Section 1 Un avant-goût de l'Université de Montréal

L'université de Montréal est une véritable cité dans la ville. Elle accueille quelque 40 000 étudiants annuellement. Plus de 2 000 professeurs, quelque 1 500 chargés de cours et chargés de clinique contribuent à leur formation tout en maintenant des activités de recherche et de rayonnement. Enfin, près de 3 300 membres du personnel administratif et de soutien collaborent, à divers titres, aux activités universitaires.

Les candidats sont nombreux à souhaiter intégrer cette cité. Par exemple, à l'automne 2009, 28 724 candidats ont soumis leur candidature à 56 165 choix de programmes de 1er cycle. En septembre, 12 394 nouveaux étudiants sont entrés à l'Université. Ils étaient 7 600 à soumettre leur candidature aux études supérieures, 3 381 se sont inscrits.

L'Université est réputée pour ses programmes d'enseignement et pour ses activités de recherche. Sa mission première couvre l'ensemble des champs du savoir et de la connaissance.

À proximité des bibliothèques, des salles de cours et des laboratoires qui sont au centre des activités universitaires, un véritable milieu de vie s'offre à l'étudiant. Divers services facilitent l'intégration de ce dernier et répondent à ses besoins, en fonction de ses goûts et de ses intérêts. De plus, les cliniques de l'Université permettent aux étudiants une intégration professionnelle, leur expertise étant mise au service de leurs collègues et du grand public.

Les pages qui suivent donnent un avant-goût des activités et des services auxquels l'étudiant a accès.

Action humanitaire et communautaire

514 343-7896
www.ahc.umontreal.ca

L'AHC s'occupe de la vie communautaire sur le campus. Ainsi, vous pourrez développer votre leadership dans un des nombreux comités étudiants, faire de la prévention en santé psychosociale tout en étant formé et supervisé par des professionnels, participer à un programme de jumelage (interlinguistique, nouveaux étudiants, culinaire), sensibiliser la communauté sur des questions liées à l'interculturelle et à la solidarité internationale, faire des sorties et des activités de plein air en groupe… et bien plus encore! Vous avez des enfants? Informez-vous sur le programme Étude-Famille! Au menu aussi : Grand bazar étudiant, service de paniers de Noël et de dépannage alimentaire.

Activités culturelles

514 343-6524
www.sac.umontreal.ca

Les Activités culturelles proposent, à chaque trimestre, aux étudiants plus d'une centaine d'ateliers de formation en arts visuels, cinéma, communication, danse, langues, mode et création, media, musique, photographie et théâtre. Les troupes de chant populaire, de danse contemporaine et de théâtre, les salles de montage et les chambres noires sont autant de ressources permettant de dynamiser et de soutenir la création et l'expérimentation. Centre de diffusion, les Activités culturelles proposent un calendrier culturel riche : concerts, projections de courts métrages, de films et de documentaires, spectacles de théâtre et de danse, performances en direct.

AGÉÉFÉP

De Montréal : 514 343-7733
De l'extérieur : 1 800 563-3678
www.ageefep.qc.ca

L'Association générale des étudiants et des étudiantes de la Faculté de l'éducation permanente représente les quelque 7 000 étudiants de la Faculté dans toutes les instances de cette dernière et de l'Université. Elle offre les services suivants : le bulletin électronique *Cité éducative*, l'agenda *L'indispensable*, acheminé aux étudiants par la poste, le Service des plaintes et de l'information, le programme des initiatives étudiantes, le café bistrot *La Brunante*, qui est situé au Pavillon 3200 Jean-Brillant. En collaboration avec la Faculté, l'Association organise la collation annuelle des grades.

Aide financière

baf@sae.umontreal.ca
www.baf.umontreal.ca

Le Bureau de l'aide financière (BAF) aide les étudiants à obtenir les ressources financières nécessaires à la réussite de leur projet d'études. C'est l'endroit tout désigné pour avoir de l'information sur les différents programmes d'aide financière et, avec l'aide d'un spécialiste, planifier son budget et chercher une solution à une situation financière difficile ou particulière. Le Programme de prêts et bourses du Québec, les programmes de prêts et bourses des autres provinces canadiennes, le Programme études-travail, les prêts de dépannage ainsi que les fonds d'aide particulière font partie des solutions proposées. La confidentialité des échanges est assurée.

De plus, afin de permettre l'émission de l'aide financière plus rapidement, le BAF est mandaté par l'Aide financière aux études (Ministère de l'Éducation, des Loisirs et des Sports) pour intervenir dans les dossiers des étudiants qui ont fait une demande en vertu du Programme de prêt et bourses.

Bourses d'études

514 343-6111, poste 4835
boursesudem@sae.umontreal.ca
www.bourses.umontreal.ca

Le Bureau des bourses d'études informe, oriente et conseille les étudiants sur les bourses d'excellence, les bourses de soutien financier, les prêts et les prix qui leur sont destinés. Le Bureau fait également la liaison entre les étudiants, les unités de l'Université et les organismes externes relativement à la publicité des concours de bourses, la remise des formulaires, la gestion de certains concours ainsi que le versement de plusieurs bourses. Afin de faciliter la recherche d'informations, un répertoire regroupant plus de 4 000 sources de financement est disponible sur le site Web du Bureau des bourses d'études. Comme les critères d'admissibilité varient d'une bourse à l'autre, il est conseillé de le consulter afin de profiter des ressources disponibles.

Bourses d'accueil

514 343-5806
www.futursetudiants.umontreal.ca/boursesaccueil.html

Des bourses d'accueil, dont certaines sont renouvelables pendant trois ans, sont offertes par l'Université aux candidats collégiens les plus méritants. Il n'y a aucun formulaire à remplir, la demande d'admission en tient lieu. Pour connaître les critères sur lesquels se base l'Université pour attribuer ces bourses, consulter le site Web.

Centre de communication écrite

514 343-5955
www.cce.umontreal.ca

Vous souhaitez accroître votre maîtrise de la langue française et développer vos compétences en rédaction ? Le Centre de communication écrite (CCÉ) offre gratuitement de nombreux ateliers pratiques de formation, indépendants les uns des autres, d'une durée de deux heures. C'est l'occasion de réviser les principales règles grammaticales, de préciser et d'enrichir votre vocabulaire ou d'aborder quelques genres rédactionnels utiles à la production de vos travaux universitaires. Certains des ateliers abordent des problèmes du français oral et écrit propres aux étudiants non francophones. Le Centre met aussi à votre disposition de nombreux outils linguistiques, par le biais de son site Web, et vous donne accès à un Centre d'aide en français, le CAF (un encadrement individualisé, accessible à certaines conditions décrites sur le site Web).

Centre de santé et de consultation psychologique (CSCP)

514 343-6452
www.cscp.umontreal.ca

Le Centre de santé et de consultation psychologique (CSCP) offre toute une gamme de services visant à maintenir et améliorer la santé et le bien-être des membres de la communauté universitaire. Le Centre s'adresse exclusivement aux étudiants et au personnel de l'Université de Montréal, de HEC Montréal et de l'École Polytechnique (ainsi qu'à certains retraités de l'Université). Nous offrons à la clientèle du campus différents services dont :

- Des consultations médicales avec ou sans rendez-vous ;
- Des consultations psychologiques avec rendez-vous ;
- Des consultations en nutrition avec rendez-vous ;
- Des consultations en soins infirmiers avec ou sans rendez-vous ;
- Des consultations en physiothérapie avec rendez-vous ;
- Un centre de prélèvements sans rendez-vous pour des analyses de laboratoire.

Les spécialistes du CSCP sont disponibles pour vous offrir les services et les conseils qui vous permettront de vivre en santé. N'hésitez pas à les consulter.

Centre de soutien aux études et de développement de carrière

514 343-6736
www.csedc.umontreal.ca

Le CSÉDC offre différents services afin de vous soutenir dans la planification et la réalisation de votre projet d'études et de développement de carrière ; depuis votre choix de programme d'études, à la réussite de vos études jusqu'à votre insertion au marché du travail.

Centre d'éducation physique et des sports de l'Université de Montréal CEPSUM

Un complexe sportif de choix

514 343-6150
www.cepsum.umontreal.ca

Le CEPSUM figure parmi les plus grands complexes sportifs au Québec et offre une variété impressionnante de plateaux sportifs, dont une vaste salle d'entraînement. On peut y pratiquer une multitude d'activités physiques telles que des activités aquatiques, du conditionnement physique, des arts martiaux, de l'escalade, des sports de raquette, des activités sur glace, des sports collectifs, etc. Les étudiants peuvent

accéder gratuitement aux installations en plus de bénéficier de tarifs avantageux pour les activités et l'accès à la salle d'entrainement. Le CEPSUM est aussi le domicile des Carabins. Il abrite la Clinique de kinésiologie de l'Université, la Clinique de médecine du sport et gère le programme *Ma santé au sommet*.

Carabins, les équipes sportives

514 343-7772
www.carabins.umontreal.ca

Les Carabins, les 17 équipes sportives du programme de sport d'excellence de l'Université, défendent les couleurs de l'institution sur les scènes provinciale et nationale dans les disciplines suivantes : badminton, cheerleading, football, golf, hockey féminin, natation, ski alpin, soccer, tennis et volleyball. Regroupant près de 375 étudiants-athlètes provenant de l'UdeM, de HEC Montréal et de l'École Polytechnique, les Carabins participent à plus de 200 compétitions annuelles auxquelles le grand public est invité et dont une centaine se déroulent au CEPSUM.

Ma Santé au sommet mieux vivre sur le campus

514 343-6150
www.masanteausommet.com

Ma santé au sommet est un groupe qui œuvre à la promotion de saines habitudes de vie. Il offre, par le biais de campagnes thématiques, de l'information et des outils permettant d'améliorer les connaissances et les habiletés des étudiants et du personnel en ce qui a trait à l'activité physique, l'alimentation et la santé psychologique. Son rôle est également de créer, en partenariat avec les autorités et services en place, des conditions favorisant l'adoption d'un mode de vie sain.

CISM

Bureau : 514 343-7511
Studio : 514 343-CISM
www.cism.umontreal.ca

CISM 89,3 FM, la radio étudiante de l'Université, atteint quelque 70 000 auditeurs au Québec. CISM rejoint un auditoire mixte majoritairement composé d'étudiants et de jeunes professionnels dont l'âge se situe entre 18 et 34 ans. Le 89,3 FM s'affirme en tant que référence en musique alternative et émergente.

Emploi

514 343-6736
www.csedc.umontreal.ca

Profitez du service Alerte-emploi et recevez par courriel les offres d'emploi spécialisées dans votre domaine d'études, ainsi que les événements et ateliers susceptibles de vous aider dans vos démarches de recherche d'emploi tels que : journées de l'emploi, atelier sur la rédaction du CV, la planification de la recherche d'emploi ou encore la préparation à l'entrevue. De plus, des conseillers sont disponibles pour vous rencontrer en consultation individuelle afin de vous assister dans vos démarches de recherche d'emploi.

Étudiants internationaux

514 343-6935
www.bei.umontreal.ca

Le Bureau des étudiants internationaux (BÉI) fournit soutien et ressources pour faciliter l'accueil et l'intégration des étudiants étrangers à la communauté universitaire, leur adaptation au Québec et leur installation à Montréal. Le BEI fournit une aide indispensable à l'arrivée et tout au long du séjour d'études. De l'information importante est donnée sur le système d'enseignement, les diverses autorisations de séjour pour études et pour travail ainsi que les régimes d'assurance médicale.

FAÉCUM

514 343-5947
www.faecum.qc.ca

La FAÉCUM désigne la Fédération des associations étudiantes du campus de l'Université. Forte de 82 associations qui représentent plus de 33 500 membres, elle a comme mission de défendre et de promouvoir les droits et les intérêts académiques, politiques, sociaux et économiques des étudiants.

Information scolaire et professionnelle

514 343-6736
www.csedc.umontreal.ca

Des conseillers en information scolaire et professionnelle (ISEP) répondent aux questions portant sur les études universitaires et collégiales, les professions, le marché du travail, les programmes d'études et de travail à l'étranger, la façon d'évaluer un dossier scolaire et la meilleure stratégie pour être admis dans un programme contingenté. Le service au Centre d'information scolaire et professionnelle est sans rendez-vous. Pour connaître les heures d'ouvertures du centre, veuillez consulter le site Web.

Logement hors campus

514 343-6533
logement@sae.umontreal.ca
www.logement.umontreal.ca

Le Bureau du logement hors campus tient à jour une banque informatisée d'appartements à louer ou à partager et de chambres à louer qui sont disponibles dans différents quartiers de Montréal, à proximité du campus ou facilement accessibles par métro ou autobus. La consultation de cette banque de données est réalisable à partir du site Web et nécessite l'utilisation de l'UNIP de l'étudiant. En sus de l'aide offerte pour la recherche de logement, le Bureau met à la disposition des étudiants ordinateurs, téléphones, cartes et autres documentations pertinentes.

Maison internationale

514 343-6935
www.bei.umontreal.ca

L'Université a établi des programmes d'échanges dans toutes les régions du monde qui permettent aux étudiants, soit de poursuivre une partie de leur scolarité dans une autre université au Canada ou à l'étranger, soit d'effectuer un stage ou un séjour de recherche de niveau maîtrise ou doctorat dans un établissement universitaire ou un centre de recherche. Relevant du Bureau des étudiants internationaux, la Maison internationale est responsable de la promotion de ces programmes auprès des étudiants. Elle coordonne les programmes de bourses s'y rattachant. Elle conseille les étudiants à toutes les étapes de la constitution de leur dossier.

Orientation et soutien à l'apprentissage

514 343-6736
www.csedc.umontreal.ca

En matière d'orientation et de soutien à l'apprentissage, tout est mis en œuvre pour vous soutenir dans vos études et faire en sorte que vous vous donniez les moyens les plus adéquats pour réussir. Des conseillers en orientation scolaire et professionnelle vous aident à cibler un domaine d'études ou une carrière qui correspond à votre personnalité, à vos valeurs et à vos attentes. Des psychologues peuvent vous aider à améliorer vos méthodes d'études et vos habiletés d'apprentissage. Vous pouvez également obtenir une évaluation neuropsychologique et bénéficier des services d'un orthopédagogue. Des ateliers d'orientation, de soutien et de développement des compétences personnelles sont également offerts aux trimestres d'automne et d'hiver.

Registrariat

514 343-5734
www.registrariat.umontreal.ca

Le Registrariat assure le suivi administratif des études de tous les étudiants, depuis la première inscription jusqu'à l'obtention du diplôme. Il produit divers documents d'information et fournit le support à l'inscription effectuée en ligne. Il assure la gestion de l'offre de cours trimestrielle, de même que la gestion des horaires et des salles de cours qui s'y rattachent. Le Registrariat émet les relevés de notes et assume la préparation, la vérification et l'émission des diplômes, en collaboration avec les unités académiques. Il fournit sur demande des attestations officielles de divers documents académiques.

Soutien aux étudiants en situation de handicap

514 343-7928
www.bsesh.umontreal.ca

Tous les pavillons du campus sont aménagés de façon à en faciliter l'accès aux étudiants ayant des limitations physiques : entrées accessibles, ascenseurs, plans inclinés. Pour obtenir les services d'interprètes oraux ou gestuels, de preneurs de notes, de tuteurs, de lecteurs et d'accompagnateurs, entre autres, les étudiants doivent se présenter au Bureau de soutien aux étudiants en situation de handicap (BSÉSH) avant le début des cours. Les conseillers du Bureau peuvent leur servir d'intermédiaires pour obtenir une chambre aux résidences de l'Université, faciliter l'accès au centre sportif, soutenir la recherche documentaire dans les bibliothèques et profiter du service de transport adapté sur le campus. Un programme d'allocation pour besoins particuliers du ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport est disponible, et des bourses sont offertes. Les candidats en situation de handicap sont admissibles aux programmes d'études sans discrimination ni privilège.

Les Studios de l'UdeM

514 343-6531
www.resid.umontreal.ca

Côté logement, il n'y a rien de mieux pour les étudiants de l'Université que les Studios meublés. Entourés de verdure, dans un environnement paisible et sécuritaire, ils sont situés en plein cœur du campus. En septembre 2010, le coût mensuel d'un studio simple est de l'ordre de 353 $, celui d'un studio double de l'ordre de 575 $, montants incluant le service téléphonique et internet. Certaines chambres peuvent recevoir les services de câblodistribution. Huit chambres sont réservées aux personnes handicapées. Pour louer un studio, les étudiants doivent étudier à temps plein à l'Université ou à l'une de ses écoles affiliées.

Cliniques ouvertes au grand public

Cliniques dentaires

514 343-6750
www.medent.umontreal.ca/fr/clinique-dentaire/index.htm

Les cliniques d'enseignement dentaire offrent des services spécialisés en soins préventifs, parodontie, dentisterie pédiatrique et dentisterie opératoire.

Clinique de kinésiologie

514 343-6256
www.kinesio.umontreal.ca/accueil_clinique.htm

La Clinique de kinésiologie est un lieu d'enseignement et de recherche dans le domaine de l'activité physique. En plus d'assurer une formation pratique aux étudiants, la Clinique offre les services professionnels suivants : l'évaluation de la condition physique et nutritionnelle, la consultation individuelle et de groupe, un suivi personnalisé, un service de consultation destiné aux athlètes et aux entraîneurs, des consultations spécialisées : musique, dentisterie, golf, course à pied, hockey, un bilan alimentaire par des nutritionnistes diplômés.

La Clinique de kinésiologie de l'Université de Montréal est agréée à titre de Centre de haute performance par la Société canadienne de la physiologie de l'exercice pour l'évaluation d'athlètes de haut niveau.

Clinique de médecine du sport du CHUM et de l'UdeM

514 343-6256
www.kinesio.umontreal.ca/Clinique/medecine_sport.htm

La Clinique de médecine du sport offre des consultations et des suivis avec des médecins généralistes ou spécialistes en physiatrie, orthopédie, physiothérapie, ostéopathie, massothérapie sportive et nutrition pour l'évaluation et le traitement de blessures ou de problèmes physiques reliés à la pratique d'activités sportives.

Clinique de la vision

514-343-6082
www.opto.umontreal.ca/clinique/index.html

Centre de formation de pointe, la Clinique universitaire de la vision propose une large gamme de services, dont l'évaluation oculo-visuelle, à ceux qui ont à cœur la santé de leurs yeux.

Clinique universitaire de nutrition

514 343-7055
www.clinut.umontreal.ca

Votre poids vous préoccupe? Vous avez un taux élevé de cholestérol? Une rencontre d'une heure avec une diététiste pourra vous aider à mieux choisir vos aliments et à équilibrer davantage vos menus.

Clinique universitaire de psychologie

514 343-7725
www.psy.umontreal.ca/DEPT/service.html

La Clinique universitaire de psychologie du département de psychologie est une clinique de formation et de recherche qui offre des services (à coût modique) d'évaluation psychologique, de consultation psychologique et d'évaluation en neuropsychologie clinique au grand public de la région métropolitaine.

Section 2 L'admission à un programme de 1er cycle

Le site www.futursetudiants.umontreal.ca contient toute l'information à jour. Il est recommandé au candidat de s'y référer avant d'arrêter son choix de programme et de déposer une demande d'admission.

Conditions d'admissibilité

Les conditions d'admissibilité propres à chacun des programmes sont décrites à la section 6. Généralement, il s'agit :

- du Diplôme d'études collégiales obtenu au Québec ou de son équivalent (voir à la section 8)
- d'une connaissance minimale du français (voir précisions ci-après)
- parfois, d'autres conditions s'appliquent (cours préalables, entrevue, test d'admission).

Le fait de satisfaire aux conditions d'admissibilité ne garantit pas nécessairement l'admission.

Inscription à un ou à quelques cours

Pour l'inscription à un ou à quelques cours à titre d'étudiant libre, d'étudiant visiteur ou d'auditeur, le candidat doit s'adresser au secrétariat de la faculté ou du département responsable du cours. Pour l'inscription à un cours de la Faculté de l'éducation permanente, le candidat est prié de s'adresser au Service d'accueil et de renseignement de cette faculté, tél. 514 343-6090.

Admission après la réussite de quelques cours

L'étudiant qui, après avoir réussi quelques cours à l'Université, souhaite s'inscrire dans un programme, doit satisfaire aux conditions d'admissibilité du programme et se soumettre au processus d'admission. C'est la faculté qui détermine le nombre de cours réussis qui peuvent être transférés au programme dans lequel l'étudiant est admis.

Candidats hors Québec

Les candidats canadiens et les candidats internationaux sont soumis au même processus d'admission que les candidats québécois.

À ceux dont la formation antérieure n'est pas équivalente au Diplôme d'études collégiales (voir section 8), l'Université offre la possibilité de compléter leur formation pré-universitaire dans le cadre d'une année de transition (*Baccalauréat 120 crédits : année de transition*, décrit à la section 6, sous Faculté des arts et des sciences). Après avoir réussi le programme dans l'une des orientations Sciences ou Sciences humaines, l'étudiant peut faire une demande de transfert au programme de son choix, sauf celui de médecine. Il est alors soumis aux conditions d'admissibilité et aux critères de sélection de ce programme.

Connaissance du français

Exigences

Une connaissance minimale du français oral et écrit constitue un a priori pour s'engager dans des études universitaires en français[1]. En conséquence, pour être admissible à un programme de 1er cycle, le candidat doit démontrer qu'il satisfait aux exigences linguistiques propres au programme choisi, décrites, à la section, pour chacun des programmes.

Cependant, la maîtrise de la langue française peut constituer une condition d'admissibilité dans certains programmes. Le candidat doit alors se soumettre à toute épreuve de français propre au programme.

Convocation au test

Lorsque requis et en temps opportun, l'Université convoque le candidat au Test de français international (TFI) et, le cas échéant, aux autres épreuves visant à vérifier son degré de connaissance du français. Des frais de 60 $ sont alors exigibles (montant sujet à modification).

Dispenses

Le candidat peut demander à être dispensé de subir le TFI s'il l'a réussi avec le score requis depuis moins d'un an ou s'il peut évoquer un des motifs énoncés dans le document joint à l'avis de convocation. Il doit alors transmettre les pièces justificatives requises dans les délais prescrits.

Admission avec condition

Dans certains programmes, la maîtrise du français peut constituer une condition de poursuite des études. Selon ses résultats au test de français auquel il est soumis, le candidat admis doit réussir un ou des cours de mise à niveau conformément aux dispositions réglementaires propres au programme choisi.

Connaissance de l'anglais

Sauf exception pour les programmes d'études anglaises et de traduction, la connaissance de l'anglais ne constitue pas une exigence d'admission. Il est toutefois fortement recommandé aux futurs étudiants d'acquérir une connaissance de l'anglais écrit. En effet, dans bon nombre de programmes, de nombreux ouvrages de référence, des publications et une part importante de la documentation sont rédigés dans cette langue.

[1] L'étudiant qui souhaite parfaire son français en vue d'une admission future peut s'adresser à la Faculté de l'éducation permanente où il peut suivre des cours de français langue étrangère à titre d'étudiant libre.

Dépôt d'une demande d'admission

- Se conformer aux instructions apparaissant à www.futursetudiants.umontreal.ca
- Inscrire jusqu'à trois choix de programme, avec indication de l'ordre de préférence
- Bien inscrire le code permanent au collégial émis par le ministère de l'Éducation.

Dates limites

- Se référer au début du présent guide, au verso de la page couverture.

Modalités

- La plus avantageuse est l'admission en ligne, voir : www.futursetudiants.umontreal.ca
- À défaut, par formulaire imprimable accessible en format PDF à l'adresse ci-dessus.

Frais d'admission

- Admission à un programme : 85 $ (web), 115 $ (papier)
- Admission à un module : 20 $
- Modification des choix ou de l'ordre des choix : 30 $.

Modalités de paiement

- Cartes Visa ou Mastercard pour les demandes effectuées en ligne ou effectuées sur place au Service de l'admission et du recrutement
- Chèque visé ou mandat-poste transmis par courrier ou déposé au Service de l'admission et du recrutement pour toutes les demandes
- Chèque ou mandat tirés d'une banque canadienne ou mandat-poste international ou virement international pour les demandes provenant de l'étranger
- Carte de guichet ou argent comptant pour les demandes effectuées sur place au Service de l'admission et du recrutement.

Tests et entrevues

Convocation

- Le Service de l'admission et du recrutement ou la faculté convoque le candidat aux tests ou aux entrevues d'admission, le cas échéant.
- Le candidat à un programme de la Faculté de l'éducation permanente doit toutefois consulter le calendrier des tests d'admission propres au programme de son choix pour en connaître les lieux et date : www.fep.umontreal.ca/tests.html

Absence à un test ou à une entrevue

L'absence à l'examen, au test ou à l'entrevue au moment fixé entraîne la fermeture du dossier, à moins que le candidat qui avait confirmé sa présence ne justifie cette absence auprès de l'autorité compétente en présentant par écrit un motif valable au maximum deux jours ouvrables après le test. Si le candidat est absent pour un motif valable, les autorités compétentes de la faculté doivent exiger un examen, un test ou une entrevue différés. On entend par motif valable un motif indépendant de la volonté de l'étudiant tels la force majeure, le cas fortuit ou une maladie attestée par un certificat médical.

Étude des dossiers

Les doyens déterminent les modalités et critères d'études des dossiers.

Au nom des doyens, les agents d'admission étudient les dossiers des candidats dès qu'ils sont reçus et prennent des décisions de sélection ou de présélection.

Le cas échéant, les tests d'admission et les entrevues contribuent à la sélection des candidats.

L'évaluation du dossier scolaire porte sur les résultats obtenus à la date limite fixée pour le dépôt des demandes d'admission, sauf exception prévue par la Faculté.

Les agents procèdent à l'étude de tous les choix de programme, sans tenir compte de l'ordre de priorité. Cependant, dès que le candidat est admis, l'Université ne considère plus sa candidature aux programmes indiqués moins prioritaires. Par exemple :

	1er choix	2e choix	3e choix
1	Offre d'admission	Désistement automatique	Désistement automatique
2	Poursuite de l'étude du dossier	Offre d'admission	Désistement automatique
3	Poursuite de l'étude du dossier	Poursuite de l'étude du dossier	Offre d'admission
4	Refus	Poursuite de l'étude du dossier	Poursuite de l'étude du dossier
5	Poursuite de l'étude du dossier	Refus	Poursuite de l'étude du dossier
6	Offre d'inscription sur une liste d'attente	Poursuite de l'étude du dossier	Poursuite de l'étude du dossier

Il existe une exception à cette règle : l'Université poursuit l'étude du dossier du candidat à un programme de musique même si le candidat a été admis à un autre programme de musique.

Contingentement

Des contraintes diverses liées au personnel, aux espaces ou à l'équipement disponibles, le nombre important de candidats ou des directives gouvernementales peuvent obliger l'Université à limiter la capacité d'accueil dans certains programmes. L'Université prévoit qu'à l'automne 2011, une cinquantaine de programmes seront contingentés parmi les quelque 250 programmes de 1er cycle.

Admission à un programme non contingenté

Les candidats admissibles sont généralement admis. Toutefois, des résultats scolaires trop faibles peuvent justifier le refus du candidat ou alors son admission dans un programme de mineure de la même discipline. L'étudiant a alors l'occasion de démontrer ses aptitudes et sa motivation pour la poursuite d'études universitaires.

Admission à un programme contingenté

Le doyen doit effectuer une sélection parmi les candidats admissibles. Il le fait selon des critères dûment approuvés et en tenant compte de différentes catégories de candidats. Il est important de noter qu'un candidat admissible n'est pas nécessairement refusé parce que son dossier est jugé trop faible, mais parce que d'autres candidats ont présenté un dossier jugé meilleur que le sien. Le candidat refusé en raison du contingentement demeure admissible à d'autres programmes de l'Université. Les catégories et les critères de sélection sont décrits à la section 6 du présent guide.

Principaux critères

- La cote de rendement constitue le principal critère de sélection dans plusieurs programmes.
- Pour d'autres programmes, les résultats à une ou à des entrevues, à un ou à des tests, ou l'analyse d'un portfolio peuvent être éliminatoires ou combinés aux résultats scolaires.

Catégories de candidats

Les candidats admissibles à un programme sont généralement, et en fonction de la demande, divisés en catégories principales, lesquelles peuvent être subdivisées en sous-catégories :

- les *collégiens*, ceux qui possèdent un diplôme d'études collégiales ou qui sont en voie de l'obtenir ou dont la formation est équivalente
- les *universitaires*, ceux qui sont titulaires d'un DEC ou qui attestent d'une formation équivalente et qui ont suivi au moins 12 crédits d'un programme universitaire, à la date limite fixée pour le dépôt de la demande d'admission
  - universitaires ayant complété au moins 12 crédits
  - universitaires titulaires d'une maîtrise ou ayant déposé un mémoire de maîtrise
  - universitaires titulaires d'un Ph. D. ou ayant déposé une thèse de doctorat
  - universitaires en transfert de programme.

À ces catégories s'ajoutent divers groupes ou cas spéciaux, par exemple :

- candidats diplômés de programmes préuniversitaires dans une autre province canadienne ou dans un autre pays, dont l'admission est soumise à des conditions particulières
- candidats admissibles sur la base d'une formation acquise hors Québec
- francophones hors Québec inscrits dans un programme universitaire dans leur province et dont les gouvernements ont signé des ententes avec le gouvernement québécois
- professionnels étrangers qui doivent répondre aux normes d'ordres professionnels québécois.

À moins d'indications contraires, le contingentement global fixé pour la 1re année d'un programme est généralement partagé entre les catégories.

Réponse au candidat

Le Service de l'admission et du recrutement transmet une décision au candidat[2]. Celle-ci peut être :

- une offre d'admission *définitive*
- une offre d'admission *conditionnelle*, sujette ou non à un engagement, qui mentionne les conditions à remplir dans le délai fixé (par exemple, obtenir le DEC) ; elle est suivie de l'offre d'admission définitive lorsque les conditions imposées sont effectivement remplies
- une offre d'inscription sur une *liste d'attente* ; le candidat inscrit sur une liste d'attente peut recevoir une offre d'admission s'il y a désistement de la part de candidats ayant reçu une offre d'admission. Les listes d'attente sont dressées selon l'ordre d'excellence globale des dossiers en tenant compte de tous les critères appropriés

[2] Pour une admission au trimestre d'automne et pour le candidat en provenance d'un collège, généralement avant le 15 mai.

– une *convocation* à des tests ou à une entrevue

– un *avis de décision différée* ; il est impossible de porter un jugement sur la demande, soit parce que des renseignements manquent au dossier, soit pour d'autres motifs qui sont alors communiqués au candidat

– un *avis de refus* ; le motif précis du refus est communiqué au candidat. Celui-ci reçoit, avec l'avis de refus, une liste de programmes auxquels il est encore possible d'être admis s'il possède, au jugement du doyen, la préparation suffisante et les aptitudes nécessaires pour réussir les études choisies.

Obligations du candidat

Le candidat qui reçoit une offre d'admission définitive ou une offre d'admission conditionnelle, que celle-ci soit sujette ou non à un engagement, ou une offre d'inscription sur une liste d'attente, doit :

– *avant la date qui lui est indiquée*, faire part de son acceptation ou de son refus de cette offre ; dans certains cas, il doit accompagner sa réponse d'un dépôt non remboursable de 200 $ qui sert à réserver sa place ; ce montant est déductible des droits de scolarité

– *avant le 15 septembre* (ou avant le 1er février pour le trimestre d'hiver), le cas échéant, satisfaire à la condition d'être titulaire d'un diplôme d'études collégiales.

À titre très exceptionnel, le finissant de collège qui ne satisfait pas aux conditions d'admissibilité avant la date indiquée peut être autorisé à prolonger son engagement **aux conditions suivantes** :

– avoir réussi tous les cours préalables au programme auquel il est admis

– ne pas avoir plus d'un cours à suivre pour obtenir le DEC

– présenter une confirmation écrite du collège si c'est en raison de l'organisation de l'offre de cours qu'il n'a pu compléter son programme collégial

– faire la preuve de l'obtention du DEC en deçà de deux trimestres consécutifs à l'inscription à l'Université, c'est-à-dire avant le 1er août suivant une première inscription au trimestre d'automne, ou avant le 1er octobre suivant une première inscription au trimestre d'hiver. Le défaut de respecter les exigences prescrites entraîne l'exclusion du programme
  – ou, au plus tard à la date indiquée sur l'avis, satisfaire aux conditions d'admissibilité et faire parvenir ultérieurement au Service de l'admission et du recrutement une pièce officielle attestant qu'il a satisfait aux conditions imposées.

Désistement tacite et liste d'attente

Un avis est envoyé, à titre de confirmation de son désistement tacite, au candidat qui n'a pas répondu à l'une ou à l'autre des offres d'admission de l'Université à l'intérieur du délai indiqué. Le décompte des places encore disponibles pour chacun des programmes contingentés est fait en tenant compte des désistements alors enregistrés. Une offre d'admission est envoyée à ceux dont les noms figurent sur la liste d'attente, jusqu'à ce que la capacité d'accueil soit de nouveau comblée. Ce processus est répété jusqu'à la mi-août. Consulter la liste d'attente :
www.futursetudiants.umontreal.ca

Recours du candidat

Droit à la vérification de l'évaluation

Le candidat qui a reçu un avis de refus ou d'inscription sur une liste d'attente peut demander une vérification technique de l'évaluation de son dossier de candidature. À cette fin, il doit faire parvenir au directeur de l'admission une demande écrite dans les 20 jours ouvrés suivant la date de réception de l'avis. Toute erreur constatée est corrigée immédiatement.

Droit à la révision de la décision

Le candidat qui, après la vérification de l'évaluation, s'estime lésé par une décision et est en mesure de présenter des faits nouveaux de nature à modifier cette décision peut demander une révision de l'évaluation dans les 10 jours ouvrés suivant la date de la vérification.

À cette fin, il doit soumettre une demande écrite et motivée au doyen, sous pli adressé au

Service de l'admission et du recrutement
Université de Montréal
C.P. 6205, succursale Centre-ville
Montréal, Québec, H3C 3T5

et acquitter les frais de révision de 25 $, par chèque visé ou par mandat-poste, à l'ordre de l'Université de Montréal.

Si le doyen rejette la demande de révision, il le fait par écrit, avec motifs à l'appui. Ce refus est sans appel.

Si le doyen juge que la demande de révision est recevable, il commande une révision de la décision. Sur la base des résultats de l'évaluation, le doyen peut confirmer la décision de refus ou offrir l'admission. Sa

décision est sans appel. Celle-ci est transmise par écrit au candidat avec copie au Service de l'admission et du recrutement.

Inscription (choix de cours)

Procédure

Il est important de noter que l'offre d'admission à un programme est une démarche distincte de l'inscription. Le candidat admis doit s'inscrire aux cours du programme au trimestre pour lequel il a été admis. Il doit le faire selon les modalités et dans les délais indiqués par la faculté et en respectant le régime et les prescriptions d'inscription propres à son programme.

Droits de scolarité au 1er cycle

Tél. : 514 343-6915
www.etudes.umontreal.ca/payer-etudes/index.html

Les montants ci-dessous ont été établis par le gouvernement du Québec pour l'année 2010-2011. Consulter l'adresse web ci-dessus pour obtenir plus de détail. Les montants varient selon le statut de l'étudiant au Québec et le trimestre.

Étudiants canadiens résidents du Québec

Les droits sont de 68,93 $ par crédit.

Étudiants canadiens non résidents du Québec

Les droits sont de 182,92 $ par crédit.

Étudiants internationaux

Les droits par crédit varient selon les secteurs d'études :

- Sciences humaines et sociales, géographie, éducation, éducation physique et lettres : 482,06 $
- Médecine, médecine dentaire, médecine vétérinaire, optométrie, paramédical, sciences infirmières, pharmacie, architecture et design de l'environnement, beaux-arts, cinéma et photographie, musique : 538,65$
- Sciences pures, mathématiques, génie, informatique, administration et droit : 581,78$

Les étudiants internationaux doivent prévoir une couverture médicale de l'ordre de 996 $ par année.

Des programmes et accords permettent de réduire les droits de scolarité de certains étudiants : les citoyens français, les étudiants inscrits dans des programmes d'études françaises, les étudiants ayant obtenu une bourse d'exemption des droits de scolarité majorés par leur ambassade. Pour plus d'information, consulter la brochure « Étudier à l'Université de Montréal » distribuée au Service de l'admission et du recrutement de l'Université de Montréal, ou consulter le site web www.bei.umontreal.ca

Autres frais

Aux droits de scolarité s'ajoutent d'autres frais d'environ 260 $ par trimestre répartis ainsi :

- par crédit avec un maximum par trimestre
  - services aux étudiants : 8,50 $, max. : 127,50$
  - frais de gestion 8,22 $, max. : 123,30 $
  - frais de droit d'auteur 0,55 $, max. : 8,25 $
  - frais technologiques et de soutien, non obligatoires : 6 $
- par trimestre
  - cotisations aux fédérations et associations étudiantes : les frais varient selon les fédérations et associations, entre 18 $ et 4,25 $. Des cotisations non obligatoires de moins de 10 $ peuvent s'ajouter.

Frais facultaires

Pour certains cours, des frais peuvent être ajoutés pour couvrir le matériel pédagogique, l'utilisation de fournitures, ou l'accès aux laboratoires.

Échéances de paiement

Les factures sont envoyées le :

- 1er septembre pour le trimestre d'automne
- 1er jour ouvrable de janvier pour le trimestre d'hiver
- 1er mai pour le trimestre d'été.

Le solde doit être acquitté au plus tard le :

- 15 octobre pour le trimestre d'automne
- 15 février pour le trimestre d'hiver
- 15 juin pour le trimestre d'été.

A. Cote de rendement au collégial (CRC)[1]

Introduction

Dans le cadre du processus d'admission, les établissements universitaires ont adopté des politiques à l'effet d'admettre à un programme tout candidat qui remplit les conditions générales et particulières d'admissibilité. Toutefois, lorsqu'il s'impose de faire une sélection parmi les candidatures reçues, principalement en raison du contingentement, il appartient à chaque établissement universitaire de déterminer si les résultats scolaires doivent ou non servir de critère de sélection et, dans l'affirmative, de fixer l'importance de ces résultats. Ainsi, dans certains programmes, les résultats du collégial pourront constituer le seul critère de sélection ; ailleurs, on pourra attribuer à ceux-ci une importance relative par rapport à l'ensemble des critères retenus. Dans tous les cas, les universités reconnaissent que les méthodes utilisées à des fins de comparaison et de classement doivent être les plus objectives et les plus équitables possibles.

L'utilisation des résultats scolaires à des fins de classement et de sélection suppose l'existence d'un système commun d'évaluation ou, à défaut, la reconnaissance implicite de l'équivalence des clientèles, des apprentissages et des modes d'évaluation. Le règlement sur le régime des études du collégial reconnaît l'autonomie des collèges en matière d'évaluation des études. Par conséquent, les universités ont été amenées à se doter d'une méthode de classement des étudiants aux fins de la sélection en empruntant à la statistique la technique de calcul qui permet de corriger les différences observées dans les systèmes de notation utilisés dans les collèges et en apportant à celle-ci un ajustement qui tient compte de la force relative de chaque groupe d'étudiants. Cette méthode, adoptée en 1995 par les universités québécoises, est la cote de rendement au collégial (CRC).

Principes de classement

Plusieurs principes peuvent être utilisés pour fin de classement : la moyenne générale de l'étudiant, la cote Z, la CRC., la CRC moyenne, la CRC moyenne globale et la CRC moyenne par programme.

La moyenne générale

La moyenne générale est le résultat de l'addition de toutes les notes qui paraissent au bulletin d'études collégiales divisé par le nombre de ces notes. Selon ce principe, les étudiants de certains collèges peuvent présenter systématiquement des moyennes générales plus élevées que celles des étudiants venant d'autres collèges, sans qu'il soit possible de conclure à la supériorité des uns par rapport aux autres, les différences observées entre les notes pouvant être davantage attribuables aux différences dans les systèmes de notation.

En effet, il n'est pas rare d'observer que, dans certaines classes, les étudiants obtiennent tous des notes supérieures à 75 % alors que dans d'autres classes, il n'y a pas de notes supérieures à 80 %. Dans chacune de ces classes, l'étudiant qui obtient la meilleure note est évidemment le premier de son groupe. En comparant le rendement des étudiants à partir de leur classement relatif dans leur groupe, c'est-à-dire par leur rang, on ne peut établir de différence entre deux étudiants qui se classent premiers dans leur groupe respectif.

La cote Z

La cote Z est une unité de mesure statistique qui permet d'exprimer la position d'un étudiant dans une distribution de notes par rapport à deux éléments fondamentaux de cette distribution, à savoir la moyenne des notes et l'écart type ou, en d'autres mots, l'étalement des notes.

Parce que cette unité de mesure tient compte de la moyenne et de l'étalement des notes d'une classe, son utilisation permet de ramener à une échelle commune des notes de classes ou de groupes d'étudiants différents et, du même coup, de faciliter la comparaison. En exprimant le dossier scolaire en cote Z, il devient possible de classer les étudiants en fonction de leur rendement.

La cote Z présente donc deux avantages fondamentaux : d'une part, elle respecte intégralement le classement des étudiants tel que celui-ci est établi par les notes attribuées conformément à la politique définie à cet effet dans chaque collège; d'autre part, elle permet de comparer directement des notes provenant de groupes d'étudiants à la fois différents et équivalents.

Quoique l'utilisation de la cote Z à des fins de classement et de sélection présente des avantages certains, elle ne permet pas de résoudre toutes les difficultés que pose l'évaluation des étudiants aux fins de l'admission. En effet, lorsque les groupes d'étudiants présentent des caractéristiques différentes, les comparaisons effectuées à l'aide de la cote Z deviennent moins valides et moins équitables. La

[1] Extrait de «La cote de rendement au collégial : ce qu'elle est, ce qu'elle fait», document approuvé par la Comité de gestion des bulletins d'études collégiales de la Conférence des recteurs et des principaux des universités du Québec (CREPUQ).

sélection qu'exercent les collèges dans leur processus d'admission à leurs différents programmes, les différentes formes de regroupement des étudiants (groupes homogènes et hétérogènes), la nature des programmes de formation offerts (DEC en Sciences, lettres et arts, versions enrichies de certains DEC, Baccalauréat international, etc.) constituent autant de facteurs pouvant affecter le classement des étudiants venant de collèges différents et influer sur les chances d'admission de certains d'entre eux.

La cote de rendement au collégial

La CRC combine pour chaque cours suivi par un étudiant deux informations : un indicateur de la position de cet étudiant en fonction de la note obtenue dans son groupe (la cote Z) et un indicateur de la force relative de ce groupe. Ainsi, en plus de retenir tous les avantages de la cote Z, la CRC ajoute à celle-ci une correction en permettant de tenir compte des différences initiales entre les groupes.

Cette méthode de correction pouvant s'appliquer à tous les cours du collégial, permet un ajustement adéquat à la situation de chacun des étudiants. Autrement dit, qu'un étudiant change de collège, de programme d'études ou de groupe, la cote Z obtenue à chaque cours est de ce fait corrigée par l'indicateur du groupe dans lequel l'étudiant a été évalué. Il s'agit donc d'une méthode de correction à portée générale.

La CRC moyenne

La CRC moyenne est la moyenne pondérée des cotes de rendement au collégial calculée à partir des cours pour lesquels on a une cote de rendement valide, à l'exclusion des cours d'éducation physique suivis avant l'automne 2007 et des cours d'appoint.

La CRC moyenne globale

La CRC moyenne globale fait état du cheminement scolaire complet de l'étudiant. Elle est calculée à partir de l'ensemble des cours suivis dans le cadre d'un DEC ou de tout autre programme collégial.

Pour l'admission aux trimestres antérieurs à l'automne 2009, l'Université retient dans tous les cas la CRC moyenne globale pour évaluer la qualité du dossier d'un candidat ainsi que pour le comparer et le classer parmi un ensemble de dossiers.

La CRC moyenne par programme de DEC

La CRC moyenne par programme fait état du cheminement scolaire d'un étudiant dans un programme de DEC. Elle est calculée à partir des cours d'un programme.

À compter de l'admission au trimestre d'automne 2009, l'Université retient prioritairement la CRC moyenne par programme pour évaluer la qualité du dossier d'un candidat ainsi que pour le comparer et le classer parmi un ensemble de dossiers.

Cependant, aux fins de l'admission, sont également pris en compte des cours suivis dans le cadre d'un autre programme collégial, notamment les cours de formation générale commune et les cours préalables nécessaires à l'admission au programme universitaire choisi.

La formule de la CRC

L'analyse du dossier au moyen de la CRC exige, pour chaque cours, le calcul d'une cote Z qui permet d'exprimer la position relative d'un étudiant dans son groupe et le calcul d'un facteur de correction, de la force relative du groupe par rapport à celle des autres groupes. Ces calculs sont effectués pour chacune des notes inscrites au bulletin, à l'exception des notes des cours d'éducation physique suivis avant la session d'automne 2007 et des cours d'appoint.

La formule de calcul de la CRC est la suivante :

$$CRC = (Z + IFG + C) \times D$$

Où *Z* représente la cote Z
IFG, l'indicateur de la force du groupe
C et *D*, des constantes de valeur 5

1. Premier élément de la formule : la cote Z

La cote Z est une unité de mesure statistique qui permet d'exprimer la position d'un individu dans une distribution donnée par rapport à deux paramètres : la moyenne et l'écart type de cette distribution. L'utilisation de la cote Z permet de ramener à une échelle commune des notes issues de distributions différentes au plan de la moyenne et de l'écart type. Elle facilite, par conséquent, la comparaison de notes appartenant à des distributions différentes. C'est précisément de là qu'elle tire son utilité et c'est pourquoi elle a été retenue : exprimées en cote Z, les notes obtenues à des cours différents deviennent techniquement comparables.

1.1 Méthode de calcul de la cote Z

La cote Z correspondant à une note donnée s'obtient par l'application de la formule suivante :

$$Cote\ Z = \frac{X - \overline{X}}{\sigma}$$

Où X représente la note de l'étudiant
$\overline{X}$, la moyenne des notes
σ, l'écart type (ou l'indice de dispersion des notes)

Le calcul de la cote Z se base sur les deux paramètres principaux d'une distribution de notes : la moyenne arithmétique et l'écart type.

Pour calculer la moyenne et l'écart type des notes, il faut d'abord rassembler toutes les notes des étudiants d'un même collège qui ont suivi le même cours, la même année, à la même session, dans le même groupe. Les notes inférieures à 50 % sont éliminées du calcul des étalons, c'est-à-dire de la moyenne et de l'écart type.

1.2 La moyenne arithmétique

La moyenne arithmétique d'une distribution de notes ($\overline{X}$) représente l'axe de gravité de cette distribution et exprime la tendance centrale de l'ensemble des notes. Elle se calcule en faisant la somme des notes constituant la distribution et en divisant cette somme par le nombre de notes :

$$\overline{X} = \frac{\sum X_i}{N}$$

Où $\sum X_i$ représente la somme des notes

N, le nombre de notes

1.3 L'écart type

L'écart type d'une distribution de notes (σ) est une valeur qui traduit l'importance de la dispersion des notes autour de la moyenne. Plus l'écart type est élevé, plus les notes s'éloignent les unes des autres; inversement, plus il est petit, plus les notes se concentrent autour de la moyenne. En termes mathématiques, l'écart type représente la racine carrée de la moyenne des carrés des écarts des notes par rapport à la moyenne :

$$\sigma = \sqrt{\frac{\sum \left(X_i - \overline{X}\right)^2}{N}}$$

Où $X_i - \overline{X}$ représente l'écart entre une note et la moyenne des notes

Connaissant la valeur de la moyenne et de l'écart type, il devient possible de calculer la cote Z correspondant à une note donnée X issue de la même distribution.

La cote Z traduit l'éloignement de la note en question par rapport à la moyenne de la distribution, en unités d'écart type. Ainsi, si Z = 0, cela signifie que la note est égale à la moyenne. Si Z = +1, cela signifie que la note se situe à un écart type au-dessus de la moyenne, etc.

Les cotes Z ont toujours la même moyenne (0,0) et le même écart type (1,0). Elles ont toujours la même signification, quels que soient la moyenne et l'écart type des distributions qui ont servi à les calculer. En conséquence, en traduisant en cote Z des notes scolaires provenant de distributions différentes, on les ramène à une échelle commune, de moyenne 0 et d'écart type 1, ce qui les rend comparables.

La transformation des notes scolaires en cote Z afin de les rendre comparables d'un cours à l'autre et d'un collège à l'autre part donc du principe que toutes les distributions de notes devraient être identiques. Il s'agit là d'un postulat qu'il nous est impossible de vérifier mais que nous devons admettre, à défaut d'en prouver la validité, si nous voulons pouvoir évaluer sur une base commune relativement objective les dossiers scolaires des candidats.

Contrôles – cote Z

- Les notes inférieures à 50 % sont exclues du calcul de la moyenne et de l'écart type de la distribution des notes.
- Si un groupe à l'évaluation comprend moins de six notes ou encore si tous les étudiants d'un groupe à l'évaluation reçoivent la même note, les notes des étudiants de ces groupes ne sont pas transformées en cote Z.
- Pour toute note inférieure à 31 %, une cote Z est calculée comme s'il s'agissait d'une note de 30 %.
- Par convention, il a été établi qu'une cote Z ne pourrait jamais être supérieure à +3,0 ni inférieure à -3,0.
- Si, pour une note de 100 %, l'application de la formule ne permet pas d'obtenir une cote Z égale ou supérieure à 2, un écart type corrigé est calculé au moyen de la formule suivante :

$$\sigma_{corrigé} = \frac{100 - \overline{X}}{2}$$

  Ainsi, l'écart type corrigé est toujours égal à la moitié de l'écart entre une note de 100 % et la moyenne arithmétique des notes égales ou supérieures à 50 %. C'est la valeur de cet écart type qui sert au calcul de la cote Z de chacun des étudiants ayant une note comprise entre 100 et la moyenne arithmétique de la distribution de notes. Grâce à cette correction, un étudiant ayant une note de 100 % est assuré d'obtenir au minimum une cote Z de +2.

- Certains cours ne font l'objet d'aucune analyse en termes de cotes Z : c'est notamment le cas des cours d'éducation physique suivis avant la session d'automne 2007 et des cours d'appoint.

2. Deuxième élément de la formule : l'indicateur de la force de groupe (IFG)

En plus de calculer la cote Z correspondant à chacune des notes obtenues par les étudiants appartenant au même groupe à l'évaluation, il faut calculer, pour chaque groupe à l'évaluation, un facteur de correction. Ce facteur de correction nécessite d'abord le calcul, pour chaque étudiant du groupe à l'évaluation, de la

moyenne pondérée des notes finales des matières obligatoires[2] de la formation générale de secondaire IV et V. Lorsque ces moyennes individuelles sont connues, on calcule alors la moyenne de celles-ci pour le groupe à l'évaluation considéré à l'aide de la formule ci-dessous :

$$Ms_g = \frac{Ms_{i=1} + Ms_{i=2} + Ms_{i=3} + \ldots + Ms_{i=n}}{Nombre\,d'étudiants}$$

L'application de la formule qui suit permet ensuite de connaître le facteur de correction à apporter à la cote Z obtenue par chacun des étudiants qui composent le groupe à l'évaluation :

L'indicateur de la force du groupe à l'évaluation (IFG) est égal à :

$$\frac{Ms_g - 75}{14}$$

Où Ms_g représente la moyenne des moyennes des notes pondérées du secondaire.

Contrôles - IFG

- Pour que la moyenne pondérée des résultats au secondaire d'un étudiant (*Ms*) entre dans le calcul de la moyenne du groupe à l'évaluation (Ms_g), deux conditions doivent être satisfaites : l'étudiant doit avoir obtenu le Diplôme d'Études Secondaires et il doit avoir obtenu une note de 50 % au cours à analyser. Autrement dit, lorsqu'une note est exclue du calcul des étalons, la moyenne au secondaire de cet étudiant est également exclue du calcul de l'indicateur de la force du groupe. En outre, lorsque la moyenne pondérée des résultats obtenus en secondaire IV et V par un étudiant comporte moins de 130 unités, cette moyenne est exclue du calcul de l'indicateur de la force du groupe.
- Si un groupe à l'évaluation comprend moins de six moyennes pondérées au secondaire (*Ms*) ou encore si tous les étudiants d'un groupe à l'évaluation ont la même moyenne pondérée au secondaire ($\sigma = 0$), l'IFG prend la valeur 0 et aucune correction n'est apportée à la cote Z de ces étudiants.

3. Troisième élément de la formule : les constantes C et D

L'ajout d'une constante C (C = 5) permet d'éliminer les valeurs négatives. L'opération qui consiste à multiplier par la constante D (D = 5) la somme des valeurs précédentes permet de situer les résultats sur une nouvelle échelle ayant une amplitude fixe. Ainsi, la cote de rendement minimale est 0, et la cote maximale, 50. La plupart des cotes de rendement se situent entre 15 et 35.

Contrôles lors de la conversion des notes en cotes de rendement au collégial

- Il n'y a aucun calcul de CRC pour les cours d'éducation physique suivis avant la session d'automne 2007 et les cours d'appoint.
- Lorsqu'un cours donné n'est pas analysable par la technique de la cote Z, il n'y a aucun calcul de CRC pour ce cours.
- Si, pour une note de 100, l'application de la formule de la CRC ne permet pas d'obtenir une CRC égale ou supérieure à 35, un écart type corrigé est calculé au moyen de la formule suivante :

$$\sigma_{corrigé} = \frac{100 - \overline{X}}{2 - IFG}$$

  Ainsi, l'écart type corrigé est toujours égal à la moitié de l'écart entre une note de 100 et la moyenne arithmétique des notes égales ou supérieures à 50. C'est la valeur de cet écart type qui sert d'abord au calcul de la cote Z, puis de la cote de rendement de chacun des étudiants ayant une note comprise entre 100 et la moyenne arithmétique de la distribution de notes. Grâce à cette correction, un étudiant ayant une note de 100 est assuré d'obtenir une CRC d'au moins 35.

- Enfin, c'est la cote de rendement moyenne pondérée qui sert de base à l'évaluation des dossiers des candidats. Cette valeur est calculée en additionnant la CRC, attribuée à chaque cours, pondérée par la valeur en unités de chacun des cours et divisée par le total des unités qui constituent l'ensemble du dossier collégial du candidat. Il faut cependant noter que le poids des échecs est pondéré dans le calcul de la CRC : au premier trimestre d'inscription au collégial, les cours échoués ne comptent que pour le quart des unités qui leur sont attribuées, soit une pondération de 0,25; pour les trimestres subséquents, cette pondération est de 0,50.

La CRC moyenne par programme

À compter de l'admission au trimestre d'automne 2009, pour procéder à l'évaluation des dossiers des candidats, l'Université utilise prioritairement la CRC moyenne par programme.

Il va de soi que lorsque l'étudiant n'a suivi qu'un programme collégial et seulement les cours du programme donnant droit à ce DEC, la CRC moyenne par programme est la moyenne pondérée des CRC des cours du programme et est égale à la CRC globale.

[2] Pour l'admission aux trimestres antérieurs à l'automne 2009, la moyenne portait sur l'ensemble des notes finales obtenues en secondaire IV et V.

Par contre, lorsque le dossier collégial de l'étudiant comporte deux ou plusieurs programmes de DEC,

- la CRC moyenne par programme tient toujours compte des cours de formation générale commune
- les résultats de cours préalables à l'admission sont ajoutés au calcul de la CRC moyenne par programme s'ils n'y contribuent pas déjà. En conséquence de l'inclusion de ces résultats, il est possible que la CRC moyenne d'un candidat considérée par l'Université varie en fonction du programme universitaire auquel il soumet une demande d'admission
- la CRC moyenne du dernier programme à l'inscription doit porter sur au moins 16 cours pour être considérée.

En outre, la CRC moyenne par programme considérée à l'admission est selon le cas,

- celle du dernier programme à l'inscription si aucun programme antérieur n'a été complété
- la CRC moyenne par programme la plus élevée entre celle du dernier programme à l'inscription et celles de programmes complétés.

Par ailleurs, si la CRC moyenne du dernier programme ne porte pas sur un minimum de 16 cours, la CRC moyenne considérée est selon le cas,

- la CRC moyenne globale lorsqu'aucun programme antérieur n'a été complété
- la CRC moyenne par programme la plus élevée de programmes complétés.

Ajustements particuliers pour certains candidats

Les titulaires du DEC Sciences, lettres et arts

La cote R des titulaires du DEC en Sciences, lettres et arts est majorée de 0.5.

Les titulaires du Baccalauréat international

La cote R tient compte de la note du Baccalauréat international (note sur 45) selon la formule suivante :

$$Cote\ CRC\ BI = \frac{CRC + (note\ BI - 2)}{2}$$

Où *CRC* représente la cote de rendement collégial *BI*, selon le cas et le moment de l'année, la note prédite ou la note finale à l'ensemble des examens internationaux incluant la théorie de la connaissance et le mémoire.

Les candidats au programme de médecine

Afin de faciliter l'accès à la formation en médecine de candidats des régions éloignées, une bonification de 0,5 point à la CRC moyenne est accordée aux candidats qui ont complété leurs études de secondaire V dans une école située dans une des régions éloignées identifiées par le ministère de la Santé et des Services sociaux. La liste des régions est disponible à l'adresse www.msss.gouv.qc.ca.

B. Cote de rendement universitaire (CRU)

La méthode est sujette à modification. Le cas échéant, la méthode révisée sera présentée sur le site de l'Université.

Calcul du score Z universitaire

Études faites à l'Université de Montréal

Pour chaque cours suivi à l'Université de Montréal, une cote Z est calculée selon la formule suivante :

$$Cote\ Z = \frac{\left(X - \overline{X}\right)}{\sigma}$$

Où X représente la note de l'étudiant;

$\overline{X}$, la moyenne des notes du groupe auquel l'étudiant appartient;

σ , l'écart type des notes du groupe.

Le score Z est la moyenne pondérée des cotes Z, calculé à l'aide de la formule suivante :

$$Score\ Z = \frac{\sum (Cote\ Z_1\ x\ N_1) + (Cote\ Z_2\ x\ N_2) + \ldots + (Cote\ Z_n\ x\ N_n)}{N_t}$$

Où N représente le nombre de crédits alloué à un cours

N_t, le nombre total des crédits.

Tous les cours entrent dans le calcul de cette moyenne qu'il s'agisse d'un cours hors programme, d'un cours suivi comme étudiant libre ou comme étudiant visiteur, que ce cours contribue ou non à la moyenne.

Études faites au Québec ailleurs qu'à l'Université de Montréal

La première opération consiste à calculer la moyenne cumulative de chaque candidat en pondérant chaque

note par le nombre de crédits attachés au cours correspondant et en tenant compte des particularités du système de notation de chaque université. Les notes obtenues à chacun des cours entrent dans le calcul de la moyenne, peu importe qu'il s'agisse d'un cours hors programme ou non, qui contribue ou non à la moyenne, etc.

Il faut ensuite transformer la moyenne cumulative obtenue en un nouveau système d'unités communes à tous les établissements, le score Z, par l'application de la formule usuelle :

$$Score\,Z = \frac{\overline{X}_C - \overline{X}_E}{\sigma_E}$$

Où $\overline{X}_C$ représente la moyenne cumulative du candidat

$\overline{X}_E$, la moyenne des moyennes cumulatives de l'établissement

σ_E, l'écart type des moyennes cumulatives de l'établissement.

Dans le but de rendre ces scores Z compatibles à ceux obtenus à l'Université de Montréal, il est nécessaire d'ajuster leur distribution en fonction de la distribution des scores Z obtenus à l'Université de Montréal en appliquant la formule suivante :

$$Score\,Z\,universitaire = (Z\,x\,\sigma_{um}) + \overline{X}_{um}$$

Où Z représente la score Z calculé à la rubrique précédente

σ_{um}, l'écart type de la distribution des scores Z de l'Université de Montréal

$\overline{X}_{um}$, la moyenne de la distribution des scores Z de l'Université de Montréal.

Transformation du score Z universitaire en CRU

Pour pouvoir combiner des résultats des niveaux collégial et universitaire, il importe que les deux types de résultats soient exprimés sur la même échelle de mesure, soit celle des résultats collégiaux exprimés en cotes de rendement; cette transformation s'obtient en appliquant la formule suivante :

CRU = (Score Z universitaire + 5) x 5

Correction de la CRU en fonction de la discipline universitaire

Le calcul du score Z universitaire postule l'équivalence des clientèles d'un programme à un autre. Or, certains programmes très sélectifs admettent des candidats significativement plus forts que la moyenne; il est donc nécessaire de corriger les scores Z universitaires pour tenir compte du fait qu'il est plus difficile de se démarquer des autres étudiants admis dans ces programmes. La correction à apporter est fonction du rendement antérieur des étudiants autorisés à s'inscrire ces dernières années dans le programme concerné :

CRU corrigée = CRU + Correction

Si le candidat a fréquenté plusieurs universités, les cotes de rendement universitaires corrigées obtenues pour chacune d'elles sont combinées en les pondérant par le nombre de crédits suivis dans chaque université.

Ajustement de la distribution des CRU corrigés

Dans le but de rendre comparables les CRU aux cotes moyennes de rendement au collégial (CRC) pour pouvoir éventuellement les combiner dans l'évaluation globale du dossier des candidats universitaires, il est nécessaire d'ajuster la distribution des CRU à la distribution des CRC en appliquant la formule suivante :

$$CRU_{transf.} = \left[\left(\frac{CRU_{corr.} - M_{UM}}{ET_{UM}}\right) x\, ET_{COLL}\right] + M_{COLL}$$

Où $CRU_{transf.}$ représente la CRU transformée

$CRU_{corr.}$, la CRU corrigée

M_{UM}, la moyenne des cotes de rendement à l'Université de Montréal

ET_{UM}, l'écart type des cotes de rendement à l'Université de Montréal

ET_{COLL}, l'écart type des cotes moyennes de rendement des collégiens

M_{COLL}, la moyenne des cotes moyennes de rendement des collégiens.

Évaluation globale du dossier

L'importance du dossier universitaire par rapport à celle du dossier collégial s'obtient en multipliant par 2 % le nombre de crédits de cours qui ont été suivis à l'université. Par exemple, si le candidat a terminé une année d'études universitaires de 30 crédits, l'importance relative de son dossier universitaire est de 60 % (et les résultats obtenus au collège comptent

pour 40 %) dans l'évaluation globale de son rendement scolaire. Lorsqu'un candidat a suivi 50 crédits universitaires et plus, les résultats obtenus au collège n'entrent plus dans l'évaluation de son rendement scolaire global. Il importe de noter que tous les crédits attachés aux cours auxquels le candidat s'est inscrit servent à déterminer l'importance du dossier universitaire. Ainsi, les crédits rattachés aux cours échoués et aux cours hors programme entrent dans le calcul du nombre total de crédits accumulés par le candidat aux fins de son admission à un programme. C'est pourquoi les candidats ont l'obligation de transmettre avec leur demande d'admission tous les résultats d'études post-secondaires obtenus, peu importe que ces cours aient été suivis dans le cadre d'un programme ou non ou qu'un programme ait été terminé ou non.

Le résultat de l'évaluation du dossier scolaire des candidats universitaires s'exprime donc sous la forme d'une cote de rendement à l'admission (CRA). Cette CRA permet d'établir la liste d'excellence qui sert à choisir les meilleurs candidats. Il faut noter qu'une bonification sera appliquée à la CRA des candidats inscrits à l'Université de Montréal (ou à l'École Polytechnique ou à HEC Montréal) et ayant suivi au moins 12 crédits à l'Université de Montréal (ou à l'École Polytechnique ou à HEC Montréal) au moment du dépôt de la demande d'admission.

C. Cote de rendement – formation hors Québec

Introduction

Le candidat qui a réussi les études préalables à l'admission au programme de son choix et qui, le cas échéant, satisfait aux autres exigences d'admission, y est admis. Il y a cependant deux exceptions à ce principe général.

Seuil d'admission
Pour être admis dans certains programmes, le candidat doit avoir réussi ses études antérieures avec une cote de rendement minimale.

Contingentement
Des contraintes diverses liées au personnel, aux espaces ou à l'équipement disponibles, le nombre important de candidats ou des directives gouvernementales peuvent obliger l'Université à limiter l'admission dans une soixantaine programmes.

Dans ces cas, l'Université procède à une sélection sur dossier.

La cote de rendement

La cote de rendement, collégial ou universitaire, est un outil utilisé par l'Université pour permettre la comparaison des résultats scolaires des candidats attestant d'une **formation acquise au Québec**.

Lorsque requis, l'Université calcule également une cote de rendement pour les candidats attestant d'une **formation acquise hors Québec**.

Formation hors Québec

Conversion des résultats

Les résultats dont il est tenu compte pour calculer la cote sont

- soit les résultats aux examens de fins d'études préuniversitaires (par exemple pour les titulaires du Baccalauréat français)
- soit les résultats des deux dernières années d'études préuniversitaires générales ou techniques
- soit la moyenne des résultats aux études universitaires
- soit une combinaison des résultats aux études préuniversitaires et universitaires.

La conversion des notes selon un simple calcul mathématique (12/20 = 60%) ne peut rendre justice à tous les candidats.

En conséquence, aux fins de la conversion, l'Université utilise les informations qu'elle a colligées sur les pratiques de notation des différents systèmes d'éducation (référentiel) et sur les informations rendues disponibles par différents organismes oeuvrant en éducation internationale.

Les résultats exprimés selon divers systèmes de notation sont donc évalués en tenant compte de leur référentiel et convertis dans une échelle de notation compatible avec celles des collèges et des universités du Québec. Le cas échéant, les notes converties pourront être exprimées en cote de rendement.

Les candidats peuvent être assurés que l'Université utilise tous les outils disponibles pour traiter avec équité tous les candidats quel que soit le système d'éducation dans lequel ils ont reçu leur formation.

Section 3 Système d'évaluation des dossiers

A. Cote de rendement au collégial (CRC)[1]

Introduction

Dans le cadre du processus d'admission, les établissements universitaires ont adopté des politiques à l'effet d'admettre à un programme tout candidat qui remplit les conditions générales et particulières d'admissibilité. Toutefois, lorsqu'il s'impose de faire une sélection parmi les candidatures reçues, principalement en raison du contingentement, il appartient à chaque établissement universitaire de déterminer si les résultats scolaires doivent ou non servir de critère de sélection et, dans l'affirmative, de fixer l'importance de ces résultats. Ainsi, dans certains programmes, les résultats du collégial pourront constituer le seul critère de sélection ; ailleurs, on pourra attribuer à ceux-ci une importance relative par rapport à l'ensemble des critères retenus. Dans tous les cas, les universités reconnaissent que les méthodes utilisées à des fins de comparaison et de classement doivent être les plus objectives et les plus équitables possibles.

L'utilisation des résultats scolaires à des fins de classement et de sélection suppose l'existence d'un système commun d'évaluation ou, à défaut, la reconnaissance implicite de l'équivalence des clientèles, des apprentissages et des modes d'évaluation. Le règlement sur le régime des études du collégial reconnaît l'autonomie des collèges en matière d'évaluation des études. Par conséquent, les universités ont été amenées à se doter d'une méthode de classement des étudiants aux fins de la sélection en empruntant à la statistique la technique de calcul qui permet de corriger les différences observées dans les systèmes de notation utilisés dans les collèges et en apportant à celle-ci un ajustement qui tient compte de la force relative de chaque groupe d'étudiants. Cette méthode, adoptée en 1995 par les universités québécoises, est la cote de rendement au collégial (CRC).

Principes de classement

Plusieurs principes peuvent être utilisés pour fin de classement : la moyenne générale de l'étudiant, la cote Z, la CRC., la CRC moyenne, la CRC moyenne globale et la CRC moyenne par programme.

La moyenne générale

La moyenne générale est le résultat de l'addition de toutes les notes qui paraissent au bulletin d'études collégiales divisé par le nombre de ces notes. Selon ce principe, les étudiants de certains collèges peuvent présenter systématiquement des moyennes générales plus élevées que celles des étudiants venant d'autres collèges, sans qu'il soit possible de conclure à la supériorité des uns par rapport aux autres, les différences observées entre les notes pouvant être davantage attribuables aux différences dans les systèmes de notation.

En effet, il n'est pas rare d'observer que, dans certaines classes, les étudiants obtiennent tous des notes supérieures à 75 % alors que dans d'autres classes, il n'y a pas de notes supérieures à 80 %. Dans chacune de ces classes, l'étudiant qui obtient la meilleure note est évidemment le premier de son groupe. En comparant le rendement des étudiants à partir de leur classement relatif dans leur groupe, c'est-à-dire par leur rang, on ne peut établir de différence entre deux étudiants qui se classent premiers dans leur groupe respectif.

La cote Z

La cote Z est une unité de mesure statistique qui permet d'exprimer la position d'un étudiant dans une distribution de notes par rapport à deux éléments fondamentaux de cette distribution, à savoir la moyenne des notes et l'écart type ou, en d'autres mots, l'étalement des notes.

Parce que cette unité de mesure tient compte de la moyenne et de l'étalement des notes d'une classe, son utilisation permet de ramener à une échelle commune des notes de classes ou de groupes d'étudiants différents et, du même coup, de faciliter la comparaison. En exprimant le dossier scolaire en cote Z, il devient possible de classer les étudiants en fonction de leur rendement.

La cote Z présente donc deux avantages fondamentaux : d'une part, elle respecte intégralement le classement des étudiants tel que celui-ci est établi par les notes attribuées conformément à la politique définie à cet effet dans chaque collège; d'autre part, elle permet de comparer directement des notes provenant de groupes d'étudiants à la fois différents et équivalents.

Quoique l'utilisation de la cote Z à des fins de classement et de sélection présente des avantages certains, elle ne permet pas de résoudre toutes les difficultés que pose l'évaluation des étudiants aux fins de l'admission. En effet, lorsque les groupes d'étudiants présentent des caractéristiques différentes, les comparaisons effectuées à l'aide de la cote Z deviennent moins valides et moins équitables. La

[1] Extrait de «La cote de rendement au collégial : ce qu'elle est, ce qu'elle fait», document approuvé par la Comité de gestion des bulletins d'études collégiales de la Conférence des recteurs et des principaux des universités du Québec (CREPUQ).

sélection qu'exercent les collèges dans leur processus d'admission à leurs différents programmes, les différentes formes de regroupement des étudiants (groupes homogènes et hétérogènes), la nature des programmes de formation offerts (DEC en Sciences, lettres et arts, versions enrichies de certains DEC, Baccalauréat international, etc.) constituent autant de facteurs pouvant affecter le classement des étudiants venant de collèges différents et influer sur les chances d'admission de certains d'entre eux.

La cote de rendement au collégial

La CRC combine pour chaque cours suivi par un étudiant deux informations : un indicateur de la position de cet étudiant en fonction de la note obtenue dans son groupe (la cote Z) et un indicateur de la force relative de ce groupe. Ainsi, en plus de retenir tous les avantages de la cote Z, la CRC ajoute à celle-ci une correction en permettant de tenir compte des différences initiales entre les groupes.

Cette méthode de correction pouvant s'appliquer à tous les cours du collégial, permet un ajustement adéquat à la situation de chacun des étudiants. Autrement dit, qu'un étudiant change de collège, de programme d'études ou de groupe, la cote Z obtenue à chaque cours est de ce fait corrigée par l'indicateur du groupe dans lequel l'étudiant a été évalué. Il s'agit donc d'une méthode de correction à portée générale.

La CRC moyenne

La CRC moyenne est la moyenne pondérée des cotes de rendement au collégial calculée à partir des cours pour lesquels on a une cote de rendement valide, à l'exclusion des cours d'éducation physique suivis avant l'automne 2007 et des cours d'appoint.

La CRC moyenne globale

La CRC moyenne globale fait état du cheminement scolaire complet de l'étudiant. Elle est calculée à partir de l'ensemble des cours suivis dans le cadre d'un DEC ou de tout autre programme collégial.

Pour l'admission aux trimestres antérieurs à l'automne 2009, l'Université retient dans tous les cas la CRC moyenne globale pour évaluer la qualité du dossier d'un candidat ainsi que pour le comparer et le classer parmi un ensemble de dossiers.

La CRC moyenne par programme de DEC

La CRC moyenne par programme fait état du cheminement scolaire d'un étudiant dans un programme de DEC. Elle est calculée à partir des cours d'un programme.

À compter de l'admission au trimestre d'automne 2009, l'Université retient prioritairement la CRC moyenne par programme pour évaluer la qualité du dossier d'un candidat ainsi que pour le comparer et le classer parmi un ensemble de dossiers.

Cependant, aux fins de l'admission, sont également pris en compte des cours suivis dans le cadre d'un autre programme collégial, notamment les cours de formation générale commune et les cours préalables nécessaires à l'admission au programme universitaire choisi.

La formule de la CRC

L'analyse du dossier au moyen de la CRC exige, pour chaque cours, le calcul d'une cote Z qui permet d'exprimer la position relative d'un étudiant dans son groupe et le calcul d'un facteur de correction, de la force relative du groupe par rapport à celle des autres groupes. Ces calculs sont effectués pour chacune des notes inscrites au bulletin, à l'exception des notes des cours d'éducation physique suivis avant la session d'automne 2007 et des cours d'appoint.

La formule de calcul de la CRC est la suivante :

$$CRC = (Z + IFG + C) \times D$$

Où *Z* représente la cote Z
IFG, l'indicateur de la force du groupe
C et *D*, des constantes de valeur 5

1. Premier élément de la formule : la cote Z

La cote Z est une unité de mesure statistique qui permet d'exprimer la position d'un individu dans une distribution donnée par rapport à deux paramètres : la moyenne et l'écart type de cette distribution. L'utilisation de la cote Z permet de ramener à une échelle commune des notes issues de distributions différentes au plan de la moyenne et de l'écart type. Elle facilite, par conséquent, la comparaison de notes appartenant à des distributions différentes. C'est précisément de là qu'elle tire son utilité et c'est pourquoi elle a été retenue : exprimées en cote Z, les notes obtenues à des cours différents deviennent techniquement comparables.

1.1 Méthode de calcul de la cote Z

La cote Z correspondant à une note donnée s'obtient par l'application de la formule suivante :

$$Cote\ Z = \frac{X - \overline{X}}{\sigma}$$

Où X représente la note de l'étudiant
$\overline{X}$, la moyenne des notes
σ, l'écart type (ou l'indice de dispersion des notes)

Le calcul de la cote Z se base sur les deux paramètres principaux d'une distribution de notes : la moyenne arithmétique et l'écart type.

Pour calculer la moyenne et l'écart type des notes, il faut d'abord rassembler toutes les notes des étudiants d'un même collège qui ont suivi le même cours, la même année, à la même session, dans le même groupe. Les notes inférieures à 50 % sont éliminées du calcul des étalons, c'est-à-dire de la moyenne et de l'écart type.

1.2 La moyenne arithmétique

La moyenne arithmétique d'une distribution de notes ($\overline{X}$) représente l'axe de gravité de cette distribution et exprime la tendance centrale de l'ensemble des notes. Elle se calcule en faisant la somme des notes constituant la distribution et en divisant cette somme par le nombre de notes :

$$\overline{X} = \frac{\sum X_i}{N}$$

Où $\sum X_i$ représente la somme des notes

N, le nombre de notes

1.3 L'écart type

L'écart type d'une distribution de notes (σ) est une valeur qui traduit l'importance de la dispersion des notes autour de la moyenne. Plus l'écart type est élevé, plus les notes s'éloignent les unes des autres; inversement, plus il est petit, plus les notes se concentrent autour de la moyenne. En termes mathématiques, l'écart type représente la racine carrée de la moyenne des carrés des écarts des notes par rapport à la moyenne :

$$\sigma = \sqrt{\frac{\sum \left(X_i - \overline{X}\right)^2}{N}}$$

Où $X_i - \overline{X}$ représente l'écart entre une note et la moyenne des notes

Connaissant la valeur de la moyenne et de l'écart type, il devient possible de calculer la cote Z correspondant à une note donnée X issue de la même distribution.

La cote Z traduit l'éloignement de la note en question par rapport à la moyenne de la distribution, en unités d'écart type. Ainsi, si Z = 0, cela signifie que la note est égale à la moyenne. Si Z = +1, cela signifie que la note se situe à un écart type au-dessus de la moyenne, etc.

Les cotes Z ont toujours la même moyenne (0,0) et le même écart type (1,0). Elles ont toujours la même signification, quels que soient la moyenne et l'écart type des distributions qui ont servi à les calculer. En conséquence, en traduisant en cote Z des notes scolaires provenant de distributions différentes, on les ramène à une échelle commune, de moyenne 0 et d'écart type 1, ce qui les rend comparables.

La transformation des notes scolaires en cote Z afin de les rendre comparables d'un cours à l'autre et d'un collège à l'autre part donc du principe que toutes les distributions de notes devraient être identiques. Il s'agit là d'un postulat qu'il nous est impossible de vérifier mais que nous devons admettre, à défaut d'en prouver la validité, si nous voulons pouvoir évaluer sur une base commune relativement objective les dossiers scolaires des candidats.

Contrôles – cote Z

- Les notes inférieures à 50 % sont exclues du calcul de la moyenne et de l'écart type de la distribution des notes.
- Si un groupe à l'évaluation comprend moins de six notes ou encore si tous les étudiants d'un groupe à l'évaluation reçoivent la même note, les notes des étudiants de ces groupes ne sont pas transformées en cote Z.
- Pour toute note inférieure à 31 %, une cote Z est calculée comme s'il s'agissait d'une note de 30 %.
- Par convention, il a été établi qu'une cote Z ne pourrait jamais être supérieure à +3,0 ni inférieure à -3,0.
- Si, pour une note de 100 %, l'application de la formule ne permet pas d'obtenir une cote Z égale ou supérieure à 2, un écart type corrigé est calculé au moyen de la formule suivante :

$$\sigma_{corrigé} = \frac{100 - \overline{X}}{2}$$

  Ainsi, l'écart type corrigé est toujours égal à la moitié de l'écart entre une note de 100 % et la moyenne arithmétique des notes égales ou supérieures à 50 %. C'est la valeur de cet écart type qui sert au calcul de la cote Z de chacun des étudiants ayant une note comprise entre 100 et la moyenne arithmétique de la distribution de notes. Grâce à cette correction, un étudiant ayant une note de 100 % est assuré d'obtenir au minimum une cote Z de +2.

- Certains cours ne font l'objet d'aucune analyse en termes de cotes Z : c'est notamment le cas des cours d'éducation physique suivis avant la session d'automne 2007 et des cours d'appoint.

2. Deuxième élément de la formule : l'indicateur de la force de groupe (IFG)

En plus de calculer la cote Z correspondant à chacune des notes obtenues par les étudiants appartenant au même groupe à l'évaluation, il faut calculer, pour chaque groupe à l'évaluation, un facteur de correction. Ce facteur de correction nécessite d'abord le calcul, pour chaque étudiant du groupe à l'évaluation, de la

moyenne pondérée des notes finales des matières obligatoires[2] de la formation générale de secondaire IV et V. Lorsque ces moyennes individuelles sont connues, on calcule alors la moyenne de celles-ci pour le groupe à l'évaluation considéré à l'aide de la formule ci-dessous :

$$Ms_g = \frac{Ms_{i=1} + Ms_{i=2} + Ms_{i=3} + \ldots + Ms_{i=n}}{Nombre\,d'étudiants}$$

L'application de la formule qui suit permet ensuite de connaître le facteur de correction à apporter à la cote Z obtenue par chacun des étudiants qui composent le groupe à l'évaluation :

L'indicateur de la force du groupe à l'évaluation (IFG) est égal à :

$$\frac{Ms_g - 75}{14}$$

Où Ms_g représente la moyenne des moyennes des notes pondérées du secondaire.

Contrôles - IFG

- Pour que la moyenne pondérée des résultats au secondaire d'un étudiant (Ms_i) entre dans le calcul de la moyenne du groupe à l'évaluation (Ms_g), deux conditions doivent être satisfaites : l'étudiant doit avoir obtenu le Diplôme d'Études Secondaires et il doit avoir obtenu une note de 50 % au cours à analyser. Autrement dit, lorsqu'une note est exclue du calcul des étalons, la moyenne au secondaire de cet étudiant est également exclue du calcul de l'indicateur de la force du groupe. En outre, lorsque la moyenne pondérée des résultats obtenus en secondaire IV et V par un étudiant comporte moins de 130 unités, cette moyenne est exclue du calcul de l'indicateur de la force du groupe.
- Si un groupe à l'évaluation comprend moins de six moyennes pondérées au secondaire (Ms_i) ou encore si tous les étudiants d'un groupe à l'évaluation ont la même moyenne pondérée au secondaire ($\sigma = 0$), l'IFG prend la valeur 0 et aucune correction n'est apportée à la cote Z de ces étudiants.

3. Troisième élément de la formule : les constantes C et D

L'ajout d'une constante C (C = 5) permet d'éliminer les valeurs négatives. L'opération qui consiste à multiplier par la constante D (D = 5) la somme des valeurs précédentes permet de situer les résultats sur une nouvelle échelle ayant une amplitude fixe. Ainsi, la cote de rendement minimale est 0, et la cote maximale, 50. La plupart des cotes de rendement se situent entre 15 et 35.

Contrôles lors de la conversion des notes en cotes de rendement au collégial

- Il n'y a aucun calcul de CRC pour les cours d'éducation physique suivis avant la session d'automne 2007 et les cours d'appoint.
- Lorsqu'un cours donné n'est pas analysable par la technique de la cote Z, il n'y a aucun calcul de CRC pour ce cours.
- Si, pour une note de 100, l'application de la formule de la CRC ne permet pas d'obtenir une CRC égale ou supérieure à 35, un écart type corrigé est calculé au moyen de la formule suivante :

$$\sigma_{corrigé} = \frac{100 - \overline{X}}{2 - IFG}$$

  Ainsi, l'écart type corrigé est toujours égal à la moitié de l'écart entre une note de 100 et la moyenne arithmétique des notes égales ou supérieures à 50. C'est la valeur de cet écart type qui sert d'abord au calcul de la cote Z, puis de la cote de rendement de chacun des étudiants ayant une note comprise entre 100 et la moyenne arithmétique de la distribution de notes. Grâce à cette correction, un étudiant ayant une note de 100 est assuré d'obtenir une CRC d'au moins 35.

- Enfin, c'est la cote de rendement moyenne pondérée qui sert de base à l'évaluation des dossiers des candidats. Cette valeur est calculée en additionnant la CRC, attribuée à chaque cours, pondérée par la valeur en unités de chacun des cours et divisée par le total des unités qui constituent l'ensemble du dossier collégial du candidat. Il faut cependant noter que le poids des échecs est pondéré dans le calcul de la CRC : au premier trimestre d'inscription au collégial, les cours échoués ne comptent que pour le quart des unités qui leur sont attribuées, soit une pondération de 0,25; pour les trimestres subséquents, cette pondération est de 0,50.

La CRC moyenne par programme

À compter de l'admission au trimestre d'automne 2009, pour procéder à l'évaluation des dossiers des candidats, l'Université utilise prioritairement la CRC moyenne par programme.

Il va de soi que lorsque l'étudiant n'a suivi qu'un programme collégial et seulement les cours du programme donnant droit à ce DEC, la CRC moyenne par programme est la moyenne pondérée des CRC des cours du programme et est égale à la CRC globale.

[2] Pour l'admission aux trimestres antérieurs à l'automne 2009, la moyenne portait sur l'ensemble des notes finales obtenues en secondaire IV et V.

Par contre, lorsque le dossier collégial de l'étudiant comporte deux ou plusieurs programmes de DEC,

- la CRC moyenne par programme tient toujours compte des cours de formation générale commune
- les résultats de cours préalables à l'admission sont ajoutés au calcul de la CRC moyenne par programme s'ils n'y contribuent pas déjà. En conséquence de l'inclusion de ces résultats, il est possible que la CRC moyenne d'un candidat considérée par l'Université varie en fonction du programme universitaire auquel il soumet une demande d'admission
- la CRC moyenne du dernier programme à l'inscription doit porter sur au moins 16 cours pour être considérée.

En outre, la CRC moyenne par programme considérée à l'admission est selon le cas,

- celle du dernier programme à l'inscription si aucun programme antérieur n'a été complété
- la CRC moyenne par programme la plus élevée entre celle du dernier programme à l'inscription et celles de programmes complétés.

Par ailleurs, si la CRC moyenne du dernier programme ne porte pas sur un minimum de 16 cours, la CRC moyenne considérée est selon le cas,

- la CRC moyenne globale lorsqu'aucun programme antérieur n'a été complété
- la CRC moyenne par programme la plus élevée de programmes complétés.

Ajustements particuliers pour certains candidats

Les titulaires du DEC Sciences, lettres et arts

La cote R des titulaires du DEC en Sciences, lettres et arts est majorée de 0.5.

Les titulaires du Baccalauréat international

La cote R tient compte de la note du Baccalauréat international (note sur 45) selon la formule suivante :

$$Cote\ CRC\ BI = \frac{CRC + (note\ BI - 2)}{2}$$

Où *CRC* représente la cote de rendement collégial
BI, selon le cas et le moment de l'année, la note prédite ou la note finale à l'ensemble des examens internationaux incluant la théorie de la connaissance et le mémoire.

Les candidats au programme de médecine

Afin de faciliter l'accès à la formation en médecine de candidats des régions éloignées, une bonification de 0,5 point à la CRC moyenne est accordée aux candidats qui ont complété leurs études de secondaire V dans une école située dans une des régions éloignées identifiées par le ministère de la Santé et des Services sociaux. La liste des régions est disponible à l'adresse www.msss.gouv.qc.ca.

B. Cote de rendement universitaire (CRU)

La méthode est sujette à modification. Le cas échéant, la méthode révisée sera présentée sur le site de l'Université.

Calcul du score Z universitaire

Études faites à l'Université de Montréal

Pour chaque cours suivi à l'Université de Montréal, une cote Z est calculée selon la formule suivante :

$$Cote\ Z = \frac{\left(X - \overline{X}\right)}{\sigma}$$

Où X représente la note de l'étudiant;

$\overline{X}$, la moyenne des notes du groupe auquel l'étudiant appartient;

σ , l'écart type des notes du groupe.

Le score Z est la moyenne pondérée des cotes Z, calculé à l'aide de la formule suivante :

$$Score\ Z = \frac{\sum (Cote\ Z_1\ x\ N_1) + (Cote\ Z_2\ x\ N_2) + \ldots + (Cote\ Z_n\ x\ N_n)}{N_t}$$

Où N représente le nombre de crédits alloué à un cours

N_t, le nombre total des crédits.

Tous les cours entrent dans le calcul de cette moyenne qu'il s'agisse d'un cours hors programme, d'un cours suivi comme étudiant libre ou comme étudiant visiteur, que ce cours contribue ou non à la moyenne.

Études faites au Québec ailleurs qu'à l'Université de Montréal

La première opération consiste à calculer la moyenne cumulative de chaque candidat en pondérant chaque note par le nombre de crédits attachés au cours correspondant et en tenant compte des particularités du système de notation de chaque université. Les notes obtenues à chacun des cours entrent dans le calcul de la moyenne, peu importe qu'il s'agisse d'un cours hors programme ou non, qui contribue ou non à la moyenne, etc.

Il faut ensuite transformer la moyenne cumulative obtenue en un nouveau système d'unités communes à tous les établissements, le score Z, par l'application de la formule usuelle :

$$Score\ Z = \frac{\overline{X}_C - \overline{X}_E}{\sigma_E}$$

Où $\overline{X}_C$ représente la moyenne cumulative du candidat

$\overline{X}_E$, la moyenne des moyennes cumulatives de l'établissement

σ_E , l'écart type des moyennes cumulatives de l'établissement.

Dans le but de rendre ces scores Z compatibles à ceux obtenus à l'Université de Montréal, il est nécessaire d'ajuster leur distribution en fonction de la distribution des scores Z obtenus à l'Université de Montréal en appliquant la formule suivante :

$$Score\ Z\ universitaire = \left(Z\ x\ \sigma_{um}\right) + \overline{X}_{um}$$

Où Z représente la score Z calculé à la rubrique précédente

σ_{um} , l'écart type de la distribution des scores Z de l'Université de Montréal

$\overline{X}_{um}$, la moyenne de la distribution des scores Z de l'Université de Montréal.

Transformation du score Z universitaire en CRU

Pour pouvoir combiner des résultats des niveaux collégial et universitaire, il importe que les deux types de résultats soient exprimés sur la même échelle de mesure, soit celle des résultats collégiaux exprimés en cotes de rendement; cette transformation s'obtient en appliquant la formule suivante :

CRU = (Score Z universitaire + 5) x 5

Correction de la CRU en fonction de la discipline universitaire

Le calcul du score Z universitaire postule l'équivalence des clientèles d'un programme à un autre. Or, certains programmes très sélectifs admettent des candidats significativement plus forts que la moyenne; il est donc nécessaire de corriger les scores Z universitaires pour tenir compte du fait qu'il est plus difficile de se démarquer des autres étudiants admis dans ces programmes. La correction à apporter est fonction du rendement antérieur des étudiants autorisés à s'inscrire ces dernières années dans le programme concerné :

CRU corrigée = CRU + Correction

Si le candidat a fréquenté plusieurs universités, les cotes de rendement universitaires corrigées obtenues pour chacune d'elles sont combinées en les pondérant par le nombre de crédits suivis dans chaque université.

Ajustement de la distribution des CRU corrigés

Dans le but de rendre comparables les CRU aux cotes moyennes de rendement au collégial (CRC) pour pouvoir éventuellement les combiner dans l'évaluation globale du dossier des candidats universitaires, il est nécessaire d'ajuster la distribution des CRU à la distribution des CRC en appliquant la formule suivante :

$$CRU_{transf.} = \left[\left(\frac{CRU_{corr.} - M_{UM}}{ET_{UM}} \right) x\, ET_{COLL} \right] + M_{COLL}$$

Où $CRU_{transf.}$ représente la CRU transformée

$CRU_{corr.}$, la CRU corrigée

M_{UM}, la moyenne des cotes de rendement à l'Université de Montréal

ET_{UM}, l'écart type des cotes de rendement à l'Université de Montréal

ET_{COLL}, l'écart type des cotes moyennes de rendement des collégiens

M_{COLL}, la moyenne des cotes moyennes de rendement des collégiens.

Évaluation globale du dossier

L'importance du dossier universitaire par rapport à celle du dossier collégial s'obtient en multipliant par 2 % le nombre de crédits de cours qui ont été suivis à l'université. Par exemple, si le candidat a terminé une année d'études universitaires de 30 crédits, l'importance relative de son dossier universitaire est de 60 % (et les résultats obtenus au collège comptent pour 40 %) dans l'évaluation globale de son rendement scolaire. Lorsqu'un candidat a suivi 50 crédits universitaires et plus, les résultats obtenus au collège n'entrent plus dans l'évaluation de son rendement scolaire global. Il importe de noter que tous les crédits attachés aux cours auxquels le candidat s'est inscrit servent à déterminer l'importance du dossier universitaire. Ainsi, les crédits rattachés aux cours échoués et aux cours hors programme entrent dans le calcul du nombre total de crédits accumulés par le candidat aux fins de son admission à un programme. C'est pourquoi les candidats ont l'obligation de transmettre avec leur demande d'admission tous les résultats d'études post-secondaires obtenus, peu importe que ces cours aient été suivis dans le cadre d'un programme ou non ou qu'un programme ait été terminé ou non.

Le résultat de l'évaluation du dossier scolaire des candidats universitaires s'exprime donc sous la forme d'une cote de rendement à l'admission (CRA). Cette CRA permet d'établir la liste d'excellence qui sert à choisir les meilleurs candidats. Il faut noter qu'une bonification sera appliquée à la CRA des candidats inscrits à l'Université de Montréal (ou à l'École Polytechnique ou à HEC Montréal) et ayant suivi au moins 12 crédits à l'Université de Montréal (ou à l'École Polytechnique ou à HEC Montréal) au moment du dépôt de la demande d'admission.

C. Cote de rendement – formation hors Québec

Introduction

Le candidat qui a réussi les études préalables à l'admission au programme de son choix et qui, le cas échéant, satisfait aux autres exigences d'admission, y est admis. Il y a cependant deux exceptions à ce principe général.

Seuil d'admission
Pour être admis dans certains programmes, le candidat doit avoir réussi ses études antérieures avec une cote de rendement minimale.

Contingentement
Des contraintes diverses liées au personnel, aux espaces ou à l'équipement disponibles, le nombre important de candidats ou des directives gouvernementales peuvent obliger l'Université à limiter l'admission dans une soixantaine programmes.

Dans ces cas, l'Université procède à une sélection sur dossier.

La cote de rendement

La cote de rendement, collégial ou universitaire, est un outil utilisé par l'Université pour permettre la comparaison des résultats scolaires des candidats attestant d'une **formation acquise au Québec**.

Lorsque requis, l'Université calcule également une cote de rendement pour les candidats attestant d'une **formation acquise hors Québec**.

Formation hors Québec

Conversion des résultats

Les résultats dont il est tenu compte pour calculer la cote sont

- soit les résultats aux examens de fins d'études préuniversitaires (par exemple pour les titulaires du Baccalauréat français)
- soit les résultats des deux dernières années d'études préuniversitaires générales ou techniques
- soit la moyenne des résultats aux études universitaires
- soit une combinaison des résultats aux études préuniversitaires et universitaires.

La conversion des notes selon un simple calcul mathématique (12/20 = 60%) ne peut rendre justice à tous les candidats.

En conséquence, aux fins de la conversion, l'Université utilise les informations qu'elle a colligées sur les pratiques de notation des différents systèmes d'éducation (référentiel) et sur les informations rendues disponibles par différents organismes oeuvrant en éducation internationale.

Les résultats exprimés selon divers systèmes de notation sont donc évalués en tenant compte de leur référentiel et convertis dans une échelle de notation compatible avec celles des collèges et des universités du Québec. Le cas échéant, les notes converties pourront être exprimées en cote de rendement.

Les candidats peuvent être assurés que l'Université utilise tous les outils disponibles pour traiter avec équité tous les candidats quel que soit le système d'éducation dans lequel ils ont reçu leur formation.

Quelques définitions utiles

1er cycle
Le 1er cycle est la première étape de l'enseignement universitaire, lequel en comporte trois. Il prépare aux études supérieures ou au marché du travail.

Baccalauréat et doctorat de 1er cycle
Les programmes donnant droit à un grade de premier cycle (*baccalauréat* ou *doctorat de premier cycle*) sont : le programme spécialisé, le programme spécialisé bidisciplinaire, le programme spécialisé multidisciplinaire et le programme individualisé.

– *le programme spécialisé* comporte des cours totalisant 90 crédits ou plus. La majorité de ces crédits sont ceux de cours spécifiés en fonction d'une seule discipline ou d'un seul champ d'études, qu'ils soient obligatoires ou à option ; un cinquième de ces crédits au plus est constitué de cours au choix ;

– *le baccalauréat spécialisé bidisciplinaire* comporte des cours totalisant 90 crédits ou plus dont le contenu relève à parts égales de deux disciplines ou de deux champs d'études apparentés. Chacune des parties est habituellement constituée d'au moins 42 crédits spécifiés en fonction d'une seule discipline ou d'un seul champ d'études, qu'ils soient obligatoires ou à option ;

– *le baccalauréat spécialisé multidisciplinaire* comporte des cours totalisant 90 crédits ou plus dont le contenu relève de plusieurs disciplines ou de plusieurs champs d'études apparentés.

Majeure
La majeure comporte des cours totalisant 60 crédits. Ce programme donne droit à un diplôme. Associé à une mineure ou à un certificat, il peut donner droit à un baccalauréat.

Mineure et certificat
La mineure et le certificat comportent des cours totalisant 30 crédits. Ces programmes donnent droit à un certificat. Associé à une majeure, à deux autres mineures ou à deux certificats, le certificat ou la mineure peut donner droit à un baccalauréat.

Module
Le module comporte des cours totalisant de 9 à 15 crédits. Il peut faire l'objet d'une attestation délivrée par le registraire.

Étudiant
L'étudiant est une personne inscrite ou autorisée à s'inscrire à au moins un cours offert par une faculté de l'Université.

Étudiant régulier
L'étudiant régulier est l'étudiant admis à un programme et inscrit, ou pouvant s'inscrire, à un ou à des cours de ce programme. L'étudiant régulier peut avoir accès à des cours hors programme.

Étudiant libre
L'étudiant libre est l'étudiant inscrit à un ou à quelques cours ; il ne postule ni certificat, ni diplôme, ni grade, mais il doit se soumettre à l'évaluation des apprentissages.

Discipline
La discipline est une branche de la connaissance (exemples : biochimie, philosophie, physique).

Champ d'études
Le champ d'études est un ensemble cohérent de connaissances fondées sur diverses disciplines et appliqué à une réalité spécifique (exemples : études médiévales, médecine, relations industrielles).

Programme
Le programme est un ensemble défini, structuré et cohérent de cours, de stages et d'autres activités de formation portant sur une ou plusieurs disciplines, sur un ou plusieurs champs d'études.

Orientation
L'orientation est un regroupement thématique de cours à l'intérieur d'un programme. L'inscription dans une orientation exclut la possibilité de choisir des cours dans une autre.

Segment
Composante structurelle d'un programme, le segment est un regroupement de blocs de cours. Il peut comporter les blocs d'un tronc commun d'un programme avec orientations ou les blocs de chacune des orientations ou les blocs de cours et de stages d'une année d'études dans un programme à promotion par année ou encore les blocs de cours propres à chacune des composantes d'un programme multidisciplinaire.

Bloc de cours
Le bloc de cours, composante structurelle d'un segment d'un programme, est un regroupement de cours en fonction de leur caractère obligatoire ou à option ; il correspond à une thématique ou à un cheminement dans un programme. L'étudiant s'inscrit à des cours totalisant un nombre déterminé de crédits de chacun des blocs.

Cheminement honor
Le cheminement honor, inscrit dans certains programmes, est un ensemble de cours permettant d'inciter à l'excellence académique, de reconnaître cette excellence

et d'offrir un cheminement facilitant l'accès aux études avancées. Il totalise au moins 12 crédits d'un programme de grade.

Cours

Le cours est un ensemble d'activités de formation théorique ou pratique pouvant constituer un élément d'un ou de plusieurs programmes ; il est identifié par un sigle propre à une discipline ou à un champ d'études et par un numéro spécifique ; à chaque cours est attribué un nombre défini de crédits. En fonction des objectifs visés, le cours peut prendre diverses formes, notamment leçon magistrale, séminaire, laboratoire, stage. En particulier, le stage est un cours qui se déroule dans un laboratoire de recherche ou dans un milieu professionnel sous la responsabilité académique de l'Université.

- Le *cours obligatoire* est imposé à tous les étudiants inscrits à un programme ou, le cas échéant, à une orientation d'un programme.
- Le *cours à option* est choisi par l'étudiant régulier parmi un certain nombre de cours faisant partie de blocs structurés ; l'Université se réserve le droit de modifier l'offre de cours à option d'une version de programme.
- Le *cours au choix* est choisi par l'étudiant régulier dans l'ensemble des cours offerts à l'Université.
- Le *cours hors programme* est choisi par l'étudiant régulier dans l'ensemble des cours offerts par l'Université. Il ne fait cependant pas partie du programme de l'étudiant, ce cours fait obligatoirement l'objet d'une évaluation dont le résultat ne contribue pas à la moyenne.

Crédit

Un crédit est une unité qui permet d'attribuer une valeur numérique à la charge normale de travail exigée d'un étudiant pour atteindre les objectifs d'un cours. Le crédit représente 45 heures consacrées par un étudiant à l'atteinte des objectifs d'un cours ; ce nombre inclut, s'il y a lieu, les heures de travail personnel jugées nécessaires par la Faculté.

Trimestre

L'année universitaire s'étend sur douze mois, elle comporte trois trimestres :

- le trimestre d'automne, généralement de septembre à décembre inclus ;
- le trimestre d'hiver, généralement de janvier à avril inclus ;
- le trimestre d'été, généralement de mai à août inclus.

Les sigles et les symboles

Les cours sont accompagnés de diverses informations, par exemple le cours *Démographie économique* pourrait être présenté de la façon suivante dans une structure de programme : + ECN 2510 3 H 1 j

+ indique que l'accès au cours est sujet à une condition particulière.

ECN, le sigle (trois lettres) identifie l'autorité pédagogique responsable du cours, ce qui correspond normalement à la discipline enseignée.

2510, le numéro (quatre chiffres parfois suivis d'une lettre) identifie le cours. Le 1er chiffre indique l'année d'études durant laquelle l'étudiant, en cheminement normal, doit habituellement suivre le cours.

3, le nombre de crédits attribué au cours.

A, H ou **E**, identifie le trimestre de début du cours : **A**utomne, **H**iver, **É**té. Quand il y a deux lettres, **AH** par exemple, il faut comprendre que le cours se donne deux fois durant l'année.

1 ou **2**, la durée du cours exprimée en trimestre. Ainsi **A2** indique qu'un cours commence à l'automne et se poursuit à l'hiver.

j, **s** ou **js**, d'une manière générale et préliminaire désigne le moment où le cours est donné.

j : entre 8 h 30 et 19 h, du lundi au vendredi, au moins une fois au cours des trois prochaines années.

s : après 16 h, ou encore le samedi ou le dimanche, au moins une fois au cours des trois prochaines années.

js : au moins une fois le « jour » et au moins une fois le « soir » au cours des trois prochaines années.

Section 5 Sigles de cours

ACT	Actuariat
AEG	Animation
AES	Études est-asiatiques
ALL	Études allemandes
AME	Aménagement
AND	Démographie et anthropologie
ANG	Études anglaises
ANS	Anglais langue seconde
ANT	Anthropologie
APA	Architecture de paysage
ARA	Arabe (Études arabes)
ARC	Architecture
ARP	Arts plastiques
ARV	Archivistique
ASA	Administration de la santé
BCM	Biochimie
BIN	Bio-informatique
BIO	Biologie (Sciences bio.)
CEP	Communication et politique
CHI	Chirurgie
CHM	Chimie
CHN	Chinois (Études chinoises)
CIN	Cinéma (Études cinématographiques)
COM	Communication (Sciences de la communication)
CON	Université Concordia
CRI	Criminologie
CSS	Collaboration en sc. de la santé
CTL	Études catalanes
DEI	Design d'intérieur
DEN	Médecine dentaire
DER	Dentisterie de restauration
DID	Didactique
DIN	Design industriel
DMO	Démographie
DMV	Médecine vétérinaire
DRT	Droit
DST	Didactiques, sciences et technologies
EAE	Études allemandes et européennes
EAM	Littérature (Études anciennes et modernes)
ECN	Sciences économiques
EDP	Éducation permanente
EDU	Éducation (stages)
EMU	Éducation, musique
ENF	Enseignement du français
ERN	Ergonomie
ERT	Ergothérapie
ESP	Études hispaniques
ETA	Éducation : études et administration
ETH	Relations ethniques
ETM	Études médiévales
FAS	Études interculturelles
FLS	Français langue seconde (enseignement)
FRA	Littératures de langue française
FRS	Français langue seconde
GBM	Génie biomédical
GCH	Génie chimique
GEO	Géographie
GER	Gérontologie
GIN	Génie industriel (Poly)
GIR	Invalidité et réadaptation
GLG	Géologie
GPH	Génie physique
GRC	Grec ancien
GRM	Grec moderne (Études néo-helléniques)
GSP	Gestion appliquée à la police et à la sécurité
HAR	Histoire de l'art
HEB	Hébreu (Études hébraïques)
HEC	HEC Montréal
HGL	Études classiques
HST	Histoire
IDI	Déficience intellectuelle
IFT	Informatique
INT	Études internationales
INU	Informatique numérique
ITL	Études italiennes
JES	Jeunes et société
JOU	Journalisme
JPN	Japon (Études japonaises)
KIN	Kinésiologie
LAA	Études latino-américaines
LAT	Latin (Études latines)
LCO	Littérature comparée
LNG	Linguistique et philologie
LNP	Linguistique et psychologie
MAT	Mathématiques
MCB	Microbiologie et immunologie
MCG	Université McGill
MCT	Musique, composition
MEV	Médecine vétérinaire
MIN	Musique, interprétation
MMD	Médecine (multidisciplinaire)
MMV	Médecine vétérinaire (multidisciplinaire)
MSN	Santé environnementale et santé au travail
MSO	Médecine sociale et préventive
MTE	Musique, écriture
MUE	Musique, ensembles et ateliers
MUI	Musique, instrument
MUL	Musicologie
MUS	Musique
NUT	Nutrition
OPH	Ophtalmologie
OPM	Optométrie
ORA	Orthophonie – audiologie
PAA	Anatomie et physiologie animales
PBC	Pathologie et biologie cellulaire
PBT	Publicité
PED	Pédagogie
PEF	Petite enfance et famille
PEP	Politique et philosophie
PHA	Pharmacie
PHE	Philanthropie
PHI	Philosophie
PHL	Pharmacologie
PHM	Pharmacie
PHT	Physiothérapie
PHY	Physique
POL	Science politique
PPA	Psychopédagogie et andragogie
PPL	Études plurisectorielles
PRO	Communication promotionnelle
PSE	Psychoéducation
PSL	Physiologie
PSO	Psychosociologie
PST	Psychiatrie
PSY	Psychologie
PTG	Études portugaises
PTM	Pathologie et microbiologie (médecine vétérinaire)
QCF	Études québécoises
REA	Réadaptation
RED	Rédaction
REI	Relations industrielles
REP	Relations publiques
RUS	Études russes
SAB	Santé buccale
SBM	Sciences biomédicales
SBP	Sciences biopharmaceutiques
SCV	Sciences de la vision
SIP	Sécurité intérieure et formation policière
SME	Santé mentale
SMN	Santé en milieu naturel (maintien à domicile)
SOI	Sciences infirmières
SOL	Sociologie
SPV	Santé publique vétérinaire
SRL	Sciences des religions
SST	Santé et sécurité du travail
STD	Statistique et démographie
STO	Stomatologie
STT	Statistique
SVS	Service social
THL	Théologie
TIA	Technologie et innocuité des aliments
TRA	Traduction
TXM	Toxicomanie
URB	Urbanisme
VIO	Violence, victimes et société
VNM	Études vietnamiennes

Programmes offerts

L'Université offre des programmes dans la grande majorité des domaines du savoir autant à ceux qui visent l'accès à des pratiques professionnelles qu'à ceux qui sont intéressés par une formation fondamentale très spécialisée ou multidisciplinaire. Les programmes sont ici regroupés par domaines d'études. Dans le reste de la section, ils sont regroupés par faculté.

Légende

Programmes		Facultés	
B	Baccalauréat	AME	Aménagement
C	Certificat	FAS	Arts et sciences
D	Doctorat de 1er cycle	DRT	Droit
Mc	Microprogramme	FEP	Éducation permanente
Md	Module	KIN	Kinésiologie
Mj	Majeure	MED	Médecine
Mn	Mineure	MDT	Médecine dentaire
P	Préparatoire	MVT	Médecine vétérinaire
Stages		MUS	Musique
		OPT	Optométrie
B, Mj, Mn, C, Md		PHM	Pharmacie
Prog. avec stage obligatoire		SCE	Sciences de l'éducation
b, mj, mn, c, md		SCI	Sciences infirmières
Prog. avec stage facultatif		TSR	Théologie et sc. des religions
Co	Bacc avec coop ou stage facult.		

Arts

Écriture de scénario et création littéraire	B			FAS
Études cinématographiques	**b**	Mj	Mn	FAS
Études cinématographiques et Littérature comparée	B			FAS
Histoire de l'art	**b**	Mj	Mn	FAS
Musique composition électroacoustique	B			MUS
Musique composition instrumentale	B			MUS
Musique composition mixte	B			MUS
Musique écriture	B			MUS
Musique général	B			MUS
Musique interprétation chant baroque et classique	B			MUS
Musique interprétation instruments baroques et classiques	B			MUS
Musique interprétation jazz	B			MUS
Musique musicologie	B			MUS
Musique, art et société			Mn	MUS
Musiques numériques		Mj	Mn	MUS

Droit

Droit	**b**				DRT
Droit			C	Mc	FEP

Lettres

Études allemandes	B	Mj	Mn		FAS
Études anglaises	B	Mj	Mn		FAS
Études anglaises et Littérature comparée	B				FAS
Études arabes			Mn		FAS
Études classiques	**b**	**mj**	**mn**		FAS
Études hispaniques	B	Mj	Mn		FAS
Études italiennes		Mj	Mn		FAS
Études latino-américaines			Mn		FAS
Études néohelléniques			C		FAS
Français langue seconde pour non-francophones			C		FEP
Langue portugaise et Cultures lusophones			Mn		FAS
Linguistique		Mj	Mn		FAS
Littérature comparée		Mj	Mn		FAS
Littérature comparée et Philosophie	B				FAS
Littératures de langue française	**b**	**mj**	Mn		FAS
Littératures de langue française et Linguistique	B				FAS
Littératures de langue française et Philosophie	B				FAS
Littératures de langues anglaise et française	B				FAS
Rédaction			C		FEP
Rédaction : principes et pratique				Md	FEP
Traduction	**Co**	Mj			FAS
Traduction 1 et 2			**c**		FEP
Traduction 3e langue			C		FAS

Plurisectoriel

Arts et sciences			Mn		FAS
Études classiques et anthropologie	**b**				FAS
Études individualisées			C		FEP
Études québécoises			Mn		FAS
Géographie environnementale	**b**				FAS
Géographie		Mj	Mn		FAS
Histoire	**b**				FAS

et Études classiques						
Lettres et sciences humaines	B					FAS
Linguistique et Psychologie	B					FAS
Mathématiques et Économie	**b**					FAS
Philosophie et Études classiques	B					FAS
Sciences cognitives				Mn		FAS

Sciences appliquées

Administration des systèmes informatiques					Md	FAS
Architecture, sciences de l'	**b**					AME
Architecture de paysage	**b**					AME
Bureautique					Md	FEP
Design des jardins				Mn		AME
Design d'intérieur	**b**					AME
Design industriel	**b**					AME
Gestion de l'information numérique				C		FAS
Informatique	**Co**		Mj	Mn		FAS
Informatique appliquée				C		FAS
Initiation à la programmation					Md	FEP
Initiation au multimédia					Md	FEP
Multimédia					Md	FAS
Programmation					Md	FAS
Programmation Internet					Md	FEP
Urbanisme	**b**			Mn		AME

Sciences de la santé

Audiologie	**B**					MED
Ergothérapie, sciences de la santé	**B**					MED
Kinésiologie	**B**		Mj	Mn		KIN
Médecine	**D**			P		MED
Médecine dentaire	**D**			P		MDT
Médecine vétérinaire	**D**					MVT
Nutrition	**B**					MED
Optométrie	**D**			P		OPT
Orthophonie	**B**					MED
Pharmacie	**D**					PHM
Physiothérapie, sciences de la santé	**B**					MED
Santé communautaire				C		FEP
Santé et sécurité du travail				**c**		FEP
Sciences biomédicales	**B**					MED
Sciences biopharmaceutiques	**B**					PHM
Sciences infirmières	**B**					SCI
Sc. infirmières évaluation de la santé intervention					Md	SCI
Sc. infirmières pratique infirmière 1 et 2				**Mn**		SCI
Sc. infirmières profession et santé				**Mn**		SCI
Sc. infirmières : soins d'urgence					**Md**	SCI
Technologie et innocuité des aliments				C		MVT
Toxicomanies, prévention, réadaptation				**c**		FEP

Sciences de l'administration

Gestion appliquée à la police et à la sécurité				C		FEP
Gestion des services de santé et des services sociaux				C	Md	FEP
Gestion philanthropique				C		FEP
Relations industrielles	**B**					FAS
Relations industrielles				C		FEP

Sciences de l'éducation

Éducation préscolaire et enseignement primaire	**B**					SCE
Enseignement de l'éducation physique et à la santé	**B**					SCE
Enseignement éthique et culture relig. au secondaire	**B**					SCE
Enseignement univers social au secondaire	**B**					SCE
Enseignement des maths au secondaire	**B**					SCE
Enseignement sciences et technologies au secondaire	**B**					SCE
Enseignement du français au secondaire	**B**					SCE
Enseignement du français langue seconde	**B**					SCE
Enseignement en adaptation scolaire	**B**					SCE
Qualification en enseignement				**C**	Md	

Sciences humaines

Action communautaire				C		FAS
Animation spirituelle engagement communautaire			**Mj**	**Mn**		TSR
Anthropologie	**b**		**mj**	Mn		FAS

Approche critique du christianisme				Md	FAS
Archivistique			c		FAS
Communication appliquée			C		FEP
Communication et Politique	b				FAS
Coopération internationale			C		FEP
Criminologie	B		Mn		FAS
Criminologie			C		FEP
Démographie			Mn		FAS
Démographie et Anthropo.	b				FAS
Démographie et Géographie	B				FAS
Démographie et Statistique	B				FAS
Économie et Politique	b				FAS
Éthique et droit			Mn		FAS
Études allemandes et Histoire	B				FAS
Études est-asiatiques		Mj	Mn		FAS
Études est-asiatiques et Anthropologie	B				FAS
Études est-asiatiques et Géographie	B				FAS
Études est-asiatiques et Histoire	B				FAS
Études internationales	b				FAS
Études islamiques			Mn		TSR
Études médiévales		Mj	Mn		FAS
Gérontologie			c		FEP
Histoire	b	Mj	Mn		FAS
Intervention auprès des jeunes			c		FEP
Intervention déficience intellectuelle			c		FEP
Intervention psychoéducative			C		FAS
Journalisme			c		FEP
Langues et cultures[1]				Md	FAS
Pastorale en milieux de santé				Md	TSR
Petite enfance et famille			c		FEP
Philosophie	B	Mj	Mn		FAS
Psychoéducation	B		Mn		FAS
Psychoéducation et Psychologie	B				FAS
Psychologie	b	Mj	Mn		FAS
Psychologie et Sociologie	b				FAS
Publicité			c		FEP
Relations ethniques				Md	FEP
Relations publiques			c		FEP
Religions dans le monde contemporain				Md	TSR
Santé mentale			C		FEP
Science politique	b	mj	Mn		FAS
Science politique et Philosophie	B				FAS
Sciences de la communication	b	Mj	Mn		FAS
Sciences des religions			c		TSR
Sciences des religions appliquées		Mj			TSR
Sciences économiques	b	Mj	Mn		FAS
Sciences religieuses			mn		TSR
Sécurité et études policières	B				FAS
Sécurité intérieure			C		FAS
Service social	B				FAS
Sociologie	b	Mj	Mn		FAS
Théologie	b	mj			TSR
Théologie pratique			C		TSR
Violence, victimes et société			C		FEP

[1] Allemandes, anglaises, arabes, catalanes, chinoises, grecques, hispaniques, italiennes, japonaises, latines, néohelléniques, portugaise (culture lusophone), russes.

Sciences pures

Biochimie et médecine moléculaire	B			FAS
Bio-informatique	B			FAS
Chimie	b	mj	Mn	FAS
Mathématiques	Co	Mj	Mn	FAS
Math. et Informatique	B			FAS
Math. et Physique	B			FAS
Physique	b	Mj	Mn	FAS
Physique et Informatique	B			FAS
Sciences biologiques	b	mj	Mn	FAS

Programmes d'appoint

Accès études universitaires	FAS
Baccalauréat 120 cr. année de transition	FAS
Baccalauréat 120 cr. structure accueil	FAS

Faculté de l'aménagement

Sciences, architecture

1-010-1-3 Baccalauréat (3 ans)

Programme relevant de l'École d'architecture

Perspectives professionnelles

L'architecture est une activité de conception qui a pour objet la construction de maisons, d'édifices publics, de bâtiments ou de groupes de bâtiments pour l'habitation, le commerce, les bureaux, l'industrie et le domaine institutionnel. L'architecte réalise des esquisses, des dessins et des maquettes et contribue aux autres activités des spécialistes du domaine de l'architecture.

Le titulaire du Baccalauréat pourra travailler pour des firmes d'architectes, de designers d'intérieur ou d'urbanistes. Il pourra également orienter sa carrière dans une pratique reliée au domaine des arts, des arts appliqués ou de la modélisation 3D.

Le diplômé qui souhaite se donner une formation complète d'architecte menant à la reconnaissance professionnelle devra poursuivre ses études au niveau de la maîtrise en architecture.

Information sur le programme

Sylvie Therrien 514 343-2205
Admission 514 343-7076

Admission au programme à l'automne 2011

Trimestre(s) d'admission			Capacité d'accueil		Statut autorisé		Horaire	
Automne	Hiver	Été	Non limitée	Limitée (section 10)	Temps plein	Temps partiel	Jour	Soir
✓				✓*	✓		✓	

* À titre indicatif, les statistiques de l'admission d'automne 2010 en date du 2 août : **candidats** : 842 dont 386 collégiens, **répartition des places en 2010** : 97 dont 44 pour des collégiens, **offres d'admission** : 196 dont 105 à des collégiens. La **cote R** du dernier candidat collégien admis : 30,246.

Conditions d'admissibilité

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier et sous réserve de la qualité du dossier, le candidat doit

- attester d'une des formations indiquées ci-dessous

  Soit
  - être titulaire d'un des diplômes d'études collégiales (DEC) suivants :
    - DEC en sciences, lettres et arts
    - DEC en sciences de la nature
    - DEC en sciences informatiques et mathématiques
    - DEC en technologie de l'architecture
    - DEC en technologie du génie civil

  Soit
  - être titulaire de tout autre diplôme d'études collégiales (DEC) décerné par le ministre de l'Éducation du Québec ou faire la preuve d'une formation équivalente ou supérieure au DEC (Voir section 8)

    et
  - avoir réussi, **avant l'entrée dans le programme,** les cours préalables suivants (dont on trouvera une description et des équivalences à la section 7) :
    - Mathématiques 337 ou [103 et 203] ou [103 et 307] ou 360-300 (N.b. : à compter de l'admission d'automne 2012, le préalable exigé sera le cours de mathématiques 105)

  et
- pour les candidats qui ont acquis une formation universitaire en architecture ou en design d'intérieur, fournir un portfolio, une lettre de motivation personnelle et un curriculum vitae avant le 1er février (voir la rubrique Remarques).

Condition relative à la langue française

Pour être admissible, le candidat doit attester d'une connaissance de la langue française atteignant le degré que l'Université estime minimal pour s'engager dans le programme. À cette fin, il doit

- soit avoir réussi l'Épreuve uniforme de langue et littérature française du ministère de l'Éducation du Québec
- soit obtenir un score d'au moins 785/990 au Test de français international (TFI) (voir section 2 - Connaissance du français).

Catégories de candidats

- Collégien : toute personne qui est titulaire d'un DEC ou qui est en voie de l'obtenir ou dont la formation est équivalente.
- Technicien en architecture : toute personne titulaire d'un DEC en technologie de l'architecture ou qui est en voie de l'obtenir.
- Universitaire : toute personne titulaire d'un DEC ou qui atteste d'une formation équivalente et qui a suivi au moins 12 crédits de cours d'un programme universitaire à la date limite fixée pour le dépôt de la demande d'admission.
- Candidat admissible sur la base de crédits universitaires : toute personne non titulaire d'un DEC ou d'un diplôme équivalent qui a réussi un minimum de 24 crédits de niveau universitaire.
- Candidat admissible sur la base d'une formation acquise hors Québec : toute personne dont la formation acquise ailleurs qu'au Québec est jugée équivalente au DEC ou à des études universitaires complétées au Québec.
- Transfert : toute personne qui a suivi des cours universitaires dans un programme d'architecture à la date limite fixée pour le dépôt de la demande d'admission.

Capacité d'accueil

- Un maximum de 12 places sont réservées aux techniciens en architecture
- Le reste de la capacité d'accueil est répartie entre les autres catégories de candidats.

Critères de sélection

La capacité d'accueil est répartie entre les différentes catégories sous réserve de l'excellence des dossiers. Les méthodes d'évaluation des dossiers scolaires sont décrites aux sections 3A (collégial) et 3B (universitaire).

- Pour les collégiens, les universitaires et les candidats admissibles sur la base de crédits universitaires
  - L'excellence du dossier scolaire constitue le seul critère de sélection.
  - Dans l'évaluation du dossier scolaire des universitaires, l'importance relative du dossier universitaire par rapport à celui du collège est égale en pourcentage au nombre de crédits de cours universitaires multiplié par 2.
- Pour les candidats admissibles sur la base d'une formation acquise hors Québec
  - Le dossier est évalué sur la base du dossier scolaire.
- Pour les candidats attestant d'études universitaires en architecture ou en design d'intérieur
  - Le dossier est étudié par l'École d'architecture en tenant compte de la scolarité antérieure, des connaissances, de la

lettre de motivation, du portfolio et de l'expérience pertinente acquise sur le marché du travail.

Remarques

– La maîtrise professionnelle en architecture donne accès à l'Ordre des architectes du Québec et le cheminement baccalauréat-maîtrise est accrédité par le Conseil canadien de certification en architecture (CCCA) : « Au Canada, toutes les associations provinciales recommandent, comme préalable au permis d'exercice, l'obtention d'un grade universitaire conféré par un programme professionnel accrédité. Le Conseil canadien de certification en architecture (CCCA), seul organisme autorisé à accréditer les programmes professionnels canadiens en architecture, accorde l'accréditation à deux niveaux de grades universitaires : le Baccalauréat en architecture et la Maîtrise en architecture. Un programme peut se voir octroyer un terme d'accréditation de cinq, trois ou deux ans, selon son degré de conformité aux normes de formation établies. Les programmes de Maîtrise peuvent être composés d'un grade préprofessionnel de premier cycle et d'un grade professionnel de deuxième cycle, lesquels, lorsque acquis successivement, constituent une formation professionnelle accréditée. Toutefois, pris isolément, le grade préprofessionnel n'est pas reconnu comme un grade accrédité. »

– Une moyenne cumulative minimale de 3,0 est exigée au Baccalauréat pour l'admissibilité à la Maîtrise (45 crédits) obligatoire pour l'accès à la profession d'architecte. La qualité du portfolio soumis est également prise en considération.

– **Pour les candidats attestant d'études universitaires en architecture ou en design d'intérieur**
  - La **lettre de motivation demandée** et le **portfolio** exigé doivent être déposés ou envoyés par la poste **avant le 1er février**, à **l'École d'architecture**, Faculté de l'aménagement, Université de Montréal, adresse géographique : 2940, chemin de la Côte-Ste-Catherine, adresse postale : C.P. 6128, succursale Centre-ville, Montréal, Québec H3C 3J7.
  - La lettre doit comporter moins de trois pages rédigées en français dans laquelle, après s'être présenté, le candidat fera part de sa perception des études universitaires et de son intérêt pour le l'architecture. Des images de travaux créatifs réalisés par le candidat peuvent être insérées dans le texte de la lettre. **Cette lettre est obligatoire pour l'étude du dossier d'admission**.
  - Le portfolio désigne une collection de documents produits par le candidat et démontrant des aptitudes en créativité. Le portfolio ne doit pas dépasser le format 9 pouces X 12 pouces (22.5 cm X 30 cm) et il comprend de 6 à 10 pages. Les documents peuvent être par exemple des reproductions ou photos de dessins, d'esquisses, ou de maquettes accompagnés par de courts textes. Le portfolio comporte également un curriculum vitae.

– L'acquisition d'un ordinateur portable configuré selon les exigences de l'École d'architecture est requise dès le 1er trimestre de la 1re année en vue d'un usage progressif dans les cours et les ateliers.

Programme 1-010-1-3 Version 00

Baccalauréat en architecture

Ce programme comprend 95 crédits répartis comme suit : 24 crédits d'atelier d'architecture obligatoires, 50 crédits de cours obligatoires en Histoire et théories, Dessin et informatique, Construction et activités complémentaires (blocs C, D, E et F), 12crédits d'ateliers optionnels (bloc B), 6 crédits de cours à option (bloc G) et 3 crédits de de cours au choix.

Segment 70

Bloc 70 A *obligatoire* *24 cr.*

Ateliers d'architecture

	ARC	1011	6	A	1 j	Atelier d'architecture 1
+	ARC	1012	6	H	1 j	Atelier d'architecture 2
+	ARC	2011	6	A	1 j	Atelier d'architecture 3
+	ARC	2012	6	H	1 j	Atelier d'architecture 4

Bloc 70 B *option* *minimum 12 cr., maximum 12 cr.*

Ateliers optionnels

+	AME	3030	6	A	1	Atelier multidisciplinaire
+	ARC	3011	6	AHE	1 j	Atelier formes et fonctions
+	ARC	3012	6	AHE	1 j	Atelier formes et techniques
+	ARC	3014	6	AH	1 j	Atelier triptyque
+	ARC	3015	6	AHE	1 j	Atelier formes et contexte

Bloc 70 C *obligatoire* *15 cr.*

Histoire et théories

	ARC	1101	3	A	1 j	Histoire générale de l'architecture
	ARC	1102	3	H	1 j	Histoire de l'architecture moderne
	ARC	2104	3	H	1 j	Théories du projet architectural
+	ARC	2105	3	A	1 j	Théories de la forme architecturale
	ARC	3104	3	A	1 j	Histoire de l'architecture au Québec

Bloc 70 D *obligatoire* *8 cr.*

Dessin et informatique

	ARC	1214	2	A	1 j	Atelier d'expression
	ARC	1215	3	A	1 j	Dessin d'architecture
	ARC	2214	3	H	1 j	Conception assistée par ordinateur (CAO)

Bloc 70 E *obligatoire* *21 cr.*

Construction

	ARC	1311	3	A	1 j	Architecture et construction 1
+	ARC	1312	3	H	1 j	Architecture et construction 2
+	ARC	2313	3	A	1 j	Architecture et construction 3
+	ARC	2314	3	H	1 j	Architecture et construction 4
	ARC	2321	3	H	1 j	Statique et résistance des matériaux
+	ARC	4324	3	A	1 j	Stratégie structurale
	ARC	5314	3	A	1 j	Mécanique, électricité et éclairagisme

Bloc 70 F *obligatoire* *6 cr.*

Cours complémentaires

	ARC	1801	1	H	1 js	Intégration 1
+	ARC	1802	1	A	1 js	Intégration 2
+	ARC	1803	1	H	1 js	Intégration 3
	ARC	2101	3	H	1 j	Personne/Environnement

Bloc 70 G *option* *minimum 6 cr., maximum 6 cr.*

Cours complémentaires

	AME	2340	3	A	1 j	Photographie en aménagement
	ARC	2102	3	H	1 j	Histoire des formes urbaines
	ARC	2530	3	H	1 j	Montréal en évolution
	ARC	3614	3	AHE	1 j	Architectures virtuelles
	ARC	3626	3	A	1 j	Patrimoine architectural et urbain
	ARC	3627	3	AH	1 j	Utopies et architecture
	ARC	3630	3	AH	1 j	Architecture contemporaine et paysage
	ARC	3640	3	H	1 j	L'architecture verte
	ARC	4328	3	A	1 j	Matériaux de construction
+	ARC	5317	3	H	1 j	Éclairagisme et acoustique appliqués
	ARC	5401	3	AHE	1 j	Voyage d'étude en architecture
	ARC	5403	3	AHE	1 j	Travaux dirigés en architecture
	ARC	5405	3	AHE	1 j	Stage de formation dans la pratique
+	ARP	2012	3	AH	1 j	Dessin 2
	DIN	1211	3	A	1 j	Forme et couleur
	URB	1112	3	AH	1	Urbanisation dans le monde
	URB	1113	3	AH	1	Espaces et sociétés

Architecture de paysage

1-020-1-0 Baccalauréat (3 ans)

Programme relevant de l'École d'architecture de paysage

Perspectives professionnelles

L'architecte paysagiste aménage des espaces extérieurs. Il conçoit des paysages et intervient sur leurs différentes composantes (biophysiques, socioéconomiques et culturelles), que ce soit à l'échelle microlocale, locale ou régionale. L'architecte paysagiste peut travailler à son compte ou avec d'autres professionnels ou encore agir à titre de conseiller pour une municipalité ou un bureau de services publics.

Information sur le programme

Lucie Perreault 514 343-6887
Admission 514 343-7076

Admission au programme à l'automne 2011

Trimestre(s) d'admission			Capacité d'accueil		Statut autorisé		Horaire	
Automne	Hiver	Été	Non limitée	Limitée (section 10)	Temps plein	Temps partiel	Jour	Soir
✓				✓*	✓		✓	

* À titre indicatif, les statistiques de l'admission d'automne 2010 en date du 2 août : **candidats** : 286 dont 156 collégiens, **répartition des places en 2010** : 50 dont 24 à des collégiens, **offres d'admission** : 106 dont 55 à des collégiens. La **cote R** du dernier candidat collégien admis : 26,176.

Conditions d'admissibilité

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier et sous réserve de la qualité du dossier, le candidat doit

– attester d'une des formations indiquées ci-dessous :
  Soit
  - être titulaire d'un des diplômes d'études collégiales (DEC) suivants :
    - DEC en sciences humaines
    - DEC en sciences, lettres et arts
    - DEC en sciences de la nature
    - DEC en sciences informatiques et mathématiques
    - DEC en histoire et civilisation et avoir atteint l'objectif 022P (Méthodes quantitatives)
    - DEC technique d'horticulture ornementale
    - DEC en technologie forestière
    - DEC en technologie du bâtiment et des travaux publics
    - DEC en technologie de l'architecture
    - DEC en technologie du génie civil
    - DEC en technique d'aménagement du territoire

  Soit
  - être titulaire de tout autre diplôme d'études collégiales (DEC) décerné par le ministre de l'Éducation du Québec ou faire la preuve d'une formation équivalente au DEC (voir section 8)
    et
  - avoir réussi, **avant l'entrée dans le programme,** les cours préalables suivants (dont on trouvera une description et des équivalences à la section 7) :
    - Mathématiques 337 ou [103 et 203] ou [103 et 307] ou 360-300

et

– pour les candidats attestant d'études universitaires en architecture de paysage acquises hors Canada,
  - fournir un portfolio, une lettre de motivation personnelle et trois lettres de recommandation (voir la rubrique Remarques)
  - sur demande du Comité d'admission, se présenter à une entrevue.

Condition relative à la langue française

Pour être admissible, le candidat doit attester d'une connaissance de la langue française atteignant le degré que l'Université estime minimal pour s'engager dans le programme. À cette fin, il doit

– soit avoir réussi l'Épreuve uniforme de langue et littérature française du ministère de l'Éducation du Québec
– soit obtenir un score d'au moins 785/990 au Test de français international (TFI) (voir section 2 - Connaissance du français).

Catégories de candidats

– Collégien : toute personne qui est titulaire d'un DEC ou qui est en voie de l'obtenir ou dont la formation est équivalente.
– Universitaire : toute personne titulaire d'un DEC ou qui atteste d'une formation équivalente et qui a suivi au moins 12 crédits de cours d'un programme universitaire à la date limite fixée pour le dépôt de la demande d'admission.
– Candidat admissible sur la base de crédits universitaires : toute personne non titulaire d'un DEC ou d'un diplôme équivalent qui a réussi un minimum de 24 crédits de niveau universitaire.
– Candidat admissible sur la base d'une formation acquise hors Québec : toute personne dont la formation acquise ailleurs qu'au Québec est jugée équivalente au DEC ou à des études universitaires complétées au Québec.
– Transfert : toute personne qui a suivi un minimum de 12 crédits de cours universitaires à la date limite fixée pour le dépôt de la demande d'admission dans un des programmes universitaires suivants : architecture de paysage, Landscape Architecture.

Critères de sélection

Au moins 70 % des places sont accordées aux collégiens. Le reste de la capacité d'accueil est réparti entre les différentes catégories, sous réserve de l'excellence des dossiers. Les méthodes d'évaluation des dossiers scolaires sont décrites aux sections 3A (collégial) et 3B (universitaire).

– Pour les collégiens et les universitaires
  - L'excellence du dossier scolaire constitue le seul critère de sélection.
  - Dans l'évaluation du dossier scolaire des universitaires, l'importance relative du dossier universitaire par rapport à celui du collège est égale en pourcentage au nombre de crédits de cours universitaires multiplié par 2.
– Pour les candidats admissibles sur la base de crédits universitaires
  - Le dossier est évalué sur la base du dossier scolaire.
– Pour les candidats admissibles sur la base d'une formation acquise hors Québec
  - L'excellence et la pertinence du dossier constituent les seuls critères de sélection.
– Pour les candidats attestant d'études en architecture de paysage acquises hors Canada
  - Le dossier est étudié par l'École d'architecture de paysage en tenant compte de la scolarité antérieure, des connaissances et de l'expérience acquise sur le marché du travail, du portfolio, des lettres de motivation et de recommandation et de l'entrevue, s'il y a lieu.

Remarques

– Le portfolio désigne une collection de documents reliés au domaine des arts et de l'aménagement.
– Le portfolio, la lettre de motivation et les trois lettres de recommandation doivent être déposés ou envoyés par la poste à l'École d'architecture de paysage, Université de Montréal, C.P. 6128, succursale Centre-ville, Montréal, Québec H3C 3J7, avant le 1er février.

– Le titulaire d'un DEC technique parmi ceux mentionnés plus haut pourra se voir reconnaître un maximum de 9 crédits.

Programme 1-020-1-0 Version 08

Baccalauréat en architecture de paysage

Le programme du Baccalauréat en architecture de paysage comprend 90 crédits répartis comme suit : 75 crédits obligatoires dont 30 en ateliers ; de 6 à 9 crédits de cours à option dans la discipline ; de 6 à 9 crédits de cours au choix d'autres disciplines ou hors faculté. Les cours et les ateliers de chacun de ces ensembles sont regroupés en segments se rattachant à des secteurs de connaissance et d'apprentissage de l'architecture de paysage.

Segment 01 Cadre conceptuel en architecture de paysage

Bloc 01 A *obligatoire* *15 cr.*

APA 1100	3 A	1 j	Histoire et théorie 1
APA 1130	3 A	1 j	Écologie et développement durable
APA 1150	3 A	1 j	Approches de la réception des paysages
APA 2110	3 A	1 j	Systèmes, espaces et paysages urbains
APA 2130	3 A	1 j	Écologie végétale : théorie et pratique

Bloc 01 B *option* *minimum 0 cr., maximum 3 cr.*

APA 3115	3 AH	1 j	Histoire et théorie 2

Segment 02 Connaissances techniques

Bloc 02 A *obligatoire* *15 cr.*

APA 1210	3 A	1 j	Connaissances des végétaux
APA 1230	3 H	1 j	Nivellement, drainage et génie du site
APA 1250	3 H	1 j	Technologies, matériaux et assemblage
APA 2210	3 A	1 j	Horticulture
APA 3210	3 A	1 j	Construction avancée

Segment 03 Connaissances procédurales

Bloc 03 A *obligatoire* *15 cr.*

APA 1310	3 A	1 j	Représentation et communication
APA 1330	3 H	1 j	Laboratoire informatique appliquée
APA 2310	3 H	1 j	Dessin technique et devis
APA 2330	3 H	1 j	Analyse et évaluation des paysages
APA 3310	3 A	1 j	Géomatique appliquée

Bloc 03 B *option* *minimum 0 cr., maximum 3 cr.*

APA 3335	3 AH	1 j	Gestion du paysage et de l'environnement
APA 3355	3 AH	1 j	Initiation à la recherche

Segment 04 Intégration des apprentissages

Bloc 04 A *obligatoire* *30 cr.*

APA 1410	6 H	1 j	Habitation et jardins
APA 2410	6 A	1 j	Espace urbain
APA 2430	6 H	1 j	Atelier intégrateur 1
APA 3410	6 A	1 j	Espace régional
APA 3430	6 H	1 j	Atelier intégrateur 2

Bloc 04 B *option* *minimum 0 cr., maximum 9 cr.*

APA 3455	3 AH	1 j	Stage supervisé en architecture de paysage
APA 3475	3 E	1	Atelier d'été en architecture de paysage
APA 3495	3 AH	1 j	Travail dirigé

Design des jardins

1-021-4-0 Mineure (1 an)

Programme relevant de l'École d'architecture de paysage

Information sur le programme

Lucie Perreault 514 343-6887
Admission 514 343-7076

Admission au programme à l'automne 2011 et à l'hiver 2012

Trimestre(s) d'admission			Capacité d'accueil		Statut autorisé		Horaire	
Automne	Hiver	Été	Non limitée	Limitée (section 10)	Temps plein	Temps partiel	Jour	Soir
✓			✓		✓	✓	✓	

Conditions d'admissibilité

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier et sous réserve de la qualité du dossier, le candidat doit

– être titulaire du diplôme d'études collégiales (DEC) décerné par le ministre de l'Éducation du Québec ou faire la preuve d'une formation équivalente au DEC (voir section 8 - formation à l'étranger, expérience, etc.)
et
– pour les candidats admissibles selon le profil d'accueil individualisé décrit à la section 8, présenter un portfolio, une lettre de motivation personnelle et trois lettres de recommandation (Voir la rubrique Remarques).

Condition relative à la langue française

Pour être admissible, le candidat doit attester d'une connaissance de la langue française atteignant le degré que l'Université estime minimal pour s'engager dans le programme. À cette fin, il doit

– soit avoir réussi l'Épreuve uniforme de langue et littérature française du ministère de l'Éducation du Québec
– soit obtenir un score d'au moins 785/990 au Test de français international (TFI) (voir section 2 - Connaissance du français).

Remarques

– Le portfolio désigne une collection de documents reliés au domaine des arts et de l'aménagement.
– Le portfolio, la lettre de motivation et les trois lettres de recommandation doivent être déposés ou envoyés par la poste à l'École d'architecture de paysage, Université de Montréal, C.P. 6128, succursale Centre-ville, Montréal, Québec H3C 3J7, avant le 1er février.

Programme 1-021-4-0 Version 00

Mineure en design des jardins

Le programme comporte 30 crédits dont 18 crédits obligatoires et 12 crédits à option.

Segment 01 Histoire et aménagement des jardins

Bloc 01 A *obligatoire* *3 cr.*

Formation de base

APA 1102	3 A	1 j	Histoire de la composition des jardins

Bloc 01 B option minimum 3 cr., maximum 6 cr.

Approfondissement

	APA 1100	3	A	1 j	Architecture de paysage : introduction
	APA 1101	3	H	1 j	Histoire d'architecture de paysage

Segment 02 Design et construction des jardins

Bloc 02 A obligatoire 9 cr.

Formation de base

	APA 1200	3	A	1 js	Dessin et communication
	APA 2300	6	H	1 j	Design des espaces résidentiels

Bloc 02 B option minimum 3 cr., maximum 9 cr.

Approfondissement

	APA 1201	3	H	1 j	Nivellement et drainage
+	APA 1250	3	H	1 j	Dessin technique et devis
	APA 2200	3	A	1 j	Matériaux et assemblage
	APA 5014	3	E	1 j	Atelier d'été en architecture de paysage

Segment 70 Sciences horticole et biologique

Bloc 70 A obligatoire 6 cr.

Formation de base

	APA 1500	3	A	1 j	Identification des végétaux
	APA 3550	3	H	1 j	Horticulture

Bloc 70 B option minimum 3 cr., maximum 6 cr.

Approfondissement

+	APA 2350	3	AH	1 j	Utilisation des végétaux
+	APA 2500	3	A	1 j	Écologie végétale : Concepts/techniques
	APA 4550	3	H	1 js	Génie et phytorestauration

Design, orientation design d'intérieur

1-014-1-1 Baccalauréat (3 ans - avec stage facultatif)

Programme relevant de l'École de design industriel

Perspectives professionnelles

Le designer d'intérieur conçoit et réalise des plans d'aménagement intérieur en vue de créer des espaces de vie à la fois esthétiques, fonctionnels et adaptés aux besoins et exigences de la clientèle. Il supervise la réalisation des travaux pour s'assurer de leur conformité avec les plans et les demandes des clients. Il peut travailler dans des projets d'aménagement résidentiel, commercial, institutionnel ou industriel.

Information sur le programme

Véronique Lebuis 514 343-7907
Admission 514 343-7076

Admission au programme à l'automne 2011

Trimestre(s) d'admission			Capacité d'accueil		Statut autorisé		Horaire	
Automne	Hiver	Été	Non limitée	Limitée (section 10)	Temps plein	Temps partiel	Jour	Soir
✓				✓*	✓		✓	

* À titre indicatif, les statistiques de l'admission d'automne 2010 en date du 2 août : **candidats** : 433 dont 208 collégiens, **répartition des places en 2010** : 45 dont 22 à des collégiens, **offres d'admission** : 96 dont 62 à des collégiens. La **cote R** du dernier candidat collégien admis : 26,481.

Conditions d'admissibilité

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier et sous réserve de la qualité du dossier, le candidat doit

– attester d'une des formations indiquées ci-dessous

Soit

- être titulaire d'un des diplômes d'études collégiales (DEC) suivants :
  - DEC en sciences humaines
  - DEC en histoire et civilisation et avoir atteint l'objectif 022P (Méthodes quantitatives)
  - DEC en sciences, lettres et arts
  - DEC en sciences de la nature
  - DEC en sciences informatiques et mathématiques
  - DEC en techniques de design industriel
  - DEC en technologie de design d'intérieur
  - DEC en technologie de l'architecture

Soit

- être titulaire de tout autre diplôme d'études collégiales (DEC) décerné par le ministre de l'Éducation du Québec ou faire la preuve d'une formation équivalente au DEC (voir section 8)

et

- avoir réussi, **avant l'entrée dans le programme,** les cours préalables suivants (dont on trouvera une description et des équivalences à la section 7) :
  - Mathématiques 337 ou [103 et 203] ou [103 et 307] ou 360-300

et

– **satisfaire aux conditions suivantes :**

- soumettre une lettre de motivation personnelle et un curriculum vitae (voir la rubrique Remarques)
- pour les candidats attestant d'études universitaires **acquises hors Canada**, en design de l'environnement, en architecture ou en Environmental Design, fournir un portfolio, une lettre motivation et un curriculum vitae (voir la rubrique Remarques) et s'il y a lieu, se présenter à toute entrevue exigée par l'École de design industriel.

Condition relative à la langue française

Pour être admissible, le candidat doit attester d'une connaissance de la langue française atteignant le degré que l'Université estime minimal pour s'engager dans le programme. À cette fin, il doit

– soit avoir réussi l'Épreuve uniforme de langue et littérature française du ministère de l'Éducation du Québec
– soit obtenir un score d'au moins 785/990 au Test de français international (TFI) (voir section 2 - Connaissance du français).

Catégories de candidats

– Collégien : toute personne qui est titulaire d'un DEC ou qui est en voie de l'obtenir ou dont la formation est équivalente.
– Technicien en design d'intérieur ou technicien en architecture : toute personne qui est titulaire d'un DEC en technologie de design d'intérieur ou du DEC en technologie de l'architecture ou qui est en voie de l'obtenir.
– Universitaire : toute personne titulaire d'un DEC ou qui atteste d'une formation équivalente et qui a suivi au moins 12 crédits de cours d'un programme universitaire à la date limite fixée pour le dépôt de la demande d'admission.
– Candidat admissible sur la base de crédits universitaires : toute personne non titulaire d'un DEC ou d'un diplôme équivalent qui a réussi un minimum de 24 crédits de niveau universitaire.
– Candidat admissible sur la base d'une formation acquise hors Québec : toute personne dont la formation acquise ailleurs qu'au Québec est jugée équivalente au DEC ou à des études universitaires complétées au Québec.
– Transfert : toute personne qui a suivi un minimum de 12 crédits de cours à la date limite fixée pour le dépôt de la demande

d'admission dans un des programmes universitaires suivants : designdel'environnement, architecture, environmental design.

Capacité d'accueil

– La capacité d'accueil est répartie selon les catégories de candidats en tenant compte du nombre de demandes et de la qualité des dossiers dans chacune des catégories. L'École réserve toutefois au moins sept places aux techniciens en design d'intérieur et aux techniciens en architecture.

Critères de sélection

La capacité d'accueil est répartie entre les différentes catégories sous réserve de l'excellence des dossiers. Les méthodes d'évaluation des dossiers scolaires sont décrites aux sections 3A (collégial) et 3B (universitaire).

– Pour les collégiens, les universitaires et les candidats admissibles sur la base de crédits universitaires
  - Une présélection est faite fondée sur l'excellence du dossier scolaire.
  - Dans l'évaluation du dossier scolaire des universitaires, l'importance relative du dossier universitaire par rapport à celui du collège est égale en pourcentage au nombre de crédits de cours universitaires multiplié par 2.
  - Une liste d'excellence est établie en appliquant la pondération suivante :
    - dossier scolaire : 80%
    - lettre de motivation et curriculum : 20 %.
– Pour les candidats admissibles sur la base d'une formation acquise hors Québec
  - L'excellence et la pertinence du dossier, la lettre de motivation et le curriculum vitae sont pris en compte dans l'évaluation du dossier.
– Pour les candidats attestant d'études universitaires en design acquises hors Canada
  - Le dossier est étudié par l'École de design industriel en tenant compte de la scolarité antérieure, des connaissances, du portfolio, de la lettre de motivation et du curriculum vitae.

Remarques

– La **lettre de motivation** demandée doit comporter moins de trois pages rédigées en français dans laquelle, après s'être présenté, le candidat fera part de sa perception des études universitaires et de son intérêt pour le design d'intérieur. Des images de travaux créatifs réalisés par le candidat peuvent être insérées dans le texte de la lettre. La lettre est obligatoire pour l'étude du dossier d'admission. Le **curriculum vitae** comporte une brève description des études antérieures, des expériences sur le marché du travail ou des activités de bénévolat et des principales activités de loisir.
– Le **portfolio** comprend des travaux originaux réalisés par le candidat, qui démontrent des aptitudes à œuvrer dans le domaine du design d'intérieur. Ce document peut comprendre des dessins, des esquisses, des photos, des compositions, des exemples d'œuvres originales ou d'activités et tout autre genre de réalisation créative. Le portfolio peut inclure des œuvres numériques sur CD, sur DVD ou sur un site web accessible via un lien URL. Par contre, **la majorité des œuvres doivent être originales et sur support papier**. Aucune œuvre ne doit dépasser 30 cm X 45 cm. Les portfolios ne sont pas retournés.
– **Transmission des documents - adresses postales**
  - La **lettre de motivation et le curriculum vitae** doivent être déposés ou transmis par la poste à Université de Montréal, Admission et recrutement, C.P. 6205, succursale Centre-ville, Montréal, Québec, H3C 3T5
  - Le **portfolio** exigé des candidats attestant d'études universitaires acquises hors Canada en design d'intérieur, design de l'environnement, en architecture ou en Environmental Design, doit être déposé ou transmis par la poste à l'École de design industriel, Faculté de l'aménagement, Université de Montréal, C.P. 6128, succursale Centre-ville, Montréal, Québec, H3C 3J7
– **Transmission des documents - dates limites**
  - Pour les collégiens, avant le 1er mars
  - Pour les autres candidats, avant le 1er février

Programme 1-014-1-1 Version 03

Baccalauréat en design : orientation design d'intérieur

Le programme comprend 90 crédits répartis comme suit : 72 crédits obligatoires et 18 crédits à option. Les cours et ateliers sont regroupés en cinq segments rattachés à des catégories de connaissances et d'apprentissage du design d'intérieur.

Segment 01 Histoire et théories du design d'intérieur

Bloc 01 A *obligatoire* *18 cr.*

	DEI	1000	3	A	1 j	Introduction au design d'intérieur
+	DEI	1005	3	H	1 j	Méthodologies et processus
	DEI	1511	3	A	1 j	Histoire du design d'intérieur
+	DEI	2001	3	A	1 j	Espace et individu
	DEI	2002	3	A	1 j	Fondements conceptuels
+	DEI	3555	3	H	1 j	Intention et éthique en design

Bloc 01 B *option* *minimum 3 cr., maximum 6 cr.*

APA	1102	3	A	1 j	Histoire de la composition des jardins
APA	3150	3	A	1 j	Histoire et théorie du paysage
APA	3450	3	A	1 j	Étude des espaces publics urbains
ARC	2101	3	H	1 j	Personne/Environnement
ARC	3104	3	A	1 j	Histoire de l'architecture au Québec
DIN	3211	3	A	1 j	Design et cultures matérielles
HAR	1190	3	A	1 j	Introduction aux arts de l'Occident
HAR	1200	3	H	1 js	Introduction à l'art moderne
HAR	3220	3	H	1 js	L'art actuel
PHI	1255	3	H	1 j	Introduction à la philosophie de l'art
SOL	1150	3	A	1 j	Culture et société
URB	1113	3	AH	1	Espaces et sociétés

Segment 02 Création et design d'intérieur

Bloc 02 A *obligatoire* *27 cr.*

	DEI	1012	3	H	1 j	Forme et couleur
	DEI	1018	3	A	1 j	Atelier 1 en design d'intérieur
+	DEI	1019	3	H	1 j	Atelier 2 en design d'intérieur
+	DEI	2018	3	A	1 j	Atelier 3 en design d'intérieur
+	DEI	2100	6	H	1 j	Atelier 3 en design d'intérieur
+	DEI	2325	3	H	1 j	Couleur & lumière des espaces intérieurs
+	DEI	3040	6	H	1 j	Projet de fin d'études

Bloc 02 B *option* *minimum 6 cr., maximum 6 cr.*

+	AME	3030	6	A	1	Atelier multidisciplinaire
+	DIN	3010	6	A	1 j	Atelier de design 4

Segment 03 Connaissances techniques et professionnelles

Bloc 03 A *obligatoire* *15 cr.*

DEI	2030	3	A	1 j	Matériaux et méthodes
DEI	2210	3	H	1 j	Introduction à l'ergonomie pour DI
DEI	3003	3	H	1 j	Pratiques du design d'intérieur
DEI	3010	3	A	1 j	Systèmes environnementaux
DEI	3020	3	A	1 j	Éléments intérieurs et mobilier

Bloc 03 B *option* *minimum 3 cr., maximum 6 cr.*

	ARC	4328	3	A 1 j	Matériaux de construction
	ARC	5314	3	AH 1 j	Mécanique, électricité et éclairagisme
+	ARC	5317	3	H 1 j	Éclairagisme et acoustique appliqués
+	DIN	1321	3	H 1 j	Matériaux 1 : bois et autres matériaux
+	DIN	2323	3	A 1 j	Matériaux 2 : matériaux métalliques
	DIN	3333	3	A 1 j	Textiles

Segment 04 Communication visuelle

Bloc 04 A *obligatoire* *12 cr.*

AME	1212	3	HE 1 js	Expression 2 et 3D
DEI	1211	3	A 1 j	Dessin et communication
DEI	2013	3	A 1 j	Conception assistée par ordinateur
DEI	2130	3	H 1 j	Techniques de présentation graphique

Bloc 04 B *option* *minimum 0 cr., maximum 3 cr.*

AME	2129	3	A 1 j	Géométrie spatiale
DEI	1120	3	H 1 j	Modélisation 3D avancée en DI
DIN	2131	3	HE 1 j	Le graphisme et le processus créateur
DIN	3131	3	AE 1 j	Multimédia

Segment 71 Stage

Bloc 71 A *option* *minimum 0 cr., maximum 3 cr.*

+	DEI	4200	3	E 1 js	Stage

Bloc 71 B *option* *minimum 0 cr., maximum 3 cr.*

DEI	2119	1	AHE1	Travail dirigé design d'intérieur 1
DEI	2120	2	AHE1 j	Travail dirigé design d'intérieur 2

Design, orientation design industriel

1-014-1-0 Baccalauréat (4 ans - avec stage facultatif)

Programme relevant de l'École de design industriel

Perspectives professionnelles

Le designer industriel conçoit des produits de consommation à la fois attrayants et fonctionnels en tenant compte des techniques de fabrication industrielle qui serviront à la production. Travaillant souvent en équipe avec d'autres spécialistes, le designer industriel concilie des facteurs humains et techniques dans le but de satisfaire de façon optimale aux exigences variées des utilisateurs. Partant des besoins de la clientèle visée, le designer industriel élabore le concept d'un produit et l'accompagne tout au long de son développement jusqu'à sa mise en production et à sa commercialisation.

Information sur le programme

Ginette Baguidy 514 343-2435
Admission 514 343-7076

Admission au programme à l'automne 2011

Trimestre(s) d'admission			Capacité d'accueil		Statut autorisé		Horaire	
Automne	Hiver	Été	Non limitée	Limitée (section 10)	Temps plein	Temps partiel	Jour	Soir
✓				✓*	✓		✓	

* À titre indicatif, les statistiques de l'admission d'automne 2010 en date du 2 août : **candidats** : 325 dont 207 collégiens, **répartition des places en 2010** : 70 dont 45 à des collégiens, **offres d'admission** : 124 dont 58 à des collégiens. La **cote R** du dernier candidat collégien admis : 23,947.

Conditions d'admissibilité

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier et sous réserve de la qualité du dossier, le candidat doit

- attester d'une des formations indiquées ci-dessous
  Soit
  - être titulaire d'un des diplômes d'études collégiales (DEC) suivants :
    - DEC en sciences humaines
    - DEC en histoire et civilisation et avoir atteint l'objectif 022P (Méthodes quantitatives)
    - DEC en sciences, lettres et arts
    - DEC en sciences de la nature
    - DEC en sciences informatiques et mathématiques
    - DEC en techniques de design industriel
    - DEC en technologie de design d'intérieur
    - DEC en technologie de l'architecture

  Soit
  - être titulaire de tout autre diplôme d'études collégiales (DEC) décerné par le ministre de l'Éducation du Québec ou faire la preuve d'une formation équivalente au DEC (voir section 8)
    et
  - avoir réussi, **avant l'entrée dans le programme,** les cours préalables suivants (dont on trouvera une description et des équivalences à la section 7) :
    - Mathématiques 337 ou [103 et 203] ou [103 et 307] ou 360-300
- **satisfaire aux conditions suivantes :**
  - soumettre une lettre de motivation personnelle et un curriculum vitae (voir la rubrique Remarques)
  - pour les candidats attestant d'études universitaires en design industriel, en création industrielle, en esthétique industrielle, en Industrial Design ou en Product Design, acquises hors Canada, fournir un portfolio de ses oeuvres (voir la rubrique Remarques) et s'il y a lieu, se présenter à toute entrevue exigée par l'École de design industriel.

Condition relative à la langue française

Pour être admissible, le candidat doit attester d'une connaissance de la langue française atteignant le degré que l'Université estime minimal pour s'engager dans le programme. À cette fin, il doit

- soit avoir réussi l'Épreuve uniforme de langue et littérature française du ministère de l'Éducation du Québec
- soit obtenir un score d'au moins 785/990 au Test de français international (TFI) (voir section 2 - Connaissance du français).

Catégories de candidats

- Collégien : toute personne qui est titulaire d'un DEC ou qui est en voie de l'obtenir ou dont la formation est équivalente.
- Universitaire : toute personne titulaire d'un DEC ou qui atteste d'une formation équivalente et qui a suivi au moins 12 crédits de cours d'un programme universitaire à la date limite fixée pour le dépôt de la demande d'admission.
- Candidat admissible sur la base de crédits universitaires : toute personne non titulaire d'un DEC ou d'un diplôme équivalent qui a réussi un minimum de 24 crédits de niveau universitaire.
- Candidat admissible sur la base d'une formation acquise hors Québec : toute personne dont la formation acquise ailleurs qu'au Québec est jugée équivalente au DEC ou à des études universitaires complétées au Québec.
- Transfert : toute personne qui a suivi un minimum de 12 crédits de cours universitaires à la date limite fixée pour le dépôt de la demande d'admission dans un des programmes universitaires suivants : design industriel, création industrielle, esthétique industrielle, Industrial Design, Product Design.

Critères de sélection

La capacité d'accueil est répartie entre les différentes catégories sous réserve de la qualité des dossiers. Les méthodes d'évaluation des dossiers scolaires sont décrites aux sections 3A (collégial) et 3B (universitaire).

- Pour les collégiens, les universitaires et les candidats admissibles sur la base de crédits universitaires
  - Une présélection est faite fondée sur l'excellence du dossier scolaire.
  - Dans l'évaluation du dossier scolaire des universitaires, l'importance relative du dossier universitaire par rapport à celui du collège est égale en pourcentage au nombre de crédits de cours universitaires multiplié par 2.
  - Une liste d'excellence est établie en appliquant la pondération suivante :
    - dossier scolaire : 80%
    - lettre de motivation et curriculum : 20 %.
- Pour les candidats admissibles sur la base d'une formation acquise hors Québec
  - L'excellence et la pertinence du dossier constituent les seuls critères de sélection.
- Pour les candidats attestant d'études universitaires en design acquises hors Canada
  - Le dossier est étudié par l'École de design industriel en tenant compte de la scolarité antérieure, des connaissances, du portfolio, de la lettre de motivation et du curriculum vitae.

Remarques

- La **lettre de motivation** demandée doit comporter moins de trois pages rédigées en français dans laquelle, après s'être présenté, le candidat fera part de sa perception des études universitaires et de son intérêt pour le design industriel. Des images de travaux créatifs réalisés par le candidat peuvent être insérées dans le texte de la lettre. La lettre est obligatoire pour l'étude du dossier d'admission. Le **curriculum vitae** comporte une brève description des études antérieures, des expériences sur le marché du travail ou des activités de bénévolat et des principales activités de loisir.
- Le **portfolio** désigne une collection de documents de la facture propre du candidat faisant état de travaux réalisés et démontrant des aptitudes à travailler dans le domaine du design industriel. Les documents peuvent être par exemple des dessins, des esquisses, des photos, des diapositives, des oeuvres originales (ou leur reproduction), des compositions, des représentations d'activités, des réalisations. Le portfolio ne doit pas dépasser les dimensions suivantes : 42,0 cm X 59,4 cm X 2,5 cm d'épaisseur. Le portfolio soumis sera remis à la rentrée ou retourné par la poste au candidat qui a joint une enveloppe affranchie et préadressée.
- **Transmission des documents et dates limites.** Tous les documents doivent être déposés ou transmis par la poste à l'École de design industriel, Faculté de l'aménagement, Université de Montréal, C.P. 6128, succursale Centre-ville, Montréal, Québec H3C 3J7
  - pour les collégiens, lettre de motivation et curriculum vitae, avant le 1er mars
  - pour les candidats attestant d'études universitaires en design d'intérieur acquises hors Canada, lettre de motivation, curriculum vitae et portfolio avant le 1er février.
  - pour les autres candidats, lettre de motivation et curriculum vitae, avant le 1er février.

Programme 1-014-1-0 Version 02

Baccalauréat en design : orientation design industriel

Le programme comprend un minimum de 120 crédits répartis comme suit : 99 crédits obligatoires, 18 crédits à option et 3 crédits au choix hors faculté. Des 99 crédits obligatoires, 48 sont consacrés à des ateliers de design. Les autres crédits obligatoires, de même que l'ensemble des crédits à option, portent sur les sujets suivants : communication, théories, technologies, gestion, culture générale et stages.

Segment 70

Bloc 70 A *obligatoire* *48 cr.*

Ateliers de design

	DIN	1030	3	A	1 j	Atelier préparatoire
	DIN	1040	3	H	1 j	Atelier de design 1
+	DIN	2010	6	A	1 j	Atelier de design 2
+	DIN	2020	6	H	1 j	Atelier de design 3
+	DIN	3010	6	A	1 j	Atelier de design 4
+	DIN	3020	6	H	1 j	Atelier de design 5
+	DIN	4010	6	A	1 j	Atelier de design 6
+	DIN	4011	3	A	1 j	Atelier préparatoire au projet final
+	DIN	4020	9	H	1	Projet final

Bloc 70 B *obligatoire* *9 cr.*

Communication 1

	DIN	1110	3	H	1 j	Infographie 1
+	DIN	1120	3	H	1 j	Infographie 2
	DIN	2130	3	H	1 j	Techniques de présentation graphique

Bloc 70 C *option* *minimum 2 cr., maximum 12 cr.*

Communication 2

	AME	1212	3	HE	1 js	Expression 2 et 3D
	DIN	2110	3	A	1 j	Laboratoire d'informatique appliquée
	DIN	2131	3	HE	1 j	Le graphisme et le processus créateur
	DIN	3131	3	AE	1 j	Multimédia

Bloc 70 D *obligatoire* *21 cr.*

Théories

	AME	2129	3	A	1 j	Géométrie spatiale
	DIN	1210	3	A	1 j	Histoire du design industriel
	DIN	1211	3	A	1 j	Forme et couleur
	DIN	2210	3	H	1 j	Mesure et observation de l'usage
	DIN	2220	3	A	1 j	Méthodologie du design
	DIN	3211	3	A	1 j	Design et cultures matérielles
	DIN	3212	3	A	1 j	Perception et expérience en design

Bloc 70 E *option* *minimum 0 cr., maximum 6 cr.*

Théorie

	DIN	3230	3	H	1 j	Usagers, perception et cognition
	DIN	3235	3	H	1 j	Santé, sécurité et design industriel
	DIN	3325	3	H	1 j	Couleur et lumière en design industriel

Bloc 70 F *obligatoire* *18 cr.*

Technologies 1

	DIN	1310	3	A	1 j	Introduction aux matériaux
+	DIN	1321	3	H	1 j	Matériaux 1 : bois et autres matériaux
	DIN	1330	3	H	1 j	Statique et résistance des matériaux
+	DIN	2322	3	A	1 j	Matériaux 3 : matériaux polymériques
+	DIN	2323	3	A	1 j	Matériaux 2 : matériaux métalliques
	DIN	3332	3	H	1 j	Introduction à l'écoconception

Bloc 70 G *option* *minimum 0 cr., maximum 9 cr.*

Technologies 2

+	DIN	3330	3	E	1 j	Structure des objets et des mécanismes
	DIN	3333	3	A	1 j	Textiles
	DIN	3334	3	A	1 j	Prototypage rapide en design

Bloc 70 H *obligatoire* *3 cr.*

Gestion 1

+	DIN	4420	3	H 1 j	Pratique professionnelle

Bloc 70 I *option* *minimum 0 cr., maximum 3 cr.*

Gestion 2

+	EDP	2001	3	AHE1 js	Entrepreneurship, démarrage d'entreprise
	URB	1212	3	AH 1	Économie urbaine et régionale

Bloc 70 J *option* *minimum 3 cr., maximum 6 cr.*

Gestion 3

+	AME	3030	6	A 1	Atelier multidisciplinaire
+	DIN	3431	3	A 1 j	Gestion de projet
	GIN	3017	3	AH 1 j	Entrepreneurship et gestion entrepr.
	HEC	3019	3	AHE1 js	Introduction au marketing

Bloc 70 K *option* *minimum 3 cr., maximum 9 cr.*

Culture générale

APA	1101	3	H 1 j	Histoire d'architecture de paysage
APA	1200	3	A 1 js	Dessin et communication
ARC	1101	3	A 1 j	Histoire générale de l'architecture
ARC	1102	3	H 1 j	Histoire de l'architecture moderne
ARC	2101	3	H 1 j	Personne/Environnement
ARC	3104	3	A 1 j	Histoire de l'architecture au Québec
DEI	1511	3	A 1 j	Histoire du design d'intérieur
FRA	1959G	3	AHE1 js	Atelier de français écrit
HAR	1190	3	A 1 j	Introduction aux arts de l'Occident
PBC	1040	2	A 1 j	Anatomie macroscopique humaine
URB	2071	3	AH 1	Histoire de l'urbanisme

Bloc 70 L *option* *minimum 0 cr., maximum 4 cr.*

Stage

+	DIN	3631	2	E 1 j	Stage
+	DIN	3632	2	E 1 j	Stage

Bloc 70 M *option* *minimum 0 cr., maximum 6 cr.*

Unités d'approfondissement dirigé

DIN	5010	1	AHE1 j	Travail dirigé en design industriel 1
DIN	5011	2	AHE1 j	Travail dirigé en design industriel 2
DIN	5012	3	AHE1 j	Travail dirigé en design industriel 3

Urbanisme

1-025-1-0 Baccalauréat (3 ans - avec stage facultatif)

Programme relevant de l'Institut d'urbanisme

Perspectives professionnelles

L'urbaniste recherche la qualité de vie et l'harmonisation des activités et des aménagements urbains en regard des besoins des citoyens, et en tenant compte des caractéristiques des milieux naturels ou bâtis. Par sa formation multidisciplinaire, l'urbaniste analyse la ville, mais aussi la région et le territoire rural, comme lieux physiques d'interaction, sous les angles économique, social, politique et culturel. Il conçoit et propose des interventions sur l'espace sous forme de plans ou de projets, soumis au débat public, à la concertation et à la décision des agents publics ou privés. Il élabore des programmes de mise en oeuvre, effectue un suivi et une évaluation des interventions et propose des ajustements et des révisions régulières de ces interventions en tenant compte des objectifs poursuivis. Il oeuvre au sein d'organismes publics ou communautaires, mais aussi de l'entreprise privée.

Information sur le programme

Ada E. Gioia 514 343-6359
Admission 514 343-7076

Admission au programme à l'automne 2011

Trimestre(s) d'admission			Capacité d'accueil		Statut autorisé		Horaire	
Automne	Hiver	Été	Non limitée	Limitée (section 10)	Temps plein	Temps partiel	Jour	Soir
✓				✓*	✓		✓	

* À titre indicatif, les statistiques de l'admission d'automne 2010 en date du 2 août : **candidats** : 387 dont 209 collégiens, **répartition des places en 2010** : 65 dont 35 à des collégiens, **offres d'admission** : 145 dont 85 à des collégiens. La **cote R** du dernier candidat collégien admis : 24,892.

Conditions d'admissibilité

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier et sous réserve de la qualité du dossier, le candidat doit être titulaire du diplôme d'études collégiales (DEC) décerné par le ministre de l'Éducation du Québec ou faire la preuve d'une formation équivalente au DEC (voir section 8).

Condition relative à la langue française

Pour être admissible, le candidat doit attester d'une connaissance de la langue française atteignant le degré que l'Université estime minimal pour s'engager dans le programme. À cette fin, il doit

- soit avoir réussi l'Épreuve uniforme de langue et littérature française du ministère de l'Éducation du Québec
- soit obtenir un score d'au moins 785/990 au Test de français international (TFI) (voir section 2 - Connaissance du français).

Catégories de candidats

- Collégien : toute personne qui est titulaire d'un DEC ou qui est en voie de l'obtenir ou dont la formation est équivalente.
- Universitaire : toute personne titulaire d'un DEC ou qui atteste d'une formation équivalente et qui a suivi au moins 12 crédits de cours d'un programme universitaire à la date limite fixée pour le dépôt de la demande d'admission.
- Candidat admissible sur la base de crédits universitaires : toute personne non titulaire d'un DEC ou d'un diplôme équivalent qui a réussi un minimum de 24 crédits de niveau universitaire.
- Candidat admissible sur la base d'une formation acquise hors Québec : toute personne dont la formation acquise ailleurs qu'au Québec est jugée équivalente au DEC ou à des études universitaires complétées au Québec.
- Transfert : toute personne qui a suivi un minimum de 12 crédits de cours à la date limite fixée pour le dépôt de la demande d'admission dans un des programmes universitaires suivants : urbanisme, études urbaines, urban planning, city and regional planning.

Critères de sélection

La capacité d'accueil est répartie entre les différentes catégories sous réserve de la qualité des dossiers. Les méthodes d'évaluation des dossiers scolaires sont décrites aux sections 3A (collégial) et 3B (universitaire).

- Pour les collégiens et les universitaires
  - L'excellence du dossier scolaire constitue le seul critère de sélection.
  - Dans l'évaluation du dossier scolaire des universitaires, l'importance relative du dossier universitaire par rapport à celui du collège est égale en pourcentage au nombre de crédits de cours universitaires multiplié par 2.
- Pour les candidats admissibles sur la base de crédits universitaires
  - Le dossier est évalué sur la base du dossier scolaire.
- Pour les candidats admissibles sur la base d'une formation acquise hors Québec
  - L'excellence et la pertinence du dossier constituent les seuls critères de sélection.

– Pour les autres catégories de candidats
  - Le dossier est étudié par l'Institut d'urbanisme en tenant compte de la scolarité antérieure, des connaissances et de l'expérience acquise sur le marché du travail.

Programme 1-025-1-0 Version 08

Baccalauréat en urbanisme

Le programme comprend 90 crédits répartis comme suit : 69 crédits de cours et d'ateliers obligatoires et 18 crédits de cours et d'ateliers à option, en plus de 3 crédits de cours au choix à prendre hors faculté. Les cours obligatoires et à option sont regroupés en blocs se rattachant à des secteurs de connaissance et d'apprentissage de l'urbanisme : 1) Les villes et l'urbanisation ; 2) La ville, les formes, les fonctions et les acteurs ; 3) Les pratiques et les méthodes de l'urbanisme ; 4) Les compétences techniques ; 5) Les laboratoires-ateliers ; 6) Aménagement et géographie.

Segment 01

Bloc 01 A obligatoire 12 cr.

Les villes et l'urbanisation

	URB 1111	3	AH 1	Le Québec urbain
	URB 1112	3	AH 1	Urbanisation dans le monde
	URB 1113	3	AH 1	Espaces et sociétés
	URB 1114	3	AH 1	Villes, territoires et environnement

Segment 02

Bloc 02 A obligatoire 15 cr.

La ville : formes, fonctions et acteurs

	URB 1212	3	AH 1	Économie urbaine et régionale
	URB 1221	3	AH 1	Formes urbaines et architecturales
	URB 2213	3	AH 1	Politiques urbaines et habitat
	URB 3214	3	AH 1	Cadres institutionnels de l'urbanisme
+	URB 3222	3	AH 1 j	Morphologie et patrimoine urbains

Segment 03

Bloc 03 A obligatoire 15 cr.

Les pratiques et les méthodes de l'urbanisme

	URB 1322	3	AH 1 j	Urbanisme, activités, acteurs et enjeux
	URB 2046	3	AH 1	Outils juridiques en urbanisme
	URB 2071	3	AH 1	Histoire de l'urbanisme
+	URB 2322	3	AH 1 j	Design urbain
	URB 3312	3	AH 1	Théories et pratiques de planification

Bloc 03 B option minimum 6 cr., maximum 15 cr.

Les pratiques et les méthodes de l'urbanisme

+	URB 2323	3	AH 1 j	Collectivités viables et urbanisme
	URB 2341	3	AH 1	Villes, régions et mondialisation
	URB 2342	3	AH 1	Finances publiques urbaines et urbanisme
	URB 2343	3	AH 1	Réseaux d'infrastructure urbaine
+	URB 2344	3	AH 1 j	Gestion de l'environnement et urbanisme
	URB 2345	3	AH 1	Communication-participation-négociation

Segment 04

Bloc 04 A obligatoire 9 cr.

Les compétences techniques

	URB 1411	3	AH 1	Géomatique et urbanisme
	URB 1412	3	AH 1	Analyse de données urbaines
+	URB 2414	3	AH 1 j	Représentation et modélisation spatiale

Segment 05

Bloc 05 A obligatoire 18 cr.

Laboratoires - ateliers

+	URB 2512	6	AH 1	Labo-atelier 2 propositions d'urbanisme
+	URB 2513	6	A 1 j	Labo-atelier 1 Analyse et problématique
+	URB 3519	6	AH 1	Projet terminal

Bloc 05 B option minimum 6 cr., maximum 6 cr.

Laboratoires - ateliers

+	AME 3030	6	A 1	Atelier multidisciplinaire
+	URB 3513	6	AH 1	Labo-atelier 3 mise en oeuvre de projet

Bloc 05 C option minimum 0 cr., maximum 6 cr.

Laboratoires - ateliers

+	URB 3589	3	AH 1	Stage
	URB 3599	3	AH 1	Activité spéciale

Segment 70

Bloc 70 A option minimum 3 cr., maximum 6 cr.

Aménagement et géographie

	APA 1100	3	A 1 j	Architecture de paysage : introduction
	APA 3450	3	A 1 j	Étude des espaces publics urbains
	APA 3551	3	AH 1 j	Télédétection en aménagement
	ARC 1102	3	H 1 j	Histoire de l'architecture moderne
	ARC 2530	3	H 1 j	Montréal en évolution
	ARC 3104	3	A 1 j	Histoire de l'architecture au Québec
	GEO 1312	3	A 1 j	Développement durable et environnement
+	GEO 2232	3	H 1 j	Populations et sociétés
+	GEO 3212	3	H 1 j	Régions métropolitaines

Urbanisme

1-025-4-0 Mineure (1 an)

Programme relevant de l'Institut d'urbanisme

Information sur le programme

Ada E. Gioia 514 343-6359
Admission 514 343-7076

Admission au programme à l'automne 2011 et à l'hiver 2012

Trimestre(s) d'admission			Capacité d'accueil		Statut autorisé		Horaire	
Automne	Hiver	Été	Non limitée	Limitée (section 10)	Temps plein	Temps partiel	Jour	Soir
✓	✓*		✓		✓	✓	✓	

* La Faculté se réserve le droit de suspendre l'admission au trimestre d'hiver.

Conditions d'admissibilité

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier et sous réserve de la qualité du dossier, le candidat doit être titulaire du diplôme d'études collégiales (DEC) décerné par le ministre de l'Éducation du Québec ou faire la preuve d'une formation équivalente au DEC (voir section 8).

Condition relative à la langue française

Pour être admissible, le candidat doit attester d'une connaissance de la langue française atteignant le degré que l'Université estime minimal pour s'engager dans le programme. À cette fin, il doit

– soit avoir réussi l'Épreuve uniforme de langue et littérature française du ministère de l'Éducation du Québec
– soit obtenir un score d'au moins 785/990 au Test de français international (TFI) (voir section 2 - Connaissance du français).

Programme 1-025-4-0 Version 02

Mineure en urbanisme

Le programme comprend 15 crédits de cours obligatoires et 15 crédits de cours à option.

Segment 01

Bloc 01 A *obligatoire* *9 cr.*

L'urbain

URB 1111	3	AH 1	Le Québec urbain
URB 1113	3	AH 1	Espaces et sociétés
URB 1221	3	AH 1	Formes urbaines et architecturales

Bloc 01 B *option* *minimum 3 cr., maximum 9 cr.*

L'urbain

URB 1112	3	AH 1	Urbanisation dans le monde
URB 1114	3	AH 1	Villes, territoires et environnement
URB 1212	3	AH 1	Économie urbaine et régionale
URB 2213	3	AH 1	Politiques urbaines et habitat
+ URB 3222	3	AH 1 j	Morphologie et patrimoine urbains

Segment 02

Bloc 02 A *obligatoire* *6 cr.*

L'urbanisme

URB 1322	3	AH 1 j	Urbanisme, activités, acteurs et enjeux
URB 2071	3	AH 1	Histoire de l'urbanisme

Bloc 02 B *option* *minimum 3 cr., maximum 9 cr.*

L'urbanisme

URB 2046	3	AH 1	Outils juridiques en urbanisme
+ URB 2322	3	AH 1 j	Design urbain
+ URB 2323	3	AH 1 j	Collectivités viables et urbanisme
URB 2341	3	AH 1	Villes, régions et mondialisation
URB 2342	3	AH 1	Finances publiques urbaines et urbanisme
URB 2343	3	AH 1	Réseaux d'infrastructure urbaine
+ URB 2344	3	AH 1 j	Gestion de l'environnement et urbanisme
URB 2345	3	AH 1	Communication-participation-négociation
URB 3214	3	AH 1	Cadres institutionnels de l'urbanisme
URB 3312	3	AH 1	Théories et pratiques de planification

Segment 70

Bloc 70 A *option* *minimum 0 cr., maximum 6 cr.*

Compétences techniques

URB 1411	3	AH 1	Géomatique et urbanisme
URB 1412	3	AH 1	Analyse de données urbaines
+ URB 2414	3	AH 1 j	Représentation et modélisation spatiale
URB 3599	3	AH 1	Activité spéciale

Faculté des arts et des sciences

Action communautaire

1-251-5-0 Certificat (1 an)

Programme relevant de l'École de service social.

Information sur le programme

Sonia Gauthier 514 343-2147
Admission 514 343-7076

Admission au programme à l'automne 2011 et à l'hiver 2012

Trimestre(s) d'admission			Capacité d'accueil		Statut autorisé		Horaire	
Automne	Hiver	Été	Non limitée	Limitée (section 10)	Temps plein	Temps partiel	Jour	Soir
✓	✓		✓		✓	✓	✓	✓

Conditions d'admissibilité

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier et sous réserve de la qualité du dossier, le candidat doit

– être titulaire du diplôme d'études collégiales (DEC) décerné par le ministre de l'Éducation du Québec ou faire la preuve d'une formation équivalente au DEC (voir section 8 - formation à l'étranger, expérience, etc.)
  et
– avoir une expérience appropriée à ce programme
  et
– Remplir le document Supplément à la demande d'admission *

* Le formulaire est disponible sur le Web à l'adresse suivante : www.etudes.umontreal.ca/index_fiche_prog/125150_desc.html. Le Service de l'admission et du recrutement peut également transmettre le document par courrier aux candidats qui n'ont pas accès à Internet.

Condition relative à la langue française

Pour être admissible, le candidat doit attester d'une connaissance de la langue française atteignant le degré que l'Université estime minimal pour s'engager dans le programme. À cette fin, il doit

– soit avoir réussi l'Épreuve uniforme de langue et littérature française du ministère de l'Éducation du Québec
– soit obtenir un score d'au moins 605/990 au Test de français international (TFI) (voir section 2 - Connaissance du français).

Programme 1-251-5-0 Version 04

Certificat en action communautaire

Ce programme totalise 12 crédits obligatoires, 15 à option et 3 au choix.

Segment 70

Bloc 70 A *obligatoire* *12 cr.*

Fondements

SVS	1363	3	AE	1 j	Problèmes sociaux
SVS	2378	3	H	1 s	Intervention communautaire
SVS	3700	3	AE	1 s	Action communautaire : fondements
SVS	3804	3	HE	1 j	Fonctionnement et gestion des groupes

Bloc 70 B *option* *minimum 9 cr., maximum 9 cr.*

Connaissances théoriques

MSO	2030D	3	AHE1		Systèmes de santé et santé communautaire
MSO	2030G	3	AHE1	js	Systèmes de santé et santé communautaire
SOL	1150	3	A	1 j	Culture et société
SVS	1151	3	AH	1 j	Travail social et rapports de genre
SVS	1621	3	AH	1 j	Analyse des politiques sociales
SVS	2841	3	A	1 j	Mouvements d'action sociale
SVS	3810	3	A	1 s	Développement économique communautaire
SVS	3811	3	H	1 s	Méthodes de recherche-action
TXM	1331	3	AHE1	js	Prévention des toxicomanies : théorie
TXM	1331D	3	AHE1		Prévention des toxicomanies : théorie
URB	2341	3	AH	1	Villes, régions et mondialisation

Bloc 70 C *option* *minimum 6 cr., maximum 6 cr.*

Connaissances méthodologiques

AEG	2110	3	AHE1	js	Entraînement au travail en équipe
SVS	2385	3	H	1 j	Protection sociale : lois et mesures
SVS	2806	3	H	1 s	Méthodes d'action préventive
SVS	2807	3	H	1 s	Les mass-media en action communautaire
SVS	3732	3	A	1 j	Pratiques auprès des personnes âgées
SVS	3807	3	HE	1 j	Jeunesse et action communautaire

Administration des systèmes informatiques

1-175-7-3 Module

Programme relevant de la Direction de l'enseignement de service en informatique.

Information sur le programme

Irmgard Klucaric 514 343-7476
ou courriel : agde1@iro.umontreal.ca
Admission 514 343-7076

Admission au programme à l'automne 2011 et à l'hiver 2012

Trimestre(s) d'admission			Capacité d'accueil		Statut autorisé		Horaire	
Automne	Hiver	Été	Non limitée	Limitée (section 10)	Temps plein	Temps partiel	Jour	Soir
✓	✓			✓		✓	✓	

Conditions d'admissibilité

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier et sous réserve de la qualité du dossier, le candidat doit

– être titulaire du diplôme d'études collégiales (DEC) décerné par le ministre de l'Éducation du Québec ou faire la preuve d'une formation équivalente au DEC (voir section 8 - formation à l'étranger, expérience, etc.)
  et
– avoir complété au moins 12 crédits d'informatique de niveau universitaire ou avoir une formation initiale en programmation ou avoir une expérience appropriée à ce programme.
  et
– avoir réussi, **avant l'entrée dans le programme,** le cours préalable suivant (dont on trouvera une description et des équivalences à la section 7) :
  ◆ Mathématiques 103 ou 105

Condition relative à la langue française

Pour être admissible, le candidat doit attester d'une connaissance de la langue française atteignant le degré que l'Université estime minimal pour s'engager dans le programme. À cette fin, il doit

– soit avoir réussi l'Épreuve uniforme de langue et littérature française du ministère de l'Éducation du Québec
– soit obtenir un score d'au moins 605/990 au Test de français international (TFI) (voir section 2 - Connaissance du français).

Remarque

Le Module donne lieu à une attestation spécifique.

Programme 1-175-7-3 Version 00

Module en administration des systèmes informatiques

Ce programme totalise 12 crédits obligatoires, 0 à option et 0 au choix.

Segment 72

Bloc 72 A *obligatoire* *12 cr.*

+ IFT	2880	3 H	1 s	Organisation des ordinateurs et systèmes
+ IFT	3820	3 E	1 s	Gestion de réseaux et protocoles
+ IFT	3830	3 H	1 s	Systèmes d'exploitation : administration
+ IFT	3880	3 H	1 s	Applications distribuées

Anthropologie

1-050-1-0 Baccalauréat (3 ans - avec stage facultatif)
1-050-2-0 Majeure (2 ans - avec stage facultatif)
1-050-4-0 Mineure (1 an)

Programmes relevant du Département d'anthropologie.

Perspectives professionnelles

Un grand nombre de postes sont offerts aux anthropologues dans des organismes gouvernementaux, paragouvernementaux ou même privés. Plusieurs diplômés utilisent leur formation anthropologique pour faire valoir leurs compétences, et ce dans des domaines qui peuvent être très différents les uns des autres, reflétant ainsi la polyvalence et la multidisciplinarité de l'anthropologie. On peut aussi considérer la formation anthropologique comme une formation générale très élaborée, permettant une réflexion et un cheminement personnel d'une grande qualité.

Les emplois reliés à l'anthropologie concernent l'anthropologie en tant que telle et ses sous-disciplines, la recherche, la muséologie et l'enseignement et divers autres emplois spécialisés (relations ethniques et internationales, santé, etc.).

Information sur le programme

Robert Crépeau 514 343-7193
Admission 514 343-7076

Admission au programme à l'automne 2011 et à l'hiver 2012

Trimestre(s) d'admission			Capacité d'accueil		Statut autorisé		Horaire	
Automne	Hiver	Été	Non limitée	Limitée (section 10)	Temps plein	Temps partiel	Jour	Soir
✓	✓		✓		✓	✓	✓	

Conditions d'admissibilité

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier et sous réserve de la qualité du dossier, le candidat doit être titulaire du diplôme d'études collégiales (DEC) décerné par le ministre de l'Éducation du Québec ou faire la preuve d'une formation équivalente au DEC (voir section 8).

Condition relative à la langue française

Pour être admissible, le candidat doit attester d'une connaissance de la langue française atteignant le degré que l'Université estime minimal pour s'engager dans le programme. À cette fin, il doit

– soit avoir réussi l'Épreuve uniforme de langue et littérature française du ministère de l'Éducation du Québec
– soit obtenir un score d'au moins 605/990 au Test de français international (TFI) (voir section 2 - Connaissance du français).

Programme 1-050-1-0 Version 11

Baccalauréat en anthropologie

Ce programme totalise 15 crédits obligatoires, 66 à option et 9 au choix. L'étudiant suit dès son premier trimestre à l'Université les cours ANT dont le numéro commence par le chiffre 1 ; après avoir complété un trimestre, il peut aborder les cours dont le numéro commence par 2, et après deux trimestres ceux dont le numéro commence par 3.

Segment 71

Bloc 71 A *obligatoire* *15 cr.*

ANT	1013	3 A	1 j	Éléments d'ethnologie
ANT	1065	3 A	1 j	Initiation à la démarche anthropologique
ANT	1210	3 H	1 j	Éléments de préhistoire
ANT	1513	3 A	1 j	La variation biologique
ANT	1611	3 H	1 j	Langage, culture, société

Bloc 71 B *option* *minimum 3 cr., maximum 6 cr.*

Cours de base : ethnologie

ANT	1010	3 H	1 j	Les grandes théories en ethnologie
ANT	1018	3 H	1 j	La parenté et la néo-parenté

Bloc 71 C *option* *minimum 3 cr., maximum 6 cr.*

Cours de base : archéologie

ANT	1213	3 H	1 j	Les grandes civilisations
ANT	1280	3 A	1 j	L'archéologie historique

Bloc 71 D *option* *minimum 3 cr., maximum 6 cr.*

Cours de base : bioanthropologie

ANT	1511	3 A	1 j	Évolution et comportement humain
ANT	2440	3 H	1 j	Génétique, épigénétique et anthropologie

Bloc 71 E *option* *minimum 3 cr., maximum 6 cr.*

Cours de base : anthropologie linguistique

ANT	1613	3 A	1 j	L'analyse ethnolinguistique
ANT	2660	3 A	1 j	Langue et identité

Bloc 71 F *option* *minimum 3 cr., maximum 9 cr.*

Cours de base : méthodologie

ANT	2070	3 H	1 j	Techniques de la collecte des données
ANT	3072	3 A	1 j	Analyse qualitative des données
ANT	3073	3 E	1 j	Méthodes de collaboration ethnographique
ANT	3081	3 A	1 j	Analyses quantitatives en anthropologie

Bloc 71 G *option* *minimum 0 cr., maximum 36 cr.*

Cours thématiques : ethnologie

ANT	1020	3 A	1 j	Homme/femme : constructions culturelles
ANT	1030	3 A	1 j	La justice et les cultures
ANT	2020	3 H	1 js	Anthropologie de la religion

	ANT 2023	3	A	1	js	Anthropologie économique
	ANT 2026	3	A	1	js	Anthropologie politique
	ANT 2030	3	H	1	j	Écologie culturelle
	ANT 2036	3	E	1	j	Occident : représentations et idéologies
	ANT 2037	3	A	1	j	Anthropologie du quotidien
	ANT 2040	3	A	1	j	Anthropologie de la culture matérielle
	ANT 2042	3	H	1	js	Anthropologie urbaine
	ANT 2043	3	A	1	js	Mondialisation, société et culture
	ANT 2050	3	A	1	j	Cultures populaires du monde
	ANT 2058	3	H	1	j	Les technologies
	ANT 3021	3	A	1	js	Religion, modernité et globalisation
	ANT 3030	3	H	1	j	Les Autochtones et l'État canadien
	ANT 3035	3	H	1	j	Dynamique socioculturelle
	ANT 3044	3	H	1	js	Anthropologie et développement
	ANT 3051	3	H	1	j	Théories contemporaines en anthropologie
	ANT 3055	3	A	1	j	Anthropologie des problèmes médicaux
	ANT 3060	3	H	1	j	Pouvoir et culture populaire en Afrique
+	ANT 3065	3	A	1	j	Critiques des théories anthropologiques
	ANT 3141	3	H	1	j	Technologies de la représentation
	ANT 3142	3	E	1	j	Atelier en film ethnographique
	ANT 3145	3	H	1	j	Patrimoines musicaux de tradition orale
	ANT 3164	3	H	1	j	La société japonaise contemporaine
	ANT 3171	3	A	1	j	L'Amérique latine contemporaine
	ANT 3172	3	A	1	j	Inde contemporaine : idéologies et vécus
+	ANT 3180	6	AE	2	j	Techniques de terrain en ethnologie
	ANT 3809	3	A	1	js	Séminaire d'ethnologie
	ANT 3811	3	H	1	j	Problèmes actuels en ethnologie
	ANT 3850	3	A	1	j	Anthropologie de l'Europe
	ANT 3853	3	E	1	j	Texte ethnographique et terrain
	ANT 3854	3	A	1	j	Autochtones de l'Est canadien
	ANT 3855	3	H	1	j	Autochtones de l'Ouest nord-américain
	ANT 3858	3	A	1	j	Autochtones d'Amérique latine
	ANT 3859	3	A	1	j	Cultures mésoaméricaines
	ANT 3860	3	A	1	j	Cultures et sociétés au sud du Sahara
	ANT 3861	3	A	1	js	Cultures et sociétés arabo-musulmanes
	ANT 3864	3	AHE	1	j	Culture japonaise
	ANT 3866	3	HE	1	js	Cultures et sociétés de la Chine
	ANT 3867	3	A	1	j	Culture et société italienne

Bloc 71 H option minimum 0 cr., maximum 36 cr.

Cours thématiques : archéologie

+	ANT 2210	3	H	1	j	Techniques de recherche en archéologie
+	ANT 2220	3	H	1	j	Préhistoire de l'Amérique (éléments)
+	ANT 2260	3	A	1	j	Méthodes et concepts en archéologie
	ANT 2266	3	H	1	j	Approche interdisciplin. en archéologie
	ANT 2270	3	A	1	j	La zooarchéologie
	ANT 2280	3	H	1	js	Méthodes en archéologie historique
	ANT 3213	3	A	1	j	Séminaire d'archéologie
+	ANT 3230	3	H	1	j	Préhistoire de l'ancien monde
+	ANT 3260	3	H	1	j	La théorie en archéologie
+	ANT 3270	3	H	1	j	Méthodes d'analyse en zooarchéologie
	ANT 3280	3	E	1	j	Fouilles en archéologie historique
+	ANT 3283	6	A	1	j	Techniques de fouilles sur le terrain
	ANT 3287	3	H	1	j	Archéologie maritime
+	ANT 3341	3	A	1	j	Archéologie des sociétés préagricoles
	ANT 3813	3	A	1	j	Séminaire d'archéologie
	ANT 3881	3	A	1	js	Mésoamérique ancienne
+	ANT 3882	3	A	1	j	Préhistoire du Québec
	ANT 3884	3	H	1	j	Préhistoire de l'Amérique de Sud
	ANT 3885	3	A	1	j	Préhistoire de l'Amérique du Nord

Bloc 71 I option minimum 0 cr., maximum 30 cr.

Cours thématiques : bioanthropologie

	ANT 2423	3	H	1	j	Biologie et environnement socioculturel
	ANT 2430	3	A	1	j	La paléontologie humaine
	ANT 2454	3	H	1	j	La primatologie
	ANT 2470	3	H	1	j	Méthodes d'ostéologie humaine
	ANT 2480	3	A	1	j	Techniques en bioanthropologie du vivant
	ANT 3420	3	H	1	j	Interactions bioculturelles
+	ANT 3440	3	A	1	j	Génétique et comportement
+	ANT 3450	3	A	1	j	Neurosciences et anthropologie
+	ANT 3460	3	H	1	j	Concepts, méthodes en paléoanthropologie
+	ANT 3470	3	H	1	j	Méthodes de la bioarchéologie
+	ANT 3556	3	H	1	j	Évolution et comportement humain 2
	ANT 3814	3	E	1	j	Séminaire d'anthropologie biologique
	ANT 3891	3	A	1	j	Bioarchéologie et peuplement en Afrique

Bloc 71 J option minimum 0 cr., maximum 27 cr.

Cours thématiques : anthropologie linguistique

	ANT 2611	3	AE	1	j	Ethnographie de la communication
	ANT 2624	3	E	1	j	Mythes, rites, symboles
	ANT 2665	3	A	1	j	Description ethnolinguistique
	ANT 3612	3	A	1	j	Recherche en communauté linguistique
	ANT 3615	3	A	1	j	Séminaire d'ethnolinguistique
	ANT 3625	3	H	1	j	Langue, culture et poétique
	ANT 3631	3	H	1	j	Changement social et linguistique
	ANT 3815	3	A	1	j	Séminaire d'ethnolinguistique
	ANT 3875	3	A	1	j	Langues et cultures de l'Asie du Sud
	ANT 3876	3	E	1	j	Langues et cultures du Caucase

Bloc 71 K option minimum 0 cr., maximum 9 cr.

Pratiques de recherche

	ANT 3102	3	AHE	1	js	Lectures dirigées
	ANT 3802	3	AHE	1	js	Recherche individuelle
	ANT 3806	3	AHE	1	js	Pratique de terrain

Bloc 71 Y option minimum 9 cr., maximum 12 cr.

+	ALL 1901	3	AHE	1	js	Allemand 1 (niveau A1.1)
+	ALL 1902	3	AHE	1	js	Allemand 2 (niveau A1.2)
	ANG 1022	3	A	1	j	Contemporary Canadian Culture
	ANG 1967	3	AHE	1	js	Intermediate Oral English 1
	ANG 1967T	3	AHE	1	j	Intermediate Oral English
+	ANG 1968	3	AHE	1	js	Intermediate Oral English 2
+	ANG 1973	3	AH	1	j	Reading for the Social Sciences
+	ANG 1993	3	H	1	j	Scientific Writing 1
+	ANG 1994	3	H	1	j	Scientific Writing 2
+	ARA 1901	3	AHE	1	js	Arabe 1 (niveau A1.1)
+	ARA 1902	3	AHE	1	js	Arabe 2 (niveau A1.2)
	ARV 1050	3	AH	1	s	Introduction à l'archivistique
	BIO 1435	2	H	1	j	Biodiversité 2
+	BIO 1445	1	H	1	j	T.P. de biodiversité 2
	BIO 2041	3	AE	1	j	Biostatistique 1
+	BIO 2470	3	A	1	j	Morphologie évolutive des chordés
+	BIO 2490	3	A	1	j	Mammalogie
	BIO 2855	3	A	1	j	Écologie adaptative
+	BIO 3204	3	H	1	j	Génétique des populations
+	BIO 3853	3	H	1	j	Débats en écologie
	CHN 1050	6	AE	1	j	Chinois élémentaire 1
	DMO 1000	3	AHE	1	js	Introduction à la démographie
	DMO 1010	3	A	1	j	Problèmes de population contemporains
	DMO 3420	3	H	1	j	Immigration et intégration
+	ESP 1901	3	AHE	1	js	Espagnol 1 (niveau A1)
+	ESP 1902	3	AHE	1	js	Espagnol 2 (niveau A2)
	FAS 1000	3	A	1	js	Introduction à l'interculturel
	GEO 1112	3	A	1	j	Géophysiologie
	GEO 1212	3	A	1	j	Espaces, société, économie
	GEO 1312	3	A	1	j	Développement durable et environnement
	GEO 1412	3	H	1	j	Le Québec
	GEO 1532	3	H	1	js	Cartographie
	GEO 2412	3	A	1	j	Le Canada
+	GEO 2512	3	A	1	j	Systèmes d'information géographique
	GEO 3412	3	AH	1	js	La Chine
	GEO 3422	3	AH	1	j	Le Japon
	GER 1000	3	AHE	1	js	Introduction à la gérontologie
	GER 1020	3	AHE	1	js	Anthropologie sociale du vieillissement
	GRC 1111	3	A	1	s	Initiation à la langue grecque 1
+	GRC 1121	3	H	1	s	Initiation à la langue grecque 2
+	GRM 1901	3	AHE	1	js	Grec moderne 1 (niveau A1.1)
+	GRM 1902	3	AHE	1	js	Grec moderne 2 (niveau A1.2)
	HAR 2201	3	H	1	j	Art et architecture : Premières nations
	HEB 1010	6	A	1	j	Langue hébraïque élémentaire
	HGL 1011	3	A	1	j	Initiation à l'archéologie grécoromaine
	HGL 2030	3	H	1	j	Archéologie de la préhistoire égéenne
	HGL 2031	3	A	1	j	La Grèce archaïque et classique
	HGL 2421	3	E	1	j	Stage pratique en archéologie
+	HGL 3040	3	H	1	j	Aspects d'archéologie classique
	HST 1045	3	H	1	j	Introduction à l'histoire des sciences
	HST 1061	3	AH	1	j	Histoire de la Chine depuis le XVIe s.
	HST 1903	3	A	1	j	Le Canada préindustriel
	HST 1905	3	H	1	j	Histoire du Canada contemporain
	HST 1931	3	A	1	s	L'Antiquité
	HST 2013	3	H	1	s	Histoire et muséologie

	HST	2400	3	A	1 j	Amérindiens et Européens en Amérique
	HST	2418	3	A	1 j	Nouvelle-France
	HST	2426	3	AE	1 j	La transition au Québec, XIXe siècle
	HST	2427	3	H	1 j	Amérique du Nord britannique, 1783-1867
	HST	2440	3	A	1 j	Histoire du Québec, 1867-1959
	HST	2441	3	H	1 j	Histoire du Québec, 1960 à nos jours
	HST	2446	3	H	1 j	Histoire des femmes au Canada
	HST	2447	3	A	1 j	Histoire du catholicisme québécois
	HST	2620	3	A	1 j	La Chine en révolution
	HST	2624	3	A	1 j	Histoire du Japon jusqu'en 1868
	HST	2625	3	H	1 j	Histoire du Japon contemporain
	HST	2855	3	A	1 j	Introduction à l'histoire des sciences
	HST	2904	3	AE	1 j	Histoire du Québec contemporain
	IFT	1990	3	H	1 js	Informatique pour sciences sociales
+	ITL	1901	3	AHE1	js	Italien 1 (niveau A1)
+	ITL	1902	3	AHE1	js	Italien 2 (niveau A2)
	JPN	1050	6	AE	1 j	Japonais élémentaire 1
	LAT	1111	3	A	1 s	Initiation à la langue latine 1
+	LAT	1121	3	H	1 s	Initiation à la langue latine 2
	LCO	1000	3	A	1 j	Introduction à la littérature comparée
	LNG	1126	3	A	1 j	Histoire du français en Amérique
	LNG	1150	3	A	1 j	Linguistique amérindienne
	LNG	1400	3	A	1 j	Notions de phonétique et de phonologie
	LNG	1540	3	A	1 j	Notions de syntaxe
	LNG	2140	3	H	1 j	Questions de bilinguisme
	LNG	2340	3	A	1 j	Langues secondes
	LNG	2350	3	A	1 j	Sociolinguistique
+	LNG	2820	3	H	1 j	Linguistique historique : introduction
	MUL	1246	3	H	1 j	Appréciation musicale, musiques du monde
	MUL	3301	3	AH	1 j	Panorama des musiques du monde 1
	MUL	3302	3	H	1 j	Panorama des musiques du monde 2
	MUL	3314	3	A	1 j	Introduction à l'ethnomusicologie
	MUL	3316	3	AH	1 j	Ethnomusicologie et interdisciplinarité
	MUL	3317	3	H	1 j	Terrains musicaux
	PBC	1040	2	A	1 j	Anatomie macroscopique humaine
	PHI	1130	3	H	1 j	Philosophie des sciences
	PHI	1300	3	AE	1 j	Philosophie de la connaissance
	PHI	1430	3	H	1 j	Éthique et politique
	PHY	1966	3	A	1 j	Archéométrie
	PLO	1010	6	AH	1 s	Cours audiovisuel de polonais 1
	POL	1951	3	AH	1 js	Éléments de politique
	POL	1954	3	AH	1 js	Politique internationale
	POL	2606	3	AH	1 j	Économie politique internationale
	POL	3010	3	AH	1 j	Les relations Nord-Sud
	PSL	1993	3	H	1 j	Physiologie générale
	PSY	1085	3	AH	1 j	L'apprentissage
	PSY	1983	3	AH	1 j	Psychologie et comportement
+	PTG	1901	3	AHE1	js	Portugais 1 (niveau A1)
+	PTG	1902	3	AHE1	js	Portugais 2 (niveau A2)
+	RUS	1901	3	AHE1	js	Russe 1 (niveau A1.1)
+	RUS	1902	3	AHE1	js	Russe 2 (niveau A1.2)
	SOL	2104	3	H	1 j	Relations ethniques
	SOL	3002	3	A	1 j	Sociologie du Québec : thèmes choisis
	SOL	3104	3	A	1 j	Ethnicité, immigration : thèmes choisis
	SRL	1005	3	AHE1	js	Introduction aux phénomènes religieux
	SRL	1080	3	AHE1	js	Les grandes religions du monde
	TRA	2115	3	HE	1 j	Histoire de la traduction

Programme 1-050-2-0 Version 10

Majeure en anthropologie

Ce programme totalise 15 crédits obligatoires, 42 à option et 3 au choix. L'étudiant suit dès son premier trimestre à l'Université les cours ANT dont le numéro commence par le chiffre 1 ; après avoir complété un trimestre, il peut aborder ceux dont le numéro commence par 2, et après deux trimestres ceux dont le numéro commence par 3.

Segment 71

Bloc 71 A *obligatoire* *15 cr.*

Ce bloc comporte les cours du bloc 71A du Baccalauréat.

Bloc 71 B *option* *minimum 3 cr., maximum 9 cr.*

Méthodologie

Ce bloc comporte les cours du bloc 71F du Baccalauréat.

Bloc 71 C *option* *minimum 3 cr., maximum 24 cr.*

Cours thématiques : ethnologie

Ce bloc comporte les cours des blocs 71B et 71G du Baccalauréat.

Bloc 71 D *option* *minimum 3 cr., maximum 24 cr.*

Cours thématiques : archéologie

Ce bloc comporte les cours des blocs 71C et 71H du Baccalauréat.

Bloc 71 E *option* *minimum 3 cr., maximum 24 cr.*

Cours thématiques : bioanthropologie

Ce bloc comporte les cours des blocs 71D et 71I du Baccalauréat.

Bloc 71 F *option* *minimum 3 cr., maximum 24 cr.*

Cours thématiques : anthropologie linguistique

Ce bloc comporte les cours des blocs 71E et 71J du Baccalauréat.

Bloc 71 G *option* *minimum 0 cr., maximum 9 cr.*

Pratiques de recherche

Ce bloc comporte les cours du bloc 71K du Baccalauréat.

Bloc 71 Y *option* *minimum 3 cr., maximum 6 cr.*

Ce bloc comporte les cours du bloc 71Y du Baccalauréat.

Programme 1-050-4-0 Version 08

Mineure en anthropologie

Ce programme totalise 27 crédits à option et 3 au choix. L'étudiant suit dès son premier trimestre à l'Université les cours ANT dont le numéro commence par le chiffre 1 ; après avoir complété un trimestre, il peut aborder ceux dont le numéro commence par 2, et après deux trimestres, ceux dont le numéro commence par 3. Si l'étudiant désire suivre des cours de niveau 3000, il peut s'attendre à compléter le programme en plusieurs trimestres.

Segment 71

Bloc 71 A *option* *minimum 3 cr., maximum 18 cr.*

Cours thématiques : ethnologie

ANT	1010	3	H	1 j	Les grandes théories en ethnologie
ANT	1013	3	A	1 j	Éléments d'ethnologie
ANT	1018	3	H	1 j	La parenté et la néo-parenté
ANT	1065	3	A	1 j	Initiation à la démarche anthropologique
ANT	2070	3	H	1 j	Techniques de la collecte des données
ANT	3072	3	A	1 j	Analyse qualitative des données
ANT	3073	3	E	1 j	Méthodes de collaboration ethnographique
ANT	3081	3	A	1 j	Analyses quantitatives en anthropologie

et les cours du bloc 71G du Baccalauréat.

Bloc 71 B *option* *minimum 3 cr., maximum 18 cr.*

Cours thématiques : archéologie

ANT	1210	3	H	1 j	Éléments de préhistoire
ANT	1213	3	H	1 j	Les grandes civilisations
ANT	1280	3	A	1 j	L'archéologie historique

et les cours du bloc 71H du Baccalauréat.

Bloc 71 C *option* *minimum 3 cr., maximum 18 cr.*

Cours thématiques : bioanthropologie

ANT	1511	3	A	1 j	Évolution et comportement humain
ANT	1513	3	A	1 j	La variation biologique
ANT	2440	3	H	1 j	Génétique, épigénétique et anthropologie

et les cours du bloc 71I du Baccalauréat.

Bloc 71 D *option* *minimum 3 cr., maximum 18 cr.*

Cours thématiques : anthropologie linguistique

	ANT	1611	3 H	1 j	Langage, culture, société
	ANT	1613	3 A	1 j	L'analyse ethnolinguistique
	ANT	2660	3 A	1 j	Langue et identité

et les cours du bloc 71J du Baccalauréat.

Archivistique

1-056-5-1 Certificat (minimum 1 an - avec stage facultatif)

Programme relevant de l'École de bibliothéconomie et des sciences de l'information.

Perspectives professionnelles

L'archiviste est responsable de la gestion des archives courantes, intermédiaires et définitives pour en améliorer l'utilisation à des fins administratives et à des fins de recherche.

Information sur le programme

Yvon Lemay 514 343-7552
ou courriel : yvon.lemay@umontreal.ca
Admission 514 343-7076

Admission au programme à l'automne 2011 et à l'hiver 2012

Trimestre(s) d'admission			Capacité d'accueil		Statut autorisé		Horaire	
Automne	Hiver	Été	Non limitée	Limitée (section 10)	Temps plein	Temps partiel	Jour	Soir
✓	✓		✓		✓	✓	✓	✓

Conditions d'admissibilité

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier et sous réserve de la qualité du dossier, le candidat doit être titulaire du diplôme d'études collégiales (DEC) décerné par le ministre de l'Éducation du Québec ou faire la preuve d'une formation équivalente au DEC (voir section 8).

Condition relative à la langue française

Pour être admissible, le candidat doit attester d'une connaissance de la langue française atteignant le degré que l'Université estime minimal pour s'engager dans le programme. À cette fin, il doit

- soit avoir réussi l'Épreuve uniforme de langue et littérature française du ministère de l'Éducation du Québec
- soit obtenir un score d'au moins 605/990 au Test de français international (TFI) (voir section 2 - Connaissance du français).

Programme 1-056-5-1 Version 01

Certificat en archivistique

Ce programme totalise 21 crédits de cours obligatoires, 6 crédits de cours à option et 3 crédits de cours au choix.

Segment 70

Bloc 70 A *obligatoire* *21 cr.*

Cours fondamentaux

	ARV	1050	3 AH	1 s	Introduction à l'archivistique
+	ARV	1051	3 A	1 s	Système de gestion et archives
+	ARV	1052	3 A	1 s	Typologie des archives
+	ARV	1053	3 H	1 s	Évaluation des archives
+	ARV	1054	3 A	1 s	Organisation intellectuelle 1
+	ARV	1055	3 A	1 s	Organisation intellectuelle 2
+	INU	1001	3 AH	1 s	Introduction à l'information numérique

Bloc 70 B *option* *minimum 6 cr., maximum 6 cr.*

Cours thématiques

+	ARV	1056	3 H	1 s	Diffusion, communication et exploitation
+	ARV	1057	3 AHE1	j	Stage
	ARV	2955	3 H	1 s	Histoire du livre et de l'imprimé
+	ARV	3051	3 H	1 s	Préservation des archives
+	ARV	3052	3 AHE1	j	Activités dirigées
+	INU	1010	3 A	1 s	Création de l'information numérique
+	INU	1030	3 H	1 s	Préservation de l'information numérique
+	INU	1050	3 H	1 s	Diffusion d'information numérique

Arts et sciences

1-960-4-0 Mineure (1 an)

Programme relevant du Service d'appui à la formation interdisciplinaire et à la réussite étudiante (SAFIRE).

Information sur le programme

514 343-6521
ou courriel : mas@umontreal.ca
Admission 514 343-7076

Admission au programme à l'automne 2011 et à l'hiver 2012

Trimestre(s) d'admission			Capacité d'accueil		Statut autorisé		Horaire	
Automne	Hiver	Été	Non limitée	Limitée (section 10)	Temps plein	Temps partiel	Jour	Soir
✓	✓		✓		✓	✓	✓	

Conditions d'admissibilité

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier et sous réserve de la qualité du dossier, le candidat doit être titulaire du diplôme d'études collégiales (DEC) décerné par le ministre de l'Éducation du Québec ou faire la preuve d'une formation équivalente au DEC (voir section 8).

Condition relative à la langue française

Pour être admissible, le candidat doit attester d'une connaissance de la langue française atteignant le degré que l'Université estime minimal pour s'engager dans le programme. À cette fin, il doit

- soit avoir réussi l'Épreuve uniforme de langue et littérature française du ministère de l'Éducation du Québec
- soit obtenir un score d'au moins 605/990 au Test de français international (TFI) (voir section 2 - Connaissance du français).

Remarques

- La structure de ce programme est particulièrement bien adaptée à la personne qui effectue un retour aux études.
- La personne qui fait preuve d'une bonne préparation et qui a été refusée dans des programmes contingentés peut être orientée vers ce programme afin d'améliorer son dossier scolaire et de poursuivre son cheminement d'études.
- Toute personne intéressée par ce programme peut s'adresser à un conseiller en formation du Service d'appui à la formation interdisciplinaire et à la réussite étudiante (SAFIRE) pour discuter de son cheminement d'études (514-343-6521).
- La combinaison de programmes en vue de l'obtention d'un baccalauréat ne permet pas l'association de la Mineure arts et sciences avec le Certificat d'études individualisées de la Faculté de l'éducation permanente.

Programme 1-960-4-0 Version 00

Mineure arts et sciences

À partir d'une documentation préparée à cette fin, l'étudiant choisit deux concentrations de cours. Une concentration comporte trois ou quatre cours d'une discipline, totalisant de 9 à 12 crédits. L'étudiant ne peut pas s'inscrire à plus de deux cours d'une même concentration par trimestre. Puis, il complète ce programme par des cours d'une ou de plusieurs autres disciplines. Ce choix de cours est fait selon les intérêts de l'étudiant et, au besoin, avec l'aide et l'approbation d'un conseiller en formation. L'inscription aux cours de certaines concentrations est conditionnelle à la réussite de préalables collégiaux. La mineure arts et sciences peut jouer le même rôle que les mineures homogènes (une seule discipline) à l'intérieur d'un baccalauréat, accompagnant soit une majeure, soit deux autres mineures ; il ne peut s'associer, toutefois, au certificat d'études individualisées de la Faculté de l'éducation permanente. Comme les mineures homogènes, elle donne lieu à un certificat.

Ce programme totalise 0 crédit obligatoire, 0 à option et 30 au choix. Des concentrations sont actuellement offertes en : Anthropologie, Biochimie, Chimie, Communication, Criminologie, Démographie, Études allemandes, Études anglaises, Études arabes, Études chinoises, Études cinématographiques, Études est-asiatiques, Études françaises, Études hispaniques, Études italiennes, Études japonaises, Études latines, Études néo-helléniques, Études portugaises, Géographie, Grec ancien, Histoire, Histoire de l'art, Informatique, Linguistique, Littérature comparée, Mathématiques, Philosophie, Physique, Psychoéducation, Psychologie, Relations industrielles, Science politique, Sciences biologiques, Sciences économiques, Service social et Sociologie.

Biochimie et médecine moléculaire

1-465-1-1 Baccalauréat (3 ans - avec stage obligatoire)
Programme relevant du Département de biochimie, offert avec trois orientations : l'orientation Biochimie, l'orientation Biochimie et médecine moléculaire et l'orientation Génétique et génomique humaine.

Perspectives professionnelles

La biochimie est une discipline au cœur des sciences de la vie et de la médecine qui entretient des liens étroits avec la biologie moléculaire, la génétique, la chimie et la bioinformatique. Les biochimistes cherchent à mieux comprendre, par analyse de la structure, des propriétés chimiques et des fonctions des molécules biologiques, les aspects moléculaires des processus normaux et pathologiques des organismes vivants et contribuent au développement des médicaments. Le programme de baccalauréat spécialisé en biochimie et médecine moléculaire donne une formation de premier plan pour les étudiant(e)s se destinant à des carrières en recherche ou dans l'industrie chimique, pharmaceutique et agro-alimentaire, les organismes de la santé, les instituts de recherche, l'enseignement et dans le domaine des biotechnologies. Il permet aussi de se préparer à entreprendre un programme de formation professionnelle en sciences de la santé.

Information sur le programme

Muriel Aubry	514 343-6322
Sylvie Beauchemin	514 343-6111 poste 5193
Admission	514 343-7076

Admission au programme à l'automne 2011 et à l'hiver 2012

Trimestre(s) d'admission			Capacité d'accueil		Statut autorisé		Horaire	
Automne	Hiver	Été	Non limitée	Limitée (section 10)	Temps plein	Temps partiel	Jour	Soir
✓				✓*	✓	✓	✓	

* À titre indicatif, les statistiques de l'admission d'automne 2010 en date du 2 août : **candidats** : 824 dont 534 collégiens, **répartition des places en 2010** : 140 dont 91 à des collégiens, **offres d'admission** : 365 dont 263 à des collégiens. La **cote R** du dernier candidat collégien admis : 25,701.

Conditions d'admissibilité

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier et sous réserve de la qualité du dossier, le candidat doit

Soit

- être titulaire d'un des diplômes d'études collégiales (DEC) suivants :
  - DEC en sciences, lettres et arts
  - DEC en sciences de la nature et avoir atteint les objectifs 00XU (biologie) et 00XV (chimie)
  - DEC en techniques de laboratoire : biotechnologies (version 210.AA)

Soit

- être titulaire de tout autre diplôme d'études collégiales (DEC) décerné par le ministre de l'Éducation du Québec ou faire la preuve d'une formation équivalente au DEC (voir section 8)

  et
- avoir réussi, **avant l'entrée dans le programme,** les cours préalables suivants (dont on trouvera une description et des équivalences à la section 7) :
  - Biologie 301 et 401 ou deux cours de biologie humaine
  - Chimie 101, 201 et 202
  - Mathématiques 103 et 203
  - Physique 101, 201 et 301

Condition relative à la langue française

Pour être admissible, le candidat doit attester d'une connaissance de la langue française atteignant le degré que l'Université estime minimal pour s'engager dans le programme. À cette fin, il doit

- soit avoir réussi l'Épreuve uniforme de langue et littérature française du ministère de l'Éducation du Québec
- soit obtenir un score d'au moins 605/990 au Test de français international (TFI) (voir section 2 - Connaissance du français).

Catégories de candidats

Conformément à la politique d'admission décrite à la section 2, les candidats sont regroupés dans les catégories suivantes :

- Collégien : toute personne qui est titulaire d'un DEC ou qui est en voie de l'obtenir ou dont la formation est équivalente.
- Universitaire : toute personne titulaire d'un DEC ou qui fait preuve d'une formation équivalente et qui a suivi au moins 12 crédits de cours d'un programme universitaire à la date limite fixée pour le dépôt de la demande d'admission.
- Candidat admissible sur la base de crédits universitaires : toute personne non titulaire d'un DEC ou d'un diplôme équivalent qui a réussi un minimum de 24 crédits de niveau universitaire.
- Candidat admissible sur la base d'une formation acquise hors Québec : toute personne dont la formation acquise ailleurs qu'au Québec est jugée équivalente au DEC ou à des études universitaires complétées au Québec.

Critères de sélection

La capacité d'accueil est répartie entre les différentes catégories sous réserve de l'excellence des dossiers. Les méthodes d'évaluation

des dossiers scolaires sont décrites aux sections 3A (collégial) et 3B (universitaire).

– Pour les collégiens et les universitaires
  - L'excellence du dossier scolaire constitue le seul critère de sélection.
  - Dans l'évaluation du dossier scolaire des universitaires, l'importance relative du dossier universitaire par rapport à celui du collège est égale en pourcentage au nombre de crédits de cours universitaires multiplié par 2.
– Pour les candidats admissibles sur la base de crédits universitaires
  - Le dossier est évalué sur la base du dossier scolaire.
– Pour les candidats admissibles sur la base d'une formation acquise hors Québec
  - L'excellence et la pertinence du dossier constituent les seuls critères de sélection.

Remarque

Le titulaire d'un DEC technique peut se voir accorder des exemptions de cours. Il doit s'adresser au Département pour obtenir des renseignements additionnels.

Programme 1-465-1-1 Version 00

Baccalauréat en biochimie et médecine moléculaire

Le programme de baccalauréat en Biochimie et médecine moléculaire offre trois orientations : l'orientation Biochimie, l'orientation Médecine moléculaire et l'orientation Génétique et génomique humaine. Le choix de l'orientation se fait au début de la deuxième année et un cheminement honor est possible dans toutes les orientations pour une exposition précoce et accrue à la recherche. L'orientation Biochimie comprend les segments 01 et 91, avec d'une part 81 crédits obligatoires, 6 crédits à option et 3 crédits au choix dans le cheminement général et d'autre part 85 crédits, 2 crédits à option et 3 crédits au choix dans le cheminement honor ; l'orientation Médecine moléculaire comprend les segments 01 et 92, avec d'une part 82 crédits obligatoires, 5 crédits à option et 3 crédits au choix dans le cheminement général et d'autre part 86 crédits, 2 crédits à option et 3 crédits au choix dans le cheminement honor ; enfin l'orientation Génétique et génomique humaine comprend les segments 01 et 93, avec 82 crédits obligatoires, 5 crédits à option et 3 crédits au choix dans le cheminement général et d'autre part 86 crédits, 2 crédits à option et 3 crédits au choix dans le cheminement honor.

Segment 01 Commun à toutes les orientations

Bloc 01 A *obligatoire* *32 cr.*

Connaissances fondamentales en biochimie

	BCM	1501	3	A	1 j	Origine biochimique de la vie
+	BCM	1502	4	H	1 j	Métabolisme 1
+	BCM	1503	3	H	1 j	Acides nucléiques et génétique 1
	BCM	1521	2	AH	1 j	Travaux pratiques de biochimie 1
+	BCM	2501	3	H	1 j	Macromolécules biologiques
+	BCM	2502	3	A	1 j	Acides nucléiques et génétique 2
+	BCM	2503	2	A	1 j	Métabolisme 2
+	BCM	2532	3	H	1 j	Pratique de la communication en sciences
+	BCM	3512	3	A	1 j	Biochimie de la cellule
+	BCM	3513	4	H	1 j	Pathophysiologie moléculaire
	BCM	3515	2	A	1 j	Éthique en biochimie

Bloc 01 B *obligatoire* *18 cr.*

Connaissances fondamentales en chimie

	CHM	1301	3	AH	1 j	Chimie organique 1
+	CHM	1302	3	HE	1 j	Chimie organique 2
	CHM	1979	3	A	1 j	Laboratoire de chimie pour biochimistes
	CHM	1990	3	A	1 j	Physicochimie générale 1
+	CHM	2302	3	H	1 j	Chimie organique 3
+	CHM	2971	3	H	1 j	Chimie bioanalytique

Bloc 01 C *obligatoire* *9 cr.*

Connaissances fondamentales en biologie

BIO	1155	3	A	1 j	Biologie cellulaire
BIO	2041	3	AE	1 j	Biostatistique 1
MCB	1979	3	H	1 j	Microbiologie générale

Bloc 01 D *option* *minimum 0 cr., maximum 3 cr.*

Propre au cheminement général : connaissances complémentaires

+	ANG	1993	3	H	1 j	Scientific Writing 1
+	ANG	1994	3	H	1 j	Scientific Writing 2
+	ANS	1404T	3	AHE	1 js	Scientific and Technical Writing
	HST	2855	3	A	1 j	Introduction à l'histoire des sciences
	MAT	1958	3	AH	1 j	Mathématiques pour chimistes
	MSN	2100	3	H	1 j	Toxicologie et environnement
	NUT	2032	3	A	1 j	Nutrition fondamentale
	PHI	1130	3	H	1 j	Philosophie des sciences
	PHI	1300	3	AE	1 j	Philosophie de la connaissance
	PHY	1973	3	H	1 j	Astrobiologie
	POL	2230	3	AH	1 j	Politiques scientifiques
	PSY	1035	3	AH	1 js	Psychologie physiologique
	PSY	2115	3	AHE	1 js	Psychopathologie : introduction
	REI	1030	3	H	1 j	Gestion et fonctions de l'organisation
	SOL	3410	3	AH	1 j	Technosciences, culture et société

Segment 91 Propre à l'orientation Biochimie

Bloc 91 A *obligatoire* *13 cr.*

Connaissances disciplinaires obligatoires

+	BCM	2505	3	H	1 j	Enzymologie
+	BCM	2531	2	A	1 j	Travaux pratiques 2
+	BCM	3514	3	H	1 j	Régulation de l'expression génique
+	CHM	2979	2	H	1 j	Laboratoire organique pour biochimistes
+	CHM	2995	3	A	1 j	Physicochimie générale 2

Bloc 91 B *option* *minimum 0 cr., maximum 9 cr.*

Cheminement général : 9 cr. ; cheminement honor : 0 cr.

+	BCM	3531	3	AH	1 j	Travaux pratiques 3
+	BCM	3532	6	AH	1 j	Stage en laboratoire de recherche

Bloc 91 C *option* *minimum 0 cr., maximum 6 cr.*

Cheminement général : 3 à 6 cr. ; cheminement honor : 0 cr.

	BCM	2550	2	A	1 j	Programmation appliquée à la génomique
	BCM	2562	3	H	1 j	Biochimie clinique
+	BCM	3525	3	A	1 j	Génétique des organismes modèles
+	BCM	3552	2	A	1 j	Bases de la bio-informatique appliquée
+	BIO	3702	3	H	1 j	Biotechnologie végétale
+	CHM	3331	3	A	1 j	Introduction à la chimie bioorganique
	CHM	3450	3	H	1 j	Éléments de cristallographie
	PBC	3060	3	A	1 j	Bases moléculaires des maladies humaines
	PHL	2100	3	H	1 j	Principes de pharmacologie

Bloc 91 V *option* *minimum 0 cr., maximum 13 cr.*

Cheminement général : 0 cr. ; cheminement honor : 13 cr.

+	BCM	4001	6	AHE	1 j	Stage honor en biochimie 1
+	BCM	4002	6	AH	1 j	Stage honor en biochimie 2
+	BCM	4010	1	AHE	2 j	Séminaire de recherche honor

Bloc 91 W *option* *minimum 0 cr., maximum 3 cr.*

Cheminement général : 0 cr. ; cheminement honor : 2 à 3 cr.

	BCM	6071	2	AH	1	Signalisation et cycle cellulaire
	BCM	6100	2	A	1 j	Biologie du développement
	BIO	6157	3	H	1 j	Biochimie et bio moléculaire des plantes

	PBC	6000	3	A 1	Biologie cellulaire avancée
	PHL	6085	3	AH 1 j	Progrès en pharmacologie moléculaire

Segment 92 Propre à l'orientation Médecine moléculaire

Bloc 92 A *obligatoire* *14 cr.*

Connaissances disciplinaires obligatoires

+	BCM	2505	3	H 1 j	Enzymologie
+	BCM	2531	2	A 1 j	Travaux pratiques 2
	BCM	2562	3	H 1 j	Biochimie clinique
+	MCB	2987	3	A 1 j	Immunologie
	PBC	3060	3	A 1 j	Bases moléculaires des maladies humaines

Bloc 92 B *option* *minimum 0 cr., maximum 9 cr.*

Cheminement général : 9 cr. ; cheminement honor : 0 cr.

+	BCM	3531	3	AH 1 j	Travaux pratiques 3
+	BCM	3532	6	AH 1 j	Stage en laboratoire de recherche

Bloc 92 C *option* *minimum 0 cr., maximum 6 cr.*

Cheminement général : 2 à 6 cr. ; cheminement honor : 0 cr.

+	BCM	3514	3	H 1 j	Régulation de l'expression génique
+	BCM	3525	3	A 1 j	Génétique des organismes modèles
+	BCM	3552	2	A 1 j	Bases de la bio-informatique appliquée
	BIO	1634	3	H 1 j	Principes de physiologie animale
+	BIO	2402	3	H 1 j	Embryologie animale
+	BIO	2412	3	H 1 j	Histologie animale
+	CHM	2995	3	A 1 j	Physicochimie générale 2
+	MCB	3636	2	H 1 j	Pathogenèse microbienne
	PBC	3040	3	A 1 j	Développement du système nerveux
	PHL	2100	3	H 1 j	Principes de pharmacologie

Bloc 92 V *option* *minimum 0 cr., maximum 13 cr.*

Cheminement général : 0 cr. ; cheminement honor : 13 cr.

+	BCM	4001	6	AHE1 j	Stage honor en biochimie 1
+	BCM	4002	6	AH 1 j	Stage honor en biochimie 2
+	BCM	4010	1	AHE2 j	Séminaire de recherche honor

Bloc 92 W *option* *minimum 0 cr., maximum 3 cr.*

Cheminement général : 0 cr. ; cheminement honor : 2 à 3 cr.

	BCM	6071	2	AH 1	Signalisation et cycle cellulaire
	BCM	6100	2	A 1 j	Biologie du développement
	PBC	6085	3	A 2	Cancérologie
	PHL	6085	3	AH 1 j	Progrès en pharmacologie moléculaire

Segment 93 Propre à l'orientation Génétique et génomique humaine

Bloc 93 A *obligatoire* *14 cr.*

Connaissances disciplinaires obligatoires

+	BCM	2002	3	AH 1 j	T.P. de biologie moléculaire
+	BCM	3514	3	H 1 j	Régulation de l'expression génique
+	BCM	3525	3	A 1 j	Génétique des organismes modèles
+	BCM	3526	3	H 1 j	Génétique et génomique humaine
+	BCM	3552	2	A 1 j	Bases de la bio-informatique appliquée

Bloc 93 B *option* *minimum 0 cr., maximum 9 cr.*

Cheminement général : 9 cr. ; cheminement honor : 0 cr.

+	BCM	3531	3	AH 1 j	Travaux pratiques 3
+	BCM	3533	6	AH 1 j	Stage en génétique et génomique

Bloc 93 C *option* *minimum 0 cr., maximum 6 cr.*

Cheminement général : 2 à 6 cr. ; cheminement honor : 0 cr.

	BCM	2550	2	A 1 j	Programmation appliquée à la génomique
+	BIO	2402	3	H 1 j	Embryologie animale
+	BIO	3203	3	A 1 j	Génétique évolutive
	BIO	3283	3	H 1 j	Principes d'évolution
+	CHM	2995	3	A 1 j	Physicochimie générale 2
	PBC	3060	3	A 1 j	Bases moléculaires des maladies humaines
+	PHL	3400	3	A 1 j	Méth. statistiques en pharmacologie

Bloc 93 V *option* *minimum 0 cr., maximum 13 cr.*

Cheminement général : 0 cr. ; cheminement honor : 13 cr.

+	BCM	4003	6	AH 1 j	Stage honor en génétique et génomique 1
+	BCM	4004	6	AH 1 j	Stage honor en génétique et génomique 2
+	BCM	4010	1	AHE2 j	Séminaire de recherche honor

Bloc 93 W *option* *minimum 0 cr., maximum 3 cr.*

Cheminement général : 0 cr. ; cheminement honor : 2 à 3 cr.

	BCM	6071	2	AH 1	Signalisation et cycle cellulaire
	BCM	6100	2	A 1 j	Biologie du développement
	PBC	6300	3	A 1	Cytogénétique médicale
	PGM	6001	3	AHE1	Pharmacogénomique clinique

Bio-informatique

1-468-1-0 Baccalauréat (3 ans - avec stage obligatoire)

Programme relevant du Département de biochimie, offert avec deux orientations : l'orientation Biosciences et l'orientation Informatique.

Perspectives professionnelles

La formation de bio-informaticien débouche vers des emplois dans des laboratoires de recherche dans le secteur académique, dans les milieux hospitaliers, dans des entreprises (bio)-informatiques ainsi que dans l'industrie pharmaceutique et biotechnologique. Les secteurs de l'environnement, de l'agriculture, des pêches et des forêts auront aussi besoin de bio-informaticiens.

Sur le marché du travail, les diplômés attirés par l'aspect technologique se dirigeront vers le développement de logiciels. Ceux intéressés par la résolution de problèmes biomédicaux et environnementaux s'orienteront vers la recherche en laboratoire.

De manière générale, les bio-informaticiens accompliront diverses tâches : la gestion des données biologiques, le développement d'algorithmes et de logiciels ainsi que l'analyse et l'interprétation de données biologiques.

Information sur le programme

Gertraud Burger	514 343-7936
Élaine Meunier	514 343-6111 poste 5192
Admission	514 343-7076

Admission au programme à l'automne 2011

Trimestre(s) d'admission			Capacité d'accueil		Statut autorisé		Horaire	
Automne	Hiver	Été	Non limitée	Limitée (section 10)	Temps plein	Temps partiel	Jour	Soir
✓				✓*	✓	✓	✓	

* À titre indicatif, les statistiques de l'admission d'automne 2010 en date du 2 août : **candidats** : 196 dont 51 collégiens, **répartition des places en 2010** : 30 dont 8 à des collégiens, **offres d'admission** : 58 dont 27 à des collégiens. La **cote R** du dernier candidat collégien admis : 25,137.

Conditions d'admissibilité

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier et sous réserve de la qualité du dossier, le candidat doit

Soit

– être titulaire d'une des Diplômes d'études collégiales (DEC)suivants :
  - DEC en sciences, lettres et arts
  - DEC en sciences de la nature

  et

– satisfaire à deux des cinq conditions suivantes :
  - avoir atteint l'objectif 00XU (biologie)
  - avoir atteint l'objectif 00XV (chimie)

- avoir atteint l'objectif 00UV en ayant réussi un 4e cours de mathématiques
- avoir atteint l'objectif 00UV en ayant réussi un 5e cours de mathématiques
- avoir atteint l'objectif 00UV en ayant réussi un cours de programmation informatique)

Soit

– être titulaire de tout autre diplôme d'études collégiales (DEC) décerné par le ministre de l'Éducation du Québec ou faire la preuve d'une formation équivalente au DEC (voir section 8)
et
– avoir réussi, **avant l'entrée dans le programme,** les cours préalables suivants (dont on trouvera une description et des équivalences à la section 7) :
  - Biologie 301
  - Chimie 101, 201
  - Mathématiques 103, 105 (à compter l'admission d'automne 2011 pour ce cours) et 203
  - Physique 101, 201 et 301
  - et deux cours parmi les suivants :
    - un 2e cours de biologie
    - un 3e cours de chimie
    - un cours de programmation informatique
    - un 4e cours de mathématiques
    - un 5e cours de mathématiques

Condition relative à la langue française

Pour être admissible, le candidat doit attester d'une connaissance de la langue française atteignant le degré que l'Université estime minimal pour s'engager dans le programme. À cette fin, il doit

– soit avoir réussi l'Épreuve uniforme de langue et littérature française du ministère de l'Éducation du Québec
– soit obtenir un score d'au moins 605/990 au Test de français international (TFI) (voir section 2 - Connaissance du français).

Catégories de candidats

Conformément à la politique d'admission décrite à la section 2, les candidats sont regroupés dans les catégories suivantes :

– Collégien : toute personne qui est titulaire d'un DEC ou qui est en voie de l'obtenir ou dont la formation est équivalente.
– Universitaire : toute personne titulaire d'un DEC ou qui fait preuve d'une formation équivalente et qui a suivi au moins 12 crédits de cours d'un programme universitaire à la date limite fixée pour le dépôt de la demande d'admission.
– Candidat admissible sur la base de crédits universitaires : toute personne non titulaire d'un DEC ou d'un diplôme équivalent qui a réussi un minimum de 24 crédits de niveau universitaire.
– Candidat admissible sur la base d'une formation acquise hors Québec : toute personne dont la formation acquise ailleurs qu'au Québec est jugée équivalente au DEC ou à des études universitaires complétées au Québec.

Critères de sélection

La capacité d'accueil est répartie entre les différentes catégories sous réserve de l'excellence des dossiers. Les méthodes d'évaluation des dossiers scolaires sont décrites aux sections 3A (collégial) et 3B (universitaire).

– Pour les collégiens et les universitaires
  - L'excellence du dossier scolaire constitue le seul critère de sélection.
  - Dans l'évaluation du dossier scolaire des universitaires, l'importance relative du dossier universitaire par rapport à celui du collège est égale en pourcentage au nombre de crédits de cours universitaires multiplié par 2.
– Pour les candidats admissibles sur la base de crédits universitaires
  - Le dossier est évalué sur la base du dossier scolaire.
– Pour les candidats admissibles sur la base d'une formation acquise hors Québec
  - L'excellence et la pertinence du dossier constituent les seuls critères de sélection.

Programme 1-468-1-0 Version 03

Baccalauréat en bio-informatique

L'orientation Biosciences comprend les segments 01 et 71, avec 72 crédits obligatoires, 15 crédits à option et 3 au choix. L'orientation Informatique comprend les segments 01 et 72, avec 72 crédits obligatoires, 15 crédits à option et 3 au choix. L'étudiant de l'orientation Biosciences devra choisir 1 bloc entier parmi les 4 blocs de spécialisation 71 A à 71 D et compléter les 15 crédits de cours à option parmi les blocs de spécialisation 01 Y et de 71 A à 71 E.

Segment 01 Commun aux deux orientations

Bloc 01 A *obligatoire* *24 cr.*

	BCM 1501	3	A	1 j	Origine biochimique de la vie
+	BCM 1503	3	H	1 j	Acides nucléiques et génétique 1
	BCM 1521	2	AH	1 j	Travaux pratiques de biochimie 1
+	BCM 2501	3	H	1 j	Macromolécules biologiques
+	BCM 2502	3	A	1 j	Acides nucléiques et génétique 2
+	BCM 2504	2	H	1 j	Enzymologie
+	BCM 3512	3	A	1 j	Biochimie de la cellule
	BCM 3515	2	A	1 j	Éthique en biochimie
	CHM 1301	3	AH	1 j	Chimie organique 1

Bloc 01 B *obligatoire* *26 cr.*

+	IFT 1015	3	AH	1 j	Programmation 1
+	IFT 1025	3	AH	1 j	Programmation 2
+	IFT 1065	3	AH	1 j	Structures discrètes en informatique
	IFT 1215	3	AH	1 j	Introduction aux systèmes informatiques
+	IFT 2015	3	AHE1	j	Structures de données
+	IFT 2125	3	AH	1 j	Introduction à l'algorithmique
	MAT 1400	4	AH	1 j	Calcul 1
+	MAT 1978	4	AH	1 j	Probabilités et statistique

Bloc 01 C *obligatoire* *22 cr.*

+	BCM 2002	3	AH	1 j	T.P. de biologie moléculaire
+	BCM 2003	3	AH	1 j	Application d'outils bio-informatiques
+	BCM 2532	3	H	1 j	Pratique de la communication en sciences
+	BIN 1002	3	H	1 j	Intégration biosciences/informatique 1
+	BIN 3002	4	AH	1 j	Intégration biosciences/informatique 2
+	BIN 3005	6	AH	1 j	Stage en laboratoire de recherche

Bloc 01 Y *option* *minimum 0 cr., maximum 3 cr.*

	ANG 1967	3	AHE1	js	Intermediate Oral English 1
	ANG 1967T	3	AHE1	j	Intermediate Oral English
+	ANG 1974	3	AHE1	j	Reading for the Sciences
	GIN 3017	3	AH	1 j	Entrepreneurship et gestion entrepr.
	HEC 3015	3	AHE1	js	Management
+	PHA 3602	1	H	1 j	Marketing pharmaceutique
	REI 1030	3	H	1 j	Gestion et fonctions de l'organisation
	SOL 3410	3	AH	1 j	Technosciences, culture et société

Segment 71 Propre à l'orientation Biosciences

Bloc 71 A *option* *minimum 0 cr., maximum 8 cr.*

Biochimie structurale

+	CHM 1302	3	HE	1 j	Chimie organique 2
	CHM 1994	2	A	1 j	Physicochimie générale 1A
	CHM 3450	3	H	1 j	Éléments de cristallographie

Bloc 71 B *option* *minimum 0 cr., maximum 6 cr.*

Évolution moléculaire

+	BIO	2115	3	H	1 j	Principes de phylogénie et systématique
	BIO	3283	3	H	1 j	Principes d'évolution

Bloc 71 C *option* *minimum 0 cr., maximum 6 cr.*

Écologie / environnement

	BIO	1803	3	AH	1 js	Écologie et environnement
	MCB	1979	3	H	1 j	Microbiologie générale

Bloc 71 D *option* *minimum 0 cr., maximum 8 cr.*

Neurosciences

	BIO	1634	3	H	1 j	Principes de physiologie animale
+	BIO	3659	3	A	1 j	Les fonctions du système nerveux
	PSL	1982	2	A	1	Les bases du système nerveux

Bloc 71 E *option* *minimum 0 cr., maximum 9 cr.*

Complément en biosciences et informatique

+	BCM	3513	4	H	1 j	Pathophysiologie moléculaire
+	BCM	3514	3	H	1 j	Régulation de l'expression génique
+	BIO	3203	3	A	1 j	Génétique évolutive
+	BIO	3204	3	H	1 j	Génétique des populations
+	BIO	3665	3	A	1 j	Respiration, circulation, excrétion
+	CHM	1995	2	H	1 j	Physicochimie générale 1B
+	CHM	2302	3	H	1 j	Chimie organique 3
+	IFT	2255	3	AHE	1 j	Génie logiciel
+	IFT	2905	3	H	1 j	Interfaces personne-machine
+	IFT	2935	3	H	1 j	Bases de données
+	IFT	3245	3	A	1 j	Simulation et modèles
+	IFT	3655	3	A	1 j	Modèles stochastiques
	PHL	3800	3	A	1 j	Principes de pharmacologie
	PSL	3062	3	A	1 j	Base neuronale des fonctions cérébrales

Segment 72 Propre à l'orientation Informatique

Bloc 72 A *option* *minimum 9 cr., maximum 16 cr.*

Informatique et mathématiques

	IFT	1575	3	AH	1 j	Modèles de recherche opérationnelle
+	IFT	2035	3	AE	1 j	Concepts des langages de programmation
+	IFT	2105	3	AHE	1 j	Introduction à l'informatique théorique
+	IFT	2255	3	AHE	1 j	Génie logiciel
+	IFT	2935	3	H	1 j	Bases de données
+	IFT	3245	3	A	1 j	Simulation et modèles
+	IFT	3295	3	A	1 j	Bio-informatique
	IFT	3545	3	A	1 j	Graphes et réseaux
+	IFT	3655	3	A	1 j	Modèles stochastiques
	MAT	1600	4	AH	1 j	Algèbre linéaire

Bloc 72 B *option* *minimum 0 cr., maximum 6 cr.*

Complément en informatique

+	IFT	2425	3	H	1 j	Introduction aux algorithmes numériques
+	IFT	2505	3	A	1 j	Techniques d'optimisation 1
+	IFT	2905	3	H	1 j	Interfaces personne-machine
+	IFT	3335	3	A	1 j	Intelligence artificielle : introduction
+	IFT	3355	3	H	1 j	Infographie
+	IFT	3375	3	H	1 j	Informatique théorique
+	IFT	3911	3	A	1 j	Analyse et conception des logiciels
+	IFT	3912	3	A	1 j	Développement, maintenance de logiciels

Chimie

1-060-1-0 Baccalauréat (3 ans - avec stage facultatif)

Programme offert avec cinq orientations : l'orientation Chimie pharmaceutique et bioorganique, l'orientation Chimie assistée par ordinateur, l'orientation Chimie bioanalytique et environnementale, l'orientation Chimie des matériaux et biomatériaux et l'orientation générale.

1-060-2-0 Majeure (2 ans - avec stage facultatif)
1-060-4-0 Mineure (1 an)

Programmes relevant du Département de chimie.

Perspectives professionnelles

La diversité des cheminements de carrière exige une solide formation de base et requiert une grande flexibilité de la part de l'étudiant qui peut personnaliser son programme d'études en fonction de ses aspirations et de la carrière envisagée.

Information sur le programme

Richard Giasson 514 343-6742
Admission 514 343-7076

Admission au programme à l'automne 2011 et à l'hiver 2012

Trimestre(s) d'admission			Capacité d'accueil		Statut autorisé		Horaire	
Automne	Hiver	Été	Non limitée	Limitée (section 10)	Temps plein	Temps partiel	Jour	Soir
✓	✓		✓		✓	✓	✓	

Conditions d'admissibilité

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier et sous réserve de la qualité du dossier, le candidat doit

Soit

– être titulaire d'un des diplômes d'études collégiales (DEC) suivants :
  - DEC en sciences, lettres et arts
  - DEC en sciences de la nature et avoir atteint l'objectif 00XV (chimie)
  - DEC en techniques de laboratoire : chimie analytique (version 210.AB)

Soit

– être titulaire de tout autre diplôme d'études collégiales (DEC) décerné par le ministre de l'Éducation du Québec ou faire la preuve d'une formation équivalente au DEC (voir section 8)
  et
– avoir réussi, **avant l'entrée dans le programme,** les cours préalables suivants (dont on trouvera une description et des équivalences à la section 7) :
  - Chimie 101, 201 et 202
  - Mathématiques 103, 105 et 203
  - Physique 101, 201 et 301

Condition relative à la langue française

Pour être admissible, le candidat doit attester d'une connaissance de la langue française atteignant le degré que l'Université estime minimal pour s'engager dans le programme. À cette fin, il doit

– soit avoir réussi l'Épreuve uniforme de langue et littérature française du ministère de l'Éducation du Québec
– soit obtenir un score d'au moins 605/990 au Test de français international (TFI) (voir section 2 - Connaissance du français).

Remarque

Le titulaire d'un DEC technique peut se voir accorder des exemptions de cours. Il doit s'adresser au Département pour obtenir des renseignements additionnels.

Programme 1-060-1-0 Version 17

Baccalauréat en chimie

Les différentes orientations sont composées comme suit : Chimie pharmaceutique et bioorganique : segments 01 et 71, 75 crédits obligatoires, 12 à option et 3 au choix ; Chimie assistée par ordinateur : segments 01 et 72, 75 crédits obligatoires, 12 à option et 3 au choix ; Chimie bioanalytique et environnementale : segments 01 et 73, 75 crédits obligatoires, 12 à option et 3 au choix ; Chimie des matériaux et biomatériaux : segments 01 et 74, 75 crédits obligatoires, 12 à option et 3 au choix ; enfin, l'orientation générale : segments 01 et 75, 69 crédits obligatoires, 18 à option et 3 au choix. L'étudiant s'inscrit au Bloc 01A en 1re année et au bloc 01B en 2e année. Les stages CHM 3551 et/ou CHM 3552 peuvent se faire à la suite du Bloc 01A ou après avoir réussi 24 crédits de sigle CHM. Un étudiant peut faire 2 stages dans des orientations différentes. Un professeur responsable le guidera dans sa démarche. L'étudiant qui préfère un B.Sc. spécialisé orientation générale prend 6 crédits du Bloc 75A et 12 crédits dans les Blocs 75B, 75C et 75D, dont au moins 3 dans chacun des Blocs 75B et 75C. Sauf exception autorisée, les crédits au choix ne sont pas de sigle CHM.

Segment 01 Commun aux cinq orientations

Bloc 01 A obligatoire 30 cr.

Formation de base

	CHM 1101	3	A	1 j	Chimie analytique 1
	CHM 1201	3	H	1 j	Chimie inorganique 1
	CHM 1301	3	AH	1 j	Chimie organique 1
+	CHM 1302	3	HE	1 j	Chimie organique 2
	CHM 1401	3	A	1 j	Chimie physique 1
+	CHM 1402	3	H	1 j	Chimie physique 2
	CHM 1501	3	AH	1 j	Chimie expérimentale 1
+	CHM 1502	3	H	1 j	Chimie expérimentale 2
	MAT 1958	3	AH	1 j	Mathématiques pour chimistes
+	PHY 1905	3	H	1 j	Physique pour chimistes

Bloc 01 B obligatoire 30 cr.

Formation de base

+	CHM 2101	3	A	1 j	Laboratoire de principes d'analyse
+	CHM 2102	3	H	1 j	Chimie analytique 2
+	CHM 2201	3	A	1 j	Chimie inorganique 2
+	CHM 2202	3	H	1 j	Laboratoire de chimie inorganique
+	CHM 2301	3	A	1 j	Laboratoire de chimie organique
+	CHM 2302	3	H	1 j	Chimie organique 3
+	CHM 2401	3	A	1 j	Chimie physique 3
+	CHM 2402	3	H	1 j	Chimie physique 4
+	CHM 2410	3	H	1 j	Chimie macromoléculaire : introduction
+	CHM 2501	3	A	1 j	Chimie biologique

Bloc 01 C obligatoire 9 cr.

Formation de base

+	CHM 3101	3	A	1 j	Laboratoire de chimie analytique
+	CHM 3401	3	A	1 j	Laboratoire de chimie physique
+	CHM 3521	3	A	1 j	Aspects professionnels de la chimie

Segment 71 Propre à l'orientation Chimie pharmaceutique et bioorganique

Bloc 71 A obligatoire 6 cr.

Cours de base

+	CHM 3331	3	A	1 j	Introduction à la chimie bioorganique
	PHM 2953	3	H	1 j	Pharmacologie générale

Bloc 71 B option minimum 3 cr., maximum 9 cr.

Cours de sigle CHM

+	CHM 3102	3	H	1 j	Chimie bioanalytique avancée
+	CHM 3230	3	H	1 j	Chimie organométallique
+	CHM 3320	3	A	1 j	Méthodes de synthèse organique
+	CHM 3333	3	H	1 j	Modélisation moléculaire : introduction
+	CHM 3381	3	H	1 j	Chimie des produits naturels
	CHM 3450	3	H	1 j	Éléments de cristallographie

Bloc 71 C option minimum 3 cr., maximum 6 cr.

Cours d'autres sigles

+	BCM 1503	3	H	1 j	Acides nucléiques et génétique 1
	BCM 1531	3	AH	1 j	Introduction à la biochimie
	BIO 1153	3	AHE1	j	Biologie cellulaire
	MCB 1979	3	H	1 j	Microbiologie générale
	PHL 3200	3	AH	1 j	Méthodes de découverte des médicaments
+	PHM 2342	3	A	1 j	Pharmacie galénique
	PHM 4137	3	A	1 j	Industrie du médicament
	PHY 2300	3	AH	1	Physique médicale

Bloc 71 D option minimum 0 cr., maximum 6 cr.

Cours avec stages

+	CHM 3551	3	AHE1	j	Stage appliqué ou projet de recherche 1
+	CHM 3552	3	AHE1	j	Stage appliqué ou projet de recherche 2

Segment 72 Propre à l'orientation Chimie assistée par ordinateur

Bloc 72 A obligatoire 6 cr.

Cours de base

+	CHM 3333	3	H	1 j	Modélisation moléculaire : introduction
+	CHM 3403	3	H	1 j	Dynamique quantique et statistique

Bloc 72 B option minimum 3 cr., maximum 9 cr.

Cours de sigle CHM

+	CHM 3402	3	H	1 j	Modélisation et mécanique quantique
	CHM 3450	3	H	1 j	Éléments de cristallographie
+	CHM 3493	3	H	1 j	Spectroscopie moléculaire

Bloc 72 C option minimum 3 cr., maximum 6 cr.

Cours d'autres sigles

+	BCM 1503	3	H	1 j	Acides nucléiques et génétique 1
	BCM 1531	3	AH	1 j	Introduction à la biochimie
+	BIN 1002	3	H	1 j	Intégration biosciences/informatique 1
	BIO 1153	3	AHE1	j	Biologie cellulaire
	IFT 1890	3	H	1 j	Initiation à la bio-informatique
	IFT 1931	3	AHE1	s	Initiation aux bases de données
+	IFT 1969	3	AH	1 js	Programmation scientifique en langage C
+	PHY 2500	3	H	1 j	Physique de la matière condensée
+	PHY 3075	3	H	1 j	Modélisation numérique en physique

Bloc 72 D option minimum 0 cr., maximum 6 cr.

Cours avec stages

+	CHM 3551	3	AHE1	j	Stage appliqué ou projet de recherche 1
+	CHM 3552	3	AHE1	j	Stage appliqué ou projet de recherche 2

Segment 73 Propre à l'orientation Chimie bioanalytique et environnementale

Bloc 73 A obligatoire 6 cr.

Cours de base

+	CHM 3102	3	H	1 j	Chimie bioanalytique avancée
+	CHM 3601	3	A	1 j	Chimie de l'environnement

Bloc 73 B option minimum 3 cr., maximum 9 cr.

Cours de sigle CHM

+	CHM 3103	3	H	1 j	Chimie analytique environnementale
+	CHM 3140	3	H	1 j	Principes d'instrumentation
+	CHM 3602	3	H	1 j	Chimie, pollution et toxicologie

Bloc 73 C option minimum 3 cr., maximum 6 cr.

Cours d'autres sigles

	BCM 1531	3	AH	1 j	Introduction à la biochimie
	BIO 1153	3	AHE1	j	Biologie cellulaire
+	BIO 3839	3	A	1 j	Limnologie
	BIO 3893	3	H	1 js	Écotoxicologie
+	GEO 2122	3	A	1 js	Climatologie
+	GEO 2142	3	A	1 js	Pédologie

+	GEO 2152	3	H	1 j	Hydrologie
	MCB 1979	3	H	1 j	Microbiologie générale
	PHY 1990	3	H	1 j	Physique et géographie

Bloc 73 D *option* *minimum 0 cr., maximum 6 cr.*

Cours avec stages

+	CHM 3551	3	AHE1	j	Stage appliqué ou projet de recherche 1
+	CHM 3552	3	AHE1	j	Stage appliqué ou projet de recherche 2

Segment 74 Propre à l'orientation Chimie des matériaux et biomatériaux

Bloc 74 A *obligatoire* *6 cr.*

Cours de base

+	CHM 3404	3	A	1 j	Surfaces, interfaces et colloïdes
+	CHM 3483	3	H	1 j	Caractérisation des matériaux

Bloc 74 B *option* *minimum 3 cr., maximum 9 cr.*

Cours de sigle CHM

+	CHM 3102	3	H	1 j	Chimie bioanalytique avancée
+	CHM 3210	3	H	1 j	Matériaux minéraux et supramoléculaires
+	CHM 3331	3	A	1 j	Introduction à la chimie bioorganique
	CHM 3450	3	H	1 j	Éléments de cristallographie
+	CHM 3481	3	H	1 j	Les matériaux polymères
+	CHM 3493	3	H	1 j	Spectroscopie moléculaire

Bloc 74 C *option* *minimum 3 cr., maximum 6 cr.*

Cours d'autres sigles

	BCM 1531	3	AH	1 j	Introduction à la biochimie
	GBM 6115	3	A	1	Introduction aux biomatériaux
	GBM 6155	3	H	1	Biocompatibilité et sc. des biomatériaux
	GCH 3310	3	A	1 j	Science et ingénierie des polymères
	PHM 4139	3	AH	1 j	Biotechnologie pharmaceutique
+	PHY 2500	3	H	1 j	Physique de la matière condensée
+	PHY 2900	3	H	1 j	Biophysique

Bloc 74 D *option* *minimum 0 cr., maximum 6 cr.*

Cours avec stages

+	CHM 3551	3	AHE1	j	Stage appliqué ou projet de recherche 1
+	CHM 3552	3	AHE1	j	Stage appliqué ou projet de recherche 2

Segment 75 Propre à l'orientation générale

Bloc 75 A *option* *minimum 6 cr., maximum 6 cr.*

Cours de base

+	CHM 3102	3	H	1 j	Chimie bioanalytique avancée
+	CHM 3331	3	A	1 j	Introduction à la chimie bioorganique
+	CHM 3333	3	H	1 j	Modélisation moléculaire : introduction
+	CHM 3403	3	H	1 j	Dynamique quantique et statistique
+	CHM 3404	3	A	1 j	Surfaces, interfaces et colloïdes
+	CHM 3483	3	H	1 j	Caractérisation des matériaux
+	CHM 3601	3	A	1 j	Chimie de l'environnement
	PHM 2953	3	H	1 j	Pharmacologie générale

Bloc 75 B *option* *minimum 3 cr., maximum 9 cr.*

Cours de sigle CHM

+	CHM 3103	3	H	1 j	Chimie analytique environnementale
+	CHM 3140	3	H	1 j	Principes d'instrumentation
+	CHM 3210	3	H	1 j	Matériaux minéraux et supramoléculaires
+	CHM 3230	3	H	1 j	Chimie organométallique
+	CHM 3320	3	A	1 j	Méthodes de synthèse organique
+	CHM 3381	3	H	1 j	Chimie des produits naturels
+	CHM 3402	3	H	1 j	Modélisation et mécanique quantique
	CHM 3450	3	H	1 j	Éléments de cristallographie
+	CHM 3481	3	H	1 j	Les matériaux polymères
+	CHM 3493	3	H	1 j	Spectroscopie moléculaire
+	CHM 3602	3	H	1 j	Chimie, pollution et toxicologie

Bloc 75 C *option* *minimum 3 cr., maximum 6 cr.*

Cours d'autres sigles

+	BCM 1503	3	H	1 j	Acides nucléiques et génétique 1
	BCM 1531	3	AH	1 j	Introduction à la biochimie
+	BIN 1002	3	H	1 j	Intégration biosciences/informatique 1
	BIO 1153	3	AHE1	j	Biologie cellulaire
+	BIO 3839	3	A	1 j	Limnologie
	BIO 3893	3	H	1 js	Écotoxicologie
	GBM 6115	3	A	1	Introduction aux biomatériaux
	GBM 6155	3	H	1	Biocompatibilité et sc. des biomatériaux
	GCH 3310	3	A	1 j	Science et ingénierie des polymères
+	GEO 2122	3	A	1 js	Climatologie
	IFT 1890	3	H	1 j	Initiation à la bio-informatique
	IFT 1931	3	AHE1	s	Initiation aux bases de données
+	IFT 1969	3	AH	1 js	Programmation scientifique en langage C
	MCB 1979	3	H	1 j	Microbiologie générale
	PHL 3200	3	AH	1 j	Méthodes de découverte des médicaments
+	PHM 2342	3	A	1 j	Pharmacie galénique
	PHM 4137	3	A	1 j	Industrie du médicament
	PHM 4139	3	AH	1 j	Biotechnologie pharmaceutique
	PHY 1990	3	H	1 j	Physique et géographie
	PHY 2300	3	AH	1	Physique médicale
+	PHY 2500	3	H	1 j	Physique de la matière condensée
+	PHY 2900	3	H	1 j	Biophysique
+	PHY 3075	3	H	1 j	Modélisation numérique en physique

Bloc 75 D *option* *minimum 0 cr., maximum 6 cr.*

Cours avec stages

+	CHM 3551	3	AHE1	j	Stage appliqué ou projet de recherche 1
+	CHM 3552	3	AHE1	j	Stage appliqué ou projet de recherche 2

Programme 1-060-2-0 Version 15

Majeure en chimie

Ce programme totalise 48 crédits obligatoires, 9 crédits à option et 3 crédits au choix. Durant sa 1re année, l'étudiant s'inscrit normalement au bloc 76A en entier ; durant sa 2e année, il s'inscrit normalement aux blocs 76B et 76C ainsi qu'à 3 crédits de cours au choix. Avant de s'inscrire à des cours de chimie physique de 2e année et de 3e année, l'étudiant doit normalement avoir suivi et réussi les cours de mathématiques et de physique de 1re année. Sauf exception autorisée, les crédits au choix ne sont pas de sigle CHM.

Segment 76

Bloc 76 A *obligatoire* *30 cr.*

	CHM 1101	3	A	1 j	Chimie analytique 1
	CHM 1201	3	H	1 j	Chimie inorganique 1
	CHM 1301	3	AH	1 j	Chimie organique 1
+	CHM 1302	3	HE	1 j	Chimie organique 2
	CHM 1401	3	A	1 j	Chimie physique 1
+	CHM 1402	3	H	1 j	Chimie physique 2
	CHM 1501	3	AH	1 j	Chimie expérimentale 1
+	CHM 1502	3	H	1 j	Chimie expérimentale 2
	MAT 1958	3	AH	1 j	Mathématiques pour chimistes
+	PHY 1905	3	H	1 j	Physique pour chimistes

Bloc 76 B *obligatoire* *18 cr.*

+	CHM 2101	3	A	1 j	Laboratoire de principes d'analyse
+	CHM 2102	3	H	1 j	Chimie analytique 2
+	CHM 2301	3	A	1 j	Laboratoire de chimie organique
+	CHM 2302	3	H	1 j	Chimie organique 3
+	CHM 2401	3	A	1 j	Chimie physique 3
+	CHM 2501	3	A	1 j	Chimie biologique

Bloc 76 C *option* *minimum 9 cr., maximum 9 cr.*

+	BCM 1503	3	H	1 j	Acides nucléiques et génétique 1
	BCM 1531	3	AH	1 j	Introduction à la biochimie
	BIO 1153	3	AHE1	j	Biologie cellulaire
+	CHM 2201	3	A	1 j	Chimie inorganique 2
+	CHM 2202	3	H	1 j	Laboratoire de chimie inorganique
+	CHM 2402	3	H	1 j	Chimie physique 4
+	CHM 2410	3	H	1 j	Chimie macromoléculaire : introduction

+	CHM 3331	3	A	1 j	Introduction à la chimie bioorganique
+	CHM 3333	3	H	1 j	Modélisation moléculaire : introduction
+	CHM 3521	3	A	1 j	Aspects professionnels de la chimie
+	CHM 3601	3	A	1 j	Chimie de l'environnement
	MCB 1979	3	H	1 j	Microbiologie générale

Programme 1-060-4-0 Version 06

Mineure en chimie

Ce programme totalise 21 crédits obligatoires, 6 crédits à option et 3 crédits au choix.

Segment 77

Bloc 77 A *obligatoire* *21 cr.*

	CHM 1101	3	A	1 j	Chimie analytique 1
	CHM 1201	3	H	1 j	Chimie inorganique 1
	CHM 1301	3	AH	1 j	Chimie organique 1
	CHM 1401	3	A	1 j	Chimie physique 1
	CHM 1501	3	AH	1 j	Chimie expérimentale 1
+	CHM 1502	3	H	1 j	Chimie expérimentale 2
	MAT 1958	3	AH	1 j	Mathématiques pour chimistes

Bloc 77 B *option* *minimum 6 cr., maximum 6 cr.*

+	BCM 1503	3	H	1 j	Acides nucléiques et génétique 1
	BCM 1531	3	AH	1 j	Introduction à la biochimie
	BIO 1153	3	AHE	1 j	Biologie cellulaire
+	CHM 1302	3	HE	1 j	Chimie organique 2
+	CHM 1402	3	H	1 j	Chimie physique 2
	CHM 1600	3	AH	1 j	Chimie de l'environnement : introduction
	MCB 1979	3	H	1 j	Microbiologie générale
+	PHY 1905	3	H	1 j	Physique pour chimistes

Communication et Politique

1-227-1-0 Baccalauréat (3 ans - avec stage facultatif)
Programme relevant du Département de science politique.

Perspectives professionnelles

Le diplômé occupe des fonctions diverses : agent d'information et conseiller en communication, journaliste, gestionnaire, etc. On le retrouve dans les organismes gouvernementaux ou paragouvernementaux, dans les municipalités, commissions scolaires, sociétés de transport, organismes syndicaux, groupes de pression, partis politiques, etc.

Information sur le programme

Richard Nadeau 514 343-6111 poste 54799
Admission 514 343-7076

Admission au programme à l'automne 2011

Trimestre(s) d'admission			Capacité d'accueil		Statut autorisé		Horaire	
Automne	Hiver	Été	Non limitée	Limitée (section 10)	Temps plein	Temps partiel	Jour	Soir
✓				✓*	✓	✓	✓	

* À titre indicatif, les statistiques de l'admission d'automne 2010 en date du 2 août : **candidats** : 425 dont 250 collégiens, **répartition des places en 2010** : 100 dont 59 à des collégiens, **offres d'admission** : 199 dont 133 à des collégiens. La **cote R** du dernier candidat collégien admis : 22,000.

Conditions d'admissibilité

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier et sous réserve de la qualité du dossier, le candidat doit être titulaire du diplôme d'études collégiales (DEC) décerné par le ministre de l'Éducation du Québec ou faire la preuve d'une formation équivalente au DEC (voir section 8).

Condition relative à la langue française

Pour être admissible, le candidat doit attester d'une connaissance de la langue française atteignant le degré que l'Université estime minimal pour s'engager dans le programme. À cette fin, il doit

- soit avoir réussi l'Épreuve uniforme de langue et littérature française du ministère de l'Éducation du Québec
- soit obtenir un score d'au moins 605/990 au Test de français international (TFI) (voir section 2 - Connaissance du français).

Catégories de candidats

Conformément à la politique d'admission décrite à la section 2, les candidats sont regroupés dans les catégories suivantes :

- Collégien : toute personne qui est titulaire d'un DEC ou qui est en voie de l'obtenir ou dont la formation est équivalente.
- Universitaire : toute personne titulaire d'un DEC ou qui fait preuve d'une formation équivalente et qui a suivi au moins 12 crédits de cours d'un programme universitaire à la date limite fixée pour le dépôt de la demande d'admission.
- Candidat admissible sur la base de crédits universitaires : toute personne non titulaire d'un DEC ou d'un diplôme équivalent qui a réussi un minimum de 24 crédits de niveau universitaire.
- Candidat admissible sur la base d'une formation acquise hors Québec : toute personne dont la formation acquise ailleurs qu'au Québec est jugée équivalente au DEC ou à des études universitaires complétées au Québec.

Critères de sélection

La capacité d'accueil est répartie entre les différentes catégories sous réserve de l'excellence des dossiers. Les méthodes d'évaluation des dossiers scolaires sont décrites aux sections 3A (collégial) et 3B (universitaire).

- Pour les collégiens et les universitaires
  - L'excellence du dossier scolaire constitue le seul critère de sélection.
  - Dans l'évaluation du dossier scolaire des universitaires, l'importance relative du dossier universitaire par rapport à celui du collège est égale en pourcentage au nombre de crédits de cours universitaires multiplié par 2.
- Pour les candidats admissibles sur la base de crédits universitaires
  - Le dossier est évalué sur la base du dossier scolaire.
- Pour les candidats admissibles sur la base d'une formation acquise hors Québec
  - L'excellence et la pertinence du dossier constituent les seuls critères de sélection.

Programme 1-227-1-0 Version 06

Baccalauréat en communication et politique

Ce programme totalise 36 crédits obligatoires, 48 à option et 6 au choix. Quels que soient les cours à option choisis, 42 crédits de cours COM (incluant CEP 3000 et les cours du bloc 99X) et 42 crédits de cours POL (incluant CEP 2000 et les cours du bloc 99Y) devront avoir été complétés. Ce programme est prévu pour qu'on le complète en trois ans. Cependant, on peut aussi s'y inscrire à temps partiel et prendre alors jusqu'à six ans pour le compléter. Sauf exception autorisée, les crédits au choix ne sont pas de sigle COM ou POL.

Arts et sciences

Segment 99

Bloc 99 A *obligatoire* *24 cr.*

Connaissances théoriques et méthodologiques fondamentales

	COM 1100	3	A 1 j	Méthodologie de la recherche
	COM 1300	3	AH 1 js	Théories de la communication
	COM 1500	3	AH 1 j	Communication organisationnelle
	COM 1600	3	AH 1 j	Communication médiatique
	POL 1000	3	AHE1 j	Analyse politique : théories et concepts
	POL 1020	3	AHE1 j	Systèmes politiques : Québec et Canada
	POL 1330	3	AH 1 j	Administration et politiques publiques
	POL 1803	3	AHE1 j	Introduction à l'analyse quantitative

Bloc 99 B *obligatoire* *12 cr.*

Fondements théoriques en communication politique

+	CEP 2000	3	AH 1 j	Théories de la communication politique
+	CEP 3000	3	A 1 j	Rhétorique et politique
+	COM 3155	3	H 1 j	Pouvoir et communication
	POL 1200	3	AH 1 j	Pensée politique

Bloc 99 C *option* *minimum 0 cr., maximum 6 cr.*

Stages

+	COM 3001	3	AHE1 j	Stage en communication et politique
+	POL 3242	3	AHE1 j	Stage en communication politique

Bloc 99 D *option* *minimum 0 cr., maximum 6 cr.*

Méthodologie spécialisée en communication

+	COM 2000	6	AH 2 j	Pratiques méthodologiques

Bloc 99 E *option* *minimum 0 cr., maximum 9 cr.*

Méthodologie spécialisée en science politique

	POL 2809	3	AH 1 j	Méthodes quantitatives d'analyse
	POL 3120	3	AH 1 j	Méthodes qualitatives
	POL 3130	3	AH 1 j	Méthodes d'analyse du discours politique
	POL 3804	3	AH 1 j	Les techniques de l'analyse politique

Bloc 99 F *option* *minimum 0 cr., maximum 12 cr.*

Communication, discours et connaissance

	COM 1150	3	AH 1 j	Rédaction en communication 1
	COM 1350	3	A 1 j	Communication, cognition, émotions
+	COM 2150	3	AH 1 j	Rédaction en communication 2
	COM 2200	3	HE 1 j	Communication, sens et discours

Bloc 99 G *option* *minimum 0 cr., maximum 15 cr.*

Communication organisationnelle

+	COM 2018	3	AHE1 js	Éléments de relations publiques
+	COM 2019	3	AH 1 j	Éléments de publicité
+	COM 2020	3	A 1 j	Éléments de communication interne
+	COM 2130	3	H 1 j	Communication dans les équipes
+	COM 2440	3	E 1 j	Communication et relations de presse
+	COM 2460	3	H 1 j	Communication et gestion de crise
+	COM 2480	3	A 1 j	Communication organisationnelle 2
	COM 3011	3	H 1 j	Planification en communication interne
+	COM 3012	3	A 1 j	Planification en communication externe
+	COM 3305	3	A 1 j	Narrations, identités et changements

Bloc 99 H *option* *minimum 0 cr., maximum 15 cr.*

Technologie et société

	COM 2021	3	A 1 j	Technologies et travail en collaboration
	COM 2210	3	H 1 j	Impacts des nouvelles technologies
	COM 2590	3	H 1 j	Communication et communautés en réseau
	COM 2710	3	H 1 j	Innovation et médiation sociotechnique
+	COM 3060	3	H 1 j	Cyberculture

Bloc 99 I *option* *minimum 0 cr., maximum 15 cr.*

Connaissance des médias numériques

	COM 1560	3	AH 1 j	Communication infographique
	COM 2540	3	AH 1 j	Pratiques de la photographie numérique
	COM 2550	3	H 1 j	Éditique
	COM 2565	3	AH 1 j	Pratiques de la télévision
	COM 2571	3	H 1 j	Interfaces et scénarisation
	COM 2580	3	H 1 j	Applications Internet
	COM 3562	3	H 1 j	Applications multimédias

Bloc 99 J *option* *minimum 0 cr., maximum 15 cr.*

Communication, médias et culture

	COM 2001	3	A 1 j	Communication et mondialisation
	COM 2450	3	H 1 j	Influences des médias
	COM 2570	3	H 1 j	Médias, sexe et genre
	COM 2650	3	E 1 j	Esthétiques de la communication
	COM 2720	3	H 1 j	Politiques de communication
	COM 2920	3	A 1 j	Histoire des médias
	COM 2925	3	H 1 j	Industries culturelles
	COM 2945	3	AE 1 j	Auditoires des médias de masse
+	COM 3035	3	H 1 j	Médias et cultures populaires

Bloc 99 K *option* *minimum 0 cr., maximum 15 cr.*

Forces et comportements

	POL 1008	3	AH 1 j	Forces et comportements politiques
+	POL 2005	3	AH 1 j	Les élections
	POL 2050	3	AH 1 j	Représentation politique
	POL 2272	3	AH 1 j	Sondages et opinion publique
	POL 3560	3	AH 1 j	Action collective et politique
	POL 3900	3	AH 1 j	Politique et société
	POL 3910	3	AH 1 j	Genre et politique

Bloc 99 L *option* *minimum 0 cr., maximum 15 cr.*

Relations internationales

	POL 1600	3	AHE1 j	Relations internationales
	POL 2250	3	AH 1 j	Systèmes internationaux : 19e - 20e s.
	POL 2510	3	AHE1 j	Les organisations internationales
	POL 2606	3	AH 1 j	Économie politique internationale
+	POL 2806	3	AH 1 j	Théories des relations internationales
	POL 3005	3	AH 1 j	Sociopolitique des conflits armés
	POL 3010	3	AH 1 j	Les relations Nord-Sud
	POL 3220	3	AH 1 j	Pensée stratégique contemporaine
	POL 3601	3	AH 1 j	Politique étrangère : grandes puissances
	POL 3721	3	AH 1 j	Relations extérieures : Canada, Québec
	POL 3851	3	AHE1 j	Intégration européenne
	POL 3861	3	AHE1 j	L'intégration nord-américaine

Bloc 99 M *option* *minimum 0 cr., maximum 15 cr.*

Administration et politiques

	POL 2140	3	AH 1 j	Analyse de politiques
	POL 2150	3	AH 1 j	Politiques sociales
	POL 2170	3	AH 1 j	Politiques environnementales comparées
	POL 2540	3	AH 1 j	Les formes de l'action gouvernementale
	POL 3110	3	AH 1 j	L'État et l'économie
	POL 3320	3	AH 1 j	Politique et administration
	POL 3321	3	AHE1 j	Administration publique comparée

Bloc 99 N *option* *minimum 0 cr., maximum 15 cr.*

Pensée politique

	POL 2090	3	AH 1 j	Pensée politique prémoderne
	POL 2100	3	AH 1 j	Pensée politique moderne
	POL 2102	3	AH 1 j	Pensée politique contemporaine
+	POL 2180	3	AH 1 j	Pensée politique critique
+	POL 2808	3	AH 1 j	Théories politiques empiriques
+	POL 3280	3	AH 1 j	Épistémologie de la science politique
	POL 3290	3	AH 1 j	Idées politiques au Québec
	POL 3291	3	AH 1 j	Idées politiques au Canada
	POL 3807	3	AH 1 j	Idéologies politiques

Bloc 99 O *option* *minimum 0 cr., maximum 15 cr.*

Politique comparée

	POL 1009	3	AHE1 j	Politique comparée
	POL 2007	3	AH 1 j	Institutions politiques comparées
	POL 2110	3	AH 1 j	La France
	POL 2160	3	AH 1 j	Politiques urbaines
	POL 2280	3	AHE1 j	Le système politique de la Russie
	POL 2281	3	AH 1 j	La communauté des États indépendants
	POL 2310	3	AH 1 j	Les États-Unis : les institutions
	POL 2350	3	AH 1 j	Systèmes politiques européens
	POL 2751	3	AH 1 j	La Chine

POL	2752	3	AHE1 j	Le Japon
POL	2830	3	AH 1 j	L'Amérique latine
+ POL	2840	3	AH 1 j	Sécurité au Moyen-Orient
POL	2850	3	AH 1 j	Enjeux politiques en Afrique
POL	2860	3	AH 1 j	Régimes politiques de l'Asie de l'Est
POL	2904	3	AHE1 j	Système politique québécois 1
POL	2905	3	AH 1 j	Système politique québécois 2
POL	3400	3	AHE1 j	Fédéralisme comparé
POL	3410	3	AH 1 j	Les modernisations politiques en Europe
POL	3500	3	AH 1 j	Systèmes politiques canadiens
POL	3802	3	AH 1 j	Théories du développement
POL	3830	3	AHE1 j	Développement et politique au Mexique
POL	3908	3	AHE1 j	Politique comparée : enjeu actuel

Bloc 99 X option minimum 0 cr., maximum 6 cr.

Domaines complémentaires à la communication

JOU	1200	3	AHE1 js	Méthodes journalistiques
PBT	1000	3	AH 1 js	Communication marketing
PBT	2210D	3	AH 1	Gestion des médias publicitaires
REP	2200	3	AHE1 js	Communication orale
REP	2300	3	AHE1 js	Relations avec les médias

Bloc 99 Y option minimum 0 cr., maximum 6 cr.

Domaines complémentaires à la science politique

ECN	1800	3	AH 1 j	Économies nord-américaines
GEO	1222	3	H 1 j	Le système monde
HST	2904	3	AE 1 j	Histoire du Québec contemporain
SOL	2107	3	E 1 j	Sociologie politique

Criminologie

1-065-1-0 Baccalauréat (3 ans - avec stage obligatoire)

Programme offert avec deux orientations : l'orientation Clinique, l'orientation Analyse et recherche clinique.

1-065-4-0 Mineure (1 an)

Programmes relevant de l'École de criminologie.

Perspectives professionnelles

Les secteurs dans lesquels travaillent les criminologues sont étonnamment diversifiés et nombreux : prisons, service de libération conditionnelle et bureaux de probation, centres jeunesse, foyers de groupe pour les jeunes toxicomanes et maisons de transition pour les ex-détenus, centres d'aide aux victimes d'actes criminels, ministères, services de police, municipalités, etc. Dans tous ces milieux, les criminologues déploient une activité aux facettes multiples : l'intervention clinique, la gestion de programmes, l'animation, la consultation, l'analyse, la recherche, l'enseignement, etc.

Information sur le programme

Valérie Préseault 514 343-6111 poste 40560
ou courriel : valerie.preseault@umontreal.ca
Admission 514 343-7076

Admission au programme à l'automne 2011

Trimestre(s) d'admission			Capacité d'accueil		Statut autorisé		Horaire	
Automne	Hiver	Été	Non limitée	Limitée (section 10)	Temps plein	Temps partiel	Jour	Soir
✓				✓*	✓		✓	

* À titre indicatif, les statistiques de l'admission d'automne 2010 en date du 2 août : Au Baccalauréat : **candidats** : 934 dont 634 collégiens, **répartition des places en 2010** : 115 dont 78 à des collégiens, **offres d'admission** : 233 dont 162 à des collégiens. La **cote R** du dernier candidat collégien admis : 27,588. À la mineure, **candidats** : 269 dont 175 collégiens, **répartition des places en 2010** : 35 dont 23 à des collégiens, **offres d'admission** : 59 dont 39 à des collégiens. La **cote R** du dernier candidat collégien admis : 26,054.

Conditions d'admissibilité

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier et sous réserve de la qualité du dossier, le candidat doit

Soit

- être titulaire d'un des diplômes d'études collégiales (DEC) suivants :
  - DEC en sciences humaines
  - DEC en sciences, lettres et arts
  - DEC en sciences de la nature
  - DEC en histoire et civilisation et avoir atteint l'objectif 022P (Méthodes quantitatives)

Soit

- être titulaire de tout autre diplôme d'études collégiales (DEC) décerné par le ministre de l'Éducation du Québec ou faire la preuve d'une formation équivalente au DEC (voir section 8)

  et
- avoir réussi, **avant l'entrée dans le programme,** un cours préalable en statistique (dont on trouvera une description et des équivalences à la section 7).

Condition relative à la langue française

Pour être admissible, le candidat doit attester d'une connaissance de la langue française atteignant le degré que l'Université estime minimal pour s'engager dans le programme. À cette fin, il doit

- soit avoir réussi l'Épreuve uniforme de langue et littérature française du ministère de l'Éducation du Québec
- soit obtenir un score d'au moins 605/990 au Test de français international (TFI) (voir section 2 - Connaissance du français).

Catégories de candidats

Conformément à la politique d'admission décrite à la section 2, les candidats sont regroupés dans les catégories suivantes :

- Collégien : toute personne qui est titulaire d'un DEC ou qui est en voie de l'obtenir ou dont la formation est équivalente.
- Universitaire : toute personne titulaire d'un DEC ou qui fait preuve d'une formation équivalente et qui a suivi au moins 12 crédits de cours d'un programme universitaire à la date limite fixée pour le dépôt de la demande d'admission.
- Candidat admissible sur la base de crédits universitaires : toute personne non titulaire d'un DEC ou d'un diplôme équivalent qui a réussi un minimum de 24 crédits de niveau universitaire.
- Candidat admissible sur la base d'une formation acquise hors Québec : toute personne dont la formation acquise ailleurs qu'au Québec est jugée équivalente au DEC ou à des études universitaires complétées au Québec.
- Transfert : toute personne qui a complété ou est en voie de compléter 24 crédits de cours dans l'un des programmes suivants : Certificat en criminologie, Baccalauréat en sécurité et études policières ou Mineure en criminologie de l'Université de Montréal ou encore Programme de 1er cycle en criminologie de l'Université d'Ottawa. Ces crédits doivent être jugés par l'École, équivalents aux 24 crédits obligatoires de 1re année du Baccalauréat (bloc 01A).

Capacité d'accueil

- La capacité d'accueil est limitée
- Un maximum de 10 places additionnelles est réservé aux candidats de la catégorie Transfert.

Critères de sélection

La capacité d'accueil est répartie entre les différentes catégories sous réserve de l'excellence des dossiers. Les méthodes d'évaluation

des dossiers scolaires sont décrites aux sections 3A (collégial) et 3B (universitaire).

– Pour les collégiens et les universitaires
  - L'excellence du dossier scolaire constitue le seul critère de sélection.
  - Dans l'évaluation du dossier scolaire des universitaires, l'importance relative du dossier universitaire par rapport à celui du collège est égale en pourcentage au nombre de crédits de cours universitaires multiplié par 2.
– Pour les candidats admissibles sur la base de crédits universitaires
  - Le dossier est évalué sur la base du dossier scolaire.
– Pour les candidats admissibles sur la base d'une formation acquise hors Québec
  - L'excellence et la pertinence du dossier constituent les seuls critères de sélection.

Programme 1-065-1-0 Version 12

Baccalauréat en criminologie

L'orientation Clinique comprend les segments 01 et 70, avec 48 crédits obligatoires, 36 à option et 6 au choix. L'orientation Analyse et recherche clinique comprend les segments 01 et 71, avec 48 crédits obligatoires, 36 à option et 6 au choix. Sauf exception autorisée, les crédits au choix ne sont pas de sigle CRI.

Segment 01 Commun aux deux orientations

Bloc 01 A *obligatoire* *33 cr.*

	CRI	1001	3	AH 1 j	Perspectives historiques en criminologie
	CRI	1050	3	A 1 j	Sociocriminologie 1
	CRI	1100	3	AH 1 j	Psychocriminologie
	CRI	1151	3	A 1 j	Justice criminelle 1
	CRI	1200	3	A 1 j	La méthodologie en criminologie
	CRI	1401	3	A 1 j	Criminologie appliquée et institutions
	CRI	1511	3	H 1 j	Délinquance et facteurs criminogènes
	CRI	1600	3	H 1 j	Initiation aux méthodes quantitatives
	CRI	1730	3	H 1 j	Victimologie
	CRI	2410	3	AH 1 j	Pénologie
+	CRI	2455	3	A 1 j	Personnalité criminelle 1

Bloc 01 B *obligatoire* *15 cr.*

Formation pratique

+	CRI	2250	3	H 1 j	Préparation au stage
+	CRI	3260	9	AH 1 j	Stages pratiques
+	CRI	3360	3	AH 1 j	Atelier de rétroaction

Bloc 01 C *option* *minimum 3 cr., maximum 3 cr.*

Formation complémentaire et générale

	AEG	2110	3	AHE1 js	Entraînement au travail en équipe
+	AEG	2115	3	AHE1 js	Animation des groupes restreints
+	AEG	2117	3	AHE1 js	Leadership et influence dans les groupes
	DRT	1501	3	AHE1 j	Droit constitutionnel 1
	JES	2005	3	AHE1 js	Jeunes et famille
	JES	2008	3	AHE1 js	Jeunes et violence
+	JES	2017Y	3	AHE1 js	Évaluation de la délinquance des jeunes
	PSE	1201	3	A 1 j	Petite enfance et psychopathologie
+	PSE	1203	3	H 1 j	Développement normal 6-18 ans
	PSY	1045	3	AHE1 j	Motivation et émotion
	PSY	1075	3	AHE1 js	Psychologie sociale
	PSY	1095	3	AHE1 j	L'enfance
	PSY	1966	3	AHE1 js	Psychologie de l'adolescence
	PSY	2065	3	AH 1 j	Processus cognitifs 1
	SVS	2377	3	A 1 j	Intervention de groupe
	SVS	2378	3	H 1 s	Intervention communautaire
	SVS	3807	3	HE 1 j	Jeunesse et action communautaire
	TXM	1221	3	AHE1 js	Effets des substances psychotropes
	TXM	1221D	3	AHE1	Effets des substances psychotropes
	TXM	1331	3	AHE1 js	Prévention des toxicomanies : théorie
	TXM	1331D	3	AHE1	Prévention des toxicomanies : théorie
	VIO	2009	3	AHE1 js	Violence familiale et conjugale
	VIO	2012	3	AHE1 js	Victimisation sexuelle
	VIO	2015	3	AHE1 js	Résolution de conflits

Bloc 01 Y *option* *minimum 3 cr., maximum 3 cr.*

Formation générale

	ANG	1101T	3	AHE1 j	English Composition
	ANG	1967T	3	AHE1 j	Intermediate Oral English
	ANT	1511	3	A 1 j	Évolution et comportement humain
	BIO	1803	3	AH 1 js	Écologie et environnement
	COM	1500	3	AH 1 j	Communication organisationnelle
	DMO	1000	3	AHE1 js	Introduction à la démographie
	ECN	1600	3	AH 1 js	Histoire de la pensée économique
	GEO	1212	3	A 1 j	Espaces, société, économie
	HST	1905	3	H 1 j	Histoire du Canada contemporain
	HST	2904	3	AE 1 j	Histoire du Québec contemporain
	IFT	1931	3	AHE1 s	Initiation aux bases de données
	PHI	1400	3	AE 1 j	Problèmes en éthique
	PHI	2425	3	A 1 j	Philosophie politique contemporaine
	PHI	3660	3	A 1 j	Philosophie du droit
	POL	1951	3	AH 1 js	Éléments de politique
	POL	2050	3	AH 1 j	Représentation politique
	SOL	2410	3	A 1 j	Classes et mouvements sociaux
	SOL	3101	3	A 1 j	Sociologie du droit
	SOL	3503	3	H 1 j	Sociologie de la famille

Segment 70 Propre à l'orientation Clinique

Bloc 70 A *option* *minimum 9 cr., maximum 12 cr.*

Connaissances criminologiques

	CRI	2950	3	H 1 j	Questions de criminologie 1
	CRI	2951	3	AHE1 j	Questions de criminologie 2
+	CRI	3040	3	H 1 j	Formes particulières de crimes
	CRI	3051	3	AH 1 j	Déviance et réaction sociale
	CRI	3052	3	H 1 j	Sociabilités criminelles
+	CRI	3161	3	A 1 j	Justice criminelle 2
	CRI	3201	3	A 1 j	Droits de la personne et criminologie
	CRI	3301	3	AH 1 j	Sociopolitique de la police
	CRI	3312	3	H 1 j	Administration de la justice pénale
	CRI	3341	3	AH 1 j	Drogues et criminalité
	CRI	3361	3	H 1 j	Prévention du crime
	CRI	3415	3	A 1 j	Mesures pénales communautaires
	CRI	3420	3	AH 1 j	La femme et la question criminelle
	CRI	3425	3	AH 1 j	Sociologie du milieu carcéral
	CRI	3540	3	H 1 j	Les minorités et la question criminelle
	CRI	3545	3	A 1 j	Normes légales et pouvoir
	CRI	3810	3	H 1 j	La délinquance sexuelle
	CRI	3820	3	A 1 j	Mesures pour jeunes contrevenants
	CRI	3900	3	A 1 j	Justice des mineurs
	CRI	3950	3	A 1 j	Criminalité informatique

Bloc 70 B *option* *minimum 15 cr., maximum 18 cr.*

Formation clinique

	CRI	2015	3	A 1 j	Relation d'aide en criminologie
+	CRI	2811	3	A 1 j	Techniques d'entrevue en criminologie
	CRI	3010	3	AE 1 j	Conciliation et médiation
+	CRI	3015	3	H 1 j	Entrevues et interventions de groupe
	CRI	3305	3	A 1 j	Violences criminelles
+	CRI	3465	3	H 1 j	Personnalité criminelle 2
	CRI	3495	3	A 1 j	Criminels et troubles mentaux
+	CRI	3721	3	H 1 j	Principes et modèles d'intervention
+	CRI	3800	3	H 1 j	Principes d'évaluation clinique

Bloc 70 C *option* *minimum 0 cr., maximum 6 cr.*

Cours d'analyse et recherche clinique complémentaire

	CRI	2531	3	H 1 j	L'analyse stratégique en criminologie
+	CRI	3013	3	A 1 j	Analyse de la criminalité
+	CRI	3203	3	A 1 j	Instruments et classification
	CRI	3213	3	A 1 j	Initiation aux méthodes qualitatives
+	CRI	3318	3	A 1 j	Méthodes quantitatives

Segment 71 Propre à l'orientation Analyse et recherche clinique

Bloc 71 A option minimum 9 cr., maximum 12 cr.

Connaissances criminologiques

	CRI	2950	3 H	1 j	Questions de criminologie 1
	CRI	2951	3 AHE	1 j	Questions de criminologie 2
+	CRI	3040	3 H	1 j	Formes particulières de crimes
	CRI	3051	3 AH	1 j	Déviance et réaction sociale
	CRI	3052	3 H	1 j	Sociabilités criminelles
+	CRI	3161	3 A	1 j	Justice criminelle 2
	CRI	3201	3 A	1 j	Droits de la personne et criminologie
	CRI	3301	3 AH	1 j	Sociopolitique de la police
	CRI	3305	3 A	1 j	Violences criminelles
	CRI	3312	3 H	1 j	Administration de la justice pénale
	CRI	3341	3 AH	1 j	Drogues et criminalité
	CRI	3361	3 H	1 j	Prévention du crime
	CRI	3415	3 A	1 j	Mesures pénales communautaires
	CRI	3420	3 AH	1 j	La femme et la question criminelle
	CRI	3425	3 AH	1 j	Sociologie du milieu carcéral
	CRI	3540	3 H	1 j	Les minorités et la question criminelle
	CRI	3545	3 A	1 j	Normes légales et pouvoir
	CRI	3810	3 H	1 j	La délinquance sexuelle
	CRI	3820	3 A	1 j	Mesures pour jeunes contrevenants
	CRI	3900	3 A	1 j	Justice des mineurs
	CRI	3950	3 A	1 j	Criminalité informatique
	SIP	1000	3 A	1 j	Sécurité intérieure : nature et mission
	SIP	2030	3 A	1 j	L'organisation de l'enquête
	SIP	2242	3 H	1 j	Gestion de crises et plan d'urgence
	SIP	3070	3 H	1 j	Organisation de la sécurité intérieure

Bloc 71 B option minimum 12 cr., maximum 15 cr.

Formation en analyse et recherche clinique

	CRI	2531	3 H	1 j	L'analyse stratégique en criminologie
+	CRI	3013	3 A	1 j	Analyse de la criminalité
+	CRI	3203	3 A	1 j	Instruments et classification
	CRI	3213	3 A	1 j	Initiation aux méthodes qualitatives
+	CRI	3318	3 A	1 j	Méthodes quantitatives
	SIP	2050	3 A	1 j	Mouvements sociaux, violence et sécurité
	SIP	3090	3 H	1 j	Le renseignement

Bloc 71 C option minimum 0 cr., maximum 6 cr.

Cours cliniques complémentaires

	CRI	2015	3 A	1 j	Relation d'aide en criminologie
+	CRI	2811	3 A	1 j	Techniques d'entrevue en criminologie
	CRI	3010	3 AE	1 j	Conciliation et médiation
+	CRI	3465	3 H	1 j	Personnalité criminelle 2
	CRI	3495	3 A	1 j	Criminels et troubles mentaux
+	CRI	3800	3 H	1 j	Principes d'évaluation clinique

Programme 1-065-4-0 Version 01

Mineure en criminologie

Ce programme totalise 12 crédits obligatoires, 15 à option et 3 au choix. Sauf exception autorisée, les crédits au choix ne sont pas de sigle CRI.

Segment 81

Bloc 81 A obligatoire 12 cr.

Initiation à la criminologie

	CRI	1050	3 A	1 j	Sociocriminologie 1
	CRI	1100	3 AH	1 j	Psychocriminologie
	CRI	1151	3 A	1 j	Justice criminelle 1
	CRI	1200	3 A	1 j	La méthodologie en criminologie

Bloc 81 B option minimum 15 cr., maximum 15 cr.

Connaissances criminologiques

	CRI	1001	3 AH	1 j	Perspectives historiques en criminologie
	CRI	1401	3 A	1 j	Criminologie appliquée et institutions
	CRI	1511	3 H	1 j	Délinquance et facteurs criminogènes
	CRI	1600	3 H	1 j	Initiation aux méthodes quantitatives
	CRI	1730	3 H	1 j	Victimologie
	CRI	2410	3 AH	1 j	Pénologie
+	CRI	2455	3 A	1 j	Personnalité criminelle 1
	CRI	2531	3 H	1 j	L'analyse stratégique en criminologie
	CRI	3010	3 AE	1 j	Conciliation et médiation
+	CRI	3013	3 A	1 j	Analyse de la criminalité
+	CRI	3040	3 H	1 j	Formes particulières de crimes
	CRI	3051	3 AH	1 j	Déviance et réaction sociale
	CRI	3052	3 H	1 j	Sociabilités criminelles
+	CRI	3161	3 A	1 j	Justice criminelle 2
	CRI	3201	3 A	1 j	Droits de la personne et criminologie
+	CRI	3203	3 A	1 j	Instruments et classification
	CRI	3213	3 A	1 j	Initiation aux méthodes qualitatives
	CRI	3301	3 AH	1 j	Sociopolitique de la police
	CRI	3305	3 A	1 j	Violences criminelles
	CRI	3312	3 H	1 j	Administration de la justice pénale
+	CRI	3318	3 A	1 j	Méthodes quantitatives
	CRI	3341	3 AH	1 j	Drogues et criminalité
	CRI	3361	3 H	1 j	Prévention du crime
	CRI	3415	3 A	1 j	Mesures pénales communautaires
	CRI	3420	3 AH	1 j	La femme et la question criminelle
	CRI	3425	3 AH	1 j	Sociologie du milieu carcéral
+	CRI	3465	3 H	1 j	Personnalité criminelle 2
	CRI	3495	3 A	1 j	Criminels et troubles mentaux
	CRI	3540	3 H	1 j	Les minorités et la question criminelle
	CRI	3545	3 A	1 j	Normes légales et pouvoir
	CRI	3810	3 H	1 j	La délinquance sexuelle
	CRI	3820	3 A	1 j	Mesures pour jeunes contrevenants
	CRI	3900	3 A	1 j	Justice des mineurs
	CRI	3950	3 A	1 j	Criminalité informatique

Démographie

1-070-4-0 Mineure (1 an)

Programme relevant du Département de démographie.

Perspectives professionnelles

Le démographe recueille, compile et analyse des données sur la composition et le développement des populations humaines en vue de fournir aux spécialistes de différents domaines (éducation, économie, santé, sociologie, etc.) l'information afin de résoudre divers problèmes d'ordre économique ou social et pour planifier l'avenir de la société. Les possibilités d'emplois sont excellentes, principalement pour les titulaires de diplômes de cycles supérieurs en démographie. Ces possibilités se limitent rarement à la seule démographie et font appel à plusieurs disciplines dans l'étude des problèmes sociaux, ce qui valorise sur le marché du travail les baccalauréats polyvalents incluant une mineure en démographie.

Information sur le programme

Lisa Y. Dillon 514 343-5956
ou courriel : ly.dillon@umontreal.ca
Admission 514 343-7076

Admission au programme à l'automne 2011 et à l'hiver 2012

Trimestre(s) d'admission			Capacité d'accueil		Statut autorisé		Horaire	
Automne	Hiver	Été	Non limitée	Limitée (section 10)	Temps plein	Temps partiel	Jour	Soir
✓	✓		✓		✓	✓	✓	

Conditions d'admissibilité

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier et sous réserve de la qualité du dossier, le candidat doit

Soit
– être titulaire d'un des diplômes d'études collégiales (DEC) suivants :
  - DEC en sciences humaines
  - DEC en sciences, lettres et arts
  - DEC en sciences de la nature
  - DEC en histoire et civilisation et avoir atteint l'objectif 022P (Méthodes quantitatives)

Soit
– être titulaire de tout autre diplôme d'études collégiales (DEC) décerné par le ministre de l'Éducation du Québec ou faire la preuve d'une formation équivalente au DEC (voir section 8)
et
– avoir réussi, **avant l'entrée dans le programme,** un cours préalable en statistique (dont on trouvera une description et des équivalences à la section 7).

Condition relative à la langue française

Pour être admissible, le candidat doit attester d'une connaissance de la langue française atteignant le degré que l'Université estime minimal pour s'engager dans le programme. À cette fin, il doit
– soit avoir réussi l'Épreuve uniforme de langue et littérature française du ministère de l'Éducation du Québec
– soit obtenir un score d'au moins 605/990 au Test de français international (TFI) (voir section 2 - Connaissance du français).

Programme 1-070-4-0 Version 03

Mineure en démographie

Ce programme totalise 12 crédits obligatoires, 18 à option et 0 au choix.

Segment 72

Bloc 72 A		*obligatoire*			*12 cr.*
	DMO 1000	3	AHE1	js	Introduction à la démographie
	DMO 2200	3	A 1	j	Collecte : source des informations
+	DMO 2311	3	A 1	j	Analyse longitudinale
+	DMO 2312	3	H 1	j	Analyse transversale
Bloc 72 B		*option*			*minimum 3 cr., maximum 6 cr.*
+	DMO 2100	3	H 1	j	Population canadienne
+	DMO 3100	3	A 1	j	Démographie du Tiers-Monde
Bloc 72 C		*option*			*minimum 12 cr., maximum 15 cr.*
	DMO 1010	3	A 1	j	Problèmes de population contemporains
	DMO 2330	3	A 1	j	Techniques auxiliaires
+	DMO 2700	3	A 1	js	Histoire de la population
+	DMO 3307	3	H 1	j	Pratique de la démographie
+	DMO 3380	3	A 1	j	Éléments de démographie mathématique
+	DMO 3400	3	H 1	j	Sociologie et population
	DMO 3420	3	H 1	j	Immigration et intégration
+	DMO 3450	3	H 1	js	Économie et population

Démographie et Anthropologie

1-074-1-0 Baccalauréat (3 ans - avec stage facultatif)

Programme relevant du Département de démographie.

Perspectives professionnelles

Le marché du travail pour les démographes-anthropologues est à développer puisque la grande majorité des emplois en démographie et en anthropologie sont actuellement occupés par des détenteurs de la maîtrise dans l'une ou l'autre de ces disciplines. Les perspectives pour les diplômés du baccalauréat bidisciplinaire sont toutefois excellentes à cause de leur formation intellectuelle, polyvalente et multidisciplinaire, et de la forte complémentarité des deux disciplines. La démographie et l'anthropologie se complètent tant au niveau des méthodes que des approches pour permettre de mieux répondre aux grands enjeux de nos sociétés.
On trouve des démographes et des anthropologues dans les ministères provinciaux ou fédéraux (Éducation, Immigration, Culture, Affaires indiennes et du Nord, Développement des ressources humaines), dans les organismes gouvernementaux (Statistique Canada, Institut de la statistique du Québec, Agence canadienne pour le développement international), dans les équipes de recherche du réseau de la santé, des commissions scolaires, des municipalités, dans les organismes internationaux (Nations-Unies, Unesco, Oxfam) et, de plus en plus, dans les grandes entreprises publiques et privées.

Information sur le programme

Lisa Y. Dillon 514 343-5956
ou courriel : ly.dillon@umontreal.ca
Admission 514 343-7076

Admission au programme à l'automne 2011 et à l'hiver 2012

Trimestre(s) d'admission			Capacité d'accueil		Statut autorisé		Horaire	
Automne	Hiver	Été	Non limitée	Limitée (section 10)	Temps plein	Temps partiel	Jour	Soir
✓	✓		✓		✓	✓	✓	

Conditions d'admissibilité

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier et sous réserve de la qualité du dossier, le candidat doit être titulaire du diplôme d'études collégiales (DEC) décerné par le ministre de l'Éducation du Québec ou faire la preuve d'une formation équivalente au DEC (voir section 8).

Condition relative à la langue française

Pour être admissible, le candidat doit attester d'une connaissance de la langue française atteignant le degré que l'Université estime minimal pour s'engager dans le programme. À cette fin, il doit
– soit avoir réussi l'Épreuve uniforme de langue et littérature française du ministère de l'Éducation du Québec
– soit obtenir un score d'au moins 605/990 au Test de français international (TFI) (voir section 2 - Connaissance du français).

Programme 1-074-1-0 Version 01

Baccalauréat démographie et anthropologie

Ce programme totalise 21 crédits obligatoires, 66 crédits à option et 3 crédits au choix. Quels que soient les cours à option choisis, 42 crédits de cours de démographie et 42 crédits de cours d'anthropologie devront avoir été complétés.

Segment 71

Bloc 71 A		*obligatoire*			*21 cr.*
	AND 2500	3	H 1	j	Collecte en démographie et anthropologie
+	AND 3500	3	H 1	j	Atelier de démographie anthropologique
	ANT 1065	3	A 1	j	Initiation à la démarche anthropologique
	DMO 1000	3	AHE1	js	Introduction à la démographie
+	DMO 2311	3	A 1	j	Analyse longitudinale
+	DMO 2312	3	H 1	j	Analyse transversale
+	DMO 3307	3	H 1	j	Pratique de la démographie

Bloc 71 B *option* *minimum 3 cr., maximum 9 cr.*

Cours de base en ethnologie

	ANT 1010	3	H	1 j	Les grandes théories en ethnologie
	ANT 1013	3	A	1 j	Éléments d'ethnologie
	ANT 1018	3	H	1 j	La parenté et la néo-parenté

Bloc 71 C *option* *minimum 3 cr., maximum 9 cr.*

Cours de base en archéologie

	ANT 1210	3	H	1 j	Éléments de préhistoire
	ANT 1213	3	H	1 j	Les grandes civilisations
	ANT 1280	3	A	1 j	L'archéologie historique

Bloc 71 D *option* *minimum 3 cr., maximum 9 cr.*

Cours de base en bioanthropologie

	ANT 1511	3	A	1 j	Évolution et comportement humain
	ANT 1513	3	A	1 j	La variation biologique
	ANT 2440	3	H	1 j	Génétique, épigénétique et anthropologie

Bloc 71 E *option* *minimum 3 cr., maximum 9 cr.*

Cours de base en anthropologie linguistique

	ANT 1611	3	H	1 j	Langage, culture, société
	ANT 1613	3	A	1 j	L'analyse ethnolinguistique
	ANT 2660	3	A	1 j	Langue et identité

Bloc 71 F *option* *minimum 3 cr., maximum 6 cr.*

Méthodes et techniques

+	ANT 2210	3	H	1 j	Techniques de recherche en archéologie
	ANT 2280	3	H	1 js	Méthodes en archéologie historique
	ANT 2480	3	A	1 j	Techniques en bioanthropologie du vivant
	ANT 2665	3	A	1 j	Description ethnolinguistique
	ANT 3612	3	A	1 j	Recherche en communauté linguistique
	SOL 1090	3	AH	1 j	Construction des données qualitatives

Bloc 71 G *option* *minimum 6 cr., maximum 9 cr.*

Méthodes et techniques de la démographie

	DMO 2330	3	A	1 j	Techniques auxiliaires
	SOL 1020	3	AH	1 j	Introduction à la statistique sociale
+	SOL 2020	3	AH	1 j	Statistique sociale avancée
+	SOL 3017	3	H	1 j	Méthodes de sondage

Bloc 71 H *option* *minimum 12 cr., maximum 15 cr.*

Connaissances fondamentales en anthropologie

	ANT 1020	3	A	1 j	Homme/femme : constructions culturelles
	ANT 1030	3	A	1 j	La justice et les cultures
	ANT 2020	3	H	1 js	Anthropologie de la religion
	ANT 2023	3	A	1 js	Anthropologie économique
	ANT 2026	3	A	1 js	Anthropologie politique
	ANT 2042	3	H	1 js	Anthropologie urbaine
+	ANT 2260	3	A	1 j	Méthodes et concepts en archéologie
	ANT 2423	3	H	1 j	Biologie et environnement socioculturel
	ANT 2624	3	E	1 j	Mythes, rites, symboles
	ANT 3035	3	H	1 j	Dynamique socioculturelle
	ANT 3044	3	H	1 js	Anthropologie et développement
	ANT 3055	3	A	1 j	Anthropologie des problèmes médicaux
+	ANT 3260	3	H	1 j	La théorie en archéologie
+	ANT 3440	3	A	1 j	Génétique et comportement
	ANT 3631	3	H	1 j	Changement social et linguistique

Bloc 71 I *option* *minimum 12 cr., maximum 15 cr.*

Connaissances fondamentales en démographie

+	DMO 2100	3	H	1 j	Population canadienne
+	DMO 2700	3	A	1 js	Histoire de la population
+	DMO 3100	3	A	1 j	Démographie du Tiers-Monde
+	DMO 3380	3	A	1 j	Éléments de démographie mathématique
+	DMO 3400	3	H	1 j	Sociologie et population
	DMO 3420	3	H	1 j	Immigration et intégration
+	DMO 3450	3	H	1 js	Économie et population

Bloc 71 J *option* *minimum 6 cr., maximum 9 cr.*

Études régionales

	ANT 3030	3	H	1 j	Les Autochtones et l'État canadien
	ANT 3060	3	H	1 j	Pouvoir et culture populaire en Afrique
	ANT 3164	3	H	1 j	La société japonaise contemporaine
	ANT 3172	3	A	1 j	Inde contemporaine : idéologies et vécus
	ANT 3854	3	A	1 j	Autochtones de l'Est canadien
	ANT 3855	3	H	1 j	Autochtones de l'Ouest nord-américain
	ANT 3858	3	A	1 j	Autochtones d'Amérique latine
	ANT 3860	3	A	1 j	Cultures et sociétés au sud du Sahara
	ANT 3861	3	A	1 js	Cultures et sociétés arabo-musulmanes
	ANT 3864	3	AHE1	j	Culture japonaise
	ANT 3866	3	HE	1 js	Cultures et sociétés de la Chine
	ANT 3867	3	A	1 j	Culture et société italienne

Bloc 71 K *option* *minimum 0 cr., maximum 6 cr.*

Connaissances complémentaires en anthropologie

	ANT 2036	3	E	1 j	Occident : représentations et idéologies
	ANT 2037	3	A	1 j	Anthropologie du quotidien
	ANT 2043	3	A	1 js	Mondialisation, société et culture
	ANT 2058	3	H	1 j	Les technologies
+	ANT 2220	3	H	1 j	Préhistoire de l'Amérique (éléments)
	ANT 2266	3	H	1 j	Approche interdisciplin. en archéologie
	ANT 2270	3	A	1 j	La zooarchéologie
	ANT 2430	3	A	1 j	La paléontologie humaine
	ANT 2454	3	H	1 j	La primatologie
	ANT 2470	3	H	1 j	Méthodes d'ostéologie humaine
	ANT 2611	3	AE	1 j	Ethnographie de la communication
	ANT 3021	3	A	1 js	Religion, modernité et globalisation
	ANT 3051	3	H	1 j	Théories contemporaines en anthropologie
+	ANT 3065	3	A	1 j	Critiques des théories anthropologiques
	ANT 3102	3	AHE1	js	Lectures dirigées
	ANT 3141	3	H	1 j	Technologies de la représentation
	ANT 3142	3	E	1 j	Atelier en film ethnographique
	ANT 3171	3	A	1 j	L'Amérique latine contemporaine
	ANT 3213	3	A	1 j	Séminaire d'archéologie
+	ANT 3230	3	H	1 j	Préhistoire de l'ancien monde
+	ANT 3270	3	H	1 j	Méthodes d'analyse en zooarchéologie
	ANT 3280	3	E	1 j	Fouilles en archéologie historique
+	ANT 3283	6	A	1 j	Techniques de fouilles sur le terrain
	ANT 3287	3	H	1 j	Archéologie maritime
+	ANT 3341	3	A	1 j	Archéologie des sociétés préagricoles
+	ANT 3460	3	H	1 j	Concepts, méthodes en paléoanthropologie
+	ANT 3470	3	H	1 j	Méthodes de la bioarchéologie
+	ANT 3556	3	H	1 j	Évolution et comportement humain 2
	ANT 3615	3	A	1 j	Séminaire d'ethnolinguistique
	ANT 3625	3	H	1 j	Langue, culture et poétique
	ANT 3802	3	AHE1	js	Recherche individuelle
	ANT 3806	3	AHE1	js	Pratique de terrain
	ANT 3809	3	A	1 js	Séminaire d'ethnologie
	ANT 3811	3	H	1 j	Problèmes actuels en ethnologie
	ANT 3814	3	E	1 j	Séminaire d'anthropologie biologique
	ANT 3853	3	E	1 j	Texte ethnographique et terrain
	ANT 3875	3	A	1 j	Langues et cultures de l'Asie du Sud
	ANT 3876	3	E	1 j	Langues et cultures du Caucase
	ANT 3881	3	A	1 js	Mésoamérique ancienne
+	ANT 3882	3	A	1 j	Préhistoire du Québec
	ANT 3884	3	H	1 j	Préhistoire de l'Amérique de Sud
	ANT 3885	3	A	1 j	Préhistoire de l'Amérique du Nord

Bloc 71 L *option* *minimum 6 cr., maximum 9 cr.*

Connaissances complémentaires à la démographie

	ECN 1000	3	AHE1	js	Principes d'économie
+	ECN 1040	3	AH	1 js	Introduction à la microéconomie
	ECN 1050	3	AH	1 j	Introduction à la macroéconomie
+	ECN 2311	3	H	1 j	Problèmes économiques contemporains
	GEO 1212	3	A	1 j	Espaces, société, économie
	GEO 1222	3	H	1 j	Le système monde
	GEO 1532	3	H	1 js	Cartographie
	HST 1010	3	A	1 j	Histoire : fondements et méthodes
	HST 1942	3	H	1 s	L'Europe aux XIXe et XXe siècles
	HST 2446	3	H	1 j	Histoire des femmes au Canada
	HST 2521	3	AH	1 j	Histoire de la médecine et de la santé
	SOL 1013	3	AH	1 j	Sociologie générale

SOL	1967	3	H	1 j	Sociologie du vieillissement
SOL	2103	3	H	1 j	Sociologie de la santé
SOL	3201	3	A	1 j	Développement international
SOL	3406	3	H	1 j	Sociologie de la jeunesse

Démographie et Géographie

1-071-1-0 Baccalauréat (3 ans)

Programme relevant du Département de démographie.

Perspectives professionnelles

Le marché du travail pour les démographes-géographes continue de se développer. Les études démographiques et géographiques prennent une place de plus en plus importante dans les études de planification. On imagine mal qu'il soit possible de faire des plans d'allocations familiales, de sécurité sociale, de retraite, de services de santé, d'enseignement, d'emploi, de développement urbain ou régional sans faire appel à ces spécialistes. Ministères et entreprises privées éprouvent de plus en plus le besoin de les intégrer à leur personnel de recherche.

On trouve des démographes et des géographes dans les ministères provinciaux ou fédéraux, dans les organismes gouvernementaux (Statistique Canada, Institut de la statistique du Québec, Agence canadienne pour le développement international), dans les équipes de recherche du réseau de la santé, des commissions scolaires, des municipalités, dans les organismes internationaux (Nations-Unies, Unesco, Oxfam) et, de plus en plus, dans les grandes entreprises publiques et privées.

Information sur le programme

Lisa Y. Dillon 514 343-5956
ou courriel : ly.dillon@umontreal.ca
Admission 514 343-7076

Admission au programme à l'automne 2011 et à l'hiver 2012

Trimestre(s) d'admission			Capacité d'accueil		Statut autorisé		Horaire	
Automne	Hiver	Été	Non limitée	Limitée (section 10)	Temps plein	Temps partiel	Jour	Soir
✓	✓		✓		✓	✓	✓	

Conditions d'admissibilité

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier et sous réserve de la qualité du dossier, le candidat doit être titulaire du diplôme d'études collégiales (DEC) décerné par le ministre de l'Éducation du Québec ou faire la preuve d'une formation équivalente au DEC (voir section 8).

Condition relative à la langue française

Pour être admissible, le candidat doit attester d'une connaissance de la langue française atteignant le degré que l'Université estime minimal pour s'engager dans le programme. À cette fin, il doit

– soit avoir réussi l'Épreuve uniforme de langue et littérature française du ministère de l'Éducation du Québec
– soit obtenir un score d'au moins 605/990 au Test de français international (TFI) (voir section 2 - Connaissance du français).

Programme 1-071-1-0 Version 02

Baccalauréat en démographie et géographie

Ce programme totalise 33 crédits obligatoires, 54 à option et 3 au choix.

Segment 71

Bloc 71 A obligatoire 33 cr.

Concepts et techniques d'analyse

	DMO	1000	3	AHE1 j	Introduction à la démographie
	DMO	2200	3	A 1 j	Collecte : source des informations
+	DMO	2311	3	A 1 j	Analyse longitudinale
+	DMO	2312	3	H 1 j	Analyse transversale
+	DMO	3307	3	H 1 j	Pratique de la démographie
	DMO	3500	3	H 1 j	Intégration en démographie-géographie
	GEO	1212	3	A 1 j	Espaces, société, économie
	GEO	1222	3	H 1 j	Le système monde
	GEO	1312	3	A 1 j	Développement durable et environnement
	GEO	1322	3	H 1 j	Géographes et géographies
	GEO	1532	3	H 1 js	Cartographie

Bloc 71 B option minimum 0 cr., maximum 9 cr.

Outils et techniques pour la démographie

	DMO	2330	3	A 1 j	Techniques auxiliaires
	MAT	1903	3	AHE1 j	Calcul différentiel et intégral 1
+	MAT	1923	3	AHE1 j	Calcul différentiel et intégral 2
	SOL	1020	3	AH 1 j	Introduction à la statistique sociale
+	SOL	2020	3	AH 1 j	Statistique sociale avancée
+	SOL	3017	3	H 1 j	Méthodes de sondage

Bloc 71 C option minimum 0 cr., maximum 9 cr.

Outils et techniques pour la géographie

	GEO	1512	3	A 1 js	Géographie quantitative 1
+	GEO	1522	3	H 1 js	Géographie quantitative 2
	GEO	1542	3	A 1 js	Photo-interprétation et télédétection
+	GEO	2512	3	A 1 j	Systèmes d'information géographique
+	GEO	2522	3	H 1 js	Télédétection numérique

Bloc 71 D option minimum 15 cr., maximum 21 cr.

Connaissances fondamentales en démographie

+	DMO	2100	3	H 1 j	Population canadienne
+	DMO	2700	3	A 1 js	Histoire de la population
+	DMO	3100	3	A 1 j	Démographie du Tiers-Monde
+	DMO	3380	3	A 1 j	Éléments de démographie mathématique
+	DMO	3400	3	H 1 j	Sociologie et population
	DMO	3420	3	H 1 j	Immigration et intégration
+	DMO	3450	3	H 1 js	Économie et population

Bloc 71 E option minimum 9 cr., maximum 15 cr.

Connaissances fondamentales en géographie

+	GEO	2212	3	H 1 j	Dynamique territoriale et développement
+	GEO	2222	3	H 1 j	Géographie des activités économiques
+	GEO	2232	3	H 1 j	Populations et sociétés
+	GEO	2242	3	A 1 j	Géographie culturelle
+	GEO	2252	3	A 1 j	Géographie politique
+	GEO	2282	3	A 1 j	Terrain en environnement humain 1
+	GEO	3212	3	H 1 j	Régions métropolitaines
+	GEO	3222	3	A 1 j	Transport et réseaux géographiques
+	GEO	3322	3	AH 1 j	Géographie de la santé et environnement

Bloc 71 F option minimum 6 cr., maximum 6 cr.

Cours de géographie régionale

	GEO	1412	3	H 1 j	Le Québec
	GEO	2412	3	A 1 j	Le Canada
	GEO	3412	3	AH 1 js	La Chine
	GEO	3422	3	AH 1 j	Le Japon
	GEO	3432	3	HE 1 j	Le Pacifique
	GEO	3442	3	AH 1 js	L'Asie du Sud-Est
	GEO	3452	3	H 1 j	L'Union européenne
	GEO	3462	3	AHE1 js	Thème régional

Bloc 71 Y *option* *minimum 3 cr., maximum 12 cr.*

	ANT	1900	3	A	1 s	Introduction à l'anthropologie
	ECN	1000	3	AHE1	js	Principes d'économie
+	ECN	1040	3	AH	1 js	Introduction à la microéconomie
	ECN	1050	3	AH	1 j	Introduction à la macroéconomie
+	ECN	2311	3	H	1 j	Problèmes économiques contemporains
	HST	1010	3	A	1 j	Histoire : fondements et méthodes
	HST	2521	3	AH	1 j	Histoire de la médecine et de la santé
	SOL	1013	3	AH	1 j	Sociologie générale
	SOL	1967	3	H	1 j	Sociologie du vieillissement
	SOL	2103	3	H	1 j	Sociologie de la santé
	SOL	3201	3	A	1 j	Développement international
	SOL	3406	3	H	1 j	Sociologie de la jeunesse

Démographie et Statistique

1-073-1-1 Baccalauréat (3 ans)

Programme relevant du Département de démographie.

Perspectives professionnelles

Le marché du travail pour les statisticiens-démographes est en plein essor. Les études démographiques fondées sur des données et des analyses statistiques prennent une place de plus en plus importante dans les études de planification. On imagine mal qu'il soit possible de planifier des services gouvernementaux et des programmes d'intervention à l'échelle nationale ou locale, sans bien connaître les populations qui en bénéficieront, les besoins qu'elles ressentent et l'accessibilité des services requis. Cette planification touche de nombreux secteurs dont les politiques familiales, de sécurité sociale et de retraite, les services de santé et d'enseignement, l'emploi, le développement urbain ou régional, et bien d'autres. Ministères et entreprises privées éprouvent de plus en plus le besoin d'intégrer des spécialistes compétents en démographie et en statistique à leur personnel de recherche.

On trouve des démographes et des statisticiens dans les ministères provinciaux ou fédéraux, dans les organismes gouvernementaux (Statistique Canada, Institut de la statistique du Québec, Agence canadienne pour le développement international), dans les équipes de recherche du réseau de la santé, des commissions scolaires, des municipalités, dans les organismes internationaux (Nations-Unies, Unesco, Oxfam) et, de plus en plus, dans les grandes entreprises publiques et privées.

Information sur le programme

Lisa Y. Dillon 514 343-5956
ou courriel : ly.dillon@umontreal.ca
Véronique Hussin 514 343-6710
Admission 514 343-7076

Admission au programme à l'automne 2011 et à l'hiver 2012

Trimestre(s) d'admission			Capacité d'accueil		Statut autorisé		Horaire	
Automne	Hiver	Été	Non limitée	Limitée (section 10)	Temps plein	Temps partiel	Jour	Soir
✓	✓		✓		✓	✓	✓	

Conditions d'admissibilité

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier et sous réserve de la qualité du dossier, le candidat doit

Soit
- être titulaire d'un des diplômes d'études collégiales (DEC) suivants :
  - DEC en sciences, lettres et arts
  - DEC en sciences de la nature
  - DEC en sciences informatiques et mathématiques

Soit
- être titulaire de tout autre diplôme d'études collégiales (DEC) décerné par le ministre de l'Éducation du Québec ou faire la preuve d'une formation équivalente au DEC (voir section 8)

  et
- avoir réussi, **avant l'entrée dans le programme,** les cours préalables suivants (dont on trouvera une description et des équivalences à la section 7) :
  - Mathématiques 103, 105 et 203

Condition relative à la langue française

Pour être admissible, le candidat doit attester d'une connaissance de la langue française atteignant le degré que l'Université estime minimal pour s'engager dans le programme. À cette fin, il doit
- soit avoir réussi l'Épreuve uniforme de langue et littérature française du ministère de l'Éducation du Québec
- soit obtenir un score d'au moins 605/990 au Test de français international (TFI) (voir section 2 - Connaissance du français).

Programme 1-073-1-1 Version 00

Baccalauréat en démographie et statistique

Ce programme totalise 57 crédits obligatoires, 30 crédits à option et 3 crédits au choix.

Segment 71

Bloc 71 A *obligatoire* *27 cr.*

Fondements méthodologiques de statistique et de démographie

	DMO	1000	3	AHE1	js	Introduction à la démographie
+	DMO	2311	3	A	1 j	Analyse longitudinale
+	DMO	2312	3	H	1 j	Analyse transversale
+	DMO	3307	3	H	1 j	Pratique de la démographie
+	STD	3500	3	H	1 j	Laboratoire de démographie statistique
	STT	1700	3	AH	1 j	Introduction à la statistique
+	STT	2000	3	A	1 j	Échantillonnage
+	STT	2400	3	HE	1 j	Régression linéaire
+	STT	2700	3	AHE1	j	Concepts et méthodes en statistique

Bloc 71 B *obligatoire* *15 cr.*

Cours de mathématiques et d'informatique

+	IFT	1969	3	AH	1 js	Programmation scientifique en langage C
	MAT	1400	4	AH	1 j	Calcul 1
	MAT	1600	4	AH	1 j	Algèbre linéaire
+	MAT	1720	4	AHE1	j	Probabilités

Bloc 71 C *obligatoire* *6 cr.*

Cours sur la cueillette des données

	DMO	2200	3	A	1 j	Collecte : source des informations
+	SOL	3017	3	H	1 j	Méthodes de sondage

Bloc 71 D *obligatoire* *9 cr.*

Interprétation des phénomènes démographiques

+	DMO	2700	3	A	1 js	Histoire de la population
+	DMO	3400	3	H	1 j	Sociologie et population
+	DMO	3450	3	H	1 js	Économie et population

Bloc 71 E *option* *minimum 3 cr., maximum 9 cr.*

Cours complémentaires en statistique mathématique

+	STT	2100	3	HE 1 j	Théorie de la décision
+	STT	3500	3	H 1 j	Méthodes non paramétriques
+	STT	3700	3	H 1 j	Inférence statistique

Bloc 71 F *option* *minimum 6 cr., maximum 12 cr.*

Cours complémentaires en statistique appliquée

+	STT	2305	3	H 1 j	Analyse multivariée appliquée
+	STT	3220	3	H 1 j	Méthodes de prévision
+	STT	3260	3	AE 1 j	Modèles de survie
+	STT	3410	3	A 1 j	Plans et analyses d'expériences
+	STT	3505	3	H 1 j	Données catégorielles
+	STT	3510	3	A 1 j	Biostatistique
+	STT	3781	3	H 1 j	Laboratoire de statistique

Bloc 71 G *option* *minimum 0 cr., maximum 7 cr.*

Cours complémentaires en mathématiques

	MAT	1000	4	AHE1 j	Analyse 1
+	MAT	1410	3	AH 1 j	Calcul 2
+	MAT	2050	3	AH 1 j	Analyse 2
+	MAT	2412	3	A 1 j	Analyse numérique 1
+	MAT	2717	3	HE 1 j	Processus stochastiques

Bloc 71 H *option* *minimum 6 cr., maximum 9 cr.*

Domaines de spécialisation en démographie

+	DMO	2100	3	H 1 j	Population canadienne
+	DMO	3100	3	A 1 j	Démographie du Tiers-Monde
	DMO	3420	3	H 1 j	Immigration et intégration

Bloc 71 I *option* *minimum 6 cr., maximum 9 cr.*

Cours complémentaires à la démographie

	ECN	1000	3	AHE1 js	Principes d'économie
+	ECN	1040	3	AH 1 js	Introduction à la microéconomie
	ECN	1050	3	AH 1 j	Introduction à la macroéconomie
+	ECN	2311	3	H 1 j	Problèmes économiques contemporains
	GEO	1212	3	A 1 j	Espaces, société, économie
	GEO	1222	3	H 1 j	Le système monde
	GEO	1532	3	H 1 js	Cartographie
	HST	1942	3	H 1 s	L'Europe aux XIXe et XXe siècles
	HST	2446	3	H 1 j	Histoire des femmes au Canada
	HST	2521	3	AH 1 j	Histoire de la médecine et de la santé
	SOL	1013	3	AH 1 j	Sociologie générale
	SOL	1967	3	H 1 j	Sociologie du vieillissement
	SOL	3201	3	A 1 j	Développement international

Économie et Politique

1-244-1-0 Baccalauréat (3 ans - avec stage facultatif)

Programme relevant du Département de science politique.

Perspectives professionnelles

Le diplômé aura accès à des emplois dans les domaines des relations publiques et internationales, de la diplomatie, du développement et de l'animation communautaire. Il pourra également orienter sa carrière vers les professions de spécialiste en administration publique ou privée, d'analyste, de chroniqueur ou de journaliste.

Information sur le programme

Alain Noël 514 343-6111 poste 20320
514 343-6539
Admission 514 343-7076

Admission au programme à l'automne 2011 et à l'hiver 2012

Trimestre(s) d'admission			Capacité d'accueil		Statut autorisé		Horaire	
Automne	Hiver	Été	Non limitée	Limitée (section 10)	Temps plein	Temps partiel	Jour	Soir
✓	✓			✓*	✓	✓	✓	

* À titre indicatif, les statistiques de l'admission d'automne 2010 en date du 2 août : **candidats** : 570 dont 227 collégiens, **offres d'admission** : 215 dont 129 à des collégiens. La **cote R** du dernier candidat collégien admis : 22,000.

Conditions d'admissibilité

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier et sous réserve de la qualité du dossier, le candidat doit être titulaire du diplôme d'études collégiales (DEC) décerné par le ministre de l'Éducation du Québec ou faire la preuve d'une formation équivalente au DEC (voir section 8).

Condition relative à la langue française

Pour être admissible, le candidat doit attester d'une connaissance de la langue française atteignant le degré que l'Université estime minimal pour s'engager dans le programme. À cette fin, il doit

- soit avoir réussi l'Épreuve uniforme de langue et littérature française du ministère de l'Éducation du Québec
- soit obtenir un score d'au moins 605/990 au Test de français international (TFI) (voir section 2 - Connaissance du français).

Catégories de candidats

Conformément à la politique d'admission décrite à la section 2, les candidats sont regroupés dans les catégories suivantes :

- Collégien : toute personne qui est titulaire d'un DEC ou qui est en voie de l'obtenir ou dont la formation est équivalente.
- Universitaire : toute personne titulaire d'un DEC ou qui fait preuve d'une formation équivalente et qui a suivi au moins 12 crédits de cours d'un programme universitaire à la date limite fixée pour le dépôt de la demande d'admission.
- Candidat admissible sur la base de crédits universitaires : toute personne non titulaire d'un DEC ou d'un diplôme équivalent qui a réussi un minimum de 24 crédits de niveau universitaire.
- Candidat admissible sur la base d'une formation acquise hors Québec : toute personne dont la formation acquise ailleurs qu'au Québec est jugée équivalente au DEC ou à des études universitaires complétées au Québec.

Critères de sélection

La capacité d'accueil est répartie entre les différentes catégories sous réserve de l'excellence des dossiers. Les méthodes d'évaluation des dossiers scolaires sont décrites aux sections 3A (collégial) et 3B (universitaire).

- Pour les collégiens et les universitaires
  - L'excellence du dossier scolaire constitue le seul critère de sélection.
  - Dans l'évaluation du dossier scolaire des universitaires, l'importance relative du dossier universitaire par rapport à celui du collège est égale en pourcentage au nombre de crédits de cours universitaires multiplié par 2.
- Pour les candidats admissibles sur la base de crédits universitaires
  - Le dossier est évalué sur la base du dossier scolaire.
- Pour les candidats admissibles sur la base d'une formation acquise hors Québec
  - L'excellence et la pertinence du dossier constituent les seuls critères de sélection.

Programme 1-244-1-0 Version 03

Baccalauréat en économie et politique

Ce programme totalise 36 crédits obligatoires, 51 à option et 3 au choix.

Segment 71

Bloc 71 A obligatoire 36 cr.

Concepts et techniques d'analyse

	ECN	1000	3	AHE1 js	Principes d'économie
+	ECN	1040	3	AH 1 js	Introduction à la microéconomie
	ECN	1050	3	AH 1 j	Introduction à la macroéconomie
	ECN	1160	3	AHE1 j	Analyse des données économiques
	ECN	1800	3	AH 1 j	Économies nord-américaines
+	ECN	2800	3	AH 1 js	Institutions publiques et financières
+	FAS	3900	3	AH 1 j	Séminaire d'économie politique
	POL	1000	3	AHE1 j	Analyse politique : théories et concepts
	POL	1020	3	AHE1 j	Systèmes politiques : Québec et Canada
	POL	1100	3	AH 1 j	Méthodes de recherche en politique
	POL	1200	3	AH 1 j	Pensée politique
	POL	1600	3	AHE1 j	Relations internationales

Bloc 71 B option minimum 3 cr., maximum 3 cr.

Méthodologie

+	ECN	2160	3	H 1 j	Économétrie 2
	POL	2809	3	AH 1 j	Méthodes quantitatives d'analyse

Bloc 71 C option minimum 9 cr., maximum 9 cr.

Connaissances fondamentales en sciences économiques

	ECN	1070	3	AH 1 j	Techniques d'analyse économique 1
+	ECN	1075	3	AHE1 j	Techniques d'analyse économique 2
	ECN	1260	3	AH 1 js	Économétrie 1
	ECN	1350	3	A 1 j	Histoire économique du monde occidental
	ECN	1600	3	AH 1 js	Histoire de la pensée économique
	ECN	1700	3	A 1 j	Économie et mondialisation
	ECN	1961	3	H 1 s	Économie de l'Asie
	ECN	1966	3	H 1 s	Économie du monde arabe
	ECN	1967	3	A 1 s	Économie de l'Europe
	ECN	1970	3	A 1 j	Économie des pays de l'Europe de l'Est
	ECN	1971	3	A 1 s	Économie de l'Amérique latine

Bloc 71 D option minimum 9 cr., maximum 12 cr.

Connaissances fondamentales en science politique

	POL	1008	3	AH 1 j	Forces et comportements politiques
	POL	1009	3	AHE1 j	Politique comparée
	POL	1330	3	AH 1 j	Administration et politiques publiques
+	POL	2005	3	AH 1 j	Les élections
	POL	2007	3	AH 1 j	Institutions politiques comparées
	POL	2050	3	AH 1 j	Représentation politique
	POL	2090	3	AH 1 j	Pensée politique prémoderne
	POL	2140	3	AH 1 j	Analyse de politiques
	POL	2150	3	AH 1 j	Politiques sociales
+	POL	2180	3	AH 1 j	Pensée politique critique
	POL	2272	3	AH 1 j	Sondages et opinion publique
	POL	2510	3	AHE1 j	Les organisations internationales
+	POL	2805	3	AH 1 j	Théorie de l'organisation administrative
+	POL	2806	3	AH 1 j	Théories des relations internationales
+	POL	2808	3	AH 1 j	Théories politiques empiriques
	POL	3326	3	AH 1 j	Évaluation des politiques publiques
	POL	3410	3	AH 1 j	Les modernisations politiques en Europe

Bloc 71 E option minimum 12 cr., maximum 15 cr.

Domaines de spécialisation en sciences économiques

+	ECN	2015	3	H 1 js	Comportements stratégiques
+	ECN	2040	3	AH 1 j	Théorie microéconomique 1
+	ECN	2045	3	H 1 j	Théorie microéconomique 2
+	ECN	2050	3	A 1 j	Théorie macroéconomique 1
+	ECN	2055	3	H 1 j	Théorie macroéconomique 2
	ECN	2165	3	A 1 j	Comptabilité 1
+	ECN	2175	3	H 1 j	Comptabilité 2
+	ECN	2230	3	E 1 j	Institutions et marchés financiers
+	ECN	2311	3	H 1 j	Problèmes économiques contemporains
+	ECN	2370	3	H 1 j	Économie des pays capitalistes
+	ECN	2450	3	A 1 j	Économie urbaine et régionale
+	ECN	2510	3	H 1 j	Démographie économique
+	ECN	2565	3	A 1 j	Introduction à l'économie industrielle
+	ECN	2700	3	HE 1 js	Relations économiques internationales
+	ECN	2705	3	A 1 j	Régulation économique supranationale
+	ECN	2910	3	H 1 j	Environnement et ressources naturelles
+	ECN	2964	3	H 1 j	Économie et finances publiques
+	REI	2475	3	H 1 j	Politiques gouvernementales en RI

Bloc 71 F option minimum 12 cr., maximum 15 cr.

Domaines de spécialisation en science politique

	POL	2102	3	AH 1 j	Pensée politique contemporaine
	POL	2281	3	AH 1 j	La communauté des États indépendants
	POL	2606	3	AH 1 j	Économie politique internationale
	POL	2830	3	AH 1 j	L'Amérique latine
+	POL	2840	3	AH 1 j	Sécurité au Moyen-Orient
	POL	2850	3	AH 1 j	Enjeux politiques en Afrique
	POL	2860	3	AH 1 j	Régimes politiques de l'Asie de l'Est
	POL	3005	3	AH 1 j	Sociopolitique des conflits armés
	POL	3010	3	AH 1 j	Les relations Nord-Sud
	POL	3100	3	AH 1 j	Communication politique
	POL	3110	3	AH 1 j	L'État et l'économie
	POL	3120	3	AH 1 j	Méthodes qualitatives
	POL	3220	3	AH 1 j	Pensée stratégique contemporaine
	POL	3240	3	AH 1 j	Stage
	POL	3241	6	AH 1 j	Stage
+	POL	3280	3	AH 1 j	Épistémologie de la science politique
	POL	3291	3	AH 1 j	Idées politiques au Canada
	POL	3320	3	AH 1 j	Politique et administration
	POL	3400	3	AHE1 j	Fédéralisme comparé
	POL	3401	3	AHE1 j	L'Asie du Sud-Est
	POL	3560	3	AH 1 j	Action collective et politique
+	POL	3600	3	AH 1 j	Théories de politique étrangère comparée
	POL	3602	3	AH 1 j	Politique et mondialisation des marchés
	POL	3721	3	AH 1 j	Relations extérieures : Canada, Québec
	POL	3802	3	AH 1 j	Théories du développement
	POL	3807	3	AH 1 j	Idéologies politiques
	POL	3851	3	AHE1 j	Intégration européenne
	POL	3900	3	AH 1 j	Politique et société
	POL	3906	3	AHE1 j	La coopération internationale
	POL	3910	3	AH 1 j	Genre et politique
	POL	3914	3	AH 1 j	Sécurité internationale : nouveaux enjeux
	POL	3990	3	A 2 j	Séminaire de recherche

Bloc 71 Y option minimum 3 cr., maximum 6 cr.

Disciplines connexes

+	ALL	1901	3	AHE1 js	Allemand 1 (niveau A1.1)
+	ALL	1902	3	AHE1 js	Allemand 2 (niveau A1.2)
+	ALL	1903	3	AHE1 js	Allemand 3 (niveau A2.1)
+	ALL	1904	3	AHE1 js	Allemand 4 (niveau A2.2)
+	ALL	1905	3	AHE1 js	Allemand 5 (niveau B1.1)
+	ANG	1102	3	A 1 j	English Composition 2
+	ANG	1103	3	A 1 j	English Composition 3
	ANG	1967	3	AHE1 js	Intermediate Oral English 1
	ANG	1967T	3	AHE1 j	Intermediate Oral English
+	ANG	1968	3	AHE1 js	Intermediate Oral English 2
	ANG	1969	3	AHE1 j	Intermediate Reading
+	ANG	1972	3	H 1 j	Business Reading
+	ANG	1973	3	AH 1 j	Reading for the Social Sciences
+	ANG	1974	3	AHE1 j	Reading for the Sciences
+	ANG	2051	3	AHE1 js	Advanced Oral English 1
+	ANG	2052	3	AHE1 js	Advanced Oral English 2
	ANT	1013	3	A 1 j	Éléments d'ethnologie
	DMO	1000	3	AHE1 js	Introduction à la démographie
+	ESP	1901	3	AHE1 js	Espagnol 1 (niveau A1)
+	ESP	1902	3	AHE1 js	Espagnol 2 (niveau A2)
+	ESP	1903	3	AHE1 js	Espagnol 3 (niveau B1.1)
+	ESP	1904	3	AHE1 js	Espagnol 4 (niveau B1.2)
+	GEO	2222	3	H 1 j	Géographie des activités économiques
	HST	2443	3	A 1 j	Le Canada et le Québec dans le monde
	HST	3450	3	H 1 j	Histoire économique nord-américaine
	IFT	1800	3	AHE1 js	Initiation à l'informatique

	IFT	1990	3	H	1	js	Informatique pour sciences sociales
+	ITL	1901	3	AHE1		js	Italien 1 (niveau A1)
+	ITL	1902	3	AHE1		js	Italien 2 (niveau A2)
+	ITL	1903	3	AHE1		js	Italien 3 (niveau B1.1)
+	ITL	1904	3	AHE1		js	Italien 4 (niveau B1.2)
	JPN	1050	6	AE	1	j	Japonais élémentaire 1
+	JPN	1060	6	H	1	j	Japonais élémentaire 2
	PHI	2150	3	A	1	j	Philosophie des sciences humaines
	PSY	1075	3	AHE1		js	Psychologie sociale
	QCF	1050	3	A	1	j	Introduction au Québec
	REI	1010	3	AH	1	j	Introduction aux relations industrielles
	SOL	1970	3	E	1	js	Sociologie du Québec

Écriture de scénario et création littéraire

1-173-1-0 Baccalauréat (3 ans)

Programme relevant du Département d'histoire de l'art et d'études cinématographiques.

Information sur le programme

Caroline Guay 514 343-6111 poste 3679
Admission 514 343-7076

Admission au programme à l'automne 2011

Trimestre(s) d'admission			Capacité d'accueil		Statut autorisé		Horaire	
Automne	Hiver	Été	Non limitée	Limitée (section 10)	Temps plein	Temps partiel	Jour	Soir
✓				✓*	✓	✓	✓	

* À titre indicatif, les statistiques de l'admission d'automne 2010 en date du 2 août : **candidats** : 230 dont 155 collégiens, **répartition des places en 2010** : 50 dont 34 à des collégiens, **offres d'admission** : 91 dont 61 à des collégiens. La **cote R** du dernier candidat collégien admis : 20,000.

Conditions d'admissibilité

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier et sous réserve de la qualité du dossier, le candidat doit être titulaire du diplôme d'études collégiales (DEC) décerné par le ministre de l'Éducation du Québec ou faire la preuve d'une formation équivalente au DEC (voir section 8).

Condition relative à la langue française

Pour être admissible, le candidat doit attester d'une connaissance de la langue française atteignant le degré que l'Université estime minimal pour s'engager dans le programme. À cette fin, il doit

- soit avoir réussi l'Épreuve uniforme de langue et littérature française du ministère de l'Éducation du Québec
- soit obtenir un score d'au moins 785/990 au Test de français international (TFI) (voir section 2 - Connaissance du français).

Catégories de candidats

Conformément à la politique d'admission décrite à la section 2, les candidats sont regroupés dans les catégories suivantes :

- Collégien : toute personne qui est titulaire d'un DEC ou qui est en voie de l'obtenir ou dont la formation est équivalente.
- Universitaire : toute personne titulaire d'un DEC ou qui fait preuve d'une formation équivalente et qui a suivi au moins 12 crédits de cours d'un programme universitaire à la date limite fixée pour le dépôt de la demande d'admission.
- Candidat admissible sur la base de crédits universitaires : toute personne non titulaire d'un DEC ou d'un diplôme équivalent qui a réussi un minimum de 24 crédits de niveau universitaire.
- Candidat admissible sur la base d'une formation acquise hors Québec : toute personne dont la formation acquise ailleurs qu'au Québec est jugée équivalente au DEC ou à des études universitaires complétées au Québec.

Critères de sélection

La capacité d'accueil est répartie entre les différentes catégories sous réserve de l'excellence des dossiers. Les méthodes d'évaluation des dossiers scolaires sont décrites aux sections 3A (collégial) et 3B (universitaire).

- Pour les collégiens et les universitaires
  - L'excellence du dossier scolaire constitue le seul critère de sélection.
  - Dans l'évaluation du dossier scolaire des universitaires, l'importance relative du dossier universitaire par rapport à celui du collège est égale en pourcentage au nombre de crédits de cours universitaires multiplié par 2.
- Pour les candidats admissibles sur la base de crédits universitaires
  - Le dossier est évalué sur la base du dossier scolaire.
- Pour les candidats admissibles sur la base d'une formation acquise hors Québec
  - L'excellence et la pertinence du dossier constituent les seuls critères de sélection.

Programme 1-173-1-0 Version 00

Baccalauréat en écriture de scénario et création littéraire

Ce programme totalise 48 crédits obligatoires, 39 crédits à option et 3 crédits au choix. Quels que soient les cours à option choisis, 42 crédits de cours CIN et 42 crédits de cours FRA devront avoir été complétés. Le cheminement comprend 27 crédits obligatoires durant la première année, 12 pendant la deuxième année et 9 pendant la dernière année. Les cours de création littéraire et de scénarisation de 2e et 3e années ont respectivement pour préalables les cours de création et de scénarisation de 1re et de 2e années.

Segment 71

Bloc 71 A obligatoire 30 cr.

Fondements en cinéma et littérature

	CIN	1101	3	AH	1	js	Mouvements de l'histoire du cinéma
	CIN	1102	3	H	1	j	Langage et matières de l'expression
	CIN	1103	3	H	1	j	Courants du cinéma contemporain
	CIN	1104	3	A	1	j	Culture et documentation du cinéma
	CIN	3104	3	A	1	js	Histoire et théorie du scénario
	FRA	1000	3	A	1	j	Introduction aux études littéraires
	FRA	1005	3	A	1	j	Analyse de textes
	FRA	1009	3	AHE1		j	Grammaire du français
	FRA	1021	3	H	1	j	Littérature et histoire de la langue
	FRA	1027	3	A	1	j	Histoire de la littérature

Bloc 71 B obligatoire 18 cr.

Écritures scénaristique et littéraire

+	CIN	1014	3	A	1	j	Laboratoire de scénarisation
+	CIN	2013	3	A	1	js	Pratique scénaristique
+	CIN	3105	3	H	1	j	Écritures scénaristiques : genre et média
+	FRA	1710	3	A	1	j	Initiation à la création littéraire
+	FRA	2710	3	H	1	j	Exploration des genres
+	FRA	3710	3	A	1	j	Penser - écrire

Bloc 71 C option minimum 0 cr., maximum 3 cr.

Compléments aux cours d'écriture

	CIN	1108	3	H	1	j	Cinéma et télévision
	CIN	2104	3	AH	1	s	Cinéma documentaire
	CIN	2107	3	A	1	j	L'adaptation cinématographique
	FRA	1704	3	H	1	s	Création littéraire
	FRA	1705	3	A	1	j	Entendre, voir, écrire

FRA	2706	3	A	1 j	L'art de la critique
FRA	2707	3	H	1 s	Pratique des genres
FRA	2760	3	A	1 j	L'écriture dramatique
FRA	3708	3	A	1 j	Pastiche, parodie, réécriture
FRA	3715	3	A	1 j	Écriture et nouveaux médias

Bloc 71 D option minimum 6 cr., maximum 9 cr.

Histoire des littératures de langue française

FRA	1100	3	A	1 j	Introduction à la littérature médiévale
FRA	1102	3	H	1 j	Introduction à l'humanisme
FRA	1110	3	A	1 j	Introduction aux classicismes
FRA	1120	3	A	1 j	Introduction aux modernités
FRA	1130	3	H	1 j	Introduction à la littérature québécoise
FRA	1140	3	A	1 j	Introduction à la francophonie
FRA	1160	3	A	1 j	Histoire du théâtre (Antiquité-XVIIe s.)
FRA	1161	3	H	1 j	Histoire du théâtre (XVIIIe - XXIe s.)
FRA	2100	3	A	1 j	Littérature française du Moyen Âge
FRA	2103	3	H	1 j	Littérature française de la Renaissance
FRA	2110	3	A	1 s	Littérature française du XVIIe siècle
FRA	2111	3	H	1 j	Littérature de la Nouvelle-France
FRA	2112	3	A	1 j	Littérature française du XVIIIe siècle
FRA	2124	3	H	1 j	Littérature française du XIXe siècle
FRA	2130	3	A	1 j	Littérature québécoise du XIXe siècle
FRA	2131	3	H	1 j	Litt. québécoise des XXe et XXIe s.
FRA	2141	3	H	1 s	Littérature maghrébine
FRA	2142	3	A	1 s	Littérature africaine
FRA	2143	3	A	1 j	Littérature des Caraïbes
FRA	2162	3	A	1 j	Histoire du théâtre au Québec
FRA	2180	3	A	1 j	Poésie moderne et contemporaine
FRA	2181	3	A	1 s	Roman moderne et contemporain
FRA	2183	3	H	1 j	Histoire de la littérature des femmes
FRA	2184	3	H	1 j	Histoire de la littérature de jeunesse

Bloc 71 E option minimum 6 cr., maximum 9 cr.

Poétique et parcours de lecture

FRA	1203	3	A	1 j	Lecture du poème
FRA	1204	3	A	1 j	Lecture du roman
FRA	1205	3	A	1 j	Lecture de l'essai
FRA	1260	3	A	1 j	Lecture du texte de théâtre
FRA	2203	3	A	1 j	Poétiques médiévales
FRA	2204	3	A	1 j	Poétiques classiques
FRA	2210	3	A	1 j	Poétiques modernes et contemporaines
FRA	2220	3	H	1 j	Formes narratives
FRA	2221	3	A	1 j	Formes poétiques
FRA	2223	3	H	1 j	Formes dramatiques
FRA	2224	3	A	1 j	Formes brèves
FRA	2241	3	H	1 j	Lecture des textes francophones
FRA	2261	3	A	1 j	Dramaturgie d'Ancien Régime
FRA	2263	3	A	1 j	Dramaturgie moderne
FRA	2264	3	A	1 j	Dramaturgie québécoise
FRA	2265	3	H	1 s	Questions d'analyse dramaturgique
FRA	2284	3	H	1 j	Paralittératures
FRA	2285	3	A	1 j	Les récits de soi
FRA	3220	3	H	1 j	Auteur français
FRA	3230	3	A	1 j	Auteur québécois
FRA	3241	3	H	1 s	Auteur francophone
FRA	3242	3	A	1 j	Questions de littérature francophone

Bloc 71 F option minimum 6 cr., maximum 6 cr.

Approches théoriques et culturelles de la littérature

FRA	2311	3	A	1 j	Poétique et théorie des genres
FRA	2314	3	A	1 j	Théorie et analyse du discours poétique
FRA	2318	3	A	1 j	Imaginaire social et littérature
FRA	2362	3	A	1 j	Théorie des formes dramatiques
FRA	2500	3	H	1 j	La littérature et les autres arts
FRA	2510	3	H	1 j	La bande dessinée
FRA	2517	3	A	1 j	Identités sexuelles et littérature
FRA	3302	3	H	1 j	Rhétorique et argumentation
FRA	3306	3	H	1 j	Théories des identités sexuelles
FRA	3308	3	A	1 s	Littérature et linguistique
FRA	3310	3	A	1 j	Littérature et société
FRA	3313	3	H	1 j	Littérature et psychanalyse
FRA	3314	3	A	1 j	Littérature et philosophie
FRA	3360	3	A	1 j	Théorie de la représentation théâtrale
FRA	3500	3	H	1 j	Littérature, culture, médias
FRA	3503	3	H	1 j	Mythes et littérature
FRA	3508	3	A	1 j	Identités culturelles et littérature
FRA	3511	3	A	1 j	Les avant-gardes
FRA	3641	3	E	1 j	Littérature et civilisation africaines

Bloc 71 G option minimum 12 cr., maximum 15 cr.

Approches spécifiques du cinéma

CIN	1105	3	A	1 js	Cinéma d'animation et images composites
CIN	1106	3	AH	1 js	Le cinéma politique
CIN	1107	3	H	1 js	Cinémas nationaux
CIN	2101	3	A	1 j	Théories du cinéma
CIN	2102	3	AH	1 j	Cinéma québécois
CIN	2103	3	H	1 j	Analyse filmique
CIN	2105	3	A	1 j	L'avènement du cinéma
CIN	2106	3	AH	1 js	Thème choisi
CIN	2106A	3	A	2 s	Thème choisi
CIN	2108	3	A	1 j	Cinéma expérimental et art vidéo
CIN	2117A	3	A	2 j	Le métier de producteur au Québec
CIN	2117T	3	AHE	1 j	Le métier de producteur au Québec
CIN	2118	3	E	1 j	Production cinématographique au Québec 1
CIN	2119	3	E	1 j	Production cinématographique au Québec 2
CIN	3102	3	H	1 js	Les théories des cinéastes
CIN	3103	3	H	1 js	Mythologies du cinéma

Bloc 71 H option minimum 6 cr., maximum 9 cr.

Approches interdisciplinaires ou intermédiales du cinéma

CIN	1109	3	AH	1 s	Les genres et le cinéma
CIN	2110	3	A	1 js	Le cinéma et les autres arts
CIN	2111	3	A	1 s	Histoire et cinéma
CIN	2112	3	AH	1 js	Cinéma, genre et sexualité
CIN	2113	3	H	1 js	Cinéma et technologies numériques
CIN	2116	3	A	1 j	Cinéma et sciences humaines
CIN	2120	3	A	1 j	Cinéma et bande dessinée
CIN	3101	3	A	1 js	Cinéma des différences

Bloc 71 I option minimum 0 cr., maximum 3 cr.

Ouvertures aux sciences humaines

ANT	1611	3	H	1 j	Langage, culture, société
ANT	1900	3	A	1 s	Introduction à l'anthropologie
ANT	3141	3	H	1 j	Technologies de la représentation
COM	1300	3	AH	1 js	Théories de la communication
COM	1600	3	AH	1 j	Communication médiatique
HAR	1190	3	A	1 j	Introduction aux arts de l'Occident
HAR	1200	3	H	1 js	Introduction à l'art moderne
HAR	2145	3	A	1 j	L'oeuvre d'art et ses textes
HAR	2185	3	H	1 js	Histoire de la photographie
HAR	2360	3	H	1 j	Les avant-gardes historiques
HAR	3040	3	AH	1 j	Critique d'art : histoire et pratique
HAR	3900	3	H	1 j	Théories de l'art
LCO	1001	3	A	1 j	Le textuel et le visuel
LCO	2030	3	A	1 j	Littérature, technologies et médias
LNG	1090	3	A	1 j	Systèmes de signes et sémiotiques
MUL	1101	3	A	1 j	Histoire générale de la musique 1
PHI	1255	3	H	1 j	Introduction à la philosophie de l'art
PHI	1600	3	H	1 j	Introduction à la philosophie moderne
SOL	1150	3	A	1 j	Culture et société
THL	1085	3	AHE	1 js	Histoire du christianisme

Éthique et droit

1-198-4-0 Mineure (1 an)

Programme relevant du Département de philosophie.

Information sur le programme

Jean-Pierre Marquis 514 343-6111, poste 33445
Admission 514 343-7076

Admission au programme à l'automne 2011 si le nombre de candidats le justifie

Trimestre(s) d'admission			Capacité d'accueil		Statut autorisé		Horaire	
Automne	Hiver	Été	Non limitée	Limitée (section 10)	Temps plein	Temps partiel	Jour	Soir
✓				✓*	✓	✓	✓	✓

* À titre indicatif, les statistiques de l'admission d'automne 2010 en date du 2 août : **candidats** : 116 dont 61 collégiens, **offres d'admission** : 52 dont 32 à des collégiens. La **cote R** du dernier candidat collégien admis : 25.000.

Conditions d'admissibilité

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier et sous réserve de la qualité du dossier (cote de rendement minimale de 25.000), le candidat doit être titulaire du diplôme d'études collégiales (DEC) décerné par le ministre de l'Éducation du Québec ou faire la preuve d'une formation équivalente au DEC (voir section 8).

Condition relative à la langue française

Pour être admissible, le candidat doit attester d'une connaissance de la langue française atteignant le degré que l'Université estime minimal pour s'engager dans le programme. À cette fin, il doit

- soit avoir réussi l'Épreuve uniforme de langue et littérature française du ministère de l'Éducation du Québec
- soit obtenir un score d'au moins 605/990 au Test de français international (TFI) (voir section 2 - Connaissance du français).

Catégories de candidats

Conformément à la politique d'admission décrite à la section 2, les candidats sont regroupés dans les catégories suivantes :

- Collégien : toute personne qui est titulaire d'un DEC ou qui est en voie de l'obtenir ou dont la formation est équivalente.
- Universitaire : toute personne titulaire d'un DEC ou qui fait preuve d'une formation équivalente et qui a suivi au moins 12 crédits de cours d'un programme universitaire à la date limite fixée pour le dépôt de la demande d'admission.
- Candidat admissible sur la base de crédits universitaires : toute personne non titulaire d'un DEC ou d'un diplôme équivalent qui a réussi un minimum de 24 crédits de niveau universitaire.
- Candidat admissible sur la base d'une formation acquise hors Québec : toute personne dont la formation acquise ailleurs qu'au Québec est jugée équivalente au DEC ou à des études universitaires complétées au Québec.

Critères de sélection

La capacité d'accueil est répartie entre les différentes catégories sous réserve de l'excellence des dossiers. Les méthodes d'évaluation des dossiers scolaires sont décrites aux sections 3A (collégial) et 3B (universitaire).

- Pour les collégiens et les universitaires
  - L'excellence du dossier scolaire constitue le seul critère de sélection.
  - Dans l'évaluation du dossier scolaire des universitaires, l'importance relative du dossier universitaire par rapport à celui du collège est égale en pourcentage au nombre de crédits de cours universitaires multiplié par 2.
- Pour les candidats admissibles sur la base de crédits universitaires
  - Le dossier est évalué sur la base du dossier scolaire.
- Pour les candidats admissibles sur la base d'une formation acquise hors Québec
  - L'excellence et la pertinence du dossier constituent les seuls critères de sélection.

Programme 1-198-4-0 Version 01

Mineure en éthique et droit

Ce programme totalise 27 crédits obligatoires et 3 crédits au choix.

Segment 71

Bloc 71 A		*obligatoire*				*3 cr.*
PHI	3660	3	A	1 j	Philosophie du droit	
Bloc 71 B		*obligatoire*				*12 cr.*
PHI	1400	3	AE	1 j	Problèmes en éthique	
PHI	1430	3	H	1 j	Éthique et politique	
PHI	2415	3	A	1 j	Éthique des relations internationales	
PHI	2430	3	H	1 j	La philosophie pratique de Kant	
Bloc 71 C		*obligatoire*				*12 cr.*
DRT	1002S	3	AHE1	j	Introduction au droit	
DRT	3009	3	AHE1	j	Éthique et systèmes normatifs	
DRT	3010	3	AHE1		Éthique et droit	
DRT	3802	3	AHE1	j	Droit des sciences biologiques	

Études allemandes

1-085-1-0 Baccalauréat (3 ans - avec stage facultatif)
1-085-2-0 Majeure (2 ans - avec stage facultatif)
1-085-4-0 Mineure (1 an)

Programmes relevant du Département de littératures et de langues modernes.

Perspectives professionnelles

Le Baccalauréat prépare à des carrières variées dans les relations internationales, aussi bien diplomatiques et culturelles que commerciales, auprès des organismes gouvernementaux ou des entreprises. Il offre la base d'une formation différenciée et personnalisée dans les métiers des médias et de l'édition, il permet une spécialisation dans les professions langagières (traduction, rédaction, terminologie, révision, interprétation). Il est le seul au Canada à offrir une formation pour les futurs enseignants de langue, littérature et civilisations allemandes au niveau collégial et universitaire. Il offre enfin un accès privilégié à des études supérieures en études allemandes (M.A. et Ph.D.) de même qu'en études pluridisciplinaires dans le cadre du Centre canadien d'études allemandes et européennes.

Information sur le programme

Manuel Meune 514 343-6235
Admission 514 343-7076

Admission au programme à l'automne 2011 et à l'hiver 2012

Trimestre(s) d'admission			Capacité d'accueil		Statut autorisé		Horaire	
Automne	Hiver	Été	Non limitée	Limitée (section 10)	Temps plein	Temps partiel	Jour	Soir
✓	✓		✓		✓	✓	✓	

Conditions d'admissibilité

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier et sous réserve de la qualité du dossier, le candidat doit

- être titulaire du diplôme d'études collégiales (DEC) décerné par le ministre de l'Éducation du Québec ou faire la preuve d'une

formation équivalente au DEC (voir section 8 - formation à l'étranger expérience, etc.)
et
– pour le Baccalauréat et la Majeure, attester d'une connaissance de niveau élémentaire de l'allemand, par exemple en ayant réussi deux cours de niveau collégial (dont on trouvera une description et des équivalences à la section 7).

Condition relative à la langue française

Pour être admissible, le candidat doit attester d'une connaissance de la langue française atteignant le degré que l'Université estime minimal pour s'engager dans le programme. À cette fin, il doit
– soit avoir réussi l'Épreuve uniforme de langue et littérature française du ministère de l'Éducation du Québec
– soit obtenir un score d'au moins 605/990 au Test de français international (TFI) (voir section 2 - Connaissance du français).

Programme 1-085-1-0 Version 11

Baccalauréat en études allemandes

Ce programme totalise 21 crédits obligatoires, 60 à option et 9 au choix. L'étudiant qui possède des connaissances avancées de la langue allemande peut être intégré aux cours du bloc 71 A selon le niveau atteint.

Segment 71

Bloc 71 A *obligatoire* *12 cr.*

Apprentissage de l'allemand 1

+	ALL	1903	3	AHE1 j s	Allemand 3 (niveau A2.1)
+	ALL	1904	3	AHE1 j s	Allemand 4 (niveau A2.2)
+	ALL	1905	3	AHE1 j s	Allemand 5 (niveau B1.1)
+	ALL	1906	3	AHE1 j s	Allemand 6 (niveau B1.2)

Bloc 71 B *option* *minimum 12 cr., maximum 15 cr.*

Apprentissage de l'allemand 2

	ALL	1012	3	A 1 j	Allemand parlé 1
	ALL	1090	3	H 1 j	Grammaire avancée 1
	ALL	1380	3	H 1 j	Allemand parlé 2
+	ALL	1913	3	AHE1 j s	Lire en allemand 3 (niveau B2.1)
	ALL	2010	3	A 1 j	Grammaire avancée 2

Bloc 71 C *obligatoire* *9 cr.*

Introduction aux études allemandes

ALL	1210	3	H 1 j	L'allemand à travers des oeuvres-phares
ALL	1310	3	A 1 j	Civilisation allemande
ALL	2200	3	A 1 j	Introduction à la littérature allemande

Bloc 71 D *option* *minimum 6 cr., maximum 18 cr.*

Civilisation et histoire

ALL	2321	3	A 1 j	Panorama du cinéma allemand
ALL	2333	3	A 1 j	L'Allemagne moderne
ALL	2340	3	H 1 j	Histoire de la langue allemande
ALL	2350	3	A 1 j	Perspectives médiévales
ALL	3281	3	AH 1 j	Colloque à sujet ouvert
ALL	3333	3	AHE1 j	L'Allemagne depuis 1945
ALL	3350	3	H 1 j	Édition et médias germanophones

Bloc 71 E *option* *minimum 9 cr., maximum 18 cr.*

Littérature

ALL	2214	3	H 1 j	Panorama de la littérature allemande
ALL	2250	3	AH 1 j	Le Siècle des Lumières et ses ombres
ALL	2260	3	AHE1 j	Romantisme allemand
ALL	2270	3	H 1 j	Modernisme allemand
ALL	3263	3	AHE1 j	Réalisme allemand
ALL	3273	3	AHE1 j	Le roman allemand contemporain

Bloc 71 F *option* *minimum 6 cr., maximum 15 cr.*

Traduction et rédaction

ALL	1110	3	H 1 j	Allemand écrit
ALL	2110	3	A 1 j	Traduction allemand-français
ALL	3111	3	H 1 j	Traduction (générale et scientifique) 1
ALL	3112	3	H 1 j	Traduction (générale et scientifique) 2
ALL	3130	3	H 1 j	Stylistique comparée

Bloc 71 G *option* *minimum 0 cr., maximum 6 cr.*

Lectures dirigées

+	ALL	2290	3	AH 1 j	Lectures dirigées 1 (Littérature)
	ALL	3290	3	AHE1 j	Lectures dirigées 2 (Civilisation)

Bloc 71 H *option* *minimum 0 cr., maximum 6 cr.*

Stage

ALL	3400	6	AHE1 j	Stage dans une institution germanophone

Bloc 71 Y *option* *minimum 9 cr., maximum 9 cr.*

Disciplines connexes

ANG	1033	3	H 1 j	Twentieth Century Literatures in English
ANT	1900	3	A 1 s	Introduction à l'anthropologie
COM	2200	3	HE 1 j	Communication, sens et discours
ECN	1967	3	A 1 s	Économie de l'Europe
FRA	1027	3	A 1 j	Histoire de la littérature
FRA	2180	3	A 1 j	Poésie moderne et contemporaine
FRA	2181	3	A 1 s	Roman moderne et contemporain
FRA	2210	3	A 1 j	Poétiques modernes et contemporaines
HAR	1190	3	A 1 j	Introduction aux arts de l'Occident
HAR	1200	3	H 1 js	Introduction à l'art moderne
HAR	1630	3	H 1 j	Figuration et abstraction (1900-1950)
HST	1042	3	H 1 j	L'Europe contemporaine
HST	1942	3	H 1 s	L'Europe aux XIXe et XXe siècles
HST	2275	3	AE 1 j	Des Allemagnes au IIIe Reich, 1862-1945
HST	3256	3	A 1 j	Relations internationales : Allemagne
LCO	1000	3	A 1 j	Introduction à la littérature comparée
LCO	2100	3	H 1 j	Littérature et théories de la culture
LNG	1955	3	A 1 j	Notions générales de linguistique
LNG	2340	3	A 1 j	Langues secondes
MUL	1107	3	H 1 j	Histoire de la musique 5
PHI	2200	3	H 1 j	Nietzsche
PHI	2650	3	A 1 j	Kant : Critique de la raison pure
PHI	3640	3	H 1 j	Hegel
PHI	3760	3	AH 1 j	Heidegger
POL	1954	3	AH 1 js	Politique internationale
POL	2350	3	AH 1 j	Systèmes politiques européens
POL	3851	3	AHE1 j	Intégration européenne

Programme 1-085-2-0 Version 10

Majeure en études allemandes

Ce programme totalise 21 crédits obligatoires, 36 à option et 3 au choix. L'étudiant qui possède des connaissances avancées de la langue allemande peut être intégré aux cours du bloc 71A selon le niveau atteint.

Segment 71

Les blocs de cours de la Majeure comportent essentiellement les mêmes listes de cours que les blocs correspondants du Baccalauréat. Le nombre de crédits alloués à chacun des blocs peut cependant varier.

Bloc 71 A *obligatoire* *12 cr.*

Apprentissage de l'allemand 1

Bloc 71 B *option* *minimum 12 cr., maximum 15 cr.*

Apprentissage de l'allemand 2

Bloc 71 C *obligatoire* *9 cr.*

Introduction aux études allemandes

Bloc 71 D *option* *minimum 3 cr., maximum 9 cr.*
Civilisation et histoire

Bloc 71 E *option* *minimum 6 cr., maximum 12 cr.*
Littérature

Bloc 71 F *option* *minimum 6 cr., maximum 12 cr.*
Traduction et rédaction

Bloc 71 G *option* *minimum 0 cr., maximum 6 cr.*
Lectures dirigées

Bloc 71 Y *option* *minimum 3 cr., maximum 9 cr.*
Disciplines connexes

Programme 1-085-4-0 Version 09

Mineure en études allemandes

Ce programme totalise 12 crédits obligatoires, 15 à option et 3 au choix. L'étudiant qui possède des connaissances avancées de la langue allemande peut être intégré aux cours du bloc 71A selon le niveau atteint.

Segment 71

Bloc 71 A *obligatoire* *12 cr.*
Apprentissage de l'allemand 1

+	ALL	1903	3	AHE1 js	Allemand 3 (niveau A2.1)
+	ALL	1904	3	AHE1 js	Allemand 4 (niveau A2.2)
+	ALL	1905	3	AHE1 js	Allemand 5 (niveau B1.1)
+	ALL	1906	3	AHE1 js	Allemand 6 (niveau B1.2)

Bloc 71 B *option* *minimum 6 cr., maximum 12 cr.*
Introduction aux études allemandes

	ALL	1012	3	A 1 j	Allemand parlé 1
	ALL	1090	3	H 1 j	Grammaire avancée 1
	ALL	1110	3	H 1 j	Allemand écrit
	ALL	1210	3	H 1 j	L'allemand à travers des oeuvres-phares
	ALL	1380	3	H 1 j	Allemand parlé 2
+	ALL	1913	3	AHE1 js	Lire en allemand 3 (niveau B2.1)

Bloc 71 C *option* *minimum 3 cr., maximum 6 cr.*
Littérature et civilisation

ALL	1310	3	A 1 j	Civilisation allemande
ALL	2214	3	H 1 j	Panorama de la littérature allemande

Études allemandes et Histoire

1-087-1-0 Baccalauréat (3 ans)

Programme relevant du Département de littératures et de langues modernes.

Perspectives professionnelles

L'Allemagne unie s'impose comme chef de file de l'Union européenne. Le Baccalauréat spécialisé bidisciplinaire en études allemandes et histoire s'adresse à des étudiants qui souhaitent acquérir une formation disciplinaire à la fois en histoire et en études allemandes.
Les cours d'histoire, en plus de procurer une formation méthodologique, permettent de situer l'évolution de la civilisation allemande dans un cadre comparatif (européen) tant sur le plan thématique que chronologique. Les cours d'études allemandes permettent d'acquérir une connaissance pratique et approfondie de la langue et de la culture allemandes tout en procurant une compétence méthodologique et critique en études culturelles, notamment en ce qui concerne le statut du texte dans différents discours.
Ce programme assure un encadrement optimal des étudiants qui se destinent aux carrières suivantes : chercheurs travaillant dans trois langues internationales, diplomates et agents des organismes internationaux, consultants et chargés d'études auprès des grands organismes publics ou privés, journalistes et professionnels de la communication, professionnels de l'édition, archivistes et documentalistes spécialisés.

Information sur le programme

Manuel Meune 514 343-6235
Admission 514 343-7076

Admission au programme à l'automne 2011 et à l'hiver 2012

Trimestre(s) d'admission			Capacité d'accueil		Statut autorisé		Horaire	
Automne	Hiver	Été	Non limitée	Limitée (section 10)	Temps plein	Temps partiel	Jour	Soir
✓	✓		✓		✓	✓	✓	

Conditions d'admissibilité

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier et sous réserve de la qualité du dossier, le candidat doit
- être titulaire du diplôme d'études collégiales (DEC) décerné par le ministre de l'Éducation du Québec ou faire la preuve d'une formation équivalente au DEC (voir section 8 - formation à l'étranger, expérience, etc.)
  et
- attester d'une connaissance de niveau élémentaire de l'allemand, par exemple en ayant réussi deux cours de niveau collégial (dont on trouvera une description et des équivalences à la section 7).

Condition relative à la langue française

Pour être admissible, le candidat doit attester d'une connaissance de la langue française atteignant le degré que l'Université estime minimal pour s'engager dans le programme. À cette fin, il doit
- soit avoir réussi l'Épreuve uniforme de langue et littérature française du ministère de l'Éducation du Québec
- soit obtenir un score d'au moins 605/990 au Test de français international (TFI) (voir section 2 - Connaissance du français).

Programme 1-087-1-0 Version 01

Baccalauréat en études allemandes et histoire

Ce programme totalise 42 crédits obligatoires, 45 crédits à option et 3 crédits au choix.

Segment 70

Bloc 70 A *obligatoire* *15 cr.*
Formation de base 1

	ALL	1310	3	A 1 j	Civilisation allemande
+	ALL	1905	3	AHE1 js	Allemand 5 (niveau B1.1)
+	ALL	1906	3	AHE1 js	Allemand 6 (niveau B1.2)
	HST	1010	3	A 1 j	Histoire : fondements et méthodes
	HST	1032	3	A 1 j	Histoire du Moyen Âge

Bloc 70 B *obligatoire* *15 cr.*
Formation de base 2

ALL	1110	3	H 1 j	Allemand écrit
ALL	1380	3	H 1 j	Allemand parlé 2

	HST	1041	3	A 1 j	L'Europe moderne
	HST	1042	3	H 1 j	L'Europe contemporaine

Bloc 70 C *obligatoire* *12 cr.*

Perfectionnement

	ALL	2010	3	A 1 j	Grammaire avancée 2
	ALL	2200	3	A 1 j	Introduction à la littérature allemande
+	HST	2023	3	H 1 j	Introduction à la discipline historique
	HST	3700	3	AHE1 j	Lectures dirigées

Bloc 70 D *option* *minimum 6 cr., maximum 9 cr.*

De la Réforme au Congrès de Vienne

	ALL	2250	3	AH 1 j	Le Siècle des Lumières et ses ombres
	ALL	2340	3	H 1 j	Histoire de la langue allemande
	ALL	2350	3	A 1 j	Perspectives médiévales

Bloc 70 E *option* *minimum 9 cr., maximum 9 cr.*

De l'Antiquité au Congrès de Vienne

	HST	2113	3	H 1 j	Grèce antique : d'Alexandre à Auguste
	HST	2127	3	A 1 j	L'Italie, Moyen Âge et Renaissance
	HST	2132	3	AE 1 j	Histoire des croisades
	HST	2263	3	A 1 j	La Révolution française et l'Empire
	HST	2264	3	H 1 j	Le Siècle des lumières en Europe
	HST	2272	3	H 1 j	L'Europe du Nord à l'époque moderne
	HST	2282	3	H 1 j	Occident et Empire ottoman, 1500-1750
	HST	3206	3	A 1 j	Religions et mentalités modernes

Bloc 70 F *option* *minimum 9 cr., maximum 12 cr.*

Du Congrès de Vienne à nos jours 1

	ALL	2260	3	AHE1 j	Romantisme allemand
	ALL	2270	3	H 1 j	Modernisme allemand
	ALL	2333	3	A 1 j	L'Allemagne moderne
	ALL	3273	3	AHE1 j	Le roman allemand contemporain
	ALL	3333	3	AHE1 j	L'Allemagne depuis 1945

Bloc 70 G *option* *minimum 15 cr., maximum 15 cr.*

Du Congrès de Vienne à nos jours 2

	HST	2212	3	A 1 j	Histoire de l'Union soviétique
	HST	2256	3	A 1 j	Histoire économique de l'Europe
	HST	2262	3	H 1 j	La Grande-Bretagne depuis 1485
	HST	2267	3	A 1 s	La France de 1870 à nos jours
	HST	2275	3	AE 1 j	Des Allemagnes au IIIe Reich, 1862-1945
	HST	2284	3	H 1 j	L'Italie aux XIXe et XXe siècles
	HST	2295	3	A 1 j	La Première Guerre mondiale
	HST	2296	3	H 1 j	La Seconde Guerre mondiale
	HST	2522	3	A 1 j	Sciences et conflits internationaux
	HST	2606	3	H 1 j	Les Juifs dans le monde contemporain
	HST	2855	3	A 1 j	Introduction à l'histoire des sciences
	HST	3253	3	AHE1 j	Paix et pacifisme au XXe siècle
	HST	3256	3	A 1 j	Relations internationales : Allemagne
	HST	3257	3	H 1 j	Relations internationales : France
	HST	3259	3	AH 1 j	Relations internationales : URSS/Russie

Bloc 70 H *option* *minimum 3 cr., maximum 3 cr.*

Contributions d'autres disciplines

	PHI	2200	3	H 1 j	Nietzsche
	PHI	2430	3	H 1 j	La philosophie pratique de Kant
	PHI	2580	3	A 1 j	Philosophie de l'histoire
	POL	1954	3	AH 1 js	Politique internationale

Études anglaises

1-135-1-0 Baccalauréat (3 ans)
1-135-2-0 Majeure (2 ans)
1-135-4-0 Mineure (1 an)

Programme offert avec deux orientations : l'orientation Littérature et culture et l'orientation Langue et cultures.

Les programmes relèvent du Département d'études anglaises.

Perspectives professionnelles

Les diplômés du Département trouvent d'intéressants débouchés dans l'enseignement, la fonction publique, l'édition, la publicité, le journalisme, la traduction, les médias d'information, les centres de documentation ainsi que dans le domaine du tourisme. Les possibilités sont multiples. Leur habileté à manier les deux langues et leur connaissance des cultures anglophones leur permettent d'adapter pour une communauté des textes et des messages issus de l'autre communauté, par exemple dans l'aire culturelle et en relations publiques.
Le Baccalauréat est aussi un tremplin pour des programmes de maîtrise (M.A.) et de doctorat (Ph.D.) non seulement en études anglaises, mais aussi, par exemple, en littérature comparée, en communication, en bibliothéconomie ou en traduction. Ces diplômes ouvrent de nombreuses portes dans ces domaines.

Information sur le programme

Taiwo Adetunji Osinubi 514 343-6755
ou courriel : taiwo.adetunji.osinubi@umontreal.ca
Admission 514 343-7076

Admission au programme à l'automne 2011 et à l'hiver 2012

Trimestre(s) d'admission			Capacité d'accueil		Statut autorisé		Horaire	
Automne	Hiver	Été	Non limitée	Limitée (section 10)	Temps plein	Temps partiel	Jour	Soir
✓	✓		✓		✓	✓	✓	

Conditions d'admissibilité

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier et sous réserve de la qualité du dossier, le candidat doit

– être titulaire du diplôme d'études collégiales (DEC) décerné par le ministre de l'Éducation du Québec ou faire la preuve d'une formation équivalente au DEC (voir section 8 - formation à l'étranger, expérience, etc.)
  et
– réussir un test de connaissance de l'anglais.

Condition relative à la langue française

Pour être admissible, le candidat doit attester d'une connaissance de la langue française atteignant le degré que l'Université estime minimal pour s'engager dans le programme. À cette fin, il doit

– soit avoir réussi l'Épreuve uniforme de langue et littérature française du ministère de l'Éducation du Québec
– soit obtenir un score d'au moins 605/990 au Test de français international (TFI) (voir section 2 - Connaissance du français).

Programme 1-135-1-0 Version 10

Baccalauréat en études anglaises

Ce programme totalise 27 crédits obligatoires, 54 à option et 9 au choix. Le cheminement honor (12 crédits du bloc 71V) permet aux étudiants de poursuivre leur réflexion et de se préparer aux études supérieures. Il est constitué de deux cours (ANG 3000 et ANG 3002) et d'un projet de recherche dirigé (ANG 3001, 6 crédits).

Segment 71

Bloc 71 A *obligatoire* *27 cr.*

	ANG 1001	3	A	1 j	Reading Poetry
	ANG 1002	3	H	1 j	Reading Fiction
	ANG 1005	3	H	1 j	Reading Popular Culture
	ANG 1006	3	H	1 j	Reading Drama
	ANG 1031	3	H	1 j	Survey of British Literature to 1650
	ANG 1032	3	A	1 j	Survey of British Literature, 1650-1900
	ANG 1033	3	H	1 j	Twentieth Century Literatures in English
	ANG 2020	3	A	1 j	English Languages since 1066
	ANG 2461	3	A	1 j	Sexuality and Representation

Bloc 71 B *option* *minimum 9 cr., maximum 9 cr.*

Grammaire et composition

+	ANG 1052	3	H	1 j	English Grammar 1
+	ANG 1053	3	E	1 j	English Grammar 2
	ANG 1101	3	A	1 j	English Composition 1
	ANG 1101T	3	AHE1	j	English Composition
+	ANG 1102	3	A	1 j	English Composition 2
+	ANG 1103	3	A	1 j	English Composition 3
+	ANG 1104	3	H	1 j	English Composition 4

Bloc 71 C *option* *minimum 9 cr., maximum 15 cr.*

Cultures et littératures populaires

	ANG 1320	3	AE	1 j	Children's Literature in English
	ANG 1380	3	A	1 js	Theatre in Montreal
	ANG 1390	3	E	1 j	Twentieth Century Short Story
	ANG 1600	3	A	1 j	Detective Fiction
	ANG 1700	3	A	1 j	Literature and Film
	ANG 1750	3	A	1 j	Science Fiction and Fantasy
	ANG 1755	3	H	1 j	Vampires in Film and Literature
	ANG 2115	3	A	1 j	Shakespeare
	ANG 2312	3	H	1 j	The Romance
	ANG 2330	3	H	1 j	Reading Journalism
	ANG 2451	3	A	1 j	Littérature et minorités sexuelles

Bloc 71 D *option* *minimum 9 cr., maximum 15 cr.*

Interfaces culturelles

	ANG 1401	3	A	1 j	Quebec Writing in English
	ANG 1403	3	A	1 j	Écrivains anglophones du Québec
	ANG 1650	3	H	1 j	Literature and the East
	ANG 1655	3	A	1 j	Travel Literature in English
	ANG 2005	3	H	1 j	English Studies in a Comparatist Context
	ANG 2310	3	H	1 j	Forms of Fiction
	ANG 2320	3	H	1 j	Literature and the Law
	ANG 2322	3	A	1 j	War, Literature, and the Arts
	ANG 2362	3	H	1 j	Literature and Globalization
	ANG 2404	3	H	1 j	Literature and Transnational Feminisms

Bloc 71 E *option* *minimum 9 cr., maximum 15 cr.*

Perspectives historiques et nationales

	ANG 1282	3	H	1 j	British Drama
	ANG 1325	3	H	1 j	Survey of Canadian Literature
	ANG 1341	3	A	1 j	Irish Literature and Culture
	ANG 1381	3	A	1 j	Survey of American Literature
	ANG 1500	3	H	1 j	African-American Literature
	ANG 2153	3	A	1 j	British Literature 1790 to 1900
	ANG 2163	3	H	1 j	British Literature 1900 to Present
	ANG 2173	3	A	1 j	American Literature 1776 to 1900
	ANG 2183	3	AE	1 j	American Literature 1900 to Present
	ANG 2260	3	H	1 j	Modernism in Art and Literature
	ANG 2325	3	H	1 j	Contemporary Canadian Literature
	ANG 2361	3	H	1 j	Postcolonial Literature in English

Bloc 71 V *option* *minimum 0 cr., maximum 12 cr.*

Cheminement honor

	ANG 3000	3	A	1 j	Senior Seminar
	ANG 3001	6	AH	1 j	Honour's Thesis
	ANG 3002	3	A	1 j	Literary Theory and Criticism

Bloc 71 Y *option* *minimum 3 cr., maximum 6 cr.*

Disciplines connexes

	CIN 1101	3	AH	1 js	Mouvements de l'histoire du cinéma
	CIN 2102	3	AH	1 j	Cinéma québécois
	FRA 1011	3	A	1 j	Le français aujourd'hui
	FRA 1130	3	H	1 j	Introduction à la littérature québécoise
	GRC 1031	3	A	1 j	Introduction à la littérature grecque
	HAR 1190	3	A	1 j	Introduction aux arts de l'Occident
	HAR 1200	3	H	1 js	Introduction à l'art moderne
	HST 1043	3	H	1 j	Histoire des États-Unis
	HST 1905	3	H	1 j	Histoire du Canada contemporain
	LCO 1000	3	A	1 j	Introduction à la littérature comparée
	LCO 1001	3	A	1 j	Le textuel et le visuel
	MUL 1121	3	A	1 j	Histoire de la musique pop. anglophone
	PHI 1255	3	H	1 j	Introduction à la philosophie de l'art
	POL 1953	3	AH	1 js	Institutions politiques Canada - Québec
	POL 1954	3	AH	1 js	Politique internationale
	SOL 1150	3	A	1 j	Culture et société
	URB 2341	3	AH	1	Villes, régions et mondialisation

Programme 1-135-2-0 Version 08

Majeure en études anglaises

Ce programme totalise 12 crédits obligatoires, 45 crédits à option et 3 crédits au choix. Les étudiants n'auront accès aux cours de niveau 2000 qu'après avoir suivi 15 crédits de niveau 1000. Sauf exception autorisée, les crédits au choix ne sont pas de sigle ANG.

Segment 71

Bloc 71 A *obligatoire* *12 cr.*

Initiation à la littérature

	ANG 1002	3	H	1 j	Reading Fiction
	ANG 1005	3	H	1 j	Reading Popular Culture
	ANG 1006	3	H	1 j	Reading Drama
	ANG 1033	3	H	1 j	Twentieth Century Literatures in English

Bloc 71 B *option* *minimum 12 cr., maximum 15 cr.*

Grammaire et composition

Ce bloc comporte les cours du bloc 71B du Baccalauréat.

Bloc 71 C *option* *minimum 0 cr., maximum 6 cr.*

Langue parlée

	ANG 1051	3	H	1 j	English Phonetics and Pronunciation
+	ANG 1968	3	AHE1	js	Intermediate Oral English 2
+	ANG 2051	3	AHE1	js	Advanced Oral English 1
+	ANG 2052	3	AHE1	js	Advanced Oral English 2

Bloc 71 D *option* *minimum 0 cr., maximum 3 cr.*

Langue écrite

	ANG 1969	3	AHE1	j	Intermediate Reading
+	ANG 1971	3	AH	1 j	Reading for the Humanities
+	ANG 1975	3	AHE1	js	Advanced Reading

Bloc 71 E *option* *minimum 3 cr., maximum 6 cr.*

Cultures anglophones

	ANG 1021	3	A	1 j	Contemporary British and Irish Culture
	ANG 1022	3	A	1 j	Contemporary Canadian Culture
	ANG 1023	3	A	1 j	Contemporary American Culture

Bloc 71 F *option* *minimum 6 cr., maximum 9 cr.*

Cultures et littératures populaires

ANG 2461 3 A 1 j Sexuality and Representation

et les cours du bloc 71C du Baccalauréat.

Bloc 71 G *option* *minimum 6 cr., maximum 9 cr.*

Interfaces culturelles

ANG 2020 3 A 1 j English Languages since 1066

et les cours du bloc 71D du Baccalauréat.

Bloc 71 H *option* *minimum 6 cr., maximum 9 cr.*

Perspectives historiques et nationales

ANG 1001 3 A 1 j Reading Poetry
ANG 1031 3 H 1 j Survey of British Literature to 1650
ANG 1032 3 A 1 j Survey of British Literature, 1650-1900

et les cours du bloc 71E du Baccalauréat.

Bloc 71 I *option* *minimum 3 cr., maximum 3 cr.*

Disciplines connexes

Ce bloc comporte essentiellement les cours du bloc 71Y du Baccalauréat.

Programme 1-135-4-0 Version 07

Mineure en études anglaises

L'orientation Littérature et culture comprend les segments 01 et 71, avec 30 crédits à option. Les étudiants n'auront accès aux cours de niveau 2000 qu'après avoir suivi 15 crédits de niveau 1000. L'orientation Langue et culture comprend les segments 01 et 72, avec 30 crédits à option.

Segment 01 Commun aux deux orientations

Bloc 01 A *option* *minimum 6 cr., maximum 9 cr.*

Grammaire et composition

+ ANG 1052 3 H 1 j English Grammar 1
+ ANG 1053 3 E 1 j English Grammar 2
ANG 1101 3 A 1 j English Composition 1
ANG 1101T 3 AHE1 j English Composition
+ ANG 1102 3 A 1 j English Composition 2
+ ANG 1103 3 A 1 j English Composition 3
+ ANG 1104 3 H 1 j English Composition 4

Bloc 01 B *option* *minimum 3 cr., maximum 3 cr.*

Cultures anglophones

ANG 1021 3 A 1 j Contemporary British and Irish Culture
ANG 1022 3 A 1 j Contemporary Canadian Culture
ANG 1023 3 A 1 j Contemporary American Culture

Bloc 01 C *option* *minimum 0 cr., maximum 3 cr.*

Disciplines connexes

Ce bloc comporte essentiellement les cours du bloc 71Y du Baccalauréat.

Segment 71 Propre à l'orientation Littérature et culture

Bloc 71 A *option* *minimum 3 cr., maximum 9 cr.*

Cultures et littératures populaires

ANG 1005 3 H 1 j Reading Popular Culture
ANG 2461 3 A 1 j Sexuality and Representation

et les cours du bloc 71C du Baccalauréat.

Bloc 71 B *option* *minimum 3 cr., maximum 9 cr.*

Interfaces culturelles

ANG 1033 3 H 1 j Twentieth Century Literatures in English
ANG 2020 3 A 1 j English Languages since 1066

et les cours du bloc 71D du Baccalauréat.

Bloc 71 C *option* *minimum 3 cr., maximum 9 cr.*

Perspectives historiques et nationales

ANG 1001 3 A 1 j Reading Poetry
ANG 1002 3 H 1 j Reading Fiction
ANG 1006 3 H 1 j Reading Drama
ANG 1031 3 H 1 j Survey of British Literature to 1650
ANG 1032 3 A 1 j Survey of British Literature, 1650-1900

et les cours du bloc 71E du Baccalauréat.

Segment 72 Propre à l'orientation Langue et culture

Bloc 72 A *option* *minimum 6 cr., maximum 9 cr.*

Langue parlée

ANG 1051 3 H 1 j English Phonetics and Pronunciation
+ ANG 1968 3 AHE1 js Intermediate Oral English 2
+ ANG 2051 3 AHE1 js Advanced Oral English 1
+ ANG 2052 3 AHE1 js Advanced Oral English 2

Bloc 72 B *option* *minimum 3 cr., maximum 6 cr.*

Langue écrite

ANG 1969 3 AHE1 j Intermediate Reading
+ ANG 1971 3 AH 1 j Reading for the Humanities
+ ANG 1975 3 AHE1 js Advanced Reading
+ ANG 1991 3 A 1 j Business Writing 1
+ ANG 1991T 3 A 1 j Business Writing 1
+ ANG 1993 3 H 1 j Scientific Writing 1

Bloc 72 C *option* *minimum 3 cr., maximum 9 cr.*

Littératures modernes

ANG 1282 3 H 1 j British Drama
ANG 1320 3 AE 1 j Children's Literature in English
ANG 1325 3 H 1 j Survey of Canadian Literature
ANG 1341 3 A 1 j Irish Literature and Culture
ANG 1380 3 A 1 js Theatre in Montreal
ANG 1381 3 A 1 j Survey of American Literature
ANG 1390 3 E 1 j Twentieth Century Short Story
ANG 1401 3 A 1 j Quebec Writing in English
ANG 1403 3 A 1 j Écrivains anglophones du Québec
ANG 1500 3 H 1 j African-American Literature
ANG 1600 3 A 1 j Detective Fiction
ANG 1650 3 H 1 j Literature and the East
ANG 1700 3 A 1 j Literature and Film
ANG 1755 3 H 1 j Vampires in Film and Literature

Études anglaises et Littérature comparée

1-138-1-0 Baccalauréat (3 ans)

Programme relevant du Département d'études anglaises.

Information sur le programme

Taiwo Adetunji Osinubi 514 343-6755
Admission 514 343-7076

Admission au programme à l'automne 2011 et à l'hiver 2012

Trimestre(s) d'admission			Capacité d'accueil		Statut autorisé		Horaire	
Automne	Hiver	Été	Non limitée	Limitée (section 10)	Temps plein	Temps partiel	Jour	Soir
✓	✓		✓		✓	✓	✓	

Conditions d'admissibilité

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier et sous réserve de la qualité du dossier, le candidat doit

– être titulaire du diplôme d'études collégiales (DEC) décerné par le ministre de l'Éducation du Québec ou faire la preuve d'une formation équivalente au DEC (voir section 8 - formation à l'étranger, expérience, etc.)
  et
– réussir un test de connaissance de l'anglais.

Condition relative à la langue française

Pour être admissible, le candidat doit attester d'une connaissance de la langue française atteignant le degré que l'Université estime minimal pour s'engager dans le programme. À cette fin, il doit

– soit avoir réussi l'Épreuve uniforme de langue et littérature française du ministère de l'Éducation du Québec
– soit obtenir un score d'au moins 605/990 au Test de français international (TFI) (voir section 2 - Connaissance du français).

Programme 1-138-1-0 Version 03

Baccalauréat en études anglaises et littérature comparée

Ce programme totalise 30 crédits obligatoires, 54 à option et 6 au choix. Il s'agit d'un programme bilingue. Une bonne connaissance des deux langues est donc obligatoire. L'étudiant classé dans un niveau inférieur à ANG 1102 devra suivre le cours ANG 1101 comme cours hors programme. Avec l'approbation du conseiller pédagogique, l'étudiant qui connaît suffisamment bien la langue anglaise devra remplacer les 3 crédits du bloc 70B par un cours des blocs 70C, 70D, 70E ou 70F.

Segment 70

Bloc 70 A *obligatoire* *30 cr.*

Introduction à la discipline (études anglaises et littérature comparée)

ANG	1001	3	A	1 j	Reading Poetry
ANG	1002	3	H	1 j	Reading Fiction
ANG	1006	3	H	1 j	Reading Drama
ANG	1033	3	H	1 j	Twentieth Century Literatures in English
ANG	2362	3	H	1 j	Literature and Globalization
LCO	1000	3	A	1 j	Introduction à la littérature comparée
LCO	1008	3	A	1 j	Oeuvres de la littérature mondiale 1
LCO	2040	3	H	1 j	Oeuvres de la littérature mondiale 2
LCO	2100	3	H	1 j	Littérature et théories de la culture
LCO	3010	3	H	1 js	Théories de la littérature

Bloc 70 B *option* *minimum 3 cr., maximum 3 cr.*

Écriture (études anglaises)

+ ANG	1102	3	A	1 j	English Composition 2
+ ANG	1103	3	A	1 j	English Composition 3
+ ANG	1104	3	H	1 j	English Composition 4

Bloc 70 C *option* *minimum 6 cr., maximum 6 cr.*

Littératures historiques et nationales (études anglaises)

ANG	1031	3	H	1 j	Survey of British Literature to 1650
ANG	1032	3	A	1 j	Survey of British Literature, 1650-1900
ANG	1325	3	H	1 j	Survey of Canadian Literature
ANG	1341	3	A	1 j	Irish Literature and Culture
ANG	1381	3	A	1 j	Survey of American Literature
ANG	1500	3	H	1 j	African-American Literature
ANG	2115	3	A	1 j	Shakespeare
ANG	2153	3	A	1 j	British Literature 1790 to 1900
ANG	2163	3	H	1 j	British Literature 1900 to Present
ANG	2173	3	A	1 j	American Literature 1776 to 1900
ANG	2183	3	AE	1 j	American Literature 1900 to Present
ANG	2325	3	H	1 j	Contemporary Canadian Literature

Bloc 70 D *option* *minimum 3 cr., maximum 6 cr.*

Interdisciplinaire (études anglaises)

ANG	1700	3	A	1 j	Literature and Film
ANG	1755	3	H	1 j	Vampires in Film and Literature
ANG	2005	3	H	1 j	English Studies in a Comparatist Context
ANG	2320	3	H	1 j	Literature and the Law
ANG	2322	3	A	1 j	War, Literature, and the Arts
ANG	2330	3	H	1 j	Reading Journalism
ANG	2361	3	H	1 j	Postcolonial Literature in English
ANG	2404	3	H	1 j	Literature and Transnational Feminisms
ANG	2451	3	A	1 j	Littérature et minorités sexuelles
ANG	2461	3	A	1 j	Sexuality and Representation

Bloc 70 E *option* *minimum 3 cr., maximum 3 cr.*

Littératures et cultures (études anglaises)

ANG	1021	3	A	1 j	Contemporary British and Irish Culture
ANG	1022	3	A	1 j	Contemporary Canadian Culture
ANG	1023	3	A	1 j	Contemporary American Culture
ANG	1380	3	A	1 js	Theatre in Montreal
ANG	1401	3	A	1 j	Quebec Writing in English
ANG	1403	3	A	1 j	Écrivains anglophones du Québec
ANG	1650	3	H	1 j	Literature and the East

Bloc 70 F *option* *minimum 3 cr., maximum 3 cr.*

Mouvements et genres littéraires (études anglaises)

ANG	1320	3	AE	1 j	Children's Literature in English
ANG	1600	3	A	1 j	Detective Fiction
ANG	1655	3	A	1 j	Travel Literature in English
ANG	1750	3	A	1 j	Science Fiction and Fantasy
ANG	2260	3	H	1 j	Modernism in Art and Literature
ANG	2312	3	H	1 j	The Romance

Bloc 70 G *option* *minimum 3 cr., maximum 6 cr.*

Contextes sociaux et historiques (études anglaises)

HST	2262	3	H	1 j	La Grande-Bretagne depuis 1485
HST	2370	3	AHE	1 j	Les États-Unis à l'ère des révolutions
HST	2371	3	H	1 j	Le XXe siècle américain
HST	2446	3	H	1 j	Histoire des femmes au Canada
HST	2490	3	A	1 j	Régionalismes et nationalismes au Canada
HST	3360	3	H	1 j	Société et idéologie aux États-Unis
HST	3361	3	A	1 j	Société et pouvoir aux États-Unis
POL	2310	3	AH	1 j	Les États-Unis : les institutions

Bloc 70 H *option* *minimum 6 cr., maximum 9 cr.*

Interdisciplinaire (littérature comparée)

LCO	1001	3	A	1 j	Le textuel et le visuel
LCO	1020	3	A	1 j	Littérature comparée et philosophie
LCO	1060	3	AH	1 j	Littérature et pensée scientifique
LCO	2030	3	A	1 j	Littérature, technologies et médias
LCO	2300	3	A	1 j	Pratiques culturelles
LCO	3020	3	A	1 j	Littérature et diversité humaine

Bloc 70 I *option* *minimum 9 cr., maximum 12 cr.*

Problématiques comparatistes (littérature comparée)

LCO	1010	3	H	1 j	Littérature et ethnicité
LCO	1030	3	H	1 j	Postcolonialismes comparés
LCO	2000	3	H	1 j	Évolution du roman
LCO	2011	3	H	1 js	Études comparatives des récits
LCO	2060	3	H	1 j	Rhétorique et interprétation
LCO	2070	3	H	1 j	Poésie comme pratique conceptuelle
LCO	3000	3	A	1 j	Cours thématique
LCO	3001	3	H	1 j	Problèmes de la représentation
LCO	3030	3	H	1 j	L'essai comme pensée littéraire
LCO	3050	3	H	1 j	Problèmes de l'histoire littéraire

Bloc 70 J *option* *minimum 3 cr., maximum 6 cr.*

Disciplines connexes (littérature comparée)

ANT	3625	3	H	1 j	Langue, culture et poétique
CIN	3101	3	A	1 js	Cinéma des différences

	FAS	1000	3	A	1	js	Introduction à l'interculturel
	HAR	2145	3	A	1	j	L'oeuvre d'art et ses textes
	HST	1941	3	A	1	s	L'époque moderne
	HST	1942	3	H	1	s	L'Europe aux XIXe et XXe siècles
	PHI	1600	3	H	1	j	Introduction à la philosophie moderne
	PHI	2200	3	H	1	j	Nietzsche
	PHI	3250	3	H	1	j	Esthétique de la littérature
+	SOL	1015	3	A	1	j	Histoire de la pensée sociale
	SOL	1150	3	A	1	j	Culture et société

Bloc 70 K *option* *minimum 3 cr., maximum 6 cr.*

Autres littératures (littérature comparée)

	AES	2011	3	AH	1	j	Littérature de la Chine traditionnelle
	AES	2012	3	AH	1	j	Littérature chinoise contemporaine
	AES	2020	3	A	1	j	Littérature du Japon traditionnel
	AES	2021	3	H	1	j	Littérature japonaise contemporaine
	ARA	2050	3	AHE	1	j	Littérature arabe
+	ESP	1325	3	H	1	j	Littérature hispano-américaine : panorama
	ESP	2400	3	A	1	j	Cinéma et littératures hispaniques
	FRA	1027	3	A	1	j	Histoire de la littérature
	FRA	2142	3	A	1	s	Littérature africaine
	FRA	2143	3	A	1	j	Littérature des Caraïbes
	GRC	1031	3	A	1	j	Introduction à la littérature grecque
	GRM	1001	3	A	1	js	Littérature néohellénique
	ITL	1120	3	A	1	j	Introduction à la culture italienne
	ITL	2160	3	AH	1	j	Cinéma et littérature après 1945
	LAT	1031	3	AH	1	j	Histoire de la littérature latine
	LCO	1050	3	AH	1	j	Discours épique
	LCO	3521	3	A	1	j	Littératures italiennes et comparées
	QCF	1050	3	A	1	j	Introduction au Québec

Études arabes

1-117-4-0 Mineure (1 an)

Programme relevant du Département de littératures et de langues modernes.

Information sur le programme

Najat Rahman 514 343-6111, poste 0840
Admission 514 343-7076

Admission au programme à l'automne 2011 et à l'hiver 2012

Trimestre(s) d'admission			Capacité d'accueil		Statut autorisé		Horaire	
Automne	Hiver	Été	Non limitée	Limitée (section 10)	Temps plein	Temps partiel	Jour	Soir
✓	✓		✓		✓	✓	✓	✓

Conditions d'admissibilité

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier et sous réserve de la qualité du dossier, le candidat doit être titulaire du diplôme d'études collégiales (DEC) décerné par le ministre de l'Éducation du Québec ou faire la preuve d'une formation équivalente au DEC (voir section 8).

Condition relative à la langue française

Pour être admissible, le candidat doit attester d'une connaissance de la langue française atteignant le degré que l'Université estime minimal pour s'engager dans le programme. À cette fin, il doit

– soit avoir réussi l'Épreuve uniforme de langue et littérature française du ministère de l'Éducation du Québec
– soit obtenir un score d'au moins 605/990 au Test de français international (TFI) (voir section 2 - Connaissance du français).

Programme 1-117-4-0 Version 03

Mineure en études arabes

Ce programme totalise 6 crédits obligatoires, 21 à option et 3 au choix.

Segment 70

Bloc 70 A *obligatoire* *6 cr.*

Fondements

	ARA	1001	3	A	1	s	Introduction au monde arabe 1
	ARA	1002	3	H	1	s	Introduction au monde arabe 2

Bloc 70 B *option* *minimum 0 cr., maximum 12 cr.*

Langue

+	ARA	1901	3	AHE1	js	Arabe 1 (niveau A1.1)
+	ARA	1902	3	AHE1	js	Arabe 2 (niveau A1.2)
+	ARA	1903	3	AHE1	js	Arabe 3 (niveau A2.1)
+	ARA	1904	3	AHE1	js	Arabe 4 (niveau A2.2)

Bloc 70 C *option* *minimum 9 cr., maximum 15 cr.*

Le monde arabe

	ANT	3861	3	A	1	js	Cultures et sociétés arabo-musulmanes
	ARA	2001	3	AHE1	js	Études arabes interdisciplinaires
	ARA	2050	3	AHE1	j	Littérature arabe
	ARA	2060	3	E	1	s	Le monde arabe contemporain
	ECN	1966	3	H	1	s	Économie du monde arabe
	HST	1071	3	A	1	j	L'émergence du monde arabe contemporain
	HST	2623	3	H	1	j	Histoire arabe aux XIXe et XXe siècles
	PHI	3870	3	A	1	j	Philosophie médiévale arabe et juive
+	POL	2840	3	AH	1	j	Sécurité au Moyen-Orient
	SOL	2050	3	AE	1	j	Sociologie du monde arabo-musulman
	SRL	1090	3	AHE1	js	L'islam

Bloc 70 D *option* *minimum 0 cr., maximum 6 cr.*

Disciplines connexes

	FRA	2141	3	H	1	s	Littérature maghrébine
	GEO	1222	3	H	1	j	Le système monde
	LCO	1030	3	H	1	j	Postcolonialismes comparés
	PHI	3805	3	H	1	j	Aristote : éthique et politique
	SRL	2025	3	AHE1	js	Histoire religieuse du Québec

Études cinématographiques

1-171-1-0 Baccalauréat (3 ans - avec stage facultatif)

Programme relevant du Département d'histoire de l'art et d'études cinématographiques.

Perspectives professionnelles

Le programme est destiné autant à l'étudiant qui désire faire les premiers pas en création cinématographique qu'à celui qui souhaite acquérir une culture cinématographique et faire de la recherche en études cinématographiques. Il allie de façon délibérée étude et pratique du cinéma afin de stimuler la réflexion, l'analyse et la création. Ces études procurent une solide formation aux personnes qui se destinent à la création, à la production et à l'exploitation dans les domaines du cinéma et de l'audiovisuel. Ces études débouchent aussi sur l'enseignement et la recherche.

Information sur le programme

Michèle Garneau 514 343-6111 poste 3006
Admission 514 343-7076

Admission au programme à l'automne 2011

Trimestre(s) d'admission			Capacité d'accueil		Statut autorisé		Horaire	
Automne	Hiver	Été	Non limitée	Limitée (section 10)	Temps plein	Temps partiel	Jour	Soir
✓				✓*	✓		✓	

* À titre indicatif, les statistiques de l'admission d'automne 2010 en date du 2 août : **candidats** : 396 dont 240 collégiens, **répartition des places en 2010** : 100 dont 61 à des collégiens, **offres d'admission** : 210 dont 140 à des collégiens. La **cote R** du dernier candidat collégien admis : 23,000.

Conditions d'admissibilité

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier et sous réserve de la qualité du dossier, le candidat doit être titulaire du diplôme d'études collégiales (DEC) décerné par le ministre de l'Éducation du Québec ou faire la preuve d'une formation équivalente au DEC (voir section 8).

Condition relative à la langue française

Pour être admissible, le candidat doit attester d'une connaissance de la langue française atteignant le degré que l'Université estime minimal pour s'engager dans le programme. À cette fin, il doit

- soit avoir réussi l'Épreuve uniforme de langue et littérature française du ministère de l'Éducation du Québec
- soit obtenir un score d'au moins 605/990 au Test de français international (TFI) (voir section 2 - Connaissance du français).

Catégories de candidats

Conformément à la politique d'admission décrite à la section 2, les candidats sont regroupés dans les catégories suivantes :

- Collégien : toute personne qui est titulaire d'un DEC ou qui est en voie de l'obtenir ou dont la formation est équivalente.
- Universitaire : toute personne titulaire d'un DEC ou qui fait preuve d'une formation équivalente et qui a suivi au moins 12 crédits de cours d'un programme universitaire à la date limite fixée pour le dépôt de la demande d'admission.
- Candidat admissible sur la base de crédits universitaires : toute personne non titulaire d'un DEC ou d'un diplôme équivalent qui a réussi un minimum de 24 crédits de niveau universitaire.
- Candidat admissible sur la base d'une formation acquise hors Québec : toute personne dont la formation acquise ailleurs qu'au Québec est jugée équivalente au DEC ou à des études universitaires complétées au Québec.

Critères de sélection

La capacité d'accueil est répartie entre les différentes catégories sous réserve de l'excellence des dossiers. Les méthodes d'évaluation des dossiers scolaires sont décrites aux sections 3A (collégial) et 3B (universitaire).

- Pour les collégiens et les universitaires
  - L'excellence du dossier scolaire constitue le seul critère de sélection.
  - Dans l'évaluation du dossier scolaire des universitaires, l'importance relative du dossier universitaire par rapport à celui du collège est égale en pourcentage au nombre de crédits de cours universitaires multiplié par 2.
- Pour les candidats admissibles sur la base de crédits universitaires
  - Le dossier est évalué sur la base du dossier scolaire.
- Pour les candidats admissibles sur la base d'une formation acquise hors Québec
  - L'excellence et la pertinence du dossier constituent les seuls critères de sélection.

Programme 1-171-1-0 Version 00

Baccalauréat en études cinématographiques

Ce programme totalise 45 crédits obligatoires, 42 à option et 3 au choix.

Segment 70

Bloc 70 A obligatoire 30 cr.

Étude du cinéma : cours fondamentaux

	CIN	1101	3	AH	1	js	Mouvements de l'histoire du cinéma
	CIN	1102	3	H	1	j	Langage et matières de l'expression
	CIN	1103	3	H	1	j	Courants du cinéma contemporain
	CIN	1104	3	A	1	j	Culture et documentation du cinéma
	CIN	2101	3	A	1	j	Théories du cinéma
	CIN	2102	3	AH	1	j	Cinéma québécois
	CIN	2103	3	H	1	j	Analyse filmique
	CIN	2104	3	AH	1	s	Cinéma documentaire
	CIN	3101	3	A	1	js	Cinéma des différences
	CIN	3102	3	H	1	js	Les théories des cinéastes

Bloc 70 B obligatoire 15 cr.

Pratique du cinéma : cours fondamentaux

+	CIN	1001	3	A	1	j	Archéologie et technique de l'image
+	CIN	1002	3	A	1	j	Théorie et pratique du montage
+	CIN	1003	3	H	1	j	Laboratoire cinématographique
+	CIN	1004	3	H	1	j	Laboratoire de scénarisation
+	CIN	2000	3	A	1	j	Pratique et esthétique du son

Bloc 70 C option minimum 6 cr., maximum 18 cr.

Approches spécifiques

	CIN	1105	3	A	1	js	Cinéma d'animation et images composites
	CIN	1106	3	AH	1	js	Le cinéma politique
	CIN	1107	3	H	1	js	Cinémas nationaux
	CIN	2105	3	A	1	j	L'avènement du cinéma
	CIN	2106	3	AH	1	js	Thème choisi
	CIN	2106A	3	A	2	s	Thème choisi
	CIN	2107	3	A	1	j	L'adaptation cinématographique
	CIN	2108	3	A	1	j	Cinéma expérimental et art vidéo
	CIN	2109	3	AH	1	js	Critique cinématographique
	CIN	2114	3	AHE	1	js	Travaux et enquêtes en cinéma 1
	CIN	2115	3	AHE	1	js	Travaux et enquêtes en cinéma 2
	CIN	2117A	3	A	2	j	Le métier de producteur au Québec
	CIN	2117T	3	AHE	1	j	Le métier de producteur au Québec
	CIN	2118	3	E	1	j	Production cinématographique au Québec 1
	CIN	2119	3	E	1	j	Production cinématographique au Québec 2
	CIN	3103	3	H	1	js	Mythologies du cinéma
	CIN	3104	3	A	1	js	Histoire et théorie du scénario

Bloc 70 D option minimum 0 cr., maximum 18 cr.

Approfondissement des pratiques cinématographiques

+	CIN	2002	3	A	1	j	Pratique vidéographique
+	CIN	2003	3	A	1	j	Pratique scénaristique
+	CIN	2004	3	H	1	j	Pratique cinématographique
+	CIN	3001	6	AH	2	j	Projets dirigés
+	CIN	3002	3	E	1	j	Stage

Bloc 70 E option minimum 3 cr., maximum 15 cr.

Approches interdisciplinaires ou intermédiales du cinéma

	CIN	1108	3	H	1	j	Cinéma et télévision
	CIN	1109	3	AH	1	s	Les genres et le cinéma
	CIN	2110	3	A	1	js	Le cinéma et les autres arts
	CIN	2111	3	A	1	s	Histoire et cinéma
	CIN	2112	3	AH	1	js	Cinéma, genre et sexualité
	CIN	2113	3	H	1	js	Cinéma et technologies numériques
	CIN	2116	3	A	1	j	Cinéma et sciences humaines
	CIN	2120	3	A	1	j	Cinéma et bande dessinée

Bloc 70 F *option* *minimum 9 cr., maximum 9 cr.*

Ouvertures aux arts et lettres

ARP	1010	3	A	1 j	Dessin 1
ARP	1022	3	A	1 j	Les arts de la couleur 1
FRA	1160	3	A	1 j	Histoire du théâtre (Antiquité-XVIIe s.)
FRA	1161	3	H	1 j	Histoire du théâtre (XVIIIe - XXIe s.)
FRA	2210	3	A	1 j	Poétiques modernes et contemporaines
HAR	1190	3	A	1 j	Introduction aux arts de l'Occident
HAR	1200	3	H	1 js	Introduction à l'art moderne
HAR	1610	3	AH	1 js	Américanité et les arts
HAR	2030	3	A	1 j	Perception et oeuvre d'art
HAR	2145	3	A	1 j	L'oeuvre d'art et ses textes
HAR	2185	3	H	1 js	Histoire de la photographie
HAR	2195	3	H	1 j	Art, culture et identité au Québec
HAR	3185	3	A	1 j	Technologies du regard au XIXe siècle
HAR	3220	3	H	1 js	L'art actuel
MUL	2109	3	H	1 s	Musiques et images en mouvement
MUS	2314	3	A	1 j	Musique et médiatique 1
+ MUS	2315	3	H	1 j	Musique et médiatique 2

Bloc 70 G *option* *minimum 6 cr., maximum 6 cr.*

Ouvertures aux sciences humaines

ANT	1900	3	A	1 s	Introduction à l'anthropologie
ANT	3141	3	H	1 j	Technologies de la représentation
COM	1300	3	AH	1 js	Théories de la communication
COM	1600	3	AH	1 j	Communication médiatique
COM	2540	3	AH	1 j	Pratiques de la photographie numérique
HST	1942	3	H	1 s	L'Europe aux XIXe et XXe siècles
HST	2361	3	A	1 j	Histoire des États-Unis depuis 1865
HST	2371	3	H	1 j	Le XXe siècle américain
HST	2904	3	AE	1 j	Histoire du Québec contemporain
LCO	1001	3	A	1 j	Le textuel et le visuel
LCO	2030	3	A	1 j	Littérature, technologies et médias
LNG	1090	3	A	1 j	Systèmes de signes et sémiotiques
PHI	1255	3	H	1 j	Introduction à la philosophie de l'art
PHI	1430	3	H	1 j	Éthique et politique
PHI	1600	3	H	1 j	Introduction à la philosophie moderne
SOL	1150	3	A	1 j	Culture et société
SOL	2107	3	E	1 j	Sociologie politique

Études cinématographiques

1-171-2-0 Majeure (2 ans)
1-171-4-0 Mineure (1 an)

Programmes relevant du Département d'histoire de l'art et d'études cinématographiques.

Information sur le programme

Michèle Garneau 514 343-6111 poste 3006
Admission 514 343-7076

Admission au programme à l'automne 2011 et à l'hiver 2012

Trimestre(s) d'admission			Capacité d'accueil		Statut autorisé		Horaire	
Automne	Hiver	Été	Non limitée	Limitée (section 10)	Temps plein	Temps partiel	Jour	Soir
✓	✓		✓		✓	✓	✓	

Conditions d'admissibilité

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier et sous réserve de la qualité du dossier, le candidat doit être titulaire du diplôme d'études collégiales (DEC) décerné par le ministre de l'Éducation du Québec ou faire la preuve d'une formation équivalente au DEC (voir section 8).

Condition relative à la langue française

Pour être admissible, le candidat doit attester d'une connaissance de la langue française atteignant le degré que l'Université estime minimal pour s'engager dans le programme. À cette fin, il doit

– soit avoir réussi l'Épreuve uniforme de langue et littérature française du ministère de l'Éducation du Québec
– soit obtenir un score d'au moins 605/990 au Test de français international (TFI) (voir section 2 - Connaissance du français).

Programme 1-171-2-0 Version 12

Majeure en études cinématographiques

Ce programme totalise 18 crédits obligatoires, 39 à option et 3 au choix.

Segment 74

Bloc 74 A *obligatoire* *18 cr.*

Cours fondamentaux

CIN	1101	3	AH	1 js	Mouvements de l'histoire du cinéma
CIN	1102	3	H	1 j	Langage et matières de l'expression
CIN	1103	3	H	1 j	Courants du cinéma contemporain
CIN	1104	3	A	1 j	Culture et documentation du cinéma
CIN	2101	3	A	1 j	Théories du cinéma
CIN	2103	3	H	1 j	Analyse filmique

Bloc 74 B *option* *minimum 24 cr., maximum 24 cr.*

Cours à option dans la discipline

CIN	1105	3	A	1 js	Cinéma d'animation et images composites
CIN	1106	3	AH	1 js	Le cinéma politique
CIN	1107	3	H	1 js	Cinémas nationaux
CIN	1108	3	H	1 j	Cinéma et télévision
CIN	1109	3	AH	1 s	Les genres et le cinéma
CIN	2102	3	AH	1 j	Cinéma québécois
CIN	2104	3	AH	1 s	Cinéma documentaire
CIN	2105	3	A	1 j	L'avènement du cinéma
CIN	2106	3	AH	1 js	Thème choisi
CIN	2106A	3	A	2 s	Thème choisi
CIN	2107	3	A	1 j	L'adaptation cinématographique
CIN	2108	3	A	1 j	Cinéma expérimental et art vidéo
CIN	2109	3	AH	1 js	Critique cinématographique
CIN	2110	3	A	1 js	Le cinéma et les autres arts
CIN	2111	3	A	1 s	Histoire et cinéma
CIN	2112	3	AH	1 js	Cinéma, genre et sexualité
CIN	2113	3	H	1 js	Cinéma et technologies numériques
CIN	2114	3	AHE1	js	Travaux et enquêtes en cinéma 1
CIN	2115	3	AHE1	js	Travaux et enquêtes en cinéma 2
CIN	2116	3	A	1 j	Cinéma et sciences humaines
CIN	2117A	3	A	2 j	Le métier de producteur au Québec
CIN	2117T	3	AHE1	j	Le métier de producteur au Québec
CIN	2118	3	E	1 j	Production cinématographique au Québec 1
CIN	2119	3	E	1 j	Production cinématographique au Québec 2
CIN	2120	3	A	1 j	Cinéma et bande dessinée

Bloc 74 C *option* *minimum 9 cr., maximum 9 cr.*

Ouvertures aux arts et lettres

FRA	1160	3	A	1 j	Histoire du théâtre (Antiquité-XVIIe s.)
FRA	1161	3	H	1 j	Histoire du théâtre (XVIIIe - XXIe s.)
FRA	2210	3	A	1 j	Poétiques modernes et contemporaines
HAR	1190	3	A	1 j	Introduction aux arts de l'Occident
HAR	1200	3	H	1 js	Introduction à l'art moderne
HAR	1610	3	AH	1 js	Américanité et les arts
HAR	2030	3	A	1 j	Perception et oeuvre d'art
HAR	2145	3	A	1 j	L'oeuvre d'art et ses textes
HAR	2185	3	H	1 js	Histoire de la photographie
HAR	2195	3	H	1 j	Art, culture et identité au Québec
HAR	3185	3	A	1 j	Technologies du regard au XIXe siècle
HAR	3220	3	H	1 js	L'art actuel

Bloc 74 D *option* *minimum 6 cr., maximum 6 cr.*

Ouvertures aux sciences humaines

ANT	1900	3	A	1 s	Introduction à l'anthropologie
ANT	3141	3	H	1 j	Technologies de la représentation
COM	1300	3	AH	1 js	Théories de la communication
COM	1600	3	AH	1 j	Communication médiatique
COM	2540	3	AH	1 j	Pratiques de la photographie numérique
HST	1942	3	H	1 s	L'Europe aux XIXe et XXe siècles
HST	2361	3	A	1 j	Histoire des États-Unis depuis 1865
HST	2371	3	H	1 j	Le XXe siècle américain
HST	2904	3	AE	1 j	Histoire du Québec contemporain
LCO	1001	3	A	1 j	Le textuel et le visuel
LCO	2030	3	A	1 j	Littérature, technologies et médias
LNG	1090	3	A	1 j	Systèmes de signes et sémiotiques
PHI	1255	3	H	1 j	Introduction à la philosophie de l'art
PHI	1430	3	H	1 j	Éthique et politique
PHI	1600	3	H	1 j	Introduction à la philosophie moderne
SOL	1150	3	A	1 j	Culture et société
SOL	2107	3	E	1 j	Sociologie politique

Programme 1-171-4-0 Version 09

Mineure en études cinématographiques

Ce programme totalise 9 crédits obligatoires, 18 à option et 3 au choix.

Segment 73

Bloc 73 A *obligatoire* *9 cr.*

Cours fondamentaux

CIN	1101	3	AH	1 js	Mouvements de l'histoire du cinéma
CIN	1102	3	H	1 j	Langage et matières de l'expression
CIN	1104	3	A	1 j	Culture et documentation du cinéma

Bloc 73 B *option* *minimum 18 cr., maximum 18 cr.*

Approches spécifiques

CIN	1103	3	H	1 j	Courants du cinéma contemporain
CIN	1105	3	A	1 js	Cinéma d'animation et images composites
CIN	1106	3	AH	1 js	Le cinéma politique
CIN	1107	3	H	1 js	Cinémas nationaux
CIN	1108	3	H	1 j	Cinéma et télévision
CIN	1109	3	AH	1 s	Les genres et le cinéma
CIN	2102	3	AH	1 j	Cinéma québécois
CIN	2104	3	AH	1 s	Cinéma documentaire
CIN	2105	3	A	1 j	L'avènement du cinéma
CIN	2106	3	AH	1 js	Thème choisi
CIN	2106A	3	A	2 s	Thème choisi
CIN	2107	3	A	1 j	L'adaptation cinématographique
CIN	2108	3	A	1 j	Cinéma expérimental et art vidéo
CIN	2110	3	A	1 js	Le cinéma et les autres arts
CIN	2111	3	A	1 s	Histoire et cinéma
CIN	2112	3	AH	1 js	Cinéma, genre et sexualité
CIN	2113	3	H	1 js	Cinéma et technologies numériques
CIN	2116	3	A	1 j	Cinéma et sciences humaines
CIN	2118	3	E	1 j	Production cinématographique au Québec 1
CIN	2119	3	E	1 j	Production cinématographique au Québec 2
CIN	2120	3	A	1 j	Cinéma et bande dessinée

Études cinématographiques et Littérature comparée

1-174-1-0 Baccalauréat (3 ans)

Programme relevant du Département de littérature comparée.

Perspectives professionnelles

Le diplômé ayant acquis une formation théorique et critique en littérature et en cinéma travaille dans le domaine de la culture, des communications et du multimédia.

Information sur le programme

Nathalie Beaufay 514 343-7255
Admission 514 343-7076

Admission au programme à l'automne 2011

Trimestre(s) d'admission			Capacité d'accueil		Statut autorisé		Horaire	
Automne	Hiver	Été	Non limitée	Limitée (section 10)	Temps plein	Temps partiel	Jour	Soir
✓				✓*	✓	✓	✓	

* À titre indicatif, les statistiques de l'admission d'automne 2010 en date du 2 août : **candidats** : 173 dont 112 collégiens, **répartition des places en 2010** : 60 dont 39 à des collégiens, **offres d'admission** : 84 dont 60 à des collégiens. La **cote R** du dernier candidat collégien admis : 20.000.

Conditions d'admissibilité

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier et sous réserve de la qualité du dossier, le candidat doit être titulaire du diplôme d'études collégiales (DEC) décerné par le ministre de l'Éducation du Québec ou faire la preuve d'une formation équivalente au DEC (voir section 8).

Condition relative à la langue française

Pour être admissible, le candidat doit attester d'une connaissance de la langue française atteignant le degré que l'Université estime minimal pour s'engager dans le programme. À cette fin, il doit

- soit avoir réussi l'Épreuve uniforme de langue et littérature française du ministère de l'Éducation du Québec
- soit obtenir un score d'au moins 605/990 au Test de français international (TFI) (voir section 2 - Connaissance du français).

Catégories de candidats

Conformément à la politique d'admission décrite à la section 2, les candidats sont regroupés dans les catégories suivantes :

- Collégien : toute personne qui est titulaire d'un DEC ou qui est en voie de l'obtenir ou dont la formation est équivalente.
- Universitaire : toute personne titulaire d'un DEC ou qui fait preuve d'une formation équivalente et qui a suivi au moins 12 crédits de cours d'un programme universitaire à la date limite fixée pour le dépôt de la demande d'admission.
- Candidat admissible sur la base de crédits universitaires : toute personne non titulaire d'un DEC ou d'un diplôme équivalent qui a réussi un minimum de 24 crédits de niveau universitaire.
- Candidat admissible sur la base d'une formation acquise hors Québec : toute personne dont la formation acquise ailleurs qu'au Québec est jugée équivalente au DEC ou à des études universitaires complétées au Québec.

Critères de sélection

La capacité d'accueil est répartie entre les différentes catégories sous réserve de l'excellence des dossiers. Les méthodes d'évaluation des dossiers scolaires sont décrites aux sections 3A (collégial) et 3B (universitaire).

- Pour les collégiens et les universitaires
  - L'excellence du dossier scolaire constitue le seul critère de sélection.
  - Dans l'évaluation du dossier scolaire des universitaires, l'importance relative du dossier universitaire par rapport à celui du collège est égale en pourcentage au nombre de crédits de cours universitaires multiplié par 2.
- Pour les candidats admissibles sur la base de crédits universitaires
  - Le dossier est évalué sur la base du dossier scolaire.
- Pour les candidats admissibles sur la base d'une formation acquise hors Québec
  - L'excellence et la pertinence du dossier constituent les seuls critères de sélection.

Programme 1-174-1-0 Version 02

Baccalauréat en études cinématographiques et littérature comparée

Ce programme totalise 24 crédits obligatoires, 60 à option et 6 au choix.

Segment 70

Bloc 70 A obligatoire 24 cr.

Théories et méthodologies

CIN	1101	3	AH	1	js	Mouvements de l'histoire du cinéma
CIN	1102	3	H	1	j	Langage et matières de l'expression
CIN	1104	3	A	1	j	Culture et documentation du cinéma
CIN	2101	3	A	1	j	Théories du cinéma
LCO	1000	3	A	1	j	Introduction à la littérature comparée
LCO	1001	3	A	1	j	Le textuel et le visuel
LCO	2100	3	H	1	j	Littérature et théories de la culture
LCO	3001	3	H	1	j	Problèmes de la représentation

Bloc 70 B option minimum 18 cr., maximum 21 cr.

Disciplinaire (cinéma)

CIN	1103	3	H	1	j	Courants du cinéma contemporain
CIN	1105	3	A	1	js	Cinéma d'animation et images composites
CIN	1106	3	AH	1	js	Le cinéma politique
CIN	1109	3	AH	1	s	Les genres et le cinéma
CIN	2103	3	H	1	j	Analyse filmique
CIN	2104	3	AH	1	s	Cinéma documentaire
CIN	2105	3	A	1	j	L'avènement du cinéma
CIN	2107	3	A	1	j	L'adaptation cinématographique
CIN	2108	3	A	1	j	Cinéma expérimental et art vidéo
CIN	2111	3	A	1	s	Histoire et cinéma
CIN	2112	3	AH	1	js	Cinéma, genre et sexualité
CIN	2116	3	A	1	j	Cinéma et sciences humaines
CIN	2118	3	E	1	j	Production cinématographique au Québec 1
CIN	2119	3	E	1	j	Production cinématographique au Québec 2
CIN	3102	3	H	1	js	Les théories des cinéastes
CIN	3103	3	H	1	js	Mythologies du cinéma
CIN	3104	3	A	1	js	Histoire et théorie du scénario

Bloc 70 C option minimum 18 cr., maximum 21 cr.

Disciplinaire (littérature comparée)

FAS	1000	3	A	1	js	Introduction à l'interculturel
FAS	1005	3	A	1	j	Introduction aux sciences humaines
LCO	1008	3	A	1	j	Oeuvres de la littérature mondiale 1
LCO	1010	3	H	1	j	Littérature et ethnicité
LCO	1020	3	A	1	j	Littérature comparée et philosophie
LCO	1050	3	AH	1	j	Discours épique
LCO	1060	3	AH	1	j	Littérature et pensée scientifique
LCO	2000	3	H	1	j	Évolution du roman
LCO	2011	3	H	1	js	Études comparatives des récits
LCO	2030	3	A	1	j	Littérature, technologies et médias
LCO	2040	3	H	1	j	Oeuvres de la littérature mondiale 2
LCO	2060	3	H	1	j	Rhétorique et interprétation
LCO	2070	3	H	1	j	Poésie comme pratique conceptuelle
LCO	2300	3	A	1	j	Pratiques culturelles
LCO	3000	3	A	1	j	Cours thématique
LCO	3010	3	H	1	js	Théories de la littérature
LCO	3020	3	A	1	j	Littérature et diversité humaine
LCO	3030	3	H	1	j	L'essai comme pensée littéraire
LCO	3050	3	H	1	j	Problèmes de l'histoire littéraire

Bloc 70 D option minimum 3 cr., maximum 6 cr.

Cinéma et autres arts (cinéma)

CIN	1108	3	H	1	j	Cinéma et télévision
CIN	2110	3	A	1	js	Le cinéma et les autres arts
CIN	2113	3	H	1	js	Cinéma et technologies numériques
CIN	2120	3	A	1	j	Cinéma et bande dessinée
HAR	2030	3	A	1	j	Perception et oeuvre d'art
HAR	2145	3	A	1	j	L'oeuvre d'art et ses textes
HAR	2185	3	H	1	js	Histoire de la photographie

Bloc 70 E option minimum 3 cr., maximum 6 cr.

Aires culturelles (cinéma)

AES	2014	3	AH	1	j	Le cinéma chinois
ALL	2321	3	A	1	j	Panorama du cinéma allemand
CIN	1107	3	H	1	js	Cinémas nationaux
CIN	2102	3	AH	1	j	Cinéma québécois
CIN	3101	3	A	1	js	Cinéma des différences
ESP	2400	3	A	1	j	Cinéma et littératures hispaniques
GRM	1201	3	AH	1	s	Cinéma grec
ITL	2160	3	AH	1	j	Cinéma et littérature après 1945

Bloc 70 F option minimum 6 cr., maximum 12 cr.

Aires culturelles (littérature comparée)

	AES	2011	3	AH	1	j	Littérature de la Chine traditionnelle
	AES	2012	3	AH	1	j	Littérature chinoise contemporaine
	AES	2020	3	A	1	j	Littérature du Japon traditionnel
	AES	2021	3	H	1	j	Littérature japonaise contemporaine
	ALL	2214	3	H	1	j	Panorama de la littérature allemande
	ALL	2260	3	AHE	1	j	Romantisme allemand
	ALL	2270	3	H	1	j	Modernisme allemand
	ALL	2321	3	A	1	j	Panorama du cinéma allemand
	ANG	1033	3	H	1	j	Twentieth Century Literatures in English
	ANG	1325	3	H	1	j	Survey of Canadian Literature
	ANG	1700	3	A	1	j	Literature and Film
	ANG	1755	3	H	1	j	Vampires in Film and Literature
	ANG	2361	3	H	1	j	Postcolonial Literature in English
	ANG	2404	3	H	1	j	Literature and Transnational Feminisms
	ARA	1001	3	A	1	s	Introduction au monde arabe 1
	ARA	2050	3	AHE	1	j	Littérature arabe
	ESP	1215	3	A	1	j	Civilisation espagnole
+	ESP	1225	6	A	1	j	Littérature espagnole : panorama
+	ESP	1325	3	H	1	j	Littérature hispano-américaine : panorama
	FAS	1070	3	A	1	j	Avènement du monde contemporain
	FRA	1140	3	A	1	j	Introduction à la francophonie
	FRA	2131	3	H	1	j	Litt. québécoise des XXe et XXIe s.
	FRA	2141	3	H	1	s	Littérature maghrébine
	FRA	2142	3	A	1	s	Littérature africaine
	FRA	2143	3	A	1	j	Littérature des Caraïbes
	FRA	2210	3	A	1	j	Poétiques modernes et contemporaines
	FRA	2264	3	A	1	j	Dramaturgie québécoise
	GRC	1031	3	A	1	j	Introduction à la littérature grecque
+	GRC	2011	3	A	1	j	Grec intermédiaire
	GRM	1001	3	A	1	js	Littérature néohellénique
	ITL	1120	3	A	1	j	Introduction à la culture italienne
	ITL	1141	3	AH	1	j	Introduction à la littérature italienne
+	ITL	2110	3	A	1	s	Le roman italien contemporain
+	ITL	2880	3	AHE	1	js	L'Italie méditerranéenne
	LAT	1031	3	AH	1	j	Histoire de la littérature latine
	LCO	1030	3	H	1	j	Postcolonialismes comparés
	LCO	3521	3	A	1	j	Littératures italiennes et comparées
	PTG	1210	3	AH	1	js	Introduction à la culture portugaise
	PTG	1220	3	H	1	js	Introduction à la culture brésilienne
	QCF	1050	3	A	1	j	Introduction au Québec

Études classiques

1-095-1-0 Baccalauréat (3 ans - avec stage facultatif)
1-095-2-0 Majeure (2 ans - avec stage facultatif)
1-095-4-0 Mineure (1 an - avec stage facultatif)

Programme offert avec deux orientations : l'orientation Langues et l'orientation Civilisation.

Les programmes relèvent du Centre d'études classiques.

Perspectives professionnelles

La formation spécialisée prépare à l'enseignement préuniversitaire et à la poursuite d'études aux cycles supérieurs en langues et littératures, en histoire ancienne et en archéologie classique.

Information sur le programme

Christian Raschle 514 343-6111, poste 38473
Admission 514 343-7076

Admission au programme à l'automne 2011 et à l'hiver 2012

Trimestre(s) d'admission			Capacité d'accueil		Statut autorisé		Horaire	
Automne	Hiver	Été	Non limitée	Limitée (section 10)	Temps plein	Temps partiel	Jour	Soir
✓	✓		✓		✓	✓	✓	

Conditions d'admissibilité

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier et sous réserve de la qualité du dossier, le candidat doit être titulaire du diplôme d'études collégiales (DEC) décerné par le ministre de l'Éducation du Québec ou faire la preuve d'une formation équivalente au DEC (voir section 8).

Condition relative à la langue française

Pour être admissible, le candidat doit attester d'une connaissance de la langue française atteignant le degré que l'Université estime minimal pour s'engager dans le programme. À cette fin, il doit

– soit avoir réussi l'Épreuve uniforme de langue et littérature française du ministère de l'Éducation du Québec
– soit obtenir un score d'au moins 605/990 au Test de français international (TFI) (voir section 2 - Connaissance du français).

Programme 1-095-1-0 Version 03

Baccalauréat en études classiques

Ce programme totalise 30 crédits obligatoires, 57 à option et 3 au choix.

Segment 72

Bloc 72 A *obligatoire* *30 cr.*

	GRC	1031	3	A	1 j	Introduction à la littérature grecque
	GRC	1111	3	A	1 s	Initiation à la langue grecque 1
+	GRC	1121	3	H	1 s	Initiation à la langue grecque 2
	HGL	1011	3	A	1 j	Initiation à l'archéologie grécoromaine
	HGL	2005	3	A	1 j	Méthodes de recherche en antiquité
	HST	2108	3	H	1 j	Rome : des origines aux Antonins
	HST	2110	3	H	1 j	Grèce antique : des Minoens à Chéronée
	LAT	1031	3	AH	1 j	Histoire de la littérature latine
	LAT	1111	3	A	1 s	Initiation à la langue latine 1
+	LAT	1121	3	H	1 s	Initiation à la langue latine 2

Bloc 72 B *option* *minimum 3 cr., maximum 18 cr.*

Langues : lecture de textes

+	GRC	2011	3	A	1 j	Grec intermédiaire
+	GRC	2021	3	H	1 j	Grec avancé (A)
+	GRC	2031	3	H	1 j	Grec avancé (B)
+	LAT	2011	3	A	1 j	Latin intermédiaire
+	LAT	2021	3	H	1 j	Latin avancé (A)
+	LAT	2031	3	H	1 j	Latin avancé (B)

Bloc 72 C *option* *minimum 0 cr., maximum 27 cr.*

Littérature

+	GRC	3100	3	A	1 j	Poésie hellénistique
+	GRC	3101	3	A	1 j	Rhétorique et art oratoire
+	GRC	3120	3	H	1 j	Homère et les poètes épiques
+	GRC	3130	3	A	1 j	Les historiens grecs
+	GRC	3140	3	AH	1 j	La tragédie et la comédie
+	GRC	3150	3	A	1 j	Auteurs grecs d'époque impériale
+	GRC	3165	3	H	1 j	Les poètes lyriques
+	GRC	3170	3	A	1 j	Platon et Aristote
+	LAT	3100	3	A	1 j	Poésie didactique latine
+	LAT	3120	3	AH	1 j	Poésie épique latine
+	LAT	3130	3	A	1 j	Poésie lyrique et élégiaque latine
+	LAT	3140	3	H	1 j	Historiens romains
+	LAT	3150	3	H	1 j	Auteurs latins de l'Antiquité tardive
+	LAT	3160	3	AH	1 j	Le théâtre latin
+	LAT	3170	3	AH	1 j	Épigraphie latine et droit romain

Bloc 72 D *option* *minimum 0 cr., maximum 21 cr.*

Histoire

	HGL	1021	3	AH	1 j	Mythe et religion en Grèce ancienne
	HGL	1031	3	A	1 j	Mythe et religion dans le monde romain
	HGL	3021	3	H	1 j	Questions d'histoire ancienne
	HST	2109	3	A	1 j	Rome : des Antonins à l'empire tardif
	HST	2113	3	H	1 j	Grèce antique : d'Alexandre à Auguste
	HST	3105	3	H	1 j	Économie et société grecques
	HST	3111	3	H	1 j	Systèmes économiques et sociaux à Rome

Bloc 72 E *option* *minimum 0 cr., maximum 27 cr.*

Archéologie

	HGL	2030	3	H	1 j	Archéologie de la préhistoire égéenne
	HGL	2031	3	A	1 j	La Grèce archaïque et classique
	HGL	2032	3	H	1 j	Archéologie du monde hellénistique
	HGL	2050	3	H	1 j	Méthodes et techniques en archéologie
	HGL	2060	3	AH	1 j	Archéologie : Étrurie et monde italique
	HGL	2061	3	A	1 j	Archéologie : République et Haut Empire
	HGL	2062	3	A	1 j	Archéologie : Le Bas Empire
	HGL	2421	3	E	1 j	Stage pratique en archéologie
+	HGL	3040	3	H	1 j	Aspects d'archéologie classique
	HGL	3070	3	H	1 j	Architecture et urbanisme romains

Bloc 72 F *option* *minimum 0 cr., maximum 9 cr.*

Philosophie

	PHI	1800	3	A	1 j	Des présocratiques à Aristote
	PHI	2800	3	H	1 j	Philosophie grecque : Platon
	PHI	2810	3	AH	1 j	Philosophie grecque : Aristote
	PHI	2820	3	AH	1 j	Philosophie hellénistique

Bloc 72 G *option* *minimum 0 cr., maximum 12 cr.*

Théorie linguistique et littéraire

	ANT	1613	3	A	1 j	L'analyse ethnolinguistique
	FRA	2008	3	A	1 j	Théories et méthodes critiques
	FRA	2311	3	A	1 j	Poétique et théorie des genres
	FRA	2313	3	A	1 j	Théorie et analyse du récit
	FRA	2314	3	A	1 j	Théorie et analyse du discours poétique
	FRA	3302	3	H	1 j	Rhétorique et argumentation
	FRA	3308	3	A	1 s	Littérature et linguistique
	FRA	3314	3	A	1 j	Littérature et philosophie
	FRA	3359	3	A	1 j	La recherche en littérature
	LCO	1000	3	A	1 j	Introduction à la littérature comparée
	LCO	2030	3	A	1 j	Littérature, technologies et médias
	LCO	3010	3	H	1 js	Théories de la littérature
	LNG	1400	3	A	1 j	Notions de phonétique et de phonologie
	LNG	1540	3	A	1 j	Notions de syntaxe
	LNG	1955	3	A	1 j	Notions générales de linguistique

Bloc 72 H *option* *minimum 0 cr., maximum 6 cr.*

Le monde classique et le Proche-Orient ancien

	HGL	2000	3	A 1 j	La Grèce et le Proche-Orient
	HST	2111	3	H 1 j	L'Égypte et la Mésopotamie anciennes
	THL	1025	3	AHE1 s	Israël biblique et son histoire
	THL	2185	6	AHE2 js	Hébreu biblique élémentaire
	THL	2220	3	AHE1 js	Géographie et archéologie bibliques
	THL	3045	3	AHE1 js	Les Pères de l'Église

Bloc 72 I *option* *minimum 0 cr., maximum 15 cr.*

Compléments linguistiques

+	ALL	1901	3	AHE1 js	Allemand 1 (niveau A1.1)
+	ALL	1902	3	AHE1 js	Allemand 2 (niveau A1.2)
+	ALL	1903	3	AHE1 js	Allemand 3 (niveau A2.1)
+	ALL	1904	3	AHE1 js	Allemand 4 (niveau A2.2)
+	ALL	1905	3	AHE1 js	Allemand 5 (niveau B1.1)
+	ALL	1911	3	AHE1 js	Lire en allemand 1 (niveau A1-A2)
+	ALL	1912	3	AHE1 js	Lire en allemand 2 (niveau B1)
+	ALL	1913	3	AHE1 js	Lire en allemand 3 (niveau B2.1)
+	ANG	1053	3	E 1 j	English Grammar 2
	ANG	1101	3	A 1 j	English Composition 1
+	ANG	1102	3	A 1 j	English Composition 2
+	ANG	1103	3	A 1 j	English Composition 3
+	ETM	2200	3	AH 1 j	Latin médiéval 1
+	ETM	2201	3	AH 1 j	Latin médiéval 2
+	GRM	1901	3	AHE1 js	Grec moderne 1 (niveau A1.1)
+	GRM	1902	3	AHE1 js	Grec moderne 2 (niveau A1.2)
+	GRM	1903	3	AHE1 js	Grec moderne 3 (niveau A2.1)
+	GRM	1904	3	AHE1 js	Grec moderne 4 (niveau A2.2)
+	ITL	1901	3	AHE1 js	Italien 1 (niveau A1)
+	ITL	1902	3	AHE1 js	Italien 2 (niveau A2)
+	ITL	1903	3	AHE1 js	Italien 3 (niveau B1.1)
+	ITL	1904	3	AHE1 js	Italien 4 (niveau B1.2)

Bloc 72 Y *option* *minimum 3 cr., maximum 6 cr.*

	ANT	1900	3	A 1 s	Introduction à l'anthropologie
	ANT	2020	3	H 1 js	Anthropologie de la religion
	ETM	2106	3	AH 1 js	Littérature latine médiévale
	GLG	1972	3	A 1 j	Histoire de la Terre et du Climat
	HAR	1165	3	H 1 js	Introduction aux arts du monde antique
	PHY	1966	3	A 1 j	Archéométrie

Programme 1-095-2-0 Version 03

Majeure en études classiques

Ce programme totalise 18 crédits obligatoires, 39 à option et 3 au choix.

Segment 73

Bloc 73 A *obligatoire* *18 cr.*

	GRC	1031	3	A 1 j	Introduction à la littérature grecque
	HGL	1011	3	A 1 j	Initiation à l'archéologie grécoromaine
	HGL	2005	3	A 1 j	Méthodes de recherche en antiquité
	HST	2108	3	H 1 j	Rome : des origines aux Antonins
	HST	2110	3	H 1 j	Grèce antique : des Minoens à Chéronée
	LAT	1031	3	AH 1 j	Histoire de la littérature latine

Bloc 73 B *option* *minimum 3 cr., maximum 6 cr.*

Langue 1 : apprentissage

	GRC	1111	3	A 1 s	Initiation à la langue grecque 1
	LAT	1111	3	A 1 s	Initiation à la langue latine 1

Bloc 73 C *option* *minimum 3 cr., maximum 6 cr.*

Langue 2 : apprentissage

+	GRC	1121	3	H 1 s	Initiation à la langue grecque 2
+	LAT	1121	3	H 1 s	Initiation à la langue latine 2

Bloc 73 D *option* *minimum 3 cr., maximum 15 cr.*

Langues : lecture de textes

Ce bloc comporte les cours du bloc 72B du Baccalauréat.

Bloc 73 E *option* *minimum 0 cr., maximum 18 cr.*

Littérature

Ce bloc comporte les cours du bloc 72C du Baccalauréat.

Bloc 73 F *option* *minimum 0 cr., maximum 18 cr.*

Histoire

	HGL	2000	3	A 1 j	La Grèce et le Proche-Orient
	HST	2111	3	H 1 j	L'Égypte et la Mésopotamie anciennes

et les cours du bloc 72D du Baccalauréat.

Bloc 73 G *option* *minimum 0 cr., maximum 18 cr.*

Archéologie

Ce bloc comporte les cours du bloc 72E du Baccalauréat.

Bloc 73 H *option* *minimum 0 cr., maximum 6 cr.*

Philosophie

Ce bloc comporte les cours du bloc 72F du Baccalauréat.

Bloc 73 I *option* *minimum 0 cr., maximum 6 cr.*

Théorie linguistique et littéraire

Ce bloc comporte essentiellement les cours du bloc 72G du Baccalauréat.

Bloc 73 J *option* *minimum 0 cr., maximum 9 cr.*

Compléments linguistiques

Ce bloc comporte essentiellement les cours du bloc 72I du Baccalauréat.

Bloc 73 Y *option* *minimum 3 cr., maximum 3 cr.*

Ce bloc comporte les cours du bloc 72Y du Baccalauréat.

Programme 1-095-4-0 Version 03

Mineure en études classiques

L'orientation Langues comprend les segments 01 et 74, avec 6 crédits obligatoires, 24 à option et 0 au choix. L'orientation Civilisation comprend les segments 01 et 75, avec 12 crédits obligatoires, 18 à option et 0 au choix.

Segment 01 Commun aux deux orientations

Bloc 01 A *obligatoire* *6 cr.*

	GRC	1031	3	A 1 j	Introduction à la littérature grecque
	LAT	1031	3	AH 1 j	Histoire de la littérature latine

Segment 74 Propre à l'orientation Langues

Bloc 74 A *option* *minimum 6 cr., maximum 12 cr.*

Langues : apprentissage

	GRC	1111	3	A 1 s	Initiation à la langue grecque 1
+	GRC	1121	3	H 1 s	Initiation à la langue grecque 2
	LAT	1111	3	A 1 s	Initiation à la langue latine 1
+	LAT	1121	3	H 1 s	Initiation à la langue latine 2

Bloc 74 B *option* *minimum 6 cr., maximum 12 cr.*

Langues : lecture de textes

+	ETM	2200	3	AH 1 j	Latin médiéval 1
+	ETM	2201	3	AH 1 j	Latin médiéval 2
+	GRC	2011	3	A 1 j	Grec intermédiaire
+	GRC	2021	3	H 1 j	Grec avancé (A)
+	GRC	2031	3	H 1 j	Grec avancé (B)

+	LAT	2011	3	A	1 j	Latin intermédiaire
+	LAT	2021	3	H	1 j	Latin avancé (A)
+	LAT	2031	3	H	1 j	Latin avancé (B)

Bloc 74 C option minimum 0 cr., maximum 9 cr.

Littérature

+	GRC	3120	3	H	1 j	Homère et les poètes épiques
+	GRC	3130	3	A	1 j	Les historiens grecs
+	GRC	3140	3	AH	1 j	La tragédie et la comédie
+	GRC	3150	3	A	1 j	Auteurs grecs d'époque impériale
+	GRC	3170	3	A	1 j	Platon et Aristote
+	LAT	3120	3	AH	1 j	Poésie épique latine
+	LAT	3130	3	A	1 j	Poésie lyrique et élégiaque latine
+	LAT	3140	3	H	1 j	Historiens romains
+	LAT	3150	3	H	1 j	Auteurs latins de l'Antiquité tardive
+	LAT	3160	3	AH	1 j	Le théâtre latin
+	LAT	3170	3	AH	1 j	Épigraphie latine et droit romain
	PHI	3865	3	AH	1 j	Textes philosophiques : tradition latine

Bloc 74 D option minimum 0 cr., maximum 9 cr.

Histoire et civilisation antique

	HGL	1011	3	A	1 j	Initiation à l'archéologie grécoromaine
	HGL	1012	3	A	1 j	Civilisation grécoromaine
	HGL	1021	3	AH	1 j	Mythe et religion en Grèce ancienne
	HGL	1031	3	A	1 j	Mythe et religion dans le monde romain
	HGL	2000	3	A	1 j	La Grèce et le Proche-Orient
	HGL	2005	3	A	1 j	Méthodes de recherche en antiquité
	HGL	2031	3	A	1 j	La Grèce archaïque et classique
	HGL	2061	3	A	1 j	Archéologie : République et Haut Empire
	HST	1031	3	A	1 j	Histoire de l'Antiquité
	HST	2108	3	H	1 j	Rome : des origines aux Antonins
	HST	2109	3	A	1 j	Rome : des Antonins à l'empire tardif
	HST	2110	3	H	1 j	Grèce antique : des Minoens à Chéronée
	HST	2111	3	H	1 j	L'Égypte et la Mésopotamie anciennes
	HST	2113	3	H	1 j	Grèce antique : d'Alexandre à Auguste
	PHI	1800	3	A	1 j	Des présocratiques à Aristote

Bloc 74 Y option minimum 3 cr., maximum 6 cr.

+	ALL	1901	3	AHE1	js	Allemand 1 (niveau A1.1)
+	ALL	1902	3	AHE1	js	Allemand 2 (niveau A1.2)
+	ALL	1903	3	AHE1	js	Allemand 3 (niveau A2.1)
+	ALL	1911	3	AHE1	js	Lire en allemand 1 (niveau A1-A2)
+	ALL	1912	3	AHE1	js	Lire en allemand 2 (niveau B1)
+	ALL	1913	3	AHE1	js	Lire en allemand 3 (niveau B2.1)
	ANT	1210	3	H	1 j	Éléments de préhistoire
	ANT	1213	3	H	1 j	Les grandes civilisations
	ANT	1900	3	A	1 s	Introduction à l'anthropologie
	ANT	2020	3	H	1 js	Anthropologie de la religion
	ETM	2106	3	AH	1 js	Littérature latine médiévale
+	GRM	1901	3	AHE1	js	Grec moderne 1 (niveau A1.1)
+	GRM	1902	3	AHE1	js	Grec moderne 2 (niveau A1.2)
+	GRM	1903	3	AHE1	js	Grec moderne 3 (niveau A2.1)
+	GRM	1904	3	AHE1	js	Grec moderne 4 (niveau A2.2)
	HAR	1165	3	H	1 js	Introduction aux arts du monde antique
	HAR	2030	3	A	1 j	Perception et oeuvre d'art
+	ITL	1901	3	AHE1	js	Italien 1 (niveau A1)
+	ITL	1902	3	AHE1	js	Italien 2 (niveau A2)
+	ITL	1903	3	AHE1	js	Italien 3 (niveau B1.1)
+	ITL	1904	3	AHE1	js	Italien 4 (niveau B1.2)

Segment 75 Propre à l'orientation Civilisation

Bloc 75 A obligatoire 6 cr.

	HGL	1011	3	A	1 j	Initiation à l'archéologie grécoromaine
	HST	1031	3	A	1 j	Histoire de l'Antiquité

Bloc 75 B option minimum 0 cr., maximum 15 cr.

Langues

	GRC	1111	3	A	1 s	Initiation à la langue grecque 1
+	GRC	1121	3	H	1 s	Initiation à la langue grecque 2
+	GRC	2011	3	A	1 j	Grec intermédiaire
+	GRC	2021	3	H	1 j	Grec avancé (A)
+	GRC	2031	3	H	1 j	Grec avancé (B)
	LAT	1111	3	A	1 s	Initiation à la langue latine 1
+	LAT	1121	3	H	1 s	Initiation à la langue latine 2
+	LAT	2011	3	A	1 j	Latin intermédiaire
+	LAT	2021	3	H	1 j	Latin avancé (A)
+	LAT	2031	3	H	1 j	Latin avancé (B)

Bloc 75 C option minimum 0 cr., maximum 15 cr.

Histoire et civilisation

	HGL	1012	3	A	1 j	Civilisation grécoromaine
	HGL	1021	3	AH	1 j	Mythe et religion en Grèce ancienne
	HGL	1031	3	A	1 j	Mythe et religion dans le monde romain
	HGL	2000	3	A	1 j	La Grèce et le Proche-Orient
	HGL	2005	3	A	1 j	Méthodes de recherche en antiquité
	HGL	2021	3	A	1 j	Racines grecques et latines
	HST	2108	3	H	1 j	Rome : des origines aux Antonins
	HST	2109	3	A	1 j	Rome : des Antonins à l'empire tardif
	HST	2110	3	H	1 j	Grèce antique : des Minoens à Chéronée
	HST	2111	3	H	1 j	L'Égypte et la Mésopotamie anciennes
	HST	2113	3	H	1 j	Grèce antique : d'Alexandre à Auguste
	HST	3105	3	H	1 j	Économie et société grecques
	HST	3111	3	H	1 j	Systèmes économiques et sociaux à Rome

Bloc 75 D option minimum 0 cr., maximum 12 cr.

Archéologie

	HGL	2030	3	H	1 j	Archéologie de la préhistoire égéenne
	HGL	2031	3	A	1 j	La Grèce archaïque et classique
	HGL	2032	3	H	1 j	Archéologie du monde hellénistique
	HGL	2050	3	H	1 j	Méthodes et techniques en archéologie
	HGL	2060	3	AH	1 j	Archéologie : Étrurie et monde italique
	HGL	2061	3	A	1 j	Archéologie : République et Haut Empire
	HGL	2062	3	A	1 j	Archéologie : Le Bas Empire
	HGL	2421	3	E	1 j	Stage pratique en archéologie
+	HGL	3040	3	H	1 j	Aspects d'archéologie classique

Bloc 75 Y option minimum 0 cr., maximum 6 cr.

+	ALL	1901	3	AHE1	js	Allemand 1 (niveau A1.1)
+	ALL	1902	3	AHE1	js	Allemand 2 (niveau A1.2)
+	ALL	1903	3	AHE1	js	Allemand 3 (niveau A2.1)
+	ALL	1913	3	AHE1	js	Lire en allemand 3 (niveau B2.1)
	ANT	1210	3	H	1 j	Éléments de préhistoire
	ANT	1213	3	H	1 j	Les grandes civilisations
	ANT	1900	3	A	1 s	Introduction à l'anthropologie
	ANT	2020	3	H	1 js	Anthropologie de la religion
	ETM	2106	3	AH	1 js	Littérature latine médiévale
+	ETM	2200	3	AH	1 j	Latin médiéval 1
+	ETM	2201	3	AH	1 j	Latin médiéval 2
+	GRM	1901	3	AHE1	js	Grec moderne 1 (niveau A1.1)
+	GRM	1902	3	AHE1	js	Grec moderne 2 (niveau A1.2)
+	GRM	1903	3	AHE1	js	Grec moderne 3 (niveau A2.1)
+	GRM	1904	3	AHE1	js	Grec moderne 4 (niveau A2.2)
	HAR	1165	3	H	1 js	Introduction aux arts du monde antique
	HAR	2030	3	A	1 j	Perception et oeuvre d'art
+	ITL	1901	3	AHE1	js	Italien 1 (niveau A1)
+	ITL	1902	3	AHE1	js	Italien 2 (niveau A2)
+	ITL	1903	3	AHE1	js	Italien 3 (niveau B1.1)
+	ITL	1904	3	AHE1	js	Italien 4 (niveau B1.2)

Études classiques et Anthropologie

1-094-1-0 Baccalauréat (3 ans - avec stage facultatif)

Programme relevant du Centre d'études classiques.

Information sur le programme

Christian Raschle 514 343-6111, poste 38473
Admission 514 343-7076

Admission au programme à l'automne 2011 et à l'hiver 2012

Trimestre(s) d'admission			Capacité d'accueil		Statut autorisé		Horaire	
Automne	Hiver	Été	Non limitée	Limitée (section 10)	Temps plein	Temps partiel	Jour	Soir
✓	✓		✓		✓	✓	✓	

Conditions d'admissibilité

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier et sous réserve de la qualité du dossier, le candidat doit être titulaire du diplôme d'études collégiales (DEC) décerné par le ministre de l'Éducation du Québec ou faire la preuve d'une formation équivalente au DEC (voir section 8).

Condition relative à la langue française

Pour être admissible, le candidat doit attester d'une connaissance de la langue française atteignant le degré que l'Université estime minimal pour s'engager dans le programme. À cette fin, il doit

- soit avoir réussi l'Épreuve uniforme de langue et littérature française du ministère de l'Éducation du Québec
- soit obtenir un score d'au moins 605/990 au Test de français international (TFI) (voir section 2 - Connaissance du français).

Programme 1-094-1-0 Version 00

Baccalauréat en études classiques et anthropologie

Ce programme totalise 24 crédits obligatoires, 63 crédits à option et 3 crédits au choix. Quels que soient les cours à option choisis, 42 crédits de cours d'anthropologie et 42 crédits de cours d'études classiques devront avoir été complétés. Pour entrer à la maîtrise en études classiques (option langues et histoire, ou archéologie classique), l'étudiant devra avoir suivi tous les cours du bloc 71B et du bloc 71C.

Segment 71

Bloc 71 A *obligatoire* *24 cr.*

Formation de base

ANT	1013	3	A	1 j	Éléments d'ethnologie
ANT	1065	3	A	1 j	Initiation à la démarche anthropologique
ANT	1210	3	H	1 j	Éléments de préhistoire
ANT	1513	3	A	1 j	La variation biologique
ANT	1611	3	H	1 j	Langage, culture, société
HGL	1011	3	A	1 j	Initiation à l'archéologie grécoromaine
HGL	2005	3	A	1 j	Méthodes de recherche en antiquité
HST	1031	3	A	1 j	Histoire de l'Antiquité

Bloc 71 B *option* *minimum 3 cr., maximum 6 cr.*

Langues anciennes 1

GRC	1111	3	A	1 s	Initiation à la langue grecque 1
LAT	1111	3	A	1 s	Initiation à la langue latine 1

Bloc 71 C *option* *minimum 3 cr., maximum 6 cr.*

Langues anciennes 2

+	GRC	1121	3	H	1 s	Initiation à la langue grecque 2
+	LAT	1121	3	H	1 s	Initiation à la langue latine 2

Bloc 71 D *option* *minimum 3 cr., maximum 18 cr.*

Méthodes et techniques de l'archéologie

+	ANT	2210	3	H	1 j	Techniques de recherche en archéologie
	ANT	2266	3	H	1 j	Approche interdisciplin. en archéologie
	ANT	2280	3	H	1 js	Méthodes en archéologie historique
	ANT	3102	3	AHE	1 js	Lectures dirigées
+	ANT	3270	3	H	1 j	Méthodes d'analyse en zooarchéologie
	ANT	3280	3	E	1 j	Fouilles en archéologie historique
+	ANT	3283	6	A	1 j	Techniques de fouilles sur le terrain
	ANT	3287	3	H	1 j	Archéologie maritime
	ANT	3806	3	AHE	1 js	Pratique de terrain
	HGL	2050	3	H	1 j	Méthodes et techniques en archéologie
	HGL	2421	3	E	1 j	Stage pratique en archéologie

Bloc 71 E *option* *minimum 3 cr., maximum 18 cr.*

Cours complémentaires en archéologie anthropologique

	ANT	1213	3	H	1 j	Les grandes civilisations
	ANT	1280	3	A	1 j	L'archéologie historique
+	ANT	2220	3	H	1 j	Préhistoire de l'Amérique (éléments)
+	ANT	2260	3	A	1 j	Méthodes et concepts en archéologie
	ANT	2270	3	A	1 j	La zooarchéologie
	ANT	3213	3	A	1 j	Séminaire d'archéologie
+	ANT	3230	3	H	1 j	Préhistoire de l'ancien monde
+	ANT	3260	3	H	1 j	La théorie en archéologie
+	ANT	3341	3	A	1 j	Archéologie des sociétés préagricoles
	ANT	3813	3	A	1 j	Séminaire d'archéologie
	ANT	3881	3	A	1 js	Mésoamérique ancienne
+	ANT	3882	3	A	1 j	Préhistoire du Québec
	ANT	3884	3	H	1 j	Préhistoire de l'Amérique de Sud

Bloc 71 F *option* *minimum 3 cr., maximum 18 cr.*

Cours complémentaires en archéologie méditerranéenne

	HGL	2030	3	H	1 j	Archéologie de la préhistoire égéenne
	HGL	2031	3	A	1 j	La Grèce archaïque et classique
	HGL	2032	3	H	1 j	Archéologie du monde hellénistique
	HGL	2060	3	AH	1 j	Archéologie : Étrurie et monde italique
	HGL	2061	3	A	1 j	Archéologie : République et Haut Empire
	HGL	2062	3	A	1 j	Archéologie : Le Bas Empire
+	HGL	3040	3	H	1 j	Aspects d'archéologie classique
	HGL	3070	3	H	1 j	Architecture et urbanisme romains

Bloc 71 G *option* *minimum 3 cr., maximum 18 cr.*

Cours complémentaires en ethnologie

	ANT	1010	3	H	1 j	Les grandes théories en ethnologie
	ANT	1018	3	H	1 j	La parenté et la néo-parenté
	ANT	2020	3	H	1 js	Anthropologie de la religion
	ANT	2023	3	A	1 js	Anthropologie économique
	ANT	2026	3	A	1 js	Anthropologie politique
	ANT	2030	3	H	1 j	Écologie culturelle
	ANT	2036	3	E	1 j	Occident : représentations et idéologies
	ANT	2037	3	A	1 j	Anthropologie du quotidien
	ANT	2042	3	H	1 js	Anthropologie urbaine
	ANT	2058	3	H	1 j	Les technologies
	ANT	3021	3	A	1 js	Religion, modernité et globalisation
	ANT	3035	3	H	1 j	Dynamique socioculturelle
	ANT	3044	3	H	1 js	Anthropologie et développement
	ANT	3051	3	H	1 j	Théories contemporaines en anthropologie
	ANT	3055	3	A	1 j	Anthropologie des problèmes médicaux
+	ANT	3065	3	A	1 j	Critiques des théories anthropologiques
	ANT	3809	3	A	1 js	Séminaire d'ethnologie
	ANT	3811	3	H	1 j	Problèmes actuels en ethnologie
	ANT	3850	3	A	1 j	Anthropologie de l'Europe
	ANT	3853	3	E	1 j	Texte ethnographique et terrain
	ANT	3859	3	A	1 j	Cultures mésoaméricaines

Bloc 71 H *option* *minimum 3 cr., maximum 12 cr.*

Cours complémentaires en anthropologie linguistique

	ANT	1613	3	A	1 j	L'analyse ethnolinguistique
	ANT	2611	3	AE	1 j	Ethnographie de la communication
	ANT	2624	3	E	1 j	Mythes, rites, symboles
	ANT	2660	3	A	1 j	Langue et identité
	ANT	3615	3	A	1 j	Séminaire d'ethnolinguistique
	ANT	3625	3	H	1 j	Langue, culture et poétique
	ANT	3631	3	H	1 j	Changement social et linguistique
	ANT	3815	3	A	1 j	Séminaire d'ethnolinguistique
	ANT	3876	3	E	1 j	Langues et cultures du Caucase

Bloc 71 I *option* *minimum 0 cr., maximum 15 cr.*

Cours complémentaires en bioanthropologie

	ANT	1511	3	A	1 j	Évolution et comportement humain
	ANT	2423	3	H	1 j	Biologie et environnement socioculturel
	ANT	2430	3	A	1 j	La paléontologie humaine
	ANT	2440	3	H	1 j	Génétique, épigénétique et anthropologie
	ANT	2454	3	H	1 j	La primatologie
	ANT	2470	3	H	1 j	Méthodes d'ostéologie humaine
	ANT	3420	3	H	1 j	Interactions bioculturelles
+	ANT	3440	3	A	1 j	Génétique et comportement

+	ANT	3460	3	H	1 j	Concepts, méthodes en paléoanthropologie
+	ANT	3556	3	H	1 j	Évolution et comportement humain 2
	ANT	3814	3	E	1 j	Séminaire d'anthropologie biologique

Bloc 71 J option minimum 3 cr., maximum 6 cr.

Histoire littéraire

	GRC	1031	3	A	1 j	Introduction à la littérature grecque
	LAT	1031	3	AH	1 j	Histoire de la littérature latine

Bloc 71 K option minimum 3 cr., maximum 18 cr.

Langues : lecture de textes

+	GRC	2011	3	A	1 j	Grec intermédiaire
+	GRC	2021	3	H	1 j	Grec avancé (A)
+	GRC	2031	3	H	1 j	Grec avancé (B)
+	LAT	2011	3	A	1 j	Latin intermédiaire
+	LAT	2021	3	H	1 j	Latin avancé (A)
+	LAT	2031	3	H	1 j	Latin avancé (B)

Bloc 71 L option minimum 0 cr., maximum 12 cr.

Littérature

+	GRC	3100	3	A	1 j	Poésie hellénistique
+	GRC	3101	3	A	1 j	Rhétorique et art oratoire
+	GRC	3120	3	H	1 j	Homère et les poètes épiques
+	GRC	3130	3	A	1 j	Les historiens grecs
+	GRC	3140	3	AH	1 j	La tragédie et la comédie
+	GRC	3150	3	A	1 j	Auteurs grecs d'époque impériale
+	GRC	3165	3	H	1 j	Les poètes lyriques
+	GRC	3170	3	A	1 j	Platon et Aristote
+	LAT	3100	3	A	1 j	Poésie didactique latine
+	LAT	3120	3	AH	1 j	Poésie épique latine
+	LAT	3130	3	A	1 j	Poésie lyrique et élégiaque latine
+	LAT	3140	3	H	1 j	Historiens romains
+	LAT	3150	3	H	1 j	Auteurs latins de l'Antiquité tardive
+	LAT	3160	3	AH	1 j	Le théâtre latin
+	LAT	3170	3	AH	1 j	Épigraphie latine et droit romain

Bloc 71 M option minimum 3 cr., maximum 18 cr.

Histoire antique

	HGL	1021	3	AH	1 j	Mythe et religion en Grèce ancienne
	HGL	1031	3	A	1 j	Mythe et religion dans le monde romain
	HGL	3021	3	H	1 j	Questions d'histoire ancienne
	HST	2108	3	H	1 j	Rome : des origines aux Antonins
	HST	2109	3	A	1 j	Rome : des Antonins à l'empire tardif
	HST	2110	3	H	1 j	Grèce antique : des Minoens à Chéronée
	HST	2111	3	H	1 j	L'Égypte et la Mésopotamie anciennes
	HST	2113	3	H	1 j	Grèce antique : d'Alexandre à Auguste
	HST	3105	3	H	1 j	Économie et société grecques
	HST	3111	3	H	1 j	Systèmes économiques et sociaux à Rome

Bloc 71 N option minimum 0 cr., maximum 9 cr.

Langues modernes

+	ALL	1901	3	AHE1	js	Allemand 1 (niveau A1.1)
+	ALL	1902	3	AHE1	js	Allemand 2 (niveau A1.2)
+	ALL	1903	3	AHE1	js	Allemand 3 (niveau A2.1)
+	ALL	1904	3	AHE1	js	Allemand 4 (niveau A2.2)
+	ALL	1905	3	AHE1	js	Allemand 5 (niveau B1.1)
+	ALL	1911	3	AHE1	js	Lire en allemand 1 (niveau A1-A2)
+	ALL	1912	3	AHE1	js	Lire en allemand 2 (niveau B1)
+	ALL	1913	3	AHE1	js	Lire en allemand 3 (niveau B2.1)
+	ANG	1102	3	A	1 j	English Composition 2
+	ANG	1103	3	A	1 j	English Composition 3
+	ANG	1104	3	H	1 j	English Composition 4
+	GRM	1901	3	AHE1	js	Grec moderne 1 (niveau A1.1)
+	GRM	1902	3	AHE1	js	Grec moderne 2 (niveau A1.2)
+	GRM	1903	3	AHE1	js	Grec moderne 3 (niveau A2.1)
+	GRM	1904	3	AHE1	js	Grec moderne 4 (niveau A2.2)
+	ITL	1901	3	AHE1	js	Italien 1 (niveau A1)
+	ITL	1902	3	AHE1	js	Italien 2 (niveau A2)
+	ITL	1903	3	AHE1	js	Italien 3 (niveau B1.1)
+	ITL	1904	3	AHE1	js	Italien 4 (niveau B1.2)

Études est-asiatiques

1-097-2-0 Majeure (2 ans)
1-097-4-0 Mineure (1 an)

Programmes relevant du Centre d'études de l'Asie de l'Est, offerts avec deux orientations : l'orientation Chine et l'orientation Japon.

Perspectives professionnelles

Ce programme offre une formation étendue, permettant aux diplômés de saisir les grandes lignes de l'histoire et de l'actualité des divers pays de la région est-asiatique et d'acquérir une compétence particulière sur les pays de l'Asie de l'Est, y compris une compétence linguistique.

Information sur le programme

David Ownby 514 343-6074
Admission 514 343-7076

Admission au programme à l'automne 2011 et à l'hiver 2012

Trimestre(s) d'admission			Capacité d'accueil		Statut autorisé		Horaire	
Automne	Hiver	Été	Non limitée	Limitée (section 10)	Temps plein	Temps partiel	Jour	Soir
✓	✓		✓		✓	✓	✓	

Conditions d'admissibilité

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier et sous réserve de la qualité du dossier, le candidat doit être titulaire du diplôme d'études collégiales (DEC) décerné par le ministre de l'Éducation du Québec ou faire la preuve d'une formation équivalente au DEC (voir section 8).

Condition relative à la langue française

Pour être admissible, le candidat doit attester d'une connaissance de la langue française atteignant le degré que l'Université estime minimal pour s'engager dans le programme. À cette fin, il doit

– soit avoir réussi l'Épreuve uniforme de langue et littérature française du ministère de l'Éducation du Québec
– soit obtenir un score d'au moins 605/990 au Test de français international (TFI) (voir section 2 - Connaissance du français).

Programme 1-097-2-0 Version 07

Majeure en études est-asiatiques

L'orientation Chine comprend les segments 01 et 71, avec 0 crédit obligatoire, 60 à option et 0 au choix. L'orientation Japon comprend les segments 01 et 72, avec 0 crédit obligatoire, 60 à option et 0 au choix.

Segment 01 Commun aux deux orientations

Bloc 01 A option minimum 12 cr., maximum 24 cr.

Formation est-asiatique de base

	ANT	3164	3	H	1 j	La société japonaise contemporaine
	GEO	3412	3	AH	1 js	La Chine
	GEO	3422	3	AH	1 j	Le Japon
	GEO	3442	3	AH	1 js	L'Asie du Sud-Est
	HST	1061	3	AH	1 j	Histoire de la Chine depuis le XVIe s.
	HST	1062	3	A	1 j	L'Asie de l'Est et du Sud-Est
	HST	2624	3	A	1 j	Histoire du Japon jusqu'en 1868
	HST	2625	3	H	1 j	Histoire du Japon contemporain
	HST	2628	3	AH	1 j	Le Viêtnam moderne

Bloc 01 B option minimum 6 cr., maximum 18 cr.

Formation est-asiatique complémentaire

AES	2011	3	AH	1 j	Littérature de la Chine traditionnelle
AES	2012	3	AH	1 j	Littérature chinoise contemporaine
AES	2014	3	AH	1 j	Le cinéma chinois
AES	2020	3	A	1 j	Littérature du Japon traditionnel
AES	2021	3	H	1 j	Littérature japonaise contemporaine
AES	3021	3	H	1 j	Littérature fantastique au Japon moderne
AES	3022	3	A	1 j	Culture des femmes au Japon moderne
AES	3032	3	H	1 j	Culture et communication en Corée
AES	3710	3	H	1 j	Calligraphie chinoise et japonaise
ANT	3864	3	AHE	1 j	Culture japonaise
ANT	3866	3	HE	1 js	Cultures et sociétés de la Chine
ECN	1961	3	H	1 s	Économie de l'Asie
GEO	3432	3	HE	1 j	Le Pacifique
HST	2621	3	AH	1 j	Les religions de la Chine moderne
HST	2831	3	A	1 j	Histoire des médecines alternatives
PHI	2965	3	A	1 j	Le bouddhisme chinois
POL	2751	3	AH	1 j	La Chine
POL	2752	3	AHE	1 j	Le Japon
POL	2860	3	AH	1 j	Régimes politiques de l'Asie de l'Est
SRL	2523	3	AE	1 js	Spiritualités de l'Asie de l'Est

Bloc 01 C option minimum 3 cr., maximum 6 cr.

Formation est-asiatique avancée

AES	3010	3	A	1 j	Lire la pensée chinoise antique
AES	3034	3	AH	1 js	Pensée chinoise par les textes
AES	3041	3	A	1 j	L'économie politique du Japon moderne
AES	3050	3	A	1 j	Transport et communication en Asie
+ AES	3610	3	A	1 j	Colloque sur l'Asie de l'Est
AES	3810	3	AH	1 j	Sujets spéciaux en études chinoises
AES	3910	3	AH	1 j	Sujets spéciaux en études japonaises
HST	3571	3	A	1 j	L'économie politique de la Chine moderne
HST	3574	3	AH	1 j	Asie de l'Est : médecine et colonisation
PHI	2960	3	H	1 j	Naissance de la philosophie chinoise
POL	3401	3	AHE	1 j	L'Asie du Sud-Est

Bloc 01 Y option minimum 3 cr., maximum 3 cr.

Complément de formation

ANT	1213	3	H	1 j	Les grandes civilisations
ANT	1611	3	H	1 j	Langage, culture, société
COM	2001	3	A	1 j	Communication et mondialisation
DMO	1010	3	A	1 j	Problèmes de population contemporains
EAM	1000	3	H	1 s	Littérature universelle
LCO	2011	3	H	1 js	Études comparatives des récits
MUL	1246	3	H	1 j	Appréciation musicale, musiques du monde
POL	1954	3	AH	1 js	Politique internationale
PPL	3040	3	AHE	1 js	Communication interculturelle

ORIENTATIONS

Les blocs de cours de chacune des orientations comportent des cours de langue de 3 ou de 6 crédits de niveaux élémentaire, intermédiaire et avancé, en langue écrite et parlée.

Segment 71 Propre à l'orientation Chine

Bloc 71 A option minimum 6 cr., maximum 36 cr.

Langue chinoise

Segment 72 Propre à l'orientation Japon

Bloc 72 A option minimum 6 cr., maximum 36 cr.

Langue japonaise

Programme 1-097-4-0 Version 07

Mineure en études est-asiatiques

L'orientation Chine comprend les segments 01 et 71, avec 0 crédit obligatoire, 30 à option et 0 au choix. L'orientation Japon comprend les segments 01 et 72 avec 0 crédit obligatoire, 30 à option et 0 au choix.

Segment 01 Commun aux deux orientations

Bloc 01 A option minimum 6 cr., maximum 18 cr.

Formation est-asiatique de base

ANT	3164	3	H	1 j	La société japonaise contemporaine
GEO	3412	3	AH	1 js	La Chine
GEO	3422	3	AH	1 j	Le Japon
GEO	3442	3	AH	1 js	L'Asie du Sud-Est
HST	1061	3	AH	1 j	Histoire de la Chine depuis le XVIe s.
HST	1062	3	A	1 j	L'Asie de l'Est et du Sud-Est
HST	2624	3	A	1 j	Histoire du Japon jusqu'en 1868
HST	2625	3	H	1 j	Histoire du Japon contemporain
HST	2628	3	AH	1 j	Le Viêtnam moderne

Bloc 01 B option minimum 12 cr., maximum 24 cr.

Formation est-asiatique complémentaire

AES	2011	3	AH	1 j	Littérature de la Chine traditionnelle
AES	2012	3	AH	1 j	Littérature chinoise contemporaine
AES	2014	3	AH	1 j	Le cinéma chinois
AES	2020	3	A	1 j	Littérature du Japon traditionnel
AES	2021	3	H	1 j	Littérature japonaise contemporaine
AES	3010	3	A	1 j	Lire la pensée chinoise antique
AES	3021	3	H	1 j	Littérature fantastique au Japon moderne
AES	3022	3	A	1 j	Culture des femmes au Japon moderne
AES	3032	3	H	1 j	Culture et communication en Corée
AES	3034	3	AH	1 js	Pensée chinoise par les textes
AES	3041	3	A	1 j	L'économie politique du Japon moderne
AES	3050	3	A	1 j	Transport et communication en Asie
+ AES	3610	3	A	1 j	Colloque sur l'Asie de l'Est
AES	3710	3	H	1 j	Calligraphie chinoise et japonaise
AES	3810	3	AH	1 j	Sujets spéciaux en études chinoises
AES	3910	3	AH	1 j	Sujets spéciaux en études japonaises
ANT	3864	3	AHE	1 j	Culture japonaise
ANT	3866	3	HE	1 js	Cultures et sociétés de la Chine
ECN	1961	3	H	1 s	Économie de l'Asie
GEO	3432	3	HE	1 j	Le Pacifique
HST	2621	3	AH	1 j	Les religions de la Chine moderne
HST	2831	3	A	1 j	Histoire des médecines alternatives
HST	3571	3	A	1 j	L'économie politique de la Chine moderne
HST	3574	3	AH	1 j	Asie de l'Est : médecine et colonisation
PHI	2960	3	H	1 j	Naissance de la philosophie chinoise
POL	2751	3	AH	1 j	La Chine
POL	2752	3	AHE	1 j	Le Japon
POL	2860	3	AH	1 j	Régimes politiques de l'Asie de l'Est
POL	3401	3	AHE	1 j	L'Asie du Sud-Est
SRL	2523	3	AE	1 js	Spiritualités de l'Asie de l'Est

ORIENTATIONS

Les blocs de cours de chacune des orientations comportent des cours de langue de 3 ou de 6 crédits de niveaux élémentaire, intermédiaire et avancé, en langue écrite et parlée.

Segment 71 Propre à l'orientation Chine

Bloc 71 A option minimum 0 cr., maximum 12 cr.

Langue chinoise

Segment 72 Propre à l'orientation Japon

Bloc 72 A option minimum 0 cr., maximum 12 cr.

Langue japonaise

et le cours

+ JPN	3090	3	H	1 j	Langue et culture japonaises

Études est-asiatiques et Anthropologie

1-096-1-0 Baccalauréat (3 ans)

Programme relevant du Centre d'études de l'Asie de l'Est, offert avec deux orientations : l'orientation Chine et l'orientation Japon.

Perspectives professionnelles

Le programme permet à l'étudiant de comprendre l'humain à partir des caractéristiques biologiques, culturelles, sociales et économiques des sociétés. L'intégration de l'anthropologie physique, de l'archéologie, de l'anthropologie sociale et de l'ethnolinguistique à l'étude des composantes de l'Asie de l'Est permettra aux diplômés d'évaluer l'impact des constantes culturelles sur les communautés asiatiques à Montréal, au Québec et au Canada.

Information sur le programme

David Ownby 514 343-6074
Admission 514 343-7076

Admission au programme à l'automne 2011 et à l'hiver 2012

Trimestre(s) d'admission			Capacité d'accueil		Statut autorisé		Horaire	
Automne	Hiver	Été	Non limitée	Limitée (section 10)	Temps plein	Temps partiel	Jour	Soir
✓	✓		✓		✓	✓	✓	

Conditions d'admissibilité

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier et sous réserve de la qualité du dossier, le candidat doit être titulaire du diplôme d'études collégiales (DEC) décerné par le ministre de l'Éducation du Québec ou faire la preuve d'une formation équivalente au DEC (voir section 8).

Condition relative à la langue française

Pour être admissible, le candidat doit attester d'une connaissance de la langue française atteignant le degré que l'Université estime minimal pour s'engager dans le programme. À cette fin, il doit

- soit avoir réussi l'Épreuve uniforme de langue et littérature française du ministère de l'Éducation du Québec
- soit obtenir un score d'au moins 605/990 au Test de français international (TFI) (voir section 2 - Connaissance du français).

Programme 1-096-1-0 Version 05

Baccalauréat en études est-asiatiques et anthropologie

L'orientation Chine comprend les segments 01 et 71 avec 0 crédit obligatoire, 90 à option et 0 au choix. L'orientation Japon comprend les segments 01 et 72 avec 0 crédit obligatoire, 90 à option et 0 au choix.

Segment 01 Commun aux deux orientations

Bloc 01 A option minimum 6 cr., maximum 9 cr.

Formation est-asiatique de base

ANT	3164	3	H	1 j	La société japonaise contemporaine
ANT	3864	3	AHE1	j	Culture japonaise
ANT	3866	3	HE	1 js	Cultures et sociétés de la Chine

Bloc 01 B option minimum 3 cr., maximum 6 cr.

Formation en ethnologie

ANT	1010	3	H	1 j	Les grandes théories en ethnologie
ANT	1013	3	A	1 j	Éléments d'ethnologie
ANT	1018	3	H	1 j	La parenté et la néo-parenté

Bloc 01 C option minimum 3 cr., maximum 6 cr.

Formation en archéologie

ANT	1210	3	H	1 j	Éléments de préhistoire
ANT	1213	3	H	1 j	Les grandes civilisations
ANT	1280	3	A	1 j	L'archéologie historique

Bloc 01 D option minimum 3 cr., maximum 6 cr.

Formation en anthropologie biologique

ANT	1511	3	A	1 j	Évolution et comportement humain
ANT	1513	3	A	1 j	La variation biologique

Bloc 01 E option minimum 3 cr., maximum 6 cr.

Formation en ethnolinguistique

ANT	1611	3	H	1 j	Langage, culture, société
ANT	1613	3	A	1 j	L'analyse ethnolinguistique

Bloc 01 F option minimum 3 cr., maximum 6 cr.

Formation méthodologique

ANT	1065	3	A	1 j	Initiation à la démarche anthropologique
ANT	3081	3	A	1 j	Analyses quantitatives en anthropologie

Bloc 01 G option minimum 9 cr., maximum 33 cr.

Formation est-asiatique complémentaire

	AES	2011	3	AH	1 j	Littérature de la Chine traditionnelle
	AES	2012	3	AH	1 j	Littérature chinoise contemporaine
	AES	2014	3	AH	1 j	Le cinéma chinois
	AES	2020	3	A	1 j	Littérature du Japon traditionnel
	AES	2021	3	H	1 j	Littérature japonaise contemporaine
	AES	3010	3	A	1 j	Lire la pensée chinoise antique
	AES	3021	3	H	1 j	Littérature fantastique au Japon moderne
	AES	3022	3	A	1 j	Culture des femmes au Japon moderne
	AES	3032	3	H	1 j	Culture et communication en Corée
	AES	3034	3	AH	1 js	Pensée chinoise par les textes
	AES	3041	3	A	1 j	L'économie politique du Japon moderne
	AES	3050	3	A	1 j	Transport et communication en Asie
+	AES	3610	3	A	1 j	Colloque sur l'Asie de l'Est
	AES	3710	3	H	1 j	Calligraphie chinoise et japonaise
	AES	3810	3	AH	1 j	Sujets spéciaux en études chinoises
	AES	3910	3	AH	1 j	Sujets spéciaux en études japonaises
	ECN	1961	3	H	1 s	Économie de l'Asie
	GEO	3412	3	AH	1 js	La Chine
	GEO	3422	3	AH	1 j	Le Japon
	GEO	3432	3	HE	1 j	Le Pacifique
	GEO	3442	3	AH	1 js	L'Asie du Sud-Est
	HST	1061	3	AH	1 j	Histoire de la Chine depuis le XVIe s.
	HST	1062	3	A	1 j	L'Asie de l'Est et du Sud-Est
	HST	2621	3	AH	1 j	Les religions de la Chine moderne
	HST	2624	3	A	1 j	Histoire du Japon jusqu'en 1868
	HST	2625	3	H	1 j	Histoire du Japon contemporain
	HST	2628	3	AH	1 j	Le Viêtnam moderne
	HST	2831	3	A	1 j	Histoire des médecines alternatives
	HST	3574	3	AH	1 j	Asie de l'Est : médecine et colonisation
	PHI	2960	3	H	1 j	Naissance de la philosophie chinoise
	PHI	2965	3	A	1 j	Le bouddhisme chinois
	POL	2751	3	AH	1 j	La Chine
	POL	2752	3	AHE1	j	Le Japon
	POL	2860	3	AH	1 j	Régimes politiques de l'Asie de l'Est
	POL	3401	3	AHE1	j	L'Asie du Sud-Est

Bloc 01 H option minimum 6 cr., maximum 24 cr.

Formation anthropologique complémentaire

ANT	1020	3	A	1 j	Homme/femme : constructions culturelles
ANT	1030	3	A	1 j	La justice et les cultures
ANT	2020	3	H	1 js	Anthropologie de la religion
ANT	2023	3	A	1 js	Anthropologie économique
ANT	2026	3	A	1 js	Anthropologie politique

	ANT	2042	3	H	1	js	Anthropologie urbaine
	ANT	2058	3	H	1	j	Les technologies
	ANT	2070	3	H	1	j	Techniques de la collecte des données
+	ANT	2210	3	H	1	j	Techniques de recherche en archéologie
+	ANT	2220	3	H	1	j	Préhistoire de l'Amérique (éléments)
+	ANT	2260	3	A	1	j	Méthodes et concepts en archéologie
	ANT	2266	3	H	1	j	Approche interdisciplin. en archéologie
	ANT	2423	3	H	1	j	Biologie et environnement socioculturel
	ANT	2430	3	A	1	j	La paléontologie humaine
	ANT	2440	3	H	1	j	Génétique, épigénétique et anthropologie
	ANT	2454	3	H	1	j	La primatologie
	ANT	2480	3	A	1	j	Techniques en bioanthropologie du vivant
	ANT	2611	3	AE	1	j	Ethnographie de la communication
	ANT	2624	3	E	1	j	Mythes, rites, symboles
	ANT	2660	3	A	1	j	Langue et identité
	ANT	2665	3	A	1	j	Description ethnolinguistique
	ANT	3030	3	H	1	j	Les Autochtones et l'État canadien
	ANT	3035	3	H	1	j	Dynamique socioculturelle
	ANT	3044	3	H	1	js	Anthropologie et développement
	ANT	3055	3	A	1	j	Anthropologie des problèmes médicaux
+	ANT	3065	3	A	1	j	Critiques des théories anthropologiques
	ANT	3172	3	A	1	j	Inde contemporaine : idéologies et vécus
	ANT	3213	3	A	1	j	Séminaire d'archéologie
+	ANT	3230	3	H	1	j	Préhistoire de l'ancien monde
+	ANT	3260	3	H	1	j	La théorie en archéologie
+	ANT	3283	6	A	1	j	Techniques de fouilles sur le terrain
+	ANT	3341	3	A	1	j	Archéologie des sociétés préagricoles
+	ANT	3440	3	A	1	j	Génétique et comportement
+	ANT	3460	3	H	1	j	Concepts, méthodes en paléoanthropologie
+	ANT	3556	3	H	1	j	Évolution et comportement humain 2
	ANT	3612	3	A	1	j	Recherche en communauté linguistique
	ANT	3615	3	A	1	j	Séminaire d'ethnolinguistique
	ANT	3625	3	H	1	j	Langue, culture et poétique
	ANT	3631	3	H	1	j	Changement social et linguistique
	ANT	3809	3	A	1	js	Séminaire d'ethnologie
	ANT	3811	3	H	1	j	Problèmes actuels en ethnologie
	ANT	3814	3	E	1	j	Séminaire d'anthropologie biologique
	ANT	3853	3	E	1	j	Texte ethnographique et terrain
	ANT	3854	3	A	1	j	Autochtones de l'Est canadien
	ANT	3855	3	H	1	j	Autochtones de l'Ouest nord-américain
	ANT	3858	3	A	1	j	Autochtones d'Amérique latine
	ANT	3860	3	A	1	j	Cultures et sociétés au sud du Sahara
	ANT	3861	3	A	1	js	Cultures et sociétés arabo-musulmanes
	ANT	3875	3	A	1	j	Langues et cultures de l'Asie du Sud
	ANT	3876	3	E	1	j	Langues et cultures du Caucase
	ANT	3881	3	A	1	js	Mésoamérique ancienne
+	ANT	3882	3	A	1	j	Préhistoire du Québec
	ANT	3884	3	H	1	j	Préhistoire de l'Amérique de Sud

Bloc 01 Y option minimum 3 cr., maximum 3 cr.

Complément de formation

COM	2001	3	A	1	j	Communication et mondialisation
DMO	1010	3	A	1	j	Problèmes de population contemporains
EAM	1000	3	H	1	s	Littérature universelle
LCO	2011	3	H	1	js	Études comparatives des récits
MUL	1246	3	H	1	j	Appréciation musicale, musiques du monde
POL	1954	3	AH	1	js	Politique internationale
PPL	3040	3	AHE	1	js	Communication interculturelle
SRL	2523	3	AE	1	js	Spiritualités de l'Asie de l'Est

ORIENTATIONS

Les blocs de cours de chacune des orientations comportent des cours de langue de 3 ou de 6 crédits de niveaux élémentaire, intermédiaire et avancé, en langue écrite et parlée.

Segment 71 Propre à l'orientation Chine

Bloc 71 A option minimum 12 cr., maximum 36 cr.

Langue chinoise

Segment 72 Propre à l'orientation Japon

Bloc 72 A option minimum 12 cr., maximum 36 cr.

Langue japonaise

et le cours

+	JPN	3090	3	H	1	j	Langue et culture japonaises

Études est-asiatiques et Géographie

1-098-1-0 Baccalauréat (3 ans)

Programme relevant du Centre d'études de l'Asie de l'Est, offert avec deux orientations : l'orientation Chine et l'orientation Japon

Perspectives professionnelles

Dans toute équipe (i.e. ministère, entreprise, consultant), les géographes contribuent au rehaussement des connaissances par leur vision critique et intégrée des géosystèmes naturels et des activités humaines qui s'y insèrent. L'Asie de l'Est soulève de formidables défis auxquels les géographes peuvent appliquer leurs langages (i.e. cartographique, géomatique, scientifique). Dans ce contexte, il s'agit de former des professionnels capables de concevoir les problèmes de gestion des grands ensembles territoriaux, d'effectuer des analyses spatiales, d'élaborer des stratégies d'intervention et de diriger des équipes.

Information sur le programme

David Ownby 514 343-6074
Admission 514 343-7076

Admission au programme à l'automne 2011 et à l'hiver 2012

Trimestre(s) d'admission			Capacité d'accueil		Statut autorisé		Horaire	
Automne	Hiver	Été	Non limitée	Limitée (section 10)	Temps plein	Temps partiel	Jour	Soir
✓	✓		✓		✓	✓	✓	

Conditions d'admissibilité

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier et sous réserve de la qualité du dossier, le candidat doit être titulaire du diplôme d'études collégiales (DEC) décerné par le ministre de l'Éducation du Québec ou faire la preuve d'une formation équivalente au DEC (voir section 8).

Condition relative à la langue française

Pour être admissible, le candidat doit attester d'une connaissance de la langue française atteignant le degré que l'Université estime minimal pour s'engager dans le programme. À cette fin, il doit

- soit avoir réussi l'Épreuve uniforme de langue et littérature française du ministère de l'Éducation du Québec
- soit obtenir un score d'au moins 605/990 au Test de français international (TFI) (voir section 2 - Connaissance du français).

Programme 1-098-1-0 Version 05

Baccalauréat en études est-asiatiques et géographie

L'orientation Chine comprend les segments 01 et 71 avec 21 crédits obligatoires, 69 à option et 0 au choix. L'orientation Japon comprend les segments 01 et 72 avec 21 crédits obligatoires, 69 à option et 0 au choix.

Segment 01 Commun aux deux orientations

Bloc 01 A *option* *minimum 9 cr., maximum 12 cr.*

Formation est-asiatique de base

	GEO	3412	3	AH 1 js	La Chine
	GEO	3422	3	AH 1 j	Le Japon
	GEO	3432	3	HE 1 j	Le Pacifique
	GEO	3442	3	AH 1 js	L'Asie du Sud-Est

Bloc 01 B *obligatoire* *21 cr.*

Formation géographique de base

	GEO	1112	3	A 1 j	Géophysiologie
	GEO	1122	3	H 1 j	Géodynamique externe
	GEO	1212	3	A 1 j	Espaces, société, économie
	GEO	1222	3	H 1 j	Le système monde
	GEO	1532	3	H 1 js	Cartographie
	GEO	1542	3	A 1 js	Photo-interprétation et télédétection
+	GEO	2212	3	H 1 j	Dynamique territoriale et développement

Bloc 01 C *option* *minimum 15 cr., maximum 30 cr.*

Formation est-asiatique complémentaire

	AES	2011	3	AH 1 j	Littérature de la Chine traditionnelle
	AES	2012	3	AH 1 j	Littérature chinoise contemporaine
	AES	2014	3	AH 1 j	Le cinéma chinois
	AES	2020	3	A 1 j	Littérature du Japon traditionnel
	AES	2021	3	H 1 j	Littérature japonaise contemporaine
	AES	3010	3	A 1 j	Lire la pensée chinoise antique
	AES	3021	3	H 1 j	Littérature fantastique au Japon moderne
	AES	3022	3	A 1 j	Culture des femmes au Japon moderne
	AES	3032	3	H 1 j	Culture et communication en Corée
	AES	3034	3	AH 1 js	Pensée chinoise par les textes
	AES	3041	3	A 1 j	L'économie politique du Japon moderne
	AES	3050	3	A 1 j	Transport et communication en Asie
+	AES	3610	3	A 1 j	Colloque sur l'Asie de l'Est
	AES	3710	3	H 1 j	Calligraphie chinoise et japonaise
	AES	3810	3	AH 1 j	Sujets spéciaux en études chinoises
	AES	3910	3	AH 1 j	Sujets spéciaux en études japonaises
	ANT	3164	3	H 1 j	La société japonaise contemporaine
	ANT	3864	3	AHE1 j	Culture japonaise
	ANT	3866	3	HE 1 js	Cultures et sociétés de la Chine
	ECN	1961	3	H 1 s	Économie de l'Asie
	HST	1061	3	AH 1 j	Histoire de la Chine depuis le XVIe s.
	HST	1062	3	A 1 j	L'Asie de l'Est et du Sud-Est
	HST	2621	3	AH 1 j	Les religions de la Chine moderne
	HST	2624	3	A 1 j	Histoire du Japon jusqu'en 1868
	HST	2625	3	H 1 j	Histoire du Japon contemporain
	HST	2628	3	AH 1 j	Le Viêtnam moderne
	HST	2831	3	A 1 j	Histoire des médecines alternatives
	HST	3571	3	A 1 j	L'économie politique de la Chine moderne
	HST	3574	3	AH 1 j	Asie de l'Est : médecine et colonisation
	PHI	2960	3	H 1 j	Naissance de la philosophie chinoise
	PHI	2965	3	A 1 j	Le bouddhisme chinois
	POL	2751	3	AH 1 j	La Chine
	POL	2752	3	AHE1 j	Le Japon
	POL	2860	3	AH 1 j	Régimes politiques de l'Asie de l'Est
	POL	3401	3	AHE1 j	L'Asie du Sud-Est
	SRL	2523	3	AE 1 js	Spiritualités de l'Asie de l'Est

Bloc 01 D *option* *minimum 9 cr., maximum 30 cr.*

Formation géographique complémentaire

	GEO	1312	3	A 1 j	Développement durable et environnement
	GEO	1512	3	A 1 js	Géographie quantitative 1
+	GEO	1522	3	H 1 js	Géographie quantitative 2
+	GEO	2112	3	A 1 j	Phytogéographie
+	GEO	2122	3	A 1 js	Climatologie
+	GEO	2132	3	AH 1 j	Géomorphologie
+	GEO	2222	3	H 1 j	Géographie des activités économiques
+	GEO	2232	3	H 1 j	Populations et sociétés
+	GEO	2252	3	A 1 j	Géographie politique
+	GEO	2312	3	H 1 j	Gestion durable des ressources
+	GEO	2512	3	A 1 j	Systèmes d'information géographique
+	GEO	3132	3	H 1 j	Paléogéographie
+	GEO	3222	3	A 1 j	Transport et réseaux géographiques
+	GEO	3322	3	AH 1 j	Géographie de la santé et environnement

ORIENTATIONS

Les blocs de cours de chacune des orientations comportent des cours de langue de 3 ou de 6 crédits de niveaux élémentaire, intermédiaire et avancé, en langue écrite et parlée.

Segment 71 Propre à l'orientation Chine

Bloc 71 A *option* *minimum 12 cr., maximum 36 cr.*

Langue chinoise

Segment 72 Propre à l'orientation Japon

Bloc 72 A *option* *minimum 12 cr., maximum 36 cr.*

Langue japonaise

et le cours

+ JPN 3090 3 H 1 j Langue et culture japonaises

Études est-asiatiques et Histoire

1-099-1-0 Baccalauréat (3 ans)

Programme relevant du Centre d'études de l'Asie de l'Est, offert avec deux orientations : l'orientation Chine et l'orientation Japon.

Perspectives professionnelles

Ce programme permet à l'étudiant d'intégrer la méthode historienne et les recherches régionales sur les pays et les cultures de l'Asie de l'Est. L'objectif est double : comprendre le contexte historique qui a formé et forme toujours l'Asie de l'Est actuelle, et acquérir les connaissances précises permettant aux diplômés de faire carrière en travaillant sur l'Asie de l'Est.

Information sur le programme

David Ownby 514 343-6074
Admission 514 343-7076

Admission au programme à l'automne 2011 et à l'hiver 2012

Trimestre(s) d'admission			Capacité d'accueil		Statut autorisé		Horaire	
Automne	Hiver	Été	Non limitée	Limitée (section 10)	Temps plein	Temps partiel	Jour	Soir
✓	✓		✓		✓	✓	✓	

Conditions d'admissibilité

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier et sous réserve de la qualité du dossier, le candidat doit être titulaire du diplôme d'études collégiales (DEC) décerné par le ministre de l'Éducation du Québec ou faire la preuve d'une formation équivalente au DEC (voir section 8).

Condition relative à la langue française

Pour être admissible, le candidat doit attester d'une connaissance de la langue française atteignant le degré que l'Université estime minimal pour s'engager dans le programme. À cette fin, il doit

– soit avoir réussi l'Épreuve uniforme de langue et littérature française du ministère de l'Éducation du Québec
– soit obtenir un score d'au moins 605/990 au Test de français international (TFI) (voir section 2 - Connaissance du français).

Programme 1-099-1-0 Version 05

Baccalauréat en études est-asiatiques et histoire

L'orientation Chine comprend les segments 01 et 71, avec 12 crédits obligatoires, 78 à option et 0 au choix. L'orientation Japon comprend les segments 01 et 72, avec 12 crédits obligatoires, 78 à option et 0 au choix.

Segment 01 Commun aux deux orientations

Bloc 01 A option minimum 12 cr., maximum 15 cr.

Formation est-asiatique de base

HST	1061	3	AH	1 j	Histoire de la Chine depuis le XVIe s.
HST	1062	3	A	1 j	L'Asie de l'Est et du Sud-Est
HST	2624	3	A	1 j	Histoire du Japon jusqu'en 1868
HST	2625	3	H	1 j	Histoire du Japon contemporain
HST	2628	3	AH	1 j	Le Viêtnam moderne

Bloc 01 B obligatoire 12 cr.

Formation historique de base

HST	1010	3	A	1 j	Histoire : fondements et méthodes
HST	1041	3	A	1 j	L'Europe moderne
HST	1042	3	H	1 j	L'Europe contemporaine
+ HST	2023	3	H	1 j	Introduction à la discipline historique

Bloc 01 C option minimum 15 cr., maximum 39 cr.

Formation est-asiatique complémentaire

AES	2011	3	AH	1 j	Littérature de la Chine traditionnelle
AES	2012	3	AH	1 j	Littérature chinoise contemporaine
AES	2014	3	AH	1 j	Le cinéma chinois
AES	2020	3	A	1 j	Littérature du Japon traditionnel
AES	2021	3	H	1 j	Littérature japonaise contemporaine
AES	3010	3	A	1 j	Lire la pensée chinoise antique
AES	3021	3	H	1 j	Littérature fantastique au Japon moderne
AES	3022	3	A	1 j	Culture des femmes au Japon moderne
AES	3032	3	H	1 j	Culture et communication en Corée
AES	3034	3	AH	1 js	Pensée chinoise par les textes
AES	3050	3	A	1 j	Transport et communication en Asie
+ AES	3610	3	A	1 j	Colloque sur l'Asie de l'Est
AES	3710	3	H	1 j	Calligraphie chinoise et japonaise
AES	3810	3	AH	1 j	Sujets spéciaux en études chinoises
AES	3910	3	AH	1 j	Sujets spéciaux en études japonaises
ANT	3164	3	H	1 j	La société japonaise contemporaine
ANT	3864	3	AHE1	j	Culture japonaise
ANT	3866	3	HE	1 js	Cultures et sociétés de la Chine
ECN	1961	3	H	1 s	Économie de l'Asie
GEO	3412	3	AH	1 js	La Chine
GEO	3422	3	AH	1 j	Le Japon
GEO	3432	3	HE	1 j	Le Pacifique
GEO	3442	3	AH	1 js	L'Asie du Sud-Est
HST	2621	3	AH	1 j	Les religions de la Chine moderne
HST	2831	3	A	1 j	Histoire des médecines alternatives
PHI	2960	3	H	1 j	Naissance de la philosophie chinoise
PHI	2965	3	A	1 j	Le bouddhisme chinois
POL	2751	3	AH	1 j	La Chine
POL	2752	3	AHE1	j	Le Japon
POL	2860	3	AH	1 j	Régimes politiques de l'Asie de l'Est
POL	3401	3	AHE1	j	L'Asie du Sud-Est

Bloc 01 D option minimum 6 cr., maximum 12 cr.

Formation historique complémentaire

HST	1043	3	H	1 j	Histoire des États-Unis
HST	1044	3	H	1 j	Introduction à l'Amérique latine
HST	1051	3	A	1 j	Histoire du Canada jusqu'en 1850
HST	1052	3	H	1 j	Histoire du Canada depuis 1850
HST	2212	3	A	1 j	Histoire de l'Union soviétique
HST	2262	3	H	1 j	La Grande-Bretagne depuis 1485
HST	2267	3	A	1 s	La France de 1870 à nos jours
HST	2275	3	AE	1 j	Des Allemagnes au IIIe Reich, 1862-1945
HST	2371	3	H	1 j	Le XXe siècle américain
HST	2443	3	A	1 j	Le Canada et le Québec dans le monde
HST	2522	3	A	1 j	Sciences et conflits internationaux
HST	2855	3	A	1 j	Introduction à l'histoire des sciences
HST	2904	3	AE	1 j	Histoire du Québec contemporain

Bloc 01 E option minimum 6 cr., maximum 12 cr.

Initiation à la recherche historique

AES	3041	3	A	1 j	L'économie politique du Japon moderne
HST	3253	3	AHE1	j	Paix et pacifisme au XXe siècle
HST	3256	3	A	1 j	Relations internationales : Allemagne
HST	3257	3	H	1 j	Relations internationales : France
HST	3259	3	AH	1 j	Relations internationales : URSS/Russie
HST	3360	3	H	1 j	Société et idéologie aux États-Unis
HST	3361	3	A	1 j	Société et pouvoir aux États-Unis
HST	3460	3	A	1 j	État, société et citoyenneté au Canada
HST	3562	3	H	1 j	Sciences, techniques et sociétés
HST	3571	3	A	1 j	L'économie politique de la Chine moderne
HST	3574	3	AH	1 j	Asie de l'Est : médecine et colonisation
HST	3591	3	AH	1 s	Médecine, santé et société en Europe

Bloc 01 Y option minimum 3 cr., maximum 3 cr.

Complément de formation

ANT	1213	3	H	1 j	Les grandes civilisations
ANT	1611	3	H	1 j	Langage, culture, société
COM	2001	3	A	1 j	Communication et mondialisation
DMO	1010	3	A	1 j	Problèmes de population contemporains
EAM	1000	3	H	1 s	Littérature universelle
LCO	2011	3	H	1 js	Études comparatives des récits
MUL	1246	3	H	1 j	Appréciation musicale, musiques du monde
POL	1954	3	AH	1 js	Politique internationale
PPL	3040	3	AHE1	js	Communication interculturelle
SRL	2523	3	AE	1 js	Spiritualités de l'Asie de l'Est

ORIENTATIONS

Les blocs de cours de chacune des orientations comportent des cours de langue de 3 ou de 6 crédits de niveaux élémentaire, intermédiaire et avancé, en langue écrite et parlée.

Segment 71 Propre à l'orientation Chine

Bloc 71 A option minimum 12 cr., maximum 36 cr.

Langue chinoise

Segment 72 Propre à l'orientation Japon

Bloc 72 A option minimum 12 cr., maximum 36 cr.

Langue japonaise

et le cours

+ JPN	3090	3	H	1 j	Langue et culture japonaises

Études hispaniques

1-105-1-0 Baccalauréat (3 ans)
1-105-2-0 Majeure (2 ans)
1-105-4-0 Mineure (1 an)

Programme relevant du Département de littératures et de langues modernes.

Perspectives professionnelles

Le diplômé pourra faire carrière dans les organismes internationaux et le commerce, dans les domaines de l'édition, du tourisme, de la publicité, dans les médias et l'enseignement post-secondaire ainsi que dans la traduction.

Information sur le programme

Juan Carlos Godenzzi 514 343-2478
Admission 514 343-7076

Admission au programme à l'automne 2011 et à l'hiver 2012

Trimestre(s) d'admission			Capacité d'accueil		Statut autorisé		Horaire	
Automne	Hiver	Été	Non limitée	Limitée (section 10)	Temps plein	Temps partiel	Jour	Soir
✓	✓		✓		✓	✓	✓	

Conditions d'admissibilité

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier et sous réserve de la qualité du dossier, le candidat doit

– être titulaire du diplôme d'études collégiales (DEC) décerné par le ministre de l'Éducation du Québec ou faire la preuve d'une formation équivalente au DEC (voir section 8 - formation à l'étranger, expérience, etc.)
  et
– pour le Baccalauréat et la Majeure, attester d'une connaissance de niveau intermédiaire de l'espagnol, par exemple en ayant réussi deux cours de niveau collégial (dont on trouvera une description et des équivalences à la section 7).

Condition relative à la langue française

Pour être admissible, le candidat doit attester d'une connaissance de la langue française atteignant le degré que l'Université estime minimal pour s'engager dans le programme. À cette fin, il doit

– soit avoir réussi l'Épreuve uniforme de langue et littérature française du ministère de l'Éducation du Québec
– soit obtenir un score d'au moins 605/990 au Test de français international (TFI) (voir section 2 - Connaissance du français).

Programme 1-105-1-0 Version 11

Baccalauréat en études hispaniques

Ce programme totalise 33 crédits obligatoires, 54 à option et 3 au choix. Tous les cours ESP se donnent en espagnol sauf indication contraire.

Segment 73

Bloc 73 A *obligatoire* *33 cr.*

Langue, civilisations, littérature

	ESP	1215	3	A	1 j	Civilisation espagnole
+	ESP	1225	6	A	1 j	Littérature espagnole : panorama
	ESP	1317	3	H	1 j	Civilisation hispano-américaine 1
+	ESP	1325	3	H	1 j	Littérature hispano-américaine : panorama
+	ESP	1327	3	H	1 j	Civilisation hispano-américaine 2
+	ESP	2536	3	AH	1 j	Grammaire avancée
+	ESP	2651	3	H	1 j	Poésie et discours hispaniques : méthode
+	ESP	2652	3	A	1 j	Récit et théâtre hispaniques : méthode
+	ESP	3517	3	A	1 j	Espagnol médiéval et classique 1
+	ESP	3537	3	H	1 j	Espagnol moderne

Bloc 73 B *option* *minimum 0 cr., maximum 12 cr.*

Apprentissage de l'espagnol

+	ESP	1903	3	AHE1	js	Espagnol 3 (niveau B1.1)
+	ESP	1904	3	AHE1	js	Espagnol 4 (niveau B1.2)
+	ESP	2510	3	AH	1 j	Pratique orale de l'espagnol
+	ESP	3610	3	H	1 j	Préparation au DELE (niveau supérieur)

Bloc 73 C *option* *minimum 3 cr., maximum 9 cr.*

Étude de la langue

+	ESP	3511	3	H	1 j	Phonologie et phonétique de l'espagnol
+	ESP	3518	3	H	1 j	Espagnol médiéval et classique 2
+	ESP	3550	3	H	1 j	L'espagnol d'Amérique
+	ESP	3710	3	A	1 j	L'espagnol : langue étrangère 1
+	ESP	3720	3	H	1 j	L'espagnol : langue étrangère 2
	LNG	1955	3	A	1 j	Notions générales de linguistique

Bloc 73 D *option* *minimum 6 cr., maximum 15 cr.*

Traduction et rédaction

+	ESP	2525	3	AH	1 j	Composition espagnole 1
+	ESP	2531	3	A	1 j	Thème
+	ESP	2535	3	H	1 j	Composition espagnole 2
+	ESP	2700	3	A	1 j	Introduction à la traduction hispanique
+	ESP	2710	3	A	1 j	Traduction espagnol-français 1
+	ESP	2720	3	H	1 j	Traduction espagnol-français 2
+	ESP	2730	3	H	1 j	Traduction français-espagnol

Bloc 73 E *option* *minimum 6 cr., maximum 12 cr.*

Littérature espagnole

+	ESP	3212	3	H	1 j	Littérature espagnole du Moyen Âge
+	ESP	3222	3	H	1 j	Cervantes et le roman du Siècle d'or
+	ESP	3242	3	A	1 j	Romantisme et réalisme en Espagne
+	ESP	3252	3	AH	1 j	Roman et théâtre espagnols du XXe siècle

Bloc 73 F *option* *minimum 6 cr., maximum 15 cr.*

Littérature hispano-américaine

	ESP	2300	3	H	1 j	Voix de l'Amérique latine
+	ESP	3311	3	H	1 j	Littérature de la Conquête
+	ESP	3312	3	H	1 j	Littérature de l'Indépendance
+	ESP	3324	3	A	1 j	Roman et conte hispano-américains
+	ESP	3326	3	A	1 j	Narration et théâtre hispano-américains
+	ESP	3355	3	H	1 j	Littérature hispano-américaine

Bloc 73 G *option* *minimum 9 cr., maximum 15 cr.*

Littérature hispanique

	ESP	2400	3	A	1 j	Cinéma et littératures hispaniques
+	ESP	3415	3	H	1 j	Poésie hispanique de l'époque baroque
+	ESP	3435	3	H	1 j	Théâtre hispanique du Siècle d'or
+	ESP	3440	3	A	1 j	Poésie hispanique moderne
+	ESP	3444	3	A	1 j	Écriture féminine hispanique
+	ESP	3451	3	H	1 j	Essai hispanique XVIIIe - XXe siècles

Bloc 73 H *option* *minimum 0 cr., maximum 9 cr.*

Lectures et recherches complémentaires

+	ESP	3810	3	AHE1	js	Travail de recherche
+	ESP	3820	3	AHE1	js	Programme de lectures
+	ESP	3900	3	AHE1	js	Travail dirigé en traduction

Bloc 73 I *option* *minimum 3 cr., maximum 6 cr.*

Théorie littéraire

	FRA	1000	3	A	1 j	Introduction aux études littéraires
	FRA	2311	3	A	1 j	Poétique et théorie des genres
	LCO	2011	3	H	1 js	Études comparatives des récits
	LCO	3010	3	H	1 js	Théories de la littérature

Bloc 73 J *option* *minimum 6 cr., maximum 9 cr.*

Culture et société

	ANT	3858	3	A	1 j	Autochtones d'Amérique latine
	ANT	3859	3	A	1 j	Cultures mésoaméricaines
	ANT	3881	3	A	1 js	Mésoamérique ancienne
	CTL	1120	3	AH	1 js	Introduction à la culture catalane
	HAR	2201	3	H	1 j	Art et architecture : Premières nations
	HAR	2360	3	H	1 j	Les avant-gardes historiques
	HAR	2510	3	H	1 j	L'art baroque en Amérique latine
	HAR	3131	3	A	1 j	La peinture espagnole du Siècle d'or
	HST	1931	3	A	1 s	L'Antiquité
	JUI	2100	3	A	1 js	Judaïsme et judéité
	LAA	1101	3	H	1 js	Amérique latine : cours synthèse
	POL	2830	3	AH	1 j	L'Amérique latine
	POL	3830	3	AHE1	j	Développement et politique au Mexique

Bloc 73 Y *option* *minimum 3 cr., maximum 9 cr.*

	ANG	1967	3	AHE1	js	Intermediate Oral English 1
	ANG	1967T	3	AHE1	j	Intermediate Oral English
+	ANG	1968	3	AHE1	js	Intermediate Oral English 2
	ANG	1969	3	AHE1	j	Intermediate Reading

	ARA	1001	3	A	1 s	Introduction au monde arabe 1
	ARA	1002	3	H	1 s	Introduction au monde arabe 2
+	ARA	1901	3	AHE1	js	Arabe 1 (niveau A1.1)
+	ARA	1902	3	AHE1	js	Arabe 2 (niveau A1.2)
	CIN	1102	3	H	1 j	Langage et matières de l'expression
	COM	1200	3	A	1 j	Introduction aux médias
+	CTL	1901	3	AHE1	js	Catalan 1 (niveau A1)
+	CTL	1902	3	AHE1	js	Catalan 2 (niveau A2)
	FRA	1160	3	A	1 j	Histoire du théâtre (Antiquité-XVIIe s.)
	FRA	1161	3	H	1 j	Histoire du théâtre (XVIIIe - XXIe s.)
	FRA	2143	3	A	1 j	Littérature des Caraïbes
	HGL	1021	3	AH	1 j	Mythe et religion en Grèce ancienne
	HGL	1031	3	A	1 j	Mythe et religion dans le monde romain
	HST	2351	3	A	1 j	Amérique latine à l'époque coloniale
	HST	2352	3	H	1 j	Amérique latine depuis l'indépendance
	ITL	1120	3	A	1 j	Introduction à la culture italienne
+	ITL	1901	3	AHE1	js	Italien 1 (niveau A1)
+	ITL	1902	3	AHE1	js	Italien 2 (niveau A2)
+	ITL	1903	3	AHE1	js	Italien 3 (niveau B1.1)
+	ITL	1904	3	AHE1	js	Italien 4 (niveau B1.2)
	LAT	1111	3	A	1 s	Initiation à la langue latine 1
+	LAT	1121	3	H	1 s	Initiation à la langue latine 2
+	LAT	3160	3	AH	1 j	Le théâtre latin
	LNG	1060	3	H	1 j	Stylistique
	LNG	1400	3	A	1 j	Notions de phonétique et de phonologie
	LNG	1540	3	A	1 j	Notions de syntaxe
	LNG	2340	3	A	1 j	Langues secondes
	PHI	2320	3	AH	1 j	Philosophie de l'esprit
+	PTG	1901	3	AHE1	js	Portugais 1 (niveau A1)
+	PTG	1902	3	AHE1	js	Portugais 2 (niveau A2)
+	PTG	1903	3	AHE1	js	Portugais 3 (niveau B1.1)
+	PTG	1904	3	AHE1	js	Portugais 4 (niveau B1.2)

Programme 1-105-2-0 Version 12

Majeure en études hispaniques

Ce programme totalise 18 crédits obligatoires, 39 à option et 3 au choix. Tous les cours ESP se donnent en espagnol sauf indication contraire.

Segment 73

Bloc 73 A *obligatoire* *18 cr.*

Langue, civilisations, littérature

	ESP	1215	3	A	1 j	Civilisation espagnole
+	ESP	1225	6	A	1 j	Littérature espagnole : panorama
	ESP	1317	3	H	1 j	Civilisation hispano-américaine 1
+	ESP	1325	3	H	1 j	Littérature hispano-américaine : panorama
+	ESP	2536	3	AH	1 j	Grammaire avancée

Bloc 73 B *option* *minimum 0 cr., maximum 12 cr.*

Apprentissage de l'espagnol

+	ESP	1903	3	AHE1	js	Espagnol 3 (niveau B1.1)
+	ESP	1904	3	AHE1	js	Espagnol 4 (niveau B1.2)
+	ESP	2510	3	AH	1 j	Pratique orale de l'espagnol
+	ESP	3610	3	H	1 j	Préparation au DELE (niveau supérieur)
+	PTG	1903	3	AHE1	js	Portugais 3 (niveau B1.1)
+	PTG	1904	3	AHE1	js	Portugais 4 (niveau B1.2)

Bloc 73 C *option* *minimum 6 cr., maximum 9 cr.*

Étude de la langue

+	ESP	3511	3	H	1 j	Phonologie et phonétique de l'espagnol
+	ESP	3517	3	A	1 j	Espagnol médiéval et classique 1
+	ESP	3518	3	H	1 j	Espagnol médiéval et classique 2
+	ESP	3537	3	H	1 j	Espagnol moderne
+	ESP	3550	3	H	1 j	L'espagnol d'Amérique
+	ESP	3710	3	A	1 j	L'espagnol : langue étrangère 1
+	ESP	3720	3	H	1 j	L'espagnol : langue étrangère 2
	LNG	1955	3	A	1 j	Notions générales de linguistique

Bloc 73 D *option* *minimum 6 cr., maximum 12 cr.*

Traduction et rédaction

+	ESP	2525	3	AH	1 j	Composition espagnole 1
+	ESP	2531	3	A	1 j	Thème
+	ESP	2535	3	H	1 j	Composition espagnole 2
+	ESP	2700	3	A	1 j	Introduction à la traduction hispanique
+	ESP	2710	3	A	1 j	Traduction espagnol-français 1
+	ESP	2720	3	H	1 j	Traduction espagnol-français 2
+	ESP	2730	3	H	1 j	Traduction français-espagnol

Bloc 73 E *option* *minimum 6 cr., maximum 12 cr.*

Littérature espagnole

+	ESP	3212	3	H	1 j	Littérature espagnole du Moyen Âge
+	ESP	3222	3	H	1 j	Cervantes et le roman du Siècle d'or
+	ESP	3242	3	A	1 j	Romantisme et réalisme en Espagne
+	ESP	3252	3	AH	1 j	Roman et théâtre espagnols du XXe siècle

Bloc 73 F *option* *minimum 3 cr., maximum 12 cr.*

Pratiques culturelles hispano-américaines

+	ESP	1327	3	H	1 j	Civilisation hispano-américaine 2
	ESP	2300	3	H	1 j	Voix de l'Amérique latine
+	ESP	3311	3	H	1 j	Littérature de la Conquête
+	ESP	3312	3	H	1 j	Littérature de l'Indépendance
+	ESP	3324	3	A	1 j	Roman et conte hispano-américains
+	ESP	3326	3	A	1 j	Narration et théâtre hispano-américains
+	ESP	3355	3	H	1 j	Littérature hispano-américaine

Bloc 73 G *option* *minimum 3 cr., maximum 12 cr.*

Littérature hispanique

	ESP	2400	3	A	1 j	Cinéma et littératures hispaniques
+	ESP	2651	3	H	1 j	Poésie et discours hispaniques : méthode
+	ESP	2652	3	A	1 j	Récit et théâtre hispaniques : méthode
+	ESP	3415	3	H	1 j	Poésie hispanique de l'époque baroque
+	ESP	3435	3	H	1 j	Théâtre hispanique du Siècle d'or
+	ESP	3440	3	A	1 j	Poésie hispanique moderne
+	ESP	3451	3	H	1 j	Essai hispanique XVIIIe - XXe siècles

Les blocs à option suivants comportent essentiellement les mêmes listes de cours que les blocs correspondants du Baccalauréat en études hispaniques. Le nombre de crédits alloués à chacun des blocs peut toutefois varier.

Bloc 73 H *option* *minimum 0 cr., maximum 9 cr.*

Lectures et recherches complémentaires

Bloc 73 I *option* *minimum 0 cr., maximum 6 cr.*

Théorie littéraire

Bloc 73 J *option* *minimum 3 cr., maximum 9 cr.*

Culture et société

Bloc 73 Y *option* *minimum 3 cr., maximum 3 cr.*

Programme 1-105-4-0 Version 07

Mineure en études hispaniques

Ce programme totalise 0 crédit obligatoire, 27 à option et 3 au choix. Tous les cours ESP se donnent en espagnol sauf indication contraire.

Segment 72

Bloc 72 A *option* *minimum 0 cr., maximum 15 cr.*

Apprentissage de l'espagnol

+	ESP	1901	3	AHE1	js	Espagnol 1 (niveau A1)
+	ESP	1902	3	AHE1	js	Espagnol 2 (niveau A2)
+	ESP	1903	3	AHE1	js	Espagnol 3 (niveau B1.1)
+	ESP	1904	3	AHE1	js	Espagnol 4 (niveau B1.2)
+	ESP	2510	3	AH	1 j	Pratique orale de l'espagnol

Bloc 72 B *option* *minimum 3 cr., maximum 12 cr.*

Étude de la langue

+ ESP	2536	3	AH	1 j	Grammaire avancée
+ ESP	3511	3	H	1 j	Phonologie et phonétique de l'espagnol
+ ESP	3550	3	H	1 j	L'espagnol d'Amérique
+ ESP	3610	3	H	1 j	Préparation au DELE (niveau supérieur)

Bloc 72 C *option* *minimum 3 cr., maximum 15 cr.*

Traduction et rédaction

+ ESP	2525	3	AH	1 j	Composition espagnole 1
+ ESP	2531	3	A	1 j	Thème
+ ESP	2535	3	H	1 j	Composition espagnole 2
+ ESP	2700	3	A	1 j	Introduction à la traduction hispanique
+ ESP	2710	3	A	1 j	Traduction espagnol-français 1
+ ESP	2720	3	H	1 j	Traduction espagnol-français 2
+ ESP	2730	3	H	1 j	Traduction français-espagnol

Bloc 72 D *option* *minimum 6 cr., maximum 18 cr.*

Civilisation et littérature

ESP	1215	3	A	1 j	Civilisation espagnole
+ ESP	1225	6	A	1 j	Littérature espagnole : panorama
ESP	1317	3	H	1 j	Civilisation hispano-américaine 1
+ ESP	1325	3	H	1 j	Littérature hispano-américaine : panorama
+ ESP	1327	3	H	1 j	Civilisation hispano-américaine 2
ESP	2300	3	H	1 j	Voix de l'Amérique latine
ESP	2400	3	A	1 j	Cinéma et littératures hispaniques
+ ESP	2651	3	H	1 j	Poésie et discours hispaniques : méthode
+ ESP	2652	3	A	1 j	Récit et théâtre hispaniques : méthode
+ ESP	3444	3	A	1 j	Écriture féminine hispanique

Études internationales

1-960-1-3 Baccalauréat (3 ans - avec stage facultatif)

Programme relevant du Département de science politique, offert avec cinq orientations : l'orientation Développement international, l'orientation Droit, l'orientation Économie-Administration, l'orientation Histoire, l'orientation Science politique.

Perspectives professionnelles

Le diplômé évoluera dans les domaines de la conduite des affaires internationales : la diplomatie, la gestion et la finance internationales, la coopération au développement et les communications internationales.

Information sur le programme

Robert Dalpé	514 343-6111 poste 41937
Secrétariat	514 343-6111, poste 40563
Admission	514 343-7076

Admission au programme à l'automne 2011

Trimestre(s) d'admission			Capacité d'accueil		Statut autorisé		Horaire	
Automne	Hiver	Été	Non limitée	Limitée (section 10)	Temps plein	Temps partiel	Jour	Soir
✓				✓*	✓	✓	✓	

* À titre indicatif, les statistiques de l'admission d'automne 2010 en date du 2 août : **candidats** : 888 dont 534 collégiens, **répartition des places en 2010** : 150 dont 90 à des collégiens, **offres d'admission** : 371 dont 238 à des collégiens. La **cote R** du dernier candidat collégien admis : 28,000.

Conditions d'admissibilité

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier et sous réserve de la qualité du dossier, le candidat doit être titulaire du diplôme d'études collégiales (DEC) décerné par le ministre de l'Éducation du Québec ou faire la preuve d'une formation équivalente au DEC (voir section 8).

Condition relative à la langue française

Pour être admissible, le candidat doit attester d'une connaissance de la langue française atteignant le degré que l'Université estime minimal pour s'engager dans le programme. À cette fin, il doit

- soit avoir réussi l'Épreuve uniforme de langue et littérature française du ministère de l'Éducation du Québec
- soit obtenir un score d'au moins 605/990 au Test de français international (TFI) (voir section 2 - Connaissance du français).

Catégories de candidats

Conformément à la politique d'admission décrite à la section 2, les candidats sont regroupés dans les catégories suivantes :

- Collégien : toute personne qui est titulaire d'un DEC ou qui est en voie de l'obtenir ou dont la formation est équivalente.
- Universitaire : toute personne titulaire d'un DEC ou qui fait preuve d'une formation équivalente et qui a suivi au moins 12 crédits de cours d'un programme universitaire à la date limite fixée pour le dépôt de la demande d'admission.
- Candidat admissible sur la base de crédits universitaires : toute personne non titulaire d'un DEC ou d'un diplôme équivalent qui a réussi un minimum de 24 crédits de niveau universitaire.
- Candidat admissible sur la base d'une formation acquise hors Québec : toute personne dont la formation acquise ailleurs qu'au Québec est jugée équivalente au DEC ou à des études universitaires complétées au Québec.

Critères de sélection

La capacité d'accueil est répartie entre les différentes catégories sous réserve de l'excellence des dossiers. Les méthodes d'évaluation des dossiers scolaires sont décrites aux sections 3A (collégial) et 3B (universitaire).

- Pour les collégiens et les universitaires
  - L'excellence du dossier scolaire constitue le seul critère de sélection.
  - Dans l'évaluation du dossier scolaire des universitaires, l'importance relative du dossier universitaire par rapport à celui du collège est égale en pourcentage au nombre de crédits de cours universitaires multiplié par 2.
- Pour les candidats admissibles sur la base de crédits universitaires
  - Le dossier est évalué sur la base du dossier scolaire.
- Pour les candidats admissibles sur la base d'une formation acquise hors Québec
  - L'excellence et la pertinence du dossier constituent les seuls critères de sélection.

Programme 1-960-1-3 Version 04

Baccalauréat en études internationales

L'orientation Développement international comprend les segments 01 et 70, avec 30 crédits obligatoires, 60 à option et 0 au choix. L'orientation Droit comprend les segments 01 et 71, avec 30 crédits obligatoires, 60 à option et 0 au choix. L'orientation Économie-Administration comprend les segments 01 et 72, avec 30 crédits obligatoires, 60 à option et 0 au choix. L'orientation Histoire comprend les segments 01 et 73 avec 30 crédits obligatoires, 60 à option et 0 au choix. L'orientation Science politique comprend les segments 01 et 74, avec 30 crédits obligatoires, 60 à option et 0 au choix.

Segment 01 Commun aux cinq orientations

Bloc 01 A obligatoire 30 cr.

Connaissances de base

	DRT	1002S	3	AHE1 j	Introduction au droit
	DRT	2100	3	AHE1 j	Droit international public général
	ECN	1000	3	AHE1 js	Principes d'économie
+	ECN	2700	3	HE 1 js	Relations économiques internationales
	HST	1042	3	H 1 j	L'Europe contemporaine
	HST	2443	3	A 1 j	Le Canada et le Québec dans le monde
	INT	1000	3	A 1 j	Introduction aux études internationales
	INT	1010	3	H 1 j	Écologie humaine du développement
	POL	1000	3	AHE1 j	Analyse politique : théories et concepts
	POL	1600	3	AHE1 j	Relations internationales

Bloc 01 B option minimum 3 cr., maximum 6 cr.

Intégration des acquis

INT	3000	3	H 1 j	Cours synthèse en études internationales
INT	3001	3	AHE1 j	Stage en milieu de travail
INT	3002	6	AHE1	Stage en milieu de travail
INT	3003	3	AHE1 j	Travail dirigé en études internationales

Bloc 01 C option minimum 12 cr., maximum 12 cr.

Langues

Ce bloc comporte des cours de 3 ou de 6 crédits de niveaux élémentaire, intermédiaire et avancé en allemand, anglais, arabe, catalan, chinois, espagnol, grec, italien, japonais, portugais et russe.

Bloc 01 D option minimum 3 cr., maximum 9 cr.

Méthodes quantitatives

	ANT	3081	3	A 1 j	Analyses quantitatives en anthropologie
	DMO	2200	3	A 1 j	Collecte : source des informations
+	DMO	2311	3	A 1 j	Analyse longitudinale
+	DMO	2312	3	H 1 j	Analyse transversale
	DMO	2330	3	A 1 j	Techniques auxiliaires
+	DMO	3307	3	H 1 j	Pratique de la démographie
	ECN	1070	3	AH 1 j	Techniques d'analyse économique 1
+	ECN	1075	3	AHE1 j	Techniques d'analyse économique 2
	ECN	1260	3	AH 1 js	Économétrie 1
	GEO	1512	3	A 1 js	Géographie quantitative 1
+	GEO	1522	3	H 1 js	Géographie quantitative 2
	HST	2004	3	A 1 j	Initiation aux méthodes quantitatives
	POL	1803	3	AHE1 j	Introduction à l'analyse quantitative
	POL	2809	3	AH 1 j	Méthodes quantitatives d'analyse
	SOL	1020	3	AH 1 j	Introduction à la statistique sociale
+	SOL	2020	3	AH 1 j	Statistique sociale avancée
+	SOL	3017	3	H 1 j	Méthodes de sondage

Bloc 01 E option minimum 0 cr., maximum 3 cr.

Aires culturelles et géographiques

ANT	3858	3	A 1 j	Autochtones d'Amérique latine
ANT	3860	3	A 1 j	Cultures et sociétés au sud du Sahara
ANT	3861	3	A 1 js	Cultures et sociétés arabo-musulmanes
ANT	3864	3	AHE1 j	Culture japonaise
ANT	3866	3	HE 1 js	Cultures et sociétés de la Chine
ANT	3867	3	A 1 j	Culture et société italienne
ANT	3875	3	A 1 j	Langues et cultures de l'Asie du Sud
ANT	3876	3	E 1 j	Langues et cultures du Caucase
GEO	3412	3	AH 1 js	La Chine
GEO	3422	3	AH 1 j	Le Japon
GEO	3432	3	HE 1 j	Le Pacifique
GEO	3442	3	AH 1 js	L'Asie du Sud-Est
GEO	3452	3	H 1 j	L'Union européenne
GEO	3462	3	AHE1 js	Thème régional

ORIENTATIONS

Les blocs thématiques de cours à option des cinq orientations du programme comportent essentiellement les mêmes listes de cours, mais les minimum et maximum de crédits requis varient selon les orientations.

Les segments et les blocs propres à chacune des orientations sont identifiés par les numéros suivants : 70 - Orientation Développement international (blocs 70A à E) ; 71 - Orientation Droit (blocs 71A à E) ; 72 - Orientation Économie-Administration (blocs 72A à E) ; 73 - Orientation Histoire (blocs 73A à E) ; 74 - Orientation Science politique (blocs 74A à E).

Pour l'orientation Développement international (bloc à option 70 A), minimum 21 cr., maximum 27 cr. ; pour les autres orientations (blocs à option 71 E, 72 E, 73 E et 74 E), minimum 0 cr., maximum 9 cr.

Thématique Développement international

	ANT	1010	3	H 1 j	Les grandes théories en ethnologie
	ANT	1013	3	A 1 j	Éléments d'ethnologie
	ANT	2023	3	A 1 js	Anthropologie économique
	ANT	2026	3	A 1 js	Anthropologie politique
	ANT	3044	3	H 1 js	Anthropologie et développement
	DMO	1000	3	AHE1 js	Introduction à la démographie
	DMO	1010	3	A 1 j	Problèmes de population contemporains
+	DMO	2700	3	A 1 js	Histoire de la population
+	DMO	3100	3	A 1 j	Démographie du Tiers-Monde
	DMO	3420	3	H 1 j	Immigration et intégration
+	DMO	3450	3	H 1 js	Économie et population
	GEO	1212	3	A 1 j	Espaces, société, économie
	GEO	1222	3	H 1 j	Le système monde
	GEO	1312	3	A 1 j	Développement durable et environnement
+	GEO	2212	3	H 1 j	Dynamique territoriale et développement
+	GEO	2222	3	H 1 j	Géographie des activités économiques
+	GEO	2252	3	A 1 j	Géographie politique
+	GEO	3322	3	AH 1 j	Géographie de la santé et environnement
	SOL	2050	3	AE 1 j	Sociologie du monde arabo-musulman
+	SOL	2201	3	A 1 j	Sociétés africaines en mutation
	SOL	3201	3	A 1 j	Développement international
	SOL	3506	3	H 1 j	Transformations du monde contemporain
	SVS	2745	3	A 1 j	Travail social et pluriethnicité
	URB	1112	3	AH 1	Urbanisation dans le monde
+	URB	2323	3	AH 1 j	Collectivités viables et urbanisme
	URB	2341	3	AH 1	Villes, régions et mondialisation
	URB	3312	3	AH 1	Théories et pratiques de planification

Pour l'orientation Droit (bloc à option 71A), minimum 21 cr., maximum 27 cr. ; pour les autres orientations (blocs à option 70 B, 72 B, 73 B et 74 B), minimum 0 cr., maximum 9 cr.

Thématique Droit

DRT	1501	3	AHE1 j	Droit constitutionnel 1
DRT	1502	3	AHE1 j	Droit constitutionnel 2
DRT	3001	3	AHE1 j	Introduction au droit comparé
DRT	3002	3	AHE1 j	Droit constitutionnel comparé
DRT	3013	3	AHE1 j	Droit de l'Union européenne
DRT	3102	3	AHE1 j	Institutions internationales
DRT	3103	3	AHE1 j	Dr. internat. des droits de la personne
DRT	3105	3	AHE1 j	Dr. des relations économiques internat.
DRT	3106	3	AHE1 j	Dr. des transactions commerc. internat.
DRT	3107	3	AHE1 j	Droit international de la mer
DRT	3108	3	AHE1 j	Droit international de l'environnement
DRT	3109	3	AHE1 j	Droit international des conflits
DRT	3502	3	AHE1 j	Partage des compétences législatives
DRT	3503	3	AHE1 j	Libertés publiques

Pour l'orientation Économie-Administration (bloc à option 72 A), minimum 21 cr., maximum 27 cr. ; pour les autres orientations (blocs à option 70 C, 71 B, 73 C et 74 C), minimum 0 cr., maximum 9 cr.

Thématique Économie-Administration

+	ECN	1040	3	AH 1 js	Introduction à la microéconomie
	ECN	1050	3	AH 1 j	Introduction à la macroéconomie
	ECN	1160	3	AHE1 j	Analyse des données économiques
	ECN	1350	3	A 1 j	Histoire économique du monde occidental
	ECN	1700	3	A 1 j	Économie et mondialisation
	ECN	1800	3	AH 1 j	Économies nord-américaines
	ECN	1961	3	H 1 s	Économie de l'Asie
	ECN	1966	3	H 1 s	Économie du monde arabe
	ECN	1967	3	A 1 s	Économie de l'Europe
	ECN	1970	3	A 1 j	Économie des pays de l'Europe de l'Est
	ECN	1971	3	A 1 s	Économie de l'Amérique latine
+	ECN	2015	3	H 1 js	Comportements stratégiques
+	ECN	2040	3	AH 1 j	Théorie microéconomique 1

+	ECN	2050	3	A	1 j	Théorie macroéconomique 1
+	ECN	2311	3	H	1 j	Problèmes économiques contemporains
+	ECN	2370	3	H	1 j	Économie des pays capitalistes
+	ECN	2510	3	H	1 j	Démographie économique
+	ECN	2705	3	A	1 j	Régulation économique supranationale
+	ECN	2800	3	AH	1 js	Institutions publiques et financières
+	ECN	2910	3	H	1 j	Environnement et ressources naturelles
	HEC	3057	3	AH	1 js	Management
	HEC	3058	3	AH	1 js	Comptabilité financière et analyse...

Pour l'orientation Histoire (bloc à option 73 A), minimum 21 cr., maximum 27 cr. ; pour les autres orientations (blocs à option 70 D, 71 C, 72C E et 74 D), minimum 0 cr., maximum 9 cr.

Thématique Histoire

	HST	1031	3	A	1 j	Histoire de l'Antiquité
	HST	1043	3	H	1 j	Histoire des États-Unis
	HST	1044	3	H	1 j	Introduction à l'Amérique latine
	HST	1052	3	H	1 j	Histoire du Canada depuis 1850
	HST	1061	3	AH	1 j	Histoire de la Chine depuis le XVIe s.
	HST	1062	3	A	1 j	L'Asie de l'Est et du Sud-Est
	HST	1071	3	A	1 j	L'émergence du monde arabe contemporain
	HST	1080	3	H	1 j	Histoire de l'Afrique
	HST	1932	3	H	1 s	Le Moyen Âge occidental
	HST	1941	3	A	1 s	L'époque moderne
+	HST	2023	3	H	1 j	Introduction à la discipline historique
	HST	2212	3	A	1 j	Histoire de l'Union soviétique
	HST	2262	3	H	1 j	La Grande-Bretagne depuis 1485
	HST	2267	3	A	1 s	La France de 1870 à nos jours
	HST	2275	3	AE	1 j	Des Allemagnes au IIIe Reich, 1862-1945
	HST	2284	3	H	1 j	L'Italie aux XIXe et XXe siècles
	HST	2295	3	A	1 j	La Première Guerre mondiale
	HST	2296	3	H	1 j	La Seconde Guerre mondiale
	HST	2352	3	H	1 j	Amérique latine depuis l'indépendance
	HST	2370	3	AHE1	j	Les États-Unis à l'ère des révolutions
	HST	2381	3	H	1 j	Les États-Unis et la décolonisation
	HST	2522	3	A	1 j	Sciences et conflits internationaux
	HST	2606	3	H	1 j	Les Juifs dans le monde contemporain
	HST	2625	3	H	1 j	Histoire du Japon contemporain
	HST	2820	3	A	1 j	La mondialisation depuis 1850
	HST	2904	3	AE	1 j	Histoire du Québec contemporain
	HST	3253	3	AHE1	j	Paix et pacifisme au XXe siècle
	HST	3256	3	A	1 j	Relations internationales : Allemagne
	HST	3257	3	H	1 j	Relations internationales : France
	HST	3259	3	AH	1 j	Relations internationales : URSS/Russie
	HST	3611	3	H	1 j	Problèmes d'histoire

Pour l'orientation Science politique (bloc à option 74 A), minimum 21 cr., maximum 27 cr. ; pour les autres orientations (blocs à option 70 E, 71 D, 72 D et 73 D), minimum 0 cr., maximum 9 cr.

Thématique Science politique

	PHI	2415	3	A	1 j	Éthique des relations internationales
	POL	1009	3	AHE1	j	Politique comparée
	POL	1020	3	AHE1	j	Systèmes politiques : Québec et Canada
	POL	2004	3	AHE1	j	Pensée stratégique classique
	POL	2007	3	AH	1 j	Institutions politiques comparées
	POL	2008	3	AHE1	j	Sécurité en Asie de l'Est
	POL	2009	3	AHE1	j	Politique et société au Moyen-Orient
	POL	2110	3	AH	1 j	La France
	POL	2140	3	AH	1 j	Analyse de politiques
	POL	2150	3	AH	1 j	Politiques sociales
	POL	2170	3	AH	1 j	Politiques environnementales comparées
	POL	2250	3	AH	1 j	Systèmes internationaux : 19e - 20e s.
	POL	2280	3	AHE1	j	Le système politique de la Russie
	POL	2281	3	AH	1 j	La communauté des États indépendants
	POL	2310	3	AH	1 j	Les États-Unis : les institutions
	POL	2350	3	AH	1 j	Systèmes politiques européens
	POL	2510	3	AHE1	j	Les organisations internationales
	POL	2606	3	AH	1 j	Économie politique internationale
	POL	2751	3	AH	1 j	La Chine
	POL	2752	3	AHE1	j	Le Japon
	POL	2801	3	AH	1 j	La politique étrangère de la Russie
+	POL	2806	3	AH	1 j	Théories des relations internationales
	POL	2830	3	AH	1 j	L'Amérique latine
+	POL	2840	3	AH	1 j	Sécurité au Moyen-Orient
	POL	2850	3	AH	1 j	Enjeux politiques en Afrique
	POL	2860	3	AH	1 j	Régimes politiques de l'Asie de l'Est
	POL	3004	3	AH	1 j	Contrôle des armements
	POL	3005	3	AH	1 j	Sociopolitique des conflits armés
	POL	3010	3	AH	1 j	Les relations Nord-Sud
	POL	3120	3	AH	1 j	Méthodes qualitatives
	POL	3220	3	AH	1 j	Pensée stratégique contemporaine
+	POL	3280	3	AH	1 j	Épistémologie de la science politique
	POL	3321	3	AHE1	j	Administration publique comparée
	POL	3400	3	AHE1	j	Fédéralisme comparé
	POL	3401	3	AHE1	j	L'Asie du Sud-Est
	POL	3402	3	AHE1	j	Identités et conflits en Eurasie
	POL	3410	3	AH	1 j	Les modernisations politiques en Europe
+	POL	3600	3	AH	1 j	Théories de politique étrangère comparée
	POL	3601	3	AH	1 j	Politique étrangère : grandes puissances
	POL	3602	3	AH	1 j	Politique et mondialisation des marchés
	POL	3721	3	AH	1 j	Relations extérieures : Canada, Québec
	POL	3802	3	AH	1 j	Théories du développement
	POL	3804	3	AH	1 j	Les techniques de l'analyse politique
	POL	3830	3	AHE1	j	Développement et politique au Mexique
	POL	3851	3	AHE1	j	Intégration européenne
	POL	3861	3	AHE1	j	L'intégration nord-américaine
	POL	3906	3	AHE1	j	La coopération internationale
	POL	3908	3	AHE1	j	Politique comparée : enjeu actuel
	POL	3909	3	AH	1 j	Relations internationales : enjeu actuel
	POL	3910	3	AH	1 j	Genre et politique
	POL	3914	3	AH	1 j	Sécurité internationale : nouveaux enjeux

Études italiennes

1-110-2-0 Majeure (2 ans)
1-110-4-0 Mineure (1 an)

Programmes relevant du Département de littératures et de langues modernes.

Information sur le programme

Gabriella Lodi 514 343-7141
Admission 514 343-7076

Admission au programme à l'automne 2011 et à l'hiver 2012

Trimestre(s) d'admission			Capacité d'accueil		Statut autorisé		Horaire	
Automne	Hiver	Été	Non limitée	Limitée (section 10)	Temps plein	Temps partiel	Jour	Soir
✓	✓		✓		✓	✓	✓	

Conditions d'admissibilité

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier et sous réserve de la qualité du dossier, le candidat doit être titulaire du diplôme d'études collégiales (DEC) décerné par le ministre de l'Éducation du Québec ou faire la preuve d'une formation équivalente au DEC (voir section 8).

Condition relative à la langue française

Pour être admissible, le candidat doit attester d'une connaissance de la langue française atteignant le degré que l'Université estime minimal pour s'engager dans le programme. À cette fin, il doit

- soit avoir réussi l'Épreuve uniforme de langue et littérature française du ministère de l'Éducation du Québec
- soit obtenir un score d'au moins 605/990 au Test de français international (TFI) (voir section 2 - Connaissance du français).

Programme 1-110-2-0 Version 07

Majeure en études italiennes

Ce programme totalise 6 crédits obligatoires, 51 à option et 3 au choix.

Segment 72

Bloc 72 A obligatoire 6 cr.

Civilisation

	ITL	1120	3 A	1 j	Introduction à la culture italienne
+	ITL	2195	3 AH	1 j	Société et culture en Italie

Bloc 72 B option minimum 15 cr., maximum 24 cr.

Langue

+	ITL	1070	3 AH	1 js	Grammaire avancée 1
+	ITL	1901	3 AHE1	js	Italien 1 (niveau A1)
+	ITL	1902	3 AHE1	js	Italien 2 (niveau A2)
+	ITL	1903	3 AHE1	js	Italien 3 (niveau B1.1)
+	ITL	1904	3 AHE1	js	Italien 4 (niveau B1.2)
+	ITL	2030	3 AH	1 j	Stylistique et composition italiennes
+	ITL	2040	3 HE	1 j	Italien parlé
+	ITL	2070	3 AH	1 j	Grammaire avancée 2
+	ITL	3002	3 AH	1 js	Version
+	ITL	3020	3 AH	1 j	Langue et culture en Italie

Bloc 72 C option minimum 9 cr., maximum 15 cr.

Littérature et société

	ITL	1141	3 AH	1 j	Introduction à la littérature italienne
+	ITL	2110	3 A	1 s	Le roman italien contemporain
+	ITL	2120	3 H	1 j	Le théâtre italien du XXe siècle
+	ITL	2150	3 H	1 s	La poésie italienne du XXe siècle
	ITL	2160	3 AH	1 j	Cinéma et littérature après 1945
	ITL	2270	3 A	1 js	Italie-Québec : parcours interculturels
+	ITL	3075	3 AH	1 j	Grands courants littéraires en Italie

Bloc 72 D option minimum 6 cr., maximum 18 cr.

L'Italie dans la Méditerranée

	ANT	3861	3 A	1 js	Cultures et sociétés arabo-musulmanes
	ANT	3867	3 A	1 j	Culture et société italienne
	ARA	2050	3 AHE1	j	Littérature arabe
	ESP	1215	3 A	1 j	Civilisation espagnole
	ESP	2400	3 A	1 j	Cinéma et littératures hispaniques
	GRM	1201	3 AH	1 s	Cinéma grec
	HST	2127	3 A	1 j	L'Italie, Moyen Âge et Renaissance
	HST	2284	3 H	1 j	L'Italie aux XIXe et XXe siècles
+	ITL	2880	3 AHE1	js	L'Italie méditerranéenne
	LCO	3521	3 A	1 j	Littératures italiennes et comparées

Bloc 72 E option minimum 6 cr., maximum 18 cr.

Les arts

	HAR	1090	3 A	1 js	La Renaissance : une définition
	HAR	2090	3 H	1 js	L'art de la Renaissance à Rome
	HAR	2360	3 H	1 j	Les avant-gardes historiques
	HAR	3420	3 H	1 js	L'art de la Renaissance à Venise
	MUL	1104	3 H	1 j	Histoire de la musique 2
	MUL	1105	3 AH	1 j	Histoire de la musique 3
	PHI	2255	3 A	1 j	Théories esthétiques

Bloc 72 Y option minimum 0 cr., maximum 6 cr.

Disciplines connexes

	HGL	1031	3 A	1 j	Mythe et religion dans le monde romain
	HST	1932	3 H	1 s	Le Moyen Âge occidental
	HST	1941	3 A	1 s	L'époque moderne
	HST	2108	3 H	1 j	Rome : des origines aux Antonins
	HST	2109	3 A	1 j	Rome : des Antonins à l'empire tardif
	HST	2282	3 H	1 j	Occident et Empire ottoman, 1500-1750
	LCO	1008	3 A	1 j	Oeuvres de la littérature mondiale 1
	LCO	2011	3 H	1 js	Études comparatives des récits
	LCO	2040	3 H	1 j	Oeuvres de la littérature mondiale 2
	LCO	3010	3 H	1 js	Théories de la littérature
	LNG	2340	3 A	1 j	Langues secondes
	TRA	2115	3 HE	1 j	Histoire de la traduction
	TRA	3075	3 H	1 j	Traduction et cultures
	TRA	3125	3 A	1 j	Théories contemporaines de la traduction

Programme 1-110-4-0 Version 07

Mineure en études italiennes

Ce programme totalise 3 crédits obligatoires, 24 à option et 3 au choix.

Segment 72

Bloc 72 A obligatoire 3 cr.

Civilisation

	ITL	1120	3 A	1 j	Introduction à la culture italienne

Bloc 72 B option minimum 0 cr., maximum 15 cr.

Langue

+	ITL	1070	3 AH	1 js	Grammaire avancée 1
+	ITL	1901	3 AHE1	js	Italien 1 (niveau A1)
+	ITL	1902	3 AHE1	js	Italien 2 (niveau A2)
+	ITL	1903	3 AHE1	js	Italien 3 (niveau B1.1)
+	ITL	1904	3 AHE1	js	Italien 4 (niveau B1.2)
+	ITL	2030	3 AH	1 j	Stylistique et composition italiennes
+	ITL	2040	3 HE	1 j	Italien parlé

Bloc 72 C option minimum 9 cr., maximum 12 cr.

Lettres et société

	ANT	3867	3 A	1 j	Culture et société italienne
	HAR	1090	3 A	1 js	La Renaissance : une définition
	HAR	2090	3 H	1 js	L'art de la Renaissance à Rome
	HAR	3420	3 H	1 js	L'art de la Renaissance à Venise
	HST	2127	3 A	1 j	L'Italie, Moyen Âge et Renaissance
	HST	2284	3 H	1 j	L'Italie aux XIXe et XXe siècles
	ITL	1141	3 AH	1 j	Introduction à la littérature italienne
+	ITL	2110	3 A	1 s	Le roman italien contemporain
+	ITL	2120	3 H	1 j	Le théâtre italien du XXe siècle
+	ITL	2150	3 H	1 s	La poésie italienne du XXe siècle
	ITL	2160	3 AH	1 j	Cinéma et littérature après 1945
+	ITL	2195	3 AH	1 j	Société et culture en Italie
	ITL	2270	3 A	1 js	Italie-Québec : parcours interculturels
+	ITL	2880	3 AHE1	js	L'Italie méditerranéenne

Bloc 72 D option minimum 0 cr., maximum 3 cr.

Disciplines connexes

	HGL	1031	3 A	1 j	Mythe et religion dans le monde romain
	HST	1932	3 H	1 s	Le Moyen Âge occidental
	HST	1941	3 A	1 s	L'époque moderne
	HST	2282	3 H	1 j	Occident et Empire ottoman, 1500-1750
	LCO	1008	3 A	1 j	Oeuvres de la littérature mondiale 1
	LCO	2011	3 H	1 js	Études comparatives des récits
	LCO	2040	3 H	1 j	Oeuvres de la littérature mondiale 2
	LCO	3010	3 H	1 js	Théories de la littérature
	LNG	2340	3 A	1 j	Langues secondes

Études latino-américaines

1-092-4-0 Mineure (1 an)

Programme relevant du Département de littératures et de langues modernes.

Information sur le programme

Graciela Ducatenzeiler 514 343-6111, poste 41938
Admission 514 343-7076

Admission au programme à l'automne 2011 et à l'hiver 2012

Trimestre(s) d'admission			Capacité d'accueil		Statut autorisé		Horaire	
Automne	Hiver	Été	Non limitée	Limitée (section 10)	Temps plein	Temps partiel	Jour	Soir
✓	✓		✓		✓	✓	✓	

Conditions d'admissibilité

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier et sous réserve de la qualité du dossier, le candidat doit être titulaire du diplôme d'études collégiales (DEC) décerné par le ministre de l'Éducation du Québec ou faire la preuve d'une formation équivalente au DEC (voir section 8).

Condition relative à la langue française

Pour être admissible, le candidat doit attester d'une connaissance de la langue française atteignant le degré que l'Université estime minimal pour s'engager dans le programme. À cette fin, il doit

– soit avoir réussi l'Épreuve uniforme de langue et littérature française du ministère de l'Éducation du Québec
– soit obtenir un score d'au moins 605/990 au Test de français international (TFI) (voir section 2 - Connaissance du français).

Programme 1-092-4-0 Version 02

Mineure en études latino-américaines

Ce programme totalise 3 crédits obligatoires, 24 à option et 3 au choix.

Segment 70

Bloc 70 A *obligatoire* *3 cr.*

Fondements

	LAA	1101	3	H 1	js Amérique latine : cours synthèse

Bloc 70 B *option* *minimum 3 cr., maximum 3 cr.*

Aires culturelles

	ANT	3858	3	A 1	j Autochtones d'Amérique latine
	ANT	3859	3	A 1	j Cultures mésoaméricaines

Bloc 70 C *option* *minimum 3 cr., maximum 3 cr.*

Histoire

	ESP	1317	3	H 1	j Civilisation hispano-américaine 1
	HST	1044	3	H 1	j Introduction à l'Amérique latine

Bloc 70 D *option* *minimum 3 cr., maximum 6 cr.*

Économie et société

	ECN	1971	3	A 1	s Économie de l'Amérique latine
	POL	2830	3	AH 1	j L'Amérique latine

Bloc 70 E *option* *minimum 6 cr., maximum 6 cr.*

Langues

+	ESP	1903	3	AHE1	js Espagnol 3 (niveau B1.1)
+	ESP	1904	3	AHE1	js Espagnol 4 (niveau B1.2)
+	PTG	1903	3	AHE1	js Portugais 3 (niveau B1.1)
+	PTG	1904	3	AHE1	js Portugais 4 (niveau B1.2)

Bloc 70 F *option* *minimum 3 cr., maximum 6 cr.*

Histoire et développement

	HST	2351	3	A 1	j Amérique latine à l'époque coloniale
	HST	2352	3	H 1	j Amérique latine depuis l'indépendance
	POL	3830	3	AHE1	j Développement et politique au Mexique
	POL	3861	3	AHE1	j L'intégration nord-américaine

Bloc 70 G *option* *minimum 3 cr., maximum 6 cr.*

Arts, cultures et littératures

+	ANT	2220	3	H 1	j Préhistoire de l'Amérique (éléments)
	ANT	3881	3	A 1	js Mésoamérique ancienne
+	ESP	1325	3	H 1	j Littérature hispano-américaine : panorama
+	ESP	1327	3	H 1	j Civilisation hispano-américaine 2
	ESP	2300	3	H 1	j Voix de l'Amérique latine
	ESP	2400	3	A 1	j Cinéma et littératures hispaniques
+	ESP	3311	3	H 1	j Littérature de la Conquête
+	ESP	3312	3	H 1	j Littérature de l'Indépendance
+	ESP	3324	3	A 1	j Roman et conte hispano-américains
+	ESP	3326	3	A 1	j Narration et théâtre hispano-américains
+	ESP	3355	3	H 1	j Littérature hispano-américaine
+	ESP	3550	3	H 1	j L'espagnol d'Amérique
	HAR	2201	3	H 1	j Art et architecture : Premières nations
	HAR	2510	3	H 1	j L'art baroque en Amérique latine
	PTG	1220	3	H 1	js Introduction à la culture brésilienne

Bloc 70 H *option* *minimum 0 cr., maximum 3 cr.*

Croissance et développement

	ANT	3044	3	H 1	js Anthropologie et développement
	DMO	1010	3	A 1	j Problèmes de population contemporains
+	GEO	2212	3	H 1	j Dynamique territoriale et développement
	POL	2606	3	AH 1	j Économie politique internationale
	POL	3602	3	AH 1	j Politique et mondialisation des marchés
	SOL	3201	3	A 1	j Développement international

Études médiévales

1-150-2-0 Majeure (2 ans)
1-150-4-0 Mineure (1 an +)

Programmes relevant du Centre d'études médiévales.

Information sur le programme

Francis Gingras 514 343-6214
Admission 514 343-7076

Admission au programme à l'automne 2011 et à l'hiver 2012

Trimestre(s) d'admission			Capacité d'accueil		Statut autorisé		Horaire	
Automne	Hiver	Été	Non limitée	Limitée (section 10)	Temps plein	Temps partiel	Jour	Soir
✓	✓		✓		✓	✓*	✓	

*La mineure ne peut toutefois être faite en une année.

Conditions d'admissibilité

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier et sous réserve de la qualité du dossier, le candidat doit être titulaire du diplôme d'études collégiales (DEC) décerné par le ministre de l'Éducation du Québec ou faire la preuve d'une formation équivalente au DEC (voir section 8).

Condition relative à la langue française

Pour être admissible, le candidat doit attester d'une connaissance de la langue française atteignant le degré que l'Université estime minimal pour s'engager dans le programme. À cette fin, il doit

– soit avoir réussi l'Épreuve uniforme de langue et littérature française du ministère de l'Éducation du Québec
– soit obtenir un score d'au moins 605/990 au Test de français international (TFI) (voir section 2 - Connaissance du français).

Remarque

L'acquisition d'une troisième langue est fortement recommandée.

Programme 1-150-2-0 Version 00

Majeure en études médiévales

Ce programme totalise 12 crédits obligatoires, 45 à option et 3 au choix.

Segment 71

Bloc 71 A obligatoire 12 cr.

Latin et littérature du Moyen Âge

+	ETM	2200	3	AH	1 j	Latin médiéval 1
	FRA	1100	3	A	1 j	Introduction à la littérature médiévale
	LAT	1111	3	A	1 s	Initiation à la langue latine 1
+	LAT	1121	3	H	1 s	Initiation à la langue latine 2

Bloc 71 B option minimum 3 cr., maximum 3 cr.

Introduction à l'histoire médiévale

HST	1032	3	A	1 j	Histoire du Moyen Âge
HST	1932	3	H	1 s	Le Moyen Âge occidental

Bloc 71 C option minimum 6 cr., maximum 12 cr.

Introduction au monde médiéval

	ETM	2001	3	AH	1 j	Introduction à la pensée médiévale
	ETM	2102	3	A	1 j	Les institutions médiévales
	ETM	2106	3	AH	1 js	Littérature latine médiévale
	ETM	2300	3	AH	1 j	Initiation à la diplomatique médiévale
+	ETM	3202	3	H	1 j	Initiation aux sources médiévales
	ETM	3303	3	AH	1 j	Sujet spécial

Bloc 71 D option minimum 6 cr., maximum 9 cr.

Histoire du Moyen Âge

	HST	2001	3	A	1 s	Paléographie
	HST	2125	3	A	1 s	Le Moyen Âge européen Ve - Xe siècle
	HST	2126	3	H	1 s	Le Moyen Âge européen Xe - XVe siècle
	HST	2127	3	A	1 j	L'Italie, Moyen Âge et Renaissance
	HST	2128	3	A	1 j	Histoire religieuse du Moyen Âge
	HST	2132	3	AE	1 j	Histoire des croisades
	HST	3108	3	H	1 j	Religion et société au Moyen Âge
	HST	3130	3	AH	1 j	Culture et société au Moyen Âge

Bloc 71 E option minimum 3 cr., maximum 9 cr.

Histoire de l'art et archéologie

	ETM	2008	3	A	1 j	Archéologie médiévale
	HAR	1080	3	H	1 j	Le Moyen-Âge roman
	HAR	2070	3	H	1 j	La cathédrale gothique
	HAR	3055	3	H	1 j	L'art du premier millénaire
	HAR	3080	3	H	1 j	L'art de cour au XIVe siècle

Bloc 71 F option minimum 3 cr., maximum 9 cr.

Littérature

	ALL	2350	3	A	1 j	Perspectives médiévales
	ANG	1031	3	H	1 j	Survey of British Literature to 1650
	ANG	2312	3	H	1 j	The Romance
+	ESP	3212	3	H	1 j	Littérature espagnole du Moyen Âge
	FRA	1102	3	H	1 j	Introduction à l'humanisme
	FRA	2100	3	A	1 j	Littérature française du Moyen Âge
	FRA	2203	3	A	1 j	Poétiques médiévales
	LAT	1031	3	AH	1 j	Histoire de la littérature latine

Bloc 71 G option minimum 6 cr., maximum 9 cr.

Langue et philologie

	ALL	2340	3	H	1 j	Histoire de la langue allemande
	ANG	2020	3	A	1 j	English Languages since 1066
+	ARA	1901	3	AHE1	js	Arabe 1 (niveau A1.1)
+	ARA	1902	3	AHE1	js	Arabe 2 (niveau A1.2)
+	ARA	1903	3	AHE1	js	Arabe 3 (niveau A2.1)
+	ARA	1904	3	AHE1	js	Arabe 4 (niveau A2.2)
+	ESP	3517	3	A	1 j	Espagnol médiéval et classique 1
+	ESP	3518	3	H	1 j	Espagnol médiéval et classique 2
+	ETM	2201	3	AH	1 j	Latin médiéval 2
	FRA	1021	3	H	1 j	Littérature et histoire de la langue
	GRC	1111	3	A	1 s	Initiation à la langue grecque 1
+	GRC	1121	3	H	1 s	Initiation à la langue grecque 2
+	GRC	2011	3	A	1 j	Grec intermédiaire
+	LAT	2011	3	A	1 j	Latin intermédiaire
	LNG	1050	3	H	1 j	Ancien et moyen français
+	LNG	2650	3	A	1 j	Philologie 1 : ancien et moyen français
+	LNG	3240	3	A	1 j	Philologie romane

Bloc 71 H option minimum 3 cr., maximum 9 cr.

Philosophie

PHI	1860	3	A	1 j	Introduction à la philosophie médiévale
PHI	2865	3	H	1 j	Auteurs médiévaux (Ve - XIIe siècles
PHI	2870	3	AH	1 j	AUTEURS MEDIEVAUX (XIIIE - XVE SIECLES)
PHI	3865	3	AH	1 j	Textes philosophiques : tradition latine
PHI	3870	3	A	1 j	Philosophie médiévale arabe et juive

Bloc 71 I option minimum 0 cr., maximum 3 cr.

Activité d'intégration

ETM	3304	3	AH	1 js	Voyage d'études

Programme 1-150-4-0 Version 05

Mineure en études médiévales

Ce programme totalise 9 crédits obligatoires, 21 à option et 0 au choix.

Les blocs de cours de la Mineure comportent les mêmes listes de cours que les blocs correspondant de la Majeure. Le nombre de crédits alloués à chacun des blocs peut toutefois varier.

Segment 70

Bloc 70 A obligatoire 9 cr.

Latin

Sauf le cours FRA 1100 qui est reporté au bloc 70C.

Bloc 70 B option minimum 3 cr., maximum 3 cr.

Introduction à l'histoire médiévale

Bloc 70 C option minimum 6 cr., maximum 12 cr.

Introduction au monde médiéval

Bloc 70 D option minimum 0 cr., maximum 6 cr.

Histoire du Moyen Âge

Bloc 70 E option minimum 0 cr., maximum 6 cr.

Histoire de l'art et archéologie

Bloc 70 F option minimum 0 cr., maximum 6 cr.

Littératures

Bloc 70 G option minimum 0 cr., maximum 6 cr.

Langue et philologie

Bloc 70 H option minimum 0 cr., maximum 6 cr.

Philosophie médiévale

Bloc 70 I option minimum 0 cr., maximum 3 cr.

Activité d'intégration

Études néohelléniques

1-130-5-0 Certificat (1 an +)

Programme relevant du Département de littératures et de langues modernes, offert conjointement avec les Universités Concordia et McGill

Information sur le programme

Jacques Bouchard 514 343-6902
Admission 514 343-7076

Admission au programme à l'automne 2011 et à l'hiver 2012

Trimestre(s) d'admission			Capacité d'accueil		Statut autorisé		Horaire	
Automne	Hiver	Été	Non limitée	Limitée (section 10)	Temps plein	Temps partiel	Jour	Soir
✓	✓		✓		✓*	✓	✓	✓

* L'étudiant inscrit à temps plein n'est pas assuré de pouvoir compléter toute la scolarité en deux trimestres.

Conditions d'admissibilité

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier et sous réserve de la qualité du dossier, le candidat doit être titulaire du diplôme d'études collégiales (DEC) décerné par le ministre de l'Éducation du Québec ou faire la preuve d'une formation équivalente au DEC (voir section 8).

Condition relative à la langue française

Pour être admissible, le candidat doit attester d'une connaissance de la langue française atteignant le degré que l'Université estime minimal pour s'engager dans le programme. À cette fin, il doit

- soit avoir réussi l'Épreuve uniforme de langue et littérature française du ministère de l'Éducation du Québec
- soit obtenir un score d'au moins 605/990 au Test de français international (TFI) (voir section 2 - Connaissance du français).

Programme 1-130-5-0 Version 00

Certificat en études néohelléniques

Ce programme totalise 0 crédit obligatoire, 27 à option et 3 au choix. Il intègre des cours offerts à l'Université McGill et à l'Université Concordia.

Segment 72

Bloc 72 A option minimum 0 cr., maximum 12 cr.

Langue

+	GRM 1901	3	AHE1	js	Grec moderne 1 (niveau A1.1)
+	GRM 1902	3	AHE1	js	Grec moderne 2 (niveau A1.2)
+	GRM 1903	3	AHE1	js	Grec moderne 3 (niveau A2.1)
+	GRM 1904	3	AHE1	js	Grec moderne 4 (niveau A2.2)
	MCG 2300	6	A 2	j	Introductory Modern Greek (anglais)
	MCG 3310	3	A 1	j	Intermediate Modern Greek (anglais)
	MCG 3350	3	H 1	j	Intermediate Modern Greek (anglais)

Bloc 72 B option minimum 15 cr., maximum 27 cr.

Lettres et civilisation

	CON 3160	3	A 1	j	History : The Byzantine Empire, 602-1056
	CON 3180	3	H 1	j	History : The Byzantine Empire, 1056-1453
	GRM 1001	3	A 1	js	Littérature néohellénique
	GRM 1201	3	AH 1	s	Cinéma grec
+	GRM 3000	3	AH 1	js	Programme de lecture
	GRM 3005	3	AH 1	s	Prose néohellénique
	GRM 3006	3	AH 1	s	Poésie néohellénique
	GRM 3100	3	AH 1	s	Traduction littéraire grec-français
	HST 2215	3	A 1	j	Histoire des Balkans
	HST 2251	3	A 1	s	Histoire de la Grèce moderne
	HST 2282	3	H 1	j	Occident et Empire ottoman, 1500-1750
	MCG 3320	3	A 1	j	The Modern Greek Novel (grec)
	MCG 3330	3	A 1	j	Modern Greek Poetry (grec)

Études québécoises

1-375-4-0 Mineure (1 an)

Programme relevant du Département d'histoire.

Information sur le programme

Ollivier Hubert 514 343-6111, poste 27127
ou courriel :
Admission 514 343-7076

Admission au programme à l'automne 2011 et à l'hiver 2012

Trimestre(s) d'admission			Capacité d'accueil		Statut autorisé		Horaire	
Automne	Hiver	Été	Non limitée	Limitée (section 10)	Temps plein	Temps partiel	Jour	Soir
✓	✓		✓		✓	✓	✓	

Conditions d'admissibilité

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier et sous réserve de la qualité du dossier, le candidat doit être titulaire du diplôme d'études collégiales (DEC) décerné par le ministre de l'Éducation du Québec ou faire la preuve d'une formation équivalente au DEC (voir section 8).

Condition relative à la langue française

Pour être admissible, le candidat doit attester d'une connaissance de la langue française atteignant le degré que l'Université estime minimal pour s'engager dans le programme. À cette fin, il doit

- soit avoir réussi l'Épreuve uniforme de langue et littérature française du ministère de l'Éducation du Québec
- soit obtenir un score d'au moins 605/990 au Test de français international (TFI) (voir section 2 - Connaissance du français).

Programme 1-375-4-0 Version 02

Mineure en études québécoises

Ce programme totalise 6 crédits obligatoires, 21 à option et 3 au choix.

Segment 70

Bloc 70 A obligatoire 6 cr.

	QCF 1050	3	A 1	j	Introduction au Québec
+	QCF 3100	3	H 1	j	Travail dirigé sur le Québec

Bloc 70 B option minimum 3 cr., maximum 12 cr.

Discipline de sciences et sciences humaines

	BIO 2306	3	A 1	j	Floristique du Québec
	GEO 1412	3	H 1	j	Le Québec
	GEO 2412	3	A 1	j	Le Canada
	GLG 1980	3	A 1	j	Patrimoine géologique du Québec
	HST 1903	3	A 1	j	Le Canada préindustriel
	HST 1905	3	H 1	j	Histoire du Canada contemporain
	HST 2420	3	A 1	j	Îles et continent : l'Amérique française
	HST 2422	3	AHE1	j	Histoire politique du Québec, 1760-1867
	HST 2426	3	AE 1	j	La transition au Québec, XIXe siècle
	HST 2430	3	A 1	j	Hist socioculturelle du Québec 1760-1880
	HST 2440	3	A 1	j	Histoire du Québec, 1867-1959

	HST	2441	3	H 1 j	Histoire du Québec, 1960 à nos jours
	HST	2443	3	A 1 j	Le Canada et le Québec dans le monde
	HST	2446	3	H 1 j	Histoire des femmes au Canada
	HST	2447	3	A 1 j	Histoire du catholicisme québécois
	HST	2490	3	A 1 j	Régionalismes et nationalismes au Canada
	HST	2552	3	AH 1 j	Santé et médecine au Canada
	HST	2904	3	AE 1 j	Histoire du Québec contemporain
	HST	3420	3	H 1 j	Le Québec préindustriel
	HST	3426	3	H 1 j	Le Canada avant 1830 : traces et lectures
	HST	3440	3	H 1 s	Marginaux et exclus. Canada, XIXe siècle
	HST	3460	3	A 1 j	État, société et citoyenneté au Canada
	HST	3475	3	A 1 j	Le mouvement syndical au Québec
	HST	3476	3	A 1 j	Histoire intellectuelle du Québec
	HST	3593	3	A 1 j	Médecine, santé et société au Québec
	SRL	1025	3	AHE1 js	Christianisme, arts et littérature
	SRL	2524	3	AE 1 js	Patrimoine religieux du Québec

Bloc 70 C option minimum 3 cr., maximum 12 cr.

Discipline de sciences sociales

	ANT	3030	3	H 1 j	Les Autochtones et l'État canadien
	ANT	3854	3	A 1 j	Autochtones de l'Est canadien
+	ANT	3882	3	A 1 j	Préhistoire du Québec
	DMO	1000	3	AHE1 js	Introduction à la démographie
+	DMO	2100	3	H 1 j	Population canadienne
	ECN	1800	3	AH 1 j	Économies nord-américaines
	POL	1020	3	AHE1 j	Systèmes politiques : Québec et Canada
	POL	1953	3	AH 1 js	Institutions politiques Canada - Québec
	POL	2904	3	AHE1 j	Système politique québécois 1
	POL	2905	3	AH 1 j	Système politique québécois 2
	POL	3290	3	AH 1 j	Idées politiques au Québec
	POL	3291	3	AH 1 j	Idées politiques au Canada
	POL	3350	3	AH 1 j	Relations intergouvernementales : Canada
	POL	3500	3	AH 1 j	Systèmes politiques canadiens
	POL	3721	3	AH 1 j	Relations extérieures : Canada, Québec
	PPL	2015	3	AHE1 js	Politiques et modèles d'intégration
	REI	1010	3	AH 1 j	Introduction aux relations industrielles
	SOL	1970	3	E 1 js	Sociologie du Québec
	SVS	1151	3	AH 1 j	Travail social et rapports de genre
	SVS	1621	3	AH 1 j	Analyse des politiques sociales
	SVS	2385	3	H 1 j	Protection sociale : lois et mesures
	SVS	2841	3	A 1 j	Mouvements d'action sociale
	URB	1111	3	AH 1	Le Québec urbain
	URB	2341	3	AH 1	Villes, régions et mondialisation

Bloc 70 D option minimum 3 cr., maximum 12 cr.

Discipline d'arts et lettres

	ANG	1022	3	A 1 j	Contemporary Canadian Culture
	ANG	1401	3	A 1 j	Quebec Writing in English
	ANG	1403	3	A 1 j	Écrivains anglophones du Québec
	CIN	2102	3	AH 1 j	Cinéma québécois
	FRA	1130	3	H 1 j	Introduction à la littérature québécoise
	FRA	2111	3	H 1 j	Littérature de la Nouvelle-France
	FRA	2130	3	A 1 j	Littérature québécoise du XIXe siècle
	FRA	2131	3	H 1 j	Litt. québécoise des XXe et XXIe s.
	FRA	2162	3	A 1 j	Histoire du théâtre au Québec
	FRA	2264	3	A 1 j	Dramaturgie québécoise
	FRA	3230	3	A 1 j	Auteur québécois
	FRA	3508	3	A 1 j	Identités culturelles et littérature
	HAR	2115	3	H 1 j	Arts anciens au Québec
	HAR	2195	3	H 1 j	Art, culture et identité au Québec
	LNG	1126	3	A 1 j	Histoire du français en Amérique
	LNG	1150	3	A 1 j	Linguistique amérindienne
+	LNG	2100	3	H 1 j	Français québécois
	LNG	2140	3	H 1 j	Questions de bilinguisme
	MUL	2112	3	A 1 j	Histoire de la musique au Canada
	QCF	1960	3	AHE1 j	Culture et société, Québec contemporain

Géographie

1-155-1-0 Baccalauréat en géographie environnementale (3 ans - avec stage facultatif)
Programme offert avec deux orientations : l'orientation Environnement physique, l'orientation Environnement humain

1-155-2-0 Majeure (2 ans)
1-155-4-0 Mineure (1 an)

Programmes relevant du Département de géographie.

Perspectives professionnelles

Le géographe étudie les relations entre l'être humain et l'environnement. Par ses aptitudes à observer, décrire et analyser les systèmes humains et naturels, ainsi que par sa maîtrise d'outils tels les systèmes d'information géographique et l'imagerie satellitaire, ce professionnel contribue à solutionner les problèmes géographiques contemporains, notamment ceux liés à l'environnement, à la gestion des ressources, à l'évolution des métropoles, à la mondialisation et au développement durable. Proche du terrain, il est souvent appelé à voyager. Il agira comme analyste, conseiller, chercheur ou formateur auprès des gouvernements, des organismes internationaux, des entreprises privées et de l'industrie.

Information sur le programme

Lael Parrott 514 343-8032
Admission 514 343-7076

Admission au programme à l'automne 2011 et à l'hiver 2012

Trimestre(s) d'admission			Capacité d'accueil		Statut autorisé		Horaire	
Automne	Hiver	Été	Non limitée	Limitée (section 10)	Temps plein	Temps partiel	Jour	Soir
✓	✓		✓		✓	✓	✓	✓

Conditions d'admissibilité

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier et sous réserve de la qualité du dossier, le candidat doit être titulaire du diplôme d'études collégiales (DEC) décerné par le ministre de l'Éducation du Québec ou faire la preuve d'une formation équivalente au DEC (voir section 8).

Condition relative à la langue française

Pour être admissible, le candidat doit attester d'une connaissance de la langue française atteignant le degré que l'Université estime minimal pour s'engager dans le programme. À cette fin, il doit

– soit avoir réussi l'Épreuve uniforme de langue et littérature française du ministère de l'Éducation du Québec
– soit obtenir un score d'au moins 605/990 au Test de français international (TFI) (voir section 2 - Connaissance du français).

Programme 1-155-1-0 Version 17

Baccalauréat en géographie environnementale

L'orientation Environnement physique comprend les segments 01 et 81, avec 39 crédits obligatoires, 48 à option et 3 au choix. L'orientation Environnement humain comprend les segments 01 et 82, avec 39 crédits obligatoires, 48 à option et 3 au choix. Pour être inscrit au cheminement honor (9 crédits du bloc V et au moins 3 crédits du bloc W de

chacune des orientations), l'étudiant doit avoir une moyenne cumulative d'au moins 3,5.

Segment 01 Commun aux deux orientations

Bloc 01 A *obligatoire* *18 cr.*

Fondements

	GEO	1112	3 A	1 j	Géophysiologie
	GEO	1122	3 H	1 j	Géodynamique externe
	GEO	1212	3 A	1 j	Espaces, société, économie
	GEO	1222	3 H	1 j	Le système monde
	GEO	1312	3 A	1 j	Développement durable et environnement
	GEO	1322	3 H	1 j	Géographes et géographies

Bloc 01 B *option* *minimum 3 cr., maximum 9 cr.*

Analyse et gestion de l'environnement

+	GEO	2312	3 H	1 j	Gestion durable des ressources
+	GEO	3312	3 H	1 j	Études d'impacts
+	GEO	3322	3 AH	1 j	Géographie de la santé et environnement

Bloc 01 C *option* *minimum 12 cr., maximum 24 cr.*

Analyse et gestion de l'information géographique

	GEO	1512	3 A	1 js	Géographie quantitative 1
+	GEO	1522	3 H	1 js	Géographie quantitative 2
	GEO	1532	3 H	1 js	Cartographie
	GEO	1542	3 A	1 js	Photo-interprétation et télédétection
+	GEO	2512	3 A	1 j	Systèmes d'information géographique
+	GEO	2522	3 H	1 js	Télédétection numérique
+	GEO	2532	3 A	1 j	Techniques d'enquête et d'analyse
+	GEO	3010	3 AHE1	j	Travail dirigé
+	GEO	3022	3 AHE1		Stage pratique
	GEO	3030	3 AH	1 j	Sujet spécial en géographie
+	GEO	3532	3 A	1 j	Modélisation

Bloc 01 D *option* *minimum 3 cr., maximum 6 cr.*

Géographie régionale

	GEO	1412	3 H	1 j	Le Québec
	GEO	2412	3 A	1 j	Le Canada
	GEO	3412	3 AH	1 js	La Chine
	GEO	3422	3 AH	1 j	Le Japon
	GEO	3432	3 HE	1 j	Le Pacifique
	GEO	3442	3 AH	1 js	L'Asie du Sud-Est
	GEO	3452	3 H	1 j	L'Union européenne
	GEO	3462	3 AHE1	js	Thème régional

Segment 81 Propre à l'orientation Environnement physique

Bloc 81 A *obligatoire* *21 cr.*

Environnement physique

+	GEO	2112	3 A	1 j	Phytogéographie
+	GEO	2122	3 A	1 js	Climatologie
+	GEO	2132	3 AH	1 j	Géomorphologie
+	GEO	2142	3 A	1 js	Pédologie
+	GEO	2152	3 H	1 j	Hydrologie
+	GEO	2182	3 A	1 j	Terrain en environnement physique 1
+	GEO	3182	3 A	1 j	Terrain en environnement physique 2

Bloc 81 B *option* *minimum 3 cr., maximum 9 cr.*

Intégration

+	GEO	3132	3 H	1 j	Paléogéographie
+	GEO	3152	3 AH	1 j	Changements climatiques
+	GEO	3162	3 AH	1 j	Bassins versants

Bloc 81 V *option* *minimum 0 cr., maximum 9 cr.*

Cheminement honor : projet

+	GEO	3542	6 AH	2 j	Projet en environnement physique
+	GEO	3562	3 A	1 j	Initiation à la démarche scientifique

Bloc 81 W *option* *minimum 0 cr., maximum 3 cr.*

Cheminement honor : formation avancée

	ANT	3072	3 A	1 j	Analyse qualitative des données
	GEO	6041	3 AHE1		Terrain avancé en environnement
	GEO	6130	3 AHE1		Environnement atmosphérique
	GEO	6135	3 AHE1		Géotechnique et processus géomorpholo.
	GEO	6141	3 AH	1	Environnement physique des rivières
	GEO	6142	3 AH	1	Biogéochimie environnementale
	GEO	6143	3 AH	1	Géo-mycologie
	GEO	6144	3 AH	1	Perspective millénaire sur la végétation
	GEO	6145	3 AH	1	Changements globaux atmosphériques
	GEO	6148	3 AHE1	j	Sujet spécial en géographie physique
	GEO	6149	3 AHE1	j	Sujet spécial en géomatique
	GEO	6152	3 AHE1		Laboratoire de pédologie
	GEO	6154	3 AHE1		Stage d'analyse pollinique
	GEO	6155	3 AHE1		Terrain en environnement atmosphérique
	GEO	6156	3 AH	1	Environnements arctiques-alpins
+	GEO	6331	3 AH	1	Théorie et pratique de la modélisation
	GEO	6333	3 AH	1	Télédétection - physique et mathé.
	GEO	6341	3 AH	1	Étude des systèmes complexes
+	GEO	6342	3 AH	1	S.I.G. : aspects théoriques
	GEO	6343	3 AH	1	La télédétection et l'environnement
	GEO	6351	3 AH	1	Techniques quantitatives avancées
+	GEO	6352	3 AH	1	S.I.G. : aspects pratiques
+	SOL	3055	3 A	1 j	Analyse multidimensionnelle
+	STT	3500	3 H	1 j	Méthodes non paramétriques

Bloc 81 Y *option* *minimum 3 cr., maximum 9 cr.*

	APA	4150	3 A	1 j	Problématique et enjeux du paysage
	APA	4551	3 H	1 j	Gestion : environnement et paysage
	BIO	1803	3 AH	1 js	Écologie et environnement
	BIO	2306	3 A	1 j	Floristique du Québec
	BIO	2855	3 A	1 j	Écologie adaptative
	BIO	3893	3 H	1 js	Écotoxicologie
	CHM	1600	3 AH	1 j	Chimie de l'environnement : introduction
	DRT	3804	3 AHE1	j	Droit de l'environnement
	GLG	1952	3 AH	1 js	Géologie générale
	IFT	1800	3 AHE1	js	Initiation à l'informatique
	IFT	1810	3 AHE1	js	Introduction à la programmation
	PHY	1966	3 A	1 j	Archéométrie
	PHY	1973	3 H	1 j	Astrobiologie
	PHY	1990	3 H	1 j	Physique et géographie

Segment 82 Propre à l'orientation Environnement humain

Bloc 82 A *obligatoire* *21 cr.*

Environnement humain

+	GEO	2212	3 H	1 j	Dynamique territoriale et développement
+	GEO	2222	3 H	1 j	Géographie des activités économiques
+	GEO	2232	3 H	1 j	Populations et sociétés
+	GEO	2242	3 A	1 j	Géographie culturelle
+	GEO	2252	3 A	1 j	Géographie politique
+	GEO	2282	3 A	1 j	Terrain en environnement humain 1
+	GEO	3282	3 A	1 j	Terrain en environnement humain 2

Bloc 82 B *option* *minimum 3 cr., maximum 9 cr.*

Intégration

+	GEO	3212	3 H	1 j	Régions métropolitaines
+	GEO	3222	3 A	1 j	Transport et réseaux géographiques
	GEO	3252	3 AH	1 j	Genre et développement international

Bloc 82 V *option* *minimum 0 cr., maximum 9 cr.*

Cheminement honor : projet

+	GEO	3552	6 AH	2 j	Projet en environnement humain
+	GEO	3562	3 A	1 j	Initiation à la démarche scientifique

Bloc 82 W *option* *minimum 0 cr., maximum 3 cr.*

Cheminement honor : formation avancée

	ANT	3072	3 A	1 j	Analyse qualitative des données
	GEO	6147	3 AHE1	j	Sujet spécial en géographie humaine
	GEO	6149	3 AHE1	j	Sujet spécial en géomatique
	GEO	6281	3 AH	1	Économie spatiale métropolitaine
	GEO	6282	3 A	1	Problèmes géographiques du développement
	GEO	6283	3 AH	1	Systèmes de transports
	GEO	6284	3 AH	1	Environnements culturels
	GEO	6285	3 AH	1	Dynamique des régions métropolitaines
	GEO	6286	3 AH	1	Évaluation environnementale

	GEO	6287	3	AH 1	Espaces urbains et faits sociaux
	GEO	6288	3	AH 1	Dynamisme et mosaïque métropolitaine
	GEO	6289	3	AH 1	Problèmes de croissance urbaine
	GEO	6294	3	AHE1	Amérique latine et mondialisation
	GEO	6295	3	AH 1	Territoires et développement durable
	GEO	6296	3	AHE1	Territoires, genre et rapport de pouvoir
	GEO	6298	3	AH 1	Analyse des problèmes de population
+	GEO	6331	3	AH 1	Théorie et pratique de la modélisation
	GEO	6333	3	AH 1	Télédétection - physique et mathé.
	GEO	6341	3	AH 1	Étude des systèmes complexes
+	GEO	6342	3	AH 1	S.I.G. : aspects théoriques
	GEO	6343	3	AH 1	La télédétection et l'environnement
+	GEO	6352	3	AH 1	S.I.G. : aspects pratiques
	GEO	6810	3	AHE1	Géographie culturelle des plantes
	GEO	6815	3	AHE1	Cultures, sociétés et biodiversité
	GEO	6897	3	AH 1	Écosystèmes globaux et santé
+	SOL	3055	3	A 1 j	Analyse multidimensionnelle
+	STT	3500	3	H 1 j	Méthodes non paramétriques

Bloc 82 Y option minimum 3 cr., maximum 9 cr.

	ANT	1213	3	H 1 j	Les grandes civilisations
	ANT	1900	3	A 1 s	Introduction à l'anthropologie
	ANT	1982	3	H 1 js	Groupes ethniques et anthropologie
	APA	4150	3	A 1 j	Problématique et enjeux du paysage
	APA	4551	3	H 1 j	Gestion : environnement et paysage
	COM	1300	3	AH 1 js	Théories de la communication
	COM	2210	3	H 1 j	Impacts des nouvelles technologies
	DMO	1000	3	AHE1 js	Introduction à la démographie
	DRT	3804	3	AHE1 j	Droit de l'environnement
	ECN	1600	3	AH 1 js	Histoire de la pensée économique
	HST	2256	3	A 1 j	Histoire économique de l'Europe
	IFT	1800	3	AHE1 js	Initiation à l'informatique
	IFT	1810	3	AHE1 js	Introduction à la programmation
	IFT	1990	3	H 1 js	Informatique pour sciences sociales
	POL	1951	3	AH 1 js	Éléments de politique
	POL	1954	3	AH 1 js	Politique internationale
	SOL	1013	3	AH 1 j	Sociologie générale
	SOL	2200	3	A 1 js	Sociologie de l'environnement
	URB	2342	3	AH 1	Finances publiques urbaines et urbanisme
	URB	2343	3	AH 1	Réseaux d'infrastructure urbaine
+	URB	2344	3	AH 1 j	Gestion de l'environnement et urbanisme
	URB	2345	3	AH 1	Communication-participation-négociation

Programme 1-155-2-0 Version 10

Majeure en géographie

Ce programme totalise 15 crédits obligatoires, 42 à option et 3 au choix. Sauf exception autorisée, les crédits au choix ne sont pas de sigle GEO.

Segment 80

Bloc 80 A obligatoire 15 cr.

Fondements

	GEO	1112	3	A 1 j	Géophysiologie
	GEO	1122	3	H 1 j	Géodynamique externe
	GEO	1212	3	A 1 j	Espaces, société, économie
	GEO	1222	3	H 1 j	Le système monde
	GEO	1322	3	H 1 j	Géographes et géographies

Bloc 80 B option minimum 3 cr., maximum 6 cr.

Analyse et gestion de l'environnement

	GEO	1312	3	A 1 j	Développement durable et environnement
+	GEO	2312	3	H 1 j	Gestion durable des ressources

Bloc 80 C option minimum 9 cr., maximum 12 cr.

Analyse et gestion de l'information géographique

	GEO	1512	3	A 1 js	Géographie quantitative 1
+	GEO	1522	3	H 1 js	Géographie quantitative 2
	GEO	1532	3	H 1 js	Cartographie
	GEO	1542	3	A 1 js	Photo-interprétation et télédétection
+	GEO	2512	3	A 1 j	Systèmes d'information géographique
+	GEO	2522	3	H 1 js	Télédétection numérique

Bloc 80 D option minimum 9 cr., maximum 12 cr.

Environnement physique

+	GEO	2112	3	A 1 j	Phytogéographie
+	GEO	2122	3	A 1 js	Climatologie
+	GEO	2132	3	AH 1 j	Géomorphologie
+	GEO	2142	3	A 1 js	Pédologie
+	GEO	2152	3	H 1 j	Hydrologie
+	GEO	2182	3	A 1 j	Terrain en environnement physique 1

Bloc 80 E option minimum 9 cr., maximum 12 cr.

Environnement humain

+	GEO	2212	3	H 1 j	Dynamique territoriale et développement
+	GEO	2222	3	H 1 j	Géographie des activités économiques
+	GEO	2232	3	H 1 j	Populations et sociétés
+	GEO	2242	3	A 1 j	Géographie culturelle
+	GEO	2252	3	A 1 j	Géographie politique
+	GEO	2282	3	A 1 j	Terrain en environnement humain 1

Bloc 80 F option minimum 3 cr., maximum 9 cr.

Géographie régionale

	GEO	1412	3	H 1 j	Le Québec
	GEO	2412	3	A 1 j	Le Canada
	GEO	3412	3	AH 1 js	La Chine
	GEO	3422	3	AH 1 j	Le Japon
	GEO	3432	3	HE 1 j	Le Pacifique
	GEO	3442	3	AH 1 js	L'Asie du Sud-Est
	GEO	3452	3	H 1 j	L'Union européenne
	GEO	3462	3	AHE1 js	Thème régional

Bloc 80 Y option minimum 0 cr., maximum 3 cr.

Complément de formation

	ANT	1900	3	A 1 s	Introduction à l'anthropologie
	APA	4551	3	H 1 j	Gestion : environnement et paysage
	BIO	1803	3	AH 1 js	Écologie et environnement
	CHM	1600	3	AH 1 j	Chimie de l'environnement : introduction
	COM	2210	3	H 1 j	Impacts des nouvelles technologies
	DMO	1000	3	AHE1 js	Introduction à la démographie
	DRT	3804	3	AHE1 j	Droit de l'environnement
	GLG	1952	3	AH 1 js	Géologie générale
	IFT	1800	3	AHE1 js	Initiation à l'informatique
	IFT	1810	3	AHE1 js	Introduction à la programmation
	PHY	1990	3	H 1 j	Physique et géographie
	SOL	1952	3	A 1 j	Introduction aux concepts sociologiques

Programme 1-155-4-0 Version 06

Mineure en géographie

Ce programme totalise 18 crédits obligatoires, 9 à option et 3 au choix.

Segment 80

Bloc 80 A obligatoire 18 cr.

Fondements

	GEO	1112	3	A 1 j	Géophysiologie
	GEO	1122	3	H 1 j	Géodynamique externe
	GEO	1212	3	A 1 j	Espaces, société, économie
	GEO	1222	3	H 1 j	Le système monde
	GEO	1312	3	A 1 j	Développement durable et environnement
	GEO	1322	3	H 1 j	Géographes et géographies

Bloc 80 B option minimum 3 cr., maximum 6 cr.

Géographie régionale

	GEO	1412	3	H 1 j	Le Québec
	GEO	2412	3	A 1 j	Le Canada
	GEO	3412	3	AH 1 js	La Chine

	GEO 3422	3	AH	1 j	Le Japon
	GEO 3432	3	HE	1 j	Le Pacifique
	GEO 3442	3	AH	1 js	L'Asie du Sud-Est
	GEO 3452	3	H	1 j	L'Union européenne
	GEO 3462	3	AHE1	js	Thème régional

Bloc 80 C *option* *minimum 3 cr., maximum 6 cr.*

Analyse et gestion de l'information géographique

	GEO 1512	3	A	1 js	Géographie quantitative 1
+	GEO 1522	3	H	1 js	Géographie quantitative 2
	GEO 1532	3	H	1 js	Cartographie
	GEO 1542	3	A	1 js	Photo-interprétation et télédétection

Gestion de l'information numérique

1-053-5-1 Certificat (minimum 1 an)

Programme relevant de l'École de bibliothéconomie et des sciences de l'information.

Information sur le programme

Lyne Da Sylva 514 343-6444
ou courriel : EBSIINFO@ebsi.umontreal.ca
Admission 514 343-7076

Admission au programme à l'automne 2011 et à l'hiver 2012

Trimestre(s) d'admission			Capacité d'accueil		Statut autorisé		Horaire	
Automne	Hiver	Été	Non limitée	Limitée (section 10)	Temps plein	Temps partiel	Jour	Soir
✓	✓		✓		✓	✓	✓	✓

Conditions d'admissibilité

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier et sous réserve de la qualité du dossier, le candidat doit être titulaire du diplôme d'études collégiales (DEC) décerné par le ministre de l'Éducation du Québec ou faire la preuve d'une formation équivalente au DEC (voir section 8).

Condition relative à la langue française

Pour être admissible, le candidat doit attester d'une connaissance de la langue française atteignant le degré que l'Université estime minimal pour s'engager dans le programme. À cette fin, il doit

– soit avoir réussi l'Épreuve uniforme de langue et littérature française du ministère de l'Éducation du Québec
– soit obtenir un score d'au moins 605/990 au Test de français international (TFI) (voir section 2 - Connaissance du français).

Programme 1-053-5-1 Version 01

Certificat en gestion de l'information numérique

Ce programme totalise 18 crédits obligatoires, 9 à option et 3 au choix.

Segment 71

Bloc 71 A *obligatoire* *18 cr.*

+	INU 1001	3	AH	1 s	Introduction à l'information numérique
+	INU 1010	3	A	1 s	Création de l'information numérique
+	INU 1020	3	A	1 s	Organisation de l'information numérique
+	INU 1030	3	H	1 s	Préservation de l'information numérique
+	INU 1040	3	A	1 s	Recherche de l'information numérique
+	INU 1050	3	H	1 s	Diffusion d'information numérique

Bloc 71 B *option* *minimum 9 cr., maximum 9 cr.*

	ARV 1050	3	AH	1 s	Introduction à l'archivistique
+	ARV 1051	3	A	1 s	Système de gestion et archives
+	ARV 1052	3	A	1 s	Typologie des archives
	ARV 2955	3	H	1 s	Histoire du livre et de l'imprimé
	COM 1500	3	AH	1 j	Communication organisationnelle
	COM 1560	3	AH	1 j	Communication infographique
	COM 2021	3	A	1 j	Technologies et travail en collaboration
	COM 2210	3	H	1 j	Impacts des nouvelles technologies
	COM 2540	3	AH	1 j	Pratiques de la photographie numérique
	COM 2571	3	H	1 j	Interfaces et scénarisation
	COM 2590	3	H	1 j	Communication et communautés en réseau
	COM 2710	3	H	1 j	Innovation et médiation sociotechnique
	IFT 1810	3	AHE1	js	Introduction à la programmation
	IFT 1912	3	AHE1	s	Initiation aux chiffriers électroniques
	IFT 1931	3	AHE1	s	Initiation aux bases de données
	IFT 1941	3	AH	1 js	Traitement et montage vidéo
+	IFT 2720	3	AHE1	s	Introduction au multimédia
+	INU 1011	3	H	1 s	Introduction aux documents structurés
+	INU 3000	3	H	1 s	Projet d'intégration
+	INU 3051	3	HE	1 s	Information et sites Web
+	INU 3052	3	H	1 s	Gestion de systèmes d'info. en réseau

Histoire

1-165-1-0 Baccalauréat (3 ans - avec stage facultatif)
1-165-2-0 Majeure (2 ans)
1-165-4-0 Mineure (1 an)

Programmes relevant du Département d'histoire.

Perspectives professionnelles

La discipline

De toutes les disciplines ayant comme objet l'étude du comportement humain, l'histoire figure parmi les plus anciennes et occupe une place de choix dans la vie des sociétés. L'histoire, c'est la connaissance aussi complète que possible des itinéraires parcourus par les générations qui nous ont précédés. Mémoire de l'humanité, immense réservoir d'expériences, elle est essentielle à la compréhension des phénomènes qui interpellent les sociétés actuelles. Étudier en histoire, c'est une invitation à scruter l'expérience du passé pour évaluer les enjeux significatifs de notre temps et contribuer à dessiner les voies d'avenir des sociétés.

Les perspectives professionnelles

Les habiletés acquises pendant des études en histoire rendent les diplômés aptes à occuper un large éventail d'emplois. Leurs connaissances historiques peuvent les orienter vers l'archivistique ou la muséologie. Les capacités d'analyse, de communication écrite et l'esprit critique qu'ils auront développés leur permettent d'envisager une carrière comme documentaliste, recherchiste, journaliste, scripteur, relationniste, attaché de presse, diplomate. La fonction publique, l'entreprise privée, les agences de tourisme, les industries culturelles s'intéressant à la mise en valeur du patrimoine, à la création de produits multimédias requièrent les services d'historiens.

Information sur le programme

Ollivier Hubert 514 343-6111, poste 27127
Admission 514 343-7076

Admission au programme à l'automne 2011 et à l'hiver 2012

Trimestre(s) d'admission			Capacité d'accueil		Statut autorisé		Horaire	
Automne	Hiver	Été	Non limitée	Limitée (section 10)	Temps plein	Temps partiel	Jour	Soir
✓	✓		✓		✓	✓	✓	

Conditions d'admissibilité

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier et sous réserve de la qualité du dossier, le candidat doit être titulaire du diplôme d'études collégiales (DEC) décerné par le ministre de l'Éducation du Québec ou faire la preuve d'une formation équivalente au DEC (voir section 8).

Condition relative à la langue française

Pour être admissible, le candidat doit attester d'une connaissance de la langue française atteignant le degré que l'Université estime minimal pour s'engager dans le programme. À cette fin, il doit

– soit avoir réussi l'Épreuve uniforme de langue et littérature française du ministère de l'Éducation du Québec
– soit obtenir un score d'au moins 605/990 au Test de français international (TFI) (voir section 2 - Connaissance du français).

Programme 1-165-1-0 Version 11

Baccalauréat en histoire

Ce programme totalise 6 crédits obligatoires, 78 à option et 6 au choix.

Segment 71

Bloc 71 A obligatoire 6 cr.

Cours d'introduction à l'histoire

	HST	1010	3	A 1 j	Histoire : fondements et méthodes
+	HST	2023	3	H 1 j	Introduction à la discipline historique

Bloc 71 B option minimum 9 cr., maximum 12 cr.

Cours d'introduction à l'histoire de l'Europe

HST	1031	3	A 1 j	Histoire de l'Antiquité
HST	1032	3	A 1 j	Histoire du Moyen Âge
HST	1041	3	A 1 j	L'Europe moderne
HST	1042	3	H 1 j	L'Europe contemporaine

Bloc 71 C option minimum 9 cr., maximum 12 cr.

Cours d'introduction au Québec, Canada et les Amériques

HST	1043	3	H 1 j	Histoire des États-Unis
HST	1044	3	H 1 j	Introduction à l'Amérique latine
HST	1051	3	A 1 j	Histoire du Canada jusqu'en 1850
HST	1052	3	H 1 j	Histoire du Canada depuis 1850

Bloc 71 D option minimum 6 cr., maximum 9 cr.

Cours d'introduction à l'Afrique et à l'Orient

HST	1061	3	AH 1 j	Histoire de la Chine depuis le XVIe s.
HST	1062	3	A 1 j	L'Asie de l'Est et du Sud-Est
HST	1071	3	A 1 j	L'émergence du monde arabe contemporain
HST	1080	3	H 1 j	Histoire de l'Afrique

Bloc 71 E option minimum 6 cr., maximum 12 cr.

Méthodologie

	ARV	1050	3	AH 1 s	Introduction à l'archivistique
	DMO	2970	3	H 1 j	Introduction à la démographie historique
+	ETM	3202	3	H 1 j	Initiation aux sources médiévales
	HGL	1011	3	A 1 j	Initiation à l'archéologie grécoromaine
	HGL	2005	3	A 1 j	Méthodes de recherche en antiquité
	HST	2001	3	A 1 s	Paléographie
	HST	2002	3	A 1 j	Initiation aux sources orales
	HST	2004	3	A 1 j	Initiation aux méthodes quantitatives
	HST	2007	3	A 1 s	Histoire et multimédia
	HST	2013	3	H 1 s	Histoire et muséologie

Bloc 71 F option minimum 3 cr., maximum 30 cr.

Profil Antiquité - Moyen Âge

HST	2108	3	H 1 j	Rome : des origines aux Antonins
HST	2109	3	A 1 j	Rome : des Antonins à l'empire tardif
HST	2110	3	H 1 j	Grèce antique : des Minoens à Chéronée
HST	2111	3	H 1 j	L'Égypte et la Mésopotamie anciennes
HST	2113	3	H 1 j	Grèce antique : d'Alexandre à Auguste
HST	2125	3	A 1 s	Le Moyen Âge européen Ve - Xe siècle
HST	2126	3	H 1 s	Le Moyen Âge européen Xe - XVe siècle
HST	2127	3	A 1 j	L'Italie, Moyen Âge et Renaissance
HST	2128	3	A 1 j	Histoire religieuse du Moyen Âge
HST	2132	3	AE 1 j	Histoire des croisades
HST	2181	3	A 1 j	Le monde musulman VIIe - XVe siècle
HST	3104	3	A 1 j	Macédoine et Thrace dans l'Antiquité
HST	3105	3	H 1 j	Économie et société grecques
HST	3108	3	H 1 j	Religion et société au Moyen Âge
HST	3111	3	H 1 j	Systèmes économiques et sociaux à Rome
HST	3130	3	AH 1 j	Culture et société au Moyen Âge

Bloc 71 G option minimum 3 cr., maximum 30 cr.

Profil Europe moderne et contemporaine

HST	2212	3	A 1 j	Histoire de l'Union soviétique
HST	2256	3	A 1 j	Histoire économique de l'Europe
HST	2262	3	H 1 j	La Grande-Bretagne depuis 1485
HST	2263	3	A 1 j	La Révolution française et l'Empire
HST	2264	3	H 1 j	Le Siècle des lumières en Europe
HST	2267	3	A 1 s	La France de 1870 à nos jours
HST	2272	3	H 1 j	L'Europe du Nord à l'époque moderne
HST	2275	3	AE 1 j	Des Allemagnes au IIIe Reich, 1862-1945
HST	2282	3	H 1 j	Occident et Empire ottoman, 1500-1750
HST	2284	3	H 1 j	L'Italie aux XIXe et XXe siècles
HST	2295	3	A 1 j	La Première Guerre mondiale
HST	2296	3	H 1 j	La Seconde Guerre mondiale
HST	2521	3	AH 1 j	Histoire de la médecine et de la santé
HST	2522	3	A 1 j	Sciences et conflits internationaux
HST	3206	3	A 1 j	Religions et mentalités modernes
HST	3209	3	A 1 j	Esprit et culture en Europe 1790-1820
HST	3253	3	AHE1 j	Paix et pacifisme au XXe siècle
HST	3256	3	A 1 j	Relations internationales : Allemagne
HST	3257	3	H 1 j	Relations internationales : France
HST	3259	3	AH 1 j	Relations internationales : URSS/Russie
HST	3562	3	H 1 j	Sciences, techniques et sociétés
HST	3591	3	AH 1 s	Médecine, santé et société en Europe

Bloc 71 H option minimum 3 cr., maximum 30 cr.

Profil Québec, Canada et les Amériques

HST	2351	3	A 1 j	Amérique latine à l'époque coloniale
HST	2352	3	H 1 j	Amérique latine depuis l'indépendance
HST	2370	3	AHE1 j	Les États-Unis à l'ère des révolutions
HST	2371	3	H 1 j	Le XXe siècle américain
HST	2381	3	H 1 j	Les États-Unis et la décolonisation
HST	2420	3	A 1 j	Îles et continent : l'Amérique française
HST	2422	3	AHE1 j	Histoire politique du Québec, 1760-1867
HST	2426	3	AE 1 j	La transition au Québec, XIXe siècle
HST	2430	3	A 1 j	Hist socioculturelle du Québec 1760-1880
HST	2440	3	A 1 j	Histoire du Québec, 1867-1959
HST	2441	3	H 1 j	Histoire du Québec, 1960 à nos jours
HST	2443	3	A 1 j	Le Canada et le Québec dans le monde
HST	2446	3	H 1 j	Histoire des femmes au Canada
HST	2447	3	A 1 j	Histoire du catholicisme québécois
HST	2490	3	A 1 j	Régionalismes et nationalismes au Canada
HST	2552	3	AH 1 j	Santé et médecine au Canada
HST	3352	3	H 1 j	Pouvoir et société en Amérique latine
HST	3360	3	H 1 j	Société et idéologie aux États-Unis
HST	3361	3	A 1 j	Société et pouvoir aux États-Unis
HST	3420	3	H 1 j	Le Québec préindustriel
HST	3426	3	H 1 j	Le Canada avant 1830 : traces et lectures
HST	3434	3	A 1 j	Histoire de la consommation
HST	3440	3	H 1 s	Marginaux et exclus. Canada, XIXe siècle
HST	3450	3	H 1 j	Histoire économique nord-américaine
HST	3460	3	A 1 j	État, société et citoyenneté au Canada
HST	3475	3	A 1 j	Le mouvement syndical au Québec
HST	3476	3	A 1 j	Histoire intellectuelle du Québec
HST	3593	3	A 1 j	Médecine, santé et société au Québec

Bloc 71 I option minimum 0 cr., maximum 18 cr.

Profil Asie de l'Est

	HST	2621	3	AH 1 j	Les religions de la Chine moderne
	HST	2624	3	A 1 j	Histoire du Japon jusqu'en 1868
	HST	2625	3	H 1 j	Histoire du Japon contemporain
	HST	2628	3	AH 1 j	Le Viêtnam moderne
	HST	3571	3	A 1 j	L'économie politique de la Chine moderne
	HST	3574	3	AH 1 j	Asie de l'Est : médecine et colonisation

Bloc 71 J option minimum 0 cr., maximum 18 cr.

Cours thématiques

	HST	2606	3	H 1 j	Les Juifs dans le monde contemporain
	HST	2820	3	A 1 j	La mondialisation depuis 1850
	HST	2830	3	AH 1 j	Histoire du féminisme en Occident
	HST	2831	3	A 1 j	Histoire des médecines alternatives
	HST	2852	3	AH 1 j	Cultures et identités au XIXe siècle
	HST	2855	3	A 1 j	Introduction à l'histoire des sciences
	HST	2870	3	A 1 j	Villes et environnement
	HST	2880	3	AH 1 j	Histoire des femmes en Europe
	HST	2911	3	A 1 j	Thème d'histoire
	HST	3611	3	H 1 j	Problèmes d'histoire

Bloc 71 N option minimum 0 cr., maximum 6 cr.

Tutorat

	HST	3700	3	AHE1 j	Lectures dirigées
	HST	3710	3	AHE1 j	Stage et activités professionnelles
	HST	3720	3	AHE1 j	Recherche en archives
	HST	3741	3	E 1 j	Voyage d'études

Bloc 71 O option minimum 0 cr., maximum 12 cr.

Langues

+	ALL	1901	3	AHE1 js	Allemand 1 (niveau A1.1)
+	ALL	1902	3	AHE1 js	Allemand 2 (niveau A1.2)
+	ALL	1903	3	AHE1 js	Allemand 3 (niveau A2.1)
+	ALL	1904	3	AHE1 js	Allemand 4 (niveau A2.2)
+	ALL	1911	3	AHE1 js	Lire en allemand 1 (niveau A1-A2)
+	ALL	1912	3	AHE1 js	Lire en allemand 2 (niveau B1)
+	ALL	1913	3	AHE1 js	Lire en allemand 3 (niveau B2.1)
+	ALL	1914	3	AHE1 js	Lire en allemand 4 (niveau B2.2)
+	ANS	1404T	3	AHE1 js	Scientific and Technical Writing
+	ANS	1505	3	AHE1 js	Effective Public Speaking
+	ARA	1901	3	AHE1 js	Arabe 1 (niveau A1.1)
+	ARA	1902	3	AHE1 js	Arabe 2 (niveau A1.2)
+	ARA	1903	3	AHE1 js	Arabe 3 (niveau A2.1)
+	ARA	1904	3	AHE1 js	Arabe 4 (niveau A2.2)
	CHN	1050	6	AE 1 j	Chinois élémentaire 1
+	CHN	1060	6	HE 1 j	Chinois élémentaire 2
+	ESP	1901	3	AHE1 js	Espagnol 1 (niveau A1)
+	ESP	1902	3	AHE1 js	Espagnol 2 (niveau A2)
+	ESP	1903	3	AHE1 js	Espagnol 3 (niveau B1.1)
+	ESP	1904	3	AHE1 js	Espagnol 4 (niveau B1.2)
	GRC	1111	3	A 1 s	Initiation à la langue grecque 1
+	GRC	1121	3	H 1 s	Initiation à la langue grecque 2
+	GRM	1901	3	AHE1 js	Grec moderne 1 (niveau A1.1)
+	GRM	1902	3	AHE1 js	Grec moderne 2 (niveau A1.2)
+	GRM	1903	3	AHE1 js	Grec moderne 3 (niveau A2.1)
+	GRM	1904	3	AHE1 js	Grec moderne 4 (niveau A2.2)
+	ITL	1901	3	AHE1 js	Italien 1 (niveau A1)
+	ITL	1902	3	AHE1 js	Italien 2 (niveau A2)
+	ITL	1903	3	AHE1 js	Italien 3 (niveau B1.1)
+	ITL	1904	3	AHE1 js	Italien 4 (niveau B1.2)
	JPN	1050	6	AE 1 j	Japonais élémentaire 1
+	JPN	1060	6	H 1 j	Japonais élémentaire 2
	LAT	1111	3	A 1 s	Initiation à la langue latine 1
+	LAT	1121	3	H 1 s	Initiation à la langue latine 2
+	PTG	1901	3	AHE1 js	Portugais 1 (niveau A1)
+	PTG	1902	3	AHE1 js	Portugais 2 (niveau A2)
+	PTG	1903	3	AHE1 js	Portugais 3 (niveau B1.1)
+	PTG	1904	3	AHE1 js	Portugais 4 (niveau B1.2)
+	RUS	1901	3	AHE1 js	Russe 1 (niveau A1.1)
+	RUS	1902	3	AHE1 js	Russe 2 (niveau A1.2)
+	RUS	1903	3	AHE1 js	Russe 3 (niveau A2.1)

Bloc 71 Y option minimum 6 cr., maximum 18 cr.

Disciplines connexes

	ANT	1018	3	H 1 j	La parenté et la néo-parenté
	ANT	1611	3	H 1 j	Langage, culture, société
	ANT	1900	3	A 1 s	Introduction à l'anthropologie
	ARV	2955	3	H 1 s	Histoire du livre et de l'imprimé
	CIN	2111	3	A 1 s	Histoire et cinéma
	COM	1150	3	AH 1 j	Rédaction en communication 1
	CRI	1001	3	AH 1 j	Perspectives historiques en criminologie
	DMO	1000	3	AHE1 js	Introduction à la démographie
	DMO	1010	3	A 1 j	Problèmes de population contemporains
+	DMO	2700	3	A 1 js	Histoire de la population
	ECN	1600	3	AH 1 js	Histoire de la pensée économique
	ETM	2102	3	A 1 j	Les institutions médiévales
	FAS	1005	3	A 1 j	Introduction aux sciences humaines
	FAS	1070	3	A 1 j	Avènement du monde contemporain
	FRA	1021	3	H 1 j	Littérature et histoire de la langue
	FRA	1027	3	A 1 j	Histoire de la littérature
	FRA	1130	3	H 1 j	Introduction à la littérature québécoise
	GEO	1222	3	H 1 j	Le système monde
	GEO	1312	3	A 1 j	Développement durable et environnement
	GEO	1412	3	H 1 j	Le Québec
	GEO	2412	3	A 1 j	Le Canada
	HAR	1165	3	H 1 js	Introduction aux arts du monde antique
	HAR	1190	3	A 1 j	Introduction aux arts de l'Occident
	HAR	1200	3	H 1 js	Introduction à l'art moderne
	HAR	2195	3	H 1 j	Art, culture et identité au Québec
	HGL	1021	3	AH 1 j	Mythe et religion en Grèce ancienne
	HGL	1031	3	A 1 j	Mythe et religion dans le monde romain
	IFT	1800	3	AHE1 js	Initiation à l'informatique
	IFT	1931	3	AHE1 s	Initiation aux bases de données
+	IFT	2720	3	AHE1 s	Introduction au multimédia
+	INU	1001	3	AH 1 s	Introduction à l'information numérique
	ITL	2270	3	A 1 js	Italie-Québec : parcours interculturels
	LCO	1000	3	A 1 j	Introduction à la littérature comparée
	LCO	1030	3	H 1 j	Postcolonialismes comparés
	LNG	1952	3	A 1 j	Analyse de textes et synthèse
	LNG	1953	3	H 1 j	Rédaction et argumentation
	PHI	1800	3	A 1 j	Des présocratiques à Aristote
	PHI	1860	3	A 1 j	Introduction à la philosophie médiévale
	PHI	2580	3	A 1 j	Philosophie de l'histoire
	POL	1951	3	AH 1 js	Éléments de politique
	POL	1953	3	AH 1 js	Institutions politiques Canada - Québec
	POL	1954	3	AH 1 js	Politique internationale
	QCF	1050	3	A 1 j	Introduction au Québec
+	SOL	1015	3	A 1 j	Histoire de la pensée sociale
	SOL	1150	3	A 1 j	Culture et société
	SOL	1952	3	A 1 j	Introduction aux concepts sociologiques
	SOL	1970	3	E 1 js	Sociologie du Québec
	SRL	1011	3	AHE1 js	Spiritualités de l'Asie du Sud
	SRL	1090	3	AHE1 js	L'islam
	THL	1085	3	AHE1 js	Histoire du christianisme
	URB	2071	3	AH 1	Histoire de l'urbanisme

Programme 1-165-2-0 Version 12

Majeure en histoire

Ce programme totalise 6 crédits obligatoires, 51 à option et 3 au choix.

Segment 71

Les blocs 71A, B, C, D et E de la Majeure comportent les mêmes listes de cours que les blocs correspondants du Baccalauréat. Les blocs 70F, G, H, I et J, comportent les cours de niveau 2000 des blocs correspondant du Baccalauréat.

Bloc 71 A obligatoire 6 cr.
Cours d'introduction à l'histoire

Bloc 71 B option minimum 6 cr., maximum 12 cr.
Cours d'introduction à l'histoire de l'Europe

Bloc 71 C option minimum 6 cr., maximum 12 cr.
Cours d'introduction au Québec, Canada et les Amériques

Bloc 71 D option minimum 3 cr., maximum 9 cr.
Cours d'introduction à l'Afrique et à l'Orient

Bloc 71 E option minimum 3 cr., maximum 9 cr.
Méthodologie

Bloc 71 F option minimum 3 cr., maximum 21 cr.
Profil Antiquité - Moyen Âge

Bloc 71 G option minimum 3 cr., maximum 21 cr.
Profil Europe moderne et contemporaine
et le cours suivant :

HST	3209	3	A	1 j	Esprit et culture en Europe 1790-1820

Bloc 71 H option minimum 3 cr., maximum 21 cr.
Profil Québec, Canada et les Amériques

Bloc 71 I option minimum 0 cr., maximum 12 cr.
Profil Asie de l'Est

Bloc 71 J option minimum 0 cr., maximum 18 cr.
Cours thématiques

Bloc 71 K option minimum 6 cr., maximum 18 cr.
Séminaires

HST	3104	3	A	1 j	Macédoine et Thrace dans l'Antiquité
HST	3105	3	H	1 j	Économie et société grecques
HST	3108	3	H	1 j	Religion et société au Moyen Âge
HST	3111	3	H	1 j	Systèmes économiques et sociaux à Rome
HST	3130	3	AH	1 j	Culture et société au Moyen Âge
HST	3206	3	A	1 j	Religions et mentalités modernes
HST	3209	3	A	1 j	Esprit et culture en Europe 1790-1820
HST	3253	3	AHE	1 j	Paix et pacifisme au XXe siècle
HST	3256	3	A	1 j	Relations internationales : Allemagne
HST	3257	3	H	1 j	Relations internationales : France
HST	3259	3	AH	1 j	Relations internationales : URSS/Russie
HST	3352	3	H	1 j	Pouvoir et société en Amérique latine
HST	3360	3	H	1 j	Société et idéologie aux États-Unis
HST	3361	3	A	1 j	Société et pouvoir aux États-Unis
HST	3420	3	H	1 j	Le Québec préindustriel
HST	3426	3	H	1 j	Le Canada avant 1830 : traces et lectures
HST	3434	3	A	1 j	Histoire de la consommation
HST	3440	3	H	1 s	Marginaux et exclus. Canada, XIXe siècle
HST	3450	3	H	1 j	Histoire économique nord-américaine
HST	3460	3	A	1 j	État, société et citoyenneté au Canada
HST	3475	3	A	1 j	Le mouvement syndical au Québec
HST	3476	3	A	1 j	Histoire intellectuelle du Québec
HST	3562	3	H	1 j	Sciences, techniques et sociétés
HST	3571	3	A	1 j	L'économie politique de la Chine moderne
HST	3574	3	AH	1 j	Asie de l'Est : médecine et colonisation
HST	3591	3	AH	1 s	Médecine, santé et société en Europe
HST	3593	3	A	1 j	Médecine, santé et société au Québec
HST	3611	3	H	1 j	Problèmes d'histoire

Programme 1-165-4-0 Version 06

Mineure en histoire

Ce programme totalise 0 crédit obligatoire, 27 à option et 3 au choix.

Segment 75

Bloc 75 A option minimum 9 cr., maximum 24 cr.
Méthodologie et cours de synthèse

HST	1010	3	A	1 j	Histoire : fondements et méthodes
HST	1043	3	H	1 j	Histoire des États-Unis
HST	1044	3	H	1 j	Introduction à l'Amérique latine
HST	1061	3	AH	1 j	Histoire de la Chine depuis le XVIe s.
HST	1062	3	A	1 j	L'Asie de l'Est et du Sud-Est
HST	1071	3	A	1 j	L'émergence du monde arabe contemporain
HST	1080	3	H	1 j	Histoire de l'Afrique
HST	1903	3	A	1 j	Le Canada préindustriel
HST	1905	3	H	1 j	Histoire du Canada contemporain
HST	1931	3	A	1 s	L'Antiquité
HST	1932	3	H	1 s	Le Moyen Âge occidental
HST	1941	3	A	1 s	L'époque moderne
HST	1942	3	H	1 s	L'Europe aux XIXe et XXe siècles
+ HST	2023	3	H	1 j	Introduction à la discipline historique

Les blocs suivants de la Mineure comportent les cours de niveau 2000 des blocs de thématiques correspondantes du Baccalauréat (blocs F, G, H, I et J).

Bloc 75 B option minimum 0 cr., maximum 18 cr.
Antiquité - Moyen Âge - Renaissance

Bloc 75 C option minimum 0 cr., maximum 18 cr.
Europe moderne et contemporaine

Bloc 75 D option minimum 0 cr., maximum 18 cr.
Canada, Québec, les Amériques
et le cours

HST	2904	3	AE	1 j	Histoire du Québec contemporain

Bloc 75 E option minimum 0 cr., maximum 9 cr.
Asie de l'Est

Bloc 75 F option minimum 0 cr., maximum 9 cr.
Cours thématiques

Histoire de l'art

1-170-1-0 Baccalauréat (3 ans - avec stage facultatif)
1-170-2-0 Majeure (2 ans)
1-170-4-0 Mineure (1 an)

Programmes relevant du Département d'histoire de l'art et d'études cinématographiques.

Perspectives professionnelles

Les principales fonctions de l'historien de l'art qui travaille dans un musée sont la conservation des oeuvres, la recherche liée à l'organisation des expositions, l'éducation des adultes et des enfants. Il peut aussi oeuvrer dans les services de traduction et de publication ou à la bibliothèque, à condition d'avoir en plus une formation spécialisée. La gestion des biens culturels, la critique d'art et les galeries d'art sont d'autres débouchés pour le diplômé. Pour l'enseignement au niveau collégial, les études de 2e cycle (maîtrise) sont fortement

recommandées et pour l'enseignement universitaire, des études de 3ecycle(doctorat) sont exigées.

Information sur le programme

Louise Vigneault 514 343-6111 poste 3080
Admission 514 343-7076

Admission au programme à l'automne 2011 et à l'hiver 2012

Trimestre(s) d'admission			Capacité d'accueil		Statut autorisé		Horaire	
Automne	Hiver	Été	Non limitée	Limitée (section 10)	Temps plein	Temps partiel	Jour	Soir
✓	✓		✓		✓	✓	✓	

Conditions d'admissibilité

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier et sous réserve de la qualité du dossier, le candidat doit être titulaire du diplôme d'études collégiales (DEC) décerné par le ministre de l'Éducation du Québec ou faire la preuve d'une formation équivalente au DEC (voir section 8).

Condition relative à la langue française

Pour être admissible, le candidat doit attester d'une connaissance de la langue française atteignant le degré que l'Université estime minimal pour s'engager dans le programme. À cette fin, il doit

– soit avoir réussi l'Épreuve uniforme de langue et littérature française du ministère de l'Éducation du Québec
– soit obtenir un score d'au moins 605/990 au Test de français international (TFI) (voir section 2 - Connaissance du français).

Programme 1-170-1-0 Version 09

Baccalauréat en histoire de l'art

Ce programme totalise 24 crédits obligatoires, 63 crédits à option et 3 crédits au choix. Le cheminement honor comprend 12 crédits (9 crédits du bloc 73V et 3 crédits du bloc 73W). Il permet l'inscription dans un séminaire optionnel de la maîtrise en histoire de l'art, un encadrement de tutorat en Lectures et recherches dirigées et l'inscription dans certains cours de 3e année où les étudiants seront soumis à une évaluation personnalisée mais plus exigeante et davantage axée sur la recherche.

Segment 73

Bloc 73 A *obligatoire* *12 cr.*

Panoramas

HAR	1165	3	H	1	js	Introduction aux arts du monde antique
HAR	1190	3	A	1	j	Introduction aux arts de l'Occident
HAR	1200	3	H	1	js	Introduction à l'art moderne
HAR	2145	3	A	1	j	L'oeuvre d'art et ses textes

Bloc 73 B *obligatoire* *12 cr.*

Théories et méthodes : fondements

HAR	1070	3	A	1	j	Historiographie
HAR	1075	3	AH	1	j	Initiation à la recherche historique
HAR	2030	3	A	1	j	Perception et oeuvre d'art
HAR	3900	3	H	1	j	Théories de l'art

Bloc 73 C *option* *minimum 0 cr., maximum 6 cr.*

Théories et méthodes : cours complémentaires

HAR	2780	3	AH	1	j	Art, genres et sexualités
HAR	3040	3	AH	1	j	Critique d'art : histoire et pratique
HAR	3280	3	AH	1	j	L'approche monographique
HAR	3412	3	AH	1	j	Art et anthropologie
HAR	3870	3	H	1	j	Thèmes et problèmes d'histoire de l'art

Bloc 73 D *option* *minimum 12 cr., maximum 21 cr.*

Périodisation I (Moyen-Âge - Renaissance - Baroque)

HAR	1080	3	H	1	j	Le Moyen-Âge roman
HAR	1090	3	A	1	js	La Renaissance : une définition
HAR	2070	3	H	1	j	La cathédrale gothique
HAR	2090	3	H	1	js	L'art de la Renaissance à Rome
HAR	2440	3	AH	1	js	Arts flamand et hollandais au XVIIe s.
HAR	2530	3	AH	1	j	Le baroque italien
HAR	2710	3	A	1	j	Architecture "all antica" (1400-1600)
HAR	2810	3	H	1	js	La Renaissance hors d'Italie
HAR	3055	3	H	1	j	L'art du premier millénaire
HAR	3131	3	A	1	j	La peinture espagnole du Siècle d'or
HAR	3420	3	H	1	js	L'art de la Renaissance à Venise
HAR	3530	3	H	1	j	L'âge des Académies
HAR	3700	3	H	1	j	Architecture à l'âge de l'absolutisme

Bloc 73 E *option* *minimum 12 cr., maximum 21 cr.*

Périodisation II (18e - 21e siècle)

HAR	1130	3	A	1	j	Autour de l'impressionnisme
HAR	1630	3	H	1	j	Figuration et abstraction (1900-1950)
HAR	2252	3	A	1	j	L'art des Lumières
HAR	2294	3	AH	1	js	L'art des révolutions (1789-1871)
HAR	2360	3	H	1	j	Les avant-gardes historiques
HAR	2650	3	A	1	s	Les révolutions surréalistes
HAR	3065	3	H	1	j	Modernisme et postmodernisme (1950-2000)
HAR	3220	3	H	1	js	L'art actuel

Bloc 73 F *option* *minimum 6 cr., maximum 18 cr.*

Arts, médiums, techniques

ARP	1800	3	AH	1	j	Techniques et procédés picturaux
CIN	2108	3	A	1	j	Cinéma expérimental et art vidéo
CIN	2110	3	A	1	js	Le cinéma et les autres arts
HAR	1140	3	A	1	js	Histoire de l'architecture
HAR	2185	3	H	1	js	Histoire de la photographie
HAR	2400	3	AH	1	j	Histoire d'un médium
HAR	2430	3	A	1	j	Histoire des arts décoratifs
HAR	3185	3	A	1	j	Technologies du regard au XIXe siècle

Bloc 73 G *option* *minimum 6 cr., maximum 18 cr.*

Arts des Amériques

HAR	1610	3	AH	1	js	Américanité et les arts
HAR	2115	3	H	1	j	Arts anciens au Québec
HAR	2195	3	H	1	j	Art, culture et identité au Québec
HAR	2201	3	H	1	j	Art et architecture : Premières nations
HAR	2510	3	H	1	j	L'art baroque en Amérique latine
HAR	3175	3	AH	1	j	La peinture moderne aux États-Unis
HAR	3510	3	H	1	j	Les arts modernes en Amérique latine

Bloc 73 H *option* *minimum 6 cr., maximum 18 cr.*

Arts, institutions et sociétés

HAR	2085	3	A	1	js	Arts et civilisations asiatiques
HAR	2240	3	H	1	j	Le musée d'art
HAR	2260	3	A	1	j	Histoire des collections
HAR	2875	3	H	1	j	Images et rôles sociaux de l'artiste
HAR	3080	3	H	1	j	L'art de cour au XIVe siècle
HAR	3230	3	A	1	j	Les institutions artistiques
HAR	3235	3	A	1	j	Voir in situ ou l'art dans son milieu
HAR	3290	3	AH	1	j	Violences de l'image artistique
HAR	3340	3	A	1	j	Exposition d'art : discours et pratiques
+ HAR	3360	3	AH	1	j	Stage

Bloc 73 V *option* *minimum 0 cr., maximum 9 cr.*

Cheminement honor : projet

HAR	4000	3	AH	1	js	Lectures et recherches dirigées
HAR	4001	3	AH	1	js	Formation personnalisée 1
HAR	4002	3	AH	1	js	Formation personnalisée 2

Bloc 73 W *option* *minimum 0 cr., maximum 3 cr.*

Cheminement honor : formation avancée

HAR	6006	3	AH	1	Architecture moderne : histoire, théorie
HAR	6015	3	AH	1	j	Basse-Antiquité et Moyen Âge
HAR	6026	3	AH	1	Renaissance et maniérisme italiens

	HAR	6046	3	AH 1	Le modernisme dans l'art
	HAR	6048	3	AH 1	Art actuel
	HAR	6072	3	H 1	L'art au Québec et au Canada
	HAR	6080	3	AH 1	Muséologie et histoire de l'art
	HAR	6082	3	AH 1	Les institutions artistiques
	HAR	6092	3	AH 1	Théories de l'art, XIXe et XXe siècles
	HAR	6125	3	AH 1 j	La peinture XVe - XVIIIe siècles
	HAR	6140	3	A 1 j	Peinture baroque
	HAR	6245	3	H 1	Architecture : Renaissance et Baroque

Bloc 73 Y option minimum 3 cr., maximum 9 cr.

+	ALL	1901	3	AHE1 js	Allemand 1 (niveau A1.1)
+	ALL	1902	3	AHE1 js	Allemand 2 (niveau A1.2)
+	ALL	1903	3	AHE1 js	Allemand 3 (niveau A2.1)
+	ALL	1911	3	AHE1 js	Lire en allemand 1 (niveau A1-A2)
+	ALL	1912	3	AHE1 js	Lire en allemand 2 (niveau B1)
	ANG	1969	3	AHE1 j	Intermediate Reading
+	ANG	1971	3	AH 1 j	Reading for the Humanities
	ANT	1611	3	H 1 j	Langage, culture, société
	ANT	3859	3	A 1 j	Cultures mésoaméricaines
	ARV	1050	3	AH 1 s	Introduction à l'archivistique
	ARV	2955	3	H 1 s	Histoire du livre et de l'imprimé
	CHN	1050	6	AE 1 j	Chinois élémentaire 1
	CHN	1050H	6	AH 2 s	Chinois élémentaire 1
	CIN	1101	3	AH 1 js	Mouvements de l'histoire du cinéma
	CIN	1102	3	H 1 j	Langage et matières de l'expression
	CIN	1103	3	H 1 j	Courants du cinéma contemporain
	CIN	2101	3	A 1 j	Théories du cinéma
	CIN	2102	3	AH 1 j	Cinéma québécois
	COM	1150	3	AH 1 j	Rédaction en communication 1
+	ESP	1225	6	A 1 j	Littérature espagnole : panorama
+	ESP	1325	3	H 1 j	Littérature hispano-américaine : panorama
+	ESP	1901	3	AHE1 js	Espagnol 1 (niveau A1)
+	ESP	1902	3	AHE1 js	Espagnol 2 (niveau A2)
+	ESP	1903	3	AHE1 js	Espagnol 3 (niveau B1.1)
	FAS	1000	3	A 1 js	Introduction à l'interculturel
	FAS	1020	3	A 1 j	Le monde Antique
	FAS	1040	3	H 1 j	L'Europe à la Renaissance
	FRA	1013	3	H 1 s	La rédaction
	FRA	1100	3	A 1 j	Introduction à la littérature médiévale
	FRA	1120	3	A 1 j	Introduction aux modernités
	FRA	1130	3	H 1 j	Introduction à la littérature québécoise
	FRA	2130	3	A 1 j	Littérature québécoise du XIXe siècle
	FRA	2318	3	A 1 j	Imaginaire social et littérature
	FRA	2517	3	A 1 j	Identités sexuelles et littérature
	GRC	1111	3	A 1 s	Initiation à la langue grecque 1
+	GRC	1121	3	H 1 s	Initiation à la langue grecque 2
	HGL	1021	3	AH 1 j	Mythe et religion en Grèce ancienne
	HST	1043	3	H 1 j	Histoire des États-Unis
	HST	1044	3	H 1 j	Introduction à l'Amérique latine
	HST	1903	3	A 1 j	Le Canada préindustriel
	HST	1905	3	H 1 j	Histoire du Canada contemporain
	HST	1932	3	H 1 s	Le Moyen Âge occidental
	HST	1941	3	A 1 s	L'époque moderne
	HST	1942	3	H 1 s	L'Europe aux XIXe et XXe siècles
	HST	2128	3	A 1 j	Histoire religieuse du Moyen Âge
	HST	2352	3	H 1 j	Amérique latine depuis l'indépendance
	HST	2418	3	A 1 j	Nouvelle-France
	HST	2426	3	AE 1 j	La transition au Québec, XIXe siècle
	HST	2447	3	A 1 j	Histoire du catholicisme québécois
	HST	2840	3	HE 1 j	Tradition et révolution
	HST	2904	3	AE 1 j	Histoire du Québec contemporain
+	ITL	1901	3	AHE1 js	Italien 1 (niveau A1)
+	ITL	1902	3	AHE1 js	Italien 2 (niveau A2)
+	ITL	1903	3	AHE1 js	Italien 3 (niveau B1.1)
	LAT	1111	3	A 1 s	Initiation à la langue latine 1
	LCO	1001	3	A 1 j	Le textuel et le visuel
	LCO	1008	3	A 1 j	Oeuvres de la littérature mondiale 1
	LCO	3001	3	H 1 j	Problèmes de la représentation
	PHI	1255	3	H 1 j	Introduction à la philosophie de l'art
	PSY	2055	3	AH 1 js	Psychologie de la perception
+	PTG	1901	3	AHE1 js	Portugais 1 (niveau A1)
+	PTG	1902	3	AHE1 js	Portugais 2 (niveau A2)
+	PTG	1903	3	AHE1 js	Portugais 3 (niveau B1.1)
	SOL	1150	3	A 1 j	Culture et société
	THL	1085	3	AHE1 js	Histoire du christianisme

Programme 1-170-2-0 Version 07

Majeure en histoire de l'art

Ce programme totalise 21 crédits obligatoires, 36 à option et 3 au choix.

Segment 72

Bloc 72 A obligatoire 21 cr.

Panoramas et fondements

HAR	1070	3	A 1 j	Historiographie
HAR	1075	3	AH 1 j	Initiation à la recherche historique
HAR	1165	3	H 1 js	Introduction aux arts du monde antique
HAR	1190	3	A 1 j	Introduction aux arts de l'Occident
HAR	1200	3	H 1 js	Introduction à l'art moderne
HAR	2030	3	A 1 j	Perception et oeuvre d'art
HAR	2145	3	A 1 j	L'oeuvre d'art et ses textes

Bloc 72 B option minimum 0 cr., maximum 6 cr.

Théories et méthodes

HAR	2780	3	AH 1 j	Art, genres et sexualités
HAR	3040	3	AH 1 j	Critique d'art : histoire et pratique
HAR	3280	3	AH 1 j	L'approche monographique
HAR	3412	3	AH 1 j	Art et anthropologie
HAR	3870	3	H 1 j	Thèmes et problèmes d'histoire de l'art
HAR	3900	3	H 1 j	Théories de l'art

Les blocs 72C, D, E, F G et Y comportent les mêmes listes de cours que les blocs de même thématique du Baccalauréat. Le nombre de crédits alloués à chacun des blocs peut toutefois varier.

Bloc 72 C option minimum 6 cr., maximum 18 cr.

Périodisation I (Moyen-Âge - Renaissance - Baroque)

Bloc 72 D option minimum 6 cr., maximum 18 cr.

Périodisation II (18e - 21e siècle)

Bloc 72 E option minimum 3 cr., maximum 9 cr.

Arts, médiums, techniques

Bloc 72 F option minimum 3 cr., maximum 15 cr.

Arts des Amériques

Bloc 72 G option minimum 3 cr., maximum 15 cr.

Arts, institutions et sociétés

Le stage HAR 3360 n'est cependant pas offert dans le cadre de la majeure.

Bloc 72 Y option minimum 3 cr., maximum 9 cr.

Programme 1-170-4-0 Version 06

Mineure en histoire de l'art

Ce programme totalise 0 crédit obligatoire, 27 à option et 3 au choix.

Segment 72

Bloc 72 A option minimum 3 cr., maximum 12 cr.

Panoramas

HAR	1165	3	H 1 js	Introduction aux arts du monde antique
HAR	1190	3	A 1 j	Introduction aux arts de l'Occident
HAR	1200	3	H 1 js	Introduction à l'art moderne
HAR	2145	3	A 1 j	L'oeuvre d'art et ses textes

Bloc 72 B *option* *minimum 3 cr., maximum 9 cr.*

Théories et méthodes

HAR	1070	3	A	1 j	Historiographie
HAR	1075	3	AH	1 j	Initiation à la recherche historique
HAR	2030	3	A	1 j	Perception et oeuvre d'art
HAR	2780	3	AH	1 j	Art, genres et sexualités
HAR	3040	3	AH	1 j	Critique d'art : histoire et pratique
HAR	3280	3	AH	1 j	L'approche monographique
HAR	3412	3	AH	1 j	Art et anthropologie
HAR	3870	3	H	1 j	Thèmes et problèmes d'histoire de l'art
HAR	3900	3	H	1 j	Théories de l'art

Bloc 72 C *option* *minimum 0 cr., maximum 6 cr.*

Arts, médiums, techniques

ARP	1800	3	AH	1 j	Techniques et procédés picturaux
HAR	1140	3	A	1 js	Histoire de l'architecture
HAR	2185	3	H	1 js	Histoire de la photographie
HAR	2400	3	AH	1 j	Histoire d'un médium
HAR	2430	3	A	1 j	Histoire des arts décoratifs
HAR	3175	3	AH	1 j	La peinture moderne aux États-Unis
HAR	3185	3	A	1 j	Technologies du regard au XIXe siècle

Les blocs 72D, E, F et G comportent globalement les mêmes listes de cours que les blocs de même thématique du Baccalauréat. Le nombre de crédits alloués à chacun des blocs peut toutefois varier.

Bloc 72 D *option* *minimum 0 cr., maximum 18 cr.*

Périodisation I (Moyen-Âge - Renaissance - Baroque)

Bloc 72 E *option* *minimum 0 cr., maximum 12 cr.*

Périodisation II (18e - 21e siècle)

Bloc 72 F *option* *minimum 0 cr., maximum 9 cr.*

Profil thématique I - Arts des Amériques

Bloc 72 G *option* *minimum 0 cr., maximum 9 cr.*

Profil thématique II - Arts, institutions et sociétés

Le stage HAR 3360 n'est pas offert dans le cadre de la mineure.

Histoire et Études classiques

1-166-1-0 Baccalauréat (3 ans - avec stage facultatif)

Programme relevant du Centre d'études classiques.

Information sur le programme

Christian Raschle 514 343-6111, poste 38473
Admission 514 343-7076

Admission au programme à l'automne 2011 et à l'hiver 2012

Trimestre(s) d'admission			Capacité d'accueil		Statut autorisé		Horaire	
Automne	Hiver	Été	Non limitée	Limitée (section 10)	Temps plein	Temps partiel	Jour	Soir
✓	✓		✓		✓	✓	✓	

Conditions d'admissibilité

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier et sous réserve de la qualité du dossier, le candidat doit être titulaire du diplôme d'études collégiales (DEC) décerné par le ministre de l'Éducation du Québec ou faire la preuve d'une formation équivalente au DEC (voir section 8).

Condition relative à la langue française

Pour être admissible, le candidat doit attester d'une connaissance de la langue française atteignant le degré que l'Université estime minimal pour s'engager dans le programme. À cette fin, il doit

- soit avoir réussi l'Épreuve uniforme de langue et littérature française du ministère de l'Éducation du Québec
- soit obtenir un score d'au moins 605/990 au Test de français international (TFI) (voir section 2 - Connaissance du français).

Programme 1-166-1-0 Version 00

Baccalauréat en histoire et études classiques

Ce programme totalise 24 crédits obligatoires, 63 crédits à option et 3 au choix.

Segment 71

Bloc 71 A *obligatoire* *24 cr.*

GRC	1031	3	A	1 j	Introduction à la littérature grecque
HGL	1011	3	A	1 j	Initiation à l'archéologie grécoromaine
HGL	2005	3	A	1 j	Méthodes de recherche en antiquité
HST	1032	3	A	1 j	Histoire du Moyen Âge
HST	1041	3	A	1 j	L'Europe moderne
HST	2108	3	H	1 j	Rome : des origines aux Antonins
HST	2110	3	H	1 j	Grèce antique : des Minoens à Chéronée
LAT	1031	3	AH	1 j	Histoire de la littérature latine

Bloc 71 B *option* *minimum 6 cr., maximum 12 cr.*

Introduction complémentaire (histoire)

HST	1042	3	H	1 j	L'Europe contemporaine
HST	1043	3	H	1 j	Histoire des États-Unis
HST	1051	3	A	1 j	Histoire du Canada jusqu'en 1850
HST	1052	3	H	1 j	Histoire du Canada depuis 1850
+ HST	2023	3	H	1 j	Introduction à la discipline historique

Bloc 71 C *option* *minimum 3 cr., maximum 6 cr.*

Langues anciennes (études classiques)

GRC	1111	3	A	1 s	Initiation à la langue grecque 1
LAT	1111	3	A	1 s	Initiation à la langue latine 1

Bloc 71 D *option* *minimum 3 cr., maximum 6 cr.*

Langues anciennes (études classiques)

+ GRC	1121	3	H	1 s	Initiation à la langue grecque 2
+ LAT	1121	3	H	1 s	Initiation à la langue latine 2

Bloc 71 E *option* *minimum 3 cr., maximum 12 cr.*

Langues anciennes, lecture de textes (études classiques)

+ GRC	2011	3	A	1 j	Grec intermédiaire
+ GRC	2021	3	H	1 j	Grec avancé (A)
+ GRC	2031	3	H	1 j	Grec avancé (B)
+ LAT	2011	3	A	1 j	Latin intermédiaire
+ LAT	2021	3	H	1 j	Latin avancé (A)
+ LAT	2031	3	H	1 j	Latin avancé (B)

Bloc 71 F *option* *minimum 3 cr., maximum 12 cr.*

Sciences auxiliaires (histoire et études classiques)

ARV	1050	3	AH	1 s	Introduction à l'archivistique
+ ETM	3202	3	H	1 j	Initiation aux sources médiévales
HST	2001	3	A	1 s	Paléographie
HST	2004	3	A	1 j	Initiation aux méthodes quantitatives
HST	2007	3	A	1 s	Histoire et multimédia
HST	2013	3	H	1 s	Histoire et muséologie
+ LAT	3170	3	AH	1 j	Épigraphie latine et droit romain

Bloc 71 G *option* *minimum 0 cr., maximum 12 cr.*

Littérature gréco-romaine (études classiques)

+ GRC	3100	3	A	1 j	Poésie hellénistique
+ GRC	3120	3	H	1 j	Homère et les poètes épiques
+ GRC	3130	3	A	1 j	Les historiens grecs
+ GRC	3140	3	AH	1 j	La tragédie et la comédie
+ GRC	3150	3	A	1 j	Auteurs grecs d'époque impériale
+ GRC	3170	3	A	1 j	Platon et Aristote

+	LAT	3100	3	A 1 j	Poésie didactique latine
+	LAT	3120	3	AH 1 j	Poésie épique latine
+	LAT	3130	3	A 1 j	Poésie lyrique et élégiaque latine
+	LAT	3140	3	H 1 j	Historiens romains
+	LAT	3150	3	H 1 j	Auteurs latins de l'Antiquité tardive
+	LAT	3160	3	AH 1 j	Le théâtre latin

Bloc 71 H option minimum 6 cr., maximum 18 cr.

Histoire de l'Antiquité (histoire)

	HGL	1021	3	AH 1 j	Mythe et religion en Grèce ancienne
	HGL	1031	3	A 1 j	Mythe et religion dans le monde romain
	HGL	2000	3	A 1 j	La Grèce et le Proche-Orient
	HGL	3021	3	H 1 j	Questions d'histoire ancienne
	HST	2109	3	A 1 j	Rome : des Antonins à l'empire tardif
	HST	2111	3	H 1 j	L'Égypte et la Mésopotamie anciennes
	HST	2113	3	H 1 j	Grèce antique : d'Alexandre à Auguste
	HST	3105	3	H 1 j	Économie et société grecques
	HST	3111	3	H 1 j	Systèmes économiques et sociaux à Rome

Bloc 71 I option minimum 6 cr., maximum 15 cr.

Histoire médiévale et moderne (histoire)

	ETM	2106	3	AH 1 js	Littérature latine médiévale
+	ETM	2200	3	AH 1 j	Latin médiéval 1
+	ETM	2201	3	AH 1 j	Latin médiéval 2
	HST	2125	3	A 1 s	Le Moyen Âge européen Ve - Xe siècle
	HST	2126	3	H 1 s	Le Moyen Âge européen Xe - XVe siècle
	HST	2127	3	A 1 j	L'Italie, Moyen Âge et Renaissance
	HST	2128	3	A 1 j	Histoire religieuse du Moyen Âge
	HST	2261	3	A 1 j	Société française d'Ancien Régime
	HST	2262	3	H 1 j	La Grande-Bretagne depuis 1485
	HST	2272	3	H 1 j	L'Europe du Nord à l'époque moderne
	HST	2282	3	H 1 j	Occident et Empire ottoman, 1500-1750
	HST	2418	3	A 1 j	Nouvelle-France
	HST	2810	3	H 1 j	Émergence de l'identité moderne
	HST	3130	3	AH 1 j	Culture et société au Moyen Âge
	HST	3206	3	A 1 j	Religions et mentalités modernes

Bloc 71 J option minimum 0 cr., maximum 12 cr.

Histoire contemporaine (histoire)

	HST	2251	3	A 1 s	Histoire de la Grèce moderne
	HST	2267	3	A 1 s	La France de 1870 à nos jours
	HST	2275	3	AE 1 j	Des Allemagnes au IIIe Reich, 1862-1945
	HST	2284	3	H 1 j	L'Italie aux XIXe et XXe siècles
	HST	2351	3	A 1 j	Amérique latine à l'époque coloniale
	HST	2352	3	H 1 j	Amérique latine depuis l'indépendance
	HST	2360	3	H 1 j	Histoire des États-Unis jusqu'en 1865
	HST	2361	3	A 1 j	Histoire des États-Unis depuis 1865
	HST	2370	3	AHE1 j	Les États-Unis à l'ère des révolutions
	HST	2371	3	H 1 j	Le XXe siècle américain
	HST	2440	3	A 1 j	Histoire du Québec, 1867-1959
	HST	2441	3	H 1 j	Histoire du Québec, 1960 à nos jours
	HST	2447	3	A 1 j	Histoire du catholicisme québécois
	HST	2490	3	A 1 j	Régionalismes et nationalismes au Canada

Bloc 71 K option minimum 0 cr., maximum 12 cr.

Archéologie gréco-romaine (études classiques)

	HGL	2030	3	H 1 j	Archéologie de la préhistoire égéenne
	HGL	2031	3	A 1 j	La Grèce archaïque et classique
	HGL	2032	3	H 1 j	Archéologie du monde hellénistique
	HGL	2050	3	H 1 j	Méthodes et techniques en archéologie
	HGL	2060	3	AH 1 j	Archéologie : Étrurie et monde italique
	HGL	2061	3	A 1 j	Archéologie : République et Haut Empire
	HGL	2062	3	A 1 j	Archéologie : Le Bas Empire
	HGL	2421	3	E 1 j	Stage pratique en archéologie
+	HGL	3040	3	H 1 j	Aspects d'archéologie classique
	HGL	3070	3	H 1 j	Architecture et urbanisme romains

Bloc 71 L option minimum 0 cr., maximum 9 cr.

Compléments linguistiques (histoire et études classiques)

+	ALL	1903	3	AHE1 js	Allemand 3 (niveau A2.1)
+	ALL	1904	3	AHE1 js	Allemand 4 (niveau A2.2)
+	ALL	1905	3	AHE1 js	Allemand 5 (niveau B1.1)
+	ALL	1911	3	AHE1 js	Lire en allemand 1 (niveau A1-A2)
+	ALL	1912	3	AHE1 js	Lire en allemand 2 (niveau B1)
+	ALL	1913	3	AHE1 js	Lire en allemand 3 (niveau B2.1)
+	ANG	1102	3	A 1 j	English Composition 2
+	ANG	1103	3	A 1 j	English Composition 3
+	ANG	1104	3	H 1 j	English Composition 4
+	GRM	1901	3	AHE1 js	Grec moderne 1 (niveau A1.1)
+	GRM	1902	3	AHE1 js	Grec moderne 2 (niveau A1.2)
+	GRM	1903	3	AHE1 js	Grec moderne 3 (niveau A2.1)
+	GRM	1904	3	AHE1 js	Grec moderne 4 (niveau A2.2)
+	ITL	1901	3	AHE1 js	Italien 1 (niveau A1)
+	ITL	1902	3	AHE1 js	Italien 2 (niveau A2)
+	ITL	1903	3	AHE1 js	Italien 3 (niveau B1.1)
+	ITL	1904	3	AHE1 js	Italien 4 (niveau B1.2)

Informatique

1-175-1-0 Baccalauréat (3 ans, 2 ans en cheminement intensif - stage facultatif)

Programme relevant du Département d'informatique et de recherche opérationnelle, offert avec trois orientations ou cheminement : l'orientation Générale, l'orientation COOP et le cheminement Honor.

En cheminement intensif, l'étudiant fera la scolarité en 6 trimestres consécutifs (automne, hiver, été). Ce cheminement est offert aux étudiants de l'orientation Générale admis aux trimestres d'automne.

Perspectives professionnelles

L'informatique, c'est la mise en oeuvre de méthodes scientifiques pour résoudre des problèmes et traiter l'information au moyen d'ordinateurs dans tous les domaines d'activité humaine. L'informaticien est appelé à analyser et à faire des recommandations sur les besoins informatiques de son employeur et à concevoir et à implanter des systèmes informatiques. Il est entrepreneur, cadre, analyste, programmeur, administrateur de systèmes, concepteur, consultant ou professeur. Il a un emploi dans des firmes d'experts-conseil (ex. : CGI) , les grandes compagnies d'informatique (ex. : IBM), les services informatiques des secteurs privés ou publics (hôpitaux, écoles, gouvernements) ou il agit en tant que travailleur autonome. Il travaille dans une multitude de domaines d'application : télécommunications, jeux vidéo, informatique médicale, robotique, traduction interactive, apprentissage automatique, transport, commerce électronique, finance, bio-informatique, etc. Avec la reprise de la croissance économique dans le secteur, de nombreux débouchés sont offerts aux informaticiens et la demande demeurera très élevée au cours des prochaines années.

Information sur le programme

Nadia El Mabrouk 514 343-7481
Admission 514 343-7076

Admission au programme à l'automne 2011 et à l'hiver 2012

Trimestre(s) d'admission			Capacité d'accueil		Statut autorisé		Horaire	
Automne	Hiver	Été	Non limitée	Limitée (section 10)	Temps plein	Temps partiel	Jour	Soir
✓	✓			✓*	✓	✓	✓	

* À titre indicatif, pour l'ensemble des programmes en informatique, les statistiques de l'admission d'automne 2010 en date du 2 août : **candidats** : 701 dont 111 collégiens, **offres d'admission** : 181 dont 53 à des collégiens. La **cote R** du dernier candidat collégien admis : 25,006.

Conditions d'admissibilité

– être titulaire d'un des diplômes d'études collégiales (DEC) suivants :
  - DEC en sciences, lettres et arts
  - DEC en sciences de la nature

- ◆ DEC en sciences informatiques et mathématiques
- ◆ Dec en techniques de l'informatique (Voir Remarques)

– être titulaire de tout autre diplôme d'études collégiales (DEC) décerné par le ministre de l'Éducation du Québec ou faire la preuve d'une formation équivalente au DEC (voir section 8)
et
– avoir réussi, **avant l'entrée dans le programme,** les cours préalables suivants (dont on trouvera une description et des équivalences à la section 7) :
  - ◆ Mathématiques 103, 105 et 203

Condition relative à la langue française

Pour être admissible, le candidat doit attester d'une connaissance de la langue française atteignant le degré que l'Université estime minimal pour s'engager dans le programme. À cette fin, il doit
– soit avoir réussi l'Épreuve uniforme de langue et littérature française du ministère de l'Éducation du Québec
– soit obtenir un score d'au moins 605/990 au Test de français international (TFI) (voir section 2 - Connaissance du français).

Catégories de candidats

Conformément à la politique d'admission décrite à la section 2, les candidats sont regroupés dans les catégories suivantes :
– Collégien : toute personne qui est titulaire d'un DEC ou qui est en voie de l'obtenir ou dont la formation est équivalente.
– Universitaire : toute personne titulaire d'un DEC ou qui fait preuve d'une formation équivalente et qui a suivi au moins 12 crédits de cours d'un programme universitaire à la date limite fixée pour le dépôt de la demande d'admission.
– Candidat admissible sur la base de crédits universitaires : toute personne non titulaire d'un DEC ou d'un diplôme équivalent qui a réussi un minimum de 24 crédits de niveau universitaire.
– Candidat admissible sur la base d'une formation acquise hors Québec : toute personne dont la formation acquise ailleurs qu'au Québec est jugée équivalente au DEC ou à des études universitaires complétées au Québec.

Critères de sélection

La capacité d'accueil est répartie entre les différentes catégories sous réserve de l'excellence des dossiers. Les méthodes d'évaluation des dossiers scolaires sont décrites aux sections 3A (collégial) et 3B (universitaire).
– Pour les collégiens et les universitaires
  - ◆ L'excellence du dossier scolaire constitue le seul critère de sélection.
  - ◆ Dans l'évaluation du dossier scolaire des universitaires, l'importance relative du dossier universitaire par rapport à celui du collège est égale en pourcentage au nombre de crédits de cours universitaires multiplié par 2.
– Pour les candidats admissibles sur la base de crédits universitaires
  - ◆ Le dossier est évalué sur la base du dossier scolaire.
– Pour les candidats admissibles sur la base d'une formation acquise hors Québec
  - ◆ L'excellence et la pertinence du dossier constituent les seuls critères de sélection.

Remarques

– La capacité d'accueil englobe les programmes de Baccalauréat, de Majeure et de Mineure en informatique et le programme de Baccalauréat bidisciplinaire Mathématiques et Informatique. Le candidat est invité à n'indiquer sur le formulaire de demande d'admission qu'un seul de ces programmes et à inscrire comme autre choix un programme d'une autre discipline.
– L'étudiant, admis sur la base d'un DEC technique en informatique, doit réussir les cours de mathématiques 1903 et 1923 (Calcul différentiel et Calcul intégral) et 1905 (Algèbre vectoriel et linéaire) dans sa première année d'inscription. Il peut toutefois être exempté
  - ◆ d'un ou des cours prescrits s'il a réussi des cours équivalents au niveau collégial
  - ◆ du cours MAT 1903 si les résultats au test de mathématiques auquel il est soumis le justifient.

Programme 1-175-1-0 Version 21

Baccalauréat en informatique

L'orientation générale comprend les segments 02 et 76, avec 54 crédits obligatoires, 30 crédits à option et 6 crédits au choix. L'orientation COOP comprend les segments 02 et 77, avec 63 crédits obligatoires dont 9 de stages, 21 crédits à option et 6 au choix. Le cheminement honor comprend les segments 02 et 78 avec 51 crédits obligatoires 33 crédits à option et 6 crédits au choix.

Segment 02 Commun pour tous les étudiants du programme

Bloc 02 A *obligatoire* *12 cr.*

Programmation

+	IFT	1015	3	AH 1 j	Programmation 1
+	IFT	1025	3	AH 1 j	Programmation 2
+	IFT	2015	3	AHE1 j	Structures de données
+	IFT	2035	3	AE 1 j	Concepts des langages de programmation

Bloc 02 B *obligatoire* *12 cr.*

Système

	IFT	1215	3	AH 1 j	Introduction aux systèmes informatiques
+	IFT	1227	3	H 1 j	Architecture des ordinateurs 1
+	IFT	2245	3	AH 1 j	Systèmes d'exploitation
+	IFT	2255	3	AHE1 j	Génie logiciel

Bloc 02 C *obligatoire* *12 cr.*

Théorie

+	IFT	1065	3	AH 1 j	Structures discrètes en informatique
	IFT	1575	3	AH 1 j	Modèles de recherche opérationnelle
+	IFT	2105	3	AHE1 j	Introduction à l'informatique théorique
+	IFT	2125	3	AH 1 j	Introduction à l'algorithmique

Bloc 02 D *obligatoire* *12 cr.*

Mathématiques

	MAT	1400	4	AH 1 j	Calcul 1
	MAT	1600	4	AH 1 j	Algèbre linéaire
+	MAT	1978	4	AH 1 j	Probabilités et statistique

Bloc 02 Y *option* *minimum 6 cr., maximum 6 cr.*

Contributions d'autres disciplines

	ANG	1967	3	AHE1 js	Intermediate Oral English 1
+	ANG	1974	3	AHE1 j	Reading for the Sciences
+	ANG	1993	3	H 1 j	Scientific Writing 1
	BCM	1501	3	A 1 j	Origine biochimique de la vie
+	BCM	1503	3	H 1 j	Acides nucléiques et génétique 1
	BIO	1203	3	AHE1 js	Introduction à la génétique
	COM	2001	3	A 1 j	Communication et mondialisation
	COM	2210	3	H 1 j	Impacts des nouvelles technologies
	DRT	1002S	3	AHE1 j	Introduction au droit
	ECN	1000	3	AHE1 js	Principes d'économie
	ECN	1050	3	AH 1 j	Introduction à la macroéconomie
+	ECN	2230	3	E 1 j	Institutions et marchés financiers
	GEO	1532	3	H 1 js	Cartographie
	GEO	1542	3	A 1 js	Photo-interprétation et télédétection

	GIN	3017	3	AH	1 j	Entrepreneurship et gestion entrepr.
	HEC	2010	3	AHE1		Entrepreneuriat
	HEC	3015	3	AHE1	js	Management
	HEC	3017	3	AHE1	js	Comptabilité financière et analyse...
	HST	2855	3	A	1 j	Introduction à l'histoire des sciences
	LCO	2030	3	A	1 j	Littérature, technologies et médias
	LNG	1000	3	A	1 j	Introduction aux langages formels
	LNG	1080	3	A	1 j	Lexicologie, sémantique et morphologie
	LNG	1955	3	A	1 j	Notions générales de linguistique
+	MAT	2450	3	H	1 j	Mathématiques et technologie
+	MAT	2531	3	H	1 j	Histoire des mathématiques
	MCB	1979	3	H	1 j	Microbiologie générale
	MUS	1323	3	A	1 j	Création musicale en langage Python
	PHI	1130	3	H	1 j	Philosophie des sciences
	PHI	2005	3	H	1 j	Logique 2
	PHY	1651	3	AH	1 j	Mécanique classique 1
	PSY	2055	3	AH	1 js	Psychologie de la perception
	PSY	2065	3	AH	1 j	Processus cognitifs 1
	RED	2000	3	AHE1	s	Rédaction administrative
	REI	1010	3	AH	1 j	Introduction aux relations industrielles

Segment 76 Propre à l'orientation générale

Bloc 76 A *obligatoire* *6 cr.*

Interfaces et bases de données

+	IFT	2905	3	H	1 j	Interfaces personne-machine
+	IFT	2935	3	H	1 j	Bases de données

Bloc 76 B *option* *minimum 3 cr., maximum 9 cr.*

Génie logiciel

+	IFT	3911	3	A	1 j	Analyse et conception des logiciels
+	IFT	3912	3	A	1 j	Développement, maintenance de logiciels
+	IFT	3913	3	H	1 j	Qualité du logiciel et métriques

Bloc 76 C *option* *minimum 15 cr., maximum 21 cr.*

Cours complémentaires

+	IFT	2425	3	H	1 j	Introduction aux algorithmes numériques
+	IFT	2455	3	A	1 j	Analyse numérique matricielle
+	IFT	2505	3	A	1 j	Techniques d'optimisation 1
+	IFT	3065	3	A	1 j	Langages de programmation et compilation
+	IFT	3165	3	A	1 j	Analyse des langages de programmation
+	IFT	3205	3	H	1 j	Traitement du signal
+	IFT	3225	3	AE	1 j	Technologie de l'Internet
+	IFT	3245	3	A	1 j	Simulation et modèles
+	IFT	3295	3	A	1 j	Bio-informatique
+	IFT	3325	3	A	1 j	Téléinformatique
+	IFT	3335	3	A	1 j	Intelligence artificielle : introduction
+	IFT	3355	3	H	1 j	Infographie
+	IFT	3375	3	H	1 j	Informatique théorique
+	IFT	3385	3	H	1 j	Architecture des ordinateurs 2
+	IFT	3395	3	H	1 j	Fondements de l'apprentissage machine
+	IFT	3405	3	A	1 j	Algèbre numérique
+	IFT	3515	3	H	1 j	Techniques d'optimisation 2
	IFT	3545	3	A	1 j	Graphes et réseaux
+	IFT	3655	3	A	1 j	Modèles stochastiques
+	MAT	3415	3	H	1 j	Analyse numérique 2
+	STT	2700	3	AHE1	j	Concepts et méthodes en statistique

Bloc 76 D *option* *minimum 0 cr., maximum 3 cr.*

Projet et stage

+	IFT	3150	3	AHE1	j	Projet d'informatique
+	IFT	3151	3	AHE1	j	Stage d'informatique

Segment 77 Propre à l'orientation COOP

Les blocs de cours 77A, B et D comprennent les mêmes listes de cours que les blocs de cours 76A, B et C correspondants de l'orientation générale. Le nombre de crédits alloués aux blocs peut toutefois varier.

Bloc 77 A *obligatoire* *6 cr.*

Interfaces et bases de données

Bloc 77 B *option* *minimum 3 cr., maximum 9 cr.*

Génie logiciel

Bloc 77 C *obligatoire* *9 cr.*

Stages

+	IFT	2550	3	A	1 js	Stage d'informatique 1
+	IFT	3550	3	E	1 js	Stage d'informatique 2
+	IFT	3551	3	H	1 js	Stage d'informatique 3

Bloc 77 D *option* *minimum 6 cr., maximum 12 cr.*

Cours complémentaires

Segment 78 Propre au cheminement honor

Bloc 78 A *option* *minimum 3 cr., maximum 12 cr.*

Méthodes formelles

+	IFT	2425	3	H	1 j	Introduction aux algorithmes numériques
+	IFT	2455	3	A	1 j	Analyse numérique matricielle
+	IFT	2505	3	A	1 j	Techniques d'optimisation 1
+	IFT	3245	3	A	1 j	Simulation et modèles
+	IFT	3395	3	H	1 j	Fondements de l'apprentissage machine
+	IFT	3655	3	A	1 j	Modèles stochastiques

Bloc 78 B *obligatoire* *3 cr.*

Projet honor

+	IFT	4055	3	H	1 j	Projet informatique honor

Bloc 78 C *option* *minimum 7 cr., maximum 8 cr.*

Cours de deuxième cycle

	BIN	6002	3	AHE1		Principes d'analyse génomique
	BIN	6003	3	AH	1	Architecture des polymères biologiques
+	IFT	6010	4	A	1 j	Intelligence artificielle
	IFT	6042	4	A	1 j	Synthèse d'images
+	IFT	6053	4	H	1 j	Sujets avancés en téléinformatique
	IFT	6080	4	H	1 j	Sujets en exploitation des ordinateurs
	IFT	6095	4	H	1 j	Sujets en infographie
	IFT	6100	4	AH	1	Sujets en théorie des systèmes
	IFT	6121	4	AH	1	Complexité du calcul
	IFT	6141	4	H	1 j	Reconnaissance des formes
	IFT	6145	4	H	1 j	Vision tridimensionnelle
	IFT	6150	4	A	1 j	Traitements d'images
	IFT	6155	4	A	1 j	Informatique quantique
+	IFT	6170	4	AH	1	Théorie des codes correcteurs
	IFT	6172	4	AH	1	Sémantique des langages de programmation
	IFT	6180	4	H	1 j	Cryptologie : théorie et applications
	IFT	6195	4	H	1 j	Sujets en informatique quantique
	IFT	6221	4	A	1 j	Synthèse des systèmes numériques
	IFT	6222	4	H	1 j	Spécification et vérification formelle
	IFT	6223	4	H	1 j	Systèmes reconfigurables
	IFT	6232	4	H	1	Compilation
	IFT	6243	4	AH	1 j	Concepts de bases de données avancées
	IFT	6251	4	AH	1	Sujets en génie logiciel
	IFT	6255	4	H	1 j	Recherche d'information
+	IFT	6261	4	H	1 j	Traitement des connaissances
	IFT	6266	4	H	1 j	Algorithmes d'apprentissage
	IFT	6271	4	H	1 j	Sécurité informatique
	IFT	6281	4	AH	1	Gestion de documents
	IFT	6291	4	A	1 j	Bio-informatique génomique
	IFT	6292	4	H	1 j	Bio-informatique moléculaire
	IFT	6299	4	A	1	Sujets en bio-informatique
+	IFT	6521	4	H	1 j	Programmation dynamique
+	IFT	6542	4	A	1 j	Flots dans les réseaux
+	IFT	6551	4	AH	1	Programmation en nombres entiers
	IFT	6561	4	A	1	Simulation : aspects stochastiques
	IFT	6580	4	H	1 j	Sujets en optimisation

Bloc 78 D *option* *minimum 9 cr., maximum 18 cr.*

Compléments

+	IFT	2905	3	H	1 j	Interfaces personne-machine
+	IFT	2935	3	H	1 j	Bases de données
+	IFT	3065	3	A	1 j	Langages de programmation et compilation
+	IFT	3151	3	AHE	1 j	Stage d'informatique
+	IFT	3165	3	A	1 j	Analyse des langages de programmation
+	IFT	3205	3	H	1 j	Traitement du signal
+	IFT	3225	3	AE	1 j	Technologie de l'Internet
+	IFT	3295	3	A	1 j	Bio-informatique
+	IFT	3325	3	A	1 j	Téléinformatique
+	IFT	3335	3	A	1 j	Intelligence artificielle : introduction
+	IFT	3355	3	H	1 j	Infographie
+	IFT	3375	3	H	1 j	Informatique théorique
+	IFT	3385	3	H	1 j	Architecture des ordinateurs 2
+	IFT	3405	3	A	1 j	Algèbre numérique
+	IFT	3515	3	H	1 j	Techniques d'optimisation 2
	IFT	3545	3	A	1 j	Graphes et réseaux
+	IFT	3911	3	A	1 j	Analyse et conception des logiciels
+	IFT	3912	3	A	1 j	Développement, maintenance de logiciels
+	IFT	3913	3	H	1 j	Qualité du logiciel et métriques
+	MAT	3415	3	H	1 j	Analyse numérique 2
+	STT	2700	3	AHE	1 j	Concepts et méthodes en statistique

Informatique

1-175-2-0 Majeure (2 ans)
1-175-4-0 Mineure (1 an)

Programmes relevant du Département d'informatique et de recherche opérationnelle.

Information sur le programme

Nadia El Mabrouk 514 343-7481
Admission 514 343-7076

Admission au programme à l'automne 2011 et à l'hiver 2012

Trimestre(s) d'admission			Capacité d'accueil		Statut autorisé		Horaire	
Automne	Hiver	Été	Non limitée	Limitée (section 10)	Temps plein	Temps partiel	Jour	Soir
✓	✓			✓*	✓	✓	✓	

* À titre indicatif, pour l'ensemble des programmes en informatique, les statistiques de l'admission d'automne 2010 en date du 2 août : **candidats** : 701 dont 111 collégiens, **offres d'admission** : 181 dont 53 à des collégiens. La **cote R** du dernier candidat collégien admis : 25,006.

Conditions d'admissibilité

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier et sous réserve de la qualité du dossier, le candidat doit

Soit

- être titulaire d'un des diplômes d'études collégiales (DEC) suivants :
  - DEC en sciences, lettres et arts
  - DEC en sciences de la nature
  - DEC en sciences informatiques et mathématiques

Soit

- être titulaire de tout autre diplôme d'études collégiales (DEC) décerné par le ministre de l'Éducation du Québec ou faire la preuve d'une formation équivalente au DEC (voir section 8)

  et
- avoir réussi, **avant l'entrée dans le programme,** les cours préalables suivants (dont on trouvera une description et des équivalences à la section 7) :
  - Mathématiques 103, 105 et 203

Condition relative à la langue française

Pour être admissible, le candidat doit attester d'une connaissance de la langue française atteignant le degré que l'Université estime minimal pour s'engager dans le programme. À cette fin, il doit

- soit avoir réussi l'Épreuve uniforme de langue et littérature française du ministère de l'Éducation du Québec
- soit obtenir un score d'au moins 605/990 au Test de français international (TFI) (voir section 2 - Connaissance du français).

Catégories de candidats

Conformément à la politique d'admission décrite à la section 2, les candidats sont regroupés dans les catégories suivantes :

- Collégien : toute personne qui est titulaire d'un DEC ou qui est en voie de l'obtenir ou dont la formation est équivalente.
- Universitaire : toute personne titulaire d'un DEC ou qui fait preuve d'une formation équivalente et qui a suivi au moins 12 crédits de cours d'un programme universitaire à la date limite fixée pour le dépôt de la demande d'admission.
- Candidat admissible sur la base de crédits universitaires : toute personne non titulaire d'un DEC ou d'un diplôme équivalent qui a réussi un minimum de 24 crédits de niveau universitaire.
- Candidat admissible sur la base d'une formation acquise hors Québec : toute personne dont la formation acquise ailleurs qu'au Québec est jugée équivalente au DEC ou à des études universitaires complétées au Québec.

Critères de sélection

La capacité d'accueil est répartie entre les différentes catégories sous réserve de l'excellence des dossiers. Les méthodes d'évaluation des dossiers scolaires sont décrites aux sections 3A (collégial) et 3B (universitaire).

- Pour les collégiens et les universitaires
  - L'excellence du dossier scolaire constitue le seul critère de sélection.
  - Dans l'évaluation du dossier scolaire des universitaires, l'importance relative du dossier universitaire par rapport à celui du collège est égale en pourcentage au nombre de crédits de cours universitaires multiplié par 2.
- Pour les candidats admissibles sur la base de crédits universitaires
  - Le dossier est évalué sur la base du dossier scolaire.
- Pour les candidats admissibles sur la base d'une formation acquise hors Québec
  - L'excellence et la pertinence du dossier constituent les seuls critères de sélection.

Remarques

La capacité d'accueil englobe les programmes de Baccalauréat, de Majeure et de Mineure en informatique et le programme de Baccalauréat bidisciplinaire Mathématiques et Informatique. Le candidat est invité à n'indiquer sur le formulaire de demande d'admission qu'un seul de ces programmes et à inscrire comme autre choix un programme d'une autre discipline.

Programme 1-175-2-0 Version 11

Majeure en informatique

Ce programme totalise 21 crédits obligatoires, 36 à option et 3 au choix.

Segment 73

Bloc 73 A obligatoire 9 cr.

Programmation et algorithmique

+	IFT	1015	3	AH 1 j	Programmation 1
+	IFT	1025	3	AH 1 j	Programmation 2
+	IFT	2015	3	AHE1 j	Structures de données

Bloc 73 B obligatoire 6 cr.

Système

	IFT	1215	3	AH 1 j	Introduction aux systèmes informatiques
+	IFT	1227	3	H 1 j	Architecture des ordinateurs 1

Bloc 73 C obligatoire 6 cr.

Théorie

+	IFT	1065	3	AH 1 j	Structures discrètes en informatique
	IFT	1575	3	AH 1 j	Modèles de recherche opérationnelle

Bloc 73 D option minimum 9 cr., maximum 9 cr.

Domaines fondamentaux

+	IFT	2035	3	AE 1 j	Concepts des langages de programmation
+	IFT	2105	3	AHE1 j	Introduction à l'informatique théorique
+	IFT	2125	3	AH 1 j	Introduction à l'algorithmique
+	IFT	2245	3	AH 1 j	Systèmes d'exploitation
+	IFT	2255	3	AHE1 j	Génie logiciel

Bloc 73 E option minimum 18 cr., maximum 21 cr.

Compléments

+	IFT	2425	3	H 1 j	Introduction aux algorithmes numériques
+	IFT	2455	3	A 1 j	Analyse numérique matricielle
+	IFT	2505	3	A 1 j	Techniques d'optimisation 1
+	IFT	2905	3	H 1 j	Interfaces personne-machine
+	IFT	2935	3	H 1 j	Bases de données
+	IFT	3065	3	A 1 j	Langages de programmation et compilation
+	IFT	3150	3	AHE1 j	Projet d'informatique
+	IFT	3165	3	A 1 j	Analyse des langages de programmation
+	IFT	3205	3	H 1 j	Traitement du signal
+	IFT	3225	3	AE 1 j	Technologie de l'Internet
+	IFT	3245	3	A 1 j	Simulation et modèles
+	IFT	3295	3	A 1 j	Bio-informatique
+	IFT	3325	3	A 1 j	Téléinformatique
+	IFT	3335	3	A 1 j	Intelligence artificielle : introduction
+	IFT	3355	3	H 1 j	Infographie
+	IFT	3375	3	H 1 j	Informatique théorique
+	IFT	3385	3	H 1 j	Architecture des ordinateurs 2
+	IFT	3395	3	H 1 j	Fondements de l'apprentissage machine
+	IFT	3405	3	A 1 j	Algèbre numérique
+	IFT	3515	3	H 1 j	Techniques d'optimisation 2
	IFT	3545	3	A 1 j	Graphes et réseaux
+	IFT	3655	3	A 1 j	Modèles stochastiques
+	IFT	3911	3	A 1 j	Analyse et conception des logiciels
+	IFT	3912	3	A 1 j	Développement, maintenance de logiciels
+	IFT	3913	3	H 1 j	Qualité du logiciel et métriques
+	MAT	3415	3	H 1 j	Analyse numérique 2
+	STT	2700	3	AHE1 j	Concepts et méthodes en statistique

Bloc 73 F option minimum 0 cr., maximum 4 cr.

Mathématiques

	MAT	1400	4	AH 1 j	Calcul 1
	MAT	1600	4	AH 1 j	Algèbre linéaire
+	MAT	1978	4	AH 1 j	Probabilités et statistique

Bloc 73 Y option minimum 6 cr., maximum 6 cr.

Contributions d'autres disciplines

Ce bloc comporte les cours du bloc 02Y du Baccalauréat.

Programme 1-175-4-0 Version 11

Mineure en informatique

Ce programme totalise 15 crédits obligatoires, 12 à option et 3 au choix.

Segment 73

Bloc 73 A obligatoire 15 cr.

Programmation et matériel

+	IFT	1015	3	AH 1 j	Programmation 1
+	IFT	1025	3	AH 1 j	Programmation 2
+	IFT	1065	3	AH 1 j	Structures discrètes en informatique
	IFT	1215	3	AH 1 j	Introduction aux systèmes informatiques
+	IFT	1227	3	H 1 j	Architecture des ordinateurs 1

Bloc 73 B option minimum 9 cr., maximum 9 cr.

Domaines fondamentaux

+	IFT	2015	3	AHE1 j	Structures de données
+	IFT	2035	3	AE 1 j	Concepts des langages de programmation
+	IFT	2105	3	AHE1 j	Introduction à l'informatique théorique
+	IFT	2125	3	AH 1 j	Introduction à l'algorithmique
+	IFT	2245	3	AH 1 j	Systèmes d'exploitation
+	IFT	2255	3	AHE1 j	Génie logiciel
+	IFT	2505	3	A 1 j	Techniques d'optimisation 1

Bloc 73 C option minimum 0 cr., maximum 4 cr.

Mathématiques

	IFT	1575	3	AH 1 j	Modèles de recherche opérationnelle
	MAT	1400	4	AH 1 j	Calcul 1
	MAT	1600	4	AH 1 j	Algèbre linéaire
+	MAT	1978	4	AH 1 j	Probabilités et statistique

Bloc 73 Y option minimum 0 cr., maximum 3 cr.

Contribution d'autres disciplines

Ce bloc comporte les cours du bloc 02Y du Baccalauréat.

Informatique appliquée

1-175-5-0 Certificat (1 an)

Programme relevant du Département d'informatique et de recherche opérationnelle.

Information sur le programme

Irmgard Klucaric 514 343-7476
ou courriel : agde1@iro.umontreal.ca
Admission 514 343-7076

Admission au programme à l'automne 2011 et à l'hiver 2012

Trimestre(s) d'admission			Capacité d'accueil		Statut autorisé		Horaire	
Automne	Hiver	Été	Non limitée	Limitée (section 10)	Temps plein	Temps partiel	Jour	Soir
✓	✓			✓*	✓	✓**		✓

* À titre indicatif, les statistiques de l'admission d'automne 2010 en date du 2 août : **candidats** : 190 dont 24 collégiens, **offres d'admission** : 86 dont 15 à des collégiens. La **cote R** du dernier candidat collégien admis : 20,383.
** Surtout

Conditions d'admissibilité

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier et sous réserve de la qualité du dossier, le candidat doit

– être titulaire du diplôme d'études collégiales (DEC) décerné par le ministre de l'Éducation du Québec ou faire la preuve d'une formation

équivalente au DEC (voir section 8 - formation à l'étranger, expérience, etc.)
et
– avoir réussi, **avant l'entrée dans le programme,** le cours préalable suivant (dont on trouvera une description et des équivalences à la section 7) :
  ◆ Mathématiques 103 ou 105

Condition relative à la langue française
Pour être admissible, le candidat doit attester d'une connaissance de la langue française atteignant le degré que l'Université estime minimal pour s'engager dans le programme. À cette fin, il doit
– soit avoir réussi l'Épreuve uniforme de langue et littérature française du ministère de l'Éducation du Québec
– soit obtenir un score d'au moins 605/990 au Test de français international (TFI) (voir section 2 - Connaissance du français).

Remarque
La combinaison de programmes en vue de l'obtention d'un baccalauréat ne permet pas l'association du Certificat en informatique appliquée avec la Mineure ou la Majeure en informatique.

Programme 1-175-5-0 Version 09

Certificat en informatique appliquée

Ce programme totalise 0 crédit obligatoire, 24 à 30 crédits à option et 0 à 6 crédits au choix.

Segment 72

Bloc 72 A option minimum 0 cr., maximum 15 cr.

Langages de programmation

+	IFT	1166	3 AHE1 j	Programmation orientée objet en C++
+	IFT	1170	3 AHE1 s	Programmation Java et applications
+	IFT	1175	3 A 1 s	Programmation en Visual Basic
+	IFT	1179	3 AH 1 js	Programmation en C#
	IFT	1810	3 AHE1 js	Introduction à la programmation

Bloc 72 B option minimum 3 cr., maximum 12 cr.

Compléments d'informatique

+	IFT	1169	3 H 1 js	Programmation avancée en C++
+	IFT	1176	3 H 1 s	Aspects avancés de Java
+	IFT	2810	3 A 1 s	Structures de données
+	IFT	2821	3 H 1 s	Introduction aux bases de données

Bloc 72 C option minimum 0 cr., maximum 15 cr.

Administration des systèmes informatiques

+	IFT	2830	3 AH 1 js	Sécurité des systèmes informatiques
+	IFT	2880	3 H 1 s	Organisation des ordinateurs et systèmes
+	IFT	3820	3 E 1 s	Gestion de réseaux et protocoles
+	IFT	3830	3 H 1 s	Systèmes d'exploitation : administration
+	IFT	3880	3 H 1 s	Applications distribuées

Bloc 72 D option minimum 0 cr., maximum 15 cr.

Multimédia

	IFT	1941	3 AH 1 js	Traitement et montage vidéo
+	IFT	2720	3 AHE1 s	Introduction au multimédia
+	IFT	2730	3 AE 1 s	Traitement d'images
+	IFT	3730	3 H 1 s	Infographie 3D
+	IFT	3740	3 E 1 s	Animation par ordinateur

Bloc 72 E option minimum 0 cr., maximum 18 cr.

Programmation internet

+	IFT	1142	3 AH 1 js	Programmation côté client
	IFT	1144	3 AHE1 js	Introduction à la programmation Internet
+	IFT	1147	3 AHE1 j	Programmation serveur avec PHP
+	IFT	1148	3 HE 1 js	Programmation serveur avec ASP
+	IFT	1149	3 AH 1 js	Technologie JSP
+	IFT	1152	3 AH 1 js	Introduction aux technologies XML

Intervention psychoéducative

1-215-5-1 Certificat (5 trimestres)
Programme relevant de l'École de psychoéducation, offert exclusivement au campus de l'Université de Montréal à Laval

Information sur le programme
Jacques C. Grégoire 514 343-2516
Admission 514 343-7076

Admission au programme à l'automne 2011

Trimestre(s) d'admission			Capacité d'accueil		Statut autorisé		Horaire	
Automne	Hiver	Été	Non limitée	Limitée (section 10)	Temps plein	Temps partiel	Jour	Soir
✓			✓			✓		✓

Conditions d'admissibilité
Pour être admissible à titre d'étudiant régulier et sous réserve de la qualité du dossier, le candidat doit
– être titulaire du diplôme d'études collégiales (DEC) décerné par le ministre de l'Éducation du Québec ou faire la preuve d'une formation équivalente au DEC (voir section 8 - formation à l'étranger, expérience, etc.)
– avoir une expérience appropriée à ce programme et en fournir la preuve.
– être présentement en exercice dans un milieu pertinent au champ d'études.

Condition relative à la langue française
Pour être admissible, le candidat doit attester d'une connaissance de la langue française atteignant le degré que l'Université estime minimal pour s'engager dans le programme. À cette fin, il doit
– soit avoir réussi l'Épreuve uniforme de langue et littérature française du ministère de l'Éducation du Québec
– soit obtenir un score d'au moins 605/990 au Test de français international (TFI) (voir section 2 - Connaissance du français).

Remarque
Ce programme est normalement réparti sur cinq trimestres.

Programme 1-215-5-1 Version 07

Certificat en intervention psychoéducative

Ce programme totalise 12 crédits obligatoires, 15 à option et 3 au choix.

Segment 80

Bloc 80 A obligatoire 12 cr.

Initiation à la psychoéducation

	PSE	1070	3 A 1 s	La croissance et ses principaux enjeux
	PSE	1501	3 H 1 s	Clientèles en difficulté d'adaptation
+	PSE	1502	3 AH 1 s	Évaluation des habiletés et des besoins
	PSE	1503	3 AH 1 s	Aspects méthodologiques en intervention

Bloc 80 B *option* *minimum 6 cr., maximum 12 cr.*

Contextes d'intervention psychoéducative

+	PSE	2500	3	H	1 s	Savoir-être et intervention
+	PSE	2501	3	A	1 s	L'intervention à l'école
+	PSE	2502	3	AH	1 s	L'intervention en milieu externe
+	PSE	2503	3	AE	1 s	L'intervention en centre et en foyer
+	PSE	2504	3	H	1 s	L'intervention et le multiculturalisme

Bloc 80 C *option* *minimum 3 cr., maximum 9 cr.*

Formation continue en intervention

PSE	2510	3	E	1 js	Problématiques psychoéducatives
PSE	2511	1	A	1 js	Problématique en intervention 1
PSE	2512	1	A	1 js	Compétence en intervention 1
PSE	2513	1	A	1 js	Étude d'un programme d'intervention 1
PSE	2514	1	AHE1	j	Problématique en intervention 2
PSE	2515	1	AHE1	j	Compétence en intervention 2
PSE	2516	1	AHE1	j	Étude d'un programme d'intervention 2

Langue portugaise et cultures lusophones

1-091-4-0 Mineure (1 an +)

Programme relevant du Département de littératures et de langues modernes.

Information sur le programme

Luis Filipe Aguilar 514 343-6599
Admission 514 343-7076

Admission au programme à l'automne 2011 et à l'hiver 2012

Trimestre(s) d'admission			Capacité d'accueil		Statut autorisé		Horaire	
Automne	Hiver	Été	Non limitée	Limitée (section 10)	Temps plein	Temps partiel	Jour	Soir
✓	✓		✓		✓*	✓	✓	✓

* L'étudiant inscrit à temps plein n'est pas assuré de pouvoir compléter toute la scolarité en deux trimestres.

Conditions d'admissibilité

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier et sous réserve de la qualité du dossier, le candidat doit être titulaire du diplôme d'études collégiales (DEC) décerné par le ministre de l'Éducation du Québec ou faire la preuve d'une formation équivalente au DEC (voir section 8).

Condition relative à la langue française

Pour être admissible, le candidat doit attester d'une connaissance de la langue française atteignant le degré que l'Université estime minimal pour s'engager dans le programme. À cette fin, il doit

– soit avoir réussi l'Épreuve uniforme de langue et littérature française du ministère de l'Éducation du Québec
– soit obtenir un score d'au moins 605/990 au Test de français international (TFI) (voir section 2 - Connaissance du français).

Programme 1-091-4-0 Version 02

Mineure en langue portugaise et cultures lusophones

Ce programme totalise 0 crédit obligatoire, 27 à option et 3 au choix.

Segment 70

Bloc 70 A *option* *minimum 6 cr., maximum 9 cr.*

Fondements

PTG	1100	3	H	1 js	Le monde lusophone
PTG	1210	3	AH	1 js	Introduction à la culture portugaise
PTG	1220	3	H	1 js	Introduction à la culture brésilienne

Bloc 70 B *option* *minimum 12 cr., maximum 21 cr.*

Langue

+	PTG	1901	3	AHE1	js	Portugais 1 (niveau A1)
+	PTG	1902	3	AHE1	js	Portugais 2 (niveau A2)
+	PTG	1903	3	AHE1	js	Portugais 3 (niveau B1.1)
+	PTG	1904	3	AHE1	js	Portugais 4 (niveau B1.2)
+	PTG	1954	3	AH	1 js	Portugais idiomatique et composition
+	PTG	1955	3	AH	1 js	Portugais : communication orale et écrite
+	PTG	2050	3	AH	1 js	Portugais : langue étrangère

Bloc 70 C *option* *minimum 0 cr., maximum 6 cr.*

Lettres et société

PTG	2030	3	A	1 js	Lectures dirigées en études lusophones
PTG	2040	3	A	1 js	Littératures de langue portugaise
PTG	2270	3	H	1 js	Portugal-Canada : parcours interculturels
PTG	2652	3	H	1 js	Théâtre et cinéma lusophones
PTG	2700	3	H	1 js	Introduction à la traduction lusophone

Bloc 70 D *option* *minimum 0 cr., maximum 6 cr.*

Disciplines connexes

ECN	1971	3	A	1 s	Économie de l'Amérique latine
HAR	2510	3	H	1 j	L'art baroque en Amérique latine
HAR	3510	3	H	1 j	Les arts modernes en Amérique latine
HST	1041	3	A	1 j	L'Europe moderne
HST	1042	3	H	1 j	L'Europe contemporaine
HST	1044	3	H	1 j	Introduction à l'Amérique latine
HST	2351	3	A	1 j	Amérique latine à l'époque coloniale
HST	2352	3	H	1 j	Amérique latine depuis l'indépendance

Langues et cultures

À moins d'indication contraire, les modules relèvent du Département de littératures et de langues modernes.

1-085-7-0 Module en langue et culture allemandes
1-135-7-0 Module en langue et culture anglaises
relevant du Département d'études anglaises

1-117-7-0 Module en langue et culture arabes
1-104-7-0 Module en langue et culture catalanes
1-097-7-0 Module en langue et culture chinoises
relevant du Centre d'études de l'Asie de l'Est

1-095-7-1 Module en langue et culture grecques
relevant du Centre d'études classiques

1-105-7-0 Module en langue et culture hispaniques
1-110-7-0 Module en langue et culture italiennes
1-097-7-2 Module en langue et culture japonaises
relevant du Centre d'études de l'Asie de l'Est

1-095-7-0 Module en langue et culture latines
relevant du Centre d'études classiques

1-130-7-0 Module en langue et culture néohelléniques
1-091-7-0 Module en langue portugaise et cultures lusophones
1-121-7-0 Module en langue et culture russes

Information sur le programme

Manuel Meune (allemand)	514 343-6235
Taiwo Adetunji Osinubi (anglais)	514 343-6755
Najat Rahman (arabe)	514 343-6111, poste 0840
Eric Viladrich Castellanas (catalan)	514 343-6260
David Ownby (chinois, japon.)	514 343-6074
Christian Raschle (grec,latin)	514 343-6111, poste 38473
Juan Carlos Godenzzi (hispanique)	514 343-2478
Gabriella Lodi (italien)	514 343-7076
Jacques Bouchard (néohellénique)	514 343-6902
Luis Filipe Aguilar (portugais)	514 343-6599
Georges Bastin (russe)	514 343-7050
Admission	514 343-7076

Admission au programme à l'automne 2011 et à l'hiver 2012

Trimestre(s) d'admission			Capacité d'accueil		Statut autorisé		Horaire	
Automne	Hiver	Été	Non limitée	Limitée (section 10)	Temps plein	Temps partiel	Jour	Soir
✓	✓		✓			✓	✓	✓

Conditions d'admissibilité

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier et sous réserve de la qualité du dossier, le candidat doit

– être titulaire du diplôme d'études collégiales (DEC) décerné par le ministre de l'Éducation du Québec ou faire la preuve d'une formation équivalente au DEC (voir section 8)
  et
– pour le Module en langue et culture anglaises seulement, réussir un test de connaissance de l'anglais.

Condition relative à la langue française

Pour être admissible, le candidat doit attester d'une connaissance de la langue française atteignant le degré que l'Université estime minimal pour s'engager dans le programme. À cette fin, il doit

– soit avoir réussi l'Épreuve uniforme de langue et littérature française du ministère de l'Éducation du Québec
– soit obtenir un score d'au moins 605/990 au Test de français international (TFI) (voir section 2 - Connaissance du français).

Remarques

– Le Module donne lieu à une attestation spécifique.
– Les cours du Module peuvent être intégrés dans un programme d'études dont ils font déjà partie.

Programme 1-085-7-0 Version 00

Module en langue et culture allemandes

Ce programme totalise 0 crédit obligatoire, 15 à option et 0 au choix.

Segment 70

Bloc 70 A *option* *minimum 9 cr., maximum 12 cr.*

Langue

+	ALL	1901	3	AHE1	js	Allemand 1 (niveau A1.1)
+	ALL	1902	3	AHE1	js	Allemand 2 (niveau A1.2)
+	ALL	1903	3	AHE1	js	Allemand 3 (niveau A2.1)
+	ALL	1904	3	AHE1	js	Allemand 4 (niveau A2.2)
+	ALL	1905	3	AHE1	js	Allemand 5 (niveau B1.1)
+	ALL	1906	3	AHE1	js	Allemand 6 (niveau B1.2)
+	ALL	1911	3	AHE1	js	Lire en allemand 1 (niveau A1-A2)
+	ALL	1912	3	AHE1	js	Lire en allemand 2 (niveau B1)
+	ALL	1913	3	AHE1	js	Lire en allemand 3 (niveau B2.1)
+	ALL	1914	3	AHE1	js	Lire en allemand 4 (niveau B2.2)

Bloc 70 B *option* *minimum 3 cr., maximum 6 cr.*

Culture

ALL	1210	3	H	1	j	L'allemand à travers des oeuvres-phares
ALL	1310	3	A	1	j	Civilisation allemande
ALL	2200	3	A	1	j	Introduction à la littérature allemande
ALL	2214	3	H	1	j	Panorama de la littérature allemande
ALL	2321	3	A	1	j	Panorama du cinéma allemand
ALL	3333	3	AHE1		j	L'Allemagne depuis 1945
HST	1942	3	H	1	s	L'Europe aux XIXe et XXe siècles
HST	2275	3	AE	1	j	Des Allemagnes au IIIe Reich, 1862-1945
POL	1954	3	AH	1	js	Politique internationale

Programme 1-135-7-0 Version 00

Module en langue et culture anglaises

Ce programme totalise 0 crédit obligatoire, 15 à option et 0 au choix.

Segment 70

Bloc 70 A *option* *minimum 9 cr., maximum 12 cr.*

Langue

	ANG	1051	3	H	1	j	English Phonetics and Pronunciation
	ANG	1101	3	A	1	j	English Composition 1
	ANG	1101T	3	AHE1		j	English Composition
+	ANG	1102	3	A	1	j	English Composition 2
+	ANG	1103	3	A	1	j	English Composition 3
+	ANG	1104	3	H	1	j	English Composition 4
	ANG	1967	3	AHE1		js	Intermediate Oral English 1
	ANG	1967T	3	AHE1		j	Intermediate Oral English
+	ANG	1968	3	AHE1		js	Intermediate Oral English 2
	ANG	1969	3	AHE1		j	Intermediate Reading
+	ANG	1971	3	AH	1	j	Reading for the Humanities
+	ANG	1972	3	H	1	j	Business Reading
+	ANG	1973	3	AH	1	j	Reading for the Social Sciences
+	ANG	1974	3	AHE1		j	Reading for the Sciences
+	ANG	1975	3	AHE1		js	Advanced Reading
+	ANG	1991	3	A	1	j	Business Writing 1
+	ANG	1991T	3	A	1	j	Business Writing 1
+	ANG	1992	3	AH	1	j	Business Writing 2
+	ANG	1993	3	H	1	j	Scientific Writing 1
+	ANG	1994	3	H	1	j	Scientific Writing 2
+	ANG	2051	3	AHE1		js	Advanced Oral English 1
+	ANG	2052	3	AHE1		js	Advanced Oral English 2

Bloc 70 B *option* *minimum 3 cr., maximum 6 cr.*

Culture

ANG	1021	3	A	1	j	Contemporary British and Irish Culture
ANG	1022	3	A	1	j	Contemporary Canadian Culture
ANG	1023	3	A	1	j	Contemporary American Culture
LNG	1131	3	A	1	j	Linguistic Introduction to English

Programme 1-117-7-0 Version 00

Module en langue et culture arabes

Ce programme totalise 0 crédit obligatoire, 15 à option et 0 au choix.

Segment 70

Bloc 70 A option minimum 9 cr., maximum 12 cr.

Langue

+	ARA	1901	3	AHE1 js	Arabe 1 (niveau A1.1)
+	ARA	1902	3	AHE1 js	Arabe 2 (niveau A1.2)
+	ARA	1903	3	AHE1 js	Arabe 3 (niveau A2.1)
+	ARA	1904	3	AHE1 js	Arabe 4 (niveau A2.2)

Bloc 70 B option minimum 3 cr., maximum 6 cr.

Culture

	ANT	3861	3	A 1 js	Cultures et sociétés arabo-musulmanes
	ARA	1001	3	A 1 s	Introduction au monde arabe 1
	ARA	1002	3	H 1 s	Introduction au monde arabe 2
	ARA	2001	3	AHE1 js	Études arabes interdisciplinaires
	ARA	2050	3	AHE1 j	Littérature arabe
	ARA	2060	3	E 1 s	Le monde arabe contemporain
	ECN	1966	3	H 1 s	Économie du monde arabe
	HST	1071	3	A 1 j	L'émergence du monde arabe contemporain
	HST	2623	3	H 1 j	Histoire arabe aux XIXe et XXe siècles
	LCO	1030	3	H 1 j	Postcolonialismes comparés
+	POL	2840	3	AH 1 j	Sécurité au Moyen-Orient
	SOL	2050	3	AE 1 j	Sociologie du monde arabo-musulman
	SRL	1090	3	AHE1 js	L'islam

Programme 1-104-7-0 Version 00

Module en langue et culture catalanes

Ce programme totalise 0 crédit obligatoire, 15 à option et 0 au choix.

Segment 70

Bloc 70 A option minimum 9 cr., maximum 12 cr.

Langue

+	CTL	1901	3	AHE1 js	Catalan 1 (niveau A1)
+	CTL	1902	3	AHE1 js	Catalan 2 (niveau A2)
+	CTL	1903	3	AHE1 js	Catalan 3 (niveau B1.1)
+	CTL	1904	3	AHE1 js	Catalan 4 (niveau B1.2)

Bloc 70 B option minimum 3 cr., maximum 6 cr.

Culture

	ANT	1611	3	H 1 j	Langage, culture, société
	CTL	1120	3	AH 1 js	Introduction à la culture catalane
	ESP	1215	3	A 1 j	Civilisation espagnole
	POL	3851	3	AHE1 j	Intégration européenne

Programme 1-097-7-0 Version 02

Module en langue et culture chinoises

Ce programme totalise 0 crédit obligatoire, 15 à option et 0 au choix.

Segment 70

Bloc 70 A option minimum 12 cr., maximum 12 cr.

Langue

	CHN	1050	6	AE 1 j	Chinois élémentaire 1
	CHN	1050H	6	AH 2 s	Chinois élémentaire 1
+	CHN	1060	6	HE 1 j	Chinois élémentaire 2
+	CHN	1060H	6	A 2 s	Chinois élémentaire 2
+	CHN	2075	6	AE 1 j	Chinois intermédiaire 1
+	CHN	2075H	6	AH 2 s	Chinois intermédiaire 1
+	CHN	2085	6	HE 1 j	Chinois intermédiaire 2
+	CHN	3050	3	AE 1 js	Chinois avancé : langue parlée 1
+	CHN	3060	3	HE 1 js	Chinois avancé : langue parlée 2
+	CHN	3070	3	AE 1 js	Chinois avancé : langue écrite 1
+	CHN	3080	3	HE 1 js	Chinois avancé : langue écrite 2

Bloc 70 B option minimum 3 cr., maximum 3 cr.

Culture

	AES	2011	3	AH 1 j	Littérature de la Chine traditionnelle
	AES	2012	3	AH 1 j	Littérature chinoise contemporaine
	AES	2014	3	AH 1 j	Le cinéma chinois
	AES	3010	3	A 1 j	Lire la pensée chinoise antique
	AES	3034	3	AH 1 js	Pensée chinoise par les textes
	AES	3050	3	A 1 j	Transport et communication en Asie
	ANT	3866	3	HE 1 js	Cultures et sociétés de la Chine
	ECN	1961	3	H 1 s	Économie de l'Asie
	GEO	3412	3	AH 1 js	La Chine
	HAR	2085	3	A 1 js	Arts et civilisations asiatiques
	HST	1061	3	AH 1 j	Histoire de la Chine depuis le XVIe s.
	HST	2621	3	AH 1 j	Les religions de la Chine moderne
	HST	3571	3	A 1 j	L'économie politique de la Chine moderne
	HST	3574	3	AH 1 j	Asie de l'Est : médecine et colonisation
	PHI	2960	3	H 1 j	Naissance de la philosophie chinoise
	POL	2751	3	AH 1 j	La Chine
	POL	3401	3	AHE1 j	L'Asie du Sud-Est
	SRL	2523	3	AE 1 js	Spiritualités de l'Asie de l'Est

Programme 1-095-7-1 Version 00

Module en langue et culture grecques

Ce programme totalise 0 crédit obligatoire, 15 à option et 0 au choix.

Segment 70

Bloc 70 A option minimum 9 cr., maximum 12 cr.

Langues

	GRC	1111	3	A 1 s	Initiation à la langue grecque 1
+	GRC	1121	3	H 1 s	Initiation à la langue grecque 2
+	GRC	2011	3	A 1 j	Grec intermédiaire
+	GRC	2021	3	H 1 j	Grec avancé (A)
+	GRC	2031	3	H 1 j	Grec avancé (B)
+	GRC	3120	3	H 1 j	Homère et les poètes épiques
+	GRC	3130	3	A 1 j	Les historiens grecs
+	GRC	3140	3	AH 1 j	La tragédie et la comédie

Bloc 70 B option minimum 3 cr., maximum 6 cr.

Civilisation

	GRC	1031	3	A 1 j	Introduction à la littérature grecque
	HGL	1011	3	A 1 j	Initiation à l'archéologie grécoromaine
	HGL	1012	3	A 1 j	Civilisation grécoromaine
	HST	1031	3	A 1 j	Histoire de l'Antiquité
	LAT	1031	3	AH 1 j	Histoire de la littérature latine

Programme 1-105-7-0 Version 00

Module en langue et culture hispaniques

Ce programme totalise 0 crédit obligatoire, 15 à option et 0 au choix.

Segment 70

Bloc 70 A *option* *minimum 9 cr., maximum 12 cr.*

Langue

+	ESP	1901	3	AHE1	js	Espagnol 1 (niveau A1)
+	ESP	1902	3	AHE1	js	Espagnol 2 (niveau A2)
+	ESP	1903	3	AHE1	js	Espagnol 3 (niveau B1.1)
+	ESP	1904	3	AHE1	js	Espagnol 4 (niveau B1.2)
+	ESP	2510	3	AH	1 j	Pratique orale de l'espagnol

Bloc 70 B *option* *minimum 3 cr., maximum 6 cr.*

Culture

	ANT	3858	3	A	1 j	Autochtones d'Amérique latine
	ANT	3859	3	A	1 j	Cultures mésoaméricaines
	ESP	1215	3	A	1 j	Civilisation espagnole
	ESP	1317	3	H	1 j	Civilisation hispano-américaine 1
+	ESP	1325	3	H	1 j	Littérature hispano-américaine : panorama
+	ESP	1327	3	H	1 j	Civilisation hispano-américaine 2
	ESP	2300	3	H	1 j	Voix de l'Amérique latine
	ESP	2400	3	A	1 j	Cinéma et littératures hispaniques
	HAR	2201	3	H	1 j	Art et architecture : Premières nations
	HAR	2510	3	H	1 j	L'art baroque en Amérique latine
	HAR	3131	3	A	1 j	La peinture espagnole du Siècle d'or
	HST	1044	3	H	1 j	Introduction à l'Amérique latine
	POL	2830	3	AH	1 j	L'Amérique latine

Programme 1-110-7-0 Version 00

Module en langue et culture italiennes

Ce programme totalise 0 crédit obligatoire, 15 à option et 0 au choix.

Segment 70

Bloc 70 A *option* *minimum 9 cr., maximum 12 cr.*

Langue

+	ITL	1070	3	AH	1 js	Grammaire avancée 1
+	ITL	1901	3	AHE1	js	Italien 1 (niveau A1)
+	ITL	1902	3	AHE1	js	Italien 2 (niveau A2)
+	ITL	1903	3	AHE1	js	Italien 3 (niveau B1.1)
+	ITL	1904	3	AHE1	js	Italien 4 (niveau B1.2)
+	ITL	2040	3	HE	1 j	Italien parlé

Bloc 70 B *option* *minimum 3 cr., maximum 6 cr.*

Culture

	HAR	1090	3	A	1 js	La Renaissance : une définition
	HAR	2090	3	H	1 js	L'art de la Renaissance à Rome
	HAR	3420	3	H	1 js	L'art de la Renaissance à Venise
	HST	1941	3	A	1 s	L'époque moderne
	ITL	1120	3	A	1 j	Introduction à la culture italienne
	ITL	1141	3	AH	1 j	Introduction à la littérature italienne
+	ITL	2110	3	A	1 s	Le roman italien contemporain
	ITL	2160	3	AH	1 j	Cinéma et littérature après 1945
	ITL	2270	3	A	1 js	Italie-Québec : parcours interculturels

Programme 1-097-7-2 Version 02

Module en langue et culture japonaises

Ce programme totalise 0 crédit obligatoire, 15 à option et 0 au choix.

Segment 70

Bloc 70 A *option* *minimum 12 cr., maximum 12 cr.*

Langue

	JPN	1050	6	AE	1 j	Japonais élémentaire 1
	JPN	1050H	6	A	2 s	Japonais élémentaire 1
+	JPN	1060	6	H	1 j	Japonais élémentaire 2
+	JPN	1060H	6	A	2 s	Japonais élémentaire 2
+	JPN	2075	6	A	1 s	Japonais intermédiaire 1
+	JPN	2075H	6	A	2 js	Japonais intermédiaire 1
+	JPN	2085	6	H	1 j	Japonais intermédiaire 2
+	JPN	3050	3	A	1 js	Japonais avancé : langue parlée 1
+	JPN	3060	3	H	1 js	Japonais avancé : langue parlée 2
+	JPN	3070	3	A	1 js	Japonais avancé : langue écrite 1
+	JPN	3080	3	H	1 js	Japonais avancé : langue écrite 2
+	JPN	3090	3	H	1 j	Langue et culture japonaises

Bloc 70 B *option* *minimum 3 cr., maximum 3 cr.*

Culture

	AES	2020	3	A	1 j	Littérature du Japon traditionnel
	AES	2021	3	H	1 j	Littérature japonaise contemporaine
	AES	3041	3	A	1 j	L'économie politique du Japon moderne
	AES	3050	3	A	1 j	Transport et communication en Asie
	ANT	3164	3	H	1 j	La société japonaise contemporaine
	ANT	3864	3	AHE1	j	Culture japonaise
	ECN	1961	3	H	1 s	Économie de l'Asie
	GEO	3422	3	AH	1 j	Le Japon
	HAR	2085	3	A	1 js	Arts et civilisations asiatiques
	HST	2624	3	A	1 j	Histoire du Japon jusqu'en 1868
	HST	2625	3	H	1 j	Histoire du Japon contemporain
	HST	3574	3	AH	1 j	Asie de l'Est : médecine et colonisation
	POL	2752	3	AHE1	j	Le Japon
	POL	3401	3	AHE1	j	L'Asie du Sud-Est
	SRL	2523	3	AE	1 js	Spiritualités de l'Asie de l'Est

Programme 1-095-7-0 Version 00

Module en langue et culture latines

Ce programme totalise 0 crédit obligatoire, 15 à option et 0 au choix.

Segment 70

Bloc 70 A *option* *minimum 9 cr., maximum 12 cr.*

Langue

	LAT	1111	3	A	1 s	Initiation à la langue latine 1
+	LAT	1121	3	H	1 s	Initiation à la langue latine 2
+	LAT	2011	3	A	1 j	Latin intermédiaire
+	LAT	2021	3	H	1 j	Latin avancé (A)
+	LAT	2031	3	H	1 j	Latin avancé (B)
+	LAT	3120	3	AH	1 j	Poésie épique latine
+	LAT	3130	3	A	1 j	Poésie lyrique et élégiaque latine
+	LAT	3160	3	AH	1 j	Le théâtre latin

Bloc 70 B *option* *minimum 3 cr., maximum 6 cr.*

Civilisation

	GRC	1031	3	A	1 j	Introduction à la littérature grecque
	HGL	1011	3	A	1 j	Initiation à l'archéologie grécoromaine
	HGL	1012	3	A	1 j	Civilisation grécoromaine
	HST	1031	3	A	1 j	Histoire de l'Antiquité
	LAT	1031	3	AH	1 j	Histoire de la littérature latine

Programme 1-130-7-0 Version 00

Module en langue et culture néohelléniques

Ce programme totalise 0 crédit obligatoire, 15 à option et 0 au choix.

Segment 70

Bloc 70 A *option* *minimum 9 cr., maximum 12 cr.*

Langue

+	GRM	1901	3	AHE1	js	Grec moderne 1 (niveau A1.1)
+	GRM	1902	3	AHE1	js	Grec moderne 2 (niveau A1.2)
+	GRM	1903	3	AHE1	js	Grec moderne 3 (niveau A2.1)
+	GRM	1904	3	AHE1	js	Grec moderne 4 (niveau A2.2)

Bloc 70 B *option* *minimum 3 cr., maximum 6 cr.*

Culture

GRM	1001	3	A	1 js	Littérature néohellénique
GRM	1201	3	AH	1 s	Cinéma grec
HST	2215	3	A	1 j	Histoire des Balkans
HST	2251	3	A	1 s	Histoire de la Grèce moderne
POL	3851	3	AHE1	j	Intégration européenne

Programme 1-091-7-0 Version 01

Module langue portugaise et cultures lusophones

Ce programme totalise 0 crédit obligatoire, 15 à option et 0 au choix.

Segment 70

Bloc 70 A *option* *minimum 9 cr., maximum 12 cr.*

Langue

+ PTG	1901	3	AHE1	js	Portugais 1 (niveau A1)
+ PTG	1902	3	AHE1	js	Portugais 2 (niveau A2)
+ PTG	1903	3	AHE1	js	Portugais 3 (niveau B1.1)
+ PTG	1904	3	AHE1	js	Portugais 4 (niveau B1.2)
+ PTG	1954	3	AH	1 js	Portugais idiomatique et composition
+ PTG	1955	3	AH	1 js	Portugais : communication orale et écrite

Bloc 70 B *option* *minimum 3 cr., maximum 6 cr.*

Culture

ECN	1971	3	A	1 s	Économie de l'Amérique latine
HAR	2510	3	H	1 j	L'art baroque en Amérique latine
HAR	3510	3	H	1 j	Les arts modernes en Amérique latine
HST	1041	3	A	1 j	L'Europe moderne
HST	1042	3	H	1 j	L'Europe contemporaine
HST	1044	3	H	1 j	Introduction à l'Amérique latine
HST	2351	3	A	1 j	Amérique latine à l'époque coloniale
HST	2352	3	H	1 j	Amérique latine depuis l'indépendance
PTG	1100	3	H	1 js	Le monde lusophone
PTG	1210	3	AH	1 js	Introduction à la culture portugaise
PTG	1220	3	H	1 js	Introduction à la culture brésilienne

Programme 1-121-7-0 Version 00

Module en langue et culture russes

Ce programme totalise 0 crédit obligatoire, 15 à option et 0 au choix.

Segment 70

Bloc 70 A *option* *minimum 6 cr., maximum 12 cr.*

Langue

+ RUS	1901	3	AHE1	js	Russe 1 (niveau A1.1)
+ RUS	1902	3	AHE1	js	Russe 2 (niveau A1.2)
+ RUS	1903	3	AHE1	js	Russe 3 (niveau A2.1)
+ RUS	1904	3	AHE1	js	Russe 4 (niveau A2.2)

Bloc 70 B *option* *minimum 3 cr., maximum 9 cr.*

Culture

ECN	1970	3	A	1 j	Économie des pays de l'Europe de l'Est
HST	2212	3	A	1 j	Histoire de l'Union soviétique
POL	2280	3	AHE1	j	Le système politique de la Russie
POL	2281	3	AH	1 j	La communauté des États indépendants
POL	2801	3	AH	1 j	La politique étrangère de la Russie
RUS	2050	3	H	1 js	Civilisation russe

Lettres et sciences humaines

1-163-1-0 Baccalauréat (3 ans)

Programme relevant du Département de littératures de langue française, offert avec cinq orientations : l'orientation Histoire, l'orientation Histoire de l'art, l'orientation Littératures de langue française, l'orientation Littérature comparée et l'orientation Philosophie.

Perspectives professionnelles

Ce programme forme des diplômés très polyvalents capables de répondre aux exigences du marché du travail qui demande des individus aptes à s'intégrer à des situations en constante évolution. Le diplômé pourra poursuivre des études de maîtrise dans la discipline choisie lors de la troisième année.

Information sur le programme

Marie-Pascale Huglo	514 343-6378
Information	514 343-6225
Admission	514 343-7076

Admission au programme à l'automne 2011

Trimestre(s) d'admission			Capacité d'accueil		Statut autorisé		Horaire	
Automne	Hiver	Été	Non limitée	Limitée (section 10)	Temps plein	Temps partiel	Jour	Soir
✓				✓*	✓	✓	✓	

* À titre indicatif, les statistiques de l'admission d'automne 2010 en date du 2 août : **candidats** : 81 dont 51 collégiens, **offres d'admission** : 42 dont 31 à des collégiens. La **cote R** du dernier candidat collégien admis : 20.000.

Conditions d'admissibilité

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier et sous réserve de la qualité du dossier, le candidat doit être titulaire du diplôme d'études collégiales (DEC) décerné par le ministre de l'Éducation du Québec ou faire la preuve d'une formation équivalente au DEC (voir section 8).

Condition relative à la langue française

Pour être admissible, le candidat doit attester d'une connaissance de la langue française atteignant le degré que l'Université estime minimal pour s'engager dans le programme. À cette fin, il doit

- soit avoir réussi l'Épreuve uniforme de langue et littérature française du ministère de l'Éducation du Québec
- soit obtenir un score d'au moins 785/990 au Test de français international (TFI) (voir section 2 - Connaissance du français).

Catégories de candidats

Conformément à la politique d'admission décrite à la section 2, les candidats sont regroupés dans les catégories suivantes :

- Collégien : toute personne qui est titulaire d'un DEC ou qui est en voie de l'obtenir ou dont la formation est équivalente.
- Universitaire : toute personne titulaire d'un DEC ou qui fait preuve d'une formation équivalente et qui a suivi au moins 12 crédits de cours d'un programme universitaire à la date limite fixée pour le dépôt de la demande d'admission.
- Candidat admissible sur la base de crédits universitaires : toute personne non titulaire d'un DEC ou d'un diplôme équivalent qui a réussi un minimum de 24 crédits de niveau universitaire.
- Candidat admissible sur la base d'une formation acquise hors Québec : toute personne dont la formation acquise ailleurs qu'au Québec est jugée équivalente au DEC ou à des études universitaires complétées au Québec.

Critères de sélection

La capacité d'accueil est répartie entre les différentes catégories sous réserve de l'excellence des dossiers. Les méthodes d'évaluation des dossiers scolaires sont décrites aux sections 3A (collégial) et 3B (universitaire).

- Pour les collégiens et les universitaires
  - L'excellence du dossier scolaire constitue le seul critère de sélection.
  - Dans l'évaluation du dossier scolaire des universitaires, l'importance relative du dossier universitaire par rapport à celui du collège est égale en pourcentage au nombre de crédits de cours universitaires multiplié par 2.
- Pour les candidats admissibles sur la base de crédits universitaires
  - Le dossier est évalué sur la base du dossier scolaire.
- Pour les candidats admissibles sur la base d'une formation acquise hors Québec
  - L'excellence et la pertinence du dossier constituent les seuls critères de sélection.

Programme 1-163-1-0 Version 04

Baccalauréat en lettres et sciences humaines

L'orientation Histoire comprend les segments 01 et 71, avec 21 crédits obligatoires, 69 à option et 0 au choix. L'orientation Histoire de l'art comprend les segments 01 et 72, avec 30 crédits obligatoires, 60 à option et 0 au choix. L'orientation Littératures de langue française comprend les segments 01 et 73, avec 27 crédits obligatoires, 63 à option et 0 au choix. L'orientation Littérature comparée comprend les segments 01 et 74, avec 27 crédits obligatoires, 63 à option et 0 au choix. L'orientation Philosophie comprend les segments 01 et 75, avec 21 crédits obligatoires, 69 à option et 0 au choix.

Segment 01 Commun aux cinq orientations

Bloc 01 A *obligatoire* *18 cr.*

FAS	1005	3	A	1 j	Introduction aux sciences humaines
FAS	1020	3	A	1 j	Le monde Antique
FAS	1030	3	A	1 j	Le Moyen Âge
FAS	1040	3	H	1 j	L'Europe à la Renaissance
FAS	1050	3	A	1 j	L'invention de l'homme moderne
FAS	1070	3	A	1 j	Avènement du monde contemporain

Bloc 01 B *option* *minimum 15 cr., maximum 18 cr.*

Fondements

FRA	1021	3	H	1 j	Littérature et histoire de la langue
FRA	1027	3	A	1 j	Histoire de la littérature
HAR	1190	3	A	1 j	Introduction aux arts de l'Occident
HAR	1200	3	H	1 js	Introduction à l'art moderne
HST	1031	3	A	1 j	Histoire de l'Antiquité
HST	1041	3	A	1 j	L'Europe moderne
LCO	1008	3	A	1 j	Oeuvres de la littérature mondiale 1
LCO	2040	3	H	1 j	Oeuvres de la littérature mondiale 2
PHI	1430	3	H	1 j	Éthique et politique
PHI	1600	3	H	1 j	Introduction à la philosophie moderne

Bloc 01 C *option* *minimum 6 cr., maximum 6 cr.*

L'humanité et son passé

ANT	1210	3	H	1 j	Éléments de préhistoire
ANT	1213	3	H	1 j	Les grandes civilisations
FRA	1100	3	A	1 j	Introduction à la littérature médiévale
FRA	1102	3	H	1 j	Introduction à l'humanisme
FRA	1110	3	A	1 j	Introduction aux classicismes
FRA	1120	3	A	1 j	Introduction aux modernités
FRA	1160	3	A	1 j	Histoire du théâtre (Antiquité-XVIIe s.)
FRA	1161	3	H	1 j	Histoire du théâtre (XVIIIe - XXIe s.)
FRA	2183	3	H	1 j	Histoire de la littérature des femmes
HAR	1090	3	A	1 js	La Renaissance : une définition
HAR	1130	3	A	1 j	Autour de l'impressionnisme
HAR	1165	3	H	1 js	Introduction aux arts du monde antique
HAR	1630	3	H	1 j	Figuration et abstraction (1900-1950)
HAR	2070	3	H	1 j	La cathédrale gothique
HAR	3530	3	H	1 j	L'âge des Académies
HGL	1021	3	AH	1 j	Mythe et religion en Grèce ancienne
HST	1032	3	A	1 j	Histoire du Moyen Âge
HST	1042	3	H	1 j	L'Europe contemporaine
HST	1043	3	H	1 j	Histoire des États-Unis
HST	1051	3	A	1 j	Histoire du Canada jusqu'en 1850
HST	1052	3	H	1 j	Histoire du Canada depuis 1850
LCO	1050	3	AH	1 j	Discours épique
LCO	2011	3	H	1 js	Études comparatives des récits
PHI	1800	3	A	1 j	Des présocratiques à Aristote
PHI	1860	3	A	1 j	Introduction à la philosophie médiévale
PHI	2615	3	A	1 j	Philosophie des Lumières
PHI	2800	3	H	1 j	Philosophie grecque : Platon

Bloc 01 D *option* *minimum 6 cr., maximum 9 cr.*

Science et culture

ANT	1511	3	A	1 j	Évolution et comportement humain
ANT	1513	3	A	1 j	La variation biologique
ANT	2058	3	H	1 j	Les technologies
ANT	2423	3	H	1 j	Biologie et environnement socioculturel
CIN	2104	3	AH	1 s	Cinéma documentaire
GEO	1112	3	A	1 j	Géophysiologie
HAR	2030	3	A	1 j	Perception et oeuvre d'art
HST	1045	3	H	1 j	Introduction à l'histoire des sciences
HST	2521	3	AH	1 j	Histoire de la médecine et de la santé
HST	2522	3	A	1 j	Sciences et conflits internationaux
HST	2855	3	A	1 j	Introduction à l'histoire des sciences
LCO	1060	3	AH	1 j	Littérature et pensée scientifique
PHI	1130	3	H	1 j	Philosophie des sciences
PHI	2150	3	A	1 j	Philosophie des sciences humaines
PHI	2160	3	A	1 j	Philosophie des sciences exactes
POL	2230	3	AH	1 j	Politiques scientifiques

Bloc 01 E *option* *minimum 6 cr., maximum 6 cr.*

Culture et différence

AES	2011	3	AH	1 j	Littérature de la Chine traditionnelle
AES	2012	3	AH	1 j	Littérature chinoise contemporaine
AES	2020	3	A	1 j	Littérature du Japon traditionnel
AES	2021	3	H	1 j	Littérature japonaise contemporaine
ANT	1611	3	H	1 j	Langage, culture, société
ANT	2020	3	H	1 js	Anthropologie de la religion
ANT	2611	3	AE	1 j	Ethnographie de la communication
ANT	2624	3	E	1 j	Mythes, rites, symboles
ARA	1001	3	A	1 s	Introduction au monde arabe 1
ARA	1002	3	H	1 s	Introduction au monde arabe 2
ARA	2050	3	AHE	1 j	Littérature arabe
ARA	2060	3	E	1 s	Le monde arabe contemporain
CIN	1101	3	AH	1 js	Mouvements de l'histoire du cinéma
CIN	1103	3	H	1 j	Courants du cinéma contemporain
CIN	3101	3	A	1 js	Cinéma des différences
CIN	3103	3	H	1 js	Mythologies du cinéma
ESP	1215	3	A	1 j	Civilisation espagnole
ESP	1317	3	H	1 j	Civilisation hispano-américaine 1
FRA	2141	3	H	1 s	Littérature maghrébine
FRA	2142	3	A	1 s	Littérature africaine
FRA	2143	3	A	1 j	Littérature des Caraïbes
FRA	2517	3	A	1 j	Identités sexuelles et littérature
FRA	3310	3	A	1 j	Littérature et société
FRA	3314	3	A	1 j	Littérature et philosophie
FRA	3641	3	E	1 j	Littérature et civilisation africaines
HAR	2085	3	A	1 js	Arts et civilisations asiatiques
HAR	2201	3	H	1 j	Art et architecture : Premières nations
HAR	2510	3	H	1 j	L'art baroque en Amérique latine
HAR	2780	3	AH	1 j	Art, genres et sexualités
HST	1044	3	H	1 j	Introduction à l'Amérique latine
HST	1061	3	AH	1 j	Histoire de la Chine depuis le XVIe s.
HST	1071	3	A	1 j	L'émergence du monde arabe contemporain

HST	2212	3	A	1 j	Histoire de l'Union soviétique
HST	2606	3	H	1 j	Les Juifs dans le monde contemporain
HST	2619	3	H	1 j	La Chine impériale
HST	2620	3	A	1 j	La Chine en révolution
HST	2623	3	H	1 j	Histoire arabe aux XIXe et XXe siècles
HST	2625	3	H	1 j	Histoire du Japon contemporain
LCO	1030	3	H	1 j	Postcolonialismes comparés
LCO	2300	3	A	1 j	Pratiques culturelles
PHI	1400	3	AE	1 j	Problèmes en éthique
PHI	2415	3	A	1 j	Éthique des relations internationales
PHI	2960	3	H	1 j	Naissance de la philosophie chinoise
PHI	3250	3	H	1 j	Esthétique de la littérature
PHI	3965	3	A	1 j	L'univers intellectuel chinois
SOL	2104	3	H	1 j	Relations ethniques

Bloc 01 F *option* *minimum 12 cr., maximum 12 cr.*

Langue

Ce bloc comporte des cours de niveau élémentaire, intermédiaire et avancé en allemand, anglais, arabe, chinois, espagnol, grec ancien et moderne, italien, japonais, latin, portugais et russe.

Segment 71 Propre à l'orientation Histoire

Bloc 71 A *obligatoire* *3 cr.*

+ HST	2023	3	H	1 j	Introduction à la discipline historique

Bloc 71 B *option* *minimum 3 cr., maximum 3 cr.*

Méthodologie

HST	2001	3	A	1 s	Paléographie
HST	2002	3	A	1 j	Initiation aux sources orales
HST	2007	3	A	1 s	Histoire et multimédia
HST	2013	3	H	1 s	Histoire et muséologie

Bloc 71 C *option* *minimum 3 cr., maximum 12 cr.*

Antiquité - Moyen Âge

HST	2108	3	H	1 j	Rome : des origines aux Antonins
HST	2109	3	A	1 j	Rome : des Antonins à l'empire tardif
HST	2110	3	H	1 j	Grèce antique : des Minoens à Chéronée
HST	2111	3	H	1 j	L'Égypte et la Mésopotamie anciennes
HST	2113	3	H	1 j	Grèce antique : d'Alexandre à Auguste
HST	2125	3	A	1 s	Le Moyen Âge européen Ve - Xe siècle
HST	2126	3	H	1 s	Le Moyen Âge européen Xe - XVe siècle
HST	2127	3	A	1 j	L'Italie, Moyen Âge et Renaissance
HST	3105	3	H	1 j	Économie et société grecques
HST	3108	3	H	1 j	Religion et société au Moyen Âge
HST	3111	3	H	1 j	Systèmes économiques et sociaux à Rome
HST	3130	3	AH	1 j	Culture et société au Moyen Âge

Bloc 71 D *option* *minimum 3 cr., maximum 12 cr.*

Europe moderne et contemporaine

HST	2256	3	A	1 j	Histoire économique de l'Europe
HST	2261	3	A	1 j	Société française d'Ancien Régime
HST	2262	3	H	1 j	La Grande-Bretagne depuis 1485
HST	2263	3	A	1 j	La Révolution française et l'Empire
HST	2267	3	A	1 s	La France de 1870 à nos jours
HST	2272	3	H	1 j	L'Europe du Nord à l'époque moderne
HST	2275	3	AE	1 j	Des Allemagnes au IIIe Reich, 1862-1945
HST	2282	3	H	1 j	Occident et Empire ottoman, 1500-1750
HST	2284	3	H	1 j	L'Italie aux XIXe et XXe siècles
HST	2820	3	A	1 j	La mondialisation depuis 1850
HST	2830	3	AH	1 j	Histoire du féminisme en Occident
HST	2850	3	A	1 j	La culture bourgeoise au XIXe siècle
HST	2870	3	A	1 j	Villes et environnement
HST	2880	3	AH	1 j	Histoire des femmes en Europe
HST	3206	3	A	1 j	Religions et mentalités modernes
HST	3256	3	A	1 j	Relations internationales : Allemagne
HST	3257	3	H	1 j	Relations internationales : France
HST	3562	3	H	1 j	Sciences, techniques et sociétés
HST	3591	3	AH	1 s	Médecine, santé et société en Europe

Bloc 71 E *option* *minimum 3 cr., maximum 12 cr.*

Canada - Québec

HST	2418	3	A	1 j	Nouvelle-France
HST	2426	3	AE	1 j	La transition au Québec, XIXe siècle
HST	2427	3	H	1 j	Amérique du Nord britannique, 1783-1867
HST	2440	3	A	1 j	Histoire du Québec, 1867-1959
HST	2441	3	H	1 j	Histoire du Québec, 1960 à nos jours
HST	2446	3	H	1 j	Histoire des femmes au Canada
HST	2490	3	A	1 j	Régionalismes et nationalismes au Canada
HST	2552	3	AH	1 j	Santé et médecine au Canada
HST	3420	3	H	1 j	Le Québec préindustriel
HST	3426	3	H	1 j	Le Canada avant 1830 : traces et lectures
HST	3434	3	A	1 j	Histoire de la consommation
HST	3450	3	H	1 j	Histoire économique nord-américaine
HST	3460	3	A	1 j	État, société et citoyenneté au Canada
HST	3475	3	A	1 j	Le mouvement syndical au Québec
HST	3476	3	A	1 j	Histoire intellectuelle du Québec

Bloc 71 F *option* *minimum 3 cr., maximum 12 cr.*

Les Amériques

HST	2351	3	A	1 j	Amérique latine à l'époque coloniale
HST	2352	3	H	1 j	Amérique latine depuis l'indépendance
HST	2360	3	H	1 j	Histoire des États-Unis jusqu'en 1865
HST	2361	3	A	1 j	Histoire des États-Unis depuis 1865
HST	2370	3	AHE	1 j	Les États-Unis à l'ère des révolutions
HST	2371	3	H	1 j	Le XXe siècle américain
HST	3352	3	H	1 j	Pouvoir et société en Amérique latine
HST	3360	3	H	1 j	Société et idéologie aux États-Unis
HST	3361	3	A	1 j	Société et pouvoir aux États-Unis

Segment 72 Propre à l'orientation Histoire de l'art

Bloc 72 A *obligatoire* *12 cr.*

HAR	1070	3	A	1 j	Historiographie
HAR	1075	3	AH	1 j	Initiation à la recherche historique
HAR	2145	3	A	1 j	L'oeuvre d'art et ses textes
HAR	3900	3	H	1 j	Théories de l'art

Bloc 72 B *option* *minimum 3 cr., maximum 3 cr.*

Moyen Âge et Renaissance

HAR	1080	3	H	1 j	Le Moyen-Âge roman
HAR	2090	3	H	1 js	L'art de la Renaissance à Rome
HAR	2710	3	A	1 j	Architecture "all antica" (1400-1600)
HAR	2810	3	H	1 js	La Renaissance hors d'Italie
HAR	3080	3	H	1 j	L'art de cour au XIVe siècle
HAR	3420	3	H	1 js	L'art de la Renaissance à Venise

Bloc 72 C *option* *minimum 3 cr., maximum 3 cr.*

XVIIe - XVIIIe siècles

HAR	2440	3	AH	1 js	Arts flamand et hollandais au XVIIe s.
HAR	2530	3	AH	1 j	Le baroque italien
HAR	3131	3	A	1 j	La peinture espagnole du Siècle d'or
HAR	3700	3	H	1 j	Architecture à l'âge de l'absolutisme

Bloc 72 D *option* *minimum 3 cr., maximum 3 cr.*

XIXe siècle

HAR	2185	3	H	1 js	Histoire de la photographie
HAR	2240	3	H	1 j	Le musée d'art
HAR	2294	3	AH	1 js	L'art des révolutions (1789-1871)
HAR	3040	3	AH	1 j	Critique d'art : histoire et pratique

Bloc 72 E *option* *minimum 3 cr., maximum 3 cr.*

XXe siècle

HAR	2360	3	H	1 j	Les avant-gardes historiques
HAR	2400	3	AH	1 j	Histoire d'un médium
HAR	2650	3	A	1 s	Les révolutions surréalistes
HAR	3065	3	H	1 j	Modernisme et postmodernisme (1950-2000)
HAR	3175	3	AH	1 j	La peinture moderne aux États-Unis
HAR	3220	3	H	1 js	L'art actuel

Bloc 72 F *option* *minimum 3 cr., maximum 3 cr.*

Arts des Amériques

HAR	1610	3	AH	1 js	Américanité et les arts
HAR	2115	3	H	1 j	Arts anciens au Québec
HAR	2195	3	H	1 j	Art, culture et identité au Québec

Segment 73 Propre à l'orientation Littératures de langue française

Bloc 73 A *obligatoire* *9 cr.*

+ FRA	2007	3	A	1 j	Questions d'histoire de la littérature

Bloc 73 B *option* *minimum 3 cr., maximum 6 cr.*

Poétique et parcours de lecture

FRA	2203	3	A	1 j	Poétiques médiévales
FRA	2204	3	A	1 j	Poétiques classiques
FRA	2210	3	A	1 j	Poétiques modernes et contemporaines
FRA	2220	3	H	1 j	Formes narratives
FRA	2221	3	A	1 j	Formes poétiques
FRA	2223	3	H	1 j	Formes dramatiques
FRA	2263	3	A	1 j	Dramaturgie moderne
FRA	2264	3	A	1 j	Dramaturgie québécoise

Bloc 73 C *option* *minimum 3 cr., maximum 6 cr.*

Histoires des littératures

FRA	1130	3	H	1 j	Introduction à la littérature québécoise
FRA	1140	3	A	1 j	Introduction à la francophonie
FRA	2100	3	A	1 j	Littérature française du Moyen Âge
FRA	2110	3	A	1 s	Littérature française du XVIIe siècle
FRA	2111	3	H	1 j	Littérature de la Nouvelle-France
FRA	2112	3	A	1 j	Littérature française du XVIIIe siècle
FRA	2124	3	H	1 j	Littérature française du XIXe siècle
FRA	2130	3	A	1 j	Littérature québécoise du XIXe siècle
FRA	2131	3	H	1 j	Litt. québécoise des XXe et XXIe s.
FRA	2162	3	A	1 j	Histoire du théâtre au Québec

Bloc 73 D *option* *minimum 3 cr., maximum 3 cr.*

Approches

FRA	1000	3	A	1 j	Introduction aux études littéraires
FRA	1005	3	A	1 j	Analyse de textes
FRA	2285	3	A	1 j	Les récits de soi
FRA	2311	3	A	1 j	Poétique et théorie des genres
FRA	2313	3	A	1 j	Théorie et analyse du récit
FRA	3302	3	H	1 j	Rhétorique et argumentation
FRA	3306	3	H	1 j	Théories des identités sexuelles
FRA	3313	3	H	1 j	Littérature et psychanalyse
FRA	3500	3	H	1 j	Littérature, culture, médias

Bloc 73 E *option* *minimum 3 cr., maximum 3 cr.*

Recherches et outils

FRA	1009	3	AHE1	j	Grammaire du français
FRA	2500	3	H	1 j	La littérature et les autres arts
FRA	2805	3	A	1 j	Littérature et édition
FRA	3242	3	A	1 j	Questions de littérature francophone
FRA	3359	3	A	1 j	La recherche en littérature
FRA	3360	3	A	1 j	Théorie de la représentation théâtrale
FRA	3508	3	A	1 j	Identités culturelles et littérature

Segment 74 Propre à l'orientation Littérature comparée

Bloc 74 A *obligatoire* *9 cr.*

Méthodologies

LCO	1000	3	A	1 j	Introduction à la littérature comparée
LCO	2100	3	H	1 j	Littérature et théories de la culture
LCO	3010	3	H	1 js	Théories de la littérature

Bloc 74 B *option* *minimum 3 cr., maximum 6 cr.*

Littérature

LCO	1010	3	H	1 j	Littérature et ethnicité
LCO	2000	3	H	1 j	Évolution du roman
LCO	2070	3	H	1 j	Poésie comme pratique conceptuelle
LCO	3050	3	H	1 j	Problèmes de l'histoire littéraire
LCO	3521	3	A	1 j	Littératures italiennes et comparées

Bloc 74 C *option* *minimum 3 cr., maximum 9 cr.*

Interdisciplinaire

LCO	1001	3	A	1 j	Le textuel et le visuel
LCO	1020	3	A	1 j	Littérature comparée et philosophie
LCO	2030	3	A	1 j	Littérature, technologies et médias
LCO	2060	3	H	1 j	Rhétorique et interprétation
LCO	3000	3	A	1 j	Cours thématique
LCO	3001	3	H	1 j	Problèmes de la représentation
LCO	3020	3	A	1 j	Littérature et diversité humaine
LCO	3030	3	H	1 j	L'essai comme pensée littéraire

Bloc 74 D *option* *minimum 3 cr., maximum 6 cr.*

Aires culturelles

ALL	2200	3	A	1 j	Introduction à la littérature allemande
ALL	2214	3	H	1 j	Panorama de la littérature allemande
ALL	2250	3	AH	1 j	Le Siècle des Lumières et ses ombres
ALL	2260	3	AHE1	j	Romantisme allemand
ALL	2321	3	A	1 j	Panorama du cinéma allemand
ALL	2340	3	H	1 j	Histoire de la langue allemande
ANG	1033	3	H	1 j	Twentieth Century Literatures in English
ANG	2173	3	A	1 j	American Literature 1776 to 1900
ANG	2183	3	AE	1 j	American Literature 1900 to Present
ANG	2361	3	H	1 j	Postcolonial Literature in English
ANG	2404	3	H	1 j	Literature and Transnational Feminisms
+ ESP	1225	6	A	1 j	Littérature espagnole : panorama
+ ESP	1325	3	H	1 j	Littérature hispano-américaine : panorama
+ ESP	3222	3	H	1 j	Cervantes et le roman du Siècle d'or
+ ESP	3242	3	A	1 j	Romantisme et réalisme en Espagne
+ ESP	3311	3	H	1 j	Littérature de la Conquête
+ ESP	3312	3	H	1 j	Littérature de l'Indépendance
+ ESP	3324	3	A	1 j	Roman et conte hispano-américains
+ ESP	3355	3	H	1 j	Littérature hispano-américaine
+ ITL	2120	3	H	1 j	Le théâtre italien du XXe siècle
+ ITL	2880	3	AHE1	js	L'Italie méditerranéenne

Segment 75 Propre à l'orientation Philosophie

Bloc 75 A *obligatoire* *3 cr.*

PHI	1005	3	A	1 j	Logique 1

Bloc 75 B *option* *minimum 6 cr., maximum 6 cr.*

Philosophie du langage et des sciences

PHI	2005	3	H	1 j	Logique 2
PHI	2180	3	H	1 j	Philosophie du langage
PHI	3155	3	A	1 j	Problèmes de philosophie des sciences
PHI	3365	3	A	1 j	Philosophie de la biologie
PHI	3710	3	H	1 j	Philosophie anglo-américaine

Bloc 75 C *option* *minimum 6 cr., maximum 6 cr.*

Philosophie continentale

PHI	2200	3	H	1 j	Nietzsche
PHI	2205	3	A	1 j	La phénoménologie de Husserl
PHI	2650	3	A	1 j	Kant : Critique de la raison pure
PHI	3760	3	AH	1 j	Heidegger
PHI	3780	3	A	1 j	Figures de la philosophie européenne

Bloc 75 D *option* *minimum 6 cr., maximum 6 cr.*

Ethique et politique

PHI	2406	3	A	1 j	Théories éthiques contemporaines
PHI	2422	3	H	1 j	Théories politiques modernes
PHI	2430	3	H	1 j	La philosophie pratique de Kant
PHI	3625	3	A	1 j	Problèmes d'éthique
PHI	3805	3	H	1 j	Aristote : éthique et politique

Bloc 75 E *option* *minimum 6 cr., maximum 6 cr.*

Histoire de la philosophie

PHI	2670	3	H	1 j	L'empirisme moderne
PHI	2810	3	AH	1 j	Philosophie grecque : Aristote
PHI	2870	3	AH	1 j	Auteurs médiévaux (XIIIe - XVe siècles)
PHI	3530	3	AH	1 j	Le rationalisme moderne
PHI	3820	3	H	1 j	La métaphysique d'Aristote

Linguistique

1-180-2-0 Majeure (2 ans)
1-180-4-0 Mineure (1 an)

Programmes relevant du Département de linguistique et traduction.

Perspectives professionnelles

La linguistique étudie scientifiquement le langage afin d'en connaître la structure et le fonctionnement. Comme linguiste, vous pourriez participer à l'élaboration de banques de mots ou de données linguistiques, à des recherches en traduction automatique, en intelligence artificielle ou en reconnaissance et en génération automatiques de la parole ; vous utilisez alors l'informatique et les mathématiques. Si vous préférez les textes anciens et l'évolution historique des langues, vous opterez pour la philologie. La linguistique prépare l'étudiant à occuper des fonctions en enseignement des langues dans les écoles ou dans les entreprises, à travailler au sein de conseils linguistiques d'organismes publics ou parapublics, dans le domaine de la rééducation ou dans les technologies de pointe telles que les industries de la langue.

Information sur le programme

Aspects académiques (contenu des cours, orientation) : Mireille Tremblay 514 343-6675
Aspects administratifs (inscription et changements de cours, équivalences) : T.G.D.É. 514 343-7869
Admission 514 343-7076

Admission au programme à l'automne 2011 et à l'hiver 2012

Trimestre(s) d'admission			Capacité d'accueil		Statut autorisé		Horaire	
Automne	Hiver	Été	Non limitée	Limitée (section 10)	Temps plein	Temps partiel	Jour	Soir
✓	✓		✓		✓	✓	✓	

Conditions d'admissibilité

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier et sous réserve de la qualité du dossier, le candidat doit être titulaire du diplôme d'études collégiales (DEC) décerné par le ministre de l'Éducation du Québec ou faire la preuve d'une formation équivalente au DEC (voir section 8).

Condition relative à la langue française

Pour être admissible, le candidat doit attester d'une connaissance de la langue française atteignant le degré que l'Université estime minimal pour s'engager dans le programme. À cette fin, il doit

- soit avoir réussi l'Épreuve uniforme de langue et littérature française du ministère de l'Éducation du Québec
- soit obtenir un score d'au moins 605/990 au Test de français international (TFI) (voir section 2 - Connaissance du français).

Programme 1-180-2-0 Version 05

Majeure en linguistique

Ce programme totalise 24 crédits obligatoires, 33 à option et 3 au choix.

Segment 71

Bloc 71 A *obligatoire* *24 cr.*

Connaissances de base 1

	LNG	1080	3	A	1 j	Lexicologie, sémantique et morphologie
	LNG	1400	3	A	1 j	Notions de phonétique et de phonologie
	LNG	1540	3	A	1 j	Notions de syntaxe
+	LNG	2050	3	H	1 j	Syntaxe du français
+	LNG	2080	3	H	1 j	Sémantique du français
+	LNG	2360	3	H	1 j	Morphologie du français
+	LNG	2400	3	H	1 j	Phonétique instrumentale du français
+	LNG	2470	3	H	1 j	Phonologie du français

Bloc 71 B *option* *minimum 6 cr., maximum 12 cr.*

Connaissances de base 2

+	LNG	3040	3	A	1 j	Syntaxe : théorie et description
+	LNG	3050	3	H	1 j	Sémantique : théorie et description
+	LNG	3070	3	A	1 j	Phonologie : théorie et description
+	LNG	3400	3	A	1 j	Morphologie : théorie et description
+	LNG	3560	3	H	1 j	Phonétique : théorie et description

Bloc 71 C *option* *minimum 0 cr., maximum 6 cr.*

Connaissances de base 3 - linguistique historique et philologie

	LNG	1050	3	H	1 j	Ancien et moyen français
	LNG	1120	3	A	1 j	Histoire de la langue française
	LNG	1125	3	A	1 j	Temps et espaces francophones
+	LNG	2820	3	H	1 j	Linguistique historique : introduction

Bloc 71 D *option* *minimum 6 cr., maximum 6 cr.*

Maîtrise du français

	FRA	1013	3	H	1 s	La rédaction
	FRA	2952G	3	AHE1	s	Techniques d'écriture
	FRA	2953G	3	AHE1	s	Structuration de textes
	TRA	1005	3	AH	1 j	Difficultés du français écrit
	TRA	1015	3	AH	1 j	Interférences linguistiques

Bloc 71 E *option* *minimum 6 cr., maximum 9 cr.*

Langues

Ce bloc comporte des cours de 3 ou de 6 crédits de différents niveaux en allemand, anglais, arabe, chinois, espagnol, grec ancien et moderne, italien, japonais, latin, portugais et russe.

Bloc 71 F *option* *minimum 3 cr., maximum 9 cr.*

Outils et applications

	LNG	1000	3	A	1 j	Introduction aux langages formels
	LNG	1013	3	A	1 j	Langue et technologie
	LNG	1060	3	H	1 j	Stylistique
+	LNG	2000	3	A	1 j	Grammaires formelles
+	LNG	2001	3	H	1 j	Atelier de programmation linguistique
	LNG	2002	3	A	1 j	Acquisition et linguistique
	LNG	2005	3	E	1 j	Introduction à la lexicométrie
+	LNG	2160	3	H	1 j	Introduction à la psycholinguistique
	LNG	2170	3	H	1 j	Français, langue maternelle
+	LNG	2250	3	H	1 j	Analyse du discours en linguistique
	LNG	2340	3	A	1 j	Langues secondes
	LNG	2350	3	A	1 j	Sociolinguistique
+	LNG	3120	3	H	1 j	Traitement automatique du langage
	LNG	3160	3	AHE1	j	Atelier de travaux pratiques
+	LNG	3450	3	H	1 j	Production de la parole
+	LNG	3460	3	H	1 j	Perception et acoustique de la parole

Bloc 71 G *option* *minimum 3 cr., maximum 9 cr.*

Sujets spéciaux

	LNG	1090	3	A	1 j	Systèmes de signes et sémiotiques
	LNG	1131	3	A	1 j	Linguistic Introduction to English
	LNG	1150	3	A	1 j	Linguistique amérindienne
+	LNG	1231	3	H	1 j	Topics in English Linguistics
	LNG	1300	3	H	1 j	Dictionnaires : analyse de contenu
	LNG	2011	3	H	1 j	Courants théoriques en linguistique
+	LNG	2045	3	A	1 j	Grammaire du français et linguistique
+	LNG	2100	3	H	1 j	Français québécois

	LNG	2140	3	H	1 j	Questions de bilinguisme
+	LNG	2231	3	A	1 j	History of the English Language
	LNG	2240	3	H	1 j	Pragmatique
+	LNG	2390	3	A	1 j	Social and Regional Variation in English
	LNG	3090	3	A	1 j	Neurosciences du langage

Bloc 71 H option minimum 0 cr., maximum 6 cr.

Compléments en linguistique historique et philologie romane

	LNG	1126	3	A	1 j	Histoire du français en Amérique
+	LNG	2120	3	H	1 j	Le français moderne, de 1500 à 1789
+	LNG	2650	3	A	1 j	Philologie 1 : ancien et moyen français
+	LNG	3020	3	A	1 j	Problèmes en histoire du français
+	LNG	3240	3	A	1 j	Philologie romane

Bloc 71 Y option minimum 3 cr., maximum 6 cr.

Formations complémentaires et connexes

	ANT	2611	3	AE	1 j	Ethnographie de la communication
	ANT	2624	3	E	1 j	Mythes, rites, symboles
	ANT	2665	3	A	1 j	Description ethnolinguistique
	ANT	3631	3	H	1 j	Changement social et linguistique
	ARV	1050	3	AH	1 s	Introduction à l'archivistique
+	ARV	1054	3	A	1 s	Organisation intellectuelle 1
	ARV	2955	3	H	1 s	Histoire du livre et de l'imprimé
	COM	2200	3	HE	1 j	Communication, sens et discours
	ETM	2102	3	A	1 j	Les institutions médiévales
	FRA	2111	3	H	1 j	Littérature de la Nouvelle-France
	HST	1045	3	H	1 j	Introduction à l'histoire des sciences
	HST	2001	3	A	1 s	Paléographie
	HST	2855	3	A	1 j	Introduction à l'histoire des sciences
+	IFT	1166	3	AHE	1 j	Programmation orientée objet en C++
	IFT	1810	3	AHE	1 js	Introduction à la programmation
	IFT	1990	3	H	1 js	Informatique pour sciences sociales
	PHI	1005	3	A	1 j	Logique 1
	PHI	1130	3	H	1 j	Philosophie des sciences
	PHI	2150	3	A	1 j	Philosophie des sciences humaines
	PHI	2160	3	A	1 j	Philosophie des sciences exactes
	PHI	2180	3	H	1 j	Philosophie du langage
	PHI	2320	3	AH	1 j	Philosophie de l'esprit
	PSY	1085	3	AH	1 j	L'apprentissage
	PSY	1095	3	AHE	1 j	L'enfance
	PSY	2055	3	AH	1 js	Psychologie de la perception
	PSY	2065	3	AH	1 j	Processus cognitifs 1

Programme 1-180-4-0 Version 04

Mineure en linguistique

Ce programme totalise 9 crédits obligatoires, 18 à option et 3 au choix.

Segment 71

Bloc 71 A obligatoire 9 cr.

Initiation à la linguistique 1

	LNG	1080	3	A	1 j	Lexicologie, sémantique et morphologie
	LNG	1400	3	A	1 j	Notions de phonétique et de phonologie
	LNG	1540	3	A	1 j	Notions de syntaxe

Bloc 71 B option minimum 0 cr., maximum 12 cr.

Initiation à la linguistique 2

+	LNG	2050	3	H	1 j	Syntaxe du français
+	LNG	2080	3	H	1 j	Sémantique du français
+	LNG	2360	3	H	1 j	Morphologie du français
+	LNG	2400	3	H	1 j	Phonétique instrumentale du français
+	LNG	2470	3	H	1 j	Phonologie du français

Bloc 71 C option minimum 0 cr., maximum 12 cr.

Initiation à la linguistique historique et à la philologie

	LNG	1050	3	H	1 j	Ancien et moyen français
	LNG	1120	3	A	1 j	Histoire de la langue française
	LNG	1125	3	A	1 j	Temps et espaces francophones
+	LNG	2820	3	H	1 j	Linguistique historique : introduction

Les blocs de cours suivants comportent essentiellement les mêmes listes de cours que les blocs 71D, F et G de la Majeure.

Bloc 71 D option minimum 0 cr., maximum 6 cr.

Maîtrise du français

Bloc 71 E option minimum 3 cr., maximum 15 cr.

Outils et applications

Bloc 71 F option minimum 3 cr., maximum 15 cr.

Sujets spéciaux

Linguistique et Psychologie

1-183-1-0 Baccalauréat (3 ans)

Programme relevant du Département de linguistique et de traduction.

Information sur le programme

Aspects académiques (contenu des cours, orientation) :
Mireille Tremblay 514 343-6675
Aspects administratifs (inscription et changements de cours,équivalences) : T.G.D.É 514 343-7869
Admission 514 343-7076

Admission au programme à l'automne 2011 et à l'hiver 2012

Trimestre(s) d'admission			Capacité d'accueil		Statut autorisé		Horaire	
Automne	Hiver	Été	Non limitée	Limitée (section 10)	Temps plein	Temps partiel	Jour	Soir
✓	✓			✓	✓		✓	

Conditions d'admissibilité

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier et sous réserve de la qualité du dossier, le candidat doit

Soit

– être titulaire d'un des diplômes d'études collégiales (DEC) suivants :
  - DEC en sciences humaines et avoir atteint les objectifs suivants : 022W (Statistiques avancées) et 022V (Biologie)
  - DEC en sciences, lettres et arts
  - DEC en sciences de la nature
  - DEC en histoire et civilisation, et avoir atteint les objectifs suivants : 022P (Méthodes quantitatives), 022W (Statistiques avancées) et 022V (Biologie)

Soit

– être titulaire de tout autre diplôme d'études collégiales (DEC) décerné par le ministre de l'Éducation du Québec ou faire la preuve d'une formation équivalente au DEC (voir section 8)
– avoir réussi, **avant l'entrée dans le programme,** les cours préalables suivants (dont on trouvera une description et des équivalences à la section 7) :
  - Un cours de biologie
  - Mathématiques 337 ou (360-300 et 201-300) ou (103 et 307)
  - Psychologie 102

Condition relative à la langue française

Pour être admissible, le candidat doit attester d'une connaissance de la langue française atteignant le degré que l'Université estime minimal pour s'engager dans le programme. À cette fin, il doit

– soit avoir réussi l'Épreuve uniforme de langue et littérature française du ministère de l'Éducation du Québec

– soit obtenir un score d'au moins 605/990 au Test de français international (TFI) (voir section 2 - Connaissance du français).

Programme 1-183-1-0 Version 01

Baccalauréat en linguistique et psychologie

Ce programme totalise 60 crédits obligatoires, 27 crédits à option et 3 crédits au choix.

Segment 70

Bloc 70 A obligatoire 60 cr.

Bases en linguistique et en psychologie

	LNG	1080	3	A	1 j	Lexicologie, sémantique et morphologie
	LNG	1400	3	A	1 j	Notions de phonétique et de phonologie
	LNG	1540	3	A	1 j	Notions de syntaxe
+	LNG	2050	3	H	1 j	Syntaxe du français
+	LNG	2080	3	H	1 j	Sémantique du français
+	LNG	2360	3	H	1 j	Morphologie du français
+	LNG	2400	3	H	1 j	Phonétique instrumentale du français
+	LNG	2470	3	H	1 j	Phonologie du français
	LNP	1000	3	A	1 j	Linguistique et psychologie
	LNP	3000	3	H	1 j	Synthèses en linguistique et psychologie
	PSY	1004	3	AH	1 j	Analyses quantitatives en psychologie 1
	PSY	1006	3	AH	1 j	Méthodologie scientifique 1
	PSY	1035	3	AH	1 js	Psychologie physiologique
	PSY	1085	3	AH	1 j	L'apprentissage
	PSY	1095	3	AHE1	j	L'enfance
	PSY	2055	3	AH	1 js	Psychologie de la perception
	PSY	2065	3	AH	1 j	Processus cognitifs 1
	PSY	2115	3	AHE1	js	Psychopathologie : introduction
	PSY	3022	3	AH	1 j	Histoire critique de la psychologie
+	PSY	3032	3	AH	1 j	Neuropsychologie humaine

Bloc 70 B option minimum 3 cr., maximum 3 cr.

Linguistique historique

	LNG	1050	3	H	1 j	Ancien et moyen français
	LNG	1120	3	A	1 j	Histoire de la langue française
	LNG	1125	3	A	1 j	Temps et espaces francophones
	LNG	1126	3	A	1 j	Histoire du français en Amérique
+	LNG	2820	3	H	1 j	Linguistique historique : introduction

Bloc 70 C option minimum 3 cr., maximum 3 cr.

Formation approfondie en linguistique

+	LNG	3040	3	A	1 j	Syntaxe : théorie et description
+	LNG	3050	3	H	1 j	Sémantique : théorie et description
+	LNG	3070	3	A	1 j	Phonologie : théorie et description
	LNG	3160	3	AHE1	j	Atelier de travaux pratiques
+	LNG	3400	3	A	1 j	Morphologie : théorie et description
+	LNG	3560	3	H	1 j	Phonétique : théorie et description

Bloc 70 D option minimum 12 cr., maximum 12 cr.

Formation complémentaire en linguistique

	LNG	1000	3	A	1 j	Introduction aux langages formels
	LNG	1060	3	H	1 j	Stylistique
	LNG	1090	3	A	1 j	Systèmes de signes et sémiotiques
	LNG	1131	3	A	1 j	Linguistic Introduction to English
	LNG	1150	3	A	1 j	Linguistique amérindienne
+	LNG	1231	3	H	1 j	Topics in English Linguistics
	LNG	1300	3	H	1 j	Dictionnaires : analyse de contenu
+	LNG	2000	3	A	1 j	Grammaires formelles
+	LNG	2001	3	H	1 j	Atelier de programmation linguistique
	LNG	2002	3	A	1 j	Acquisition et linguistique
	LNG	2005	3	E	1 j	Introduction à la lexicométrie
	LNG	2011	3	H	1 j	Courants théoriques en linguistique
+	LNG	2045	3	A	1 j	Grammaire du français et linguistique
+	LNG	2100	3	H	1 j	Français québécois
	LNG	2140	3	H	1 j	Questions de bilinguisme
+	LNG	2160	3	H	1 j	Introduction à la psycholinguistique
	LNG	2170	3	H	1 j	Français, langue maternelle
+	LNG	2231	3	A	1 j	History of the English Language
	LNG	2240	3	H	1 j	Pragmatique
+	LNG	2250	3	H	1 j	Analyse du discours en linguistique
	LNG	2340	3	A	1 j	Langues secondes
	LNG	2350	3	A	1 j	Sociolinguistique
+	LNG	2390	3	A	1 j	Social and Regional Variation in English
	LNG	3090	3	A	1 j	Neurosciences du langage
+	LNG	3120	3	H	1 j	Traitement automatique du langage

Bloc 70 E option minimum 3 cr., maximum 3 cr.

Formation approfondie en psychologie du développement

+	PSY	3090	3	A	1 j	Psychologie du nourrisson et de l'enfant
+	PSY	3093	3	A	1 s	Adolescence
+	PSY	3096	3	H	1 j	Famille et développement de l'enfant
+	PSY	3254	3	A	1 j	Maturité et vieillesse

Bloc 70 F option minimum 3 cr., maximum 3 cr.

Formation approfondie en psychologie cognitive

+	PSY	3033	3	A	1 j	Neuropsychologie sensorielle
+	PSY	3063	3	H	1 j	Processus cognitifs 2
+	PSY	3083	3	H	1 j	Mémoire humaine
+	PSY	3106	3	H	1 j	La psychologie du rêve

Bloc 70 G option minimum 3 cr., maximum 3 cr.

Formation complémentaire en psychologie

	PSY	1045	3	AHE1	j	Motivation et émotion
	PSY	1075	3	AHE1	js	Psychologie sociale
	PSY	1105	3	AH	1 js	Psychologie de la personnalité
+	PSY	2003	3	AH	1 j	Introduction à la psychométrie
+	PSY	2007	3	AH	1 j	Laboratoire 1
	PSY	2078	3	A	1 j	Psychologie des femmes
	PSY	2098	3	A	1 j	Sexualité et cycle de vie
	PSY	2127	3	AH	1 j	Psychologie et éducation
+	PSY	2128	3	AHE1	j	Psychologie et monde du travail
	PSY	2253	3	H	1 j	Psychologie évolutionniste
+	PSY	3071	3	A	1 js	Relations interpersonnelles
+	PSY	3079	3	H	1 j	Psychologie comparée des sexes
+	PSY	3114	3	H	1 j	Les troubles mentaux graves
+	PSY	3249	3	A	1 j	Violence familiale
+	PSY	3250	3	H	1 j	Violence et agression
+	PSY	3258	3	H	1 j	Psychopathologie 2
+	PSY	3260	3	H	1 j	Théorie psychanalytique : Freud et après

Littérature comparée

1-140-2-0 Majeure (2 ans)
1-140-4-0 Mineure (1 an)

Programmes relevant du Département de littérature comparée.

Information sur le programme

Nathalie Beaufay 514 343-7255
Admission 514 343-7076

Admission au programme à l'automne 2011 et à l'hiver 2012

Trimestre(s) d'admission			Capacité d'accueil		Statut autorisé		Horaire	
Automne	Hiver	Été	Non limitée	Limitée (section 10)	Temps plein	Temps partiel	Jour	Soir
✓	✓		✓		✓	✓	✓	

Conditions d'admissibilité

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier et sous réserve de la qualité du dossier, le candidat doit être titulaire du diplôme d'études collégiales (DEC) décerné par le ministre de l'Éducation du Québec ou faire la preuve d'une formation équivalente au DEC (voir section 8).

Condition relative à la langue française

Pour être admissible, le candidat doit attester d'une connaissance de la langue française atteignant le degré que l'Université estime minimal pour s'engager dans le programme. À cette fin, il doit

– soit avoir réussi l'Épreuve uniforme de langue et littérature française du ministère de l'Éducation du Québec
– soit obtenir un score d'au moins 605/990 au Test de français international (TFI) (voir section 2 - Connaissance du français).

Programme 1-140-2-0 Version 01

Majeure en littérature comparée

Ce programme totalise 21 crédits obligatoires, 33 à option et 6 au choix.

Segment 70

Bloc 70 A *obligatoire* *21 cr.*

Fondements

	LCO	1000	3	A 1 j	Introduction à la littérature comparée
	LCO	1008	3	A 1 j	Oeuvres de la littérature mondiale 1
	LCO	2040	3	H 1 j	Oeuvres de la littérature mondiale 2
	LCO	2060	3	H 1 j	Rhétorique et interprétation
	LCO	2100	3	H 1 j	Littérature et théories de la culture
	LCO	3010	3	H 1 js	Théories de la littérature
	LCO	3030	3	H 1 j	L'essai comme pensée littéraire

Bloc 70 B *option* *minimum 9 cr., maximum 12 cr.*

Comparaisons littéraires

	LCO	1010	3	H 1 j	Littérature et ethnicité
	LCO	1030	3	H 1 j	Postcolonialismes comparés
	LCO	1050	3	AH 1 j	Discours épique
	LCO	2000	3	H 1 j	Évolution du roman
	LCO	2011	3	H 1 js	Études comparatives des récits
	LCO	2070	3	H 1 j	Poésie comme pratique conceptuelle
	LCO	3000	3	A 1 j	Cours thématique
	LCO	3050	3	H 1 j	Problèmes de l'histoire littéraire

Bloc 70 C *option* *minimum 6 cr., maximum 12 cr.*

Interdisciplinaire

	FAS	1005	3	A 1 j	Introduction aux sciences humaines
	FAS	1070	3	A 1 j	Avènement du monde contemporain
	LCO	1001	3	A 1 j	Le textuel et le visuel
	LCO	1020	3	A 1 j	Littérature comparée et philosophie
	LCO	1060	3	AH 1 j	Littérature et pensée scientifique
	LCO	2030	3	A 1 j	Littérature, technologies et médias
	LCO	2300	3	A 1 j	Pratiques culturelles
	LCO	3001	3	H 1 j	Problèmes de la représentation
	LCO	3020	3	A 1 j	Littérature et diversité humaine

Bloc 70 D *option* *minimum 6 cr., maximum 9 cr.*

Ouverture aux autres disciplines

	ANT	1611	3	H 1 j	Langage, culture, société
	ANT	2020	3	H 1 js	Anthropologie de la religion
	ANT	3625	3	H 1 j	Langue, culture et poétique
	ARV	2955	3	H 1 s	Histoire du livre et de l'imprimé
	CIN	3103	3	H 1 js	Mythologies du cinéma
	FAS	1000	3	A 1 js	Introduction à l'interculturel
	FAS	1020	3	A 1 j	Le monde Antique
	FAS	1030	3	A 1 j	Le Moyen Âge
	FAS	1040	3	H 1 j	L'Europe à la Renaissance
	FAS	1050	3	A 1 j	L'invention de l'homme moderne
	HAR	2145	3	A 1 j	L'oeuvre d'art et ses textes
	HST	1941	3	A 1 s	L'époque moderne
	HST	1942	3	H 1 s	L'Europe aux XIXe et XXe siècles
	PHI	1600	3	H 1 j	Introduction à la philosophie moderne
	PHI	3250	3	H 1 j	Esthétique de la littérature
+	SOL	1015	3	A 1 j	Histoire de la pensée sociale
	SOL	1150	3	A 1 j	Culture et société
	TRA	2115	3	HE 1 j	Histoire de la traduction
	TRA	3075	3	H 1 j	Traduction et cultures
	TRA	3125	3	A 1 j	Théories contemporaines de la traduction

Bloc 70 E *option* *minimum 6 cr., maximum 9 cr.*

Aires culturelles

	AES	2011	3	AH 1 j	Littérature de la Chine traditionnelle
	AES	2012	3	AH 1 j	Littérature chinoise contemporaine
	AES	2020	3	A 1 j	Littérature du Japon traditionnel
	AES	2021	3	H 1 j	Littérature japonaise contemporaine
	ALL	2214	3	H 1 j	Panorama de la littérature allemande
	ALL	2260	3	AHE1 j	Romantisme allemand
	ALL	2270	3	H 1 j	Modernisme allemand
	ALL	2321	3	A 1 j	Panorama du cinéma allemand
	ALL	3263	3	AHE1 j	Réalisme allemand
	ALL	3273	3	AHE1 j	Le roman allemand contemporain
	ANG	1033	3	H 1 j	Twentieth Century Literatures in English
	ANG	1325	3	H 1 j	Survey of Canadian Literature
	ANG	2361	3	H 1 j	Postcolonial Literature in English
	ANG	2404	3	H 1 j	Literature and Transnational Feminisms
	ARA	2050	3	AHE1 j	Littérature arabe
	CIN	1107	3	H 1 js	Cinémas nationaux
+	ESP	1225	6	A 1 j	Littérature espagnole : panorama
+	ESP	1325	3	H 1 j	Littérature hispano-américaine : panorama
	ESP	2400	3	A 1 j	Cinéma et littératures hispaniques
	FRA	1110	3	A 1 j	Introduction aux classicismes
	FRA	1120	3	A 1 j	Introduction aux modernités
	FRA	2141	3	H 1 s	Littérature maghrébine
	FRA	2142	3	A 1 s	Littérature africaine
	FRA	2143	3	A 1 j	Littérature des Caraïbes
	GRC	1031	3	A 1 j	Introduction à la littérature grecque
	GRM	1001	3	A 1 js	Littérature néohellénique
	ITL	1141	3	AH 1 j	Introduction à la littérature italienne
	ITL	2160	3	AH 1 j	Cinéma et littérature après 1945
+	ITL	2880	3	AHE1 js	L'Italie méditerranéenne
+	ITL	3075	3	AH 1 j	Grands courants littéraires en Italie
	LAT	1031	3	AH 1 j	Histoire de la littérature latine
	LCO	3521	3	A 1 j	Littératures italiennes et comparées
	PTG	1210	3	AH 1 js	Introduction à la culture portugaise
	PTG	1220	3	H 1 js	Introduction à la culture brésilienne

Bloc 70 F *option* *minimum 0 cr., maximum 6 cr.*

Langues

Ce bloc de cours comporte des cours de langue de 3 ou 6 crédits de divers niveaux en allemand, anglais, arabe, chinois, espagnol, grec ancien et moderne, italien, japonais, latin, portugais et russe.

Ces cours peuvent être remplacés par des cours de niveau supérieur enseignés dans une langue étrangère. On recommande fortement que l'étudiant qui maîtrise seulement deux langues consacre les 6 crédits de cours au choix à l'apprentissage d'une troisième langue.

L'étudiant doit avoir initialement la connaissance passive de l'anglais.

Programme 1-140-4-0 Version 01

Mineure en littérature comparée

Ce programme totalise 6 crédits obligatoires, 18 à option et 6 au choix.

Segment 70

Bloc 70 A *obligatoire* *6 cr.*

Méthodologies

	LCO	1000	3	A 1 j	Introduction à la littérature comparée
	LCO	2100	3	H 1 j	Littérature et théories de la culture

Bloc 70 B *option* *minimum 6 cr., maximum 6 cr.*

Littérature

	LCO	1008	3	A 1 j	Oeuvres de la littérature mondiale 1
	LCO	1010	3	H 1 j	Littérature et ethnicité
	LCO	1030	3	H 1 j	Postcolonialismes comparés
	LCO	1050	3	AH 1 j	Discours épique
	LCO	2000	3	H 1 j	Évolution du roman
	LCO	2040	3	H 1 j	Oeuvres de la littérature mondiale 2
	LCO	2060	3	H 1 j	Rhétorique et interprétation
	LCO	2070	3	H 1 j	Poésie comme pratique conceptuelle
	LCO	3000	3	A 1 j	Cours thématique
	LCO	3010	3	H 1 js	Théories de la littérature
	LCO	3030	3	H 1 j	L'essai comme pensée littéraire
	LCO	3050	3	H 1 j	Problèmes de l'histoire littéraire

Bloc 70 C *option* *minimum 6 cr., maximum 6 cr.*

Interdisciplinaire

	ANT	1611	3	H 1 j	Langage, culture, société
	ANT	2020	3	H 1 js	Anthropologie de la religion
	ANT	3625	3	H 1 j	Langue, culture et poétique
	CIN	3103	3	H 1 js	Mythologies du cinéma
	FAS	1000	3	A 1 js	Introduction à l'interculturel
	FAS	1005	3	A 1 j	Introduction aux sciences humaines
	FAS	1070	3	A 1 j	Avènement du monde contemporain
	FRA	1110	3	A 1 j	Introduction aux classicismes
	FRA	1120	3	A 1 j	Introduction aux modernités
	HAR	1070	3	A 1 j	Historiographie
	HAR	2145	3	A 1 j	L'oeuvre d'art et ses textes
	HST	1941	3	A 1 s	L'époque moderne
	HST	1942	3	H 1 s	L'Europe aux XIXe et XXe siècles
	LCO	1001	3	A 1 j	Le textuel et le visuel
	LCO	1020	3	A 1 j	Littérature comparée et philosophie
	LCO	1060	3	AH 1 j	Littérature et pensée scientifique
	LCO	2011	3	H 1 js	Études comparatives des récits
	LCO	2030	3	A 1 j	Littérature, technologies et médias
	LCO	2300	3	A 1 j	Pratiques culturelles
	LCO	3001	3	H 1 j	Problèmes de la représentation
	LCO	3020	3	A 1 j	Littérature et diversité humaine
	PHI	1600	3	H 1 j	Introduction à la philosophie moderne
	PHI	2200	3	H 1 j	Nietzsche
	PHI	3250	3	H 1 j	Esthétique de la littérature
+	SOL	1015	3	A 1 j	Histoire de la pensée sociale
	SOL	1150	3	A 1 j	Culture et société

Bloc 70 D *option* *minimum 6 cr., maximum 6 cr.*

Aires culturelles

	AES	2011	3	AH 1 j	Littérature de la Chine traditionnelle
	AES	2012	3	AH 1 j	Littérature chinoise contemporaine
	AES	2020	3	A 1 j	Littérature du Japon traditionnel
	AES	2021	3	H 1 j	Littérature japonaise contemporaine
	ALL	2214	3	H 1 j	Panorama de la littérature allemande
	ALL	2260	3	AHE1 j	Romantisme allemand
	ALL	2270	3	H 1 j	Modernisme allemand
	ALL	2321	3	A 1 j	Panorama du cinéma allemand
	ANG	1033	3	H 1 j	Twentieth Century Literatures in English
	ANG	1325	3	H 1 j	Survey of Canadian Literature
	ANG	2361	3	H 1 j	Postcolonial Literature in English
	ANG	2404	3	H 1 j	Literature and Transnational Feminisms
	ARA	2050	3	AHE1 j	Littérature arabe
	CIN	1107	3	H 1 js	Cinémas nationaux
+	ESP	1225	6	A 1 j	Littérature espagnole : panorama
+	ESP	1325	3	H 1 j	Littérature hispano-américaine : panorama
	ESP	2400	3	A 1 j	Cinéma et littératures hispaniques
	FRA	1140	3	A 1 j	Introduction à la francophonie
	FRA	2131	3	H 1 j	Litt. québécoise des XXe et XXIe s.
	FRA	2141	3	H 1 s	Littérature maghrébine
	FRA	2142	3	A 1 s	Littérature africaine
	FRA	2143	3	A 1 j	Littérature des Caraïbes
	GRC	1031	3	A 1 j	Introduction à la littérature grecque
	GRM	1001	3	A 1 js	Littérature néohellénique
	ITL	1120	3	A 1 j	Introduction à la culture italienne
	ITL	1141	3	AH 1 j	Introduction à la littérature italienne
	ITL	2160	3	AH 1 j	Cinéma et littérature après 1945
	LAT	1031	3	AH 1 j	Histoire de la littérature latine
	LCO	3521	3	A 1 j	Littératures italiennes et comparées
	PTG	1210	3	AH 1 js	Introduction à la culture portugaise
	PTG	1220	3	H 1 js	Introduction à la culture brésilienne
	QCF	1050	3	A 1 j	Introduction au Québec

Littérature comparée et Philosophie

1-142-1-0 Baccalauréat (3 ans)

Programme relevant du Département de littérature comparée.

Information sur le programme

Nathalie Beaufay 514 343-7255
Admission 514 343-7076

Admission au programme à l'automne 2011 et à l'hiver 2012

Trimestre(s) d'admission			Capacité d'accueil		Statut autorisé		Horaire	
Automne	Hiver	Été	Non limitée	Limitée (section 10)	Temps plein	Temps partiel	Jour	Soir
✓	✓		✓		✓	✓	✓	✓

Conditions d'admissibilité

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier et sous réserve de la qualité du dossier, le candidat doit être titulaire du diplôme d'études collégiales (DEC) décerné par le ministre de l'Éducation du Québec ou faire la preuve d'une formation équivalente au DEC (voir section 8).

Condition relative à la langue française

Pour être admissible, le candidat doit attester d'une connaissance de la langue française atteignant le degré que l'Université estime minimal pour s'engager dans le programme. À cette fin, il doit

– soit avoir réussi l'Épreuve uniforme de langue et littérature française du ministère de l'Éducation du Québec
– soit obtenir un score d'au moins 605/990 au Test de français international (TFI) (voir section 2 - Connaissance du français).

Programme 1-142-1-0 Version 01

Baccalauréat en littérature comparée et philosophie

Ce programme totalise 39 crédits obligatoires, 45 à option et 6 au choix.

Segment 70

Bloc 70 A *obligatoire* *39 cr.*

Fondements

	LCO	1000	3	A 1 j	Introduction à la littérature comparée
	LCO	1008	3	A 1 j	Oeuvres de la littérature mondiale 1
	LCO	1020	3	A 1 j	Littérature comparée et philosophie
	LCO	2040	3	H 1 j	Oeuvres de la littérature mondiale 2
	LCO	2100	3	H 1 j	Littérature et théories de la culture
	LCO	3010	3	H 1 js	Théories de la littérature
	PHI	1005	3	A 1 j	Logique 1
	PHI	1430	3	H 1 j	Éthique et politique
	PHI	1520	3	H 1 j	Introduction à la métaphysique
	PHI	1600	3	H 1 j	Introduction à la philosophie moderne
	PHI	1800	3	A 1 j	Des présocratiques à Aristote
	PHI	2180	3	H 1 j	Philosophie du langage
	PHI	3250	3	H 1 j	Esthétique de la littérature

Bloc 70 B option minimum 3 cr., maximum 9 cr.

Interdisciplinaire (littérature comparée)

FAS	1005	3	A	1 j	Introduction aux sciences humaines
FRA	3314	3	A	1 j	Littérature et philosophie
LCO	1001	3	A	1 j	Le textuel et le visuel
LCO	2030	3	A	1 j	Littérature, technologies et médias
LCO	2060	3	H	1 j	Rhétorique et interprétation
LCO	2300	3	A	1 j	Pratiques culturelles
LCO	3020	3	A	1 j	Littérature et diversité humaine
LCO	3030	3	H	1 j	L'essai comme pensée littéraire

Bloc 70 C option minimum 6 cr., maximum 12 cr.

Problématiques comparatistes (littérature comparée)

LCO	1010	3	H	1 j	Littérature et ethnicité
LCO	1030	3	H	1 j	Postcolonialismes comparés
LCO	1060	3	AH	1 j	Littérature et pensée scientifique
LCO	2000	3	H	1 j	Évolution du roman
LCO	2011	3	H	1 js	Études comparatives des récits
LCO	2070	3	H	1 j	Poésie comme pratique conceptuelle
LCO	3000	3	A	1 j	Cours thématique
LCO	3001	3	H	1 j	Problèmes de la représentation
LCO	3050	3	H	1 j	Problèmes de l'histoire littéraire

Bloc 70 D option minimum 3 cr., maximum 6 cr.

Aires culturelles (littérature comparée)

AES	2011	3	AH	1 j	Littérature de la Chine traditionnelle
AES	2012	3	AH	1 j	Littérature chinoise contemporaine
AES	2020	3	A	1 j	Littérature du Japon traditionnel
AES	2021	3	H	1 j	Littérature japonaise contemporaine
ALL	2214	3	H	1 j	Panorama de la littérature allemande
ALL	2321	3	A	1 j	Panorama du cinéma allemand
ANG	1033	3	H	1 j	Twentieth Century Literatures in English
ANG	1325	3	H	1 j	Survey of Canadian Literature
ANG	2361	3	H	1 j	Postcolonial Literature in English
ANG	2404	3	H	1 j	Literature and Transnational Feminisms
ARA	2050	3	AHE	1 j	Littérature arabe
+ ESP	1225	6	A	1 j	Littérature espagnole : panorama
+ ESP	1325	3	H	1 j	Littérature hispano-américaine : panorama
ESP	2400	3	A	1 j	Cinéma et littératures hispaniques
FAS	1000	3	A	1 js	Introduction à l'interculturel
FAS	1070	3	A	1 j	Avènement du monde contemporain
FRA	1140	3	A	1 j	Introduction à la francophonie
FRA	2141	3	H	1 s	Littérature maghrébine
FRA	2142	3	A	1 s	Littérature africaine
FRA	2143	3	A	1 j	Littérature des Caraïbes
GRC	1031	3	A	1 j	Introduction à la littérature grecque
GRM	1001	3	A	1 js	Littérature néohellénique
ITL	1120	3	A	1 j	Introduction à la culture italienne
ITL	2160	3	AH	1 j	Cinéma et littérature après 1945
LAT	1031	3	AH	1 j	Histoire de la littérature latine
LCO	1050	3	AH	1 j	Discours épique
LCO	3521	3	A	1 j	Littératures italiennes et comparées
PTG	1210	3	AH	1 js	Introduction à la culture portugaise
PTG	1220	3	H	1 js	Introduction à la culture brésilienne
QCF	1050	3	A	1 j	Introduction au Québec

Bloc 70 E option minimum 12 cr., maximum 12 cr.

Langues

Ce bloc comporte des cours de 3 ou de 6 crédits de niveaux élémentaire, intermédiaire et avancé en allemand, anglais, arabe, chinois, espagnol, grec, italien, japonais et latin.

Bloc 70 F option minimum 0 cr., maximum 3 cr.

Philosophie et pensée scientifique (philosophie)

PHI	1130	3	H	1 j	Philosophie des sciences
PHI	1300	3	AE	1 j	Philosophie de la connaissance
PHI	2150	3	A	1 j	Philosophie des sciences humaines
PHI	2305	3	A	1 j	Théories de la connaissance
PHI	2320	3	AH	1 j	Philosophie de l'esprit
PHI	3710	3	H	1 j	Philosophie anglo-américaine

Bloc 70 G option minimum 3 cr., maximum 6 cr.

Histoire de la philosophie (philosophie)

PHI	1860	3	A	1 j	Introduction à la philosophie médiévale
PHI	2615	3	A	1 j	Philosophie des Lumières
PHI	2650	3	A	1 j	Kant : Critique de la raison pure
PHI	2670	3	H	1 j	L'empirisme moderne
PHI	2800	3	H	1 j	Philosophie grecque : Platon
PHI	2810	3	AH	1 j	Philosophie grecque : Aristote
PHI	2820	3	AH	1 j	Philosophie hellénistique
PHI	2865	3	H	1 j	Auteurs médiévaux (Ve - XIIe siècles
PHI	3530	3	AH	1 j	Le rationalisme moderne
PHI	3645	3	H	1 j	La critique de la faculté de juger
PHI	3820	3	H	1 j	La métaphysique d'Aristote
PHI	3865	3	AH	1 j	Textes philosophiques : tradition latine

Bloc 70 H option minimum 3 cr., maximum 3 cr.

Philosophie éthico-politique (philosophie)

PHI	2421	3	H	1 j	Éthique et politique à l'âge classique
PHI	2422	3	H	1 j	Théories politiques modernes
PHI	2425	3	A	1 j	Philosophie politique contemporaine
PHI	2430	3	H	1 j	La philosophie pratique de Kant
PHI	3460	3	H	1 js	Histoire de la philosophie politique
PHI	3625	3	A	1 j	Problèmes d'éthique
PHI	3630	3	H	1 j	Philosophie de l'action
PHI	3660	3	A	1 j	Philosophie du droit
PHI	3780	3	A	1 j	Figures de la philosophie européenne
PHI	3805	3	H	1 j	Aristote : éthique et politique

Bloc 70 I option minimum 3 cr., maximum 9 cr.

Philosophie continentale (philosophie)

PHI	1205	3	H	1 j	Philosophie française contemporaine
PHI	1255	3	H	1 j	Introduction à la philosophie de l'art
PHI	2200	3	H	1 j	Nietzsche
PHI	2205	3	A	1 j	La phénoménologie de Husserl
PHI	2215	3	A	1 j	Le post-structuralisme en France
PHI	2255	3	A	1 j	Théories esthétiques
PHI	2580	3	A	1 j	Philosophie de l'histoire
PHI	3255	3	A	1 j	Esthétique contemporaine
PHI	3640	3	H	1 j	Hegel
PHI	3730	3	H	1 j	Herméneutique philosophique
PHI	3735	3	AH	1 j	Gadamer et l'herméneutique
PHI	3760	3	AH	1 j	Heidegger

Littératures de langue française

1-145-1-5 Baccalauréat (3 ans - avec stage facultatif)

Programme offert avec trois orientations : l'orientation Histoire, poétique et théorie des littératures, l'orientation Dramaturgie et l'orientation Francophonie.

1-145-2-5 Majeure (2 ans - avec stage facultatif)
1-145-4-5 Mineure (1 an)

Programmes relevant du Département de littératures de langue française.

Perspectives professionnelles

Le Baccalauréat spécialisé offre un ensemble de cours qui permettent à l'étudiant d'acquérir une maîtrise de la langue et une solide connaissance des littératures française et francophones, de s'exercer à la création de textes, de s'initier aux divers modes d'approche du fait littéraire afin d'enrichir sa culture personnelle. Le diplômé peut occuper des emplois en communication comme journaliste, rédacteur, scénariste, critique, conseiller littéraire ou linguistique pour des maisons d'édition, des organismes culturels ou des compagnies théâtrales. Des études aux cycles supérieurs permettent d'enseigner au collégial ou à l'université.

Information sur le programme

Marie-Pascale Huglo 514 343-6378
Admission 514 343-7076

Admission au programme à l'automne 2011 et à l'hiver 2012

Trimestre(s) d'admission			Capacité d'accueil		Statut autorisé		Horaire	
Automne	Hiver	Été	Non limitée	Limitée (section 10)	Temps plein	Temps partiel	Jour	Soir
✓	✓		✓		✓	✓	✓	

Conditions d'admissibilité

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier et sous réserve de la qualité du dossier, le candidat doit être titulaire du diplôme d'études collégiales (DEC) décerné par le ministre de l'Éducation du Québec ou faire la preuve d'une formation équivalente au DEC (voir section 8).

Condition relative à la langue française

Pour être admissible, le candidat doit attester d'une connaissance de la langue française atteignant le degré que l'Université estime minimal pour s'engager dans le programme. À cette fin, il doit

– soit avoir réussi l'Épreuve uniforme de langue et littérature française du ministère de l'Éducation du Québec
– soit obtenir un score d'au moins 785/990 au Test de français international (TFI) (voir section 2 - Connaissance du français).

Programme 1-145-1-5 Version 02

Baccalauréat en littératures de langue française

L'orientation Histoire, poétique et théorie des littératures comprend les segments 01 et 83, avec 21 crédits obligatoires, 66 à option et 3 au choix. L'orientation Dramaturgie comprend les segments 01 et 84, avec 36 crédits obligatoires, 51 à option et 3 au choix. L'orientation Francophonie comprend les segments 01 et 85, avec 24 crédits obligatoires, 63 à option et 3 au choix.

Segment 01 Tronc commun aux trois orientations

Bloc 01 A obligatoire 15 cr.

Outils fondamentaux de lecture et d'analyse

FRA	1000	3	A	1 j	Introduction aux études littéraires
FRA	1005	3	A	1 j	Analyse de textes
FRA	1009	3	AHE	1 j	Grammaire du français
FRA	1021	3	H	1 j	Littérature et histoire de la langue
FRA	1027	3	A	1 j	Histoire de la littérature

Bloc 01 B obligatoire 6 cr.

Lectures critiques

+ FRA	2007	3	A	1 j	Questions d'histoire de la littérature
FRA	2008	3	A	1 j	Théories et méthodes critiques

Segment 83 Orientation Histoire, poétique et théorie des littératures

Bloc 83 A option minimum 6 cr., maximum 6 cr.

Introduction à l'histoire des littératures

FRA	1100	3	A	1 j	Introduction à la littérature médiévale
FRA	1102	3	H	1 j	Introduction à l'humanisme
FRA	1110	3	A	1 j	Introduction aux classicismes
FRA	1120	3	A	1 j	Introduction aux modernités
FRA	1130	3	H	1 j	Introduction à la littérature québécoise
FRA	1140	3	A	1 j	Introduction à la francophonie
FRA	1160	3	A	1 j	Histoire du théâtre (Antiquité-XVIIe s.)
FRA	1161	3	H	1 j	Histoire du théâtre (XVIIIe - XXIe s.)

Bloc 83 B option minimum 6 cr., maximum 9 cr.

Initiations à l'analyse et à l'écriture

FRA	1203	3	A	1 j	Lecture du poème
FRA	1204	3	A	1 j	Lecture du roman
FRA	1205	3	A	1 j	Lecture de l'essai
FRA	1260	3	A	1 j	Lecture du texte de théâtre
FRA	1704	3	H	1 s	Création littéraire
FRA	1705	3	A	1 j	Entendre, voir, écrire

Bloc 83 C option minimum 6 cr., maximum 12 cr.

Histoire des littératures

FRA	2100	3	A	1 j	Littérature française du Moyen Âge
FRA	2103	3	H	1 j	Littérature française de la Renaissance
FRA	2110	3	A	1 s	Littérature française du XVIIe siècle
FRA	2111	3	H	1 j	Littérature de la Nouvelle-France
FRA	2112	3	A	1 j	Littérature française du XVIIIe siècle
FRA	2124	3	H	1 j	Littérature française du XIXe siècle
FRA	2130	3	A	1 j	Littérature québécoise du XIXe siècle
FRA	2131	3	H	1 j	Litt. québécoise des XXe et XXIe s.
FRA	2141	3	H	1 s	Littérature maghrébine
FRA	2142	3	A	1 s	Littérature africaine
FRA	2143	3	A	1 j	Littérature des Caraïbes
FRA	2162	3	A	1 j	Histoire du théâtre au Québec
FRA	2180	3	A	1 j	Poésie moderne et contemporaine
FRA	2181	3	A	1 s	Roman moderne et contemporain
FRA	2183	3	H	1 j	Histoire de la littérature des femmes
FRA	2184	3	H	1 j	Histoire de la littérature de jeunesse

Bloc 83 D option minimum 6 cr., maximum 12 cr.

Poétiques et parcours de lecture

FRA	2203	3	A	1 j	Poétiques médiévales
FRA	2204	3	A	1 j	Poétiques classiques
FRA	2210	3	A	1 j	Poétiques modernes et contemporaines
FRA	2220	3	H	1 j	Formes narratives
FRA	2221	3	A	1 j	Formes poétiques
FRA	2223	3	H	1 j	Formes dramatiques
FRA	2224	3	A	1 j	Formes brèves
FRA	2241	3	H	1 j	Lecture des textes francophones
FRA	2261	3	A	1 j	Dramaturgie d'Ancien Régime
FRA	2263	3	A	1 j	Dramaturgie moderne
FRA	2264	3	A	1 j	Dramaturgie québécoise
FRA	2265	3	H	1 s	Questions d'analyse dramaturgique
FRA	2284	3	H	1 j	Paralittératures
FRA	2285	3	A	1 j	Les récits de soi
FRA	3220	3	H	1 j	Auteur français
FRA	3230	3	A	1 j	Auteur québécois
FRA	3241	3	H	1 s	Auteur francophone
FRA	3242	3	A	1 j	Questions de littérature francophone

Bloc 83 E option minimum 12 cr., maximum 15 cr.

Théories

FRA	2311	3	A	1 j	Poétique et théorie des genres
FRA	2313	3	A	1 j	Théorie et analyse du récit
FRA	2314	3	A	1 j	Théorie et analyse du discours poétique
FRA	2318	3	A	1 j	Imaginaire social et littérature
FRA	2362	3	A	1 j	Théorie des formes dramatiques
FRA	3302	3	H	1 j	Rhétorique et argumentation
FRA	3306	3	H	1 j	Théories des identités sexuelles
FRA	3308	3	A	1 s	Littérature et linguistique
FRA	3310	3	A	1 j	Littérature et société
FRA	3313	3	H	1 j	Littérature et psychanalyse
FRA	3314	3	A	1 j	Littérature et philosophie
FRA	3359	3	A	1 j	La recherche en littérature
FRA	3360	3	A	1 j	Théorie de la représentation théâtrale

Bloc 83 F option minimum 3 cr., maximum 9 cr.

Langue française

FRA	1011	3	A	1 j	Le français aujourd'hui
FRA	1013	3	H	1 s	La rédaction
LNG	1050	3	H	1 j	Ancien et moyen français
LNG	1060	3	H	1 j	Stylistique
LNG	1061G	3	AHE	1 s	De la grammaire au style
LNG	1062G	3	AHE	1 s	Le lexique : particularités, difficultés

LNG	1125	3	A	1 j	Temps et espaces francophones
LNG	1126	3	A	1 j	Histoire du français en Amérique
LNG	1955	3	A	1 j	Notions générales de linguistique
+ LNG	2100	3	H	1 j	Français québécois
+ LNG	2250	3	H	1 j	Analyse du discours en linguistique

Bloc 83 G option minimum 0 cr., maximum 12 cr.

Études interdisciplinaires et culturelles

FRA	2500	3	H	1 j	La littérature et les autres arts
FRA	2510	3	H	1 j	La bande dessinée
FRA	2517	3	A	1 j	Identités sexuelles et littérature
FRA	3500	3	H	1 j	Littérature, culture, médias
FRA	3503	3	H	1 j	Mythes et littérature
FRA	3508	3	A	1 j	Identités culturelles et littérature
FRA	3511	3	A	1 j	Les avant-gardes
FRA	3641	3	E	1 j	Littérature et civilisation africaines

Bloc 83 H option minimum 0 cr., maximum 3 cr.

Compléments aux études interdisciplinaires et culturelles

CIN	2110	3	A	1 js	Le cinéma et les autres arts
CIN	3101	3	A	1 js	Cinéma des différences
FAS	1000	3	A	1 js	Introduction à l'interculturel
FAS	1005	3	A	1 j	Introduction aux sciences humaines
FAS	1020	3	A	1 j	Le monde Antique
FAS	1030	3	A	1 j	Le Moyen Âge
FAS	1040	3	H	1 j	L'Europe à la Renaissance
FAS	1050	3	A	1 j	L'invention de l'homme moderne
FAS	1070	3	A	1 j	Avènement du monde contemporain
ITL	2270	3	A	1 js	Italie-Québec : parcours interculturels
LCO	1001	3	A	1 j	Le textuel et le visuel
LCO	1010	3	H	1 j	Littérature et ethnicité
LCO	1020	3	A	1 j	Littérature comparée et philosophie
LCO	2030	3	A	1 j	Littérature, technologies et médias
LCO	2100	3	H	1 j	Littérature et théories de la culture
LCO	2300	3	A	1 j	Pratiques culturelles
LCO	3001	3	H	1 j	Problèmes de la représentation
SRL	1025	3	AHE1	js	Christianisme, arts et littérature
SRL	3011	3	AHE1	js	Fondements religieux de l'Occident

Bloc 83 I option minimum 0 cr., maximum 12 cr.

Pratiques d'écriture

FRA	2706	3	A	1 j	L'art de la critique
FRA	2707	3	H	1 s	Pratique des genres
FRA	2760	3	A	1 j	L'écriture dramatique
FRA	3708	3	A	1 j	Pastiche, parodie, réécriture
FRA	3709	3	H	1 s	Les chantiers de la création
FRA	3715	3	A	1 j	Écriture et nouveaux médias

Bloc 83 J option minimum 0 cr., maximum 3 cr.

Compléments aux pratiques d'écriture

CIN	2107	3	A	1 j	L'adaptation cinématographique
CIN	2109	3	AH	1 js	Critique cinématographique
CIN	3104	3	A	1 js	Histoire et théorie du scénario

Bloc 83 K option minimum 0 cr., maximum 12 cr.

Métiers de l'édition et de la culture

FRA	2805	3	A	1 j	Littérature et édition
+ FRA	3819	3	AHE1	j	Stage dans une maison d'édition
FRA	3825	3	H	1 j	Pratiques de l'édition numérique
+ FRA	3860	3	AHE1	j	Stage en milieu théâtral

Bloc 83 L option minimum 0 cr., maximum 3 cr.

Compléments aux métiers de l'édition et de la culture

ANT	3141	3	H	1 j	Technologies de la représentation
ARV	2955	3	H	1 s	Histoire du livre et de l'imprimé
COM	1300	3	AH	1 js	Théories de la communication
COM	1350	3	A	1 j	Communication, cognition, émotions
COM	1600	3	AH	1 j	Communication médiatique
HAR	3340	3	A	1 j	Exposition d'art : discours et pratiques
JOU	1100	3	AHE1	js	L'information journalistique
JOU	2310	3	AHE1	js	Analyse de l'actualité

Bloc 83 M option minimum 0 cr., maximum 12 cr.

Littératures anciennes et étrangères

AES	2012	3	AH	1 j	Littérature chinoise contemporaine
AES	2020	3	A	1 j	Littérature du Japon traditionnel
AES	2021	3	H	1 j	Littérature japonaise contemporaine
ALL	2200	3	A	1 j	Introduction à la littérature allemande
ALL	2214	3	H	1 j	Panorama de la littérature allemande
ALL	2250	3	AH	1 j	Le Siècle des Lumières et ses ombres
ALL	2260	3	AHE1	j	Romantisme allemand
ALL	2270	3	H	1 j	Modernisme allemand
ALL	2321	3	A	1 j	Panorama du cinéma allemand
ALL	3263	3	AHE1	j	Réalisme allemand
ALL	3273	3	AHE1	j	Le roman allemand contemporain
ANG	1001	3	A	1 j	Reading Poetry
ANG	1002	3	H	1 j	Reading Fiction
ANG	1031	3	H	1 j	Survey of British Literature to 1650
ANG	1032	3	A	1 j	Survey of British Literature, 1650-1900
ANG	1033	3	H	1 j	Twentieth Century Literatures in English
ANG	1282	3	H	1 j	British Drama
ANG	1320	3	AE	1 j	Children's Literature in English
ANG	1401	3	A	1 j	Quebec Writing in English
ANG	1500	3	H	1 j	African-American Literature
ANG	1600	3	A	1 j	Detective Fiction
ANG	1655	3	A	1 j	Travel Literature in English
ANG	1750	3	A	1 j	Science Fiction and Fantasy
ANG	2115	3	A	1 j	Shakespeare
ANG	2163	3	H	1 j	British Literature 1900 to Present
ANG	2173	3	A	1 j	American Literature 1776 to 1900
ANG	2183	3	AE	1 j	American Literature 1900 to Present
ANG	2325	3	H	1 j	Contemporary Canadian Literature
ANG	2404	3	H	1 j	Literature and Transnational Feminisms
ANG	2461	3	A	1 j	Sexuality and Representation
ARA	2050	3	AHE1	j	Littérature arabe
ESP	2400	3	A	1 j	Cinéma et littératures hispaniques
GRC	1031	3	A	1 j	Introduction à la littérature grecque
GRM	1001	3	A	1 js	Littérature néohellénique
ITL	1141	3	AH	1 j	Introduction à la littérature italienne
+ ITL	3075	3	AH	1 j	Grands courants littéraires en Italie
LAT	1031	3	AH	1 j	Histoire de la littérature latine
LCO	1008	3	A	1 j	Oeuvres de la littérature mondiale 1
LCO	2000	3	H	1 j	Évolution du roman
LCO	2040	3	H	1 j	Oeuvres de la littérature mondiale 2

Bloc 83 N option minimum 0 cr., maximum 6 cr.

Langues anciennes et modernes

Ce bloc comporte des cours de langue de 3 crédits de différents niveaux en allemand, anglais, arabe, chinois, espagnol, grec ancien et moderne, italien, japonais, latin, portugais et russe.

Bloc 83 Y option minimum 3 cr., maximum 3 cr.

ANT	1611	3	H	1 j	Langage, culture, société
ANT	1900	3	A	1 s	Introduction à l'anthropologie
ANT	3860	3	A	1 j	Cultures et sociétés au sud du Sahara
ANT	3861	3	A	1 js	Cultures et sociétés arabo-musulmanes
CIN	1101	3	AH	1 js	Mouvements de l'histoire du cinéma
CIN	1103	3	H	1 j	Courants du cinéma contemporain
CIN	2101	3	A	1 j	Théories du cinéma
CIN	2102	3	AH	1 j	Cinéma québécois
CIN	3104	3	A	1 js	Histoire et théorie du scénario
HAR	1070	3	A	1 j	Historiographie
HAR	1090	3	A	1 js	La Renaissance : une définition
HAR	1130	3	A	1 j	Autour de l'impressionnisme
HAR	1190	3	A	1 j	Introduction aux arts de l'Occident
HAR	1200	3	H	1 js	Introduction à l'art moderne
HAR	2145	3	A	1 j	L'oeuvre d'art et ses textes
HAR	2185	3	H	1 js	Histoire de la photographie
HAR	2294	3	AH	1 js	L'art des révolutions (1789-1871)
HAR	2360	3	H	1 j	Les avant-gardes historiques
HAR	3040	3	AH	1 j	Critique d'art : histoire et pratique
HAR	3220	3	H	1 js	L'art actuel
HAR	3900	3	H	1 j	Théories de l'art
HGL	1021	3	AH	1 j	Mythe et religion en Grèce ancienne
HGL	1031	3	A	1 j	Mythe et religion dans le monde romain
HST	1010	3	A	1 j	Histoire : fondements et méthodes

	HST	1905	3	H 1 j	Histoire du Canada contemporain
	HST	1931	3	A 1 s	L'Antiquité
	HST	2108	3	H 1 j	Rome : des origines aux Antonins
	HST	2261	3	A 1 j	Société française d'Ancien Régime
	HST	2267	3	A 1 s	La France de 1870 à nos jours
	HST	2351	3	A 1 j	Amérique latine à l'époque coloniale
	HST	2904	3	AE 1 j	Histoire du Québec contemporain
	ITL	2160	3	AH 1 j	Cinéma et littérature après 1945
	MUL	1101	3	A 1 j	Histoire générale de la musique 1
	MUL	1102	3	H 1 j	Histoire générale de la musique 2
	MUL	2112	3	A 1 j	Histoire de la musique au Canada
	PHI	2180	3	H 1 j	Philosophie du langage
	PHI	2255	3	A 1 j	Théories esthétiques
	PHI	2615	3	A 1 j	Philosophie des Lumières
	PHI	3250	3	H 1 j	Esthétique de la littérature
	PHI	3780	3	A 1 j	Figures de la philosophie européenne
	QCF	1050	3	A 1 j	Introduction au Québec
	QCF	1960	3	AHE1 j	Culture et société, Québec contemporain
	SOL	1150	3	A 1 j	Culture et société
	SOL	3104	3	A 1 j	Ethnicité, immigration : thèmes choisis
	SRL	2025	3	AHE1 js	Histoire religieuse du Québec
	THL	1085	3	AHE1 js	Histoire du christianisme
	TRA	2115	3	HE 1 j	Histoire de la traduction
	TRA	3125	3	A 1 j	Théories contemporaines de la traduction

Segment 84 Orientation Dramaturgie

Bloc 84 A *obligatoire* *15 cr.*

Histoire et théorie du théâtre

	FRA	1160	3	A 1 j	Histoire du théâtre (Antiquité-XVIIe s.)
	FRA	1161	3	H 1 j	Histoire du théâtre (XVIIIe - XXIe s.)
	FRA	2162	3	A 1 j	Histoire du théâtre au Québec
	FRA	2362	3	A 1 j	Théorie des formes dramatiques
	FRA	3360	3	A 1 j	Théorie de la représentation théâtrale

Bloc 84 B *option* *minimum 12 cr., maximum 15 cr.*

Dramaturgies

	FRA	1260	3	A 1 j	Lecture du texte de théâtre
	FRA	2223	3	H 1 j	Formes dramatiques
	FRA	2261	3	A 1 j	Dramaturgie d'Ancien Régime
	FRA	2263	3	A 1 j	Dramaturgie moderne
	FRA	2264	3	A 1 j	Dramaturgie québécoise
	FRA	2265	3	H 1 s	Questions d'analyse dramaturgique
	FRA	2760	3	A 1 j	L'écriture dramatique
+	FRA	3860	3	AHE1 j	Stage en milieu théâtral

Bloc 84 C *option* *minimum 0 cr., maximum 3 cr.*

Pratiques d'écriture

Ce bloc comporte essentiellement la même liste de cours que le bloc 83I.

Bloc 84 D *option* *minimum 0 cr., maximum 6 cr.*

Métiers de l'édition et de la culture

	FRA	2805	3	A 1 j	Littérature et édition
+	FRA	3819	3	AHE1 j	Stage dans une maison d'édition
	FRA	3825	3	H 1 j	Pratiques de l'édition numérique

Bloc 84 E *option* *minimum 0 cr., maximum 3 cr.*

Dramaturgies anciennes et étrangères

	ALL	2321	3	A 1 j	Panorama du cinéma allemand
	ANG	2115	3	A 1 j	Shakespeare
+	ESP	3252	3	AH 1 j	Roman et théâtre espagnols du XXe siècle
+	ESP	3326	3	A 1 j	Narration et théâtre hispano-américains
+	ESP	3435	3	H 1 j	Théâtre hispanique du Siècle d'or
	GRC	1031	3	A 1 j	Introduction à la littérature grecque
+	GRC	3140	3	AH 1 j	La tragédie et la comédie
+	LAT	3160	3	AH 1 j	Le théâtre latin

Bloc 84 F *option* *minimum 3 cr., maximum 9 cr.*

Histoire des littératures

Ce bloc comporte essentiellement la même liste de cours que les blocs 83A et 83C.

Bloc 84 G *option* *minimum 3 cr., maximum 9 cr.*

Poétique et parcours de lecture

	FRA	1203	3	A 1 j	Lecture du poème
	FRA	1204	3	A 1 j	Lecture du roman
	FRA	1205	3	A 1 j	Lecture de l'essai
	FRA	2203	3	A 1 j	Poétiques médiévales
	FRA	2204	3	A 1 j	Poétiques classiques
	FRA	2210	3	A 1 j	Poétiques modernes et contemporaines
	FRA	2220	3	H 1 j	Formes narratives
	FRA	2221	3	A 1 j	Formes poétiques
	FRA	2223	3	H 1 j	Formes dramatiques
	FRA	2224	3	A 1 j	Formes brèves
	FRA	2241	3	H 1 j	Lecture des textes francophones
	FRA	2284	3	H 1 j	Paralittératures
	FRA	2285	3	A 1 j	Les récits de soi
	FRA	3220	3	H 1 j	Auteur français
	FRA	3230	3	A 1 j	Auteur québécois
	FRA	3241	3	H 1 s	Auteur francophone
	FRA	3242	3	A 1 j	Questions de littérature francophone

Bloc 84 H *option* *minimum 6 cr., maximum 9 cr.*

Théories

Ce bloc comporte essentiellement la même liste de cours que le bloc 83E.

Bloc 84 I *option* *minimum 3 cr., maximum 6 cr.*

Langue française

Ce bloc comporte la même liste de cours que le bloc 83F.

Bloc 84 J *option* *minimum 0 cr., maximum 9 cr.*

Études interdisciplinaires et culturelles

Ce bloc comporte la même liste de cours que le bloc 83G.

Bloc 84 K *option* *minimum 0 cr., maximum 9 cr.*

Littératures anciennes et étrangères

Ce bloc comporte essentiellement la même liste de cours que le bloc 83M

Bloc 84 L *option* *minimum 0 cr., maximum 6 cr.*

Langues anciennes et modernes

Ce bloc comporte des cours de langue de 3 crédits de différents niveaux en allemand, anglais, arabe, chinois, espagnol, grec ancien et moderne, italien, japonais, latin, portugais et russe.

Bloc 84 Y *option* *minimum 3 cr., maximum 3 cr.*

	CIN	2110	3	A 1 js	Le cinéma et les autres arts

et essentiellement les cours du bloc 83Y

Segment 85 Orientation Francophonie

Bloc 85 A *obligatoire* *3 cr.*

Approche historique des littératures francophones

	FRA	1140	3	A 1 j	Introduction à la francophonie

Bloc 85 B *option* *minimum 6 cr., maximum 9 cr.*

Approche historique des littératures francophones

	FRA	2141	3	H 1 s	Littérature maghrébine
	FRA	2142	3	A 1 s	Littérature africaine
	FRA	2143	3	A 1 j	Littérature des Caraïbes

Bloc 85 C *option* *minimum 6 cr., maximum 9 cr.*

Lecture des littératures francophones

	FRA	2241	3	H 1 j	Lecture des textes francophones
	FRA	3241	3	H 1 s	Auteur francophone
	FRA	3242	3	A 1 j	Questions de littérature francophone
	FRA	3641	3	E 1 j	Littérature et civilisation africaines

Bloc 85 D *option* *minimum 0 cr., maximum 3 cr.*

Approches interculturelles

CIN	3101	3	A	1 js	Cinéma des différences
FAS	1000	3	A	1 js	Introduction à l'interculturel
LCO	1010	3	H	1 j	Littérature et ethnicité
LCO	1020	3	A	1 j	Littérature comparée et philosophie
LCO	2100	3	H	1 j	Littérature et théories de la culture
LCO	2300	3	A	1 j	Pratiques culturelles
SRL	1080	3	AHE1	js	Les grandes religions du monde

Bloc 85 E *option* *minimum 0 cr., maximum 6 cr.*

Sciences humaines

ANT	3860	3	A	1 j	Cultures et sociétés au sud du Sahara
ANT	3861	3	A	1 js	Cultures et sociétés arabo-musulmanes
CIN	2110	3	A	1 js	Le cinéma et les autres arts
HST	1071	3	A	1 j	L'émergence du monde arabe contemporain
HST	2351	3	A	1 j	Amérique latine à l'époque coloniale
HST	2623	3	H	1 j	Histoire arabe aux XIXe et XXe siècles
LCO	1001	3	A	1 j	Le textuel et le visuel
LCO	2030	3	A	1 j	Littérature, technologies et médias
LCO	3001	3	H	1 j	Problèmes de la représentation
LNG	1125	3	A	1 j	Temps et espaces francophones
LNG	1126	3	A	1 j	Histoire du français en Amérique
POL	2850	3	AH	1 j	Enjeux politiques en Afrique
SRL	1025	3	AHE1	js	Christianisme, arts et littérature
SRL	3011	3	AHE1	js	Fondements religieux de l'Occident

Bloc 85 F *option* *minimum 6 cr., maximum 12 cr.*

Histoire des littératures

FRA	1100	3	A	1 j	Introduction à la littérature médiévale
FRA	1102	3	H	1 j	Introduction à l'humanisme
FRA	1110	3	A	1 j	Introduction aux classicismes
FRA	1120	3	A	1 j	Introduction aux modernités
FRA	1130	3	H	1 j	Introduction à la littérature québécoise
FRA	2100	3	A	1 j	Littérature française du Moyen Âge
FRA	2103	3	H	1 j	Littérature française de la Renaissance
FRA	2110	3	A	1 s	Littérature française du XVIIe siècle
FRA	2111	3	H	1 j	Littérature de la Nouvelle-France
FRA	2112	3	A	1 j	Littérature française du XVIIIe siècle
FRA	2124	3	H	1 j	Littérature française du XIXe siècle
FRA	2130	3	A	1 j	Littérature québécoise du XIXe siècle
FRA	2131	3	H	1 j	Litt. québécoise des XXe et XXIe s.
FRA	2180	3	A	1 j	Poésie moderne et contemporaine
FRA	2181	3	A	1 s	Roman moderne et contemporain
FRA	2183	3	H	1 j	Histoire de la littérature des femmes
FRA	2184	3	H	1 j	Histoire de la littérature de jeunesse

Bloc 85 G *option* *minimum 6 cr., maximum 12 cr.*

Poétiques et parcours de lecture

FRA	1203	3	A	1 j	Lecture du poème
FRA	1204	3	A	1 j	Lecture du roman
FRA	1205	3	A	1 j	Lecture de l'essai
FRA	1260	3	A	1 j	Lecture du texte de théâtre
FRA	2203	3	A	1 j	Poétiques médiévales
FRA	2204	3	A	1 j	Poétiques classiques
FRA	2210	3	A	1 j	Poétiques modernes et contemporaines
FRA	2220	3	H	1 j	Formes narratives
FRA	2221	3	A	1 j	Formes poétiques
FRA	2223	3	H	1 j	Formes dramatiques
FRA	2224	3	A	1 j	Formes brèves
FRA	2261	3	A	1 j	Dramaturgie d'Ancien Régime
FRA	2263	3	A	1 j	Dramaturgie moderne
FRA	2264	3	A	1 j	Dramaturgie québécoise
FRA	2265	3	H	1 s	Questions d'analyse dramaturgique
FRA	2284	3	H	1 j	Paralittératures
FRA	2285	3	A	1 j	Les récits de soi
FRA	3220	3	H	1 j	Auteur français
FRA	3230	3	A	1 j	Auteur québécois

Bloc 85 H *option* *minimum 9 cr., maximum 12 cr.*

Théories

Ce bloc comporte essentiellement la même liste de cours que le bloc 83E.

Bloc 85 I *option* *minimum 3 cr., maximum 9 cr.*

Langue française

Ce bloc comporte essentiellement la même liste de cours que le bloc 83F.

Bloc 85 J *option* *minimum 0 cr., maximum 6 cr.*

Études interdisciplinaires et culturelles

Ce bloc comporte essentiellement la même liste de cours que le bloc 83G.

Bloc 85 K *option* *minimum 0 cr., maximum 6 cr.*

Pratiques d'écriture

FRA	1704	3	H	1 s	Création littéraire
FRA	1705	3	A	1 j	Entendre, voir, écrire
FRA	2706	3	A	1 j	L'art de la critique
FRA	2707	3	H	1 s	Pratique des genres
FRA	2760	3	A	1 j	L'écriture dramatique
FRA	3708	3	A	1 j	Pastiche, parodie, réécriture
FRA	3709	3	H	1 s	Les chantiers de la création
FRA	3715	3	A	1 j	Écriture et nouveaux médias

Bloc 85 L *option* *minimum 0 cr., maximum 6 cr.*

Métiers de l'édition et de la culture

Ce bloc comporte la même liste de cours que le bloc 83K.

Bloc 85 M *option* *minimum 0 cr., maximum 6 cr.*

Littératures anciennes et étrangères

Ce bloc comporte la même liste de cours que le bloc 83M.

Bloc 85 N *option* *minimum 0 cr., maximum 6 cr.*

Langues anciennes et modernes

Ce bloc comporte des cours de langue de 3 crédits de différents niveaux en allemand, anglais, arabe, chinois, espagnol, grec ancien et moderne, italien, japonais, latin, portugais et russe.

Bloc 85 Y *option* *minimum 3 cr., maximum 3 cr.*

ANT	2020	3	H	1 js	Anthropologie de la religion
ARA	1001	3	A	1 s	Introduction au monde arabe 1
ARA	1002	3	H	1 s	Introduction au monde arabe 2
ARA	2060	3	E	1 s	Le monde arabe contemporain
SRL	1005	3	AHE1	js	Introduction aux phénomènes religieux

et essentiellement les cours du bloc 83Y.

Programme 1-145-2-5 Version 01

Majeure en littératures de langue française

Ce programme comprend les segments 01 et 83, et totalise 21 crédits obligatoires, 36 à option et 3 au choix.

Les blocs de cours des segments 01 et 83 comportent essentiellement les mêmes listes de cours que les blocs correspondants des segments 01 et 83 du Baccalauréat. Le nombre de crédits alloués à chacun des blocs peut toutefois varier.

Segment 01

Bloc 01 A *obligatoire* *15 cr.*

Outils fondamentaux de lecture et d'analyse

Bloc 01 B *obligatoire* *6 cr.*

Lectures critiques

Segment 83 Histoire, poétique et théorie des littératures

Bloc 83 A *option* *minimum 6 cr., maximum 6 cr.*

Introductions à l'histoire des littératures

Bloc 83 B option minimum 6 cr., maximum 9 cr.

Initiations à l'analyse et à l'écriture

Bloc 83 C option minimum 3 cr., maximum 6 cr.

Histoire des littératures

Bloc 83 D option minimum 3 cr., maximum 6 cr.

Poétiques et parcours de lecture

Bloc 83 E option minimum 6 cr., maximum 9 cr.

Théories

Bloc 83 F option minimum 3 cr., maximum 9 cr.

Langue française

Bloc 83 G option minimum 0 cr., maximum 3 cr.

Études interdisciplinaires et culturelles

Bloc 83 H option minimum 0 cr., maximum 3 cr.

Compléments aux études interdisciplinaires et culturelles

FAS 1000 3 A 1 js Introduction à l'interculturel

et cours de sigles CIN et LCO.

Bloc 83 I option minimum 0 cr., maximum 3 cr.

Pratique d'écriture

Bloc 83 J option minimum 0 cr., maximum 3 cr.

Compléments aux pratiques d'écriture

Bloc 83 K option minimum 0 cr., maximum 3 cr.

Métiers de l'édition et de la culture

Bloc 83 L option minimum 0 cr., maximum 3 cr.

Complément aux métiers de l'édition et de la culture

Programme 1-145-4-5 Version 01

Mineure en littératures de langue française

Ce programme comprend les segments 01 et 83, et totalise 15 crédits obligatoires et 15 à option.

Segment 01

Bloc 01 A obligatoire 15 cr.

Outils fondamentaux de lecture et d'analyse

FRA	1000	3	A	1 j	Introduction aux études littéraires
FRA	1005	3	A	1 j	Analyse de textes
FRA	1009	3	AHE	1 j	Grammaire du français
FRA	1021	3	H	1 j	Littérature et histoire de la langue
FRA	1027	3	A	1 j	Histoire de la littérature

Segment 83

Bloc 83 A option minimum 6 cr., maximum 6 cr.

Introductions à l'histoire des littératures

FRA	1100	3	A	1 j	Introduction à la littérature médiévale
FRA	1102	3	H	1 j	Introduction à l'humanisme
FRA	1110	3	A	1 j	Introduction aux classicismes
FRA	1120	3	A	1 j	Introduction aux modernités
FRA	1130	3	H	1 j	Introduction à la littérature québécoise
FRA	1140	3	A	1 j	Introduction à la francophonie
FRA	1160	3	A	1 j	Histoire du théâtre (Antiquité-XVIIe s.)
FRA	1161	3	H	1 j	Histoire du théâtre (XVIIIe - XXIe s.)

Bloc 83 B option minimum 6 cr., maximum 6 cr.

Initiations à l'analyse et à l'écriture

FRA	1203	3	A	1 j	Lecture du poème
FRA	1204	3	A	1 j	Lecture du roman
FRA	1205	3	A	1 j	Lecture de l'essai
FRA	1260	3	A	1 j	Lecture du texte de théâtre
FRA	1704	3	H	1 s	Création littéraire
FRA	1705	3	A	1 j	Entendre, voir, écrire

Bloc 83 C option minimum 0 cr., maximum 3 cr.

Études interdisciplinaires et culturelles

FAS	1000	3	A	1 js	Introduction à l'interculturel
FRA	2500	3	H	1 j	La littérature et les autres arts
FRA	2510	3	H	1 j	La bande dessinée
FRA	2517	3	A	1 j	Identités sexuelles et littérature

Bloc 83 D option minimum 0 cr., maximum 3 cr.

Pratiques d'écriture

FRA	1011	3	A	1 j	Le français aujourd'hui
FRA	1013	3	H	1 s	La rédaction
FRA	2706	3	A	1 j	L'art de la critique
FRA	2707	3	H	1 s	Pratique des genres
FRA	2760	3	A	1 j	L'écriture dramatique
FRA	2805	3	A	1 j	Littérature et édition

Littératures de langue française et Linguistique

1-147-1-5 Baccalauréat (3 ans)

Programme relevant du Département de linguistique et de traduction.

Perspectives professionnelles

Le diplômé occupe un emploi orienté vers la rédaction, la révision de textes ou toute autre forme d'occupation qui demande une maîtrise du langage. L'étudiant peut aussi poursuivre ses études aux cycles supérieurs dans l'une ou l'autre des disciplines.

Information sur le programme

Aspects académiques : Mireille Tremblay	514 343-6675
Aspects administratifs : T.G.D.É.	514 343-7869
Admission	514 343-7076

Admission au programme à l'automne 2011 et à l'hiver 2012

Trimestre(s) d'admission			Capacité d'accueil		Statut autorisé		Horaire	
Automne	Hiver	Été	Non limitée	Limitée (section 10)	Temps plein	Temps partiel	Jour	Soir
✓	✓		✓		✓	✓	✓	

Conditions d'admissibilité

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier et sous réserve de la qualité du dossier, le candidat doit être titulaire du diplôme d'études collégiales (DEC) décerné par le ministre de l'Éducation du Québec ou faire la preuve d'une formation équivalente au DEC (voir section 8).

Condition relative à la langue française

Pour être admissible, le candidat doit attester d'une connaissance de la langue française atteignant le degré que l'Université estime minimal pour s'engager dans le programme. À cette fin, il doit

– soit avoir réussi l'Épreuve uniforme de langue et littérature française du ministère de l'Éducation du Québec
– soit obtenir un score d'au moins 785/990 au Test de français international (TFI) (voir section 2 - Connaissance du français).

Programme 1-147-1-5 Version 01

Baccalauréat en littératures de langue française et linguistique

Ce programme totalise 48 crédits obligatoires, 39 à option et 3 au choix.

Segment 72

Bloc 72 A *obligatoire* *48 cr.*

Bases en études françaises et linguistique

	FRA	1000	3	A	1 j	Introduction aux études littéraires
	FRA	1005	3	A	1 j	Analyse de textes
	FRA	1021	3	H	1 j	Littérature et histoire de la langue
	FRA	1027	3	A	1 j	Histoire de la littérature
+	FRA	2007	3	A	1 j	Questions d'histoire de la littérature
	FRA	2008	3	A	1 j	Théories et méthodes critiques
	FRA	3308	3	A	1 s	Littérature et linguistique
	LNG	1050	3	H	1 j	Ancien et moyen français
	LNG	1080	3	A	1 j	Lexicologie, sémantique et morphologie
	LNG	1400	3	A	1 j	Notions de phonétique et de phonologie
	LNG	1540	3	A	1 j	Notions de syntaxe
+	LNG	2050	3	H	1 j	Syntaxe du français
+	LNG	2080	3	H	1 j	Sémantique du français
+	LNG	2360	3	H	1 j	Morphologie du français
+	LNG	2400	3	H	1 j	Phonétique instrumentale du français
+	LNG	2470	3	H	1 j	Phonologie du français

Bloc 72 B *option* *minimum 6 cr., maximum 6 cr.*

Langues

Ce bloc comporte des cours de 3 ou de 6 crédits de différents niveaux en allemand, anglais, espagnol, italien, latin et portugais.

Bloc 72 C *option* *minimum 9 cr., maximum 9 cr.*

Histoire des littératures de langue française

	FRA	1100	3	A	1 j	Introduction à la littérature médiévale
	FRA	1102	3	H	1 j	Introduction à l'humanisme
	FRA	1110	3	A	1 j	Introduction aux classicismes
	FRA	1120	3	A	1 j	Introduction aux modernités
	FRA	1130	3	H	1 j	Introduction à la littérature québécoise
	FRA	1140	3	A	1 j	Introduction à la francophonie
	FRA	1160	3	A	1 j	Histoire du théâtre (Antiquité-XVIIe s.)
	FRA	1161	3	H	1 j	Histoire du théâtre (XVIIIe - XXIe s.)
	FRA	2100	3	A	1 j	Littérature française du Moyen Âge
	FRA	2103	3	H	1 j	Littérature française de la Renaissance
	FRA	2110	3	A	1 s	Littérature française du XVIIe siècle
	FRA	2111	3	H	1 j	Littérature de la Nouvelle-France
	FRA	2112	3	A	1 j	Littérature française du XVIIIe siècle
	FRA	2124	3	H	1 j	Littérature française du XIXe siècle
	FRA	2130	3	A	1 j	Littérature québécoise du XIXe siècle
	FRA	2131	3	H	1 j	Litt. québécoise des XXe et XXIe s.
	FRA	2141	3	H	1 s	Littérature maghrébine
	FRA	2142	3	A	1 s	Littérature africaine
	FRA	2143	3	A	1 j	Littérature des Caraïbes
	FRA	2162	3	A	1 j	Histoire du théâtre au Québec
	FRA	2180	3	A	1 j	Poésie moderne et contemporaine
	FRA	2181	3	A	1 s	Roman moderne et contemporain

Bloc 72 D *option* *minimum 3 cr., maximum 3 cr.*

Langue dans la francophonie

	LNG	1125	3	A	1 j	Temps et espaces francophones
	LNG	1126	3	A	1 j	Histoire du français en Amérique
	LNG	1300	3	H	1 j	Dictionnaires : analyse de contenu
+	LNG	2045	3	A	1 j	Grammaire du français et linguistique
	LNG	2170	3	H	1 j	Français, langue maternelle
	TRA	2115	3	HE	1 j	Histoire de la traduction
	TRA	3075	3	H	1 j	Traduction et cultures
	TRA	3125	3	A	1 j	Théories contemporaines de la traduction
+	TRA	3580	3	H	1 j	Traduction littéraire

Bloc 72 E *option* *minimum 6 cr., maximum 6 cr.*

Poétique et parcours de lecture

	FRA	1203	3	A	1 j	Lecture du poème
	FRA	1204	3	A	1 j	Lecture du roman
	FRA	1205	3	A	1 j	Lecture de l'essai
	FRA	1260	3	A	1 j	Lecture du texte de théâtre
	FRA	2203	3	A	1 j	Poétiques médiévales
	FRA	2204	3	A	1 j	Poétiques classiques
	FRA	2210	3	A	1 j	Poétiques modernes et contemporaines
	FRA	2220	3	H	1 j	Formes narratives
	FRA	2221	3	A	1 j	Formes poétiques
	FRA	2223	3	H	1 j	Formes dramatiques
	FRA	2241	3	H	1 j	Lecture des textes francophones
	FRA	2261	3	A	1 j	Dramaturgie d'Ancien Régime
	FRA	2263	3	A	1 j	Dramaturgie moderne
	FRA	2264	3	A	1 j	Dramaturgie québécoise

Bloc 72 F *option* *minimum 3 cr., maximum 3 cr.*

Langue avant 1800

	LNG	1120	3	A	1 j	Histoire de la langue française
+	LNG	2120	3	H	1 j	Le français moderne, de 1500 à 1789
+	LNG	2650	3	A	1 j	Philologie 1 : ancien et moyen français
+	LNG	2820	3	H	1 j	Linguistique historique : introduction

Bloc 72 G *option* *minimum 3 cr., maximum 3 cr.*

Champs sectoriels en linguistique

	LNG	1013	3	A	1 j	Langue et technologie
	LNG	1060	3	H	1 j	Stylistique
	LNG	1090	3	A	1 j	Systèmes de signes et sémiotiques
	LNG	1150	3	A	1 j	Linguistique amérindienne
	LNG	2005	3	E	1 j	Introduction à la lexicométrie
	LNG	2011	3	H	1 j	Courants théoriques en linguistique
+	LNG	2100	3	H	1 j	Français québécois
	LNG	2140	3	H	1 j	Questions de bilinguisme
+	LNG	2160	3	H	1 j	Introduction à la psycholinguistique
	LNG	2240	3	H	1 j	Pragmatique
+	LNG	2250	3	H	1 j	Analyse du discours en linguistique
	LNG	2340	3	A	1 j	Langues secondes
	LNG	2350	3	A	1 j	Sociolinguistique

Bloc 72 H *option* *minimum 6 cr., maximum 6 cr.*

Recherches en littérature française

	FRA	2311	3	A	1 j	Poétique et théorie des genres
	FRA	2313	3	A	1 j	Théorie et analyse du récit
	FRA	2314	3	A	1 j	Théorie et analyse du discours poétique
	FRA	2318	3	A	1 j	Imaginaire social et littérature
	FRA	2517	3	A	1 j	Identités sexuelles et littérature
	FRA	3302	3	H	1 j	Rhétorique et argumentation
	FRA	3306	3	H	1 j	Théories des identités sexuelles
	FRA	3310	3	A	1 j	Littérature et société
	FRA	3314	3	A	1 j	Littérature et philosophie
	FRA	3359	3	A	1 j	La recherche en littérature
	FRA	3500	3	H	1 j	Littérature, culture, médias
	FRA	3503	3	H	1 j	Mythes et littérature
	FRA	3508	3	A	1 j	Identités culturelles et littérature

Bloc 72 I *option* *minimum 3 cr., maximum 3 cr.*

Recherches en linguistique

+	LNG	3020	3	A	1 j	Problèmes en histoire du français
+	LNG	3040	3	A	1 j	Syntaxe : théorie et description
+	LNG	3050	3	H	1 j	Sémantique : théorie et description
+	LNG	3070	3	A	1 j	Phonologie : théorie et description
+	LNG	3240	3	A	1 j	Philologie romane
+	LNG	3400	3	A	1 j	Morphologie : théorie et description
+	LNG	3560	3	H	1 j	Phonétique : théorie et description

Littératures de langue française et Philosophie

1-148-1-5 Baccalauréat (3 ans)

Programme relevant du Département de philosophie.

Information sur le programme

Jean-Pierre Marquis 514 343-6111, poste 33445
Admission 514 343-7076

Admission au programme à l'automne 2011 et à l'hiver 2012

Trimestre(s) d'admission			Capacité d'accueil		Statut autorisé		Horaire	
Automne	Hiver	Été	Non limitée	Limitée (section 10)	Temps plein	Temps partiel	Jour	Soir
✓	✓		✓		✓	✓	✓	

Conditions d'admissibilité

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier et sous réserve de la qualité du dossier, le candidat doit être titulaire du diplôme d'études collégiales (DEC) décerné par le ministre de l'Éducation du Québec ou faire la preuve d'une formation équivalente au DEC (voir section 8).

Condition relative à la langue française

Pour être admissible, le candidat doit attester d'une connaissance de la langue française atteignant le degré que l'Université estime minimal pour s'engager dans le programme. À cette fin, il doit

– soit avoir réussi l'Épreuve uniforme de langue et littérature française du ministère de l'Éducation du Québec
– soit obtenir un score d'au moins 785/990 au Test de français international (TFI) (voir section 2 - Connaissance du français).

Programme 1-148-1-5 Version 01

Baccalauréat en littératures de langue française et philosophie

Ce programme totalise 39 crédits obligatoires, 48 crédits à option et 3 crédits au choix.

Segment 70

Bloc 70 A obligatoire 39 cr.

Fondements philosophiques et littéraires

FRA	1000	3	A	1 j	Introduction aux études littéraires
FRA	1005	3	A	1 j	Analyse de textes
FRA	1009	3	AHE	1 j	Grammaire du français
FRA	1027	3	A	1 j	Histoire de la littérature
FRA	2008	3	A	1 j	Théories et méthodes critiques
FRA	3314	3	A	1 j	Littérature et philosophie
PHI	1005	3	A	1 j	Logique 1
PHI	1430	3	H	1 j	Éthique et politique
PHI	1520	3	H	1 j	Introduction à la métaphysique
PHI	1600	3	H	1 j	Introduction à la philosophie moderne
PHI	1800	3	A	1 j	Des présocratiques à Aristote
PHI	2180	3	H	1 j	Philosophie du langage
PHI	3250	3	H	1 j	Esthétique de la littérature

Bloc 70 B option minimum 0 cr., maximum 3 cr.

Philosophie de la connaissance

PHI	1130	3	H	1 j	Philosophie des sciences
PHI	1300	3	AE	1 j	Philosophie de la connaissance
PHI	1365	3	A	1 j	Évolution, pensée et valeurs
PHI	1710	3	A	1 j	Langage, pensée et connaissance
PHI	2150	3	A	1 j	Philosophie des sciences humaines
PHI	2305	3	A	1 j	Théories de la connaissance
PHI	2320	3	AH	1 j	Philosophie de l'esprit
PHI	3155	3	A	1 j	Problèmes de philosophie des sciences
PHI	3710	3	H	1 j	Philosophie anglo-américaine

Bloc 70 C option minimum 6 cr., maximum 9 cr.

Histoire des littératures de langue française

FRA	1100	3	A	1 j	Introduction à la littérature médiévale
FRA	1102	3	H	1 j	Introduction à l'humanisme
FRA	1110	3	A	1 j	Introduction aux classicismes
FRA	1120	3	A	1 j	Introduction aux modernités
FRA	1130	3	H	1 j	Introduction à la littérature québécoise
FRA	1140	3	A	1 j	Introduction à la francophonie
FRA	1160	3	A	1 j	Histoire du théâtre (Antiquité-XVIIe s.)
FRA	1161	3	H	1 j	Histoire du théâtre (XVIIIe - XXIe s.)
FRA	2100	3	A	1 j	Littérature française du Moyen Âge
FRA	2103	3	H	1 j	Littérature française de la Renaissance
FRA	2110	3	A	1 s	Littérature française du XVIIe siècle
FRA	2111	3	H	1 j	Littérature de la Nouvelle-France
FRA	2112	3	A	1 j	Littérature française du XVIIIe siècle
FRA	2124	3	H	1 j	Littérature française du XIXe siècle
FRA	2130	3	A	1 j	Littérature québécoise du XIXe siècle
FRA	2131	3	H	1 j	Litt. québécoise des XXe et XXIe s.
FRA	2141	3	H	1 s	Littérature maghrébine
FRA	2142	3	A	1 s	Littérature africaine
FRA	2143	3	A	1 j	Littérature des Caraïbes
FRA	2162	3	A	1 j	Histoire du théâtre au Québec
FRA	2180	3	A	1 j	Poésie moderne et contemporaine
FRA	2181	3	A	1 s	Roman moderne et contemporain

Bloc 70 D option minimum 6 cr., maximum 6 cr.

Histoire de la philosophie

PHI	1860	3	A	1 j	Introduction à la philosophie médiévale
PHI	2605	3	H	1 j	Descartes
PHI	2615	3	A	1 j	Philosophie des Lumières
PHI	2650	3	A	1 j	Kant : Critique de la raison pure
PHI	2670	3	H	1 j	L'empirisme moderne
PHI	2800	3	H	1 j	Philosophie grecque : Platon
PHI	2810	3	AH	1 j	Philosophie grecque : Aristote
PHI	2820	3	AH	1 j	Philosophie hellénistique
PHI	2865	3	H	1 j	Auteurs médiévaux (Ve - XIIe siècles
PHI	2965	3	A	1 j	Le bouddhisme chinois
PHI	3510	3	A	1 j	Problèmes de philosophie moderne
PHI	3530	3	AH	1 j	Le rationalisme moderne
PHI	3645	3	H	1 j	La critique de la faculté de juger
PHI	3802	3	A	1 j	Philosophie néo-platonicienne
PHI	3820	3	H	1 j	La métaphysique d'Aristote
PHI	3870	3	A	1 j	Philosophie médiévale arabe et juive

Bloc 70 E option minimum 6 cr., maximum 9 cr.

Poétique et parcours de lecture

FRA	1203	3	A	1 j	Lecture du poème
FRA	1204	3	A	1 j	Lecture du roman
FRA	1205	3	A	1 j	Lecture de l'essai
FRA	1260	3	A	1 j	Lecture du texte de théâtre
FRA	2203	3	A	1 j	Poétiques médiévales
FRA	2204	3	A	1 j	Poétiques classiques
FRA	2210	3	A	1 j	Poétiques modernes et contemporaines
FRA	2220	3	H	1 j	Formes narratives
FRA	2221	3	A	1 j	Formes poétiques
FRA	2223	3	H	1 j	Formes dramatiques
FRA	2241	3	H	1 j	Lecture des textes francophones
FRA	2261	3	A	1 j	Dramaturgie d'Ancien Régime
FRA	2263	3	A	1 j	Dramaturgie moderne
FRA	2264	3	A	1 j	Dramaturgie québécoise

Bloc 70 F option minimum 3 cr., maximum 3 cr.

Éthique et philosophie politique

PHI	2210	3	AH	1 j	Théorie critique
PHI	2421	3	H	1 j	Éthique et politique à l'âge classique
PHI	2422	3	H	1 j	Théories politiques modernes
PHI	2425	3	A	1 j	Philosophie politique contemporaine
PHI	2430	3	H	1 j	La philosophie pratique de Kant

PHI	2805	3	H	1 j	La République de Platon
PHI	3615	3	A	1 j	Éthique et psychologie morale
PHI	3625	3	A	1 j	Problèmes d'éthique
PHI	3630	3	H	1 j	Philosophie de l'action
PHI	3635	3	H	1 j	Économie et politique : aspects normatifs
PHI	3655	3	H	1 j	Oeuvres de philosophie pratique
PHI	3660	3	A	1 j	Philosophie du droit
PHI	3685	3	H	1 j	Problèmes d'éthique appliquée
PHI	3805	3	H	1 j	Aristote : éthique et politique

Bloc 70 G *option* *minimum 3 cr., maximum 12 cr.*

Philosophie continentale

PHI	1205	3	H	1 j	Philosophie française contemporaine
PHI	1255	3	H	1 j	Introduction à la philosophie de l'art
PHI	2200	3	H	1 j	Nietzsche
PHI	2205	3	A	1 j	La phénoménologie de Husserl
PHI	2210	3	AH	1 j	Théorie critique
PHI	2215	3	A	1 j	Le post-structuralisme en France
PHI	2255	3	A	1 j	Théories esthétiques
PHI	2580	3	A	1 j	Philosophie de l'histoire
PHI	3015	3	AH	1 j	Psychanalyse et philosophie
PHI	3640	3	H	1 j	Hegel
PHI	3730	3	H	1 j	Herméneutique philosophique
PHI	3735	3	AH	1 j	Gadamer et l'herméneutique
PHI	3755	3	A	1 j	La phénoménologie après Husserl
PHI	3760	3	AH	1 j	Heidegger
PHI	3780	3	A	1 j	Figures de la philosophie européenne

Bloc 70 H *option* *minimum 6 cr., maximum 9 cr.*

Ouvertures

FRA	2311	3	A	1 j	Poétique et théorie des genres
FRA	2313	3	A	1 j	Théorie et analyse du récit
FRA	2318	3	A	1 j	Imaginaire social et littérature
FRA	2500	3	H	1 j	La littérature et les autres arts
FRA	2805	3	A	1 j	Littérature et édition
FRA	3302	3	H	1 j	Rhétorique et argumentation
FRA	3306	3	H	1 j	Théories des identités sexuelles
FRA	3310	3	A	1 j	Littérature et société
FRA	3313	3	H	1 j	Littérature et psychanalyse
FRA	3360	3	A	1 j	Théorie de la représentation théâtrale
FRA	3503	3	H	1 j	Mythes et littérature
FRA	3508	3	A	1 j	Identités culturelles et littérature

Bloc 70 I *option* *minimum 0 cr., maximum 9 cr.*

Langues

Ce bloc comporte des cours de 3 crédits de différents niveaux en allemand, anglais, grec, et latin.

Littératures de langues anglaise et française

1-137-1-0 Baccalauréat (3 ans)

Programme relevant du Département d'études anglaises.

Perspectives professionnelles

Les diplômés du Département trouvent d'intéressants débouchés dans l'enseignement, la fonction publique, l'édition, la publicité, le journalisme, la traduction, les médias d'information, les centres de documentation ainsi que dans le domaine du tourisme. Les possibilités sont multiples. Leur habileté à manier les deux langues et leur connaissance des cultures anglophones leur permettent d'adapter pour une communauté des textes et des messages issus de l'autre communauté, par exemple dans l'aire culturelle et en relations publiques.
Le Baccalauréat est aussi un tremplin pour des programmes de maîtrise (M.A.) et de doctorat (Ph.D.) non seulement en études anglaises, mais aussi, par exemple, en littérature comparée, en communication, en bibliothéconomie ou en traduction. Ces diplômes ouvrent de nombreuses portes dans ces domaines.

Information sur le programme

Taiwo Adetunji Osinubi 514 343-6755
Admission 514 343-7076

Admission au programme à l'automne 2011 et à l'hiver 2012

Trimestre(s) d'admission			Capacité d'accueil		Statut autorisé		Horaire	
Automne	Hiver	Été	Non limitée	Limitée (section 10)	Temps plein	Temps partiel	Jour	Soir
✓	✓		✓		✓	✓	✓	

Conditions d'admissibilité

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier et sous réserve de la qualité du dossier, le candidat doit

– être titulaire du diplôme d'études collégiales (DEC) décerné par le ministre de l'Éducation du Québec ou faire la preuve d'une formation équivalente au DEC (voir section 8 - formation à l'étranger, expérience, etc.)
  et
– réussir un test de connaissance de l'anglais.

Condition relative à la langue française

Pour être admissible, le candidat doit attester d'une connaissance de la langue française atteignant le degré que l'Université estime minimal pour s'engager dans le programme. À cette fin, il doit

– soit avoir réussi l'Épreuve uniforme de langue et littérature française du ministère de l'Éducation du Québec
– soit obtenir un score d'au moins 785/990 au Test de français international (TFI) (voir section 2 - Connaissance du français).

Programme 1-137-1-0 Version 00

Baccalauréat en littératures de langues anglaise et française

Ce programme totalise 36 crédits obligatoires, 51 à option et 3 au choix. Quels que soient les cours à option choisis, 42 crédits de cours d'études anglaises et 42 crédits de cours des littératures de langue française devront avoir été complétés.

Segment 70

Bloc 70 A *obligatoire* *36 cr.*

Introduction à la discipline (études françaises et études anglaises)

	ANG	1001	3	A	1 j	Reading Poetry
	ANG	1002	3	H	1 j	Reading Fiction
	ANG	1006	3	H	1 j	Reading Drama
+	ANG	1053	3	E	1 j	English Grammar 2
+	ANG	1103	3	A	1 j	English Composition 3
	ANG	2020	3	A	1 j	English Languages since 1066
	FAS	3000	3	AH	1 j	Formations culturelles des théories
	FRA	1000	3	A	1 j	Introduction aux études littéraires
	FRA	1005	3	A	1 j	Analyse de textes
	FRA	1009	3	AHE	1 j	Grammaire du français
	FRA	1021	3	H	1 j	Littérature et histoire de la langue
	FRA	1027	3	A	1 j	Histoire de la littérature

Bloc 70 B *option* *minimum 3 cr., maximum 9 cr.*

Littératures des Amériques (études françaises)

FRA	1130	3	H	1 j	Introduction à la littérature québécoise
FRA	2111	3	H	1 j	Littérature de la Nouvelle-France
FRA	2130	3	A	1 j	Littérature québécoise du XIXe siècle
FRA	2131	3	H	1 j	Litt. québécoise des XXe et XXIe s.
FRA	2143	3	A	1 j	Littérature des Caraïbes
FRA	2162	3	A	1 j	Histoire du théâtre au Québec

FRA	2264	3	A	1 j	Dramaturgie québécoise
FRA	3230	3	A	1 j	Auteur québécois

Bloc 70 C *option* *minimum 3 cr., maximum 9 cr.*

Littératures des Amériques (études anglaises)

ANG	1325	3	H	1 j	Survey of Canadian Literature
ANG	1381	3	A	1 j	Survey of American Literature
ANG	1401	3	A	1 j	Quebec Writing in English
ANG	1403	3	A	1 j	Écrivains anglophones du Québec
ANG	1500	3	H	1 j	African-American Literature
ANG	2173	3	A	1 j	American Literature 1776 to 1900
ANG	2183	3	AE	1 j	American Literature 1900 to Present
ANG	2325	3	H	1 j	Contemporary Canadian Literature

Bloc 70 D *option* *minimum 3 cr., maximum 9 cr.*

Littératures du monde (études françaises)

FRA	1140	3	A	1 j	Introduction à la francophonie
FRA	2141	3	H	1 s	Littérature maghrébine
FRA	2142	3	A	1 s	Littérature africaine
FRA	2241	3	H	1 j	Lecture des textes francophones
FRA	3241	3	H	1 s	Auteur francophone
FRA	3242	3	A	1 j	Questions de littérature francophone
FRA	3641	3	E	1 j	Littérature et civilisation africaines

Bloc 70 E *option* *minimum 3 cr., maximum 9 cr.*

Littératures du monde (études anglaises)

ANG	1033	3	H	1 j	Twentieth Century Literatures in English
ANG	1650	3	H	1 j	Literature and the East
ANG	1655	3	A	1 j	Travel Literature in English
ANG	2260	3	H	1 j	Modernism in Art and Literature
ANG	2322	3	A	1 j	War, Literature, and the Arts
ANG	2362	3	H	1 j	Literature and Globalization

Bloc 70 F *option* *minimum 3 cr., maximum 6 cr.*

Littératures et cultures populaires (études françaises)

FRA	2184	3	H	1 j	Histoire de la littérature de jeunesse
FRA	2284	3	H	1 j	Paralittératures
FRA	2500	3	H	1 j	La littérature et les autres arts
FRA	2510	3	H	1 j	La bande dessinée
FRA	3508	3	A	1 j	Identités culturelles et littérature

Bloc 70 G *option* *minimum 3 cr., maximum 6 cr.*

Littératures et cultures populaires (études anglaises)

ANG	1005	3	H	1 j	Reading Popular Culture
ANG	1320	3	AE	1 j	Children's Literature in English
ANG	1380	3	A	1 js	Theatre in Montreal
ANG	1600	3	A	1 j	Detective Fiction
ANG	1700	3	A	1 j	Literature and Film
ANG	1750	3	A	1 j	Science Fiction and Fantasy
ANG	1755	3	H	1 j	Vampires in Film and Literature
ANG	2115	3	A	1 j	Shakespeare
ANG	2312	3	H	1 j	The Romance
ANG	2330	3	H	1 j	Reading Journalism

Bloc 70 H *option* *minimum 6 cr., maximum 6 cr.*

Identités sexuelles et sexualités (études françaises et études anglaises)

ANG	2404	3	H	1 j	Literature and Transnational Feminisms
ANG	2451	3	A	1 j	Littérature et minorités sexuelles
ANG	2461	3	A	1 j	Sexuality and Representation
FRA	2183	3	H	1 j	Histoire de la littérature des femmes
FRA	2517	3	A	1 j	Identités sexuelles et littérature
FRA	3306	3	H	1 j	Théories des identités sexuelles

Bloc 70 I *option* *minimum 6 cr., maximum 9 cr.*

Histoire des littératures (études françaises)

FRA	2100	3	A	1 j	Littérature française du Moyen Âge
FRA	2103	3	H	1 j	Littérature française de la Renaissance
FRA	2110	3	A	1 s	Littérature française du XVIIe siècle
FRA	2112	3	A	1 j	Littérature française du XVIIIe siècle
FRA	2124	3	H	1 j	Littérature française du XIXe siècle
FRA	2180	3	A	1 j	Poésie moderne et contemporaine
FRA	2181	3	A	1 s	Roman moderne et contemporain
FRA	2261	3	A	1 j	Dramaturgie d'Ancien Régime
FRA	3220	3	H	1 j	Auteur français

Bloc 70 J *option* *minimum 6 cr., maximum 9 cr.*

Histoire des littératures (études anglaises)

ANG	1031	3	H	1 j	Survey of British Literature to 1650
ANG	1032	3	A	1 j	Survey of British Literature, 1650-1900
ANG	1282	3	H	1 j	British Drama
ANG	1341	3	A	1 j	Irish Literature and Culture
ANG	1390	3	E	1 j	Twentieth Century Short Story
ANG	2153	3	A	1 j	British Literature 1790 to 1900
ANG	2163	3	H	1 j	British Literature 1900 to Present

Bloc 70 K *option* *minimum 6 cr., maximum 6 cr.*

Théorie (études françaises)

FRA	2008	3	A	1 j	Théories et méthodes critiques
FRA	2285	3	A	1 j	Les récits de soi
FRA	2311	3	A	1 j	Poétique et théorie des genres
FRA	2313	3	A	1 j	Théorie et analyse du récit
FRA	3310	3	A	1 j	Littérature et société
FRA	3313	3	H	1 j	Littérature et psychanalyse
FRA	3503	3	H	1 j	Mythes et littérature

Bloc 70 L *option* *minimum 3 cr., maximum 3 cr.*

Théorie (études anglaises)

ANG	2005	3	H	1 j	English Studies in a Comparatist Context
ANG	2310	3	H	1 j	Forms of Fiction
ANG	2320	3	H	1 j	Literature and the Law
ANG	2361	3	H	1 j	Postcolonial Literature in English

Mathématiques

1-190-1-0 Baccalauréat (3 ans, 2 ans en cheminement intensif - avec stage facultatif)

Programme offert avec sept orientations : l'orientation Actuariat, l'orientation Actuariat COOP, l'orientation mathématiques financières, l'orientation Mathématiques pures et appliquées, l'orientation Sciences mathématiques, l'orientation Statistique, l'orientation Statistique COOP.

En cheminement intensif, l'étudiant fera la scolarité en 6 trimestres consécutifs (automne, hiver, été). Ce cheminement est offert aux étudiants admis aux trimestres d'automne et ne sera pas accessible aux étudiants des orientations Actuariat COOP et Statistique COOP.

1-190-2-0 Majeure (2 ans)
1-190-4-0 Mineure (1 an)

Programmes relevant du Département de mathématiques et statistique.

Perspectives professionnelles

Il y a quatre grandes orientations en mathématiques : l'actuariat, les mathématiques financières, la statistique et les mathématiques pures et appliquées. L'actuaire est un spécialiste de la planification et du contrôle du risque. Les employeurs sont les compagnies d'assurances et les entreprises financières, les firmes de consultants, la grande et la moyenne entreprise et le gouvernement. Le mathématicien financier développe des instruments financiers, plus précisément sur les actifs financiers et leur évaluation. Les employeurs sont les institutions financières, les grandes entreprises ayant leur propre caisse de retraite ainsi que les entreprises publiques et gouvernementales. Le statisticien cherche à comprendre les phénomènes dans lesquels le hasard intervient afin d'établir, à partir d'observations, les prévisions

les plus justes. On le retrouve dans l'industrie, les agences gouvernementales et les firmes de consultants. En mathématiques pures et appliquées, les débouchés sont dans l'industrie des techniques avancées (aérospatiale et électronique), les équipes de recherche (modélisation en biologie, en économie, etc.), les marchés financiers et les entreprises (planification des opérations et optimisation des profits), ainsi que l'enseignement aux niveaux collégial et universitaire.

Information sur le programme

Abraham Broer 514 343-2053
Admission 514 343-7076

Admission au programme à l'automne 2011 et à l'hiver 2012

Trimestre(s) d'admission			Capacité d'accueil		Statut autorisé		Horaire	
Automne	Hiver	Été	Non limitée	Limitée (section 10)	Temps plein	Temps partiel	Jour	Soir
✓	✓		✓		✓	✓	✓	

Conditions d'admissibilité

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier et sous réserve de la qualité du dossier, le candidat doit

Soit

– être titulaire d'un des diplômes d'études collégiales (DEC) suivants :
  - DEC en sciences, lettres et arts
  - DEC en sciences de la nature
  - DEC en sciences informatiques et mathématiques

Soit

– être titulaire de tout autre diplôme d'études collégiales (DEC) décerné par le ministre de l'Éducation du Québec ou faire la preuve d'une formation équivalente au DEC (voir section 8)

et

– avoir réussi, **avant l'entrée dans le programme,** les cours préalables suivants (dont on trouvera une description et des équivalences à la section 7) :
  - Mathématiques 103, 105 et 203

Condition relative à la langue française

Pour être admissible, le candidat doit attester d'une connaissance de la langue française atteignant le degré que l'Université estime minimal pour s'engager dans le programme. À cette fin, il doit

– soit avoir réussi l'Épreuve uniforme de langue et littérature française du ministère de l'Éducation du Québec
– soit obtenir un score d'au moins 605/990 au Test de français international (TFI) (voir section 2 - Connaissance du français).

Remarque

La qualité du dossier du candidat est déterminante pour son admissibilité au Baccalauréat ou à la Majeure. Après une année d'études, le candidat admis à la Mineure peut transférer au Baccalauréat spécialisé ou à la Majeure selon les résultats obtenus.

Programme 1-190-1-0 Version 16

Baccalauréat en mathématiques

L'orientation Actuariat comprend les segments 02 et 75, avec 57 crédits obligatoires, 30 à option et 3 au choix. L'orientation Actuariat COOP comprend les segments 02 et 76, avec 63 crédits obligatoires, 27 à option et 0 au choix. Les étudiants doivent aussi effectuer avec succès un stage hors programme MAT 3001 (Stage 3). L'orientation Mathématiques Financières comprend les segments 02 et 81, avec 63 crédits obligatoires, 24 à option et 3 au choix. L'orientation Mathématiques pures et appliquées comprend les segments 02 et 77, avec 63 crédits obligatoires, 24 à option et 3 au choix. L'orientation Sciences Mathématiques comprend les segments 02 et 78, avec 27 crédits obligatoires, 54 à option et 9 au choix. L'orientation Statistique comprend les segments 02 et 79, avec 60 crédits obligatoires, 27 à option et 3 au choix. L'orientation Statistique COOP comprend les segments 02 et 80, avec 66 crédits obligatoires, 24 à option et 0 au choix. Les étudiants doivent aussi effectuer avec succès un stage hors programme MAT 3001 (Stage 3). Afin d'obtenir l'accréditation de la Société statistique du Canada au niveau A-Stat, l'étudiant doit prendre trois cours du bloc 79 Y ou 80 Y dans la même discipline.

Segment 02 Commun aux sept orientations

Bloc 02 A *obligatoire* *24 cr.*

	MAT	1000	4	AHE1 j	Analyse 1
	MAT	1400	4	AH 1 j	Calcul 1
	MAT	1500	4	AH 1 j	Mathématiques discrètes
	MAT	1600	4	AH 1 j	Algèbre linéaire
+	MAT	1681	1	AH 1 j	Mathématiques assistées par ordinateur
+	MAT	1720	4	AHE1 j	Probabilités
	STT	1700	3	AH 1 j	Introduction à la statistique

Segment 75 Propre à l'orientation Actuariat

Bloc 75 A *obligatoire* *27 cr.*

Mathématiques de l'aléatoire et actuarielles

+	ACT	1240	3	HE 1 j	Mathématiques financières
+	ACT	2241	3	A 1 j	Produits dérivés et gestion de risque
+	ACT	2250	3	AE 1 j	Mathématiques de l'assurance-vie 1
+	ACT	2284	3	H 1 j	Mathématiques de l'assurance IARD
+	ACT	3251	3	A 1 j	Théorie du risque
+	MAT	2050	3	AH 1 j	Analyse 2
+	MAT	2717	3	HE 1 j	Processus stochastiques
+	STT	2400	3	HE 1 j	Régression linéaire
+	STT	2700	3	AHE1 j	Concepts et méthodes en statistique

Bloc 75 B *obligatoire* *6 cr.*

Outils informatiques de base

	IFT	1177	3	AH 1 j	Chiffrier-bases de données : compléments
	IFT	1178	3	HE 1 j	Programmation d'applications en VB

Bloc 75 C *option* *minimum 0 cr., maximum 6 cr.*

Compléments de mathématiques et de statistique

+	MAT	1410	3	AH 1 j	Calcul 2
+	MAT	2100	3	H 1 j	Analyse 3
+	MAT	2115	3	H 1 j	Équations différentielles
+	MAT	2412	3	A 1 j	Analyse numérique 1
	MAT	6111	3	A 1	Mesure et intégration
	MAT	6112	3	AH 1	Analyse fonctionnelle
	MAT	6717	3	A 1	Probabilités
+	STT	2000	3	A 1 j	Échantillonnage
+	STT	2100	3	HE 1 j	Théorie de la décision
+	STT	2305	3	H 1 j	Analyse multivariée appliquée
+	STT	3410	3	A 1 j	Plans et analyses d'expériences
+	STT	3500	3	H 1 j	Méthodes non paramétriques
+	STT	3505	3	H 1 j	Données catégorielles
+	STT	3700	3	H 1 j	Inférence statistique
+	STT	3781	3	H 1 j	Laboratoire de statistique

Bloc 75 D *option* *minimum 12 cr., maximum 21 cr.*

Compléments d'actuariat

+	ACT	2242	3	A 1 j	Finance corporative
+	ACT	2243	3	H 1 j	Investissements
+	ACT	2251	3	H 1 j	Mathématiques de l'assurance-vie 2
+	ACT	3201	3	AE 1 j	Mathématiques des régimes de rentes
+	ACT	3281	3	H 1 j	Laboratoire d'actuariat

+	ACT	3284	3	A 1 j	Modèles en assurance IARD
	ACT	6230	3	H 1 j	Finance mathématique
	MAT	2000	3	AHE1 j	Stage 1
	MAT	3000	3	AHE1 j	Stage 2
+	STT	3220	3	H 1 j	Méthodes de prévision
+	STT	3260	3	AE 1 j	Modèles de survie

Bloc 75 Y option minimum 9 cr., maximum 9 cr.

Contributions d'autres disciplines

	DMO	1000	3	AHE1 js	Introduction à la démographie
+	DMO	2960	3	H 1 j	Démographie et actuariat
	ECN	1000	3	AHE1 js	Principes d'économie
	ECN	1050	3	AH 1 j	Introduction à la macroéconomie
	ECN	2165	3	A 1 j	Comptabilité 1
+	IFT	1015	3	AH 1 j	Programmation 1
+	IFT	1025	3	AH 1 j	Programmation 2
+	IFT	2015	3	AHE1 j	Structures de données
+	IFT	3245	3	A 1 j	Simulation et modèles

Segment 76 Propre à l'orientation Actuariat COOP

Les blocs de cours 76 A, B, C, D et Y comprennent les mêmes listes de cours que les blocs 75 A, B, C, D et Y de l'Orientation Actuariat.

Bloc 76 A obligatoire 27 cr.

Mathématiques de l'aléatoire et actuarielles

Bloc 76 B obligatoire 6 cr.

Outils informatiques de base

Bloc 76 C option minimum 0 cr., maximum 6 cr.

Compléments de mathématiques et de statistique

Bloc 76 D option minimum 9 cr., maximum 18 cr.

Compléments d'actuariat

Sauf les stages en mathématiques qui sont reportés dans le bloc 76E obligatoire

Bloc 76 E obligatoire 6 cr.

	MAT	2000	3	AHE1 j	Stage 1
	MAT	3000	3	AHE1 j	Stage 2

Bloc 76 Y option minimum 9 cr., maximum 9 cr.

Contributions d'autres disciplines

Segment 77 Propre à l'orientation Mathématiques pures et appliquées

Bloc 77 A obligatoire 33 cr.

Analyse, algèbre et géométrie

+	MAT	1410	3	AH 1 j	Calcul 2
+	MAT	2050	3	AH 1 j	Analyse 2
+	MAT	2100	3	H 1 j	Analyse 3
+	MAT	2115	3	H 1 j	Équations différentielles
+	MAT	2130	3	H 1 j	Variable complexe
+	MAT	2300	3	A 1 j	Géométrie différentielle
+	MAT	2412	3	A 1 j	Analyse numérique 1
+	MAT	2466	3	A 1 j	Analyse appliquée
+	MAT	2600	3	A 1 j	Algèbre 1
+	MAT	2611	3	H 1 j	Algèbre 2
+	MAT	2717	3	HE 1 j	Processus stochastiques

Bloc 77 B obligatoire 6 cr.

Outils informatiques de base

+	IFT	1166	3	AHE1 j	Programmation orientée objet en C++
+	IFT	1969	3	AH 1 js	Programmation scientifique en langage C

Bloc 77 C option minimum 0 cr., maximum 3 cr.

Compléments mathématiques 1

	MAT	2000	3	AHE1 j	Stage 1
+	MAT	2450	3	H 1 j	Mathématiques et technologie
+	MAT	2531	3	H 1 j	Histoire des mathématiques

Bloc 77 D option minimum 12 cr., maximum 15 cr.

Compléments mathématiques 2

	MAT	3000	3	AHE1 j	Stage 2
+	MAT	3060	3	A 1 j	Logique
+	MAT	3162	3	H 1 j	Équations aux dérivées partielles
+	MAT	3363	3	H 1 j	Topologie
+	MAT	3415	3	H 1 j	Analyse numérique 2
+	MAT	3431	3	A 1 j	Théorie de l'optimisation
+	MAT	3450	3	H 1 j	Modélisation mathématique
+	MAT	3616	3	H 1 j	Théorie des graphes
+	MAT	3632	3	A 1 j	Théorie des nombres
+	MAT	3661	3	A 1 j	Théorie de Galois
+	MAT	3681	3	H 1 j	Laboratoire de mathématiques
	MAT	4000	3	E 1 j	Mémoire de fin d'études
	MAT	6111	3	A 1	Mesure et intégration
	MAT	6112	3	AH 1	Analyse fonctionnelle
	MAT	6717	3	A 1	Probabilités

Bloc 77 Y option minimum 9 cr., maximum 12 cr.

Contributions d'autres disciplines

	BIO	1203	3	AHE1 js	Introduction à la génétique
	BIO	1803	3	AH 1 js	Écologie et environnement
	ECN	1000	3	AHE1 js	Principes d'économie
	ECN	1050	3	AH 1 j	Introduction à la macroéconomie
	ECN	2165	3	A 1 j	Comptabilité 1
+	ECN	3801	3	AE 1 s	Économie financière
	GEO	1312	3	A 1 j	Développement durable et environnement
+	GEO	2122	3	A 1 js	Climatologie
+	GEO	2152	3	H 1 j	Hydrologie
+	GEO	2312	3	H 1 j	Gestion durable des ressources
+	IFT	1015	3	AH 1 j	Programmation 1
+	IFT	1025	3	AH 1 j	Programmation 2
+	IFT	2015	3	AHE1 j	Structures de données
+	IFT	2505	3	A 1 j	Techniques d'optimisation 1
+	IFT	3245	3	A 1 j	Simulation et modèles
+	IFT	3515	3	H 1 j	Techniques d'optimisation 2
	PHI	1130	3	H 1 j	Philosophie des sciences
	PHI	1300	3	AE 1 j	Philosophie de la connaissance
+	PHY	1620	3	AH 1 j	Ondes et vibrations
	PHY	1651	3	AH 1 j	Mécanique classique 1
+	PHY	1652	3	AH 1 j	Relativité 1
+	PHY	2810	4	AH 1 j	Mécanique quantique 1
+	PHY	3080	3	A 1 j	Applications des groupes en physique
+	PHY	3131	3	H 1 j	Mécanique classique 2
+	STT	2000	3	A 1 j	Échantillonnage
+	STT	2100	3	HE 1 j	Théorie de la décision
+	STT	2305	3	H 1 j	Analyse multivariée appliquée
+	STT	2400	3	HE 1 j	Régression linéaire
+	STT	2700	3	AHE1 j	Concepts et méthodes en statistique
+	STT	3220	3	H 1 j	Méthodes de prévision
+	STT	3260	3	AE 1 j	Modèles de survie
+	STT	3410	3	A 1 j	Plans et analyses d'expériences
+	STT	3500	3	H 1 j	Méthodes non paramétriques
+	STT	3505	3	H 1 j	Données catégorielles
+	STT	3510	3	A 1 j	Biostatistique
+	STT	3700	3	H 1 j	Inférence statistique
+	STT	3781	3	H 1 j	Laboratoire de statistique

Segment 78 Propre à l'orientation Sciences mathématiques

Bloc 78 A obligatoire 3 cr.

Compléments

+	MAT	1410	3	AH 1 j	Calcul 2

Bloc 78 B option minimum 6 cr., maximum 6 cr.

Outils informatiques de base

+	IFT	1166	3	AHE1 j	Programmation orientée objet en C++
	IFT	1177	3	AH 1 j	Chiffrier-bases de données : compléments
	IFT	1178	3	HE 1 j	Programmation d'applications en VB
+	IFT	1969	3	AH 1 js	Programmation scientifique en langage C

Bloc 78 C *option* *minimum 36 cr., maximum 39 cr.*

Compléments mathématiques

+	ACT	1240	3	HE	1 j	Mathématiques financières
+	ACT	2241	3	A	1 j	Produits dérivés et gestion de risque
	ACT	6230	3	H	1 j	Finance mathématique
	IFT	1575	3	AH	1 j	Modèles de recherche opérationnelle
+	IFT	2505	3	A	1 j	Techniques d'optimisation 1
+	IFT	3515	3	H	1 j	Techniques d'optimisation 2
	MAT	1101	3	H	1 j	Mathématiques fondamentales
	MAT	1301	3	A	1 j	Mathématiques élémentaires
	MAT	1334	4	H	1 j	Géométrie euclidienne
	MAT	2000	3	AHE	1 j	Stage 1
+	MAT	2050	3	AH	1 j	Analyse 2
+	MAT	2100	3	H	1 j	Analyse 3
+	MAT	2115	3	H	1 j	Équations différentielles
+	MAT	2130	3	H	1 j	Variable complexe
+	MAT	2300	3	A	1 j	Géométrie différentielle
+	MAT	2412	3	A	1 j	Analyse numérique 1
+	MAT	2450	3	H	1 j	Mathématiques et technologie
+	MAT	2466	3	A	1 j	Analyse appliquée
+	MAT	2531	3	H	1 j	Histoire des mathématiques
+	MAT	2600	3	A	1 j	Algèbre 1
+	MAT	2611	3	H	1 j	Algèbre 2
+	MAT	2717	3	HE	1 j	Processus stochastiques
	MAT	3000	3	AHE	1 j	Stage 2
+	MAT	3060	3	A	1 j	Logique
+	MAT	3162	3	H	1 j	Équations aux dérivées partielles
+	MAT	3363	3	H	1 j	Topologie
+	MAT	3415	3	H	1 j	Analyse numérique 2
+	MAT	3431	3	A	1 j	Théorie de l'optimisation
+	MAT	3450	3	H	1 j	Modélisation mathématique
+	MAT	3616	3	H	1 j	Théorie des graphes
+	MAT	3632	3	A	1 j	Théorie des nombres
+	MAT	3661	3	A	1 j	Théorie de Galois
+	MAT	3681	3	H	1 j	Laboratoire de mathématiques
+	STT	2000	3	A	1 j	Échantillonnage
+	STT	2100	3	HE	1 j	Théorie de la décision
+	STT	2305	3	H	1 j	Analyse multivariée appliquée
+	STT	2400	3	HE	1 j	Régression linéaire
+	STT	2700	3	AHE	1 j	Concepts et méthodes en statistique
+	STT	3220	3	H	1 j	Méthodes de prévision
+	STT	3260	3	AE	1 j	Modèles de survie
+	STT	3410	3	A	1 j	Plans et analyses d'expériences
+	STT	3500	3	H	1 j	Méthodes non paramétriques
+	STT	3505	3	H	1 j	Données catégorielles
+	STT	3510	3	A	1 j	Biostatistique
+	STT	3700	3	H	1 j	Inférence statistique
+	STT	3781	3	H	1 j	Laboratoire de statistique

Bloc 78 Y *option* *minimum 9 cr., maximum 12 cr.*

Contributions d'autres disciplines

	ANG	1967	3	AHE	1 js	Intermediate Oral English 1
	ANG	1967T	3	AHE	1 j	Intermediate Oral English
	BIO	1203	3	AHE	1 js	Introduction à la génétique
	BIO	1803	3	AH	1 js	Écologie et environnement
+	BIO	2811	3	H	1 j	Dynamique des populations
	DMO	1000	3	AHE	1 js	Introduction à la démographie
+	DMO	2960	3	H	1 j	Démographie et actuariat
	ECN	1000	3	AHE	1 js	Principes d'économie
	ECN	1050	3	AH	1 j	Introduction à la macroéconomie
	ECN	2165	3	A	1 j	Comptabilité 1
+	ECN	3801	3	AE	1 s	Économie financière
	GEO	1312	3	A	1 j	Développement durable et environnement
+	GEO	2122	3	A	1 js	Climatologie
+	GEO	2152	3	H	1 j	Hydrologie
+	GEO	2312	3	H	1 j	Gestion durable des ressources
	HEC	3015	3	AHE	1 js	Management
	HEC	3017	3	AHE	1 js	Comptabilité financière et analyse...
	HST	2855	3	A	1 j	Introduction à l'histoire des sciences
+	IFT	1015	3	AH	1 j	Programmation 1
+	IFT	1025	3	AH	1 j	Programmation 2
+	IFT	2015	3	AHE	1 j	Structures de données
+	IFT	2125	3	AH	1 j	Introduction à l'algorithmique
+	IFT	3245	3	A	1 j	Simulation et modèles
	LNG	1955	3	A	1 j	Notions générales de linguistique
	PHI	1130	3	H	1 j	Philosophie des sciences
	PHI	1300	3	AE	1 j	Philosophie de la connaissance
	PHI	3155	3	A	1 j	Problèmes de philosophie des sciences
+	PHY	1620	3	AH	1 j	Ondes et vibrations
	PHY	1651	3	AH	1 j	Mécanique classique 1
+	PHY	1652	3	AH	1 j	Relativité 1
+	PHY	2810	4	AH	1 j	Mécanique quantique 1
+	PHY	3080	3	A	1 j	Applications des groupes en physique
+	PHY	3131	3	H	1 j	Mécanique classique 2
	REI	1010	3	AH	1 j	Introduction aux relations industrielles

Segment 79 Propre à l'orientation Statistique

Bloc 79 A *obligatoire* *12 cr.*

Compléments mathématiques

+	MAT	2050	3	AH	1 j	Analyse 2
+	MAT	2100	3	H	1 j	Analyse 3
+	MAT	2412	3	A	1 j	Analyse numérique 1
+	MAT	2717	3	HE	1 j	Processus stochastiques

Bloc 79 B *obligatoire* *18 cr.*

Éléments de statistique

+	STT	2000	3	A	1 j	Échantillonnage
+	STT	2400	3	HE	1 j	Régression linéaire
+	STT	2700	3	AHE	1 j	Concepts et méthodes en statistique
+	STT	3410	3	A	1 j	Plans et analyses d'expériences
+	STT	3700	3	H	1 j	Inférence statistique
+	STT	3781	3	H	1 j	Laboratoire de statistique

Bloc 79 C *obligatoire* *6 cr.*

Outils informatiques de base

+	IFT	1166	3	AHE	1 j	Programmation orientée objet en C++
+	IFT	1969	3	AH	1 js	Programmation scientifique en langage C

Bloc 79 D *option* *minimum 0 cr., maximum 12 cr.*

Outils informatiques avancés

+	IFT	1015	3	AH	1 j	Programmation 1
+	IFT	1025	3	AH	1 j	Programmation 2
+	IFT	2015	3	AHE	1 j	Structures de données
+	IFT	3245	3	A	1 j	Simulation et modèles

Bloc 79 E *option* *minimum 0 cr., maximum 12 cr.*

Compléments en mathématiques

+	MAT	1410	3	AH	1 j	Calcul 2
+	MAT	2115	3	H	1 j	Équations différentielles
+	MAT	2130	3	H	1 j	Variable complexe
+	MAT	2450	3	H	1 j	Mathématiques et technologie
+	MAT	2466	3	A	1 j	Analyse appliquée
+	MAT	3431	3	A	1 j	Théorie de l'optimisation
	MAT	6111	3	A	1	Mesure et intégration
	MAT	6112	3	AH	1	Analyse fonctionnelle

Bloc 79 F *option* *minimum 0 cr., maximum 12 cr.*

Mathématiques financières et de l'assurance

+	ACT	1240	3	HE	1 j	Mathématiques financières
+	ACT	2241	3	A	1 j	Produits dérivés et gestion de risque
+	ACT	2250	3	AE	1 j	Mathématiques de l'assurance-vie 1
+	ACT	2251	3	H	1 j	Mathématiques de l'assurance-vie 2
+	ACT	2284	3	H	1 j	Mathématiques de l'assurance IARD
+	ACT	3201	3	AE	1 j	Mathématiques des régimes de rentes
+	ACT	3251	3	A	1 j	Théorie du risque
+	ACT	3281	3	H	1 j	Laboratoire d'actuariat
+	ACT	3284	3	A	1 j	Modèles en assurance IARD
	ACT	6230	3	H	1 j	Finance mathématique

Bloc 79 G *option* *minimum 0 cr., maximum 9 cr.*

Compléments en probabilités et statistique 1

	MAT	2000	3	AHE	1 j	Stage 1
+	STT	2100	3	HE	1 j	Théorie de la décision
+	STT	2305	3	H	1 j	Analyse multivariée appliquée
	STT	4000	3	AHE	1 j	Mémoire de fin d'études

Bloc 79 H *option* *minimum 3 cr., maximum 18 cr.*

Compléments en probabilités et statistique 2

	MAT	3000	3	AHE1 j	Stage 2
	MAT	6717	3	A 1	Probabilités
+	STT	3220	3	H 1 j	Méthodes de prévision
+	STT	3260	3	AE 1 j	Modèles de survie
+	STT	3500	3	H 1 j	Méthodes non paramétriques
+	STT	3505	3	H 1 j	Données catégorielles
+	STT	3510	3	A 1 j	Biostatistique

Bloc 79 Y *option* *minimum 9 cr., maximum 13 cr.*

Contributions d'autres disciplines

	BIO	1203	3	AHE1 js	Introduction à la génétique
	BIO	1803	3	AH 1 js	Écologie et environnement
+	BIO	2115	3	H 1 j	Principes de phylogénie et systématique
+	BIO	2811	3	H 1 j	Dynamique des populations
+	BIO	3002	2	A 1 j	Bioéthique
	DMO	1000	3	AHE1 js	Introduction à la démographie
	DMO	2200	3	A 1 j	Collecte : source des informations
+	DMO	2311	3	A 1 j	Analyse longitudinale
+	DMO	2312	3	H 1 j	Analyse transversale
+	DMO	2960	3	H 1 j	Démographie et actuariat
+	DMO	3307	3	H 1 j	Pratique de la démographie
	ECN	1000	3	AHE1 js	Principes d'économie
	ECN	1050	3	AH 1 j	Introduction à la macroéconomie
+	ECN	2040	3	AH 1 j	Théorie microéconomique 1
+	ECN	2045	3	H 1 j	Théorie microéconomique 2
	ECN	2165	3	A 1 j	Comptabilité 1
+	ECN	3801	3	AE 1 s	Économie financière
	IFT	1575	3	AH 1 j	Modèles de recherche opérationnelle
+	IFT	2505	3	A 1 j	Techniques d'optimisation 1
+	IFT	3205	3	H 1 j	Traitement du signal
+	IFT	3515	3	H 1 j	Techniques d'optimisation 2
+	PHY	1441	3	AH 1 j	Électromagnétisme
+	PHY	1620	3	AH 1 j	Ondes et vibrations
	PHY	1651	3	AH 1 j	Mécanique classique 1
+	PHY	1652	3	AH 1 j	Relativité 1
+	PHY	2215	4	AH 1 j	Physique thermique et statistique

Segment 80 Propre à l'orientation Statistique COOP

Les blocs de cours 80 A, B, C, D, E, F et Y comprennent les mêmes listes de cours que les blocs 79 A, B, C, D, E, F et Y de l'Orientation Statistique

Bloc 80 A *obligatoire* *12 cr.*

Compléments mathématiques

Bloc 80 B *obligatoire* *18 cr.*

Éléments de statistique

Bloc 80 C *obligatoire* *6 cr.*

Outils informatiques de base

Bloc 80 D *option* *minimum 0 cr., maximum 12 cr.*

Outils informatiques avancés

Bloc 80 E *option* *minimum 0 cr., maximum 12 cr.*

Compléments en mathématiques

Bloc 80 F *option* *minimum 0 cr., maximum 12 cr.*

Mathématiques financières et de l'assurance

Bloc 80 G *option* *minimum 0 cr., maximum 15 cr.*

Compléments en probabilités et statistique

	MAT	6717	3	A 1	Probabilités
+	STT	2100	3	HE 1 j	Théorie de la décision
+	STT	2305	3	H 1 j	Analyse multivariée appliquée
+	STT	3220	3	H 1 j	Méthodes de prévision
+	STT	3260	3	AE 1 j	Modèles de survie
+	STT	3500	3	H 1 j	Méthodes non paramétriques
+	STT	3505	3	H 1 j	Données catégorielles
+	STT	3510	3	A 1 j	Biostatistique

Bloc 80 H *obligatoire* *6 cr.*

	MAT	2000	3	AHE1 j	Stage 1
	MAT	3000	3	AHE1 j	Stage 2

Bloc 80 Y *option* *minimum 9 cr., maximum 13 cr.*

Contributions d'autres disciplines

Segment 81 Propre à l'orientation Mathématiques financières

Bloc 81 A *obligatoire* *39 cr.*

Mathématiques de l'aléatoire et la finance

+	ACT	1240	3	HE 1 j	Mathématiques financières
+	ACT	2241	3	A 1 j	Produits dérivés et gestion de risque
+	ACT	2242	3	A 1 j	Finance corporative
+	ACT	2243	3	H 1 j	Investissements
+	ACT	3282	3	H 1 j	Laboratoire de mathématiques financières
	ACT	6230	3	H 1 j	Finance mathématique
+	MAT	2050	3	AH 1 j	Analyse 2
+	MAT	2115	3	H 1 j	Équations différentielles
+	MAT	2412	3	A 1 j	Analyse numérique 1
+	MAT	2717	3	HE 1 j	Processus stochastiques
+	STT	2400	3	HE 1 j	Régression linéaire
+	STT	2700	3	AHE1 j	Concepts et méthodes en statistique
+	STT	3220	3	H 1 j	Méthodes de prévision

Bloc 81 B *option* *minimum 6 cr., maximum 6 cr.*

Outils informatiques de base

+	IFT	1015	3	AH 1 j	Programmation 1
+	IFT	1025	3	AH 1 j	Programmation 2
+	IFT	1166	3	AHE1 j	Programmation orientée objet en C++
	IFT	1177	3	AH 1 j	Chiffrier-bases de données : compléments
	IFT	1178	3	HE 1 j	Programmation d'applications en VB
+	IFT	1969	3	AH 1 js	Programmation scientifique en langage C

Bloc 81 C *option* *minimum 0 cr., maximum 9 cr.*

Compléments de mathématiques

+	MAT	1410	3	AH 1 j	Calcul 2
+	MAT	2100	3	H 1 j	Analyse 3
+	MAT	2466	3	A 1 j	Analyse appliquée
+	MAT	3162	3	H 1 j	Équations aux dérivées partielles
+	MAT	3415	3	H 1 j	Analyse numérique 2
+	MAT	3431	3	A 1 j	Théorie de l'optimisation
	MAT	6111	3	A 1	Mesure et intégration
	MAT	6717	3	A 1	Probabilités

Bloc 81 D *option* *minimum 0 cr., maximum 9 cr.*

Compléments d'actuariat

+	ACT	2250	3	AE 1 j	Mathématiques de l'assurance-vie 1
+	ACT	2251	3	H 1 j	Mathématiques de l'assurance-vie 2
+	ACT	2284	3	H 1 j	Mathématiques de l'assurance IARD
+	ACT	3251	3	A 1 j	Théorie du risque

Bloc 81 E *option* *minimum 0 cr., maximum 9 cr.*

Compléments de statistique

+	STT	2000	3	A 1 j	Échantillonnage
+	STT	2100	3	HE 1 j	Théorie de la décision
+	STT	2305	3	H 1 j	Analyse multivariée appliquée
+	STT	3260	3	AE 1 j	Modèles de survie
+	STT	3410	3	A 1 j	Plans et analyses d'expériences
+	STT	3500	3	H 1 j	Méthodes non paramétriques

Bloc 81 F *option* *minimum 0 cr., maximum 6 cr.*

Compléments de finance

	MAT	2000	3	AHE1 j	Stage 1
	MAT	3000	3	AHE1 j	Stage 2
	MAT	4000	3	E 1 j	Mémoire de fin d'études

Bloc 81 G *option* *minimum 3 cr., maximum 9 cr.*

Compléments d'informatique

+	IFT	2015	3	AHE1 j	Structures de données
+	IFT	2505	3	A 1 j	Techniques d'optimisation 1
+	IFT	3245	3	A 1 j	Simulation et modèles
+	IFT	3515	3	H 1 j	Techniques d'optimisation 2

Bloc 81 H *option* *minimum 6 cr., maximum 12 cr.*

Éléments d'économie

	ECN	1000	3	AHE1	js	Principes d'économie
+	ECN	1040	3	AH 1	js	Introduction à la microéconomie
	ECN	1050	3	AH 1	j	Introduction à la macroéconomie
+	ECN	2040	3	AH 1	j	Théorie microéconomique 1
+	ECN	2050	3	A 1	j	Théorie macroéconomique 1
	ECN	2165	3	A 1	j	Comptabilité 1
+	ECN	3801	3	AE 1	s	Économie financière

Programme 1-190-2-0 Version 11

Majeure en mathématiques

Ce programme totalise 30 crédits obligatoires, 24 à option et 6 au choix.

Segment 71

Bloc 71 A *obligatoire* *30 cr.*

Éléments

+	IFT	1969	3	AH 1	js	Programmation scientifique en langage C
	MAT	1000	4	AHE1	j	Analyse 1
	MAT	1400	4	AH 1	j	Calcul 1
+	MAT	1410	3	AH 1	j	Calcul 2
	MAT	1500	4	AH 1	j	Mathématiques discrètes
	MAT	1600	4	AH 1	j	Algèbre linéaire
+	MAT	1681	1	AH 1	j	Mathématiques assistées par ordinateur
+	MAT	1720	4	AHE1	j	Probabilités
	STT	1700	3	AH 1	j	Introduction à la statistique

Bloc 71 B *option* *minimum 21 cr., maximum 21 cr.*

Compléments

+	ACT	1240	3	HE 1	j	Mathématiques financières
	ACT	6230	3	H 1	j	Finance mathématique
+	IFT	2505	3	A 1	j	Techniques d'optimisation 1
+	MAT	2050	3	AH 1	j	Analyse 2
+	MAT	2100	3	H 1	j	Analyse 3
+	MAT	2115	3	H 1	j	Équations différentielles
+	MAT	2130	3	H 1	j	Variable complexe
+	MAT	2300	3	A 1	j	Géométrie différentielle
+	MAT	2412	3	A 1	j	Analyse numérique 1
+	MAT	2450	3	H 1	j	Mathématiques et technologie
+	MAT	2466	3	A 1	j	Analyse appliquée
+	MAT	2531	3	H 1	j	Histoire des mathématiques
+	MAT	2600	3	A 1	j	Algèbre 1
+	MAT	2611	3	H 1	j	Algèbre 2
+	MAT	2717	3	HE 1	j	Processus stochastiques
+	MAT	3060	3	A 1	j	Logique
+	MAT	3162	3	H 1	j	Équations aux dérivées partielles
+	MAT	3363	3	H 1	j	Topologie
+	MAT	3415	3	H 1	j	Analyse numérique 2
+	MAT	3431	3	A 1	j	Théorie de l'optimisation
+	MAT	3450	3	H 1	j	Modélisation mathématique
+	MAT	3616	3	H 1	j	Théorie des graphes
+	MAT	3632	3	A 1	j	Théorie des nombres
+	MAT	3661	3	A 1	j	Théorie de Galois
+	MAT	3681	3	H 1	j	Laboratoire de mathématiques
+	STT	2000	3	A 1	j	Échantillonnage
+	STT	2100	3	HE 1	j	Théorie de la décision
+	STT	2305	3	H 1	j	Analyse multivariée appliquée
+	STT	2400	3	HE 1	j	Régression linéaire
+	STT	2700	3	AHE1	j	Concepts et méthodes en statistique
+	STT	3410	3	A 1	j	Plans et analyses d'expériences
+	STT	3500	3	H 1	j	Méthodes non paramétriques
+	STT	3505	3	H 1	j	Données catégorielles
+	STT	3510	3	A 1	j	Biostatistique
+	STT	3700	3	H 1	j	Inférence statistique
+	STT	3781	3	H 1	j	Laboratoire de statistique

Bloc 71 Y *option* *minimum 3 cr., maximum 4 cr.*

	BIO	1803	3	AH 1	js	Écologie et environnement
+	BIO	2811	3	H 1	j	Dynamique des populations
	DMO	1000	3	AHE1	js	Introduction à la démographie
+	DMO	2960	3	H 1	j	Démographie et actuariat
	ECN	1000	3	AHE1	js	Principes d'économie
	ECN	1050	3	AH 1	j	Introduction à la macroéconomie
	GLG	1952	3	AH 1	js	Géologie générale
	GLG	1972	3	A 1	j	Histoire de la Terre et du Climat
+	IFT	1166	3	AHE1	j	Programmation orientée objet en C++
	PHI	1130	3	H 1	j	Philosophie des sciences
	PHI	1300	3	AE 1	j	Philosophie de la connaissance
	PHI	3155	3	A 1	j	Problèmes de philosophie des sciences
+	PHY	1441	3	AH 1	j	Électromagnétisme
+	PHY	1620	3	AH 1	j	Ondes et vibrations
	PHY	1651	3	AH 1	j	Mécanique classique 1
+	PHY	1652	3	AH 1	j	Relativité 1
+	PHY	2215	4	AH 1	j	Physique thermique et statistique
+	PHY	3080	3	A 1	j	Applications des groupes en physique
+	PHY	3131	3	H 1	j	Mécanique classique 2

Programme 1-190-4-0 Version 09

Mineure en mathématiques

Ce programme totalise 22 crédits obligatoires, 6 à option et 2 au choix. S'il y avait passage de la mineure à la majeure ou au spécialisé, le cours IFT 1850 y serait transféré comme cours au choix.

Segment 71

Bloc 71 A *obligatoire* *22 cr.*

Éléments

	MAT	1400	4	AH 1	j	Calcul 1
+	MAT	1410	3	AH 1	j	Calcul 2
	MAT	1500	4	AH 1	j	Mathématiques discrètes
	MAT	1600	4	AH 1	j	Algèbre linéaire
+	MAT	1720	4	AHE1	j	Probabilités
	STT	1700	3	AH 1	j	Introduction à la statistique

Bloc 71 B *option* *minimum 3 cr., maximum 7 cr.*

Compléments

+	ACT	1240	3	HE 1	j	Mathématiques financières
	IFT	1575	3	AH 1	j	Modèles de recherche opérationnelle
+	IFT	1969	3	AH 1	js	Programmation scientifique en langage C
	MAT	1000	4	AHE1	j	Analyse 1
	MAT	1101	3	H 1	j	Mathématiques fondamentales
	MAT	1301	3	A 1	j	Mathématiques élémentaires
	MAT	1334	4	H 1	j	Géométrie euclidienne
+	MAT	1681	1	AH 1	j	Mathématiques assistées par ordinateur
+	MAT	2050	3	AH 1	j	Analyse 2
+	MAT	2300	3	A 1	j	Géométrie différentielle
+	MAT	2450	3	H 1	j	Mathématiques et technologie
+	MAT	2531	3	H 1	j	Histoire des mathématiques
+	MAT	2600	3	A 1	j	Algèbre 1
+	MAT	3060	3	A 1	j	Logique
+	MAT	3632	3	A 1	j	Théorie des nombres
+	STT	2000	3	A 1	j	Échantillonnage
+	STT	2400	3	HE 1	j	Régression linéaire
+	STT	2700	3	AHE1	j	Concepts et méthodes en statistique

Bloc 71 Y *option* *minimum 0 cr., maximum 3 cr.*

Disciplines connexes

	BIO	1803	3	AH 1	js	Écologie et environnement
	DMO	1000	3	AHE1	js	Introduction à la démographie
	ECN	1000	3	AHE1	js	Principes d'économie
	ECN	1050	3	AH 1	j	Introduction à la macroéconomie
	ECN	2165	3	A 1	j	Comptabilité 1
+	IFT	1166	3	AHE1	j	Programmation orientée objet en C++
	IFT	1177	3	AH 1	j	Chiffrier-bases de données : compléments
	IFT	1178	3	HE 1	j	Programmation d'applications en VB

	IFT	1850	3	AH	1 s	Modèles de recherche opérationnelle
+	PHY	1441	3	AH	1 j	Électromagnétisme
+	PHY	1620	3	AH	1 j	Ondes et vibrations
	PHY	1651	3	AH	1 j	Mécanique classique 1
+	PHY	1652	3	AH	1 j	Relativité 1

Mathématiques et Économie

1-193-1-0 Baccalauréat (3 ans)

Programme relevant du Département de sciences économiques.

Perspectives professionnelles

La combinaison des cours dans ces deux domaines fournit à l'étudiant un bagage important d'outils techniques qui lui serviront dans des sphères d'application telles que la finance, la fiscalité ou l'économétrie. Le diplômé sera alors apte à résoudre des problèmes mathématiquement complexes dans ces domaines. On le retrouve dans les entreprises privées, les centres de recherche et les gouvernements provinciaux et fédéral. Le bachelier est admissible au programme de maîtrise en sciences économiques ou mathématiques.

Information sur le programme

Benoît Perron 514 343-2126
Admission 514 343-7076

Admission au programme à l'automne 2011 et à l'hiver 2012

Trimestre(s) d'admission			Capacité d'accueil		Statut autorisé		Horaire	
Automne	Hiver	Été	Non limitée	Limitée (section 10)	Temps plein	Temps partiel	Jour	Soir
✓	✓		✓		✓	✓	✓	

Conditions d'admissibilité

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier et sous réserve de la qualité du dossier, le candidat doit

Soit

– être titulaire d'un des diplômes d'études collégiales (DEC) suivants :
  - DEC en sciences, lettres et arts
  - DEC en sciences de la nature
  - DEC en sciences informatiques et mathématiques

Soit

– être titulaire de tout autre diplôme d'études collégiales (DEC) décerné par le ministre de l'Éducation du Québec ou faire la preuve d'une formation équivalente au DEC (voir section 8)
  et
– avoir réussi, **avant l'entrée dans le programme,** les cours préalables suivants (dont on trouvera une description et des équivalences à la section 7) :
  - Mathématiques 103, 105 et 203

Condition relative à la langue française

Pour être admissible, le candidat doit attester d'une connaissance de la langue française atteignant le degré que l'Université estime minimal pour s'engager dans le programme. À cette fin, il doit

– soit avoir réussi l'Épreuve uniforme de langue et littérature française du ministère de l'Éducation du Québec
– soit obtenir un score d'au moins 605/990 au Test de français international (TFI) (voir section 2 - Connaissance du français).

Programme 1-193-1-0 Version 06

Baccalauréat en mathématiques et économie

Ce programme totalise 56 crédits obligatoires, 31 à option et 3 au choix.

Segment 70

Bloc 70 A obligatoire 56 cr.

Bases de mathématiques et d'économie

	ECN	1000	3	AHE1	js	Principes d'économie
+	ECN	1040	3	AH	1 js	Introduction à la microéconomie
	ECN	1050	3	AH	1 j	Introduction à la macroéconomie
+	ECN	2040	3	AH	1 j	Théorie microéconomique 1
+	ECN	2045	3	H	1 j	Théorie microéconomique 2
+	ECN	2050	3	A	1 j	Théorie macroéconomique 1
+	ECN	2055	3	H	1 j	Théorie macroéconomique 2
+	ECN	2160	3	H	1 j	Économétrie 2
	MAT	1000	4	AHE1	j	Analyse 1
	MAT	1400	4	AH	1 j	Calcul 1
+	MAT	1410	3	AH	1 j	Calcul 2
	MAT	1500	4	AH	1 j	Mathématiques discrètes
	MAT	1600	4	AH	1 j	Algèbre linéaire
+	MAT	1720	4	AHE1	j	Probabilités
+	MAT	2050	3	AH	1 j	Analyse 2
+	MAT	2717	3	HE	1 j	Processus stochastiques
	STT	1700	3	AH	1 j	Introduction à la statistique

Bloc 70 B option minimum 6 cr., maximum 13 cr.

Perfectionnement en mathématiques et statistique

+	ACT	1240	3	HE	1 j	Mathématiques financières
+	ACT	2241	3	A	1 j	Produits dérivés et gestion de risque
+	ACT	2242	3	A	1 j	Finance corporative
+	ACT	2243	3	H	1 j	Investissements
+	MAT	1681	1	AH	1 j	Mathématiques assistées par ordinateur
+	MAT	2100	3	H	1 j	Analyse 3
+	MAT	2115	3	H	1 j	Équations différentielles
+	MAT	2412	3	A	1 j	Analyse numérique 1
+	MAT	2466	3	A	1 j	Analyse appliquée
+	MAT	3162	3	H	1 j	Équations aux dérivées partielles
+	MAT	3450	3	H	1 j	Modélisation mathématique
+	MAT	3681	3	H	1 j	Laboratoire de mathématiques
+	STT	2000	3	A	1 j	Échantillonnage
+	STT	2100	3	HE	1 j	Théorie de la décision
+	STT	2305	3	H	1 j	Analyse multivariée appliquée
+	STT	2400	3	HE	1 j	Régression linéaire
+	STT	2700	3	AHE1	j	Concepts et méthodes en statistique
+	STT	3220	3	H	1 j	Méthodes de prévision
+	STT	3260	3	AE	1 j	Modèles de survie
+	STT	3410	3	A	1 j	Plans et analyses d'expériences
+	STT	3700	3	H	1 j	Inférence statistique
+	STT	3781	3	H	1 j	Laboratoire de statistique

Bloc 70 C option minimum 9 cr., maximum 15 cr.

Perfectionnement en économie

	ECN	2165	3	A	1 j	Comptabilité 1
+	ECN	2175	3	H	1 j	Comptabilité 2
+	ECN	2230	3	E	1 j	Institutions et marchés financiers
+	ECN	2450	3	A	1 j	Économie urbaine et régionale
+	ECN	2510	3	H	1 j	Démographie économique
+	ECN	2910	3	H	1 j	Environnement et ressources naturelles
+	ECN	3013	3	A	1 j	Choix collectifs
+	ECN	3015	3	A	1 j	Théorie des jeux
+	ECN	3031	3	H	1 j	Problèmes et politiques économiques
+	ECN	3055	3	H	1 j	Fluctuations économiques
+	ECN	3064	3	HE	1 j	Finances publiques
+	ECN	3065	3	H	1 j	Analyse coûts-bénéfices
+	ECN	3080	3	A	1 j	Sujets spéciaux de politique économique
+	ECN	3105	3	H	1 j	Commerce international
+	ECN	3115	3	A	1 j	Finance internationale
+	ECN	3205	3	H	1 j	Théorie monétaire
+	ECN	3355	3	AH	1 j	Histoire économique

+	ECN	3405	3	AH 1 j	Développement économique
+	ECN	3505	3	H 1 j	Économie du travail
+	ECN	3550	3	A 1 j	Économie de la santé
+	ECN	3565	3	AH 1 j	Économie industrielle avancée
+	ECN	3650	3	A 1 j	Économie du comportement social
+	ECN	3705	3	H 1 j	Économie de l'assurance
+	ECN	3801	3	AE 1 s	Économie financière
+	ECN	3820	3	H 1 j	Économie des organisations
+	ECN	3910	3	A 1 j	Économie de l'environnement
+	ECN	3920	3	A 1 j	Économie et droit
+	ECN	3930	3	A 1 j	Distribution du revenu
+	ECN	3950	3	AH 1 j	Atelier en économie appliquée
+	ECN	3995	3	AHE1 j	Stage
	ECN	6013	3	A 1 j	Éléments de microéconomie
	ECN	6118	3	H 1 j	Éléments de macroéconomie
	ECN	6350	3	H 1	Éléments d'économétrie

Bloc 70 D *option* *minimum 3 cr., maximum 6 cr.*

Informatique

+	IFT	1166	3	AHE1 j	Programmation orientée objet en C++
+	IFT	1969	3	AH 1 js	Programmation scientifique en langage C

Bloc 70 E *option* *minimum 3 cr., maximum 4 cr.*

Optimisation

+	ECN	3075	3	A 1 j	Sujets spéciaux d'économie mathématique
+	IFT	2505	3	A 1 j	Techniques d'optimisation 1
+	MAT	3431	3	A 1 j	Théorie de l'optimisation

Bloc 70 Y *option* *minimum 0 cr., maximum 6 cr.*

Contributions d'autres disciplines

+	ALL	1901	3	AHE1 js	Allemand 1 (niveau A1.1)
+	ALL	1902	3	AHE1 js	Allemand 2 (niveau A1.2)
+	ALL	1903	3	AHE1 js	Allemand 3 (niveau A2.1)
+	ALL	1904	3	AHE1 js	Allemand 4 (niveau A2.2)
+	ANG	1102	3	A 1 j	English Composition 2
+	ANG	1103	3	A 1 j	English Composition 3
	ANG	1967	3	AHE1 js	Intermediate Oral English 1
	ANG	1967T	3	AHE1 j	Intermediate Oral English
+	ANG	1968	3	AHE1 js	Intermediate Oral English 2
	ANG	1969	3	AHE1 j	Intermediate Reading
+	ANG	1972	3	H 1 j	Business Reading
+	ANG	1973	3	AH 1 j	Reading for the Social Sciences
+	ANG	1974	3	AHE1 j	Reading for the Sciences
	ANT	1013	3	A 1 j	Éléments d'ethnologie
	DMO	1000	3	AHE1 js	Introduction à la démographie
+	DMO	2960	3	H 1 j	Démographie et actuariat
+	ESP	1901	3	AHE1 js	Espagnol 1 (niveau A1)
+	ESP	1902	3	AHE1 js	Espagnol 2 (niveau A2)
+	ESP	1903	3	AHE1 js	Espagnol 3 (niveau B1.1)
+	ESP	1904	3	AHE1 js	Espagnol 4 (niveau B1.2)
+	GEO	2222	3	H 1 j	Géographie des activités économiques
	HEC	3015	3	AHE1 js	Management
	HST	2443	3	A 1 j	Le Canada et le Québec dans le monde
	HST	2820	3	A 1 j	La mondialisation depuis 1850
	JPN	1050	6	AE 1 j	Japonais élémentaire 1
+	JPN	1060	6	H 1 j	Japonais élémentaire 2
	POL	1000	3	AHE1 j	Analyse politique : théories et concepts
	PSY	1075	3	AHE1 js	Psychologie sociale
	QCF	1050	3	A 1 j	Introduction au Québec
	REI	1010	3	AH 1 j	Introduction aux relations industrielles

Mathématiques et Informatique

1-191-1-0 Baccalauréat (3 ans)

Programme relevant du Département Département d'informatique et de recherche opérationnelle.

Perspectives professionnelles

Le diplômé qui possède une solide formation en mathématiques et en informatique se dirige soit vers les études aux cycles supérieurs en mathématiques ou en informatique, soit vers le marché du travail, dans les secteurs requérant des aptitudes à résoudre des problèmes mathématiquement complexes.

Information sur le programme

Nadia El Mabrouk 514 343-7481
Admission 514 343-7076

Admission au programme à l'automne 2011 et à l'hiver 2012

Trimestre(s) d'admission			Capacité d'accueil		Statut autorisé		Horaire	
Automne	Hiver	Été	Non limitée	Limitée (section 10)	Temps plein	Temps partiel	Jour	Soir
✓	✓			✓*	✓	✓	✓	

* À titre indicatif, pour l'ensemble des programmes en informatique, les statistiques de l'admission d'automne 2010 en date du 2 août : **candidats** : 701 dont 111 collégiens, **offres d'admission** : 181 dont 53 à des collégiens. La **cote R** du dernier candidat collégien admis : 25,006.

Conditions d'admissibilité

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier et sous réserve de la qualité du dossier, le candidat doit

Soit

- être titulaire d'un des diplômes d'études collégiales (DEC) suivants :
  - DEC en sciences, lettres et arts
  - DEC en sciences de la nature
  - DEC en sciences informatiques et mathématiques

Soit

- être titulaire de tout autre diplôme d'études collégiales (DEC) décerné par le ministre de l'Éducation du Québec ou faire la preuve d'une formation équivalente au DEC (voir section 8)
  et
- avoir réussi, **avant l'entrée dans le programme,** les cours préalables suivants (dont on trouvera une description et des équivalences à la section 7) :
  - Mathématiques 103, 105 et 203

Condition relative à la langue française

Pour être admissible, le candidat doit attester d'une connaissance de la langue française atteignant le degré que l'Université estime minimal pour s'engager dans le programme. À cette fin, il doit

- soit avoir réussi l'Épreuve uniforme de langue et littérature française du ministère de l'Éducation du Québec
- soit obtenir un score d'au moins 605/990 au Test de français international (TFI) (voir section 2 - Connaissance du français).

Catégories de candidats

Conformément à la politique d'admission décrite à la section 2, les candidats sont regroupés dans les catégories suivantes :

- Collégien : toute personne qui est titulaire d'un DEC ou qui est en voie de l'obtenir ou dont la formation est équivalente.
- Universitaire : toute personne titulaire d'un DEC ou qui fait preuve d'une formation équivalente et qui a suivi au moins 12 crédits de cours d'un programme universitaire à la date limite fixée pour le dépôt de la demande d'admission.
- Candidat admissible sur la base de crédits universitaires : toute personne non titulaire d'un DEC ou d'un diplôme équivalent qui a réussi un minimum de 24 crédits de niveau universitaire.
- Candidat admissible sur la base d'une formation acquise hors Québec : toute personne dont la formation acquise ailleurs qu'au Québec est jugée équivalente au DEC ou à des études universitaires complétées au Québec.

Critères de sélection

La capacité d'accueil est répartie entre les différentes catégories sous réserve de l'excellence des dossiers. Les méthodes d'évaluation des dossiers scolaires sont décrites aux sections 3A (collégial) et 3B (universitaire).

- Pour les collégiens et les universitaires
  - L'excellence du dossier scolaire constitue le seul critère de sélection.
  - Dans l'évaluation du dossier scolaire des universitaires, l'importance relative du dossier universitaire par rapport à celui du collège est égale en pourcentage au nombre de crédits de cours universitaires multiplié par 2.
- Pour les candidats admissibles sur la base de crédits universitaires
  - Le dossier est évalué sur la base du dossier scolaire.
- Pour les candidats admissibles sur la base d'une formation acquise hors Québec
  - L'excellence et la pertinence du dossier constituent les seuls critères de sélection.

Remarques

La capacité d'accueil englobe les programmes de Baccalauréat, de Majeure et de Mineure en informatique et le programme de Baccalauréat bidisciplinaire Mathématiques et Informatique. Le candidat est invité à n'indiquer sur le formulaire de demande d'admission qu'un seul de ces programmes et à inscrire comme autre choix un programme d'une autre discipline.

Programme 1-191-1-0 Version 09

Baccalauréat en mathématiques et informatique

Ce programme totalise 49 crédits obligatoires, 35 à option et 6 au choix.

Segment 70

Bloc 70 A *obligatoire* *30 cr.*

Bases de mathématiques et d'informatique

+	IFT	1015	3	AH	1 j	Programmation 1
+	IFT	1025	3	AH	1 j	Programmation 2
+	IFT	1065	3	AH	1 j	Structures discrètes en informatique
	IFT	1215	3	AH	1 j	Introduction aux systèmes informatiques
	IFT	1575	3	AH	1 j	Modèles de recherche opérationnelle
	MAT	1000	4	AHE1	j	Analyse 1
	MAT	1400	4	AH	1 j	Calcul 1
	MAT	1600	4	AH	1 j	Algèbre linéaire
	STT	1700	3	AH	1 j	Introduction à la statistique

Bloc 70 B *obligatoire* *19 cr.*

Perfectionnement en mathématiques et informatique

+	IFT	2015	3	AHE1	j	Structures de données
+	IFT	2105	3	AHE1	j	Introduction à l'informatique théorique
+	IFT	2125	3	AH	1 j	Introduction à l'algorithmique
+	MAT	1410	3	AH	1 j	Calcul 2
+	MAT	1720	4	AHE1	j	Probabilités
+	MAT	2050	3	AH	1 j	Analyse 2

Bloc 70 C *option* *minimum 15 cr., maximum 24 cr.*

Informatique

+	IFT	1227	3	H	1 j	Architecture des ordinateurs 1
+	IFT	2035	3	AE	1 j	Concepts des langages de programmation
+	IFT	2245	3	AH	1 j	Systèmes d'exploitation
+	IFT	2255	3	AHE1	j	Génie logiciel
+	IFT	2425	3	H	1 j	Introduction aux algorithmes numériques
+	IFT	2455	3	A	1 j	Analyse numérique matricielle
+	IFT	2505	3	A	1 j	Techniques d'optimisation 1
+	IFT	2905	3	H	1 j	Interfaces personne-machine
+	IFT	2935	3	H	1 j	Bases de données
+	IFT	3150	3	AHE1	j	Projet d'informatique
+	IFT	3165	3	A	1 j	Analyse des langages de programmation
+	IFT	3205	3	H	1 j	Traitement du signal
+	IFT	3225	3	AE	1 j	Technologie de l'Internet
+	IFT	3245	3	A	1 j	Simulation et modèles
+	IFT	3295	3	A	1 j	Bio-informatique
+	IFT	3325	3	A	1 j	Téléinformatique
+	IFT	3335	3	A	1 j	Intelligence artificielle : introduction
+	IFT	3355	3	H	1 j	Infographie
+	IFT	3375	3	H	1 j	Informatique théorique
+	IFT	3385	3	H	1 j	Architecture des ordinateurs 2
+	IFT	3395	3	H	1 j	Fondements de l'apprentissage machine
+	IFT	3405	3	A	1 j	Algèbre numérique
+	IFT	3515	3	H	1 j	Techniques d'optimisation 2
	IFT	3545	3	A	1 j	Graphes et réseaux
+	IFT	3655	3	A	1 j	Modèles stochastiques
+	IFT	3911	3	A	1 j	Analyse et conception des logiciels
+	IFT	3912	3	A	1 j	Développement, maintenance de logiciels
+	IFT	3913	3	H	1 j	Qualité du logiciel et métriques

Bloc 70 D *option* *minimum 12 cr., maximum 21 cr.*

Mathématiques

+	MAT	2100	3	H	1 j	Analyse 3
+	MAT	2115	3	H	1 j	Équations différentielles
+	MAT	2130	3	H	1 j	Variable complexe
+	MAT	2300	3	A	1 j	Géométrie différentielle
+	MAT	2412	3	A	1 j	Analyse numérique 1
+	MAT	2466	3	A	1 j	Analyse appliquée
+	MAT	2600	3	A	1 j	Algèbre 1
+	MAT	2611	3	H	1 j	Algèbre 2
+	MAT	2717	3	HE	1 j	Processus stochastiques
+	MAT	3060	3	A	1 j	Logique
+	MAT	3162	3	H	1 j	Équations aux dérivées partielles
+	MAT	3363	3	H	1 j	Topologie
+	MAT	3415	3	H	1 j	Analyse numérique 2
+	MAT	3431	3	A	1 j	Théorie de l'optimisation
+	MAT	3450	3	H	1 j	Modélisation mathématique
+	MAT	3616	3	H	1 j	Théorie des graphes
+	MAT	3632	3	A	1 j	Théorie des nombres
+	MAT	3661	3	A	1 j	Théorie de Galois
	MAT	6111	3	A	1	Mesure et intégration
	MAT	6112	3	AH	1	Analyse fonctionnelle
+	STT	2000	3	A	1 j	Échantillonnage
+	STT	2305	3	H	1 j	Analyse multivariée appliquée
+	STT	2400	3	HE	1 j	Régression linéaire
+	STT	2700	3	AHE1	j	Concepts et méthodes en statistique
+	STT	3410	3	A	1 j	Plans et analyses d'expériences
+	STT	3700	3	H	1 j	Inférence statistique
+	STT	3781	3	H	1 j	Laboratoire de statistique

Mathématiques et Physique

1-192-1-0 Baccalauréat (3 ans)

Programme relevant du Département de physique.

Perspectives professionnelles

Le physicien mathématicien cherche dans les mathématiques une description des phénomènes naturels. La formation, exigeante et rigoureuse, le prépare pour des études supérieures dans l'une ou l'autre des deux disciplines, mais aussi pour des emplois dans des secteurs de haute technologie où des problèmes mathématiquement complexes doivent être résolus : gestion et optimisation de réseaux, programmation scientifique, etc.

Information sur le programme

Nicole St-Louis 514 343-6932
Admission 514 343-7076

Admission au programme à l'automne 2011 et à l'hiver 2012

Trimestre(s) d'admission			Capacité d'accueil		Statut autorisé		Horaire	
Automne	Hiver	Été	Non limitée	Limitée (section 10)	Temps plein	Temps partiel	Jour	Soir
✓	✓		✓		✓	✓	✓	

Conditions d'admissibilité

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier et sous réserve de la qualité du dossier, le candidat doit

Soit

– être titulaire d'un des diplômes d'études collégiales (DEC) suivants :
  - DEC en sciences, lettres et arts
  - DEC en sciences de la nature

Soit

– être titulaire de tout autre diplôme d'études collégiales (DEC) décerné par le ministre de l'Éducation du Québec ou faire la preuve d'une formation équivalente au DEC (voir section 8)

  et

– avoir réussi, **avant l'entrée dans le programme,** les cours préalables suivants (dont on trouvera une description et des équivalences à la section 7) :
  - Un cours de biologie
  - Un cours de chimie
  - Mathématiques 103, 105 et 203
  - Deux cours de physique

Condition relative à la langue française

Pour être admissible, le candidat doit attester d'une connaissance de la langue française atteignant le degré que l'Université estime minimal pour s'engager dans le programme. À cette fin, il doit

– soit avoir réussi l'Épreuve uniforme de langue et littérature française du ministère de l'Éducation du Québec

– soit obtenir un score d'au moins 605/990 au Test de français international (TFI) (voir section 2 - Connaissance du français).

Programme 1-192-1-0 Version 11

Baccalauréat en mathématiques et physique

Ce programme totalise 68 crédits de cours obligatoires, 19 à option et 3 au choix. Pour être admissible aux études supérieures en physique, l'étudiant doit avoir suivi au moins deux des trois cours PHY 3131, 3214 et 3442.

Segment 70

Bloc 70 A obligatoire 34 cr.

Éléments mathématiques

	MAT 1000	4	AHE1	j	Analyse 1
	MAT 1400	4	AH 1	j	Calcul 1
+	MAT 1410	3	AH 1	j	Calcul 2
	MAT 1600	4	AH 1	j	Algèbre linéaire
+	MAT 1720	4	AHE1	j	Probabilités
+	MAT 2050	3	AH 1	j	Analyse 2
+	MAT 2115	3	H 1	j	Équations différentielles
+	MAT 2130	3	H 1	j	Variable complexe
+	MAT 2300	3	A 1	j	Géométrie différentielle
+	MAT 2466	3	A 1	j	Analyse appliquée

Bloc 70 B obligatoire 34 cr.

Physique fondamentale

	PHY 1111	1	A 1	j	Introd. aux disciplines de la physique
	PHY 1234	3	A 1	j	Introduction à la physique numérique
+	PHY 1441	3	AH 1	j	Électromagnétisme
+	PHY 1501	3	H 1	j	Introduction à la physique expérimentale
+	PHY 1620	3	AH 1	j	Ondes et vibrations
	PHY 1651	3	AH 1	j	Mécanique classique 1
+	PHY 1652	3	AH 1	j	Relativité 1
+	PHY 2215	4	AH 1	j	Physique thermique et statistique
+	PHY 2441	4	AH 1	j	Optique et ondes électromagnétiques
+	PHY 2810	4	AH 1	j	Mécanique quantique 1
+	PHY 2813	3	H 1	j	Mécanique quantique 2

Bloc 70 C option minimum 3 cr., maximum 7 cr.

Compléments de mathématiques 1

+	MAT 1681	1	AH 1	j	Mathématiques assistées par ordinateur
+	MAT 2100	3	H 1	j	Analyse 3
+	MAT 2412	3	A 1	j	Analyse numérique 1
+	MAT 2450	3	H 1	j	Mathématiques et technologie
+	MAT 2611	3	H 1	j	Algèbre 2
+	MAT 2717	3	HE 1	j	Processus stochastiques
+	MAT 3450	3	H 1	j	Modélisation mathématique
+	MAT 3632	3	A 1	j	Théorie des nombres
	MAT 6111	3	A 1		Mesure et intégration
	MAT 6112	3	AH 1		Analyse fonctionnelle
	STT 1700	3	AH 1	j	Introduction à la statistique
+	STT 2700	3	AHE1	j	Concepts et méthodes en statistique

Bloc 70 D option minimum 3 cr., maximum 6 cr.

Compléments de physique 1

	PHY 2300	3	AH 1		Physique médicale
+	PHY 2400	3	H 1	j	Physique des plasmas
+	PHY 2476	3	A 1	j	Physique expérimentale
+	PHY 2500	3	H 1	j	Physique de la matière condensée
+	PHY 2601	3	H 1	j	Physique subatomique
	PHY 2701	3	H 1	j	Astronomie et astrophysique
+	PHY 2900	3	H 1	j	Biophysique
	PHY 3012	3	A 1	j	Évolution des concepts en physique
+	PHY 3060	3	A 1	j	Méthodes numériques en physique
+	PHY 3070	3	H 1	j	Relativité 2
+	PHY 3075	3	H 1	j	Modélisation numérique en physique
+	PHY 3080	3	A 1	j	Applications des groupes en physique
+	PHY 3140	3	H 1	j	Hydrodynamique
+	PHY 3181	3	A 1	j	Méthodes géométriques en physique
+	PHY 3320	3	H 1	j	Optique quantique
+	PHY 3600	3	A 1	j	Physique nucléaire
+	PHY 3700	3	A 1	j	Atmosphère et environnement stellaires
+	PHY 3710	3	H 1	j	Structure et évolution stellaires
+	PHY 3814	3	H 1	j	Compléments de mécanique quantique
+	PHY 3830	3	A 1	j	Structure atomique et moléculaire

Bloc 70 E option minimum 3 cr., maximum 9 cr.

Compléments de physique 2

+	PHY 3131	3	H 1	j	Mécanique classique 2
+	PHY 3214	3	A 1	j	Compléments de mécanique statistique
+	PHY 3442	3	A 1	j	Électromagnétisme avancé

Bloc 70 F option minimum 3 cr., maximum 6 cr.

Compléments de mathématiques 2

+	MAT 2600	3	A 1	j	Algèbre 1
+	MAT 3162	3	H 1	j	Équations aux dérivées partielles

Multimédia

1-175-7-4 Module

Programme relevant de la Direction de l'enseignement de service en informatique.

Information sur le programme

Irmgard Klucaric 514 343-7476
ou courriel : agde1@iro.umontreal.ca
Admission 514 343-7076

Admission au programme à l'automne 2011 et à l'hiver 2012

Trimestre(s) d'admission			Capacité d'accueil		Statut autorisé		Horaire	
Automne	Hiver	Été	Non limitée	Limitée (section 10)	Temps plein	Temps partiel	Jour	Soir
✓	✓			✓		✓	✓	

Conditions d'admissibilité

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier et sous réserve de la qualité du dossier, le candidat doit

– être titulaire du diplôme d'études collégiales (DEC) décerné par le ministre de l'Éducation du Québec ou faire la preuve d'une formation équivalente au DEC (voir section 8 - formation à l'étranger, expérience, etc.)
  et
– avoir complété au moins 12 crédits d'informatique de niveau universitaire ou avoir une formation initiale en programmation ou avoir une expérience appropriée à ce programme.
  et
– avoir réussi, **avant l'entrée dans le programme,** le cours préalable suivant (dont on trouvera une description et des équivalences à la section 7) :
  - Mathématiques 103 ou 105

Condition relative à la langue française

Pour être admissible, le candidat doit attester d'une connaissance de la langue française atteignant le degré que l'Université estime minimal pour s'engager dans le programme. À cette fin, il doit

– soit avoir réussi l'Épreuve uniforme de langue et littérature française du ministère de l'Éducation du Québec
– soit obtenir un score d'au moins 605/990 au Test de français international (TFI) (voir section 2 - Connaissance du français).

Remarque

Le Module donne lieu à une attestation spécifique.

Programme 1-175-7-4 Version 01

Module en multimédia

Ce programme totalise 0 crédit obligatoire, 12 à option et 0 au choix.

Segment 72

Bloc 72 A *option* *minimum 12 cr., maximum 12 cr.*

+	IFT	1142	3	AH 1	js	Programmation côté client
	IFT	1144	3	AHE1	js	Introduction à la programmation Internet
+	IFT	1147	3	AHE1	j	Programmation serveur avec PHP
	IFT	1941	3	AH 1	js	Traitement et montage vidéo
+	IFT	2720	3	AHE1	s	Introduction au multimédia
+	IFT	2730	3	AE 1	s	Traitement d'images
+	IFT	3730	3	H 1	s	Infographie 3D
+	IFT	3740	3	E 1	s	Animation par ordinateur

Philosophie

1-195-1-0 Baccalauréat (3 ans)
1-195-2-0 Majeure (2 ans)
1-195-4-0 Mineure (1 an)

Programmes relevant du Département de philosophie.

Perspectives professionnelles

Le programme prépare principalement à l'enseignement de niveau collégial ou universitaire. Cependant, on retrouve des diplômés à des postes de direction dans le journalisme, les communications, l'administration publique, la politique, la diplomatie, l'éducation, etc.

Information sur le programme

Jean-Pierre Marquis 514 343-6111, poste 33445
Admission 514 343-7076

Admission au programme à l'automne 2011 et à l'hiver 2012

Trimestre(s) d'admission			Capacité d'accueil		Statut autorisé		Horaire	
Automne	Hiver	Été	Non limitée	Limitée (section 10)	Temps plein	Temps partiel	Jour	Soir
✓	✓		✓		✓	✓	✓	✓

Conditions d'admissibilité

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier et sous réserve de la qualité du dossier, le candidat doit être titulaire du diplôme d'études collégiales (DEC) décerné par le ministre de l'Éducation du Québec ou faire la preuve d'une formation équivalente au DEC (voir section 8).

Condition relative à la langue française

Pour être admissible, le candidat doit attester d'une connaissance de la langue française atteignant le degré que l'Université estime minimal pour s'engager dans le programme. À cette fin, il doit

– soit avoir réussi l'Épreuve uniforme de langue et littérature française du ministère de l'Éducation du Québec
– soit obtenir un score d'au moins 605/990 au Test de français international (TFI) (voir section 2 - Connaissance du français).

Programme 1-195-1-0 Version 11

Baccalauréat en philosophie

Ce programme totalise 18 crédits obligatoires, 66 à option et 6 au choix.

Segment 83

Bloc 83 A *obligatoire* *18 cr.*

Bases de la philosophie

PHI	1005	3	A	1 j	Logique 1
PHI	1430	3	H	1 j	Éthique et politique
PHI	1520	3	H	1 j	Introduction à la métaphysique
PHI	1600	3	H	1 j	Introduction à la philosophie moderne
PHI	1710	3	A	1 j	Langage, pensée et connaissance
PHI	1800	3	A	1 j	Des présocratiques à Aristote

Bloc 83 B option minimum 3 cr., maximum 12 cr.

Histoire de la philosophie 1

PHI	2800	3	H	1 j	Philosophie grecque : Platon
PHI	2805	3	H	1 j	La République de Platon
PHI	2810	3	AH	1 j	Philosophie grecque : Aristote
PHI	2820	3	AH	1 j	Philosophie hellénistique

Bloc 83 C option minimum 3 cr., maximum 9 cr.

Histoire de la philosophie 2

PHI	1860	3	A	1 j	Introduction à la philosophie médiévale
PHI	2865	3	H	1 j	Auteurs médiévaux (Ve - XIIe siècles)
PHI	2870	3	AH	1 j	Auteurs médiévaux (XIIIe - XVe siècles)

Bloc 83 D option minimum 3 cr., maximum 12 cr.

Histoire de la philosophie 3

PHI	2605	3	H	1 j	Descartes
PHI	2615	3	A	1 j	Philosophie des Lumières
PHI	2650	3	A	1 j	Kant : Critique de la raison pure
PHI	2670	3	H	1 j	L'empirisme moderne

Bloc 83 E option minimum 6 cr., maximum 12 cr.

Philosophie et sciences humaines

PHI	1205	3	H	1 j	Philosophie française contemporaine
PHI	1255	3	H	1 j	Introduction à la philosophie de l'art
PHI	2195	3	H	1 j	Idéalisme allemand
PHI	2200	3	H	1 j	Nietzsche
PHI	2205	3	A	1 j	La phénoménologie de Husserl
PHI	2210	3	AH	1 j	Théorie critique
PHI	2215	3	A	1 j	Le post-structuralisme en France
PHI	2255	3	A	1 j	Théories esthétiques
PHI	2580	3	A	1 j	Philosophie de l'histoire

Bloc 83 F option minimum 6 cr., maximum 12 cr.

Philosophie éthico-politique

PHI	1400	3	AE	1 j	Problèmes en éthique
PHI	2405	3	A	1 j	Théories éthiques modernes
PHI	2406	3	A	1 j	Théories éthiques contemporaines
PHI	2415	3	A	1 j	Éthique des relations internationales
PHI	2417	3	A	1 j	Théories de la justice
PHI	2418	3	A	1 j	Éthique et politique de l'environnement
PHI	2421	3	H	1 j	Éthique et politique à l'âge classique
PHI	2422	3	H	1 j	Théories politiques modernes
PHI	2425	3	A	1 j	Philosophie politique contemporaine
PHI	2430	3	H	1 j	La philosophie pratique de Kant

Bloc 83 G option minimum 6 cr., maximum 12 cr.

Philosophie et pensée scientifique

PHI	1130	3	H	1 j	Philosophie des sciences
PHI	1300	3	AE	1 j	Philosophie de la connaissance
PHI	1365	3	A	1 j	Évolution, pensée et valeurs
PHI	2005	3	H	1 j	Logique 2
PHI	2150	3	A	1 j	Philosophie des sciences humaines
PHI	2160	3	A	1 j	Philosophie des sciences exactes
PHI	2180	3	H	1 j	Philosophie du langage
PHI	2305	3	A	1 j	Théories de la connaissance
PHI	2320	3	AH	1 j	Philosophie de l'esprit
PHI	2330	3	H	1 j	Problèmes de métaphysique
PHI	2340	3	H	1 j	Induction et raisonnement scientifique

Bloc 83 H option minimum 15 cr., maximum 18 cr.

Cours approfondis

PHI	3005	3	A	1 j	Logique 3
PHI	3015	3	AH	1 j	Psychanalyse et philosophie
PHI	3155	3	A	1 j	Problèmes de philosophie des sciences
PHI	3250	3	H	1 j	Esthétique de la littérature
PHI	3365	3	A	1 j	Philosophie de la biologie
PHI	3510	3	A	1 j	Problèmes de philosophie moderne
PHI	3530	3	AH	1 j	Le rationalisme moderne
PHI	3615	3	A	1 j	Éthique et psychologie morale
PHI	3625	3	A	1 j	Problèmes d'éthique
PHI	3630	3	H	1 j	Philosophie de l'action
PHI	3635	3	H	1 j	Économie et politique : aspects normatifs
PHI	3640	3	H	1 j	Hegel
PHI	3645	3	H	1 j	La critique de la faculté de juger
PHI	3655	3	H	1 j	Oeuvres de philosophie pratique
PHI	3660	3	A	1 j	Philosophie du droit
PHI	3685	3	H	1 j	Problèmes d'éthique appliquée
PHI	3710	3	H	1 j	Philosophie anglo-américaine
PHI	3730	3	H	1 j	Herméneutique philosophique
PHI	3735	3	AH	1 j	Gadamer et l'herméneutique
PHI	3755	3	A	1 j	La phénoménologie après Husserl
PHI	3760	3	AH	1 j	Heidegger
PHI	3780	3	A	1 j	Figures de la philosophie européenne
PHI	3802	3	A	1 j	Philosophie néo-platonicienne
PHI	3805	3	H	1 j	Aristote : éthique et politique
PHI	3820	3	H	1 j	La métaphysique d'Aristote
PHI	3866	3	A	1 j	Problèmes de philosophie médiévale
PHI	3870	3	A	1 j	Philosophie médiévale arabe et juive
PHI	3905	3	H	1 j	Philosophie de la religion

Bloc 83 I option minimum 0 cr., maximum 6 cr.

Philosophie orientale

PHI	2960	3	H	1 j	Naissance de la philosophie chinoise
PHI	2965	3	A	1 j	Le bouddhisme chinois

Bloc 83 L option minimum 0 cr., maximum 12 cr.

Langues

+ ALL	1911	3	AHE1	js	Lire en allemand 1 (niveau A1-A2)
+ ALL	1912	3	AHE1	js	Lire en allemand 2 (niveau B1)
+ ALL	1913	3	AHE1	js	Lire en allemand 3 (niveau B2.1)
+ ALL	1914	3	AHE1	js	Lire en allemand 4 (niveau B2.2)
+ ANG	1975	3	AHE1	js	Advanced Reading
+ ARA	1901	3	AHE1	js	Arabe 1 (niveau A1.1)
+ ARA	1902	3	AHE1	js	Arabe 2 (niveau A1.2)
+ ARA	1903	3	AHE1	js	Arabe 3 (niveau A2.1)
+ ARA	1904	3	AHE1	js	Arabe 4 (niveau A2.2)
+ CHN	2075	6	AE	1 j	Chinois intermédiaire 1
+ CHN	2085	6	HE	1 j	Chinois intermédiaire 2
+ CHN	3070	3	AE	1 js	Chinois avancé : langue écrite 1
+ CHN	3080	3	HE	1 js	Chinois avancé : langue écrite 2
GRC	1111	3	A	1 s	Initiation à la langue grecque 1
+ GRC	1121	3	H	1 s	Initiation à la langue grecque 2
LAT	1111	3	A	1 s	Initiation à la langue latine 1
+ LAT	1121	3	H	1 s	Initiation à la langue latine 2

Bloc 83 Y option minimum 9 cr., maximum 13 cr.

Initiations complémentaires

ANT	1013	3	A	1 j	Éléments d'ethnologie
ANT	2026	3	A	1 js	Anthropologie politique
COM	1300	3	AH	1 js	Théories de la communication
COM	2200	3	HE	1 j	Communication, sens et discours
EAE	1000	3	A	1 j	Introduction aux études européennes
ECN	1000	3	AHE1	js	Principes d'économie
ECN	1050	3	AH	1 j	Introduction à la macroéconomie
ECN	1350	3	A	1 j	Histoire économique du monde occidental
ECN	1600	3	AH	1 js	Histoire de la pensée économique
FAS	1005	3	A	1 j	Introduction aux sciences humaines
FAS	1020	3	A	1 j	Le monde Antique
FAS	1030	3	A	1 j	Le Moyen Âge
FAS	1040	3	H	1 j	L'Europe à la Renaissance
FAS	1050	3	A	1 j	L'invention de l'homme moderne
FAS	1070	3	A	1 j	Avènement du monde contemporain
FRA	1027	3	A	1 j	Histoire de la littérature
FRA	1110	3	A	1 j	Introduction aux classicismes
FRA	2100	3	A	1 j	Littérature française du Moyen Âge
FRA	2112	3	A	1 j	Littérature française du XVIIIe siècle
FRA	3313	3	H	1 j	Littérature et psychanalyse
FRA	3314	3	A	1 j	Littérature et philosophie
GRC	1031	3	A	1 j	Introduction à la littérature grecque
HAR	1080	3	H	1 j	Le Moyen-Âge roman
HAR	1165	3	H	1 js	Introduction aux arts du monde antique
HAR	1190	3	A	1 j	Introduction aux arts de l'Occident
HAR	1200	3	H	1 js	Introduction à l'art moderne
HAR	2252	3	A	1 j	L'art des Lumières
HAR	2294	3	AH	1 js	L'art des révolutions (1789-1871)
HAR	3040	3	AH	1 j	Critique d'art : histoire et pratique

	HST	1031	3	A	1 j	Histoire de l'Antiquité
	HST	1041	3	A	1 j	L'Europe moderne
	HST	1942	3	H	1 s	L'Europe aux XIXe et XXe siècles
	HST	2855	3	A	1 j	Introduction à l'histoire des sciences
+	IFT	1015	3	AH	1 j	Programmation 1
+	IFT	1025	3	AH	1 j	Programmation 2
+	IFT	1065	3	AH	1 j	Structures discrètes en informatique
	IFT	1810	3	AHE1	js	Introduction à la programmation
	LAT	1031	3	AH	1 j	Histoire de la littérature latine
	LCO	1000	3	A	1 j	Introduction à la littérature comparée
	LCO	1008	3	A	1 j	Oeuvres de la littérature mondiale 1
	LCO	2040	3	H	1 j	Oeuvres de la littérature mondiale 2
	LCO	3010	3	H	1 js	Théories de la littérature
	LNG	1090	3	A	1 j	Systèmes de signes et sémiotiques
	LNG	1540	3	A	1 j	Notions de syntaxe
	LNG	1955	3	A	1 j	Notions générales de linguistique
+	LNG	2000	3	A	1 j	Grammaires formelles
	LNG	2240	3	H	1 j	Pragmatique
	MAT	1000	4	AHE1	j	Analyse 1
	MAT	1101	3	H	1 j	Mathématiques fondamentales
	PHY	1651	3	AH	1 j	Mécanique classique 1
+	PHY	1652	3	AH	1 j	Relativité 1
	PHY	1901	3	AH	1 j	Mécanique et physique moderne
	POL	2230	3	AH	1 j	Politiques scientifiques
	PSY	1085	3	AH	1 j	L'apprentissage
	PSY	1990	3	A	1 j	Développement du jugement moral
	PSY	2055	3	AH	1 js	Psychologie de la perception
	PSY	2065	3	AH	1 j	Processus cognitifs 1
	PSY	2115	3	AHE1	js	Psychopathologie : introduction
	PSY	3022	3	AH	1 j	Histoire critique de la psychologie
	SRL	3011	3	AHE1	js	Fondements religieux de l'Occident
	THL	3055	3	AHE1	js	Histoire des théologies chrétiennes

Programme 1-195-2-0 Version 11

Majeure en philosophie

Ce programme totalise 18 crédits obligatoires, 39 à option et 3 au choix.

Segment 84

Les blocs de cours comportent les mêmes listes de cours que les blocs correspondants du Baccalauréat.

Bloc 84 A *obligatoire* *18 cr.*

Bases de la philosophie

Bloc 84 B *option* *minimum 0 cr., maximum 12 cr.*

Histoire de la philosophie 1

Bloc 84 C *option* *minimum 0 cr., maximum 9 cr.*

Histoire de la philosophie 2

Bloc 84 D *option* *minimum 0 cr., maximum 12 cr.*

Histoire de la philosophie 3

Bloc 84 E *option* *minimum 0 cr., maximum 12 cr.*

Philosophie et sciences humaines

Bloc 84 F *option* *minimum 0 cr., maximum 12 cr.*

Philosophie éthico-politique

Bloc 84 G *option* *minimum 0 cr., maximum 12 cr.*

Philosophie et pensée scientifique

Bloc 84 H *option* *minimum 0 cr., maximum 9 cr.*

Cours approfondis

Bloc 84 I *option* *minimum 0 cr., maximum 6 cr.*

Philosophie orientale

Bloc 84 Y *option* *minimum 6 cr., maximum 10 cr.*

Initiations complémentaires

Programme 1-195-4-0 Version 05

Mineure en philosophie

Ce programme totalise 6 crédits obligatoires, 21 à option et 3 au choix.

Segment 85

Bloc 85 A *obligatoire* *6 cr.*

Bases de la philosophie

PHI	1600	3	H	1 j	Introduction à la philosophie moderne
PHI	1800	3	A	1 j	Des présocratiques à Aristote

Les blocs de cours 85B, C, D, E, F, G et I comportent les mêmes listes de cours que les blocs correspondants du Baccalauréat. Les cours du bloc 83A du Baccalauréat non inscrits au bloc 85A de la Mineure sont reportés au bloc thématique approprié.

Bloc 85 B *option* *minimum 0 cr., maximum 9 cr.*

Histoire de la philosophie 1

Bloc 85 C *option* *minimum 3 cr., maximum 9 cr.*

Histoire de la philosophie 2

Bloc 85 D *option* *minimum 0 cr., maximum 9 cr.*

Histoire de la philosophie 3

Bloc 85 E *option* *minimum 3 cr., maximum 12 cr.*

Philosophie et sciences humaines

Bloc 85 F *option* *minimum 3 cr., maximum 12 cr.*

Philosophie éthico-politique

Bloc 85 G *option* *minimum 3 cr., maximum 12 cr.*

Philosophie et pensée scientifique

Bloc 85 I *option* *minimum 0 cr., maximum 6 cr.*

Philosophie orientale

Philosophie et Études classiques

1-199-1-0 Baccalauréat (3 ans)

Programme relevant du Département de philosophie.

Information sur le programme

Jean-Pierre Marquis 514 343-6111, poste 33445
Admission 514 343-7076

Admission au programme à l'automne 2011 et à l'hiver 2012

Trimestre(s) d'admission			Capacité d'accueil		Statut autorisé		Horaire	
Automne	Hiver	Été	Non limitée	Limitée (section 10)	Temps plein	Temps partiel	Jour	Soir
✓	✓		✓		✓	✓	✓	

Conditions d'admissibilité

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier et sous réserve de la qualité du dossier, le candidat doit être titulaire du diplôme d'études

collégiales (DEC) décerné par le ministre de l'Éducation du Québec ou faire la preuve d'une formation équivalente au DEC (voir section 8).

Condition relative à la langue française

Pour être admissible, le candidat doit attester d'une connaissance de la langue française atteignant le degré que l'Université estime minimal pour s'engager dans le programme. À cette fin, il doit

– soit avoir réussi l'Épreuve uniforme de langue et littérature française du ministère de l'Éducation du Québec
– soit obtenir un score d'au moins 605/990 au Test de français international (TFI) (voir section 2 - Connaissance du français).

Programme 1-199-1-0 Version 00

Baccalauréat en philosophie et études classiques

Ce programme totalise 24 crédits obligatoires, 63 crédits à option et 3 au choix.

Segment 70

Bloc 70 A *obligatoire* *24 cr.*

GRC	1031	3	A	1 j	Introduction à la littérature grecque
HGL	2005	3	A	1 j	Méthodes de recherche en antiquité
LAT	1031	3	AH	1 j	Histoire de la littérature latine
PHI	1005	3	A	1 j	Logique 1
PHI	1430	3	H	1 j	Éthique et politique
PHI	1520	3	H	1 j	Introduction à la métaphysique
PHI	1600	3	H	1 j	Introduction à la philosophie moderne
PHI	1800	3	A	1 j	Des présocratiques à Aristote

Bloc 70 B *option* *minimum 6 cr., maximum 9 cr.*

Introduction complémentaire (études classiques)

HGL	1011	3	A	1 j	Initiation à l'archéologie grécoromaine
HST	1031	3	A	1 j	Histoire de l'Antiquité
HST	2108	3	H	1 j	Rome : des origines aux Antonins
HST	2110	3	H	1 j	Grèce antique : des Minoens à Chéronée

Bloc 70 C *option* *minimum 3 cr., maximum 6 cr.*

Langues anciennes : apprentissage (études classiques)

GRC	1111	3	A	1 s	Initiation à la langue grecque 1
LAT	1111	3	A	1 s	Initiation à la langue latine 1

Bloc 70 D *option* *minimum 3 cr., maximum 6 cr.*

Langues anciennes : apprentissage (études classiques)

+	GRC	1121	3	H	1 s	Initiation à la langue grecque 2
+	LAT	1121	3	H	1 s	Initiation à la langue latine 2

Bloc 70 E *option* *minimum 3 cr., maximum 12 cr.*

Langues, lecture de textes (études classiques)

+	GRC	2011	3	A	1 j	Grec intermédiaire
+	GRC	2021	3	H	1 j	Grec avancé (A)
+	GRC	2031	3	H	1 j	Grec avancé (B)
+	LAT	2011	3	A	1 j	Latin intermédiaire
+	LAT	2021	3	H	1 j	Latin avancé (A)
+	LAT	2031	3	H	1 j	Latin avancé (B)

Bloc 70 F *option* *minimum 12 cr., maximum 18 cr.*

Philosophie grecque (philosophie)

PHI	2800	3	H	1 j	Philosophie grecque : Platon
PHI	2805	3	H	1 j	La République de Platon
PHI	2810	3	AH	1 j	Philosophie grecque : Aristote
PHI	2820	3	AH	1 j	Philosophie hellénistique
PHI	3802	3	A	1 j	Philosophie néo-platonicienne
PHI	3805	3	H	1 j	Aristote : éthique et politique
PHI	3820	3	H	1 j	La métaphysique d'Aristote

Bloc 70 G *option* *minimum 3 cr., maximum 6 cr.*

Philosophie et pensée scientifique (philosophie)

PHI	1130	3	H	1 j	Philosophie des sciences
PHI	1300	3	AE	1 j	Philosophie de la connaissance
PHI	1710	3	A	1 j	Langage, pensée et connaissance
PHI	2150	3	A	1 j	Philosophie des sciences humaines
PHI	2180	3	H	1 j	Philosophie du langage
PHI	2305	3	A	1 j	Théories de la connaissance
PHI	2320	3	AH	1 j	Philosophie de l'esprit

Bloc 70 H *option* *minimum 3 cr., maximum 9 cr.*

Histoire de la philosophie (philosophie)

PHI	1860	3	A	1 j	Introduction à la philosophie médiévale
PHI	2605	3	H	1 j	Descartes
PHI	2615	3	A	1 j	Philosophie des Lumières
PHI	2650	3	A	1 j	Kant : Critique de la raison pure
PHI	2670	3	H	1 j	L'empirisme moderne
PHI	2865	3	H	1 j	Auteurs médiévaux (Ve - XIIe siècles)
PHI	2870	3	AH	1 j	Auteurs médiévaux (XIIIe - XVe siècles)
PHI	2960	3	H	1 j	Naissance de la philosophie chinoise
PHI	3530	3	AH	1 j	Le rationalisme moderne
PHI	3645	3	H	1 j	La critique de la faculté de juger
PHI	3865	3	AH	1 j	Textes philosophiques : tradition latine
PHI	3870	3	A	1 j	Philosophie médiévale arabe et juive

Bloc 70 I *option* *minimum 0 cr., maximum 3 cr.*

Philosophie éthico-politique (philosophie)

PHI	2421	3	H	1 j	Éthique et politique à l'âge classique
PHI	2422	3	H	1 j	Théories politiques modernes
PHI	2425	3	A	1 j	Philosophie politique contemporaine
PHI	2430	3	H	1 j	La philosophie pratique de Kant
PHI	3460	3	H	1 js	Histoire de la philosophie politique
PHI	3625	3	A	1 j	Problèmes d'éthique
PHI	3630	3	H	1 j	Philosophie de l'action
PHI	3660	3	A	1 j	Philosophie du droit

Bloc 70 J *option* *minimum 0 cr., maximum 6 cr.*

Philosophie continentale (philosophie)

PHI	1205	3	H	1 j	Philosophie française contemporaine
PHI	1255	3	H	1 j	Introduction à la philosophie de l'art
PHI	2195	3	H	1 j	Idéalisme allemand
PHI	2200	3	H	1 j	Nietzsche
PHI	2205	3	A	1 j	La phénoménologie de Husserl
PHI	2215	3	A	1 j	Le post-structuralisme en France
PHI	2255	3	A	1 j	Théories esthétiques
PHI	2580	3	A	1 j	Philosophie de l'histoire
PHI	3255	3	A	1 j	Esthétique contemporaine
PHI	3640	3	H	1 j	Hegel
PHI	3730	3	H	1 j	Herméneutique philosophique
PHI	3735	3	AH	1 j	Gadamer et l'herméneutique
PHI	3760	3	AH	1 j	Heidegger
PHI	3780	3	A	1 j	Figures de la philosophie européenne

Bloc 70 K *option* *minimum 0 cr., maximum 6 cr.*

Langues : latin médiéval (études classiques)

	ETM	2106	3	AH	1 js	Littérature latine médiévale
+	ETM	2200	3	AH	1 j	Latin médiéval 1
+	ETM	2201	3	AH	1 j	Latin médiéval 2

Bloc 70 L *option* *minimum 0 cr., maximum 12 cr.*

Littérature gréco-latine (études classiques)

+	GRC	3100	3	A	1 j	Poésie hellénistique
+	GRC	3120	3	H	1 j	Homère et les poètes épiques
+	GRC	3130	3	A	1 j	Les historiens grecs
+	GRC	3140	3	AH	1 j	La tragédie et la comédie
+	GRC	3150	3	A	1 j	Auteurs grecs d'époque impériale
+	GRC	3170	3	A	1 j	Platon et Aristote
+	LAT	3100	3	A	1 j	Poésie didactique latine
+	LAT	3120	3	AH	1 j	Poésie épique latine
+	LAT	3130	3	A	1 j	Poésie lyrique et élégiaque latine
+	LAT	3140	3	H	1 j	Historiens romains
+	LAT	3150	3	H	1 j	Auteurs latins de l'Antiquité tardive
+	LAT	3160	3	AH	1 j	Le théâtre latin

Bloc 70 M option minimum 0 cr., maximum 12 cr.

Histoire de l'Antiquité (études classiques)

HGL	1021	3	AH	1 j	Mythe et religion en Grèce ancienne
HGL	1031	3	A	1 j	Mythe et religion dans le monde romain
HGL	3021	3	H	1 j	Questions d'histoire ancienne
HST	2109	3	A	1 j	Rome : des Antonins à l'empire tardif
HST	2111	3	H	1 j	L'Égypte et la Mésopotamie anciennes
HST	2113	3	H	1 j	Grèce antique : d'Alexandre à Auguste
HST	3105	3	H	1 j	Économie et société grecques
HST	3111	3	H	1 j	Systèmes économiques et sociaux à Rome

Bloc 70 N option minimum 0 cr., maximum 9 cr.

Archéologie gréco-romaine (études classiques)

HGL	2000	3	A	1 j	La Grèce et le Proche-Orient
HGL	2031	3	A	1 j	La Grèce archaïque et classique
HGL	2032	3	H	1 j	Archéologie du monde hellénistique
HGL	2050	3	H	1 j	Méthodes et techniques en archéologie
HGL	2061	3	A	1 j	Archéologie : République et Haut Empire
HGL	2062	3	A	1 j	Archéologie : Le Bas Empire
HGL	3070	3	H	1 j	Architecture et urbanisme romains

Bloc 70 O option minimum 0 cr., maximum 6 cr.

Linguistique (études classiques)

ANT	1613	3	A	1 j	L'analyse ethnolinguistique
LNG	1955	3	A	1 j	Notions générales de linguistique

Bloc 70 P option minimum 0 cr., maximum 9 cr.

Langues modernes (philosophie et études classiques)

+ ALL	1901	3	AHE1	js	Allemand 1 (niveau A1.1)
+ ALL	1902	3	AHE1	js	Allemand 2 (niveau A1.2)
+ ALL	1903	3	AHE1	js	Allemand 3 (niveau A2.1)
+ ALL	1911	3	AHE1	js	Lire en allemand 1 (niveau A1-A2)
+ ALL	1912	3	AHE1	js	Lire en allemand 2 (niveau B1)
+ ALL	1913	3	AHE1	js	Lire en allemand 3 (niveau B2.1)
+ ANG	1975	3	AHE1	js	Advanced Reading
+ ITL	1901	3	AHE1	js	Italien 1 (niveau A1)
+ ITL	1902	3	AHE1	js	Italien 2 (niveau A2)
+ ITL	1903	3	AHE1	js	Italien 3 (niveau B1.1)
+ ITL	1904	3	AHE1	js	Italien 4 (niveau B1.2)

Physique

1-200-1-0 Baccalauréat (3 ans - avec stage facultatif)
Programme offert avec cinq orientations : l'orientation Astronomie et astrophysique, l'orientation Physique des matériaux, l'orientation Physique du vivant, l'orientation Physique subatomique et l'orientation générale.

1-200-2-0 Majeure (2 ans)
1-200-4-0 Mineure (1 an)

Programmes relevant du Département de physique.

Perspectives professionnelles

La physique est la science des lois de la nature, elle constitue donc le fondement des autres sciences naturelles. Située en amont de l'innovation technologique, elle offre une voie d'accès privilégiée à tous les secteurs de la recherche, aussi bien fondamentale qu'appliquée. Elle permet également, par la rigueur de la formation qu'elle procure, d'accéder à des activités professionnelles où la capacité de résoudre des problèmes complexes est recherchée. On retrouve des physiciens dans des domaines aussi variés que l'aérospatiale, la programmation scientifique, la technologie des communications, la protection environnementale, etc.

Information sur le programme

Nicole St-Louis 514 343-6932
Admission 514 343-7076

Admission au programme à l'automne 2011 et à l'hiver 2012

Trimestre(s) d'admission			Capacité d'accueil		Statut autorisé		Horaire	
Automne	Hiver	Été	Non limitée	Limitée (section 10)	Temps plein	Temps partiel	Jour	Soir
✓	✓		✓		✓	✓	✓	

Conditions d'admissibilité

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier et sous réserve de la qualité du dossier, le candidat doit

Soit

– être titulaire d'un des diplômes d'études collégiales (DEC) suivants :
  - DEC en sciences, lettres et arts
  - DEC en sciences de la nature

Soit

– être titulaire de tout autre diplôme d'études collégiales (DEC) décerné par le ministre de l'Éducation du Québec ou faire la preuve d'une formation équivalente au DEC (voir section 8)

et

– avoir réussi, **avant l'entrée dans le programme,** les cours préalables suivants (dont on trouvera une description et des équivalences à la section 7) :
  - Un cours de biologie
  - Un cours de chimie
  - Mathématiques 103, 105 et 203
  - Deux cours de physique

Condition relative à la langue française

Pour être admissible, le candidat doit attester d'une connaissance de la langue française atteignant le degré que l'Université estime minimal pour s'engager dans le programme. À cette fin, il doit

– soit avoir réussi l'Épreuve uniforme de langue et littérature française du ministère de l'Éducation du Québec
– soit obtenir un score d'au moins 605/990 au Test de français international (TFI) (voir section 2 - Connaissance du français).

Programme 1-200-1-0 Version 15

Baccalauréat en physique

L'orientation Astronomie et astrophysique comprend les segments 01 et 71 avec 57 crédits obligatoires, 30 à option et 3 au choix. L'orientation Physique des matériaux comprend les segments 01 et 72 avec 60 crédits obligatoires, 27 à option et 3 au choix. L'orientation Physique du vivant comprend les segments 01 et 73 avec 60 crédits obligatoires, 27 à option et 3 au choix. L'orientation Physique subatomique comprend les segments 01 et 74 avec 57 crédits obligatoires, 30 à option et 3 au choix. L'orientation générale comprend les segments 01 et 75 avec 54 crédits obligatoires, 33 à option et 3 au choix. Sauf exception autorisée, les crédits au choix ne sont pas de sigle PHY. Pour être admis aux cycles supérieurs en physique, l'étudiant doit avoir suivi au moins trois des quatre cours du bloc 01E (PHY2813, 3131, 3214 et 3442). Pour être admis aux études supérieures en biophysique, l'étudiant doit avoir suivi un minimum de six crédits parmi les cours BCM 1531, BIO 1101, BIO 1153 et PHY 2900.

Segment 01 Commun à toutes les orientations

Bloc 01 A *obligatoire* *25 cr.*

Physique fondamentale

	PHY	1111	1	A	1 j	Introd. aux disciplines de la physique
+	PHY	1441	3	AH	1 j	Électromagnétisme
+	PHY	1620	3	AH	1 j	Ondes et vibrations
	PHY	1651	3	AH	1 j	Mécanique classique 1
+	PHY	1652	3	AH	1 j	Relativité 1
+	PHY	2215	4	AH	1 j	Physique thermique et statistique
+	PHY	2441	4	AH	1 j	Optique et ondes électromagnétiques
+	PHY	2810	4	AH	1 j	Mécanique quantique 1

Bloc 01 B *obligatoire* *9 cr.*

Formation expérimentale

+	PHY	1501	3	H	1 j	Introduction à la physique expérimentale
+	PHY	2476	3	A	1 j	Physique expérimentale
+	PHY	3040	3	AE	1 j	Laboratoire d'optique

Bloc 01 C *obligatoire* *11 cr.*

Outils mathématiques de base

	MAT	1400	4	AH	1 j	Calcul 1
+	MAT	1410	3	AH	1 j	Calcul 2
	MAT	1600	4	AH	1 j	Algèbre linéaire

Bloc 01 D *obligatoire* *6 cr.*

Méthodes générales de solution de problèmes en physique

	PHY	1234	3	A	1 j	Introduction à la physique numérique
+	PHY	2345	3	A	1 j	Outils théoriques de la physique

Bloc 01 E *option* *minimum 3 cr., maximum 12 cr.*

Physique avancée

+	PHY	2813	3	H	1 j	Mécanique quantique 2
+	PHY	3131	3	H	1 j	Mécanique classique 2
+	PHY	3214	3	A	1 j	Compléments de mécanique statistique
+	PHY	3442	3	A	1 j	Électromagnétisme avancé

Bloc 01 F *option* *minimum 0 cr., maximum 4 cr.*

Outils mathématiques complémentaires

+	MAT	1720	4	AHE1	j	Probabilités
+	MAT	2115	3	H	1 j	Équations différentielles
+	MAT	3450	3	H	1 j	Modélisation mathématique

Bloc 01 G *option* *minimum 0 cr., maximum 4 cr.*

Outils informatique complémentaires

+	IFT	1166	3	AHE1	j	Programmation orientée objet en C++
+	IFT	1170	3	AHE1	s	Programmation Java et applications
	IFT	1575	3	AH	1 j	Modèles de recherche opérationnelle
+	MAT	1681	1	AH	1 j	Mathématiques assistées par ordinateur

Bloc 01 H *option* *minimum 0 cr., maximum 6 cr.*

Stages en industrie

	PHY	2031	3	AHE1	j	Stage 1 en industrie
	PHY	3031	3	AHE1	j	Stage 2 en industrie

Segment 71 Propre à l'orientation Astronomie et astrophysique

Bloc 71 A *obligatoire* *6 cr.*

Cours de base

	PHY	2701	3	H	1 j	Astronomie et astrophysique
+	PHY	3030	3	AH	1 j	Projet de fin d'études

Bloc 71 B *option* *minimum 6 cr., maximum 9 cr.*

Cours de spécialisation

+	PHY	3140	3	H	1 j	Hydrodynamique
+	PHY	3700	3	A	1 j	Atmosphère et environnement stellaires
+	PHY	3710	3	H	1 j	Structure et évolution stellaires

Bloc 71 C *option* *minimum 3 cr., maximum 12 cr.*

Autres disciplines de la physique

	PHY	2300	3	AH	1	Physique médicale
+	PHY	2400	3	H	1 j	Physique des plasmas
+	PHY	2500	3	H	1 j	Physique de la matière condensée
+	PHY	2601	3	H	1 j	Physique subatomique
+	PHY	2900	3	H	1 j	Biophysique

Bloc 71 D *option* *minimum 0 cr., maximum 15 cr.*

Compléments de physique

	PHY	3012	3	A	1 j	Évolution des concepts en physique
+	PHY	3060	3	A	1 j	Méthodes numériques en physique
+	PHY	3070	3	H	1 j	Relativité 2
+	PHY	3075	3	H	1 j	Modélisation numérique en physique
+	PHY	3080	3	A	1 j	Applications des groupes en physique
+	PHY	3181	3	A	1 j	Méthodes géométriques en physique
+	PHY	3320	3	H	1 j	Optique quantique
+	PHY	3600	3	A	1 j	Physique nucléaire
+	PHY	3814	3	H	1 j	Compléments de mécanique quantique
+	PHY	3830	3	A	1 j	Structure atomique et moléculaire

Bloc 71 Y *option* *minimum 3 cr., maximum 6 cr.*

Contributions d'autres disciplines

	ANG	1967	3	AHE1	js	Intermediate Oral English 1
	ANG	1967T	3	AHE1	j	Intermediate Oral English
	BCM	1531	3	AH	1 j	Introduction à la biochimie
+	BIO	1101	3	AH	1 j	Biologie moléculaire
	BIO	1153	3	AHE1	j	Biologie cellulaire
	ECN	1000	3	AHE1	js	Principes d'économie
	ECN	1050	3	AH	1 j	Introduction à la macroéconomie
+	GEO	2122	3	A	1 js	Climatologie
+	GPH	4302	3	A	1 j	Dispositifs électroniques
+	GPH	4320	3	A	1 j	Science et caractérisation des surfaces
+	GPH	4603	3	H	1 j	Énergie et environnement
	HEC	3015	3	AHE1	js	Management
	HEC	3017	3	AHE1	js	Comptabilité financière et analyse...
	HST	2855	3	A	1 j	Introduction à l'histoire des sciences
	PHI	1130	3	H	1 j	Philosophie des sciences

Segment 72 Propre à l'orientation Physique des matériaux

Bloc 72 A *obligatoire* *9 cr.*

Cours de base

+	PHY	2400	3	H	1 j	Physique des plasmas
+	PHY	2500	3	H	1 j	Physique de la matière condensée
+	PHY	3030	3	AH	1 j	Projet de fin d'études

Bloc 72 B *option* *minimum 6 cr., maximum 9 cr.*

Cours de spécialisation

+	CHM	3483	3	H	1 j	Caractérisation des matériaux
+	PHY	3320	3	H	1 j	Optique quantique
+	PHY	3830	3	A	1 j	Structure atomique et moléculaire

Bloc 72 C *option* *minimum 0 cr., maximum 9 cr.*

Autres disciplines de la physique

	PHY	2300	3	AH	1	Physique médicale
+	PHY	2601	3	H	1 j	Physique subatomique
	PHY	2701	3	H	1 j	Astronomie et astrophysique
+	PHY	2900	3	H	1 j	Biophysique

Bloc 72 D *option* *minimum 0 cr., maximum 15 cr.*

Compléments de physique

	PHY	3012	3	A	1 j	Évolution des concepts en physique
+	PHY	3060	3	A	1 j	Méthodes numériques en physique
+	PHY	3070	3	H	1 j	Relativité 2
+	PHY	3075	3	H	1 j	Modélisation numérique en physique
+	PHY	3080	3	A	1 j	Applications des groupes en physique
+	PHY	3140	3	H	1 j	Hydrodynamique
+	PHY	3181	3	A	1 j	Méthodes géométriques en physique
+	PHY	3600	3	A	1 j	Physique nucléaire
+	PHY	3700	3	A	1 j	Atmosphère et environnement stellaires
+	PHY	3710	3	H	1 j	Structure et évolution stellaires
+	PHY	3814	3	H	1 j	Compléments de mécanique quantique

Bloc 72 Y *option* *minimum 3 cr., maximum 6 cr.*

Contribution d'autres disciplines

Ce bloc comporte les cours du bloc 71Y.

Segment 73 Propre à l'orientation Physique du vivant

Bloc 73 A *obligatoire* *9 cr.*

Cours de base

	PHY	2300	3	AH 1	Physique médicale
+	PHY	2900	3	H 1 j	Biophysique
+	PHY	3030	3	AH 1 j	Projet de fin d'études

Bloc 73 B *option* *minimum 6 cr., maximum 9 cr.*

Cours de spécialisation

	BCM	1531	3	AH 1 j	Introduction à la biochimie
+	BIO	1101	3	AH 1 j	Biologie moléculaire
	BIO	1153	3	AHE1 j	Biologie cellulaire
	PSL	1993	3	H 1 j	Physiologie générale

Bloc 73 C *option* *minimum 0 cr., maximum 9 cr.*

Autres disciplines de la physique

+	PHY	2400	3	H 1 j	Physique des plasmas
+	PHY	2500	3	H 1 j	Physique de la matière condensée
+	PHY	2601	3	H 1 j	Physique subatomique
	PHY	2701	3	H 1 j	Astronomie et astrophysique

Bloc 73 D *option* *minimum 0 cr., maximum 15 cr.*

Compléments de physique

	PHY	3012	3	A 1 j	Évolution des concepts en physique
+	PHY	3060	3	A 1 j	Méthodes numériques en physique
+	PHY	3070	3	H 1 j	Relativité 2
+	PHY	3075	3	H 1 j	Modélisation numérique en physique
+	PHY	3080	3	A 1 j	Applications des groupes en physique
+	PHY	3140	3	H 1 j	Hydrodynamique
+	PHY	3181	3	A 1 j	Méthodes géométriques en physique
+	PHY	3320	3	H 1 j	Optique quantique
+	PHY	3600	3	A 1 j	Physique nucléaire
+	PHY	3700	3	A 1 j	Atmosphère et environnement stellaires
+	PHY	3710	3	H 1 j	Structure et évolution stellaires
+	PHY	3814	3	H 1 j	Compléments de mécanique quantique
+	PHY	3830	3	A 1 j	Structure atomique et moléculaire

Bloc 73 Y *option* *minimum 3 cr., maximum 6 cr.*

Contributions d'autres disciplines

	ANG	1967	3	AHE1 js	Intermediate Oral English 1
	ANG	1967T	3	AHE1 j	Intermediate Oral English
	ECN	1000	3	AHE1 js	Principes d'économie
	ECN	1050	3	AH 1 j	Introduction à la macroéconomie
+	GEO	2122	3	A 1 js	Climatologie
+	GPH	4302	3	A 1 j	Dispositifs électroniques
+	GPH	4320	3	A 1 j	Science et caractérisation des surfaces
+	GPH	4603	3	H 1 j	Énergie et environnement
	HEC	3015	3	AHE1 js	Management
	HEC	3017	3	AHE1 js	Comptabilité financière et analyse...
	HST	2855	3	A 1 j	Introduction à l'histoire des sciences
	PHI	1130	3	H 1 j	Philosophie des sciences

Segment 74 Propre à l'orientation Physique subatomique

Bloc 74 A *obligatoire* *6 cr.*

Cours de base

+	PHY	2601	3	H 1 j	Physique subatomique
+	PHY	3030	3	AH 1 j	Projet de fin d'études

Bloc 74 B *option* *minimum 6 cr., maximum 9 cr.*

Cours de spécialisation

+	PHY	3070	3	H 1 j	Relativité 2
+	PHY	3080	3	A 1 j	Applications des groupes en physique
+	PHY	3600	3	A 1 j	Physique nucléaire

Bloc 74 C *option* *minimum 3 cr., maximum 12 cr.*

Autres disciplines de la physique

	PHY	2300	3	AH 1	Physique médicale
+	PHY	2400	3	H 1 j	Physique des plasmas
+	PHY	2500	3	H 1 j	Physique de la matière condensée
	PHY	2701	3	H 1 j	Astronomie et astrophysique
+	PHY	2900	3	H 1 j	Biophysique

Bloc 74 D *option* *minimum 0 cr., maximum 15 cr.*

Compléments de physique

	PHY	3012	3	A 1 j	Évolution des concepts en physique
+	PHY	3060	3	A 1 j	Méthodes numériques en physique
+	PHY	3075	3	H 1 j	Modélisation numérique en physique
+	PHY	3140	3	H 1 j	Hydrodynamique
+	PHY	3181	3	A 1 j	Méthodes géométriques en physique
+	PHY	3320	3	H 1 j	Optique quantique
+	PHY	3700	3	A 1 j	Atmosphère et environnement stellaires
+	PHY	3710	3	H 1 j	Structure et évolution stellaires
+	PHY	3814	3	H 1 j	Compléments de mécanique quantique
+	PHY	3830	3	A 1 j	Structure atomique et moléculaire

Bloc 74 Y *option* *minimum 3 cr., maximum 6 cr.*

Contribution d'autres disciplines

Ce bloc comporte les cours du bloc 71Y.

Segment 75 Propre à l'orientatiom générale

Bloc 75 A *obligatoire* *3 cr.*

+	PHY	3030	3	AH 1 j	Projet de fin d'études

Bloc 75 B *option* *minimum 6 cr., maximum 15 cr.*

Disciplines de la physique

	PHY	2300	3	AH 1	Physique médicale
+	PHY	2400	3	H 1 j	Physique des plasmas
+	PHY	2500	3	H 1 j	Physique de la matière condensée
+	PHY	2601	3	H 1 j	Physique subatomique
	PHY	2701	3	H 1 j	Astronomie et astrophysique
+	PHY	2900	3	H 1 j	Biophysique

Bloc 75 C *option* *minimum 0 cr., maximum 21 cr.*

Compléments de physique

	PHY	3012	3	A 1 j	Évolution des concepts en physique
+	PHY	3060	3	A 1 j	Méthodes numériques en physique
+	PHY	3070	3	H 1 j	Relativité 2
+	PHY	3075	3	H 1 j	Modélisation numérique en physique
+	PHY	3080	3	A 1 j	Applications des groupes en physique
+	PHY	3140	3	H 1 j	Hydrodynamique
+	PHY	3181	3	A 1 j	Méthodes géométriques en physique
+	PHY	3320	3	H 1 j	Optique quantique
+	PHY	3600	3	A 1 j	Physique nucléaire
+	PHY	3700	3	A 1 j	Atmosphère et environnement stellaires
+	PHY	3710	3	H 1 j	Structure et évolution stellaires
+	PHY	3814	3	H 1 j	Compléments de mécanique quantique
+	PHY	3830	3	A 1 j	Structure atomique et moléculaire

Bloc 75 Y *option* *minimum 3 cr., maximum 6 cr.*

Contributions d'autres disciplines

	ANG	1967	3	AHE1 js	Intermediate Oral English 1
	ANG	1967T	3	AHE1 j	Intermediate Oral English
	BCM	1531	3	AH 1 j	Introduction à la biochimie
+	BIO	1101	3	AH 1 j	Biologie moléculaire
	BIO	1153	3	AHE1 j	Biologie cellulaire
+	CHM	3483	3	H 1 j	Caractérisation des matériaux
	ECN	1000	3	AHE1 js	Principes d'économie
	ECN	1050	3	AH 1 j	Introduction à la macroéconomie
+	GEO	2122	3	A 1 js	Climatologie
+	GPH	4302	3	A 1 j	Dispositifs électroniques
+	GPH	4320	3	A 1 j	Science et caractérisation des surfaces
+	GPH	4603	3	H 1 j	Énergie et environnement
	HEC	3015	3	AHE1 js	Management
	HEC	3017	3	AHE1 js	Comptabilité financière et analyse
	HST	2855	3	A 1 j	Introduction à l'histoire des sciences
	PHI	1130	3	H 1 j	Philosophie des sciences

Programme 1-200-2-0 Version 13

Majeure en physique

Ce programme totalise 45 crédits obligatoires, 12 à option et 3 au choix.

Segment 71

Bloc 71 A obligatoire 25 cr.

Physique fondamentale

	PHY	1111	1 A	1 j	Introd. aux disciplines de la physique
+	PHY	1441	3 AH	1 j	Électromagnétisme
+	PHY	1620	3 AH	1 j	Ondes et vibrations
	PHY	1651	3 AH	1 j	Mécanique classique 1
+	PHY	1652	3 AH	1 j	Relativité 1
+	PHY	2215	4 AH	1 j	Physique thermique et statistique
+	PHY	2441	4 AH	1 j	Optique et ondes électromagnétiques
+	PHY	2810	4 AH	1 j	Mécanique quantique 1

Bloc 71 B obligatoire 11 cr.

Outils mathématiques

	MAT	1400	4 AH	1 j	Calcul 1
+	MAT	1410	3 AH	1 j	Calcul 2
	MAT	1600	4 AH	1 j	Algèbre linéaire

Bloc 71 C obligatoire 3 cr.

Formation expérimentale

+	PHY	1501	3 H	1 j	Introduction à la physique expérimentale

Bloc 71 D obligatoire 6 cr.

Méthodes générales de solution de problème en physique

	PHY	1234	3 A	1 j	Introduction à la physique numérique
+	PHY	2345	3 A	1 j	Outils théoriques de la physique

Bloc 71 E option minimum 3 cr., maximum 12 cr.

Physique avancée

+	PHY	2813	3 H	1 j	Mécanique quantique 2
+	PHY	3131	3 H	1 j	Mécanique classique 2
+	PHY	3214	3 A	1 j	Compléments de mécanique statistique
+	PHY	3442	3 A	1 j	Électromagnétisme avancé

Bloc 71 F option minimum 0 cr., maximum 9 cr.

Compléments de physique

	PHY	2300	3 AH	1	Physique médicale
+	PHY	2400	3 H	1 j	Physique des plasmas
+	PHY	2476	3 A	1 j	Physique expérimentale
+	PHY	2500	3 H	1 j	Physique de la matière condensée
+	PHY	2601	3 H	1 j	Physique subatomique
	PHY	2701	3 H	1 j	Astronomie et astrophysique
+	PHY	2900	3 H	1 j	Biophysique
	PHY	3012	3 A	1 j	Évolution des concepts en physique
+	PHY	3030	3 AH	1 j	Projet de fin d'études
+	PHY	3040	3 AE	1 j	Laboratoire d'optique
+	PHY	3060	3 A	1 j	Méthodes numériques en physique
+	PHY	3070	3 H	1 j	Relativité 2
+	PHY	3075	3 H	1 j	Modélisation numérique en physique
+	PHY	3080	3 A	1 j	Applications des groupes en physique
+	PHY	3140	3 H	1 j	Hydrodynamique
+	PHY	3181	3 A	1 j	Méthodes géométriques en physique
+	PHY	3320	3 H	1 j	Optique quantique
+	PHY	3600	3 A	1 j	Physique nucléaire
+	PHY	3700	3 A	1 j	Atmosphère et environnement stellaires
+	PHY	3710	3 H	1 j	Structure et évolution stellaires
+	PHY	3814	3 H	1 j	Compléments de mécanique quantique
+	PHY	3830	3 A	1 j	Structure atomique et moléculaire

Bloc 71 G option minimum 0 cr., maximum 4 cr.

Outils informatiques complémentaires

+	IFT	1166	3 AHE1	j	Programmation orientée objet en C++
+	IFT	1170	3 AHE1	s	Programmation Java et applications
	IFT	1575	3 AH	1 j	Modèles de recherche opérationnelle
+	MAT	1681	1 AH	1 j	Mathématiques assistées par ordinateur

Programme 1-200-4-0 Version 05

Mineure en physique

Ce programme totalise 12 crédits obligatoires, 15 à option et 3 au choix. Sauf exception autorisée, les crédits au choix ne sont pas de sigle PHY.

Segment 71

Bloc 71 A obligatoire 12 cr.

Physique fondamentale

+	PHY	1441	3 AH	1 j	Électromagnétisme
+	PHY	1620	3 AH	1 j	Ondes et vibrations
	PHY	1651	3 AH	1 j	Mécanique classique 1
+	PHY	1652	3 AH	1 j	Relativité 1

Bloc 71 B option minimum 0 cr., maximum 12 cr.

Outils mathématiques

	MAT	1400	4 AH	1 j	Calcul 1
+	MAT	1410	3 AH	1 j	Calcul 2
	MAT	1600	4 AH	1 j	Algèbre linéaire
+	MAT	1681	1 AH	1 j	Mathématiques assistées par ordinateur

Bloc 71 C option minimum 3 cr., maximum 15 cr.

Compléments de physique

	PHY	1234	3 A	1 j	Introduction à la physique numérique
+	PHY	1501	3 H	1 j	Introduction à la physique expérimentale
+	PHY	2215	4 AH	1 j	Physique thermique et statistique
	PHY	2300	3 AH	1	Physique médicale
+	PHY	2345	3 A	1 j	Outils théoriques de la physique
+	PHY	2400	3 H	1 j	Physique des plasmas
+	PHY	2441	4 AH	1 j	Optique et ondes électromagnétiques
+	PHY	2476	3 A	1 j	Physique expérimentale
+	PHY	2500	3 H	1 j	Physique de la matière condensée
+	PHY	2601	3 H	1 j	Physique subatomique
	PHY	2701	3 H	1 j	Astronomie et astrophysique
+	PHY	2810	4 AH	1 j	Mécanique quantique 1
+	PHY	2900	3 H	1 j	Biophysique
	PHY	3012	3 A	1 j	Évolution des concepts en physique

Physique et Informatique

1-205-1-0 Baccalauréat (3 ans)

Programme relevant du Département de physique.

Perspectives professionnelles

La double formation en physique et informatique, d'une grande polyvalence, permet à l'étudiant de développer des aptitudes très recherchées dans la résolution de problèmes complexes ; elle ouvre la voie aux études supérieures dans l'une ou l'autre des deux disciplines ou conduit à un emploi dans un secteur de haute technologie : programmation scientifique, informatique de projets, prévisions environnementales et financières, optimisation de réseaux, etc.

Information sur le programme

Nicole St-Louis 514 343-6932
Admission 514 343-7076

Admission au programme à l'automne 2011 et à l'hiver 2012

Trimestre(s) d'admission			Capacité d'accueil		Statut autorisé		Horaire	
Automne	Hiver	Été	Non limitée	Limitée (section 10)	Temps plein	Temps partiel	Jour	Soir
✓	✓			✓*	✓	✓	✓	

* À titre indicatif, les statistiques de l'admission d'automne 2010 en date du 2 août : **candidats** : 92 dont 27 collégiens, **offres d'admission** : 9 dont 6 à des collégiens. La **cote R** du dernier candidat collégien admis : 25,006.

Conditions d'admissibilité

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier et sous réserve de la qualité du dossier, le candidat doit

Soit

- être titulaire d'un des diplômes d'études collégiales (DEC) suivants :
  - DEC en sciences, lettres et arts
  - DEC en sciences de la nature

Soit

- être titulaire de tout autre diplôme d'études collégiales (DEC) décerné par le ministre de l'Éducation du Québec ou faire la preuve d'une formation équivalente au DEC (voir section 8)

  et
- avoir réussi, **avant l'entrée dans le programme,** les cours préalables suivants (dont on trouvera une description et des équivalences à la section 7) :
  - Un cours de biologie
  - Un cours de chimie
  - Mathématiques 103, 105 et 203
  - Deux cours de physique

Condition relative à la langue française

Pour être admissible, le candidat doit attester d'une connaissance de la langue française atteignant le degré que l'Université estime minimal pour s'engager dans le programme. À cette fin, il doit

- soit avoir réussi l'Épreuve uniforme de langue et littérature française du ministère de l'Éducation du Québec
- soit obtenir un score d'au moins 605/990 au Test de français international (TFI) (voir section 2 - Connaissance du français).

Catégories de candidats

Conformément à la politique d'admission décrite à la section 2, les candidats sont regroupés dans les catégories suivantes :

- Collégien : toute personne qui est titulaire d'un DEC ou qui est en voie de l'obtenir ou dont la formation est équivalente.
- Universitaire : toute personne titulaire d'un DEC ou qui fait preuve d'une formation équivalente et qui a suivi au moins 12 crédits de cours d'un programme universitaire à la date limite fixée pour le dépôt de la demande d'admission.
- Candidat admissible sur la base de crédits universitaires : toute personne non titulaire d'un DEC ou d'un diplôme équivalent qui a réussi un minimum de 24 crédits de niveau universitaire.
- Candidat admissible sur la base d'une formation acquise hors Québec : toute personne dont la formation acquise ailleurs qu'au Québec est jugée équivalente au DEC ou à des études universitaires complétées au Québec.

Critères de sélection

La capacité d'accueil est répartie entre les différentes catégories sous réserve de l'excellence des dossiers. Les méthodes d'évaluation des dossiers scolaires sont décrites aux sections 3A (collégial) et 3B (universitaire).

- Pour les collégiens et les universitaires
  - L'excellence du dossier scolaire constitue le seul critère de sélection.
  - Dans l'évaluation du dossier scolaire des universitaires, l'importance relative du dossier universitaire par rapport à celui du collège est égale en pourcentage au nombre de crédits de cours universitaires multiplié par 2.
- Pour les candidats admissibles sur la base de crédits universitaires
  - Le dossier est évalué sur la base du dossier scolaire.
- Pour les candidats admissibles sur la base d'une formation acquise hors Québec
  - L'excellence et la pertinence du dossier constituent les seuls critères de sélection.

Programme 1-205-1-0 Version 04

Baccalauréat en physique et informatique

Ce programme totalise 70 crédits obligatoires, 14 à option et 6 au choix. Pour être admissible aux études supérieures en physique, l'étudiant doit avoir suivi au moins trois des quatre cours suivants : PHY 2813, 3131, 3214 et 3442.

Segment 70

Bloc 70 A obligatoire 31 cr.

Physique fondamentale

	PHY	1111	1	A	1 j	Introd. aux disciplines de la physique
+	PHY	1441	3	AH	1 j	Électromagnétisme
+	PHY	1501	3	H	1 j	Introduction à la physique expérimentale
+	PHY	1620	3	AH	1 j	Ondes et vibrations
	PHY	1651	3	AH	1 j	Mécanique classique 1
+	PHY	1652	3	AH	1 j	Relativité 1
+	PHY	2215	4	AH	1 j	Physique thermique et statistique
+	PHY	2345	3	A	1 j	Outils théoriques de la physique
+	PHY	2441	4	AH	1 j	Optique et ondes électromagnétiques
+	PHY	2810	4	AH	1 j	Mécanique quantique 1

Bloc 70 B obligatoire 24 cr.

Informatique fondamentale

+	IFT	1015	3	AH	1 j	Programmation 1
+	IFT	1025	3	AH	1 j	Programmation 2
+	IFT	1065	3	AH	1 j	Structures discrètes en informatique
	IFT	1215	3	AH	1 j	Introduction aux systèmes informatiques
	IFT	1575	3	AH	1 j	Modèles de recherche opérationnelle
+	IFT	2015	3	AHE1	j	Structures de données
+	IFT	2105	3	AHE1	j	Introduction à l'informatique théorique
+	IFT	2125	3	AH	1 j	Introduction à l'algorithmique

Bloc 70 C obligatoire 15 cr.

Outils mathématiques

	MAT	1400	4	AH	1 j	Calcul 1
+	MAT	1410	3	AH	1 j	Calcul 2
	MAT	1600	4	AH	1 j	Algèbre linéaire
+	MAT	1978	4	AH	1 j	Probabilités et statistique

Bloc 70 D option minimum 0 cr., maximum 12 cr.

Compléments de physique

	PHY	2300	3	AH	1	Physique médicale
+	PHY	2400	3	H	1 j	Physique des plasmas
+	PHY	2476	3	A	1 j	Physique expérimentale
+	PHY	2500	3	H	1 j	Physique de la matière condensée
+	PHY	2601	3	H	1 j	Physique subatomique
	PHY	2701	3	H	1 j	Astronomie et astrophysique
+	PHY	2813	3	H	1 j	Mécanique quantique 2
+	PHY	2900	3	H	1 j	Biophysique

+	PHY	3030	3	AH	1 j	Projet de fin d'études
+	PHY	3060	3	A	1 j	Méthodes numériques en physique
+	PHY	3070	3	H	1 j	Relativité 2
+	PHY	3075	3	H	1 j	Modélisation numérique en physique
+	PHY	3080	3	A	1 j	Applications des groupes en physique
+	PHY	3131	3	H	1 j	Mécanique classique 2
+	PHY	3140	3	H	1 j	Hydrodynamique
+	PHY	3181	3	A	1 j	Méthodes géométriques en physique
+	PHY	3214	3	A	1 j	Compléments de mécanique statistique
+	PHY	3320	3	H	1 j	Optique quantique
+	PHY	3442	3	A	1 j	Électromagnétisme avancé
+	PHY	3600	3	A	1 j	Physique nucléaire
+	PHY	3700	3	A	1 j	Atmosphère et environnement stellaires
+	PHY	3710	3	H	1 j	Structure et évolution stellaires
+	PHY	3814	3	H	1 j	Compléments de mécanique quantique
+	PHY	3830	3	A	1 j	Structure atomique et moléculaire

Bloc 70 E *option* *minimum 3 cr., maximum 15 cr.*

Compléments d'informatique

+	IFT	1227	3	H	1 j	Architecture des ordinateurs 1
+	IFT	2035	3	AE	1 j	Concepts des langages de programmation
+	IFT	2245	3	AH	1 j	Systèmes d'exploitation
+	IFT	2255	3	AHE	1 j	Génie logiciel
+	IFT	2425	3	H	1 j	Introduction aux algorithmes numériques
+	IFT	2505	3	A	1 j	Techniques d'optimisation 1
+	IFT	2905	3	H	1 j	Interfaces personne-machine
+	IFT	2935	3	H	1 j	Bases de données
+	IFT	3065	3	A	1 j	Langages de programmation et compilation
+	IFT	3150	3	AHE	1 j	Projet d'informatique
+	IFT	3165	3	A	1 j	Analyse des langages de programmation
+	IFT	3225	3	AE	1 j	Technologie de l'Internet
+	IFT	3245	3	A	1 j	Simulation et modèles
+	IFT	3325	3	A	1 j	Téléinformatique
+	IFT	3335	3	A	1 j	Intelligence artificielle : introduction
+	IFT	3355	3	H	1 j	Infographie
+	IFT	3375	3	H	1 j	Informatique théorique
+	IFT	3385	3	H	1 j	Architecture des ordinateurs 2
+	IFT	3515	3	H	1 j	Techniques d'optimisation 2
	IFT	3545	3	A	1 j	Graphes et réseaux
+	IFT	3655	3	A	1 j	Modèles stochastiques
+	IFT	3911	3	A	1 j	Analyse et conception des logiciels
+	IFT	3912	3	A	1 j	Développement, maintenance de logiciels
+	IFT	3913	3	H	1 j	Qualité du logiciel et métriques

Bloc 70 F *option* *minimum 0 cr., maximum 6 cr.*

Outils mathématiques complémentaires

+	MAT	2115	3	H	1 j	Équations différentielles
+	MAT	3450	3	H	1 j	Modélisation mathématique

Programmation

1-175-7-2 Module

Programme relevant de la Direction de l'enseignement de service en informatique.

Information sur le programme

Irmgard Klucaric 514 343-7476
ou courriel : agde1@iro.umontreal.ca
Admission 514 343-7076

Admission au programme à l'automne 2011 et à l'hiver 2012

Trimestre(s) d'admission			Capacité d'accueil		Statut autorisé		Horaire	
Automne	Hiver	Été	Non limitée	Limitée (section 10)	Temps plein	Temps partiel	Jour	Soir
✓	✓			✓		✓	✓	

Conditions d'admissibilité

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier et sous réserve de la qualité du dossier, le candidat doit

– être titulaire du diplôme d'études collégiales (DEC) décerné par le ministre de l'Éducation du Québec ou faire la preuve d'une formation équivalente au DEC (voir section 8 - formation à l'étranger, expérience, etc.)
et
– avoir une formation initiale en programmation ou avoir une expérience appropriée à ce programme
et
– avoir réussi, **avant l'entrée dans le programme,** le cours préalable suivant (dont on trouvera une description et des équivalences à la section 7) :
  - Mathématiques 103 ou 105

Condition relative à la langue française

Pour être admissible, le candidat doit attester d'une connaissance de la langue française atteignant le degré que l'Université estime minimal pour s'engager dans le programme. À cette fin, il doit
– soit avoir réussi l'Épreuve uniforme de langue et littérature française du ministère de l'Éducation du Québec
– soit obtenir un score d'au moins 605/990 au Test de français international (TFI) (voir section 2 - Connaissance du français).

Remarque

Le Module donne lieu à une attestation spécifique.

Programme 1-175-7-2 Version 00

Module en programmation

Ce programme totalise 0 crédit obligatoire, 12 crédits à option et 0 crédit au choix.

Segment 72

Bloc 72 A *option* *minimum 3 cr., maximum 6 cr.*

+	IFT	1166	3	AHE1	j	Programmation orientée objet en C++
+	IFT	1170	3	AHE1	s	Programmation Java et applications
+	IFT	1175	3	A	1 s	Programmation en Visual Basic
+	IFT	1179	3	AH	1 js	Programmation en C#
	IFT	1810	3	AHE1	js	Introduction à la programmation

Bloc 72 B *option* *minimum 6 cr., maximum 9 cr.*

+	IFT	1169	3	H	1 js	Programmation avancée en C++
+	IFT	1176	3	H	1 s	Aspects avancés de Java
+	IFT	2810	3	A	1 s	Structures de données
+	IFT	2821	3	H	1 s	Introduction aux bases de données

Psychoéducation

1-210-1-0 Baccalauréat (3 ans - avec stages obligatoires)
1-210-4-0 Mineure (1 an)

Programmes relevant de l'École de psychoéducation.

Perspectives professionnelles

Le travail du psychoéducateur consiste à aider des personnes en difficulté d'adaptation à développer des compétences personnelles et sociales. Les interventions de nature préventive et rééducative sont menées dans le milieu de vie habituel de l'enfant (famille, garderie, école, centre communautaire) ou encore, en milieux spécialisés (centres de réadaptation, foyers de groupe, centres hospitaliers, etc.). Les activités professionnelles comprennent l'évaluation des besoins d'aide du sujet et de sa famille, la planification de l'intervention appropriée, la

mise en place et l'animation d'activités, la conduite d'entretiens auprès du sujet et de sa famille et l'évaluation de la portée de l'intervention. Le tout est habituellement réalisé en contexte multidisciplinaire et en étroite collaboration avec une équipe de praticiens.

Information sur le programme

Jacques C. Grégoire 514 343-2516
Admission 514 343-7076

Admission au programme à l'automne 2011

Trimestre(s) d'admission			Capacité d'accueil		Statut autorisé		Horaire	
Automne	Hiver	Été	Non limitée	Limitée (section 10)	Temps plein	Temps partiel	Jour	Soir
✓				✓*	✓		✓	

* À titre indicatif, les statistiques de l'admission d'automne 2010 en date du 2 août : **candidats** : 757 dont 467 collégiens, **répartition des places en 2010** : 95 dont 59 à des collégiens, **offres d'admission** : 187 dont 125 à des collégiens. La **cote R** du dernier candidat collégien admis : 28,000. À la mineure, **candidats** : 212 dont 92 collégiens, **répartition des places en 2010** : 20 dont 9 à des collégiens, **offres d'admission** : 58 dont 22 à des collégiens. La **cote R** du dernier candidat collégien admis : 26,500.

Conditions d'admissibilité

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier et sous réserve de la qualité du dossier, le candidat doit

Soit

- être titulaire d'un des diplômes d'études collégiales (DEC) suivants :
  - DEC en sciences humaines
  - DEC en sciences, lettres et arts
  - DEC en sciences de la nature
  - DEC en histoire et civilisation et avoir atteint l'objectif 022P (Méthodes quantitatives)

Soit

- être titulaire de tout autre diplôme d'études collégiales (DEC) décerné par le ministre de l'Éducation du Québec ou faire la preuve d'une formation équivalente au DEC (voir section 8)

  et
- pour le baccalauréat, avoir réussi, **avant l'entrée dans le programme,** un cours préalable en statistique (dont on trouvera une description et des équivalences à la section 7).

Condition relative à la langue française

Pour être admissible, le candidat doit attester d'une connaissance de la langue française atteignant le degré que l'Université estime minimal pour s'engager dans le programme. À cette fin, il doit

- soit avoir réussi l'Épreuve uniforme de langue et littérature française du ministère de l'Éducation du Québec
- soit obtenir un score d'au moins 605/990 au Test de français international (TFI) (voir section 2 - Connaissance du français).

Catégories de candidats

Conformément à la politique d'admission décrite à la section 2, les candidats sont regroupés dans les catégories suivantes :

- Collégien : toute personne qui est titulaire d'un DEC ou qui est en voie de l'obtenir ou dont la formation est équivalente.
- Universitaire : toute personne titulaire d'un DEC ou qui fait preuve d'une formation équivalente et qui a suivi au moins 12 crédits de cours d'un programme universitaire à la date limite fixée pour le dépôt de la demande d'admission.
- Candidat admissible sur la base de crédits universitaires : toute personne non titulaire d'un DEC ou d'un diplôme équivalent qui a réussi un minimum de 24 crédits de niveau universitaire.
- Candidat admissible sur la base d'une formation acquise hors Québec : toute personne dont la formation acquise ailleurs qu'au Québec est jugée équivalente au DEC ou à des études universitaires complétées au Québec.
- Transfert : toute personne ayant complété, au jugement de l'École, l'équivalent d'une année universitaire en psychoéducation.

Capacité d'accueil

- Selon le nombre de places disponibles et la qualité des candidats, l'École peut admettre quelques candidats en deuxième année.

Critères de sélection

La capacité d'accueil est répartie entre les différentes catégories sous réserve de l'excellence des dossiers. Les méthodes d'évaluation des dossiers scolaires sont décrites aux sections 3A (collégial) et 3B (universitaire).

- Pour les collégiens et les universitaires
  - L'excellence du dossier scolaire constitue le seul critère de sélection.
  - Dans l'évaluation du dossier scolaire des universitaires, l'importance relative du dossier universitaire par rapport à celui du collège est égale en pourcentage au nombre de crédits de cours universitaires multiplié par 2.
- Pour les candidats admissibles sur la base de crédits universitaires
  - Le dossier est évalué sur la base du dossier scolaire.
- Pour les candidats admissibles sur la base d'une formation acquise hors Québec
  - L'excellence et la pertinence du dossier constituent les seuls critères de sélection.

Remarques

- Ce programme doit être suivi à temps plein. La personne qui a une expérience de travail dans le domaine peut faire une demande d'inscription à temps partiel après la première année de scolarité à temps plein. La demande est agréée si l'étudiant montre un dossier académique jugé satisfaisant.
- L'étudiant qui débute au Baccalauréat en psychoéducation ou au Baccalauréat en psychoéducation et psychologie et qui veut obtenir le permis d'exercer délivré par l'OCCOPPQ doit compléter une maîtrise en psychoéducation avec stages.
- Le transfert d'un programme du domaine de la psychoéducation ou de la psychologie au Baccalauréat bidisciplinaire n'est autorisé qu'à certaines conditions. **L'étudiant doit consulter l'École** ou le Service de l'admission et du recrutement **avant de déposer une demande de transfert**.

Programme 1-210-1-0 Version 11

Baccalauréat en psychoéducation

Ce programme totalise 63 crédits obligatoires (dont 15 de stages), 21 à option et 6 au choix.

Segment 70

Bloc 70 A obligatoire 33 cr.

Fondements et évaluation

	PSE	1201	3	A	1 j	Petite enfance et psychopathologie
	PSE	1202	3	A	1 j	Développement et psychopathologie adulte
+	PSE	1203	3	H	1 j	Développement normal 6-18 ans
+	PSE	1204	3	H	1 j	Psychopathologie 6-18 ans
	PSE	1205	3	A	1 j	Méthodologie scientifique 1
+	PSE	1207	3	H	1 j	Observation des comportements
	PSE	1208	3	A	1 j	Introduction à la psychoéducation

+	PSE	2201	3	H	1 j	Bases biologiques de l'adaptation
+	PSE	2202	3	A	1 j	Psychométrie et évaluation
+	PSE	2206	3	A	1 j	Réseau et déontologie
	STT	1995	3	H	1 j	Analyses statistiques

Bloc 70 B *obligatoire* *30 cr.*

Formation professionnelle

+	PSE	2203	3	H	1 j	Évaluation clinique
+	PSE	2204	3	A	1 j	Stratégies cognitives comportementales
+	PSE	2205	3	H	1 j	L'activité psychoéducative
+	PSE	2207	6	A	2 js	Stage 1
+	PSE	3201	3	A	1 j	Conception de plans d'intervention
+	PSE	3202	3	A	2 j	La relation psychoéducative
+	PSE	3203	9	A	2 js	Stage 2

Bloc 70 C *option* *minimum 1 cr., maximum 1 cr.*

Valeurs, attitudes et intervention

+	PSE	1211	1	H	1 j	Conduite professionnelle et adolescence
+	PSE	1212	1	H	1 j	Diversité culturelle et intervention

Bloc 70 D *option* *minimum 1 cr., maximum 1 cr.*

Communication et animation

+	PSE	1221	1	H	1 j	Demandes d'aide en toxicomanie
+	PSE	1222	1	H	1 j	Action auprès des pères

Bloc 70 E *option* *minimum 1 cr., maximum 1 cr.*

Rôle du psychoéducateur

+	PSE	1231	1	H	1 j	Relation d'autorité et rééducation
+	PSE	1232	1	H	1 j	Intervention en milieux festifs

Bloc 70 F *option* *minimum 0 cr., maximum 6 cr.*

Développement et psychopathologie

+	PSE	2211	3	AH	1 j	L'enfant maltraité
+	PSE	2213	3	AH	1 j	Échec et décrochage scolaire
+	PSE	2214	3	AH	1 j	Personnalité et adaptation
+	PSE	2215	3	AH	1 j	Perspectives évolutionnistes
+	PSE	2217	3	AH	1 j	Psychopathologie : thème choisi
+	PSE	3208	3	AH	1 j	Médication et toxicomanie

Bloc 70 G *option* *minimum 3 cr., maximum 6 cr.*

Évaluation de problématiques spécifiques

+	PSE	2221	3	AH	1 j	Évaluation en milieu scolaire
+	PSE	2222	3	AH	1 j	Évaluation des relations parent-enfant
+	PSE	2223	3	AH	1 j	Évaluation du fonctionnement cognitif
+	PSE	2224	3	AH	1 j	Évaluation par les pairs
+	PSE	2225	3	AH	1 j	Évaluation des retards de développement

Bloc 70 H *option* *minimum 6 cr., maximum 9 cr.*

Laboratoires thématiques d'intervention

+	PSE	3210	3	AH	1 j	Prévention de l'inadaptation scolaire
+	PSE	3212	3	AH	1 j	Intervention en maltraitance
+	PSE	3213	3	AH	1 j	Prévention des toxicomanies
+	PSE	3217	3	AH	1 j	Interventions cognitives
+	PSE	3218	3	AH	1 j	Intervention auprès de la famille
+	PSE	3219	3	AH	1 j	Intervention et troubles intériorisés
+	PSE	3220	3	AH	1 j	Intervention et troubles extériorisés
+	PSE	3221	3	AH	1 j	Troubles envahissants du développement
+	PSE	3222	3	AH	1 j	Intervention en contexte d'autorité
+	PSY	3119	3	A	1 j	Psychologie communautaire

Bloc 70 I *option* *minimum 0 cr., maximum 6 cr.*

Complément de formation scientifique et professionnelle

	CRI	3213	3	A	1 j	Initiation aux méthodes qualitatives
+	PSE	3310	3	AH	1 j	Activité de recherche
+	PSE	3320	3	AH	1 j	Synthèse des pratiques
	SOL	1090	3	AH	1 j	Construction des données qualitatives
+	SOL	2020	3	AH	1 j	Statistique sociale avancée
+	SOL	2090	3	AH	1 j	Analyse des données qualitatives

Bloc 70 J *option* *minimum 3 cr., maximum 3 cr.*

Complément de formation sur le développement et l'inadaptation

+	ANT	3440	3	A	1 j	Génétique et comportement
	CRI	1050	3	A	1 j	Sociocriminologie 1
	CRI	1511	3	H	1 j	Délinquance et facteurs criminogènes
	CRI	3341	3	AH	1 j	Drogues et criminalité
	CRI	3420	3	AH	1 j	La femme et la question criminelle
	CRI	3540	3	H	1 j	Les minorités et la question criminelle
	DMO	3420	3	H	1 j	Immigration et intégration
	GER	2021	3	AHE1	js	Santé mentale et vieillissement
	GER	2021D	3	AHE1		Santé mentale et vieillissement
+	PSY	3114	3	H	1 j	Les troubles mentaux graves
+	PSY	3249	3	A	1 j	Violence familiale
+	PSY	3258	3	H	1 j	Psychopathologie 2
	SOL	1016	3	AE	1 j	Déviance, exclusion et contrôle social
	SOL	2104	3	H	1 j	Relations ethniques
	SOL	3406	3	H	1 j	Sociologie de la jeunesse
	SOL	3503	3	H	1 j	Sociologie de la famille
	SOL	3604	3	H	1 j	Inégalités, discriminations, citoyenneté
	SVS	1363	3	AE	1 j	Problèmes sociaux

Programme 1-210-4-0 Version 05

Mineure en psychoéducation

Ce programme totalise 21 crédits obligatoires, 6 à option et 3 au choix.

Segment 73

Bloc 73 A *obligatoire* *21 cr.*

Fondements

	PSE	1201	3	A	1 j	Petite enfance et psychopathologie
	PSE	1202	3	A	1 j	Développement et psychopathologie adulte
+	PSE	1203	3	H	1 j	Développement normal 6-18 ans
+	PSE	1204	3	H	1 j	Psychopathologie 6-18 ans
	PSE	1205	3	A	1 j	Méthodologie scientifique 1
+	PSE	1207	3	H	1 j	Observation des comportements
	PSE	1208	3	A	1 j	Introduction à la psychoéducation

Bloc 73 B *option* *minimum 6 cr., maximum 6 cr.*

Compléments

	CRI	1050	3	A	1 j	Sociocriminologie 1
	CRI	1511	3	H	1 j	Délinquance et facteurs criminogènes
	PSY	1035	3	AH	1 js	Psychologie physiologique
	PSY	1045	3	AHE1	j	Motivation et émotion
	PSY	1075	3	AHE1	js	Psychologie sociale
	PSY	1085	3	AH	1 j	L'apprentissage
	PSY	1105	3	AH	1 js	Psychologie de la personnalité
	SOL	1016	3	AE	1 j	Déviance, exclusion et contrôle social
	STT	1995	3	H	1 j	Analyses statistiques
	SVS	1363	3	AE	1 j	Problèmes sociaux

Psychoéducation et psychologie

1-217-1-0 Baccalauréat (3 ans - avec stage obligatoire)
Programme relevant de l'École de psychoéducation.

Information sur le programme

Jacques C. Grégoire 514 343-2516
Admission 514 343-7076

Admission au programme à l'automne 2011

Trimestre(s) d'admission			Capacité d'accueil		Statut autorisé		Horaire	
Automne	Hiver	Été	Non limitée	Limitée (section 10)	Temps plein	Temps partiel	Jour	Soir
✓				✓*	✓		✓	

* À titre indicatif, les statistiques de l'admission d'automne 2010 en date du 2 août : **candidats** : 304 dont 181 collégiens, **répartition des places en 2010** : 30 dont 18 à des collégiens, **offres d'admission** : 53 dont 38 à des collégiens. La **cote R** du dernier candidat collégien admis : 29,000.

Conditions d'admissibilité

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier et sous réserve de la qualité du dossier, le candidat doit

Soit

- être titulaire d'un des diplômes d'études collégiales (DEC) suivants :
  - DEC en sciences humaines et avoir atteint les objectifs suivants : 022W (Statistiques avancées) et 022V (Biologie)
  - DEC en sciences, lettres et arts
  - DEC en sciences de la nature
  - DEC en histoire et civilisation, et avoir atteint les objectifs suivants : 022P (Méthodes quantitatives), 022W (Statistiques avancées) et 022V (Biologie)

Soit

- être titulaire de tout autre diplôme d'études collégiales (DEC) décerné par le ministre de l'Éducation du Québec ou faire la preuve d'une formation équivalente au DEC (voir section 8)
- avoir réussi, **avant l'entrée dans le programme,** les cours préalables suivants (dont on trouvera une description et des équivalences à la section 7) :
  - Un cours de biologie
  - Mathématiques 337 ou (360-300 et 201-300) ou (103 et 307)
  - Psychologie 102

Condition relative à la langue française

Pour être admissible, le candidat doit attester d'une connaissance de la langue française atteignant le degré que l'Université estime minimal pour s'engager dans le programme. À cette fin, il doit

- soit avoir réussi l'Épreuve uniforme de langue et littérature française du ministère de l'Éducation du Québec
- soit obtenir un score d'au moins 605/990 au Test de français international (TFI) (voir section 2 - Connaissance du français).

Catégories de candidats

Conformément à la politique d'admission décrite à la section 2, les candidats sont regroupés dans les catégories suivantes :

- Collégien : toute personne qui est titulaire d'un DEC ou qui est en voie de l'obtenir ou dont la formation est équivalente.
- Universitaire : toute personne titulaire d'un DEC ou qui fait preuve d'une formation équivalente et qui a suivi au moins 12 crédits de cours d'un programme universitaire à la date limite fixée pour le dépôt de la demande d'admission.
- Candidat admissible sur la base de crédits universitaires : toute personne non titulaire d'un DEC ou d'un diplôme équivalent qui a réussi un minimum de 24 crédits de niveau universitaire.
- Candidat admissible sur la base d'une formation acquise hors Québec : toute personne dont la formation acquise ailleurs qu'au Québec est jugée équivalente au DEC ou à des études universitaires complétées au Québec.

Critères de sélection

La capacité d'accueil est répartie entre les différentes catégories sous réserve de l'excellence des dossiers. Les méthodes d'évaluation des dossiers scolaires sont décrites aux sections 3A (collégial) et 3B (universitaire).

- Pour les collégiens et les universitaires
  - L'excellence du dossier scolaire constitue le seul critère de sélection.
  - Dans l'évaluation du dossier scolaire des universitaires, l'importance relative du dossier universitaire par rapport à celui du collège est égale en pourcentage au nombre de crédits de cours universitaires multiplié par 2.
- Pour les candidats admissibles sur la base de crédits universitaires
  - Le dossier est évalué sur la base du dossier scolaire.
- Pour les candidats admissibles sur la base d'une formation acquise hors Québec
  - L'excellence et la pertinence du dossier constituent les seuls critères de sélection.

Remarques

- Ce programme doit être suivi à temps plein. La personne qui a une expérience de travail dans le domaine peut faire une demande d'inscription à temps partiel après la première année de scolarité à temps plein. La demande est agréée si l'étudiant montre un dossier académique jugé satisfaisant.
- L'étudiant qui débute au Baccalauréat en psychoéducation ou au Baccalauréat en psychoéducation et psychologie et qui veut obtenir le permis d'exercer délivré par l'OCCOPPQ doit compléter une maîtrise en psychoéducation avec stages.
- Le transfert d'un programme du domaine de la psychoéducation ou de la psychologie au Baccalauréat bidisciplinaire n'est autorisé qu'à certaines conditions. **L'étudiant doit consulter l'École** ou le Service de l'admission et du recrutement **avant de déposer une demande de transfert**.

Programme 1-217-1-0 Version 02

Baccalauréat en psychoéducation et psychologie

Ce programme comprend 60 crédits obligatoires, 30 à option et 0 au choix.

Segment 72

Bloc 72 A *obligatoire* *24 cr.*

Fondements en psychologie

	PSY	1035	3	AH 1	js	Psychologie physiologique
	PSY	1075	3	AHE1	js	Psychologie sociale
	PSY	1095	3	AHE1	j	L'enfance
	PSY	1105	3	AH 1	js	Psychologie de la personnalité
	PSY	2065	3	AH 1	j	Processus cognitifs 1
	PSY	2115	3	AHE1	js	Psychopathologie : introduction
	PSY	3022	3	AH 1	j	Histoire critique de la psychologie
+	PSY	3032	3	AH 1	j	Neuropsychologie humaine

Bloc 72 B *obligatoire* *15 cr.*

Fondements en évaluation

+	PSE	1207	3	H 1	j	Observation des comportements
+	PSE	2203	3	H 1	j	Évaluation clinique
	PSY	1004	3	AH 1	j	Analyses quantitatives en psychologie 1
	PSY	1006	3	AH 1	j	Méthodologie scientifique 1
+	PSY	2003	3	AH 1	j	Introduction à la psychométrie

Bloc 72 C *obligatoire* *21 cr.*

Activités professionnelles en psychoéducation

	PSE	1208	3	A	1 j	Introduction à la psychoéducation
+	PSE	2204	3	A	1 j	Stratégies cognitives comportementales
+	PSE	2205	3	H	1 j	L'activité psychoéducative
+	PSE	2206	3	A	1 j	Réseau et déontologie
+	PSE	2207	6	A	2 js	Stage 1
+	PSE	3201	3	A	1 j	Conception de plans d'intervention

Bloc 72 D *option* *minimum 3 cr., maximum 3 cr.*

Processus affectifs

PSY	1045	3	AHE1	j	Motivation et émotion
PSY	2044	3	H	1 j	Stress et anxiété

Bloc 72 E *option* *minimum 3 cr., maximum 3 cr.*

Processus sociaux

	PSY	2084	3	H	1 j	Identités et interactions sociales
+	PSY	2128	3	AHE1	j	Psychologie et monde du travail
+	PSY	3071	3	A	1 js	Relations interpersonnelles
+	PSY	3119	3	A	1 j	Psychologie communautaire

Bloc 72 F *option* *minimum 3 cr., maximum 3 cr.*

Processus développementaux

+	PSY	3090	3	A	1 j	Psychologie du nourrisson et de l'enfant
+	PSY	3093	3	A	1 s	Adolescence
+	PSY	3096	3	H	1 j	Famille et développement de l'enfant
+	PSY	3254	3	A	1 j	Maturité et vieillesse

Bloc 72 G *option* *minimum 3 cr., maximum 3 cr.*

Évaluation de problématiques spécifiques

+	PSE	2221	3	AH	1 j	Évaluation en milieu scolaire
+	PSE	2222	3	AH	1 j	Évaluation des relations parent-enfant
+	PSE	2223	3	AH	1 j	Évaluation du fonctionnement cognitif
+	PSE	2224	3	AH	1 j	Évaluation par les pairs
+	PSE	2225	3	AH	1 j	Évaluation des retards de développement

Bloc 72 H *option* *minimum 3 cr., maximum 9 cr.*

Laboratoires d'intervention thématiques en psychoéducation

+	PSE	3210	3	AH	1 j	Prévention de l'inadaptation scolaire
+	PSE	3212	3	AH	1 j	Intervention en maltraitance
+	PSE	3213	3	AH	1 j	Prévention des toxicomanies
+	PSE	3217	3	AH	1 j	Interventions cognitives
+	PSE	3218	3	AH	1 j	Intervention auprès de la famille
+	PSE	3219	3	AH	1 j	Intervention et troubles intériorisés
+	PSE	3220	3	AH	1 j	Intervention et troubles extériorisés
+	PSE	3221	3	AH	1 j	Troubles envahissants du développement
+	PSE	3222	3	AH	1 j	Intervention en contexte d'autorité

Bloc 72 I *option* *minimum 1 cr., maximum 1 cr.*

Valeurs, attitudes et intervention

+	PSE	1211	1	H	1 j	Conduite professionnelle et adolescence
+	PSE	1212	1	H	1 j	Diversité culturelle et intervention

Bloc 72 J *option* *minimum 1 cr., maximum 1 cr.*

Communication et animation

+	PSE	1221	1	H	1 j	Demandes d'aide en toxicomanie
+	PSE	1222	1	H	1 j	Action auprès des pères

Bloc 72 K *option* *minimum 1 cr., maximum 1 cr.*

Rôle du psychoéducateur

+	PSE	1231	1	H	1 j	Relation d'autorité et rééducation
+	PSE	1232	1	H	1 j	Intervention en milieux festifs

Bloc 72 L *option* *minimum 0 cr., maximum 3 cr.*

Compléments de pratique professionnelle en psychologie

+	PSY	3258	3	H	1 j	Psychopathologie 2
+	PSY	3263	3	H	1 j	Troubles sexuels : les paraphilies

Bloc 72 M *option* *minimum 0 cr., maximum 9 cr.*

Compléments de pratique professionnelle en psychoéducation

+	PSE	3202	3	A	2 j	La relation psychoéducative
+	PSE	3204	6	AH	1 js	Stage complémentaire optionnel

Bloc 72 Y *option* *minimum 0 cr., maximum 6 cr.*

Formation complémentaire

	ANG	1969	3	AHE1	j	Intermediate Reading
+	ANG	1973	3	AH	1 j	Reading for the Social Sciences
+	ANG	1975	3	AHE1	js	Advanced Reading
	ANT	1900	3	A	1 s	Introduction à l'anthropologie
	ANT	1982	3	H	1 js	Groupes ethniques et anthropologie
	ANT	2042	3	H	1 js	Anthropologie urbaine
	CRI	1950	3	AH	1 j	Introduction à la criminologie
	CRI	3420	3	AH	1 j	La femme et la question criminelle
	CRI	3540	3	H	1 j	Les minorités et la question criminelle
+	ESP	1901	3	AHE1	js	Espagnol 1 (niveau A1)
+	ESP	1902	3	AHE1	js	Espagnol 2 (niveau A2)
+	ESP	1903	3	AHE1	js	Espagnol 3 (niveau B1.1)
+	ESP	1904	3	AHE1	js	Espagnol 4 (niveau B1.2)
	IFT	1912	3	AHE1	s	Initiation aux chiffriers électroniques
	IFT	1945	3	AHE1	s	Internet et création de pages Web
	IFT	1990	3	H	1 js	Informatique pour sciences sociales
	PHI	1400	3	AE	1 j	Problèmes en éthique
	SOL	1013	3	AH	1 j	Sociologie générale
	SOL	1970	3	E	1 js	Sociologie du Québec
	SOL	2104	3	H	1 j	Relations ethniques
	SOL	3406	3	H	1 j	Sociologie de la jeunesse
	SOL	3503	3	H	1 j	Sociologie de la famille

Psychologie

1-220-1-0 Baccalauréat (3 ans - avec stage facultatif)
1-220-2-0 Majeure (2 ans)

Programmes relevant du Département de psychologie.

Perspectives professionnelles

L'exercice de la profession de psychologue demande un doctorat en psychologie. Le diplômé peut alors travailler dans les milieux hospitalier (évaluation, traitement et suivi de patients en psychiatrie), scolaire (collaboration avec les professeurs et intervention auprès des parents), industriel (dans le cadre de programmes d'aide aux employés ou en gestion des ressources humaines) ou dans un bureau privé. Il existe aussi des débouchés en recherche et dans l'enseignement collégial ou universitaire. Enfin, la formation de premier cycle en psychologie offre une excellente préparation aux étudiants qui choisiront de se spécialiser ensuite dans divers domaines d'activité professionnelle.

Information sur le programme

Fanny Guérin 514 343-6111, poste 48574
Admission 514 343-7076

Admission au programme à l'automne 2011 et à l'hiver 2012

Trimestre(s) d'admission			Capacité d'accueil		Statut autorisé		Horaire	
Automne	Hiver	Été	Non limitée	Limitée (section 10)	Temps plein	Temps partiel	Jour	Soir
✓	✓			✓*	✓		✓	

* À titre indicatif, les statistiques de l'admission d'automne 2010 en date du 2 août : **candidats** : 1475 dont 987 collégiens, **répartition des places en 2010** : 386 dont 277 à des collégiens, **offres d'admission** : 785 dont 597 à des collégiens. La **cote R** du dernier candidat collégien admis : 24,000.

Conditions d'admissibilité

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier et sous réserve de la qualité du dossier, le candidat doit

Soit
- être titulaire d'un des diplômes d'études collégiales (DEC) suivants :
  - DEC en sciences humaines et avoir atteint les objectifs suivants : 022W (Statistiques avancées) et 022V (Biologie)
  - DEC en sciences, lettres et arts
  - DEC en sciences de la nature
  - DEC en histoire et civilisation, et avoir atteint les objectifs suivants : 022P (Méthodes quantitatives), 022W (Statistiques avancées) et 022V (Biologie)

Soit
- être titulaire de tout autre diplôme d'études collégiales (DEC) décerné par le ministre de l'Éducation du Québec ou faire la preuve d'une formation équivalente au DEC (voir section 8)
- avoir réussi, **avant l'entrée dans le programme,** les cours préalables suivants (dont on trouvera une description et des équivalences à la section 7) :
  - Un cours de biologie
  - Mathématiques 337 ou (360-300 et 201-300) ou (103 et 307)
  - Psychologie 102

Condition relative à la langue française

Pour être admissible, le candidat doit attester d'une connaissance de la langue française atteignant le degré que l'Université estime minimal pour s'engager dans le programme. À cette fin, il doit
- soit avoir réussi l'Épreuve uniforme de langue et littérature française du ministère de l'Éducation du Québec
- soit obtenir un score d'au moins 605/990 au Test de français international (TFI) (voir section 2 - Connaissance du français).

Catégories de candidats

Conformément à la politique d'admission décrite à la section 2, les candidats sont regroupés dans les catégories suivantes :
- Collégien : toute personne qui est titulaire d'un DEC ou qui est en voie de l'obtenir ou dont la formation est équivalente.
- Universitaire : toute personne titulaire d'un DEC ou qui fait preuve d'une formation équivalente et qui a suivi au moins 12 crédits de cours d'un programme universitaire à la date limite fixée pour le dépôt de la demande d'admission.
- Candidat admissible sur la base de crédits universitaires : toute personne non titulaire d'un DEC ou d'un diplôme équivalent qui a réussi un minimum de 24 crédits de niveau universitaire.
- Candidat admissible sur la base d'une formation acquise hors Québec : toute personne dont la formation acquise ailleurs qu'au Québec est jugée équivalente au DEC ou à des études universitaires complétées au Québec.

Critères de sélection

La capacité d'accueil est répartie entre les différentes catégories sous réserve de l'excellence des dossiers. Les méthodes d'évaluation des dossiers scolaires sont décrites aux sections 3A (collégial) et 3B (universitaire).
- Pour les collégiens et les universitaires
  - L'excellence du dossier scolaire constitue le seul critère de sélection.
  - Dans l'évaluation du dossier scolaire des universitaires, l'importance relative du dossier universitaire par rapport à celui du collège est égale en pourcentage au nombre de crédits de cours universitaires multiplié par 2.
- Pour les candidats admissibles sur la base de crédits universitaires
  - Le dossier est évalué sur la base du dossier scolaire.
- Pour les candidats admissibles sur la base d'une formation acquise hors Québec
  - L'excellence et la pertinence du dossier constituent les seuls critères de sélection.

Remarque

La capacité d'accueil englobe les programmes de Baccalauréat et de Majeure. Le candidat est invité à n'indiquer sur le formulaire de demande d'admission qu'un seul de ces programmes et à inscrire comme autre choix un programme d'une autre discipline. **Le candidat refusé au Baccalauréat n'est pas admissible à la Majeure en psychologie**.

Programme 1-220-1-0 Version 11

Baccalauréat en psychologie

Ce programme totalise 48 crédits obligatoires, 39 à option et 3 au choix. Les crédits du bloc 71V sont réservés pour le cheminement Honor.

Segment 71

Bloc 71 A *obligatoire* *15 cr.*

Histoire et méthode

	PSY	1004	3	AH	1 j	Analyses quantitatives en psychologie 1
	PSY	1006	3	AH	1 j	Méthodologie scientifique 1
+	PSY	2003	3	AH	1 j	Introduction à la psychométrie
+	PSY	2007	3	AH	1 j	Laboratoire 1
	PSY	3022	3	AH	1 j	Histoire critique de la psychologie

Bloc 71 B *obligatoire* *12 cr.*

Bases en neuropsychologie et psychologie cognitive

	PSY	1035	3	AH	1 js	Psychologie physiologique
	PSY	2055	3	AH	1 js	Psychologie de la perception
	PSY	2065	3	AH	1 j	Processus cognitifs 1
+	PSY	3032	3	AH	1 j	Neuropsychologie humaine

Bloc 71 C *obligatoire* *6 cr.*

Bases en psychologie du développement et de l'apprentissage

	PSY	1085	3	AH	1 j	L'apprentissage
	PSY	1095	3	AHE1	j	L'enfance

Bloc 71 D *obligatoire* *15 cr.*

Bases individuelles et sociales

	PSY	1045	3	AHE1	j	Motivation et émotion
	PSY	1075	3	AHE1	js	Psychologie sociale
	PSY	1105	3	AH	1 js	Psychologie de la personnalité
	PSY	2115	3	AHE1	js	Psychopathologie : introduction
+	PSY	2128	3	AHE1	j	Psychologie et monde du travail

Bloc 71 E *option* *minimum 3 cr., maximum 6 cr.*

Psychologie du développement

+	PSY	3093	3	A	1 s	Adolescence
+	PSY	3254	3	A	1 j	Maturité et vieillesse

Bloc 71 F *option* *minimum 3 cr., maximum 9 cr.*

Individu, groupe et société

	PSY	2078	3	A	1 j	Psychologie des femmes
	PSY	2084	3	H	1 j	Identités et interactions sociales
+	PSY	3071	3	A	1 js	Relations interpersonnelles
+	PSY	3073	3	A	1 js	Psychologie des groupes et équipes
+	PSY	3079	3	H	1 j	Psychologie comparée des sexes
+	PSY	3119	3	A	1 j	Psychologie communautaire

Bloc 71 G option minimum 0 cr., maximum 9 cr.

Neuropsychologie et psychologie cognitive

+	PSY	3033	3	A	1 j	Neuropsychologie sensorielle
+	PSY	3035	3	A	1 j	Psychopharmacologie : introduction
+	PSY	3036	3	A	1 j	Hormones, stress et comportement
+	PSY	3063	3	H	1 j	Processus cognitifs 2
+	PSY	3083	3	H	1 j	Mémoire humaine

Bloc 71 H option minimum 0 cr., maximum 9 cr.

Psychologie du développement et de l'apprentissage

	PSY	2098	3	A	1 j	Sexualité et cycle de vie
	PSY	2127	3	AH	1 j	Psychologie et éducation
+	PSY	3090	3	A	1 j	Psychologie du nourrisson et de l'enfant
+	PSY	3096	3	H	1 j	Famille et développement de l'enfant

Bloc 71 I option minimum 0 cr., maximum 12 cr.

Personnalité, comportement et adaptation

	PSY	2044	3	H	1 j	Stress et anxiété
	PSY	2048	3	H	1 j	Psychologie de la santé
	PSY	2075	3	AE	1 j	Psychologie de l'environnement
	PSY	2253	3	H	1 j	Psychologie évolutionniste
+	PSY	3106	3	H	1 j	La psychologie du rêve
+	PSY	3114	3	H	1 j	Les troubles mentaux graves
+	PSY	3249	3	A	1 j	Violence familiale
+	PSY	3250	3	H	1 j	Violence et agression
+	PSY	3256	3	H	1 j	Problématique de l'agression sexuelle
+	PSY	3257	3	H	1 s	Personnalité 2
+	PSY	3258	3	H	1 j	Psychopathologie 2
+	PSY	3259	3	A	1 j	Psychologie légale
+	PSY	3260	3	H	1 j	Théorie psychanalytique : Freud et après
+	PSY	3263	3	H	1 j	Troubles sexuels : les paraphilies

Bloc 71 J option minimum 0 cr., maximum 12 cr.

Initiation aux pratiques en psychologie

	PSY	2226	3	A	1 j	Modèles d'intervention
+	PSY	3129	3	H	1 j	Méthodes et techniques d'entrevues
+	PSY	3298	3	A	1 j	Stage d'initiation à la psychologie 1
+	PSY	3299	3	H	1 j	Stage d'initiation à la psychologie 2

Bloc 71 K option minimum 0 cr., maximum 9 cr.

Méthodologie scientifique

+	PSY	3008	3	AH	1 j	Laboratoire 2
+	PSY	3016	3	H	1 j	Cueillette et traitement des données
+	PSY	3204	3	A	1 j	Analyses quantitatives en psychologie 2

Bloc 71 V option minimum 0 cr., maximum 12 cr.

Cheminement Honor

+	PSY	3204	3	A	1 j	Analyses quantitatives en psychologie 2
	PSY	4000	6	A	2 j	Projet de recherche Honor
	PSY	4001	3	A	1 j	Méthodes de recherche avancées

Bloc 71 Y option minimum 6 cr., maximum 12 cr.

Ouverture disciplinaire

+	ALL	1901	3	AHE1	js	Allemand 1 (niveau A1.1)
+	ALL	1902	3	AHE1	js	Allemand 2 (niveau A1.2)
+	ALL	1903	3	AHE1	js	Allemand 3 (niveau A2.1)
+	ALL	1905	3	AHE1	js	Allemand 5 (niveau B1.1)
	ANG	1969	3	AHE1	j	Intermediate Reading
+	ANG	1975	3	AHE1	js	Advanced Reading
+	ANS	1404T	3	AHE1	js	Scientific and Technical Writing
	ANT	1511	3	A	1 j	Évolution et comportement humain
	ANT	2454	3	H	1 j	La primatologie
	ARV	1050	3	AH	1 s	Introduction à l'archivistique
	COM	1300	3	AH	1 js	Théories de la communication
	COM	1500	3	AH	1 j	Communication organisationnelle
	COM	1600	3	AH	1 j	Communication médiatique
	CRI	1050	3	A	1 j	Sociocriminologie 1
	CRI	1151	3	A	1 j	Justice criminelle 1
	CRI	1511	3	H	1 j	Délinquance et facteurs criminogènes
	CRI	1950	3	AH	1 j	Introduction à la criminologie
	CRI	3341	3	AH	1 j	Drogues et criminalité
+	ESP	1901	3	AHE1	js	Espagnol 1 (niveau A1)
+	ESP	1902	3	AHE1	js	Espagnol 2 (niveau A2)
+	ESP	1903	3	AHE1	js	Espagnol 3 (niveau B1.1)
+	ESP	1904	3	AHE1	js	Espagnol 4 (niveau B1.2)
	IFT	1810	3	AHE1	js	Introduction à la programmation
	IFT	1945	3	AHE1	s	Internet et création de pages Web
+	IFT	1969	3	AH	1 js	Programmation scientifique en langage C
	IFT	1990	3	H	1 js	Informatique pour sciences sociales
+	INU	1001	3	AH	1 s	Introduction à l'information numérique
	LNG	1080	3	A	1 j	Lexicologie, sémantique et morphologie
	LNG	1400	3	A	1 j	Notions de phonétique et de phonologie
	LNG	1540	3	A	1 j	Notions de syntaxe
+	LNG	2160	3	H	1 j	Introduction à la psycholinguistique
	PHI	1300	3	AE	1 j	Philosophie de la connaissance
	PHI	1600	3	H	1 j	Introduction à la philosophie moderne
	PHI	2305	3	A	1 j	Théories de la connaissance
	PHI	2320	3	AH	1 j	Philosophie de l'esprit
	REI	1010	3	AH	1 j	Introduction aux relations industrielles
	REI	1020	3	A	1 j	Organisation et dynamiques de la firme
	REI	1030	3	H	1 j	Gestion et fonctions de l'organisation
	REI	1140	3	H	1 j	Approche juridique en R.I.
	SOL	1016	3	AE	1 j	Déviance, exclusion et contrôle social
	SOL	1090	3	AH	1 j	Construction des données qualitatives
+	SOL	2090	3	AH	1 j	Analyse des données qualitatives
	SOL	2511	3	A	1 j	Microsociologie
	SVS	1121	3	AH	1 j	Pratique du travail social : évolution
	SVS	1151	3	AH	1 j	Travail social et rapports de genre
	SVS	1363	3	AE	1 j	Problèmes sociaux
	SVS	1364	3	HE	1 j	Conflits, lien social et santé mentale
	SVS	3744	3	H	1 j	Pratiques en protection de l'enfance

Programme 1-220-2-0 Version 04

Majeure en psychologie

Ce programme totalise 48 crédits obligatoires, 9 à option et 3 au choix.

Segment 71

Les blocs de cours 71A à F comportent les mêmes listes de cours que les blocs correspondant du Baccalauréat.

Bloc 71 A obligatoire 15 cr.

Histoire et méthode

Bloc 71 B obligatoire 12 cr.

Bases en neuropsychologie et psychologie cognitive

Bloc 71 C obligatoire 6 cr.

Bases en psychologie du développement et de l'apprentissage

Bloc 71 D obligatoire 15 cr.

Bases individuelles et sociales

Bloc 71 E option minimum 3 cr., maximum 3 cr.

Psychologie du développement

Bloc 71 F option minimum 3 cr., maximum 3 cr.

Individu, groupe et société

Bloc 71 G option minimum 3 cr., maximum 3 cr.

Cours d'approfondissement

	PSY	2044	3	H	1 j	Stress et anxiété
	PSY	2048	3	H	1 j	Psychologie de la santé
	PSY	2075	3	AE	1 j	Psychologie de l'environnement
	PSY	2098	3	A	1 j	Sexualité et cycle de vie
	PSY	2127	3	AH	1 j	Psychologie et éducation
	PSY	2226	3	A	1 j	Modèles d'intervention
	PSY	2253	3	H	1 j	Psychologie évolutionniste
+	PSY	3008	3	AH	1 j	Laboratoire 2
+	PSY	3016	3	H	1 j	Cueillette et traitement des données

+	PSY	3033	3	A	1 j	Neuropsychologie sensorielle
+	PSY	3035	3	A	1 j	Psychopharmacologie : introduction
+	PSY	3036	3	A	1 j	Hormones, stress et comportement
+	PSY	3063	3	H	1 j	Processus cognitifs 2
+	PSY	3083	3	H	1 j	Mémoire humaine
+	PSY	3090	3	A	1 j	Psychologie du nourrisson et de l'enfant
+	PSY	3096	3	H	1 j	Famille et développement de l'enfant
+	PSY	3106	3	H	1 j	La psychologie du rêve
+	PSY	3114	3	H	1 j	Les troubles mentaux graves
+	PSY	3129	3	H	1 j	Méthodes et techniques d'entrevues
+	PSY	3204	3	A	1 j	Analyses quantitatives en psychologie 2
+	PSY	3249	3	A	1 j	Violence familiale
+	PSY	3250	3	H	1 j	Violence et agression
+	PSY	3256	3	H	1 j	Problématique de l'agression sexuelle
+	PSY	3257	3	H	1 s	Personnalité 2
+	PSY	3258	3	H	1 j	Psychopathologie 2
+	PSY	3259	3	A	1 j	Psychologie légale
+	PSY	3260	3	H	1 j	Théorie psychanalytique : Freud et après
+	PSY	3263	3	H	1 j	Troubles sexuels : les paraphilies

Psychologie

1-220-4-0 Mineure (1 an)

Programme relevant du Département de psychologie, Des cours du programme sont également offerts dans les campus de l'UdeM à Laval et à Longueuil (www.umontreal.ca/campus/).

Information sur le programme

Fanny Guérin 514 343-6111, poste 48574
Admission 514 343-7076

Admission au programme à l'automne 2011 et à l'hiver 2012

Trimestre(s) d'admission			Capacité d'accueil		Statut autorisé		Horaire	
Automne	Hiver	Été	Non limitée	Limitée (section 10)	Temps plein	Temps partiel	Jour	Soir
✓	✓			✓*	✓	✓	✓	

* À titre indicatif, les statistiques de l'admission d'automne 2010 en date du 2 août : **candidats** : 280 dont 134 collégiens, **répartition des places en 2010** : 25 dont 12 à des collégiens, **offres d'admission** : 85 dont 42 à des collégiens. La **cote R** du dernier candidat collégien admis : 24,500.

Conditions d'admissibilité

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier et sous réserve de la qualité du dossier, le candidat doit être titulaire du diplôme d'études collégiales (DEC) décerné par le ministre de l'Éducation du Québec ou faire la preuve d'une formation équivalente au DEC (voir section 8).

Condition relative à la langue française

Pour être admissible, le candidat doit attester d'une connaissance de la langue française atteignant le degré que l'Université estime minimal pour s'engager dans le programme. À cette fin, il doit

- soit avoir réussi l'Épreuve uniforme de langue et littérature française du ministère de l'Éducation du Québec
- soit obtenir un score d'au moins 605/990 au Test de français international (TFI) (voir section 2 - Connaissance du français).

Catégories de candidats

Conformément à la politique d'admission décrite à la section 2, les candidats sont regroupés dans les catégories suivantes :

- Collégien : toute personne qui est titulaire d'un DEC ou qui est en voie de l'obtenir ou dont la formation est équivalente.
- Universitaire : toute personne titulaire d'un DEC ou qui fait preuve d'une formation équivalente et qui a suivi au moins 12 crédits de cours d'un programme universitaire à la date limite fixée pour le dépôt de la demande d'admission.
- Candidat admissible sur la base de crédits universitaires : toute personne non titulaire d'un DEC ou d'un diplôme équivalent qui a réussi un minimum de 24 crédits de niveau universitaire.
- Candidat admissible sur la base d'une formation acquise hors Québec : toute personne dont la formation acquise ailleurs qu'au Québec est jugée équivalente au DEC ou à des études universitaires complétées au Québec.

Critères de sélection

La capacité d'accueil est répartie entre les différentes catégories sous réserve de l'excellence des dossiers. Les méthodes d'évaluation des dossiers scolaires sont décrites aux sections 3A (collégial) et 3B (universitaire).

- Pour les collégiens et les universitaires
  - L'excellence du dossier scolaire constitue le seul critère de sélection.
  - Dans l'évaluation du dossier scolaire des universitaires, l'importance relative du dossier universitaire par rapport à celui du collège est égale en pourcentage au nombre de crédits de cours universitaires multiplié par 2.
- Pour les candidats admissibles sur la base de crédits universitaires
  - Le dossier est évalué sur la base du dossier scolaire.
- Pour les candidats admissibles sur la base d'une formation acquise hors Québec
  - L'excellence et la pertinence du dossier constituent les seuls critères de sélection.

Programme 1-220-4-0 Version 03

Mineure en psychologie

Ce programme totalise 0 crédit obligatoire, 27 à option et 3 au choix.

Segment 71

Bloc 71 A option minimum 0 cr., maximum 9 cr.

Psychologie, science expérimentale

PSY	1035	3	AH 1 js	Psychologie physiologique
PSY	1983	3	AH 1 j	Psychologie et comportement
PSY	2055	3	AH 1 js	Psychologie de la perception
PSY	2065	3	AH 1 j	Processus cognitifs 1

Bloc 71 B option minimum 3 cr., maximum 9 cr.

Développement et apprentissage

PSY	1085	3	AH 1 j	L'apprentissage
PSY	1095	3	AHE1 j	L'enfance
PSY	1966	3	AHE1 js	Psychologie de l'adolescence
PSY	2098	3	A 1 j	Sexualité et cycle de vie
PSY	2127	3	AH 1 j	Psychologie et éducation

Bloc 71 C option minimum 3 cr., maximum 12 cr.

Individu, groupe et société

	PSY	1075	3	AHE1 js	Psychologie sociale
	PSY	1951	3	AHE1 j	Relations interpersonnelles
	PSY	2078	3	A 1 j	Psychologie des femmes
	PSY	2084	3	H 1 j	Identités et interactions sociales
+	PSY	2128	3	AHE1 j	Psychologie et monde du travail

Bloc 71 D option minimum 3 cr., maximum 12 cr.

Personnalité, comportement, adaptation

PSY	1045	3	AHE1 j	Motivation et émotion
PSY	1105	3	AH 1 js	Psychologie de la personnalité
PSY	1989	3	AHE1 j	Stress et anxiété : introduction
PSY	2048	3	H 1 j	Psychologie de la santé

PSY	2075	3	AE 1 j	Psychologie de l'environnement
PSY	2115	3	AHE1 js	Psychopathologie : introduction
PSY	2253	3	H 1 j	Psychologie évolutionniste

Psychologie et sociologie

1-257-1-0 Baccalauréat (3 ans - avec stage facultatif)

Programme relevant du Département de sociologie.

Information sur le programme

Stéphane Moulin 514 343-7120
Valérie Dostaler 514 343-6111 poste 3769
Admission 514 343-7076

Admission au programme à l'automne 2011 et à l'hiver 2012

Trimestre(s) d'admission			Capacité d'accueil		Statut autorisé		Horaire	
Automne	Hiver	Été	Non limitée	Limitée (section 10)	Temps plein	Temps partiel	Jour	Soir
✓	✓		✓		✓	✓	✓	

Conditions d'admissibilité

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier et sous réserve de la qualité du dossier, le candidat doit être titulaire du diplôme d'études collégiales (DEC) décerné par le ministre de l'Éducation du Québec ou faire la preuve d'une formation équivalente au DEC (voir section 8).

Condition relative à la langue française

Pour être admissible, le candidat doit attester d'une connaissance de la langue française atteignant le degré que l'Université estime minimal pour s'engager dans le programme. À cette fin, il doit

– soit avoir réussi l'Épreuve uniforme de langue et littérature française du ministère de l'Éducation du Québec
– soit obtenir un score d'au moins 605/990 au Test de français international (TFI) (voir section 2 - Connaissance du français).

Programme 1-257-1-0 Version 04

Baccalauréat en psychologie et sociologie

Ce programme totalise 45 crédits obligatoires dont 9 crédits de cours d'intégration, 42 à option et 3 au choix. Les sigles de cours PSY1000, 2000 et 3000 font référence aux cours de 1re, 2e et 3e années en psychologie. En sociologie, les étudiants suivent des cours SOL1000 au 1er trimestre, 2000 dès le 2e trimestre et 3000 après 45 crédits du programme. Les cours obligatoires des blocs A, B, C, D doivent être suivis selon le cheminement prescrit.

Segment 75

Bloc 75 A *obligatoire* *21 cr.*

Bases disciplinaires de la psychologie et de la sociolog ie

	PSY	1075	3 AHE1 js	Psychologie sociale
	PSY	1085	3 AH 1 j	L'apprentissage
	PSY	3022	3 AH 1 j	Histoire critique de la psychologie
	SOL	1013	3 AH 1 j	Sociologie générale
+	SOL	1015	3 A 1 j	Histoire de la pensée sociale
+	SOL	1017	3 AH 1 j	Théories contemporaines
	SOL	2511	3 A 1 j	Microsociologie

Bloc 75 B *obligatoire* *9 cr.*

Formation de base en méthodologie quantitative

	PSY	1006	3 AH 1 j	Méthodologie scientifique 1
	SOL	1020	3 AH 1 j	Introduction à la statistique sociale
+	SOL	2020	3 AH 1 j	Statistique sociale avancée

Bloc 75 C *obligatoire* *6 cr.*

Formation de base en méthodologie qualitative

	SOL	1090	3 AH 1 j	Construction des données qualitatives
+	SOL	2090	3 AH 1 j	Analyse des données qualitatives

Bloc 75 D *obligatoire* *9 cr.*

Synthèse bidisciplinaire : psychologie et sociologie

	PSO	1000	3 A 1 j	Psychosociologie : regards croisés
+	PSO	2000	3 H 1 j	Psychosociologie : champs de recherche
+	PSO	3000	3 AH 2 j	Psychosociologie : projet de recherche

Bloc 75 E *option* *minimum 9 cr., maximum 12 cr.*

Connaissances fondamentales de la psychologie

	PSY	1045	3 AHE1 j	Motivation et émotion
	PSY	1095	3 AHE1 j	L'enfance
	PSY	1105	3 AH 1 js	Psychologie de la personnalité
	PSY	2065	3 AH 1 j	Processus cognitifs 1
	PSY	2115	3 AHE1 js	Psychopathologie : introduction
	PSY	2127	3 AH 1 j	Psychologie et éducation
+	PSY	2128	3 AHE1 j	Psychologie et monde du travail

Bloc 75 F *option* *minimum 9 cr., maximum 12 cr.*

Connaissances fondamentales de la sociologie

	SOL	1003	3 A 1 js	Introduction à la sociologie du Québec
	SOL	1012	3 H 1 j	Inégalités sociales et marché du travail
	SOL	1016	3 AE 1 j	Déviance, exclusion et contrôle social
	SOL	1150	3 A 1 j	Culture et société
+	SOL	2016	3 H 1 j	Durkheim et l'École française
+	SOL	2017	3 A 1 j	Weber, rationalité, rationalisation
+	SOL	2018	3 A 1 j	Marx et marxismes
+	SOL	2027	3 H 1 j	Sociologie et société aux Etats-Unis
+	SOL	3012	3 A 1 j	Sociologie critique
+	SOL	3028	3 H 1 j	Sociologie des modernités
	SOL	3105	3 H 1 j	Sociologie urbaine et régionale
	SOL	3506	3 H 1 j	Transformations du monde contemporain

Bloc 75 G *option* *minimum 6 cr., maximum 12 cr.*

Individuation et vie sociale

	PSY	2044	3 H 1 j	Stress et anxiété
	PSY	2075	3 AE 1 j	Psychologie de l'environnement
	PSY	2078	3 A 1 j	Psychologie des femmes
	PSY	2084	3 H 1 j	Identités et interactions sociales
	PSY	2098	3 A 1 j	Sexualité et cycle de vie
+	PSY	3071	3 A 1 js	Relations interpersonnelles
+	PSY	3079	3 H 1 j	Psychologie comparée des sexes

Bloc 75 H *option* *minimum 6 cr., maximum 12 cr.*

Groupes sociaux et relations intergroupes

	SOL	1967	3 H 1 j	Sociologie du vieillissement
	SOL	2050	3 AE 1 j	Sociologie du monde arabo-musulman
	SOL	2104	3 H 1 j	Relations ethniques
	SOL	2410	3 A 1 j	Classes et mouvements sociaux
+	SOL	3402	3 A 1 j	Stratification et mobilité sociales
	SOL	3404	3 A 1 j	Rapport de genre et sexualités
	SOL	3406	3 H 1 j	Sociologie de la jeunesse
	SOL	3505	3 E 1 js	Sociologie : thèmes choisis
	SOL	3604	3 H 1 j	Inégalités, discriminations, citoyenneté

Bloc 75 I *option* *minimum 3 cr., maximum 12 cr.*

Approche psychologique et sociologique des champs d'activi té humaine

	PSY	2048	3 H 1 j	Psychologie de la santé
+	PSY	3073	3 A 1 js	Psychologie des groupes et équipes
	SOL	2015	3 H 1 j	Sociologie du travail
	SOL	2103	3 H 1 j	Sociologie de la santé
	SOL	2107	3 E 1 j	Sociologie politique
	SOL	2200	3 A 1 js	Sociologie de l'environnement

SOL	2305	3	H	1 j	Information, communication et société
SOL	2306	3	E	1 j	Sociologie des religions
SOL	2403	3	A	1 j	Sociologie des organisations
SOL	3102	3	H	1 j	Sociologie de l'éducation
SOL	3106	3	H	1 j	Les déterminants sociaux de la santé
SOL	3405	3	H	1 j	Sociologie de l'économie sociale
SOL	3410	3	AH	1 j	Technosciences, culture et société
SOL	3503	3	H	1 j	Sociologie de la famille

Bloc 75 J *option* *minimum 0 cr., maximum 3 cr.*

Démarches méthodologiques quantitatives et qualitatives

IFT	1990	3	H	1 js	Informatique pour sciences sociales
+ SOL	2035	3	H	1 j	Épistémologie sociologique
+ SOL	3017	3	H	1 j	Méthodes de sondage
+ SOL	3025	3	A	1 j	Étude de cas
SOL	3033	3	AHE1	j	Stage en milieu de recherche 1
+ SOL	3055	3	A	1 j	Analyse multidimensionnelle
+ SOL	3075	3	A	1 j	Analyse des réseaux sociaux

Relations ethniques

1-101-7-0 Module

Programme relevant du Département de sociologie.

Information sur le programme

Stéphane Moulin 514 343-7120
Valérie Dostaler 514 343-6111 poste 3769
Admission 514 343-7076

Admission au programme à l'automne 2011 et à l'hiver 2012

Trimestre(s) d'admission			Capacité d'accueil		Statut autorisé		Horaire	
Automne	Hiver	Été	Non limitée	Limitée (section 10)	Temps plein	Temps partiel	Jour	Soir
✓	✓		✓		✓	✓	✓	

Conditions d'admissibilité

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier et sous réserve de la qualité du dossier, le candidat doit être titulaire du diplôme d'études collégiales (DEC) décerné par le ministre de l'Éducation du Québec ou faire la preuve d'une formation équivalente au DEC (voir section 8).

Condition relative à la langue française

Pour être admissible, le candidat doit attester d'une connaissance de la langue française atteignant le degré que l'Université estime minimal pour s'engager dans le programme. À cette fin, il doit

- soit avoir réussi l'Épreuve uniforme de langue et littérature française du ministère de l'Éducation du Québec
- soit obtenir un score d'au moins 605/990 au Test de français international (TFI) (voir section 2 - Connaissance du français).

Remarques

- Le Module donne lieu à une attestation spécifique.
- Les cours du Module peuvent être intégrés dans un programme d'études dont ils font déjà partie.

Programme 1-101-7-0 Version 00

Module en relations ethniques

Ce programme totalise 3 crédits obligatoires, 12 à option et 0 au choix.

Segment 70

Bloc 70 A *obligatoire* *3 cr.*

ETH	1000	3	H	1 j	L'ethnicité et ses frontières

Bloc 70 B *option* *minimum 12 cr., maximum 12 cr.*

ANT	1982	3	H	1 js	Groupes ethniques et anthropologie
ANT	2042	3	H	1 js	Anthropologie urbaine
CRI	3540	3	H	1 j	Les minorités et la question criminelle
LCO	1010	3	H	1 j	Littérature et ethnicité
LNG	2140	3	H	1 j	Questions de bilinguisme
MSO	2100G	3	AHE1	js	La santé et les groupes ethniques
PHI	1400	3	AE	1 j	Problèmes en éthique
PPL	2015	3	AHE1	js	Politiques et modèles d'intégration
PPL	2035	3	AHE1	js	Stratégies identitaires
PPL	3030	3	AHE1	js	Gestion de la diversité socioculturelle
PPL	3040	3	AHE1	js	Communication interculturelle
PSY	2084	3	H	1 j	Identités et interactions sociales
PSY	2990	3	AH	1 s	Identité et rapports interculturels
SOL	2104	3	H	1 j	Relations ethniques
SOL	3104	3	A	1 j	Ethnicité, immigration : thèmes choisis
SVS	2745	3	A	1 j	Travail social et pluriethnicité

Relations industrielles

1-230-1-0 Baccalauréat (3 ans - avec stage obligatoire)

Programme relevant de l'École de relations industrielles.

Perspectives professionnelles

Le spécialiste en relations industrielles est formé pour intervenir dans trois grands domaines liés au travail humain dans les entreprises. Le premier domaine est la gestion du personnel ou des ressources humaines dont les principales tâches sont : le recrutement, la sélection et la rémunération du personnel, la planification et la gestion des carrières, la gestion de la santé et sécurité au travail, la formation de la main-d'oeuvre etc. Le deuxième domaine est celui des relations collectives de travail avec comme tâches principales : la négociation et l'administration des conventions collectives de travail, le règlement des litiges et des conflits patronaux-syndicaux, l'amélioration du climat de travail. Le troisième domaine est celui de l'administration des lois et des programmes gouvernementaux touchant le travail.

Information sur le programme

Diane Veilleux 514 343-7151
ou Claire Jean 514 343-6111 poste 1267
Admission 514 343-7076

Admission au programme à l'automne 2011

Trimestre(s) d'admission			Capacité d'accueil		Statut autorisé		Horaire	
Automne	Hiver	Été	Non limitée	Limitée (section 10)	Temps plein	Temps partiel	Jour	Soir
✓				✓*	✓	✓	✓	

* À titre indicatif, les statistiques de l'admission d'automne 2010 en date du 2 août : **candidats** : 775 dont 404 collégiens, **répartition des places en 2010** : 220 dont 115 à des collégiens, **offres d'admission** : 438 dont 263 à des collégiens. La **cote R** du dernier candidat collégien admis : 23,082.

Conditions d'admissibilité

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier et sous réserve de la qualité du dossier, le candidat doit

Soit

- être titulaire d'un des diplômes d'études collégiales (DEC) suivants :
  - DEC en sciences humaines
  - DEC en sciences, lettres et arts

- DEC en sciences de la nature
- DEC en histoire et civilisation et avoir atteint l'objectif 022P (Méthodes quantitatives)

Soit

– être titulaire de tout autre diplôme d'études collégiales (DEC) décerné par le ministre de l'Éducation du Québec ou faire la preuve d'une formation équivalente au DEC (voir section 8)
et
– avoir réussi, **avant l'entrée dans le programme,** un cours préalable en statistique (dont on trouvera une description et des équivalences à la section 7).

Condition relative à la langue française

Pour être admissible, le candidat doit attester d'une connaissance de la langue française atteignant le degré que l'Université estime minimal pour s'engager dans le programme. À cette fin, il doit

– soit avoir réussi l'Épreuve uniforme de langue et littérature française du ministère de l'Éducation du Québec
– soit obtenir un score d'au moins 605/990 au Test de français international (TFI) (voir section 2 - Connaissance du français).

Catégories de candidats

Conformément à la politique d'admission décrite à la section 2, les candidats sont regroupés dans les catégories suivantes :

– Collégien : toute personne qui est titulaire d'un DEC ou qui est en voie de l'obtenir ou dont la formation est équivalente.
– Universitaire : toute personne titulaire d'un DEC ou qui fait preuve d'une formation équivalente et qui a suivi au moins 12 crédits de cours d'un programme universitaire à la date limite fixée pour le dépôt de la demande d'admission.
– Candidat admissible sur la base de crédits universitaires : toute personne non titulaire d'un DEC ou d'un diplôme équivalent qui a réussi un minimum de 24 crédits de niveau universitaire.
– Candidat admissible sur la base d'une formation acquise hors Québec : toute personne dont la formation acquise ailleurs qu'au Québec est jugée équivalente au DEC ou à des études universitaires complétées au Québec.

Critères de sélection

La capacité d'accueil est répartie entre les différentes catégories sous réserve de l'excellence des dossiers. Les méthodes d'évaluation des dossiers scolaires sont décrites aux sections 3A (collégial) et 3B (universitaire).

– Pour les collégiens et les universitaires
  - L'excellence du dossier scolaire constitue le seul critère de sélection.
  - Dans l'évaluation du dossier scolaire des universitaires, l'importance relative du dossier universitaire par rapport à celui du collège est égale en pourcentage au nombre de crédits de cours universitaires multiplié par 2.
– Pour les candidats admissibles sur la base de crédits universitaires
  - Le dossier est évalué sur la base du dossier scolaire.
– Pour les candidats admissibles sur la base d'une formation acquise hors Québec
  - L'excellence et la pertinence du dossier constituent les seuls critères de sélection.

Transfert du Certificat en relations industrielles

L'étudiant désireux de poursuivre des études en relations industrielles après l'obtention du Certificat peut être admis en 2e année du Baccalauréat en relations industrielles s'il a maintenu une moyenne de 2.3 au Certificat et s'il a réussi un cours de statistique soit au niveau collégial (mathématiques 307, 337 ou 360) soit au niveau universitaire (le cours STT 1971).

Programme 1-230-1-0 Version 12

Baccalauréat en relations industrielles

Ce programme totalise 63 crédits obligatoires, 24 crédits de cours à option incluant un stage de 9 crédits ainsi que 3 crédits de cours au choix. Le cheminement honor comporte 12 crédits des blocs 72V et 72W. Le cheminement international comporte soit le stage à l'étranger du bloc 72F et 3 crédits du bloc 72X soit 12 crédits du bloc 72X.

Segment 72

Bloc 72 A obligatoire 24 cr.

Formation de base

	REI	1010	3	AH	1 j	Introduction aux relations industrielles
	REI	1020	3	A	1 j	Organisation et dynamiques de la firme
	REI	1030	3	H	1 j	Gestion et fonctions de l'organisation
	REI	1040	3	AH	1 j	Comportement organisationnel
	REI	1105	3	AE	1 j	Techniques d'analyse statistique en RI
+	REI	1130	3	H	1 j	Méthodologie en relations industrielles
	REI	1140	3	H	1 j	Approche juridique en R.I.
	REI	3220	3	A	1 j	Gestion financière appliquée aux RI

Bloc 72 B obligatoire 12 cr.

Gestion des ressources humaines

	REI	1240	3	AH	1 j	Gestion des ressources humaines
+	REI	2211	3	AH	1 s	Formation et développement des RH
+	REI	2215	3	AH	1 s	Rémunération
+	REI	2230	3	A	1 j	Stratégie RH et dotation

Bloc 72 C obligatoire 15 cr.

Relations du travail et droit du travail

+	REI	2305	3	H	1 j	Aspects juridiques du lien d'emploi
+	REI	2310	3	H	1 j	Convention collective
+	REI	2320	3	A	1 j	Droit des rapports collectifs du travail
+	REI	2330	3	A	1 j	Syndicalisme
+	REI	2340	3	A	1 j	Négociation collective

Bloc 72 D obligatoire 9 cr.

Politiques gouvernementales du travail

	REI	1420	3	H	1 j	Emploi et salaire
+	REI	2470	3	A	1 j	Perspectives économiques : institutions
+	REI	2475	3	H	1 j	Politiques gouvernementales en RI

Bloc 72 E obligatoire 3 cr.

Santé et sécurité du travail

	REI	2510	3	H	1 j	Gestion de la SST

Bloc 72 F option minimum 9 cr., maximum 9 cr.

Stage professionnel

+	REI	3680	9	AH	1 j	Stage en relations industrielles
+	REI	3690	9	AH	1 j	Stage en RI à l'étranger

Bloc 72 G option minimum 0 cr., maximum 6 cr.

Approfondissement en gestion des ressources humaines

+	REI	3206	3	H	1 s	Systèmes d'information en GRH
+	REI	3270	3	A	1 s	Consultation et interventions en GRH
+	REI	3275	3	A	1 j	Pilotage des performances au travail

Bloc 72 H option minimum 0 cr., maximum 6 cr.

Approfondissement en relations du travail et droit du travail

+	REI	3335	3	HE	1 s	Droit fédéral du travail
+	REI	3345	3	AE	1 js	Arbitrage des griefs
+	REI	3375	3	H	1 j	Pratique de la négociation collective

Bloc 72 I *option* *minimum 0 cr., maximum 3 cr.*

Approfondissement en politiques gouvernementales du travail

+	REI	3435	3	AH 1	js Diversité de la main-d'oeuvre

Bloc 72 J *option* *minimum 0 cr., maximum 6 cr.*

Approfondissement en santé et sécurité du travail

+	REI	3525	3	H 1	j Évaluations et enquête en SST
+	REI	3535	3	H 1	s Santé et mieux-être au travail

Bloc 72 K *option* *minimum 3 cr., maximum 6 cr.*

Cours synthèses en relations industrielles

+	REI	3700	3	A 1	j Éthique et pratique professionnelle
+	REI	3710	3	H 1	s Mondialisation et travail
+	REI	3720	3	H 1	s Secteur public et relations d'emploi
+	REI	3740	3	AH 1	j Enjeux contemporains en RI
+	REI	3750	3	A 1	j Cours - Projet intégrateur

Bloc 72 V *option* *minimum 0 cr., maximum 6 cr.*

Cheminement honor 1

+	REI	4000	6	A 2	j Initiation à la recherche en RI

Bloc 72 W *option* *minimum 0 cr., maximum 6 cr.*

Cheminement honor 2

	DRI	6110	3	AHE1	j Nouvelles formes d'emploi
	DRI	6120	3	AHE1	j Rapports collectifs du travail
	DRI	6125	3	AHE1	j Chartes des droits et travail
	REI	6170	3	AHE1	Stratégies en santé-sécurité du travail
	REI	6300	3	H 1	Séminaire sur la négociation collective
	REI	6604	3	AH 1	Formation et perfectionnement
	REI	6605	3	AH 1	Syndicalisme et représ. des salariés
	REI	6606	3	H 1	La réorganisation du travail
	REI	6607	3	E 1	Stratégies des acteurs/marché du travail
	REI	6608	3	E 1	La gestion du changement
	REI	6609	3	A 1	Développements récents en administration
	REI	6610	3	A 1	Rémunération, équité et performance
	REI	6611	3	A 1	Aspects internationaux des R.I.
	REI	6612	3	A 1	Gestion des employés en difficulté
	REI	6613	3	H 1	Stratégies des ressources humaines
	REI	6614	3	AH 1	Équité en emploi et équité salariale
	REI	6615	3	H 1	Problèmes contemporains en R.I.
	REI	6618	3	AHE1	Planification et gestion de la relève
	REI	6619	3	AHE1	Méthodes de résolution des conflits
	REI	6620	3	AHE1	Évaluation de politique/programme en RI
	REI	6625	3	H 1	Évaluation de la GRH
	SST	6100	3	A 1	s Sciences sociales et SST
+	SST	6400	3	A 1	s Gestion stratégique de la prévention

Bloc 72 X *option* *minimum 0 cr., maximum 12 cr.*

Cours du cheminement international

+	REI	3280	3	H 1	j GRH dans les entreprises multinationales
+	REI	3315	3	AH 1	s Stratégies syndicales comparées
	REI	3415	3	H 1	j Politiques d'emploi dans le monde
+	REI	3800	3	E 1	j Stage d'été à l'étranger
+	REI	3810	3	AH 1	js Études à l'étranger 1
+	REI	3815	3	AH 1	js Études à l'étranger 2
+	REI	3820	3	A 1	js Études à l'étranger 3
+	REI	3825	3	A 1	js Études à l'étranger 4

Bloc 72 Y *option* *minimum 0 cr., maximum 3 cr.*

Connaissances connexes

+	ALL	1901	3	AHE1	js Allemand 1 (niveau A1.1)
+	ALL	1902	3	AHE1	js Allemand 2 (niveau A1.2)
	ANG	1967	3	AHE1	js Intermediate Oral English 1
+	ANG	1968	3	AHE1	js Intermediate Oral English 2
	COM	1500	3	AH 1	j Communication organisationnelle
	CRI	3341	3	AH 1	j Drogues et criminalité
	CRI	3545	3	A 1	j Normes légales et pouvoir
	DRT	2401G	3	AHE1	s Droit des affaires 1
	DRT	3010	3	AHE1	Éthique et droit
	DRT	3106	3	AHE1	j Dr. des transactions commerc. internat.
	ECN	2165	3	A 1	j Comptabilité 1
+	ESP	1901	3	AHE1	js Espagnol 1 (niveau A1)
+	ESP	1902	3	AHE1	js Espagnol 2 (niveau A2)
	HST	1901	3	AH 1	j Histoire contemporaine
	HST	2820	3	A 1	j La mondialisation depuis 1850
	HST	2904	3	AE 1	j Histoire du Québec contemporain
	HST	3475	3	A 1	j Le mouvement syndical au Québec
	PHI	1400	3	AE 1	j Problèmes en éthique
	PHI	1430	3	H 1	j Éthique et politique
	POL	1953	3	AH 1	js Institutions politiques Canada - Québec
	POL	2250	3	AH 1	j Systèmes internationaux : 19e - 20e s.
	POL	3560	3	AH 1	j Action collective et politique
	POL	3906	3	AHE1	j La coopération internationale
	PSY	1045	3	AHE1	j Motivation et émotion
+	PTG	1901	3	AHE1	js Portugais 1 (niveau A1)
+	PTG	1902	3	AHE1	js Portugais 2 (niveau A2)
	SOL	1012	3	H 1	j Inégalités sociales et marché du travail
	SOL	1970	3	E 1	js Sociologie du Québec
	SOL	2104	3	H 1	j Relations ethniques
	SRL	3005	3	AHE1	js La religion dans l'espace public
	SVS	1364	3	HE 1	j Conflits, lien social et santé mentale
	SVS	3804	3	HE 1	j Fonctionnement et gestion des groupes
	TXM	1111	3	AHE1	js Contextes d'utilisation des psychotropes
	TXM	1331	3	AHE1	js Prévention des toxicomanies : théorie
	VIO	2015	3	AHE1	js Résolution de conflits

Science politique

1-245-1-0 Baccalauréat (3 ans, 2 ans en cheminement intensif - stage facultatif)

En cheminement intensif, l'étudiant fera la scolarité en 6 trimestres consécutifs (automne, hiver, été). Ce cheminement est offert aux étudiants admis aux trimestres d'automne.

1-245-2-0 Majeure (2 ans - avec stage facultatif)
1-245-4-0 Mineure (1 an)

Programmes relevant du Département de science politique.

Perspectives professionnelles

Le politologue étudie les processus de décisions individuelles et collectives qui touchent la distribution des ressources matérielles et symboliques dans une société. On retrouve le politologue dans l'administration publique fédérale, provinciale ou municipale, la presse écrite ou électronique, l'enseignement post-secondaire, la diplomatie, la coopération internationale, les relations publiques, les entreprises-conseils, les firmes de communication et les firmes de sondage.

Information sur le programme

Pascale Dufour 514 343-6111 poste 41939
Admission 514 343-7076

Admission au programme à l'automne 2011 et à l'hiver 2012

Trimestre(s) d'admission			Capacité d'accueil		Statut autorisé		Horaire	
Automne	Hiver	Été	Non limitée	Limitée (section 10)	Temps plein	Temps partiel	Jour	Soir
✓	✓			✓*	✓	✓	✓	

* À titre indicatif, au Baccalauréat, à la Majeure et à la Mineure, les statistiques de l'admission d'automne 2010 en date du 2 août : **candidats** : 1023 dont 487 collégiens, **offres d'admission** : 393 dont 215 à des collégiens. La **cote R** du dernier candidat collégien admis : 24,000.

Conditions d'admissibilité

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier et sous réserve de la qualité du dossier, le candidat doit être titulaire du diplôme d'études collégiales (DEC) décerné par le ministre de l'Éducation du Québec ou faire la preuve d'une formation équivalente au DEC (voir section 8).

Condition relative à la langue française

Pour être admissible, le candidat doit attester d'une connaissance de la langue française atteignant le degré que l'Université estime minimal pour s'engager dans le programme. À cette fin, il doit

- soit avoir réussi l'Épreuve uniforme de langue et littérature française du ministère de l'Éducation du Québec
- soit obtenir un score d'au moins 605/990 au Test de français international (TFI) (voir section 2 - Connaissance du français).

Catégories de candidats

Conformément à la politique d'admission décrite à la section 2, les candidats sont regroupés dans les catégories suivantes :

- Collégien : toute personne qui est titulaire d'un DEC ou qui est en voie de l'obtenir ou dont la formation est équivalente.
- Universitaire : toute personne titulaire d'un DEC ou qui fait preuve d'une formation équivalente et qui a suivi au moins 12 crédits de cours d'un programme universitaire à la date limite fixée pour le dépôt de la demande d'admission.
- Candidat admissible sur la base de crédits universitaires : toute personne non titulaire d'un DEC ou d'un diplôme équivalent qui a réussi un minimum de 24 crédits de niveau universitaire.
- Candidat admissible sur la base d'une formation acquise hors Québec : toute personne dont la formation acquise ailleurs qu'au Québec est jugée équivalente au DEC ou à des études universitaires complétées au Québec.

Critères de sélection

La capacité d'accueil est répartie entre les différentes catégories sous réserve de l'excellence des dossiers. Les méthodes d'évaluation des dossiers scolaires sont décrites aux sections 3A (collégial) et 3B (universitaire).

- Pour les collégiens et les universitaires
  - L'excellence du dossier scolaire constitue le seul critère de sélection.
  - Dans l'évaluation du dossier scolaire des universitaires, l'importance relative du dossier universitaire par rapport à celui du collège est égale en pourcentage au nombre de crédits de cours universitaires multiplié par 2.
- Pour les candidats admissibles sur la base de crédits universitaires
  - Le dossier est évalué sur la base du dossier scolaire.
- Pour les candidats admissibles sur la base d'une formation acquise hors Québec
  - L'excellence et la pertinence du dossier constituent les seuls critères de sélection.

Programme 1-245-1-0 Version 13

Baccalauréat en science politique

Ce programme totalise 30 crédits obligatoires, 42 à option et 18 au choix.

Segment 71

Bloc 71 A *obligatoire* *15 cr.*

POL	1000	3	AHE1 j	Analyse politique : théories et concepts
POL	1008	3	AH 1 j	Forces et comportements politiques
POL	1009	3	AHE1 j	Politique comparée
POL	1020	3	AHE1 j	Systèmes politiques : Québec et Canada
POL	1100	3	AH 1 j	Méthodes de recherche en politique

Bloc 71 B *obligatoire* *15 cr.*

POL	1200	3	AH 1 j	Pensée politique
POL	1330	3	AH 1 j	Administration et politiques publiques
POL	1600	3	AHE1 j	Relations internationales
POL	1803	3	AHE1 j	Introduction à l'analyse quantitative
POL	2025	3	AH 1 j	Politique et économie

Bloc 71 C *option* *minimum 3 cr., maximum 21 cr.*

Pensée politique

POL	2090	3	AH 1 j	Pensée politique prémoderne
POL	2100	3	AH 1 j	Pensée politique moderne
POL	2102	3	AH 1 j	Pensée politique contemporaine
+ POL	2180	3	AH 1 j	Pensée politique critique
+ POL	2808	3	AH 1 j	Théories politiques empiriques
POL	3290	3	AH 1 j	Idées politiques au Québec
POL	3291	3	AH 1 j	Idées politiques au Canada
POL	3481	3	A 1 j	Politique constitutionnelle
POL	3807	3	AH 1 j	Idéologies politiques
POL	3911	3	AHE1	Pensée politique : thématique spécifique

Bloc 71 D *option* *minimum 3 cr., maximum 15 cr.*

Méthodologies

POL	2809	3	AH 1 j	Méthodes quantitatives d'analyse
POL	3120	3	AH 1 j	Méthodes qualitatives
POL	3130	3	AH 1 j	Méthodes d'analyse du discours politique
+ POL	3280	3	AH 1 j	Épistémologie de la science politique
POL	3804	3	AH 1 j	Les techniques de l'analyse politique
POL	3990	3	A 2 j	Séminaire de recherche

Bloc 71 E *option* *minimum 3 cr., maximum 21 cr.*

Politique comparée

POL	2007	3	AH 1 j	Institutions politiques comparées
POL	2009	3	AHE1 j	Politique et société au Moyen-Orient
POL	2110	3	AH 1 j	La France
POL	2160	3	AH 1 j	Politiques urbaines
POL	2280	3	AHE1 j	Le système politique de la Russie
POL	2281	3	AH 1 j	La communauté des États indépendants
POL	2310	3	AH 1 j	Les États-Unis : les institutions
POL	2350	3	AH 1 j	Systèmes politiques européens
POL	2751	3	AH 1 j	La Chine
POL	2752	3	AHE1 j	Le Japon
POL	2830	3	AH 1 j	L'Amérique latine
+ POL	2840	3	AH 1 j	Sécurité au Moyen-Orient
POL	2850	3	AH 1 j	Enjeux politiques en Afrique
POL	2860	3	AH 1 j	Régimes politiques de l'Asie de l'Est
POL	2904	3	AHE1 j	Système politique québécois 1
POL	2905	3	AH 1 j	Système politique québécois 2
POL	3400	3	AHE1 j	Fédéralisme comparé
POL	3401	3	AHE1 j	L'Asie du Sud-Est
POL	3402	3	AHE1 j	Identités et conflits en Eurasie
POL	3410	3	AH 1 j	Les modernisations politiques en Europe
POL	3500	3	AH 1 j	Systèmes politiques canadiens
POL	3802	3	AH 1 j	Théories du développement
POL	3830	3	AHE1 j	Développement et politique au Mexique
POL	3908	3	AHE1 j	Politique comparée : enjeu actuel

Bloc 71 F *option* *minimum 3 cr., maximum 21 cr.*

Forces et comportements

+ POL	2005	3	AH 1 j	Les élections
POL	2006	3	AH 1 j	Le leadership politique
POL	2050	3	AH 1 j	Représentation politique
POL	2272	3	AH 1 j	Sondages et opinion publique
POL	3100	3	AH 1 j	Communication politique
POL	3101	3	AH 1 j	Marketing politique
POL	3102	3	AH 1 j	Marginalité et politique
POL	3140	3	AE 1 j	Psychologie politique
POL	3560	3	AH 1 j	Action collective et politique
POL	3900	3	AH 1 j	Politique et société
POL	3910	3	AH 1 j	Genre et politique
POL	3912	3	AHE1	Forces et comportements : enjeu actuel

Bloc 71 G option minimum 3 cr., maximum 21 cr.

Administration et politiques publiques

	POL 2140	3	AH 1 j	Analyse de politiques
	POL 2150	3	AH 1 j	Politiques sociales
	POL 2170	3	AH 1 j	Politiques environnementales comparées
	POL 2210	3	A 1 j	Participation et politique publique
	POL 2230	3	AH 1 j	Politiques scientifiques
	POL 2540	3	AH 1 j	Les formes de l'action gouvernementale
+	POL 2805	3	AH 1 j	Théorie de l'organisation administrative
	POL 3110	3	AH 1 j	L'État et l'économie
	POL 3320	3	AH 1 j	Politique et administration
	POL 3321	3	AHE1 j	Administration publique comparée
	POL 3325	3	A 1 j	Réseaux et politiques publiques
	POL 3326	3	AH 1 j	Évaluation des politiques publiques
	POL 3350	3	AH 1 j	Relations intergouvernementales : Canada
	POL 3370	3	AH 1 j	Pouvoir judiciaire et démocratie
	POL 3913	3	AHE1	Politiques publiques : enjeu actuel
	POL 3915	6	A 2 j	Politiques publiques appliquées

Bloc 71 H option minimum 3 cr., maximum 21 cr.

Relations internationales

	POL 2004	3	AHE1 j	Pensée stratégique classique
	POL 2008	3	AHE1 j	Sécurité en Asie de l'Est
	POL 2250	3	AH 1 j	Systèmes internationaux : 19e - 20e s.
	POL 2510	3	AHE1 j	Les organisations internationales
	POL 2606	3	AH 1 j	Économie politique internationale
	POL 2801	3	AH 1 j	La politique étrangère de la Russie
+	POL 2806	3	AH 1 j	Théories des relations internationales
	POL 3004	3	AH 1 j	Contrôle des armements
	POL 3005	3	AH 1 j	Sociopolitique des conflits armés
	POL 3010	3	AH 1 j	Les relations Nord-Sud
	POL 3220	3	AH 1 j	Pensée stratégique contemporaine
+	POL 3600	3	AH 1 j	Théories de politique étrangère comparée
	POL 3601	3	AH 1 j	Politique étrangère : grandes puissances
	POL 3602	3	AH 1 j	Politique et mondialisation des marchés
	POL 3721	3	AH 1 j	Relations extérieures : Canada, Québec
	POL 3851	3	AHE1 j	Intégration européenne
	POL 3861	3	AHE1 j	L'intégration nord-américaine
	POL 3906	3	AHE1 j	La coopération internationale
	POL 3909	3	AH 1 j	Relations internationales : enjeu actuel
	POL 3914	3	AH 1 j	Sécurité internationale : nouveaux enjeux

Bloc 71 I option minimum 6 cr., maximum 6 cr.

Langues

Ce bloc comporte des cours de 3 ou 6 crédits de niveau élémentaire, intermédiaire ou avancé en allemand, arabe, chinois, espagnol, grec ancien et moderne, italien, japonais, portugais et russe.

Bloc 71 J option minimum 0 cr., maximum 6 cr.

Expérience pratique

POL 3240	3	AH 1 j	Stage
POL 3241	6	AH 1 j	Stage
POL 3904	3	AHE1 j	Travaux pratiques

Programme 1-245-2-0 Version 09

Majeure en science politique

Ce programme totalise 9 crédits obligatoires, 45 à option et 6 au choix.

Segment 71

Bloc 71 A obligatoire 9 cr.

POL 1000	3	AHE1 j	Analyse politique : théories et concepts
POL 1020	3	AHE1 j	Systèmes politiques : Québec et Canada
POL 1100	3	AH 1 j	Méthodes de recherche en politique

Bloc 71 B option minimum 9 cr., maximum 15 cr.

POL 1008	3	AH 1 j	Forces et comportements politiques
POL 1009	3	AHE1 j	Politique comparée
POL 1200	3	AH 1 j	Pensée politique
POL 1330	3	AH 1 j	Administration et politiques publiques
POL 1600	3	AHE1 j	Relations internationales
POL 2025	3	AH 1 j	Politique et économie

Les blocs à option suivants comportent essentiellement les mêmes listes de cours que les blocs correspondants du Baccalauréat. Des cours des blocs obligatoires du Baccalauréat non inscrits au bloc 71A de la Majeure sont reportés au bloc thématique approprié.

Bloc 71 C option minimum 3 cr., maximum 24 cr.

Pensée politique

Bloc 71 D option minimum 3 cr., maximum 18 cr.

Méthodologies

Bloc 71 E option minimum 0 cr., maximum 24 cr.

Politique comparée

Bloc 71 F option minimum 0 cr., maximum 21 cr.

Forces et comportements

Bloc 71 G option minimum 0 cr., maximum 24 cr.

Administration et politiques publiques

Bloc 71 H option minimum 0 cr., maximum 24 cr.

Relations internationales

Bloc 71 I option minimum 6 cr., maximum 6 cr.

Langues

Bloc 71 J option minimum 0 cr., maximum 6 cr.

Expérience pratique

Programme 1-245-4-0 Version 01

Mineure en science politique

Ce programme totalise 9 crédits obligatoires, 18 à option et 3 au choix.

Segment 71

Bloc 71 A obligatoire 9 cr.

POL 1000	3	AHE1 j	Analyse politique : théories et concepts
POL 1020	3	AHE1 j	Systèmes politiques : Québec et Canada
POL 1100	3	AH 1 j	Méthodes de recherche en politique

Bloc 71 B option minimum 18 cr., maximum 18 cr.

Ce bloc comporte essentiellement les cours de sigle POL du Baccalauréat. Les cours du bloc J ne sont toutefois pas offerts dans le cadre de la Mineure.

Science politique et Philosophie

1-247-1-0 Baccalauréat (3 ans)

Programme relevant du Département de science politique.

Perspectives professionnelles

Le politologue étudie les processus de décisions individuelles et collectives qui touchent la distribution des ressources matérielles et symboliques dans une société. On retrouve le politologue dans l'administration publique fédérale, provinciale ou municipale, la presse écrite ou électronique, l'enseignement post-secondaire, la diplomatie,

la coopération internationale, les relations publiques, les entreprises-conseils, les firmes de communication et les firmes de sondage.

Information sur le programme

André-J. Bélanger 514 343-6111 poste 40562
Admission 514 343-7076

Admission au programme à l'automne 2011

Trimestre(s) d'admission			Capacité d'accueil		Statut autorisé		Horaire	
Automne	Hiver	Été	Non limitée	Limitée (section 10)	Temps plein	Temps partiel	Jour	Soir
✓				✓*	✓	✓	✓	

* À titre indicatif, les statistiques de l'admission d'automne 2010 en date du 2 août : **candidats** : 176 dont 98 collégiens et **offres d'admission** : 51 dont 39 à des collégiens. La **cote R** du dernier candidat collégien admis : 22,000.

Conditions d'admissibilité

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier et sous réserve de la qualité du dossier, le candidat doit être titulaire du diplôme d'études collégiales (DEC) décerné par le ministre de l'Éducation du Québec ou faire la preuve d'une formation équivalente au DEC (voir section 8).

Condition relative à la langue française

Pour être admissible, le candidat doit attester d'une connaissance de la langue française atteignant le degré que l'Université estime minimal pour s'engager dans le programme. À cette fin, il doit

- soit avoir réussi l'Épreuve uniforme de langue et littérature française du ministère de l'Éducation du Québec
- soit obtenir un score d'au moins 605/990 au Test de français international (TFI) (voir section 2 - Connaissance du français).

Catégories de candidats

Conformément à la politique d'admission décrite à la section 2, les candidats sont regroupés dans les catégories suivantes :

- Collégien : toute personne qui est titulaire d'un DEC ou qui est en voie de l'obtenir ou dont la formation est équivalente.
- Universitaire : toute personne titulaire d'un DEC ou qui fait preuve d'une formation équivalente et qui a suivi au moins 12 crédits de cours d'un programme universitaire à la date limite fixée pour le dépôt de la demande d'admission.
- Candidat admissible sur la base de crédits universitaires : toute personne non titulaire d'un DEC ou d'un diplôme équivalent qui a réussi un minimum de 24 crédits de niveau universitaire.
- Candidat admissible sur la base d'une formation acquise hors Québec : toute personne dont la formation acquise ailleurs qu'au Québec est jugée équivalente au DEC ou à des études universitaires complétées au Québec.

Critères de sélection

La capacité d'accueil est répartie entre les différentes catégories sous réserve de l'excellence des dossiers. Les méthodes d'évaluation des dossiers scolaires sont décrites aux sections 3A (collégial) et 3B (universitaire).

- Pour les collégiens et les universitaires
  - L'excellence du dossier scolaire constitue le seul critère de sélection.
  - Dans l'évaluation du dossier scolaire des universitaires, l'importance relative du dossier universitaire par rapport à celui du collège est égale en pourcentage au nombre de crédits de cours universitaires multiplié par 2.
- Pour les candidats admissibles sur la base de crédits universitaires
  - Le dossier est évalué sur la base du dossier scolaire.
- Pour les candidats admissibles sur la base d'une formation acquise hors Québec
  - L'excellence et la pertinence du dossier constituent les seuls critères de sélection.

Programme 1-247-1-0 Version 01

Baccalauréat en science politique et philosophie

Ce programme totalise 36 crédits obligatoires, 48 à option et 6 au choix.

Segment 70

Bloc 70 A *obligatoire* *9 cr.*

PEP	1000	3	A	1 j	Analyse politique théorique
PEP	2000	3	A	1 j	Enjeux philosophiques du politique
PEP	3000	3	A	1 j	Épistémologie des théories politiques

Bloc 70 B *obligatoire* *15 cr.*

Fondements philosophiques

PHI	1005	3	A	1 j	Logique 1
PHI	1430	3	H	1 j	Éthique et politique
PHI	1520	3	H	1 j	Introduction à la métaphysique
PHI	1600	3	H	1 j	Introduction à la philosophie moderne
PHI	1800	3	A	1 j	Des présocratiques à Aristote

Bloc 70 C *obligatoire* *12 cr.*

Volet science politique

POL	1008	3	AH	1 j	Forces et comportements politiques
POL	1009	3	AHE1	j	Politique comparée
POL	1600	3	AHE1	j	Relations internationales
POL	1803	3	AHE1	j	Introduction à l'analyse quantitative

Bloc 70 D *option* *minimum 3 cr., maximum 6 cr.*

Philosophie de la connaissance

PHI	1130	3	H	1 j	Philosophie des sciences
PHI	1300	3	AE	1 j	Philosophie de la connaissance
PHI	1710	3	A	1 j	Langage, pensée et connaissance
PHI	2150	3	A	1 j	Philosophie des sciences humaines
PHI	2180	3	H	1 j	Philosophie du langage
PHI	2305	3	A	1 j	Théories de la connaissance
PHI	3155	3	A	1 j	Problèmes de philosophie des sciences
PHI	3165	3	A	1 j	Philosophie des mathématiques

Bloc 70 E *option* *minimum 0 cr., maximum 6 cr.*

Tradition philosophique

PHI	1860	3	A	1 j	Introduction à la philosophie médiévale
PHI	2605	3	H	1 j	Descartes
PHI	2615	3	A	1 j	Philosophie des Lumières
PHI	2650	3	A	1 j	Kant : Critique de la raison pure
PHI	2670	3	H	1 j	L'empirisme moderne
PHI	2800	3	H	1 j	Philosophie grecque : Platon
PHI	2810	3	AH	1 j	Philosophie grecque : Aristote
PHI	2820	3	AH	1 j	Philosophie hellénistique
PHI	2865	3	H	1 j	Auteurs médiévaux (Ve - XIIe siècles
PHI	3510	3	A	1 j	Problèmes de philosophie moderne
PHI	3530	3	AH	1 j	Le rationalisme moderne
PHI	3645	3	H	1 j	La critique de la faculté de juger
PHI	3802	3	A	1 j	Philosophie néo-platonicienne
PHI	3820	3	H	1 j	La métaphysique d'Aristote
PHI	3865	3	AH	1 j	Textes philosophiques : tradition latine
PHI	3870	3	A	1 j	Philosophie médiévale arabe et juive

Bloc 70 F *option* *minimum 9 cr., maximum 15 cr.*

Philosophie politique

PHI	2415	3	A	1 j	Éthique des relations internationales
PHI	2421	3	H	1 j	Éthique et politique à l'âge classique
PHI	2422	3	H	1 j	Théories politiques modernes

	PHI	2425	3	A 1 j	Philosophie politique contemporaine
	PHI	2430	3	H 1 j	La philosophie pratique de Kant
	PHI	2805	3	H 1 j	La République de Platon
	PHI	3460	3	H 1 js	Histoire de la philosophie politique
	PHI	3465	3	A 1 j	Démocratie et constitutionalisme
	PHI	3605	3	A 1 j	Nature humaine et normativité
	PHI	3615	3	A 1 j	Éthique et psychologie morale
	PHI	3625	3	A 1 j	Problèmes d'éthique
	PHI	3630	3	H 1 j	Philosophie de l'action
	PHI	3635	3	H 1 j	Économie et politique : aspects normatifs
	PHI	3655	3	H 1 j	Oeuvres de philosophie pratique
	PHI	3660	3	A 1 j	Philosophie du droit
	PHI	3685	3	H 1 j	Problèmes d'éthique appliquée
	PHI	3805	3	H 1 j	Aristote : éthique et politique

Bloc 70 G option minimum 0 cr., maximum 6 cr.

Esthétique, herméneutique

	PHI	1205	3	H 1 j	Philosophie française contemporaine
	PHI	1255	3	H 1 j	Introduction à la philosophie de l'art
	PHI	2200	3	H 1 j	Nietzsche
	PHI	2205	3	A 1 j	La phénoménologie de Husserl
	PHI	2210	3	AH 1 j	Théorie critique
	PHI	2255	3	A 1 j	Théories esthétiques
	PHI	2580	3	A 1 j	Philosophie de l'histoire
	PHI	3250	3	H 1 j	Esthétique de la littérature
	PHI	3255	3	A 1 j	Esthétique contemporaine
	PHI	3640	3	H 1 j	Hegel
	PHI	3710	3	H 1 j	Philosophie anglo-américaine
	PHI	3730	3	H 1 j	Herméneutique philosophique
	PHI	3735	3	AH 1 j	Gadamer et l'herméneutique
	PHI	3755	3	A 1 j	La phénoménologie après Husserl
	PHI	3760	3	AH 1 j	Heidegger
	PHI	3780	3	A 1 j	Figures de la philosophie européenne

Bloc 70 H option minimum 6 cr., maximum 12 cr.

Pensée politique

	POL	2090	3	AH 1 j	Pensée politique prémoderne
	POL	2100	3	AH 1 j	Pensée politique moderne
	POL	2102	3	AH 1 j	Pensée politique contemporaine
+	POL	2180	3	AH 1 j	Pensée politique critique
+	POL	2808	3	AH 1 j	Théories politiques empiriques
	POL	3290	3	AH 1 j	Idées politiques au Québec
	POL	3291	3	AH 1 j	Idées politiques au Canada
	POL	3807	3	AH 1 j	Idéologies politiques

Bloc 70 I option minimum 3 cr., maximum 12 cr.

Méthodologies

	POL	2809	3	AH 1 j	Méthodes quantitatives d'analyse
	POL	3120	3	AH 1 j	Méthodes qualitatives
	POL	3130	3	AH 1 j	Méthodes d'analyse du discours politique
	POL	3804	3	AH 1 j	Les techniques de l'analyse politique

Bloc 70 J option minimum 0 cr., maximum 9 cr.

Politique comparée

	POL	2007	3	AH 1 j	Institutions politiques comparées
	POL	3400	3	AHE1 j	Fédéralisme comparé
	POL	3401	3	AHE1 j	L'Asie du Sud-Est
	POL	3410	3	AH 1 j	Les modernisations politiques en Europe
	POL	3802	3	AH 1 j	Théories du développement

Bloc 70 K option minimum 0 cr., maximum 6 cr.

Systèmes politiques

	POL	1020	3	AHE1 j	Systèmes politiques : Québec et Canada
	POL	2110	3	AH 1 j	La France
	POL	2160	3	AH 1 j	Politiques urbaines
	POL	2280	3	AHE1 j	Le système politique de la Russie
	POL	2281	3	AH 1 j	La communauté des États indépendants
	POL	2310	3	AH 1 j	Les États-Unis : les institutions
	POL	2350	3	AH 1 j	Systèmes politiques européens
	POL	2751	3	AH 1 j	La Chine
	POL	2752	3	AHE1 j	Le Japon
	POL	2830	3	AH 1 j	L'Amérique latine
+	POL	2840	3	AH 1 j	Sécurité au Moyen-Orient
	POL	2850	3	AH 1 j	Enjeux politiques en Afrique
	POL	2860	3	AH 1 j	Régimes politiques de l'Asie de l'Est
	POL	2904	3	AHE1 j	Système politique québécois 1
	POL	2905	3	AH 1 j	Système politique québécois 2
	POL	3500	3	AH 1 j	Systèmes politiques canadiens
	POL	3830	3	AHE1 j	Développement et politique au Mexique

Bloc 70 L option minimum 0 cr., maximum 9 cr.

Forces et comportements

+	POL	2005	3	AH 1 j	Les élections
	POL	2006	3	AH 1 j	Le leadership politique
	POL	2050	3	AH 1 j	Représentation politique
	POL	2272	3	AH 1 j	Sondages et opinion publique
	POL	3100	3	AH 1 j	Communication politique
	POL	3101	3	AH 1 j	Marketing politique
	POL	3102	3	AH 1 j	Marginalité et politique
	POL	3140	3	AE 1 j	Psychologie politique
	POL	3900	3	AH 1 j	Politique et société
	POL	3910	3	AH 1 j	Genre et politique

Bloc 70 M option minimum 0 cr., maximum 9 cr.

Administration et politiques publiques

	POL	1330	3	AH 1 j	Administration et politiques publiques
	POL	2025	3	AH 1 j	Politique et économie
	POL	2140	3	AH 1 j	Analyse de politiques
	POL	2150	3	AH 1 j	Politiques sociales
	POL	2170	3	AH 1 j	Politiques environnementales comparées
	POL	2230	3	AH 1 j	Politiques scientifiques
	POL	3110	3	AH 1 j	L'État et l'économie
	POL	3326	3	AH 1 j	Évaluation des politiques publiques
	POL	3370	3	AH 1 j	Pouvoir judiciaire et démocratie

Bloc 70 N option minimum 0 cr., maximum 9 cr.

Relations internationales

	POL	2004	3	AHE1 j	Pensée stratégique classique
	POL	2250	3	AH 1 j	Systèmes internationaux : 19e - 20e s.
	POL	2510	3	AHE1 j	Les organisations internationales
	POL	2606	3	AH 1 j	Économie politique internationale
+	POL	2806	3	AH 1 j	Théories des relations internationales
	POL	3005	3	AH 1 j	Sociopolitique des conflits armés
	POL	3010	3	AH 1 j	Les relations Nord-Sud
	POL	3220	3	AH 1 j	Pensée stratégique contemporaine
+	POL	3600	3	AH 1 j	Théories de politique étrangère comparée
	POL	3601	3	AH 1 j	Politique étrangère : grandes puissances
	POL	3602	3	AH 1 j	Politique et mondialisation des marchés
	POL	3851	3	AHE1 j	Intégration européenne
	POL	3861	3	AHE1 j	L'intégration nord-américaine
	POL	3906	3	AHE1 j	La coopération internationale

Bloc 70 O option minimum 0 cr., maximum 12 cr.

Sociologie et sciences économiques

	ECN	1000	3	AHE1 js	Principes d'économie
+	ECN	1040	3	AH 1 js	Introduction à la microéconomie
	ECN	1050	3	AH 1 j	Introduction à la macroéconomie
	ECN	1600	3	AH 1 js	Histoire de la pensée économique
+	SOL	2016	3	H 1 j	Durkheim et l'École française
+	SOL	2017	3	A 1 j	Weber, rationalité, rationalisation
+	SOL	3008	3	A 1 j	Débats théoriques contemporains

Bloc 70 P option minimum 0 cr., maximum 6 cr.

Culture et langue allemandes

+	ALL	1901	3	AHE1 js	Allemand 1 (niveau A1.1)
+	ALL	1902	3	AHE1 js	Allemand 2 (niveau A1.2)
+	ALL	1903	3	AHE1 js	Allemand 3 (niveau A2.1)
+	ALL	1904	3	AHE1 js	Allemand 4 (niveau A2.2)
+	ALL	1905	3	AHE1 js	Allemand 5 (niveau B1.1)
+	ALL	1906	3	AHE1 js	Allemand 6 (niveau B1.2)
+	ALL	1911	3	AHE1 js	Lire en allemand 1 (niveau A1-A2)
+	ALL	1912	3	AHE1 js	Lire en allemand 2 (niveau B1)
+	ALL	1913	3	AHE1 js	Lire en allemand 3 (niveau B2.1)

Sciences biologiques

1-235-1-0 Baccalauréat (3 ans - avec stage facultatif)
Programme offert avec quatre orientations : l'orientation Microbiologie et immunologie, l'orientation Biologie moléculaire et cellulaire, l'orientation Physiologie et l'orientation Biodiversité, écologie et évolution.

1-235-2-0 Majeure (2 ans - avec stage facultatif)
1-235-4-0 Mineure (1 an)

Programmes relevant du Département de sciences biologiques.

Perspectives professionnelles

Le XXIe siècle sera celui de la biologie, une science révolutionnaire. Qu'il soit spécialisé en microbiologie et immunologie, en biologie moléculaire et cellulaire, en physiologie ou en biodiversité, écologie et évolution, le titulaire d'un diplôme en biologie peut travailler comme conseiller ou assistant de recherche dans des services gouvernementaux ou privés, dans des centres de recherche universitaires, hospitaliers ou autres ou dans des bureaux de conseil. Le biologiste peut continuer aux études supérieures pour faire carrière en recherche ou en enseignement supérieur.

Information sur le programme

Jocelyn Forget 514 343-6585
Admission 514 343-7076

Admission au programme à l'automne 2011

Trimestre(s) d'admission			Capacité d'accueil		Statut autorisé		Horaire	
Automne	Hiver	Été	Non limitée	Limitée (section 10)	Temps plein	Temps partiel	Jour	Soir
✓				✓*	✓	✓	✓	

* À titre indicatif, les statistiques de l'admission d'automne 2010 en date du 2 août : **candidats** : 1164 dont 739 collégiens, **répartition des places en 2010** : 235 dont 149 à des collégiens, **offres d'admission** : 535 dont 364 à des collégiens. La **cote R** du dernier candidat collégien admis : 26,496.

Conditions d'admissibilité

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier et sous réserve de la qualité du dossier, le candidat doit

Soit

- être titulaire d'un des diplômes d'études collégiales (DEC) suivants :
  - DEC en sciences, lettres et arts
  - DEC en sciences de la nature et avoir atteint les objectifs 00XU (biologie) et 00XV (chimie)

Soit

- être titulaire de tout autre diplôme d'études collégiales (DEC) décerné par le ministre de l'Éducation du Québec ou faire la preuve d'une formation équivalente au DEC (voir section 8)

  et
- avoir réussi, **avant l'entrée dans le programme,** les cours préalables suivants (dont on trouvera une description et des équivalences à la section 7) :
  - Deux cours de biologie
  - Deux cours de chimie dont un cours de chimie organique
  - Un cours de mathématiques

Condition relative à la langue française

Pour être admissible, le candidat doit attester d'une connaissance de la langue française atteignant le degré que l'Université estime minimal pour s'engager dans le programme. À cette fin, il doit

- soit avoir réussi l'Épreuve uniforme de langue et littérature française du ministère de l'Éducation du Québec
- soit obtenir un score d'au moins 605/990 au Test de français international (TFI) (voir section 2 - Connaissance du français).

Catégories de candidats

Conformément à la politique d'admission décrite à la section 2, les candidats sont regroupés dans les catégories suivantes :

- Collégien : toute personne qui est titulaire d'un DEC ou qui est en voie de l'obtenir ou dont la formation est équivalente.
- Universitaire : toute personne titulaire d'un DEC ou qui fait preuve d'une formation équivalente et qui a suivi au moins 12 crédits de cours d'un programme universitaire à la date limite fixée pour le dépôt de la demande d'admission.
- Candidat admissible sur la base de crédits universitaires : toute personne non titulaire d'un DEC ou d'un diplôme équivalent qui a réussi un minimum de 24 crédits de niveau universitaire.
- Candidat admissible sur la base d'une formation acquise hors Québec : toute personne dont la formation acquise ailleurs qu'au Québec est jugée équivalente au DEC ou à des études universitaires complétées au Québec.

Critères de sélection

La capacité d'accueil est répartie entre les différentes catégories sous réserve de l'excellence des dossiers. Les méthodes d'évaluation des dossiers scolaires sont décrites aux sections 3A (collégial) et 3B (universitaire).

- Pour les collégiens et les universitaires
  - L'excellence du dossier scolaire constitue le seul critère de sélection.
  - Dans l'évaluation du dossier scolaire des universitaires, l'importance relative du dossier universitaire par rapport à celui du collège est égale en pourcentage au nombre de crédits de cours universitaires multiplié par 2.
- Pour les candidats admissibles sur la base de crédits universitaires
  - Le dossier est évalué sur la base du dossier scolaire.
- Pour les candidats admissibles sur la base d'une formation acquise hors Québec
  - L'excellence et la pertinence du dossier constituent les seuls critères de sélection.

Remarques

- La capacité d'accueil englobe les programmes de Baccalauréat, de Majeure et de Mineure. Le candidat est invité à n'indiquer sur le formulaire de demande d'admission qu'un seul de ces programmes et à inscrire comme autre choix un programme d'une autre discipline.
- Le titulaire d'un DEC technique peut se voir accorder des exemptions de cours. Il doit s'adresser au Département pour obtenir des renseignements additionnels.

Programme 1-235-1-0 Version 15

Baccalauréat en sciences biologiques

L'orientation Microbiologie et immunologie comprend les segments 01 et 91, avec 64 crédits obligatoires, 23 crédits à option et 3 au choix. L'orientation Biologie moléculaire et cellulaire comprend les segments 01 et 92, avec 48 crédits obligatoires, 39 crédits à option et 3 au choix. L'orientation Physiologie comprend les segments 01 et 93, avec

39 crédits obligatoires, 48 crédits à option et 3 au choix. L'orientation Biodiversité, écologie et évolution comprend les segments 01 et 94, avec 39 crédits obligatoires, 48 crédits à option et 3 crédits au choix. Le cheminement honor comprend 12 crédits du bloc V de l'une ou l'autre des orientations.

Segment 01 Commun aux quatre orientations

Bloc 01 A obligatoire 34 cr.

Connaissances fondamentales en biologie

	BCM	1531	3	AH	1 j	Introduction à la biochimie
+	BIO	1101	3	AH	1 j	Biologie moléculaire
	BIO	1153	3	AHE1	j	Biologie cellulaire
	BIO	1203	3	AHE1	js	Introduction à la génétique
	BIO	1283	1	H	1 j	Évolution
	BIO	1335	2	AE	1 j	Biodiversité 1
	BIO	1435	2	H	1 j	Biodiversité 2
	BIO	1534	3	AE	1 j	Physiologie végétale
	BIO	1634	3	H	1 j	Principes de physiologie animale
	BIO	1803	3	AH	1 js	Écologie et environnement
	BIO	2041	3	AE	1 j	Biostatistique 1
+	BIO	3002	2	A	1 j	Bioéthique
	MCB	1979	3	H	1 j	Microbiologie générale

Bloc 01 B option minimum 0 cr., maximum 6 cr.

Connaissances connexes

+	ANG	1974	3	AHE1	j	Reading for the Sciences
+	ANS	1404T	3	AHE1	js	Scientific and Technical Writing
	ANT	1900	3	A	1 s	Introduction à l'anthropologie
	ANT	2454	3	H	1 j	La primatologie
	BCM	1501	3	A	1 j	Origine biochimique de la vie
	CHM	1600	3	AH	1 j	Chimie de l'environnement : introduction
	CHM	1984	3	AE	1 j	Chimie organique
	CHM	1994	2	A	1 j	Physicochimie générale 1A
+	CHM	1995	2	H	1 j	Physicochimie générale 1B
	DID	2120	3	AH	1	Didactique des sciences au collégial
	DRT	3108	3	AHE1	j	Droit international de l'environnement
	DRT	3802	3	AHE1	j	Droit des sciences biologiques
	DRT	3802G	3	AHE1	s	Droit des sciences biologiques
+	GEO	2122	3	A	1 js	Climatologie
+	GEO	3132	3	H	1 j	Paléogéographie
+	IFT	1015	3	AH	1 j	Programmation 1
	IFT	1810	3	AHE1	js	Introduction à la programmation
	IFT	1912	3	AHE1	s	Initiation aux chiffriers électroniques
	PHI	1130	3	H	1 j	Philosophie des sciences
	PHI	1365	3	A	1 j	Évolution, pensée et valeurs
	PHY	1973	3	H	1 j	Astrobiologie
	REI	1030	3	H	1 j	Gestion et fonctions de l'organisation
	REI	1210G	3	AHE1	js	Principes de gestion
	SOL	2200	3	A	1 js	Sociologie de l'environnement

Segment 91 Propre à l'orientation Microbiologie et immunologie

Bloc 91 A obligatoire 30 cr.

Connaissances disciplinaires obligatoires

	BCM	2958	1	H	1 j	T.P. de biochimie générale
+	BIO	2162	3	A	1 j	Compléments de biologie cellulaire
+	MCB	2979	4	AH	1 j	Bactériologie générale 1
+	MCB	2986	4	A	1 j	Immunologie générale
+	MCB	2992	4	H	1 j	Bactériologie générale 2
+	MCB	2994	4	H	1 j	Virologie et pathogenèse virale
+	MCB	2999	3	H	1 j	Levures et organismes levuriformes
+	MCB	3964	3	A	1 j	Immunologie approfondie
+	MCB	3982	4	A	1 j	Diversité microbienne

Bloc 91 B option minimum 7 cr., maximum 14 cr.

Connaissances disciplinaires optionnelles

+	BCM	2003	3	AH	1 j	Application d'outils bio-informatiques
+	BCM	2501	3	H	1 j	Macromolécules biologiques
+	BCM	2504	2	H	1 j	Enzymologie
+	BCM	2505	3	H	1 j	Enzymologie
+	BCM	3512	3	A	1 j	Biochimie de la cellule
+	BCM	3514	3	H	1 j	Régulation de l'expression génique
+	BIO	3150	3	A	1 j	Signalisation cellulaire
+	BIO	3721	3	H	1 j	Écologie microbienne
	BIO	3893	3	H	1 js	Écotoxicologie
+	MCB	3050	3	A	1 j	Microbiologie des aliments 1
+	MCB	3051	3	H	1 j	Microbiologie des aliments 2
+	MCB	3095	2	H	1	Microbiologie environnementale appliquée
+	MCB	3636	2	H	1 j	Pathogenèse microbienne

Bloc 91 C option minimum 0 cr., maximum 7 cr.

Connaissances en biodiversité

+	BIO	1345	1	A	1 j	T.P. de biodiversité 1
+	BIO	1445	1	H	1 j	T.P. de biodiversité 2
+	BIO	2150	3	A	1 j	Protistologie
+	BIO	2350	3	A	1 j	Mycologie
+	BIO	2440	3	H	1 j	Entomologie
+	BIO	2478	3	A	1 j	Herpétologie
+	BIO	2480	3	A	1 j	Ornithologie
+	BIO	2490	3	A	1 j	Mammalogie

Bloc 91 D option minimum 0 cr., maximum 7 cr.

Travaux en laboratoire

+	BIO	2110	2	H	1 j	T.P. de biologie moléculaire
+	BIO	2153	1	A	2 j	T.P. de biologie cellulaire et génétique
+	MCB	3003	3	H	1 js	Applications biotechno. de l'immunologie
+	MCB	3071	3	H	1 j	Profession microbiologiste

Bloc 91 E option minimum 0 cr., maximum 7 cr.

Connaissances spécialisées et complémentaires

+	BIO	2042	3	H	1 j	Biostatistique 2
+	BIO	2315	3	H	1 j	Les plantes utilisées par l'homme
+	BIO	2372	4	A	1 j	Anatomie et morphogénèse végétales
+	BIO	2402	3	H	1 j	Embryologie animale
+	BIO	2412	3	H	1 j	Histologie animale
+	BIO	3203	3	A	1 j	Génétique évolutive
+	BIO	3204	3	H	1 j	Génétique des populations
+	BIO	3781	3	H	1 j	Phytopathologie et phytoprotection
	PHL	2100	3	H	1 j	Principes de pharmacologie

Bloc 91 F option minimum 0 cr., maximum 10 cr.

Stages en milieu de travail

+	BIO	2020	3	AHE1	j	Stage en milieu de travail 1
+	BIO	2091	3	AHE1	js	Initiation à la recherche
+	BIO	3020	3	AHE1	j	Stage en milieu de travail 2
+	BIO	3080	1	AHE1	js	Stage d'animation en biologie

Bloc 91 V option minimum 0 cr., maximum 12 cr.

Cheminement honor

+	BIO	4000	3	A	1 j	Communication scientifique
	MCB	4020	9	A	2 js	Stage de recherche

Segment 92 Propre à l'orientation Biologie moléculaire et cellulaire

Bloc 92 A obligatoire 14 cr.

Connaissances disciplinaires obligatoires

+	BIO	1345	1	A	1 j	T.P. de biodiversité 1
+	BIO	1445	1	H	1 j	T.P. de biodiversité 2
+	BIO	2110	2	H	1 j	T.P. de biologie moléculaire
+	BIO	2150	3	A	1 j	Protistologie
+	BIO	2153	1	A	2 j	T.P. de biologie cellulaire et génétique
+	BIO	2162	3	A	1 j	Compléments de biologie cellulaire
+	BIO	3150	3	A	1 j	Signalisation cellulaire

Bloc 92 B option minimum 6 cr., maximum 12 cr.

Connaissances en biologie moléculaire

+	BCM	2003	3	AH	1 j	Application d'outils bio-informatiques
+	BCM	2501	3	H	1 j	Macromolécules biologiques
+	BCM	2504	2	H	1 j	Enzymologie
+	BCM	2505	3	H	1 j	Enzymologie
+	BCM	3514	3	H	1 j	Régulation de l'expression génique
+	BIO	2115	3	H	1 j	Principes de phylogénie et systématique
+	BIO	3203	3	A	1 j	Génétique évolutive
+	BIO	3702	3	H	1 j	Biotechnologie végétale
	IFT	1890	3	H	1 j	Initiation à la bio-informatique

Bloc 92 C *option* *minimum 6 cr., maximum 14 cr.*

Connaissances en biologie cellulaire

+	BCM	3512	3	A	1 j	Biochimie de la cellule
+	BIO	2372	4	A	1 j	Anatomie et morphogénèse végétales
+	BIO	2402	3	H	1 j	Embryologie animale
+	BIO	2412	3	H	1 j	Histologie animale
+	MCB	2979	4	AH	1 j	Bactériologie générale 1
+	MCB	2986	4	A	1 j	Immunologie générale
+	MCB	2992	4	H	1 j	Bactériologie générale 2
+	MCB	2994	4	H	1 j	Virologie et pathogenèse virale
+	MCB	2999	3	H	1 j	Levures et organismes levuriformes
+	MCB	3982	4	A	1 j	Diversité microbienne

Bloc 92 D *option* *minimum 0 cr., maximum 4 cr.*

Travaux en laboratoire

	BCM	2958	1	H	1 j	T.P. de biochimie générale
+	BIO	3102	3	H	1 j	T.P. de biologie moléculaire : projet

Bloc 92 E *option* *minimum 9 cr., maximum 15 cr.*

Connaissances spécialisées et complémentaires

+	BIO	2042	3	H	1 j	Biostatistique 2
+	BIO	2350	3	A	1 j	Mycologie
+	BIO	2470	3	A	1 j	Morphologie évolutive des chordés
+	BIO	2471	3	H	1 j	Morphologie nerveuse des chordés
+	BIO	2541	3	H	1 j	Physiologie végétale avancée
+	BIO	2620	3	A	1 j	Physiologie animale comparée 1
+	BIO	2625	3	A	1 j	Physiologie animale comparée 2
+	BIO	3204	3	H	1 j	Génétique des populations
+	BIO	3659	3	A	1 j	Les fonctions du système nerveux
+	BIO	3665	3	A	1 j	Respiration, circulation, excrétion
+	BIO	3682	3	H	1 j	Endocrinologie animale
+	BIO	3701	3	A	1 j	Vitroculture des végétaux
+	BIO	3721	3	H	1 j	Écologie microbienne
+	BIO	3781	3	H	1 j	Phytopathologie et phytoprotection
	PHL	2100	3	H	1 j	Principes de pharmacologie

Bloc 92 F *option* *minimum 0 cr., maximum 10 cr.*

Stages en milieu de travail

+	BIO	2020	3	AHE1	j	Stage en milieu de travail 1
+	BIO	2091	3	AHE1	js	Initiation à la recherche
+	BIO	3020	3	AHE1	j	Stage en milieu de travail 2
+	BIO	3080	1	AHE1	js	Stage d'animation en biologie

Bloc 92 V *option* *minimum 0 cr., maximum 12 cr.*

Cheminement honor

+	BIO	4000	3	A	1 j	Communication scientifique
	BIO	4020	9	A	2 js	Stage de recherche

Segment 93 Propre à l'orientation Physiologie

Bloc 93 A *obligatoire* *5 cr.*

Connaissances disciplinaires obligatoires

+	BIO	1345	1	A	1 j	T.P. de biodiversité 1
+	BIO	1445	1	H	1 j	T.P. de biodiversité 2
+	BIO	2162	3	A	1 j	Compléments de biologie cellulaire

Bloc 93 B *option* *minimum 0 cr., maximum 28 cr.*

Connaissances en mycologie et biologie végétale

+	BIO	2150	3	A	1 j	Protistologie
	BIO	2306	3	A	1 j	Floristique du Québec
+	BIO	2315	3	H	1 j	Les plantes utilisées par l'homme
+	BIO	2350	3	A	1 j	Mycologie
+	BIO	2372	4	A	1 j	Anatomie et morphogénèse végétales
+	BIO	2386	3	H	1 j	Taxonomie des plantes vasculaires
+	BIO	2541	3	H	1 j	Physiologie végétale avancée
+	BIO	3701	3	A	1 j	Vitroculture des végétaux
+	BIO	3781	3	H	1 j	Phytopathologie et phytoprotection
+	MCB	2999	3	H	1 j	Levures et organismes levuriformes

Bloc 93 C *option* *minimum 0 cr., maximum 27 cr.*

Connaissances en biologie animale

+	BIO	2402	3	H	1 j	Embryologie animale
+	BIO	2412	3	H	1 j	Histologie animale
+	BIO	2470	3	A	1 j	Morphologie évolutive des chordés
+	BIO	2471	3	H	1 j	Morphologie nerveuse des chordés
+	BIO	2620	3	A	1 j	Physiologie animale comparée 1
+	BIO	2625	3	A	1 j	Physiologie animale comparée 2
+	BIO	2862	3	H	1 j	Introduction à l'éthologie
+	BIO	3659	3	A	1 j	Les fonctions du système nerveux
+	BIO	3665	3	A	1 j	Respiration, circulation, excrétion
+	BIO	3682	3	H	1 j	Endocrinologie animale

Bloc 93 D *option* *minimum 2 cr., maximum 9 cr.*

Travaux en laboratoire

	BCM	2958	1	H	1 j	T.P. de biochimie générale
+	BIO	2110	2	H	1 j	T.P. de biologie moléculaire
+	BIO	2153	1	A	2 j	T.P. de biologie cellulaire et génétique
+	BIO	3661	2	A	1 j	T.P. Physiologie nerveuse et musculaire
+	BIO	3674	3	H	1 j	T.P. Respiration, circulation, excrétion
+	BIO	3863	2	H	1 j	T.P. d'éthologie

Bloc 93 E *option* *minimum 9 cr., maximum 24 cr.*

Connaissances spécialisées et complémentaires

+	BIO	2042	3	H	1 j	Biostatistique 2
+	BIO	2431	3	H	1 j	Invertébrés sauf insectes
+	BIO	2440	3	H	1 j	Entomologie
+	BIO	2476	3	A	1 j	Ichtyologie
+	BIO	2478	3	A	1 j	Herpétologie
+	BIO	2480	3	A	1 j	Ornithologie
+	BIO	2490	3	A	1 j	Mammalogie
	BIO	2855	3	A	1 j	Écologie adaptative
+	BIO	3150	3	A	1 j	Signalisation cellulaire
+	BIO	3203	3	A	1 j	Génétique évolutive
+	BIO	3204	3	H	1 j	Génétique des populations
	BIO	3283	3	H	1 j	Principes d'évolution
	BIO	3893	3	H	1 js	Écotoxicologie
+	MCB	2979	4	AH	1 j	Bactériologie générale 1
+	MCB	2986	4	A	1 j	Immunologie générale
+	MCB	2994	4	H	1 j	Virologie et pathogenèse virale

Bloc 93 F *option* *minimum 0 cr., maximum 10 cr.*

Stages en milieu de travail

+	BIO	2020	3	AHE1	j	Stage en milieu de travail 1
+	BIO	2091	3	AHE1	js	Initiation à la recherche
+	BIO	3020	3	AHE1	j	Stage en milieu de travail 2
+	BIO	3080	1	AHE1	js	Stage d'animation en biologie

Bloc 93 V *option* *minimum 0 cr., maximum 12 cr.*

Cheminement honor

+	BIO	4000	3	A	1 j	Communication scientifique
	BIO	4020	9	A	2 js	Stage de recherche

Segment 94 Propre à l'orientation Biodiversité, écologie et évolution

Bloc 94 A *obligatoire* *5 cr.*

Connaissances disciplinaires obligatoires

+	BIO	1345	1	A	1 j	T.P. de biodiversité 1
+	BIO	1445	1	H	1 j	T.P. de biodiversité 2
+	BIO	2042	3	H	1 j	Biostatistique 2

Bloc 94 B *option* *minimum 9 cr., maximum 18 cr.*

Connaissances en écologie et évolution

+	BIO	2115	3	H	1 j	Principes de phylogénie et systématique
+	BIO	2811	3	H	1 j	Dynamique des populations
+	BIO	3203	3	A	1 j	Génétique évolutive
+	BIO	3204	3	H	1 j	Génétique des populations
	BIO	3283	3	H	1 j	Principes d'évolution
+	BIO	3801	3	H	1 j	Conservation et aménagement
+	BIO	3853	3	H	1 j	Débats en écologie
	BIO	3893	3	H	1 js	Écotoxicologie

Bloc 94 C *option* *minimum 9 cr., maximum 18 cr.*

Connaissances en biodiversité

+	BIO	2150	3	A	1 j	Protistologie
	BIO	2306	3	A	1 j	Floristique du Québec
+	BIO	2350	3	A	1 j	Mycologie
+	BIO	2386	3	H	1 j	Taxonomie des plantes vasculaires
+	BIO	2431	3	H	1 j	Invertébrés sauf insectes
+	BIO	2440	3	H	1 j	Entomologie
+	BIO	2476	3	A	1 j	Ichtyologie
+	BIO	2478	3	A	1 j	Herpétologie
+	BIO	2480	3	A	1 j	Ornithologie
+	BIO	2490	3	A	1 j	Mammalogie
+	MCB	2979	4	AH	1 j	Bactériologie générale 1
+	MCB	2992	4	H	1 j	Bactériologie générale 2
+	MCB	2999	3	H	1 j	Levures et organismes levuriformes
+	MCB	3982	4	A	1 j	Diversité microbienne

Bloc 94 D *option* *minimum 3 cr., maximum 12 cr.*

Travaux en laboratoire et sur le terrain

+	BIO	2110	2	H	1 j	T.P. de biologie moléculaire
+	BIO	2153	1	A	2 j	T.P. de biologie cellulaire et génétique
+	BIO	2703	1	A	1 j	Stage d'écologie forestière
	BIO	2854	3	A	1 js	Stage d'écologie des animaux terrestres
	BIO	3753	3	A	1 js	Stage d'écologie végétale
+	BIO	3843	3	A	1 js	Stage de limnologie
+	BIO	3863	2	H	1 j	T.P. d'éthologie

Bloc 94 E *option* *minimum 9 cr., maximum 18 cr.*

Connaissances spécialisées et complémentaires

+	BIO	2162	3	A	1 j	Compléments de biologie cellulaire
+	BIO	2315	3	H	1 j	Les plantes utilisées par l'homme
+	BIO	2372	4	A	1 j	Anatomie et morphogénèse végétales
+	BIO	2402	3	H	1 j	Embryologie animale
+	BIO	2470	3	A	1 j	Morphologie évolutive des chordés
+	BIO	2471	3	H	1 j	Morphologie nerveuse des chordés
+	BIO	2620	3	A	1 j	Physiologie animale comparée 1
+	BIO	2625	3	A	1 j	Physiologie animale comparée 2
	BIO	2855	3	A	1 j	Écologie adaptative
+	BIO	2862	3	H	1 j	Introduction à l'éthologie
+	BIO	3721	3	H	1 j	Écologie microbienne
+	BIO	3754	3	H	1 j	Écologie végétale
+	BIO	3781	3	H	1 j	Phytopathologie et phytoprotection
+	BIO	3831	3	A	1 j	Océanographie
+	BIO	3839	3	A	1 j	Limnologie
+	GEO	2132	3	AH	1 j	Géomorphologie
+	GEO	2142	3	A	1 js	Pédologie
+	GEO	2152	3	H	1 j	Hydrologie
+	GEO	2512	3	A	1 j	Systèmes d'information géographique
+	GEO	3312	3	H	1 j	Études d'impacts
	IFT	1890	3	H	1 j	Initiation à la bio-informatique
+	MCB	3095	2	H	1	Microbiologie environnementale appliquée

Bloc 94 F *option* *minimum 0 cr., maximum 10 cr.*

Stages en milieu de travail

+	BIO	2020	3	AHE1	j	Stage en milieu de travail 1
+	BIO	2091	3	AHE1	js	Initiation à la recherche
+	BIO	3020	3	AHE1	j	Stage en milieu de travail 2
+	BIO	3080	1	AHE1	js	Stage d'animation en biologie

Bloc 94 V *option* *minimum 0 cr., maximum 12 cr.*

Cheminement honor

+	BIO	4000	3	A	1 j	Communication scientifique
	BIO	4020	9	A	2 js	Stage de recherche

Programme 1-235-2-0 Version 11

Majeure en sciences biologiques

Ce programme comprend le Segment 81 qui totalise 16 crédits obligatoires, 41 à option et 3 au choix.

Segment 81 Propre à la Majeure

Bloc 81 A *obligatoire* *16 cr.*

Connaissances fondamentales en biologie

	BCM	1531	3	AH	1 j	Introduction à la biochimie
+	BIO	1101	3	AH	1 j	Biologie moléculaire
	BIO	1153	3	AHE1	j	Biologie cellulaire
	BIO	1203	3	AHE1	js	Introduction à la génétique
	BIO	1335	2	AE	1 j	Biodiversité 1
	BIO	1435	2	H	1 j	Biodiversité 2

Bloc 81 B *option* *minimum 0 cr., maximum 26 cr.*

Microbiologie et immunologie

	MCB	1979	3	H	1 j	Microbiologie générale
+	MCB	2979	4	AH	1 j	Bactériologie générale 1
+	MCB	2986	4	A	1 j	Immunologie générale
+	MCB	2992	4	H	1 j	Bactériologie générale 2
+	MCB	2994	4	H	1 j	Virologie et pathogenèse virale
+	MCB	2999	3	H	1 j	Levures et organismes levuriformes
+	MCB	3982	4	A	1 j	Diversité microbienne

Bloc 81 C *option* *minimum 0 cr., maximum 25 cr.*

Biologie moléculaire, cellulaire et des organismes

	BIO	1534	3	AE	1 j	Physiologie végétale
	BIO	1634	3	H	1 j	Principes de physiologie animale
+	BIO	2150	3	A	1 j	Protistologie
+	BIO	2162	3	A	1 j	Compléments de biologie cellulaire
+	BIO	2372	4	A	1 j	Anatomie et morphogénèse végétales
+	BIO	2402	3	H	1 j	Embryologie animale
+	BIO	2412	3	H	1 j	Histologie animale
+	BIO	3150	3	A	1 j	Signalisation cellulaire

Bloc 81 D *option* *minimum 0 cr., maximum 22 cr.*

Biodiversité, écologie et évolution

	BIO	1283	1	H	1 j	Évolution
	BIO	1803	3	AH	1 js	Écologie et environnement
+	BIO	2115	3	H	1 j	Principes de phylogénie et systématique
+	BIO	2811	3	H	1 j	Dynamique des populations
	BIO	2855	3	A	1 j	Écologie adaptative
+	BIO	2862	3	H	1 j	Introduction à l'éthologie
+	BIO	3801	3	H	1 j	Conservation et aménagement
	BIO	3893	3	H	1 js	Écotoxicologie

Bloc 81 E *option* *minimum 0 cr., maximum 15 cr.*

Travaux pratiques et stages

+	BIO	1345	1	A	1 j	T.P. de biodiversité 1
+	BIO	1445	1	H	1 j	T.P. de biodiversité 2
+	BIO	2020	3	AHE1	j	Stage en milieu de travail 1
+	BIO	2091	3	AHE1	js	Initiation à la recherche
+	BIO	2110	2	H	1 j	T.P. de biologie moléculaire
+	BIO	2153	1	A	2 j	T.P. de biologie cellulaire et génétique
+	BIO	3080	1	AHE1	js	Stage d'animation en biologie
+	MCB	3003	3	H	1 js	Applications biotechno. de l'immunologie

Bloc 81 F *option* *minimum 0 cr., maximum 25 cr.*

Disciplines biologiques diverses

	BIO	2041	3	AE	1 j	Biostatistique 1
	BIO	2306	3	A	1 j	Floristique du Québec
+	BIO	2315	3	H	1 j	Les plantes utilisées par l'homme
+	BIO	2350	3	A	1 j	Mycologie
+	BIO	2386	3	H	1 j	Taxonomie des plantes vasculaires
+	BIO	2431	3	H	1 j	Invertébrés sauf insectes
+	BIO	2440	3	H	1 j	Entomologie
+	BIO	2470	3	A	1 j	Morphologie évolutive des chordés
+	BIO	2471	3	H	1 j	Morphologie nerveuse des chordés
+	BIO	2476	3	A	1 j	Ichtyologie
+	BIO	2478	3	A	1 j	Herpétologie
+	BIO	2480	3	A	1 j	Ornithologie
+	BIO	2490	3	A	1 j	Mammalogie
+	BIO	2541	3	H	1 j	Physiologie végétale avancée
+	BIO	2620	3	A	1 j	Physiologie animale comparée 1
+	BIO	2625	3	A	1 j	Physiologie animale comparée 2
+	BIO	3002	2	A	1 j	Bioéthique

+	BIO	3203	3	A	1 j	Génétique évolutive
+	BIO	3204	3	H	1 j	Génétique des populations
+	BIO	3659	3	A	1 j	Les fonctions du système nerveux
+	BIO	3665	3	A	1 j	Respiration, circulation, excrétion
+	BIO	3682	3	H	1 j	Endocrinologie animale
+	BIO	3721	3	H	1 j	Écologie microbienne
+	BIO	3754	3	H	1 j	Écologie végétale
+	BIO	3781	3	H	1 j	Phytopathologie et phytoprotection
+	BIO	3831	3	A	1 j	Océanographie
+	BIO	3839	3	A	1 j	Limnologie
+	MCB	3050	3	A	1 j	Microbiologie des aliments 1
+	MCB	3095	2	H	1	Microbiologie environnementale appliquée
+	MCB	3636	2	H	1 j	Pathogenèse microbienne
+	MCB	3964	3	A	1 j	Immunologie approfondie

Bloc 81 G option minimum 0 cr., maximum 6 cr.

Connaissances connexes

+	ANG	1974	3	AHE	1 j	Reading for the Sciences
+	ANS	1404T	3	AHE	1 js	Scientific and Technical Writing
	ANT	1900	3	A	1 s	Introduction à l'anthropologie
	ANT	2454	3	H	1 j	La primatologie
	BCM	1501	3	A	1 j	Origine biochimique de la vie
	CHM	1600	3	AH	1 j	Chimie de l'environnement : introduction
	CHM	1984	3	AE	1 j	Chimie organique
	CHM	1994	2	A	1 j	Physicochimie générale 1A
+	CHM	1995	2	H	1 j	Physicochimie générale 1B
	DRT	3108	3	AHE	1 j	Droit international de l'environnement
+	GEO	2122	3	A	1 js	Climatologie
+	GEO	3132	3	H	1 j	Paléogéographie
	HST	1045	3	H	1 j	Introduction à l'histoire des sciences
	HST	2855	3	A	1 j	Introduction à l'histoire des sciences
	IFT	1810	3	AHE	1 js	Introduction à la programmation
	IFT	1912	3	AHE	1 s	Initiation aux chiffriers électroniques
	PHI	1130	3	H	1 j	Philosophie des sciences
	PHI	1365	3	A	1 j	Évolution, pensée et valeurs
	PHY	1973	3	H	1 j	Astrobiologie
	SOL	2200	3	A	1 js	Sociologie de l'environnement

Programme 1-235-4-0 Version 08

Mineure en sciences biologiques

Ce programme comprend le Segment 71 qui totalise 12 crédits obligatoires, 15 à option et 3 au choix.

Segment 71 Propre à la Mineure

Bloc 71 A obligatoire 12 cr.

Connaissances fondamentales en biologie

	BCM	1531	3	AH	1 j	Introduction à la biochimie
+	BIO	1101	3	AH	1 j	Biologie moléculaire
	BIO	1153	3	AHE	1 j	Biologie cellulaire
	BIO	1203	3	AHE	1 js	Introduction à la génétique

Bloc 71 B option minimum 0 cr., maximum 15 cr.

Microbiologie et immunologie

	MCB	1979	3	H	1 j	Microbiologie générale
+	MCB	2979	4	AH	1 j	Bactériologie générale 1
+	MCB	2986	4	A	1 j	Immunologie générale
+	MCB	2994	4	H	1 j	Virologie et pathogenèse virale

Bloc 71 C option minimum 0 cr., maximum 15 cr.

Biologie moléculaire, cellulaire et des organismes

	BIO	1534	3	AE	1 j	Physiologie végétale
	BIO	1634	3	H	1 j	Principes de physiologie animale
+	BIO	2153	1	A	2 j	T.P. de biologie cellulaire et génétique
+	BIO	2162	3	A	1 j	Compléments de biologie cellulaire
+	BIO	2372	4	A	1 j	Anatomie et morphogénèse végétales
+	BIO	2620	3	A	1 j	Physiologie animale comparée 1
+	BIO	2625	3	A	1 j	Physiologie animale comparée 2

Bloc 71 D option minimum 0 cr., maximum 10 cr.

Biodiversité, écologie et évolution

	BIO	1283	1	H	1 j	Évolution
	BIO	1335	2	AE	1 j	Biodiversité 1
+	BIO	1345	1	A	1 j	T.P. de biodiversité 1
	BIO	1435	2	H	1 j	Biodiversité 2
+	BIO	1445	1	H	1 j	T.P. de biodiversité 2
	BIO	1803	3	AH	1 js	Écologie et environnement

Bloc 71 E option minimum 0 cr., maximum 15 cr.

Disciplines biologiques diverses

	BIO	2041	3	AE	1 j	Biostatistique 1
+	BIO	2115	3	H	1 j	Principes de phylogénie et systématique
	BIO	2306	3	A	1 j	Floristique du Québec
+	BIO	2315	3	H	1 j	Les plantes utilisées par l'homme
+	BIO	2350	3	A	1 j	Mycologie
+	BIO	2386	3	H	1 j	Taxonomie des plantes vasculaires
+	BIO	2402	3	H	1 j	Embryologie animale
+	BIO	2412	3	H	1 j	Histologie animale
+	BIO	2431	3	H	1 j	Invertébrés sauf insectes
+	BIO	2440	3	H	1 j	Entomologie
+	BIO	2470	3	A	1 j	Morphologie évolutive des chordés
+	BIO	2471	3	H	1 j	Morphologie nerveuse des chordés
+	BIO	2476	3	A	1 j	Ichtyologie
+	BIO	2478	3	A	1 j	Herpétologie
+	BIO	2480	3	A	1 j	Ornithologie
+	BIO	2490	3	A	1 j	Mammalogie
+	BIO	2541	3	H	1 j	Physiologie végétale avancée
+	BIO	2811	3	H	1 j	Dynamique des populations
+	BIO	2862	3	H	1 j	Introduction à l'éthologie
+	BIO	3002	2	A	1 j	Bioéthique
+	BIO	3659	3	A	1 j	Les fonctions du système nerveux
+	BIO	3665	3	A	1 j	Respiration, circulation, excrétion
+	BIO	3682	3	H	1 j	Endocrinologie animale
+	BIO	3754	3	H	1 j	Écologie végétale
+	BIO	3781	3	H	1 j	Phytopathologie et phytoprotection
+	BIO	3801	3	H	1 j	Conservation et aménagement
+	BIO	3831	3	A	1 j	Océanographie
+	BIO	3839	3	A	1 j	Limnologie
	BIO	3893	3	H	1 js	Écotoxicologie

Sciences cognitives

1-182-4-0 Mineure (1 an)

Programme relevant du Département de linguistique et traduction.

Information sur le programme

Aspects académiques (contenu des cours, orientation) : Mireille Tremblay 514 343-6675

Aspects administratifs (inscription et changements de cours, équivalences) : T.G.D.É. 514 343-7869

Admission 514 343-7076

Admission au programme à l'automne 2011 et à l'hiver 2012

Trimestre(s) d'admission			Capacité d'accueil		Statut autorisé		Horaire	
Automne	Hiver	Été	Non limitée	Limitée (section 10)	Temps plein	Temps partiel	Jour	Soir
✓	✓		✓		✓	✓	✓	

Conditions d'admissibilité

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier et sous réserve de la qualité du dossier, le candidat doit être titulaire du diplôme d'études collégiales (DEC) décerné par le ministre de l'Éducation du Québec ou faire la preuve d'une formation équivalente au DEC (voir section 8).

Condition relative à la langue française

Pour être admissible, le candidat doit attester d'une connaissance de la langue française atteignant le degré que l'Université estime minimal pour s'engager dans le programme. À cette fin, il doit

- soit avoir réussi l'Épreuve uniforme de langue et littérature française du ministère de l'Éducation du Québec
- soit obtenir un score d'au moins 785/990 au Test de français international (TFI) (voir section 2 - Connaissance du français).

Programme 1-182-4-0 Version 01

Mineure en sciences cognitives

Ce programme totalise 3 crédits obligatoires, 27 à option et 0 au choix. Dans le bloc 74 B, les étudiants ne peuvent suivre de cours dans la même discipline que celle de leur majeure complémentaire. Dans le bloc 74 C, les étudiants ne peuvent suivre plus de 3 crédits de cours dans la même discipline que celle de leur majeure complémentaire.

Segment 74

Bloc 74 A *obligatoire* *3 cr.*

PSY	2065	3	AH 1 j	Processus cognitifs 1

Bloc 74 B *option* *minimum 18 cr., maximum 21 cr.*

Fondements théoriques et méthodologiques

IFT	1810	3	AHE1 js	Introduction à la programmation
IFT	1990	3	H 1 js	Informatique pour sciences sociales
LNG	1080	3	A 1 j	Lexicologie, sémantique et morphologie
LNG	1540	3	A 1 j	Notions de syntaxe
PHI	1005	3	A 1 j	Logique 1
PHI	2320	3	AH 1 j	Philosophie de l'esprit
PSY	1006	3	AH 1 j	Méthodologie scientifique 1
PSY	1035	3	AH 1 js	Psychologie physiologique

Bloc 74 C *option* *minimum 6 cr., maximum 9 cr.*

Champs sectoriels disciplinaires

+ IFT	1166	3	AHE1 j	Programmation orientée objet en C++
+ IFT	2810	3	A 1 s	Structures de données
+ IFT	2821	3	H 1 s	Introduction aux bases de données
LNG	1000	3	A 1 j	Introduction aux langages formels
LNG	1400	3	A 1 j	Notions de phonétique et de phonologie
+ LNG	2000	3	A 1 j	Grammaires formelles
+ LNG	2001	3	H 1 j	Atelier de programmation linguistique
LNG	2002	3	A 1 j	Acquisition et linguistique
LNG	2005	3	E 1 j	Introduction à la lexicométrie
+ LNG	2050	3	H 1 j	Syntaxe du français
+ LNG	2160	3	H 1 j	Introduction à la psycholinguistique
LNG	2240	3	H 1 j	Pragmatique
+ LNG	2250	3	H 1 j	Analyse du discours en linguistique
LNG	3090	3	A 1 j	Neurosciences du langage
PHI	1130	3	H 1 j	Philosophie des sciences
PHI	1300	3	AE 1 j	Philosophie de la connaissance
PHI	2005	3	H 1 j	Logique 2
PHI	2180	3	H 1 j	Philosophie du langage
PHI	2305	3	A 1 j	Théories de la connaissance
PSY	1004	3	AH 1 j	Analyses quantitatives en psychologie 1
PSY	2055	3	AH 1 js	Psychologie de la perception
+ PSY	3032	3	AH 1 j	Neuropsychologie humaine
+ PSY	3063	3	H 1 j	Processus cognitifs 2
+ PSY	3083	3	H 1 j	Mémoire humaine

Sciences de la communication

1-225-1-0 Baccalauréat (3 ans, 2 ans en cheminement intensif - avec stage facultatif)

Programme offert avec quatre orientations : l'orientation Médias et culture, l'orientation Communication organisationnelle, l'orientation Communication et technologie et l'orientation générale.

En cheminement intensif, l'étudiant fera la scolarité en 6 trimestres consécutifs (automne, hiver, été). Ce cheminement est offert aux étudiants admis aux trimestres d'automne.

1-225-2-0 Majeure (2 ans)
1-225-4-0 Mineure (1 an)

Programmes relevant du Département de communication.

Perspectives professionnelles

Le diplômé en communication évolue dans une variété de contextes professionnels à titre d'agent d'information, de conseiller en communication interne, d'attaché de presse, de rédacteur publicitaire, de superviseur de compte publicitaire, de recherchiste, de journaliste, de chargé de relations publiques, etc. On le retrouve dans l'entreprise privée, les organismes gouvernementaux, les firmes-conseils, les bureaux privés de communication et les médias.

Information sur le programme

Lorna Heaton 514 343-5686
ou courriel : lorna.heaton@umontreal.ca
Admission 514 343-7076

Admission au programme à l'automne 2011

Trimestre(s) d'admission			Capacité d'accueil		Statut autorisé		Horaire	
Automne	Hiver	Été	Non limitée	Limitée (section 10)	Temps plein	Temps partiel	Jour	Soir
✓				✓*	✓	✓**	✓	

* À titre indicatif, les statistiques de l'admission d'automne 2010 en date du 2 août : **candidats** : 958 dont 494 collégiens, **répartition des places en 2010** : 175 dont 90 à des collégiens, **offres d'admission** : 387 dont 252 à des collégiens. La **cote R** du dernier candidat collégien admis : 24,500.
**Pour la mineure seulement.

Conditions d'admissibilité

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier et sous réserve de la qualité du dossier, le candidat doit être titulaire du diplôme d'études collégiales (DEC) décerné par le ministre de l'Éducation du Québec ou faire la preuve d'une formation équivalente au DEC (voir section 8).

Condition relative à la langue française

Pour être admissible, le candidat doit attester d'une connaissance de la langue française atteignant le degré que l'Université estime minimal pour s'engager dans le programme. À cette fin, il doit

- soit avoir réussi l'Épreuve uniforme de langue et littérature française du ministère de l'Éducation du Québec
- soit obtenir un score d'au moins 605/990 au Test de français international (TFI) (voir section 2 - Connaissance du français).

Catégories de candidats

Conformément à la politique d'admission décrite à la section 2, les candidats sont regroupés dans les catégories suivantes :

- Collégien : toute personne qui est titulaire d'un DEC ou qui est en voie de l'obtenir ou dont la formation est équivalente.

– Universitaire : toute personne titulaire d'un DEC ou qui fait preuve d'une formation équivalente et qui a suivi au moins 12 crédits de cours d'un programme universitaire à la date limite fixée pour le dépôt de la demande d'admission.
– Candidat admissible sur la base de crédits universitaires : toute personne non titulaire d'un DEC ou d'un diplôme équivalent qui a réussi un minimum de 24 crédits de niveau universitaire.
– Candidat admissible sur la base d'une formation acquise hors Québec : toute personne dont la formation acquise ailleurs qu'au Québec est jugée équivalente au DEC ou à des études universitaires complétées au Québec.

Critères de sélection

La capacité d'accueil est répartie entre les différentes catégories sous réserve de l'excellence des dossiers. Les méthodes d'évaluation des dossiers scolaires sont décrites aux sections 3A (collégial) et 3B (universitaire).

– Pour les collégiens et les universitaires
  - L'excellence du dossier scolaire constitue le seul critère de sélection.
  - Dans l'évaluation du dossier scolaire des universitaires, l'importance relative du dossier universitaire par rapport à celui du collège est égale en pourcentage au nombre de crédits de cours universitaires multiplié par 2.
– Pour les candidats admissibles sur la base de crédits universitaires
  - Le dossier est évalué sur la base du dossier scolaire.
– Pour les candidats admissibles sur la base d'une formation acquise hors Québec
  - L'excellence et la pertinence du dossier constituent les seuls critères de sélection.

Remarque

La capacité d'accueil englobe les programmes de Baccalauréat, de Majeure et de Mineure. Le candidat est invité à n'indiquer sur le formulaire de demande d'admission qu'un seul de ces programmes et à inscrire comme autre choix un programme d'une autre discipline.

Programme 1-225-1-0 Version 02

Baccalauréat en sciences de la communication

Ce programme totalise 24 crédits obligatoires, 60 à option et 6 au choix. L'orientation Médias et culture est composée des segments 01 et 72. L'orientation Communication organisationnelle est composée des segments 01 et 73. L'orientation Communication et technologie est composée des segments 01 et 74. L'orientation générale est composée des segments 01 et 75. En 2e année, l'étudiant choisit une orientation. Sauf pour l'orientation générale, l'inscription à une orientation doit être approuvée.

Segment 01 Commun aux quatre orientations

Bloc 01 A *obligatoire* *12 cr.*

Théories et fondements

	COM 1150	3	AH	1 j	Rédaction en communication 1
	COM 1300	3	AH	1 js	Théories de la communication
	COM 1500	3	AH	1 j	Communication organisationnelle
	COM 1600	3	AH	1 j	Communication médiatique

Bloc 01 B *obligatoire* *12 cr.*

Méthodologies

	COM 1100	3	A	1 j	Méthodologie de la recherche
+	COM 2000	6	AH	2 j	Pratiques méthodologiques
	STT 1995	3	H	1 j	Analyses statistiques

Bloc 01 C *option* *minimum 3 cr., maximum 12 cr.*

Communication, discours et connaissance

	COM 1350	3	A	1 j	Communication, cognition, émotions
+	COM 2150	3	AH	1 j	Rédaction en communication 2
	COM 2200	3	HE	1 j	Communication, sens et discours
	COM 2230	3	A	1 j	Communication et rhétorique
	COM 3400	3	H	1 j	Séminaire thématique

Bloc 01 D *option* *minimum 6 cr., maximum 12 cr.*

Formation linguistique

Ce bloc comporte des cours de 3 ou 6 crédits de niveaux élémentaire, intermédiaire ou avancé en allemand, anglais, arabe, chinois, espagnol, italien, japonais, portugais et russe. Il comporte également des cours de grammaire et de révision de texte en français.

Bloc 01 E *option* *minimum 6 cr., maximum 15 cr.*

Formation complémentaire

	AEG 3140	3	AHE1	js	Prise de décision en groupe, leadership
	ANG 2325	3	H	1 j	Contemporary Canadian Literature
	ANG 2330	3	H	1 j	Reading Journalism
	ARV 2955	3	H	1 s	Histoire du livre et de l'imprimé
	CIN 1102	3	H	1 j	Langage et matières de l'expression
	CIN 1106	3	AH	1 js	Le cinéma politique
	CIN 2112	3	AH	1 js	Cinéma, genre et sexualité
	DRT 3805	3	AHE1	j	Dr. de l'information et de la comm.
	ECN 1000	3	AHE1	js	Principes d'économie
	ECN 1800	3	AH	1 j	Économies nord-américaines
+	ECN 2800	3	AH	1 js	Institutions publiques et financières
	FRA 3310	3	A	1 j	Littérature et société
	HAR 2030	3	A	1 j	Perception et oeuvre d'art
	HAR 2145	3	A	1 j	L'oeuvre d'art et ses textes
	IFT 1935	3	AHE1	s	Initiation au graphisme par ordinateur
	JOU 1100	3	AHE1	js	L'information journalistique
	JOU 1200	3	AHE1	js	Méthodes journalistiques
	JOU 2310	3	AHE1	js	Analyse de l'actualité
	MUL 2109	3	H	1 s	Musiques et images en mouvement
	PBT 1000	3	AH	1 js	Communication marketing
	PBT 2004	3	AH	1 js	Gestion - service-conseil
	PBT 2210D	3	AH	1	Gestion des médias publicitaires
	PHI 1430	3	H	1 j	Éthique et politique
	PHI 2180	3	H	1 j	Philosophie du langage
	POL 1020	3	AHE1	j	Systèmes politiques : Québec et Canada
	POL 2272	3	AH	1 j	Sondages et opinion publique
	PSY 1075	3	AHE1	js	Psychologie sociale
	PSY 1951	3	AHE1	j	Relations interpersonnelles
	RED 2010	3	AHE1	s	Rédaction et communications publiques
	RED 2020	3	AHE1	js	Langue et rédaction publicitaire
	REI 1040	3	AH	1 j	Comportement organisationnel
	REI 1240	3	AH	1 j	Gestion des ressources humaines
	REP 2200	3	AHE1	js	Communication orale
	SOL 2107	3	E	1 j	Sociologie politique
	SOL 3404	3	A	1 j	Rapport de genre et sexualités
	SOL 3506	3	H	1 j	Transformations du monde contemporain

Segment 72 Propre à l'orientation Médias et culture

Bloc 72 A *option* *minimum 18 cr., maximum 30 cr.*

Communication, médias et culture

	COM 2001	3	A	1 j	Communication et mondialisation
	COM 2450	3	H	1 j	Influences des médias
	COM 2570	3	H	1 j	Médias, sexe et genre
	COM 2650	3	E	1 j	Esthétiques de la communication
	COM 2720	3	H	1 j	Politiques de communication
	COM 2920	3	A	1 j	Histoire des médias
	COM 2925	3	H	1 j	Industries culturelles
	COM 2945	3	AE	1 j	Auditoires des médias de masse
+	COM 3035	3	H	1 j	Médias et cultures populaires
+	COM 3155	3	H	1 j	Pouvoir et communication

Bloc 72 B *option* *minimum 0 cr., maximum 9 cr.*

Technologies et sociétés

	COM 2021	3	A 1 j	Technologies et travail en collaboration
	COM 2210	3	H 1 j	Impacts des nouvelles technologies
	COM 2590	3	H 1 j	Communication et communautés en réseau
	COM 2710	3	H 1 j	Innovation et médiation sociotechnique
+	COM 3060	3	H 1 j	Cyberculture

Bloc 72 C *option* *minimum 0 cr., maximum 12 cr.*

Connaissance des médias numériques

	COM 1560	3	AH 1 j	Communication infographique
	COM 2540	3	AH 1 j	Pratiques de la photographie numérique
	COM 2550	3	H 1 j	Éditique
	COM 2565	3	AH 1 j	Pratiques de la télévision
	COM 2571	3	H 1 j	Interfaces et scénarisation
	COM 2580	3	H 1 j	Applications Internet
	COM 3562	3	H 1 j	Applications multimédias

Bloc 72 D *option* *minimum 0 cr., maximum 15 cr.*

Communication organisationnelle

+	COM 2018	3	AHE1 js	Éléments de relations publiques
+	COM 2019	3	AH 1 j	Éléments de publicité
+	COM 2020	3	A 1 j	Éléments de communication interne
+	COM 2130	3	H 1 j	Communication dans les équipes
+	COM 2440	3	E 1 j	Communication et relations de presse
+	COM 2460	3	H 1 j	Communication et gestion de crise
+	COM 2480	3	A 1 j	Communication organisationnelle 2
	COM 3011	3	H 1 j	Planification en communication interne
+	COM 3012	3	A 1 j	Planification en communication externe
+	COM 3305	3	A 1 j	Narrations, identités et changements

Bloc 72 E *option* *minimum 0 cr., maximum 9 cr.*

Activités d'intégration

	COM 3000	3	AHE1 j	Stage en communication 1
+	COM 3030	3	AHE1 j	Stage en communication 2
	COM 3810	3	A 1 j	Labo média et culture

Segment 73 Propre à l'orientation Communication organisationnelle

Bloc 73 A *option* *minimum 18 cr., maximum 30 cr.*

Communication organisationnelle

Ce bloc comporte les cours du bloc 72D.

Bloc 73 B *option* *minimum 0 cr., maximum 9 cr.*

Technologies et sociétés

Ce bloc comporte les cours du bloc 72B.

Bloc 73 C *option* *minimum 0 cr., maximum 12 cr.*

Connaissance des médias numériques

Ce bloc comporte les cours du bloc 72C.

Bloc 73 D *option* *minimum 0 cr., maximum 15 cr.*

Communication, médias et culture

Ce bloc comporte les cours du bloc 72A

Bloc 73 E *option* *minimum 0 cr., maximum 9 cr.*

Activités d'intégration

	COM 3000	3	AHE1 j	Stage en communication 1
+	COM 3030	3	AHE1 j	Stage en communication 2
	COM 3820	3	A 1 j	Labo communication et organisation

Segment 74 Propre à l'orientation Communication et technologie

Bloc 74 A *option* *minimum 9 cr., maximum 15 cr.*

Technologies et sociétés

Ce bloc comporte les cours du bloc 72B.

Bloc 74 B *option* *minimum 9 cr., maximum 21 cr.*

Connaissance des médias numériques

Ce bloc comporte les cours du bloc 72C.

Bloc 74 C *option* *minimum 0 cr., maximum 15 cr.*

Communication, médias et culture

Ce bloc comporte les cours du bloc 72A.

Bloc 74 D *option* *minimum 0 cr., maximum 15 cr.*

Communication organisationnelle

Ce bloc comporte les cours du bloc 72D

Bloc 74 E *option* *minimum 0 cr., maximum 9 cr.*

Activités d'intégration

	COM 3000	3	AHE1 j	Stage en communication 1
+	COM 3030	3	AHE1 j	Stage en communication 2
	COM 3830	3	A 1 j	Labo communication et technologie

Segment 75 Propre à l'orientation générale

Bloc 75 A *option* *minimum 3 cr., maximum 24 cr.*

Communication, médias et culture

Ce bloc comporte les cours du bloc 72A.

Bloc 75 B *option* *minimum 3 cr., maximum 15 cr.*

Technologies et sociétés

Ce bloc comporte les cours du bloc 72B.

Bloc 75 C *option* *minimum 0 cr., maximum 18 cr.*

Connaissance des médias numériques

Ce bloc comporte les cours du bloc 72C.

Bloc 75 D *option* *minimum 3 cr., maximum 21 cr.*

Communication organisationnelle

Ce bloc comporte les cours du bloc 72D.

Bloc 75 E *option* *minimum 0 cr., maximum 6 cr.*

Activités d'intégration

	COM 3000	3	AHE1 j	Stage en communication 1
+	COM 3030	3	AHE1 j	Stage en communication 2

Programme 1-225-2-0 Version 05

Majeure en sciences de la communication

Ce programme totalise 24 crédits obligatoires, 33 à option et 3 au choix.

Segment 76

Bloc 76 A *obligatoire* *12 cr.*

Théories et fondements

Ce bloc comporte les cours du bloc 01A du Baccalauréat.

Bloc 76 B *obligatoire* *12 cr.*

Méthodologies

Ce bloc comporte les cours du bloc 01B du Baccalauréat.

Bloc 76 C *option* *minimum 3 cr., maximum 12 cr.*

Communication, discours et connaissance

Ce bloc comporte les cours du bloc 01C du Baccalauréat.

Bloc 76 D *option* *minimum 3 cr., maximum 24 cr.*

Communication, médias et culture

Ce bloc comporte les cours du bloc 72A du Baccalauréat.

Bloc 76 E *option* *minimum 3 cr., maximum 15 cr.*

Technologies et sociétés

Ce bloc comporte les cours du bloc 72B du Baccalauréat.

Bloc 76 F *option* *minimum 0 cr., maximum 18 cr.*

Connaissance des médias numériques

Ce bloc comporte les cours du bloc 72C du Baccalauréat.

Bloc 76 G *option* *minimum 3 cr., maximum 21 cr.*

Communication organisationnelle

Ce bloc comporte essentiellement les cours du bloc 72D du Baccalauréat.

Bloc 76 H *option* *minimum 0 cr., maximum 3 cr.*

Activités d'intégration

COM 3000	3	AHE1 j	Stage en communication 1

Programme 1-225-4-0 Version 07

Mineure en sciences de la communication

Ce programme totalise 9 crédits obligatoires, 18 à option et 3 au choix.

Segment 77

Bloc 77 A *obligatoire* *9 cr.*

Théories et fondements

COM 1300	3	AH 1 js	Théories de la communication
COM 1500	3	AH 1 j	Communication organisationnelle
COM 1600	3	AH 1 j	Communication médiatique

Bloc 77 B *option* *minimum 0 cr., maximum 3 cr.*

Méthodologies

COM 1100	3	A 1 j	Méthodologie de la recherche

Bloc 77 C *option* *minimum 6 cr., maximum 15 cr.*

Médias, technologies et sociétés

COM 2001	3	A 1 j	Communication et mondialisation
COM 2021	3	A 1 j	Technologies et travail en collaboration
COM 2210	3	H 1 j	Impacts des nouvelles technologies
COM 2450	3	H 1 j	Influences des médias
COM 2570	3	H 1 j	Médias, sexe et genre
COM 2590	3	H 1 j	Communication et communautés en réseau
COM 2650	3	E 1 j	Esthétiques de la communication
COM 2710	3	H 1 j	Innovation et médiation sociotechnique
COM 2720	3	H 1 j	Politiques de communication
COM 2920	3	A 1 j	Histoire des médias
COM 2925	3	H 1 j	Industries culturelles
COM 2945	3	AE 1 j	Auditoires des médias de masse

Bloc 77 D *option* *minimum 0 cr., maximum 9 cr.*

Communication organisationnelle

+ COM 2020	3	A 1 j	Éléments de communication interne
+ COM 2130	3	H 1 j	Communication dans les équipes
+ COM 2440	3	E 1 j	Communication et relations de presse
+ COM 2460	3	H 1 j	Communication et gestion de crise
+ COM 2480	3	A 1 j	Communication organisationnelle 2

Bloc 77 E *option* *minimum 3 cr., maximum 12 cr.*

Communication, discours et connaissance

COM 1150	3	AH 1 j	Rédaction en communication 1
COM 1350	3	A 1 j	Communication, cognition, émotions
+ COM 2150	3	AH 1 j	Rédaction en communication 2
COM 2200	3	HE 1 j	Communication, sens et discours
COM 2230	3	A 1 j	Communication et rhétorique

Sciences économiques

1-240-1-0 Baccalauréat (3 ans - avec stage facultatif)

Programme relevant du Département de sciences économiques, offert avec deux orientations : l'orientation générale et l'orientation Honor.

Perspectives professionnelles

L'économiste professionnel évolue généralement dans les milieux suivants : bureaux de consultation, organismes internationaux, monde de la finance, gouvernement (fédéral, provincial ou municipal), médias, organisation syndicale, etc. L'économiste peut évaluer les besoins (en transports, en soins médicaux, etc.) d'une ville ou d'une région donnée, évaluer les coûts et les bénéfices d'une réglementation, analyser le rôle et la portée des lois ou des programmes sociaux, examiner les effets d'une politique économique, ou encore prévoir, dans la mesure du possible, l'évolution de la production, des prix, des salaires et des taux d'intérêt dans les mois à venir.

Information sur le programme

Benoît Perron	514 343-2126
Admission	514 343-7076

Admission au programme à l'automne 2011 et à l'hiver 2012

Trimestre(s) d'admission			Capacité d'accueil		Statut autorisé		Horaire	
Automne	Hiver	Été	Non limitée	Limitée (section 10)	Temps plein	Temps partiel	Jour	Soir
✓	✓		✓		✓	✓	✓	

Conditions d'admissibilité

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier et sous réserve de la qualité du dossier, le candidat doit

Soit

- être titulaire d'un des diplômes d'études collégiales (DEC) suivants :
  - DEC en sciences, lettres et arts
  - DEC en sciences de la nature

Soit

- être titulaire de tout autre diplôme d'études collégiales (DEC) décerné par le ministre de l'Éducation du Québec ou faire la preuve d'une formation équivalente au DEC (voir section 8)

  et
- avoir réussi, **avant l'entrée dans le programme,** les cours préalables suivants (dont on trouvera une description et des équivalences à la section 7) :
  - Mathématiques 103, 105 et 203 ou Mathématiques 103 et [307 ou 337 ou 360-300]

Condition relative à la langue française

Pour être admissible, le candidat doit attester d'une connaissance de la langue française atteignant le degré que l'Université estime minimal pour s'engager dans le programme. À cette fin, il doit

- soit avoir réussi l'Épreuve uniforme de langue et littérature française du ministère de l'Éducation du Québec
- soit obtenir un score d'au moins 605/990 au Test de français international (TFI) (voir section 2 - Connaissance du français).

Programme 1-240-1-0 Version 10

Baccalauréat en sciences économiques

L'orientation générale comprend les segments 01 et 91 avec 51 crédits obligatoires, 36 crédits à option et 3 au choix. L'orientation Honor comprend les segments 01 et 92, avec 60 crédits obligatoires, 27 crédits à option et 3 au choix. Pour être inscrit à l'orientation Honor, l'étudiant doit avoir réussi au moins 54 crédits du baccalauréat en maintenant une moyenne cumulative de 3,3 et avoir une moyenne d'au moins 3,0 pour l'ensemble des cours de sigle ECN 2040, 2045, 2050, 2055 et 2160.

Segment 01 Commun aux deux orientations

Bloc 01 A *obligatoire* *27 cr.*

Cours de première année

	ECN	1000	3	AHE1 js	Principes d'économie
+	ECN	1040	3	AH 1 js	Introduction à la microéconomie
	ECN	1050	3	AH 1 j	Introduction à la macroéconomie
	ECN	1070	3	AH 1 j	Techniques d'analyse économique 1
+	ECN	1075	3	AHE1 j	Techniques d'analyse économique 2
	ECN	1160	3	AHE1 j	Analyse des données économiques
	ECN	1260	3	AH 1 js	Économétrie 1
	ECN	1600	3	AH 1 js	Histoire de la pensée économique
	ECN	1800	3	AH 1 j	Économies nord-américaines

Bloc 01 B *obligatoire* *24 cr.*

Cours de deuxième année

	ECN	1350	3	A 1 j	Histoire économique du monde occidental
+	ECN	2040	3	AH 1 j	Théorie microéconomique 1
+	ECN	2045	3	H 1 j	Théorie microéconomique 2
+	ECN	2050	3	A 1 j	Théorie macroéconomique 1
+	ECN	2055	3	H 1 j	Théorie macroéconomique 2
+	ECN	2160	3	H 1 j	Économétrie 2
+	ECN	2800	3	AH 1 js	Institutions publiques et financières
+	ECN	3950	3	AH 1 j	Atelier en économie appliquée

Bloc 01 C *option* *minimum 0 cr., maximum 3 cr.*

Cours de spécialisation de première année

	ECN	1700	3	A 1 j	Économie et mondialisation
	ECN	1961	3	H 1 s	Économie de l'Asie
	ECN	1966	3	H 1 s	Économie du monde arabe
	ECN	1967	3	A 1 s	Économie de l'Europe
	ECN	1970	3	A 1 j	Économie des pays de l'Europe de l'Est
	ECN	1971	3	A 1 s	Économie de l'Amérique latine
	POL	1953	3	AH 1 js	Institutions politiques Canada - Québec

Bloc 01 D *option* *minimum 6 cr., maximum 9 cr.*

Cours de spécialisation de deuxième année

+	ECN	2015	3	H 1 js	Comportements stratégiques
	ECN	2165	3	A 1 j	Comptabilité 1
+	ECN	2175	3	H 1 j	Comptabilité 2
+	ECN	2230	3	E 1 j	Institutions et marchés financiers
+	ECN	2311	3	H 1 j	Problèmes économiques contemporains
+	ECN	2370	3	H 1 j	Économie des pays capitalistes
+	ECN	2450	3	A 1 j	Économie urbaine et régionale
+	ECN	2510	3	H 1 j	Démographie économique
+	ECN	2565	3	A 1 j	Introduction à l'économie industrielle
+	ECN	2700	3	HE 1 js	Relations économiques internationales
+	ECN	2705	3	A 1 j	Régulation économique supranationale
+	ECN	2910	3	H 1 j	Environnement et ressources naturelles
+	ECN	2964	3	H 1 j	Économie et finances publiques
	HST	3450	3	H 1 j	Histoire économique nord-américaine
	MAT	1400	4	AH 1 j	Calcul 1
	MAT	1600	4	AH 1 j	Algèbre linéaire
+	MAT	1978	4	AH 1 j	Probabilités et statistique
+	REI	2475	3	H 1 j	Politiques gouvernementales en RI

Bloc 01 Y *option* *minimum 6 cr., maximum 6 cr.*

+	ALL	1901	3	AHE1 js	Allemand 1 (niveau A1.1)
+	ALL	1902	3	AHE1 js	Allemand 2 (niveau A1.2)
+	ALL	1903	3	AHE1 js	Allemand 3 (niveau A2.1)
+	ALL	1904	3	AHE1 js	Allemand 4 (niveau A2.2)
+	ANG	1102	3	A 1 j	English Composition 2
+	ANG	1103	3	A 1 j	English Composition 3
	ANG	1967	3	AHE1 js	Intermediate Oral English 1
	ANG	1967T	3	AHE1 j	Intermediate Oral English
+	ANG	1968	3	AHE1 js	Intermediate Oral English 2
	ANG	1969	3	AHE1 j	Intermediate Reading
+	ANG	1972	3	H 1 j	Business Reading
+	ANG	1973	3	AH 1 j	Reading for the Social Sciences
+	ANG	1974	3	AHE1 j	Reading for the Sciences
	ANT	1013	3	A 1 j	Éléments d'ethnologie
	DMO	1000	3	AHE1 js	Introduction à la démographie
+	DMO	2960	3	H 1 j	Démographie et actuariat
+	ESP	1901	3	AHE1 js	Espagnol 1 (niveau A1)
+	ESP	1902	3	AHE1 js	Espagnol 2 (niveau A2)
+	ESP	1903	3	AHE1 js	Espagnol 3 (niveau B1.1)
+	ESP	1904	3	AHE1 js	Espagnol 4 (niveau B1.2)
+	GEO	2222	3	H 1 j	Géographie des activités économiques
	HEC	3015	3	AHE1 js	Management
	HST	2443	3	A 1 j	Le Canada et le Québec dans le monde
	HST	2820	3	A 1 j	La mondialisation depuis 1850
	IFT	1800	3	AHE1 js	Initiation à l'informatique
	IFT	1990	3	H 1 js	Informatique pour sciences sociales
	JPN	1050	6	AE 1 j	Japonais élémentaire 1
+	JPN	1060	6	H 1 j	Japonais élémentaire 2
	PHI	1130	3	H 1 j	Philosophie des sciences
	PHI	1400	3	AE 1 j	Problèmes en éthique
	POL	1000	3	AHE1 j	Analyse politique : théories et concepts
	POL	1600	3	AHE1 j	Relations internationales
	PSY	1075	3	AHE1 js	Psychologie sociale
	QCF	1050	3	A 1 j	Introduction au Québec
	REI	1010	3	AH 1 j	Introduction aux relations industrielles
	SOL	1970	3	E 1 js	Sociologie du Québec

Segment 91 Propre à l'orientation générale

Bloc 91 A *option* *minimum 21 cr., maximum 24 cr.*

Cours avancés

+	ECN	3013	3	A 1 j	Choix collectifs
+	ECN	3015	3	A 1 j	Théorie des jeux
+	ECN	3031	3	H 1 j	Problèmes et politiques économiques
+	ECN	3055	3	H 1 j	Fluctuations économiques
+	ECN	3064	3	HE 1 j	Finances publiques
+	ECN	3065	3	H 1 j	Analyse coûts-bénéfices
+	ECN	3075	3	A 1 j	Sujets spéciaux d'économie mathématique
+	ECN	3080	3	A 1 j	Sujets spéciaux de politique économique
+	ECN	3105	3	H 1 j	Commerce international
+	ECN	3115	3	A 1 j	Finance internationale
+	ECN	3205	3	H 1 j	Théorie monétaire
+	ECN	3355	3	AH 1 j	Histoire économique
+	ECN	3405	3	AH 1 j	Développement économique
+	ECN	3505	3	H 1 j	Économie du travail
+	ECN	3550	3	A 1 j	Économie de la santé
+	ECN	3565	3	AH 1 j	Économie industrielle avancée
+	ECN	3650	3	A 1 j	Économie du comportement social
+	ECN	3705	3	H 1 j	Économie de l'assurance
+	ECN	3801	3	AE 1 s	Économie financière
+	ECN	3820	3	H 1 j	Économie des organisations
+	ECN	3910	3	A 1 j	Économie de l'environnement
+	ECN	3920	3	A 1 j	Économie et droit
+	ECN	3930	3	A 1 j	Distribution du revenu
+	ECN	3995	3	AHE1 j	Stage

Segment 92 Propre à l'orientation Honor

Bloc 92 A *obligatoire* *9 cr.*

	ECN	4040	3	A 1 j	Microéconomie honor
	ECN	4050	3	H 1 j	Macroéconomie honor
	ECN	4160	3	A 1 j	Économétrie appliquée honor

Bloc 92 B *option* *minimum 6 cr., maximum 12 cr.*

Cours de spécialisation

+	ECN	3013	3	A 1 j	Choix collectifs
+	ECN	3031	3	H 1 j	Problèmes et politiques économiques

+	ECN	3055	3	H	1 j	Fluctuations économiques
+	ECN	3064	3	HE	1 j	Finances publiques
+	ECN	3065	3	H	1 j	Analyse coûts-bénéfices
+	ECN	3080	3	A	1 j	Sujets spéciaux de politique économique
+	ECN	3105	3	H	1 j	Commerce international
+	ECN	3115	3	A	1 j	Finance internationale
+	ECN	3355	3	AH	1 j	Histoire économique
+	ECN	3405	3	AH	1 j	Développement économique
+	ECN	3505	3	H	1 j	Économie du travail
+	ECN	3550	3	A	1 j	Économie de la santé
+	ECN	3565	3	AH	1 j	Économie industrielle avancée
+	ECN	3650	3	A	1 j	Économie du comportement social
+	ECN	3705	3	H	1 j	Économie de l'assurance
+	ECN	3801	3	AE	1 s	Économie financière
+	ECN	3820	3	H	1 j	Économie des organisations
+	ECN	3910	3	A	1 j	Économie de l'environnement
+	ECN	3920	3	A	1 j	Économie et droit
+	ECN	3930	3	A	1 j	Distribution du revenu
+	ECN	3995	3	AHE	1 j	Stage

Bloc 92 C *option* *minimum 3 cr., maximum 9 cr.*

Cours de spécialisation avancés

	ECN	4070	3	H	1 j	Économie mathématique honor
	ECN	6233	3	H	1	Microéconométrie
	ECN	6238	3	A	1	Macroéconométrie
	ECN	6423	3	H	1	Macroéconomie du développement
	ECN	6428	3	A	1	Microéconomie du développement
	ECN	6473	3	A	1	Commerce international
	ECN	6478	3	H	1	Finance internationale
	ECN	6523	3	A	1	Économie du travail A
	ECN	6528	3	H	1	Économie du travail B
	ECN	6573	3	A	1	Économie financière
	ECN	6578	3	H	1	Économétrie des marchés financiers
	ECN	6623	3	A	1	Organisation industrielle A
	ECN	6628	3	H	1	Organisation industrielle B
	ECN	6673	3	A	1	Économie des transports A
	ECN	6823	3	A	1	Économie publique (taxation)
	ECN	6828	3	H	1	Économie publique (dépenses)
	ECN	6873	3	A	1	Évaluation de projets
	ECN	6878	3	H	1	Choix d'investissement
	ECN	6923	3	A	1	Économie monétaire A

Sciences économiques

1-240-2-0 Majeure (2 ans)
1-240-4-0 Mineure (1 an)

Programmes relevant du Département de sciences économiques.

Perspectives professionnelles

La majeure, comme le Baccalauréat, donne accès aux études supérieures en sciences économiques. Tout étudiant qui vise une carrière d'économiste professionnel doit songer sérieusement à entreprendre des études à la maîtrise.

Information sur le programme

Benoît Perron 514 343-2126
Admission 514 343-7076

Admission au programme à l'automne 2011 et à l'hiver 2012

Trimestre(s) d'admission			Capacité d'accueil		Statut autorisé		Horaire	
Automne	Hiver	Été	Non limitée	Limitée (section 10)	Temps plein	Temps partiel	Jour	Soir
✓	✓		✓		✓	✓	✓	✓

Conditions d'admissibilité

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier et sous réserve de la qualité du dossier, le candidat doit être titulaire du diplôme d'études collégiales (DEC) décerné par le ministre de l'Éducation du Québec ou faire la preuve d'une formation équivalente au DEC (voir section 8).

Condition relative à la langue française

Pour être admissible, le candidat doit attester d'une connaissance de la langue française atteignant le degré que l'Université estime minimal pour s'engager dans le programme. À cette fin, il doit

– soit avoir réussi l'Épreuve uniforme de langue et littérature française du ministère de l'Éducation du Québec
– soit obtenir un score d'au moins 605/990 au Test de français international (TFI) (voir section 2 - Connaissance du français).

Programme 1-240-2-0 Version 08

Majeure en sciences économiques

Ce programme totalise 21 crédits obligatoires, 36 à option et 3 crédits au choix.

Segment 71

Bloc 71 A *obligatoire* *15 cr.*

Cours de première année

	ECN	1000	3	AHE	1 js	Principes d'économie
+	ECN	1040	3	AH	1 js	Introduction à la microéconomie
	ECN	1050	3	AH	1 j	Introduction à la macroéconomie
	ECN	1160	3	AHE	1 j	Analyse des données économiques
	ECN	1800	3	AH	1 j	Économies nord-américaines

Bloc 71 B *obligatoire* *6 cr.*

Cours de deuxième année

+	ECN	2311	3	H	1 j	Problèmes économiques contemporains
+	ECN	2800	3	AH	1 js	Institutions publiques et financières

Bloc 71 C *option* *minimum 6 cr., maximum 12 cr.*

Cours de spécialisation de première année

	ECN	1070	3	AH	1 j	Techniques d'analyse économique 1
+	ECN	1075	3	AHE	1 j	Techniques d'analyse économique 2
	ECN	1260	3	AH	1 js	Économétrie 1
	ECN	1350	3	A	1 j	Histoire économique du monde occidental
	ECN	1600	3	AH	1 js	Histoire de la pensée économique
	ECN	1700	3	A	1 j	Économie et mondialisation
	ECN	1961	3	H	1 s	Économie de l'Asie
	ECN	1966	3	H	1 s	Économie du monde arabe
	ECN	1967	3	A	1 s	Économie de l'Europe
	ECN	1970	3	A	1 j	Économie des pays de l'Europe de l'Est
	ECN	1971	3	A	1 s	Économie de l'Amérique latine
	POL	1953	3	AH	1 js	Institutions politiques Canada - Québec

Bloc 71 D *option* *minimum 18 cr., maximum 24 cr.*

Cours de spécialisation de deuxième année

+	ECN	2015	3	H	1 js	Comportements stratégiques
+	ECN	2040	3	AH	1 j	Théorie microéconomique 1
+	ECN	2045	3	H	1 j	Théorie microéconomique 2
+	ECN	2050	3	A	1 j	Théorie macroéconomique 1
+	ECN	2055	3	H	1 j	Théorie macroéconomique 2
+	ECN	2160	3	H	1 j	Économétrie 2
	ECN	2165	3	A	1 j	Comptabilité 1
+	ECN	2175	3	H	1 j	Comptabilité 2
+	ECN	2230	3	E	1 j	Institutions et marchés financiers
+	ECN	2370	3	H	1 j	Économie des pays capitalistes
+	ECN	2450	3	A	1 j	Économie urbaine et régionale
+	ECN	2510	3	H	1 j	Démographie économique
+	ECN	2565	3	A	1 j	Introduction à l'économie industrielle
+	ECN	2700	3	HE	1 js	Relations économiques internationales

+	ECN	2705	3	A	1 j	Régulation économique supranationale
+	ECN	2910	3	H	1 j	Environnement et ressources naturelles
+	ECN	2964	3	H	1 j	Économie et finances publiques
	HST	3450	3	H	1 j	Histoire économique nord-américaine
	MAT	1400	4	AH	1 j	Calcul 1
	MAT	1600	4	AH	1 j	Algèbre linéaire
+	MAT	1978	4	AH	1 j	Probabilités et statistique
+	REI	2475	3	H	1 j	Politiques gouvernementales en RI

Bloc 71 Y option minimum 6 cr., maximum 6 cr.

+	ALL	1901	3	AHE1	js	Allemand 1 (niveau A1.1)
+	ALL	1902	3	AHE1	js	Allemand 2 (niveau A1.2)
+	ALL	1903	3	AHE1	js	Allemand 3 (niveau A2.1)
+	ALL	1904	3	AHE1	js	Allemand 4 (niveau A2.2)
+	ANG	1102	3	A	1 j	English Composition 2
+	ANG	1103	3	A	1 j	English Composition 3
	ANG	1967	3	AHE1	js	Intermediate Oral English 1
	ANG	1967T	3	AHE1	j	Intermediate Oral English
+	ANG	1968	3	AHE1	js	Intermediate Oral English 2
	ANG	1969	3	AHE1	j	Intermediate Reading
+	ANG	1972	3	H	1 j	Business Reading
+	ANG	1973	3	AH	1 j	Reading for the Social Sciences
+	ANG	1974	3	AHE1	j	Reading for the Sciences
	ANT	1013	3	A	1 j	Éléments d'ethnologie
	DMO	1000	3	AHE1	js	Introduction à la démographie
+	DMO	2960	3	H	1 j	Démographie et actuariat
+	ESP	1901	3	AHE1	js	Espagnol 1 (niveau A1)
+	ESP	1902	3	AHE1	js	Espagnol 2 (niveau A2)
+	ESP	1903	3	AHE1	js	Espagnol 3 (niveau B1.1)
+	ESP	1904	3	AHE1	js	Espagnol 4 (niveau B1.2)
+	GEO	2222	3	H	1 j	Géographie des activités économiques
	HEC	3015	3	AHE1	js	Management
	HST	2443	3	A	1 j	Le Canada et le Québec dans le monde
	HST	2820	3	A	1 j	La mondialisation depuis 1850
	IFT	1800	3	AHE1	js	Initiation à l'informatique
	IFT	1990	3	H	1 js	Informatique pour sciences sociales
	JPN	1050	6	AE	1 j	Japonais élémentaire 1
+	JPN	1060	6	H	1 j	Japonais élémentaire 2
	PHI	1130	3	H	1 j	Philosophie des sciences
	PHI	1400	3	AE	1 j	Problèmes en éthique
	POL	1000	3	AHE1	j	Analyse politique : théories et concepts
	POL	1600	3	AHE1	j	Relations internationales
	PSY	1075	3	AHE1	js	Psychologie sociale
	QCF	1050	3	A	1 j	Introduction au Québec
	REI	1010	3	AH	1 j	Introduction aux relations industrielles
	SOL	1970	3	E	1 js	Sociologie du Québec

Programme 1-240-4-0 Version 06

Mineure en sciences économiques

Ce programme totalise 15 crédits obligatoires, 12 à option et 3 au choix.

Segment 71

Bloc 71 A obligatoire 15 cr.

	ECN	1000	3	AHE1	js	Principes d'économie
+	ECN	1040	3	AH	1 js	Introduction à la microéconomie
	ECN	1050	3	AH	1 j	Introduction à la macroéconomie
	ECN	1160	3	AHE1	j	Analyse des données économiques
	ECN	1800	3	AH	1 j	Économies nord-américaines

Bloc 71 B option minimum 0 cr., maximum 3 cr.

Économie et institutions régionales

	ECN	1700	3	A	1 j	Économie et mondialisation
	ECN	1961	3	H	1 s	Économie de l'Asie
	ECN	1966	3	H	1 s	Économie du monde arabe
	ECN	1967	3	A	1 s	Économie de l'Europe
	ECN	1970	3	A	1 j	Économie des pays de l'Europe de l'Est
	ECN	1971	3	A	1 s	Économie de l'Amérique latine
	POL	1953	3	AH	1 js	Institutions politiques Canada - Québec

Bloc 71 C option minimum 9 cr., maximum 12 cr.

Cours spécialisés

	ECN	1070	3	AH	1 j	Techniques d'analyse économique 1
+	ECN	1075	3	AHE1	j	Techniques d'analyse économique 2
	ECN	1260	3	AH	1 js	Économétrie 1
	ECN	1350	3	A	1 j	Histoire économique du monde occidental
	ECN	1600	3	AH	1 js	Histoire de la pensée économique
+	ECN	2015	3	H	1 js	Comportements stratégiques
+	ECN	2040	3	AH	1 j	Théorie microéconomique 1
+	ECN	2050	3	A	1 j	Théorie macroéconomique 1
	ECN	2165	3	A	1 j	Comptabilité 1
+	ECN	2230	3	E	1 j	Institutions et marchés financiers
+	ECN	2311	3	H	1 j	Problèmes économiques contemporains
+	ECN	2370	3	H	1 j	Économie des pays capitalistes
+	ECN	2450	3	A	1 j	Économie urbaine et régionale
+	ECN	2510	3	H	1 j	Démographie économique
+	ECN	2565	3	A	1 j	Introduction à l'économie industrielle
+	ECN	2700	3	HE	1 js	Relations économiques internationales
+	ECN	2705	3	A	1 j	Régulation économique supranationale
+	ECN	2800	3	AH	1 js	Institutions publiques et financières
+	ECN	2910	3	H	1 j	Environnement et ressources naturelles
+	ECN	2964	3	H	1 j	Économie et finances publiques

Sécurité et études policières

1-066-1-0 Baccalauréat (3 ans - avec stage obligatoire)

Programme relevant de l'École de criminologie, offert avec deux orientations : l'orientation Analyse et l'orientation Intervention.

Perspectives professionnelles

Le titulaire d'un Baccalauréat en sécurité et études policières se définit comme un expert de la sécurité intérieure. S'appuyant sur ses connaissances en sécurité, en droit, en criminologie, en sciences sociales et en philosophie, il peut analyser les sources d'insécurité, proposer des solutions et gérer les services de sécurité publique ou privée. Il peut offrir ses services là où se posent les problèmes de sécurité : dans les agences de sécurité privée, dans les services de sécurité des entreprises, des services policiers, des organismes parapublics, des municipalités et des ministères.

Information sur le programme

Sylvie Archambault 514 343-6111, poste 1376
ou courriel : sylvie.archambault@umontreal.ca
Admission 514 343-7076

Admission au programme à l'automne 2011

Trimestre(s) d'admission			Capacité d'accueil		Statut autorisé		Horaire	
Automne	Hiver	Été	Non limitée	Limitée (section 10)	Temps plein	Temps partiel	Jour	Soir
✓				✓*	✓		✓	

* À titre indicatif, les statistiques de l'admission d'automne 2010 en date du 2 août : **candidats** : 378 dont 219 collégiens, **répartition des places en 2010** : 65 dont 38 à des collégiens, **offres d'admission** : 142 dont 83 à des collégiens. La **cote R** du dernier candidat collégien admis : 26,000.

Conditions d'admissibilité

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier et sous réserve de la qualité du dossier, le candidat doit

Soit

– être titulaire d'un des diplômes d'études collégiales (DEC) suivants :
  - DEC en sciences humaines
  - DEC en sciences, lettres et arts
  - DEC en sciences de la nature
  - DEC en histoire et civilisation et avoir atteint l'objectif 022P (Méthodes quantitatives)

Soit
- être titulaire de tout autre diplôme d'études collégiales (DEC) décerné par le ministre de l'Éducation du Québec ou faire la preuve d'une formation équivalente au DEC (voir section 8)
  et
- avoir réussi, **avant l'entrée dans le programme,** un cours préalable en statistique (dont on trouvera une description et des équivalences à la section 7).

Condition relative à la langue française

Pour être admissible, le candidat doit attester d'une connaissance de la langue française atteignant le degré que l'Université estime minimal pour s'engager dans le programme. À cette fin, il doit
- soit avoir réussi l'Épreuve uniforme de langue et littérature française du ministère de l'Éducation du Québec
- soit obtenir un score d'au moins 605/990 au Test de français international (TFI) (voir section 2 - Connaissance du français).

Catégories de candidats

Conformément à la politique d'admission décrite à la section 2, les candidats sont regroupés dans les catégories suivantes :
- Collégien : toute personne qui est titulaire d'un DEC ou qui est en voie de l'obtenir ou dont la formation est équivalente.
- Universitaire : toute personne titulaire d'un DEC ou qui fait preuve d'une formation équivalente et qui a suivi au moins 12 crédits de cours d'un programme universitaire à la date limite fixée pour le dépôt de la demande d'admission.
- Candidat admissible sur la base de crédits universitaires : toute personne non titulaire d'un DEC ou d'un diplôme équivalent qui a réussi un minimum de 24 crédits de niveau universitaire.
- Candidat admissible sur la base d'une formation acquise hors Québec : toute personne dont la formation acquise ailleurs qu'au Québec est jugée équivalente au DEC ou à des études universitaires complétées au Québec.

Critères de sélection

La capacité d'accueil est répartie entre les différentes catégories sous réserve de l'excellence des dossiers. Les méthodes d'évaluation des dossiers scolaires sont décrites aux sections 3A (collégial) et 3B (universitaire).
- Pour les collégiens et les universitaires
  - L'excellence du dossier scolaire constitue le seul critère de sélection.
  - Dans l'évaluation du dossier scolaire des universitaires, l'importance relative du dossier universitaire par rapport à celui du collège est égale en pourcentage au nombre de crédits de cours universitaires multiplié par 2.
- Pour les candidats admissibles sur la base de crédits universitaires
  - Le dossier est évalué sur la base du dossier scolaire.
- Pour les candidats admissibles sur la base d'une formation acquise hors Québec
  - L'excellence et la pertinence du dossier constituent les seuls critères de sélection.

Programme 1-066-1-0 Version 02

Baccalauréat en sécurité et études policières

L'orientation Analyse comprend les segments 01 et 70, avec 69 crédits obligatoires, 15 crédits à option et 6 crédits au choix. L'orientation Intervention comprend les segments 01 et 71 avec 66 crédits obligatoires, 18 crédits à option et 6 crédits au choix.

Segment 01

Bloc 01 A *obligatoire* *9 cr.*

Connaissances criminologiques

	CRI	1200	3	A 1 j	La méthodologie en criminologie
	CRI	1511	3	H 1 j	Délinquance et facteurs criminogènes
	CRI	2531	3	H 1 j	L'analyse stratégique en criminologie

Bloc 01 B *obligatoire* *12 cr.*

Connaissances en droit

DRT	1002S	3	AHE1 j	Introduction au droit
DRT	1500	3	AHE1 j	Droit pénal général 1
DRT	1501	3	AHE1 j	Droit constitutionnel 1
DRT	2500	3	AHE1 j	Droit pénal général 2

Bloc 01 C *option* *minimum 9 cr., maximum 9 cr.*

Formation complémentaire générale

	ANT	1982	3	H 1 js	Groupes ethniques et anthropologie
	CRI	1050	3	A 1 j	Sociocriminologie 1
	CRI	1100	3	AH 1 j	Psychocriminologie
	CRI	2410	3	AH 1 j	Pénologie
	CRI	3201	3	A 1 j	Droits de la personne et criminologie
	CRI	3305	3	A 1 j	Violences criminelles
	CRI	3341	3	AH 1 j	Drogues et criminalité
	CRI	3495	3	A 1 j	Criminels et troubles mentaux
	CRI	3540	3	H 1 j	Les minorités et la question criminelle
	DRT	1222	3	AHE1 j	Obligations 2
	DRT	1224	3	AHE1 j	Personnes physiques et famille
	DRT	1502	3	AHE1 j	Droit constitutionnel 2
	DRT	3503	3	AHE1 j	Libertés publiques
	DRT	3505	3	AHE1 j	Preuve et procédure pénales
	DRT	3603	3	AHE1 j	Rapports collectifs de travail
	DRT	3804	3	AHE1 j	Droit de l'environnement
	DRT	3806	3	AHE1 j	Droit des professionnels
	GSP	1060	3	AHE1 js	Planification et contrôle budgétaire
	IFT	1931	3	AHE1 s	Initiation aux bases de données
	PHI	3660	3	A 1 j	Philosophie du droit
	POL	1951	3	AH 1 js	Éléments de politique
	POL	1953	3	AH 1 js	Institutions politiques Canada - Québec
	POL	1954	3	AH 1 js	Politique internationale
	PSY	1075	3	AHE1 js	Psychologie sociale
	PSY	1951	3	AHE1 j	Relations interpersonnelles
+	PSY	3073	3	A 1 js	Psychologie des groupes et équipes
	REI	3281	3	A 1 j	Gestion des ressources humaines
	SOL	2410	3	A 1 j	Classes et mouvements sociaux

Bloc 01 D *obligatoire* *27 cr.*

Connaissances en sécurité et études policières

	CRI	1600	3	H 1 j	Initiation aux méthodes quantitatives
	GSP	3010	3	AHE1 js	Résolution des problèmes en séc. int.
	PHI	1400	3	AE 1 j	Problèmes en éthique
	SIP	1000	3	A 1 j	Sécurité intérieure : nature et mission
	SIP	2030	3	A 1 j	L'organisation de l'enquête
	SIP	2080	3	H 1 j	La sécurité privée
	SIP	3001	3	A 1 j	Préparation au stage
	SIP	3070	3	H 1 j	Organisation de la sécurité intérieure
+	SIP	3100	3	H 1 j	Rétroaction de stage

Segment 70 Propre à l'orientation Analyse

Bloc 70 A *obligatoire* *21 cr.*

+	CRI	3013	3	A 1 j	Analyse de la criminalité
+	CRI	3040	3	H 1 j	Formes particulières de crimes
+	CRI	3318	3	A 1 j	Méthodes quantitatives
+	SIP	3009	9	H 1 j	Stage en analyse
	SIP	3090	3	H 1 j	Le renseignement

Bloc 70 B *option* *minimum 6 cr., maximum 6 cr.*

Cours complémentaires en analyse

CRI	1730	3	H 1 j	Victimologie
CRI	3051	3	AH 1 j	Déviance et réaction sociale

CRI	3213	3	A	1 j	Initiation aux méthodes qualitatives
CRI	3361	3	H	1 j	Prévention du crime
CRI	3950	3	A	1 j	Criminalité informatique
SIP	2040	3	A	1 j	Sécurité et cadre normatif
SIP	2050	3	A	1 j	Mouvements sociaux, violence et sécurité
SIP	3020	3	A	1 j	Évaluation en justice pénale et sécurité
SIP	3060	3	A	1 j	Exploitation des systèmes d'information
SIP	3071	3	A	1 j	Question de sécurité intérieure

Segment 71 Propre à l'orientation Intervention

Bloc 71 A *obligatoire* *18 cr.*

CRI	3361	3	H	1 j	Prévention du crime
GSP	1040	3	AHE1	js	Technologie de la sécurité intérieure
SIP	2010	3	H	1 j	Gestion en sécurité intérieure
SIP	2242	3	H	1 j	Gestion de crises et plan d'urgence
+ SIP	3006	6	H	1 j	Stage en intervention

Bloc 71 B *option* *minimum 9 cr., maximum 9 cr.*

Cours complémentaires en intervention

CRI	1730	3	H	1 j	Victimologie
CRI	3213	3	A	1 j	Initiation aux méthodes qualitatives
CRI	3950	3	A	1 j	Criminalité informatique
SIP	2040	3	A	1 j	Sécurité et cadre normatif
SIP	2050	3	A	1 j	Mouvements sociaux, violence et sécurité
SIP	3012	3	A	1 j	Équipe de travail en sécurité intérieure
SIP	3020	3	A	1 j	Évaluation en justice pénale et sécurité
SIP	3030	3	A	1 j	Les crimes contre la personne
SIP	3040	3	A	1 j	Régulation de la criminalité économique
SIP	3050	3	H	1 j	Criminalistique
SIP	3071	3	A	1 j	Question de sécurité intérieure

Sécurité intérieure

1-066-5-1 Certificat

Programme relevant de l'École de criminologie.

Perspectives professionnelles

Le certificat donne aux personnes déjà en emploi dans le domaine de la sécurité intérieure, des compétences supplémentaires pour les préparer à un examen de certification et de meilleures chances d'améliorer leur cheminement de carrière. Ils peuvent ainsi devenir directeur interne de service de sécurité, cadre supérieur dans une agence de sécurité, consultant, etc.

Information sur le programme

Sylvie Archambault 514 343-6111 poste 1376
ou courriel : sylvie.archambault@umontreal.ca
Admission 514 343-7076

Admission au programme à l'automne 2011 et à l'hiver 2012

Trimestre(s) d'admission			Capacité d'accueil		Statut autorisé		Horaire	
Automne	Hiver	Été	Non limitée	Limitée (section 10)	Temps plein	Temps partiel	Jour	Soir
✓	✓		✓		✓	✓	✓	✓

Conditions d'admissibilité

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier et sous réserve de la qualité du dossier, le candidat doit

– être titulaire du diplôme d'études collégiales (DEC) décerné par le ministre de l'Éducation du Québec ou faire la preuve d'une formation équivalente au DEC (voir section 8 - formation à l'étranger, expérience, etc.)
et
– avoir une expérience professionnelle de cinq ans et être en exercice dans un milieu pertinent au champ d'études

Condition relative à la langue française

Pour être admissible, le candidat doit attester d'une connaissance de la langue française atteignant le degré que l'Université estime minimal pour s'engager dans le programme. À cette fin, il doit

– soit avoir réussi l'Épreuve uniforme de langue et littérature française du ministère de l'Éducation du Québec
– soit obtenir un score d'au moins 605/990 au Test de français international (TFI) (voir section 2 - Connaissance du français).

Programme 1-066-5-1 Version 00

Certificat en sécurité intérieure

Ce programme totalise 18 crédits obligatoires et 12 crédits à option.

Segment 70

Bloc 70 A *obligatoire* *18 cr.*

GSP	1040	3	AHE1	js	Technologie de la sécurité intérieure
GSP	1060	3	AHE1	js	Planification et contrôle budgétaire
SIP	2010	3	H	1 j	Gestion en sécurité intérieure
SIP	2020	3	AHE1	s	Sécurité et gestion du personnel
SIP	2080	3	H	1 j	La sécurité privée
SIP	2242	3	H	1 j	Gestion de crises et plan d'urgence

Bloc 70 B *option* *minimum 9 cr., maximum 9 cr.*

Formation spécifique

GSP	3010	3	AHE1	js	Résolution des problèmes en séc. int.
GSP	3020	3	AHE1	js	Éthique appliquée en sécurité intérieure
SIP	2030	3	A	1 j	L'organisation de l'enquête
SIP	2040	3	A	1 j	Sécurité et cadre normatif
SIP	2090	3	AHE1	s	Information protégée et informatique
SIP	3012	3	A	1 j	Équipe de travail en sécurité intérieure

Bloc 70 C *option* *minimum 3 cr., maximum 3 cr.*

Formation connexe

+ ANS	1040T	3	AHE1	js	Writing Workshop
+ ANS	1304T	3	AHE1	js	Reading
CRI	2531	3	H	1 j	L'analyse stratégique en criminologie
GSP	1200	3	AHE1	js	Exploitation de l'information séc. int.
SIP	3071	3	A	1 j	Question de sécurité intérieure

Service social

1-250-1-0 Baccalauréat (3 ans - avec stages obligatoires)

Programme relevant de l'École de service social.

Perspectives professionnelles

Le travail social est une discipline pratique dont la fonction est la médiation active entre la personne et son environnement. L'action du travailleur social vise à obtenir ou à développer les ressources dont les individus, les familles et les collectivités ont besoin pour se sortir des situations difficiles et améliorer leur bien-être. Le travailleur social exerce son activité dans les CLSC, les centres hospitaliers, les centres jeunesse, les maisons de jeunes, les organismes communautaires et les associations de défense des droits sociaux.

Information sur le programme

Sonia Gauthier 514 343-2147
Admission 514 343-7076

Admission au programme à l'automne 2011

Trimestre(s) d'admission			Capacité d'accueil		Statut autorisé		Horaire	
Automne	Hiver	Été	Non limitée	Limitée (section 10)	Temps plein	Temps partiel	Jour	Soir
✓				✓*	✓	✓	✓	

* À titre indicatif, les statistiques de l'admission d'automne 2010 en date du 2 août : **candidats** : 745 dont 333 collégiens, **répartition des places en 2010** : 85 dont 38 à des collégiens, **offres d'admission** : 145 dont 64 à des collégiens. La **cote R** du dernier candidat collégien admis : 27,819.

Conditions d'admissibilité

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier et sous réserve de la qualité du dossier, le candidat doit

Soit

- être titulaire d'un des diplômes d'études collégiales (DEC) suivants :
  - DEC en sciences humaines
  - DEC en sciences, lettres et arts
  - DEC en sciences de la nature
  - DEC en histoire et civilisation et avoir atteint l'objectif 022P (Méthodes quantitatives)

Soit

- être titulaire de tout autre diplôme d'études collégiales (DEC) décerné par le ministre de l'Éducation du Québec ou faire la preuve d'une formation équivalente au DEC (voir section 8)

  et
- avoir réussi, **avant l'entrée dans le programme,** un cours préalable en statistique (dont on trouvera une description et des équivalences à la section 7).

Condition relative à la langue française

Pour être admissible, le candidat doit attester d'une connaissance de la langue française atteignant le degré que l'Université estime minimal pour s'engager dans le programme. À cette fin, il doit

- soit avoir réussi l'Épreuve uniforme de langue et littérature française du ministère de l'Éducation du Québec
- soit obtenir un score d'au moins 605/990 au Test de français international (TFI) (voir section 2 - Connaissance du français).

Catégories de candidats

Conformément à la politique d'admission décrite à la section 2, les candidats sont regroupés dans les catégories suivantes :

- Collégien : toute personne qui est titulaire d'un DEC ou qui est en voie de l'obtenir ou dont la formation est équivalente.
- Universitaire : toute personne titulaire d'un DEC ou qui fait preuve d'une formation équivalente et qui a suivi au moins 12 crédits de cours d'un programme universitaire à la date limite fixée pour le dépôt de la demande d'admission.
- Candidat admissible sur la base de crédits universitaires : toute personne non titulaire d'un DEC ou d'un diplôme équivalent qui a réussi un minimum de 24 crédits de niveau universitaire.
- Candidat admissible sur la base d'une formation acquise hors Québec : toute personne dont la formation acquise ailleurs qu'au Québec est jugée équivalente au DEC ou à des études universitaires complétées au Québec.

Critères de sélection

La capacité d'accueil est répartie entre les différentes catégories sous réserve de l'excellence des dossiers. Les méthodes d'évaluation des dossiers scolaires sont décrites aux sections 3A (collégial) et 3B (universitaire).

- Pour les collégiens et les universitaires
  - L'excellence du dossier scolaire constitue le seul critère de sélection.
  - Dans l'évaluation du dossier scolaire des universitaires, l'importance relative du dossier universitaire par rapport à celui du collège est égale en pourcentage au nombre de crédits de cours universitaires multiplié par 2.
- Pour les candidats admissibles sur la base de crédits universitaires
  - Le dossier est évalué sur la base du dossier scolaire.
- Pour les candidats admissibles sur la base d'une formation acquise hors Québec
  - L'excellence et la pertinence du dossier constituent les seuls critères de sélection.

Remarque

- Ce programme est offert à temps plein et à temps partiel. Toutefois, le statut à temps partiel n'est pas possible pendant les trimestres au cours desquels les candidats sont inscrits aux stages SVS 3025 et SVS 3035 ainsi qu'aux cours concomitants aux stages.
- Le titulaire d'un DEC technique peut se voir accorder des exemptions de cours. Il doit s'adresser au Département pour obtenir des renseignements additionnels.

Programme 1-250-1-0 Version 16

Baccalauréat en service social

Ce programme totalise 60 crédits obligatoires, 27 à option et 3 au choix.

Segment 74

Bloc 74 A obligatoire 33 cr.

Fondements de l'intervention

	SVS	1182	3	A	1 j	Connaissance du milieu
	SVS	1283	3	A	1 j	Introduction à l'intervention 1
+	SVS	1284	3	H	1 j	Introduction à l'intervention 2
+	SVS	3008	3	A	2 j	Éthique et déontologie appliquée
+	SVS	3024	3	A	2 j	Séminaire de stage
+	SVS	3025	9	A	1 j	Stage 1
+	SVS	3035	9	AH	1 j	Stage 2

Bloc 74 B option minimum 6 cr., maximum 9 cr.

Méthodologie de l'intervention

SVS	2375	3	A	1 j	Intervention : individu, couple, famille
SVS	2377	3	A	1 j	Intervention de groupe
SVS	2378	3	H	1 s	Intervention communautaire

Bloc 74 C obligatoire 6 cr.

Recherche

	SVS	1141	3	A	1 j	Méthodes de recherche
+	SVS	2141	3	A	1 j	Recherche et analyse de pratique

Bloc 74 D option minimum 6 cr., maximum 6 cr.

Perspectives analytiques

SVS	2366	3	H	1 j	Problèmes sociaux et institutions
SVS	2385	3	H	1 j	Protection sociale : lois et mesures
SVS	2841	3	A	1 j	Mouvements d'action sociale

Bloc 74 E option minimum 6 cr., maximum 9 cr.

Champs de pratiques

	SVS	3700	3	AE	1 s	Action communautaire : fondements
	SVS	3711	3	H	1 j	Familles : théories et pratiques
	SVS	3732	3	A	1 j	Pratiques auprès des personnes âgées
+	SVS	3742	3	A	1 j	Pratiques en santé mentale
	SVS	3744	3	H	1 j	Pratiques en protection de l'enfance
	SVS	3746	3	AH	1	Pratiques spécifiques : sujets spéciaux
	SVS	3804	3	HE	1 j	Fonctionnement et gestion des groupes

Bloc 74 F *obligatoire* *21 cr.*

Fondements théoriques

	SVS	1121	3	AH 1 j	Pratique du travail social : évolution
	SVS	1151	3	AH 1 j	Travail social et rapports de genre
	SVS	1362	3	AE 1 j	Individu, développement, contexte social
	SVS	1363	3	AE 1 j	Problèmes sociaux
	SVS	1364	3	HE 1 j	Conflits, lien social et santé mentale
	SVS	1621	3	AH 1 j	Analyse des politiques sociales
	SVS	2745	3	A 1 j	Travail social et pluriethnicité

Bloc 74 Y *option* *minimum 6 cr., maximum 9 cr.*

	ANT	1982	3	H 1 js	Groupes ethniques et anthropologie
	ANT	2043	3	A 1 js	Mondialisation, société et culture
	CRI	1511	3	H 1 j	Délinquance et facteurs criminogènes
	CRI	1950	3	AH 1 j	Introduction à la criminologie
	CRI	3341	3	AH 1 j	Drogues et criminalité
	CRI	3900	3	A 1 j	Justice des mineurs
	GER	1020	3	AHE1 js	Anthropologie sociale du vieillissement
	PEF	2715	3	AHE1 js	Santé, pauvreté, intervention
	PHI	1400	3	AE 1 j	Problèmes en éthique
	PPL	3030	3	AHE1 js	Gestion de la diversité socioculturelle
	PSE	1201	3	A 1 j	Petite enfance et psychopathologie
+	PSE	1203	3	H 1 j	Développement normal 6-18 ans
	PSY	1045	3	AHE1 j	Motivation et émotion
	PSY	1075	3	AHE1 js	Psychologie sociale
	PSY	1105	3	AH 1 js	Psychologie de la personnalité
	PSY	1966	3	AHE1 js	Psychologie de l'adolescence
	SME	3010	3	AHE1 j	Intervention en situation de crise
	SOL	1967	3	H 1 j	Sociologie du vieillissement
	SOL	3503	3	H 1 j	Sociologie de la famille
	TXM	1111	3	AHE1 js	Contextes d'utilisation des psychotropes
	TXM	1111D	3	AH 1	Contextes d'utilisation des psychotropes
	TXM	1221	3	AHE1 js	Effets des substances psychotropes
	TXM	1331	3	AHE1 js	Prévention des toxicomanies : théorie
	TXM	1441	3	AHE1 js	Étiologie et modèles d'intervention
	VIO	2009	3	AHE1 js	Violence familiale et conjugale
	VIO	2012	3	AHE1 js	Victimisation sexuelle
	VIO	2015	3	AHE1 js	Résolution de conflits

Les 60 crédits obligatoires comportent 18 crédits de stage.

Sociologie

1-255-1-0 Baccalauréat (3 ans - avec stage facultatif)
Programme offert avec quatre orientations : l'orientation Fondamentale, l'orientation Études de la population, l'orientation Relations ethniques, immigration et racisme et l'orientation Santé et société

1-255-2-0 Majeure (2 ans)
1-255-4-0 Mineure (1 an)

Programmes relevant du Département de sociologie.

Perspectives professionnelles

Le Baccalauréat en sociologie atteste de qualifications en méthodes d'enquête qualitatives et quantitatives, d'une capacité d'analyse critique et d'une compréhension des processus à l'oeuvre dans les institutions, les actions, les relations et les transformations sociales. Les diplômés avec B.Sc. font, entre autres, des études de besoin et des évaluations communautaires ; l'accompagnement, la défense des droits et l'insertion en emploi des personnes socialement ou économiquement marginalisées ; l'animation de programmes pour des jeunes, des femmes ou des personnes âgées ; l'éducation populaire ; le développement économique communautaire ; les relations publiques et le marketing ; la recherche et la rédaction journalistiques. Ils travaillent pour des organismes et entreprises communautaires ou privés ; des maisons de sondage ou de production de statistiques sociales ou des centres de recherche ; des mouvements sociaux et des syndicats ; des établissements publics, notamment dans le réseau sociosanitaire ; des organismes non-gouvernementaux internationaux.

Information sur le programme

Stéphane Moulin 514 343-7120
Valérie Dostaler 514 343-6111 poste 3769
Admission 514 343-7076

Admission au programme à l'automne 2011 et à l'hiver 2012

Trimestre(s) d'admission			Capacité d'accueil		Statut autorisé		Horaire	
Automne	Hiver	Été	Non limitée	Limitée (section 10)	Temps plein	Temps partiel	Jour	Soir
✓	✓		✓		✓	✓	✓	

Conditions d'admissibilité

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier et sous réserve de la qualité du dossier, le candidat doit être titulaire du diplôme d'études collégiales (DEC) décerné par le ministre de l'Éducation du Québec ou faire la preuve d'une formation équivalente au DEC (voir section 8).

Condition relative à la langue française

Pour être admissible, le candidat doit attester d'une connaissance de la langue française atteignant le degré que l'Université estime minimal pour s'engager dans le programme. À cette fin, il doit

– soit avoir réussi l'Épreuve uniforme de langue et littérature française du ministère de l'Éducation du Québec
– soit obtenir un score d'au moins 605/990 au Test de français international (TFI) (voir section 2 - Connaissance du français).

Remarques

Le titulaire d'un DEC technique peut se voir accorder des exemptions de cours. Il doit s'adresser au Département pour obtenir des renseignements additionnels.

Programme 1-255-1-0 Version 11

Baccalauréat en sociologie

L'orientation Fondamentale comprend les segments 01 et 72, avec 27 crédits obligatoires, 57 à option et 6 au choix. L'orientation Études de la population comprend les segments 01 et 73, avec 30 crédits obligatoires, 54 à option et 6 au choix. L'orientation Relations ethniques, immigration et racisme comprend les segments 01 et 74, avec 30 crédits obligatoires, 54 à option et 6 au choix. L'orientation Santé et société comprend les segments 01 et 75, avec 30 crédits obligatoires, 54 à option et 6 au choix. Les étudiants suivent des cours SOL1000 au 1er trimestre, 2000 dès le 2e trimestre et 3000 après 45 crédits du programme. Les cours obligatoires doivent être suivis selon le cheminement prescrit.

Segment 01 Commun aux quatre orientations

Bloc 01 A *obligatoire* *27 cr.*

Bases théoriques et méthodologiques

	SOL	1013	3	AH 1 j	Sociologie générale
+	SOL	1015	3	A 1 j	Histoire de la pensée sociale
+	SOL	1017	3	AH 1 j	Théories contemporaines
	SOL	1018	3	AH 1 j	Initiation à la recherche sociologique
	SOL	1020	3	AH 1 j	Introduction à la statistique sociale
	SOL	1090	3	AH 1 j	Construction des données qualitatives
+	SOL	2020	3	AH 1 j	Statistique sociale avancée

+	SOL	2035	3	H	1 j	Épistémologie sociologique
+	SOL	2090	3	AH	1 j	Analyse des données qualitatives

Bloc 01 B *option* *minimum 3 cr., maximum 12 cr.*

Théorie classique

+	SOL	2016	3	H	1 j	Durkheim et l'École française
+	SOL	2017	3	A	1 j	Weber, rationalité, rationalisation
+	SOL	2018	3	A	1 j	Marx et marxismes
+	SOL	3026	3	H	1 j	Théorie classique : thèmes choisis

Bloc 01 C *option* *minimum 3 cr., maximum 12 cr.*

Théorie contemporaine

	SOL	2511	3	A	1 j	Microsociologie
+	SOL	3008	3	A	1 j	Débats théoriques contemporains
+	SOL	3012	3	A	1 j	Sociologie critique
+	SOL	3028	3	H	1 j	Sociologie des modernités

Bloc 01 D *option* *minimum 0 cr., maximum 9 cr.*

Laboratoires et stages

	SOL	3031	3	AHE1	j	Stage en milieu de travail 1
+	SOL	3032	3	AHE1	j	Stage en milieu de travail 2
	SOL	3033	3	AHE1	j	Stage en milieu de recherche 1
+	SOL	3034	3	AHE1	j	Stage en milieu de recherche 2
	SOL	3036	3	AH	1 j	Laboratoire de recherche 1
+	SOL	3037	3	H	1 j	Laboratoire de recherche 2
+	SOL	3038	3	HE	1 j	Laboratoire de recherche 3

Segment 72 Propre à l'orientation Fondamentale

Bloc 72 A *option* *minimum 12 cr., maximum 42 cr.*

Cours thématiques en sociologie

	SOL	1003	3	A	1 js	Introduction à la sociologie du Québec
	SOL	1012	3	H	1 j	Inégalités sociales et marché du travail
	SOL	1016	3	AE	1 j	Déviance, exclusion et contrôle social
	SOL	1150	3	A	1 j	Culture et société
	SOL	1400	3	H	1 j	Économie et sociétés
	SOL	1967	3	H	1 j	Sociologie du vieillissement
	SOL	2015	3	H	1 j	Sociologie du travail
+	SOL	2027	3	H	1 j	Sociologie et société aux Etats-Unis
	SOL	2050	3	AE	1 j	Sociologie du monde arabo-musulman
	SOL	2103	3	H	1 j	Sociologie de la santé
	SOL	2104	3	H	1 j	Relations ethniques
	SOL	2107	3	E	1 j	Sociologie politique
	SOL	2200	3	A	1 js	Sociologie de l'environnement
+	SOL	2201	3	A	1 j	Sociétés africaines en mutation
	SOL	2305	3	H	1 j	Information, communication et société
	SOL	2306	3	E	1 j	Sociologie des religions
	SOL	2403	3	A	1 j	Sociologie des organisations
	SOL	2410	3	A	1 j	Classes et mouvements sociaux
	SOL	3002	3	A	1 j	Sociologie du Québec : thèmes choisis
	SOL	3005	3	H	1 s	La nouvelle sociologie de l'économie
+	SOL	3017	3	H	1 j	Méthodes de sondage
+	SOL	3025	3	A	1 j	Étude de cas
+	SOL	3055	3	A	1 j	Analyse multidimensionnelle
+	SOL	3075	3	A	1 j	Analyse des réseaux sociaux
	SOL	3101	3	A	1 j	Sociologie du droit
	SOL	3102	3	H	1 j	Sociologie de l'éducation
	SOL	3104	3	A	1 j	Ethnicité, immigration : thèmes choisis
	SOL	3105	3	H	1 j	Sociologie urbaine et régionale
	SOL	3106	3	H	1 j	Les déterminants sociaux de la santé
	SOL	3201	3	A	1 j	Développement international
	SOL	3206	3	AHE1	js	Sociologie des relations internationales
+	SOL	3402	3	A	1 j	Stratification et mobilité sociales
	SOL	3404	3	A	1 j	Rapport de genre et sexualités
	SOL	3405	3	H	1 j	Sociologie de l'économie sociale
	SOL	3406	3	H	1 j	Sociologie de la jeunesse
	SOL	3410	3	AH	1 j	Technosciences, culture et société
	SOL	3503	3	H	1 j	Sociologie de la famille
	SOL	3505	3	E	1 js	Sociologie : thèmes choisis
	SOL	3506	3	H	1 j	Transformations du monde contemporain
	SOL	3604	3	H	1 j	Inégalités, discriminations, citoyenneté

Bloc 72 Y *option* *minimum 9 cr., maximum 12 cr.*

Disciplines connexes

+	ALL	1901	3	AHE1	js	Allemand 1 (niveau A1.1)
+	ALL	1902	3	AHE1	js	Allemand 2 (niveau A1.2)
	ANG	1969	3	AHE1	j	Intermediate Reading
+	ANG	1971	3	AH	1 j	Reading for the Humanities
+	ANG	1973	3	AH	1 j	Reading for the Social Sciences
+	ANS	1304T	3	AHE1	js	Reading
	ANT	1010	3	H	1 j	Les grandes théories en ethnologie
	ANT	1511	3	A	1 j	Évolution et comportement humain
	ANT	3030	3	H	1 j	Les Autochtones et l'État canadien
	ANT	3631	3	H	1 j	Changement social et linguistique
	CRI	1950	3	AH	1 j	Introduction à la criminologie
	DMO	1000	3	AHE1	js	Introduction à la démographie
	DMO	1010	3	A	1 j	Problèmes de population contemporains
	DMO	2200	3	A	1 j	Collecte : source des informations
	ECN	1000	3	AHE1	js	Principes d'économie
+	ECN	1040	3	AH	1 js	Introduction à la microéconomie
	ECN	1050	3	AH	1 j	Introduction à la macroéconomie
+	ESP	1901	3	AHE1	js	Espagnol 1 (niveau A1)
+	ESP	1902	3	AHE1	js	Espagnol 2 (niveau A2)
	GEO	1222	3	H	1 j	Le système monde
	HST	1905	3	H	1 j	Histoire du Canada contemporain
	JOU	1200	3	AHE1	js	Méthodes journalistiques
	MUL	3334	3	A	1 j	Sociologie de la musique
	PHI	1400	3	AE	1 j	Problèmes en éthique
	POL	1953	3	AH	1 js	Institutions politiques Canada - Québec
	POL	1954	3	AH	1 js	Politique internationale
	PSY	1045	3	AHE1	j	Motivation et émotion
	PSY	1095	3	AHE1	j	L'enfance
	PSY	1983	3	AH	1 j	Psychologie et comportement
	REI	1030	3	H	1 j	Gestion et fonctions de l'organisation
	SRL	1431	3	AHE1	js	Religions, éthique et modernité
	SVS	2378	3	H	1 s	Intervention communautaire
	URB	1113	3	AH	1	Espaces et sociétés

Segment 73 Propre à l'orientation Études de la population

Bloc 73 A *obligatoire* *3 cr.*

	DMO	1000	3	AHE1	js	Introduction à la démographie

Bloc 73 B *option* *minimum 12 cr., maximum 18 cr.*

Formation en démographie

+	DMO	2100	3	H	1 j	Population canadienne
	DMO	2200	3	A	1 j	Collecte : source des informations
+	DMO	2311	3	A	1 j	Analyse longitudinale
+	DMO	2312	3	H	1 j	Analyse transversale
+	DMO	2700	3	A	1 js	Histoire de la population
+	DMO	3100	3	A	1 j	Démographie du Tiers-Monde
+	DMO	3307	3	H	1 j	Pratique de la démographie
+	DMO	3400	3	H	1 j	Sociologie et population
+	DMO	3450	3	H	1 js	Économie et population

Bloc 73 C *option* *minimum 6 cr., maximum 12 cr.*

Formation spécialisée en sociologie

	SOL	1012	3	H	1 j	Inégalités sociales et marché du travail
	SOL	1967	3	H	1 j	Sociologie du vieillissement
	SOL	2015	3	H	1 j	Sociologie du travail
	SOL	2103	3	H	1 j	Sociologie de la santé
	SOL	2104	3	H	1 j	Relations ethniques
+	SOL	2201	3	A	1 j	Sociétés africaines en mutation
+	SOL	3017	3	H	1 j	Méthodes de sondage
	SOL	3104	3	A	1 j	Ethnicité, immigration : thèmes choisis
	SOL	3106	3	H	1 j	Les déterminants sociaux de la santé
	SOL	3201	3	A	1 j	Développement international
	SOL	3404	3	A	1 j	Rapport de genre et sexualités
	SOL	3406	3	H	1 j	Sociologie de la jeunesse
	SOL	3503	3	H	1 j	Sociologie de la famille

Bloc 73 D *option* *minimum 0 cr., maximum 24 cr.*

Cours thématiques en sociologie

	SOL	1003	3	A	1 js	Introduction à la sociologie du Québec
	SOL	1016	3	AE	1 j	Déviance, exclusion et contrôle social
	SOL	1150	3	A	1 j	Culture et société

	SOL	1400	3	H	1 j	Économie et sociétés
+	SOL	2027	3	H	1 j	Sociologie et société aux Etats-Unis
	SOL	2050	3	AE	1 j	Sociologie du monde arabo-musulman
	SOL	2107	3	E	1 j	Sociologie politique
	SOL	2200	3	A	1 js	Sociologie de l'environnement
	SOL	2305	3	H	1 j	Information, communication et société
	SOL	2306	3	E	1 j	Sociologie des religions
	SOL	2403	3	A	1 j	Sociologie des organisations
	SOL	2410	3	A	1 j	Classes et mouvements sociaux
	SOL	3002	3	A	1 j	Sociologie du Québec : thèmes choisis
	SOL	3005	3	H	1 s	La nouvelle sociologie de l'économie
+	SOL	3025	3	A	1 j	Étude de cas
+	SOL	3055	3	A	1 j	Analyse multidimensionnelle
+	SOL	3075	3	A	1 j	Analyse des réseaux sociaux
	SOL	3101	3	A	1 j	Sociologie du droit
	SOL	3102	3	H	1 j	Sociologie de l'éducation
	SOL	3105	3	H	1 j	Sociologie urbaine et régionale
	SOL	3206	3	AHE	1 js	Sociologie des relations internationales
+	SOL	3402	3	A	1 j	Stratification et mobilité sociales
	SOL	3405	3	H	1 j	Sociologie de l'économie sociale
	SOL	3410	3	AH	1 j	Technosciences, culture et société
	SOL	3505	3	E	1 js	Sociologie : thèmes choisis
	SOL	3506	3	H	1 j	Transformations du monde contemporain
	SOL	3604	3	H	1 j	Inégalités, discriminations, citoyenneté

Bloc 73 Y option minimum 6 cr., maximum 6 cr.

Disciplines connexes

Ce bloc comporte essentiellement les mêmes cours que le bloc 72Y.

Segment 74 Propre à l'orientation Relations ethniques, immigration et racisme

Bloc 74 A obligatoire 3 cr.

SOL	2104	3	H	1 j	Relations ethniques

Bloc 74 B option minimum 12 cr., maximum 12 cr.

Formation multidisciplinaire

ANT	1982	3	H	1 js	Groupes ethniques et anthropologie
ANT	2042	3	H	1 js	Anthropologie urbaine
ANT	2660	3	A	1 j	Langue et identité
ANT	3030	3	H	1 j	Les Autochtones et l'État canadien
ANT	3141	3	H	1 j	Technologies de la représentation
DMO	3420	3	H	1 j	Immigration et intégration
LCO	1010	3	H	1 j	Littérature et ethnicité
LNG	2350	3	A	1 j	Sociolinguistique
SOL	2306	3	E	1 j	Sociologie des religions
SOL	3104	3	A	1 j	Ethnicité, immigration : thèmes choisis
SOL	3604	3	H	1 j	Inégalités, discriminations, citoyenneté
SRL	1080	3	AHE	1 js	Les grandes religions du monde
SVS	2745	3	A	1 j	Travail social et pluriethnicité

Bloc 74 C option minimum 3 cr., maximum 30 cr.

Cours thématiques en sociologie

Ce bloc comporte essentiellement les mêmes cours que le bloc 72A.

Bloc 74 Y option minimum 6 cr., maximum 6 cr.

Disciplines connexes

Ce bloc comporte les mêmes cours que le bloc 72Y.

Segment 75 Propre à l'orientation Santé et société

Bloc 75 A obligatoire 3 cr.

SOL	2103	3	H	1 j	Sociologie de la santé

Bloc 75 B option minimum 12 cr., maximum 12 cr.

	ANT	3055	3	A	1 j	Anthropologie des problèmes médicaux
	ASA	2400	3	AHE	1	Économie de la santé
	BIE	6000	3	AH	1	Bioéthique : origines, sens, pratiques
+	GEO	3322	3	AH	1 j	Géographie de la santé et environnement
	HST	2521	3	AH	1 j	Histoire de la médecine et de la santé
	HST	2552	3	AH	1 j	Santé et médecine au Canada
	PSY	2048	3	H	1 j	Psychologie de la santé
	SOL	1967	3	H	1 j	Sociologie du vieillissement
	SOL	3106	3	H	1 j	Les déterminants sociaux de la santé
	SVS	1364	3	HE	1 j	Conflits, lien social et santé mentale

Bloc 75 C option minimum 3 cr., maximum 30 cr.

Cours thématiques en sociologie

Ce bloc comporte essentiellement les mêmes cours que le bloc 72A.

Bloc 75 Y option minimum 6 cr., maximum 6 cr.

Disciplines connexes

Ce bloc comporte les mêmes cours que le bloc 72Y.

Programme 1-255-2-0 Version 11

Majeure en sociologie

Ce programme totalise 60 crédits, avec 18 crédits obligatoires, 39 à option en sociologie ou dans des disciplines complémentaires (bloc Y) et 3 au choix.

Segment 72

Bloc 72 A obligatoire 18 cr.

Bases théoriques et méthodologiques

	SOL	1013	3	AH	1 j	Sociologie générale
+	SOL	1015	3	A	1 j	Histoire de la pensée sociale
+	SOL	1017	3	AH	1 j	Théories contemporaines
	SOL	1018	3	AH	1 j	Initiation à la recherche sociologique
	SOL	1020	3	AH	1 j	Introduction à la statistique sociale
	SOL	1090	3	AH	1 j	Construction des données qualitatives

Bloc 72 B option minimum 36 cr., maximum 36 cr.

Cours thématiques en sociologie

	SOL	1003	3	A	1 js	Introduction à la sociologie du Québec
	SOL	1012	3	H	1 j	Inégalités sociales et marché du travail
	SOL	1016	3	AE	1 j	Déviance, exclusion et contrôle social
	SOL	1150	3	A	1 j	Culture et société
	SOL	1400	3	H	1 j	Économie et sociétés
	SOL	1967	3	H	1 j	Sociologie du vieillissement
	SOL	2015	3	H	1 j	Sociologie du travail
+	SOL	2016	3	H	1 j	Durkheim et l'École française
+	SOL	2017	3	A	1 j	Weber, rationalité, rationalisation
+	SOL	2018	3	A	1 j	Marx et marxismes
+	SOL	2020	3	AH	1 j	Statistique sociale avancée
+	SOL	2027	3	H	1 j	Sociologie et société aux Etats-Unis
+	SOL	2035	3	H	1 j	Épistémologie sociologique
	SOL	2050	3	AE	1 j	Sociologie du monde arabo-musulman
+	SOL	2090	3	AH	1 j	Analyse des données qualitatives
	SOL	2103	3	H	1 j	Sociologie de la santé
	SOL	2104	3	H	1 j	Relations ethniques
	SOL	2107	3	E	1 j	Sociologie politique
	SOL	2200	3	A	1 js	Sociologie de l'environnement
+	SOL	2201	3	A	1 j	Sociétés africaines en mutation
	SOL	2305	3	H	1 j	Information, communication et société
	SOL	2306	3	E	1 j	Sociologie des religions
	SOL	2403	3	A	1 j	Sociologie des organisations
	SOL	2410	3	A	1 j	Classes et mouvements sociaux
	SOL	2511	3	A	1 j	Microsociologie
	SOL	3002	3	A	1 j	Sociologie du Québec : thèmes choisis
	SOL	3005	3	H	1 s	La nouvelle sociologie de l'économie
+	SOL	3008	3	A	1 j	Débats théoriques contemporains
+	SOL	3012	3	A	1 j	Sociologie critique
+	SOL	3017	3	H	1 j	Méthodes de sondage
+	SOL	3026	3	H	1 j	Théorie classique : thèmes choisis
+	SOL	3028	3	H	1 j	Sociologie des modernités
	SOL	3101	3	A	1 j	Sociologie du droit
	SOL	3102	3	H	1 j	Sociologie de l'éducation
	SOL	3104	3	A	1 j	Ethnicité, immigration : thèmes choisis
	SOL	3105	3	H	1 j	Sociologie urbaine et régionale
	SOL	3106	3	H	1 j	Les déterminants sociaux de la santé
	SOL	3201	3	A	1 j	Développement international
	SOL	3206	3	AHE	1 js	Sociologie des relations internationales
+	SOL	3402	3	A	1 j	Stratification et mobilité sociales
	SOL	3404	3	A	1 j	Rapport de genre et sexualités

	SOL	3405	3	H	1 j	Sociologie de l'économie sociale
	SOL	3406	3	H	1 j	Sociologie de la jeunesse
	SOL	3410	3	AH	1 j	Technosciences, culture et société
	SOL	3503	3	H	1 j	Sociologie de la famille
	SOL	3505	3	E	1 js	Sociologie : thèmes choisis
	SOL	3506	3	H	1 j	Transformations du monde contemporain
	SOL	3604	3	H	1 j	Inégalités, discriminations, citoyenneté

Bloc 72 Y *option* *minimum 3 cr., maximum 3 cr.*

Disciplines connexes

Ce bloc comporte essentiellement les mêmes cours que le bloc 72Y du Baccalauréat.

Programme 1-255-4-0 Version 09

Mineure en sociologie

Ce programme totalise 30 crédits avec 12 crédits obligatoires, 15 à option et 3 au choix.

Segment 73

Bloc 73 A *obligatoire* *12 cr.*

Bases théoriques et méthodologiques

	SOL	1013	3	AH	1 j	Sociologie générale
+	SOL	1015	3	A	1 j	Histoire de la pensée sociale
+	SOL	1017	3	AH	1 j	Théories contemporaines
	SOL	1018	3	AH	1 j	Initiation à la recherche sociologique

Bloc 73 B *option* *minimum 15 cr., maximum 15 cr.*

Cours thématiques en sociologie

	SOL	1003	3	A	1 js	Introduction à la sociologie du Québec
	SOL	1012	3	H	1 j	Inégalités sociales et marché du travail
	SOL	1016	3	AE	1 j	Déviance, exclusion et contrôle social
	SOL	1020	3	AH	1 j	Introduction à la statistique sociale
	SOL	1090	3	AH	1 j	Construction des données qualitatives
	SOL	1150	3	A	1 j	Culture et société
	SOL	1400	3	H	1 j	Économie et sociétés
	SOL	1967	3	H	1 j	Sociologie du vieillissement
	SOL	2015	3	H	1 j	Sociologie du travail
+	SOL	2016	3	H	1 j	Durkheim et l'École française
+	SOL	2017	3	A	1 j	Weber, rationalité, rationalisation
+	SOL	2018	3	A	1 j	Marx et marxismes
+	SOL	2020	3	AH	1 j	Statistique sociale avancée
+	SOL	2027	3	H	1 j	Sociologie et société aux Etats-Unis
	SOL	2050	3	AE	1 j	Sociologie du monde arabo-musulman
	SOL	2103	3	H	1 j	Sociologie de la santé
	SOL	2104	3	H	1 j	Relations ethniques
	SOL	2107	3	E	1 j	Sociologie politique
	SOL	2200	3	A	1 js	Sociologie de l'environnement
+	SOL	2201	3	A	1 j	Sociétés africaines en mutation
	SOL	2305	3	H	1 j	Information, communication et société
	SOL	2306	3	E	1 j	Sociologie des religions
	SOL	2403	3	A	1 j	Sociologie des organisations
	SOL	2410	3	A	1 j	Classes et mouvements sociaux
	SOL	2511	3	A	1 j	Microsociologie
	SOL	3002	3	A	1 j	Sociologie du Québec : thèmes choisis
	SOL	3005	3	H	1 s	La nouvelle sociologie de l'économie
+	SOL	3017	3	H	1 j	Méthodes de sondage
+	SOL	3026	3	H	1 j	Théorie classique : thèmes choisis
+	SOL	3028	3	H	1 j	Sociologie des modernités
	SOL	3101	3	A	1 j	Sociologie du droit
	SOL	3102	3	H	1 j	Sociologie de l'éducation
	SOL	3104	3	A	1 j	Ethnicité, immigration : thèmes choisis
	SOL	3105	3	H	1 j	Sociologie urbaine et régionale
	SOL	3106	3	H	1 j	Les déterminants sociaux de la santé
	SOL	3201	3	A	1 j	Développement international
+	SOL	3402	3	A	1 j	Stratification et mobilité sociales
	SOL	3404	3	A	1 j	Rapport de genre et sexualités
	SOL	3405	3	H	1 j	Sociologie de l'économie sociale
	SOL	3406	3	H	1 j	Sociologie de la jeunesse
	SOL	3410	3	AH	1 j	Technosciences, culture et société
	SOL	3503	3	H	1 j	Sociologie de la famille
	SOL	3505	3	E	1 js	Sociologie : thèmes choisis
	SOL	3506	3	H	1 j	Transformations du monde contemporain
	SOL	3604	3	H	1 j	Inégalités, discriminations, citoyenneté

Traduction

1-185-1-0 Baccalauréat (3 ans - avec stage facultatif)

Programme offert avec deux orientations : l'orientation générale et l'orientation COOP.

1-185-2-0 Majeure (2 ans)

Programmes relevant du Département de linguistique et traduction.

Perspectives professionnelles

Si le programme prépare en priorité à la profession de traducteur généraliste de l'anglais au français ou vice-versa, il permet également d'acquérir des compétences en vue d'une carrière dans le secteur plus large des professions langagières (rédaction, terminologie, révision, etc.). Le diplômé pourra travailler dans les services de traduction des gouvernements fédéral et provinciaux, les organismes publics et parapublics, les grandes sociétés industrielles, commerciales et internationales, les bureaux de traduction privés ou même à son compte. Il peut aussi faire carrière dans un organisme international s'il peut démontrer une très bonne connaissance d'une troisième langue.

Information sur le programme

Mireille Tremblay 514 343-6675
Admission 514 343-7076

Admission au programme à l'automne 2011 et à l'hiver 2012

Trimestre(s) d'admission			Capacité d'accueil		Statut autorisé		Horaire	
Automne	Hiver	Été	Non limitée	Limitée (section 10)	Temps plein	Temps partiel	Jour	Soir
✓	✓			✓*	✓		✓	

* À titre indicatif, les statistiques de l'admission d'automne 2010 en date du 2 août : **candidats** : 423 dont 192 collégiens, **répartition des places en 2010** : 60 dont 27 à des collégiens, **offres d'admission** : 100 dont 37 à des collégiens. La **cote R** du dernier candidat collégien admis : 24,156. À la majeure : **candidats** : 118 dont 43 collégiens, **répartition des places en 2010** : 30 dont 11 à des collégiens, **offres d'admission** : 31 dont 12 à des collégiens. La **cote R** du dernier candidat collégien admis : 22,696. Toutefois, compte tenu des tests d'admission, la CRC ne compte que pour 50% dans l'évaluation des dossiers des candidats.

Conditions d'admissibilité

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier et sous réserve de la qualité du dossier, le candidat doit

- être titulaire du diplôme d'études collégiales (DEC) décerné par le ministre de l'Éducation du Québec ou faire la preuve d'une formation équivalente au DEC (voir section 8 - formation à l'étranger, expérience, etc.)
  et
- réussir un test de français et d'anglais.

Catégories de candidats

Conformément à la politique d'admission décrite à la section 2, les candidats sont regroupés dans les catégories suivantes :

- Collégien : toute personne qui est titulaire d'un DEC ou qui est en voie de l'obtenir ou dont la formation est équivalente.
- Universitaire : toute personne titulaire d'un DEC ou qui fait preuve d'une formation équivalente et qui a suivi au moins 12 crédits de cours d'un programme universitaire à la date limite fixée pour le dépôt de la demande d'admission.

– Candidat admissible sur la base de crédits universitaires : toute personne non titulaire d'un DEC ou d'un diplôme équivalent qui a réussi un minimum de 24 crédits de niveau universitaire.
– Candidat admissible sur la base d'une formation acquise hors Québec : toute personne dont la formation acquise ailleurs qu'au Québec est jugée équivalente au DEC ou à des études universitaires complétées au Québec.

Critères de sélection

La capacité d'accueil est répartie entre les différentes catégories sous réserve de l'excellence des dossiers. Les méthodes d'évaluation des dossiers scolaires sont décrites aux sections 3A (collégial) et 3B (universitaire).

– Pour les collégiens et les universitaires
  - Une liste d'excellence est établie pour les collégiens et les universitaires qui ont réussi le test de connaissance du français et de l'anglais. Celle-ci tient compte de la cote de rendement et du résultat au test en appliquant la pondération suivante :
    - dossier scolaire : 50 %
    - tests : 50 %.
  - Dans l'évaluation du dossier scolaire des universitaires, l'importance relative du dossier universitaire par rapport à celui du collège est égale en pourcentage au nombre de crédits de cours universitaires multiplié par 2.
– Pour les candidats admissibles sur la base de crédits universitaires
  - Une liste d'excellence est établie pour les candidats qui ont réussi le test de connaissance du français et de l'anglais. Celle-ci tient compte de l'excellence du dossier scolaire et du résultat au test en appliquant la pondération suivante :
    - dossier scolaire : 50 %
    - tests : 50 %.
– Pour les candidats admissibles sur la base d'une formation acquise hors Québec
  - Une liste d'excellence est établie pour les candidats qui ont réussi le test de connaissance du français et de l'anglais (voir la rubrique Remarques). Celle-ci tient compte de l'excellence et de la pertinence du dossier scolaire et du résultat au test en appliquant la pondération suivante :
    - dossier scolaire : 50 %
    - tests : 50 %.

Remarques

– Tout candidat étranger est admis sous réserve de réussir le test lors de la rentrée de septembre. En cas d'échec, il sera admis au programme de la Mineure arts et sciences et s'inscrira à des cours dont la majorité des crédits pourra être intégrée dans le programme régulier du Baccalauréat spécialisé ou de la Majeure en traduction advenant une admission subséquente.
– Est exempté du test d'admission :
  - Le candidat ayant subi et réussi le test d'admission de la Faculté de l'éducation permanente sauf s'il doit encore suivre un ou deux cours préalables imposés par la Faculté de l'éducation permanente (EDP 1111 ou EDP 1222)
  - Le candidat ayant terminé au moins 30 crédits de cours d'un programme de traduction agréé par l'Association canadienne des écoles de traduction (ACET), y compris celui de l'Université de Montréal, avec une moyenne d'au moins 2,7 sur 4,3 (70 % ou B-).

Programme 1-185-1-0 Version 11

Baccalauréat en traduction

L'orientation générale comprend les segments 01 et 71 avec 51 crédits obligatoires, 36 à option et 3 au choix. L'orientation COOP comprend les segments 01 et 72 avec 51 crédits obligatoires, 36 à option et 3 au choix. Les étudiants de cette dernière orientation doivent aussi réussir les stages hors programme TRA 2001, 3001 et 3002 (Stage en milieu de travail 1, 2 et 3).

Segment 01 Commun aux deux orientations

Bloc 01 A *obligatoire* *24 cr.*

Formation de base

	TRA	1005	3	AH	1 j	Difficultés du français écrit
	TRA	1015	3	AH	1 j	Interférences linguistiques
	TRA	1025	3	AH	1 j	Text Analysis
	TRA	1300	3	AH	1 j	Techniques de rédaction
	TRA	1400	3	AH	1 j	Recherche documentaire et terminologique
	TRA	1500	3	AH	1 j	Méthodologie de la traduction
+	TRA	1550	3	AH	1 j	Traduction générale
+	TRA	1600	3	AH	1 j	Outils informatiques des langagiers

Bloc 01 B *option* *minimum 3 cr., maximum 3 cr.*

Cnnaissances et pratique de l'anglais

	ANG	1022	3	A	1 j	Contemporary Canadian Culture
	ANG	1023	3	A	1 j	Contemporary American Culture
+	ANG	1053	3	E	1 j	English Grammar 2
+	ANG	1103	3	A	1 j	English Composition 3
+	ANG	1104	3	H	1 j	English Composition 4
+	ANG	1974	3	AHE	1 j	Reading for the Sciences
+	ANG	1993	3	H	1 j	Scientific Writing 1
+	ANG	1994	3	H	1 j	Scientific Writing 2
	TRA	1750	3	A	1 j	Introduction to english translation
	TRA	2750	3	A	1 j	General Translation

Bloc 01 C *obligatoire* *15 cr.*

Formation avancée

	TRA	2115	3	HE	1 j	Histoire de la traduction
+	TRA	2450	3	AH	1 j	Terminologie et terminographie
+	TRA	2550	3	AH	1 j	Traduction avancée
+	TRA	2600	3	AH	1 j	Outils informatiques avancés
+	TRA	2650	3	AH	1 j	Révision de textes

Bloc 01 D *option* *minimum 3 cr., maximum 6 cr.*

Langues de spécialités

	TRA	2210	3	A	1 j	Langues scientifique et technique
	TRA	2220	3	A	1 j	Langues commerciale et économique
+	TRA	2240	3	A	1 j	Langue et notions biomédicales

Bloc 01 E *option* *minimum 6 cr., maximum 9 cr.*

Thématiques particulières

	TRA	2305G	3	AHE	1 js	Interprétation en milieu social
	TRA	3075	3	H	1 j	Traduction et cultures
	TRA	3400G	3	AHE	1 js	Initiation à la localisation
+	TRA	3450	3	H	1 j	Terminologie et aménagement linguistique
+	TRA	3550	3	A	1 j	Adaptation publicitaire
+	TRA	3580	3	H	1 j	Traduction littéraire
+	TRA	3590	3	A	1 j	Traduction audiovisuelle
+	TRA	3650	3	H	1 j	Révision avancée
+	TRA	3850	3	H	1 j	Introduction à l'interprétation
+	TRA	3860	3	A	1 j	Interprétation communautaire
+	TRA	3990	3	H	1 j	Tendances langagières

Bloc 01 F *obligatoire* *12 cr.*

De la théorie à la pratique

	TRA	3125	3	A	1 j	Théories contemporaines de la traduction
+	TRA	3310	3	AH	1 j	Rédaction professionnelle
+	TRA	3505	3	AH	1 j	Traduction et adaptation
+	TRA	3900	3	AH	1 j	Réalités professionnelles

Bloc 01 G option minimum 3 cr., maximum 3 cr.

Connaissances linguistiques

	LNG	1060	3	H	1 j	Stylistique
	LNG	1061G	3	AHE1	s	De la grammaire au style
	LNG	1080	3	A	1 j	Lexicologie, sémantique et morphologie
	LNG	1090	3	A	1 j	Systèmes de signes et sémiotiques
	LNG	1120	3	A	1 j	Histoire de la langue française
	LNG	1125	3	A	1 j	Temps et espaces francophones
	LNG	1126	3	A	1 j	Histoire du français en Amérique
	LNG	1300	3	H	1 j	Dictionnaires : analyse de contenu
	LNG	1955	3	A	1 j	Notions générales de linguistique
+	LNG	2250	3	H	1 j	Analyse du discours en linguistique
	LNG	3510G	3	AHE1	s	Grammaire supérieure normative

Bloc 01 Y option minimum 3 cr., maximum 3 cr.

Connaissances connexes

	ANT	1611	3	H	1 j	Langage, culture, société
	ARV	2955	3	H	1 s	Histoire du livre et de l'imprimé
	BIO	1153	3	AHE1	j	Biologie cellulaire
	BIO	1803	3	AH	1 js	Écologie et environnement
	CHM	1600	3	AH	1 j	Chimie de l'environnement : introduction
	COM	1150	3	AH	1 j	Rédaction en communication 1
	COM	1300	3	AH	1 js	Théories de la communication
	COM	1500	3	AH	1 j	Communication organisationnelle
	DRT	1151G	3	AHE1	s	Introduction à l'étude du droit
	DRT	2401G	3	AHE1	s	Droit des affaires 1
	ECN	1000	3	AHE1	js	Principes d'économie
	ECN	1800	3	AH	1 j	Économies nord-américaines
	ESP	1317	3	H	1 j	Civilisation hispano-américaine 1
	FAS	1000	3	A	1 js	Introduction à l'interculturel
	HST	1043	3	H	1 j	Histoire des États-Unis
	HST	1905	3	H	1 j	Histoire du Canada contemporain
	HST	2904	3	AE	1 j	Histoire du Québec contemporain
	IFT	1800	3	AHE1	js	Initiation à l'informatique
	IFT	1986	3	AHE1	js	Traitement informatique des textes
	JOU	2310	3	AHE1	js	Analyse de l'actualité
	LCO	2300	3	A	1 j	Pratiques culturelles
	MSO	2000G	3	AHE1	js	Introduction à l'épidémiologie
	PBT	1000	3	AH	1 js	Communication marketing
	POL	1953	3	AH	1 js	Institutions politiques Canada - Québec
	POL	1954	3	AH	1 js	Politique internationale
	PSL	1993	3	H	1 j	Physiologie générale
	REI	1010	3	AH	1 j	Introduction aux relations industrielles
	REI	1030	3	H	1 j	Gestion et fonctions de l'organisation
	REI	1240	3	AH	1 j	Gestion des ressources humaines

Segment 71 Propre à l'orientation générale

Bloc 71 A option minimum 12 cr., maximum 15 cr.

Traduction spécialisée

+	TRA	2515	3	H	1 j	Traduction technique
+	TRA	2525	3	H	1 j	Traduction commerciale
+	TRA	2545	3	H	1 j	Traduction médicale et pharmaceutique
+	TRA	2565	3	H	1 j	Traduction juridique, lois et contrats
+	TRA	2900	3	AH	1 j	Simulation de cabinet de traduction
+	TRA	2950	6	AHE2	js	Pratique en milieu de travail
+	TRA	3250	3	H	1 j	Langue et traduction informatiques
+	TRA	3515	3	A	1 j	Traduction scientifique
+	TRA	3525	3	A	1 j	Traduction économique
+	TRA	3545	3	A	1 j	Traduction en biotechnologie
+	TRA	3565	3	A	1 j	Traduction juridique, valeurs mobilières
+	TRA	3750	3	H	1 j	Specialized Translation

Segment 72 Propre à l'orientation COOP

Bloc 72 A option minimum 12 cr., maximum 15 cr.

Traduction spécialisée

+	TRA	2515	3	H	1 j	Traduction technique
+	TRA	2525	3	H	1 j	Traduction commerciale
+	TRA	2545	3	H	1 j	Traduction médicale et pharmaceutique
+	TRA	2565	3	H	1 j	Traduction juridique, lois et contrats
+	TRA	3250	3	H	1 j	Langue et traduction informatiques
+	TRA	3515	3	A	1 j	Traduction scientifique
+	TRA	3525	3	A	1 j	Traduction économique
+	TRA	3545	3	A	1 j	Traduction en biotechnologie
+	TRA	3565	3	A	1 j	Traduction juridique, valeurs mobilières
+	TRA	3750	3	H	1 j	Specialized Translation

Programme 1-185-2-0 Version 03

Majeure en traduction

Ce programme totalise 36 crédits obligatoires, 21 à option et 3 au choix. L'étudiant s'inscrit aux blocs 70A et 70B durant sa 1re année ; aux blocs 70C, 70D, 70E et 70F durant sa 2e année. Les 3 crédits de cours au choix doivent être pris parmi les cours hors discipline accessibles aux étudiants en traduction. Ce choix est soumis à l'approbation de l'unité responsable du cours et à celle du conseiller pédagogique du Département. Les cours ANG 1101 et ANG 1102 ne peuvent pas être crédités dans le programme de majeure en traduction.

Segment 70

Bloc 70 A obligatoire 24 cr.

Formation de base

	TRA	1005	3	AH	1 j	Difficultés du français écrit
	TRA	1015	3	AH	1 j	Interférences linguistiques
	TRA	1025	3	AH	1 j	Text Analysis
	TRA	1300	3	AH	1 j	Techniques de rédaction
	TRA	1400	3	AH	1 j	Recherche documentaire et terminologique
	TRA	1500	3	AH	1 j	Méthodologie de la traduction
+	TRA	1550	3	AH	1 j	Traduction générale
+	TRA	1600	3	AH	1 j	Outils informatiques des langagiers

Bloc 70 B option minimum 3 cr., maximum 3 cr.

Connaissance de l'anglais

	ANG	1022	3	A	1 j	Contemporary Canadian Culture
	ANG	1023	3	A	1 j	Contemporary American Culture
+	ANG	1053	3	E	1 j	English Grammar 2
+	ANG	1103	3	A	1 j	English Composition 3
+	ANG	1104	3	H	1 j	English Composition 4
+	ANG	1974	3	AHE1	j	Reading for the Sciences
+	ANG	1993	3	H	1 j	Scientific Writing 1
+	ANG	1994	3	H	1 j	Scientific Writing 2
	TRA	1750	3	A	1 j	Introduction to english translation
	TRA	2750	3	A	1 j	General Translation

Bloc 70 C obligatoire 12 cr.

Formation avancée

+	TRA	2450	3	AH	1 j	Terminologie et terminographie
+	TRA	2550	3	AH	1 j	Traduction avancée
+	TRA	2600	3	AH	1 j	Outils informatiques avancés
+	TRA	3900	3	AH	1 j	Réalités professionnelles

Bloc 70 D option minimum 3 cr., maximum 6 cr.

Langues de spécialités

	TRA	2210	3	A	1 j	Langues scientifique et technique
	TRA	2220	3	A	1 j	Langues commerciale et économique
+	TRA	2240	3	A	1 j	Langue et notions biomédicales

Bloc 70 E option minimum 9 cr., maximum 12 cr.

Traduction spécialisée

+	TRA	2515	3	H	1 j	Traduction technique
+	TRA	2525	3	H	1 j	Traduction commerciale
+	TRA	2545	3	H	1 j	Traduction médicale et pharmaceutique
+	TRA	2565	3	H	1 j	Traduction juridique, lois et contrats
+	TRA	3250	3	H	1 j	Langue et traduction informatiques
+	TRA	3515	3	A	1 j	Traduction scientifique
+	TRA	3525	3	A	1 j	Traduction économique
+	TRA	3545	3	A	1 j	Traduction en biotechnologie
+	TRA	3565	3	A	1 j	Traduction juridique, valeurs mobilières
+	TRA	3750	3	H	1 j	Specialized Translation

Bloc 70 F *option* *minimum 3 cr., maximum 6 cr.*

Thématiques particulières

	TRA	2115	3	HE	1 j	Histoire de la traduction
	TRA	2305G	3	AHE1	js	Interprétation en milieu social
+	TRA	2650	3	AH	1 j	Révision de textes
	TRA	3125	3	A	1 j	Théories contemporaines de la traduction
+	TRA	3310	3	AH	1 j	Rédaction professionnelle
	TRA	3400G	3	AHE1	js	Initiation à la localisation
+	TRA	3450	3	H	1 j	Terminologie et aménagement linguistique
+	TRA	3505	3	AH	1 j	Traduction et adaptation
+	TRA	3550	3	A	1 j	Adaptation publicitaire
+	TRA	3580	3	H	1 j	Traduction littéraire
+	TRA	3590	3	A	1 j	Traduction audiovisuelle
+	TRA	3850	3	H	1 j	Introduction à l'interprétation
+	TRA	3860	3	A	1 j	Interprétation communautaire
+	TRA	3990	3	H	1 j	Tendances langagières

Traduction troisième langue

1-185-5-2 Certificat (1 an +)

Programme relevant du Département de littératures et de langues modernes, offert avec deux orientations : l'orientation allemand-français et l'orientation espagnol-français, français-espagnol

Perspectives professionnelles

Le Certificat offre aux étudiants en études allemandes et en études hispaniques un complément de formation de niveau professionnel en traduction allemand-français ou espagnol-français en plus d'une formation de base en traduction anglais-français.

Le Certificat offre aux étudiants en traduction et aux traducteurs actifs un atout supplémentaire dans leur formation professionnelle en ajoutant une troisième langue au champ de leurs compétences.

Le Certificat permet aux personnes ayant une très bonne connaissance de l'allemand ou de l'espagnol d'amorcer une formation en traduction.

Information sur le programme

Pour l'allemand : Manuel Meunen	514 343-6235
Pour l'espagnol : Juan Carlos Godenzzi	514 343-2478
Admission	514 343-7076

Admission au programme à l'automne 2011

Trimestre(s) d'admission			Capacité d'accueil		Statut autorisé		Horaire	
Automne	Hiver	Été	Non limitée	Limitée (section 10)	Temps plein	Temps partiel	Jour	Soir
✓			✓		✓*	✓	✓	

* L'étudiant n'est pas assuré de compléter le programme en un an.

Conditions d'admissibilité

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier et sous réserve de la qualité du dossier, le candidat doit

– être titulaire du diplôme d'études collégiales (DEC) décerné par le ministre de l'Éducation du Québec ou faire la preuve d'une formation équivalente au DEC (voir section 8 - formation à l'étranger, expérience, etc.)
  et
– réussir un test de français et d'anglais.
  et
– réussir un test d'allemand ou d'espagnol, selon le cas.

Remarque

Le Certificat peut être combiné à une majeure (ex. : Majeure en études allemandes, Majeure en études hispaniques, Majeure en traduction).

Programme 1-185-5-2 Version 00

Certificat de traduction troisième langue

L'orientation Traduction allemand-français comprend les segments 01 et 81, avec 27 crédits à option et 3 au choix. L'orientation Traduction espagnol-français, français-espagnol comprend les segments 01 et 82, avec 27 crédits à option et 3 au choix.

Segment 01 Commun aux deux orientations

Bloc 01 A *option* *minimum 3 cr., maximum 3 cr.*

+	ALL	3190	3	AHE1	js	Travail personnel dirigé
+	ESP	3900	3	AHE1	js	Travail dirigé en traduction

Bloc 01 B *option* *minimum 6 cr., maximum 6 cr.*

	ALL	2010	3	A	1 j	Grammaire avancée 2
	ALL	2110	3	A	1 j	Traduction allemand-français
+	ESP	2536	3	AH	1 j	Grammaire avancée
+	ESP	2710	3	A	1 j	Traduction espagnol-français 1
	TRA	1005	3	AH	1 j	Difficultés du français écrit
	TRA	1400	3	AH	1 j	Recherche documentaire et terminologique

Bloc 01 C *option* *minimum 6 cr., maximum 12 cr.*

	TRA	2115	3	HE	1 j	Histoire de la traduction
	TRA	2210	3	A	1 j	Langues scientifique et technique
	TRA	2220	3	A	1 j	Langues commerciale et économique
	TRA	2250	3	A	1 j	Langues juridique et administrative
+	TRA	2450	3	AH	1 j	Terminologie et terminographie
	TRA	3125	3	A	1 j	Théories contemporaines de la traduction
+	TRA	3250	3	H	1 j	Langue et traduction informatiques
+	TRA	3580	3	H	1 j	Traduction littéraire

Segment 81 Propre à l'orientation Traduction allemand-français

Bloc 81 A *option* *minimum 6 cr., maximum 9 cr.*

	ALL	3111	3	H	1 j	Traduction (générale et scientifique) 1
	ALL	3112	3	H	1 j	Traduction (générale et scientifique) 2
	ALL	3130	3	H	1 j	Stylistique comparée

Bloc 81 B *option* *minimum 0 cr., maximum 6 cr.*

	ALL	2200	3	A	1 j	Introduction à la littérature allemande
	ALL	2250	3	AH	1 j	Le Siècle des Lumières et ses ombres
	ALL	2270	3	H	1 j	Modernisme allemand
	ALL	2321	3	A	1 j	Panorama du cinéma allemand
	ALL	2333	3	A	1 j	L'Allemagne moderne
	ALL	3263	3	AHE1	j	Réalisme allemand
	ALL	3273	3	AHE1	j	Le roman allemand contemporain

Segment 82 Propre à l'orientation Traduction espagnol-français, français-espagnol

Bloc 82 A *option* *minimum 6 cr., maximum 9 cr.*

+	ESP	2535	3	H	1 j	Composition espagnole 2
+	ESP	2700	3	A	1 j	Introduction à la traduction hispanique
+	ESP	2720	3	H	1 j	Traduction espagnol-français 2
+	ESP	2730	3	H	1 j	Traduction français-espagnol

Bloc 82 B *option* *minimum 0 cr., maximum 6 cr.*

+	ESP	1225	6	A	1 j	Littérature espagnole : panorama
+	ESP	1325	3	H	1 j	Littérature hispano-américaine : panorama
+	ESP	1327	3	H	1 j	Civilisation hispano-américaine 2
+	ESP	2651	3	H	1 j	Poésie et discours hispaniques : méthode
+	ESP	2652	3	A	1 j	Récit et théâtre hispaniques : méthode
+	ESP	3252	3	AH	1 j	Roman et théâtre espagnols du XXe siècle
+	ESP	3324	3	A	1 j	Roman et conte hispano-américains
+	ESP	3355	3	H	1 j	Littérature hispano-américaine
+	ESP	3444	3	A	1 j	Écriture féminine hispanique
+	ESP	3537	3	H	1 j	Espagnol moderne
+	ESP	3550	3	H	1 j	L'espagnol d'Amérique

Accès aux études universitaires

1-955-4-0 Programme (1 an)

Programme relevant du Service d'appui à la formation interdisciplinaire et à la réussite étudiante (SAFIRE).

Information sur le programme

514 343-6521
ou courriel : aeu@umontreal.ca
Admission 514 343-7076

Admission au programme à l'automne 2011 et à l'hiver 2012

Trimestre(s) d'admission			Capacité d'accueil		Statut autorisé		Horaire	
Automne	Hiver	Été	Non limitée	Limitée (section 10)	Temps plein	Temps partiel	Jour	Soir
✓	✓		✓		✓	✓	✓	

Conditions d'admissibilité

Exceptionnellement, un candidat ne répondant pas à l'une ou l'autre des bases générales d'admissibilité aux programmes réguliers peut être admissible au programme d'accès aux études universitaires s'il possède les connaissances et une expérience appropriées aux études universitaires. Le cas échéant, le candidat peut être invité à se présenter à une entrevue ou à subir un ou des tests d'admission.

Condition relative à la langue française

Pour être admissible, le candidat doit attester d'une connaissance de la langue française atteignant le degré que l'Université estime minimal pour s'engager dans le programme. À cette fin, il doit

- soit avoir réussi l'Épreuve uniforme de langue et littérature française du ministère de l'Éducation du Québec
- soit obtenir un score d'au moins 605/990 au Test de français international (TFI) (voir section 2 - Connaissance du français).

Remarques

- Pour que sa candidature soit considérée, toute personne doit être titulaire d'un diplôme d'études secondaires (DES) décerné par le ministre de l'Éducation du Québec ou faire la preuve d'une formation équivalente et ce, depuis au moins quatre ans.
- Le cheminement type d'une personne inscrite à temps plein est de deux trimestres au minimum. Un candidat ne peut s'inscrire à plus de 12 crédits par trimestre.
- Le candidat qui s'inscrit à un cours de mathématiques doit se soumettre à un test d'évaluation des notions de mathématiques. Le candidat dont le résultat au test est insuffisant doit s'inscrire à un cours préparatoire de mathématiques.
- La réussite de ce programme comportant un minimum de 24 crédits rend l'étudiant admissible à plusieurs programmes de premier cycle de l'Université (voir la liste à la section 8)
- Toute personne intéressée par ce programme peut, si elle le désire, s'adresser à un conseiller en formation du Service d'appui à la formation interdisciplinaire et à la réussite étudiante (SAFIRE) pour discuter de son cheminement d'études (514-343-6521).

Programme 1-955-4-0 Version 02

Programme d'accès aux études universitaires

Le programme totalise 24 crédits, soit 9 crédits obligatoires, de 12 à 15 crédits à option, de 0 à 3 crédits au choix. À son premier trimestre, un étudiant à temps plein doit s'inscrire aux cours obligatoires FAS1901 et FRA1957G et choisir un maximum de deux cours parmi les cours à option des Blocs 70B ou 70C. Lors de son deuxième trimestre, il complète sa formation en s'inscrivant au cours FRA1958G et en choisissant un maximum de 3 cours à option parmi ceux des Blocs 70B ou 70C. Le choix des cours est fait en tenant compte des objectifs de formation et avec l'aide et l'approbation d'un conseiller en formation du Service d'appui à la formation interdisciplinaire et à la réussite étudiante (SAFIRE). L'étudiant doit s'inscrire à un ou aux deux cours de français du bloc 70A ou sera autorisé à leur substituer des cours choisis dans le bloc 70C, selon son résultat au test de maîtrise du français (TFLM), test auquel sont soumis, en début de scolarité, tous les étudiants du programme, y compris ceux qui ont réussi le Test de français international (TFI).

Segment 70

Bloc 70 A *obligatoire* *9 cr.*

FAS	1901	3	AH	1 js	Méthodologie en sciences humaines
FRA	1957G	3	AHE1	js	Grammaire 1 : analyse grammaticale
FRA	1958G	3	AHE1	js	Grammaire 2 : révision grammaticale

Bloc 70 B *option* *minimum 3 cr., maximum 9 cr.*

Compléments de formation

ANT	1902	3	A	1 js	Éléments d'anthropologie
BIO	1953	3	AH	1 j	Origine et diversité du vivant
HST	1901	3	AH	1 j	Histoire contemporaine
MAT	1901	3	AH	1 js	Compléments de mathématiques
MAT	1903	3	AHE1	j	Calcul différentiel et intégral 1
MAT	1905	3	AH	1 j	Algèbre vectorielle et linéaire
+ MAT	1923	3	AHE1	j	Calcul différentiel et intégral 2
POL	1901	3	AH	1 j	Dynamique de la vie politique
SOL	1901	3	AH	1 j	Introduction à la sociologie

Bloc 70 C *option* *minimum 6 cr., maximum 12 cr.*

Formation générale

ANG	1967	3	AHE1	js	Intermediate Oral English 1
DMO	1000	3	AHE1	js	Introduction à la démographie
ECN	1000	3	AHE1	js	Principes d'économie
+ ESP	1901	3	AHE1	js	Espagnol 1 (niveau A1)
+ ESP	1902	3	AHE1	js	Espagnol 2 (niveau A2)
+ ESP	1903	3	AHE1	js	Espagnol 3 (niveau B1.1)
FAS	1000	3	A	1 js	Introduction à l'interculturel
GEO	1212	3	A	1 j	Espaces, société, économie
GEO	1312	3	A	1 j	Développement durable et environnement
HAR	1200	3	H	1 js	Introduction à l'art moderne
IFT	1800	3	AHE1	js	Initiation à l'informatique
IFT	1986	3	AHE1	js	Traitement informatique des textes
KIN	1970	3	AHE1	js	Activité physique, nutrition et santé
LNG	1952	3	A	1 j	Analyse de textes et synthèse
LNG	1953	3	H	1 j	Rédaction et argumentation
POL	1953	3	AH	1 js	Institutions politiques Canada - Québec
PSY	1951	3	AHE1	j	Relations interpersonnelles
PSY	1983	3	AH	1 j	Psychologie et comportement
PSY	1989	3	AHE1	j	Stress et anxiété : introduction
QCF	1960	3	AHE1	j	Culture et société, Québec contemporain
REI	1020	3	A	1 j	Organisation et dynamiques de la firme
REI	1040	3	AH	1 j	Comportement organisationnel
STT	1971	3	AHE1	s	Introduction à la statistique

Baccalauréat 120 crédits : année de transition

1-950-1-9 Baccalauréat (1 an pour la transition)

Programme relevant du Service d'appui à la formation interdisciplinaire et à la réussite étudiante (SAFIRE), offert avec deux orientations : l'orientation Sciences humaines et l'orientation Sciences.

Information sur le programme

514 343-6521
ou courriel : bac120@umontreal.ca
Admission 514 343-7076

Admission au programme à l'automne 2011 et à l'hiver 2012

Trimestre(s) d'admission			Capacité d'accueil		Statut autorisé		Horaire	
Automne	Hiver	Été	Non limitée	Limitée (section 10)	Temps plein	Temps partiel	Jour	Soir
✓	✓		✓		✓	✓	✓	

Conditions d'admissibilité

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier et sous réserve de la qualité du dossier, le candidat doit être titulaire d'un diplôme préuniversitaire obtenu hors Québec.

Condition relative à la langue française

Pour être admissible, le candidat doit attester d'une connaissance de la langue française atteignant le degré que l'Université estime minimal pour s'engager dans le programme. À cette fin, il doit

- soit avoir réussi l'Épreuve uniforme de langue et littérature française du ministère de l'Éducation du Québec
- soit obtenir un score d'au moins 605/990 au Test de français international (TFI) (voir section 2 - Connaissance du français).

Remarques

- Le candidat qui s'inscrit à un cours de mathématiques doit se soumettre à un test d'évaluation des notions de mathématiques. Le candidat dont le résultat au test est insuffisant doit s'inscrire à un cours préparatoire de mathématiques.
- La réussite de l'année de transition de ce programme rend l'étudiant admissible aux programmes de premier cycle de l'Université au même titre que le titulaire du DEC (sauf pour le programme de médecine) (voir section 8).
- Toute personne intéressée par ce programme peut, si elle le désire, s'adresser à un conseiller en formation du Service d'appui à la formation interdisciplinaire et à la réussite étudiante (SAFIRE) pour discuter de son cheminement d'études (514-343-6521).

Programme 1-950-1-9 Version 04

Baccalauréat 120 crédits : année de transition

L'année de transition totalise 30 crédits. Dans l'orientation Sciences humaines et sociales, l'année de transition comprend le segment 01 et le segment 71 avec 21 crédits de cours obligatoires, 3 à 9 crédits de cours à option et 0 à 6 crédits de cours au choix qui doivent être approuvés par les conseillers en formation. Dans l'orientation Sciences, l'année de transition comprend le segment 01 et le segment 72, avec 6 crédits de cours obligatoires et 24 crédits de cours à option. Pour poursuivre ses études dans un programme contingenté ou non contingenté, l'étudiant doit compléter l'année de transition selon les exigences du programme. L'étudiant qui se dirige vers un programme contingenté doit de plus se soumettre au processus de sélection propre à la discipline.

Segment 01 Propre aux deux orientations

Bloc 01 A *obligatoire* *6 cr.*

Langue française

FRA	1957G	3	AHE1 js	Grammaire 1 : analyse grammaticale
FRA	1958G	3	AHE1 js	Grammaire 2 : révision grammaticale

Segment 71 Propre à l'orientation Sciences humaines et sociales

Bloc 71 A *obligatoire* *15 cr.*

Formation générale

ECN	1901	3	AH 1 j	Initiation à l'économie
FAS	1901	3	AH 1 js	Méthodologie en sciences humaines
HST	1901	3	AH 1 j	Histoire contemporaine
PHI	1901	3	AH 1 j	Pensée rationnelle et argumentation
PSY	1901	3	AH 1 j	Introduction à la psychologie

Bloc 71 B *option* *minimum 3 cr., maximum 9 cr.*

Compléments de formation

ANT	1902	3	A 1 js	Éléments d'anthropologie
BIO	1953	3	AH 1 j	Origine et diversité du vivant
MAT	1903	3	AHE1 j	Calcul différentiel et intégral 1
MAT	1905	3	AH 1 j	Algèbre vectorielle et linéaire
+ MAT	1923	3	AHE1 j	Calcul différentiel et intégral 2
POL	1901	3	AH 1 j	Dynamique de la vie politique
SOL	1901	3	AH 1 j	Introduction à la sociologie

Bloc 71 C *option* *minimum 0 cr., maximum 6 cr.*

Formation générale

DMO	1000	3	AHE1 js	Introduction à la démographie
ECN	1000	3	AHE1 js	Principes d'économie
FAS	1000	3	A 1 js	Introduction à l'interculturel
GEO	1212	3	A 1 j	Espaces, société, économie
GEO	1312	3	A 1 j	Développement durable et environnement
IFT	1800	3	AHE1 js	Initiation à l'informatique
IFT	1986	3	AHE1 js	Traitement informatique des textes
LNG	1952	3	A 1 j	Analyse de textes et synthèse
LNG	1953	3	H 1 j	Rédaction et argumentation
QCF	1960	3	AHE1 j	Culture et société, Québec contemporain
REI	1020	3	A 1 j	Organisation et dynamiques de la firme
REI	1040	3	AH 1 j	Comportement organisationnel
STT	1971	3	AHE1 s	Introduction à la statistique

Segment 72 Propre à l'orientation Sciences

Bloc 72 A *option* *minimum 3 cr., maximum 6 cr.*

Biologie

BIO	1953	3	AH 1 j	Origine et diversité du vivant
+ BIO	1954	3	AHE1 j	La cellule et l'uniformité du vivant

Bloc 72 B *option* *minimum 3 cr., maximum 6 cr.*

Chimie

CHM	1963	3	AH 1 j	Chimie générale
CHM	1982	3	AHE1 j	Chimie organique

Bloc 72 C *option* *minimum 6 cr., maximum 9 cr.*

Mathématiques

MAT	1903	3	AHE1 j	Calcul différentiel et intégral 1
MAT	1905	3	AH 1 j	Algèbre vectorielle et linéaire
+ MAT	1923	3	AHE1 j	Calcul différentiel et intégral 2

Bloc 72 D *option* *minimum 3 cr., maximum 6 cr.*

Physique

PHY	1901	3	AH 1 j	Mécanique et physique moderne
PHY	1902	3	AHE1 j	Électricité et optique

Baccalauréat 120 crédits : structure d'accueil

1-950-1-5 Baccalauréat

Programme relevant du Service d'appui à la formation interdisciplinaire et à la réussite étudiante (SAFIRE).

Information sur le programme

514 343-6521
ou courriel : bac120@umontreal.ca
Admission 514 343-7076

Admission au programme à l'automne 2011 et à l'hiver 2012

Trimestre(s) d'admission			Capacité d'accueil		Statut autorisé		Horaire	
Automne	Hiver	Été	Non limitée	Limitée (section 10)	Temps plein	Temps partiel	Jour	Soir
✓	✓		✓		✓	✓	✓	

Conditions d'admissibilité

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier et sous réserve de la qualité du dossier, le candidat doit être titulaire du diplôme d'études collégiales (DEC) décerné par le ministre de l'Éducation du Québec ou faire la preuve d'une formation équivalente au DEC (voir section 8).

Condition relative à la langue française

Pour être admissible, le candidat doit attester d'une connaissance de la langue française atteignant le degré que l'Université estime minimal pour s'engager dans le programme. À cette fin, il doit

- soit avoir réussi l'Épreuve uniforme de langue et littérature française du ministère de l'Éducation du Québec
- soit obtenir un score d'au moins 605/990 au Test de français international (TFI) (voir section 2 - Connaissance du français).

Remarques

- Toute personne s'inscrivant à un cours de mathématiques doit se présenter au test de mathématiques. Si elle n'obtient pas un résultat satisfaisant, elle doit s'inscrire à un cours préparatoire en mathématiques.
- Toute personne intéressée par ce programme peut, si elle le désire, s'adresser à un conseiller en formation du Service d'appui à la formation interdisciplinaire et à la réussite étudiante (SAFIRE) pour discuter de son cheminement d'études (514-343-6521).

Programme 1-950-1-5 Version 03

Baccalauréat 120 crédits : structure d'accueil

La structure d'accueil peut totaliser jusqu'à 33 crédits de cours à option. L'étudiant peut choisir 3 crédits de cours au choix. Le choix de cours s'effectue en tenant compte des exigences du programme visé par le candidat. Ce choix est sujet à l'approbation d'un conseiller en formation au SAFIRE.

Segment 01

Bloc 01 A *option* *minimum 0 cr., maximum 9 cr.*

Langue française

	FRA 1957G	3	AHE1 js	Grammaire 1 : analyse grammaticale
	FRA 1958G	3	AHE1 js	Grammaire 2 : révision grammaticale
+	FRS 1240	3	AHE1 js	Communication orale. Niveau 4
+	FRS 1252	3	AHE1 js	Communication écrite. Intermédiaire 2
+	FRS 1262	3	AHE1 js	Grammaire et expression écrite. Avancé 1

Segment 72

Bloc 72 A *option* *minimum 0 cr., maximum 6 cr.*

Biologie

	BIO 1953	3	AH 1 j	Origine et diversité du vivant
+	BIO 1954	3	AHE1 j	La cellule et l'uniformité du vivant

Bloc 72 B *option* *minimum 0 cr., maximum 6 cr.*

Chimie

	CHM 1963	3	AH 1 j	Chimie générale
	CHM 1982	3	AHE1 j	Chimie organique

Bloc 72 C *option* *minimum 0 cr., maximum 9 cr.*

Mathématique

	MAT 1903	3	AHE1 j	Calcul différentiel et intégral 1
	MAT 1905	3	AH 1 j	Algèbre vectorielle et linéaire
+	MAT 1923	3	AHE1 j	Calcul différentiel et intégral 2

Bloc 72 D *option* *minimum 0 cr., maximum 6 cr.*

Physique

	PHY 1901	3	AH 1 j	Mécanique et physique moderne
	PHY 1902	3	AHE1 j	Électricité et optique

Faculté de droit

Droit

1-325-1-0 Baccalauréat (3 ans - avec stage facultatif)

Information sur le programme

514 343-6124
ou courriel : info-droit@umontreal.ca
Admission 514 343-7076

Admission au programme à l'automne 2011

Trimestre(s) d'admission			Capacité d'accueil		Statut autorisé		Horaire	
Automne	Hiver	Été	Non limitée	Limitée (section 10)	Temps plein	Temps partiel	Jour	Soir
✓				✓*	✓		✓	

* À titre indicatif, les statistiques de l'admission d'automne 2010 en date du 2 août : **candidats** : 2067 dont 1011 collégiens, **répartition des places en 2010** : 335 dont 164 à des collégiens, **offres d'admission** : 641 dont 396 à des collégiens. La **cote R** du dernier candidat collégien admis : 30,500.

Conditions d'admissibilité

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier et sous réserve de la qualité du dossier, le candidat doit

- être titulaire du diplôme d'études collégiales (DEC) décerné par le ministre de l'Éducation du Québec ou faire la preuve d'une formation équivalente au DEC (voir section 8 - formation à l'étranger, expérience, etc.)

ou

- avoir complété le Certificat en droit général décerné par la Faculté de l'éducation permanente et pouvoir se qualifier à titre de candidat de transfert

Condition relative à la langue française

Pour être admissible, le candidat doit attester d'une connaissance de la langue française atteignant le degré que l'Université estime minimal pour s'engager dans le programme. À cette fin, il doit

- soit avoir réussi l'Épreuve uniforme de langue et littérature française du ministère de l'Éducation du Québec
- soit obtenir un score d'au moins 605/990 au Test de français international (TFI) (voir section 2 - Connaissance du français).

Catégories de candidats

- Collégien : toute personne qui est titulaire d'un DEC ou qui est en voie de l'obtenir ou dont la formation est équivalente.
- Universitaire : toute personne titulaire d'un DEC ou qui atteste d'une formation équivalente et qui a suivi au moins 12 crédits de cours d'un programme universitaire à la date limite fixée pour le dépôt de la demande d'admission.
- Candidat admissible sur la base de crédits universitaires : toute personne non titulaire d'un DEC ou d'un diplôme équivalent qui a réussi un minimum de 48 crédits de niveau universitaire.
- Candidat admissible sur la base d'une formation acquise hors Québec : toute personne dont la formation acquise ailleurs qu'au Québec est jugée équivalente au DEC ou à des études universitaires complétées au Québec.
- Transfert :
  - toute personne promue, ou en voie de l'être, en deuxième ou en troisième année d'un programme de premier cycle offert par une autre faculté de droit du Québec ou de la Faculté de droit (section droit civil) de l'Université d'Ottawa
  - toute personne ayant complété le certificat en droit, orientation droit général de l'Université de Montréal (30 crédits) ou en voie de le compléter. Le certificat devra comporter 24 crédits de niveau 1000 complétés avant le 1er juin. De plus, **au dépôt de la demande d'admission,** le candidat devra avoir complété un total de 21 crédits de niveau 1000 et, au 1er juin, 27 crédits, étant entendu qu'il aura complété le certificat au 15 septembre.

Critères de sélection

La capacité d'accueil est répartie entre les différentes catégories sous réserve de l'excellence des dossiers. Les méthodes d'évaluation des dossiers scolaires sont décrites aux sections 3A (collégial) et 3B (universitaire).

- Pour les collégiens et les universitaires
  - L'excellence du dossier scolaire constitue le seul critère de sélection.
  - Dans l'évaluation du dossier scolaire des universitaires, l'importance relative du dossier universitaire par rapport à celui du collège est égale en pourcentage au nombre de crédits de cours universitaires multiplié par 2.
- Pour les candidats admissibles sur la base de crédits universitaires
  - Le dossier est évalué sur la base du dossier scolaire.
- Pour les candidats admissibles sur la base d'une formation acquise hors Québec
  - L'excellence et la pertinence du dossier constituent les seuls critères de sélection.
- **Pour l'admission en deuxième et en troisième année**
  - Un nombre de places est déterminé par la Faculté.
  - Une liste d'excellence spécifique est établie pour chacun des types de transfert, qui tient compte de l'excellence du dossier scolaire.

Programme 1-325-1-0 Version 10

Baccalauréat en droit

Ce programme totalise 101 crédits dont 62 obligatoires, de 33 à 39 à option, et de 0 à 6 au choix.

Segment 70

Bloc 70 A		*obligatoire*			*35 cr.*
DRT	1001	2	AHE1	j	Introduction au droit
DRT	1010	3	AHE1	j	Fondements du droit 1
DRT	1022	3	AHE1	j	Fondements du droit 2
DRT	1221	3	AHE1	j	Obligations 1
DRT	1222	3	AHE1	j	Obligations 2
DRT	1223	3	AHE1	j	Obligations 3
DRT	1224	3	AHE1	j	Personnes physiques et famille
DRT	1225	3	AHE1	j	Biens
DRT	1501	3	AHE1	j	Droit constitutionnel 1
DRT	1502	3	AHE1	j	Droit constitutionnel 2
DRT	1505	3	AH 1	j	Droit pénal 1
DRT	1901	3	H 1	j	Développement des habiletés du juriste 1
Bloc 70 B		*obligatoire*			*27 cr.*
DRT	2001	3	AHE1	j	Interprétation des lois
DRT	2100	3	AHE1	j	Droit international public général
DRT	2231	3	AHE1	j	Droit judiciaire privé 1
DRT	2232	3	AHE1	j	Droit judiciaire privé 2
DRT	2401	3	AHE1	j	Droit des affaires 1

DRT	2402	3	AHE1 j	Droit des affaires 2
DRT	2501	3	AHE1 j	Droit administratif général
DRT	2505	3	AHE1 j	Droit pénal 2
DRT	2902	3	A 1 j	Développement des habiletés du juriste 2

Bloc 70 C option minimum 3 cr., maximum 24 cr.

Systèmes juridiques et fondements théoriques

DRT	3001	3	AHE1 j	Introduction au droit comparé
DRT	3002	3	AHE1 j	Droit constitutionnel comparé
DRT	3003	3	AHE1 j	Éléments de common law
DRT	3004	3	AHE1 j	Histoire du droit
DRT	3005	3	AHE1 j	Sociologie du droit
DRT	3006	3	AHE1 j	Théories du droit
DRT	3007	3	AHE1 j	Philosophie du droit
DRT	3008	3	AHE1 j	Théorie économique du droit
DRT	3009	3	AHE1 j	Éthique et systèmes normatifs
DRT	3010	3	AHE1	Éthique et droit
DRT	3011	3	AHE1 j	Droit des autochtones
DRT	3012	3	AHE1 j	Anthropologie du droit
DRT	3013	3	AHE1 j	Droit de l'Union européenne
DRT	3014	3	AHE1 j	Chari'ah, le droit islamique
DRT	3021	3	AHE1 j	Droit comparé avancé 1
DRT	3022	3	AHE1 j	Droit comparé avancé 2
DRT	3023	3	AHE1 j	Droit comparé avancé 3
DRT	3031	3	E 1 j	Système juridique chinois

Bloc 70 D option minimum 3 cr., maximum 24 cr.

Droit international

DRT	3101	3	AHE1 j	Aspects jur. de la coop. internat. can.
DRT	3102	3	AHE1 j	Institutions internationales
DRT	3103	3	AHE1 j	Dr. internat. des droits de la personne
DRT	3104	3	AHE1 j	Droit international privé
DRT	3105	3	AHE1 j	Dr. des relations économiques internat.
DRT	3106	3	AHE1 j	Dr. des transactions commerc. internat.
DRT	3107	3	AHE1 j	Droit international de la mer
DRT	3108	3	AHE1 j	Droit international de l'environnement
DRT	3109	3	AHE1 j	Droit international des conflits
DRT	3121	3	AHE1 j	Droit international avancé 1
DRT	3122	3	AHE1 j	Droit international avancé 2
DRT	3123	3	AHE1 j	Droit international avancé 3
DRT	3124	3	AHE1 j	Droit international avancé 4
DRT	3131	3	E 1 j	Aspects internationaux du droit chinois

Bloc 70 E option minimum 0 cr., maximum 30 cr.

Droit civil

DRT	3201	3	AHE1 j	Assurances
DRT	3202	3	AHE1 j	Vente, louage et mandat
DRT	3203	3	AHE1 j	Régimes matrimoniaux
DRT	3204	3	AHE1 j	Successions
DRT	3205	3	AHE1 j	Sûretés
DRT	3206	3	AHE1 j	Modes altern. de résolution des conflits
DRT	3207	3	AHE1 j	Appel et procédures spéciales
DRT	3208	3	AHE1 j	Exécution des jugements
DRT	3221	3	AHE1 j	Droit civil avancé 1
DRT	3222	3	AHE1 j	Droit civil avancé 2
DRT	3223	3	AHE1 j	Droit civil avancé 3
DRT	3231	3	AHE1 j	Droit judiciaire privé avancé

Bloc 70 F option minimum 0 cr., maximum 27 cr.

Droit des affaires

DRT	3401	3	AHE1 j	Faillite et insolvabilité
DRT	3402	3	AHE1 j	Contrats et usages commerciaux
DRT	3403	3	AHE1 j	Financement de l'entreprise
DRT	3404	3	AHE1 j	Droit bancaire
DRT	3406	3	AHE1 j	Propriété intellectuelle
DRT	3407	3	AHE1 j	Droit des valeurs mobilières
DRT	3421	3	AHE1 j	Droit des affaires avancé 1
DRT	3422	3	AHE1 j	Droit des affaires avancé 2
DRT	3423	3	AHE1 j	Droit des affaires avancé 3

Bloc 70 G option minimum 0 cr., maximum 30 cr.

Droit public et droit pénal

DRT	3501	3	AHE1 j	Droit municipal
DRT	3502	3	AHE1 j	Partage des compétences législatives
DRT	3503	3	AHE1 j	Libertés publiques
DRT	3504	3	AHE1 j	Tribunaux administratifs
DRT	3505	3	AHE1 j	Preuve et procédure pénales
DRT	3506	3	AHE1 j	Pénologie
DRT	3507	3	AHE1 j	Fondements de la responsabilité pénale
DRT	3521	3	AHE1 j	Droit public avancé 1
DRT	3522	3	AHE1 j	Droit public avancé 2
DRT	3523	3	AHE1 j	Droit public avancé 3
DRT	3524	3	AHE1 j	Droit public avancé 4
DRT	3531	3	AHE1 j	Droit pénal avancé 1
DRT	3532	3	AHE1 j	Droit pénal avancé 2

Bloc 70 H option minimum 0 cr., maximum 18 cr.

Droit du travail et droit social

DRT	3601	3	AHE1 j	Arbitrage des griefs
DRT	3602	3	AHE1 j	Contrat individuel de travail
DRT	3603	3	AHE1 j	Rapports collectifs de travail
DRT	3604	3	AHE1 j	Dr. de la santé et de la séc. au trav.
DRT	3605	3	AHE1 j	Droit de la sécurité sociale
DRT	3621	3	AHE1 j	Droit du travail avancé

Bloc 70 I option minimum 0 cr., maximum 12 cr.

Droit fiscal

DRT	3701	3	AHE1 j	Fondements du régime fiscal
DRT	3702	3	AHE1 j	Régime fiscal de l'entreprise
DRT	3703	3	AHE1 j	Planification fiscale
DRT	3711	3	AHE1 j	Droit fiscal avancé

Bloc 70 J option minimum 0 cr., maximum 30 cr.

Cours thématiques

DRT	3801	3	AHE1 j	Droit de la concurrence
DRT	3802	3	AHE1 j	Droit des sciences biologiques
DRT	3803	3	AHE1 j	Droit de l'enfant
DRT	3804	3	AHE1 j	Droit de l'environnement
DRT	3805	3	AHE1 j	Dr. de l'information et de la comm.
DRT	3806	3	AHE1 j	Droit des professionnels
DRT	3807	3	AHE1 j	Droit de la consommation
DRT	3808	3	AHE1 j	Droit du cyberespace
DRT	3809	3	AHE1 j	Droit du transport
DRT	3810	3	AHE1 j	Droit de la santé
DRT	3811	3	AHE1 j	Droit et politiques publ. de la jeunesse

Bloc 70 K option minimum 3 cr., maximum 3 cr.

Formation pratique

+ DRT	3910	3	AH 1 j	Sém. de recherche et rédaction
+ DRT	3911	3	AH 1 j	Sém. de gestion de cas pratiques
+ DRT	3912	3	AH 1 j	Sém. modes altern. de sol. des conflits
+ DRT	3913	3	AH 1 j	Tribunal-école
+ DRT	3914	3	AH 1 j	Clinique juridique
+ DRT	3915	3	AH 1 j	Concours interne de plaidoiries
+ DRT	3916	3	AH 1 j	Stage de recherche 1

Bloc 70 L option minimum 0 cr., maximum 6 cr.

Formation pratique complémentaire

+ DRT	3910	3	AH 1 j	Sém. de recherche et rédaction
+ DRT	3911	3	AH 1 j	Sém. de gestion de cas pratiques
+ DRT	3912	3	AH 1 j	Sém. modes altern. de sol. des conflits
+ DRT	3913	3	AH 1 j	Tribunal-école
+ DRT	3914	3	AH 1 j	Clinique juridique
+ DRT	3915	3	AH 1 j	Concours interne de plaidoiries
+ DRT	3916	3	AH 1 j	Stage de recherche 1
+ DRT	3940	3	AH 1 j	Concours interne techn. de plaidoiries
+ DRT	3941	3	AH 1 j	Stage 1 en milieu communautaire
+ DRT	3942	3	AH 1 j	CyberTribunal-école
+ DRT	3943	3	AH 1 j	Stage aux Éditions Thémis
+ DRT	3944	3	AH 1 j	Stage à la Revue québ. de droit internat
+ DRT	3945	3	AH 1 j	Stage à la revue Lex electronica
+ DRT	3946	3	AH 1 j	Stage au Centre de formation pratique
+ DRT	3947	3	AH 1 j	Assistanat de recherche 1

+	DRT	3948	3	AH	1 j	Assistanat de recherche 2
+	DRT	3949	3	E	1 j	Stage en milieu professionnel
+	DRT	3951	3	AH	1 j	Activité pratique complémentaire 1
	DRT	3953	3	AH	1 j	Activité pratique complémentaire 2
+	DRT	3965	3	AH	1 j	Concours externe de plaidoiries
+	DRT	3966	3	AH	1 j	Stage de recherche 2
+	DRT	3990	3	AH	1 j	Concours externe techn. de plaidoiries
+	DRT	3991	3	AH	1 j	Stage 2 en milieu communautaire

Bloc 70 W option minimum 0 cr., maximum 12 cr.

Cheminement honor

	DRT	6525	3	AHE1		Philosophie du droit
	DRT	6530	3	AHE1		Sociologie du droit
+	DRT	6565	2	A	1	Fondements et méthodes de la Common Law
+	DRT	6566	3	A	1	Contrats ("Contracts")
+	DRT	6567	3	A	1	Responsabilité civile ("Torts")
+	DRT	6568	3	A	1	Biens immobiliers ("Real Property")
+	DRT	6569	3	A	1	Procédure civile
+	DRT	6570	3	AH	1	Droit des obligations-Problèmes choisis
+	DRT	6571	3	AH	1	Droit des biens - Éléments commerciaux
+	DRT	6572	3	AHE1		"Remedies" en droit public et privé
+	DRT	6573	3	AH	1	Fiducies et successions (Trusts-Estates)
+	DRT	6576	3	AH	1	Droit constitutionnel américain
+	DRT	6581A	3	AH	1	Common Law avancée
	DRT	6800A	3	AHE1		Droit civil avancé
	DRT	6820A	3	AHE1		Droit commercial avancé
	DRT	6830B	3	AHE1		Droit international public avancé
	DRT	6830H	3	AHE1		Droit international public avancé
	DRT	6835A	3	AHE1		Droit du travail avancé
	DRT	6845A	3	AHE1		Droit constitutionnel avancé
	DRT	6845C	3	AHE1		Droit constitutionnel avancé
	DRT	6859A	3	E	1	Droit comparé avancé
	DRT	6860B	3	AHE1		Droit pénal avancé
	DRT	6882A	3	AHE1		Droit des biotechnologies avancé
	DRT	6910	3	AHE1		Transactions commerc. internationales 1
	DRT	6920	3	AHE1		Financement de l'entreprise
	DRT	6950	3	AHE1		Droit international privé avancé
	DRT	6965C	3	AHE1		Droit des affaires avancé
	DRT	6965H	3	AHE1		Droit des affaires avancé
	DRT	6965L	3	AHE1		Droit des affaires avancé

Faculté de l'éducation permanente

Bureautique

1-175-7-0 Module

Information sur le programme
Suzanne Major ift-modules-responsable@fep.umontreal.ca
Admission 514 343-6090 ou 1 800 363-8876

Admission au programme à l'automne 2011 et à l'hiver et à l'été 2012

Conditions d'admissibilité
Pour être admissible, le candidat doit
- Base DEC
  - être titulaire d'un diplôme d'études collégiales (DEC) ou faire la preuve d'une formation scolaire équivalente au DEC.
- Profil d'accueil individualisé (base expérience)
  - s'il ne répond pas à la base d'admissibilité décrite ci-dessus, posséder les connaissances et une expérience appropriées à ce programme.

Condition relative à la langue française
Pour être admissible, le candidat doit attester d'une connaissance de la langue française atteignant le degré que l'Université estime minimal pour s'engager dans le programme. À cette fin, il doit
- soit avoir réussi l'Épreuve uniforme de langue et littérature française du ministère de l'Éducation du Québec
- soit obtenir un score d'au moins 605/990 au Test de français international (TFI) (voir section 2 - Connaissance du français).

Remarque
Dans ce programme, l'étudiant s'inscrit généralement à temps partiel (moins de 12 crédits par trimestre). S'il s'inscrit à temps plein, il n'est pas assuré de pouvoir compléter son programme en un an.

Programme 1-175-7-0 Version 00

Module en bureautique

Ce programme totalise 12 crédits de cours à option.

Segment 71

Bloc 71 A *option* *minimum 12 cr., maximum 12 cr.*

Bureautique

	IFT	1800	3	AHE1 js	Initiation à l'informatique
	IFT	1912	3	AHE1 s	Initiation aux chiffriers électroniques
	IFT	1931	3	AHE1 s	Initiation aux bases de données
	IFT	1935	3	AHE1 s	Initiation au graphisme par ordinateur
	IFT	1945	3	AHE1 s	Internet et création de pages Web
+	IFT	1946	3	AH 1 j	Sites Web avancés avec Frontpage
	IFT	1986	3	AHE1 js	Traitement informatique des textes

Communication appliquée

1-226-5-1 Certificat

Des cours du programme sont également offerts dans les campus de l'UdeM à Laval, à Longueuil ou à Terrebonne (www.umontreal.ca/campus/).

Information sur le programme
Patrice Leroux com-responsable@fep.umontreal.ca
Admission 514 343-6090 ou 1 800 363-8876

Admission au programme à l'automne 2011 et à l'hiver et à l'été 2012

Conditions d'admissibilité
Pour être admissible, le candidat doit
- Base DEC
  - être titulaire d'un diplôme d'études collégiales (DEC) ou faire la preuve d'une formation scolaire équivalente au DEC.
- Profil d'accueil individualisé (base expérience)
  - s'il ne répond pas à la base d'admissibilité décrite ci-dessus, posséder les connaissances et une expérience appropriées à ce programme.
  - le cas échéant, accepter de se présenter à une entrevue ou subir un ou des tests d'admission. Le candidat pourrait se voir imposer une formation préparatoire.
- Autre condition
  - se soumettre au test de français particulier à ce programme. Le test est obligatoire et peut être éliminatoire. Le candidat est prié de consulter la rubrique tests d'admission du site de la Faculté de l'éducation permanente pour en connaître la date. Cet avis tient lieu de convocation.

Remarques
- Si le candidat n'obtient pas un résultat satisfaisant au test d'admission, la Faculté peut lui imposer un ou des cours de mise à niveau hors programme.
- Dans ce programme, l'étudiant s'inscrit généralement à temps partiel (moins de 12 crédits par trimestre). S'il s'inscrit à temps plein, il n'est pas assuré de pouvoir compléter son programme en un an.
- Le Certificat offre des cours à distance identifiés par la lettre « D » dans la structure du programme. Pour un même cours, l'étudiant doit choisir entre le cours donné en salle et le cours à distance.
- Le Certificat en communication appliquée ne peut être jumelé à la Majeure ou à la Mineure en sciences de la communication de la Faculté des arts et des sciences pour l'obtention d'un baccalauréat par cumul.

Programme 1-226-5-1 Version 00

Certificat en communication appliquée

Ce programme totalise 9 crédits de cours obligatoires et 21 crédits de cours à option.

Segment 70

Bloc 70 A *obligatoire* *9 cr.*

	COM 1500G	3	AHE1 s	Communication et organisation
	COM 1600G	3	AHE1 s	Communication et médias de masse
	RED 2010	3	AHE1 s	Rédaction et communications publiques

Bloc 70 B *option* *minimum 6 cr., maximum 12 cr.*

Médias et communications appliquées

	COM 1200G	3	AHE1 s	Introduction aux médias
	COM 2540G	3	AHE1 js	Pratiques de la photographie
+	EDP 2500	3	AHE1 js	Communication interactive en entreprise
	JOU 1100	3	AHE1 js	L'information journalistique
	PBT 1000	3	AH 1 js	Communication marketing
	PRO 1000	3	AHE1 js	Communication promotionnelle : théories
	REP 1000	3	AHE1 js	Introduction aux relations publiques
	REP 2200	3	AHE1 js	Communication orale

Bloc 70 C *option* *minimum 3 cr., maximum 9 cr.*

Communication et gestion

	AEG 2110	3	AHE1 js	Entraînement au travail en équipe
	HEC 3062	3	AHE1 js	La gestion de projets
	PBT 2210	3	AHE1 js	Gestion des médias publicitaires
	PBT 2210D	3	AH 1	Gestion des médias publicitaires
	REI 1210G	3	AHE1 js	Principes de gestion

Bloc 70 D *option* *minimum 3 cr., maximum 9 cr.*

Informatique et nouvelles technologies

	IFT 1810	3	AHE1 js	Introduction à la programmation
	IFT 1941	3	AH 1 js	Traitement et montage vidéo
	IFT 1945	3	AHE1 s	Internet et création de pages Web
+	IFT 2720	3	AHE1 s	Introduction au multimédia
+	INU 1001	3	AH 1 s	Introduction à l'information numérique
	RED 2040	3	AHE1 s	Rédaction pour Internet

Coopération internationale

1-368-5-1 Certificat

Information sur le programme

Bruno Ronfard ppl-responsable@fep.umontreal.ca
Admission 514 343-6090 ou 1 800 363-8876

Admission au programme à l'automne 2011 et à l'hiver 2012

Conditions d'admissibilité

Pour être admissible, le candidat doit

- Base DEC
  - être titulaire d'un diplôme d'études collégiales (DEC) ou faire la preuve d'une formation scolaire équivalente au DEC
    et
  - posséder une année d'expérience pertinente.
- Base universitaire
  - avoir réussi 30 crédits de niveau universitaire dans un programme (mineure, majeure, certificat, baccalauréat).
- Profil d'accueil individualisé (base expérience)
  - s'il ne répond pas à l'une ou l'autre base d'admissibilité décrites ci-dessus, posséder les connaissances et une expérience appropriée à ce programme.
  - le cas échéant, accepter de se présenter à une entrevue ou subir un ou des tests d'admission. Le candidat pourrait se voir imposer une formation préparatoire.

Condition relative à la langue française

Pour être admissible, le candidat doit attester d'une connaissance de la langue française atteignant le degré que l'Université estime minimal pour s'engager dans le programme. À cette fin, il doit

- soit avoir réussi l'Épreuve uniforme de langue et littérature française du ministère de l'Éducation du Québec
- soit obtenir un score d'au moins 605/990 au Test de français international (TFI) (voir section 2 - Connaissance du français).

Remarque

Dans ce programme, l'étudiant s'inscrit généralement à temps partiel (moins de 12 crédits par trimestre). S'il s'inscrit à temps plein, il n'est pas assuré de pouvoir compléter son programme en un an.

Programme 1-368-5-1 Version 00

Certificat en coopération internationale

Ce programme totalise 12 crédits de cours obligatoires et 18 crédits de cours à option.

Segment 70

Bloc 70 A *obligatoire* *12 cr.*

	PPL 1040	3	AHE1 js	Enjeux et perspectives de la coop. int.
	PPL 2025	3	AHE1 js	Dynamique de la coopération
	PPL 3010	3	AHE1 js	Coopération et interculturalisme
+	PPL 3060	3	AHE1 js	Activité d'intégration

Bloc 70 B *option* *minimum 15 cr., maximum 15 cr.*

Problématiques spécifiques et pratiques reliées

	PPL 2028	3	AHE1 js	Citoyenneté et développement
	PPL 2030	3	AHE1 js	Méthodes et outils d'intervention
	PPL 2040	3	AHE1 js	Rapport hommes/femmes et développement
	PPL 2050	3	AHE1 js	Santé et développement
	PPL 2065	3	AHE1 js	Éducation et développement
	PPL 3014	3	AHE1 js	Intervention en situation d'urgence
	PPL 3015	3	AHE1 js	Gestion de projets et coopération
	PPL 3025	3	AHE1 js	Approches et enjeux du dévelop. durable
	PPL 3035	3	AHE1 js	Économie sociale et solidaire
	PPL 3050Y	3	AHE1 js	Santé et transculturalité
	PPL 3065	3	AHE1 js	Pratiques de développement endogène
	PPL 3075	3	AHE1 js	Atelier thématique
	PPL 3075Y	3	AHE1 js	Conflits, paix, coop. et développement
	PPL 3075Z	3	AHE1 js	Gouvernance, corruption et développement
	PPL 3080	3	AHE1 js	Grands enjeux contemporains
	PPL 3080Y	3	AHE1 js	Écoles d'été du CÉRIUM
	PPL 3080Z	3	AHE1 js	Quest. actuelles en santé en coop. int.

Bloc 70 C *option* *minimum 3 cr., maximum 3 cr.*

Formation complémentaire

	ANT 3044	3	H 1 js	Anthropologie et développement
+	ESP 1903	3	AHE1 js	Espagnol 3 (niveau B1.1)
	MSO 2300G	3	AHE1 js	Promotion et éducation de la santé
	PHE 1001	3	AHE1 js	Introduction à la philanthropie
	POL 1600	3	AHE1 j	Relations internationales
	POL 2510	3	AHE1 j	Les organisations internationales
	POL 2830	3	AH 1 j	L'Amérique latine
	POL 2850	3	AH 1 j	Enjeux politiques en Afrique
	POL 3010	3	AH 1 j	Les relations Nord-Sud
	PPL 3040	3	AHE1 js	Communication interculturelle
	PPL 3045	3	AHE1 js	Accommodement raisonnable
	SME 3010	3	AHE1 j	Intervention en situation de crise
	SVS 1363	3	AE 1 j	Problèmes sociaux

Criminologie

1-065-5-0 Certificat

Des cours du programme sont également offerts dans les campus de l'UdeM à Laval, à Longueuil ou à Terrebonne (www.umontreal.ca/campus/).

Information sur le programme

Fabienne Cusson cri-responsable@fep.umontreal.ca
Admission 514 343-6090 ou 1 800 363-8876

Admission au programme à l'automne 2011 et à l'hiver et à l'été 2012

Conditions d'admissibilité

Pour être admissible, le candidat doit

- Base DEC
  - être titulaire d'un diplôme d'études collégiales (DEC) ou faire la preuve d'une formation scolaire équivalente au DEC
    et
  - posséder une année d'expérience pertinente.
- Base universitaire
  - avoir réussi 30 crédits de niveau universitaire dans un programme (mineure, majeure, certificat, baccalauréat).
- Profil d'accueil individualisé (base expérience)
  - S'il ne répond pas à l'une ou l'autre base d'admissibilité décrite ci-dessus, posséder des connaissances et trois années d'expérience appropriées à ce programme.
  - le cas échéant, accepter de se présenter à une entrevue ou subir un ou des tests d'admission. Le candidat pourrait se voir imposer une formation préparatoire.

Condition relative à la langue française

Pour être admissible, le candidat doit attester d'une connaissance de la langue française atteignant le degré que l'Université estime minimal pour s'engager dans le programme. À cette fin, il doit

- soit avoir réussi l'Épreuve uniforme de langue et littérature française du ministère de l'Éducation du Québec
- soit obtenir un score d'au moins 605/990 au Test de français international (TFI) (voir section 2 - Connaissance du français).

Remarques

- Dans ce programme, l'étudiant s'inscrit généralement à temps partiel (moins de 12 crédits par trimestre). S'il s'inscrit à temps plein, il n'est pas assuré de pouvoir compléter son programme en un an.
- **Baccalauréat spécialisé en criminologie**
  - L'étudiant désireux de poursuivre des études en criminologie après l'obtention du Certificat en criminologie peut avoir accès au Baccalauréat spécialisé offert par l'École de criminologie. Cependant, l'admission à ce programme est contingentée et conditionnelle à la réussite des cours de mathématiques 103, 307 ou 337 offerts au cégep (voir section 7), ou STT 1971G offert à l'Université, de même que de certains cours du Certificat. L'étude des dossiers est déterminante quant à l'admission.
- **Maîtrise en criminologie**
  - Pour être admissible à la Maîtrise en criminologie, l'étudiant titulaire d'un Baccalauréat doit obligatoirement avoir suivi dans son Certificat les cours suivants : CRI 1050G, CRI 1100G, CRI 1151G, CRI 1600G et CRI 3213G.

Programme 1-065-5-0 Version 05

Certificat de criminologie

Ce programme totalise 6 crédits de cours obligatoires, de 21 à 24 crédits de cours à option et de 0 à 3 crédits de cours au choix.

Segment 70

Bloc 70 A *obligatoire* *6 cr.*

Fondements de la criminologie

CRI	1050G	3	AHE1 s	Sociocriminologie 1
CRI	1100G	3	AHE1 s	Psychocriminologie

Bloc 70 B *option* *minimum 0 cr., maximum 9 cr.*

Méthodologie

CRI	1200G	3	AHE1 s	La méthodologie en criminologie
CRI	1600G	3	AHE1 s	Initiation aux méthodes quantitatives
CRI	3213G	3	AHE1 s	Initiation aux méthodes qualitatives

Bloc 70 C *option* *minimum 3 cr., maximum 15 cr.*

La criminologie comme champ disciplinaire

CRI	1001G	3	AHE1 s	Perspectives historiques en criminologie
CRI	1151G	3	AHE1 s	Justice criminelle 1
CRI	1511G	3	AHE1 s	Délinquance et facteurs criminogènes
CRI	1730G	3	AHE1 s	Victimologie
CRI	2410G	3	AHE1 s	Pénologie

Bloc 70 D *option* *minimum 0 cr., maximum 15 cr.*

L'intervention criminologique

CRI	2015G	3	AHE1 s	Relation d'aide en criminologie
CRI	2455G	3	AHE1 s	Personnalité criminelle 1
+ CRI	3800G	3	AHE1 s	Principes d'évaluation clinique
+ JES	2017Y	3	AHE1 js	Évaluation de la délinquance des jeunes
PSY	3012G	3	AHE1 js	Méthodes et techniques d'entrevues

Bloc 70 E *option* *minimum 0 cr., maximum 15 cr.*

Cours thématiques

CRI	2014G	3	AHE1 s	Problèmes de criminologie
CRI	3010G	3	AHE1 js	Conciliation et médiation
CRI	3040G	3	AHE1 s	Formes particulières de crimes
CRI	3301G	3	AHE1 s	Sociopolitique de la police
CRI	3305G	3	AHE1 s	Violences criminelles
CRI	3341G	3	AHE1 s	Drogues et criminalité
CRI	3415G	3	AHE1 s	Mesures pénales communautaires
CRI	3420G	3	AHE1 s	La femme et la question criminelle
CRI	3425G	3	AHE1 s	Sociologie du milieu carcéral
CRI	3495G	3	AHE1 js	Criminels et troubles mentaux
CRI	3900G	3	AHE1 s	Justice des mineurs
GSP	2600Z	3	AHE1 js	Analyse criminologique:enquête policière
JES	2015Z	3	AHE1 js	Le phénomène des gangs
PPL	3040	3	AHE1 js	Communication interculturelle
VIO	2009	3	AHE1 js	Violence familiale et conjugale

L'étudiant peut prendre 3 crédits de cours au choix parmi ceux offerts à la Faculté ou ailleurs à l'Université, ou parmi les cours à option de son programme. Ce choix est sujet à l'approbation du responsable du certificat.

Droit

1-325-5-0 Certificat
1-325-6-5 Microprogramme

Des cours des programmes sont également offerts dans les campus de l'UdeM à Laval, à Longueuil ou à Terrebonne (www.umontreal.ca/campus/).

Information sur le programme

Marie Christine Bujold drt-responsable@fep.umontreal.ca
Admission 514 343-6090 ou 1 800 363-8876

Admission au programme à l'automne 2011 et à l'hiver et à l'été 2012

Conditions d'admissibilité

Pour être admissible, le candidat doit

- Base DEC
  - être titulaire d'un diplôme d'études collégiales (DEC) ou faire la preuve d'une formation scolaire équivalente au DEC
    et
  - posséder au moins deux années d'expérience de travail après l'obtention du diplôme collégial.
- Base universitaire
  - avoir terminé une majeure ou deux certificats dans un champ pertinent ou être titulaire d'un grade universitaire.
- Profil d'accueil individualisé (base expérience)
  - s'il ne répond pas à l'une ou l'autre base d'admissibilité décrites ci-dessus, posséder les connaissances et une expérience appropriée à ce programme.
  - le cas échéant, accepter de se présenter à une entrevue ou subir un ou des tests d'admission. Le candidat pourrait se voir imposer une formation préparatoire.
- Autres conditions
  - avoir la capacité de lire des textes rédigés en anglais.

N.B. Les conditions d'admissibilité au Certificat en droit sont les mêmes que pour le Microprogramme en droit. En conséquence, les candidats ne doivent faire qu'un seul choix de programme en droit.

Condition relative à la langue française

Pour être admissible, le candidat doit attester d'une connaissance de la langue française atteignant le degré que l'Université estime minimal pour s'engager dans le programme. À cette fin, il doit

- soit avoir réussi l'Épreuve uniforme de langue et littérature française du ministère de l'Éducation du Québec
- soit obtenir un score d'au moins 605/990 au Test de français international (TFI) (voir section 2 - Connaissance du français).

Remarques

- Dans ce programme, l'étudiant s'inscrit généralement à temps partiel (moins de 12 crédits par trimestre). S'il s'inscrit à temps plein, il n'est pas assuré de pouvoir compléter son programme en un an.
- **Extrait de l'entente entre la Faculté de droit et la Faculté de l'éducation permanente**
  - Les cours du Certificat en droit sont équivalents, en termes d'objectifs et de contenus, aux cours offerts par la Faculté de droit. Ceci, toutefois, n'implique pas l'admission automatique à la Faculté de droit de l'Université de Montréal.
  - L'étudiant désireux de poursuivre des études en droit, après l'obtention du Certificat en droit à la Faculté de l'éducation permanente doit demander son admission à la Faculté de droit. Les règles d'admission et de contingentement de la Faculté de droit s'appliquent.
  - Un étudiant ne peut cumuler plus de 30 crédits de sigle DRT à la Faculté de l'éducation permanente.
  - Une demande d'admission à la Faculté de droit de l'Université de Montréal, par un étudiant ayant terminé le Certificat en droit « orientation générale » à la Faculté de l'éducation permanente, sera considérée comme une demande d'admission en deuxième année, dans la mesure où le candidat aura complété 21 crédits de niveau 1000 au moment du dépôt de sa demande, et dans la mesure où son dossier laissera raisonnablement croire qu'il aura complété, au 1er juin, 27 crédits dont 24 de sigle DRT 1000 et qu'il aura obtenu le Certificat au 15 septembre.
  - Les cours de sigle DRT 1000 représentent des cours de la première année du Baccalauréat, alors que les cours de sigle DRT 2000 et DRT 3000 représentent des cours des deuxième et troisième années du Baccalauréat en droit de l'Université de Montréal.

Programme 1-325-5-0 Version 06

Certificat en droit

Ce programme totalise 30 crédits de sigle DRT dont 21 crédits obligatoires et 9 crédits à option.

Segment 01 Tronc commun

Bloc 01 A *obligatoire* *12 cr.*

	DRT	1151G	3	AHE1 s	Introduction à l'étude du droit
	DRT	1221G	3	AHE1 s	Obligations 1
+	DRT	1223G	3	AHE1 s	Obligations 3
	DRT	1901G	3	AHE1 s	Développement des habiletés du juriste 1

Segment 70 Orientation I : droit général

Bloc 70 A *obligatoire* *9 cr.*

	DRT	1222G	3	AHE1 s	Obligations 2
	DRT	1501G	3	AHE1 s	Droit constitutionnel 1
+	DRT	1502G	3	AHE1 s	Droit constitutionnel 2

Bloc 70 B *option* *minimum 6 cr., maximum 9 cr.*

	DRT	1010G	3	AHE1 s	Fondements du droit 1
	DRT	1224G	3	AHE1 s	Personnes physiques et famille
	DRT	1225G	3	AHE1 s	Biens
+	DRT	1505G	3	AHE1 s	Droit pénal 1
	DRT	2003G	3	AHE1 s	Interprétation des lois
	DRT	2100G	3	AHE1 s	Droit international public général
	DRT	2231G	3	AHE1 s	Droit judiciaire privé 1
	DRT	2401G	3	AHE1 s	Droit des affaires 1
	DRT	2501G	3	AHE1 s	Droit administratif général
+	DRT	3503G	3	AHE1 s	Libertés publiques
	DRT	3602G	3	AHE1 s	Contrat individuel de travail
	DRT	3603G	3	AHE1 s	Rapports collectifs de travail
	DRT	3807G	3	AHE1 s	Droit de la consommation

Segment 71 Orientation II : droit des affaires

Bloc 71 A *obligatoire* *9 cr.*

	DRT	1225G	3	AHE1 s	Biens
	DRT	2401G	3	AHE1 s	Droit des affaires 1
+	DRT	3205G	3	AHE1 s	Sûretés

Bloc 71 B *option* *minimum 6 cr., maximum 9 cr.*

	DRT	1222G	3	AHE1 s	Obligations 2
	DRT	2003G	3	AHE1 s	Interprétation des lois
	DRT	2231G	3	AHE1 s	Droit judiciaire privé 1
	DRT	2402G	3	AHE1 s	Droit des affaires 2
	DRT	3201G	3	AHE1 js	Assurances

+	DRT 3401G	3	AHE1 s	Faillite et insolvabilité
+	DRT 3402G	3	AHE1 s	Contrats et usages commerciaux
+	DRT 3403G	3	AHE1 s	Financement de l'entreprise
	DRT 3404G	3	AHE1 s	Droit bancaire
	DRT 3406G	3	AHE1 s	Propriété intellectuelle
	DRT 3602G	3	AHE1 s	Contrat individuel de travail
	DRT 3603G	3	AHE1 s	Rapports collectifs de travail
	DRT 3701G	3	AHE1 s	Fondements du régime fiscal
+	DRT 3702G	3	AHE1 s	Régime fiscal de l'entreprise
	DRT 3801G	3	AHE1 s	Droit de la concurrence
	DRT 3807G	3	AHE1 s	Droit de la consommation

Segment 72 Orientation III : droit public

Bloc 72 A *obligatoire* *9 cr.*

	DRT 1501G	3	AHE1 s	Droit constitutionnel 1
+	DRT 1502G	3	AHE1 s	Droit constitutionnel 2
	DRT 2501G	3	AHE1 s	Droit administratif général

Bloc 72 B *option* *minimum 6 cr., maximum 9 cr.*

+	DRT 1505G	3	AHE1 s	Droit pénal 1
	DRT 2003G	3	AHE1 s	Interprétation des lois
	DRT 2100G	3	AHE1 s	Droit international public général
+	DRT 3501G	3	AHE1 s	Droit municipal
+	DRT 3503G	3	AHE1 s	Libertés publiques
+	DRT 3504G	3	AHE1 s	Tribunaux administratifs
	DRT 3602G	3	AHE1 s	Contrat individuel de travail
	DRT 3603G	3	AHE1 s	Rapports collectifs de travail
	DRT 3802G	3	AHE1 s	Droit des sciences biologiques
	DRT 3804G	3	AHE1 s	Droit de l'environnement
	DRT 3805G	3	AHE1 s	Drt de l'information et de la comm.
	DRT 3806G	3	AHE1 s	Droit des professionnels
	DRT 3810G	3	AHE1 js	Droit de la santé

L'étudiant peut prendre 3 crédits de cours au choix parmi ceux offerts à la Faculté ou ailleurs à l'Université, ou parmi les cours à option de son programme. Ce choix est sujet à l'approbation du responsable du certificat.

Programme 1-325-6-5 Version 03

Microprogramme en droit

Ce programme comporte de 9 à 15 crédits de cours, dont 3 crédits obligatoires et de 6 à 12 crédits de cours à option.

Segment 70

Bloc 70 A *obligatoire* *3 cr.*

	DRT 1151G	3	AHE1 s	Introduction à l'étude du droit

Bloc 70 B *option* *minimum 6 cr., maximum 12 cr.*

	DRT 1010G	3	AHE1 s	Fondements du droit 1
	DRT 1221G	3	AHE1 s	Obligations 1
	DRT 1222G	3	AHE1 s	Obligations 2
+	DRT 1223G	3	AHE1 s	Obligations 3
	DRT 1224G	3	AHE1 s	Personnes physiques et famille
	DRT 1225G	3	AHE1 s	Biens
	DRT 1501G	3	AHE1 s	Droit constitutionnel 1
+	DRT 1502G	3	AHE1 s	Droit constitutionnel 2
+	DRT 1505G	3	AHE1 s	Droit pénal 1
	DRT 1901G	3	AHE1 s	Développement des habiletés du juriste 1
	DRT 2003G	3	AHE1 s	Interprétation des lois
	DRT 2100G	3	AHE1 s	Droit international public général
	DRT 2231G	3	AHE1 s	Droit judiciaire privé 1
	DRT 2401G	3	AHE1 s	Droit des affaires 1
	DRT 2402G	3	AHE1 s	Droit des affaires 2
	DRT 2501G	3	AHE1 s	Droit administratif général
	DRT 3201G	3	AHE1 js	Assurances
+	DRT 3205G	3	AHE1 s	Sûretés
+	DRT 3401G	3	AHE1 s	Faillite et insolvabilité
+	DRT 3402G	3	AHE1 s	Contrats et usages commerciaux
+	DRT 3403G	3	AHE1 s	Financement de l'entreprise
	DRT 3404G	3	AHE1 s	Droit bancaire
	DRT 3406G	3	AHE1 s	Propriété intellectuelle
+	DRT 3501G	3	AHE1 s	Droit municipal
+	DRT 3503G	3	AHE1 s	Libertés publiques
+	DRT 3504G	3	AHE1 s	Tribunaux administratifs
	DRT 3602G	3	AHE1 s	Contrat individuel de travail
	DRT 3603G	3	AHE1 s	Rapports collectifs de travail
	DRT 3701G	3	AHE1 s	Fondements du régime fiscal
+	DRT 3702G	3	AHE1 s	Régime fiscal de l'entreprise
	DRT 3801G	3	AHE1 s	Droit de la concurrence
	DRT 3802G	3	AHE1 s	Droit des sciences biologiques
	DRT 3804G	3	AHE1 s	Droit de l'environnement
	DRT 3805G	3	AHE1 s	Drt de l'information et de la comm.
	DRT 3806G	3	AHE1 s	Droit des professionnels
	DRT 3807G	3	AHE1 s	Droit de la consommation
	DRT 3810G	3	AHE1 js	Droit de la santé

Études individualisées

1-962-5-0 Certificat

Des cours du programme sont également offerts dans les campus de l'UdeM à Laval, à Longueuil ou à Terrebonne (www.umontreal.ca/campus/).

Information sur le programme

Yves Tousignant cei-responsable@fep.umontreal.ca
Admission 514 343-6090 ou 1 800 363-8876

Admission au programme à l'automne 2011 et à l'hiver et à l'été 2012

Conditions d'admissibilité

Pour être admissible, le candidat doit

- Base DEC
  - être titulaire d'un diplôme d'études collégiales (DEC) ou faire la preuve d'une formation scolaire équivalente au DEC.
- Base universitaire
  - avoir à son actif des études universitaires dans un programme (module, mineure, majeure, certificat, baccalauréat).
- Profil d'accueil individualisé (base expérience)
  - posséder des connaissances et une expérience appropriée à la concentration choisie au Certificat d'études individualisées.
- Autres conditions
  - compléter le questionnaire d'analyse de candidature qui permet au candidat de définir ses attentes et ses besoins.
  - élaborer avec le responsable du programme le projet de formation qui tienne compte des intérêts et des besoins personnels et professionnels du candidat. Le projet de formation doit respecter le cadre du programme : le Certificat d'études individualisées est composé, en partie, d'une concentration de 9 à 15 crédits de cours (exceptionnellement de deux concentrations). L'étudiant termine le Certificat par des cours choisis dans la banque de cours de la Faculté de l'éducation permanente et des autres facultés, écoles et départements de l'Université.

Conditions relatives à la langue française

- **Concentrations** Journalisme, Publicité, Rédaction, Rédaction et communication, Relations publiques
  - Pour être admissible, le candidat doit se soumettre au test de français particulier à la concentration. Le test est obligatoire et peut être éliminatoire. Le candidat est prié de consulter la rubrique Tests d'admission sur le site de la Faculté de l'éducation

permanente pour en connaître la date. Cet avis tient lieu de convocation.

– **Autres concentrations**
  - Pour être admissible, le candidat doit attester d'une connaissance de la langue française atteignant le degré que l'Université estime minimal pour s'engager dans le programme. À cette fin, il doit
    - soit avoir réussi l'Épreuve uniforme de langue et littérature française du ministère de l'Éducation du Québec
    - soit obtenir un score d'au moins 605/990 au Test de français international (TFI) (Voir section 2 - Connaissance du français).

Remarque

Dans ce programme, l'étudiant s'inscrit généralement à temps partiel (moins de 12 crédits par trimestre). S'il s'inscrit à temps plein, il n'est pas assuré de pouvoir compléter son programme en un an.

Programme 1-962-5-0 Version 00

Certificat d'études individualisées

Le Certificat permet à l'étudiant de construire son programme selon ses besoins de formation professionnelle ou personnelle. Il comprend une concentration, parfois aussi nommée module, complétée par d'autres cours. Dans tous les cas, le projet d'études est soumis à l'approbation du responsable de programme.

La concentration

– La concentration est constituée soit de cours appartenant à un programme existant, soit de cours appartenant à un même champ d'études.
– Le module, tel que défini à l'article 2.2C) du Règlement des études de premier cycle peut tenir lieu de concentration.
– Le libellé du Certificat fait mention de la ou, le cas échéant, des concentrations qui en font partie.
– Lorsqu'un module tient lieu de concentration, on peut faire une demande d'admission au module et, une fois celui-ci terminé, faire une demande d'admission au Certificat d'études individualisées ; on peut aussi faire une demande d'admission simultanée au module et au Certificat d'études individualisées, ce qui permet aux candidats de s'inscrire en même temps aux cours du module et aux autres cours choisis.

Restriction

– Sauf exception, l'étudiant ne peut s'inscrire, dans le cadre du Certificat d'études individualisées, à plus de 15 crédits de cours d'un même sigle ou d'un même certificat ou d'une même mineure.

Les concentrations et modules facultaires

Consulter le site de la Faculté de l'éducation permanente (www.fep.umontreal.ca/cei/index.html) pour obtenir la description détaillée des concentrations, et modules facultaires,

– **Concentrations** : Anglais langue seconde, Anglais langue des affaires, Coopération internationale, Criminologie, Français langue seconde, Gérontologie, Gestion appliquée à la police et à la sécurité, Gestion philanthropique, Intervention auprès des jeunes, Intervention dans les groupes et les organisations, Journalisme, Petite enfance et famille, Publicité, Rédaction, Rédaction et communication, Relations interculturelles, Relations publiques, Santé mentale, Santé communautaire, santé et sécurité du travail, Toxicomanies, Violence, victimes et société
– **Modules** : Bureautique (offert conjointement avec la Faculté des arts et des sciences), Droit (microprogramme), Gestion des services de santé et des services sociaux, Initiation à la programmation (offert conjointement avec la Faculté des arts et des sciences, Initiation au multimédia (offert conjointement avec la Faculté des arts et des sciences), Programmation Internet (offert conjointement avec la Faculté des arts et des sciences), Rédaction : principes et pratiques.

Les concentrations, et modules interfacultaires - HEC Montréal

Le candidat peut prendre, comme concentration dans le cadre du Certificat, une concentration ou un module sous réserve des contraintes suivantes :

– le maximum de cours à prendre à HEC Montréal ne doit pas dépasser 15 crédits
– remplir les exigences et les conditions requises par HEC Montréal pour suivre les cours de la concentration ou du module choisi

– **Concentrations** : Administration, Marketing, Ressources humaines
– **Modules** - HEC Montréal offre plus de 30 modules répertoriés à l'adresse suivante : www.hec.ca/programmes_formations/certificats/modules/modules.html

Les modules interfacultaires - Faculté des arts et des sciences

Les modules en Langue et culture peuvent être choisis comme concentration dans le cadre du Certificat. Il en va de même des modules en informatique et du Module en relations ethniques. Dans l'un ou l'autre cas, le candidat doit demander à la Faculté des arts et des sciences l'admission au module souhaité, en plus de son admission au Certificat : Administration des systèmes informatiques, Langues et cultures, Multimédia, Programmation

Les modules interfacultaires - Faculté des sciences infirmières

– **Module** Le candidat doit demander à la Faculté des sciences infirmières l'admission au module souhaité, en plus de son admission au Certificat : Sciences infirmières - évaluation de la santé et interventions

Les modules interfacultaires - Faculté de théologie et de sciences des religions

– **Concentration** : Sciences des religions.
– **Modules** Le candidat doit demander à la Faculté de théologie et de sciences des religions l'admission au module souhaité, en plus de son admission au Certificat : Approche critique du christianisme, Les religions dans le monde contemporain, Pastorale en milieux de santé.

Français langue seconde pour non-francophone

1-821-5-1 Certificat

Information sur le programme

Monique Beaulac 514 343-6111 poste 2837
ou courriel : fls-responsable@fep.umontreal.ca
Admission 514 343-6090 ou 1 800 363-8876

Admission au programme à l'automne 2011 et à l'hiver 2012

Conditions d'admissibilité

Pour être admissible, le candidat doit

- Base DEC
  - être une personne non francophone et être titulaire d'un diplôme d'études collégiales (DEC) ou faire la preuve d'une formation scolaire équivalente au DEC.
- Profil d'accueil individualisé (base expérience)
  - s'il ne répond pas à la base d'admissibilité décrite ci-dessus, démontrer la pertinence du Certificat dans une démarche de formation spécifique.
- Autres conditions
  - le candidat doit prendre rendez-vous pour une entrevue afin de déterminer les modalités les plus pertinentes à son cheminement.
  - le niveau d'entrée au Certificat est le niveau 3 (intermédiaire) tant à l'oral qu'à l'écrit. Le candidat doit se soumettre au test de classement requis par ce programme. Le test est obligatoire et permet de déterminer à quel niveau le candidat sera intégré. Le test peut être éliminatoire dans le cas d'un étudiant qui a déjà atteint les objectifs des niveaux avancés tant à l'oral qu'à l'écrit. L'étudiant dont les résultats au test de classement indiqueraient que celui-ci n'a pas atteint le niveau d'entrée requis, devra suivre un ou des cours de mise à niveau (niveaux 1 et 2). Ces cours seront considérés comme hors programme.
  - les étudiants du Certificat sont exclus des dispositions de l'article 3.4 du Règlement des études touchant la connaissance du français.

Remarque

- Le candidat doit se présenter à une rencontre d'information avant de déposer sa demande d'admission. Pour connaître la date de la prochaine rencontre, composer le numéro 514-343-6179.
- Dans ce programme, l'étudiant s'inscrit généralement à temps partiel (moins de 12 crédits par trimestre). S'il s'inscrit à temps plein, il n'est pas assuré de pouvoir compléter son programme en un an.

Programme 1-821-5-1 Version 00

Certificat en français langue seconde pour non-francophones

Ce programme comporte 30 crédits de cours à option. Les cours des blocs A, B et C constituent des apprentissages fondamentaux. Le Certificat en français langue seconde pour non-francophones (30 crédits) comprend les cours de langue seconde de niveaux 3 à 6 (blocs A, B, C, D, E), les cours d'application de la langue seconde (blocs F et G), ainsi que les cours disciplinaires (bloc G). Les cours du bloc B sont des cours intensifs. Le test de classement est obligatoire et permet d'orienter l'étudiant vers les cours appropriés à son niveau de maîtrise de la langue. Dans le cas d'un étudiant admis au programme qui n'aurait que peu ou pas de connaissance préalable du français, le certificat pourrait comporter de 33 à 42 crédits, de 3 à 12 crédits étant hors programme. Cumulé à d'autres programmes, ce certificat peut mener à l'obtention d'un baccalauréat.

Segment 70

Bloc 70 A option minimum 0 cr., maximum 18 cr.

Communication orale

+	FRS	1230	3	AHE1 js	Communication orale. Niveau 3
+	FRS	1231	3	AHE1 js	Étude pratique du français oral 3
+	FRS	1240	3	AHE1 js	Communication orale. Niveau 4
+	FRS	1241	3	AHE1 js	Étude pratique du français oral 4
+	FRS	1250	3	AHE1 js	Communication orale. Niveau 5
+	FRS	1251	3	AHE1 js	Étude pratique du français oral 5
+	FRS	1260	3	AHE1 js	Communication orale. Niveau 6
+	FRS	1261	3	AHE1 js	Étude pratique du français oral 6

Bloc 70 B option minimum 0 cr., maximum 24 cr.

Cours intensifs

+	FRS	1300	6	AHE1 js	Communication orale et écrite. Niveau 3
+	FRS	1301	6	AHE1 js	Pratique du français oral et écrit 3
+	FRS	1400	6	AHE1 js	Communication orale et écrite. Niveau 4
+	FRS	1401	6	AHE1 js	Étude prat. du français oral, écrit 4
+	FRS	1500	6	AHE1 js	Communication orale et écrite. Niveau 5
+	FRS	1501	6	AHE1 js	Pratique du français oral et écrit 5
+	FRS	1601	6	AHE1 js	Communication orale et écrite. Niveau 6

Bloc 70 C option minimum 0 cr., maximum 9 cr.

Communication écrite

+	FRS	1232	3	AHE1 js	Communication écrite. Débutant 2
+	FRS	1233	3	AHE1 js	Pratique du français écrit. Débutant 2
+	FRS	1242	3	AHE1 js	Communication écrite. Intermédiaire 1
+	FRS	1252	3	AHE1 js	Communication écrite. Intermédiaire 2

Bloc 70 D option minimum 0 cr., maximum 6 cr.

Communication orale, niveau avancé

+	FRS	1263	3	AHE1 js	Compréhension de l'oral - avancé 3
+	FRS	1273	3	AHE1 js	Expression orale. Avancé 3

Bloc 70 E option minimum 0 cr., maximum 6 cr.

Communication écrite, niveau avancé

+	FRS	1262	3	AHE1 js	Grammaire et expression écrite. Avancé 1
+	FRS	1272	3	AHE1 js	Grammaire et expression écrite. Avancé 2

Bloc 70 F option minimum 0 cr., maximum 6 cr.

Outils pour la poursuite des études universitaires

+	FRS	1264	3	AHE1 js	L'information : compréhension et synthèse
+	FRS	1282	3	AHE1 js	Lecture et rédaction. Avancé 3

Bloc 70 G option minimum 6 cr., maximum 15 cr.

Formation complémentaire

	ENF	3000	3	AHE1 js	Enseignement du français, langue seconde
+	FRS	1150	3	AHE1 js	Français langue des affaires
+	FRS	1267W	1	AHE1 js	Enseignement du FLS et culture
+	FRS	1267X	1	AHE1 js	Nouveaux courants en didactique du FLS
+	FRS	1267Y	1	AHE1 js	Didactique de l'écrit en FLS
+	FRS	1267Z	1	AHE1 js	Didactique de l'oral en FLS
+	FRS	1269	6	AHE1 js	Projet personnalisé d'intégration
	HST	1905	3	H 1 j	Histoire du Canada contemporain
	HST	2904	3	AE 1 j	Histoire du Québec contemporain
	POL	1020G	3	AHE1 s	Systèmes politiques : Québec et Canada
	POL	1953	3	AH 1 js	Institutions politiques Canada - Québec
	QCF	1050	3	A 1 j	Introduction au Québec
	QCF	1960	3	AHE1 j	Culture et société, Québec contemporain
	SOL	1970	3	E 1 js	Sociologie du Québec
	SOL	1970G	3	AHE1 s	Sociologie du Québec

Gérontologie

1-377-5-0 Certificat (Programme avec stage facultatif)

Information sur le programme

Houssine Dridi ger-responsable@fep.umontreal.ca
Admission 514 343-6090 ou 1 800 363-8876

Admission au programme à l'automne 2011 et à l'hiver et à l'été 2012

Conditions d'admissibilité

Pour être admissible, le candidat doit

- Base DEC
  - être titulaire d'un diplôme d'études collégiales (DEC) ou faire la preuve d'une formation scolaire équivalente au DEC.
- Base universitaire
  - avoir réussi 30 crédits de niveau universitaire dans un programme (mineure, majeure, certificat, baccalauréat).
- Profil d'accueil individualisé (base expérience)
  - s'il ne répond pas à l'une ou l'autre base d'admissibilité décrites ci-dessus, posséder les connaissances et une expérience appropriée à ce programme.
  - le cas échéant, accepter de se présenter à une entrevue ou subir un ou des tests d'admission. Le candidat pourrait se voir imposer une formation préparatoire.

Condition relative à la langue française

Pour être admissible, le candidat doit attester d'une connaissance de la langue française atteignant le degré que l'Université estime minimal pour s'engager dans le programme. À cette fin, il doit

- soit avoir réussi l'Épreuve uniforme de langue et littérature française du ministère de l'Éducation du Québec
- soit obtenir un score d'au moins 605/990 au Test de français international (TFI) (voir section 2 - Connaissance du français).

Remarques

- Dans ce programme, l'étudiant s'inscrit généralement à temps partiel (moins de 12 crédits par trimestre). S'il s'inscrit à temps plein, il n'est pas assuré de pouvoir compléter son programme en un an.
- Le Certificat offre des cours à distance identifiés par la lettre « D » dans la structure du programme. Pour un même cours, l'étudiant doit choisir entre le cours donné en salle et le cours à distance.

Programme 1-377-5-0 Version 03

Certificat de gérontologie

Ce programme totalise 6 crédits de cours obligatoires, aussi offerts à distance (EDP 1001D, GER 1000D), de 21 à 24 crédits de cours à option et de 0 à 3 crédits de cours au choix.

Segment 70

Bloc 70 A *obligatoire* *6 cr.*

EDP	1001	3	AHE1 s	Méthode de recherche en sc. hum. et soc.
GER	1000	3	AHE1 js	Introduction à la gérontologie

Bloc 70 B *option* *minimum 6 cr., maximum 9 cr.*

Notions fondamentales

GER	1016	3	AHE1 js	Physiologie et vieillissement
GER	1016D	3	AHE1	Physiologie et vieillissement
GER	1020	3	AHE1 js	Anthropologie sociale du vieillissement
GER	1040	3	AHE1 js	Épidémiologie et vieillissement
GER	1040D	3	AH 1	Épidémiologie et vieillissement
PSY	1995	3	A 1 s	Psychologie du vieillissement

Bloc 70 C *option* *minimum 15 cr., maximum 18 cr.*

Pratiques et thématiques spécifiques

+	GER	2015	3	AHE1 js	Alimentation et vieillissement
+	GER	2015D	3	AHE1 js	Alimentation et vieillissement
+	GER	2017	3	AHE1 js	Médicaments et vieillissement
+	GER	2019	3	AHE1 js	Activités physiques et vieillissement
+	GER	2019D	3	AHE1	Activités physiques et vieillissement
	GER	2021	3	AHE1 js	Santé mentale et vieillissement
	GER	2021D	3	AHE1	Santé mentale et vieillissement
	GER	2022	3	AHE1 js	Le mourir (approche multidisciplinaire)
	GER	2037	3	AHE1 js	Milieux de travail gérontologiques
	GER	3042	3	AHE1 js	Planification de la retraite
	GER	3042D	3	AH 1	Planification de la retraite
	GER	3045	3	AHE1 js	Problématique liée au vieillissement
	GER	3045D	3	AH 1	Déficits cognitifs
	GER	3046D	3	AHE1	Le grand âge
	GER	3065	3	AHE1 js	Atelier thématique en gérontologie
	GER	3065D	3	AH 1	Femmes et vieillissement
	GER	3065Y	3	AHE1 js	La sécurité des aînés dans la société
	GER	3065Z	3	AHE1 js	La relation d'aide en gérontologie
+	GER	3090	3	AHE1 js	Projets spéciaux en gérontologie

L'étudiant peut prendre 3 crédits de cours au choix parmi ceux offerts à la Faculté ou ailleurs à l'Université, ou parmi les cours à option de son programme. Ce choix est sujet à l'approbation du responsable du certificat.

Gestion appliquée à la police et à la sécurité

1-066-5-0 Certificat

Des cours du programme sont également offerts dans les campus de l'UdeM à Laval, à Longueuil ou à Terrebonne (www.umontreal.ca/campus/).

Information sur le programme

Luc Hébert gsp-responsable@fep.umontreal.ca
Admission 514 343-6090 ou 1 800 363-8876

Admission au programme à l'automne 2011 et à l'hiver et à l'été 2012

Conditions d'admissibilité

Pour être admissible, le candidat doit

- Base DEC
  - être titulaire d'un diplôme d'études collégiales (DEC) et posséder une expérience pertinente d'au moins trois ans.

  ou
  - être titulaire d'une attestation d'études collégiales (AEC), d'un certificat d'études collégiales (CEC) ou d'un diplôme de perfectionnement de l'enseignement collégial (DPEC) relié au travail policier ou de sécurité et posséder une expérience pertinente d'au moins quatre ans.
- Autre condition
  - présenter une lettre de recommandation d'un spécialiste du domaine.

Condition relative à la langue française

Pour être admissible, le candidat doit attester d'une connaissance de la langue française atteignant le degré que l'Université estime minimal pour s'engager dans le programme. À cette fin, il doit

– soit avoir réussi l'Épreuve uniforme de langue et littérature française du ministère de l'Éducation du Québec
– soit obtenir un score d'au moins 605/990 au Test de français international (TFI) (voir section 2 - Connaissance du français).

Remarque

Dans ce programme, l'étudiant s'inscrit généralement à temps partiel (moins de 12 crédits par trimestre). S'il s'inscrit à temps plein, il n'est pas assuré de pouvoir compléter son programme en un an.

Programme 1-066-5-0 Version 02

Certificat en gestion appliquée à la police et à la sécurité

Ce programme totalise 18 crédits de cours obligatoires et 12 crédits de cours à option.

Segment 70

Bloc 70 A obligatoire 18 cr.

	GSP	1100	3	AHE1 js	Communication appliquée en sec. int.
	GSP	1200	3	AHE1 js	Exploitation de l'information séc. int.
	GSP	2100	3	AHE1 js	Planif. et organisation des activités
+	GSP	2200	3	AHE1 js	Direction et contrôle des activités
	GSP	2300	3	AHE1 js	Pilotage d'équipes de travail
+	GSP	2500	3	AHE1 js	Vision stratégique dynamique

Bloc 70 B option minimum 6 cr., maximum 12 cr.

Formation spécifique

	GSP	1040	3	AHE1 js	Technologie de la sécurité intérieure
	GSP	1060	3	AHE1 js	Planification et contrôle budgétaire
+	GSP	1300	3	AHE1 js	Réseautage professionnel en séc. int.
	GSP	1400	3	AHE1 js	Gestion des mesures d'urgence
	GSP	2350	3	AHE1	Gestion du rendement en sec. int.
	GSP	2600	3	AHE1 js	Questions de sécurité intérieure
	GSP	2600Y	3	AHE1 js	Gestion intégrée des opérations
	GSP	2600Z	3	AHE1 js	Analyse criminologique:enquête policière
	GSP	3010	3	AHE1 js	Résolution des problèmes en séc. int.
	GSP	3020	3	AHE1 js	Éthique appliquée en sécurité intérieure

Bloc 70 C option minimum 0 cr., maximum 6 cr.

Formation connexe

	CRI	1730G	3	AHE1 s	Victimologie
	CRI	3010G	3	AHE1 js	Conciliation et médiation
	CRI	3040G	3	AHE1 s	Formes particulières de crimes
	DRT	1501G	3	AHE1 s	Droit constitutionnel 1
	PPL	3040	3	AHE1 js	Communication interculturelle
	SIP	2080	3	H 1 j	La sécurité privée
	SST	1087	3	AHE1 js	Sécurité du travail

Gestion des services de santé et des services sociaux

1-631-5-2 Certificat
1-631-7-2 Module

Des cours des programmes sont également offerts dans les campus de l'UdeM à Laval, à Longueuil ou à Terrebonne (www.umontreal.ca/campus/).

Information sur le programme

N. gsss-responsable@fep.umontreal.ca
Admission 514 343-6090 ou 1 800 363-8876

Admission au programme à l'automne 2011 et à l'hiver et à l'été 2012

Conditions d'admissibilité

Pour être admissible, le candidat doit

– Base DEC
  - être titulaire d'un diplôme d'études collégiales (DEC) technique dans un domaine approprié et posséder une expérience pertinente d'un an dans le domaine de la santé et des services sociaux.

  ou

  - être titulaire d'un diplôme d'études collégiales (DEC), posséder une expérience pertinente d'un an dans le domaine de la santé et des services sociaux et démontrer la pertinence du programme dans une démarche de formation spécifique.
– Base universitaire
  - avoir réussi 30 crédits de niveau universitaire dans un programme (mineure, majeure, certificat, baccalauréat) et démontrer la pertinence du programme dans une démarche de formation spécifique.
– Profil d'accueil individualisé (base expérience)
  - s'il ne répond pas à l'une ou l'autre base d'admissibilité décrites ci-dessus, posséder les connaissances et une expérience appropriée à ce programme.
  - le cas échéant, accepter de se présenter à une entrevue ou subir un ou des tests d'admission. Le candidat pourrait se voir imposer une formation préparatoire.

Condition relative à la langue française

Pour être admissible, le candidat doit attester d'une connaissance de la langue française atteignant le degré que l'Université estime minimal pour s'engager dans le programme. À cette fin, il doit

– soit avoir réussi l'Épreuve uniforme de langue et littérature française du ministère de l'Éducation du Québec
– soit obtenir un score d'au moins 605/990 au Test de français international (TFI) (voir section 2 - Connaissance du français).

Remarque

Dans ce programme, l'étudiant s'inscrit généralement à temps partiel (moins de 12 crédits par trimestre). S'il s'inscrit à temps plein, il n'est pas assuré de pouvoir compléter son programme en un an.

Programme 1-631-5-2 Version 00

Certificat en gestion des services de santé et des services sociaux

Ce programme totalise 9 crédits de cours obligatoires et 21 crédits de cours à option.

Segment 70

Bloc 70 A obligatoire 9 cr.

Développement personnel et professionnel du gestionnaire

	ASA	1050G	3	AHE1 js	Le rôle du gestionnaire : défis, enjeux
	ASA	2050G	3	AHE1 js	Le changement : une opportunité
+	ASA	3050G	3	AHE1 js	Activité d'intégration

Bloc 70 B *option* *minimum 9 cr., maximum 12 cr.*

Gestion de l'offre de services

ASA	1910G	3	AHE1 js	Organisation du travail
ASA	2000G	3	AHE1 js	Gérer la qualité et la performance
ASA	2150G	3	AHE1 js	Information de gestion
ASA	3150G	3	AHE1 js	Gestion stratégique du changement
ASA	3250G	3	AHE1 js	Droit et éthique en gestion

Bloc 70 C *option* *minimum 9 cr., maximum 12 cr.*

Leadership et communication

ASA	2010G	3	AHE1 js	Gestion des ressources humaines
ASA	2350G	3	AHE1 js	Leadership et influence
ASA	3350G	3	AHE1 js	Alliances et partenariat
ASA	3620G	3	AHE1 js	Mobiliser une équipe de travail

Bloc 70 D *option* *minimum 0 cr., maximum 3 cr.*

Formation complémentaire

ASA	2220G	3	AHE1 js	Problématiques liées à la gestion
COM	1500G	3	AHE1 s	Communication et organisation
HEC	3061	3	AHE1 js	Introduction à l'informatique en gestion
PPL	3030	3	AHE1 js	Gestion de la diversité socioculturelle
STT	1971G	3	AHE1 s	Introduction à la statistique

Programme 1-631-7-2 Version 00

Module en gestion des services de santé et des services sociaux

Ce programme totalise 3 crédits de cours obligatoires et 12 crédits de cours à option.

Segment 70

Bloc 70 A *obligatoire* *3 cr.*

ASA	1050G	3	AHE1 js	Le rôle du gestionnaire : défis, enjeux

Bloc 70 B *option* *minimum 12 cr., maximum 12 cr.*

ASA	1910G	3	AHE1 js	Organisation du travail
ASA	2000G	3	AHE1 js	Gérer la qualité et la performance
ASA	2010G	3	AHE1 js	Gestion des ressources humaines
ASA	2150G	3	AHE1 js	Information de gestion
ASA	2220G	3	AHE1 js	Problématiques liées à la gestion
ASA	2350G	3	AHE1 js	Leadership et influence
ASA	3150G	3	AHE1 js	Gestion stratégique du changement
ASA	3250G	3	AHE1 js	Droit et éthique en gestion
ASA	3350G	3	AHE1 js	Alliances et partenariat
ASA	3620G	3	AHE1 js	Mobiliser une équipe de travail

Gestion philanthropique

1-067-5-0 Certificat

Information sur le programme

Louise Blanchette (intérim) phe-responsable@fep.umontreal.ca
Admission 514 343-6090 ou 1 800 363-8876

Admission au programme à l'automne 2011 et à l'hiver 2012

Conditions d'admissibilité

Pour être admissible, le candidat doit

- Base DEC
  - être titulaire d'un diplôme d'études collégiales (DEC) ou faire la preuve d'une formation scolaire équivalente au DEC
    et
  - posséder une année d'expérience pertinente.
- Base universitaire
  - avoir réussi 30 crédits de niveau universitaire dans un programme (mineure, majeure, certificat, baccalauréat).
- Profil d'accueil individualisé (base expérience)
  - s'il ne répond pas à l'une ou l'autre base d'admissibilité décrites ci-dessus, posséder les connaissances et une expérience appropriée à ce programme.
  - le cas échéant, accepter de se présenter à une entrevue ou subir un ou des tests d'admission. Le candidat pourrait se voir imposer une formation préparatoire.

Condition relative à la langue française

Pour être admissible, le candidat doit attester d'une connaissance de la langue française atteignant le degré que l'Université estime minimal pour s'engager dans le programme. À cette fin, il doit

- soit avoir réussi l'Épreuve uniforme de langue et littérature française du ministère de l'Éducation du Québec
- soit obtenir un score d'au moins 605/990 au Test de français international (TFI) (voir section 2 - Connaissance du français).

Remarques

- Dans ce programme, l'étudiant s'inscrit généralement à temps partiel (moins de 12 crédits par trimestre). S'il s'inscrit à temps plein, il n'est pas assuré de pouvoir compléter son programme en un an.
- Dans la perspective d'un baccalauréat par association de programmes, le certificat pourrait notamment être jumelé aux mineures ou certificats de l'Université ou de HEC Montréal suivants :
  - **Intervention** : Coopération internationale, Action communautaire, Théologie, Science des religions appliquées.
  - **Communication**, Communication appliquée, publicité, relations publiques.
  - **Santé**, Santé communautaire, Santé mentale : fondements et pratiques d'intervention, Santé et sécurité au travail.
  - **Gestion**, Gestion des services de santé et des services sociaux, relations industrielles, Administration, Analyse des processus organisationnels, Gestion des projets, Leadership organisationnel, Gestion du marketing, Gestion des ressources humaines.

Programme 1-067-5-0 Version 00

Certificat en gestion philanthropique

Ce programme totalise 15 crédits de cours obligatoires et 15 crédits de cours à option. Le cours PHE 1001 doit être suivi en début de programme.

Segment 70

Bloc 70 A *obligatoire* *15 cr.*

Notions fondamentales

	HEC 3006	3	AHE1 js	Management
	PHE 1001	3	AHE1 js	Introduction à la philanthropie
	PHE 2010	3	AHE1 js	Cadre et normes en contexte philanthrop.
	PHE 3000	3	AHE1 js	Stratégies de développement
+	PHE 3030	3	AHE1 js	Activité d'intégration

Bloc 70 B *option* *minimum 9 cr., maximum 12 cr.*

Pratiques spécifiques

HEC	3017	3	AHE1 js	Comptabilité financière et analyse...
HEC	3062	3	AHE1 js	La gestion de projets
PBT	3000X	3	AHE1 js	Publicités sociétales et humanitaires
PBT	3001Z	3	AHE1 js	Les commandites
PHE	2020	3	AHE1 js	Les campagnes de collecte de fonds
PHE	2030	3	AHE1 js	Les événements bénéfices

	PHE 3010	3	AHE1 js	Dons majeurs et planifiés
	PHE 3020	3	AHE1 js	Atelier thématique lié à la philanthrop.

Bloc 70 C *option* *minimum 3 cr., maximum 6 cr.*

Formation complémentaire

	AEG 2110	3	AHE1 js	Entraînement au travail en équipe
	COM 1500G	3	AHE1 s	Communication et organisation
	PBT 1000	3	AH 1 js	Communication marketing
	PBT 3001X	3	AHE1 js	Publicité directe
	PRO 1000	3	AHE1 js	Communication promotionnelle : théories
	RED 2010	3	AHE1 s	Rédaction et communications publiques
	RED 2010D	3	AHE1	Rédaction et communications publiques
	REI 1210G	3	AHE1 js	Principes de gestion
	REI 1230G	3	AHE1 s	Comportement organisationnel
	REP 2150	3	AHE1 js	Relations publiques Marketing
+	REP 2500	3	AHE1 js	Relations avec les milieux

Initiation à la programmation

1-175-7-1 Module

Information sur le programme

Suzanne Major ift-modules-responsable@fep.umontreal.ca
Admission 514 343-6090 ou 1 800 363-8876

Admission au programme à l'automne 2011 et à l'hiver et à l'été 2012

Conditions d'admissibilité

Pour être admissible, le candidat doit

- Base DEC
  - être titulaire d'un diplôme d'études collégiales (DEC) ou faire la preuve d'une formation scolaire équivalente au DEC.
- Profil d'accueil individualisé (base expérience)
  - s'il ne répond pas à la base d'admissibilité décrite ci-dessus, posséder les connaissances et une expérience appropriées à ce programme.

Condition relative à la langue française

Pour être admissible, le candidat doit attester d'une connaissance de la langue française atteignant le degré que l'Université estime minimal pour s'engager dans le programme. À cette fin, il doit

- soit avoir réussi l'Épreuve uniforme de langue et littérature française du ministère de l'Éducation du Québec
- soit obtenir un score d'au moins 605/990 au Test de français international (TFI) (voir section 2 - Connaissance du français).

Remarque

Dans ce programme, l'étudiant s'inscrit généralement à temps partiel (moins de 12 crédits par trimestre). S'il s'inscrit à temps plein, il n'est pas assuré de pouvoir compléter son programme en un an.

Programme 1-175-7-1 Version 02

Module d'initiation à la programmation

Ce programme totalise 12 crédits, soit 3 obligatoires et 9 à option.

Segment 72

Bloc 72 A *obligatoire* *3 cr.*

	IFT 1810	3	AHE1 js	Introduction à la programmation

Bloc 72 B *option* *minimum 6 cr., maximum 9 cr.*

+	IFT 1166	3	AHE1 j	Programmation orientée objet en C++
+	IFT 1170	3	AHE1 s	Programmation Java et applications
+	IFT 1175	3	A 1 s	Programmation en Visual Basic
+	IFT 1179	3	AH 1 js	Programmation en C#

Bloc 72 C *option* *minimum 0 cr., maximum 3 cr.*

+	IFT 1169	3	H 1 js	Programmation avancée en C++
+	IFT 1176	3	H 1 s	Aspects avancés de Java

Initiation au multimédia

1-175-7-6 Module

Information sur le programme

Suzanne Major ift-modules-responsable@fep.umontreal.ca
Admission 514 343-6090 ou 1 800 363-8876

Admission au programme à l'automne 2011 et à l'hiver et à l'été 2012

Conditions d'admissibilité

Pour être admissible, le candidat doit

- Base DEC
  - être titulaire d'un diplôme d'études collégiales (DEC) ou faire la preuve d'une formation scolaire équivalente au DEC.
- Profil d'accueil individualisé (base expérience)
  - s'il ne répond pas à la base d'admissibilité décrite ci-dessus, posséder les connaissances et une expérience appropriées à ce programme.

Condition relative à la langue française

Pour être admissible, le candidat doit attester d'une connaissance de la langue française atteignant le degré que l'Université estime minimal pour s'engager dans le programme. À cette fin, il doit

- soit avoir réussi l'Épreuve uniforme de langue et littérature française du ministère de l'Éducation du Québec
- soit obtenir un score d'au moins 605/990 au Test de français international (TFI) (voir section 2 - Connaissance du français).

Remarque

Dans ce programme, l'étudiant s'inscrit généralement à temps partiel (moins de 12 crédits par trimestre). S'il s'inscrit à temps plein, il n'est pas assuré de pouvoir compléter son programme en un an.

Programme 1-175-7-6 Version 02

Module d'initiation au multimédia

Ce programme totalise 0 crédit obligatoire et 12 crédits à option.

Segment 73

Bloc 73 A *option* *minimum 6 cr., maximum 9 cr.*

Graphisme multimédia

	IFT 1935	3	AHE1 s	Initiation au graphisme par ordinateur
	IFT 1941	3	AH 1 js	Traitement et montage vidéo
+	IFT 2720	3	AHE1 s	Introduction au multimédia

Bloc 73 B *option* *minimum 3 cr., maximum 6 cr.*

Programmation Internet

+	IFT 1142	3	AH 1 js	Programmation côté client
	IFT 1144	3	AHE1 js	Introduction à la programmation Internet
+	IFT 1147	3	AHE1 j	Programmation serveur avec PHP

Intervention auprès des jeunes : fondements et pratiques

1-373-5-0 Certificat (Programme avec stage facultatif)

Des cours du programme sont également offerts dans les campus de l'UdeM à Laval, à Longueuil ou à Terrebonne (www.umontreal.ca/campus/).

Information sur le programme

Luc Hébert jes-responsable@fep.umontreal.ca
Admission 514 343-6090 ou 1 800 363-8876

Admission au programme à l'automne 2011 et à l'hiver et à l'été 2012

Conditions d'admissibilité

Pour être admissible, le candidat doit

- Base DEC
  - être titulaire d'un diplôme d'études collégiales (DEC) technique dans un domaine pertinent au Certificat et avoir une expérience de travail rémunéré ou bénévole d'au moins un an.

  ou
  - être titulaire d'un diplôme d'études collégiales ou faire la preuve d'une formation scolaire équivalente et avoir une expérience de travail rémunéré ou bénévole d'au moins un an dans un domaine pertinent et démontrer la pertinence du Certificat dans une démarche de formation spécifique.
- Base universitaire
  - avoir réussi 30 crédits de niveau universitaire dans un programme (mineure, majeure, certificat, baccalauréat) et avoir une expérience pertinente de travail rémunérée ou bénévole d'au moins un an.
- Profil d'accueil individualisé (base expérience)
  - s'il ne répond pas à l'une ou l'autre base d'admissibilité décrites ci-dessus, posséder les connaissances et une expérience appropriée à ce programme.
  - le cas échéant, accepter de se présenter à une entrevue ou subir un ou des tests d'admission. Le candidat pourrait se voir imposer une formation préparatoire.

Condition relative à la langue française

Pour être admissible, le candidat doit attester d'une connaissance de la langue française atteignant le degré que l'Université estime minimal pour s'engager dans le programme. À cette fin, il doit

- soit avoir réussi l'Épreuve uniforme de langue et littérature française du ministère de l'Éducation du Québec
- soit obtenir un score d'au moins 605/990 au Test de français international (TFI) (voir section 2 - Connaissance du français).

Remarques

- Dans ce programme, l'étudiant s'inscrit généralement à temps partiel (moins de 12 crédits par trimestre). S'il s'inscrit à temps plein, il n'est pas assuré de pouvoir compléter son programme en un an.
- Le Certificat offre des cours à distance identifiés par la lettre « D » dans la structure du programme. Pour un même cours, l'étudiant doit choisir entre le cours donné en salle et le cours à distance.

Programme 1-373-5-0 Version 02

Certificat d'intervention auprès des jeunes : fondements et pratiques

Ce programme totalise 12 crédits de cours obligatoires, 15 à 18 crédits de cours à option et 0 à 3 crédits de cours au choix.

Segment 70

Bloc 70 A *obligatoire* *12 cr.*

Fondements de l'intervention

	JES	1000	3	AHE1 js	L'intervenant et la relation d'aide
	JES	1001	3	AHE1 js	Jeunes et réalités sociales
	JES	1010	3	AHE1 js	Processus d'évaluation et d'intervention
+	JES	3010	3	AHE1 js	Activités de synthèse

Bloc 70 B *option* *minimum 9 cr., maximum 18 cr.*

Pratiques de l'intervention

	CRI	3010G	3	AHE1 js	Conciliation et médiation
	CRI	3900G	3	AHE1 s	Justice des mineurs
+	JES	1020	3	AHE1 js	Stage d'observation
	JES	2005	3	AHE1 js	Jeunes et famille
	JES	2007	3	AHE1 js	Jeunes des communautés culturelles
	JES	2008	3	AHE1 js	Jeunes et violence
	JES	2009	3	AHE1 js	Jeunes et sexualité
	JES	2012	3	AHE1 js	Les jeunes et le monde du travail
	JES	2014	3	AHE1 js	Atelier thématique
	JES	2014Z	3	AHE1 js	Intervention auprès du jeune suicidaire
	JES	2015Y	3	AHE1 js	Les jeunes de la rue
	JES	2015Z	3	AHE1 js	Le phénomène des gangs
	JES	2016Z	3	AHE1 js	Le décrochage scolaire
+	JES	2017Y	3	AHE1 js	Évaluation de la délinquance des jeunes
	JES	2017Z	3	AHE1 js	Planifier et évaluer en concertation
+	JES	2021	3	AHE1 js	Discussion de cas cliniques
+	JES	3020	3	AHE1 js	Stage d'intervention
	SME	2044	3	AHE1 js	Jeunes et santé mentale
	TXM	2300	3	AHE1 js	Jeunes, prévention et toxicomanies
	TXM	2470D	1	AHE1	Prévention sida et toxicomanies
	TXM	2580D	1	AHE1	Héroïne et interventions spécifiques
	TXM	2583D	1	AHE1	La réduction des méfaits

Bloc 70 C *option* *minimum 0 cr., maximum 9 cr.*

Formation complémentaire

AEG	2110	3	AHE1 js	Entraînement au travail en équipe
AEG	3137	3	AHE1 js	Groupe et situation d'aide
CRI	1511G	3	AHE1 s	Délinquance et facteurs criminogènes
PEF	2710D	3	AHE1	Jeunes familles en difficulté
PPL	3040	3	AHE1 js	Communication interculturelle
PSY	1966	3	AHE1 js	Psychologie de l'adolescence
PSY	3012G	3	AHE1 js	Méthodes et techniques d'entrevues
SRL	2515	3	AHE1 js	Cultures et spiritualités des jeunes
SVS	3807	3	HE 1 j	Jeunesse et action communautaire
VIO	2015	3	AHE1 js	Résolution de conflits

Le cours au choix est suivi moyennant l'approbation du responsable de programme.

Intervention en déficience intellectuelle

1-422-5-0 Certificat (Programme avec stage facultatif)

Des cours du programme sont également offerts dans les campus de l'UdeM à Laval, à Longueuil ou à Terrebonne (www.umontreal.ca/campus/).

Information sur le programme

Esther Paquet idi-responsable@fep.umontreal.ca
Admission 514 343-6090 ou 1 800 363-8876

Admission au programme à l'automne 2011 et à l'hiver 2012

Conditions d'admissibilité

Pour être admissible, le candidat doit

- Base DEC
  - être titulaire d'un diplôme d'études collégiales (DEC) technique dans un domaine approprié et avoir une expérience de travail d'au moins un an dans un domaine pertinent.

  ou
  - être titulaire d'un diplôme d'études collégiales (DEC), posséder une expérience de travail d'au moins un an dans un domaine pertinent et démontrer la pertinence du Certificat dans une démarche de formation spécifique.
- Base universitaire
  - avoir réussi 30 crédits de niveau universitaire dans un programme (mineure, majeure, certificat, baccalauréat) et avoir une expérience pertinente de travail rémunérée ou bénévole d'au moins un an.
- Profil d'accueil individualisé (base expérience)
  - s'il ne répond pas à l'une ou l'autre base d'admissibilité décrites ci-dessus, posséder les connaissances et une expérience appropriée à ce programme.
  - le cas échéant, accepter de se présenter à une entrevue ou subir un ou des tests d'admission. Le candidat pourrait se voir imposer une formation préparatoire.

Condition relative à la langue française

Pour être admissible, le candidat doit attester d'une connaissance de la langue française atteignant le degré que l'Université estime minimal pour s'engager dans le programme. À cette fin, il doit

- soit avoir réussi l'Épreuve uniforme de langue et littérature française du ministère de l'Éducation du Québec
- soit obtenir un score d'au moins 605/990 au Test de français international (TFI) (voir section 2 - Connaissance du français).

Remarque

Dans ce programme, l'étudiant s'inscrit généralement à temps partiel (moins de 12 crédits par trimestre). S'il s'inscrit à temps plein, il n'est pas assuré de pouvoir compléter son programme en un an.

Programme 1-422-5-0 Version 00

Certificat d'intervention en déficience intellectuelle

Le programme totalise 15 crédits obligatoires, 12 crédits de cours à option et 3 crédits de cours au choix.

Segment 70

Bloc 70 A *obligatoire* *15 cr.*

Notions fondamentales

	IDI	1010	3	AHE1	js	Modèles d'intervention communautaire
	IDI	1020	3	AHE1	js	Regard systémique sur les familles
	IDI	1030	3	AHE1	js	Intervention en réseau
	IDI	2010	3	AHE1	js	Les enjeux de l'intervention en DI
+	IDI	3000	3	AHE1	js	Activités de synthèse et d'intégration

Bloc 70 B *option* *minimum 9 cr., maximum 12 cr.*

Problématiques spécifiques et pratiques reliées

IDI	2020	3	AHE1	js	Éthique de l'intervention
IDI	2030	3	AHE1	js	Comportements excessifs et intervention
IDI	2040	3	AHE1	js	Troubles envahissants du développement
IDI	3010	3	AHE1	js	Groupe de codéveloppement
IDI	3020	3	AHE1	js	Atelier thématique
IDI	3020W	3	AHE1	js	Processus clinique en TED
IDI	3020X	3	AHE1	js	Instruments d'intervention en TED
IDI	3020Y	3	AHE1	js	Évaluation globale des besoins
IDI	3020Z	3	AHE1	js	Vieillissement et DI

Bloc 70 C *option* *minimum 3 cr., maximum 6 cr.*

Formation complémentaire

AEG	2110	3	AHE1	js	Entraînement au travail en équipe
+ AEG	2115	3	AHE1	js	Animation des groupes restreints
AEG	3137	3	AHE1	js	Groupe et situation d'aide
PPL	3040	3	AHE1	js	Communication interculturelle
PSY	1075	3	AHE1	js	Psychologie sociale
SVS	1363	3	AE 1	j	Problèmes sociaux
SVS	2378	3	H 1	s	Intervention communautaire
VIO	2013	3	AHE1	js	Violence et handicap
VIO	2015	3	AHE1	js	Résolution de conflits

L'étudiant peut prendre 3 crédits de cours au choix parmi ceux offerts à la Faculté ou ailleurs à l'Université, ou parmi les cours à option de son programme. Ce choix est sujet à l'approbation du responsable du certificat.

Journalisme

1-405-5-0 Certificat (Programme avec stage facultatif)

Information sur le programme

Robert Maltais (intérim) jou-responsable@fep.umontreal.ca
Admission 514 343-6090 ou 1 800 363-8876

Admission au programme à l'automne 2011 et à l'hiver 2012

Conditions d'admissibilité

Pour être admissible, le candidat doit

- avoir réussi un minimum de 60 crédits universitaires (dans un programme de baccalauréat ou de majeure ou dans des programmes de mineure ou de certificat) ou faire la preuve d'une formation équivalente
- réussir le test de français particulier à ce programme. Le candidat est prié de consulter la rubrique tests d'admission du site de la Faculté de l'éducation permanente pour en connaître la date. Cet avis tient lieu de convocation

  et
- présenter un curriculum vitae.

Critères de sélection

La capacité d'accueil est limitée.

- Le dossier est étudié par la Faculté qui tient compte du dossier scolaire, de la pertinence des études antérieures et, le cas échéant, de l'expérience professionnelle.

Remarques

- Le curriculum vitae demandé doit être déposé ou envoyé par la poste au Service de l'admission et du recrutement de l'Université, C.P. 6205, succursale Centre-ville, Montréal (Québec) H3C 3T5, avant la date limite pour le dépôt d'une demande d'admission.
- Dans ce programme, l'étudiant s'inscrit généralement à temps partiel (moins de 12 crédits par trimestre). S'il s'inscrit à temps plein, il ne pourra compléter le programme en moins de trois trimestres.
- En fonction du résultat au test de français, la Faculté peut imposer au candidat admis de suivre et de réussir un cours préalable : FRA

1958G Grammaire 2 : révision grammaticale, ou un cours équivalent. Ce cours est considéré comme hors programme.

Programme 1-405-5-0 Version 03

Certificat en journalisme

Ce programme totalise 6 crédits de cours obligatoires et 24 crédits de cours à option.

Segment 70

Bloc 70 A *obligatoire* *6 cr.*

	JOU 1100	3	AHE1 js	L'information journalistique
	JOU 1200	3	AHE1 js	Méthodes journalistiques

Bloc 70 B *option* *minimum 12 cr., maximum 18 cr.*

Ateliers de presse : profils

+	JOU 2101	3	AHE1 js	Atelier de presse écrite 1
+	JOU 2102	3	AHE1 js	Atelier de presse écrite 2
+	JOU 2201	3	AHE1 js	Atelier de radio 1
+	JOU 2202	3	AHE1 js	Atelier de radio 2
+	JOU 2300	6	AHE2 js	Atelier de presse télévisée
+	JOU 2400	3	AHE1 js	Journalisme et Internet
+	JOU 2500	3	AHE1 js	Le journaliste-pupitreur

Bloc 70 C *option* *minimum 3 cr., maximum 6 cr.*

Formation à l'esprit critique

	JOU 2310	3	AHE1 js	Analyse de l'actualité
	JOU 2410	3	AHE1 s	Analyse critique du traitement de l'info

Bloc 70 D *option* *minimum 0 cr., maximum 3 cr.*

Applications pratiques

+	JOU 3400	3	AHE1 js	Stage en entreprise
+	RED 3000	3	AHE1 js	Atelier de rédaction professionnelle

Bloc 70 E *option* *minimum 0 cr., maximum 6 cr.*

Maîtrise de l'expression écrite et parlée

+	ANS 1404T	3	AHE1 js	Scientific and Technical Writing
	FRA 2953G	3	AHE1 s	Structuration de textes
	LNG 1061G	3	AHE1 s	De la grammaire au style
	LNG 1062G	3	AHE1 s	Le lexique : particularités, difficultés
	REP 2200	3	AHE1 js	Communication orale

Bloc 70 F *option* *minimum 0 cr., maximum 6 cr.*

Disciplines complémentaires

	COM 2540G	3	AHE1 js	Pratiques de la photographie
	DRT 3805G	3	AHE1 s	Drt de l'information et de la comm.
	POL 1020G	3	AHE1 s	Systèmes politiques : Québec et Canada
	POL 1605G	3	AHE1 js	Politique internationale
	RED 2201	3	AHE1 s	Écriture et médias
	RED 2301	3	AHE1 s	Problèmes de vulgarisation
+	REP 3101	3	AHE1 js	Recherche et évaluation des actions

Petite enfance et famille : intervention précoce

1-253-5-0 Certificat (Programme avec stage facultatif)

Des cours du programme sont également offerts dans les campus de l'UdeM à Laval, à Longueuil ou à Terrebonne (www.umontreal.ca/campus/).

Information sur le programme

Suzanne Major pef-responsable@fep.umontreal.ca
Admission 514 343-6090 ou 1 800 363-8876

Admission au programme à l'automne 2011 et à l'hiver et à l'été 2012

Conditions d'admissibilité

Pour être admissible, le candidat doit

- Base DEC
  - être titulaire d'un diplôme d'études collégiales (DEC) technique dans un domaine pertinent au Certificat.

  ou
  - être titulaire d'un diplôme d'études collégiales (DEC) ou faire la preuve d'une formation scolaire équivalente et avoir une expérience de travail rémunéré ou bénévole d'au moins 600 heures dans un domaine pertinent ou démontrer la pertinence du Certificat dans une démarche de formation spécifique.
- Base universitaire
  - avoir réussi 30 crédits de niveau universitaire dans un programme (mineure, majeure, certificat, baccalauréat).
- Profil d'accueil individualisé (base expérience)
  - s'il ne répond pas à l'une ou l'autre base d'admissibilité décrites ci-dessus, posséder les connaissances et une expérience appropriée à ce programme.
  - le cas échéant, accepter de se présenter à une entrevue ou subir un ou des tests d'admission. Le candidat pourrait se voir imposer une formation préparatoire.

Condition relative à la langue française

Pour être admissible, le candidat doit attester d'une connaissance de la langue française atteignant le degré que l'Université estime minimal pour s'engager dans le programme. À cette fin, il doit

- soit avoir réussi l'Épreuve uniforme de langue et littérature française du ministère de l'Éducation du Québec
- soit obtenir un score d'au moins 605/990 au Test de français international (TFI) (voir section 2 - Connaissance du français).

Remarque

Dans ce programme, l'étudiant s'inscrit généralement à temps partiel (moins de 12 crédits par trimestre). S'il s'inscrit à temps plein, il n'est pas assuré de pouvoir compléter son programme en un an.

Programme 1-253-5-0 Version 00

Certificat en petite enfance et famille : intervention précoce

Le programme totalise 3 crédits de cours obligatoires, de 21 à 27 crédits de cours à option et de 0 à 6 crédits de cours au choix.

Segment 70

Bloc 70 A *obligatoire* *3 cr.*

	PEF 1000	1	AHE1 js	Activité d'orientation
+	PEF 2000	1	AHE1 js	Activité d'étape
+	PEF 3000	1	AHE1 js	Activité de synthèse et d'intégration

Bloc 70 B *option* *minimum 21 cr., maximum 27 cr.*

	JES 1010	3	AHE1 js	Processus d'évaluation et d'intervention
	JES 2005	3	AHE1 js	Jeunes et famille
	MSO 2180G	3	AHE1 js	Santé physique des tout-petits
	PEF 1005	3	AHE1 js	Compétences de l'enfant de 0-5 ans
	PEF 1200	3	AHE1 js	Petite enfance et milieux de garde
	PEF 2315	3	AHE1 js	Activité ludique et animation
	PEF 2415	3	AHE1 js	Intervention en milieu de garde
	PEF 2420	3	AHE1 js	Gestion de l'intervention éducative
	PEF 2510	3	AHE1 js	Dysfonctions chez l'enfant de 0-5 ans

	PEF	2610	3	AHE1 js	Prévention et intervention précoce
	PEF	2710	3	AHE1 js	Jeunes familles en difficulté
	PEF	2710D	3	AHE1	Jeunes familles en difficulté
	PEF	2715	3	AHE1 js	Santé, pauvreté, intervention
	PEF	3010	3	AHE1 js	Modèles et programmes d'intervention
	PEF	3101	1	AHE1 js	Atelier thématique 1
	PEF	3101Y	1	AHE1 js	Les habiletés sociales des tout-petits
	PEF	3101Z	1	AHE1 js	L'attachement
	PEF	3102	1	AHE1 js	Atelier thématique 2
	PEF	3102Y	1	AHE1 js	Programmes éducatifs en petite enfance
	PEF	3103	1	AHE1 js	Atelier thématique 3
	PEF	3103W	1	AHE1 js	Partenariat avec les parents
	PEF	3103X	1	AHE1 js	La séparation parentale et ses effets
	PEF	3103Y	1	AHE1 js	L'approche Françoise Dolto
+	PEF	3110	3	AHE1 js	Projets spéciaux
	PEF	3200	3	AHE1 js	Atelier thématique
	PEF	3200V	3	AHE1 js	La résilience
	PEF	3200W	3	AHE1 js	Sécurité des tout-petits
	PEF	3200X	3	AHE1 js	L'agressivité chez l'enfant de 0-5 ans
	PEF	3200Y	3	AHE1 js	Langage et communication chez l'enfant
	PEF	3200Z	3	AHE1 js	L'estime de soi
+	PEF	3210	3	AHE1 js	Évaluation et instrumentation
+	PEF	4015	3	AHE1 js	Intervention précoce : atelier pratique 1
+	PEF	4020	3	AHE1 js	Intervention précoce : atelier pratique 2
	PPL	3045	3	AHE1 js	Accommodement raisonnable
	PPL	3050	3	AHE1 js	Problématique liée à l'interculturel
	PPL	3050Z	3	AHE1 js	École, famille en contexte pluriethnique

Bloc 70 C *option* *minimum 0 cr., maximum 6 cr.*

	AEG	2110	3	AHE1 js	Entraînement au travail en équipe
	AEG	3137	3	AHE1 js	Groupe et situation d'aide
	CRI	3010G	3	AHE1 js	Conciliation et médiation
	DRT	3803	3	AHE1 j	Droit de l'enfant
	JES	1000	3	AHE1 js	L'intervenant et la relation d'aide
	JES	2008	3	AHE1 js	Jeunes et violence
+	JES	2021	3	AHE1 js	Discussion de cas cliniques
	PPL	3040	3	AHE1 js	Communication interculturelle
+	PSE	1103	3	H 1 j	Développement socio-affectif 2
	PSY	1095	3	AHE1 j	L'enfance
	PSY	3012G	3	AHE1 js	Méthodes et techniques d'entrevues
+	PSY	3090	3	A 1 j	Psychologie du nourrisson et de l'enfant
+	PSY	3096	3	H 1 j	Famille et développement de l'enfant
	SOL	3503	3	H 1 j	Sociologie de la famille
	SVS	2378	3	H 1 s	Intervention communautaire
	SVS	3711	3	H 1 j	Familles : théories et pratiques
	SVS	3744	3	H 1 j	Pratiques en protection de l'enfance
	VIO	2015	3	AHE1 js	Résolution de conflits

L'étudiant peut prendre jusqu'à 6 crédits de cours au choix parmi ceux offerts à la Faculté ou ailleurs à l'Université, ou parmi les cours à option de son programme. Ce choix est sujet à l'approbation du responsable du certificat.

Programmation Internet

1-175-7-7 Module

Information sur le programme

Suzanne Major ift-modules-responsable@fep.umontreal.ca
Admission 514 343-6090 ou 1 800 363-8876

Admission au programme à l'automne 2011 et à l'hiver et à l'été 2012

Conditions d'admissibilité

Pour être admissible, le candidat doit

– Base DEC
  - être titulaire d'un diplôme d'études collégiales (DEC) ou faire la preuve d'une formation scolaire équivalente au DEC.
– Profil d'accueil individualisé (base expérience)
  - s'il ne répond pas à la base d'admissibilité décrite ci-dessus, posséder les connaissances et une expérience appropriées à ce programme.

Condition relative à la langue française

Pour être admissible, le candidat doit attester d'une connaissance de la langue française atteignant le degré que l'Université estime minimal pour s'engager dans le programme. À cette fin, il doit

– soit avoir réussi l'Épreuve uniforme de langue et littérature française du ministère de l'Éducation du Québec
– soit obtenir un score d'au moins 605/990 au Test de français international (TFI) (voir section 2 - Connaissance du français).

Remarque

Dans ce programme, l'étudiant s'inscrit généralement à temps partiel (moins de 12 crédits par trimestre). S'il s'inscrit à temps plein, il n'est pas assuré de pouvoir compléter son programme en un an.

Programme 1-175-7-7 Version 01

Module en programmation internet

Ce programme comporte 9 crédits obligatoires et 6 crédits à option.

Segment 70

Bloc 70 A *obligatoire* *9 cr.*

+	IFT	1142	3	AH 1 js	Programmation côté client
	IFT	1144	3	AHE1 js	Introduction à la programmation Internet
	IFT	1810	3	AHE1 js	Introduction à la programmation

Bloc 70 B *option* *minimum 0 cr., maximum 3 cr.*

+	IFT	1170	3	AHE1 s	Programmation Java et applications
+	IFT	1175	3	A 1 s	Programmation en Visual Basic
+	IFT	1179	3	AH 1 js	Programmation en C#

Bloc 70 C *option* *minimum 3 cr., maximum 6 cr.*

+	IFT	1147	3	AHE1 j	Programmation serveur avec PHP
+	IFT	1148	3	HE 1 js	Programmation serveur avec ASP
+	IFT	1149	3	AH 1 js	Technologie JSP
+	IFT	1152	3	AH 1 js	Introduction aux technologies XML

Publicité

1-390-5-0 Certificat (Programme avec stage facultatif)

Des cours du programme sont également offerts dans les campus de l'UdeM à Laval, à Longueuil ou à Terrebonne (www.umontreal.ca/campus/).

Information sur le programme

Sylvain Desrochers pbt-responsable@fep.umontreal.ca
Admission 514 343-6090 ou 1 800 363-8876

Admission au programme à l'automne 2011 et à l'hiver 2012

Conditions d'admissibilité

Pour être admissible, le candidat doit

– Base DEC
  - être titulaire d'un diplôme d'études collégiales (DEC) ou faire la preuve d'une formation scolaire équivalente au DEC.

– Profil d'accueil individualisé (base expérience)
  - s'il ne répond pas à la base d'admissibilité décrite ci-dessus, posséder les connaissances et une expérience appropriées à ce programme.
  - le cas échéant, accepter de se présenter à une entrevue ou subir un ou des tests d'admission. Le candidat pourrait se voir imposer une formation préparatoire.
– Autre condition
  - se soumettre au test de français particulier à ce programme. Le test est obligatoire et peut être éliminatoire. Le candidat est prié de consulter la rubrique tests d'admission du site de la Faculté de l'éducation permanente pour en connaître la date. Cet avis tient lieu de convocation.

Remarques
– Dans ce programme, l'étudiant s'inscrit généralement à temps partiel (moins de 12 crédits par trimestre). S'il s'inscrit à temps plein, il n'est pas assuré de pouvoir compléter son programme en un an.
– Si le candidat n'obtient pas un résultat satisfaisant au test d'admission, la Faculté peut lui imposer un ou des cours de mise à niveau hors programme.

Programme 1-390-5-0 Version 06

Certificat de publicité

Ce programme totalise 15 crédits de cours obligatoires et 15 crédits de cours à option.

Segment 70

Bloc 70 A *obligatoire* *15 cr.*

	PBT 1000	3	AH 1 js	Communication marketing
	PBT 2000	3	AH 1 js	Stratégies de création
+	PBT 2003	3	AH 1 js	Stratégies - service-conseil
	PBT 2210D	3	AH 1	Gestion des médias publicitaires
+	PBT 4000	1	AHE1 js	Activité de synthèse
+	PBT 4100	2	AHE1 js	Atelier d'intégration

Bloc 70 B *option* *minimum 6 cr., maximum 9 cr.*

Création publicitaire

	PBT 2001	3	AHE1 js	Création et production publicitaires
	PBT 2002	3	AH 1 js	Publicité interactive
	PBT 3000	3	AHE1 js	Atelier en création
	PBT 3000X	3	AHE1 js	Publicités sociétales et humanitaires
	PBT 3000Y	3	AHE1 js	Projets publicitaires pour PME
	PBT 3000Z	3	AHE1 js	Briefings, évaluations, conceptions
+	PBT 3100	3	AHE1 js	Stage en création
	RED 2020	3	AHE1 js	Langue et rédaction publicitaire

Bloc 70 C *option* *minimum 6 cr., maximum 9 cr.*

Service conseil

	PBT 2004	3	AH 1 js	Gestion - service-conseil
	PBT 2005	3	AH 1 js	Publicité et culture
	PBT 3001	3	AHE1 js	Atelier en service-conseil
	PBT 3001W	3	AHE1 js	Publicité pour commerces de détail
	PBT 3001X	3	AHE1 js	Publicité directe
	PBT 3001Y	3	H 1 js	Concours - relève publicitaire
	PBT 3001Z	3	AHE1 js	Les commandites
+	PBT 3101	3	AHE1 js	Stage en service-conseil

Bloc 70 D *option* *minimum 0 cr., maximum 3 cr.*

Instruments complémentaires

	AEG 2110	3	AHE1 js	Entraînement au travail en équipe
+	ANS 1402T	3	AHE1 js	Business English - Oral Communication
	HEC 3006	3	AHE1 js	Management
+	HEC 3007	3	AHE1 js	Recherche commerciale
	IFT 1800	3	AHE1 js	Initiation à l'informatique
	PRO 1000	3	AHE1 js	Communication promotionnelle : théories
	REP 2200	3	AHE1 js	Communication orale

Rédaction

1-186-5-1 Certificat

Des cours du programme sont également offerts dans les campus de l'UdeM à Laval, à Longueuil ou à Terrebonne (www.umontreal.ca/campus/).

Information sur le programme
Lise Malo red-responsable@fep.umontreal.ca
Admission 514 343-6090 ou 1 800 363-8876

Admission au programme à l'automne 2011 et à l'hiver et à l'été 2012

Conditions d'admissibilité
Pour être admissible, le candidat doit
– Base DEC
  - être titulaire d'un diplôme d'études collégiales (DEC) ou faire la preuve d'une formation scolaire équivalente au DEC.
– Profil d'accueil individualisé (base expérience)
  - s'il ne répond pas à la base d'admissibilité décrite ci-dessus, posséder les connaissances et une expérience appropriées à ce programme.
  - le cas échéant, accepter de se présenter à une entrevue ou subir un ou des tests d'admission. Le candidat pourrait se voir imposer une formation préparatoire.
– Autre condition
  - se soumettre au test de français particulier à ce programme. Le test est obligatoire et peut être éliminatoire. Le candidat est prié de consulter la rubrique tests d'admission du site de la Faculté de l'éducation permanente pour en connaître la date. Cet avis tient lieu de convocation.

Remarques
– Dans ce programme, l'étudiant s'inscrit généralement à temps partiel (moins de 12 crédits par trimestre). S'il s'inscrit à temps plein, il n'est pas assuré de pouvoir compléter son programme en un an.
– Si le candidat n'obtient pas un résultat satisfaisant au test d'admission, la Faculté peut lui imposer un ou des cours de mise à niveau hors programme.

Programme 1-186-5-1 Version 00

Certificat de rédaction

Ce programme totalise 15 crédits de cours obligatoires, de 12 à 15 crédits de cours à option et de 0 à 3 crédits de cours au choix.

Segment 70

Bloc 70 A *obligatoire* *15 cr.*

	FRA 2952G	3	AHE1 s	Techniques d'écriture
	FRA 2953G	3	AHE1 s	Structuration de textes
	LNG 1061G	3	AHE1 s	De la grammaire au style
	LNG 1062G	3	AHE1 s	Le lexique : particularités, difficultés
+	RED 3000	3	AHE1 js	Atelier de rédaction professionnelle

Bloc 70 B option minimum 9 cr., maximum 12 cr.

Rédaction spécialisée

RED	2000	3	AHE1 s	Rédaction administrative
RED	2010	3	AHE1 s	Rédaction et communications publiques
RED	2010D	3	AHE1	Rédaction et communications publiques
RED	2020	3	AHE1 js	Langue et rédaction publicitaire
RED	2030	3	AHE1 s	Rédaction technique
RED	2040	3	AHE1 s	Rédaction pour Internet
RED	2101	3	AHE1 js	Le texte de création
RED	2201	3	AHE1 s	Écriture et médias
RED	2301	3	AHE1 s	Problèmes de vulgarisation

Bloc 70 C option minimum 0 cr., maximum 6 cr.

Documentation, langue et outils informatiques

FRA	1300G	3	AHE1 s	Révision de textes
IFT	1986	3	AHE1 js	Traitement informatique des textes
LNG	3510G	3	AHE1 s	Grammaire supérieure normative
RED	1100	3	AHE1 s	L'édition informatisée
TRA	1072G	3	AHE1 s	Documentation et terminologie 1
TRA	3400G	3	AHE1 js	Initiation à la localisation

Bloc 70 D option minimum 0 cr., maximum 6 cr.

Formation complémentaire

FRA	1021	3	H 1 j	Littérature et histoire de la langue
FRA	2131	3	H 1 j	Litt. québécoise des XXe et XXIe s.
FRA	2141	3	H 1 s	Littérature maghrébine
FRA	2142	3	A 1 s	Littérature africaine
LNG	1505G	3	AHE1 s	Introduction aux sciences du langage

L'étudiant peut prendre 3 crédits de cours au choix parmi ceux offerts à la Faculté ou ailleurs à l'Université, ou parmi les cours à option de son programme. Ce choix est sujet à l'approbation du responsable du certificat. Restriction : sont exclus des cours au choix possibles tous les cours considérés d'ordre propédeutique.

Rédaction : principes et pratique

1-186-7-0 Module

Des cours du programme sont également offerts dans les campus de l'UdeM à Laval, à Longueuil ou à Terrebonne (www.umontreal.ca/campus/).

Information sur le programme

Lise Malo red-responsable@fep.umontreal.ca
Admission 514 343-6090 ou 1 800 363-8876

Admission au programme à l'automne 2011 et à l'hiver et à l'été 2012

Conditions d'admissibilité

Pour être admissible, le candidat doit

- Base DEC
  - être titulaire d'un diplôme d'études collégiales (DEC) ou faire la preuve d'une formation scolaire équivalente au DEC.
- Profil d'accueil individualisé (base expérience)
  - s'il ne répond pas à la base d'admissibilité décrite ci-dessus, posséder les connaissances et une expérience appropriées à ce programme.
  - le cas échéant, accepter de se présenter à une entrevue ou subir un ou des tests d'admission. Le candidat pourrait se voir imposer une formation préparatoire.
- Autre condition
  - se soumettre au test de français particulier à ce programme. Le test est obligatoire et peut être éliminatoire. Le candidat est prié de consulter la rubrique tests d'admission du site de la Faculté de l'éducation permanente pour en connaître la date. Cet avis tient lieu de convocation.

Remarques

- Dans ce programme, l'étudiant s'inscrit généralement à temps partiel (moins de 12 crédits par trimestre). S'il s'inscrit à temps plein, il n'est pas assuré de pouvoir compléter son programme en un an.
- Si le candidat n'obtient pas un résultat satisfaisant au test d'admission, la Faculté peut lui imposer un ou des cours de mise à niveau hors programme.

Programme 1-186-7-0 Version 00

Module rédaction : principes et pratique

Ce programme totalise 12 crédits de cours obligatoires.

Segment 70

Bloc 70 A obligatoire 12 cr.

FRA	2952G	3	AHE1 s	Techniques d'écriture
FRA	2953G	3	AHE1 s	Structuration de textes
LNG	1061G	3	AHE1 s	De la grammaire au style
LNG	1062G	3	AHE1 s	Le lexique : particularités, difficultés

Relations industrielles

1-230-5-2 Certificat

Des cours du programme sont également offerts dans les campus de l'UdeM à Laval, à Longueuil ou à Terrebonne (www.umontreal.ca/campus/).

Information sur le programme

Anne Sarrasin rei-responsable@fep.umontreal.ca
Admission 514 343-6090 ou 1 800 363-8876

Admission au programme à l'automne 2011 et à l'hiver et à l'été 2012

Conditions d'admissibilité

Pour être admissible, le candidat doit

- Base DEC
  - être titulaire d'un diplôme d'études collégiales (DEC) technique dans un domaine pertinent au programme et avoir une expérience de travail d'au moins un an ou démontrer la pertinence du Certificat dans une démarche de formation spécifique.

  ou
  - être titulaire d'un diplôme d'études collégiales (DEC) ou faire la preuve d'une formation scolaire équivalente au DEC et posséder au moins deux années d'expérience de travail après l'obtention du diplôme d'études collégiales.
- Base universitaire
  - avoir réussi 30 crédits de niveau universitaire dans un programme (mineure, majeure, certificat, baccalauréat) pertinent à ce Certificat.
- Profil d'accueil individualisé (base expérience)
  - s'il ne répond pas à l'une ou l'autre des bases d'admissibilité décrites ci-dessus, posséder les connaissances et au moins quatre années d'expérience appropriées à ce programme.
  - le cas échéant, accepter de se présenter à une entrevue ou subir un ou des tests d'admission. Le candidat pourrait se voir imposer une formation préparatoire.

Condition relative à la langue française

Pour être admissible, le candidat doit attester d'une connaissance de la langue française atteignant le degré que l'Université estime minimal pour s'engager dans le programme. À cette fin, il doit

– soit avoir réussi l'Épreuve uniforme de langue et littérature française du ministère de l'Éducation du Québec
– soit obtenir un score d'au moins 605/990 au Test de français international (TFI) (voir section 2 - Connaissance du français).

Remarques

– Dans ce programme, l'étudiant s'inscrit généralement à temps partiel (moins de 12 crédits par trimestre). S'il s'inscrit à temps plein, il n'est pas assuré de pouvoir compléter son programme en un an.
– **Transfert au Baccalauréat en relations industrielles**
  - **Équivalences de cours**
    - La Faculté de l'éducation permanente offre aux nouveaux étudiants le Certificat de relations industrielles. Les cours de sigle REI du Certificat sont équivalents, en termes d'objectifs et de contenus, aux cours du Baccalauréat spécialisé offert par l'École de relations industrielles (FAS).
    - L'étudiant désireux de poursuivre des études en relations industrielles après l'obtention du Certificat peut, s'il répond aux conditions de transfert, être admis en deuxième année du Baccalauréat en relations industrielles.
  - **Conditions de transfert**
    - Avoir terminé le Certificat de relations industrielles ou l'équivalent
    - Avoir maintenu une moyenne cumulative globale de 2,3 au Certificat de relations industrielles
    - Avoir réussi un cours de statistiques soit au niveau collégial (mathématiques 307, 337 ou 360) soit au niveau universitaire (le cours STT 1971G ou le cours STT 1971).
  - **Procédure de transfert**
    - Pour connaître les modalités de transfert (dates limites, formulaires, etc.), le candidat est prié de s'adresser au technicien à la gestion des dossiers étudiants du Certificat de relations industrielles au 514-343-2014.

Programme 1-230-5-2 Version 00

Certificat de relations industrielles

Ce programme totalise 12 crédits de cours obligatoires, de 15 à 18 crédits de cours à option et de 0 à 3 crédits de cours au choix. À l'exception des cours REI 3261G, REI 3251G et REI 3270G, les cours de sigle REI sont obligatoires au Baccalauréat spécialisé en relations industrielles.

Segment 70

Bloc 70 A *obligatoire* *12 cr.*

Fondements de la pratique professionnelle

REI	1010G	3	AHE1 s	Introduction aux relations industrielles
REI	1140G	3	AHE1 s	Approche juridique en R.I.
+ REI	2220G	3	AHE1 s	Gestion des ressources humaines 1
+ REI	2250G	3	AHE1 s	Aspects juridiques de la G.R.H.

Bloc 70 B *option* *minimum 3 cr., maximum 3 cr.*

Administration

REI	1210G	3	AHE1 js	Principes de gestion
REI	1220G	3	AHE1 s	Administration des affaires

Bloc 70 C *option* *minimum 6 cr., maximum 6 cr.*

Formation pluridisciplinaire

REI	1000G	3	AHE1 s	Travail et industrialisation
REI	1230G	3	AHE1 s	Comportement organisationnel
REI	1420G	3	AHE1 s	Emploi et salaire

Bloc 70 D *option* *minimum 6 cr., maximum 9 cr.*

Perfectionnement

+ REI	2240G	3	AHE1 s	Gestion des ressources humaines 2
+ REI	2310G	3	AHE1 s	Convention collective
+ REI	2320G	3	AHE1 s	Rapports collectifs du travail
+ REI	2330G	3	AHE1 s	Syndicalisme
+ REI	2475G	3	AHE1 s	Politiques gouvernementales en R.I.
+ REI	3216G	3	AHE1	Dotation
+ REI	3251G	3	AHE1	Évaluation et rémunération
+ REI	3270G	3	AHE1	Résolution de problèmes en GRH

Bloc 70 E *option* *minimum 0 cr., maximum 3 cr.*

Formation complémentaire

+ ANS	1042	3	AHE1 js	Business Writing 1
+ ANS	1042T	3	AHE1 js	Business Writing
COM	1500G	3	AHE1 s	Communication et organisation
GIR	2010	3	AHE1 js	Régime de la CSST
HEC	3018	3	AHE1 js	Introduction au marketing
IFT	1912	3	AHE1 s	Initiation aux chiffriers électroniques
IFT	1931	3	AHE1 s	Initiation aux bases de données
PHI	2405	3	A 1 j	Théories éthiques modernes
PSY	1045	3	AHE1 j	Motivation et émotion
RED	2000	3	AHE1 s	Rédaction administrative

L'étudiant prend 3 crédits de cours au choix parmi ceux offerts à la Faculté ou ailleurs à l'Université, ou parmi les cours à option de son programme. Ce choix est sujet à l'approbation du responsable du certificat.

Relations publiques

1-400-5-0 Certificat (Programme avec stage facultatif)

Des cours du programme sont également offerts dans les campus de l'UdeM à Laval, à Longueuil ou à Terrebonne (www.umontreal.ca/campus/).

Information sur le programme

Patrice Leroux rep-responsable@fep.umontreal.ca
Admission 514 343-6090 ou 1 800 363-8876

Admission au programme à l'automne 2011 et à l'hiver et à l'été 2012

Conditions d'admissibilité

Pour être admissible le candidat doit,

– Base DEC
  - être titulaire d'un diplôme d'études collégiales (DEC) ou faire la preuve d'une formation scolaire équivalente au DEC
    et
  - posséder au moins deux années d'expérience de travail après l'obtention du diplôme collégial.
– Base universitaire
  - avoir réussi 30 crédits de niveau universitaire dans un programme (mineure, majeure, certificat, baccalauréat).
– Profil d'accueil individualisé (base expérience)
  - s'il ne répond pas à l'une ou l'autre base d'admissibilité décrites ci-dessus, posséder les connaissances et une expérience appropriée à ce programme.

- le cas échéant, accepter de se présenter à une entrevue ou subir un ou des tests d'admission. Le candidat pourrait se voir imposer une formation préparatoire.

– Autre condition
  - se soumettre au test de français particulier à ce programme. Le test est obligatoire et peut être éliminatoire. Le candidat est prié de consulter la rubrique tests d'admission du site de la Faculté de l'éducation permanente pour en connaître la date. Cet avis tient lieu de convocation.

Remarques

– Dans ce programme, l'étudiant s'inscrit généralement à temps partiel (moins de 12 crédits par trimestre). S'il s'inscrit à temps plein, il n'est pas assuré de pouvoir compléter son programme en un an.
– Si le candidat n'obtient pas un résultat satisfaisant au test d'admission, la Faculté peut lui imposer un ou des cours de mise à niveau hors programme.

Programme 1-400-5-0 Version 05

Certificat de relations publiques

Ce programme totalise 15 crédits de cours obligatoires et 15 crédits à option.

Segment 70

Bloc 70 A obligatoire 15 cr.

Fondements

	REP 1000	3	AHE1 js	Introduction aux relations publiques
	REP 2100	3	AHE1 js	Rédaction en relations publiques
+	REP 3101	3	AHE1 js	Recherche et évaluation des actions
+	REP 3102	3	AHE1 js	Gestion stratégique des rel. publiques
+	REP 3103	3	AHE1 js	Atelier : Plans de communication

Bloc 70 B option minimum 9 cr., maximum 12 cr.

Habiletés spécifiques

	REP 2104	3	AHE1 js	Relations avec les publics internes
	REP 2150	3	AHE1 js	Relations publiques Marketing
	REP 2200	3	AHE1 js	Communication orale
	REP 2300	3	AHE1 js	Relations avec les médias
+	REP 2400	3	AHE1 js	Internet et relations publiques
+	REP 2500	3	AHE1 js	Relations avec les milieux

Bloc 70 C option minimum 3 cr., maximum 6 cr.

Approfondissement de thématiques

+	REP 3104	3	AHE1 js	Gestion de crises et communication
+	REP 3105	3	AHE1 js	Relations gouvernementales
+	REP 3106	3	AHE1 js	Relations financières
+	REP 3107	3	AHE1 js	Stage en relations publiques

Bloc 70 D option minimum 0 cr., maximum 3 cr.

Ouverture disciplinaire

	DMO 1000	3	AHE1 js	Introduction à la démographie
	PHI 1400	3	AE 1 j	Problèmes en éthique
	POL 1953	3	AH 1 js	Institutions politiques Canada - Québec
	POL 1954	3	AH 1 js	Politique internationale
	PPL 3040	3	AHE1 js	Communication interculturelle
	PSY 1045	3	AHE1 j	Motivation et émotion

L'étudiant doit avoir réussi, le cas échéant, tout cours hors programme exigé par la Faculté, avant de s'inscrire aux cours du bloc 70C.

Santé communautaire

1-481-5-0 Certificat

Seule l'orientation 1 : sciences infirmières est ouverte à l'admission. Des cours du programme sont également offerts dans les campus de l'UdeM à Laval, à Longueuil ou à Terrebonne (www.umontreal.ca/campus/).

Information sur le programme

Suzanne Major mso-responsable@fep.umontreal.ca
Admission 514 343-6090 ou 1 800 363-8876

Admission au programme à l'automne 2011 et à l'hiver et à l'été 2012

Conditions d'admissibilité

Pour être admissible, le candidat doit

– Base DEC
  - être titulaire d'un diplôme d'études collégiales (DEC) technique dans un domaine pertinent au Certificat.

  ou
  - être titulaire d'un diplôme d'études collégiales (DEC) ou faire la preuve d'une formation scolaire équivalente et avoir une expérience de travail rémunéré ou bénévole d'au moins 600 heures dans un domaine pertinent ou démontrer la pertinence du Certificat dans une démarche de formation spécifique.

– Base universitaire
  - avoir réussi 30 crédits de niveau universitaire dans un programme (mineure, majeure, certificat, baccalauréat) pertinent à ce Certificat.

– Profil d'accueil individualisé (base expérience)
  - s'il ne répond pas à l'une ou l'autre base d'admissibilité décrites ci-dessus, posséder les connaissances et une expérience appropriée à ce programme.
  - le cas échéant, accepter de se présenter à une entrevue ou subir un ou des tests d'admission. Le candidat pourrait se voir imposer une formation préparatoire.

– Autre condition
  - pour choisir l'orientation 1 du programme, soit le segment 70, Sciences infirmières, en plus de satisfaire aux conditions générales d'admission, être détenteur d'un permis d'exercice de l'Ordre des Infirmières et Infirmiers du Québec et être inscrit au tableau de l'Ordre.

Condition relative à la langue française

Pour être admissible, le candidat doit attester d'une connaissance de la langue française atteignant le degré que l'Université estime minimal pour s'engager dans le programme. À cette fin, il doit

– soit avoir réussi l'Épreuve uniforme de langue et littérature française du ministère de l'Éducation du Québec
– soit obtenir un score d'au moins 605/990 au Test de français international (TFI) (voir section 2 - Connaissance du français).

Remarque

– Dans ce programme, l'étudiant s'inscrit généralement à temps partiel (moins de 12 crédits par trimestre). S'il s'inscrit à temps plein, il n'est pas assuré de pouvoir compléter son programme en un an.
– Des photocopies du permis et de l'attestation d'inscription au tableau de l'Ordre des infirmières et des infirmiers du Québec sont requises.

Programme 1-481-5-0 Version 02

Certificat en santé communautaire

Ce programme totalise 18 crédits de cours obligatoires, 9 crédits de cours à option et 3 crédits de cours au choix. Le programme comporte deux orientations. Le segment 01 est commun aux deux orientations. Le segment 70 couvre l'orientation I : sciences infirmières. Le segment 71, non offert, couvre l'orientation II : multidisciplinaire.

Segment 01 Tronc commun

Bloc 01 A *obligatoire* *9 cr.*

MSO	2000G	3	AHE1 js	Introduction à l'épidémiologie
MSO	2030G	3	AHE1 js	Systèmes de santé et santé communautaire
MSO	2300G	3	AHE1 js	Promotion et éducation de la santé

Segment 70 Orientation I : sciences infirmières

Bloc 70 A *obligatoire* *9 cr.*

SOI	1401	3	AHE1 js	Famille en santé
SOI	1402	3	AHE1 js	Communauté en santé
+ SOI	1414	3	AHE1 js	Projet d'intervention dans la communauté

Bloc 70 B *option* *minimum 6 cr., maximum 9 cr.*

SOI	1405	3	AHE1 js	Gestion des soins et des services
SOI	1406	3	AHE1 js	Sc. inf., santé et sécurité du travail
SOI	1407	3	AHE1 js	Problématiques contemporaines de santé
SOI	1408	3	AHE1 js	Évaluation de la santé
SOI	1413	3	AHE1 js	Analyse de thèmes liés à l'intervention
SOI	1421	3	AHE1 js	Communautés culturelles et soins
SOI	2202	3	AHE1 js	Éthique en sciences infirmières
SOI	3209	3	AHE1 js	Soins infirmiers aux mourants
SOI	3220	3	AHE1 js	Intervention en situation de crise
+ SOI	3305	3	AHE1 js	Sc. inf. : adaptation, réadaptation

Bloc 70 C *option* *minimum 3 cr., maximum 6 cr.*

AEG	2110	3	AHE1 js	Entraînement au travail en équipe
ANT	1980G	3	H 1 js	Anthropologie de la santé
DRT	3810G	3	AHE1 js	Droit de la santé
EDP	1001	3	AHE1 s	Méthode de recherche en sc. hum. et soc.
EDP	1001D	3	AHE1	Méthode de recherche en sc. hum. et soc.
MSO	2010G	3	AHE1 js	Introduction à la biostatistique
MSO	2140G	3	AHE1 js	Thèmes liés à la santé communautaire
MSO	2141G	3	AHE1 js	Soulagement de la douleur
+ MSO	2142G	3	AHE1 js	Priorités nationales de santé publique
MSO	2143G	3	AHE1 js	Diabète : approches interdisciplinaires
MSO	2144G	3	AHE1 js	Réseau intégré de services:défis actuels
MSO	2145G	3	AHE1 js	Gestion de cas dans la communauté
MSO	2170G	3	AHE1 js	Système d'information en milieu de santé
PPL	3040	3	AHE1 js	Communication interculturelle
SOL	3109G	3	AHE1 js	Sociologie de la santé

Segment 71 Orientation II : multidisciplinaire

Bloc 71 A *obligatoire* *9 cr.*

MSO	2010G	3	AHE1 js	Introduction à la biostatistique
MSO	2200G	3	AHE1 js	Intervention de première ligne
MSO	2440G	3	AHE1 js	Programmes en santé communautaire

Bloc 71 B *option* *minimum 6 cr., maximum 9 cr.*

AEG	3137	3	AHE1 js	Groupe et situation d'aide
MSN	1061G	3	AHE1 js	Santé : déterminants environnementaux
MSN	3100G	3	AHE1 js	Introduction aux maladies du travail
MSO	2080G	3	AHE1 js	Santé des jeunes 0-18 ans
MSO	2100G	3	AHE1 js	La santé et les groupes ethniques
MSO	2110G	3	AHE1 js	Intégration : pers. âgées et handicapées
MSO	2120G	3	AHE1 js	Adaptation sociale du jeune adulte
MSO	2130G	3	AHE1 js	Santé mentale et communauté
MSO	2150G	3	AHE1 js	Aspects éthiques en santé communautaire
MSO	2180G	3	AHE1 js	Santé physique des tout-petits

Bloc 71 C *option* *minimum 3 cr., maximum 6 cr.*

AEG	2110	3	AHE1 js	Entraînement au travail en équipe
ANT	1980G	3	H 1 js	Anthropologie de la santé
DRT	3810G	3	AHE1 js	Droit de la santé
EDP	1001	3	AHE1 s	Méthode de recherche en sc. hum. et soc.
EDP	1001D	3	AHE1	Méthode de recherche en sc. hum. et soc.
MSO	2140G	3	AHE1 js	Thèmes liés à la santé communautaire
MSO	2141G	3	AHE1 js	Soulagement de la douleur
+ MSO	2142G	3	AHE1 js	Priorités nationales de santé publique
MSO	2170G	3	AHE1 js	Système d'information en milieu de santé
PPL	3040	3	AHE1 js	Communication interculturelle
SOL	3109G	3	AHE1 js	Sociologie de la santé

L'étudiant prend 3 crédits de cours au choix parmi ceux offerts à la Faculté ou ailleurs à l'Université, ou parmi les cours à option de son programme. Ce choix est sujet à l'approbation du responsable du certificat.

Santé et sécurité du travail

1-402-5-0 Certificat (Programme avec stage facultatif)

Des cours du programme sont également offerts dans les campus de l'UdeM à Laval, à Longueuil ou à Terrebonne (www.umontreal.ca/campus/).

Information sur le programme

Anne Sarrasin sst-responsable@fep.umontreal.ca
Admission 514 343-6090 ou 1 800 363-8876

Admission au programme à l'automne 2011 et à l'hiver et à l'été 2012

Conditions d'admissibilité

Pour être admissible, le candidat doit

- Base DEC
  - être titulaire d'un diplôme d'études collégiales (DEC) technique dans un domaine pertinent au Certificat.

  ou
  - être titulaire d'un diplôme d'études collégiales (DEC) ou faire la preuve d'une formation scolaire équivalente et avoir une expérience de travail rémunéré ou bénévole d'au moins 600 heures dans un domaine pertinent ou démontrer la pertinence du Certificat dans une démarche de formation spécifique.
- Base universitaire
  - avoir réussi 30 crédits de niveau universitaire dans un programme (mineure, majeure, certificat, baccalauréat).
- Profil d'accueil individualisé (base expérience)
  - s'il ne répond pas à l'une ou l'autre base d'admissibilité décrites ci-dessus, posséder les connaissances et une expérience appropriée à ce programme.
  - le cas échéant, accepter de se présenter à une entrevue ou subir un ou des tests d'admission. Le candidat pourrait se voir imposer une formation préparatoire.

Condition relative à la langue française

Pour être admissible, le candidat doit attester d'une connaissance de la langue française atteignant le degré que l'Université estime minimal pour s'engager dans le programme. À cette fin, il doit

- soit avoir réussi l'Épreuve uniforme de langue et littérature française du ministère de l'Éducation du Québec
- soit obtenir un score d'au moins 605/990 au Test de français international (TFI) (voir section 2 - Connaissance du français).

Remarque
Dans ce programme, l'étudiant s'inscrit généralement à temps partiel (moins de 12 crédits par trimestre). S'il s'inscrit à temps plein, il n'est pas assuré de pouvoir compléter son programme en un an.

Programme 1-402-5-0 Version 05

Certificat de santé et sécurité du travail

Ce programme totalise 21 crédits de cours obligatoires et 9 crédits de cours à option.

Segment 70

Bloc 70 A obligatoire 21 cr.

Connaissances de base en SST

	SST	1001	1	AHE1 js	Introduction à la SST
+	SST	1042	2	AHE1 js	Droit de la SST
+	SST	1045	3	AHE1 js	Loi et SST
+	SST	1050	3	AHE1 js	Physiologie du travail et ergonomie
	SST	1087	3	AHE1 js	Sécurité du travail
+	SST	2000	3	AHE1 js	Hygiène du travail
+	SST	2525	3	AHE1 js	Psychodynamique du travail
+	SST	3052	3	AHE1 js	Gestion intégrée de la SST

Bloc 70 B option minimum 6 cr., maximum 9 cr.

Approfondissement des pratiques de la SST

+	SST	2400	3	AHE1 js	Stratégie de la formation en SST
+	SST	3000	3	AHE1 js	Stage d'intégration en SST
+	SST	3055	3	AHE1 js	L'impératif financier
+	SST	3061	3	AHE1 js	L'audit des pratiques de SST
+	SST	3065	3	AHE1 js	Démarche de changement en SST
+	SST	3180	3	AHE1 js	Les tribunaux administratifs en SST

Bloc 70 C option minimum 0 cr., maximum 3 cr.

Cours complémentaires

AEG	2110	3	AHE1 js	Entraînement au travail en équipe
AEG	3137	3	AHE1 js	Groupe et situation d'aide
ERN	2095	3	AHE1 js	Ergonomie dans le réseau de la santé
IFT	1931	3	AHE1 s	Initiation aux bases de données
MSN	3100G	3	AHE1 js	Introduction aux maladies du travail
REI	1205G	3	AHE1 js	Introduction aux relations de travail
REI	1210G	3	AHE1 js	Principes de gestion
VIO	2011	3	AHE1 js	Prévention de la violence au travail

Santé mentale : fondements et pratiques d'intervention

1-482-5-0 Certificat

Des cours du programme sont également offerts dans les campus de l'UdeM à Laval, à Longueuil ou à Terrebonne (www.umontreal.ca/campus/).

Information sur le programme
Esther Paquet sme-responsable@fep.umontreal.ca
Admission 514 343-6090 ou 1 800 363-8876

Admission au programme à l'automne 2011 et à l'hiver et à l'été 2012

Conditions d'admissibilité
Pour être admissible, le candidat doit

- Base DEC
  - être titulaire d'un diplôme d'études collégiales (DEC) technique dans un domaine pertinent au Certificat et avoir une expérience de travail rémunéré ou bénévole d'au moins un an.

  ou
  - être titulaire d'un diplôme d'études collégiales ou faire la preuve d'une formation scolaire équivalente et avoir une expérience de travail rémunéré ou bénévole d'au moins un an dans un domaine pertinent et démontrer la pertinence du Certificat dans une démarche de formation spécifique.
- Base universitaire
  - avoir réussi 30 crédits de niveau universitaire dans un programme (mineure, majeure, certificat, baccalauréat) et avoir une expérience pertinente de travail rémunérée ou bénévole d'au moins un an.
- Profil d'accueil individualisé (base expérience)
  - s'il ne répond pas à l'une ou l'autre base d'admissibilité décrites ci-dessus, posséder les connaissances et une expérience appropriée à ce programme.
  - le cas échéant, accepter de se présenter à une entrevue ou subir un ou des tests d'admission. Le candidat pourrait se voir imposer une formation préparatoire.

Condition relative à la langue française
Pour être admissible, le candidat doit attester d'une connaissance de la langue française atteignant le degré que l'Université estime minimal pour s'engager dans le programme. À cette fin, il doit

- soit avoir réussi l'Épreuve uniforme de langue et littérature française du ministère de l'Éducation du Québec
- soit obtenir un score d'au moins 605/990 au Test de français international (TFI) (voir section 2 - Connaissance du français).

Remarque
Dans ce programme, l'étudiant s'inscrit généralement à temps partiel (moins de 12 crédits par trimestre). S'il s'inscrit à temps plein, il n'est pas assuré de pouvoir compléter son programme en un an.

Programme 1-482-5-0 Version 02

Certificat en santé mentale : fondements et pratiques d'intervention

Ce programme totalise 15 crédits de cours obligatoires et 15 crédits de cours à option.

Segment 70

Bloc 70 A obligatoire 15 cr.

Notions fondamentales

	PST	2955G	3	AHE1 js	Psychopathologie et intervention
	SME	1000	3	AHE1 j	Compétences personnelle, professionnelle
	SME	1020	3	AHE1 js	Interdisciplinarité et intervention
+	SME	3000	3	AHE1 js	Atelier d'intégration
	SVS	2901	3	AH 1 s	Santé mentale : aspects sociopolitiques

Bloc 70 B option minimum 9 cr., maximum 12 cr.

Problématiques et pratiques spécifiques

SME	1050	3	AHE1 js	Dynamique et dévelop. de la personnalité
SME	2033	3	AHE1 js	Santé mentale et travail
SME	2044	3	AHE1 js	Jeunes et santé mentale
SME	2055	3	AHE1 js	Problématiques complexes
SME	2055T	3	AHE1 js	Deuil et suicide
SME	2055V	3	AHE1 js	Troubles des conduites alimentaires
SME	3005	3	AHE1 j	Approche systémique

SME	3010	3	AHE1 j	Intervention en situation de crise
SME	3030	3	AHE1 j	Atelier en santé mentale 1
SME	3030V	3	AHE1 js	Explorations créatrices en santé mentale
SME	3030W	3	AHE1 js	La quête du mieux-être
SME	3030Z	3	AHE1 js	Maladies psychosomatiques
SME	3035	3	AHE1 js	Atelier en santé mentale 2
SME	3035W	3	AHE1 js	Systémique/processus de guérison en Écho
SME	3035Y	3	AHE1 js	Pratiques de réadaptation psychosociale
SME	3035Z	3	AHE1 js	Les troubles de la personnalité
SME	3040	3	AHE1 js	Discussion de cas cliniques
SME	3045	3	AHE1 js	Intervention psychogériatrique
SME	3520	3	AHE1 js	Partenariat et concertation

Bloc 70 C option minimum 3 cr., maximum 6 cr.

Formation complémentaire

AEG	3137	3	AHE1 js	Groupe et situation d'aide
CRI	1730G	3	AHE1 s	Victimologie
EDP	1001D	3	AHE1	Méthode de recherche en sc. hum. et soc.
GER	2021D	3	AHE1	Santé mentale et vieillissement
GER	3045D	3	AH 1	Déficits cognitifs
IDI	2020	3	AHE1 js	Éthique de l'intervention
PPL	3045	3	AHE1 js	Accommodement raisonnable
PPL	3050	3	AHE1 js	Problématique liée à l'interculturel
PPL	3050Y	3	AHE1 js	Santé et transculturalité
PSY	1075	3	AHE1 js	Psychologie sociale
PSY	3012G	3	AHE1 js	Méthodes et techniques d'entrevues
TXM	1221D	3	AHE1	Effets des substances psychotropes
VIO	2009	3	AHE1 js	Violence familiale et conjugale

Toxicomanies : prévention et réadaptation

1-420-5-0 Certificat (Programme avec stage facultatif)

Des cours du programme sont également offerts dans les campus de l'UdeM à Laval, à Longueuil ou à Terrebonne (www.umontreal.ca/campus/).

Information sur le programme

Houssine Dridi txm-responsable@fep.umontreal.ca
Admission 514 343-6090 ou 1 800 363-8876

Admission au programme à l'automne 2011 et à l'hiver et à l'été 2012

Conditions d'admissibilité

Pour être admissible, le candidat doit

- Base DEC
  - être titulaire d'un diplôme d'études collégiales (DEC) ou faire la preuve d'une formation scolaire équivalente au DEC.
- Base universitaire
  - avoir réussi 30 crédits de niveau universitaire dans un programme (mineure, majeure, certificat, baccalauréat).
- Profil d'accueil individualisé (base expérience)
  - s'il ne répond pas à l'une ou l'autre base d'admissibilité décrites ci-dessus, posséder les connaissances et une expérience appropriée à ce programme.
  - le cas échéant, accepter de se présenter à une entrevue ou subir un ou des tests d'admission. Le candidat pourrait se voir imposer une formation préparatoire.

Condition relative à la langue française

Pour être admissible, le candidat doit attester d'une connaissance de la langue française atteignant le degré que l'Université estime minimal pour s'engager dans le programme. À cette fin, il doit

- soit avoir réussi l'Épreuve uniforme de langue et littérature française du ministère de l'Éducation du Québec
- soit obtenir un score d'au moins 605/990 au Test de français international (TFI) (voir section 2 - Connaissance du français).

Remarques

- Dans ce programme, l'étudiant s'inscrit généralement à temps partiel (moins de 12 crédits par trimestre). S'il s'inscrit à temps plein, il n'est pas assuré de pouvoir compléter son programme en un an.
- Le Certificat offre des cours à distance identifiés par la lettre « D » dans la structure du programme. Pour un même cours, l'étudiant doit choisir entre le cours donné en salle et le cours à distance.

Programme 1-420-5-0 Version 04

Certificat en toxicomanies : prévention et réadaptation

Ce programme totalise 18 crédits de cours obligatoires, 9 à 12 crédits d'ateliers pratiques et 0 à 3 crédits de cours à option.

Segment 70

Bloc 70 A obligatoire 18 cr.

Notions fondamentales

	TXM 1111	3	AHE1 js	Contextes d'utilisation des psychotropes
	TXM 1221	3	AHE1 js	Effets des substances psychotropes
	TXM 1331	3	AHE1 js	Prévention des toxicomanies : théorie
	TXM 1441	3	AHE1 js	Étiologie et modèles d'intervention
	TXM 2551	3	AHE1 js	Santé mentale et traitement en toxico
+	TXM 3530	3	AHE1 js	Évaluation en toxicomanie

Bloc 70 B option minimum 9 cr., maximum 12 cr.

Pratiques en toxicomanies - Ateliers et stages

+	TXM 3400	3	AHE1 js	Conception d'un programme de prévention
+	TXM 3410	3	AHE1 js	Actualisation d'un prog. de prévention
+	TXM 3500	3	AHE1 js	Approches motivationnelles
+	TXM 3510	3	AHE1 js	Intervention clinique en toxicomanie
+	TXM 3520	3	AHE1 js	Animation de groupe en toxicomanie
+	TXM 3540	3	AHE1 js	Intervention auprès des jeunes en toxico
+	TXM 3600	6	AHE1 js	Stage en milieu d'intervention
+	TXM 3610	6	AHE1 js	Stage international

Bloc 70 C option minimum 0 cr., maximum 3 cr.

Problématiques associées

CRI	1511G	3	AHE1 s	Délinquance et facteurs criminogènes
JES	2014Z	3	AHE1 js	Intervention auprès du jeune suicidaire
JES	2015Z	3	AHE1 js	Le phénomène des gangs
PSY	3012G	3	AHE1 js	Méthodes et techniques d'entrevues
SME	1050	3	AHE1 js	Dynamique et dévelop. de la personnalité
SME	3010	3	AHE1 j	Intervention en situation de crise
SME	3035Z	3	AHE1 js	Les troubles de la personnalité
SVS	1363	3	AE 1 j	Problèmes sociaux
TXM	2300	3	AHE1 js	Jeunes, prévention et toxicomanies
TXM	2310	3	AHE1 js	Pratiques novatrices en prévention
TXM	2470D	1	AHE1	Prévention sida et toxicomanies
TXM	2480	1	AHE1 js	Problématique liée à la toxicomanie
TXM	2480D	1	AHE1	Psychotropes en milieu de travail
TXM	2521	3	AHE1 js	Délinquance et toxicomanies
TXM	2540	1	AHE1 js	Sexualité et toxicomanies
TXM	2570D	1	AHE1	Jeu pathologique
TXM	2580D	1	AHE1	Héroïne et interventions spécifiques
TXM	2583D	1	AHE1	La réduction des méfaits
TXM	2591	1	AHE1 js	L'ombre de l'amour et l'amour de l'ombre
TXM	2592	1	AHE1 js	L'IGT pour adultes
TXM	2593	1	AHE1 js	L'IGT pour adolescents
TXM	2600	3	AHE1 js	Problématique liée à la toxicomanie B
VIO	2009	3	AHE1 js	Violence familiale et conjugale

Traduction 1

1-185-5-0 Certificat

Information sur le programme

Louis Poirier tra-responsable@fep.umontreal.ca
Admission 514 343-6090 ou 1 800 363-8876

Admission au programme à l'automne 2011 et à l'hiver 2012

Conditions d'admissibilité

Pour être admissible, le candidat doit

- Base DEC
  - être titulaire d'un diplôme d'études collégiales (DEC) ou faire la preuve d'une formation scolaire équivalente au DEC.
- Profil d'accueil individualisé (base expérience)
  - s'il ne répond pas à la base d'admissibilité décrite ci-dessus, posséder les connaissances et une expérience appropriées à ce programme.
  - le cas échéant, accepter de se présenter à une entrevue ou subir un ou des tests d'admission. Le candidat pourrait se voir imposer une formation préparatoire.
- Autres conditions
  - se soumettre au test d'admission visant à déterminer le degré de connaissance et de maîtrise du français et de l'anglais du candidat, ainsi que son niveau de culture générale. Le test est obligatoire et peut être éliminatoire. Le candidat est prié de consulter la rubrique tests d'admission pour en connaître la date. Cet avis tient lieu de convocation.

Remarques

- Dans ce programme, l'étudiant s'inscrit généralement à temps partiel (moins de 12 crédits par trimestre). S'il s'inscrit à temps plein, il n'est pas assuré de pouvoir compléter son programme en un an.
- Si le candidat n'obtient pas un résultat satisfaisant au test d'admission, la Faculté peut lui imposer un ou des cours de mise à niveau hors programme.
- **Baccalauréat spécialisé en traduction** L'étudiant ayant terminé les deux Certificats (60 crédits) peut avoir accès au Baccalauréat spécialisé en traduction offert par le Département de linguistique et de traduction de la Faculté des arts et des sciences. Il est à noter que le programme offert par le Département de linguistique et de traduction ne peut être suivi le soir en totalité. Voir la rubrique Remarque sous Certificat de traduction 2.

Programme 1-185-5-0 Version 04

Certificat de traduction 1

Ce programme totalise 21 crédits de cours obligatoires, de 3 à 9 crédits de cours à option et de 0 à 3 crédits de cours au choix.

Segment 70

Bloc 70 A *obligatoire* *21 cr.*

Formation de base

	LNG	1505G	3	AHE1 s	Introduction aux sciences du langage
	TRA	1005G	3	AHE1 s	Difficultés du français écrit
	TRA	1006G	3	AHE1 s	Increased English Comprehension
+	TRA	1007G	3	AHE1 s	Stylistique et rédaction
+	TRA	1015G	3	AHE1 s	Interférences linguistiques
	TRA	1072G	3	AHE1 s	Documentation et terminologie 1
+	TRA	1082G	3	AHE1 s	Méthodologie et traduction générale

Bloc 70 B *option* *minimum 3 cr., maximum 6 cr.*

Formation professionnelle

+	TRA	2022G	3	AHE1 s	Traduction littéraire
+	TRA	2032G	3	AHE1 s	Traduction commerciale et économique
+	TRA	2042G	3	AHE1 s	Traduction scientifique et technique
+	TRA	2052G	3	AHE1 s	Traduction juridique et administrative
+	TRA	2062G	3	AHE1 s	Traduction médico-pharmaceutique
+	TRA	2100G	3	AHE1 s	General Translation

Bloc 70 C *option* *minimum 0 cr., maximum 6 cr.*

Outils méthodologiques et intégration au milieu

	IFT	1986	3	AHE1 js	Traitement informatique des textes
+	TRA	2072G	3	AHE1 s	Documentation et terminologie 2
+	TRA	2092G	3	AHE1 js	Les outils informatiques en traduction
	TRA	2305G	3	AHE1 js	Interprétation en milieu social
+	TRA	3200G	3	AHE1 s	Réalités professionnelles
	TRA	3325G	3	AHE1 js	Langues et mondialisation
	TRA	3400G	3	AHE1 js	Initiation à la localisation

Bloc 70 D *option* *minimum 0 cr., maximum 6 cr.*

Perfectionnement

+	ANS	1502	3	AHE1 js	Business English - Oral Communication 2
	FRA	2952G	3	AHE1 s	Techniques d'écriture
	FRA	2953G	3	AHE1 s	Structuration de textes
	LNG	3510G	3	AHE1 s	Grammaire supérieure normative
	TRA	2110G	3	AHE1 s	Advanced Business and Technical Writing

L'étudiant peut prendre 3 crédits de cours au choix parmi ceux offerts à la Faculté ou ailleurs à l'Université, ou parmi les cours à option de son programme. Ce choix est sujet à l'approbation du responsable du certificat. Restriction : sont exclus des cours au choix tous les cours considérés d'ordre propédeutique.

Traduction 2

1-185-5-1 Certificat (Programme avec stage facultatif)

Information sur le programme

Louis Poirier tra-responsable@fep.umontreal.ca
Admission 514 343-6090 ou 1 800 363-8876

Admission au programme à l'automne 2011 et à l'hiver et à l'été 2012

Conditions d'admissibilité

Pour être admissible, le candidat doit être titulaire du Certificat en traduction 1 ou posséder une formation jugée équivalente.

Remarque

- Dans ce programme, l'étudiant s'inscrit généralement à temps partiel (moins de 12 crédits par trimestre). S'il s'inscrit à temps plein, il n'est pas assuré de pouvoir compléter son programme en un an.
- **Accès au Baccalauréat spécialisé en traduction**
  - L'étudiant ayant terminé les deux Certificats (60 crédits) peut avoir accès au Baccalauréat spécialisé en traduction (B.A. spécialisé) offert par le Département de linguistique et de traduction de la Faculté des arts et des sciences.
  - Même si le programme offert par le Département de linguistique et de traduction ne peut être suivi le soir en totalité, les étudiants qui ont obtenu les deux Certificats de traduction (60 crédits) à la Faculté de l'éducation permanente peuvent demander d'y être admis pour en faire les 30 derniers crédits et obtenir ainsi le Baccalauréat spécialisé en traduction.

– **Conditions et procédure de transfert**
  - Avoir terminé les deux Certificats de traduction. Remplir le formulaire ACCD-07 que le candidat peut se procurer en communiquant avec la technicienne à la gestion des dossiers étudiants des Certificats de traduction au 514-343-6111 poste 2867.
– **Informations sur le Baccalauréat en traduction**
  - Pour renseignements supplémentaires, consulter le Secrétariat, Département de linguistique et de traduction, tél. : 514 343-6220.

Programme 1-185-5-1 Version 04

Certificat de traduction 2

Ce programme totalise 18 crédits de cours obligatoires, de 9 à 12 crédits de cours à option et de 0 à 3 crédits de cours au choix.

Segment 70

Bloc 70 A obligatoire 18 cr.

Formation professionnelle

+	TRA	2032G	3	AHE1 s	Traduction commerciale et économique
+	TRA	2042G	3	AHE1 s	Traduction scientifique et technique
+	TRA	2052G	3	AHE1 s	Traduction juridique et administrative
+	TRA	2072G	3	AHE1 s	Documentation et terminologie 2
+	TRA	2100G	3	AHE1 s	General Translation
+	TRA	3010G	3	AHE1 s	Révision et contrôle de la qualité

Bloc 70 B option minimum 3 cr., maximum 6 cr.

Formation complémentaire et perfectionnement

	FRA	2953G	3	AHE1 s	Structuration de textes
	LNG	3510G	3	AHE1 s	Grammaire supérieure normative
	RED	2000	3	AHE1 s	Rédaction administrative
	RED	2020	3	AHE1 js	Langue et rédaction publicitaire
	TRA	1025	3	AH 1 j	Text Analysis
+	TRA	2022G	3	AHE1 s	Traduction littéraire
+	TRA	2062G	3	AHE1 s	Traduction médico-pharmaceutique
	TRA	2110G	3	AHE1 s	Advanced Business and Technical Writing
+	TRA	3020G	3	AHE1 s	Traduction et adaptation publicitaire
+	TRA	3025G	3	AHE1 s	Trad. et adapt. cinématographique
+	TRA	3850	3	H 1 j	Introduction à l'interprétation

Bloc 70 C option minimum 3 cr., maximum 6 cr.

Outils méthodologiques et intégration au milieu

+	TRA	2092G	3	AHE1 js	Les outils informatiques en traduction
	TRA	2305G	3	AHE1 js	Interprétation en milieu social
+	TRA	3200G	3	AHE1 s	Réalités professionnelles
	TRA	3225G	3	AHE1 s	Projets spéciaux en milieu de travail
	TRA	3325G	3	AHE1 js	Langues et mondialisation
	TRA	3400G	3	AHE1 js	Initiation à la localisation

Bloc 70 D option minimum 3 cr., maximum 6 cr.

Connaissances connexes

	ANG	1022	3	A 1 j	Contemporary Canadian Culture
	ANG	1023	3	A 1 j	Contemporary American Culture
	ARV	1050	3	AH 1 s	Introduction à l'archivistique
	COM	1200G	3	AHE1 s	Introduction aux médias
	DRT	1151G	3	AHE1 s	Introduction à l'étude du droit
	DRT	2401G	3	AHE1 s	Droit des affaires 1
	ESP	1317	3	H 1 j	Civilisation hispano-américaine 1
	JOU	2310	3	AHE1 js	Analyse de l'actualité
	MSN	1061G	3	AHE1 js	Santé : déterminants environnementaux
	MSO	2000D	3	AHE1	Introduction à l'épidémiologie
	MSO	2000G	3	AHE1 js	Introduction à l'épidémiologie
	PBT	1000	3	AH 1 js	Communication marketing
	POL	1020G	3	AHE1 s	Systèmes politiques : Québec et Canada
	POL	1605G	3	AHE1 js	Politique internationale
	REI	1210G	3	AHE1 js	Principes de gestion
	REI	1220G	3	AHE1 s	Administration des affaires

L'étudiant peut prendre 3 crédits de cours au choix parmi ceux offerts à la Faculté ou ailleurs à l'Université, ou parmi les cours à option de son programme. Ce choix est sujet à l'approbation du responsable du certificat.

Violence, victimes et société

1-252-5-1 Certificat

Des cours du programme sont également offerts dans les campus de l'UdeM à Laval, à Longueuil ou à Terrebonne (www.umontreal.ca/campus/).

Information sur le programme

Fabienne Cusson vio-responsable@fep.umontreal.ca
Admission 514 343-6090 ou 1 800 363-8876

Admission au programme à l'automne 2011 et à l'hiver et à l'été 2012

Conditions d'admissibilité

Pour être admissible, le candidat doit
– Base DEC
  - être titulaire d'un diplôme d'études collégiales (DEC) technique dans un domaine pertinent au Certificat.

  ou
  - être titulaire d'un diplôme d'études collégiales (DEC) ou faire la preuve d'une formation scolaire équivalente et avoir une expérience de travail rémunéré ou bénévole d'au moins 600 heures dans un domaine pertinent ou démontrer la pertinence du Certificat dans une démarche de formation spécifique.
– Base universitaire
  - avoir réussi 30 crédits de niveau universitaire dans un programme (mineure, majeure, certificat, baccalauréat).
– Profil d'accueil individualisé (base expérience)
  - s'il ne répond pas à l'une ou l'autre base d'admissibilité décrites ci-dessus, posséder les connaissances et une expérience appropriée à ce programme.
  - le cas échéant, accepter de se présenter à une entrevue ou subir un ou des tests d'admission. Le candidat pourrait se voir imposer une formation préparatoire.

Condition relative à la langue française

Pour être admissible, le candidat doit attester d'une connaissance de la langue française atteignant le degré que l'Université estime minimal pour s'engager dans le programme. À cette fin, il doit
– soit avoir réussi l'Épreuve uniforme de langue et littérature française du ministère de l'Éducation du Québec
– soit obtenir un score d'au moins 605/990 au Test de français international (TFI) (voir section 2 - Connaissance du français).

Remarque

Dans ce programme, l'étudiant s'inscrit généralement à temps partiel (moins de 12 crédits par trimestre). S'il s'inscrit à temps plein, il n'est pas assuré de pouvoir compléter son programme en un an.

Programme 1-252-5-1 Version 03

Certificat violence, victimes et société

Ce programme totalise 12 crédits de cours obligatoires, de 15 à 18 crédits de cours à option et de 0 à 3 crédits de cours au choix.

Segment 70

Bloc 70 A *obligatoire* *12 cr.*

CRI	1730G	3	AHE1 s	Victimologie
VIO	1005	3	AHE1 js	Violence : approches disciplinaires
VIO	2005	3	AHE1 js	Abus et recours dans les organisations
VIO	2009	3	AHE1 js	Violence familiale et conjugale

Bloc 70 B *option* *minimum 3 cr., maximum 6 cr.*

Fondements

EDP	1001D	3	AHE1	Méthode de recherche en sc. hum. et soc.
PSY	1075	3	AHE1 js	Psychologie sociale
PSY	1951	3	AHE1 j	Relations interpersonnelles

Bloc 70 C *option* *minimum 6 cr., maximum 9 cr.*

Problématiques

CRI	1511G	3	AHE1 s	Délinquance et facteurs criminogènes
CRI	3305G	3	AHE1 s	Violences criminelles
JES	2008	3	AHE1 js	Jeunes et violence
JES	2015Y	3	AHE1 js	Les jeunes de la rue
PEF	2710D	3	AHE1	Jeunes familles en difficulté
SVS	1151	3	AH 1 j	Travail social et rapports de genre
VIO	2008	3	AHE1 js	Violence à l'endroit des personnes âgées
VIO	2011	3	AHE1 js	Prévention de la violence au travail
VIO	2012	3	AHE1 js	Victimisation sexuelle
VIO	2013	3	AHE1 js	Violence et handicap
VIO	2040	3	AHE1 js	Problématique spécifique
VIO	2040Z	3	AHE1 js	Violence et rapports interculturels

Bloc 70 D *option* *minimum 6 cr., maximum 9 cr.*

Intervention

AEG	2110	3	AHE1 js	Entraînement au travail en équipe
AEG	3137	3	AHE1 js	Groupe et situation d'aide
GSP	1400	3	AHE1 js	Gestion des mesures d'urgence
JES	2014Z	3	AHE1 js	Intervention auprès du jeune suicidaire
PPL	3040	3	AHE1 js	Communication interculturelle
SVS	2378	3	H 1 s	Intervention communautaire
SVS	2806	3	H 1 s	Méthodes d'action préventive
VIO	1000	3	AHE1 js	L'intervenant en contexte de violence
VIO	2015	3	AHE1 js	Résolution de conflits
VIO	2016	3	AHE1 js	Intervention en contexte traumatique
VIO	2050	3	AHE1 js	Atelier thématique
VIO	2050V	3	AHE1 js	Homicides, survivants, vécu des proches
+ VIO	3000	3	AHE1 js	Projets spéciaux sur la violence

L'étudiant peut prendre 3 crédits de cours au choix parmi les cours offerts par la Faculté de l'éducation permanente, les autres facultés, les écoles et les départements de l'Université, y compris les cours à option du présent programme.

Département de kinésiologie

Kinésiologie

1-352-1-0 Baccalauréat (3 ans - avec stage obligatoire)
1-352-2-0 Majeure (2 ans)
1-352-4-0 Mineure (1 an)

Perspectives professionnelles

Le kinésiologue évalue la capacité physique, analyse le mouvement et prescrit des programmes d'activités physiques adaptés à des fins récréatives, de prévention et de réadaptation ou de recherche de performance de haut niveau. Ce spécialiste travaille dans les CEGEP, les CLSC, les centres médico-sportifs, les centres de conditionnement physique, les centres communautaires et de loisirs, les clubs et les fédérations sportives, les municipalités et les entreprises privées ou publiques.

Information sur le programme

Francine Normandeau 514 343-6152
Admission 514 343-7076

Admission au programme à l'automne 2011 et à l'hiver 2012

Trimestre(s) d'admission			Capacité d'accueil		Statut autorisé		Horaire	
Automne	Hiver	Été	Non limitée	Limitée (section 10)	Temps plein	Temps partiel	Jour	Soir
✓	✓			✓*	✓**		✓	

* À titre indicatif, pour l'ensemble des programmes en kinésiologie, les statistiques de l'admission d'automne 2010 en date du 2 août : **candidats** : 885 dont 568 collégiens, **répartition des places en 2010** : 90 dont 64 à des collégiens, **offres d'admission** : 316 dont 238 à des collégiens. La **cote R** du dernier candidat collégien admis : 27.581.
** Le temps partiel est cependant autorisé dans le programme de mineure.

Conditions d'admissibilité

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier et sous réserve de la qualité du dossier, le candidat doit

Soit

- être titulaire d'un des diplômes d'études collégiales suivants :
  - DEC en sciences, lettres et arts
  - DEC en sciences de la nature
  - DEC en sciences humaines et avoir atteint l'objectif 022V (Biologie)

Soit

- être titulaire de tout autre diplôme d'études collégiales (DEC) décerné par le ministre de l'Éducation du Québec ou faire la preuve d'une formation équivalente au DEC (voir section 8)

  et
- avoir réussi, **avant l'entrée dans le programme,** les cours préalables suivants (dont on trouvera une description et des équivalences à la section 7) :
  - Un cours de biologie humaine
  - Mathématiques 360-300 ou 103 ou 307 ou 337

Condition relative à la langue française

Pour être admissible, le candidat doit attester d'une connaissance de la langue française atteignant le degré que l'Université estime minimal pour s'engager dans le programme. À cette fin, il doit

- soit avoir réussi l'Épreuve uniforme de langue et littérature française du ministère de l'Éducation du Québec
- soit obtenir un score d'au moins 605/990 au Test de français international (TFI) (voir section 2 - Connaissance du français).

Catégories de candidats

Conformément à la politique d'admission décrite à la section 2, les candidats sont regroupés dans les catégories suivantes :

- Collégien : toute personne qui est titulaire d'un DEC ou qui est en voie de l'obtenir ou dont la formation est équivalente.
- Universitaire : toute personne titulaire d'un DEC ou qui fait preuve d'une formation équivalente et qui a suivi au moins 12 crédits de cours d'un programme universitaire à la date limite fixée pour le dépôt de la demande d'admission.
- Candidat admissible sur la base de crédits universitaires : toute personne non titulaire d'un DEC ou d'un diplôme équivalent qui a réussi un minimum de 24 crédits de niveau universitaire.
- Candidat admissible sur la base d'une formation acquise hors Québec : toute personne dont la formation acquise ailleurs qu'au Québec est jugée équivalente au DEC ou à des études universitaires complétées au Québec.

Critères de sélection

La capacité d'accueil est répartie entre les différentes catégories sous réserve de l'excellence des dossiers. Les méthodes d'évaluation des dossiers scolaires sont décrites aux sections 3A (collégial) et 3B (universitaire).

- Pour les collégiens et les universitaires
  - L'excellence du dossier scolaire constitue le seul critère de sélection.
  - Dans l'évaluation du dossier scolaire des universitaires, l'importance relative du dossier universitaire par rapport à celui du collège est égale en pourcentage au nombre de crédits de cours universitaires multiplié par 2.
- Pour les candidats admissibles sur la base de crédits universitaires
  - Le dossier est évalué sur la base du dossier scolaire.
- Pour les candidats admissibles sur la base d'une formation acquise hors Québec
  - L'excellence et la pertinence du dossier constituent les seuls critères de sélection.

Remarque

Trois programmes en kinésiologie, mais un seul choix. Le candidat intéressé par la kinésiologie ne doit soumettre sa candidature qu'à un des trois programmes. Le candidat refusé à un programme n'est pas admissible aux autres programmes en kinésiologie.

Programme 1-352-1-0 Version 03

Baccalauréat en kinésiologie

Ce programme totalise 66 crédits obligatoires et 21 crédits à option et 3 crédits au choix. Les crédits des blocs 70V et 70W sont réservés exclusivement au cheminement honor.

Segment 70

Bloc 70 A *obligatoire* *64 cr.*

Connaissances fondamentales

KIN	1020	2	A	1 j	Introduction à la kinésiologie
KIN	1021	3	A	1 j	Anatomie fonctionnelle et exercice
KIN	1022	2	A	1 j	Intervention individuelle et de groupe
KIN	1023	3	H	1 j	Enseignement individuel et de groupe

	KIN	1024	3	A	1 j	Physiologie de l'exercice 1
	KIN	1025	3	H	1 j	Physiologie de l'exercice 2
	KIN	1026	2	AH	1 j	Principes d'entraînement
+	KIN	1027	3	AH	1 j	Évaluation de l'aptitude aérobie
+	KIN	1028	2	AH	1 j	Entraînement de l'aptitude aérobie
	KIN	1030	3	H	1 j	Introduction à la biomécanique
	KIN	1031	3	A	1 j	Apprentissage et contrôle du mouvement
	KIN	1037	3	A	1 j	Activités physiques, sports et sociétés
+	KIN	2024	3	H	1 j	Biomécanique tissulaire et articulaire
	KIN	2026	2	H	1 s	Bases neurophysiologiques du mouvement
+	KIN	2027	2	AH	1 j	Évaluation musculaire
+	KIN	2028	3	AH	1 j	Entraînement musculaire
+	KIN	2029	2	H	1 j	Planification de l'entraînement
	KIN	2060	3	AH	1 j	Exercice, sécurité et premiers soins
	KIN	3018	3	H	1 j	Méthodologie de la recherche
+	KIN	3023	3	H	1 j	Promotion de l'activité physique
	KIN	3032	3	AH	1 j	Éthique et réflexions en kinésiologie
+	KIN	3036	2	A	1 j	Environnement et aides ergogènes
	NUT	2962	3	H	1 js	Nutrition
	STT	2974	3	AH	1 js	Biostatistique et épidémiologie

Bloc 70 B *obligatoire* *2 cr.*

Formation pratique

+	KIN	2040	1	H	1 j	Démarche clinique en kinésiologie
+	KIN	2041	1	H	1 j	Introduction à l'intervention clinique

Bloc 70 C *option* *minimum 0 cr., maximum 9 cr.*

Formation professionnelle

+	KIN	3040	3	AHE1	j	Pratique d'intervention
+	KIN	3041	3	AHE1	j	Clinique spécialisée
+	KIN	3042	3	AHE1	j	Stage professionnel

Bloc 70 D *option* *minimum 3 cr., maximum 6 cr.*

Disciplines spécifiques

+	KIN	2010	3	A	1 s	Croissance et développement moteur
+	KIN	3022	3	H	1 j	Vieillissement et performance

Bloc 70 E *option* *minimum 0 cr., maximum 12 cr.*

Disciplines diverses

	KIN	2013	3	A	1 j	Éducation somatique, gestion du stress
	KIN	2015	3	A	1 s	Activités physiques adaptées
+	KIN	2016	3	H	1 j	Performance motrice humaine
+	KIN	2018	3	H	1 j	Biomécanique des activités physiques
+	KIN	3020	3	A	1 j	Exercice, populations symptomatiques 1
	KIN	3035	3	H	1 s	Gestion en activité physique
+	KIN	3037	3	A	1 j	Préparation physique à la performance
+	KIN	3039	3	H	1 j	Préparation psychologique de l'athlète
+	KIN	3050	3	A	1 j	Exercice et désordres métaboliques
+	KIN	3051	3	A	1 j	Exercice et désordres neuromusculaires
	KIN	3072	3	AHE1	j	Travail dirigé 1
	KIN	3073	3	AHE1	j	Travail dirigé 2

Bloc 70 F *option* *minimum 0 cr., maximum 6 cr.*

Complément de formation

AEG	2110	3	AHE1	js	Entraînement au travail en équipe
ANT	1980G	3	H	1 js	Anthropologie de la santé
BCM	1531	3	AH	1 j	Introduction à la biochimie
BIO	1153	3	AHE1	j	Biologie cellulaire
BIO	1203	3	AHE1	js	Introduction à la génétique
DIN	1110	3	H	1 j	Infographie 1
IFT	1800	3	AHE1	js	Initiation à l'informatique
IFT	1912	3	AHE1	s	Initiation aux chiffriers électroniques
IFT	1945	3	AHE1	s	Internet et création de pages Web
IFT	1990	3	H	1 js	Informatique pour sciences sociales
JES	1000	3	AHE1	js	L'intervenant et la relation d'aide
MSO	2030D	3	AHE1		Systèmes de santé et santé communautaire
MSO	2160	3	AHE1	s	Introduction aux méthodes quantitatives
MSO	2300G	3	AHE1	js	Promotion et éducation de la santé
PPA	2102	3	AHE1	j	Gestion de classe en éducation physique
PPL	3040	3	AHE1	js	Communication interculturelle
PSL	3062	3	A	1 j	Base neuronale des fonctions cérébrales
PSY	1035	3	AH	1 js	Psychologie physiologique
PSY	1045	3	AHE1	j	Motivation et émotion
PSY	1075	3	AHE1	js	Psychologie sociale
PSY	1966	3	AHE1	js	Psychologie de l'adolescence
PSY	2048	3	H	1 j	Psychologie de la santé
PSY	2055	3	AH	1 js	Psychologie de la perception
PSY	2065	3	AH	1 j	Processus cognitifs 1
SOL	1090	3	AH	1 j	Construction des données qualitatives
SOL	1967	3	H	1 j	Sociologie du vieillissement
SOL	1970	3	E	1 js	Sociologie du Québec
SOL	2103	3	H	1 j	Sociologie de la santé
SOL	2104	3	H	1 j	Relations ethniques
SOL	3109G	3	AHE1	js	Sociologie de la santé
SOL	3406	3	H	1 j	Sociologie de la jeunesse
TXM	1331	3	AHE1	js	Prévention des toxicomanies : théorie
TXM	1331D	3	AHE1		Prévention des toxicomanies : théorie

Bloc 70 V *option* *minimum 0 cr., maximum 6 cr.*

Réservé au cheminement honor : initiation à la recherche

KIN	4074	3	AHE1	j	Practicum de recherche 1
KIN	4075	3	AHE1	j	Practicum de recherche 2

Bloc 70 W *option* *minimum 0 cr., maximum 6 cr.*

Réservé au cheminement honor : formation avancée

KIN	6500	3	A	1 s	Activité physique et santé
KIN	6505	3	AH	1 s	Activité physique et dynamiques sociales
KIN	6510	3	H	1 s	Activité phys. conditions pathologiques
KIN	6515	3	A	1 j	Équilibre postural et locomotion
KIN	6520	3	A	1 s	Évaluation, entraînement et prescription
KIN	6525	3	AHE1		L'évaluation en promotion de l'A.P.
KIN	6530	3	H	1 s	Exercices et prob. musculosquelettiques
KIN	6800	3	A	1 j	Méthodologie de la recherche
KIN	6825	3	A	1 s	Psycho. du sport et activité physique
KIN	6831	3	A	1 j	Contrôle du mouvement chez l'humain
KIN	6832	3	A	1 j	Apprentissage du mouvement humain
KIN	6842	3	H	1 j	Physiologie de l'exercice
KIN	6843	3	A	1 j	Exercice et métabolisme
KIN	6845	3	A	1 j	Muscle et contrôle à l'effort
STT	6971	3	AHE1		Méthodes de biostatistique

Programme 1-352-2-0 Version 02

Majeure en kinésiologie

Ce programme comprend 54 crédits obligatoires (Bloc 70 A) et 6 crédits à option (Bloc 70 B).

Segment 70

Bloc 70 A *obligatoire* *54 cr.*

	KIN	1020	2	A	1 j	Introduction à la kinésiologie
	KIN	1021	3	A	1 j	Anatomie fonctionnelle et exercice
	KIN	1022	2	A	1 j	Intervention individuelle et de groupe
	KIN	1023	3	H	1 j	Enseignement individuel et de groupe
	KIN	1024	3	A	1 j	Physiologie de l'exercice 1
	KIN	1025	3	H	1 j	Physiologie de l'exercice 2
	KIN	1026	2	AH	1 j	Principes d'entraînement
+	KIN	1027	3	AH	1 j	Évaluation de l'aptitude aérobie
+	KIN	1028	2	AH	1 j	Entraînement de l'aptitude aérobie
	KIN	1030	3	H	1 j	Introduction à la biomécanique
	KIN	1031	3	A	1 j	Apprentissage et contrôle du mouvement
	KIN	1037	3	A	1 j	Activités physiques, sports et sociétés
	KIN	2026	2	H	1 s	Bases neurophysiologiques du mouvement
+	KIN	2027	2	AH	1 j	Évaluation musculaire
+	KIN	2028	3	AH	1 j	Entraînement musculaire
+	KIN	2029	2	H	1 j	Planification de l'entraînement
+	KIN	2040	1	H	1 j	Démarche clinique en kinésiologie
	KIN	2060	3	AH	1 j	Exercice, sécurité et premiers soins
	KIN	3018	3	H	1 j	Méthodologie de la recherche
	NUT	2962	3	H	1 js	Nutrition
	STT	2974	3	AH	1 js	Biostatistique et épidémiologie

Bloc 70 B		*option*			*minimum 6 cr., maximum 6 cr.*
+ KIN	2010	3	A	1 s	Croissance et développement moteur
KIN	2013	3	A	1 j	Éducation somatique, gestion du stress
KIN	2015	3	A	1 s	Activités physiques adaptées
+ KIN	2016	3	H	1 j	Performance motrice humaine
+ KIN	2024	3	H	1 j	Biomécanique tissulaire et articulaire
+ KIN	3020	3	A	1 j	Exercice, populations symptomatiques 1
+ KIN	3022	3	H	1 j	Vieillissement et performance
KIN	3035	3	H	1 s	Gestion en activité physique
+ KIN	3039	3	H	1 j	Préparation psychologique de l'athlète
+ KIN	3050	3	A	1 j	Exercice et désordres métaboliques
+ KIN	3051	3	A	1 j	Exercice et désordres neuromusculaires

Programme 1-352-4-0 Version 02

Mineure en kinésiologie

Ce programme comprend 27 crédits obligatoires (Bloc 70 A) et 3 crédits à option (Bloc 70 B).

Segment 70

Bloc 70 A		*obligatoire*			*27 cr.*
KIN	1020	2	A	1 j	Introduction à la kinésiologie
KIN	1021	3	A	1 j	Anatomie fonctionnelle et exercice
KIN	1022	2	A	1 j	Intervention individuelle et de groupe
KIN	1023	3	H	1 j	Enseignement individuel et de groupe
KIN	1024	3	A	1 j	Physiologie de l'exercice 1
KIN	1025	3	H	1 j	Physiologie de l'exercice 2
KIN	1026	2	AH	1 j	Principes d'entraînement
KIN	1030	3	H	1 j	Introduction à la biomécanique
KIN	1031	3	A	1 j	Apprentissage et contrôle du mouvement
NUT	2962	3	H	1 js	Nutrition

Bloc 70 B		*option*			*minimum 3 cr., maximum 3 cr.*
AEG	2110	3	AHE1	js	Entraînement au travail en équipe
ANT	1980G	3	H	1 js	Anthropologie de la santé
BCM	1531	3	AH	1 j	Introduction à la biochimie
BIO	1153	3	AHE1	j	Biologie cellulaire
BIO	1203	3	AHE1	js	Introduction à la génétique
DIN	1110	3	H	1 j	Infographie 1
IFT	1800	3	AHE1	js	Initiation à l'informatique
IFT	1912	3	AHE1	s	Initiation aux chiffriers électroniques
IFT	1990	3	H	1 js	Informatique pour sciences sociales
JES	1000	3	AHE1	js	L'intervenant et la relation d'aide
MSO	2030G	3	AHE1	js	Systèmes de santé et santé communautaire
MSO	2160	3	AHE1	s	Introduction aux méthodes quantitatives
MSO	2300G	3	AHE1	js	Promotion et éducation de la santé
PPA	2102	3	AHE1	j	Gestion de classe en éducation physique
PPL	3040	3	AHE1	js	Communication interculturelle
PSL	3062	3	A	1 j	Base neuronale des fonctions cérébrales
PSY	1035	3	AH	1 js	Psychologie physiologique
PSY	1045	3	AHE1	j	Motivation et émotion
PSY	1075	3	AHE1	js	Psychologie sociale
PSY	1966	3	AHE1	js	Psychologie de l'adolescence
PSY	2048	3	H	1 j	Psychologie de la santé
PSY	2055	3	AH	1 js	Psychologie de la perception
PSY	2065	3	AH	1 j	Processus cognitifs 1
SOL	1090	3	AH	1 j	Construction des données qualitatives
SOL	1967	3	H	1 j	Sociologie du vieillissement
SOL	1970	3	E	1 js	Sociologie du Québec
SOL	2103	3	H	1 j	Sociologie de la santé
SOL	2104	3	H	1 j	Relations ethniques
SOL	3109G	3	AHE1	js	Sociologie de la santé
SOL	3406	3	H	1 j	Sociologie de la jeunesse
TXM	1331	3	AHE1	js	Prévention des toxicomanies : théorie
TXM	1331D	3	AHE1		Prévention des toxicomanies : théorie

Faculté de médecine

Audiologie

1-751-1-0 Baccalauréat (3 ans - avec stages obligatoires)
Le Baccalauréat en audiologie est un programme préprofessionnel. La maîtrise est exigée pour exercer à titre d'audiologiste. Le programme relève de l'École d'orthophonie et d'audiologie

Perspectives professionnelles

L'audiologiste évalue les capacités auditives des personnes malentendantes et recherche les causes et les facteurs aggravants de leurs déficiences. Il conçoit et applique des plans d'intervention afin de rétablir l'aptitude des personnes ayant des difficultés d'audition, il travaille à réduire ou à éliminer les effets du handicap vécu par la personne et il fournit à l'entourage l'information et le soutien nécessaires. L'ordre des orthophonistes et audiologistes du Québec exige la maîtrise pour pratiquer au Québec.

Information sur le programme

Tony Leroux 514 343-2499
Admission 514 343-7076

Admission au programme à l'automne 2011

Trimestre(s) d'admission			Capacité d'accueil		Statut autorisé		Horaire	
Automne	Hiver	Été	Non limitée	Limitée (section 10)	Temps plein	Temps partiel	Jour	Soir
✓				✓*	✓		✓	

* À titre indicatif, les statistiques de l'admission d'automne 2010 en date du 2 août : **candidats** : 335 dont 206 collégiens, **répartition des places en 2010** : 30 dont 18 à des collégiens, **offres d'admission** : 87 dont 60 à des collégiens. La **cote R** du dernier candidat collégien admis : 31,174.

Conditions d'admissibilité

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier et sous réserve de la qualité du dossier, le candidat doit

– attester d'une des formations indiquées ci-dessous
  Soit
  - être titulaire d'un des diplômes d'études collégiales (DEC) suivants :
    - DEC en sciences, lettres et arts
    - DEC en sciences de la nature et avoir atteint l'objectif 00XU (biologie)

  Soit
  - être titulaire de tout autre diplôme d'études collégiales (DEC) décerné par le ministre de l'Éducation du Québec ou faire la preuve d'une formation équivalente au DEC (voir section 8)
    et
  - avoir réussi, **avant l'entrée dans le programme,** les cours préalables suivants (dont on trouvera une description et des équivalences à la section 7) :
    - Biologie 301 et 401 ou deux cours de biologie humaine
    - Chimie 101 et 201
    - Mathématiques 103
    - Physique 101, 201 et 301

et

– **satisfaire aux conditions suivantes :**
  - avoir la citoyenneté canadienne ou le statut de résident permanent ou être boursier d'une agence canadienne ou internationale
  - avoir complété la formation scientifique préalable à l'admission moins de huit ans avant le dépôt de la demande d'admission à moins que le dossier soumis ne démontre le maintien à jour des connaissances
  - à la demande de l'École d'orthophonie et d'audiologie, se présenter à une entrevue.

Condition relative à la langue française

Pour être admissible, tout candidat doit attester d'une connaissance de la langue française atteignant le degré que l'Université estime minimal pour s'engager dans le programme. À cette fin, il doit

– soit avoir réussi l'Épreuve uniforme de langue et littérature française du ministère de l'Éducation du Québec
– soit obtenir un score d'au moins 850/990 au Test de français international (TFI) (voir section 2 - Connaissance du français).

Catégories de candidats

– Collégien : toute personne qui est titulaire d'un DEC ou qui est en voie de l'obtenir ou dont la formation est équivalente.
– Universitaire : toute personne titulaire d'un DEC ou qui atteste d'une formation équivalente et qui a suivi au moins 12 crédits de cours d'un programme universitaire à la date limite fixée pour le dépôt de la demande d'admission. Cette catégorie comprend la sous-catégorie suivante :
  - Le candidat universitaire de 2e ou de 3e cycle, soit toute personne qui a complété une maîtrise ou un doctorat.
– Candidat admissible sur la base de crédits universitaires : toute personne non titulaire d'un DEC ou d'un diplôme équivalent qui a réussi un minimum de 24 crédits de niveau universitaire.
– Candidat admissible sur la base d'une formation acquise hors Québec : toute personne dont la formation acquise ailleurs qu'au Québec est jugée équivalente au DEC ou à des études universitaires complétées au Québec.
– Francophone hors-Québec : toute personne francophone résidente d'une province canadienne qui a conclu une entente avec le gouvernement du Québec concernant l'accès aux programmes de sciences de la santé.
– Candidature particulière : toute personne admissible qui possède également une expérience de travail d'au moins trois ans à plein temps sur le marché du travail.

Capacité d'accueil

– Un maximum de deux places peut être attribué par entente intergouvernementale aux candidats francophones hors-Québec pour les programmes d'orthophonie et d'audiologie.

Critères de sélection

La capacité d'accueil est répartie entre les différentes catégories sous réserve de l'excellence des dossiers. Les méthodes d'évaluation des dossiers scolaires sont décrites aux sections 3A (collégial) et 3B (universitaire).

– Pour les collégiens et les universitaires
  - L'excellence du dossier scolaire constitue le seul critère de sélection.
  - Dans l'évaluation du dossier scolaire des universitaires, l'importance relative du dossier universitaire par rapport à celui du collège est égale en pourcentage au nombre de crédits de cours universitaires multiplié par 2.

- Pour les candidats admissibles sur la base de crédits universitaires
  - Le dossier est évalué sur la base du dossier scolaire.
- Pour les candidats admissibles sur la base d'une formation acquise hors Québec
  - Le dossier est étudié par le Service de l'admission et du recrutement et par l'École.
  - L'excellence et la pertinence du dossier constituent les seuls critères de sélection.
- Pour les candidats universitaires de 2e et de 3e cycle
  - Le dossier est étudié par l'École, pour fins de présélection, en tenant compte du dossier scolaire.
  - Le candidat présélectionné est convoqué à une entrevue. Cette entrevue est décisive.
- Pour les candidats francophones hors-Québec
  - Le dossier est étudié par l'École, en tenant compte de la scolarité antérieure.
  - Le dossier du candidat retenu doit être de valeur égale à ceux des candidats acceptés des autres catégories.
- Pour les autres catégories
  - Le dossier est étudié par l'École, pour fins de présélection, en tenant compte de la scolarité antérieure et, le cas échéant, des connaissances et de l'expérience acquise sur le marché du travail.
  - Tout candidat sélectionné peut être convoqué à une entrevue. Cette entrevue est décisive.

Remarques

- Le candidat de la catégorie universitaire de 2e ou 3e cycle n'est pas nécessairement tenu de compléter les cours préalables à l'admission, mais cela est souhaitable.
- Le titulaire d'un diplôme de premier cycle en audiologie qui souhaite actualiser sa formation en vue d'une mise à jour de ses connaissances, pour répondre aux exigences spécifiques d'un ordre professionnel ou pour répondre aux exigences de l'admission à la maîtrise, doit soumettre sa candidature au Programme d'actualisation de formation en audiologie (1-751-1-8).

Programme 1-751-1-0 Version 08

Baccalauréat en audiologie

Ce programme totalise 106 crédits dont 103 obligatoires et 3 au choix. L'étudiant s'inscrit comme suit : 1re année - 36 crédits obligatoires, Bloc 73A ; 2e année - 36 crédits obligatoire, Bloc 73B ; 3e année - 31 crédits obligatoires, Bloc 73C et 73D. L'étudiant doit compléter son programme par 3 crédits au choix.

Segment 73

Bloc 73 A		*obligatoire*		*36 cr.*
	CSS 1900	1 AHE1 j		Collaboration en sciences de la santé 1
+	ORA 1123	3 H 1		Psychoacoustique
+	ORA 1125	3 AH 1		Acquisition du langage de 0 à 5 ans
	ORA 1526A	1 AH 1		Initiation à l'exercice professionnel
	ORA 1528	2 AH 1		Anatomie et physiologie de l'audition
	ORA 1530	4 AH 1		Anatomie et physiologie de la parole
	ORA 1531	3 AH 1 j		Phonétique clinique
	ORA 1534	3 AHE1 js		Langage 1
	ORA 1535	2 AHE1 js		Langage 2
	PHY 1955	3 A 1 j		Acoustique
	PSL 1982	2 A 1		Les bases du système nerveux
	PSY 1085	3 AH 1 j		L'apprentissage
	PSY 1961	3 A 1 js		Psychologie du développement humain 1
	PSY 2961	3 H 1 j		Psychologie du développement humain 2

Bloc 73 B		*obligatoire*		*36 cr.*
	CSS 2900	1 AHE1 j		Collaboration en sciences de la santé 2
	ORA 1527	2 AH 1		Neurologie de la communication humaine
+	ORA 2241A	1 AH 1		Enseignement clinique en audiologie
+	ORA 2513	3 AH 1		Initiation à la pratique orthophonique
+	ORA 2527	3 AH 1		Troubles du langage chez l'enfant 1
+	ORA 2550	3 AH 1		Bilan audiologique - Enfant
	ORA 2559	3 AH 1		Bilan audiologique - Adulte
	ORA 2574	3 AH 1 j		Perception de la parole
	ORA 2617	3 AHE1		Métrologie acoustique
	ORA 2636	3 AHE1 js		Troubles du système auditif
	ORA 2716	3 AHE1 j		Méthodes et recherche 1
	ORA 2717	3 AHE1 j		Méthodes et recherche 2
	ORA 3373	2 AH 1 j		Systèmes de santé et d'éducation
+	ORA 3563	3 AH 1		Déficiences auditives périphériques 1

Bloc 73 C		*obligatoire*		*9 cr.*
+	ORA 3345	1 AH 1		Deuxième stage en audiologie
	ORA 3372	2 AH 1 j		Réadaptation et adulte déficient auditif
+	ORA 3540A	1 AH 1		Atelier d'activités cliniques
+	ORA 3542	1 AH 1		Premier stage en audiologie
	ORA 3547	1 AH 1 j		Activités d'intégration en audiologie 1
	ORA 3548	1 AH 1 j		Activités d'intégration en audiologie 2
+	ORA 3573A	2 AH 1		Intervention et enfant déficient auditif

Bloc 73 D		*obligatoire*		*22 cr.*
	CSS 3900	1 AHE1 j		Collaboration en sciences de la santé 3
	ORA 3366	3 AH 1 j		Intervention audiologique 1
+	ORA 3562	3 AH 1		Physiologie auditivo-vestibulaire
	ORA 3564	3 AHE1 j		Déficiences auditives périphériques 2
+	ORA 3565	3 AH 1		Déficiences auditives centrales
+	ORA 3567	3 AH 1		Intervention audiologique 2
+	ORA 3568	1 AH 1		Intervention audiologique 3
+	ORA 3576	3 AH 1		Intervention audiologique avancée
	ORA 3577	2 AH 1		Psychoacoustique avancée

Ergothérapie, sciences de la santé

1-740-1-1 Baccalauréat (3 ans)

Le Baccalauréat en sciences de la santé (ergothérapie) relevant de l'École de réadaptation, constitue la première composante du programme intégré baccalauréat-maîtrise donnant accès à l'exercice de la profession d'ergothérapeute. À certaines conditions, la réussite du Baccalauréat donne droit au grade de bachelier et au passage automatique à la maîtrise (2-740-1-0).

Perspectives professionnelles

Le travail de l'ergothérapeute vise à promouvoir le développement, l'adaptation, le maintien et l'actualisation du potentiel des personnes en vue d'accomplir les activités qui leur sont significatives dans leur contexte de vie réel, menant à une pleine participation de l'individu dans son environnement. Il s'adresse principalement à des personnes qui présentent ou sont à risque de présenter des problèmes entravant leur autonomie au quotidien, problèmes reliés notamment à une maladie, un traumatisme ou un contexte de vie. L'ergothérapeute travaille dans les centres hospitaliers, les centres de réadaptation, les centre d'hébergement et de soins prolongés, les CLSC, les écoles, les organismes communautaires, les industries et en cabinet privé.

Information sur le programme

Joane Lahaie 514 343-6416
Admission 514 343-7076

Admission au programme à l'automne 2011

Trimestre(s) d'admission			Capacité d'accueil		Statut autorisé		Horaire	
Automne	Hiver	Été	Non limitée	Limitée (section 10)	Temps plein	Temps partiel	Jour	Soir
✓				✓*	✓		✓	

* À titre indicatif, les statistiques de l'admission d'automne 2010 en date du 2 août : **candidats** : 690 dont 494 collégiens, **répartition des places en 2010** : 120 dont 86 à des collégiens, **offres d'admission** : 278 dont 221 à des collégiens. La **cote R** du dernier candidat collégien admis : 29,307.

Conditions d'admissibilité

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier au programme intégré baccalauréat-maîtrise et sous réserve de la qualité du dossier, le candidat doit

- attester d'une des formations indiquées ci-dessous
  Soit
  - être titulaire d'un des diplômes d'études collégiales (DEC) suivants :
    - DEC en sciences, lettres et arts
    - DEC en sciences de la nature et avoir atteint l'objectif 00XU (biologie)
    - DEC technique en réadaptation physique et avoir réussi les cours préalables Chimie 101 et [201 ou 202] et Mathématiques 103 (voir section 7)
  - être titulaire de tout autre diplôme d'études collégiales (DEC) décerné par le ministre de l'Éducation du Québec ou faire la preuve d'une formation équivalente au DEC (voir section 8)
    et
  - avoir réussi, **avant l'entrée dans le programme,** les cours préalables suivants (dont on trouvera une description et des équivalences à la section 7) :
    - Biologie 301 et 401 ou deux cours de biologie humaine
    - Chimie 101 et [201 ou 202]
    - Mathématiques 103 et 203
    - Physique 101, 201 et 301

et

- **satisfaire aux conditions suivantes :**
  - avoir la citoyenneté canadienne ou le statut de résident permanent ou être boursier d'une agence canadienne ou internationale
  - avoir complété la formation scientifique préalable à l'admission moins de huit ans avant le dépôt de la demande d'admission à moins que le dossier soumis ne démontre le maintien à jour des connaissances
  - à la demande de l'École de réadaptation, se présenter à une entrevue
  - le cas échéant, présenter une lettre de motivation (voir la rubrique Remarques).

Condition relative à la langue française

Pour être admissible, tout candidat doit attester d'une connaissance de la langue française atteignant le degré que l'Université estime minimal pour s'engager dans le programme. À cette fin, il doit

- soit avoir réussi l'Épreuve uniforme de langue et littérature française du ministère de l'Éducation du Québec
- soit obtenir un score d'au moins 850/990 au Test de français international (TFI) (voir section 2 - Connaissance du français).

Catégories de candidats

- Collégien : toute personne qui est titulaire d'un DEC ou qui est en voie de l'obtenir ou dont la formation est équivalente.
- Universitaire : toute personne titulaire d'un DEC ou qui atteste d'une formation équivalente et qui a suivi au moins 12 crédits de cours d'un programme universitaire à la date limite fixée pour le dépôt de la demande d'admission. Cette catégorie comprend la sous-catégorie suivante :
  - Le candidat universitaire de 2e ou de 3e cycle, soit toute personne qui a complété une maîtrise ou un doctorat.
- Candidat admissible sur la base de crédits universitaires : toute personne non titulaire d'un DEC ou d'un diplôme équivalent qui a réussi un minimum de 24 crédits de niveau universitaire.
- Candidat admissible sur la base d'une formation acquise hors Québec : toute personne dont la formation acquise ailleurs qu'au Québec est jugée équivalente au DEC ou à des études universitaires complétées au Québec.
- Francophone hors-Québec : toute personne francophone résidente d'une province canadienne qui a conclu une entente avec le gouvernement du Québec concernant l'accès aux programmes de sciences de la santé.
- Candidature particulière : toute personne admissible qui possède également une expérience de travail d'au moins trois ans à plein temps sur le marché du travail.

Capacité d'accueil

- La capacité d'accueil en première année est limitée. Elle est répartie entre les différentes catégories sous réserve de la qualité des dossiers.
- Deux places peuvent être attribuées par entente intergouvernementale aux candidats francophones hors-Québec.

Critères de sélection

La capacité d'accueil est répartie entre les différentes catégories sous réserve de l'excellence des dossiers. Les méthodes d'évaluation des dossiers scolaires sont décrites aux sections 3A (collégial) et 3B (universitaire).

- Pour les collégiens et les universitaires
  - L'excellence du dossier scolaire constitue le seul critère de sélection.
  - Dans l'évaluation du dossier scolaire des universitaires, l'importance relative du dossier universitaire par rapport à celui du collège est égale en pourcentage au nombre de crédits de cours universitaires multiplié par 2.
- Pour les candidats admissibles sur la base de crédits universitaires
  - Le dossier est évalué sur la base du dossier scolaire.
- Pour les candidats admissibles sur la base d'une formation acquise hors Québec
  - Le dossier est étudié par le Service de l'admission et du recrutement et par l'École.
  - L'excellence et la pertinence du dossier constituent les seuls critères de sélection.
- Pour les candidats francophones hors-Québec
  - Le candidat est convoqué à une entrevue qui a lieu au Nouveau-Brunswick.
  - Le dossier est étudié par le Comité d'admission du programme d'ergothérapie en tenant compte de la scolarité antérieure et du résultat à l'entrevue.
- Pour les autres catégories
  - Le dossier est étudié par le Comité d'admission du programme d'ergothérapie en tenant compte de la scolarité antérieure, des connaissances et, le cas échéant, de l'expérience acquise sur le marché du travail.
  - Le dossier du candidat retenu doit être de valeur égale à ceux des candidats des autres catégories qui ont été acceptés.

Remarques

- Le candidat des catégories Formation acquise hors Québec et Candidature particulière doit joindre une lettre expliquant son choix de l'ergothérapie.
- Le candidat ayant entrepris des études en ergothérapie dans une université québécoise ou canadienne n'est admissible qu'exceptionnellement à ce programme et seulement pour des motifs sérieux dont il doit faire état dans une lettre à l'appui à sa demande d'admission.
- Le candidat titulaire d'une maîtrise ou d'un doctorat au dépôt de la demande d'admission n'est pas nécessairement tenu de compléter les cours préalables à l'admission.

Programme 1-740-1-1 Version 01

Baccalauréat en sciences de la santé (ergothérapie)

Ce programme comprend 90 crédits obligatoires.

Segment 70

Bloc 70 A		*obligatoire*		*30 cr.*
CHI	1045	4 A	1 j	Anatomie de l'appareil locomoteur
CSS	1900	1 AHE	1 j	Collaboration en sciences de la santé 1
ERT	1400	2 A	1 j	Notions de base en ergothérapie
ERT	1401	2 H	1 j	Approches théoriques en ergothérapie
ERT	1402	4 H	1 j	Pratique factuelle en ergothérapie
ERT	1430	1 A	1 j	Compétence de base en ergothérapie
ERT	1450	1 H	2 js	Activités d'auto-apprentissage 1
ERT	1460	1 AHE	1 j	Initiation à la formation clinique
ERT	1461	1 AHE	1 j	Accompagnement en milieu communautaire
PSL	1984	4 H	1 j	Fonctions du système nerveux
PSL	1996	2 A	1 j	Anatomie et physiologie générales 1
PSL	1997	2 H	1 j	Anatomie et physiologie générales 2
PST	1964	2 A	1 j	Développement du système psychique
PSY	1984	3 H	1 j	Cognition, émotion et ergothérapie

Bloc 70 B		*obligatoire*		*31 cr.*
CSS	2900	1 AHE	1 j	Collaboration en sciences de la santé 2
ERT	2410	1 A	1 j	Introduction à l'APP
ERT	2411	4 A	2 j	Ergothérapie auprès de l'adulte
ERT	2412	2 A	1 j	Ergothérapie auprès de l'enfant
ERT	2413	2 H	1 j	Ergothérapie auprès de la personne âgée
ERT	2420	2 A	1 j	Thématiques en ergothérapie 1
ERT	2421	2 A	1 j	Thématiques en ergothérapie 2
ERT	2422	2 H	1 j	Thématiques en ergothérapie 3
ERT	2423	2 H	1 j	Thématiques en ergothérapie 4
ERT	2430	1 A	1 j	Ergo - Développement professionnel 1
ERT	2431	1 A	1 j	Ergo - Développement professionnel 2
ERT	2432	1 A	1 j	Ergo - Développement professionnel 3
ERT	2433	1 H	1 j	Ergo - Développement professionnel 4
ERT	2434	1 H	1 j	Ergo - Développement professionnel 5
ERT	2450	1 H	2 js	Activités d'auto-apprentissage 2
ERT	2461	7 AH	1 j	Formation clinique 2

Bloc 70 C		*obligatoire*		*29 cr.*
CSS	3900	1 AHE	1 j	Collaboration en sciences de la santé 3
ERT	3401	3 H	1 j	Ergo, enjeux professionnels et société
ERT	3402	3 H	1 j	Gestion et promotion en ergothérapie
ERT	3403	1 AH	1 j	Ergothérapie et intervention de groupe
ERT	3404	1 AH	1 j	Introduction au projet d'intégration
ERT	3410	2 AH	1 j	Problématiques intégratives
ERT	3411	3 H	1 j	Problématiques intégratives 2
ERT	3420	2 A	1 j	Thématiques en ergothérapie 5
ERT	3430	1 A	1 j	Ergo - Développement professionnel 6
ERT	3450	2 H	1 js	Activités d'auto-apprentissage 3
ERT	3460	7 AHE	1 j	Formation clinique 3
SOL	1956	3 A	1 j	Ergothérapie et sociologie

Médecine

1-450-4-0 Année préparatoire (1 an)
1-450-1-0 Doctorat (4 ans)

Les programmes sont également offerts au campus de l'Université de Montréal en Mauricie.

Perspectives professionnelles

La prestation de soins de santé est l'essence même de la profession médicale. Au cœur du système de santé, le médecin s'occupe de la prévention, du diagnostic et du traitement de problèmes de santé rencontrés par des individus ou des collectivités, Son action se fonde à la fois sur les sciences biologiques et sur les sciences humaines et s'exerce en collaboration avec les autres professionnels de la santé. La médecine est un domaine en constante évolution et la demande de services médicaux ne cesse de croître, non seulement en raison des besoins d'une population vieillissante mais aussi de l'apparition de nouvelles affections, de nouveaux outils diagnostiques et de nouvelles thérapies. Il existe deux grands domaines d'exercice médical : la médecine générale et la médecine spécialisée, cette dernière comprenant plusieurs spécialités médicales, chirurgicales ou de laboratoire. Le médecin peut pratiquer tant en milieu communautaire qu'en établissements de santé, Il peut aussi consacrer une partie de ses activités à l'enseignement, à la recherche ou à l'administration dans le domaine de la santé.

Introduction

Tous les candidats doivent avoir réussi, dans les délais prescrits, les cours préalables précisés dans les conditions d'admissibilité. Mais au-delà de cette exigence, l'orientation des études des candidats en sciences exactes ou humaines n'affecte pas la probabilité d'être admis en médecine. La Faculté incite donc ses futurs étudiants à acquérir une formation aussi riche et polyvalente que possible.

Le programme d'études qui mène au doctorat en médecine est d'une durée de quatre ans. Toutefois, une année préparatoire est requise pour les collégiens, les étudiants étrangers et les universitaires dont le programme d'études n'est pas jugé globalement équivalent à celui de l'année préparatoire ou dont les études ont été complétées plus de dix ans auparavant(voir ci-après une liste partielle des programmes jugés équivalents).

Tous les candidats font une demande d'admission en année préparatoire du programme M.D. (1-450-**4**-0). Selon le profil académique du candidat, le Comité d'admission décidera si une candidature sera considérée pour l'année préparatoire ou pour la première année de médecine.

Information sur le programme

Isabelle Tremblay 514 343-6265
Admission 514 343-7076

Admission au programme à l'automne 2011

Trimestre(s) d'admission			Capacité d'accueil		Statut autorisé		Horaire	
Automne	Hiver	Été	Non limitée	Limitée (section 10)	Temps plein	Temps partiel	Jour	Soir
✓				✓*	✓		✓	

* En 2010, 921 collégiens ont soumis une demande d'admission. En vue de combler les 168 places attribuées aux collégiens, environ 620 candidats ont été convoqués à des entrevues. Le dernier collégien convoqué avait une CRC de 33,317 (Statistiques en date du 2 août 2010).

Conditions d'admissibilité

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier et sous réserve de la qualité du dossier, le candidat doit

– **ATTESTER D'UNE DES FORMATIONS INDIQUÉES CI-DESSOUS**

Soit

- être titulaire d'un des diplômes d'études collégiales (DEC) suivants :
  - DEC en sciences, lettres et arts
  - DEC en sciences de la nature et avoir atteint les objectifs 00XU (biologie) et 00XV (chimie)

Soit

- être titulaire de tout autre diplôme d'études collégiales (DEC) décerné par le ministre de l'Éducation du Québec et avoir réussi, **avant l'entrée dans le programme,** les cours préalables suivants dont on trouvera une description et des équivalences à la section 7 :
  - Biologie 301 et 401 ou deux cours de biologie humaine
  - Chimie 101, 201 et 202
  - Mathématiques 103 et 203
  - Physique 101, 201 et 301

Soit

- être titulaire d'un diplôme d'études postsecondaires reconnu équivalent à un DEC par l'Université de Montréal et avoir réussi les cours préalables ci-dessus mentionnés ou des cours équivalents dans chacune des quatre disciplines.

Soit

- être titulaire d'un diplôme de premier cycle universitaire reconnu équivalent à un baccalauréat par l'Université de Montréal et avoir réussi les cours préalables ci-dessus mentionnés ou des cours équivalents dans chacune des quatre disciplines. **Des études universitaires non sanctionnées par un diplôme ne rendent pas admissible**.

Soit

- être titulaire d'un doctorat en médecine décerné par une faculté de médecine inscrite au répertoire mondial des écoles de médecine et avoir réussi, au cours des cinq dernières années, l'Examen d'évaluation du Conseil médical du Canada (EECMC) prévu pour les diplômés de facultés de médecine hors du Canada ou des États-Unis.

et

– **SATISFAIRE AUX CONDITIONS SUIVANTES :**

- avoir la citoyenneté canadienne ou le statut de résident permanent à la date limite fixée pour le dépôt de la demande d'admission **ou** respecter les dispositions du Décret gouvernemental relatif à l'admission de candidats étrangers.
- être résident du Québec à la date limite fixée pour le dépôt de la demande d'admission, **ou** satisfaire aux dispositions des ententes Québec-Nouveau-Brunswick, Québec-Île-du-Prince-Édouard et Québec-Nouvelle-Écosse **ou** être francophone résident d'une autre province canadienne où les études médicales ne sont pas offertes en français.
- avoir complété la formation scientifique postsecondaire préalable à l'admission pas plus de huit ans avant le dépôt de la demande d'admission à moins que le dossier soumis ne démontre le maintien à jour des **connaissances** dans les quatre disciplines fondamentales enseignées dans les cours préalables (biologie, chimie, mathématiques et physique).
- avoir complété ou être en voie de compléter les études requises pour être admissible au programme M.D. (DEC ou baccalauréat universitaire) dans un même programme, à temps plein et dans le respect de la durée prévue pour celui-ci. Le candidat qui ne satisfait pas à ce cheminement scolaire doit le justifier dans la section « autres informations pertinentes » du formulaire « en ligne » de demande d'admission ou dans un texte annexé à la demande
- sur invitation, se présenter à une entrevue, tenue en français, à la date, à l'heure et au lieu fixés par le Comité d'admission de la Faculté ou le Comité interfacultaire des Mini entrevues multiples francophones intégrées (MEMFI). Au préalable, avoir dans les délais prescrits,
  - acquitté les frais exigés
  - réussi le Test de français international (TFI) le cas échéant.
- sur demande du Comité d'admission, subir un examen médical fait par un médecin désigné par la Faculté.

Condition relative à la langue française

Pour être admissible, tout candidat doit attester d'une connaissance de la langue française atteignant le degré que l'Université estime minimal pour s'engager dans le programme. À cette fin, il doit

– soit avoir réussi l'Épreuve uniforme de langue et littérature française du ministère de l'Éducation du Québec

– soit obtenir un score d'au moins 850/990 au Test de français international (TFI) (voir section 2 - Connaissance du français).

Catégories de candidats

– **Candidat collégien** : toute personne titulaire d'un DEC (ou en voie de l'obtenir) ou d'un diplôme que l'Université juge équivalent.

– **Candidat universitaire** : toute personne titulaire d'un DEC ou d'un diplôme quie l'Université juge équivalent et qui a suivi au moins 12 crédits de cours d'un programme universitaire à la date limite fixée pour le dépôt de la demande d'admission. Cette catégorie comprend les sous catégories suivantes :

- les candidats ayant complété ou en voie d'obtenir au moins un premier grade universitaire (baccalauréat, baccalauréat « honours » pour les candidats résidents du Québec ayant complété leurs études ailleurs au Canada) ;
- les candidats n'ayant pas complété un premier grade universitaire. La Faculté privilégie cependant les candidats qui ont terminé un baccalauréat ;
- les candidats ayant complété un doctorat de recherche (Ph.D.) et qui demeurent actifs en recherche ou les candidats dont la thèse a été déposée à la date limite fixée pour le dépôt de la demande d'admission. Une attestation officielle du dépôt de la thèse doit être fournie avec la demande d'admission. L'admission pourra être conditionnelle à ce que la thèse soit soutenue avant l'entrée dans le programme. (Une proposition est actuellement à l'étude afin d'intégrer cette sous-catégorie au contingent des universitaires ayant complété un premier grade universitaire.)

– **Candidat francophone hors Québec** : cette catégorie comprend deux sous-catégories :

- toute personne francophone résidente du Nouveau-Brunswick, de la Nouvelle-Écosse ou de l'Île-du-Prince-Édouard lesquelles provinces ont conclu une entente avec le gouvernement du Québec concernant l'accès aux programmes de sciences de la santé. Ces candidats doivent signer un contrat qui stipule qu'ils retourneront pratiquer la médecine dans leur province pendant quatre ans.
- toute personne francophone résidente d'une autre province canadienne où les études médicales ne sont pas offertes en français. Ces candidats doivent fournir avec leur demande d'admission les documents appropriés permettant d'établir leur province de résidence et leur niveau de connaissance de la langue française.

– **Candidat des Premières nations et Inuit du Québec** : toute personne reconnue membre des Premières nations ou Inuits du Québec au moment du dépôt de la demande d'admission conformément à l'entente intervenue entre les Premières nations et Inuits du

Québec et les Facultés de médecine du Québec. Le candidat doit indiquer son statut dans la demande d'admission pour être considéré dans cette catégorie.

- **Candidat des Forces canadiennes** : toute personne francophone recommandée par le Comité de sélection des Forces canadiennes pour le Programme militaire d'études en médecine (PMEM) conformément à l'entente conclue entre les Forces canadiennes et les trois facultés de médecine francophones du Québec. Le candidat doit indiquer son statut dans la demande d'admission pour être considéré dans cette catégorie.
- **Candidat médecin** : toute personne, domiciliée au Québec, diplômée d'une faculté de médecine inscrite au répertoire mondial des écoles de médecine mais située à l'extérieur du Canada ou des États-Unis (DHCEU), et ayant obtenu la citoyenneté canadienne ou le statut de résident permanent à la date limite fixée pour le dépôt de la demande d'admission. Le candidat titulaire d'un doctorat en médecine ne peut être classé dans une autre catégorie.
- **Candidat étranger** : toute personne admissible qui n'a ni la citoyenneté canadienne ni le statut de résident permanent à la date limite fixée pour le dépôt de la demande d'admission.

Capacité d'accueil

CONTINGENT RÉGULIER

- Selon le décret gouvernemental, et tenant compte des places libérées, l'année précédente, par les étudiants qui ont abandonné le programme, le contingent régulier de la Faculté de médecine de l'Université de Montréal pour l'admission 2010-2011 était de 290 nouveaux étudiants. Du total, environ les deux tiers ont été admis en année préparatoire, et l'autre tiers s'est ajouté au contingent de l'année préparatoire précédente pour former la première année.
- Le contingent régulier est constitué en très grande majorité de **candidats résidents québécois**, collégiens et universitaires.
- En outre, selon la répartition retenue par le Comité interfacultaire d'admission en médecine au Québec, la Faculté peut admettre un nombre très restreint de
  - **candidats médecins** résidents du Québec, titulaires d'un doctorat en médecine obtenu hors du Canada ou des États-Unis (DHCEU). La Faculté dispose présentement d'un maximum de trois places par année pour ces candidats.
  - **candidats canadiens francophones** résidents d'une province où les études médicales ne sont pas offertes en français. La Faculté dispose présentement d'une seule place par année pour ces candidats.

CONTINGENTS PARTICULIERS

La Faculté peut admettre, hors du contingent régulier, par décret ou par entente, un nombre très restreint de candidats qui se qualifient pour l'un des contingents suivants :

- **Contingent des provinces maritimes** - La Faculté peut admettre, par entente intergouvernementale, un certain nombre de candidats francophones du Nouveau-Brunswick, de la Nouvelle-Écosse et de l'Île-du-Prince-Édouard. Le nombre de candidats admis varie annuellement selon les décisions gouvernementales des provinces impliquées et celles du Comité interfacultaire d'admission en médecine au Québec. Ces candidats doivent signer un contrat qui stipule qu'ils retourneront pratiquer la médecine dans leur province pendant quatre ans. La Faculté dispose présentement de trois places par année pour ce contingent.
- **Contingent étranger** - La Faculté peut admettre un nombre très restreint de candidats étrangers selon le décret gouvernemental et la répartition retenue par le Comité interfacultaire d'admission en médecine au Québec. Ces candidats doivent signer un contrat qui stipule qu'ils devront assurer pendant quatre années consécutives des services médicaux dans un établissement désigné par le ministre de la Santé, s'ils s'installent au Québec au terme de leur formation médicale. La Faculté dispose présentement de deux place par année pour ce contingent.
- **Contingent des Forces canadiennes** - La Faculté peut admettre, par entente avec les Forces canadiennes, un nombre restreint de candidats francophones recommandés par le Comité de sélection des Forces canadiennes pour le Programme militaire d'études en médecine (PMEM). L'entente prévoit un maximum de six places par année à répartir entre les trois facultés francophones selon les besoins.
- **Contingent des Premières nations et des Inuits du Québec** - La Faculté peut admettre un nombre restreint de candidats reconnus membres des Premières nations ou Inuits du Québec conformément à l'entente intervenue entre les Premières nations et Inuits du Québec et les Facultés de médecine du Québec. L'entente prévoit un maximum de quatre places par année à répartir entre les quatre facultés québécoises selon les besoins.

Critères de sélection

La Faculté répartit la capacité d'accueil entre les différentes catégories de candidats sous réserve de la qualité des dossiers et dans le respect des ententes intergouvernementales ou interuniversitaires s'il y a lieu. Les méthodes d'évaluation des dossiers scolaires sont décrites aux sections 3A (collégial) et 3B (universitaire). N.B. Le Comité d'admission aux études médicales de 1er cycle étudie la possibilité d'ajouter un nouvel outil d'évaluation pour la sélection des candidats. Il en sera fait mention sur le site de l'Université dès que la décision sera prise.

- Pour les **collégiens**
  - Une première sélection est faite, fondée uniquement sur l'excellence du dossier scolaire établie en tenant compte de la cote de rendement au collégial (CRC).
  - Environ trois candidats par place disponible sont convoqués à une entrevue de type Mini entrevues multiples (MEM) qui a lieu un samedi ou un dimanche du mois d'avril.
  - Une deuxième sélection est faite, fondée sur le résultat à l'entrevue MEM laquelle peut être éliminatoire.
  - Un score global est ensuite établi pour chacun des candidats retenus selon la pondération suivante :
    - dossier scolaire : 50 %
    - entrevue : 50 %
  - Aux fins de la sélection finale, une liste d'excellence est dressée en fonction des scores globaux.
- Pour les **universitaires**
  - Une première sélection est faite, fondée uniquement sur l'excellence du dossier scolaire établie par la cote de rendement universitaire (CRU). Dans l'évaluation du dossier scolaire, l'importance relative du dossier universitaire par rapport à celui du collège est égale en pourcentage au nombre de crédits de cours universitaires multiplié par 2. Dans l'évaluation du dossier des bacheliers ou des étudiants en voie d'obtenir un baccalauréat, les résultats de l'automne précédant la demande d'admission ne sont pas pris en compte.
  - Environ trois candidats par place disponible sont convoqués à une entrevue de type Mini entrevues multiples (MEM) qui a lieu un samedi ou un dimanche du mois d'avril.
  - Une deuxième sélection est faite, fondée sur le résultat à l'entrevue MEM laquelle peut être éliminatoire.
  - Un score global est ensuite établi pour chacun des candidats selon la pondération suivante :
    - dossier scolaire : 50%

    - entrevue : 50 %
  - Aux fins de la sélection finale, trois listes d'excellence sont dressées en fonction des scores globaux :
    - une liste des candidats titulaires (ou en voie de l'être) d'un baccalauréat qui les rend admissibles en première année du programme M.D.,
    - une liste des candidats titulaires (ou en voie de l'être) d'un baccalauréat qui les rend admissibles à l'année préparatoire au programme M.D.,
    - une liste des candidats qui sont en cours de baccalauréat.
- Pour les **candidats résidents québécois admissibles sur la base d'une formation acquise hors du Québec**
  - Selon leur niveau d'études, les candidats sont associés aux collégiens ou aux universitaires dans le processus de sélection.
- Pour les **candidats titulaires d'un doctorat de recherche**
  - Une présélection est effectuée sur la base de la cote de rendement universitaire qui doit être comparable à celle des autres candidats universitaires convoqués à l'entrevue.
  - Sur demande, les candidats présélectionnés doivent fournir un curriculum vitae structuré selon les normes de la Faculté à partir duquel le dossier de recherche est évalué tel qu'il était au moment du dépôt de la demande d'admission.
  - Un nombre limité de candidats est convoqué à une entrevue d'évaluation effectuée par des professeurs de la Faculté. L'entrevue peut être éliminatoire.
  - Une liste d'excellence est ensuite établie selon la pondération suivante :
    - dossier de recherche : 50 %
    - entrevue : 50 %.
  - La Faculté se réserve le droit d'admettre ou non des candidats de cette catégorie.
- Pour les **candidats étrangers**
  - Les critères de sélection sont les mêmes que pour les candidats québécois collégiens ou universitaires, selon le cas.
  - La Faculté se réserve le droit d'admettre ou non des candidats de cette catégorie.
  - Le candidat étranger admis devra avoir obtenu un visa d'étudiant.
- Pour les **candidats titulaires d'un doctorat en médecine**
  - Le processus de sélection est commun aux trois facultés de médecine québécoises francophones qui accueillent des candidats de cette catégorie.
  - Une première sélection est faite selon les résultats obtenus à l'examen d'évaluation du Conseil médical du Canada (EECMC). Les candidats choisis doivent se présenter à un examen clinique de type ECOS (Examen Clinique Objectif et Structuré).
  - Selon les résultats obtenus à l'examen d'évaluation du CMC et à l'examen clinique de type ECOS, un certain nombre de candidats est convoqué pour une entrevue d'évaluation. Une liste d'excellence est établie par le Comité interfacultaire d'admission en médecine au Québec en tenant compte des résultats de l'examen du CMC, de l'ECOS et de l'entrevue d'évaluation.
  - Le candidat titulaire d'un diplôme de médecine admis devra compléter la totalité ou une partie du programme d'études médicales qui ne pourra être moindre que la durée de l'externat.
- Pour les **candidats canadiens francophones hors du Québec et hors entente**
  - Les critères de sélection sont les mêmes que pour les candidats québécois collégiens ou universitaires, selon le cas.
  - La Faculté se réserve le droit d'admettre ou non des candidats de cette catégorie.
- Pour les **candidats des Forces canadiennes**
  - Les critères de sélection sont les mêmes que pour les collégiens ou les universitaires, selon le cas.
- Pour les **candidats des Premières nations et Inuits du Québec**
  - Les conditions d'admissibilité et les critères de sélection de ce contingent sont convenus entre les quatre facultés de médecine du Québec.
  - La Faculté de médecine de l'Université Laval est gestionnaire de ce contingent provincial. Les candidats peuvent communiquer avec le coordonnateur du projet au 418 656-2131 poste 3641 ou consulter le site de la Faculté de médecine de l'Université Laval (www.fmed.ulaval.ca/site_fac/index.php ?id=1457) pour de plus amples informations.

Remarques

- Les conditions d'admissibilité tiennent compte des dispositions de la Loi médicale relatives à l'immatriculation des étudiants en médecine auprès du Collège des médecins du Québec (CMQ). Tout nouvel étudiant inscrit au doctorat en médecine doit être immatriculé auprès du CMQ afin d'être autorisé à poser, sous surveillance, les actes médicaux nécessaires à sa formation. L'information pertinente lui est fournie par la Faculté en début d'année.
- L'entrevue, de quelque type qu'elle soit, a pour but d'évaluer la motivation, l'empathie, la conscience sociale, l'équilibre de vie, l'authenticité, le leadership, l'ouverture d'esprit et le jugement du candidat ainsi que toute autre qualité jugée nécessaire à la réussite du programme et à la pratique de la médecine d'aujourd'hui (capacité de travailler en équipe, capacité de communiquer, capacité d'autocritique, capacité d'adaptation, capacité relationnelle, etc.). Le bilan de cette évaluation peut conduire à l'élimination de tout candidat qui ne répond pas aux normes de réussite fixées par le Comité d'admission.
- Avant le début des cours, tout nouvel étudiant en médecine (année préparatoire et doctorat) doit attester qu'il a reçu les **immunisations** et qu'il s'est soumis au **dépistage tuberculinique** tel que requis par le Ministère de la santé et des services sociaux du Québec. Le formulaire à cette fin est disponible à l'adresse www.etudes.umontreal.ca/programme/medecine_immunisation.pdf
- L'étudiant qui réussit l'année préparatoire est promu automatiquement en première année du Doctorat en médecine sans avoir à présenter une nouvelle demande d'admission. Cette promotion en première année ne peut être différée à une année subséquente.
- Après étude par le Comité d'admission, un programme de premier cycle universitaire peut être jugé globalement équivalent à l'année préparatoire si le bloc de cours obligatoires du programme comprend des cours équivalents à plus de la moitié des cours obligatoires du bloc de sciences fondamentales de l'année préparatoire. À titre d'exemple, les programmes de premier cycle de l'Université de Montréal énumérés ci-dessous sont jugés globalement équivalents à l'année préparatoire :
  - Baccalauréat en audiologie
  - Baccalauréat en biochimie
  - Baccalauréat en ergothérapie
  - Baccalauréat en nutrition
  - Baccalauréat en orthophonie
  - Baccalauréat ou doctorat en pharmacie
  - Baccalauréat en physiothérapie
  - Baccalauréat en sciences biologiques (sauf l'orientation Biodiversité, écologie et évolution)
  - Baccalauréat en sciences biomédicales
  - Baccalauréat en sciences biopharmaceutiques
  - Doctorat en médecine dentaire

- Doctorat en médecine vétérinaire
- Doctorat en optométrie

– Le candidat ayant déjà été ou étant actuellement inscrit en médecine ou en année préparatoire dans une autre université au Québec n'est pas admissible dans le programme.
– Le transfert au programme M.D. d'un candidat en cours d'études médicales dans une faculté hors du Québec n'est pas possible. Le candidat peut toutefois soumettre sa candidature pour une admission au programme, auquel cas, il sera évalué selon les mêmes critères que les autres candidats du contingent dans lequel il est admissible.

Programme 1-450-4-0 Version 07

Année préparatoire en médecine

L'année préparatoire au programme M.D. comprend 40 crédits de cours obligatoires.

Segment 70

Bloc 70 A *obligatoire* *40 cr.*

MMD 1010	3	A	1 j	Microbiologie et virologie
MMD 1016	2	A	1 j	Introduction à l'anatomie clinique 1
MMD 1017	2	H	1 j	Introduction à l'anatomie clinique 2
MMD 1019	3	H	1 j	Nutrition et métabolisme
MMD 1021	3	H	1 j	Physiologie générale
MMD 1025	2	H	1 j	Pharmacologie médicale
MMD 1027	2	AHE1	j	Méthodes quantitatives en médecine
MMD 1028	3	AHE1	j	Biologie cellulaire et tissulaire
MMD 1029	3	AHE2	j	Immersion clinique
MMD 1030	3	AHE1	j	Génétique médicale
MMD 1031	2	AHE1	j	Embryologie humaine
MMD 1032	3	AHE1	j	Biologie moléculaire de la cellule
MMD 1033	3	AHE1	j	Développement du système psychique
MMD 1034	3	AHE1	j	Aspects sociaux de la santé
PHI 1968	3	A	1	Notions fondamentales d'éthique

Programme 1-450-1-0 Version 23

Doctorat en médecine

La 1re et la 2e années totalisent un minimum de 92 crédits dont 89 crédits obligatoires, 0 à 3 crédits à option et 0 à 3 crédits au choix soumis à l'approbation du responsable du programme. La 3e et la 4e années totalisent 82 crédits de stages obligatoires, 6 crédits de cours obligatoires et 20 crédits de stages à option. Les stages d'externat doivent être effectués durant la 3e ou la 4e année, à l'exception des stages de médecine et de chirurgie qui doivent être effectués en 3e année, et à l'exception des stages de médecine d'urgence et de santé communautaire, qui doivent être effectués durant la 4e année. Les stages d'anesthésiologie, de radiologie et d'ophtalmologie sont concomitants et peuvent être effectués à la fin de la 3e année ou durant la 4e année. En 3e et 4e années, l'étudiant doit choisir quatre stages à option parmi lesquels au moins un doit être dans une discipline médicale. Tous les cours et stage à option sont évalués par la mention « succès » ou « échec ».

Segment 01

Bloc 01 A *obligatoire* *42 cr.*

CSS 1900	1	AHE1	j	Collaboration en sciences de la santé 1
MMD 1228	4	A	1	Croissance-développement-vieillissement
MMD 1229	5	A	1 j	Pathologie et immunologie générales
MMD 1230	3	A	1 j	Micro-organismes pathogènes et infection
MMD 1231	3	H	1 j	Sciences hématologiques
MMD 1232	6	H	1 j	Exploration du système nerveux
MMD 1233	4	H	1 j	Sciences psychiques
MMD 1234	5	H	1 j	Appareil locomoteur
MMD 1236	1	A	1 j	Histoire de la médecine
MMD 1238	4	A	1 j	Introduction à la médecine clinique 1
MMD 1239	5	AHE1	j	Introduction à la médecine clinique 2
MMD 2242	1	A	1 j	Réanimation cardiaque respiratoire 1

Bloc 01 B *obligatoire* *47 cr.*

CSS 2900	1	AHE1	j	Collaboration en sciences de la santé 2
MMD 2229	5	A	1 j	Coeur et circulation
MMD 2230	4	A	1 j	Respiration et oxygénation
MMD 2231	4	A	1 j	Homéostasie, rein et arbre urinaire
MMD 2232	6	H	1 j	Digestion - nutrition
MMD 2233	6	H	1 j	Endocrinologie et reproduction
MMD 2234	6	H	1 j	Problèmes systémiques
MMD 2235	5	AHE1	j	Initiation à la démarche clinique 1
MMD 2236	6	AHE1	j	Initiation à la démarche clinique 2
MMD 2241	4	A	2 j	Épidémiologie clinique

Bloc 01 C *option* *minimum 0 cr., maximum 7 cr.*

ANG 1969	3	AHE1	j	Intermediate Reading
ANT 1900	3	A	1 s	Introduction à l'anthropologie
COM 1200	3	A	1 j	Introduction aux médias
CRI 3341	3	AH	1 j	Drogues et criminalité
DRT 1002S	3	AHE1	j	Introduction au droit
DRT 1810S	3	AH	1 j	Droit pour professionnels de la santé
IFT 1800	3	AHE1	js	Initiation à l'informatique
IFT 1810	3	AHE1	js	Introduction à la programmation
IFT 1890	3	H	1 j	Initiation à la bio-informatique
IFT 1990	3	H	1 js	Informatique pour sciences sociales
MMD 1016	2	A	1 j	Introduction à l'anatomie clinique 1
MMD 1017	2	H	1 j	Introduction à l'anatomie clinique 2
MMD 1026	3	AH	1 j	Introduction aux sciences fondamentales
MMD 1029	3	AHE2	j	Immersion clinique
MMD 1033	3	AHE1	j	Développement du système psychique
MMD 1034	3	AHE1	j	Aspects sociaux de la santé
MMD 1081	3	AH	1 j	Sciences de l'information en santé
MMD 1082	3	AH	1 j	Initiation à la médecine de réadaptation
MMD 1085	3	AH	1 j	Radio-anatomie
MMD 1086	3	AHE1	j	Santé internationale
MMD 1087	3	AHE1	j	Travaux cliniques individuels
MMD 1088A	3	AHE1	j	Travaux de recherche individuels 1
MMD 1088B	3	AHE1	j	Travaux de recherche individuels 2
MMD 1088C	3	AHE1	j	Travaux de recherche individuels 3
MMD 1088E	3	AHE1	j	Travaux de recherche individuels 4
MMD 1091	3	AHE1	j	Initiation à la recherche
MMD 1093	3	AH	1 j	Médecine légale
MMD 1094	3	AH	1 j	Médecine hyperbare
MMD 1095	3	AH	1 j	Médecine tropicale
MMD 1096	3	AH	1 js	ITSS : intervention et prévention
MMD 1097	3	AHE1	j	Intervention en milieux défavorisés
PHI 1130	3	H	1 j	Philosophie des sciences
PHI 1968	3	A	1	Notions fondamentales d'éthique

Segment 70

Bloc 70 A *obligatoire* *88 cr.*

CSS 3900	1	AHE1	j	Collaboration en sciences de la santé 3
MMD 3501	10	AHE1	j	Médecine
MMD 3503	10	AHE1	j	Pédiatrie
MMD 3504	10	AHE1	j	Obstétrique-gynécologie
MMD 3505	10	AHE1	j	Psychiatrie
MMD 3507	10	AHE1	j	Médecine familiale
MMD 3602	10	AHE1	j	Chirurgie
MMD 4507	5	AHE1	j	Gériatrie
MMD 4509	2	AHE1	j	Anesthésie-réanimation
MMD 4510	2	AHE1	j	Ophtalmologie
MMD 4511	5	AHE1	j	Médecine communautaire
MMD 4513	5	AHE1	j	Médecine d'urgence
MMD 4516	1.5	H	1 j	Pharmacothérapie 1
MMD 4517	1.5	A	1 j	Pharmacothérapie 2
MMD 4518	1	A	1 j	Réanimation cardiaque respiratoire 2
MMD 4520	1	AHE1	j	Compl. de formation aux stages cliniques
MMD 4521	3	AHE1	j	Radiologie

Bloc 70 B *option* *minimum 20 cr., maximum 20 cr.*

MMD 3511	5	AHE1 j	Stage : Spécialités médicales
MMD 3511A	5	AHE1 j	Stage : Allergie
MMD 3511B	5	AHE1 j	Stage : Cardiologie
MMD 3511C	5	AHE1 j	Stage : Dermatologie
MMD 3511D	5	AHE1 j	Stage : Endocrinologie
MMD 3511E	5	AHE1 j	Stage : Gastro-entérologie
MMD 3511H	5	AHE1 j	Stage : Gériatrie
MMD 3511I	5	AHE1 j	Stage : Hématologie
MMD 3511J	5	AHE1 j	Stage : Médecine interne
MMD 3511K	5	AHE1 j	Stage : Néphrologie
MMD 3511L	5	AHE1 j	Stage : Neurologie
MMD 3511M	5	AHE1 j	Stage : Oncologie médicale
MMD 3511N	5	AHE1 j	Stage : Physiatrie
MMD 3511O	5	AHE1 j	Stage : Pneumologie
MMD 3511P	5	AHE1 j	Stage : Rhumatologie
MMD 3511Q	5	AHE1 j	Stage : Hématologie clinique
MMD 3511R	5	AHE1 j	Stage : Hématologie et oncologie
MMD 3511S	5	AHE1 j	Stage : Laboratoire des lipides
MMD 3511T	5	AHE1 j	Stage : Nutrition appliquée
MMD 3511U	5	A 1 j	Stage : Médecine vasculaire
MMD 3511V	5	AHE1 j	Stage : Hépatologie
MMD 3511W	5	AHE1 j	Stage : Soins intensifs médicaux
MMD 3512	5	AHE1 j	Stage : Spécialités chirurgicales
MMD 3512A	5	AHE1 j	Stage : Chir. cardiovascul. thoracique
MMD 3512B	5	AHE1 j	Stage : Chirurgie générale
MMD 3512C	5	AHE1 j	Stage : Chirurgie générale pédiatrique
MMD 3512D	5	AHE1 j	Stage : Chirurgie orthopédique
MMD 3512E	5	AHE1 j	Stage : Chirurgie plastique
MMD 3512H	5	AHE1 j	Stage : Neurochirurgie
MMD 3512I	5	AHE1 j	Stage : Oto-rhino-laryngologie
MMD 3512J	5	AHE1 j	Stage : Urologie
MMD 3512K	5	AHE1 j	Stage : Chirurgie cardio-thoracique
MMD 3512L	5	AHE1 j	Stage : Chirurgie vasculaire
MMD 3512M	5	AHE1 j	Stage : Soins ambulatoires chirurgicaux
MMD 3512N	5	AHE1 j	Stage : Soins intensifs chirurgicaux
MMD 3513A	5	AHE1 j	Stage : Santé communautaire
MMD 3513B	5	AHE1 j	Stage : Recherche
MMD 3513C	5	AHE1 j	Interv. : Pays en voie de développement
MMD 3514	5	AHE1 j	Stages rotatifs
MMD 3515	5	AHE1 j	Stage : Pédiatrie globale
MMD 3515A	5	AHE1 j	Stage : Néonatalogie
MMD 3515B	5	AHE1 j	Stage : Pédiatrie du nourrisson
MMD 3515C	5	AHE1 j	Stage : Pédiatrie du développement
MMD 3515D	5	AHE1 j	Stage : Pédiatrie de l'âge scolaire
MMD 3515E	5	AHE1 j	Stage : Médecine de l'adolescence
MMD 3515H	5	AHE1 j	Stage : Urgences pédiatriques
MMD 3515I	5	AHE1 j	Stage : Soins intensifs pédiatriques
MMD 3515J	5	AHE1 j	Stage : Maladies infectieuses pédiatriq.
MMD 3515K	5	AHE1 j	Stage : Pédiatrie ambulatoire
MMD 3515L	5	AHE1 j	Stage : Immunologie pédiatrique
MMD 3515M	5	AHE1 j	Stage : Cardiologie pédiatrique
MMD 3515N	5	AHE1 j	Stage : Dermatologie pédiatrique
MMD 3515O	5	AHE1 j	Stage : Endocrinologie pédiatrique
MMD 3515P	5	AHE1 j	Stage : Gastro-entérologie pédiatrique
MMD 3515Q	5	AHE1 j	Stage : Hémato., oncologie pédiatriques
MMD 3515R	5	AHE1 j	Stage : Néphrologie pédiatrique
MMD 3515S	5	AHE1 j	Stage : Neurologie pédiatrique
MMD 3515T	5	AHE1 j	Stage : Réadaptation pédiatrique
MMD 3515U	5	AHE1 j	Stage : Pneumologie pédiatrique
MMD 3515V	5	AHE1 j	Stage : Génétique, maladies métaboliques
MMD 3515W	5	AHE1 j	Stage : Pédiatrie internationale
MMD 3515X	5	AHE1 j	Stage : Pédiatrie sociale
MMD 3516	5	AHE1 j	Stage : Psychiatrie
MMD 3516A	5	AHE1 j	Stage : Psychiatrie pédiatrique
MMD 3516B	5	AHE1 j	Stage : Psychiatrie de l'adulte
MMD 3516C	5	AHE1 j	Stage : Psychogériatrie
MMD 3516D	5	AHE1 j	Stage : Psychosomatique
MMD 3516E	5	AHE1 j	Stage : Psychiatrie légale
MMD 3517	5	AHE1 j	Stage : Médecine familiale
MMD 3517A	5	AHE1 j	Stage : Omnipratique en régions
MMD 3517B	5	AHE1 j	Stage : Soins d'urgence
MMD 3517C	5	AHE1 j	Stage : Urgences cardiologiques
MMD 3517D	5	AHE1 j	Stage : Médecine du sport
MMD 3517E	5	AHE1 j	Stage : Soins palliatifs
MMD 3517F	5	AHE1 j	Stage : Diversité en médecine familiale
MMD 3518	5	AHE1 j	Stage : Obstétrique-gynécologie
MMD 3518A	5	AHE1 j	Stage : Obstétrique médicale
MMD 3518B	5	AHE1 j	Stage : Obstétrique générale
MMD 3519	5	AHE1 j	Stage : Anesthésie-réanimation
MMD 3520	5	AHE1 j	Stage : Radiologie
MMD 3520A	5	AHE1 j	Stage : Radiologie générale
MMD 3520B	5	AHE1 j	Stage : Médecine nucléaire
MMD 3520C	5	AHE1 j	Stage : Radiologie oncologique
MMD 3520D	5	AHE1 j	Stage : Neuroradiol. interventionnelle
MMD 3520E	5	AHE1 j	Stage : Radiologie interventionnelle
MMD 3521	5	AHE1 j	Stage : Ophtalmologie
MMD 3522	5	AHE1 j	Stage : Nutrition
MMD 3523	5	AHE1 j	Stage : Pathologie
MMD 3523A	5	AHE1 j	Stage : anatomie avancée
MMD 3524	5	AHE1 j	Stage : Biochimie médicale
MMD 3525	5	AHE1 j	Stage : Microbiologie médicale
MMD 3526	5	AHE1 j	Stage : Pharmacologie clinique

Nutrition

1-320-1-0 Baccalauréat (3 ans 1/2 - avec stages obligatoires)

Le Baccalauréat en nutrition, relevant du Département de nutrition donne accès à l'exercice de la profession de diététiste. Pour plus d'information, voir le site de l'Ordre des diététistes du Québec (www.opdq.org)

Perspectives professionnelles

Le nutritionniste est responsable du dépistage, de l'évaluation ainsi que de la planification du traitement et du suivi nutritionnel des individus ou des groupes de tous les âges, en santé ou malades. À cette fin, il évalue les comportements alimentaires et ses déterminants (physiologiques, sociologiques, psychologiques) en vue de promouvoir la santé par une saine alimentation. De plus, en alimentation des collectivités, il identifie les besoins et les préférences des clientèles, et administre l'ensemble des activités associées à la production et à la distribution alimentaire.

On le retrouve dans le réseau de la santé, les firmes de gestion de services alimentaires, les industries alimentaires et pharmaceutiques, les communications, le développement international et la pratique privée.

Information sur le programme

Marielle Ledoux 514 343-6111 poste 27898
Admission 514 343-7076

Admission au programme à l'automne 2011

Trimestre(s) d'admission			Capacité d'accueil		Statut autorisé		Horaire	
Automne	Hiver	Été	Non limitée	Limitée (section 10)	Temps plein	Temps partiel	Jour	Soir
✓				✓*	✓		✓	

* À titre indicatif, les statistiques de l'admission d'automne 2010 en date du 2 août : **candidats** : 644 dont 367 collégiens, **répartition des places en 2010** : 80 dont 46 à des collégiens, **offres d'admission** : 229 dont 163 à des collégiens. La **cote R** du dernier candidat collégien admis : 30,594.

Conditions d'admissibilité

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier et sous réserve de la qualité du dossier, le candidat doit

– attester d'une des formations indiquées ci-dessous
  Soit
  - être titulaire d'un des diplômes d'études collégiales (DEC) suivants :
    - DEC en sciences, lettres et arts
    - DEC en sciences de la nature et avoir atteint les objectifs 00XU (biologie) et 00XV (chimie)

- DEC technique en diététique et avoir réussi les cours préalables Chimie 201 et 202, Mathématiques 103 et 203, Physique 101, 201 et 301 (voir section 7)

Soit

- être titulaire de tout autre diplôme d'études collégiales (DEC) décerné par le ministre de l'Éducation du Québec ou faire la preuve d'une formation équivalente au DEC (voir section 8)

et

- avoir réussi, **avant l'entrée dans le programme,** les cours préalables suivants (dont on trouvera une description et des équivalences à la section 7) :
  - Biologie 301 et 401 ou deux cours de biologie humaine
  - Chimie 101, 201 et 202
  - Mathématiques 103 et 203
  - Physique 101, 201 et 301

et

– **satisfaire aux conditions suivantes :**
  - avoir complété la formation scientifique préalable à l'admission moins de huit ans avant le dépôt de la demande d'admission à moins que le dossier soumis ne démontre le maintien à jour des connaissances
  - à la demande du Département de nutrition, se présenter à une entrevue.

Condition relative à la langue française

Pour être admissible, tout candidat doit attester d'une connaissance de la langue française atteignant le degré que l'Université estime minimal pour s'engager dans le programme. À cette fin, il doit

– soit avoir réussi l'Épreuve uniforme de langue et littérature française du ministère de l'Éducation du Québec
– soit obtenir un score d'au moins 850/990 au Test de français international (TFI) (voir section 2 - Connaissance du français).

Catégories de candidats

– Collégien : toute personne qui est titulaire d'un DEC ou qui est en voie de l'obtenir ou dont la formation est équivalente.
– Universitaire : toute personne titulaire d'un DEC ou qui atteste d'une formation équivalente et qui a suivi au moins 12 crédits de cours d'un programme universitaire à la date limite fixée pour le dépôt de la demande d'admission.
– Candidat admissible sur la base de crédits universitaires : toute personne non titulaire d'un DEC ou d'un diplôme équivalent qui a réussi un minimum de 24 crédits de niveau universitaire.
– Candidat admissible sur la base d'une formation acquise hors Québec : toute personne dont la formation acquise ailleurs qu'au Québec est jugée équivalente au DEC ou à des études universitaires complétées au Québec.
– Francophone hors-Québec : toute personne francophone résidente d'une province canadienne qui a conclu une entente avec le gouvernement du Québec concernant l'accès aux programmes de sciences de la santé.
– Candidature particulière : toute personne admissible qui possède également une expérience de travail d'au moins trois ans à plein temps sur le marché du travail.

Capacité d'accueil

– Un maximum de trois places peut être attribué par entente intergouvernementale aux candidats francophones hors-Québec.

Critères de sélection

La capacité d'accueil est répartie entre les différentes catégories sous réserve de l'excellence des dossiers. Les méthodes d'évaluation des dossiers scolaires sont décrites aux sections 3A (collégial) et 3B (universitaire).

– Pour les collégiens et les universitaires
  - L'excellence du dossier scolaire constitue le seul critère de sélection.
  - Dans l'évaluation du dossier scolaire des universitaires, l'importance relative du dossier universitaire par rapport à celui du collège est égale en pourcentage au nombre de crédits de cours universitaires multiplié par 2.
– Pour les candidats admissibles sur la base de crédits universitaires
  - Le dossier est évalué sur la base des crédits universitaires suivis après le retour aux études.
– Pour les candidats admissibles sur la base d'une formation acquise hors Québec
  - Le dossier est étudié par le Service de l'admission et du recrutement et par l'École.
  - L'excellence et la pertinence du dossier constituent les seuls critères de sélection.
– Pour les candidats francophones hors-Québec
  - Le dossier est étudié par le Comité d'admission du Département de nutrition.
  - Le dossier du candidat retenu doit être de valeur égale à ceux des candidats acceptés des autres catégories.
– Pour les autres catégories
  - Le dossier est étudié par le Département de nutrition et le Service de l'admission et du recrutement en tenant compte de la scolarité antérieure et, le cas échéant, des connaissances et de l'expérience acquise sur le marché du travail.

Programme 1-320-1-0 Version 17

Baccalauréat en nutrition

Ce programme comprend 118 crédits dont 70 crédits de cours obligatoires, 37crédits de stages obligatoires, 8 crédits de cours à option et 3 crdiots de stage à option. Les stages dirigés totalisent 40 semaines. Le programme avec cheminement honor totalise 119 crédits dont 70 crédits de cours obligatoires, 37 crédits de stages obligatoires, 9 crédits de cours à option et 3 crédits de stage à option. Les crédits des blocs 70 V, W et X sont réservés exclusivement au cheminement honor.

Segment 70

Bloc 70 A	*obligatoire*			*30 cr.*
CSS	1900	1	AHE1 j	Collaboration en sciences de la santé 1
MCB	2956	3	A 1	Microbiologie générale
NUT	1016	1	A 1 j	Salubrité et qualité des aliments
NUT	1019	2	A 1 j	Science et technologie des aliments 1
NUT	1020	1	A 1 j	Science /technologie des aliments : TP 1
NUT	1021	3	H 1 j	Science et technologie des aliments 2
NUT	1022	2	H 1 j	Science /technologie des aliments : TP 2
NUT	1033	2	A 1 j	Nutrition et alimentation
NUT	1034	1	A 1 j	Nutrition et alimentation : T.P.
NUT	1072	4	H 1 j	Stage en nutrition 1
NUT	1971	3	A 1 j	Principes de biochimie nutritionnelle
NUT	1972	3	H 1 j	Principes de biochimie clinique
PSL	1996	2	A 1 j	Anatomie et physiologie générales 1
PSL	1997	2	H 1 j	Anatomie et physiologie générales 2

Bloc 70 B	*obligatoire*			*34 cr.*
CSS	2900	1	AHE1 j	Collaboration en sciences de la santé 2
NUT	2024	5	AH 2 j	Alimentation des collectivités
NUT	2028	3	A 1 j	Ressources humaines en nutrition
NUT	2032	3	A 1 j	Nutrition fondamentale

	NUT	2033	3	A 1 j	Nutrition clinique et endocrinologie
+	NUT	2038	3	A 1 j	Etat nutritionnel : cas particuliers
	NUT	2039	3	H 1 j	Nutrition et cycles de vie
	NUT	2045	1	H 1	Soutien nutritionnel
	NUT	2046	1	H 1 j	Nutrition clinique et dysphagie
	NUT	2047	2	H 1 j	Nutrition : cardiologie/gastroentérologie
	NUT	2065	1	H 1 j	Consultation diététique 1
	NUT	2073	4	AH 1 j	Stage gestion : alimentation/nutrition2
	NUT	2074	4	AH 1 j	Stage clinique et soutien nutritionnel 2

Bloc 70 C *obligatoire* *23 cr.*

CSS	3900	1	AHE1 j	Collaboration en sciences de la santé 3
NUT	3022	3	A 1	Gestion financière/syst. d'inf. des S.A.
NUT	3026	1	A 1 j	Principes de gestion et nutrition
NUT	3027	3	H 1 j	Le mangeur et son environnement
NUT	3035	1	A 2 j	Mini-mémoires et séminaires
NUT	3047	3	A 1 j	Nutrition clinique/maladies chroniques 1
NUT	3048	3	H 1 j	Nutrition clinique/Maladies chroniques 2
NUT	3066	2	A 1 j	Éducation et consultation en nutrition
NUT	3067	1	A 1 j	Consultation diététique 2
NUT	3076	5	AH 1 j	Stage gestion : alimentation/nutrition 3

Bloc 70 D *option* *minimum 0 cr., maximum 2 cr.*

Cheminement régulier : 2 cr. ; cheminement honor : 0 cr.

NUT	3034	2	A 1 j	Initiation à la recherche en nutrition

Bloc 70 E *obligatoire* *6 cr.*

NUT	3077	3	AHE1 j	Stage clinique/soutien nutritionnel 3A
NUT	3078	3	AH 1 j	Stage clinique/soutien nutritionnel 3B

Bloc 70 F *obligatoire* *14 cr.*

NUT	4072	4	AHE1 j	Stage gestion : alimentation/nutrition 4
NUT	4074	3	A 1 j	Stage clinique/soutien nutritionnel 4A
NUT	4075	3	A 1 j	Stage clinique/soutien nutritionnel 4B
NUT	4076	4	A 1 j	Stage en nutrition publique

Bloc 70 G *option* *minimum 0 cr., maximum 3 cr.*

Cheminement régulier : 3 cr. ; cheminement honor : 0 cr.

NUT	4077	3	A 1 j	Stage option en nutrition clinique
NUT	4078	3	A 1 j	Stage option en nutrition publique
NUT	4079	3	A 1 j	Stage option en gestion

Bloc 70 H *option* *minimum 0 cr., maximum 3 cr.*

ANT	1511	3	A 1 j	Évolution et comportement humain
ASA	1050G	3	AHE1 js	Le rôle du gestionnaire : défis, enjeux
ASA	2400	3	AHE1	Économie de la santé
PPL	3040	3	AHE1 js	Communication interculturelle
SOL	1952	3	A 1 j	Introduction aux concepts sociologiques
SOL	1970	3	E 1 js	Sociologie du Québec

Bloc 70 I *option* *minimum 0 cr., maximum 3 cr.*

PSY	1045	3	AHE1 j	Motivation et émotion
PSY	1075	3	AHE1 js	Psychologie sociale
PSY	1085	3	AH 1 j	L'apprentissage
PSY	1963	3	H 1 j	Psychologie du comportement
PSY	1966	3	AHE1 js	Psychologie de l'adolescence

Bloc 70 J *option* *minimum 0 cr., maximum 3 cr.*

AEG	2110	3	AHE1 js	Entraînement au travail en équipe
AEG	3140	3	AHE1 js	Prise de décision en groupe, leadership
HEC	2010	3	AHE1	Entrepreneuriat
JES	1000	3	AHE1 js	L'intervenant et la relation d'aide
MSN	2951	3	A 1 j	Environnement et santé
MSO	2300G	3	AHE1 js	Promotion et éducation de la santé
NUT	2029	3	AH 1 j	Évaluation sensorielle des aliments
NUT	3013	3	AH 2 j	Projets : recherche en chimie alimentaire
NUT	3028	3	AH 1 j	Tendances nouvelles alim. des collectiv.
NUT	3030	3	AH 1 j	Nutrition et métabolisme
NUT	3039	3	AH 1 j	Pratique intégrée : nutrition clinique
NUT	3046	3	AH 1 j	Pratique intégrée : nutrition publique
SME	2055V	3	AHE1 js	Troubles des conduites alimentaires

Bloc 70 V *option* *minimum 0 cr., maximum 5 cr.*

Cheminement honor

NUT	6001	3	AHE1	Stage de recherche en nutrition clinique
NUT	6002	3	AHE1	Stage de recherche en nutrition publique
NUT	6675	2	AHE1	Méthodologie de recherche en nutrition

Bloc 70 W *option* *minimum 0 cr., maximum 4 cr.*

Cheminement honor

NUT	6612	1	AHE1	Méthodologie en nutrition fondamentale
NUT	6613	1	AHE1	Méthodologie en nutrition humaine
NUT	6643	3	AHE1	Pratique avancée : nutrition clinique
NUT	6644	3	AHE1	Pratique avancée : nutrition publique
NUT	6654	1	AH 1	Recherches qualitatives en nutrition

Bloc 70 X *option* *minimum 0 cr., maximum 3 cr.*

Cheminement honor

NUT	6027	3	AHE1	Syndrome métabolique, obésité et diabète
NUT	6093	3	AHE1	Nutrition et maladies cardiovasculaires
NUT	6606	3	AH 1	Comportement du consommateur
NUT	6607	3	AH 1	Épidémiologie de la nutrition
NUT	6610	3	H 1	Sciences et technologies des aliments
NUT	6626	3	AH 1 s	Problèmes contemporains de nutrition
NUT	6629	3	AHE1	Consommation alimentaire : évaluation
NUT	6638	3	AHE1	Évaluation de l'état nutritionnel
NUT	6642	3	AHE1	Nutrition et cancer
NUT	6659	3	AHE1	Intervention nutritionnelle en dysphagie
NUT	6666	3	AH 1 j	Éducation et comportement
NUT	6670	3	AHE1 j	Nutrition internationale
NUT	6671	3	AHE1 j	Séminaires de nutrition publique
NUT	6672	1	AHE1 j	Gestion de la malnutrition grave

Orthophonie

1-752-1-0 Baccalauréat (3 ans - avec stages obligatoires)

Le Baccalauréat en orthophonie est un programme préprofessionnel. La maîtrise est exigée pour exercer à titre d'orthophoniste. Le programme relève de l'École d'orthophonie et d'audiologie

Perspectives professionnelles

L'orthophoniste s'occupe du dépistage, du diagnostic, du traitement et de la prévention des troubles de la parole, de la voix, du langage et des fonctions de communication. À cette fin, il évalue la nature, l'étendue et la gravité des troubles (défauts d'articulation, trouble vocal, dyslexie, aphasie, bégaiement, etc.), en recherche les facteurs responsables (physiologiques, neurologiques, affectifs, familiaux, sociaux), planifie et réalise les interventions thérapeutiques et éducatives auprès de la personne en plus d'offrir un soutien à son entourage. L'ordre des orthophonistes et audiologistes du Québec exige la maîtrise pour pratiquer au Québec.

Information sur le programme

Bernadette Ska 514 343-2485
Admission 514 343-7076

Admission au programme à l'automne 2011

Trimestre(s) d'admission			Capacité d'accueil		Statut autorisé		Horaire	
Automne	Hiver	Été	Non limitée	Limitée (section 10)	Temps plein	Temps partiel	Jour	Soir
✓				✓*	✓		✓	

* À titre indicatif, les statistiques de l'admission d'automne 2010en date du 2 août : **candidats** : 418 dont 230 collégiens, **répartition des places en 2010** : 70 dont 39 à des collégiens, **offres d'admission** : 131 dont 77 à des collégiens. La **cote R** du dernier candidat collégien admis : 32,234.

Conditions d'admissibilité

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier et sous réserve de la qualité du dossier, le candidat doit

– attester d'une des formations indiquées ci-dessous
  Soit
  - être titulaire d'un des diplômes d'études collégiales (DEC) suivants :
    - DEC en sciences, lettres et arts
    - DEC en sciences de la nature et avoir atteint l'objectif 00XU (biologie)

  Soit
  - être titulaire de tout autre diplôme d'études collégiales (DEC) décerné par le ministre de l'Éducation du Québec ou faire la preuve d'une formation équivalente au DEC (voir section 8)
    et
  - avoir réussi, **avant l'entrée dans le programme,** les cours préalables suivants (dont on trouvera une description et des équivalences à la section 7) :
    - Biologie 301 et 401 ou deux cours de biologie humaine
    - Chimie 101 et 201
    - Mathématiques 103
    - Physique 101, 201 et 301

et

– **satisfaire aux conditions suivantes :**
  - avoir la citoyenneté canadienne ou le statut de résident permanent ou être boursier d'une agence canadienne ou internationale
  - avoir complété la formation scientifique préalable à l'admission moins de huit ans avant le dépôt de la demande d'admission à moins que le dossier soumis ne démontre le maintien à jour des connaissances
  - à la demande de l'École d'orthophonie et d'audiologie, se présenter à une entrevue.

Condition relative à la langue française

Pour être admissible, tout candidat doit attester d'une connaissance de la langue française atteignant le degré que l'Université estime minimal pour s'engager dans le programme. À cette fin, il doit

– soit avoir réussi l'Épreuve uniforme de langue et littérature française du ministère de l'Éducation du Québec
– soit obtenir un score d'au moins 850/990 au Test de français international (TFI) (voir section 2 - Connaissance du français).

Catégories de candidats

– Collégien : toute personne qui est titulaire d'un DEC ou qui est en voie de l'obtenir ou dont la formation est équivalente.
– Universitaire : toute personne titulaire d'un DEC ou qui atteste d'une formation équivalente et qui a suivi au moins 12 crédits de cours d'un programme universitaire à la date limite fixée pour le dépôt de la demande d'admission. Cette catégorie comprend la sous-catégorie suivante :
  - Le candidat universitaire de 2e ou de 3e cycle, soit toute personne qui a complété une maîtrise ou un doctorat.
– Candidat admissible sur la base de crédits universitaires : toute personne non titulaire d'un DEC ou d'un diplôme équivalent qui a réussi un minimum de 24 crédits de niveau universitaire.
– Candidat admissible sur la base d'une formation acquise hors Québec : toute personne dont la formation acquise ailleurs qu'au Québec est jugée équivalente au DEC ou à des études universitaires complétées au Québec.
– Francophone hors-Québec : toute personne francophone résidente d'une province canadienne qui a conclu une entente avec le gouvernement du Québec concernant l'accès aux programmes de sciences de la santé.
– Candidature particulière : toute personne admissible qui possède également une expérience de travail d'au moins trois ans à plein temps sur le marché du travail.

Capacité d'accueil

– Un maximum de deux places peut être attribué par entente intergouvernementale aux candidats francophones hors-Québec pour les programmes d'orthophonie et d'audiologie.

Critères de sélection

La capacité d'accueil est répartie entre les différentes catégories sous réserve de l'excellence des dossiers. Les méthodes d'évaluation des dossiers scolaires sont décrites aux sections 3A (collégial) et 3B (universitaire).

– Pour les collégiens et les universitaires
  - L'excellence du dossier scolaire constitue le seul critère de sélection.
  - Dans l'évaluation du dossier scolaire des universitaires, l'importance relative du dossier universitaire par rapport à celui du collège est égale en pourcentage au nombre de crédits de cours universitaires multiplié par 2.
– Pour les candidats admissibles sur la base de crédits universitaires
  - Le dossier est évalué sur la base du dossier scolaire.
– Pour les candidats admissibles sur la base d'une formation acquise hors Québec
  - Le dossier est étudié par le Service de l'admission et du recrutement et par l'École.
  - L'excellence et la pertinence du dossier constituent les seuls critères de sélection.
– Pour les candidats universitaires de 2e et de 3e cycle
  - Le dossier est étudié par l'École, pour fins de présélection, en tenant compte du dossier scolaire.
  - Le candidat présélectionné est convoqué à une entrevue. Cette entrevue est décisive.
– Pour les candidats francophones hors-Québec
  - Le dossier est étudié par l'École, en tenant compte de la scolarité antérieure.
  - Le dossier du candidat retenu doit être de valeur égale à ceux des candidats acceptés des autres catégories.

Remarques

– Le candidat de la catégorie universitaire de 2e ou 3e cycle n'est pas nécessairement tenu de compléter les cours préalables à l'admission, mais cela est souhaitable.
– Le titulaire d'un diplôme de premier cycle en orthophonie qui souhaite actualiser sa formation en vue d'une mise à jour de ses connaissances, pour répondre aux exigences spécifiques d'un ordre professionnel ou pour répondre aux exigences de l'admission à la maîtrise, doit soumettre sa candidature au Programme d'actualisation de formation en orthophonie (1-752-1-8).

Programme 1-752-1-0 Version 08

Baccalauréat en orthophonie

Ce programme totalise 107 crédits dont 104 obligatoires et 3 au choix. L'étudiant s'inscrit comme suit : 1re année - 36 crédits obligatoires, Bloc 73 A ; 2e année - 32 crédits obligatoire, Bloc 73 B ; 3e année -

36 crédits obligatoires, Bloc 73 C et 73 D. L'étudiant doit compléter son programme par 3 crédits au choix.

Segment 73

Bloc 73 A		*obligatoire*		*36 cr.*
	CSS 1900	1 AHE1 j	Collaboration en sciences de la santé 1	
+	ORA 1123	3 H 1	Psychoacoustique	
+	ORA 1125	3 AH 1	Acquisition du langage de 0 à 5 ans	
	ORA 1526O	1 AH 1	Initiation à l'exercice professionnel	
	ORA 1528	2 AH 1	Anatomie et physiologie de l'audition	
	ORA 1530	4 AH 1	Anatomie et physiologie de la parole	
	ORA 1531	3 AH 1 j	Phonétique clinique	
	ORA 1534	3 AHE1 js	Langage 1	
	ORA 1535	2 AHE1 js	Langage 2	
	PHY 1955	3 A 1 j	Acoustique	
	PSL 1982	2 A 1	Les bases du système nerveux	
	PSY 1085	3 AH 1 j	L'apprentissage	
	PSY 1961	3 A 1 js	Psychologie du développement humain 1	
	PSY 2961	3 H 1 j	Psychologie du développement humain 2	

Bloc 73 B		*obligatoire*		*32 cr.*
	CSS 2900	1 AHE1 j	Collaboration en sciences de la santé 2	
	ORA 1527	2 AH 1	Neurologie de la communication humaine	
+	ORA 2240O	1 AH 1	Enseignement clinique en orthophonie	
+	ORA 2514	3 AH 1	Initiation à la pratique audiologique	
+	ORA 2527	3 AH 1	Troubles du langage chez l'enfant 1	
	ORA 2539	3 AH 1	Vieillissement et troubles du langage	
	ORA 2561	2 AHE1 j	Pragmatique et troubles de communication	
	ORA 2574	3 AH 1 j	Perception de la parole	
	ORA 2626	3 AHE1	Troubles de la parole	
+	ORA 2628	3 AHE1	Intervention en orthophonie	
	ORA 2716	3 AHE1 j	Méthodes et recherche 1	
	ORA 2717	3 AHE1 j	Méthodes et recherche 2	
	ORA 3373	2 AH 1 j	Systèmes de santé et d'éducation	

Bloc 73 C		*obligatoire*		*16 cr.*
	CSS 3900	1 AHE1 j	Collaboration en sciences de la santé 3	
+	ORA 3343	1 AH 1	Deuxième stage en orthophonie	
	ORA 3372	2 AH 1 j	Réadaptation et adulte déficient auditif	
+	ORA 3540O	1 AH 1	Atelier d'activités cliniques	
+	ORA 3541	1 AH 1	Premier stage en orthophonie	
+	ORA 3549	1 A 1 j	Activités d'intégration en orthophonie 1	
+	ORA 3550	1 H 1 j	Activités d'intégration en orthophonie 2	
+	ORA 3573O	2 AH 1	Intervention et enfant déficient auditif	
+	ORA 3578	3 AH 1	Orthophonie - enfant 1	
+	ORA 3579	3 AH 1	Orthophonie - enfant 2	

Bloc 73 D		*obligatoire*		*20 cr.*
+	ORA 3358	3 AH 1 j	Troubles du langage oral et écrit	
+	ORA 3359	3 AH 1 j	Troubles acquis du langage	
	ORA 3555	2 AH 1	Troubles neurologiques de la parole	
+	ORA 3557	3 AH 1	Problèmes de la fluidité	
+	ORA 3560	3 AH 1	Problèmes de résonance	
+	ORA 3566	3 AH 1	Problèmes de la voix	
	ORA 3657	3 AHE1 j	Dysphagies	

Physiothérapie, sciences de la santé

1-745-1-1 Baccalauréat (3 ans)

Le Baccalauréat en sciences de la santé (physiothérapie), relevant de l'École de réadaptation, constitue la première composante du programme intégré baccalauréat-maîtrise donnant accès à l'exercice de la profession de physiothérapeute. À certaines conditions, la réussite du Baccalauréat donne droit au grade de bachelier et au passage automatique à la maîtrise (2-745-1-0).

Perspectives professionnelles

Le physiothérapeute intervient auprès des gens atteints d'une incapacité physique affectant les systèmes musculo-squelettique, cardio-respiratoire ou neurologique en vue de rétablir leur fonctionnement physique optimal. À cette fin, il procède à une évaluation de la nature, des causes et de l'étendue des troubles fonctionnels des patients au moyen de tests, établit les objectifs de réadaptation, planifie le traitement et fait des recommandations. Il veille à l'application du traitement en partie en recourant, selon le cas, au renforcement et à l'assouplissement, à la thérapie manuelle (massages, tractions, manipulations), à divers agents thérapeutiques (chaleur, froid, électricité, ultrason) et assure un suivi. Le physiothérapeute travaille entre autres, dans les centres hospitaliers, les centres de réadaptation, les CLSC, les écoles pour enfants handicapés et les cliniques privées.

Information sur le programme

Anne-Marie Tourangeau 514 343-6111 poste 1480
Admission 514 343-7076

Admission au programme à l'automne 2011

Trimestre(s) d'admission			Capacité d'accueil		Statut autorisé		Horaire	
Automne	Hiver	Été	Non limitée	Limitée (section 10)	Temps plein	Temps partiel	Jour	Soir
✓				✓*	✓		✓	

* À titre indicatif, les statistiques de l'admission d'automne 2010 en date du 2 août : **candidats** : 983 dont 575 collégiens, **répartition des places en 2010** : 108 dont 63 à des collégiens, **offres d'admission** : 356 dont 269 à des collégiens. La **cote R** du dernier candidat collégien admis : 32,108.

Conditions d'admissibilité

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier au programme intégré baccalauréat-maîtrise et sous réserve de la qualité du dossier, le candidat doit

– attester d'une des formations indiquées ci-dessous

Soit

- être titulaire d'un des diplômes d'études collégiales (DEC) suivants :
  - DEC en sciences, lettres et arts
  - DEC en sciences de la nature et avoir atteint l'objectif 00XU (biologie)
  - DEC technique en réadaptation physique et avoir réussi les cours préalables Chimie 101 et [201 ou 202] et Mathématiques 103 (voir section 7)

Soit

- être titulaire de tout autre diplôme d'études collégiales (DEC) décerné par le ministre de l'Éducation du Québec ou faire la preuve d'une formation équivalente au DEC (voir section 8)

et

- avoir réussi, **avant l'entrée dans le programme,** les cours préalables suivants (dont on trouvera une description et des équivalences à la section 7) :
  - Biologie 301 et 401 ou deux cours de biologie humaine
  - Chimie 101 et [201 ou 202]
  - Mathématiques 103, 105 et 203
  - Physique 101, 201 et 301

et

– **satisfaire aux conditions suivantes :**

- avoir la citoyenneté canadienne ou le statut de résident permanent ou être boursier d'une agence canadienne ou internationale
- avoir complété la formation scientifique préalable à l'admission moins de huit ans avant le dépôt de la demande d'admission à moins que le dossier soumis ne démontre le maintien à jour des connaissances
- à la demande de l'École de réadaptation, se présenter à une entrevue.

Condition relative à la langue française

Pour être admissible, tout candidat doit attester d'une connaissance de la langue française atteignant le degré que l'Université estime minimal pour s'engager dans le programme. À cette fin, il doit

- soit avoir réussi l'Épreuve uniforme de langue et littérature française du ministère de l'Éducation du Québec
- soit obtenir un score d'au moins 850/990 au Test de français international (TFI) (voir section 2 - Connaissance du français).

Catégories de candidats

- Collégien : toute personne qui est titulaire d'un DEC ou qui est en voie de l'obtenir ou dont la formation est équivalente.
- Technicien en réadaptation physique : toute personne titulaire d'un DEC en techniques de réadaptation ou qui est en voie de l'obtenir.
- Universitaire : toute personne titulaire d'un DEC ou qui atteste d'une formation équivalente et qui a suivi au moins 12 crédits de cours d'un programme universitaire à la date limite fixée pour le dépôt de la demande d'admission.
- Candidat admissible sur la base de crédits universitaires : toute personne non titulaire d'un DEC ou d'un diplôme équivalent qui a réussi un minimum de 24 crédits de niveau universitaire.
- Candidat admissible sur la base d'une formation acquise hors Québec : toute personne dont la formation acquise ailleurs qu'au Québec est jugée équivalente au DEC ou à des études universitaires complétées au Québec.
- Francophone hors-Québec : toute personne francophone résidente d'une province canadienne qui a conclu une entente avec le gouvernement du Québec concernant l'accès aux programmes de sciences de la santé.
- Candidature particulière : toute personne admissible qui possède également une expérience de travail d'au moins trois ans à plein temps sur le marché du travail.

Capacité d'accueil

La capacité d'accueil est répartie comme suit :

- quatre places de réinscription, s'il y a lieu
- quatre places pour les candidats francophones hors-Québec dont les dossiers présentent une valeur égale à celle des candidats acceptés dans les autres catégories
- cinq places pour des candidatures particulières
- quinze places pour des techniciens en réadaptation
- le reste de la capacité d'accueil est réparti entre les collégiens et les universitaires. On accordera au moins 58 places aux candidats collégiens. Les places restantes sont attribuées aux universitaires.

Critères de sélection

La capacité d'accueil est répartie entre les différentes catégories sous réserve de l'excellence des dossiers. Les méthodes d'évaluation des dossiers scolaires sont décrites aux sections 3A (collégial) et 3B (universitaire).

- Pour les collégiens, les universitaires, les techniciens en réadaptation physique et les francophones hors-Québec
  - L'excellence du dossier scolaire constitue le seul critère de sélection.
  - Dans l'évaluation du dossier scolaire des universitaires, l'importance relative du dossier universitaire par rapport à celui du collège est égale en pourcentage au nombre de crédits de cours universitaires multiplié par 2.
- Pour les candidats admissibles sur la base de crédits universitaires
  - Le dossier est évalué sur la base du dossier scolaire.
- Pour les candidats admissibles sur la base d'une formation acquise hors Québec
  - Le dossier est étudié par le Service de l'admission et du recrutement et par l'École.
  - L'excellence et la pertinence du dossier constituent les seuls critères de sélection.
- Pour les autres catégories
  - Le dossier est étudié par l'École pour fins de présélection en tenant compte de la scolarité antérieure, de l'expérience et des connaissances acquises sur le marché du travail, le cas échéant
  - Le candidat présélectionné pourra être convoqué à une entrevue.

Remarques

- Le candidat ayant entrepris des études en physiothérapie dans une université québécoise ou canadienne n'est admissible qu'exceptionnellement à ce programme et seulement pour des motifs sérieux dont il doit faire état dans une lettre à l'appui à sa demande d'admission.
- Le titulaire d'un diplôme de premier cycle en physiothérapie qui souhaite actualiser sa formation en vue d'une mise à jour de ses connaissances, pour répondre aux exigences spécifiques d'un ordre professionnel ou pour répondre aux exigences de l'admission à la maîtrise, doit soumettre sa candidature au Programme d'actualisation de formation en physiothérapie (1-745-1-8).

Programme 1-745-1-1 Version 01

Baccalauréat en sciences de la santé (physiothérapie)

Ce programme totalise 90 crédits obligatoires, 0 crédit à option et 0 crédit au choix.

Segment 70

Bloc 70 A					*obligatoire*	*31 cr.*
	CHI	1045	4	A 1 j	Anatomie de l'appareil locomoteur	
	CSS	1900	1	AHE1 j	Collaboration en sciences de la santé 1	
+	PHT	1108	3	A 1 j	Application des exercices thérapeutiques	
	PHT	1301	1	A 1 j	Introduction à la physiothérapie	
	PHT	1303	3	A 1 j	Biomécanique et rééducation	
+	PHT	1307	3	A 1 j	Théorie des exercices thérapeutiques	
+	PHT	1309	4	H 1 j	Pathokinésiol. articul. et fonctionnelle	
+	PHT	1310	4	H 1 j	Physiothérapie musc.squel. 1, extrémités	
	PSL	1984	4	H 1 j	Fonctions du système nerveux	
	PSL	1996	2	A 1 j	Anatomie et physiologie générales 1	
	PSL	1997	2	H 1 j	Anatomie et physiologie générales 2	

Bloc 70 B					*obligatoire*	*32 cr.*
	CSS	2900	1	AHE1 j	Collaboration en sciences de la santé 2	
	PBC	2060	3	H 1 j	Pathologie générale	
	PHT	1302	1	A 1 j	Éthique et déontologie en physiothérapie	
+	PHT	2311	4	A 1 j	Physiothérapie musc.squel. 2, quad. inf.	
+	PHT	2312	3	H 1 j	Physiothérapie musc.squel. 3, quad. sup.	
+	PHT	2314	4	A 1 j	Physiothérapie des affec.neurologiques 1	
+	PHT	2316	4	H 1 j	Physiothérapie des affec.neurologiques 2	
	PHT	2319	2	A 1 j	Modalités électrothérapeutiques 1	
	PHT	2320	2	H 1 j	Modalités électrothérapeutiques 2	
+	PHT	2351	3	AE 1 j	Stage clinique 1	
	PHT	2418	2	H 1 j	Pratiques factuelles en physiothérapie	
	PHT	2453	3	HE 1 j	Stage clinique 2	

Bloc 70 C		*obligatoire*		*27 cr.*
	CSS 3900	1 AHE1 j		Collaboration en sciences de la santé 3
	PHL 2900	2 AH 1 j		Éléments de pharmacologie
+	PHT 3313	2 A 1 j		Physiothérapie musculo-squelettique 4
	PHT 3318	3 A 1 j		Physiothérapie et géronto-gériatrie
+	PHT 3320	4 A 1 j		Physiothérapie des affec. cardiovascul.
+	PHT 3321	3 H 1 j		Physiothérapie affections respiratoires
	PHT 3322	2 H 1 j		Éducation,consultation en physiothérapie
+	PHT 3331	2 H 1 j		Physiothérapie de la douleur
	PHT 3358	3 HE 1 j		Stage clinique 3
	PST 1970	2 A 1 j		Psychopathologie
	PSY 3952	3 A 1 j		Psychologie en réadaptation

Pour être admis au programme de maîtrise professionnelle, l'étudiant doit avoir obtenu, dans son programme de baccalauréat, une moyenne cumulative de 3 (ou une moyenne équivalente) selon l'article 45 de la section XI du Règlement pédagogique de la Faculté des études supérieures et postdoctorales (FÉSP).

Sciences biomédicales

1-484-1-0 Baccalauréat (3 ans - avec stage obligatoire)

Programme conjoint de la Faculté des arts et des sciences et de la Faculté de médecine qui en assure la gestion ; offert avec sept orientations : l'orientation Sciences biomédicales, l'orientation perfusion extracorporelle, l'orientation pharmacologie, l'orientation sciences neurologiques, l'orientation physiologie intégrée, l'orientation pathologie et biologie cellulaire et l'orientation sciences de la vision

Perspectives professionnelles

Le programme de baccalauréat en sciences biomédicales donne une solide formation de base dans le domaine de la physiopathologie humaine. Il prépare les diplômés à œuvrer dans des laboratoires universitaires, cliniques, gouvernementaux ou industriels suite à une formation aux cycles supérieurs (microprogramme, D.É.S.S., maîtrise ou doctorat), à accéder à des programmes de formation professionnelle très contingentés ou à compléter leur formation dans des domaines connexes tels l'enseignement des sciences, la bioéthique, la communication scientifique ou la gestion des services de santé.

Information sur le programme

514 343-6111 poste 4243
ou courriel : www.biomed.umontreal.ca
Admission 514 343-7076

Admission au programme à l'automne 2011

Trimestre(s) d'admission			Capacité d'accueil		Statut autorisé		Horaire	
Automne	Hiver	Été	Non limitée	Limitée (section 10)	Temps plein	Temps partiel	Jour	Soir
✓				✓*	✓	✓	✓	

* À titre indicatif, les statistiques de l'admission d'automne 2010 en date du 2 août : **candidats** : 1006 dont 665 collégiens, **répartition des places en 2010** : 150 dont 99 à des collégiens, **offres d'admission** : 444 dont 355 à des collégiens. La **cote R** du dernier candidat collégien admis : 27,504.

Conditions d'admissibilité

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier et sous réserve de la qualité du dossier, le candidat doit

Soit

- être titulaire d'un des diplômes d'études collégiales (DEC) suivants :
  - DEC en sciences, lettres et arts
  - DEC en sciences de la nature et avoir atteint les objectifs 00XU (biologie) et 00XV (chimie)

Soit

- être titulaire de tout autre diplôme d'études collégiales (DEC) décerné par le ministre de l'Éducation du Québec ou faire la preuve d'une formation équivalente au DEC (voir section 8)

  et
- avoir réussi, **avant l'entrée dans le programme,** les cours préalables suivants (dont on trouvera une description et des équivalences à la section 7) :
  - Biologie 301 et 401 ou deux cours de biologie humaine
  - Chimie 101, 201 et 202
  - Mathématiques 103 et 203
  - Physique 101, 201 et 301

Condition relative à la langue française

Pour être admissible, tout candidat doit attester d'une connaissance de la langue française atteignant le degré que l'Université estime minimal pour s'engager dans le programme. À cette fin, il doit

- soit avoir réussi l'Épreuve uniforme de langue et littérature française du ministère de l'Éducation du Québec
- soit obtenir un score d'au moins 605/990 au Test de français international (TFI) (voir section 2 - Connaissance du français).

Catégories de candidats

Conformément à la politique d'admission décrite à la section 2, les candidats sont regroupés dans les catégories suivantes :

- Collégien : toute personne qui est titulaire d'un DEC ou qui est en voie de l'obtenir ou dont la formation est équivalente.
- Universitaire : toute personne titulaire d'un DEC ou qui fait preuve d'une formation équivalente et qui a suivi au moins 12 crédits de cours d'un programme universitaire à la date limite fixée pour le dépôt de la demande d'admission.
- Candidat admissible sur la base de crédits universitaires : toute personne non titulaire d'un DEC ou d'un diplôme équivalent qui a réussi un minimum de 24 crédits de niveau universitaire.
- Candidat admissible sur la base d'une formation acquise hors Québec : toute personne dont la formation acquise ailleurs qu'au Québec est jugée équivalente au DEC ou à des études universitaires complétées au Québec.

Critères de sélection

La capacité d'accueil est répartie entre les différentes catégories sous réserve de l'excellence des dossiers. Les méthodes d'évaluation des dossiers scolaires sont décrites aux sections 3A (collégial) et 3B (universitaire).

- Pour les collégiens et les universitaires
  - L'excellence du dossier scolaire constitue le seul critère de sélection.
  - Dans l'évaluation du dossier scolaire des universitaires, l'importance relative du dossier universitaire par rapport à celui du collège est égale en pourcentage au nombre de crédits de cours universitaires multiplié par 2.
- Pour les candidats admissibles sur la base de crédits universitaires
  - Le dossier est évalué sur la base du dossier scolaire.
- Pour les candidats admissibles sur la base d'une formation acquise hors Québec
  - L'excellence et la pertinence du dossier constituent les seuls critères de sélection.

Programme 1-484-1-0 Version 06

Baccalauréat en sciences biomédicales

Le programme offre sept orientations : l'orientation Sciences biomédicales comprend les segments 01 et 90, avec 60 crédits obligatoires, 24 crédits à option et 6 crédits au choix. L'orientation Perfusion extracorporelle comprend les segments 01 et 91, avec 87 crédits obligatoires et 3 au choix. Les autres orientations, Pharmacologie (segments 01 et 92), Sciences neurologiques (segments 01 et 93), Physiologie intégrée (segments 01 et 94), Pathologie et biologie cellulaire (segments 01 et 95) et Sciences de la vision (segments 01 et 96) comprennent 60 crédits obligatoires, 27 à option dans l'orientation et 3 au choix. Le cheminement honor en sciences biomédicales comprend le stage honor du bloc 90A, 6 crédits du bloc OIB, 6 crédits du bloc 90W. Le cheminement honor des autres orientations, sauf l'orientation Perfusion extracorporelle, comprend le stage honor du bloc A, 6 crédits du bloc B, 6 crédits du bloc W.

Segment 01 Commun à toutes les orientations

Bloc 01 A *obligatoire* *60 cr.*

	BCM	1521	2	AH 1 j	Travaux pratiques de biochimie 1
	BCM	1531A	3	A 1 j	Introduction à la biochimie
+	BIO	1101	3	AH 1 j	Biologie moléculaire
	BIO	1157	3	A 1 j	Biologie cellulaire
	BIO	1204	3	H 1 j	Génétique
+	BIO	2110	2	H 1 j	T.P. de biologie moléculaire
	MCB	1979	3	H 1 j	Microbiologie générale
+	MCB	2986	4	A 1 j	Immunologie générale
	MSN	2100	3	H 1 j	Toxicologie et environnement
	MSO	2160	3	AHE1 s	Introduction aux méthodes quantitatives
+	PBC	2000	3	A 1 j	Biopathologie générale
	PHI	1968	3	A 1	Notions fondamentales d'éthique
	PHL	2100	3	H 1 j	Principes de pharmacologie
	PHL	6025	1	H 1 j	Principes de l'expérimentation animale
	SBM	1001	5	H 1 j	Morphologie fonctionnelle
	SBM	1002	1	AH 1 j	Intro. à la communication scientifique
	SBM	2001	4	AH 1 j	Système nerveux
	SBM	2002	4	AH 1 j	Circulation, respiration et rein
	SBM	2003	2	AH 1 j	Digestion et nutrition
	SBM	2004	3	AH 1 j	Endocrinologie et reproduction
	SBM	2006	2	AH 1 j	Analyse de la communication scientifique

Bloc 01 B *option* *minimum 0 cr., maximum 15 cr.*

Complément de formation en sciences biomédicales

+	BCM	2501	3	H 1 j	Macromolécules biologiques
+	BCM	2502	3	A 1 j	Acides nucléiques et génétique 2
+	BCM	2531	2	A 1 j	Travaux pratiques 2
	BCM	2562	3	H 1 j	Biochimie clinique
+	BCM	3512	3	A 1 j	Biochimie de la cellule
+	BCM	3513	4	H 1 j	Pathophysiologie moléculaire
+	BCM	3514	3	H 1 j	Régulation de l'expression génique
+	BCM	3531	3	AH 1 j	Travaux pratiques 3
	BCM	3562	3	H 1 j	Biochimie clinique
+	BIO	3661	2	A 1 j	T.P. Physiologie nerveuse et musculaire
+	BIO	3674	3	H 1 j	T.P. Respiration, circulation, excrétion
	GIN	1010	3	A 1 s	Intro. aux technologies bioméd.
+	MCB	2979	4	AH 1 j	Bactériologie générale 1
+	MCB	2992	4	H 1 j	Bactériologie générale 2
+	MCB	2994	4	H 1 j	Virologie et pathogenèse virale
+	MCB	2999	3	H 1 j	Levures et organismes levuriformes
+	MCB	3964	3	A 1 j	Immunologie approfondie
	OPH	2992	3	H 1	Anatomie oculaire
	OPM	1009	3	H 1	Optique géométrique
	OPM	2503	2	A 1 j	Pharmacologie oculaire 2.1
	OPM	2505	4	H 1 j	Pharmacologie oculaire 2.2
	PBC	3010	3	H 1 j	Biologie cellulaire 2
	PBC	3040	3	A 1 j	Développement du système nerveux
	PBC	3050	3	A 1 j	Embryologie et biologie du développement
	PBC	3060	3	A 1 j	Bases moléculaires des maladies humaines
	PBC	3070	3	AHE1 j	Neurophysiologie et neurogénétique
	PHL	3100	3	A 1 j	Pharmacodynamie des médicaments
	PHL	3200	3	AH 1 j	Méthodes de découverte des médicaments
	PHL	3300	3	AH 1 j	Travaux pratiques en pharmacologie
+	PHL	3400	3	A 1 j	Méth. statistiques en pharmacologie
	PHL	3500	3	H 1 j	Intro. pharmacologie cardiovasculaire
	PHL	3600	3	A 1 j	Pharmacogénétique
	PSL	3061	3	H 1 j	Physiologie intégrée
	PSL	3062	3	A 1 j	Base neuronale des fonctions cérébrales
	PSL	3063	3	A 1 j	Neuroscience cognitive
	PSL	3065	3	AH 1 j	Fonctions spécialisées du syst. nerveux
+	PSY	3032	3	AH 1 j	Neuropsychologie humaine
+	PSY	3033	3	A 1 j	Neuropsychologie sensorielle
	SBM	3003	3	AH 1 j	Hématologie
+	SBM	3200	3	AHE1 j	Chronobiologie et sommeil
	SCV	1101	3	A 1 j	Sc. de la vision 1 Physiologie de l'oeil
	SCV	1103	3	H 1 j	Sc. de la vision 3 Vision binoculaire
	SCV	1105	3	H 1 j	Sc. de la vision 4 Neurophysiologie
	SCV	2102	3	A 1 j	Sc. de la vision 5 Psychophysique
	SCV	2103	3	A 1 j	Sc. de la vision 6 Mouvements oculaires

Segment 90 Propre à l'orientation sciences biomédicales

Bloc 90 A *option* *minimum 9 cr., maximum 15 cr.*

Stages en milieu de travail

	SBM	3000	9	AHE1 j	Stage de recherche en sc. biomédicales
	SBM	3008	15	AHE1 j	Stage de recherche en sc. biomédicales
+	SBM	4008	15	AHE1 j	Stage honor en sciences biomédicales

Bloc 90 W *option* *minimum 0 cr., maximum 6 cr.*

Cheminement honor

	BIO	6605	3	H 1	Neurobiologie avancée
+	MCB	6210	3	H 1	Microorganismes-pathogénicité, immunité
	MSO	6001	3	A 1	Concepts de base en épidémiologie
	NRL	6051	3	A 1	Neurosciences des systèmes
	NRL	6060	3	A 1	Neurobiologie cellulaire
	NRL	6070	3	H 1	Neurophysiologie fonctionnelle
	PBC	6000	3	A 1	Biologie cellulaire avancée
	PBC	6061	3	H 1	Aspect moléculaire des neuropathologies
	PBC	6085	3	A 2	Cancérologie
	PBC	6300	3	A 1	Cytogénétique médicale
	PBC	6400	3	AHE1 j	Médecine légale et sciences judiciaires
	PHL	6011	3	A 1 j	Pharmacodynamie
	PHL	6031	3	A 1	Neuropharmacologie
	PHL	6035	3	H 1	Pharmacologie de la douleur
	PHL	6041	3	A 1	Toxicologie cellulaire et moléculaire
	PHL	6064	3	AH 1 s	Méthodes statistiques-pharmacologie II
	PHL	6081	3	H 1	Métabolisme des médicaments
	PHL	6093	3	H 1 j	Immunopharmacologie
	PSL	6020	3	A 1	Structure et transport membranaires
	PSL	6021	3	H 1 j	Modèles du transport membranaire
+	PSL	6022	3	AHE1	Stages de physiologie moléculaire
	PSL	6081	3	H 1	Données récentes en cardiovasculaire
	PSL	6090	3	H 1	Mécanismes régulateurs en physiologie
	PSL	6170	3	AH 1	Physiologie cardiovasculaire
	PST	6100	3	A 1	Thèmes de recherche en psychiatrie
	PST	6200	3	H 1	Le sommeil, la chronobio. et les rêves
	PST	6400	3	AH 1	Séminaire de neuropsychopharmacologie
	SCV	6007	3	AHE1	Neurophysiologie de la vision
	SCV	6010	3	AH 1	Psychophysique de la vision
	SMC	6020	3	H 1	Physiologie de la reproduction

Segment 91 Propre à l'orientation perfusion extracorporelle

Bloc 91 A *obligatoire* *27 cr.*

+	CHI	1900	3	AHE1 j	Introduction aux techniques en C.E.C.
+	CHI	1901	6	AHE1 js	Stage d'introduction en C.E.C.
+	CHI	1902	9	AHE1 js	Appropriation des techniques en C.E.C.
	CHI	3000	3	A 1 j	Introduction aux principes de perfusion
	PHL	3100	3	A 1 j	Pharmacodynamie des médicaments
	PHL	3500	3	H 1 j	Intro. pharmacologie cardiovasculaire

Segment 92 Propre à l'orientation pharmacologie

Bloc 92 A *option* *minimum 15 cr., maximum 15 cr.*

+	SBM	3009	15	AHE1 j	Stage de recherche en pharmacologie
+	SBM	4009	15	AHE1 j	Stage honor en pharmacologie

Bloc 92 B *option* *minimum 6 cr., maximum 12 cr.*

Compléments de formation en pharmacologie

	PHL	3100	3	A 1 j	Pharmacodynamie des médicaments
	PHL	3200	3	AH 1 j	Méthodes de découverte des médicaments
	PHL	3300	3	AH 1 j	Travaux pratiques en pharmacologie
+	PHL	3400	3	A 1 j	Méth. statistiques en pharmacologie
	PHL	3500	3	H 1 j	Intro. pharmacologie cardiovasculaire
	PHL	3600	3	A 1 j	Pharmacogénétique

Bloc 92 W *option* *minimum 0 cr., maximum 6 cr.*

Cheminement honor

PHL	6011	3	A 1 j	Pharmacodynamie
PHL	6031	3	A 1	Neuropharmacologie
PHL	6035	3	H 1	Pharmacologie de la douleur
PHL	6041	3	A 1	Toxicologie cellulaire et moléculaire
PHL	6081	3	H 1	Métabolisme des médicaments
PHL	6093	3	H 1 j	Immunopharmacologie

Segment 93 Propre à l'orientation sciences neurologiques

Bloc 93 A *option* *minimum 15 cr., maximum 15 cr.*

Stages en milieu de travail

+	SBM	3010	15	AHE1 j	Stage de recherche sc. neurologiques
+	SBM	4010	15	AHE1 j	Stage honor en sciences neurologiques

Bloc 93 B *option* *minimum 6 cr., maximum 12 cr.*

Compléments de formation en sciences neurologiques

+	BIO	3661	2	A 1 j	T.P. Physiologie nerveuse et musculaire
	PBC	3040	3	A 1 j	Développement du système nerveux
	PBC	3070	3	AHE1 j	Neurophysiologie et neurogénétique
+	PHL	3400	3	A 1 j	Méth. statistiques en pharmacologie
	PSL	3062	3	A 1 j	Base neuronale des fonctions cérébrales
	PSL	3063	3	A 1 j	Neuroscience cognitive
+	PSY	3032	3	AH 1 j	Neuropsychologie humaine
+	PSY	3033	3	A 1 j	Neuropsychologie sensorielle
+	SBM	3200	3	AHE1 j	Chronobiologie et sommeil

Bloc 93 W *option* *minimum 0 cr., maximum 6 cr.*

Cheminement honor

NRL	6051	3	A 1	Neurosciences des systèmes
NRL	6060	3	A 1	Neurobiologie cellulaire
NRL	6070	3	H 1	Neurophysiologie fonctionnelle
PBC	6061	3	H 1	Aspect moléculaire des neuropathologies
PHL	6031	3	A 1	Neuropharmacologie
+ PSL	6022	3	AHE1	Stages de physiologie moléculaire

Segment 94 Propre à l'orientation physiologie intégrée

Bloc 94 A *option* *minimum 15 cr., maximum 15 cr.*

Stages en milieu de travail

+	SBM	3011	15	AHE1 j	Stage de recherche physiologie intégrée
+	SBM	4011	15	AHE1 j	Stage honor en physiologie intégrée

Bloc 94 B *option* *minimum 6 cr., maximum 12 cr.*

Compléments de formation en physiologie intégrée

+	BCM	3513	4	H 1 j	Pathophysiologie moléculaire
+	BIO	3674	3	H 1 j	T.P. Respiration, circulation, excrétion
	PBC	3010	3	H 1 j	Biologie cellulaire 2
	PHL	3300	3	AH 1 j	Travaux pratiques en pharmacologie
+	PHL	3400	3	A 1 j	Méth. statistiques en pharmacologie
	PSL	3061	3	H 1 j	Physiologie intégrée

Bloc 94 W *option* *minimum 0 cr., maximum 6 cr.*

Cheminement honor

PBC	6085	3	A 2	Cancérologie
PHL	6031	3	A 1	Neuropharmacologie
PSL	6020	3	A 1	Structure et transport membranaires
PSL	6021	3	H 1 j	Modèles du transport membranaire
+ PSL	6022	3	AHE1	Stages de physiologie moléculaire
PSL	6081	3	H 1	Données récentes en cardiovasculaire
PSL	6090	3	H 1	Mécanismes régulateurs en physiologie
PSL	6170	3	AH 1	Physiologie cardiovasculaire
SMC	6020	3	H 1	Physiologie de la reproduction

Segment 95 Propre à l'orientation pathologie et biologie cellulaire

Bloc 95 A *option* *minimum 15 cr., maximum 15 cr.*

Stages en milieu de travail

+	SBM	3012	15	AHE1 j	Stage de recherche pathol. et bio. cell.
+	SBM	4012	15	AHE1 j	Stage honor en pathol. et bio. cell.

Bloc 95 B *option* *minimum 6 cr., maximum 12 cr.*

Compléments de formation en pathologie et biologie cellulaire

+	BCM	3512	3	A 1 j	Biochimie de la cellule
+	BCM	3514	3	H 1 j	Régulation de l'expression génique
	PBC	3010	3	H 1 j	Biologie cellulaire 2
	PBC	3040	3	A 1 j	Développement du système nerveux
	PBC	3050	3	A 1 j	Embryologie et biologie du développement
	PBC	3060	3	A 1 j	Bases moléculaires des maladies humaines
	PBC	3070	3	AHE1 j	Neurophysiologie et neurogénétique
	PSL	3062	3	A 1 j	Base neuronale des fonctions cérébrales
	SBM	3003	3	AH 1 j	Hématologie

Bloc 95 W *option* *minimum 0 cr., maximum 6 cr.*

Cheminement honor

PBC	6000	3	A 1	Biologie cellulaire avancée
PBC	6061	3	H 1	Aspect moléculaire des neuropathologies
PBC	6085	3	A 2	Cancérologie
PBC	6300	3	A 1	Cytogénétique médicale
PBC	6400	3	AHE1 j	Médecine légale et sciences judiciaires

Segment 96 Propre à l'orientation sciences de la vision

Bloc 96 A *option* *minimum 15 cr., maximum 15 cr.*

Stages en milieu de travail

+	SBM	3013	15	AHE1 j	Stage recherche sciences de la vision
+	SBM	4013	15	AHE1 j	Stage honor en sciences de la vision

Bloc 96 B *option* *minimum 6 cr., maximum 12 cr.*

Compléments de formation en sciences de la vision

OPH	2992	3	H 1	Anatomie oculaire
OPM	1009	3	H 1	Optique géométrique
OPM	2503	2	A 1 j	Pharmacologie oculaire 2.1
OPM	2505	4	H 1 j	Pharmacologie oculaire 2.2
SCV	1101	3	A 1 j	Sc. de la vision 1 Physiologie de l'oeil
SCV	1103	3	H 1 j	Sc. de la vision 3 Vision binoculaire
SCV	1105	3	H 1 j	Sc. de la vision 4 Neurophysiologie
SCV	2102	3	A 1 j	Sc. de la vision 5 Psychophysique
SCV	2103	3	A 1 j	Sc. de la vision 6 Mouvements oculaires

Bloc 96 W *option* *minimum 0 cr., maximum 6 cr.*

Cheminement honor

PBC	6000	3	A 1	Biologie cellulaire avancée
PBC	6061	3	H 1	Aspect moléculaire des neuropathologies
PHL	6011	3	A 1 j	Pharmacodynamie
SCV	6002	2	AH 2	Conférences en sciences de la vision
SCV	6007	3	AHE1	Neurophysiologie de la vision
SCV	6009	3	AH 1	L'optique de l'oeil
SCV	6010	3	AH 1	Psychophysique de la vision

Faculté de médecine dentaire

Médecine dentaire

1-300-4-0 Année préparatoire (1 an)
1-300-1-0 Doctorat (4 ans)

Tous les candidats à des études en médecine dentaire font une demande d'admission à l'année préparatoire du programme de médecine dentaire (1-300-4-0). La Faculté déterminera si le candidat est admissible à l'année préparatoire, en première année du Doctorat en médecine dentaire ou en cours de programme.

Perspectives professionnelles

Le dentiste voit au dépistage, au diagnostic, à la prévention et au traitement des maladies, des déficiences et des anomalies de la dentition et de la cavité buccale. Après avoir dressé le bilan de l'état buccodentaire du patient, il propose et applique un traitement qui peut inclure des traitements préventifs, traitement des gencives, la chirurgie des tissus mous et durs de la cavité buccale, la restauration des dents cariées, l'extraction des dents et le remplacement des dents manquantes par des appareils fixes ou amovibles ou par des implants. Il soulage la douleur, rétablit ou améliore la fonction et redonne le goût de sourire à ceux et celles qui l'avaient perdu. Le dentiste ou l'étudiant qui le souhaite peut entreprendre une carrière en recherche médicodentaire.

Information sur le programme

Johanne Roy 514 343-6111 poste 3437
Admission 514 343-7076

Admission au programme à l'automne 2011

Trimestre(s) d'admission			Capacité d'accueil		Statut autorisé		Horaire	
Automne	Hiver	Été	Non limitée	Limitée (section 10)	Temps plein	Temps partiel	Jour	Soir
✓				✓*	✓		✓	

* À titre indicatif, les statistiques de l'admission d'automne 2010 en date du 2 août : **candidats** : 769 dont 240 collégiens, **répartition des places en 2010** : 85 dont 44 à des collégiens, **offres d'admission** : 154 dont 89 à des collégiens. La **cote R** du dernier candidat collégien admis : 32,864.

Conditions d'admissibilité

a) Admission en année préparatoire ou en première année

Une année préparatoire précède le programme de Doctorat en médecine dentaire. Les étudiants qui la réussissent sont admis en première année du programme. De plus, des universitaires ayant complété un baccalauréat jugé globalement équivalent à l'année préparatoire pourront être admis en première année (voir liste partielle à la rubrique Remarques).

Tous les candidats font leur demande d'admission à l'année préparatoire du programme de médecine dentaire (1-300-4-0).

Selon l'ordre d'excellence des dossiers et le nombre de places disponibles, le Comité d'admission décidera si une candidature sera considérée pour l'année préparatoire ou pour la première année de médecine dentaire.

Pour être admissible à l'année préparatoire à titre d'étudiant régulier et sous réserve de la qualité du dossier, le candidat doit

– **attester d'une des formations indiquées ci-dessous :**
  Soit
  - être titulaire d'un des diplômes d'études collégiales (DEC) suivants :
    - DEC en sciences, lettres et arts
    - DEC en sciences de la nature et avoir atteint les objectifs 00XU (biologie) et 00XV (chimie)

  Soit
  - être titulaire de tout autre diplôme d'études collégiales (DEC) décerné par le ministre de l'Éducation du Québec ou faire la preuve d'une formation équivalente au DEC (voir section 8)
    et
  - avoir réussi, **avant l'entrée dans le programme,** les cours préalables suivants (dont on trouvera une description et des équivalences à la section 7) :
    - Biologie 301 et 401 ou deux cours de biologie humaine
    - Chimie 101, 201 et 202
    - Mathématiques 103 et 203
    - Physique 101, 201 et 301

et

– **satisfaire aux conditions suivantes :**
  - réussir le Test d'aptitude aux études dentaires (TAED) administré par l'Association dentaire canadienne (voir la rubrique Remarques)
  - soumettre à la Faculté une lettre de motivation (voir la rubrique Remarques)
  - avoir complété la formation scientifique préalable à l'admission au plus huit ans avant le dépôt de la demande d'admission
  - avoir la citoyenneté canadienne ou le statut de résident permanent
  - à la demande du Comité d'admission de la Faculté, se présenter à une entrevue
  - à la demande du Comité d'admission de la Faculté, subir un examen médical.

b) Admission en cours de programme de doctorat

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier et sous réserve de la qualité du dossier, le candidat doit

– être titulaire d'un diplôme de médecine dentaire
– réussir le Test d'aptitude aux études dentaires (TAED) administré par l'Association dentaire canadienne (voir la rubrique Remarques)
– obtenir au moins 75 % à la version française de l'Évaluation des connaissances fondamentales, première des trois évaluations du Processus d'équivalence administré par le Bureau national d'examen dentaire du Canada (BNED) (voir la rubrique Remarques)
– soumettre une lettre de motivation (voir la rubrique Remarques)
– avoir la citoyenneté canadienne ou le statut de résident permanent
– à la demande de la Faculté, se présenter à une entrevue éliminatoire
– à la demande du Comité d'admission de la Faculté, réussir un test pratique
– à la demande du Comité d'admission de la Faculté, subir un examen médical.

Condition relative à la langue française

Pour être admissible, le candidat doit attester d'une connaissance de la langue française atteignant le degré que l'Université estime minimal pour s'engager dans le programme. À cette fin, il doit

– soit avoir réussi l'Épreuve uniforme de langue et littérature française du ministère de l'Éducation du Québec
– soit obtenir un score d'au moins 850/990 au Test de français international (TFI) (voir section 2 - Connaissance du français).

Catégories de candidats

– Collégien : toute personne qui est titulaire d'un DEC ou qui est en voie de l'obtenir ou dont la formation est équivalente.
– Universitaire : toute personne titulaire d'un DEC ou qui atteste d'une formation équivalente et qui a suivi au moins 12 crédits de cours d'un programme universitaire à la date limite fixée pour le dépôt de la demande d'admission.
– Candidat admissible sur la base de crédits universitaires : toute personne non titulaire d'un DEC ou d'un diplôme équivalent qui a réussi un minimum de 48 crédits de niveau universitaire.
– Candidat admissible sur la base d'une formation acquise hors Québec : toute personne dont la formation acquise ailleurs qu'au Québec est jugée équivalente au DEC ou à des études universitaires complétées au Québec.
– Francophone hors-Québec : toute personne francophone résidente d'une province canadienne qui a conclu une entente avec le gouvernement du Québec concernant l'accès aux programmes de sciences de la santé.
– Titulaire d'un diplôme en médecine dentaire (dentiste) provenant d'un programme non agréé.

Capacité d'accueil

– La capacité d'accueil pour l'année préparatoire est limitée. Elle est répartie entre les différentes catégories, sous réserve de la qualité des dossiers.
– La capacité d'accueil en première année est limitée. La Faculté détermine le nombre de places et le niveau d'excellence du dossier scolaire pour y accéder ainsi que l'équivalence de formation préalable.
– Des places peuvent être attribuées par entente intergouvernementale à des candidats francophones hors-Québec.
– Les titulaires d'un diplôme en médecine dentaire (dentiste) provenant d'un programme non agréé peuvent être admis selon la disponibilité des places (au moins une place par année), mais seulement en deuxième année du programme de doctorat en médecine dentaire.

Critères de sélection

La capacité d'accueil est répartie entre les différentes catégories sous réserve de l'excellence des dossiers. Les méthodes d'évaluation des dossiers scolaires sont décrites aux sections 3A (collégial) et 3B (universitaire).

– Pour les collégiens, les universitaires, les candidats admissibles sur la base des crédits universitaires et les francophones hors-Québec qui ont réussi le TAED
  - L'excellence du dossier scolaire, la lettre de motivation et la performance à l'entrevue, s'il y a lieu, constituent les critères de sélection (voir la rubrique Remarques).
  - Dans l'évaluation du dossier scolaire des universitaires, l'importance relative du dossier universitaire par rapport à celui du collège est égale en pourcentage au nombre de crédits de cours universitaires multiplié par 2.
– Pour les candidats admissibles sur la base d'une formation acquise hors Québec qui ont réussi le TAED
  - L'excellence et la pertinence du dossier scolaire, la lettre de motivation et la performance à l'entrevue, s'il y a lieu, constituent les critères de sélection.
– Pour les candidats titulaires d'un diplôme en médecine dentaire (dentiste) provenant d'un programme non agréé et ayant réussi le TAED
  - Le dossier est étudié par la Faculté qui tient compte des résultats scolaires des études en médecine dentaire, des expériences professionnelles, des résultats aux épreuves imposées et de la lettre de motivation. Selon le nombre de places disponibles et les résultats à l'examen du BNED, des candidats qui répondent aux exigences pourront être convoqués à une entrevue éliminatoire Un test pratique pourrait être demandé. (voir la rubrique Remarques).

Remarques

– **Test d'aptitude aux études dentaires (TAED)**
  - Le TAED est un test d'habileté manuelle et perceptuelle administré par l'Association dentaire canadienne
  - **Le candidat doit s'inscrire lui-même** à l'une des deux sessions de test : avant le 15 septembre pour le test de novembre, avant le 15 janvier pour le test de février en s'adressant à l'Association dentaire canadienne, 1815 Promenade Alta Vista, Ottawa, Ontario K1G 3Y6 ; tél. : 613 523-1770 ; Téléc. : 613 523-7736 ; www.cda-adc.ca. Le candidat qui a déjà réussi le test n'est pas tenu de le refaire.
  - Le candidat doit s'assurer auprès de l'Association dentaire canadienne que les résultats seront transmis au Service de l'admission et du recrutement de l'Université de Montréal ou transmettre lui-même au Registrariat les résultats obtenus à des sessions de test antérieures à l'année en cours.
  - L'échec à la composante habileté manuelle du test (moins de 5) ou à la composante habileté perceptuelle du test (moins de 10) est éliminatoire. Le candidat peut toutefois reprendre le test si nécessaire et aucun refus ne sera signifié avant que les résultats du test de février ne soient transmis. La réussite confirme l'admissibilité, mais l'évaluation du dossier ne prend pas en compte le résultat.
  - Lorsqu'un candidat a réussi l'épreuve d'habileté manuelle (5 et plus) et l'épreuve d'habileté perceptuelle (10 et plus), il n'est pas nécessaire qu'il les subisse une autre fois. S'il a passé ces épreuves plus d'une fois, les résultats les plus élevés sont retenus. Un candidat peut se présenter à plusieurs reprises au test d'aptitudes aux études dentaires.
– **Évaluation des connaissances fondamentales (pour les diplômés –dentistes– provenant d'un programme non agréé seulement)**
  - Le candidat peut obtenir plus d'informations au sujet de l'examen Évaluation des connaissances fondamentales administré par le Bureau national d'examen dentaire du Canada en s'adressant à l'Association, 100 avenue Bronson, suite 203, Ottawa ON K1R 6G8 CANADA ; tél. : (613) 236-5912 ; téléc. : (613) 236-8386 ; adresse URL : www.ndeb.ca.
– **Lettre de motivation**
  - La lettre de motivation doit comporter moins de deux pages rédigées en français dans laquelle, après s'être présenté, le candidat fera part de sa perception des études universitaires et de son intérêt pour la médecine dentaire. **Cette exigence peut être éliminatoire. La lettre doit être transmise en ligne** avant la date limite de dépôt de la demande d'admission (le 1er mars pour les finissants de collège, le 1er février pour les autres candidats). Des instructions précises sont disponibles sur le site de la Faculté de médecine dentaire (www.medent.umontreal.ca).
– Le candidat ayant déjà fait des études en médecine dentaire dans d'autres universités au Québec n'est pas admissible dans le programme. Le candidat ayant complété des études en médecine

dentaire dans une université non agréée n'est admissible qu'en deuxième année du programme de doctorat.

– La Faculté se réserve le droit d'imposer la réussite d'un programme ou de cours préparatoires à tout candidat dont la formation a été acquise à l'étranger. La Faculté souhaite ainsi pouvoir mieux évaluer le potentiel du candidat pour l'admission dans le programme de Doctorat et favoriser une meilleure intégration dans le cursus des études universitaires, notamment par une familiarisation avec le milieu québécois de la santé.
– À titre d'exemple, les programmes de premier cycle de l'Université de Montréal énumérés ci-dessous peuvent dispenser l'étudiant de l'année préparatoire :
  - Baccalauréat en audiologie
  - Baccalauréat en biochimie
  - Baccalauréat en ergothérapie
  - Baccalauréat en nutrition
  - Baccalauréat en orthophonie
  - Baccalauréat ou doctorat en pharmacie
  - Baccalauréat en physiothérapie
  - Baccalauréat en sciences biologiques
  - Baccalauréat en sciences biomédicales
  - Baccalauréat en sciences biopharmaceutiques
  - Baccalauréat en sciences infirmières
  - Doctorat en optométrie
  - D'autres programmes pourraient être jugés équivalents après étude du dossier.
– Un étudiant admis doit prévoir un minimum de 25 000 $ après l'année préparatoire pour l'achat d'instruments obligatoires durant le reste de son programme de formation.

Programme 1-300-4-0 Version 03

Année préparatoire en médecine dentaire

Le programme de l'année préparatoire comporte des cours obligatoires pour un total de 37 crédits.

Segment 75

Bloc 75 A *obligatoire* *37 cr.*

ANT	1980G	3	H	1 js	Anthropologie de la santé
BCM	1970	2	A	1	Biochimie 1
BCM	1974	2	H	1 j	Biochimie 2
DEN	1003	1	A	2 j	Observation clinique
DEN	1004	1	A	1 j	Introduction à la clinique
DIN	1211	3	A	1 j	Forme et couleur
DRT	1810S	3	AH	1 j	Droit pour professionnels de la santé
MCB	1097	2	H	1 j	Microbiologie et immunologie générales
PBC	1050	2	A	1 j	Anatomie macroscopique humaine
PBC	1060	3	A	1 j	Embryologie et histologie humaine
PHI	1968	3	A	1	Notions fondamentales d'éthique
PSL	1982	2	A	1	Les bases du système nerveux
PSL	1993	3	H	1 j	Physiologie générale
PSY	1960	2	A	1 j	Psychologie et médecine dentaire 1
SAB	1010	2	A	1 j	Introduction à la dentisterie préventive
SRL	2040	3	AHE	1 js	Pluralisme religieux et milieux de santé

Programme 1-300-1-0 Version 17

Doctorat en médecine dentaire

Le programme de doctorat en médecine dentaire comporte des cours obligatoires pour un total de 181.5 crédits.

Segment 80

Bloc 80 A *obligatoire* *22 cr.*

DER	1012	2.5	A	1 j	Morphologie dentaire
DER	1030	2	A	1	Matériaux dentaires
+ MCB	1198	3	H	1	Microbiologie buccodentaire
NUT	1800	.5	A	1	Nutrition appliquée
NUT	1963	2	A	1 j	Nutrition
+ PBC	1020	2	A	1 j	Pathologie générale en dentisterie
SAB	1017	2	A	1 j	Dentisterie préventive préclinique
SAB	1052	2	A	1 j	Intro. à la recherche en méd. dentaire
STO	1014	3	A	1 j	Anatomie de la tête et du cou
STO	1020	3	A	1	Histologie buccodentaire

Bloc 80 B *obligatoire* *18 cr.*

DEN	1005	2	H	1 j	Informatique dentaire
DER	1001	1	H	1	Prothèse partielle fixe théorique
DER	1004	1.5	H	1	Prothèse partielle fixe pratique
DER	1010	1	H	1	Dentisterie opératoire théorique
DER	1013	1.5	H	1	Dentisterie opératoire pratique
DER	1092	1.5	H	1 j	Prothèse complète préclinique 1
DER	1096	1	H	1 j	Prothèse complète théorique 1
+ PBC	2030	4	H	1 j	Pathologie spéciale en dentisterie
PSY	1979	2	H	1 j	Gestion du stress en médecine dentaire
SAB	1019	.5	H	1 j	Dentisterie préventive clinique
SAB	1060	1	H	1 j	Croissance et physiologie en orthodontie
STO	1062	1	H	1 j	Radiologie 1

Bloc 80 C *obligatoire* *32 cr.*

DER	2001	2	A	2	Prothèse partielle fixe théorique
DER	2004	3	A	2	Prothèse partielle fixe pratique
DER	2010	2	A	2	Dentisterie opératoire théorique
DER	2013	3	A	2	Dentisterie opératoire pratique
DER	2032	2	A	1 j	Matériaux dentaires
DER	2092	1.5	A	1 j	Prothèse complète préclinique 2
DER	2098	1	H	1 j	Prothèse complète théorique 2
DER	2099	1	A	1 j	Prothèse complète théorique 3
SAB	2022	.5	A	1 j	Dentisterie préventive communautaire
SAB	2041	2	A	2 j	Biomécanique et thérapeutique occlusales
SAB	2051	1	A	1 j	Pratique professionnelle en méd. dent. 1
SAB	2072	2	A	2 j	Dentisterie pédiatrique théorique
SAB	2084	2	A	2 j	Parodontie théorique
STO	2034	4	A	2 j	Pathologie buccale
STO	2042	3	A	2 j	Odontopharmacothérapie clinique
STO	2062	2	A	2 j	Radiologie 2

Bloc 80 D *obligatoire* *8.5 cr.*

DER	2022	1	H	1 j	Introduction à l'endodontie
DER	2023	1	H	1 j	Endodontie préclinique
DER	2095	1	H	1 j	Prothèse complète clinique 1
SAB	2015	.5	H	1 j	Soins préventifs primaires 1
SAB	2043	1.5	H	1 j	Occlusion pratique
SAB	2077	1.5	A	1 j	Dentisterie pédiatrique préclinique
SAB	2079	.5	H	1 j	Préclinique d'orthodontie
STO	2050	1	H	1	Anesthésiologie régionale
STO	2061	.5	H	1 j	Radiologie clinique 1

Bloc 80 E *obligatoire* *43.5 cr.*

DER	3001	2	A	2	Prothèse partielle fixe théorique
DER	3004	3	A	2 j	Prothèse partielle fixe clinique 1
DER	3010	1	A	1	Dentisterie opératoire théorique
DER	3015	1	A	1 j	Prothèse partielle amovible préclinique
DER	3016	4.5	A	2 j	Dentisterie opératoire clinique 1
DER	3022	2	A	2	Endodontie théorique
DER	3023	1.5	A	2 j	Endodontie clinique 1
DER	3095	3	A	2 j	Prothèse amovible clinique 1
DER	3098	2	A	1 j	Prothèse partielle amovible
SAB	3015	.5	A	1 j	Soins préventifs primaires 2
SAB	3051	1	A	1 j	Pratique professionnelle en méd. dent. 2
SAB	3057	2	A	1 j	Préparation à la pratique dent. privée 1
SAB	3060	3	A	2	Orthodontie
SAB	3077	1.5	A	2 j	Orthodontie clinique 1
SAB	3078	1.5	A	2 j	Dentisterie pédiatrique clinique 1
SAB	3085	1	A	1 j	Parodontie théorique
SAB	3086	2.5	A	2 j	Parodontie clinique 1

STO	3061	.5	A	1 j	Radiologie clinique 2
STO	3070	2	A	2	Chirurgie buccale et maxillo-faciale
STO	3073	2	A	2 j	Chirurgie clinique 1
STO	3080	5	A	2	Médecine buccale 1
STO	3081	1	A	2	Diagnostic clinique

Bloc 80 F *obligatoire* *16.5 cr.*

DEN	3051	2	E	1 j	Travaux dirigés en médecine dentaire
DEN	3980	7	E	1 j	Clinique multidisciplinaire
DER	3017	1.5	H	1 j	Laboratoire d'implantologie
DER	3094	1	H	1 j	Réhabilitation implanto-portée 1
SAB	3040	2	E	1 j	Approche populationnelle en méd. dent.
SAB	3070	2	A	2	Dentisterie pédiatrique théorique
STO	3281	1	E	1 j	Conférences clinico-pathologiques

Bloc 80 G *obligatoire* *36 cr.*

DEN	4996	1	A	1 j	Applications dentaires des sc. de base
DER	4004	4.5	A	2 j	Prothèse partielle fixe clinique 2
DER	4013	4.5	A	2 j	Dentisterie opératoire clinique 2
DER	4023	1.5	A	2 j	Endodontie clinique 2
DER	4093	3	A	2 j	Prothèse amovible clinique 2
DER	4094	1	H	1 j	Réhabilitation implanto-portée 2
DER	4096	2	A	2 j	Dentisterie esthétique : progrès récents
SAB	4070	2	A	1 j	Conférences clinico-orthodontiques
SAB	4077	1.5	A	2 j	Orthodontie clinique 2
SAB	4078	3	A	2 j	Dentisterie pédiatrique clinique 2
SAB	4080	1	A	1	Parodontie théorique
SAB	4085	2	A	2 j	Parodontie clinique 2
SAB	4087	.5	A	1 j	Parodontie préclinique
STO	4070	2	A	1	Chirurgie
STO	4073	3	A	2 j	Chirurgie clinique 2
STO	4080	2	A	1	Médecine buccale 2
STO	4084	1.5	A	2 j	Diagnostic - urgence

Bloc 80 H *obligatoire* *5 cr.*

DEN	4995	2	A	2 j	Cliniques à options
DER	4082	1	A	1 j	Conférences clinico-restauratrices
SAB	4056	1	H	1 j	Préparation à la pratique dent. privée 2
SAB	4076	1	H	1 j	Dysfonctions et douleurs buccofaciales

Faculté de médecine vétérinaire

Médecine vétérinaire

1-580-1-0 Doctorat (5 ans)

Le Doctorat en médecine vétérinaire est un programme professionnel. Le droit de pratique est toutefois conféré par l'Ordre des médecins vétérinaires du Québec (www.omvq.qc.ca/).

Perspectives professionnelles

La pratique vétérinaire est variée : animaux de compagnie (chiens, chats, petits rongeurs, oiseaux et animaux exotiques), animaux de consommation (bovins, porcs, volailles), chevaux, environnement et faune. De plus, les activités du médecin vétérinaire ne se limitent pas à l'exercice de la profession en cabinet privé, qui absorbe à peine la moitié des diplômés. En effet, la santé publique, la salubrité et l'inspection des viandes, le contrôle des maladies transmissibles à l'homme, les laboratoires de diagnostics et de recherche et l'enseignement sont autant de sphères d'activités qui intéressent le médecin vétérinaire. Le titre de docteur en médecine vétérinaire ne confère pas la permission d'exercer la profession. Pour obtenir ce droit au Québec, le nouveau diplômé doit obtenir un permis de l'Ordre des médecins vétérinaires du Québec après avoir subi avec succès les examens exigés par la Loi.

Pour en savoir plus sur la profession, les conditions de pratiques, les exigences physiques de la pratique, etc., consulter le site d'Emploi Québec sous la rubrique Vétérinaire (http : //imt.emploiquebec.net)

Information sur le programme

Magaly Baribeau	450 773-8521 poste 8271
ou pour Montréal	514 345-8521 poste 8271
Admission	514 343-7076

Admission au programme à l'automne 2011

Trimestre(s) d'admission			Capacité d'accueil		Statut autorisé		Horaire	
Automne	Hiver	Été	Non limitée	Limitée (section 10)	Temps plein	Temps partiel	Jour	Soir
✓				✓*	✓		✓	

* À titre indicatif, les statistiques de l'admission d'automne 2010 en date du 2 août : **candidats** : 607 dont 227 collégiens, **répartition des places en 2010** : 90 dont 45 à des collégiens, **offres d'admission** : 96 dont 47 à des collégiens. La **cote R** du dernier candidat collégien admis : 32.552.

Conditions d'admissibilité

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier et sous réserve de la qualité du dossier, le candidat doit avoir la citoyenneté canadienne ou le statut de résident permanent

ET

POUR L'ADMISSION EN PREMIÈRE ANNÉE

– attester d'une des formations indiquées ci-dessous

Soit

- être titulaire d'un des diplômes d'études collégiales (DEC) suivants :
  - DEC en sciences, lettres et arts
  - DEC en sciences de la nature et avoir atteint les objectifs 00XU (biologie) et 00XV (chimie)
  - DEC en techniques de santé animale et avoir réussi les cours préalables Physique 101, 201 et 301
  - DEC en technologie des productions animales et avoir réussi les cours préalables Physique 101, 201 et 301, Chimie organique 202, Biologie 401 ou un cours de biologie humaine (voir section 7)

Soit

- être titulaire de tout autre diplôme d'études collégiales (DEC) décerné par le ministre de l'Éducation du Québec ou faire la preuve d'une formation équivalente au DEC (voir section 8)

et

- avoir réussi, **avant l'entrée dans le programme,** les cours préalables suivants (dont on trouvera une description et des équivalences à la section 7) :
  - Biologie 301 et 401 ou deux cours de biologie humaine
  - Chimie 101, 201 et 202
  - Mathématiques 103 et 203
  - Physique 101, 201 et 301

et

– **satisfaire aux conditions suivantes :**
- avoir complété la formation scientifique préalable à l'admission moins de huit ans avant le dépôt de la demande d'admission
- se présenter à une entrevue (voir la rubrique Remarques)
- à la demande du comité d'admission de la Faculté, subir un examen médical par un médecin désigné par la Faculté

POUR L'ADMISSION EN DEUXIÈME ANNÉE

– avoir complété deux ou trois années d'études en médecine vétérinaire dans une université étrangère, selon la durée du programme.
– réussir un examen portant sur les matières de la première année (cet examen se tient généralement entre la mi-mai et la mi-juin)
– se présenter à une entrevue structurée dirigée par des professeurs de la Faculté de médecine vétérinaire ou des membres de l'Ordre des médecins vétérinaires du Québec.

POUR L'ADMISSION EN TROISIÈME ANNÉE

– être titulaire d'un doctorat en médecine vétérinaire d'une université étrangère ou d'un diplôme équivalent
– réussir un examen portant sur les matières de la première et de la deuxième années (cet examen se tient généralement entre la mi-mai et la mi-juin)
– se présenter à une entrevue structurée dirigée par des professeurs de la Faculté de médecine vétérinaire ou des membres de l'Ordre des médecins vétérinaires du Québec.

Condition relative à la langue française

Pour être admissible, le candidat doit attester d'une connaissance de la langue française atteignant le degré que l'Université estime minimal pour s'engager dans le programme. À cette fin, il doit

– soit avoir réussi l'Épreuve uniforme de langue et littérature française du ministère de l'Éducation du Québec
– soit obtenir un score d'au moins 785/990 au Test de français international (TFI) (voir section 2 - Connaissance du français).

Catégories de candidats

– Collégien : toute personne qui est titulaire d'un DEC ou qui est en voie de l'obtenir ou dont la formation est équivalente.
– Universitaire : toute personne titulaire d'un DEC ou qui atteste d'une formation équivalente et qui a suivi au moins 12 crédits de cours d'un programme universitaire à la date limite fixée pour le dépôt de la demande d'admission.
– Candidat admissible sur la base de crédits universitaires : toute personne non titulaire d'un DEC qui a suivi au moins 48 crédits de

cours d'un programme universitaire à la date limite fixée pour le dépôt de la demande d'admission
- Candidat admissible sur la base d'une formation acquise hors Québec : toute personne dont la formation acquise ailleurs qu'au Québec est jugée équivalente au DEC ou à des études universitaires complétées au Québec.
- Francophone hors-Québec : toute personne francophone résidente du Nouveau-Brunswick répondant aux exigences de l'entente conclue entre cette province et le gouvernement du Québec concernant l'accès aux programmes de sciences de la santé.

Capacité d'accueil

- En vertu de l'entente Québec-Nouveau-Brunswick et selon la qualité des dossiers, un maximum de deux places peut être attribué à des candidats francophones du Nouveau-Brunswick.
- Environ la moitié des places est réservée aux candidats collégiens.
- Selon le nombre de places disponibles et les résultats aux examens et à l'entrevue, la Faculté de médecine vétérinaire peut admettre quelques candidats en deuxième et troisième années.

Critères de sélection

La capacité d'accueil est répartie entre les différentes catégories sous réserve de l'excellence des dossiers. Les méthodes d'évaluation des dossiers scolaires sont décrites aux sections 3A (collégial) et 3B (universitaire).

N.B. Le Comité des admissions au 1er cycle procède actuellement à une révision des critères de sélection utilisés. Tout changement éventuel sera affiché sur le site de l'Université dès qu'une décision sera prise.

Pour l'admission en première année

- Pour les collégiens
  - Une présélection est faite, fondée sur l'excellence du dossier scolaire en tenant compte de la cote de rendement au collégial (CRC).
  - Environ 100 candidats sont convoqués à une entrevue individuelle structurée d'une durée d'une demi-heure, dirigée par deux professeurs de la Faculté de médecine vétérinaire ou membres de l'Ordre des médecins vétérinaires du Québec.
  - Une liste d'excellence est établie, en appliquant la pondération suivante :
    - dossier scolaire : 60 %
    - entrevue : 40 %.
- Pour les universitaires et les candidats admissibles sur la base de crédits universitaires
  - Une présélection est faite, fondée sur l'excellence du dossier scolaire. Dans l'évaluation du dossier scolaire, l'importance relative du dossier universitaire par rapport à celui du collège est égale en pourcentage au nombre de crédits de cours universitaires multiplié par 2.
  - Environ 100 candidats sont convoqués à une entrevue individuelle structurée d'une demi-heure, dirigée par deux professeurs de la Faculté de médecine vétérinaire ou membre de l'Ordre des médecins vétérinaires du Québec.
  - Une liste d'excellence est établie, en appliquant la pondération suivante :
    - dossier scolaire : 60 %
    - entrevue : 40 %.
- Pour les candidats admissibles sur la base d'une formation acquise hors Québec
  - L'excellence et la pertinence du dossier scolaire constituent les premiers critères de présélection.
  - Selon leur niveau d'études, les candidats sont ensuite associés aux collégiens ou aux universitaires aux fins de la présélection.
- Pour les francophones hors-Québec répondant aux exigences de l'entente Québec-Nouveau-Brunswick
  - Le Comité d'admission détermine les critères applicables (dossier scolaire, entrevue) et leur valeur respective.

Pour l'admission en deuxième ou en troisième années

- Une présélection est faite fondée sur les résultats aux examens écrits (note de passage de 50%)
- Une liste d'excellence est établie en appliquant la pondération suivante :
  - examens : 50%
  - entrevue : 50%.

La Faculté se réserve le privilège d'admettre ou non des candidats dans cette catégorie.

Remarques

- Une connaissance pertinente du milieu vétérinaire dans divers secteurs de pratique est un atout important pour le candidat. Elle lui permet de confirmer son choix d'orientation d'études, son aisance à travailler avec des animaux et de juger de la réalité du travail d'un médecin vétérinaire.
- La vaccination contre la rage est fortement recommandée. Elle est offerte par le CLSC des Maskoutains. Dans la mesure du possible, le CLSC tient une séance de vaccination à la Faculté, à une date qui sera précisée en temps opportun.

Programme 1-580-1-0 Version 17

Doctorat en médecine vétérinaire

Le programme totalise 195 crédits répartis sur cinq ans et comprenant 161 crédits obligatoires et 34 crédits à option.

Segment 01

Bloc 01 A	*obligatoire*				*44 cr.*
DMV 1111	5	H	1		Histologie et embryologie vétérinaire
DMV 1112	1	A	1		Introduction à la médecine vétérinaire
DMV 1113	1	A	1		Gestion de l'information vétérinaire
DMV 1114	6	A	1		Anatomie vétérinaire
DMV 1116	2	A	1		Biochimie vét. et métabolisme animal
DMV 1210	6	H	1		Physiologie des animaux domestiques 1
DMV 1213	6	AH	2		Gestion vétérinaire des élevages
DMV 1214	6	H	1		Physiologie des animaux domestiques 2
DMV 1220	2	H	1		Microbiologie vétérinaire
DMV 1410	2	A	1	j	Comportement animal
DMV 1411	1	AH	2	j	Stage préclinique vétérinaire 1
DMV 1412	4	A	1	j	Génomique médicale vétérinaire
DMV 1510	2	A	1	j	Éthique vétérinaire et bien-être animal

Segment 02

Bloc 02 A	*obligatoire*				*41 cr.*
DMV 2110	4	A	1		Nutrition et alimentation animale
DMV 2120	6	A	1		Infectiologie vétérinaire
DMV 2121	3	A	1		Immunologie vétérinaire
DMV 2122	4	A	1		Biopathologie vétérinaire
DMV 2130	1	A	1		Stages vétérinaires à la ferme
DMV 2210	3	H	1		Méthodes quantitatives en médecine vét.
DMV 2211	1	H	1		Médecine vétérinaire et environnement
DMV 2212	3	H	1		Pharmacologie vétérinaire
DMV 2220	6	H	1		Pathologie systémique
DMV 2230	2	H	1		Principes de chirurgie vétérinaire 1
DMV 2231	1	AH	2		Stage préclinique vétérinaire 2
DMV 2411	3	H	1	j	Principes de médecine vétérinaire 1
DMV 2510	1	A	1	j	Morphophysiologie comparée des vertébrés
DMV 2511	1	A	1	j	Principes de dentisterie vétérinaire
DMV 2512	1	H	1	j	Toxicologie vétérinaire
DMV 2513	1	H	1	j	Communication vétérinaire

Bloc 02 B *option* *minimum 2 cr., maximum 2 cr.*

DMV 2421	1	A	1 j	Travaux dirigés en biomédecine vét. 1
DMV 2422	1	A	1 j	Travaux dirigés en biomédecine vét. 2
DMV 2423	1	H	1 j	Travaux dirigés en biomédecine vét. 3
DMV 2424	1	H	1 j	Travaux dirigés en biomédecine vét. 4

Segment 03

Bloc 03 A *obligatoire* *39 cr.*

DMV 3120	3	A	1	Principes d'épidémiologie vétérinaire
DMV 3131	2	H	1	Médecine de population animale
DMV 3132	3	A	1	Anesthésie,analgésie et réanimation vét.
DMV 3133	3	H	1	Principes de chirurgie vétérinaire 2
DMV 3220	3	A	1	Pathologie clinique vétérinaire
DMV 3221	3	H	1	Mal. infect., santé publique, zoonoses
DMV 3236	3	A	1	Imagerie médicale vétérinaire
DMV 3237	2	H	1	Intro. méd. animaux exotiq. de compagnie
DMV 3238	1	H	1	Intro. à la médecine des animaux de labo
DMV 3410	5	A	1 j	Principes de médecine vétérinaire 2
DMV 3411	3	AH	2 j	Stage préclinique vétérinaire 3
DMV 3412	2	H	1 j	Médecine des animaux de compagnie 1
DMV 3413	3	H	1 j	Pharmacologie clinique vétérinaire
DMV 3414	3	H	1 j	Milieu de travail en méd. vétérinaire

Bloc 03 B *option* *minimum 4 cr., maximum 4 cr.*

DMV 3222	2	H	1	Immunologie clinique vétérinaire
DMV 3223	2	H	1	Santé publique vétérinaire
DMV 3224	2	H	1	Gestion vét. du risque - production an.
DMV 3225	2	H	1	Infectiologie vét. - animaux de rente
DMV 3426	2	H	1 j	Imagerie spécialisée des anim. de comp.

Segment 04

Bloc 04 A *obligatoire* *21 cr.*

DMV 4120	2	A	1	Pathologies des maladies spécifiques
DMV 4130	4	A	1	Médecine des ruminants
DMV 4131	4	A	1	Médecine des équins
DMV 4133	2	A	1	Médecine des volailles
DMV 4134	2	A	1	Médecine des porcins
DMV 4135	2	AH	2	Stage préclinique vétérinaire 4
DMV 4410	4	A	1 j	Médecine des animaux de compagnie 2
DMV 4510	1	H	1 j	Aspects éthiques et juridiques vét.

Bloc 04 B *option* *minimum 12 cr., maximum 15 cr.*

MEV 4315	1	H	1	Anesthésiologie des animaux de compagnie
MEV 4336	1	H	1	Ophtalmologie canine et féline
MEV 4340	1	H	1	Thériogénologie équine
MEV 4421	2	H	1	Médecine des chevaux sportifs
MEV 4422	1	H	1	Laboratoire pratique équine
MEV 4423	2	H	1	Médecine interne équine
MEV 4424	2	H	1	Pathologies du syst. locom. des chevaux
MEV 4425	2	H	1	Alimentation pratique des bovins laitier
+ MEV 4426	1	H	1	Médecine des troupeaux laitiers 2
MEV 4427	2	H	1	Chirurgies spéciales des bovins
MEV 4428	1	H	1	Médecine interne bovine
MEV 4429	2	H	1	Médecine des troupeaux laitiers 1
MEV 4430	1	H	1	Médecine de pop. de bovins de boucherie
MEV 4431	2	A	1	Thériogénologie des grands animaux
MEV 4432	1	H	1	Thériogénologie chez le bovin
MEV 4433	2	H	1	Pratique des petits ruminants
MEV 4434	2	H	1	Médecine porcine spécialisée 2
MEV 4435	1	H	1	Production porcine spécialisée
MEV 4436	1	H	1	Production avicole spécialisée
MEV 4437	2	H	1	Médecine porcine spécialisée 1
MEV 4438	2	H	1	Médecine avicole spécialisée
MEV 4439	1	H	1	Prévention/thérapie : porc et volaille
MEV 4440	1	H	1	La douleur et son contrôle
MEV 4441	1	H	1	Troubles du comportement canin
MEV 4442	1	H	1	Troubles du comportement félin
MEV 4443	1	H	1	Dentisterie des animaux de compagnie
MEV 4444	1	H	1	Introduction à l'urgentologie vét.
MEV 4445	1	H	1	Interprétation en imagerie médicale vét.
MEV 4446	1	H	1	Médecine zoologique aviaire
MEV 4447	1	H	1	Neurologie canine et féline
MEV 4448	1	H	1	Méd. zool.-amphibiens-reptiles-poissons
MEV 4449	1	H	1	Médecine zoologique des mammifères
MEV 4450	1	H	1	Dermatologie canine et féline
MEV 4451	2	H	1	Chirurgie des animaux de compagnie
MEV 4452	1	H	1	Oncologie canine et féline
MEV 4453	2	H	1	Chirurgie équine
MMV 4011	1	H	1	Santé des animaux, médecine réglementée
MMV 4014	1	H	1	Pharmacothér.des animaux de consommation
MMV 4015	1	H	1	Pharmacothér. des animaux de compagnie
MMV 4016	1	H	1	Alimentation clinique : chiens - chats
MMV 4017	1	H	1	Anesthésie/analgésie des grands animaux
MMV 4026	2	H	1 j	Nutrition clinique des chiens et chats
PAA 4120	1	H	1	Troubles du comportement des équins
PAA 4142	1	H	1	Anatomie chirurgicale canine et féline
PAA 4143	1	H	1	Médecine préventive en apiculture
PAA 4402	1	H	1	Communication scientifique vétérinaire
PAA 4403	1	H	1	Enseignement de la médecine vétérinaire
PAA 4404	1	H	1	Les souris transgéniques
PAA 4405	1	H	1	Thérapies holistiques en médecine vét.
PAA 4406	2	H	1	Antibiologie vétérinaire
PAA 4407	1	H	1	Agents ergogènes vétérinaires
PAA 4408	2	H	1	Vétérinaire, environ. et mondialisation
PAA 4409	1	H	1 j	Développement international vétérinaire
PAA 4410	1	H	1 j	Alimentation du cheval
PAA 4440	1	H	1 j	Algologie vétérinaire : notions avancées
PTM 4241	1	H	1	Ichtyopathologie vétérinaire
PTM 4410	1	H	1	Maladies émergentes vét. - virus ARN
PTM 4411	1	H	1	Vétérinaire, faune et environnement
PTM 4412	2	H	1	Santé publique vétérinaire
PTM 4413	1	H	1	Parasitologie, animaux de compagnie
PTM 4415	1	H	1	Ress. humaines en milieu de travail vét.
PTM 4424	1	H	1 j	Pathologie clinique canine et féline

Segment 85

Bloc 85 A *obligatoire* *16 cr.*

DMV 5201	4	AH	1	Clinique des animaux de compagnie
DMV 5202	4	AH	1	Clinique des animaux de consommation
DMV 5203	4	AH	1	Clinique équine
DMV 5301	4	AH	1	Pathologie vétérinaire

Bloc 85 B *option* *minimum 16 cr., maximum 16 cr.*

DMV 5204AàC	2	AH	1	Médecine et chirurgie bovines bovines
DMV 5205AàC	2	AH	1	Ambulatoire : animaux de consommation
DMV 5206AàC	2	AH	1	Médecine interne équine
DMV 5207AàC	2	AH	1	Chirurgie équine
DMV 5208A,B	2	AH	1	Médecine sportive équine
DMV 5209AàC	2	AH	1	Médecine de population porcine
DMV 5210AàC	2	AH	1	Médecine de population avicole
+ DMV 5211AàC	2	AH	1	Médecine de population bovine
DMV 5212AàC	2	AH	1	Médecine des animaux de laboratoire
DMV 5213AàD	2	AH	1	Médecine zoologique
DMV 5214AàD	2	AH	1 j	Médecine des animaux exotiques
+ DMV 5216AàC	2	AH	1	Thériogénologie : anim. de consommation
DMV 5217A	2	AH	1	Imagerie médicale vétérinaire
DMV 5218AàC	2	AH	1	Médecine des animaux de compagnie
DMV 5219AàC	2	AH	1	Chirurgie des animaux de compagnie
DMV 5303AàC	2	AH	1	Pathologie macroscopique vétérinaire
DMV 5304AàC	2	AH	1	Médecine vétérinaire réglementée
DMV 5305AàC	2	AH	1	Vétérinaire et aquaculture
DMV 5400AàC	2	AH	1	Initiation à la recherche vétérinaire
DMV 5410AàC	2	AH	1	Vétérinaire et santé des écosystèmes
DMV 5411A	2	AH	1	Anesthésie bovine et équine
+ DMV 5412A	2	AH	1	Dermatologie vétérinaire
+ DMV 5413A	2	AH	1	Ophtalmologie vétérinaire
+ DMV 5414A	2	AH	1	Neurologie vétérinaire
+ DMV 5415A	2	AH	1	Urgentologie : animaux de compagnie
+ DMV 5416A	2	AH	1	Dentisterie vétérinaire
+ DMV 5418A	2	AH	1	Stage mixte : animaux de compagnie
DMV 5419A	2	AH	1	Néonatalogie et médecine équines
DMV 5420A	2	AH	1	Urgentologie et médecine équines
DMV 5421A,B	2	AH	1	Stage externe vétérinaire
DMV 5422A,B	2	AH	1	Ambulatoire équine
+ DMV 5423A	2	AH	1	Anesthésie - animaux de compagnie
DMV 5424AàC	2	AH	1	Médecine porcine industrielle
DMV 5425A	2	AH	1	Industrie pharmaceutique vétérinaire

	DMV	5426A	2	AH	1	Médicaments vétérinaires : réglementation
+	DMV	5427A,B	2	AH	1 j	Oncologie des animaux de compagnie
	DMV	5428AàC	2	AH	1 j	Chirurgie bovine
	DMV	5429AàC	2	AH	1 j	Médecine interne bovine
	DMV	5430AàC	2	AH	1 j	Investigations spécialisées clin. bovine
+	DMV	5431AàC	2	AH	2 j	Thériogénologie des animaux de compagnie
+	DMV	5432AàC	2	E	1 j	Thériogénologie équine
+	DMV	5433AàC	2	A	1 j	Médecine de pop. de bovins de boucherie
	DMV	5434AàC	2	AH	1 j	Stage en santé de la faune

Technologie et innocuité des aliments

1-598-5-0 Certificat (1 an)

Programme offert sur le campus de Saint-Hyacinthe accessible par autobus, en moins d'une heure, à partir du métro Longueuil.

Perspectives professionnelles

La mise en place depuis les dernières années de programmes et de normes d'assurance de la qualité dans 20 000 usines alimentaires du Québec représente un énorme défi à relever afin d'assurer au consommateur un produit alimentaire sécuritaire en tout temps sur la tablette. Le domaine de la technologie et de l'innocuité des aliments est en émergence et nécessite des compétences professionnelles croissantes afin de répondre aux normes réglementaires provinciales, nationales et internationales ainsi qu'aux attentes de la société.
L'aspect « technologie » du certificat englobe par définition, toutes les étapes de transformation des aliments, plus spécifiquement celle de la carcasse animale en ses sous-produits alimentaires. L'aspect « innocuité » de ce programme comprend tous les aspects d'hygiène, de salubrité, d'analyse du risque et d'assurance qualité exigés dans toutes les phases de transformation et aboutissant à la commercialisation des produits alimentaires d'origine animale. Le candidat pourra ainsi répondre aux normes réglementaires et sera préparé aux différentes méthodes d'inspection et aux risques et attentes en assurance qualité en matière de transformation et de commercialisation des aliments. L'expertise acquise appuiera les industries agroalimentaires afin de faire face aux responsabilités accrues qui lui sont graduellement transférées par les gouvernements.

Information sur le programme

Magaly Baribeau	450 773-8521 poste 8271
ou pour Montréal	514 345-8521 poste 8271
Admission	514 343-7076

Admission au programme à l'automne 2011

Trimestre(s) d'admission			Capacité d'accueil		Statut autorisé		Horaire	
Automne	Hiver	Été	Non limitée	Limitée (section 10)	Temps plein	Temps partiel	Jour	Soir
✓			✓		✓	✓	✓	

Conditions d'admissibilité

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier et sous réserve de la qualité du dossier, le candidat doit

– être titulaire du diplôme d'études collégiales (DEC) décerné par le ministre de l'Éducation du Québec ou faire la preuve d'une formation équivalente au DEC (voir section 8 - formation à l'étranger, expérience, etc.)
  et
– Satisfaire à l'une des conditions suivantes :
  - soit avoir réussi un cours de biologie de niveau collégial ou universitaire avant l'entrée dans le programme
  - soit faire preuve d'une expérience de travail pertinente d'une durée minimale de six mois dans un milieu de production et de transformation agroalimentaire. À cette fin, joindre une attestation d'emploi à la demande d'admission ou transmettre l'attestation au Service de l'admission et du recrutement, C.P. 6205, succursale Centre-ville, Montréal, QC, H3C 3T5.

  et
– avoir la citoyenneté canadienne ou le statut de résident permanent.

Condition relative à la langue française

Pour être admissible, le candidat doit attester d'une connaissance de la langue française atteignant le degré que l'Université estime minimal pour s'engager dans le programme. À cette fin, il doit

– soit avoir réussi l'Épreuve uniforme de langue et littérature française du ministère de l'Éducation du Québec
– soit obtenir un score d'au moins 605/990 au Test de français international (TFI) (voir section 2 - Connaissance du français).

Programme 1-598-5-0 Version 00

Certificat en technologie et innocuité des aliments

Le certificat de 30 crédits comprend 14 crédits de cours obligatoires, 8 crédits de cours à option et 8 crédits de stages à option.

Segment 70

Bloc 70 A *obligatoire* *14 cr.*

PTM	4412	2	H	1	Santé publique vétérinaire
PTM	4901	2	H	1 j	Système HACCP et ISO 9000 en méd. vét.
PTM	4902	2	H	1 j	Épidémiologie des zoonoses
PTM	4904	2	H	1 j	Microbiologie et écologie alim. vét.
PTM	4905	2	H	1 j	Travaux dirigés en santé publique vét.
PTM	4906	2	H	1 j	Séminaire multidisciplinaire vét.
SPV	4903	2	AHE	1 j	Analyse du risque en médecine vét.

Bloc 70 B *option* *minimum 8 cr., maximum 8 cr.*

DMV	3223	2	H	1	Santé publique vétérinaire
PTM	4415	1	H	1	Ress. humaines en milieu de travail vét.
PTM	4907	2	AH	1 j	Les procédés de conservation des viandes
PTM	4908	1	H	1 j	Vét. et l'analyse en contrôle qualité
PTM	4909	2	H	1 j	Toxicologie agroalimentaire vét.
PTM	4911	2	H	1 j	Hygiène en méd. vét. réglementée
PTM	4912	2	H	1 j	Notions d'éthique en santé publique
PTM	4913	2	H	1 j	Problèmes en hygiène vétérinaire 1
PTM	4914	2	H	1 j	Problèmes en hygiène vétérinaire 2

Bloc 70 C *option* *minimum 8 cr., maximum 8 cr.*

TIA	4810AàD	2	AHE	1 j	Stage en innocuité des aliments
TIA	4820AàD	2	AHE	1 j	Stage en assurance qualité des aliments
TIA	4830AàD	2	AHE	1 j	Stage en technologie des aliments

Faculté de musique

Musique, art et société

1-615-4-0 Mineure (1 an)

Perspectives professionnelles

Cette mineure contribue à la préparation aux études supérieures, soit en musicologie, soit dans un domaine des sciences humaines ayant pour objet la musique.

Information sur le programme

N. 514 343-5897
ou courriel : admission-bacc@musique.umontreal.ca
Admission 514 343-7076

Admission au programme à l'automne 2011 et à l'hiver 2012

Trimestre(s) d'admission			Capacité d'accueil		Statut autorisé		Horaire	
Automne	Hiver	Été	Non limitée	Limitée (section 10)	Temps plein	Temps partiel	Jour	Soir
✓	✓		✓		✓	✓	✓	

Conditions d'admissibilité

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier et sous réserve de la qualité du dossier, le candidat doit

- être titulaire du diplôme d'études collégiales (DEC) décerné par le ministre de l'Éducation du Québec ou faire la preuve d'une formation équivalente au DEC
  et
- **satisfaire aux conditions suivantes :**
  - soumettre une lettre de motivation personnelle (en mentionnant si le programme sera suivi concurremment ou successivement avec une autre mineure ou majeure) et un curriculum vitae (voir la rubrique Remarques)
  - **pour le candidat qui souhaite suivre des cours requérant des préalables musicaux** (Voir la rubrique Remarque), avoir réussi un DEC en musique ou se soumettre aux tests d'admission de la Faculté appropriés à ce programme, à savoir théorie, solfège, dictée musicale (niveau collégial).
  - **pour le candidat qui souhaite suivre des cours de musique d'ensemble**, se soumettre à une audition instrumentale.

Le candidat qui présente une combinaison de scolarité et d'expérience pertinente jugée équivalente aux exigences susmentionnées peut être admissible.

Condition relative à la langue française

Pour être admissible, le candidat doit attester d'une connaissance de la langue française atteignant le degré que l'Université estime minimal pour s'engager dans le programme. À cette fin, il doit

- soit avoir réussi l'Épreuve uniforme de langue et littérature française du ministère de l'Éducation du Québec
- soit obtenir un score d'au moins 605/990 au Test de français international (TFI) (voir section 2 - Connaissance du français).

Remarques

- Les cours requérant des préalables musicaux auxquels seuls les étudiants qui ont réussi le test d'admission pourront s'inscrire sont les cours à option de musique d'ensemble (bloc 70E) et ceux d'histoire générale de la musique et d'histoire et analyse du jazz (dans le bloc 70B de la Mineure en musique, art et société, dans le bloc 70D de la Mineure en musiques numériques).
- Des exemples de tests théoriques et le répertoire type d'une audition sont disponibles sur le site de la Faculté à l'adresse www.musique.umontreal.ca/admission/1er_cycle.html.
- Le candidat qui se soumet à l'audition instrumentale doit mentionner, sur le formulaire d'admission, l'instrument qu'il désire étudier à la Faculté.
- La lettre de motivation demandée doit comporter un maximum de trois pages, rédigées en français, dans laquelle, après s'être présenté, le candidat fera part de son parcours antérieur, décrira ses projets de formation, notamment la possibilité de jumelage avec d'autres programmes universitaires et précisera ses objectifs professionnels. Cette lettre est obligatoire pour l'étude du dossier d'admission. Elle vise à s'assurer de la conformité des motivations du candidat avec les objectifs du programme et ne constitue pas un critère de sélection.
- La lettre doit être transmise au Secrétariat de la Faculté de musique, 200, av. Vincent d'Indy, Montréal (Québec) H2V 2T2, adresse postale : C. P. 6128, succursale Centre-ville, Montréal, Québec H3C 3J7.

Programme 1-615-4-0 Version 00

Mineure en musique, art et société

Le programme comporte un total de 30 crédits répartis comme suit : 9 crédits obligatoires et 21 crédits à option.

Segment 70

Bloc 70 A *obligatoire* *9 cr.*

MUL 1245	3	H	1 j	Esthétique musicale
MUL 3333	3	H	1 j	Courants historiques en musique et art
MUL 3334	3	A	1 j	Sociologie de la musique

Bloc 70 B *option* *minimum 6 cr., maximum 12 cr.*

Histoire et répertoire musical

Le bloc comprend 4 cours d'histoire et analyse du jazz et

MUL 1101	3	A	1 j	Histoire générale de la musique 1
MUL 1102	3	H	1 j	Histoire générale de la musique 2
MUL 1121	3	A	1 j	Histoire de la musique pop. anglophone
MUL 1200	3	AH	1 j	Histoire de la musique pop. francophone
MUL 1201	3	AH	1 j	Histoire de la musique pop. québécoise
MUL 2109	3	H	1 s	Musiques et images en mouvement
MUL 2112	3	A	1 j	Histoire de la musique au Canada
MUS 1221	3	H	1 j	Musique et musiciens actuels
MUS 2135	3	A	1 j	Institutions musicales au Québec

Bloc 70 C *option* *minimum 0 cr., maximum 6 cr.*

Outil

MUL 1134	3	AH	1 s	Introduction à la musicologie
MUL 3332	3	H	1 j	Rédaction musicale
MUS 2134	3	H	1 j	Le métier du musicien

Bloc 70 D *option* *minimum 6 cr., maximum 12 cr.*

Art et société

CIN 1103	3	H	1 j	Courants du cinéma contemporain
CIN 2111	3	A	1 s	Histoire et cinéma
CIN 2113	3	H	1 js	Cinéma et technologies numériques
HAR 1190	3	A	1 j	Introduction aux arts de l'Occident
HAR 1200	3	H	1 js	Introduction à l'art moderne

	HAR 2030	3	A	1 j	Perception et oeuvre d'art
	HAR 2195	3	H	1 j	Art, culture et identité au Québec
	HAR 2875	3	H	1 j	Images et rôles sociaux de l'artiste
	HAR 3900	3	H	1 j	Théories de l'art
	MUL 1246	3	H	1 j	Appréciation musicale, musiques du monde
	MUL 3316	3	AH	1 j	Ethnomusicologie et interdisciplinarité
	MUL 3317	3	H	1 j	Terrains musicaux
+	SOL 1017	3	AH	1 j	Théories contemporaines
	SOL 3410	3	AH	1 j	Technosciences, culture et société

Bloc 70 E *option* *minimum 0 cr., maximum 4 cr.*

Musique d'ensemble

Le bloc comporte
- 8 cours de un crédit de chacun des ensembles suivants : chorale, gamelan et atelier d'improvisation
- 8 cours de 2 crédits de chacun des ensembles suivants : ensemble de jazz et orchestre.

Musique composition électroacoustique

1-610-1-2 Baccalauréat (3 ans)

Perspectives professionnelles

Cette formation permet de travailler dans les domaines de la composition par ordinateur, plus particulièrement de musiques de films, de vidéos, de pièces de théâtre et de spectacles multimédias. Elle permet également d'occuper des postes dans les secteurs des arts, des communications, de l'animation musicale et de l'éducation : recherchiste pour les médias, professeur de musique, conseiller artistique, relationniste auprès d'organismes culturels ou de maisons de disques, personne-ressource au sein d'organismes de production, etc.

Information sur le programme

N. 514 343-5897
ou courriel : admission-bacc@musique.umontreal.ca
Admission 514 343-7076

Admission au programme à l'automne 2011

Trimestre(s) d'admission			Capacité d'accueil		Statut autorisé		Horaire	
Automne	Hiver	Été	Non limitée	Limitée (section 10)	Temps plein	Temps partiel	Jour	Soir
✓				✓	✓		✓	

* La capacité d'accueil peut varier chaque année, d'un programme à l'autre, selon le nombre de candidats et les besoins de la Faculté.

Conditions d'admissibilité

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier et sous réserve de la qualité du dossier, le candidat doit
- être titulaire du diplôme d'études collégiales (DEC) décerné par le ministre de l'Éducation du Québec ou faire la preuve d'une formation équivalente au DEC
- réussir les tests d'admission de la Faculté appropriés à ce programme, à savoir théorie (pour ceux qui n'ont pas de DEC en musique), solfège, dictée musicale, histoire de la musique, écriture, méthodologie et rédaction musicale.
- faire preuve de ses qualités musicales au cours d'une audition instrumentale
- se présenter à une entrevue après avoir fourni de deux à cinq compositions électroacoustiques

Le candidat qui présente une combinaison de scolarité et d'expérience pertinente jugée équivalente aux exigences susmentionnées peut être admissible.

Condition relative à la langue française

Pour être admissible, le candidat doit attester d'une connaissance de la langue française atteignant le degré que l'Université estime minimal pour s'engager dans le programme. À cette fin, il doit
- soit avoir réussi l'Épreuve uniforme de langue et littérature française du ministère de l'Éducation du Québec
- soit obtenir un score d'au moins 605/990 au Test de français international (TFI) (voir section 2 - Connaissance du français).

Critères de sélection

L'excellence des résultats obtenus aux tests d'admission, la qualité des compositions soumises ainsi que la prestation à l'entrevue constituent les critères de sélection des candidats.

Remarques

- Un résultat exceptionnel aux tests d'admission pourrait suppléer à l'une ou l'autre des conditions d'admissibilité énoncées plus haut.
- Des exemples de tests théoriques et le répertoire type d'une audition sont disponibles sur le site de la Faculté à l'adresse www.musique.umontreal.ca/admission/1er_cycle.html.
- Le candidat doit mentionner, sur le formulaire d'admission, l'instrument qu'il désire étudier à la Faculté.

Programme 1-610-1-2 Version 02

Baccalauréat en musique composition électroacoustique

Ce programme compte sept orientations : Cordes, Cuivres, Bois, Instruments anciens, Claviers, Chant et autres instruments, Jazz. Chacune totalise 42 crédits obligatoires, 45 à option et 3 au choix.

Segment 01 Commun aux sept orientations

Bloc 01 A *obligatoire* *42 cr.*

Le bloc comporte 4 cours de composition et

	MIN 1752	3	H	1 j	Littérature de la musique électro.
	MTE 1503	3	A	1 j	Atelier de composition électro. 1
+	MTE 1504	3	H	1 j	Atelier de composition électro. 2
	MUS 1217	3	A	1 j	Typologie et morphologie sonores
	MUS 1300	3	A	1 j	Introduction à l'acoustique musicale
	MUS 1321	3	H	1 s	Analyse, synthèse et traitement des sons
+	MUS 1322	3	HE	1 s	Techniques d'enregistrement en studio
+	MUS 2321	3	A	1 j	Design sonore et algorithmie musicale 1
+	MUS 2322	3	H	1 j	Design sonore et algorithmie musicale 2
+	MUS 3321	3	AH	1 js	Psychoacoustique musicale

Bloc 01 B *option* *minimum 6 cr., maximum 12 cr.*

Écriture et analyse

+	MTE 1110	3	A	1 j	Contrepoint 1
+	MTE 1111	3	H	1 j	Contrepoint 2
+	MTE 1113	3	AH	1 j	Contrepoint et analyse
+	MTE 1205	3	A	1 j	Analyse d'oeuvres du XXe siècle 1
+	MTE 1206	3	H	1 j	Analyse d'oeuvres du XXe siècle 2
	MTE 1220	3	A	1 j	Harmonie 1
+	MTE 1221	3	H	1 j	Harmonie 2
	MTE 1403	3	A	1 j	Techniques modernes de composition 1
+	MTE 1404	3	H	1 j	Techniques modernes de composition 2
+	MTE 2114	3	A	1 j	Orchestration 1
+	MTE 2115	3	H	1 j	Orchestration 2
+	MTE 2210	3	AH	1 j	Analyse musicale 1
+	MTE 2211	3	AH	1 j	Analyse musicale 2
+	MTE 3010	3	A	1 j	Harmonie avancée 1
+	MTE 3011	3	H	1 j	Harmonie avancée 2
+	MTE 3300	3	H	1 j	Analyse de la musique électroacoustique
+	MUS 2325	3	A	1 j	Prise de son créative

+	MUS 3322	3	H	1 js	Organologie et acoustique instrumentale
	MUS 3323	3	AH	1 j	Musique de création et technologies

Bloc 01 C option minimum 3 cr., maximum 9 cr.

Histoire et littérature

Le bloc comporte 3 cours de littérature du piano, 7 cours d'histoire de la musique, 4 cours d'histoire et analyse du jazz et

	MIN 1714	3	A	1 j	Littérature de la guitare
	MIN 1748	3	AH	1 j	Littérature du chant 1
	MIN 1749	3	A	1 j	Littérature du chant 2
	MIN 1753	3	A	1 j	Littérature d'instruments d'orchestre 1
	MIN 1754	3	H	1 j	Littérature d'instruments d'orchestre 2
	MUL 1101	3	A	1 j	Histoire générale de la musique 1
	MUL 1102	3	H	1 j	Histoire générale de la musique 2
	MUL 1200	3	AH	1 j	Histoire de la musique pop. francophone
	MUL 1201	3	AH	1 j	Histoire de la musique pop. québécoise
	MUL 1245	3	H	1 j	Esthétique musicale
	MUL 1246	3	H	1 j	Appréciation musicale, musiques du monde
+	MUL 1401	1	H	1 j	Théorie-contexte musique balinaise
	MUL 2112	3	A	1 j	Histoire de la musique au Canada
	MUL 3301	3	AH	1 j	Panorama des musiques du monde 1
	MUL 3302	3	H	1 j	Panorama des musiques du monde 2
	MUL 3314	3	A	1 j	Introduction à l'ethnomusicologie
	MUL 3316	3	AH	1 j	Ethnomusicologie et interdisciplinarité
	MUL 3317	3	H	1 j	Terrains musicaux
	MUL 3333	3	H	1 j	Courants historiques en musique et art
	MUL 3334	3	A	1 j	Sociologie de la musique
	MUS 1221	3	H	1 j	Musique et musiciens actuels
	MUS 2135	3	A	1 j	Institutions musicales au Québec

Bloc 01 D option minimum 3 cr., maximum 9 cr.

Outils

FRA 1009	3	AHE1	j	Grammaire du français
FRA 1959G	3	AHE1	js	Atelier de français écrit
MUL 1132	3	A	1 j	Méthodologie musicale
MUL 3332	3	H	1 j	Rédaction musicale
MUS 1126	3	A	1 j	Intro - Édition numérique et audio midi
MUS 1127	3	H	1 j	Création de maquettes audio/MIDI
MUS 1128	3	A	1 j	Édition musicale assistée par ordinateur
MUS 2134	3	H	1 j	Le métier du musicien

Bloc 01 E option minimum 4 cr., maximum 10 cr.

Grands ensembles

Le bloc comporte

- 8 cours de un crédit de chacun des ensembles suivants : chorale, gamelan et chorale jazz
- 5 cours de 2 crédits de chacun des ensembles suivants : harmonie de concert et orchestre.

Bloc 01 F option minimum 0 cr., maximum 4 cr.

Autres ensembles

Le bloc comporte

- 4 cours de un crédit de chacun des ensembles suivants : atelier de musique baroque, atelier de musique contemporaine, atelier d'improvisation, ensemble musique de chambre et ensemble
- 3 cours de 1 ou 2 crédits d'atelier d'élaboration de jeux sonores.

Bloc 01 G option minimum 12 cr., maximum 23 cr.

Média et programmation

Le bloc comporte 7 cours de sujets spéciaux en musique et

	CIN 1101	3	AH	1 js	Mouvements de l'histoire du cinéma
	CIN 1102	3	H	1 j	Langage et matières de l'expression
	CIN 1105	3	A	1 js	Cinéma d'animation et images composites
	CIN 2108	3	A	1 j	Cinéma expérimental et art vidéo
	CIN 2110	3	A	1 js	Le cinéma et les autres arts
+	IFT 1166	3	AHE1	j	Programmation orientée objet en C++
	IFT 1810	3	AHE1	js	Introduction à la programmation
	MUL 1121	3	A	1 j	Histoire de la musique pop. anglophone
	MUL 2109	3	H	1 s	Musiques et images en mouvement
	MUS 1232	3	E	1 j	Introduction à la musicothérapie
	MUS 1323	3	A	1 j	Création musicale en langage Python
	MUS 2236	3	A	1 j	Neurocognition musicale
	MUS 2314	3	A	1 j	Musique et médiatique 1
+	MUS 2315	3	H	1 j	Musique et médiatique 2

Bloc 01 H option minimum 3 cr., maximum 9 cr.

Langues et cultures internationales

Le bloc comporte des cours de 3 crédits de niveaux élémentaire, intermédiaire et avancé en allemand, espagnol et italien ; de niveaux intermédiaire et avancé en anglais.

et

ANT 1010	3	H	1 j	Les grandes théories en ethnologie
ANT 1013	3	A	1 j	Éléments d'ethnologie
ANT 1611	3	H	1 j	Langage, culture, société
SRL 1080	3	AHE1	js	Les grandes religions du monde

ORIENTATIONS

Le bloc A de chacune des orientations comporte des cours de 2 ou 3 crédits des instruments indiqués et 2 ou 4 cours de 2 crédits de connaissance du clavier

Le bloc B comporte des cours de un crédit des ensembles indiqués.

Segment 70 Propre à l'orientation Cordes

Bloc 70 A option minimum 3 cr., maximum 13 cr.

Instrument

- Alto, contrebasse, violon et violoncelle.

Segment 71 Propre à l'orientation Cuivres

Bloc 71 A option minimum 3 cr., maximum 13 cr.

Instrument

- Cor, trombone, trompette et tuba.

Bloc 71 B option minimum 0 cr., maximum 4 cr.

Ensemble

- Ensemble cuivres et ensemble d'instruments à vent.

Segment 72 Propre à l'orientation Bois

Bloc 72 A option minimum 3 cr., maximum 13 cr.

Instrument

- Basson, clarinette, flûte traversière, hautbois et saxophone.

Bloc 72 B option minimum 0 cr., maximum 4 cr.

Ensemble

- Ensemble flûtes, ensemble d'instruments à vent, quatuor de saxophones et ensemble clarinettes.

Segment 73 Propre à l'orientation Instruments anciens

Bloc 73 A option minimum 3 cr., maximum 13 cr.

Instrument

- Flûte baroque, flûte à bec, hautbois baroque, luth, violon baroque et viole de gambe.

Segment 74 Propre à l'orientation Claviers

Bloc 74 A option minimum 3 cr., maximum 9 cr.

Instrument

- Clavecin, orgue et piano.

Bloc 74 B option minimum 0 cr., maximum 4 cr.

Ensemble

- Ensemble claviers.

Segment 75 Propre à l'orientation Chant et autres instruments

Bloc 75 A *option* *minimum 3 cr., maximum 13 cr.*

Instrument

– Chant, guitare, harpe et percussion.

Bloc 75 B *option* *minimum 0 cr., maximum 4 cr.*

Ensemble

– Atelier de percussion et ensemble guitares.

Segment 76 Propre à l'orientation Jazz

Bloc 76 A *option* *minimum 3 cr., maximum 13 cr.*

Instrument

– Basse électrique, batterie, chant jazz, contrebasse jazz, guitare jazz, harmonica jazz, piano jazz, saxophone jazz, trombone jazz et trompette jazz.

Musique composition instrumentale

1-610-1-3 Baccalauréat (3 ans)

Perspectives professionnelles

Cette formation permet de travailler dans les domaines de l'écriture musicale et de la composition, plus particulièrement de musiques de films, de vidéos, de pièces de théâtre, de spectacles multimédias ou d'arrangements musicaux. Elle permet également d'occuper des postes dans les secteurs des arts, des communications, de l'animation musicale et de l'éducation : recherchiste pour les médias, professeur de musique, conseiller artistique, relationniste auprès d'organismes culturels ou de maisons de disques, personne-ressource au sein d'organismes de production, etc.

Information sur le programme

N. 514 343-5897
ou courriel : admission-bacc@musique.umontreal.ca
Admission 514 343-7076

Admission au programme à l'automne 2011

Trimestre(s) d'admission			Capacité d'accueil		Statut autorisé		Horaire	
Automne	Hiver	Été	Non limitée	Limitée (section 10)	Temps plein	Temps partiel	Jour	Soir
✓				✓	✓		✓	

* La capacité d'accueil peut varier chaque année, d'un programme à l'autre, selon le nombre de candidats et les besoins de la Faculté.

Conditions d'admissibilité

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier et sous réserve de la qualité du dossier, le candidat doit

– être titulaire du diplôme d'études collégiales (DEC) décerné par le ministre de l'Éducation du Québec ou faire la preuve d'une formation équivalente au DEC
– réussir les tests d'admission de la Faculté appropriés à ce programme, à savoir théorie (pour ceux qui n'ont pas de DEC en musique), solfège, dictée musicale, histoire de la musique, écriture, méthodologie et rédaction musicale.
– réussir le test d'harmonie et de contrepoint
– faire preuve de ses qualités musicales au cours d'une audition instrumentale
– se présenter à une entrevue après avoir fourni de deux à cinq compositions instrumentales.

Le candidat qui présente une combinaison de scolarité et d'expérience pertinente jugée équivalente aux exigences susmentionnées peut être admissible.

Condition relative à la langue française

Pour être admissible, le candidat doit attester d'une connaissance de la langue française atteignant le degré que l'Université estime minimal pour s'engager dans le programme. À cette fin, il doit

– soit avoir réussi l'Épreuve uniforme de langue et littérature française du ministère de l'Éducation du Québec
– soit obtenir un score d'au moins 605/990 au Test de français international (TFI) (voir section 2 - Connaissance du français).

Critères de sélection

L'excellence des résultats obtenus aux tests d'admission, la qualité des compositions soumises ainsi que la prestation à l'entrevue constituent les critères de sélection des candidats.

Remarques

– Un résultat exceptionnel aux tests d'admission pourrait suppléer à l'une ou l'autre des conditions d'admissibilité énoncées plus haut.
– Des exemples de tests théoriques et le répertoire type d'une audition sont disponibles sur le site de la Faculté à l'adresse www.musique.umontreal.ca/admission/1er_cycle.html.
– Le candidat doit mentionner, sur le formulaire d'admission, l'instrument qu'il désire étudier à la Faculté.

Programme 1-610-1-3 Version 02

Baccalauréat en musique composition instrumentale

Ce programme comporte sept orientations : Cordes, Cuivres, Bois, Instruments anciens, Claviers, Chant et autres instruments, Jazz. Chacune totalise 46 crédits obligatoires, 42 à option et 3 au choix.

Segment 01 Commun aux sept orientations

Bloc 01 A *obligatoire* *46 cr.*

Le bloc comporte 4 cours de composition et

+	MTE	1205	3	A	1 j	Analyse d'oeuvres du XXe siècle 1
+	MTE	1206	3	H	1 j	Analyse d'oeuvres du XXe siècle 2
	MTE	1403	3	A	1 j	Techniques modernes de composition 1
+	MTE	1404	3	H	1 j	Techniques modernes de composition 2
+	MTE	2110	3	A	1 j	Contrepoint 3
+	MTE	2111	3	H	1 j	Contrepoint 4
+	MTE	3010	3	A	1 j	Harmonie avancée 1
+	MTE	3011	3	H	1 j	Harmonie avancée 2
	MUS	1204	2	A	1 j	Solfège et dictée 1
+	MUS	1205	2	H	1 j	Solfège et dictée 2

Bloc 01 B *option* *minimum 3 cr., maximum 9 cr.*

Outils

FRA	1009	3	AHE1	j	Grammaire du français
FRA	1959G	3	AHE1	js	Atelier de français écrit
MUL	1132	3	A	1 j	Méthodologie musicale
MUL	3332	3	H	1 j	Rédaction musicale
MUS	1126	3	A	1 j	Intro - Édition numérique et audio midi
MUS	1127	3	H	1 j	Création de maquettes audio/MIDI
MUS	1128	3	A	1 j	Édition musicale assistée par ordinateur
MUS	2134	3	H	1 j	Le métier du musicien

Bloc 01 C option minimum 6 cr., maximum 9 cr.

Histoire

Le bloc comporte 7 cours d'histoire de la musique, 4 cours d'histoire et analyse du jazz et

	MUL 1200	3	AH	1 j	Histoire de la musique pop. francophone
	MUL 1201	3	AH	1 j	Histoire de la musique pop. québécoise
	MUL 2112	3	A	1 j	Histoire de la musique au Canada
	MUL 3333	3	H	1 j	Courants historiques en musique et art

Bloc 01 D option minimum 0 cr., maximum 6 cr.

Littérature et cinéma

	CIN 1101	3	AH	1 js	Mouvements de l'histoire du cinéma
	CIN 1102	3	H	1 j	Langage et matières de l'expression
	CIN 1105	3	A	1 js	Cinéma d'animation et images composites
	CIN 2108	3	A	1 j	Cinéma expérimental et art vidéo
	CIN 2110	3	A	1 js	Le cinéma et les autres arts
	EMU 1310	1	A	1	Technique de direction
+	EMU 1320	2	H	1	Technique de direction avec application
	MIN 1714	3	A	1 j	Littérature de la guitare
	MIN 1745	3	A	1 j	Littérature du piano 1
	MIN 1746	3	A	1 j	Littérature du piano 2
	MIN 1747	3	A	1 j	Littérature du piano 3
	MIN 1748	3	AH	1 j	Littérature du chant 1
	MIN 1749	3	A	1 j	Littérature du chant 2
	MIN 1752	3	H	1 j	Littérature de la musique électro.
	MIN 1753	3	A	1 j	Littérature d'instruments d'orchestre 1
	MIN 1754	3	H	1 j	Littérature d'instruments d'orchestre 2
	MUL 1121	3	A	1 j	Histoire de la musique pop. anglophone
	MUL 1245	3	H	1 j	Esthétique musicale
	MUL 1246	3	H	1 j	Appréciation musicale, musiques du monde
+	MUL 1401	1	H	1 j	Théorie-contexte musique balinaise
	MUL 2109	3	H	1 s	Musiques et images en mouvement
	MUL 3301	3	AH	1 j	Panorama des musiques du monde 1
	MUL 3302	3	H	1 j	Panorama des musiques du monde 2
	MUL 3314	3	A	1 j	Introduction à l'ethnomusicologie
	MUL 3316	3	AH	1 j	Ethnomusicologie et interdisciplinarité
	MUL 3317	3	H	1 j	Terrains musicaux
	MUL 3334	3	A	1 j	Sociologie de la musique
	MUS 1221	3	H	1 j	Musique et musiciens actuels
	MUS 1232	3	E	1 j	Introduction à la musicothérapie
	MUS 2135	3	A	1 j	Institutions musicales au Québec

Bloc 01 E option minimum 4 cr., maximum 10 cr.

Grands ensembles

Le bloc comporte

- 8 cours de 1 crédit de chacun des ensembles suivants : chorale, gamelan et chorale jazz
- 5 cours de 2 crédits de chacun des ensembles suivants : harmonie de concert et orchestre.

Bloc 01 F option minimum 0 cr., maximum 4 cr.

Autres ensembles

Le bloc comporte

- 4 cours de 1 crédit de chacun des ensembles suivants : atelier de musique baroque, atelier de musique contemporaine, atelier d'improvisation, ensemble musique de chambre et ensemble
- 3 cours de 1 ou 2 crédits d'atelier d'élaboration de jeux sonores.

Bloc 01 G option minimum 3 cr., maximum 9 cr.

Langues et cultures internationales

Le bloc comporte des cours de 3 crédits de niveaux élémentaire, intermédiaire et avancé en allemand, espagnol et italien ; de niveaux intermédiaire et avancé en anglais.

et

	ANT 1010	3	H	1 j	Les grandes théories en ethnologie
	ANT 1013	3	A	1 j	Éléments d'ethnologie
	ANT 1611	3	H	1 j	Langage, culture, société
	SRL 1080	3	AHE	1 js	Les grandes religions du monde

Bloc 01 H option minimum 6 cr., maximum 12 cr.

Théorie et écriture

Le bloc comporte 6 cours de sujets spéciaux en musique et

	IFT 1810	3	AHE	1 js	Introduction à la programmation
	MTE 1315	3	A	1 j	Harmonie jazz 1
+	MTE 1316	3	H	1 j	Harmonie jazz 2
	MTE 1503	3	A	1 j	Atelier de composition électro. 1
+	MTE 1504	3	H	1 j	Atelier de composition électro. 2
	MTE 1505	3	A	1 j	Initiation à la composition électro. 1
+	MTE 1506	3	A	1 j	Initiation à la composition électro. 2
	MUS 1300	3	A	1 j	Introduction à l'acoustique musicale
	MUS 1321	3	H	1 s	Analyse, synthèse et traitement des sons
+	MUS 1322	3	HE	1 s	Techniques d'enregistrement en studio
	MUS 1323	3	A	1 j	Création musicale en langage Python
+	MUS 2204A	2	A	1 j	Solfège et dictée 3
+	MUS 2204B	1	A	1 j	Atelier de lecture vocale 1
+	MUS 2205A	2	H	1	Solfège et dictée 4
+	MUS 2205B	1	H	1 j	Atelier de lecture vocale 2
	MUS 2236	3	A	1 j	Neurocognition musicale
+	MUS 2321	3	A	1 j	Design sonore et algorithmie musicale 1
+	MUS 2322	3	H	1 j	Design sonore et algorithmie musicale 2
+	MUS 2325	3	A	1 j	Prise de son créative
	MUS 3101	3	A	1 j	Composition assistée par ordinateur 1
	MUS 3102	3	H	1 j	Composition assistée par ordinateur 2
+	MUS 3321	3	AH	1 js	Psychoacoustique musicale
+	MUS 3322	3	H	1 js	Organologie et acoustique instrumentale
	MUS 3323	3	AH	1 j	Musique de création et technologies

Bloc 01 I option minimum 6 cr., maximum 12 cr.

Arrangement et orchestration

+	MTE 2114	3	A	1 j	Orchestration 1
+	MTE 2115	3	H	1 j	Orchestration 2
+	MTE 2315	3	A	1 j	Arrangement 1
+	MTE 2316	3	H	1 j	Arrangement 2
+	MTE 3114	3	H	1 j	Orchestration 3

ORIENTATIONS

Le bloc A de chacune des orientations comporte des cours de 3 ou 4 crédits des instruments indiqués et 2 ou 4 cours de 2 crédits de connaissance du clavier

Le bloc B comporte des cours de un crédit des ensembles indiqués.

Segment 70 Propre à l'orientation Cordes

Bloc 70 A option minimum 8 cr., maximum 16 cr.

Instrument

- Alto, contrebasse, violon et violoncelle.

Segment 71 Propre à l'orientation Cuivres

Bloc 71 A option minimum 8 cr., maximum 16 cr.

Instrument

- Cor, trombone, trompette et tuba.

Bloc 71 B option minimum 0 cr., maximum 4 cr.

Ensemble

- Ensemble cuivres et ensemble d'instruments à vent.

Segment 72 Propre à l'orientation Bois

Bloc 72 A option minimum 8 cr., maximum 16 cr.

Instrument

- Basson, clarinette, flûte traversière, hautbois et saxophone.

Bloc 72 B option minimum 0 cr., maximum 4 cr.

Ensemble

- Ensemble flûtes, ensemble d'instruments à vent, quatuor de saxophones et ensemble clarinettes.

Segment 73 Propre à l'orientation Instruments anciens

Bloc 73 A option minimum 8 cr., maximum 16 cr.

Instrument

– Flûte baroque, flûte à bec, hautbois baroque, luth, violon baroque et viole de gambe.

Segment 74 Propre à l'orientation Claviers

Bloc 74 A option minimum 8 cr., maximum 16 cr.

Instrument

– Clavecin, orgue et piano.

Bloc 74 B option minimum 0 cr., maximum 4 cr.

Ensemble

– Ensemble claviers.

Segment 75 Propre à l'orientation Chant et autres instruments

Bloc 75 A option minimum 8 cr., maximum 16 cr.

Instrument

– Chant, guitare, harpe et percussion.

Bloc 75 B option minimum 0 cr., maximum 4 cr.

Ensemble

– Atelier de percussion et ensemble guitares.

Segment 76 Propre à l'orientation Jazz

Bloc 76 A option minimum 8 cr., maximum 16 cr.

Instrument

– Basse électrique, batterie, chant jazz, contrebasse jazz, guitare jazz, harmonica jazz, piano jazz, saxophone jazz, trombone jazz et trompette jazz.

Musique composition mixte

1-610-1-4 Baccalauréat (3 ans)

Perspectives professionnelles

Cette formation permet de travailler dans les domaines de l'écriture musicale et de la composition, plus particulièrement de musiques de films, de vidéos, de pièces de théâtre, de spectacles multimédias ou d'arrangements musicaux. Elle permet également d'occuper des postes dans les secteurs des arts, des communications, de l'animation musicale et de l'éducation : recherchiste pour les médias, professeur de musique, conseiller artistique, relationniste auprès d'organismes culturels ou de maisons de disques, personne-ressource au sein d'organismes de production, etc.

Information sur le programme

N. 514 343-5897
ou courriel : admission-bacc@musique.umontreal.ca
Admission 514 343-7076

Admission au programme à l'automne 2011

Trimestre(s) d'admission			Capacité d'accueil		Statut autorisé		Horaire	
Automne	Hiver	Été	Non limitée	Limitée (section 10)	Temps plein	Temps partiel	Jour	Soir
✓				✓	✓		✓	

* La capacité d'accueil peut varier chaque année, d'un programme à l'autre, selon le nombre de candidats et les besoins de la Faculté.

Conditions d'admissibilité

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier et sous réserve de la qualité du dossier, le candidat doit

– être titulaire du diplôme d'études collégiales (DEC) décerné par le ministre de l'Éducation du Québec ou faire la preuve d'une formation équivalente au DEC
– réussir les tests d'admission de la Faculté appropriés à ce programme, à savoir théorie (pour ceux qui n'ont pas de DEC en musique), solfège, dictée musicale, histoire de la musique, écriture, méthodologie et rédaction musicale.
– faire preuve de ses qualités musicales au cours d'une audition instrumentale
– se présenter à une entrevue après avoir fourni de deux à cinq compositions instrumentales et électroacoustiques.

Le candidat qui présente une combinaison de scolarité et d'expérience pertinente jugée équivalente aux exigences susmentionnées peut être admissible.

Condition relative à la langue française

Pour être admissible, le candidat doit attester d'une connaissance de la langue française atteignant le degré que l'Université estime minimal pour s'engager dans le programme. À cette fin, il doit

– soit avoir réussi l'Épreuve uniforme de langue et littérature française du ministère de l'Éducation du Québec
– soit obtenir un score d'au moins 605/990 au Test de français international (TFI) (voir section 2 - Connaissance du français).

Critères de sélection

L'excellence des résultats obtenus aux tests d'admission, la qualité des compositions soumises ainsi que la prestation à l'entrevue constituent les critères de sélection des candidats.

Remarques

– Un résultat exceptionnel aux tests d'admission pourrait suppléer à l'une ou l'autre des conditions d'admissibilité énoncées plus haut.
– Des exemples de tests théoriques et le répertoire type d'une audition sont disponibles sur le site de la Faculté à l'adresse www.musique.umontreal.ca/admission/1er_cycle.html.
– Le candidat doit mentionner, sur le formulaire d'admission, l'instrument qu'il désire étudier à la Faculté.

Programme 1-610-1-4 Version 02

Baccalauréat en musique composition mixte

Ce programme comporte sept orientations : Cordes, Cuivres, Bois, Instruments anciens, Claviers, Chant et autres instruments, Jazz. Chacune totalise 46 crédits obligatoires, 42 à option et 3 au choix.

Segment 01 Commun aux sept orientations

Bloc 01 A obligatoire 46 cr.

+	MCT 1501	3	AH	1	Composition électroacoustique 1
+	MCT 1502	3	AH	1	Composition électroacoustique 2
+	MCT 1601	3	AH	1	Composition instrumentale 1
+	MCT 1602	3	AH	1	Composition instrumentale 2
+	MTE 1205	3	A	1 j	Analyse d'oeuvres du XXe siècle 1
+	MTE 1206	3	H	1 j	Analyse d'oeuvres du XXe siècle 2
	MTE 1403	3	A	1 j	Techniques modernes de composition 1
+	MTE 1404	3	H	1 j	Techniques modernes de composition 2
	MTE 1503	3	A	1 j	Atelier de composition électro. 1
+	MTE 1504	3	H	1 j	Atelier de composition électro. 2

	MUS	1204	2	A	1 j	Solfège et dictée 1
+	MUS	1205	2	H	1 j	Solfège et dictée 2
	MUS	1300	3	A	1 j	Introduction à l'acoustique musicale
	MUS	1321	3	H	1 s	Analyse, synthèse et traitement des sons

Bloc 01 B option minimum 3 cr., maximum 9 cr.

Outils

FRA	1009	3	AHE1	j	Grammaire du français
FRA	1959G	3	AHE1	js	Atelier de français écrit
MUL	1132	3	A	1 j	Méthodologie musicale
MUL	3332	3	H	1 j	Rédaction musicale
MUS	1126	3	A	1 j	Intro - Édition numérique et audio midi
MUS	1127	3	H	1 j	Création de maquettes audio/MIDI
MUS	1128	3	A	1 j	Édition musicale assistée par ordinateur
MUS	2134	3	H	1 j	Le métier du musicien

Bloc 01 C option minimum 6 cr., maximum 9 cr.

Histoire

Le bloc comporte 9 cours d'histoire de la musique, 4 cours d'histoire et analyse du jazz et

MUL	1200	3	AH	1 j	Histoire de la musique pop. francophone
MUL	1201	3	AH	1 j	Histoire de la musique pop. québécoise
MUL	2112	3	A	1 j	Histoire de la musique au Canada
MUL	3333	3	H	1 j	Courants historiques en musique et art

Bloc 01 D option minimum 0 cr., maximum 6 cr.

Littérature et cinéma

	CIN	1101	3	AH	1 js	Mouvements de l'histoire du cinéma
	CIN	1102	3	H	1 j	Langage et matières de l'expression
	CIN	1105	3	A	1 js	Cinéma d'animation et images composites
	CIN	2108	3	A	1 j	Cinéma expérimental et art vidéo
	CIN	2110	3	A	1 js	Le cinéma et les autres arts
	EMU	1310	1	A	1	Technique de direction
+	EMU	1320	2	H	1	Technique de direction avec application
	MIN	1714	3	A	1 j	Littérature de la guitare
	MIN	1745	3	A	1 j	Littérature du piano 1
	MIN	1746	3	A	1 j	Littérature du piano 2
	MIN	1747	3	A	1 j	Littérature du piano 3
	MIN	1748	3	AH	1 j	Littérature du chant 1
	MIN	1749	3	A	1 j	Littérature du chant 2
	MIN	1752	3	H	1 j	Littérature de la musique électro.
	MIN	1753	3	A	1 j	Littérature d'instruments d'orchestre 1
	MIN	1754	3	H	1 j	Littérature d'instruments d'orchestre 2
	MUL	1121	3	A	1 j	Histoire de la musique pop. anglophone
	MUL	1245	3	H	1 j	Esthétique musicale
	MUL	1246	3	H	1 j	Appréciation musicale, musiques du monde
+	MUL	1401	1	H	1 j	Théorie-contexte musique balinaise
	MUL	2109	3	H	1 s	Musiques et images en mouvement
	MUL	3301	3	AH	1 j	Panorama des musiques du monde 1
	MUL	3302	3	H	1 j	Panorama des musiques du monde 2
	MUL	3314	3	A	1 j	Introduction à l'ethnomusicologie
	MUL	3316	3	AH	1 j	Ethnomusicologie et interdisciplinarité
	MUL	3317	3	H	1 j	Terrains musicaux
	MUL	3334	3	A	1 j	Sociologie de la musique
	MUS	1221	3	H	1 j	Musique et musiciens actuels
	MUS	1232	3	E	1 j	Introduction à la musicothérapie
	MUS	2135	3	A	1 j	Institutions musicales au Québec
	MUS	2314	3	A	1 j	Musique et médiatique 1
+	MUS	2315	3	H	1 j	Musique et médiatique 2
	MUS	3101	3	A	1 j	Composition assistée par ordinateur 1
	MUS	3102	3	H	1 j	Composition assistée par ordinateur 2

Bloc 01 E option minimum 4 cr., maximum 10 cr.

Grands ensembles

Le bloc comporte

- 8 cours de 1 crédit de chacun des ensembles suivants : chorale, gamelan et chorale jazz
- 5 cours de 2 crédits de chacun des ensembles suivants : harmonie de concert et orchestre.

Bloc 01 F option minimum 0 cr., maximum 4 cr.

Autres ensembles

Le bloc comporte

- 4 cours de 1 crédit de chacun des ensembles suivants : atelier de musique baroque, atelier de musique contemporaine, atelier d'improvisation, ensemble musique de chambre et ensemble
- 3 cours de 1 ou 2 crédits d'atelier d'élaboration de jeux sonores.

Bloc 01 G option minimum 3 cr., maximum 9 cr.

Langues et cultures internationales

Le bloc comporte des cours de 3 crédits de niveaux élémentaire, intermédiaire et avancé en allemand, espagnol et italien ; de niveaux intermédiaire et avancé en anglais.

et

ANT	1010	3	H	1 j	Les grandes théories en ethnologie
ANT	1013	3	A	1 j	Éléments d'ethnologie
ANT	1611	3	H	1 j	Langage, culture, société
SRL	1080	3	AHE1	js	Les grandes religions du monde

Bloc 01 H option minimum 12 cr., maximum 18 cr.

Théorie et écriture

Le bloc comporte 6 cours de sujets spéciaux en musique et

+	IFT	1166	3	AHE1	j	Programmation orientée objet en C++
	IFT	1810	3	AHE1	js	Introduction à la programmation
+	MTE	1110	3	A	1 j	Contrepoint 1
+	MTE	1111	3	H	1 j	Contrepoint 2
+	MTE	1113	3	AH	1 j	Contrepoint et analyse
+	MTE	2114	3	A	1 j	Orchestration 1
+	MTE	2115	3	H	1 j	Orchestration 2
+	MTE	2210	3	AH	1 j	Analyse musicale 1
+	MTE	2211	3	AH	1 j	Analyse musicale 2
+	MTE	3010	3	A	1 j	Harmonie avancée 1
+	MTE	3011	3	H	1 j	Harmonie avancée 2
+	MTE	3300	3	H	1 j	Analyse de la musique électroacoustique
	MUS	1217	3	A	1 j	Typologie et morphologie sonores
+	MUS	1322	3	HE	1 s	Techniques d'enregistrement en studio
	MUS	1323	3	A	1 j	Création musicale en langage Python
+	MUS	2204A	2	A	1 j	Solfège et dictée 3
+	MUS	2204B	1	A	1 j	Atelier de lecture vocale 1
+	MUS	2205A	2	H	1	Solfège et dictée 4
+	MUS	2205B	1	H	1 j	Atelier de lecture vocale 2
	MUS	2236	3	A	1 j	Neurocognition musicale
+	MUS	2321	3	A	1 j	Design sonore et algorithmie musicale 1
+	MUS	2322	3	H	1 j	Design sonore et algorithmie musicale 2
+	MUS	2325	3	A	1 j	Prise de son créative
+	MUS	3321	3	AH	1 js	Psychoacoustique musicale
+	MUS	3322	3	H	1 js	Organologie et acoustique instrumentale
	MUS	3323	3	AH	1 j	Musique de création et technologies

ORIENTATIONS

Le bloc A de chacune des orientations comporte des cours de 2, 3 ou 4 crédits des instruments indiqués et 2 ou 4 cours de 2 crédits de connaissance du clavier

Le bloc B comporte des cours de un crédit des ensembles indiqués.

Segment 70 Propre à l'orientation Cordes

Bloc 70 A option minimum 8 cr., maximum 16 cr.

Instrument

- Alto, contrebasse, violon et violoncelle.

Segment 71 Propre à l'orientation Cuivres

Bloc 71 A option minimum 8 cr., maximum 16 cr.

Instrument

- Cor, trombone, trompette et tuba.

Bloc 71 B *option* *minimum 0 cr., maximum 4 cr.*

Ensemble

– Ensemble cuivres et ensemble d'instruments à vent.

Segment 72 Propre à l'orientation Bois

Bloc 72 A *option* *minimum 8 cr., maximum 16 cr.*

Instrument

– Basson, clarinette, flûte traversière, hautbois et saxophone.

Bloc 72 B *option* *minimum 0 cr., maximum 4 cr.*

Ensemble

– Ensemble flûtes, ensemble d'instruments à vent, quatuor de saxophones et ensemble clarinettes.

Segment 73 Propre à l'orientation Instruments anciens

Bloc 73 A *option* *minimum 8 cr., maximum 16 cr.*

Instrument

– Flûte baroque, flûte à bec, hautbois baroque, luth, violon baroque et viole de gambe.

Segment 74 Propre à l'orientation Claviers

Bloc 74 A *option* *minimum 8 cr., maximum 16 cr.*

Instrument

– Clavecin, orgue et piano.

Bloc 74 B *option* *minimum 0 cr., maximum 4 cr.*

Ensemble

– Ensemble claviers.

Segment 75 Propre à l'orientation Chant et autres instruments

Bloc 75 A *option* *minimum 8 cr., maximum 16 cr.*

Instrument

– Chant, guitare, harpe et percussion.

Bloc 75 B *option* *minimum 0 cr., maximum 4 cr.*

Ensemble

– Atelier de percussion et ensemble guitares.

Segment 76 Propre à l'orientation Jazz

Bloc 76 A *option* *minimum 8 cr., maximum 16 cr.*

Instrument

– Basse électrique, batterie, chant jazz, contrebasse jazz, guitare jazz, harmonica jazz, piano jazz, saxophone jazz, trombone jazz et trompette jazz.

Musique écriture

1-620-1-1 Baccalauréat (3 ans)

Perspectives professionnelles

Cette formation permet de travailler dans les domaines de l'écriture musicale et de la composition, plus particulièrement de musiques de films, de vidéos, de pièces de théâtre, de spectacles multimédias ou d'arrangements musicaux. Elle permet également d'occuper des postes dans les secteurs des arts, des communications, de l'animation musicale et de l'éducation : recherchiste pour les médias, professeur de musique, conseiller artistique, relationniste auprès d'organismes culturels ou de maisons de disques, personne-ressource au sein d'organismes de production, etc.

Information sur le programme

N. 514 343-5897

ou courriel : admission-bacc@musique.umontreal.ca

Admission 514 343-7076

Admission au programme à l'automne 2011

Trimestre(s) d'admission			Capacité d'accueil		Statut autorisé		Horaire	
Automne	Hiver	Été	Non limitée	Limitée (section 10)	Temps plein	Temps partiel	Jour	Soir
✓				✓	✓	✓	✓	

* La capacité d'accueil peut varier chaque année, d'un programme à l'autre, selon le nombre de candidats et les besoins de la Faculté.

Conditions d'admissibilité

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier et sous réserve de la qualité du dossier, l'étudiant doit

– être titulaire du diplôme d'études collégiales (DEC) décerné par le ministre de l'Éducation du Québec ou faire la preuve d'une formation équivalente au DEC
– réussir les tests d'admission de la Faculté appropriés à ce programme, à savoir théorie (pour ceux qui n'ont pas de DEC en musique), solfège, dictée musicale, histoire de la musique, écriture, méthodologie et rédaction musicale.
– faire preuve de ses qualités musicales au cours d'une audition instrumentale
– se présenter à une entrevue après avoir fourni de deux à cinq compositions instrumentales, de préférence, sinon des travaux d'écriture élaborés.

Le candidat qui présente une combinaison de scolarité et d'expérience pertinente jugée équivalente aux exigences susmentionnées peut être admissible.

Condition relative à la langue française

Pour être admissible, le candidat doit attester d'une connaissance de la langue française atteignant le degré que l'Université estime minimal pour s'engager dans le programme. À cette fin, il doit

– soit avoir réussi l'Épreuve uniforme de langue et littérature française du ministère de l'Éducation du Québec
– soit obtenir un score d'au moins 605/990 au Test de français international (TFI) (voir section 2 - Connaissance du français).

Critères de sélection

L'excellence des résultats obtenus aux tests d'admission, la qualité des compositions soumises ainsi que la prestation à l'entrevue constituent les critères de sélection des candidats.

Remarques

– Un résultat exceptionnel aux tests d'admission pourrait suppléer à l'une ou l'autre des conditions d'admissibilité énoncées plus haut.
– Des exemples de tests théoriques et le répertoire type d'une audition sont disponibles sur le site de la Faculté à l'adresse www.musique.umontreal.ca/admission/1er_cycle.html.
– Le candidat doit mentionner, sur le formulaire d'admission, l'instrument qu'il désire étudier à la Faculté.

Programme 1-620-1-1 Version 01

Baccalauréat en musique écriture

Ce programme compte sept orientations : Cordes, Cuivres, Bois, Instruments anciens, Claviers, Chant et autres instruments, Jazz. Chacune totalise 43 crédits obligatoires, 42 à option et 5 au choix.

Segment 01 Commun aux sept orientations

Bloc 01 A obligatoire 43 cr.

Le bloc comporte 4 cours de contrepoint et

+	MTE 2114	3	A	1 j	Orchestration 1
+	MTE 2115	3	H	1 j	Orchestration 2
+	MTE 3010	3	A	1 j	Harmonie avancée 1
+	MTE 3011	3	H	1 j	Harmonie avancée 2
+	MTE 3114	3	H	1 j	Orchestration 3
	MUS 1204	2	A	1 j	Solfège et dictée 1
+	MUS 1205	2	H	1 j	Solfège et dictée 2

Bloc 01 B option minimum 6 cr., maximum 6 cr.

Formation auditive

	MTE 1204	6	AH	2 j	Analyse du discours harmonique tonal
+	MUS 2204A	2	A	1 j	Solfège et dictée 3
+	MUS 2204B	1	A	1 j	Atelier de lecture vocale 1
+	MUS 2205A	2	H	1	Solfège et dictée 4
+	MUS 2205B	1	H	1 j	Atelier de lecture vocale 2

Bloc 01 C option minimum 0 cr., maximum 6 cr.

Composition

+	MCT 1401	3	AH	1	Composition 1
+	MCT 1402	3	AH	1	Composition 2
+	MTE 3407	3	AH	1 j	Composition jazz 1
+	MTE 3408	3	AH	1 j	Composition jazz 2

Bloc 01 D option minimum 6 cr., maximum 12 cr.

Écriture et analyse

+	MTE 1205	3	A	1 j	Analyse d'oeuvres du XXe siècle 1
+	MTE 1206	3	H	1 j	Analyse d'oeuvres du XXe siècle 2
	MTE 1315	3	A	1 j	Harmonie jazz 1
+	MTE 1316	3	H	1 j	Harmonie jazz 2
	MTE 1403	3	A	1 j	Techniques modernes de composition 1
+	MTE 1404	3	H	1 j	Techniques modernes de composition 2
+	MTE 2315	3	A	1 j	Arrangement 1
+	MTE 2316	3	H	1 j	Arrangement 2

Bloc 01 E option minimum 3 cr., maximum 9 cr.

Outils

	FRA 1009	3	AHE1	j	Grammaire du français
	FRA 1959G	3	AHE1	js	Atelier de français écrit
	MUL 1132	3	A	1 j	Méthodologie musicale
	MUL 3332	3	H	1 j	Rédaction musicale
	MUS 1126	3	A	1 j	Intro - Édition numérique et audio midi
	MUS 1127	3	H	1 j	Création de maquettes audio/MIDI
	MUS 1128	3	A	1 j	Édition musicale assistée par ordinateur

Bloc 01 F option minimum 4 cr., maximum 10 cr.

Grands ensembles

Le bloc comporte

– 8 cours de 1 crédit de chacun des ensembles suivants : chorale, gamelan et chorale jazz
– 5 cours de 2 crédits de chacun des ensembles suivants : harmonie de concert et orchestre.

Bloc 01 G option minimum 0 cr., maximum 4 cr.

Autres ensembles

Le bloc comporte

– 4 cours de 1 crédit de chacun des ensembles suivants : atelier de musique baroque, atelier de musique contemporaine, atelier d'improvisation, ensemble musique de chambre et ensemble
– 3 cours de 1 ou 2 crédits d'atelier d'élaboration de jeux sonores.

Bloc 01 H option minimum 6 cr., maximum 12 cr.

Histoire

Le bloc comporte 9 cours d'histoire de la musique, 4 cours d'histoire et analyse du jazz et

	MUL 1200	3	AH	1 j	Histoire de la musique pop. francophone
	MUL 1201	3	AH	1 j	Histoire de la musique pop. québécoise
	MUL 2112	3	A	1 j	Histoire de la musique au Canada
	MUL 3333	3	H	1 j	Courants historiques en musique et art

Bloc 01 I option minimum 0 cr., maximum 6 cr.

Littérature et cinéma

	CIN 1101	3	AH	1 js	Mouvements de l'histoire du cinéma
	CIN 1102	3	H	1 j	Langage et matières de l'expression
	CIN 1105	3	A	1 js	Cinéma d'animation et images composites
	CIN 2108	3	A	1 j	Cinéma expérimental et art vidéo
	CIN 2110	3	A	1 js	Le cinéma et les autres arts
	EMU 1310	1	A	1	Technique de direction
+	EMU 1320	2	H	1	Technique de direction avec application
	MIN 1714	3	A	1 j	Littérature de la guitare
	MIN 1745	3	A	1 j	Littérature du piano 1
	MIN 1746	3	A	1 j	Littérature du piano 2
	MIN 1747	3	A	1 j	Littérature du piano 3
	MIN 1748	3	AH	1 j	Littérature du chant 1
	MIN 1749	3	A	1 j	Littérature du chant 2
	MIN 1752	3	H	1 j	Littérature de la musique électro.
	MIN 1753	3	A	1 j	Littérature d'instruments d'orchestre 1
	MIN 1754	3	H	1 j	Littérature d'instruments d'orchestre 2
	MUL 1121	3	A	1 j	Histoire de la musique pop. anglophone
	MUL 1246	3	H	1 j	Appréciation musicale, musiques du monde
+	MUL 1401	1	H	1 j	Théorie-contexte musique balinaise
	MUL 2109	3	H	1 s	Musiques et images en mouvement
	MUL 3316	3	AH	1 j	Ethnomusicologie et interdisciplinarité
	MUL 3317	3	H	1 j	Terrains musicaux
	MUL 3334	3	A	1 j	Sociologie de la musique
	MUS 1221	3	H	1 j	Musique et musiciens actuels
	MUS 1232	3	E	1 j	Introduction à la musicothérapie
	MUS 2135	3	A	1 j	Institutions musicales au Québec
	MUS 2314	3	A	1 j	Musique et médiatique 1
+	MUS 2315	3	H	1 j	Musique et médiatique 2

Bloc 01 J option minimum 3 cr., maximum 9 cr.

Langues et cultures internationales

Le bloc comporte des cours de 3 crédits de niveaux élémentaire, intermédiaire et avancé en allemand, espagnol et italien ; de niveaux intermédiaire et avancé en anglais.

et

	ANT 1010	3	H	1 j	Les grandes théories en ethnologie
	ANT 1013	3	A	1 j	Éléments d'ethnologie
	ANT 1611	3	H	1 j	Langage, culture, société
	SRL 1080	3	AHE1	js	Les grandes religions du monde

Bloc 01 K option minimum 0 cr., maximum 6 cr.

Électroacoustique

+	MTE 3300	3	H	1 j	Analyse de la musique électroacoustique
	MUS 1217	3	A	1 j	Typologie et morphologie sonores
	MUS 1300	3	A	1 j	Introduction à l'acoustique musicale
	MUS 1321	3	H	1 s	Analyse, synthèse et traitement des sons
+	MUS 1322	3	HE	1 s	Techniques d'enregistrement en studio
	MUS 1323	3	A	1 j	Création musicale en langage Python
	MUS 2236	3	A	1 j	Neurocognition musicale
+	MUS 2321	3	A	1 j	Design sonore et algorithmie musicale 1
+	MUS 2322	3	H	1 j	Design sonore et algorithmie musicale 2
+	MUS 2325	3	A	1 j	Prise de son créative
+	MUS 3321	3	AH	1 js	Psychoacoustique musicale
+	MUS 3322	3	H	1 js	Organologie et acoustique instrumentale

ORIENTATIONS

Le bloc A de chacune des orientations comporte des cours de 2, 3 ou 4 crédits des instruments indiqués et 2 ou 4 cours de 2 crédits de connaissance du clavier
Le bloc B comporte des cours de un crédit des ensembles indiqués.

Segment 70 Propre à l'orientation Cordes

Bloc 70 A *option* *minimum 8 cr., maximum 16 cr.*

Instrument

– Alto, contrebasse, violon et violoncelle.

Segment 71 Propre à l'orientation Cuivres

Bloc 71 A *option* *minimum 8 cr., maximum 16 cr.*

Instrument

– Cor, trombone, trompette et tuba.

Bloc 71 B *option* *minimum 0 cr., maximum 4 cr.*

Ensemble

– Ensemble cuivres et ensemble d'instruments à vent.

Segment 72 Propre à l'orientation Bois

Bloc 72 A *option* *minimum 8 cr., maximum 16 cr.*

Instrument

– Basson, clarinette, flûte traversière, hautbois et saxophone.

Bloc 72 B *option* *minimum 0 cr., maximum 4 cr.*

Ensemble

– Ensemble flûtes, ensemble d'instruments à vent, quatuor de saxophones et ensemble clarinettes.

Segment 73 Propre à l'orientation Instruments anciens

Bloc 73 A *option* *minimum 8 cr., maximum 16 cr.*

Instrument

– Flûte baroque, flûte à bec, hautbois baroque, luth, violon baroque et viole de gambe.

Segment 74 Propre à l'orientation Claviers

Bloc 74 A *option* *minimum 8 cr., maximum 16 cr.*

Instrument

– Clavecin, orgue et piano.

Bloc 74 B *option* *minimum 0 cr., maximum 4 cr.*

Ensemble

– Ensemble claviers.

Segment 75 Propre à l'orientation Chant et autres instruments

Bloc 75 A *option* *minimum 8 cr., maximum 16 cr.*

Instrument

– Chant, guitare, harpe et percussion.

Bloc 75 B *option* *minimum 0 cr., maximum 4 cr.*

Ensemble

– Atelier de percussion et ensemble guitares.

Segment 76 Propre à l'orientation Jazz

Bloc 76 A *option* *minimum 8 cr., maximum 16 cr.*

Instrument

– Basse électrique, batterie, chant jazz, contrebasse jazz, guitare jazz, harmonica jazz, piano jazz, saxophone jazz, trombone jazz et trompette jazz.

Musique général

1-600-1-0 Baccalauréat en musique général (3 ans)

Perspectives professionnelles

Cette formation permet éventuellement de s'orienter vers les secteurs des arts, des communications, de l'animation musicale et de l'éducation : recherchiste pour les médias, professeur de musique, compositeur de musiques de films, de vidéos ou de pièces de théâtre, conseiller artistique, relationniste auprès d'organismes culturels ou de maisons de disques, personne-ressource au sein de maisons de production, etc.

Information sur le programme

N. 514 343-5897
ou courriel : admission-bacc@musique.umontreal.ca
Admission 514 343-7076

Admission au programme à l'automne 2011

Trimestre(s) d'admission			Capacité d'accueil		Statut autorisé		Horaire	
Automne	Hiver	Été	Non limitée	Limitée (section 10)	Temps plein	Temps partiel	Jour	Soir
✓				✓	✓	✓	✓	

* La capacité d'accueil peut varier chaque année, d'un programme à l'autre, selon le nombre de candidats et les besoins de la Faculté.

Conditions d'admissibilité

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier et sous réserve de la qualité du dossier, le candidat doit

– être titulaire du diplôme d'études collégiales (DEC) décerné par le ministre de l'Éducation du Québec ou faire la preuve d'une formation équivalente au DEC
– réussir les tests d'admission de la Faculté appropriés à ce programme, à savoir théorie (pour ceux qui n'ont pas de DEC en musique), solfège, dictée musicale, histoire de la musique, écriture, méthodologie et rédaction musicale.
– faire preuve de ses qualités musicales au cours d'une audition instrumentale

Le candidat qui présente une combinaison de scolarité et d'expérience pertinente jugée équivalente aux exigences susmentionnées peut être admissible.

Condition relative à la langue française

Pour être admissible, le candidat doit attester d'une connaissance de la langue française atteignant le degré que l'Université estime minimal pour s'engager dans le programme. À cette fin, il doit

– soit avoir réussi l'Épreuve uniforme de langue et littérature française du ministère de l'Éducation du Québec
– soit obtenir un score d'au moins 605/990 au Test de français international (TFI) (voir section 2 - Connaissance du français).

Critères de sélection

L'excellence des résultats obtenus aux tests d'admission constitue le critère de sélection des candidats.

Remarques

– Un résultat exceptionnel aux tests d'admission pourrait suppléer à l'une ou l'autre des conditions d'admissibilité énoncées plus haut.
– Le candidat doit mentionner, sur le formulaire d'admission, l'instrument qu'il désire étudier à la Faculté.

– Des exemples de tests théoriques et le répertoire type d'une audition sont disponibles sur le site de la Faculté à l'adresse www.musique.umontreal.ca/admission/1er_cycle.html.
– En cours d'études et à certaines conditions, l'étudiant inscrit au Baccalauréat en musique général pourra transférer à un baccalauréat en interprétation ou à un baccalauréat théorique. Les cours réussis peuvent alors être transférés dans le deuxième programme.

Programme 1-600-1-0 Version 13

Baccalauréat en musique général

Ce programme compte neuf orientations : Cordes, Cuivres, Bois, Instruments anciens, Claviers, Chant et autres instruments, Jazz et Vers interprétation chant et Jazz enrichi. Les sept premières totalisent chacune 10 crédits obligatoires, 62 à option et 18 au choix. La huitième orientation totalise 22 crédits obligatoires, 50 à option et 18 au choix. La dernière orientation totalise 10 crédits obligatoires, 71 à option et 9 au choix.

Segment 01 Commun aux huit orientations

Bloc 01 A *obligatoire* *10 cr.*

	MUS 1204	2	A	1 j	Solfège et dictée 1
+	MUS 1205	2	H	1 j	Solfège et dictée 2

Bloc 01 B *option* *minimum 3 cr., maximum 9 cr.*

Outils

	FRA 1009	3	AHE1	j	Grammaire du français
	FRA 1959G	3	AHE1	js	Atelier de français écrit
	MUL 1132	3	A	1 j	Méthodologie musicale
	MUL 3332	3	H	1 j	Rédaction musicale
	MUS 1126	3	A	1 j	Intro - Édition numérique et audio midi
	MUS 1127	3	H	1 j	Création de maquettes audio/MIDI
	MUS 1128	3	A	1 j	Édition musicale assistée par ordinateur
	MUS 2134	3	H	1 j	Le métier du musicien

Bloc 01 C *option* *minimum 6 cr., maximum 12 cr.*

Histoire

Le bloc comporte 9 cours d'histoire de la musique, 4 cours d'histoire et analyse du jazz et

	MUL 1200	3	AH	1 j	Histoire de la musique pop. francophone
	MUL 1201	3	AH	1 j	Histoire de la musique pop. québécoise
	MUL 3333	3	H	1 j	Courants historiques en musique et art

Bloc 01 D *option* *minimum 3 cr., maximum 9 cr.*

Littérature

	MIN 1714	3	A	1 j	Littérature de la guitare
	MIN 1745	3	A	1 j	Littérature du piano 1
	MIN 1746	3	A	1 j	Littérature du piano 2
	MIN 1747	3	A	1 j	Littérature du piano 3
	MIN 1748	3	AH	1 j	Littérature du chant 1
	MIN 1749	3	A	1 j	Littérature du chant 2
	MIN 1753	3	A	1 j	Littérature d'instruments d'orchestre 1
	MIN 1754	3	H	1 j	Littérature d'instruments d'orchestre 2

Bloc 01 E *option* *minimum 3 cr., maximum 15 cr.*

Musique du XXe siècle

	MIN 1752	3	H	1 j	Littérature de la musique électro.
+	MTE 1205	3	A	1 j	Analyse d'oeuvres du XXe siècle 1
+	MTE 1206	3	H	1 j	Analyse d'oeuvres du XXe siècle 2
+	MTE 3300	3	H	1 j	Analyse de la musique électroacoustique
	MUL 1121	3	A	1 j	Histoire de la musique pop. anglophone
	MUL 2109	3	H	1 s	Musiques et images en mouvement
	MUL 2112	3	A	1 j	Histoire de la musique au Canada
	MUS 1221	3	H	1 j	Musique et musiciens actuels

Bloc 01 F *option* *minimum 6 cr., maximum 12 cr.*

Analyse

	MTE 1204	6	AH	2 j	Analyse du discours harmonique tonal
	MTE 1220	3	A	1 j	Harmonie 1
+	MTE 1221	3	H	1 j	Harmonie 2
+	MTE 2210	3	AH	1 j	Analyse musicale 1
+	MTE 2211	3	AH	1 j	Analyse musicale 2

Bloc 01 G *option* *minimum 3 cr., maximum 9 cr.*

Musiques du monde

	MUL 1246	3	H	1 j	Appréciation musicale, musiques du monde
	MUL 3314	3	A	1 j	Introduction à l'ethnomusicologie
	MUL 3316	3	AH	1 j	Ethnomusicologie et interdisciplinarité
	MUL 3317	3	H	1 j	Terrains musicaux

Bloc 01 H *option* *minimum 4 cr., maximum 12 cr.*

Grands ensembles

Le bloc comporte
– 8 cours de 1 crédit de chacun des ensembles suivants : chorale, gamelan et chorale jazz
– 6 cours de 2 crédits de chacun des ensembles suivants : harmonie de concert, orchestre et ensemble jazz.

Bloc 01 I *option* *minimum 0 cr., maximum 6 cr.*

Autres ensembles

Le bloc comporte
– 6 cours de 1 crédit de chacun des ensembles suivants : atelier de musique baroque, atelier de musique contemporaine, atelier d'improvisation, ensemble musique de chambre et ensemble
– 4 cours de 1 ou 2 crédits d'atelier d'élaboration de jeux sonores.

Bloc 01 J *option* *minimum 6 cr., maximum 12 cr.*

Langues et cultures internationales

Le bloc comporte des cours de 3 crédits de niveaux élémentaire, intermédiaire et avancé en allemand, espagnol et italien ; de niveaux intermédiaire et avancé en anglais.
et

	ANT 1010	3	H	1 j	Les grandes théories en ethnologie
	ANT 1013	3	A	1 j	Éléments d'ethnologie
	ANT 1611	3	H	1 j	Langage, culture, société
	SRL 1080	3	AHE1	js	Les grandes religions du monde

Bloc 01 K *option* *minimum 6 cr., maximum 20 cr.*

Complément de formation

	EMU 1310	1	A	1	Technique de direction
+	EMU 1320	2	H	1	Technique de direction avec application
	MIN 1802	3	A	1 j	Éléments d'interprétation 1550-1850
	MIN 1803	3	E	1	La musique, enseignement en cours privé
+	MTE 1003	2	A	1 j	Composition complémentaire 1 (instrum.)
+	MTE 1110	3	A	1 j	Contrepoint 1
+	MTE 1111	3	H	1 j	Contrepoint 2
+	MTE 1113	3	AH	1 j	Contrepoint et analyse
	MTE 1315	3	A	1 j	Harmonie jazz 1
+	MTE 1316	3	H	1 j	Harmonie jazz 2
	MTE 1503	3	A	1 j	Atelier de composition électro. 1
+	MTE 1504	3	H	1 j	Atelier de composition électro. 2
	MTE 1505	3	A	1 j	Initiation à la composition électro. 1
+	MTE 1506	3	A	1 j	Initiation à la composition électro. 2
+	MTE 2114	3	A	1 j	Orchestration 1
+	MTE 2115	3	H	1 j	Orchestration 2
+	MTE 2315	3	A	1 j	Arrangement 1
+	MTE 2316	3	H	1 j	Arrangement 2
+	MTE 3010	3	A	1 j	Harmonie avancée 1
+	MTE 3011	3	H	1 j	Harmonie avancée 2
	MUL 1245	3	H	1 j	Esthétique musicale
+	MUL 1401	1	H	1 j	Théorie-contexte musique balinaise
	MUL 3334	3	A	1 j	Sociologie de la musique
	MUS 1217	3	A	1 j	Typologie et morphologie sonores
	MUS 1232	3	E	1 j	Introduction à la musicothérapie
	MUS 1300	3	A	1 j	Introduction à l'acoustique musicale

	MUS	1321	3	H	1 s	Analyse, synthèse et traitement des sons
+	MUS	1322	3	HE	1 s	Techniques d'enregistrement en studio
	MUS	1323	3	A	1 j	Création musicale en langage Python
	MUS	2135	3	A	1 j	Institutions musicales au Québec
+	MUS	2204A	2	A	1 j	Solfège et dictée 3
+	MUS	2204B	1	A	1 j	Atelier de lecture vocale 1
+	MUS	2205A	2	H	1	Solfège et dictée 4
+	MUS	2205B	1	H	1 j	Atelier de lecture vocale 2
	MUS	2236	3	A	1 j	Neurocognition musicale
	MUS	2314	3	A	1 j	Musique et médiatique 1
+	MUS	2315	3	H	1 j	Musique et médiatique 2
+	MUS	2321	3	A	1 j	Design sonore et algorithmie musicale 1
+	MUS	2322	3	H	1 j	Design sonore et algorithmie musicale 2
+	MUS	2325	3	A	1 j	Prise de son créative
+	MUS	3321	3	AH	1 js	Psychoacoustique musicale
+	MUS	3322	3	H	1 js	Organologie et acoustique instrumentale
	MUS	3323	3	AH	1 j	Musique de création et technologies

ORIENTATIONS

Sauf pour les orientations Vers interprétation chant (segment 77) et Jazz enrichi (segment 78),

– le bloc A de chacune des orientations comporte des cours de 2, 3 ou 4 crédits des instruments indiqués et 2 ou 4 cours de 2 crédits de connaissance du clavier
– le bloc B comporte des cours de 1 crédit des ensembles indiqués.

Segment 70 Propre à l'orientation Cordes

Bloc 70 A *option* *minimum 8 cr., maximum 18 cr.*

Instrument

– Alto, contrebasse, violon et violoncelle.

Segment 71 Propre à l'orientation Cuivres

Bloc 71 A *option* *minimum 8 cr., maximum 18 cr.*

Instrument

– Cor, trombone, trompette et tuba.

Bloc 71 B *option* *minimum 0 cr., maximum 6 cr.*

Ensemble

– Ensemble cuivres et ensemble d'instruments à vent.

Segment 72 Propre à l'orientation Bois

Bloc 72 A *option* *minimum 8 cr., maximum 18 cr.*

Instrument

– Basson, clarinette, flûte traversière, hautbois et saxophone.

Bloc 72 B *option* *minimum 0 cr., maximum 6 cr.*

Ensemble

– Ensemble flûtes, ensemble d'instruments à vent, quatuor de saxophones et ensemble clarinettes.

Segment 73 Propre à l'orientation Instruments anciens

Bloc 73 A *option* *minimum 8 cr., maximum 18 cr.*

Instrument

– Flûte baroque, flûte à bec, hautbois baroque, luth, violon baroque et viole de gambe.

Segment 74 Propre à l'orientation Claviers

Bloc 74 A *option* *minimum 8 cr., maximum 18 cr.*

Instrument

– Clavecin, orgue et piano.

Bloc 74 B *option* *minimum 0 cr., maximum 6 cr.*

Ensemble

– Ensemble claviers.

Segment 75 Propre à l'orientation Chant et autres instruments

Bloc 75 A *option* *minimum 8 cr., maximum 18 cr.*

Instrument

– Chant, guitare, harpe et percussion.

Bloc 75 B *option* *minimum 0 cr., maximum 6 cr.*

Ensemble

– Atelier de percussion et ensemble guitares.

Segment 76 Propre à l'orientation Jazz

Bloc 76 A *option* *minimum 8 cr., maximum 18 cr.*

Instrument

– Basse électrique, batterie, chant jazz, contrebasse jazz, guitare jazz, harmonica jazz, piano jazz, saxophone jazz, trombone jazz et trompette jazz.

Segment 77 Propre à l'orientation Vers interprétation chant

Bloc 77 A *obligatoire* *12 cr.*

+	MIN	1096	2	A	1 j	Geste et mouvement scénique 1
+	MIN	1941	1	A	1 j	Diction lyrique allemande 1
+	MIN	1942	1	H	1 j	Diction lyrique allemande 2
+	MIN	1961	1	A	1 j	Diction lyrique italienne 1
+	MIN	1962	1	H	1 j	Diction lyrique italienne 2
	MUI	1133V	3	AH	1	Chant 1
+	MUI	1133W	3	AH	1	Chant 2

Bloc 77 B *option* *minimum 0 cr., maximum 12 cr.*

Formation complémentaire

+	MIN	1097	2	H	1 j	Geste et mouvement scénique 2
	MIN	1806	2	AH	1 j	Danse baroque
	MIN	1807	2	A	1 j	Gestuelle baroque
	MIN	1808	1	A	1 j	Style vocal baroque 1
	MIN	1809	1	H	1 j	Style vocal baroque 2
	MUE	1301	1	AH	1	Ensemble vocal
+	MUE	1302	1	AH	1	Ensemble vocal
	MUE	1451	1	AH	1	Choeur d'opéra
+	MUE	1452	1	AH	1	Choeur d'opéra
	MUE	1481	2	AH	1	Choeur d'opéra
+	MUE	1482	2	AH	1	Choeur d'opéra

Segment 78 Propre à l'orientation Jazz enrichi

Bloc 78 A *option* *minimum 8 cr., maximum 18 cr.*

Théorie et mise en pratique

Le bloc comporte 4 cours d'harmonie jazz au clavier, 4 cours de solfège et dictée jazz et

	MIN	1098	2	A	1 j	Improvisation jazz 1
+	MIN	1099	2	H	1 j	Improvisation jazz 2
+	MTE	3407	3	AH	1 j	Composition jazz 1
+	MTE	3408	3	AH	1 j	Composition jazz 2

Bloc 78 B *option* *minimum 8 cr., maximum 18 cr.*

Instrument

Le bloc comporte des cours de 3 crédits des instruments suivants : basse électrique, batterie, chant jazz, contrebasse jazz, guitare jazz, harmonica jazz, piano jazz, saxophone jazz, trombone jazz et trompette jazz.

Musique interprétation chant baroque et classique

1-605-1-9 Baccalauréat (3 ans)

Perspectives professionnelles

Ce programme prépare principalement l'étudiant à une carrière en art lyrique. Cette formation permet également d'occuper des postes dans les secteurs des arts, des communications, de l'animation musicale et de l'éducation : recherchiste pour les médias, professeur de musique, conseiller artistique, relationniste auprès d'organismes culturels ou de maisons de disques, personne-ressource au sein de maisons de production, etc.

Information sur le programme

N. 514 343-5897
ou courriel : admission-bacc@musique.umontreal.ca
Admission 514 343-7076

Admission au programme à l'automne 2011

Trimestre(s) d'admission			Capacité d'accueil		Statut autorisé		Horaire	
Automne	Hiver	Été	Non limitée	Limitée (section 10)	Temps plein	Temps partiel	Jour	Soir
✓				✓	✓		✓	

* La capacité d'accueil peut varier chaque année, d'un programme à l'autre, selon le nombre de candidats et les besoins de la Faculté.

Conditions d'admissibilité

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier et sous réserve de la qualité du dossier, l'étudiant doit

- être titulaire du diplôme d'études collégiales (DEC) décerné par le ministre de l'Éducation du Québec ou faire la preuve d'une formation équivalente au DEC
- réussir les tests d'admission de la Faculté appropriés à ce programme, à savoir théorie (pour ceux qui n'ont pas de DEC en musique), solfège, dictée musicale, histoire de la musique, écriture, méthodologie et rédaction musicale.
- faire preuve de ses qualités musicales au cours d'une audition vocale. La qualité de cette audition détermine les possibilités d'admission en interprétation.

Le candidat qui présente une combinaison de scolarité et d'expérience pertinente jugée équivalente aux exigences susmentionnées peut être admissible.

Condition relative à la langue française

Pour être admissible, le candidat doit attester d'une connaissance de la langue française atteignant le degré que l'Université estime minimal pour s'engager dans le programme. À cette fin, il doit

- soit avoir réussi l'Épreuve uniforme de langue et littérature française du ministère de l'Éducation du Québec
- soit obtenir un score d'au moins 605/990 au Test de français international (TFI) (voir section 2 - Connaissance du français).

Critères de sélection

L'excellence des résultats obtenus aux tests d'admission et la qualité de l'audition vocale constituent les critères de sélection des candidats.

Remarques

- Un résultat exceptionnel aux tests d'admission pourrait suppléer à l'une ou l'autre des conditions d'admissibilité énoncées plus haut.
- Des exemples de tests théoriques et le répertoire type d'une audition sont disponibles sur le site de la Faculté à l'adresse www.musique.umontreal.ca/admission/1er_cycle.html.

Programme 1-605-1-9 Version 03

Baccalauréat en musique interprétation chant baroque et classique

Le programme compte 92 crédits répartis comme suit : 41 crédits obligatoires, 45 crédits à option et 6 crédits au choix.

Segment 70

Bloc 70 A obligatoire 41 cr.

Le bloc comporte des cours de un crédit de diction lyrique allemande (6 cours), anglaise (2 cours), française (2 cours) et italienne (6 cours)
et

+	MIN	1096	2	A	1 j	Geste et mouvement scénique 1
	MIN	3500	1	AH	1 j	Programme de récital final
	MTE	1220	3	A	1 j	Harmonie 1
+	MTE	1221	3	H	1 j	Harmonie 2
+	MTE	2210	3	AH	1 j	Analyse musicale 1
+	MTE	2211	3	AH	1 j	Analyse musicale 2
	MUS	1204	2	A	1 j	Solfège et dictée 1
+	MUS	1205	2	H	1 j	Solfège et dictée 2
+	MUS	2204B	1	A	1 j	Atelier de lecture vocale 1
+	MUS	2205B	1	H	1 j	Atelier de lecture vocale 2
+	MUS	2206	2	A	1 j	Solfège 3
+	MUS	2207	2	H	1 j	Solfège 4

Bloc 70 B option minimum 3 cr., maximum 9 cr.

Communication et outils professionnels

FRA	1009	3	AHE1	j	Grammaire du français
FRA	1959G	3	AHE1	js	Atelier de français écrit
MUL	1132	3	A	1 j	Méthodologie musicale
MUL	3332	3	H	1 j	Rédaction musicale
MUS	2134	3	H	1 j	Le métier du musicien

Bloc 70 C option minimum 0 cr., maximum 9 cr.

Sciences et technologies de la musique

	MUS	1127	3	H	1 j	Création de maquettes audio/MIDI
	MUS	1128	3	A	1 j	Édition musicale assistée par ordinateur
	MUS	1300	3	A	1 j	Introduction à l'acoustique musicale
	MUS	1321	3	H	1 s	Analyse, synthèse et traitement des sons
+	MUS	1322	3	HE	1 s	Techniques d'enregistrement en studio
	MUS	1323	3	A	1 j	Création musicale en langage Python
	MUS	2236	3	A	1 j	Neurocognition musicale
	MUS	2314	3	A	1 j	Musique et médiatique 1
+	MUS	2315	3	H	1 j	Musique et médiatique 2
+	MUS	2321	3	A	1 j	Design sonore et algorithmie musicale 1
+	MUS	2322	3	H	1 j	Design sonore et algorithmie musicale 2
+	MUS	2325	3	A	1 j	Prise de son créative
+	MUS	3321	3	AH	1 js	Psychoacoustique musicale
+	MUS	3322	3	H	1 js	Organologie et acoustique instrumentale
	MUS	3323	3	AH	1 j	Musique de création et technologies

Bloc 70 D option minimum 6 cr., maximum 9 cr.

Histoire et théorie

Le bloc comporte 7 cours de 3 crédits d'Histoire de la musique et 4 cours de 3 crédits d'Histoire et analyse du jazz.
et

MUL	1121	3	A	1 j	Histoire de la musique pop. anglophone
MUL	1200	3	AH	1 j	Histoire de la musique pop. francophone
MUL	1201	3	AH	1 j	Histoire de la musique pop. québécoise
MUL	1245	3	H	1 j	Esthétique musicale
MUL	2109	3	H	1 s	Musiques et images en mouvement
MUL	2112	3	A	1 j	Histoire de la musique au Canada
MUL	3316	3	AH	1 j	Ethnomusicologie et interdisciplinarité

	MUL 3333	3	H	1 j	Courants historiques en musique et art
	MUL 3334	3	A	1 j	Sociologie de la musique

Bloc 70 E option minimum 3 cr., maximum 9 cr.

Littérature et langages musicaux

	MIN 1714	3	A	1 j	Littérature de la guitare
	MIN 1745	3	A	1 j	Littérature du piano 1
	MIN 1746	3	A	1 j	Littérature du piano 2
	MIN 1747	3	A	1 j	Littérature du piano 3
	MIN 1748	3	AH	1 j	Littérature du chant 1
	MIN 1749	3	A	1 j	Littérature du chant 2
	MIN 1752	3	H	1 j	Littérature de la musique électro.
	MIN 1753	3	A	1 j	Littérature d'instruments d'orchestre 1
	MIN 1754	3	H	1 j	Littérature d'instruments d'orchestre 2
+	MTE 3300	3	H	1 j	Analyse de la musique électroacoustique
	MUS 1221	3	H	1 j	Musique et musiciens actuels

Bloc 70 F option minimum 26 cr., maximum 30 cr.

Instrument

Le bloc comporte des cours de 2, 4 ou 5 crédits de chant et de piano et des cours de 2 crédits de connaissance du clavier.

Bloc 70 G option minimum 2 cr., maximum 8 cr.

Grands ensembles

– Chorale, ensemble vocal, gamelan et choeur d'opéra.

Bloc 70 H option minimum 0 cr., maximum 6 cr.

Autres ensembles

Le bloc comporte 6 cours de 1 crédit d'ensemble.

Bloc 70 I option minimum 3 cr., maximum 9 cr.

Spécialisation

	MIN 1806	2	AH	1 j	Danse baroque
	MIN 1807	2	A	1 j	Gestuelle baroque
	MIN 1808	1	A	1 j	Style vocal baroque 1
	MIN 1809	1	H	1 j	Style vocal baroque 2

et des cours de 1, 2 ou 3 crédits des ensembles suivants : atelier de musique baroque, atelier de musique contemporaine, atelier d'opéra et choeur d'opéra.

Bloc 70 J option minimum 2 cr., maximum 9 cr.

Cours connexes

	EMU 1310	1	A	1	Technique de direction
+	EMU 1320	2	H	1	Technique de direction avec application
+	MIN 1769	3	A	1 j	Harmonie au clavier
	MIN 1802	3	A	1 j	Éléments d'interprétation 1550-1850
	MIN 1803	3	E	1	La musique, enseignement en cours privé
	MIN 1804	3	A	1 j	Processus d'apprentissage en musique
+	MIN 1805	3	H	1 j	Geste et conscience en interprétation
+	MIN 2802	2	A	1 j	Continuo 1
+	MIN 2803	2	H	1 j	Continuo 2
	MTE 1204	6	AH	2 j	Analyse du discours harmonique tonal
	MUS 1232	3	E	1 j	Introduction à la musicothérapie
	MUS 2135	3	A	1 j	Institutions musicales au Québec

Bloc 70 K option minimum 0 cr., maximum 9 cr.

Langues et cultures internationales

Le bloc comporte des cours de 3 crédits de niveaux élémentaire, intermédiaire et avancé en allemand, espagnol et italien ; de niveaux intermédiaire et avancé en anglais.

et

	ANT 1010	3	H	1 j	Les grandes théories en ethnologie
	ANT 1013	3	A	1 j	Éléments d'ethnologie
	ANT 1611	3	H	1 j	Langage, culture, société
	MUL 1246	3	H	1 j	Appréciation musicale, musiques du monde
	MUL 3314	3	A	1 j	Introduction à l'ethnomusicologie
	MUL 3317	3	H	1 j	Terrains musicaux
	SRL 1080	3	AHE	1 js	Les grandes religions du monde

Musique interprétation instruments baroques et classiques

1-605-1-8 Baccalauréat (3 ans)

Perspectives professionnelles

Ce programme destine, selon l'instrument étudié, à une carrière de soliste, de chambriste, de musicien d'orchestre ou d'accompagnateur. Cette formation permet également d'occuper des postes dans les secteurs des arts, des communications, de l'animation musicale et de l'éducation : recherchiste pour les médias, professeur de musique, conseiller artistique, relationniste auprès d'organismes culturels ou de maisons de disques, personne-ressource au sein de maisons de production, etc.

Information sur le programme

N. 514 343-5897
ou courriel : admission-bacc@musique.umontreal.ca
Admission 514 343-7076

Admission au programme à l'automne 2011

Trimestre(s) d'admission			Capacité d'accueil		Statut autorisé		Horaire	
Automne	Hiver	Été	Non limitée	Limitée (section 10)	Temps plein	Temps partiel	Jour	Soir
✓				✓	✓		✓	

* La capacité d'accueil peut varier chaque année, d'un programme à l'autre, selon le nombre de candidats et les besoins de la Faculté.

Conditions d'admissibilité

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier et sous réserve de la qualité du dossier, l'étudiant doit

– être titulaire du diplôme d'études collégiales (DEC) décerné par le ministre de l'Éducation du Québec ou faire la preuve d'une formation équivalente au DEC
– réussir les tests d'admission de la Faculté appropriés à ce programme, à savoir théorie (pour ceux qui n'ont pas de DEC en musique), solfège, dictée musicale, histoire de la musique, écriture, méthodologie et rédaction musicale.
– faire preuve de ses qualités musicales au cours d'une audition instrumentale. La qualité de cette audition détermine les possibilités d'admission en interprétation.

Le candidat qui présente une combinaison de scolarité et d'expérience pertinente jugée équivalente aux exigences susmentionnées peut être admissible.

Condition relative à la langue française

Pour être admissible, le candidat doit attester d'une connaissance de la langue française atteignant le degré que l'Université estime minimal pour s'engager dans le programme. À cette fin, il doit

– soit avoir réussi l'Épreuve uniforme de langue et littérature française du ministère de l'Éducation du Québec
– soit obtenir un score d'au moins 605/990 au Test de français international (TFI) (voir section 2 - Connaissance du français).

Critères de sélection

L'excellence des résultats obtenus aux tests d'admission et la qualité de l'audition instrumentale constituent les critères de sélection des candidats.

Remarques

- Un résultat exceptionnel aux tests d'admission pourrait suppléer à l'une ou l'autre des conditions d'admissibilité énoncées plus haut.
- Des exemples de tests théoriques et le répertoire type d'une audition sont disponibles sur le site de la Faculté à l'adresse www.musique.umontreal.ca/admission/1er_cycle.html.
- Le candidat doit mentionner, sur le formulaire d'admission, l'instrument qu'il désire étudier à la Faculté.

Programme 1-605-1-8 Version 03

Baccalauréat en musique interprétation instruments baroques et classiques

Le programme compte six orientations. Les orientations Cuivres, Bois, Claviers et Autres instruments totalisent chacune 18 crédits de cours obligatoires, 66 à option et 6 au choix. L'orientation Cordes totalise 19 crédits de cours obligatoires, 65 à option et 6 au choix. L'orientation Instruments anciens totalise 17 crédits de cours obligatoires, 67 à option et 6 au choix.

Segment 01 Commun aux six orientations

Bloc 01 A *obligatoire* *17 cr.*

	MIN 3500	1	AH	1 j	Programme de récital final
	MTE 1220	3	A	1 j	Harmonie 1
+	MTE 1221	3	H	1 j	Harmonie 2
+	MTE 2210	3	AH	1 j	Analyse musicale 1
+	MTE 2211	3	AH	1 j	Analyse musicale 2
	MUS 1204	2	A	1 j	Solfège et dictée 1
+	MUS 1205	2	H	1 j	Solfège et dictée 2

Bloc 01 B *option* *minimum 6 cr., maximum 12 cr.*

Écriture et audition

+	MTE 1110	3	A	1 j	Contrepoint 1
+	MTE 1111	3	H	1 j	Contrepoint 2
	MTE 1204	6	AH	2 j	Analyse du discours harmonique tonal
	MTE 1315	3	A	1 j	Harmonie jazz 1
+	MTE 1316	3	H	1 j	Harmonie jazz 2
+	MTE 2315	3	A	1 j	Arrangement 1
+	MTE 2316	3	H	1 j	Arrangement 2
+	MTE 3010	3	A	1 j	Harmonie avancée 1
+	MTE 3011	3	H	1 j	Harmonie avancée 2
+	MUS 2204A	2	A	1 j	Solfège et dictée 3
+	MUS 2204B	1	A	1 j	Atelier de lecture vocale 1
+	MUS 2205A	2	H	1	Solfège et dictée 4
+	MUS 2205B	1	H	1 j	Atelier de lecture vocale 2

Bloc 01 C *option* *minimum 3 cr., maximum 9 cr.*

Sciences et technologies de la musique

	MUS 1127	3	H	1 j	Création de maquettes audio/MIDI
	MUS 1128	3	A	1 j	Édition musicale assistée par ordinateur
	MUS 1300	3	A	1 j	Introduction à l'acoustique musicale
	MUS 1321	3	H	1 s	Analyse, synthèse et traitement des sons
+	MUS 1322	3	HE	1 s	Techniques d'enregistrement en studio
	MUS 1323	3	A	1 j	Création musicale en langage Python
	MUS 2236	3	A	1 j	Neurocognition musicale
	MUS 2314	3	A	1 j	Musique et médiatique 1
+	MUS 2315	3	H	1 j	Musique et médiatique 2
+	MUS 2321	3	A	1 j	Design sonore et algorithmie musicale 1
+	MUS 2322	3	H	1 j	Design sonore et algorithmie musicale 2
+	MUS 2325	3	A	1 j	Prise de son créative
+	MUS 3321	3	AH	1 js	Psychoacoustique musicale
+	MUS 3322	3	H	1 js	Organologie et acoustique instrumentale
	MUS 3323	3	AH	1 j	Musique de création et technologies

Bloc 01 D *option* *minimum 6 cr., maximum 9 cr.*

Histoire et théorie

Le bloc comporte 7 cours d'histoire de la musique, 4 cours d'histoire et analyse du jazz et

	MUL 1121	3	A	1 j	Histoire de la musique pop. anglophone
	MUL 1200	3	AH	1 j	Histoire de la musique pop. francophone
	MUL 1201	3	AH	1 j	Histoire de la musique pop. québécoise
	MUL 1245	3	H	1 j	Esthétique musicale
	MUL 2109	3	H	1 s	Musiques et images en mouvement
	MUL 2112	3	A	1 j	Histoire de la musique au Canada
	MUL 3316	3	AH	1 j	Ethnomusicologie et interdisciplinarité
	MUL 3333	3	H	1 j	Courants historiques en musique et art
	MUL 3334	3	A	1 j	Sociologie de la musique

Bloc 01 E *option* *minimum 0 cr., maximum 9 cr.*

Littérature et langages musicaux

	MIN 1714	3	A	1 j	Littérature de la guitare
	MIN 1745	3	A	1 j	Littérature du piano 1
	MIN 1746	3	A	1 j	Littérature du piano 2
	MIN 1747	3	A	1 j	Littérature du piano 3
	MIN 1748	3	AH	1 j	Littérature du chant 1
	MIN 1749	3	A	1 j	Littérature du chant 2
	MIN 1752	3	H	1 j	Littérature de la musique électro.
	MIN 1753	3	A	1 j	Littérature d'instruments d'orchestre 1
	MIN 1754	3	H	1 j	Littérature d'instruments d'orchestre 2
+	MTE 3300	3	H	1 j	Analyse de la musique électroacoustique
	MUS 1221	3	H	1 j	Musique et musiciens actuels

Bloc 01 F *option* *minimum 4 cr., maximum 12 cr.*

Grands ensembles

Le bloc comporte

- 8 cours de un crédit de chacun des ensembles suivants : chorale, gamelan et chorale jazz
- 5 cours de 2 crédits de chacun des ensembles suivants : harmonie de concert et orchestre.

Bloc 01 G *option* *minimum 3 cr., maximum 9 cr.*

Communication et outils professionnels

	FRA 1009	3	AHE1	j	Grammaire du français
	FRA 1959G	3	AHE1	js	Atelier de français écrit
	MUL 1132	3	A	1 j	Méthodologie musicale
	MUL 3332	3	H	1 j	Rédaction musicale
	MUS 2134	3	H	1 j	Le métier du musicien

Bloc 01 H *option* *minimum 3 cr., maximum 12 cr.*

Cours connexes

	EMU 1310	1	A	1	Technique de direction
+	EMU 1320	2	H	1	Technique de direction avec application
+	MIN 1769	3	A	1 j	Harmonie au clavier
	MIN 1802	3	A	1 j	Éléments d'interprétation 1550-1850
	MIN 1803	3	E	1	La musique, enseignement en cours privé
	MIN 1804	3	A	1 j	Processus d'apprentissage en musique
+	MIN 1805	3	H	1 j	Geste et conscience en interprétation
	MUS 1217	3	A	1 j	Typologie et morphologie sonores
	MUS 1232	3	E	1 j	Introduction à la musicothérapie
	MUS 2135	3	A	1 j	Institutions musicales au Québec

Bloc 01 I *option* *minimum 3 cr., maximum 9 cr.*

Langues et cultures internationales

Le bloc comporte des cours de 3 crédits de niveaux élémentaire, intermédiaire et avancé en allemand, espagnol et italien ; de niveaux intermédiaire et avancé en anglais.

et

	ANT 1010	3	H	1 j	Les grandes théories en ethnologie
	ANT 1013	3	A	1 j	Éléments d'ethnologie
	ANT 1611	3	H	1 j	Langage, culture, société
	MUL 1246	3	H	1 j	Appréciation musicale, musiques du monde
	MUL 3314	3	A	1 j	Introduction à l'ethnomusicologie
	MUL 3317	3	H	1 j	Terrains musicaux
	SRL 1080	3	AHE1	js	Les grandes religions du monde

Segment 02 Commun aux orientations Bois, Claviers, Cuivres, Inst. anciens, Autres inst.

Bloc 02 A *option* *minimum 1 cr., maximum 6 cr.*

Autres ensembles

Le bloc comporte

– 4 cours de un crédit de chacun des ensembles suivants : atelier de musique baroque, atelier de musique contemporaine, ensemble musique de chambre et ensemble
– 3 cours de 1 ou 2 crédits d'atelier d'élaboration de jeux sonores.

Segment 70 Propre à l'orientation Cordes

Bloc 70 A *option* *minimum 30 cr., maximum 34 cr.*

Instrument

Ce bloc comporte 2 cours de 2 crédits de connaissance du clavier et des cours de 5 crédits des instruments suivants : alto, contrebasse, violon et violoncelle.

Bloc 70 B *obligatoire* *2 cr.*

Ensembles

MUE 1151	1	AH 1	Atelier de musique baroque
MUE 1161	1	AH 1	Atelier de musique contemporaine

Bloc 70 C *option* *minimum 0 cr., maximum 6 cr.*

Autres ensembles

Le bloc comporte des cours de un ou deux crédits des ensembles suivants : atelier d'élaboration de jeux sonores, atelier de musique baroque, atelier de musique contemporaine, ensemble musique de chambre, ensemble et quatuor à cordes.

Segment 71 Propre à l'orientation Cuivres

Bloc 71 A *option* *minimum 30 cr., maximum 34 cr.*

Instrument

Ce bloc comporte 2 cours de 2 crédits de connaissance du clavier et des cours de 5 crédits des instruments suivants : cor, trombone, trompette et tuba.

Bloc 71 B *option* *minimum 0 cr., maximum 6 cr.*

Ensemble

Ce bloc comporte des cours de un crédit des ensembles suivants : ensemble cuivres et ensemble d'instruments à vent.

Bloc 71 C *obligatoire* *1 cr.*

Autres ensembles

MUE 1161	1	AH 1	Atelier de musique contemporaine

Segment 72 Propre à l'orientation Bois

Bloc 72 A *option* *minimum 30 cr., maximum 34 cr.*

Instrument

Ce bloc comporte 2 cours de 2 crédits de connaissance du clavier et des cours de 5 crédits des instruments suivants : basson, clarinette, flûte traversière, hautbois et saxophone

Bloc 72 B *option* *minimum 0 cr., maximum 6 cr.*

Ensemble

Ce bloc comporte des cours de un crédit des ensembles suivants : ensemble flûtes, ensemble d'instruments à vent, quatuor de saxophones et ensemble clarinettes.

Bloc 72 C *obligatoire* *1 cr.*

Autres ensembles

MUE 1161	1	AH 1	Atelier de musique contemporaine

Segment 73 Propre à l'orientation Instruments anciens

Bloc 73 A *option* *minimum 34 cr., maximum 34 cr.*

Instrument principal

Ce bloc comporte des cours de 2, 3 ou 4 crédits des instruments suivants : flûte baroque, flûte à bec, hautbois baroque, luth, violon baroque et viole de gambe.

Bloc 73 B *option* *minimum 0 cr., maximum 6 cr.*

Instrument second

	MUI 1152A	2	AHE1	Clavecin 1
+	MUI 1152B	2	AHE1	Clavecin 2
	MUI 1162A	2	AH 1	Connaissance du clavier 1
+	MUI 1162B	2	AH 1	Connaissance du clavier 2

Segment 74 Propre à l'orientation Clavier

Bloc 74 A *option* *minimum 34 cr., maximum 34 cr.*

Instrument

Ce bloc comporte des cours de 2, 4, 5 ou 6 crédits des instruments suivants : clavecin, orgue, piano, pianoforte et piano jazz.

Bloc 74 B *option* *minimum 0 cr., maximum 6 cr.*

Ensemble

Ce bloc comporte des cours de 1 crédit des ensembles : atelier d'accompagnement et ensemble claviers.

Bloc 74 C *obligatoire* *1 cr.*

Autres ensembles

MUE 1161	1	AH 1	Atelier de musique contemporaine

Segment 75 Propre à l'orientation Autres instruments

Bloc 75 A *option* *minimum 30 cr., maximum 34 cr.*

Instrument

Ce bloc comporte 2 cours de 2 crédits de connaissance du clavier et des cours de 5 crédits des instruments suivants : guitare, harpe et percussion.

Bloc 75 B *option* *minimum 0 cr., maximum 6 cr.*

Ensemble

Ce bloc comporte des cours de 1 crédit des ensembles suivants : atelier de percussion et ensemble guitares.

Bloc 75 C *obligatoire* *1 cr.*

Autres ensembles

MUE 1161	1	AH 1	Atelier de musique contemporaine

Musique interprétation jazz

1-605-1-6 Baccalauréat (3 ans)

Perspectives professionnelles

Ce programme assure une solide formation directement axée sur le marché du travail, tant sur la scène qu'en studio d'enregistrement. Outre la carrière d'interprète et d'accompagnateur, cette formation permet d'occuper des postes dans les secteurs des arts, des communications, de l'animation musicale et de l'éducation : recherchiste pour les médias, professeur de musique, compositeur, arrangeur, conseiller artistique, relationniste auprès d'organismes culturels ou de maisons de disques, personne-ressource au sein de maisons de production, etc.

Information sur le programme

N. 514 343-5897
ou courriel : admission-bacc@musique.umontreal.ca
Admission 514 343-7076

Admission au programme à l'automne 2011

Trimestre(s) d'admission			Capacité d'accueil		Statut autorisé		Horaire	
Automne	Hiver	Été	Non limitée	Limitée (section 10)	Temps plein	Temps partiel	Jour	Soir
✓				✓	✓		✓	

* La capacité d'accueil peut varier chaque année, d'un programme à l'autre, selon le nombre de candidats et les besoins de la Faculté.

Conditions d'admissibilité

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier et sous réserve de la qualité du dossier, l'étudiant doit

- être titulaire du diplôme d'études collégiales (DEC) décerné par le ministre de l'Éducation du Québec ou faire la preuve d'une formation équivalente au DEC
- réussir les tests d'admission de la Faculté appropriés à ce programme, à savoir théorie (pour ceux qui n'ont pas de DEC en musique), solfège, dictée musicale, histoire de la musique, écriture, méthodologie et rédaction musicale.
- faire preuve de ses qualités musicales au cours d'une audition instrumentale. La qualité de cette audition détermine les possibilités d'admission en interprétation.

Le candidat qui présente une combinaison de scolarité et d'expérience pertinente jugée équivalente aux exigences susmentionnées peut être admissible.

Condition relative à la langue française

Pour être admissible, le candidat doit attester d'une connaissance de la langue française atteignant le degré que l'Université estime minimal pour s'engager dans le programme. À cette fin, il doit

- soit avoir réussi l'Épreuve uniforme de langue et littérature française du ministère de l'Éducation du Québec
- soit obtenir un score d'au moins 605/990 au Test de français international (TFI) (voir section 2 - Connaissance du français).

Critères de sélection

L'excellence des résultats obtenus aux tests d'admission et la qualité de l'audition instrumentale constituent les critères de sélection des candidats.

Remarques

- Un résultat exceptionnel aux tests d'admission pourrait suppléer à l'une ou l'autre des conditions d'admissibilité énoncées plus haut.
- Des exemples de tests théoriques et le répertoire type d'une audition sont disponibles sur le site de la Faculté à l'adresse www.musique.umontreal.ca/admission/1er_cycle.html.
- Le candidat doit mentionner, sur le formulaire d'admission, l'instrument qu'il désire étudier à la Faculté.

Programme 1-605-1-6 Version 05

Baccalauréat en musique interprétation jazz

Ce programme totalise 23 crédits obligatoires, 55 à option et 12 au choix.

Segment 80

Bloc 80 A *obligatoire* *23 cr.*

Le bloc comporte 6 cours de combo, 4 cours de solfège et dictée jazz et

	MIN	3500	1	AH	1 j	Programme de récital final

Bloc 80 B *option* *minimum 3 cr., maximum 9 cr.*

Communications et outils professionnels

FRA	1009	3	AHE1	j	Grammaire du français
FRA	1959G	3	AHE1	js	Atelier de français écrit
MUL	1132	3	A	1 j	Méthodologie musicale
MUL	3332	3	H	1 j	Rédaction musicale
MUS	2134	3	H	1 j	Le métier du musicien

Bloc 80 C *option* *minimum 9 cr., maximum 18 cr.*

Écriture, analyse et audition

	MTE	1204	6	AH	2 j	Analyse du discours harmonique tonal
	MTE	1220	3	A	1 j	Harmonie 1
+	MTE	1221	3	H	1 j	Harmonie 2
	MTE	1315	3	A	1 j	Harmonie jazz 1
+	MTE	1316	3	H	1 j	Harmonie jazz 2
+	MTE	2114	3	A	1 j	Orchestration 1
+	MTE	2115	3	H	1 j	Orchestration 2
+	MTE	2210	3	AH	1 j	Analyse musicale 1
+	MTE	2211	3	AH	1 j	Analyse musicale 2
+	MTE	2315	3	A	1 j	Arrangement 1
+	MTE	2316	3	H	1 j	Arrangement 2
+	MTE	3010	3	A	1 j	Harmonie avancée 1
+	MTE	3011	3	H	1 j	Harmonie avancée 2
+	MTE	3407	3	AH	1 j	Composition jazz 1
+	MTE	3408	3	AH	1 j	Composition jazz 2

Bloc 80 D *option* *minimum 2 cr., maximum 12 cr.*

Improvisation et harmonie du clavier

Le bloc comporte 4 cours d'harmonie jazz au clavier et

	MIN	1098	2	A	1 j	Improvisation jazz 1
+	MIN	1099	2	H	1 j	Improvisation jazz 2

Bloc 80 E *option* *minimum 6 cr., maximum 12 cr.*

Histoire et théorie

Le bloc comporte 7 cours d'histoire de la musique, 4 cours d'histoire et analyse du jazz et

MUL	1121	3	A	1 j	Histoire de la musique pop. anglophone
MUL	1200	3	AH	1 j	Histoire de la musique pop. francophone
MUL	1201	3	AH	1 j	Histoire de la musique pop. québécoise
MUL	1245	3	H	1 j	Esthétique musicale
MUL	2109	3	H	1 s	Musiques et images en mouvement
MUL	2112	3	A	1 j	Histoire de la musique au Canada
MUL	3316	3	AH	1 j	Ethnomusicologie et interdisciplinarité
MUL	3333	3	H	1 j	Courants historiques en musique et art
MUL	3334	3	A	1 j	Sociologie de la musique

Bloc 80 F *option* *minimum 24 cr., maximum 24 cr.*

Instrument

Le bloc comporte 6 cours de 4 crédits de chacun des instruments suivants : basse électrique, batterie, chant jazz, clarinette jazz, contrebasse jazz, guitare jazz, harmonica jazz, piano jazz, saxophone jazz, trombone jazz et trompette jazz et violon jazz.

Bloc 80 G *option* *minimum 4 cr., maximum 8 cr.*

Grands ensembles

Le bloc comporte

- 8 cours de 1 crédit de chacun des ensembles suivants : chorale, gamelan et chorale jazz
  des cours de 2 crédits de chacun des ensembles suivants : harmonie de concert et ensemble jazz.

Bloc 80 H *option* *minimum 0 cr., maximum 6 cr.*

Autres ensembles

Le bloc comporte

– 6 cours de 1 crédit de chacun des ensembles suivants : ensemble vocal jazz, atelier d'accompagnement vocal jazz, atelier d'improvisation, et ensemble
– 4 cours de 1 ou 2 crédits d'atelier d'élaboration de jeux sonores.

Bloc 80 I *option* *minimum 0 cr., maximum 6 cr.*

Cours connexes

	EMU 1310	1	A	1	Technique de direction
+	EMU 1320	2	H	1	Technique de direction avec application
	MIN 1804	3	A	1 j	Processus d'apprentissage en musique
+	MIN 1805	3	H	1 j	Geste et conscience en interprétation
	MUS 1217	3	A	1 j	Typologie et morphologie sonores
	MUS 1232	3	E	1 j	Introduction à la musicothérapie
	MUS 2135	3	A	1 j	Institutions musicales au Québec

Bloc 80 J *option* *minimum 3 cr., maximum 9 cr.*

Langues et cultures internationales

Le bloc comporte des cours de 3 crédits de niveaux élémentaire, intermédiaire et avancé en allemand, espagnol et italien ; de niveaux intermédiaire et avancé en anglais.

et

ANT 1010	3	H	1 j	Les grandes théories en ethnologie
ANT 1013	3	A	1 j	Éléments d'ethnologie
ANT 1611	3	H	1 j	Langage, culture, société
MUL 1246	3	H	1 j	Appréciation musicale, musiques du monde
MUL 3314	3	A	1 j	Introduction à l'ethnomusicologie
MUL 3317	3	H	1 j	Terrains musicaux
SRL 1080	3	AHE	1 js	Les grandes religions du monde

Bloc 80 K *option* *minimum 0 cr., maximum 9 cr.*

Littérature et langages musicaux

MIN 1714	3	A	1 j	Littérature de la guitare
MIN 1745	3	A	1 j	Littérature du piano 1
MIN 1746	3	A	1 j	Littérature du piano 2
MIN 1747	3	A	1 j	Littérature du piano 3
MIN 1748	3	AH	1 j	Littérature du chant 1
MIN 1749	3	A	1 j	Littérature du chant 2
MIN 1752	3	H	1 j	Littérature de la musique électro.
MIN 1753	3	A	1 j	Littérature d'instruments d'orchestre 1
MIN 1754	3	H	1 j	Littérature d'instruments d'orchestre 2
+ MTE 3300	3	H	1 j	Analyse de la musique électroacoustique
MUS 1221	3	H	1 j	Musique et musiciens actuels

Bloc 80 L *option* *minimum 3 cr., maximum 9 cr.*

Sciences et technologies de la musique

	MUS 1126	3	A	1 j	Intro - Édition numérique et audio midi
	MUS 1127	3	H	1 j	Création de maquettes audio/MIDI
	MUS 1128	3	A	1 j	Édition musicale assistée par ordinateur
	MUS 1300	3	A	1 j	Introduction à l'acoustique musicale
	MUS 1321	3	H	1 s	Analyse, synthèse et traitement des sons
+	MUS 1322	3	HE	1 s	Techniques d'enregistrement en studio
	MUS 1323	3	A	1 j	Création musicale en langage Python
	MUS 2236	3	A	1 j	Neurocognition musicale
	MUS 2314	3	A	1 j	Musique et médiatique 1
+	MUS 2315	3	H	1 j	Musique et médiatique 2
+	MUS 2321	3	A	1 j	Design sonore et algorithmie musicale 1
+	MUS 2322	3	H	1 j	Design sonore et algorithmie musicale 2
+	MUS 2325	3	A	1 j	Prise de son créative
+	MUS 3321	3	AH	1 js	Psychoacoustique musicale
+	MUS 3322	3	H	1 js	Organologie et acoustique instrumentale
	MUS 3323	3	AH	1 j	Musique de création et technologies

Musique musicologie

1-615-1-1 Baccalauréat (3 ans)

Perspectives professionnelles

Par la variété des sous-disciplines qu'il comprend, ce programme prépare à un nombre considérable de responsabilités dans la vie musicale d'aujourd'hui, notamment à l'enseignement musical, au journalisme parlé et écrit ou à l'animation musicale : recherchiste ou chroniqueur pour les médias, professeur de musique, conseiller artistique, relationniste auprès d'organismes culturels ou de maisons de disques, personne-ressource au sein d'organismes de production, etc. Adjoint à un diplôme complémentaire (droit, archivistique, bibliothéconomie, communications, gestion), il ouvre la voie à des carrières multidisciplinaires.

Information sur le programme

N. 514 343-5897
ou courriel : admission-bacc@musique.umontreal.ca
Admission 514 343-7076

Admission au programme à l'automne 2011

Trimestre(s) d'admission			Capacité d'accueil		Statut autorisé		Horaire	
Automne	Hiver	Été	Non limitée	Limitée (section 10)	Temps plein	Temps partiel	Jour	Soir
✓				✓	✓	✓	✓	

* La capacité d'accueil peut varier chaque année, d'un programme à l'autre, selon le nombre de candidats et les besoins de la Faculté.

Conditions d'admissibilité

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier et sous réserve de la qualité du dossier, le candidat doit

– être titulaire du diplôme d'études collégiales (DEC) décerné par le ministre de l'Éducation du Québec ou faire la preuve d'une formation équivalente au DEC
– réussir les tests d'admission de la Faculté appropriés à ce programme, à savoir théorie (pour ceux qui n'ont pas de DEC en musique), solfège, dictée musicale, histoire de la musique, écriture, méthodologie et rédaction musicale.
– faire preuve de ses qualités musicales au cours d'une audition instrumentale
– se soumettre à une entrevue

Le candidat qui présente une combinaison de scolarité et d'expérience pertinente jugée équivalente aux exigences susmentionnées peut être admissible.

Condition relative à la langue française

Pour être admissible, le candidat doit attester d'une connaissance de la langue française atteignant le degré que l'Université estime minimal pour s'engager dans le programme. À cette fin, il doit

– soit avoir réussi l'Épreuve uniforme de langue et littérature française du ministère de l'Éducation du Québec
– soit obtenir un score d'au moins 605/990 au Test de français international (TFI) (voir section 2 - Connaissance du français).

Critères de sélection

L'excellence des résultats aux tests d'admission, la qualité du dossier académique et de la rédaction ainsi que la prestation à l'entrevue constituent les critères de sélection des candidats.

Remarques

- Un résultat exceptionnel aux tests d'admission pourrait suppléer à l'une ou l'autre des conditions d'admissibilité énoncées plus haut.
- Des exemples de tests théoriques et le répertoire type d'une audition sont disponibles sur le site de la Faculté à l'adresse www.musique.umontreal.ca/admission/1er_cycle.html.
- Le candidat doit mentionner, sur le formulaire d'admission, l'instrument qu'il désire étudier à la Faculté.

Programme 1-615-1-1 Version 09

Baccalauréat en musique musicologie

Ce programme comprend sept orientations : Cordes, Cuivres, Bois, Instruments anciens, Claviers, Chant et autres instruments, Jazz. Chacune totalise 36 crédits obligatoires, 43 à option et 12 au choix.

Segment 01 Commun aux sept orientations

Bloc 01 A *obligatoire* *36 cr.*

Le bloc comporte 6 cours d'histoire de la musique et

MUL 1134	3	AH	1 s	Introduction à la musicologie
MUL 1245	3	H	1 j	Esthétique musicale
MUL 3314	3	A	1 j	Introduction à l'ethnomusicologie
MUS 1253	3	AHE1		Sujets spéciaux en musique 3

Bloc 01 B *option* *minimum 6 cr., maximum 9 cr.*

Histoire

MIN 1752	3	H	1 j	Littérature de la musique électro.
MUL 1108B	3	AH	1 j	Histoire de la musique 6B
MUL 1121	3	A	1 j	Histoire de la musique pop. anglophone
MUL 1200	3	AH	1 j	Histoire de la musique pop. francophone
MUL 1201	3	AH	1 j	Histoire de la musique pop. québécoise
MUL 2112	3	A	1 j	Histoire de la musique au Canada
MUL 3316	3	AH	1 j	Ethnomusicologie et interdisciplinarité
MUL 3333	3	H	1 j	Courants historiques en musique et art
MUL 3334	3	A	1 j	Sociologie de la musique
MUS 1221	3	H	1 j	Musique et musiciens actuels
MUS 2135	3	A	1 j	Institutions musicales au Québec

Bloc 01 C *option* *minimum 6 cr., maximum 9 cr.*

Analyse

Le bloc comporte 4 cours d'histoire et analyse du jazz et

+	MTE 1205	3	A	1 j	Analyse d'oeuvres du XXe siècle 1
+	MTE 1206	3	H	1 j	Analyse d'oeuvres du XXe siècle 2
+	MTE 3300	3	H	1 j	Analyse de la musique électroacoustique
	MUL 1246	3	H	1 j	Appréciation musicale, musiques du monde
+	MUL 1401	1	H	1 j	Théorie-contexte musique balinaise
	MUL 2109	3	H	1 s	Musiques et images en mouvement
	MUL 3301	3	AH	1 j	Panorama des musiques du monde 1
	MUL 3302	3	H	1 j	Panorama des musiques du monde 2
	MUL 3317	3	H	1 j	Terrains musicaux
	MUS 1232	3	E	1 j	Introduction à la musicothérapie
+	MUS 3321	3	AH	1 js	Psychoacoustique musicale
+	MUS 3322	3	H	1 js	Organologie et acoustique instrumentale
	MUS 3323	3	AH	1 j	Musique de création et technologies

Bloc 01 D *option* *minimum 3 cr., maximum 6 cr.*

Outils

FRA 1009	3	AHE1	j	Grammaire du français
FRA 1959G	3	AHE1	js	Atelier de français écrit
MUL 3332	3	H	1 j	Rédaction musicale
MUS 1126	3	A	1 j	Intro - Édition numérique et audio midi
MUS 1127	3	H	1 j	Création de maquettes audio/MIDI
MUS 1128	3	A	1 j	Édition musicale assistée par ordinateur
MUS 1300	3	A	1 j	Introduction à l'acoustique musicale
MUS 2134	3	H	1 j	Le métier du musicien

Bloc 01 E *option* *minimum 6 cr., maximum 10 cr.*

Écriture et audition

+	MTE 1113	3	AH	1 j	Contrepoint et analyse
	MTE 1204	6	AH	2 j	Analyse du discours harmonique tonal
+	MTE 2210	3	AH	1 j	Analyse musicale 1
+	MTE 2211	3	AH	1 j	Analyse musicale 2
	MUS 1204	2	A	1 j	Solfège et dictée 1
+	MUS 1205	2	H	1 j	Solfège et dictée 2

Bloc 01 F *option* *minimum 0 cr., maximum 6 cr.*

Électroacoustique

	MUS 1217	3	A	1 j	Typologie et morphologie sonores
	MUS 1321	3	H	1 s	Analyse, synthèse et traitement des sons
+	MUS 1322	3	HE	1 s	Techniques d'enregistrement en studio
	MUS 1323	3	A	1 j	Création musicale en langage Python
	MUS 2236	3	A	1 j	Neurocognition musicale
	MUS 2314	3	A	1 j	Musique et médiatique 1
+	MUS 2315	3	H	1 j	Musique et médiatique 2
+	MUS 2321	3	A	1 j	Design sonore et algorithmie musicale 1
+	MUS 2322	3	H	1 j	Design sonore et algorithmie musicale 2
+	MUS 2325	3	A	1 j	Prise de son créative

Bloc 01 G *option* *minimum 4 cr., maximum 8 cr.*

Grands ensembles

Le bloc comporte

- 8 cours de un crédit de chacun des ensembles suivants : chorale, gamelan et chorale jazz
- 4 cours de 2 crédits de chacun des ensembles suivants : harmonie de concert et orchestre.

Bloc 01 H *option* *minimum 0 cr., maximum 4 cr.*

Autres ensembles

Le bloc comporte

- 4 cours de un crédit de chacun des ensembles suivants : atelier de musique baroque, atelier de musique contemporaine, atelier d'improvisation, ensemble musique de chambre et ensemble
- 3 cours de 1 ou 2 crédits d'atelier d'élaboration de jeux sonores.

Bloc 01 I *option* *minimum 6 cr., maximum 9 cr.*

Langues et cultures internationales

Le bloc comporte des cours de 3 crédits de niveaux élémentaire, intermédiaire et avancé en allemand, espagnol et italien ; de niveaux intermédiaire et avancé en anglais.

et

ANT 1010	3	H	1 j	Les grandes théories en ethnologie
ANT 1013	3	A	1 j	Éléments d'ethnologie
ANT 1611	3	H	1 j	Langage, culture, société
SRL 1080	3	AHE1	js	Les grandes religions du monde

ORIENTATIONS

Le bloc A de chacune des orientations comporte des cours de 2, 3 ou 4 crédits des instruments indiqués et 2 ou 4 cours de 2 crédits de connaissance du clavier

Le bloc B comporte des cours de un crédit des ensembles indiqués.

Segment 70 Propre à l'orientation Cordes

Bloc 70 A *option* *minimum 8 cr., maximum 16 cr.*

Instrument

- Alto, contrebasse, violon et violoncelle.

Segment 71 Propre à l'orientation Cuivres

Bloc 71 A *option* *minimum 8 cr., maximum 16 cr.*

Instrument

- Cor, trombone, trompette et tuba.

Bloc 71 B *option* *minimum 0 cr., maximum 4 cr.*

Ensemble

– Ensemble cuivres et ensemble d'instruments à vent.

Segment 72 Propre à l'orientation Bois

Bloc 72 A *option* *minimum 8 cr., maximum 16 cr.*

Instrument

– Basson, clarinette, flûte traversière, hautbois et saxophone.

Bloc 72 B *option* *minimum 0 cr., maximum 4 cr.*

Ensemble

– Ensemble flûtes, ensemble d'instruments à vent, quatuor de saxophones et ensemble clarinettes.

Segment 73 Propre à l'orientation Instruments anciens

Bloc 73 A *option* *minimum 8 cr., maximum 16 cr.*

Instrument

– Flûte baroque, flûte à bec, hautbois baroque, luth, violon baroque et viole de gambe.

Segment 74 Propre à l'orientation Claviers

Bloc 74 A *option* *minimum 8 cr., maximum 16 cr.*

Instrument

– Clavecin, orgue et piano.

Bloc 74 B *option* *minimum 0 cr., maximum 4 cr.*

Ensemble

– Ensemble claviers.

Segment 75 Propre à l'orientation Chant et autres instruments

Bloc 75 A *option* *minimum 8 cr., maximum 16 cr.*

Instrument

– Chant, guitare, harpe et percussion.

Bloc 75 B *option* *minimum 0 cr., maximum 4 cr.*

Ensemble

– Atelier de percussion et ensemble guitares.

Segment 76 Propre à l'orientation Jazz

Bloc 76 A *option* *minimum 8 cr., maximum 16 cr.*

Instrument

– Basse électrique, batterie, chant jazz, contrebasse jazz, guitare jazz, harmonica jazz, piano jazz, saxophone jazz, trombone jazz et trompette jazz.

Musiques numériques

1-615-2-1 Majeure (2 ans)

Perspectives professionnelles

Combinée à une formation plus poussée en musique, en psychologie, en informatique ou en études cinématographiques, la majeure en musiques numériques peut déboucher sur trois orientations :
- création : conception sonore, effets sonores, musiques d'application audiovisuelle
- développement d'outils pour l'industrie de la musique
- poursuite de la recherche aux études supérieures.

Information sur le programme

N. 514 343-5897
ou courriel : admission-bacc@musique.umontreal.ca
Admission 514 343-7076

Admission au programme à l'automne 2011 et à l'hiver 2012

Trimestre(s) d'admission			Capacité d'accueil		Statut autorisé		Horaire	
Automne	Hiver	Été	Non limitée	Limitée (section 10)	Temps plein	Temps partiel	Jour	Soir
✓	✓		✓		✓	✓	✓	

Conditions d'admissibilité

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier et sous réserve de la qualité du dossier, le candidat doit
– être titulaire du diplôme d'études collégiales (DEC) décerné par le ministre de l'Éducation du Québec ou faire la preuve d'une formation équivalente au DEC
et
– **satisfaire aux conditions suivantes :**
  - soumettre une lettre de motivation personnelle (en mentionnant si le programme sera suivi concurremment ou successivement avec une autre mineure ou majeure) et un curriculum vitae (voir la rubrique Remarques)
  - **pour le candidat qui souhaite suivre des cours requérant des préalables musicaux** (Voir la rubrique Remarque), avoir réussi un DEC en musique ou se soumettre aux tests d'admission de la Faculté appropriés à ce programme, à savoir théorie, solfège, dictée musicale (niveau collégial).
  - **pour le candidat qui souhaite suivre des cours de musique d'ensemble**, se soumettre à une audition instrumentale.

Le candidat qui présente une combinaison de scolarité et d'expérience pertinente jugée équivalente aux exigences susmentionnées peut être admissible.

Condition relative à la langue française

Pour être admissible, le candidat doit attester d'une connaissance de la langue française atteignant le degré que l'Université estime minimal pour s'engager dans le programme. À cette fin, il doit
– soit avoir réussi l'Épreuve uniforme de langue et littérature française du ministère de l'Éducation du Québec
– soit obtenir un score d'au moins 605/990 au Test de français international (TFI) (voir section 2 - Connaissance du français).

Remarques

– Les cours requérant des préalables musicaux auxquels seuls les étudiants qui ont réussi le test d'admission pourront s'inscrire sont les cours à option de musique d'ensemble (bloc 70E) et ceux d'histoire générale de la musique et d'histoire et analyse du jazz (dans le bloc 70B de la Mineure en musique, art et société, dans le bloc 70D de la Mineure en musiques numériques).
– Des exemples de tests théoriques et le répertoire type d'une audition sont disponibles sur le site de la Faculté à l'adresse www.musique.umontreal.ca/admission/1er_cycle.html.
– Le candidat qui se soumet à l'audition instrumentale doit mentionner, sur le formulaire d'admission, l'instrument qu'il désire étudier à la Faculté.
– La lettre de motivation demandée doit comporter un maximum de trois pages, rédigées en français, dans laquelle, après s'être présenté, le candidat fera part de son parcours antérieur, décrira ses projets de formation, notamment la possibilité de jumelage avec d'autres programmes universitaires et précisera ses objectifs professionnels. Cette lettre est obligatoire pour l'étude du dossier d'admission. Elle vise à s'assurer de la conformité des motivations du candidat avec les objectifs du programme et ne constitue pas un critère de sélection.

– La lettre doit être transmise au Secrétariat de la Faculté de musique, 200, av. Vincent d'Indy, Montréal (Québec) H2V 2T2, adresse postale : C. P. 6128, succursale Centre-ville, Montréal, Québec H3C 3J7.
– Mineures complémentaires
  - La Majeure en musiques numériques est conçue pour être suivie successivement ou concurremment avec une mineure. Il est recommandé de choisir la mineure complémentaire en fonction de l'une des quatre thématiques suivantes :
    - musique et cognition (Mineure en psychologie),
    - musique et média (Mineure en études cinématographiques),
    - informatique musicale (Mineure en informatique),
    - technologies musicales et société (Mineure en sociologie).
– Accès à la maîtrise
  - Le baccalauréat obtenu par le cumul de la Majeure en musiques numériques et d'une mineure complémentaire donne accès à la maîtrise en musicologie. Il ne donne cependant pas accès à la maîtrise dans le domaine de la discipline complémentaire. L'étudiant qui souhaite poursuivre à la maîtrise dans l'une des quatre thématiques proposées devra plutôt obtenir une majeure dans cette discipline.

Programme 1-615-2-1 Version 00

Majeure en musiques numériques

Le programme comporte 60 crédits répartis comme suit : 15 crédits obligatoires et 45 crédits à option.

Segment 70

Bloc 70 A *obligatoire* *15 cr.*

	MUS	1300	3	A 1 j	Introduction à l'acoustique musicale
	MUS	1321	3	H 1 s	Analyse, synthèse et traitement des sons
	MUS	1323	3	A 1 j	Création musicale en langage Python
	MUS	2236	3	A 1 j	Neurocognition musicale
	MUS	3323	3	AH 1 j	Musique de création et technologies

Bloc 70 B *option* *minimum 6 cr., maximum 15 cr.*

Électroacoustique et musique numérique

+	CIN	2000	3	A 1 j	Pratique et esthétique du son
	MIN	1752	3	H 1 j	Littérature de la musique électro.
	MTE	1503	3	A 1 j	Atelier de composition électro. 1
+	MTE	1504	3	H 1 j	Atelier de composition électro. 2
	MTE	1505	3	A 1 j	Initiation à la composition électro. 1
+	MTE	1506	3	A 1 j	Initiation à la composition électro. 2
+	MTE	3300	3	H 1 j	Analyse de la musique électroacoustique
	MUS	1217	3	A 1 j	Typologie et morphologie sonores
+	MUS	1322	3	HE 1 s	Techniques d'enregistrement en studio
+	MUS	2325	3	A 1 j	Prise de son créative
+	MUS	3322	3	H 1 js	Organologie et acoustique instrumentale

Bloc 70 C *option* *minimum 6 cr., maximum 15 cr.*

Informatique musicale

+	IFT	1166	3	AHE1 j	Programmation orientée objet en C++
	IFT	1810	3	AHE1 js	Introduction à la programmation
	MUS	1127	3	H 1 j	Création de maquettes audio/MIDI
	MUS	1128	3	A 1 j	Édition musicale assistée par ordinateur
+	MUS	2321	3	A 1 j	Design sonore et algorithmie musicale 1
+	MUS	2322	3	H 1 j	Design sonore et algorithmie musicale 2

Bloc 70 D *option* *minimum 6 cr., maximum 15 cr.*

Musique et cognition

	MIN	1804	3	A 1 j	Processus d'apprentissage en musique
	MUS	1232	3	E 1 j	Introduction à la musicothérapie
+	MUS	2237	3	AH 1 j	Laboratoire en neurocognition musicale 1
+	MUS	3321	3	AH 1 js	Psychoacoustique musicale
	PSY	1035	3	AH 1 js	Psychologie physiologique
	PSY	2055	3	AH 1 js	Psychologie de la perception
	PSY	2065	3	AH 1 j	Processus cognitifs 1
	PSY	3022	3	AH 1 j	Histoire critique de la psychologie
+	PSY	3033	3	A 1 j	Neuropsychologie sensorielle

Bloc 70 E *option* *minimum 6 cr., maximum 12 cr.*

Musique et multimédia

	CIN	1101	3	AH 1 js	Mouvements de l'histoire du cinéma
	CIN	1102	3	H 1 j	Langage et matières de l'expression
	CIN	1103	3	H 1 j	Courants du cinéma contemporain
	CIN	1105	3	A 1 js	Cinéma d'animation et images composites
	CIN	2101	3	A 1 j	Théories du cinéma
	CIN	2103	3	H 1 j	Analyse filmique
	CIN	2108	3	A 1 j	Cinéma expérimental et art vidéo
	CIN	2110	3	A 1 js	Le cinéma et les autres arts
	CIN	2113	3	H 1 js	Cinéma et technologies numériques
+	IFT	2720	3	AHE1 s	Introduction au multimédia
+	IFT	2730	3	AE 1 s	Traitement d'images
	MUL	2109	3	H 1 s	Musiques et images en mouvement
	MUS	2314	3	A 1 j	Musique et médiatique 1
+	MUS	2315	3	H 1 j	Musique et médiatique 2
	MUS	2326	3	H 1 j	Création sonore pour les jeux vidéos

Bloc 70 F *option* *minimum 6 cr., maximum 12 cr.*

Musique et culture

Le bloc comporte 4 cours d'histoire et analyse du jazz et

	HAR	1190	3	A 1 j	Introduction aux arts de l'Occident
	HAR	1200	3	H 1 js	Introduction à l'art moderne
	HAR	2030	3	A 1 j	Perception et oeuvre d'art
	HAR	2195	3	H 1 j	Art, culture et identité au Québec
	HAR	2875	3	H 1 j	Images et rôles sociaux de l'artiste
	HAR	3900	3	H 1 j	Théories de l'art
	MTE	1100	3	A 1 j	Introduction à l'écriture et l'analyse 1
+	MTE	1120	3	H 1 j	Introduction à l'écriture et l'analyse 2
	MUL	1101	3	A 1 j	Histoire générale de la musique 1
	MUL	1102	3	H 1 j	Histoire générale de la musique 2
	MUL	1121	3	A 1 j	Histoire de la musique pop. anglophone
	MUL	1200	3	AH 1 j	Histoire de la musique pop. francophone
	MUL	1201	3	AH 1 j	Histoire de la musique pop. québécoise
	MUL	1246	3	H 1 j	Appréciation musicale, musiques du monde
	MUL	3316	3	AH 1 j	Ethnomusicologie et interdisciplinarité
	MUL	3317	3	H 1 j	Terrains musicaux
	MUL	3333	3	H 1 j	Courants historiques en musique et art
	MUL	3334	3	A 1 j	Sociologie de la musique
	MUS	1221	3	H 1 j	Musique et musiciens actuels
+	SOL	1017	3	AH 1 j	Théories contemporaines
	SOL	3410	3	AH 1 j	Technosciences, culture et société

Bloc 70 G *option* *minimum 0 cr., maximum 4 cr.*

Musique d'ensemble

Le bloc comporte
– 4 cours de un crédit de chacun des ensembles suivants : chorale, gamelan et atelier d'improvisation
– 4 cours de 2 crédits de chacun des ensembles suivants : ensemble de jazz et orchestre.

Musiques numériques

1-615-4-1 Mineure (1 an)

Perspectives professionnelles

À la fin de ce programme, l'étudiant pourra travailler dans le domaine de la création : conception sonore, effets sonores, musiques d'applications audiovisuelles. Il pourra également oeuvre dans le développement d'outils pour l'industrie de la musique. Enfin, dans la mesure où la mineure constitue une composante d'un baccalauréat, il pourra poursuivre des études supérieures en informatique et acoustique musicales et en musicologie, études portant notamment sur les musiques électroacoustiques et la musique populaire.

Musique

Information sur le programme

N. 514 343-5897
ou courriel : admission-bacc@musique.umontreal.ca
Admission 514-343-7076

Admission au programme à l'automne 2011 et à l'hiver 2012

Trimestre(s) d'admission			Capacité d'accueil		Statut autorisé		Horaire	
Automne	Hiver	Été	Non limitée	Limitée (section 10)	Temps plein	Temps partiel	Jour	Soir
✓	✓		✓		✓	✓	✓	

Conditions d'admissibilité

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier et sous réserve de la qualité du dossier, le candidat doit

– être titulaire du diplôme d'études collégiales (DEC) décerné par le ministre de l'Éducation du Québec ou faire la preuve d'une formation équivalente au DEC
  et
– **satisfaire aux conditions suivantes :**
  - soumettre une lettre de motivation personnelle (en mentionnant si le programme sera suivi concurremment ou successivement avec une autre mineure ou majeure) et un curriculum vitae (voir la rubrique Remarques)
  - **pour le candidat qui souhaite suivre des cours requérant des préalables musicaux** (Voir la rubrique Remarque), avoir réussi un DEC en musique ou se soumettre aux tests d'admission de la Faculté appropriés à ce programme, à savoir théorie, solfège, dictée musicale (niveau collégial).
  - **pour le candidat qui souhaite suivre des cours de musique d'ensemble**, se soumettre à une audition instrumentale.

Le candidat qui présente une combinaison de scolarité et d'expérience pertinente jugée équivalente aux exigences susmentionnées peut être admissible.

Condition relative à la langue française

Pour être admissible, le candidat doit attester d'une connaissance de la langue française atteignant le degré que l'Université estime minimal pour s'engager dans le programme. À cette fin, il doit

– soit avoir réussi l'Épreuve uniforme de langue et littérature française du ministère de l'Éducation du Québec
– soit obtenir un score d'au moins 605/990 au Test de français international (TFI) (voir section 2 - Connaissance du français).

Remarques

– Les cours requérant des préalables musicaux auxquels seuls les étudiants qui ont réussi le test d'admission pourront s'inscrire sont les cours à option de musique d'ensemble (bloc 70E) et ceux d'histoire générale de la musique et d'histoire et analyse du jazz (dans le bloc 70B de la Mineure en musique, art et société, dans le bloc 70D de la Mineure en musiques numériques).
– Des exemples de tests théoriques et le répertoire type d'une audition sont disponibles sur le site de la Faculté à l'adresse www.musique.umontreal.ca/admission/1er_cycle.html.
– Le candidat qui se soumet à l'audition instrumentale doit mentionner, sur le formulaire d'admission, l'instrument qu'il désire étudier à la Faculté.
– La lettre de motivation demandée doit comporter un maximum de trois pages, rédigées en français, dans laquelle, après s'être présenté, le candidat fera part de son parcours antérieur, décrira ses projets de formation, notamment la possibilité de jumelage avec d'autres programmes universitaires et précisera ses objectifs professionnels. Cette lettre est obligatoire pour l'étude du dossier d'admission. Elle vise à s'assurer de la conformité des motivations du candidat avec les objectifs du programme et ne constitue pas un critère de sélection.
– La lettre doit être transmise au Secrétariat de la Faculté de musique, 200, av. Vincent d'Indy, Montréal (Québec) H2V 2T2, adresse postale : C. P. 6128, succursale Centre-ville, Montréal, Québec H3C 3J7.

Programme 1-615-4-1 Version 00

Mineure en musiques numériques

Ce programme totalise 30 crédits répartis comme suit : 9 crédits obligatoires et 21 crédits à option.

Segment 70

Bloc 70 A *obligatoire* *9 cr.*

	MUS	1300	3	A 1 j	Introduction à l'acoustique musicale
	MUS	1323	3	A 1 j	Création musicale en langage Python
	MUS	3323	3	AH 1 j	Musique de création et technologies

Bloc 70 B *option* *minimum 3 cr., maximum 12 cr.*

Électroacoustique

+	CIN	2000	3	A 1 j	Pratique et esthétique du son
	MIN	1752	3	H 1 j	Littérature de la musique électro.
	MTE	1503	3	A 1 j	Atelier de composition électro. 1
+	MTE	1504	3	H 1 j	Atelier de composition électro. 2
	MTE	1505	3	A 1 j	Initiation à la composition électro. 1
+	MTE	1506	3	A 1 j	Initiation à la composition électro. 2
+	MTE	3300	3	H 1 j	Analyse de la musique électroacoustique
	MUS	1217	3	A 1 j	Typologie et morphologie sonores
+	MUS	1322	3	HE 1 s	Techniques d'enregistrement en studio
+	MUS	2325	3	A 1 j	Prise de son créative
	MUS	2326	3	H 1 j	Création sonore pour les jeux vidéos
+	MUS	3321	3	AH 1 js	Psychoacoustique musicale
+	MUS	3322	3	H 1 js	Organologie et acoustique instrumentale

Bloc 70 C *option* *minimum 3 cr., maximum 12 cr.*

Informatique musicale et médiatique

	CIN	1105	3	A 1 js	Cinéma d'animation et images composites
	CIN	2113	3	H 1 js	Cinéma et technologies numériques
+	IFT	1166	3	AHE1 j	Programmation orientée objet en C++
	IFT	1810	3	AHE1 js	Introduction à la programmation
+	IFT	2730	3	AE 1 s	Traitement d'images
	MUS	1126	3	A 1 j	Intro - Édition numérique et audio midi
	MUS	1127	3	H 1 j	Création de maquettes audio/MIDI
	MUS	1128	3	A 1 j	Édition musicale assistée par ordinateur
	MUS	1321	3	H 1 s	Analyse, synthèse et traitement des sons
	MUS	2236	3	A 1 j	Neurocognition musicale
+	MUS	2237	3	AH 1 j	Laboratoire en neurocognition musicale 1
	MUS	2314	3	A 1 j	Musique et médiatique 1
+	MUS	2315	3	H 1 j	Musique et médiatique 2
+	MUS	2321	3	A 1 j	Design sonore et algorithmie musicale 1
+	MUS	2322	3	H 1 j	Design sonore et algorithmie musicale 2
	MUS	3101	3	A 1 j	Composition assistée par ordinateur 1
	MUS	3102	3	H 1 j	Composition assistée par ordinateur 2

Bloc 70 D *option* *minimum 3 cr., maximum 12 cr.*

Culture musicale et artistique

Le bloc comporte 4 cours d'histoire et analyse du jazz et

CIN	1101	3	AH 1 js	Mouvements de l'histoire du cinéma
CIN	1102	3	H 1 j	Langage et matières de l'expression
CIN	1103	3	H 1 j	Courants du cinéma contemporain
CIN	2101	3	A 1 j	Théories du cinéma
CIN	2103	3	H 1 j	Analyse filmique
CIN	2108	3	A 1 j	Cinéma expérimental et art vidéo
CIN	2110	3	A 1 js	Le cinéma et les autres arts

	HAR	1190	3	A	1 j	Introduction aux arts de l'Occident
	HAR	1200	3	H	1 js	Introduction à l'art moderne
	HAR	2030	3	A	1 j	Perception et oeuvre d'art
	HAR	2195	3	H	1 j	Art, culture et identité au Québec
	HAR	2875	3	H	1 j	Images et rôles sociaux de l'artiste
	HAR	3900	3	H	1 j	Théories de l'art
	MTE	1100	3	A	1 j	Introduction à l'écriture et l'analyse 1
+	MTE	1120	3	H	1 j	Introduction à l'écriture et l'analyse 2
	MUL	1101	3	A	1 j	Histoire générale de la musique 1
	MUL	1102	3	H	1 j	Histoire générale de la musique 2
	MUL	1121	3	A	1 j	Histoire de la musique pop. anglophone
	MUL	1134	3	AH	1 s	Introduction à la musicologie
	MUL	1200	3	AH	1 j	Histoire de la musique pop. francophone
	MUL	1201	3	AH	1 j	Histoire de la musique pop. québécoise
	MUL	1246	3	H	1 j	Appréciation musicale, musiques du monde
	MUL	2109	3	H	1 s	Musiques et images en mouvement
	MUL	3301	3	AH	1 j	Panorama des musiques du monde 1
	MUL	3302	3	H	1 j	Panorama des musiques du monde 2
	MUL	3314	3	A	1 j	Introduction à l'ethnomusicologie
	MUL	3316	3	AH	1 j	Ethnomusicologie et interdisciplinarité
	MUL	3317	3	H	1 j	Terrains musicaux
	MUL	3333	3	H	1 j	Courants historiques en musique et art
	MUS	1221	3	H	1 j	Musique et musiciens actuels
	MUS	2236	3	A	1 j	Neurocognition musicale
+	MUS	2237	3	AH	1 j	Laboratoire en neurocognition musicale 1
+	SOL	1017	3	AH	1 j	Théories contemporaines
	SOL	3410	3	AH	1 j	Technosciences, culture et société

Bloc 70 E option minimum 0 cr., maximum 4 cr.

Musique d'ensemble

Le bloc comporte

– 8 cours de 1 crédit de chacun des ensembles suivants : chorale, gamelan et atelier d'improvisation
– 8 cours de 2 crédits de chacun des ensembles suivants : ensemble de jazz et orchestre.

École d'optométrie

Optométrie

1-655-4-0 Année préparatoire (1 an)
1-655-1-1 Doctorat (4 ans)

Tous les candidats à des études en optométrie font une demande d'admission à l'année préparatoire du programme d'optométrie (1-655-4-0). Exceptionnellement, des candidats pourront être admis en première année.

Perspectives professionnelles

L'optométriste est le professionnel de la santé en première ligne des soins oculaires et visuels. Il effectue l'examen des yeux et procède à l'évaluation de la fonction visuelle pour détecter les problèmes de santé oculaire et diagnostiquer les déficiences de la vision. Il administre et prescrit des médicaments pour traiter certaines maladies oculaires. Il prescrit et fournit les traitements correctifs qu'il s'agisse de lunettes, de lentilles cornéennes ou de programme de rééducation orthoptique et ce, quelle que soit la clientèle qui le consulte (jeunes enfants, personnes âgées, personnes présentant une déficience visuelle sévère ou un polyhandicap). L'optométriste, par ses conseils de prévention, contribue à l'hygiène visuelle et au maintien de la santé oculaire.

Information sur le programme

Ginette Parent 514 343-6325
Admission 514 343-7076

Admission au programme à l'automne 2011

Trimestre(s) d'admission			Capacité d'accueil		Statut autorisé		Horaire	
Automne	Hiver	Été	Non limitée	Limitée (section 10)	Temps plein	Temps partiel	Jour	Soir
✓				✓*	✓		✓	

* À titre indicatif, les statistiques de l'admission d'automne 2010 en date du 2 août : **candidats** : 748 dont 256 collégiens, **répartition des places en 2010** : 42 dont 20 à des collégiens, **offres d'admission** : 61 dont 23 à des collégiens. La **cote R** du dernier candidat collégien admis : 32,946.

Conditions d'admissibilité

Une année préparatoire (1-655-4-0) précède le programme de doctorat en optométrie (1-655-1-1).

Admission en année préparatoire

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier et sous réserve de la qualité du dossier, le candidat doit

– **attester d'une des formations indiquées ci-dessous :**
  Soit
  - être titulaire d'un des diplômes d'études collégiales (DEC) suivants :
    - DEC en sciences, lettres et arts
    - DEC en sciences de la nature et avoir atteint les objectifs 00XU (biologie) et 00XV (chimie)

  Soit
  - être titulaire de tout autre diplôme d'études collégiales (DEC) décerné par le ministre de l'Éducation du Québec ou faire la preuve d'une formation équivalente au DEC (voir section 8)

  et
  - avoir réussi, **avant l'entrée dans le programme,** les cours préalables suivants (dont on trouvera une description et des équivalences à la section 7) :
    - Biologie 301 et 401 ou deux cours de biologie humaine
    - Chimie 101, 201 et 202
    - Mathématiques 103 et 203
    - Physique 101, 201 et 301

et

– **satisfaire aux conditions suivantes :**
  - avoir complété la formation scientifique préalable à l'admission au plus huit ans avant le dépôt de la demande d'admission.
  - sur demande de l'École, pour les candidats présélectionnés, soumettre un curriculum vitae (voir la rubrique Remarques)
  - se présenter à une entrevue et acquitter les frais de 50$ exigés (voir la rubrique Remarques)
  - avoir la citoyenneté canadienne ou le statut de résident permanent.

Admission en première année

Les étudiants qui réussissent l'année préparatoire sont admis en première année du programme de doctorat en optométrie. Si des places sont disponibles, des universitaires ayant complété un baccalauréat jugé globalement équivalent à l'année préparatoire (voir la liste partielle à la rubrique Remarques) pourront être admis en première année. Cependant, ils devront compléter les cours OPH 2992, OPM 1010 et OPM 1009 en plus des cours de la première année.

Condition relative à la langue française

Pour être admissible, le candidat doit attester d'une connaissance de la langue française atteignant le degré que l'Université estime minimal pour s'engager dans le programme. À cette fin, il doit

– soit avoir réussi l'Épreuve uniforme de langue et littérature française du ministère de l'Éducation du Québec
– soit obtenir un score d'au moins 785/990 au Test de français international (TFI) (voir section 2 - Connaissance du français).

Catégories de candidats

– Collégien : toute personne qui est titulaire d'un DEC ou qui est en voie de l'obtenir ou dont la formation est équivalente.
– Universitaire : toute personne titulaire d'un DEC ou qui atteste d'une formation équivalente et qui a suivi au moins 12 crédits de cours d'un programme universitaire à la date limite fixée pour le dépôt de la demande d'admission.
– Candidat admissible sur la base de crédits universitaires : toute personne non titulaire d'un DEC ou d'un diplôme équivalent qui a réussi un minimum de 48 crédits de niveau universitaire.
– Candidat admissible sur la base d'une formation acquise hors Québec : toute personne dont la formation acquise ailleurs qu'au Québec est jugée équivalente au DEC ou à des études universitaires complétées au Québec.
– Francophone hors-Québec : toute personne francophone résidente d'une province canadienne. Cette catégorie comprend les sous-catégories suivantes :
  - le candidat francophone résident de l'Ontario ou du Nouveau-Brunswick couvert par une entente conclue entre ces provinces et le Québec concernant l'accès aux programmes de sciences de la santé ;
  - le candidat francophone d'une province canadienne non couvert par une entente intergouvernementale.

– En cours de formation dans la discipline : toute personne poursuivant une formation dans d'autres collèges d'optométrie dont le programme est similaire à celui des écoles d'optométrie nord-américaines.

Capacité d'accueil

La capacité d'accueil pour l'année préparatoire est limitée

– Un maximum de huit places est réservé aux candidats francophones hors-Québec.
– Le reste de la capacité d'accueil est réparti entre les collégiens et les universitaires et les autres catégories de candidats.

Critères de sélection

La capacité d'accueil est répartie entre les différentes catégories sous réserve de l'excellence des dossiers. Les méthodes d'évaluation des dossiers scolaires sont décrites aux sections 3A (collégial) et 3B (universitaire).

– Pour les collégiens, les universitaires, les francophones hors-Québec et les candidats admissibles sur la base de crédits universitaires
  - Une présélection est faite, fondée sur l'excellence du dossier scolaire.
  - Dans l'évaluation du dossier scolaire des universitaires, l'importance relative du dossier universitaire par rapport à celui du collège est égale en pourcentage au nombre de crédits de cours universitaires multiplié par 2.
  - Une liste d'excellence est établie, en appliquant la pondération suivante :
    - dossier scolaire : 50 %
    - entrevue et curriculum vitae : 50 %.
– Pour les autres catégories
  - Le dossier est étudié par l'École d'optométrie et le Service de l'admission et du recrutement.

Remarques

– Un étudiant admis doit prévoir environ 6 000 $ après l'année préparatoire pour l'achat d'instruments obligatoires durant le reste de son programme de formation.
– Le curriculum vitae demandé doit comporter un maximum de deux pages, rédigées en français, et doit être remis le jour de l'entrevue.
– L'entrevue a pour but d'évaluer la motivation, les aptitudes et le jugement du candidat ainsi que toute autre qualité jugée nécessaire à la réussite du programme et à la pratique de l'optométrie (empathie, capacité de travailler en équipe, capacité de communiquer, etc.). Le bilan de cette évaluation peut conduire à l'élimination de tout candidat qui ne présente pas les qualités jugées essentielles.
– Les frais pour l'entrevue sont payés à l'École d'optométrie avant ou au moment de l'entrevue.
– À titre d'exemple, les programmes de premier cycle de l'Université de Montréal énumérés ci-dessous peuvent être jugés globalement équivalents à l'année préparatoire.
  - Baccalauréat en audiologie
  - Baccalauréat en biochimie
  - Baccalauréat en ergothérapie
  - Baccalauréat en nutrition
  - Baccalauréat en orthophonie
  - Baccalauréat ou doctorat en pharmacie
  - Baccalauréat en physiothérapie
  - Baccalauréat en sciences biologiques
  - Baccalauréat en sciences biomédicales
  - Baccalauréat en sciences biopharmaceutiques
  - Baccalauréat en sciences infirmières
  - Doctorat en médecine dentaire
  - D'autres programmes pourraient être jugés équivalents après étude du dossier.

Programme 1-655-4-0 Version 02

Année préparatoire en optométrie

Ce programme comporte 40 crédits dont 37 obligatoires et 3 au choix.

Segment 70

Bloc 70 A		*obligatoire*				*37 cr.*
BCM	1970	2	A	1		Biochimie 1
BIO	1203	3	AHE1		js	Introduction à la génétique
DRT	1810S	3	AH	1	j	Droit pour professionnels de la santé
MCB	1097	2	H	1	j	Microbiologie et immunologie générales
OPH	2992	3	H	1		Anatomie oculaire
OPM	1009	3	H	1		Optique géométrique
OPM	1010	2	A	1	j	Introduction à la profession
PBC	1040	2	A	1	j	Anatomie macroscopique humaine
PBC	1091	3	A	1	j	Embryologie et histologie en optométrie
PHI	1968	3	A	1		Notions fondamentales d'éthique
PHY	1982	2	H	1	j	Optique physique
PHY	1984	1	H	1	j	Travaux pratiques d'optique
PSL	1982	2	A	1		Les bases du système nerveux
PSL	1993	3	H	1	j	Physiologie générale
STT	1979	3	H	1	j	Statistique : concepts et applications

Programme 1-655-1-1 Version 23

Doctorat en optométrie

Ce programme comporte 157 crédits dont 147 obligatoires, 7 à option et 3 au choix.

Segment 01

Bloc 01 A		*obligatoire*				*38 cr.*
+ MCB	1180	3	A	1	j	Microbiologie et immunologie oculaires
MSO	3001	2	H	1	j	Introduction à l'épidémiologie
OPM	1105	4	A	1		Optométrie 1.1
OPM	1106	2	A	2	j	Optométrie 1.2
OPM	1107	2	H	1	j	Optométrie 1.3
OPM	1108	1	H	1	j	Jugement clinique
OPM	1201	3	A	1		Optique ophtalmique 1.1
OPM	1203	2	H	1	j	Optique ophtalmique 1.2
+ PBC	1010	2	A	1	j	Pathologie générale en optométrie
+ PHM	2952	2	H	1	j	Pharmacologie générale
PSY	3954	3	A	1	j	Méthodes d'entrevue en santé
SCV	1101	3	A	1	j	Sc. de la vision 1 Physiologie de l'oeil
SCV	1102	3	H	1		Sc. de la vision 2 Dioptrique oculaire
SCV	1103	3	H	1	j	Sc. de la vision 3 Vision binoculaire
SCV	1105	3	H	1	j	Sc. de la vision 4 Neurophysiologie

Segment 02

Bloc 02 A		*obligatoire*				*42 cr.*
OPM	2109	2	A	1	j	Optométrie 2.1
OPM	2110	2	A	2	j	Optométrie 2.2
OPM	2111	2	H	1	j	Optométrie 2.3
OPM	2112	1	H	1	j	Stage en soins de première ligne 2.1
OPM	2203	2	A	1	j	Optique ophtalmique 2.1
OPM	2204	3	H	1	j	Optique ophtalmique 2.2
OPM	2302	3	H	1	j	Lentilles cornéennes 2.1
OPM	2406	2	A	1	j	Adaptations sensorielles au strabisme
OPM	2407	3	H	1	j	Déséquilibres oculomoteurs 1
OPM	2502	3	H	1	j	Santé oculaire 2.1
OPM	2503	2	A	1	j	Pharmacologie oculaire 2.1

OPM 2504	4	A	2 j	Santé oculaire 2.2
OPM 2505	4	H	1 j	Pharmacologie oculaire 2.2
OPM 2506	3	A	1 j	Santé oculaire 2.3
SCV 2102	3	A	1 j	Sc. de la vision 5 Psychophysique
SCV 2103	3	A	1 j	Sc. de la vision 6 Mouvements oculaires

Segment 03

Bloc 03 A *obligatoire* *34 cr.*

OPM 3107	3	H	1 j	Gestion/jurisprudence en optométrie
OPM 3116	2	H	1 j	Analyse de cas
OPM 3117	1	A	2 j	Introduction à la recherche
OPM 3120	3	A	1 j	Optométrie 3.1
OPM 3307	2	H	1 j	Éléments de diagnostic en lent. corn.
OPM 3308	3	A	1 j	Lentilles cornéennes 3.1
OPM 3309	1	A	1 j	Lentilles cornéennes 3.1
OPM 3412	3	A	1 j	Déséquilibres oculomoteurs 2
OPM 3502	2	A	1 j	Santé oculaire 3.1
OPM 3601	4	A	2 j	Optométrie pédiatrique
OPM 3602	2	H	1 j	Optométrie gériatrique
OPM 3603	2	H	1 j	Ergonomie visuelle et prévention
OPM 3604	2	H	1 j	Réadaptation et handicap visuel
OPM 3701	3	A	2 j	Stage en soins de première ligne 3.1
OPM 3817	1	A	2 j	Stage en cliniques spécialisées 3.1

Segment 74

Bloc 74 A *obligatoire* *33 cr.*

OPM 4115	1	AHE	1 j	Optométrie 4.1
OPM 4701	7	AHE	1 j	Stage en soins de première ligne 4.1
OPM 4702	7	AH	1 j	Stage en soins de première ligne 4.2
OPM 4801	3	AHE	1 j	Stages en cliniques spécialisées 4.1
OPM 4802	3	AH	1 j	Stages en cliniques spécialisées 4.2
OPM 4902	12	AHE	1 j	Stages externes

Bloc 74 B *option* *minimum 7 cr., maximum 7 cr.*

OPM 4114	5	AE	2 j	Travaux de recherche dirigés
OPM 4114A	2.5	E	1 j	Travaux de recherche dirigés
OPM 4114B	2.5	H	1 j	Travaux de recherche dirigés
OPM 4117	2	AH	2 j	Discussions cliniques
OPM 4117A	1	AHE	1 j	Discussions cliniques
OPM 4117B	1	H	1 j	Discussions cliniques

Faculté de pharmacie

Pharmacie

1-675-1-1 Doctorat (4 ans - 9 trimestres)

Perspectives professionnelles

La prestation de soins pharmaceutiques constitue l'essence même de la profession de pharmacien. Que le pharmacien oeuvre en milieu communautaire ou en établissement de santé, les soins pharmaceutiques correspondent aux actes suivants : a) évaluer les besoins médicamenteux d'un patient ; b) déterminer si le patient présente un ou plusieurs problèmes réels ou potentiels liés à des médicaments et c) collaborer avec le patient et avec d'autres professionnels pour concevoir, mettre en oeuvre et suivre un plan pharmacothérapeutique qui permettra de résoudre les problèmes liés aux médicaments. De plus, le pharmacien doit s'assurer que le médicament soit préparé adéquatement et que le patient reçoive toutes les informations nécessaires à l'utilisation adéquate du médicament. Dans l'industrie pharmaceutique, le pharmacien participe au développement du médicament : il collabore à l'étude des effets des médicaments sur le corps humain, à la formulation des produits pharmaceutiques, à la mise au point des procédés de fabrication, au contrôle de la qualité, aux essais cliniques, à l'information médicale, etc. Il existe également des possibilités de carrière dans les divers organismes gouvernementaux ainsi qu'en enseignement et en recherche.

Information sur le programme

France Pérusse 514 343-6111, poste 0364
Admission 514 343-7076

Admission au programme à l'automne 2011

Trimestre(s) d'admission			Capacité d'accueil		Statut autorisé		Horaire	
Automne	Hiver	Été	Non limitée	Limitée (section 10)	Temps plein	Temps partiel	Jour	Soir
✓				✓*	✓		✓	

* À titre indicatif, les statistiques de l'admission d'automne 2010 en date du 2 août : **candidats** : 1870 dont 755 collégiens, **répartition des places en 2010** : 200 dont 79 à des collégiens, **offres d'admission** : 379 dont 225 à des collégiens. La **cote R** du dernier candidat collégien admis : 33.432.

Conditions d'admissibilité

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier et sous réserve de la qualité du dossier, le candidat doit

– attester d'une des formations indiquées ci-dessous

Soit

- être titulaire d'un des diplômes d'études collégiales (DEC) suivants :
  - DEC en sciences, lettres et arts
  - DEC en sciences de la nature et avoir atteint les objectifs 00XU (biologie) et 00XV (chimie)

Soit

- être titulaire de tout autre diplôme d'études collégiales (DEC) décerné par le ministre de l'Éducation du Québec ou faire la preuve d'une formation équivalente au DEC (voir section 8). La Faculté se réserve toutefois le droit d'imposer une année de qualification, à temps plein, dans un autre programme, à tout candidat dont la formation a été acquise en dehors du réseau collégial ou universitaire québécois. La Faculté souhaite ainsi pouvoir mieux évaluer le potentiel du candidat pour l'admission.

et

- avoir réussi, **avant l'entrée dans le programme,** les cours préalables suivants (dont on trouvera une description et des équivalences à la section 7) :
  - Biologie 301 et 401 ou deux cours de biologie humaine
  - Chimie 101, 201 et 202
  - Mathématiques 103 et 203
  - Physique 101, 201 et 301

et

– **satisfaire aux conditions suivantes :**
- avoir complété la formation scientifique préalable à l'admission au plus huit ans avant le dépôt de la demande d'admission
- avoir la citoyenneté canadienne ou le statut de résident permanent ou être boursier d'une agence canadienne ou internationale ou être boursier d'un gouvernement qui a conclu une entente avec l'Université
- à la demande de la Faculté, remplir un questionnaire et fournir des références (voir la rubrique Remarques)
- pour certaines catégories de candidats et à la demande de la Faculté, se présenter à une entrevue.

Condition relative à la langue française

Pour être admissible, le candidat doit attester d'une connaissance de la langue française atteignant le degré que l'Université estime minimal pour s'engager dans le programme. À cette fin, il doit

– soit avoir réussi l'Épreuve uniforme de langue et littérature française du ministère de l'Éducation du Québec
– soit obtenir un score d'au moins 850/990 au Test de français international (TFI) (voir section 2 - Connaissance du français).

Catégories de candidats

– Collégien : la catégorie Collégien comprend deux sous-catégories
  - les candidats titulaires d'un DEC ou qui sont en voie de l'obtenir,
  - les candidats dont la formation est équivalente au DEC.
– Universitaire : toute personne titulaire d'un DEC ou qui atteste d'une formation équivalente et qui a suivi au moins 12 crédits de cours d'un programme universitaire à la date limite fixée pour le dépôt de la demande d'admission. Cette catégorie comprend les deux sous-catégories suivantes :
  - Les candidats dont les études universitaires sont dans un domaine connexe à la pharmacie (audiologie, biochimie, chimie, chiropraxie, ergothérapie, kinésiologie, nutrition, orthophonie, médecine, médecine dentaire, médecine vétérinaire, optométrie, pharmacologie, physiologie, physiothérapie, sciences biologiques, sciences biomédicales, sciences infirmières, etc.)
  - Les candidats dont les études universitaires sont dans un domaine non connexe à la pharmacie (administration, droit, enseignement, psychologie, programmes individualisés, etc.)
– Candidat admissible sur la base d'une formation acquise hors Québec : toute personne dont la formation acquise ailleurs qu'au Québec est jugée équivalente au DEC ou à des études universitaires complétées au Québec.
– Francophone hors-Québec : toute personne francophone résidente d'une province canadienne qui a conclu une entente avec le gouvernement du Québec concernant l'accès aux programmes de sciences de la santé.

Capacité d'accueil

La capacité d'accueil pour toutes les catégories de candidats est limitée

- Pour les collégiens, les universitaires : la capacité d'accueil est laissée à l'appréciation du Comité d'admission qui tient compte de la qualité des candidatures dans chaque catégorie et sous-catégorie.
- Un maximum de sept places peut être attribué, par entente intergouvernementale, à des candidats francophones hors-Québec (quatre des provinces maritimes, trois de l'Ontario).
- Un maximum de deux places peut être attribué à des candidats étrangers citoyens de pays en voie de développement.
- Un nombre limité de places pourra être attribué à des candidats qui proviennent d'un programme universitaire non connexe.

Critères de sélection

La capacité d'accueil est répartie entre les différentes catégories sous réserve de l'excellence des dossiers. Les méthodes d'évaluation des dossiers scolaires sont décrites aux sections 3A (collégial) et 3B (universitaire).

- Pour les collégiens, les universitaires et les francophones hors-Québec,
  - Une présélection est faite, fondée sur l'excellence du dossier scolaire en tenant compte de la cote de rendement au collégial (CRC) ou de la cote de rendement universitaire (CRU).
  - Dans l'évaluation du dossier scolaire des universitaires, l'importance relative du dossier universitaire par rapport à celui du collège est égale en pourcentage au nombre de crédits de cours universitaires multiplié par 2.
  - Les candidats présélectionnés sont convoqués pour remplir un questionnaire (voir la rubrique Remarques).
  - La Faculté peut convoquer en entrevue tout candidat dont les résultats au questionnaire ne seraient pas concluants.
  - Une liste d'excellence est établie, en appliquant les pondérations suivantes :
    - dossier scolaire : 80 %
    - questionnaire : 20 % (les résultats combinés du questionnaire et de l'entrevue à laquelle le candidat est convoqué, peuvent toutefois être éliminatoires).
- Pour les candidats admissibles sur la base d'une formation acquise hors Québec
  - Une présélection est faite, fondée sur l'excellence et la pertinence du dossier scolaire.
  - Selon leur niveau d'études, les candidats sont ensuite associés aux collégiens ou aux universitaires aux fins de la présélection.
- Pour les candidats étrangers boursiers et les candidatures particulières
  - Le Comité de sélection et le Service de l'admission et du recrutement prennent en considération l'excellence du dossier scolaire et tout critère jugé pertinent et convoquent les candidats retenus pour remplir un questionnaire (voir la rubrique Remarques).
  - Les candidats retenus peuvent, sur invitation de la Faculté, être convoqués à une ou plusieurs entrevues qui peuvent être éliminatoires.

Remarques

- Préalable recommandé
  - Bien qu'un seul cours de chimie organique soit inclus dans l'ensemble des cours préalables exigés, il est recommandé d'en avoir réussi un deuxième avant le début du programme.
- Questionnaire
  - Le questionnaire à remplir à la demande de la Faculté permet d'évaluer la motivation du candidat ainsi que certaines attitudes et compétences nécessaires à la pratique de la pharmacie
  - La Faculté évalue à moins d'une demi-journée le temps requis pour compléter le questionnaire. Le candidat sélectionné sera invité à s'inscrire à l'une des trois séances prévues à Montréal, à la mi-avril.
- Exigences du programme
  - Dès le début de ses études au doctorat en pharmacie, l'étudiant doit répondre aux exigences suivantes : fournir des preuves des immunisations requises par le Ministère de la santé et des services sociaux du Québec, attester d'un cours de Réanimation cardiorespiratoire (RCR) reconnu par la Faculté et être inscrit au Registre des étudiants de l'Ordre des pharmaciens du Québec selon les exigences en vigueur au début de l'année universitaire. La documentation nécessaire est fournie à l'étudiant par la Faculté.
  - L'acquisition d'un ordinateur portable est requise dès l'entrée dans le programme. Consulter le site web de la Faculté (www.pharm.umontreal.ca) au sujet du modèle et de la configuration requis.
- Les stages
  - Certains stages du programme pourraient être effectués en région éloignée de la grande région métropolitaine. Le processus d'assignation aux milieux de stage est géré par la Faculté et est expliqué aux étudiants au cours de leur première année.
  - Les stages PHA 1510 et PHA 2510 des deux premières années sont effectués soit en mai, soit en juin (une moitié de la cohorte en mai, l'autre moitié en juin).
- Boursiers étrangers
  - Il est de la responsabilité du candidat étranger boursier de mentionner son statut au moment du dépôt de sa demande d'admission et de fournir à la Faculté toutes les informations pertinentes concernant sa bourse : durée, montant et obligations. Pour le boursier d'un gouvernement, la Faculté exige que ce gouvernement ait établi une entente officielle avec l'Université. Le candidat doit détenir un visa d'étudiant.
- Pharmaciens étrangers
  - Sous réserve d'une évaluation par l'Ordre des pharmaciens du Québec, les pharmaciens titulaires d'un diplôme en pharmacie obtenu à l'étranger peuvent s'inscrire à un programme conçu pour leur permettre d'actualiser leur formation. Un nouveau programme d'appoint pour pharmaciens étrangers devrait être offert à l'automne 2011. Il remplacera l'actuel programme d'actualisation. Les candidats intéressés sont priés de consulter le site web www.futursetudiants.umontreal.ca avant de faire une demande d'admission.

Programme 1-675-1-1 Version 01

Doctorat en pharmacie

Le programme de doctorat en pharmacie totalise 164 crédits dont 161 crédits de cours obligatoires et 3 crédits de cours à option. Le cheminement honor comporte un cours de 3 crédits en méthodologie de la recherche (PHA 4702) et un projet de recherche de 12 crédits (SBP 4000). Le cours et le projet sont hors programme.

Segment 01

Bloc 01 A		*obligatoire*				*19 cr.*
	PHA	1110	2	A	1 j	Fonctionnement normal du corps humain 1
+	PHA	1120	2	A	1 j	Fonctionnement normal du corps humain 2
+	PHA	1130	4	A	1 j	Fonctionnement normal du corps humain 3
+	PHA	1140	3	A	1 j	Fonctionnement normal du corps humain 4

	PHA 1210	2 A	1 j	Le pharmacien, professionnel de la santé
	PHA 1215	2 A	1 j	Le pharmacien et la loi
+	PHA 1311	2 A	1 j	Laboratoire - pratique professionnelle 1
+	PHA 1411	2 A	1 j	Activités d'intégration en pharmacie 1

Bloc 01 B *obligatoire* *23 cr.*

+	PHA 1150	4 H	1 j	LADMER 1 - Médicament en dose unique
+	PHA 1160	3 H	1 j	LADMER 2 - Médicament en doses multiples
+	PHA 1170	2 H	1 j	LADMER 3 - Médicaments en interaction
+	PHA 1180	3 H	1 j	Soins pharm. : Immunologie
+	PHA 1220	2 H	1 j	Le pharmacien et le patient
+	PHA 1320	3 H	1 j	Laboratoire - pratique professionnelle 2
+	PHA 1420	2 H	1 j	Activités d'intégration en pharmacie 2
+	PHA 1510	4 H	1 j	Pratique pharmaceutique communautaire 1

Segment 02

Bloc 02 A *obligatoire* *20 cr.*

+	PHA 2110	4 A	1 j	Soins pharm. : Hématologie, néphrologie
+	PHA 2120	4 A	1 j	Soins pharm. : Infectiologie 1
+	PHA 2130	4 A	1 j	Soins pharm. : Infectiologie 2
	PHA 2210	3 A	1 j	Le pharmacien et le savoir scientifique
+	PHA 2310	3 A	1 j	Laboratoire - pratique professionnelle 3
+	PHA 2410	2 A	1 j	Activités d'intégration en pharmacie 3

Bloc 02 B *obligatoire* *24 cr.*

+	PHA 2140	4 H	1 j	Soins pharm. : Gastro-entérologie
+	PHA 2150	4 H	1 j	Soins pharm. : Cardiologie 1
+	PHA 2160	4 H	1 j	Soins pharm. : Cardiologie 2
+	PHA 2220	3 H	1 j	Le pharmacien-conseil
+	PHA 2320	3 H	1 j	Laboratoire - pratique professionnelle 4
+	PHA 2420	2 H	1 j	Activités d'intégration en pharmacie 4
+	PHA 2510	4 H	1 j	Pratique en établissement de santé 1

Segment 03

Bloc 03 A *obligatoire* *20 cr.*

+	PHA 3110	4 A	1 j	Soins pharm. : Endocrinologie
+	PHA 3120	4 A	1 j	Soins pharm. : Pneumologie, rhumatologie
+	PHA 3130	4 A	1 j	Soins pharm.:Obs-gyn, urologie, ORLO
+	PHA 3210	4 A	1 j	Le pharmacien et la communauté
+	PHA 3310	2 A	1 j	Laboratoire - pratique professionnelle 5
+	PHA 3410	2 A	1 j	Activités d'intégration en pharmacie 5

Bloc 03 B *obligatoire* *17 cr.*

+	PHA 3140	3 H	1 j	Soins pharm. : Dermatologie
+	PHA 3150	3 H	1 j	Soins pharm. : Neurologie
+	PHA 3160	3 H	1 j	Soins pharm. : Psychiatrie, toxicomanie
+	PHA 3170	3 H	1 j	Soins pharm. : Oncologie
+	PHA 3220	3 H	1 j	Le pharmacien gestionnaire
+	PHA 3320	2 H	1 j	Laboratoire - pratique professionnelle 6

Bloc 03 C *option* *minimum 0 cr., maximum 3 cr.*

	PHA 3600	1 H	1 j	Atelier thématique
+	PHA 3602	1 H	1 j	Marketing pharmaceutique
	PHA 3603	1 AHE1	js	Problèmes pharmaceutiques 3
	PHA 3604	3 AHE1	j	Problèmes pharmaceutiques 4
	PHM 1121	3 A	1 j	Histoire sociale de la pharmacie
	PHM 2081	1 AHE1		Séminaires 1
	PHM 2282	2 AHE1		Problèmes pharmaceutiques 1
	PHM 3083	1 AHE1		Séminaires 2
	PHM 3285	2 AHE1		Problèmes pharmaceutiques 2
+	PHM 4229	2 A	1	Produits vétérinaires
+	PHM 4810	1 AH	1 j	Laboratoire de produits stériles

Bloc 03 D *option* *minimum 0 cr., maximum 3 cr.*

	PHM 6010	3 A	1 j	Développement du médicament
	PHM 6500	3 H	1	Soins pharmaceutiques ambulatoires
	PHM 6501	3 AH	1	Soins pharmaceutiques mère-enfant
	PHM 6502	3 AH	1	Prod. de santé naturels : asp. cliniques
	PHM 6504	3 AHE1		Pharmacothérapie gériatrique
+	PHM 6507	3 H	1	Chronopharmacologie
	PHM 6512	1 AHE1		Prod. stériles en pharm. communautaire
	PHM 6513	3 AHE1		Le pharmacien humanitaire
	PHM 6514	3 AHE1		Soins pharm. urgence et soins critiques
	PHM 6515	3 AHE1		Soins pharmaceutiques en pédiatrie

Segment 70

Bloc 70 A *obligatoire* *38 cr.*

+	PHA 4410	6 AHE1	j	Activités d'intégration en pharmacie 6
+	PHA 4510T	8 AH	1 j	Pratique pharmaceutique communautaire 2
+	PHA 4520T	8 AHE1	j	Pratique pharmaceutique communautaire 3
+	PHA 4530	8 AH	1 j	Pratique en établissement de santé 2
	PHA 4540	4 AHE1	j	Pratique en établissement de santé 3
	PHA 4550	4 AHE1	j	Stage à thématique optionnelle

Sciences biopharmaceutiques

Perspectives professionnelles

Le Baccalauréat en sciences biopharmaceutiques est un programme de formation fondamentale et appliquée, ayant comme fil conducteur le développement du médicament, axé sur le développement de compétences tant transversales que spécifiques, et intégrant les sciences pharmaceutiques, les sciences pharmacologiques, les sciences biomédicales et des domaines de pratique associés au développement du médicament. Ce programme prépare à la fois à une entrée immédiate sur le marché du travail dans l'industrie pharmaceutique, les industries connexes, les organismes gouvernementaux et le milieu hospitalo-universitaire, ainsi qu'à la poursuite d'études supérieures.

Information sur le programme

Brian White-Guay 514 343-6111 poste 0370
Admission 514 343-7076

Admission au programme à l'automne 2011

Trimestre(s) d'admission			Capacité d'accueil		Statut autorisé		Horaire	
Automne	Hiver	Été	Non limitée	Limitée (section 10)	Temps plein	Temps partiel	Jour	Soir
✓				✓*	✓		✓	

* À titre indicatif, les statistiques de l'admission d'automne 2010 en date du 5 août : **candidats** : 472 dont 257 collégiens, **répartition des places en 2010** : 65 dont 35 à des collégiens, **offres d'admission** : 193 dont 143 à des collégiens. La **cote R** du dernier candidat collégien admis : 27,558.

Conditions d'admissibilité

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier et sous réserve de la qualité du dossier, le candidat doit

– **attester d'une des formations indiquées ci-dessous :**

Soit

- être titulaire d'un des diplômes d'études collégiales (DEC) suivants :
  - DEC en sciences, lettres et arts
  - DEC en sciences de la nature et avoir atteint les objectifs 00XU (biologie) et 00XV (chimie)

Soit

- être titulaire de tout autre diplôme d'études collégiales (DEC) décerné par le ministre de l'Éducation du Québec ou faire la preuve d'une formation équivalente au DEC (voir section 8) et
- avoir réussi, **avant l'entrée dans le programme,** les cours préalables suivants (dont on trouvera une description et des équivalences à la section 7) :
  - Biologie 301 et 401 ou deux cours de biologie humaine
  - Chimie 101, 201 et 202
  - Mathématiques 103 et 203
  - Physique 101, 201 et 301

et

– **satisfaire aux conditions suivantes**
  - avoir complété la formation scientifique préalable au plus huit ans avant le dépôt de la demande d'admission
  - à la demande de la Faculté, se présenter à une ou plusieurs entrevues.

Condition relative à la langue française

Pour être admissible, le candidat doit attester d'une connaissance de la langue française atteignant le degré que l'Université estime minimal pour s'engager dans le programme. À cette fin, il doit

– soit avoir réussi l'Épreuve uniforme de langue et littérature française du ministère de l'Éducation du Québec
– soit obtenir un score d'au moins 850/990 au Test de français international (TFI) (voir section 2 - Connaissance du français).

Catégories de candidats

Conformément à la politique d'admission décrite à la section 2, les candidats sont regroupés dans les catégories suivantes :

– Collégien : toute personne qui est titulaire d'un DEC ou qui est en voie de l'obtenir ou dont la formation est équivalente.
– Universitaire : toute personne titulaire d'un DEC ou qui fait preuve d'une formation équivalente et qui a suivi au moins 12 crédits de cours d'un programme universitaire à la date limite fixée pour le dépôt de la demande d'admission.
– Candidat admissible sur la base de crédits universitaires : toute personne non titulaire d'un DEC ou d'un diplôme équivalent qui a réussi un minimum de 24 crédits de niveau universitaire.
– Candidat admissible sur la base d'une formation acquise hors Québec : toute personne dont la formation acquise ailleurs qu'au Québec est jugée équivalente au DEC ou à des études universitaires complétées au Québec.

Critères de sélection

La capacité d'accueil est répartie entre les différentes catégories sous réserve de l'excellence des dossiers. Les méthodes d'évaluation des dossiers scolaires sont décrites aux sections 3A (collégial) et 3B (universitaire).

– Pour les collégiens et les universitaires
  - L'excellence du dossier scolaire constitue le seul critère de sélection.
  - Dans l'évaluation du dossier scolaire des universitaires, l'importance relative du dossier universitaire par rapport à celui du collège est égale en pourcentage au nombre de crédits de cours universitaires multiplié par 2.
– Pour les candidats admissibles sur la base de crédits universitaires
  - Le dossier est évalué sur la base du dossier scolaire.
– Pour les candidats admissibles sur la base d'une formation acquise hors Québec
  - L'excellence et la pertinence du dossier constituent les seuls critères de sélection.

Programme 1-670-1-0 Version 01

Baccalauréat en sciences biopharmaceutiques

Le programme comprend 98 crédits répartis comme suit : 83 crédits obligatoires et 15 crédits à option.

Segment 01 Première année

Bloc 01 A *obligatoire* *16 cr.*

	SBP 1000	1	A	1 j	Découv., dév. du médic. et orientation
	SBP 1006	5	A	1 j	Fonct. normal et patho du corps humain 1
	SBP 1010	3	A	1 j	Élém. de chimie pour sc. biopharm. 1
	SBP 1020	3	A	1 j	Élém. de chimie pour sc. biopharm. 2
	SBP 1035	4	A	1 j	Biochimie, bio. cell. intro bio. mol.

Bloc 01 B *obligatoire* *17 cr.*

	MCB 1097	2	H	1 j	Microbiologie et immunologie générales
	SBP 1007	5	H	1 j	Fonct. normal et patho du corps humain 2
	SBP 1025	3	H	1 j	Stat. appliquées aux sc. biopharm.
+	SBP 1030	3	H	1 j	Élém. de chimie pour sc. biopharm. 3
	SBP 2010	4	H	1 j	Pharmacologie fonctionnelle et exp. 1

Segment 02 Deuxième année

Bloc 02 A *obligatoire* *16 cr.*

+	SBP 1015	1	H	1 j	Labo de chimie pour sciences biopharm.
	SBP 2000	1	A	1 j	Comp. transversales : développement
+	SBP 2020	6	A	1 j	Pharmacologie fonctionnelle et exp. 2
	SBP 2025	4	A	1 j	Compl. de bio. mol. et él. de génomique
	SBP 2030	4	A	1 j	Pharmacocinétique et formulation 1

Bloc 02 B *obligatoire* *17 cr.*

+	SBP 2040	4	H	1 j	Pharmacocinétique et formulation 2
	SBP 2050	4	H	1 j	Innocuité pré-clinique et toxicité
	SBP 3000	1	H	1 j	Dév. prof. et plan de carrière
	SBP 3010	7	H	1 j	Développement du médicament 1
+	SBP 3015	1	H	1 j	Projet d'intégr. : notions et compét. 1

Bloc 02 C *option* *minimum 0 cr., maximum 3 cr.*

	CHM 1101	3	A	1 j	Chimie analytique 1
	CHM 1501	3	AH	1 j	Chimie expérimentale 1
+	CHM 1502	3	H	1 j	Chimie expérimentale 2
	CHM 1979	3	A	1 j	Laboratoire de chimie pour biochimistes

Segment 70 Troisième année

Bloc 70 A *obligatoire* *17 cr.*

+	SBP 3020	5	A	1 j	Développement du médicament 2
+	SBP 3030	6	A	1 j	Développement du médicament 3
+	SBP 3040	4	A	1 j	Développement du médicament 4
+	SBP 3045	2	A	1 j	Projet d'intégr. : notions et compét. 2

Bloc 70 B *option* *minimum 0 cr., maximum 12 cr.*

Cheminement général - Volet Chimie, analyse fabrication

+	CHM 2102	3	H	1 j	Chimie analytique 2
+	CHM 3101	3	A	1 j	Laboratoire de chimie analytique
	SBP 3400	2	H	1 j	Intro. à la fabrication pharmaceutique
	SBP 3410	2	H	1 j	Intro. à la libér. contrôlée des méd.
	SBP 3420	2	H	1 j	Intro. à la cosmétologie

Bloc 70 C *option* *minimum 0 cr., maximum 12 cr.*

Cheminement général - Volet Biochimie

+	BCM 3512	3	A	1 j	Biochimie de la cellule
+	BCM 3513	4	H	1 j	Pathophysiologie moléculaire
+	PBC 1000	2	A	1 j	Pathologie générale en pharmacie
+	PBC 2020	3	H	1 j	Pathologie spéciale en pharmacie

Bloc 70 D *option* *minimum 0 cr., maximum 12 cr.*

Cheminement général - Volet Pharmacologie

	PHL 3300	3	AH	1 j	Travaux pratiques en pharmacologie
+	PHM 6007	3	H	1	Biodisponibilité et bioéquivalence
	SBP 3430	3	H	1 j	Travaux spécialisés en pharmacologie
	SBP 3435	3	H	1 j	Pharmacogénétique et pharmacogénomique

Bloc 70 E *option* *minimum 0 cr., maximum 12 cr.*

Cheminement général - Volet Santé des populations

	ASA 6175	3	A	1	Méthodes d'évaluation économique
	PHL 6092	3	A	1	Pharmacovigilance
+	PHM 6025	3	H	1	Principes de pharmacoépidémiologie
	PHM 6028	3	A	1	Médicament et société

Bloc 70 F *option* *minimum 0 cr., maximum 12 cr.*

SBP	3440	3	H	1 j	Sujets spéciaux 1
SBP	3450	3	H	1 j	Sujets spéciaux 2
SBP	3610	3	H	1 j	Stage en laboratoire 1
SBP	3620	3	H	1 j	Stage en laboratoire 2

Bloc 70 G *option* *minimum 0 cr., maximum 15 cr.*

Cheminement Honor

PHA	4702	3	E	1 j	Méthodologie de la recherche
SBP	4000	12	H	1 j	Projet de recherche Honor

Bloc 70 H *option* *minimum 0 cr., maximum 15 cr.*

Cheminement Milieu de travail

SBP	3500	15	H	1 j	Stage en milieu de travail

Faculté des sciences de l'éducation

À la suite d'une analyse favorable effectuée par le Comité d'agrément des programmes de formation à l'enseignement (CAPFE), le ministère de l'Éducation du Loisir, et du Sport a conféré son agrément à tous les programmes de la Faculté en vue de la délivrance d'une autorisation légale d'enseigner au Québec.

Éducation préscolaire et enseignement primaire

1-820-1-0 Baccalauréat (4 ans - avec stages obligatoires)
Programme également offert au campus de l'Université de Montréal à Laval (voir la rubrique Remarques).

Perspectives professionnelles

Au primaire, le professeur enseigne des matières élémentaires et les principes du comportement en société. Il peut également assumer des tâches parascolaires. À la maternelle, il enseigne les rudiments de la musique, des arts plastiques et de la littérature enfantine et veille aussi au développement physique, mental et social des enfants.

Information sur le programme

www.scedu.umontreal.ca
Admission 514 343-7076

Admission au programme à l'automne 2011

Trimestre(s) d'admission			Capacité d'accueil		Statut autorisé		Horaire	
Automne	Hiver	Été	Non limitée	Limitée (section 10)	Temps plein	Temps partiel	Jour	Soir
✓				✓*	✓		✓	

* À titre indicatif, les statistiques de l'admission d'automne 2010 en date du 2 août : **candidats** : 1142 dont 709 collégiens, **répartition des places en 2010** : 204 dont 127 à des collégiens, **offres d'admission** : 508 dont 334 à des collégiens. La **cote R** du dernier candidat collégien admis : 24,001.

Conditions d'admissibilité

Pour être admis, à titre d'étudiant régulier et sous réserve de la qualité du dossier, le candidat doit
Pour être admis, à titre d'étudiant régulier et sous réserve de la qualité du dossier, le candidat doit

- être titulaire du diplôme d'études collégiales (DEC) décerné par le ministre de l'Éducation du Québec ou faire la preuve d'une formation équivalente au DEC (voir section 8 - formation à l'étranger, expérience, etc.)
  et
- remplir le document Supplément à la demande d'admission relatif au choix du campus *
  et
- à la demande de la Faculté, se présenter à une entrevue

* Le formulaire est disponible sur le Web à l'adresse suivante : www.etudes.umontreal.ca/index_fiche_prog/182010_desc.html. Le Service de l'admission et du recrutement peut également transmettre le document par courrier aux candidats qui n'ont pas accès à Internet.

Conditions relatives à la langue française

- Pour être admissible, le candidat doit attester d'une connaissance de la langue française atteignant le degré que l'Université estime minimal pour s'engager dans le programme. À cette fin, il doit
  - soit avoir réussi l'Épreuve uniforme de langue et littérature française du ministère de l'Éducation du Québec
  - soit obtenir un score d'au moins 785/990 au Test de français international (TFI) et être classé au niveau 4 ou plus à la production écrite du Test de connaissance du français (Voir section 2 - Connaissance du français).

Catégories de candidats

- Collégien : toute personne qui est titulaire d'un DEC ou qui est en voie de l'obtenir ou dont la formation est équivalente.
- Universitaire : toute personne titulaire d'un DEC ou qui fait preuve d'une formation équivalente et qui a suivi au moins 12 crédits de cours d'un programme universitaire à la date limite fixée pour le dépôt de la demande d'admission.
- Candidat admissible sur la base de crédits universitaires : toute personne non titulaire d'un DEC ou d'un diplôme équivalent qui a réussi un minimum de 24 crédits de niveau universitaire.
- Candidat admissible sur la base d'une formation acquise hors Québec : toute personne dont la formation acquise ailleurs qu'au Québec est jugée équivalente au DEC ou à des études universitaires complétées au Québec.
- Transfert : toute personne qui a déjà réussi un minimum de 24 crédits de cours universitaires dans un programme de formation des maîtres d'une autre université.

Critères de sélection

La capacité d'accueil est répartie entre les différentes catégories sous réserve de l'excellence des dossiers. Les méthodes d'évaluation des dossiers scolaires sont décrites aux sections 3A (collégial) et 3B (universitaire).

- Pour les collégiens et les universitaires
  - L'excellence du dossier scolaire constitue le seul critère de sélection.
  - Dans l'évaluation du dossier scolaire des universitaires, l'importance relative du dossier universitaire par rapport à celui du collège est égale en pourcentage au nombre de crédits de cours universitaires multiplié par 2.
- Pour les candidats admissibles sur la base de crédits universitaires
  - Le dossier est évalué sur la base du dossier scolaire.
- Pour les candidats admissibles sur la base d'une formation acquise hors Québec
  - L'excellence et la pertinence du dossier constituent les seuls critères de sélection.
- Pour les transferts
  - Le dossier est étudié par le Service de l'admission et du recrutement et par la Faculté.

Remarques

- **Offre du programme sur deux campus**
  - Le Baccalauréat est offert aux campus de l'Université de Montréal à Montréal et à Laval. Le nombre de places à chacun des campus est limité. Le candidat indique sa préférence pour l'un ou l'autre campus en utilisant le « Supplément à la demande d'admission ». La sélection des candidats se fait selon les critères indiqués plus haut. L'offre d'admission tient compte des préférences exprimées par le candidat admis et du nombre de places à chacun des campus. **Si le candidat n'indique pas de préférence, l'Université considérera sa candidature pour le campus à Montréal**.

- L'étudiant doit suivre tous les cours du programme au campus déterminé à l'admission. Un transfert de campus est exceptionnel et dépend du nombre de places disponible.

– Le candidat admis doit se soumettre à l'épreuve diagnostique en français à laquelle il est convoqué par la Faculté. En cas d'échec à l'épreuve, l'étudiant se verra imposer, hors programme, un ou des cours de mise à niveau qu'il devra réussir.
– Un cours de mise à niveau en mathématiques est imposé à tous les étudiants inscrits dans le programme. Ce cours est hors programme.
– Le brevet d'enseignement, qui confère le droit d'enseigner au Québec, est émis par le ministère de l'Éducation du Québec. La citoyenneté canadienne ou le statut de résident permanent constitue une des exigences pour l'obtention du brevet. La Faculté informe les étudiants qu'ils devront produire une déclaration des antécédents judiciaires lors de la demande de délivrance de l'autorisation d'enseigner. Pour plus d'informations, voir www.MELS.gouv.qc.ca

Programme 1-820-1-0 Version 11

Baccalauréat en éducation préscolaire et enseignement primaire

Ce programme comporte 120 crédits dont 111 obligatoires, 9 à option et 0 au choix.

Segment 01

Bloc 01 A *obligatoire* *15 cr.*

Initiation à la profession enseignante

	ETA 1001	3	AHE1 j	Histoire et philosophie de l'éducation
	ETA 1900	3	AHE1	Système éduc. et profession enseignante
	ETA 2200	3	AHE1	École et environnement social
	ETA 3550	3	AHE1	Évaluation des apprentissages
	ETA 4010	3	AHE1 j	Recherches appliquées en éducation

Bloc 01 B *obligatoire* *27 cr.*

Intervention éducative

	PPA 1100	3	AHE1 j	Apprentissage scolaire et développement
	PPA 1101T	3	AHE1 j	Éléments de base en gestion de classe
	PPA 1205	3	AHE1	Problématique de l'éducation préscolaire
	PPA 2100A	3	AHE2 j	Intégration des TIC
+	PPA 2101	3	AHE1 j	L'environnement éducatif à la maternelle
+	PPA 2200	3	AHE1	L'intervention éducative au préscolaire
+	PPA 3101	3	AHE1 j	Éval. interv. auprès des élèves à risque
	PPA 3205	3	AHE1	La classe en milieu urbain
+	PPA 4100	3	AHE1 j	Gestion de classe/besoins particuliers

Bloc 01 C *obligatoire* *48 cr.*

Didactique

	DID 1010A	3	A 2 js	Français écrit pour futurs enseignants
	DID 1111	3	AHE1 j	Culture scientifique au primaire
	DID 1202	3	AHE1 j	Didactique de l'écrit (fondements)
+	DID 1203	3	AHE1 j	Didactique de l'écrit (grammaire)
	DID 1204	3	AHE1 j	Didactique de l'arithmétique 1
	DID 2110	3	AHE1	Didactique des sciences et technologies
	DID 2202	3	AHE1 j	Didactique de l'oral
+	DID 2204	3	AHE1 j	Didactique de l'arithmétique 2
	DID 2205	3	AHE1 j	Les sciences humaines au primaire
+	DID 3203	3	AHE1 j	Didactique de l'écrit (texte)
	DID 3204	3	AHE1 j	Didactique de la géométrie
+	DID 3209	3	AHE1 j	Did. des sciences humaines au primaire
	DID 3309	3	AH 1 j	Did. de l'éthique et de la culture relig
	DID 4203	3	AHE1 j	Didactique différenciée en mathématiques
	DID 4204	3	AHE1 j	Difficultés en français L1 ou L2
	DID 4213	3	AHE1 j	Didactique des mathématiques

Bloc 01 D *obligatoire* *21 cr.*

Stages

+	EDU 1002	3	AHE1 j	Stage d'initiation professionnelle
+	EDU 2002	3	AHE1 j	Stage en éducation au préscolaire
+	EDU 3002	6	AHE1 j	Stage d'enseignement au primaire
+	EDU 4002	9	AHE1 j	Stage d'intégration à la profession

Segment 70

Bloc 70 A *option* *minimum 6 cr., maximum 6 cr.*

Didactique des arts

	DID 2900	3	AHE1	Didactique de l'art dramatique
	DID 2910	3	AHE1	Didactique des arts plastiques 1
+	DID 2911	3	AHE1	Didactique des arts plastiques 2
	DID 2915	3	AHE1	Did. des arts au préscolaire-primaire
	DID 2920	3	AHE1	Didactique de la musique au primaire

Bloc 70 B *option* *minimum 3 cr., maximum 3 cr.*

Compléments de formation

	DID 3401	3	AHE1 j	Culture, littérature jeunesse et did.
	ETA 4400	3	AHE1 j	L'organisation du travail enseignant
	PPA 3215	3	AHE1	Pédagogie différenciée
	PPA 4406	3	AHE1 j	Incapacités et pratiques d'intégration
	SRL 1080	3	AHE1 js	Les grandes religions du monde

Enseignement de l'éducation physique et à la santé

1-822-1-0 Baccalauréat (4 ans - avec stages obligatoires)

Perspectives professionnelles

Le diplômé peut enseigner l'éducation physique et à la santé au primaire et au secondaire.

Information sur le programme

www.scedu.umontreal.ca
Admission 514 343-7076

Admission au programme à l'automne 2011

Trimestre(s) d'admission			Capacité d'accueil		Statut autorisé		Horaire	
Automne	Hiver	Été	Non limitée	Limitée (section 10)	Temps plein	Temps partiel	Jour	Soir
✓				✓*	✓		✓	

* À titre indicatif, les statistiques de l'admission d'automne 2010 en date du 2 août : **candidats** : 593 dont 381 collégiens, **répartition des places en 2010** : 60 dont 39 à des collégiens, **offres d'admission** : 139 dont 94 à des collégiens. La **cote R** du dernier candidat collégien admis : 26,968.

Conditions d'admissibilité

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier et sous réserve de la qualité du dossier, le candidat doit

– être titulaire du diplôme d'études collégiales (DEC) décerné par le ministre de l'Éducation du Québec ou faire la preuve d'une formation équivalente au DEC (voir section 8 - formation à l'étranger, expérience, etc.)
  et
– à la demande de la Faculté, se présenter à une ou à des entrevues.

Conditions relatives à la langue française

– Pour être admissible, le candidat doit attester d'une connaissance de la langue française atteignant le degré que l'Université estime minimal pour s'engager dans le programme. À cette fin, il doit
  - soit avoir réussi l'Épreuve uniforme de langue et littérature française du ministère de l'Éducation du Québec
  - soit obtenir un score d'au moins 785/990 au Test de français international (TFI) et être classé au niveau 4 ou plus à la

production écrite du Test de connaissance du français (Voir section2 - Connaissance du français).

Catégories de candidats

- Collégien : toute personne qui est titulaire d'un DEC ou qui est en voie de l'obtenir ou dont la formation est équivalente.
- Universitaire : toute personne titulaire d'un DEC ou qui fait preuve d'une formation équivalente et qui a suivi au moins 12 crédits de cours d'un programme universitaire à la date limite fixée pour le dépôt de la demande d'admission.
- Candidat admissible sur la base de crédits universitaires : toute personne non titulaire d'un DEC ou d'un diplôme équivalent qui a réussi un minimum de 24 crédits de niveau universitaire.
- Candidat admissible sur la base d'une formation acquise hors Québec : toute personne dont la formation acquise ailleurs qu'au Québec est jugée équivalente au DEC ou à des études universitaires complétées au Québec.
- Transfert : toute personne qui a déjà réussi un minimum de 24 crédits de cours universitaires dans un programme de formation des maîtres d'une autre université.

Critères de sélection

La capacité d'accueil est répartie entre les différentes catégories sous réserve de l'excellence des dossiers. Les méthodes d'évaluation des dossiers scolaires sont décrites aux sections 3A (collégial) et 3B (universitaire).

- Pour les collégiens et les universitaires
  - L'excellence du dossier scolaire constitue le seul critère de sélection.
  - Dans l'évaluation du dossier scolaire des universitaires, l'importance relative du dossier universitaire par rapport à celui du collège est égale en pourcentage au nombre de crédits de cours universitaires multiplié par 2.
- Pour les candidats admissibles sur la base de crédits universitaires
  - Le dossier est évalué sur la base du dossier scolaire.
- Pour les candidats admissibles sur la base d'une formation acquise hors Québec
  - L'excellence et la pertinence du dossier constituent les seuls critères de sélection.
- Pour les transferts
  - Le dossier est étudié par le Service de l'admission et du recrutement et par la Faculté.

Remarque

- Le candidat admis doit se soumettre à l'épreuve diagnostique en français à laquelle il est convoqué par la Faculté. En cas d'échec à l'épreuve, l'étudiant se verra imposer, hors programme, un ou des cours de mise à niveau qu'il devra réussir.
- Le brevet d'enseignement, qui confère le droit d'enseigner au Québec, est émis par le ministère de l'Éducation du Québec. La citoyenneté canadienne ou le statut de résident permanent constitue une des exigences pour l'obtention du brevet. La Faculté informe les étudiants qu'ils devront produire une déclaration des antécédents judiciaires lors de la demande de délivrance de l'autorisation d'enseigner. Pour plus d'informations, voir www.MELS.gouv.qc.ca

Programme 1-822-1-0 Version 06

Baccalauréat en enseignement de l'éducation physique et à la santé

Ce programme comporte 120 crédits dont 53 en sciences de l'éducation (segment 01), 67 en éducation physique et santé et 0 au choix.

Segment 01

Bloc 01 A *obligatoire* *33 cr.*

Éducation

DID	1010A	3	A	2 js	Français écrit pour futurs enseignants
DID	2103	3	AHE1	j	Didactique de l'éducation physique/santé
ETA	1001	3	AHE1	j	Histoire et philosophie de l'éducation
ETA	1900	3	AHE1		Système éduc. et profession enseignante
ETA	2200	3	AHE1		École et environnement social
ETA	3550	3	AHE1		Évaluation des apprentissages
PPA	1100	3	AHE1	j	Apprentissage scolaire et développement
PPA	1210	3	AHE1		L'adolescent et l'expérience scolaire
PPA	2102	3	AHE1	j	Gestion de classe en éducation physique
PPA	3102	3	AHE1	j	Intervention : élèves en difficulté
PPA	3400	3	AHE1		Intégration scolaire des élèves HDAA

Bloc 01 B *obligatoire* *20 cr.*

Stages

+ EDU	1004	3	AHE1	j	Familiarisation et assistanat au prim.
+ EDU	2004	3	AHE1	j	Familiarisation et assistanat au sec.
+ EDU	3004	5	AHE1	j	Enseignement 1 (primaire ou secondaire)
+ EDU	4004	9	AHE1	j	Enseignement 2 (primaire ou secondaire)

Segment 70

Bloc 70 A *obligatoire* *30 cr.*

Kinésiologie

KIN	1031	3	A	1 j	Apprentissage et contrôle du mouvement
KIN	1047	4	H	1 j	Activité physique : bases physiologiques
KIN	1049	3	A	1 j	Anatomie fonctionnelle et enseignement
KIN	1712	3	A	1 j	Introduction en ÉPS
+ KIN	2010	3	A	1 s	Croissance et développement moteur
KIN	2101	3	A	1 j	Biomécanique et enseignement
KIN	2102	3	H	1 j	Sécurité et premiers soins
KIN	3002	2	A	1 j	Histoire de l'éducation physique
KIN	3710	3	H	1 j	Élèves à besoins particuliers et ÉPS
KIN	4101	3	A	1 j	Éthique professionnelle en ÉPS

Bloc 70 B *obligatoire* *8 cr.*

Intervention en éducation physique et santé

KIN	1402	3	A	1 j	Atelier au secondaire
+ KIN	1406	1	H	1 j	Recherche-action en ÉPS
+ KIN	1407	1	H	1 j	Projet de recherche appliquée en ÉPS
KIN	1408	3	A	1 j	Atelier au préscolaire et au primaire

Bloc 70 C *obligatoire* *6 cr.*

Activités physiques et santé

KIN	1102	1	A	1 j	Mise en forme
KIN	1103	1	A	1 j	Activités coopératives
KIN	1105	1	A	1 j	Activités de combat
KIN	1303	1	H	1 j	Activités de duel
KIN	2020	2	AH	1 j	Gestion du stress

Bloc 70 D *obligatoire* *3 cr.*

Nutrition

NUT	2962	3	H	1 js	Nutrition

Bloc 70 E *option* *minimum 8 cr., maximum 11 cr.*

Éducation à la santé

KIN	1050	3	H	1 j	Adopter un mode de vie sain et actif
KIN	1405	2	A	1 j	Evaluation des aptitudes physiques
KIN	3043	3	A	1 j	Promotion de l'A.P. en milieu scolaire
MSO	3100	3	AH	1 j	Fondements des interventions de santé

Bloc 70 F *option* *minimum 7 cr., maximum 10 cr.*

Activités pratiques

	KIN	1101	1 H	1 j	Athlétisme
	KIN	1104	1 A	1 j	Activités cycliques en milieu aquatique
	KIN	1201	1 H	1 j	Activités gymniques ou acrobatie
	KIN	1203	1 A	1 j	Escalade et parcours
	KIN	1205	1 A	1 j	Activités d'adresse et jonglerie
+	KIN	1206	1 H	1 j	Entraînement musculosquelettique
	KIN	1207	1 H	1 j	Activités rythmiques et expressives
+	KIN	1304	2 H	1 j	Intervention aquatique et sauvetage
	KIN	1307	1 A	1 j	Activités coll. en espaces distincts

Bloc 70 G *option* *minimum 1 cr., maximum 2 cr.*

Activités de plein air

KIN	1106	1 A	1 j	Activités de plein air 1
KIN	1107	1 H	1 j	Activités de plein air 2

Bloc 70 H *option* *minimum 1 cr., maximum 2 cr.*

KIN	1305	1 A	1 j	Activités collectives 1
KIN	1306	1 A	1 j	Activités collectives 2

Enseignement de l'éthique et de la culture religieuse au secondaire

1-835-1-8 Baccalauréat (4 ans - avec stages obligatoires)

Perspectives professionnelles

Le diplômé peut enseigner l'éthique et la culture religieuse au secondaire.

Information sur le programme

www.scedu.umontreal.ca
Admission 514 343-7076

Admission au programme à l'automne 2011

Trimestre(s) d'admission			Capacité d'accueil		Statut autorisé		Horaire	
Automne	Hiver	Été	Non limitée	Limitée (section 10)	Temps plein	Temps partiel	Jour	Soir
✓				✓*	✓		✓	

* À titre indicatif, les statistiques de l'admission d'automne 2010 en date du 2 août : **candidats** : 80 dont 38 collégiens, **répartition des places en 2010** : 25 dont 12 à des collégiens, **offres d'admission** : 29 dont 15 à des collégiens. La **cote R** du dernier candidat collégien admis : 22,879.

Conditions d'admissibilité

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier et sous réserve de la qualité du dossier, le candidat doit

- être titulaire du diplôme d'études collégiales (DEC) décerné par le ministre de l'Éducation du Québec ou faire la preuve d'une formation équivalente au DEC (voir section 8 - formation à l'étranger, expérience, etc.)
  et
- à la demande de la Faculté, se présenter à une ou à des entrevues.

Conditions relatives à la langue française

- Pour être admissible, le candidat doit attester d'une connaissance de la langue française atteignant le degré que l'Université estime minimal pour s'engager dans le programme. À cette fin, il doit
  - soit avoir réussi l'Épreuve uniforme de langue et littérature française du ministère de l'Éducation du Québec
  - soit obtenir un score d'au moins 785/990 au Test de français international (TFI) et être classé au niveau 4 ou plus à la production écrite du Test de connaissance du français (Voir section 2 - Connaissance du français).

Catégories de candidats

- Collégien : toute personne qui est titulaire d'un DEC ou qui est en voie de l'obtenir ou dont la formation est équivalente.
- Universitaire : toute personne titulaire d'un DEC ou qui fait preuve d'une formation équivalente et qui a suivi au moins 12 crédits de cours d'un programme universitaire à la date limite fixée pour le dépôt de la demande d'admission.
- Candidat admissible sur la base de crédits universitaires : toute personne non titulaire d'un DEC ou d'un diplôme équivalent qui a réussi un minimum de 24 crédits de niveau universitaire.
- Candidat admissible sur la base d'une formation acquise hors Québec : toute personne dont la formation acquise ailleurs qu'au Québec est jugée équivalente au DEC ou à des études universitaires complétées au Québec.
- Transfert : toute personne qui a déjà réussi un minimum de 24 crédits de cours universitaires dans un programme de formation des maîtres d'une autre université.

Critères de sélection

La capacité d'accueil est répartie entre les différentes catégories sous réserve de l'excellence des dossiers. Les méthodes d'évaluation des dossiers scolaires sont décrites aux sections 3A (collégial) et 3B (universitaire).

- Pour les collégiens et les universitaires
  - L'excellence du dossier scolaire constitue le seul critère de sélection.
  - Dans l'évaluation du dossier scolaire des universitaires, l'importance relative du dossier universitaire par rapport à celui du collège est égale en pourcentage au nombre de crédits de cours universitaires multiplié par 2.
- Pour les candidats admissibles sur la base de crédits universitaires
  - Le dossier est évalué sur la base du dossier scolaire.
- Pour les candidats admissibles sur la base d'une formation acquise hors Québec
  - L'excellence et la pertinence du dossier constituent les seuls critères de sélection.
- Pour les transferts
  - Le dossier est étudié par le Service de l'admission et du recrutement et par la Faculté.

Remarque

- Le candidat admis doit se soumettre à l'épreuve diagnostique en français à laquelle il est convoqué par la Faculté. En cas d'échec à l'épreuve, l'étudiant se verra imposer, hors programme, un ou des cours de mise à niveau qu'il devra réussir.
- Le brevet d'enseignement, qui confère le droit d'enseigner au Québec, est émis par le ministère de l'Éducation du Québec. La citoyenneté canadienne ou le statut de résident permanent constitue une des exigences pour l'obtention du brevet. La Faculté informe les étudiants qu'ils devront produire une déclaration des antécédents judiciaires lors de la demande de délivrance de l'autorisation d'enseigner. Pour plus d'informations, voir www.MELS.gouv.qc.ca

Programme 1-835-1-8 Version 02

Baccalauréat en enseignement de l'éthique et de la culture religieuse au secondaire

Ce programme comporte 123 crédits dont 60 crédits du segment 01 Éducation, 30 à 33 crédits du segment 02 Éthique et 30 à 33 crédits du segment 80 Culture religieuse.

Segment 01 Éducation

Bloc 01 A obligatoire 9 cr.

Initiation à la profession enseignante

ETA	1001	3	AHE1 j	Histoire et philosophie de l'éducation
ETA	1900	3	AHE1	Système éduc. et profession enseignante
ETA	3550	3	AHE1	Évaluation des apprentissages

Bloc 01 B obligatoire 12 cr.

Intervention éducative

PPA	1210	3	AHE1	L'adolescent et l'expérience scolaire
PPA	2000	3	AHE1	Laboratoire d'enseignement
PPA	2220	3	AHE1	Apprentissage scolaire au secondaire
PPA	3120	3	AHE1 j	Gestion de classe au secondaire

Bloc 01 C obligatoire 14 cr.

Didactique

DID	1010A	3	A 2 js	Français écrit pour futurs enseignants
DID	2250	3	AHE1 j	Didactique de la culture religieuse
DID	3250	3	AHE1 j	Didactique de l'éthique
DID	3750	3	AHE1 j	Didactique et médias pour ECR
DID	4650	2	AHE1 j	Labo. de didactique ECR

Bloc 01 D obligatoire 20 cr.

Stages

EDU	1012	1	AHE1 j	Stage de familiarisation à l'école sec.
+ EDU	2012	4	AHE1 j	Stage d'initiation à l'enseignement
+ EDU	3012	5	AHE1 j	Stage 1 d'enseignement au secondaire
+ EDU	4012	10	AHE1 j	Stage 2 d'enseignement au secondaire

Bloc 01 E option minimum 3 cr., maximum 3 cr.

Élève et son milieu

ETA	2200	3	AHE1	École et environnement social
PPA	3300	3	AHE1 j	Pédagogie en milieu urbain

Bloc 01 F option minimum 2 cr., maximum 2 cr.

Élève à besoins particuliers

PPA	4420	2	AHE1 j	Intervention éducative auprès d'adultes
PPA	4430	2	AHE1 j	Élèves doués au secondaire
PPA	4440	2	AHE1 j	Pédagogie/élèves à besoins particuliers

Segment 02 Éthique

Bloc 02 A obligatoire 9 cr.

Initiation à l'éthique

PHI	1400	3	AE 1 j	Problèmes en éthique
PHI	1430	3	H 1 j	Éthique et politique
SRL	1431	3	AHE1 js	Religions, éthique et modernité

Bloc 02 B option minimum 6 cr., maximum 6 cr.

Histoire de l'éthique

PHI	2200	3	H 1 j	Nietzsche
PHI	2405	3	A 1 j	Théories éthiques modernes
PHI	2421	3	H 1 j	Éthique et politique à l'âge classique
PHI	2430	3	H 1 j	La philosophie pratique de Kant
PHI	2805	3	H 1 j	La République de Platon
PHI	3805	3	H 1 j	Aristote : éthique et politique

Bloc 02 C option minimum 6 cr., maximum 12 cr.

Théories éthiques

PHI	1365	3	A 1 j	Évolution, pensée et valeurs
PHI	2406	3	A 1 j	Théories éthiques contemporaines
PHI	3615	3	A 1 j	Éthique et psychologie morale
PHI	3655	3	H 1 j	Oeuvres de philosophie pratique
PHI	3905	3	H 1 j	Philosophie de la religion
THL	1095	3	AHE1 js	Éthique théologique

Bloc 02 D option minimum 6 cr., maximum 12 cr.

Éthique appliquée

DRT	3010	3	AHE1	Éthique et droit
PHI	2415	3	A 1 j	Éthique des relations internationales
PHI	2615	3	A 1 j	Philosophie des Lumières
PHI	3625	3	A 1 j	Problèmes d'éthique
PHI	3685	3	H 1 j	Problèmes d'éthique appliquée
THL	2525	3	AHE1 js	Éthique sociothéologique
THL	3520	3	AHE1 js	Bioéthique

Segment 80 Culture religieuse

Bloc 80 A obligatoire 6 cr.

Culture religieuse et humanisme

PHI	1901	3	AH 1 j	Pensée rationnelle et argumentation
SRL	1005	3	AHE1 js	Introduction aux phénomènes religieux

Bloc 80 B obligatoire 9 cr.

Traditions monothéistes

SRL	1070	3	AHE1 js	Le christianisme
SRL	1090	3	AHE1 js	L'islam
SRL	1091	3	AHE1 js	Le judaïsme

Bloc 80 C option minimum 6 cr., maximum 12 cr.

Religions, société et cultures

SRL	1025	3	AHE1 js	Christianisme, arts et littérature
SRL	2025	3	AHE1 js	Histoire religieuse du Québec
SRL	2030	3	AHE1 js	Nouveaux mouvements religieux et sectes
SRL	2520	3	AE 1 js	Dialogue interreligieux
SRL	3005	3	AHE1 js	La religion dans l'espace public
SRL	3011	3	AHE1 js	Fondements religieux de l'Occident
SRL	3015	3	AHE1 js	Religions et politique
SRL	3120	3	AHE1 js	L'interreligieux et gestion de conflits

Bloc 80 D option minimum 6 cr., maximum 12 cr.

Spiritualités et développement personnel

PHI	2965	3	A 1 j	Le bouddhisme chinois
SRL	1011	3	AHE1 js	Spiritualités de l'Asie du Sud
SRL	1055	3	AHE1 js	Psychologie de l'expérience religieuse
SRL	2515	3	AHE1 js	Cultures et spiritualités des jeunes
SRL	2521	3	AE 1 js	Diversité relig. et dévelop. personnel
SRL	2522	3	AE 1 js	Spiritualités amérindiennes
SRL	2523	3	AE 1 js	Spiritualités de l'Asie de l'Est
SRL	2525	3	AHE1 js	Spiritualités africaines et créoles

Enseignement de l'univers social au secondaire

1-841-1-0 Baccalauréat (4 ans - avec stages obligatoires)

Perspectives professionnelles

Le diplômé peut enseigner l'histoire, la géographie et l'éducation à la citoyenneté au secondaire.

Information sur le programme

www.scedu.umontreal.ca
Admission 514 343-7076

Admission au programme à l'automne 2011

Trimestre(s) d'admission			Capacité d'accueil		Statut autorisé		Horaire	
Automne	Hiver	Été	Non limitée	Limitée (section 10)	Temps plein	Temps partiel	Jour	Soir
✓				✓*	✓		✓	

* À titre indicatif, les statistiques de l'admission d'automne 2010 en date du 2 août : **candidats** : 296 dont 187 collégiens, **répartition des places en 2010** : 33 dont 21 à des collégiens, **offres d'admission** : 73 dont 47 à des collégiens. La **cote R** du dernier candidat collégien admis : 25,746.

Conditions d'admissibilité

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier et sous réserve de la qualité du dossier, le candidat doit

- être titulaire du diplôme d'études collégiales (DEC) décerné par le ministre de l'Éducation du Québec ou faire la preuve d'une formation équivalente au DEC (voir section 8 - formation à l'étranger, expérience, etc.)
  et
- à la demande de la Faculté, se présenter à une ou à des entrevues.

Conditions relatives à la langue française

- Pour être admissible, le candidat doit attester d'une connaissance de la langue française atteignant le degré que l'Université estime minimal pour s'engager dans le programme. À cette fin, il doit
  - soit avoir réussi l'Épreuve uniforme de langue et littérature française du ministère de l'Éducation du Québec
  - soit obtenir un score d'au moins 785/990 au Test de français international (TFI) et être classé au niveau 4 ou plus à la production écrite du Test de connaissance du français (Voir section 2 - Connaissance du français).

Catégories de candidats

- Collégien : toute personne qui est titulaire d'un DEC ou qui est en voie de l'obtenir ou dont la formation est équivalente.
- Universitaire : toute personne titulaire d'un DEC ou qui fait preuve d'une formation équivalente et qui a suivi au moins 12 crédits de cours d'un programme universitaire à la date limite fixée pour le dépôt de la demande d'admission.
- Candidat admissible sur la base de crédits universitaires : toute personne non titulaire d'un DEC ou d'un diplôme équivalent qui a réussi un minimum de 24 crédits de niveau universitaire.
- Candidat admissible sur la base d'une formation acquise hors Québec : toute personne dont la formation acquise ailleurs qu'au Québec est jugée équivalente au DEC ou à des études universitaires complétées au Québec.
- Transfert : toute personne qui a déjà réussi un minimum de 24 crédits de cours universitaires dans un programme de formation des maîtres d'une autre université.

Critères de sélection

La capacité d'accueil est répartie entre les différentes catégories sous réserve de l'excellence des dossiers. Les méthodes d'évaluation des dossiers scolaires sont décrites aux sections 3A (collégial) et 3B (universitaire).

- Pour les collégiens et les universitaires
  - L'excellence du dossier scolaire constitue le seul critère de sélection.
  - Dans l'évaluation du dossier scolaire des universitaires, l'importance relative du dossier universitaire par rapport à celui du collège est égale en pourcentage au nombre de crédits de cours universitaires multiplié par 2.
- Pour les candidats admissibles sur la base de crédits universitaires
  - Le dossier est évalué sur la base du dossier scolaire.
- Pour les candidats admissibles sur la base d'une formation acquise hors Québec
  - L'excellence et la pertinence du dossier constituent les seuls critères de sélection.
- Pour les transferts
  - Le dossier est étudié par le Service de l'admission et du recrutement et par la Faculté.

Remarque

- Le candidat admis doit se soumettre à l'épreuve diagnostique en français à laquelle il est convoqué par la Faculté. En cas d'échec à l'épreuve, l'étudiant se verra imposer, hors programme, un ou des cours de mise à niveau qu'il devra réussir.
- Le brevet d'enseignement, qui confère le droit d'enseigner au Québec, est émis par le ministère de l'Éducation du Québec. La citoyenneté canadienne ou le statut de résident permanent constitue une des exigences pour l'obtention du brevet. La Faculté informe les étudiants qu'ils devront produire une déclaration des antécédents judiciaires lors de la demande de délivrance de l'autorisation d'enseigner. Pour plus d'informations, voir www.MELS.gouv.qc.ca

Programme 1-841-1-0 Version 03

Baccalauréat en enseignement de l'univers social au secondaire

Ce programme comporte 123 crédits, dont 93 obligatoires, 30 à option et 0 au choix, répartis ainsi : 63 crédits du segment 01 - Éducation et 60 crédits du segment 80 - Histoire et Géographie.

Segment 01 Éducation

Bloc 01 A *obligatoire* *9 cr.*

Initiation à la profession enseignante

ETA	1001	3	AHE1 j	Histoire et philosophie de l'éducation
ETA	1900	3	AHE1	Système éduc. et profession enseignante
ETA	3550	3	AHE1	Évaluation des apprentissages

Bloc 01 B *obligatoire* *12 cr.*

Intervention éducative

PPA	1210	3	AHE1	L'adolescent et l'expérience scolaire
PPA	2000	3	AHE1	Laboratoire d'enseignement
PPA	2220	3	AHE1	Apprentissage scolaire au secondaire
PPA	3120	3	AHE1 j	Gestion de classe au secondaire

Bloc 01 C *obligatoire* *17 cr.*

Didactique

DID	1010A	3	A 2 js	Français écrit pour futurs enseignants
DID	2238	3	A 1 j	Did. de l'environnement géoéconomique
+ DID	3237	3	AHE1 j	Didactique et TIC pour l'univers social
DID	3247	3	AHE1 j	Didactique de l'histoire 1
+ DID	4217	3	AHE1 j	Didactique de l'histoire 2
+ DID	4297	2	AHE1 j	Labo de didactique : univers social

Bloc 01 D *obligatoire* *20 cr.*

Stages

EDU	1012	1	AHE1 j	Stage de familiarisation à l'école sec.
+ EDU	2012	4	AHE1 j	Stage d'initiation à l'enseignement
+ EDU	3012	5	AHE1 j	Stage 1 d'enseignement au secondaire
+ EDU	4012	10	AHE1 j	Stage 2 d'enseignement au secondaire

Bloc 01 E *option* *minimum 3 cr., maximum 3 cr.*

Élève et son milieu

ETA	2200	3	AHE1	École et environnement social
PPA	3300	3	AHE1 j	Pédagogie en milieu urbain

Bloc 01 F *option* *minimum 2 cr., maximum 2 cr.*

Élève à besoins particuliers

PPA	4420	2	AHE1 j	Intervention éducative auprès d'adultes
PPA	4430	2	AHE1 j	Élèves doués au secondaire
PPA	4440	2	AHE1 j	Pédagogie/élèves à besoins particuliers

Segment 80 Histoire et géographie

Bloc 80 A *obligatoire* *3 cr.*

Histoire

HST	1010	3	A 1 j	Histoire : fondements et méthodes

Bloc 80 B *obligatoire* *9 cr.*

Histoire du Canada/Québec

HST	1903	3	A 1 j	Le Canada préindustriel
HST	1905	3	H 1 j	Histoire du Canada contemporain
HST	2904	3	AE 1 j	Histoire du Québec contemporain

Bloc 80 C *obligatoire* *18 cr.*

Géographie

GEO	1112	3	A 1 j	Géophysiologie
GEO	1122	3	H 1 j	Géodynamique externe
GEO	1212	3	A 1 j	Espaces, société, économie
GEO	1222	3	H 1 j	Le système monde
GEO	1412	3	H 1 j	Le Québec
GEO	2412	3	A 1 j	Le Canada

Bloc 80 D *option* *minimum 12 cr., maximum 12 cr.*

Histoire de l'Europe et des États-Unis

HST	1043	3	H 1 j	Histoire des États-Unis
HST	1931	3	A 1 s	L'Antiquité
HST	1932	3	H 1 s	Le Moyen Âge occidental
HST	1941	3	A 1 s	L'époque moderne
HST	1942	3	H 1 s	L'Europe aux XIXe et XXe siècles

Bloc 80 E *option* *minimum 6 cr., maximum 12 cr.*

Approfondissement de la géographie

GEO	1312	3	A 1 j	Développement durable et environnement
GEO	1532	3	H 1 js	Cartographie
GEO	1542	3	A 1 js	Photo-interprétation et télédétection
+ GEO	2112	3	A 1 j	Phytogéographie
+ GEO	2122	3	A 1 js	Climatologie
+ GEO	2132	3	AH 1 j	Géomorphologie
+ GEO	2212	3	H 1 j	Dynamique territoriale et développement
+ GEO	2222	3	H 1 j	Géographie des activités économiques
+ GEO	2232	3	H 1 j	Populations et sociétés
+ GEO	2252	3	A 1 j	Géographie politique
+ GEO	2282	3	A 1 j	Terrain en environnement humain 1
+ GEO	2312	3	H 1 j	Gestion durable des ressources
GEO	3412	3	AH 1 js	La Chine
GEO	3422	3	AH 1 j	Le Japon
GEO	3432	3	HE 1 j	Le Pacifique
GEO	3442	3	AH 1 js	L'Asie du Sud-Est

Bloc 80 F *option* *minimum 6 cr., maximum 12 cr.*

Approfondissement de la discipline historique

HST	1044	3	H 1 j	Introduction à l'Amérique latine
HST	1061	3	AH 1 j	Histoire de la Chine depuis le XVIe s.
HST	1071	3	A 1 j	L'émergence du monde arabe contemporain
HST	1080	3	H 1 j	Histoire de l'Afrique
+ HST	2023	3	H 1 j	Introduction à la discipline historique
HST	2109	3	A 1 j	Rome : des Antonins à l'empire tardif
HST	2110	3	H 1 j	Grèce antique : des Minoens à Chéronée
HST	2111	3	H 1 j	L'Égypte et la Mésopotamie anciennes
HST	2127	3	A 1 j	L'Italie, Moyen Âge et Renaissance
HST	2132	3	AE 1 j	Histoire des croisades
HST	2212	3	A 1 j	Histoire de l'Union soviétique
HST	2262	3	H 1 j	La Grande-Bretagne depuis 1485
HST	2264	3	H 1 j	Le Siècle des lumières en Europe
HST	2267	3	A 1 s	La France de 1870 à nos jours
HST	2275	3	AE 1 j	Des Allemagnes au IIIe Reich, 1862-1945
HST	2282	3	H 1 j	Occident et Empire ottoman, 1500-1750
HST	2370	3	AHE1 j	Les États-Unis à l'ère des révolutions
HST	2371	3	H 1 j	Le XXe siècle américain
HST	2381	3	H 1 j	Les États-Unis et la décolonisation
HST	2422	3	AHE1 j	Histoire politique du Québec, 1760-1867
HST	2440	3	A 1 j	Histoire du Québec, 1867-1959
HST	2441	3	H 1 j	Histoire du Québec, 1960 à nos jours
HST	2443	3	A 1 j	Le Canada et le Québec dans le monde
HST	2446	3	H 1 j	Histoire des femmes au Canada
HST	2606	3	H 1 j	Les Juifs dans le monde contemporain
HST	2624	3	A 1 j	Histoire du Japon jusqu'en 1868
HST	2625	3	H 1 j	Histoire du Japon contemporain
HST	2820	3	A 1 j	La mondialisation depuis 1850
HST	2830	3	AH 1 j	Histoire du féminisme en Occident
HST	2855	3	A 1 j	Introduction à l'histoire des sciences
HST	2870	3	A 1 j	Villes et environnement
HST	3460	3	A 1 j	État, société et citoyenneté au Canada

Enseignement des mathématiques au secondaire

1-834-1-2 Baccalauréat (4 ans - avec stages obligatoires)

Perspectives professionnelles

Le diplômé peut enseigner les mathématiques au secondaire.

Information sur le programme

www.scedu.umontreal.ca
Admission 514 343-7076

Admission au programme à l'automne 2011

Trimestre(s) d'admission			Capacité d'accueil		Statut autorisé		Horaire	
Automne	Hiver	Été	Non limitée	Limitée (section 10)	Temps plein	Temps partiel	Jour	Soir
✓				✓*	✓		✓	

* À titre indicatif, les statistiques de l'admission d'automne 2010 en date du 2 août : **candidats** : 303 dont 148 collégiens, **répartition des places en 2010** : 54 dont 26 à des collégiens, **offres d'admission** : 121 dont 58 à des collégiens. La **cote R** du dernier candidat collégien admis : 24,125.

Conditions d'admissibilité

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier et sous réserve de la qualité du dossier, le candidat doit

– attester d'une des formations indiquées ci-dessous

Soit

- être titulaire d'un des diplômes d'études collégiales (DEC) suivants :
  - DEC en sciences, lettres et arts
  - DEC en sciences de la nature
  - DEC en sciences informatiques et mathématiques

Soit

- être titulaire de tout autre diplôme d'études collégiales (DEC) décerné par le ministre de l'Éducation du Québec ou faire la preuve d'une formation équivalente au DEC (voir section 8)

et

- avoir réussi, **avant l'entrée dans le programme,** les cours préalables suivants (dont on trouvera une description et des équivalences à la section 7) :
  - Mathématiques 103, 105 et 203

et

– à la demande de la Faculté, se présenter à une ou à des entrevues.

Conditions relatives à la langue française

- Pour être admissible, le candidat doit attester d'une connaissance de la langue française atteignant le degré que l'Université estime minimal pour s'engager dans le programme. À cette fin, il doit
  - soit avoir réussi l'Épreuve uniforme de langue et littérature française du ministère de l'Éducation du Québec
  - soit obtenir un score d'au moins 785/990 au Test de français international (TFI) et être classé au niveau 4 ou plus à la production écrite du Test de connaissance du français (Voir section 2 - Connaissance du français).

Catégories de candidats

- Collégien : toute personne qui est titulaire d'un DEC ou qui est en voie de l'obtenir ou dont la formation est équivalente.
- Universitaire : toute personne titulaire d'un DEC ou qui fait preuve d'une formation équivalente et qui a suivi au moins 12 crédits de cours d'un programme universitaire à la date limite fixée pour le dépôt de la demande d'admission.
- Candidat admissible sur la base de crédits universitaires : toute personne non titulaire d'un DEC ou d'un diplôme équivalent qui a réussi un minimum de 24 crédits de niveau universitaire.
- Candidat admissible sur la base d'une formation acquise hors Québec : toute personne dont la formation acquise ailleurs qu'au Québec est jugée équivalente au DEC ou à des études universitaires complétées au Québec.
- Transfert : toute personne qui a déjà réussi un minimum de 24 crédits de cours universitaires dans un programme de formation des maîtres d'une autre université.

Critères de sélection

La capacité d'accueil est répartie entre les différentes catégories sous réserve de l'excellence des dossiers. Les méthodes d'évaluation des dossiers scolaires sont décrites aux sections 3A (collégial) et 3B (universitaire).

- Pour les collégiens et les universitaires
  - L'excellence du dossier scolaire constitue le seul critère de sélection.
  - Dans l'évaluation du dossier scolaire des universitaires, l'importance relative du dossier universitaire par rapport à celui du collège est égale en pourcentage au nombre de crédits de cours universitaires multiplié par 2.
- Pour les candidats admissibles sur la base de crédits universitaires
  - Le dossier est évalué sur la base du dossier scolaire.
- Pour les candidats admissibles sur la base d'une formation acquise hors Québec
  - L'excellence et la pertinence du dossier constituent les seuls critères de sélection.
- Pour les transferts
  - Le dossier est étudié par le Service de l'admission et du recrutement et par la Faculté.

Remarque

- Le candidat admis doit se soumettre à l'épreuve diagnostique en français à laquelle il est convoqué par la Faculté. En cas d'échec à l'épreuve, l'étudiant se verra imposer, hors programme, un ou des cours de mise à niveau qu'il devra réussir.
- Le brevet d'enseignement, qui confère le droit d'enseigner au Québec, est émis par le ministère de l'Éducation du Québec. La citoyenneté canadienne ou le statut de résident permanent constitue une des exigences pour l'obtention du brevet. La Faculté informe les étudiants qu'ils devront produire une déclaration des antécédents judiciaires lors de la demande de délivrance de l'autorisation d'enseigner. Pour plus d'informations, voir www.MELS.gouv.qc.ca

Programme 1-834-1-2 Version 06

Baccalauréat en enseignement des mathématiques au secondaire

Ce programme comporte 123 crédits dont 66 du segment 01 Éducation et 57 du segment 80 Mathématiques. 100 crédits du programme sont obligatoires, 23 à option et 0 au choix.

Segment 01 Éducation

Bloc 01 A *obligatoire* *9 cr.*

Initiation à la profession enseignante

ETA	1001	3	AHE1 j	Histoire et philosophie de l'éducation
ETA	1900	3	AHE1	Système éduc. et profession enseignante
ETA	3550	3	AHE1	Évaluation des apprentissages

Bloc 01 B *obligatoire* *12 cr.*

Intervention éducative

PPA	1210	3	AHE1	L'adolescent et l'expérience scolaire
PPA	2000	3	AHE1	Laboratoire d'enseignement
PPA	2220	3	AHE1	Apprentissage scolaire au secondaire
PPA	3120	3	AHE1 j	Gestion de classe au secondaire

Bloc 01 C *obligatoire* *20 cr.*

Didactique

DID	1010A	3	A 2 js	Français écrit pour futurs enseignants
+ DID	2260	3	AHE1 j	Didactique de la proportionnalité
+ DID	2270	3	AHE1 j	Le raisonnement en mathématiques
+ DID	2280	3	AHE1 j	Erreurs et obstacles d'apprent. en maths
+ DID	3260	3	A 1 js	Technologies et enseignement des maths
+ DID	3270	3	AHE1 j	Didactique de l'algèbre et des fonctions
+ DID	4298	2	AHE1 j	Laboratoire de didactique des maths

Bloc 01 D *obligatoire* *20 cr.*

Stages

EDU	1012	1	AHE1 j	Stage de familiarisation à l'école sec.
+ EDU	2012	4	AHE1 j	Stage d'initiation à l'enseignement
+ EDU	3012	5	AHE1 j	Stage 1 d'enseignement au secondaire
+ EDU	4012	10	AHE1 j	Stage 2 d'enseignement au secondaire

Bloc 01 E *option* *minimum 3 cr., maximum 3 cr.*

Élève et son milieu

ETA	2200	3	AHE1	École et environnement social
PPA	3300	3	AHE1 j	Pédagogie en milieu urbain

Bloc 01 F *option* *minimum 2 cr., maximum 2 cr.*

Élèves à besoins particuliers

PPA	4420	2	AHE1 j	Intervention éducative auprès d'adultes
PPA	4430	2	AHE1 j	Élèves doués au secondaire
PPA	4440	2	AHE1 j	Pédagogie/élèves à besoins particuliers

Segment 80 Mathématiques

Bloc 80 A *obligatoire* *10 cr.*

Approfondissement des mathématiques du secondaire

MAT	1101	3	H 1 j	Mathématiques fondamentales
MAT	1301	3	A 1 j	Mathématiques élémentaires
MAT	1334	4	H 1 j	Géométrie euclidienne

Bloc 80 B *obligatoire* *23 cr.*

Bases de mathématiques

MAT	1000	4	AHE1 j	Analyse 1
MAT	1400	4	AH 1 j	Calcul 1
MAT	1500	4	AH 1 j	Mathématiques discrètes

	MAT	1600	4	AH 1 j	Algèbre linéaire
+	MAT	1720	4	AHE1 j	Probabilités
	STT	1700	3	AH 1 j	Introduction à la statistique

Bloc 80 C *obligatoire* *6 cr.*

Mise en contexte des mathématiques

+	MAT	2450	3	H 1 j	Mathématiques et technologie
+	MAT	2531	3	H 1 j	Histoire des mathématiques

Bloc 80 D *option* *minimum 0 cr., maximum 3 cr.*

Outils informatiques

	IFT	1144	3	AHE1 js	Introduction à la programmation Internet
+	IFT	1166	3	AHE1 j	Programmation orientée objet en C++
+	IFT	2720	3	AHE1 s	Introduction au multimédia

Bloc 80 E *option* *minimum 6 cr., maximum 12 cr.*

Approfondissement des mathématiques

+	MAT	1410	3	AH 1 j	Calcul 2
+	MAT	2050	3	AH 1 j	Analyse 2
+	MAT	2100	3	H 1 j	Analyse 3
+	MAT	2115	3	H 1 j	Équations différentielles
+	MAT	2130	3	H 1 j	Variable complexe
+	MAT	2300	3	A 1 j	Géométrie différentielle
+	MAT	2412	3	A 1 j	Analyse numérique 1
+	MAT	2466	3	A 1 j	Analyse appliquée
+	MAT	2600	3	A 1 j	Algèbre 1
+	MAT	2611	3	H 1 j	Algèbre 2
+	MAT	2717	3	HE 1 j	Processus stochastiques
+	MAT	3060	3	A 1 j	Logique
+	MAT	3363	3	H 1 j	Topologie
+	MAT	3450	3	H 1 j	Modélisation mathématique
+	MAT	3616	3	H 1 j	Théorie des graphes
+	MAT	3632	3	A 1 j	Théorie des nombres
+	STT	2400	3	HE 1 j	Régression linéaire
+	STT	2700	3	AHE1 j	Concepts et méthodes en statistique

Bloc 80 F *option* *minimum 3 cr., maximum 3 cr.*

Philosophie de la connaissance et éthique

	PHI	1130	3	H 1 j	Philosophie des sciences
	PHI	1300	3	AE 1 j	Philosophie de la connaissance
	PHI	1400	3	AE 1 j	Problèmes en éthique
	PHI	2160	3	A 1 j	Philosophie des sciences exactes
	PHI	3155	3	A 1 j	Problèmes de philosophie des sciences

Bloc 80 G *option* *minimum 0 cr., maximum 3 cr.*

Autres disciplines

	BIO	1203	3	AHE1 js	Introduction à la génétique
	BIO	1803	3	AH 1 js	Écologie et environnement
	BIO	3283	3	H 1 j	Principes d'évolution
	DMO	1000	3	AHE1 js	Introduction à la démographie
	ECN	1000	3	AHE1 js	Principes d'économie
+	PHY	1441	3	AH 1 j	Électromagnétisme
+	PHY	1501	3	H 1 j	Introduction à la physique expérimentale
	PHY	1651	3	AH 1 j	Mécanique classique 1
	PHY	3012	3	A 1 j	Évolution des concepts en physique

Bloc 80 H *option* *minimum 3 cr., maximum 6 cr.*

Initiation à la programmation

	IFT	1178	3	HE 1 j	Programmation d'applications en VB
+	IFT	1969	3	AH 1 js	Programmation scientifique en langage C

Enseignement des sciences et des technologies au secondaire

1-828-1-0 Baccalauréat (4 ans - avec stages obligatoires)

Perspectives professionnelles

Le diplômé peut enseigner les sciences et les technologies au secondaire.

Information sur le programme

www.scedu.umontreal.ca
Admission 514 343-7076

Admission au programme à l'automne 2011

Trimestre(s) d'admission			Capacité d'accueil		Statut autorisé		Horaire	
Automne	Hiver	Été	Non limitée	Limitée (section 10)	Temps plein	Temps partiel	Jour	Soir
✓				✓*	✓		✓	

* À titre indicatif, les statistiques de l'admission d'automne 2010 en date du 2 août : **candidats** : 193 dont 65 collégiens, **répartition des places en 2010** : 30 dont 10 à des collégiens, **offres d'admission** : 87 dont 33 à des collégiens. La **cote R** du dernier candidat collégien admis : 23,170.

Conditions d'admissibilité

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier et sous réserve de la qualité du dossier, le candidat doit

– attester d'une des formations indiquées ci-dessous

Soit

- être titulaire d'un des diplômes d'études collégiales (DEC) suivants :
  - DEC en sciences, lettres et arts
  - DEC en sciences de la nature et avoir atteint les objectifs 00XU (biologie) et 00XV (chimie)

Soit

- être titulaire de tout autre diplôme d'études collégiales (DEC) décerné par le ministre de l'Éducation du Québec ou faire la preuve d'une formation équivalente au DEC (voir section 8)

et

- avoir réussi, **avant l'entrée dans le programme,** les cours préalables suivants (dont on trouvera une description et des équivalences à la section 7) :
  - Biologie 301 et 401 ou deux cours de biologie humaine
  - Chimie 101, 201 et 202
  - Mathématiques 103, 105 et 203
  - Physique 101, 201 et 301

et

– à la demande de la Faculté, se présenter à une ou à des entrevues.

Conditions relatives à la langue française

– Pour être admissible, le candidat doit attester d'une connaissance de la langue française atteignant le degré que l'Université estime minimal pour s'engager dans le programme. À cette fin, il doit
  - soit avoir réussi l'Épreuve uniforme de langue et littérature française du ministère de l'Éducation du Québec
  - soit obtenir un score d'au moins 785/990 au Test de français international (TFI) et être classé au niveau 4 ou plus à la production écrite du Test de connaissance du français (Voir section 2 - Connaissance du français).

Catégories de candidats

- Collégien : toute personne qui est titulaire d'un DEC ou qui est en voie de l'obtenir ou dont la formation est équivalente.
- Universitaire : toute personne titulaire d'un DEC ou qui fait preuve d'une formation équivalente et qui a suivi au moins 12 crédits de cours d'un programme universitaire à la date limite fixée pour le dépôt de la demande d'admission.
- Candidat admissible sur la base de crédits universitaires : toute personne non titulaire d'un DEC ou d'un diplôme équivalent qui a réussi un minimum de 24 crédits de niveau universitaire.
- Candidat admissible sur la base d'une formation acquise hors Québec : toute personne dont la formation acquise ailleurs qu'au Québec est jugée équivalente au DEC ou à des études universitaires complétées au Québec.
- Transfert : toute personne qui a déjà réussi un minimum de 24 crédits de cours universitaires dans un programme de formation des maîtres d'une autre université.

Critères de sélection

La capacité d'accueil est répartie entre les différentes catégories sous réserve de l'excellence des dossiers. Les méthodes d'évaluation des dossiers scolaires sont décrites aux sections 3A (collégial) et 3B (universitaire).

- Pour les collégiens et les universitaires
  - L'excellence du dossier scolaire constitue le seul critère de sélection.
  - Dans l'évaluation du dossier scolaire des universitaires, l'importance relative du dossier universitaire par rapport à celui du collège est égale en pourcentage au nombre de crédits de cours universitaires multiplié par 2.
- Pour les candidats admissibles sur la base de crédits universitaires
  - Le dossier est évalué sur la base du dossier scolaire.
- Pour les candidats admissibles sur la base d'une formation acquise hors Québec
  - L'excellence et la pertinence du dossier constituent les seuls critères de sélection.
- Pour les transferts
  - Le dossier est étudié par le Service de l'admission et du recrutement et par la Faculté.

Remarque

- Le candidat admis doit se soumettre à l'épreuve diagnostique en français à laquelle il est convoqué par la Faculté. En cas d'échec à l'épreuve, l'étudiant se verra imposer, hors programme, un ou des cours de mise à niveau qu'il devra réussir.
- Le brevet d'enseignement, qui confère le droit d'enseigner au Québec, est émis par le ministère de l'Éducation du Québec. La citoyenneté canadienne ou le statut de résident permanent constitue une des exigences pour l'obtention du brevet. La Faculté informe les étudiants qu'ils devront produire une déclaration des antécédents judiciaires lors de la demande de délivrance de l'autorisation d'enseigner. Pour plus d'informations, voir www.MELS.gouv.qc.ca

Programme 1-828-1-0 Version 04

Baccalauréat en enseignement des sciences et des technologies au secondaire

Segment 01 Éducation

Bloc 01 A *obligatoire* *9 cr.*

Initiation à la profession enseignante

	ETA	1001	3	AHE1 j	Histoire et philosophie de l'éducation
	ETA	1900	3	AHE1	Système éduc. et profession enseignante
	ETA	3550	3	AHE1	Évaluation des apprentissages

Bloc 01 B *obligatoire* *12 cr.*

Intervention éducative

	PPA	1210	3	AHE1	L'adolescent et l'expérience scolaire
	PPA	2000	3	AHE1	Laboratoire d'enseignement
	PPA	2220	3	AHE1	Apprentissage scolaire au secondaire
	PPA	3120	3	AHE1 j	Gestion de classe au secondaire

Bloc 01 C *obligatoire* *20 cr.*

Stages

	EDU	1012	1	AHE1 j	Stage de familiarisation à l'école sec.
+	EDU	2012	4	AHE1 j	Stage d'initiation à l'enseignement
+	EDU	3012	5	AHE1 j	Stage 1 d'enseignement au secondaire
+	EDU	4012	10	AHE1 j	Stage 2 d'enseignement au secondaire

Bloc 01 D *obligatoire* *9 cr.*

Didactique

	DID	1010A	3	A 2 js	Français écrit pour futurs enseignants
	DID	2217	3	AHE1 js	Intro : did. des sciences et technologies
	DID	2218	3	AHE1 j	Didactique et modélisation systémique

Bloc 01 E *option* *minimum 3 cr., maximum 3 cr.*

Didactique de la discipline de spécialisation

+	DID	3335	3	AHE1 j	Didactique des sciences biologiques
+	DID	3345	3	AHE1 j	Didactique de la chimie
+	DID	3355	3	AHE1 j	Didactique de la physique

Bloc 01 F *option* *minimum 3 cr., maximum 3 cr.*

Élève et son milieu

	ETA	2200	3	AHE1	École et environnement social
	PPA	3300	3	AHE1 j	Pédagogie en milieu urbain

Bloc 01 G *option* *minimum 2 cr., maximum 2 cr.*

Élèves à besoins particuliers

	PPA	4420	2	AHE1 j	Intervention éducative auprès d'adultes
	PPA	4430	2	AHE1 j	Élèves doués au secondaire
	PPA	4440	2	AHE1 j	Pédagogie/élèves à besoins particuliers

Segment 02 Didactiques, sciences et technologies

Bloc 02 A *obligatoire* *18 cr.*

	BIO	1970	3	A 1 j	Notions de biologie pour enseignants
	CHM	1945	3	AHE1 j	Notions de chimie pour enseignants
	DST	2000	3	AHE1 j	La technologie, outil d'appr. : ExAO
+	DST	3000	3	AHE1 j	Laboratoire de techn. et de robotique
	PHI	1130	3	H 1 j	Philosophie des sciences
	PHY	1950	3	AHE1 j	Notions de physique pour enseignants

Bloc 02 B *obligatoire* *9 cr.*

Projets d'intégration

+	DST	2010	3	AHE1 j	Projets intégrés en sciences/techn. 1
+	DST	3011	3	AH 1 j	Projets sciences et technologies 2
+	DST	4011	3	AH 1 j	Projets sciences et technologies 3

Segment 80 Physique

Bloc 80 A *obligatoire* *31 cr.*

	MAT	1400	4	AH 1 j	Calcul 1
+	MAT	1410	3	AH 1 j	Calcul 2
	MAT	1600	4	AH 1 j	Algèbre linéaire
+	PHY	1441	3	AH 1 j	Électromagnétisme
	PHY	1502	2	H 1 j	Introduction à la physique expérimentale
+	PHY	1620	3	AH 1 j	Ondes et vibrations
	PHY	1651	3	AH 1 j	Mécanique classique 1
+	PHY	1652	3	AH 1 j	Relativité 1
	PHY	2701	3	H 1 j	Astronomie et astrophysique
	PHY	3012	3	A 1 j	Évolution des concepts en physique

Bloc 80 B *option* *minimum 5 cr., maximum 6 cr.*

BIO	1153	3	AHE1 j	Biologie cellulaire
BIO	1283	1	H 1 j	Évolution
BIO	1435	2	H 1 j	Biodiversité 2
BIO	1634	3	H 1 j	Principes de physiologie animale
BIO	1803	3	AH 1 js	Écologie et environnement
CHM	1101	3	A 1 j	Chimie analytique 1
CHM	1201	3	H 1 j	Chimie inorganique 1
CHM	1984	3	AE 1 j	Chimie organique
CHM	1990	3	A 1 j	Physicochimie générale 1
GEO	1112	3	A 1 j	Géophysiologie
GEO	1122	3	H 1 j	Géodynamique externe

Segment 81 Chimie

Bloc 81 A *obligatoire* *24 cr.*

	CHM	1101	3	A 1 j	Chimie analytique 1
	CHM	1201	3	H 1 j	Chimie inorganique 1
	CHM	1501	3	AH 1 j	Chimie expérimentale 1
+	CHM	1502	3	H 1 j	Chimie expérimentale 2
	CHM	1600	3	AH 1 j	Chimie de l'environnement : introduction
	CHM	1984	3	AE 1 j	Chimie organique
	CHM	1990	3	A 1 j	Physicochimie générale 1
+	CHM	2102	3	H 1 j	Chimie analytique 2

Bloc 81 B *option* *minimum 12 cr., maximum 12 cr.*

BIO	1153	3	AHE1 j	Biologie cellulaire
BIO	1283	1	H 1 j	Évolution
BIO	1435	2	H 1 j	Biodiversité 2
BIO	1634	3	H 1 j	Principes de physiologie animale
BIO	1803	3	AH 1 js	Écologie et environnement
GEO	1112	3	A 1 j	Géophysiologie
GEO	1122	3	H 1 j	Géodynamique externe
PHY	1111	1	A 1 j	Introd. aux disciplines de la physique
PHY	1502	2	H 1 j	Introduction à la physique expérimentale
PHY	1651	3	AH 1 j	Mécanique classique 1
+ PHY	1652	3	AH 1 j	Relativité 1

Segment 82 Biologie

Bloc 82 A *obligatoire* *27 cr.*

	BIO	1153	3	AHE1 j	Biologie cellulaire
	BIO	1203	3	AHE1 js	Introduction à la génétique
	BIO	1283	1	H 1 j	Évolution
	BIO	1335	2	AE 1 j	Biodiversité 1
	BIO	1435	2	H 1 j	Biodiversité 2
+	BIO	1445	1	H 1 j	T.P. de biodiversité 2
	BIO	1534	3	AE 1 j	Physiologie végétale
	BIO	1634	3	H 1 j	Principes de physiologie animale
	BIO	1803	3	AH 1 js	Écologie et environnement
+	BIO	2412	3	H 1 j	Histologie animale
	MCB	1979	3	H 1 j	Microbiologie générale

Bloc 82 B *option* *minimum 9 cr., maximum 9 cr.*

CHM	1101	3	A 1 j	Chimie analytique 1
CHM	1201	3	H 1 j	Chimie inorganique 1
CHM	1984	3	AE 1 j	Chimie organique
CHM	1990	3	A 1 j	Physicochimie générale 1
GEO	1112	3	A 1 j	Géophysiologie
GEO	1122	3	H 1 j	Géodynamique externe
PHY	1111	1	A 1 j	Introd. aux disciplines de la physique
PHY	1502	2	H 1 j	Introduction à la physique expérimentale
PHY	1651	3	AH 1 j	Mécanique classique 1
+ PHY	1652	3	AH 1 j	Relativité 1

Enseignement du français au secondaire

1-835-1-5 Baccalauréat (4 ans - avec stages obligatoires)

Perspectives professionnelles

Le diplômé peut enseigner le français au secondaire.

Information sur le programme

www.scedu.umontreal.ca
Admission 514 343-7076

Admission au programme à l'automne 2011

Trimestre(s) d'admission			Capacité d'accueil		Statut autorisé		Horaire	
Automne	Hiver	Été	Non limitée	Limitée (section 10)	Temps plein	Temps partiel	Jour	Soir
✓				✓*	✓		✓	

* À titre indicatif, les statistiques de l'admission d'automne 2010 en date du 2 août : **candidats** : 388 dont 214 collégiens, **répartition des places en 2010** : 63 dont 35 à des collégiens, **offres d'admission** : 130 dont 76 à des collégiens. La **cote R** du dernier candidat collégien admis : 24,235.

Conditions d'admissibilité

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier et sous réserve de la qualité du dossier, le candidat doit

– être titulaire du diplôme d'études collégiales (DEC) décerné par le ministre de l'Éducation du Québec ou faire la preuve d'une formation équivalente au DEC (voir section 8 - formation à l'étranger, expérience, etc.)
  et
– à la demande de la Faculté, se présenter à une ou à des entrevues.

Conditions relatives à la langue française

– Pour être admissible, le candidat doit attester d'une connaissance de la langue française atteignant le degré que l'Université estime minimal pour s'engager dans le programme. À cette fin, il doit
  - soit avoir réussi l'Épreuve uniforme de langue et littérature française du ministère de l'Éducation du Québec
  - soit obtenir un score d'au moins 785/990 au Test de français international (TFI) et être classé au niveau 4 ou plus à la production écrite du Test de connaissance du français (Voir section 2 - Connaissance du français).

Catégories de candidats

– Collégien : toute personne qui est titulaire d'un DEC ou qui est en voie de l'obtenir ou dont la formation est équivalente.
– Universitaire : toute personne titulaire d'un DEC ou qui fait preuve d'une formation équivalente et qui a suivi au moins 12 crédits de cours d'un programme universitaire à la date limite fixée pour le dépôt de la demande d'admission.
– Candidat admissible sur la base de crédits universitaires : toute personne non titulaire d'un DEC ou d'un diplôme équivalent qui a réussi un minimum de 24 crédits de niveau universitaire.
– Candidat admissible sur la base d'une formation acquise hors Québec : toute personne dont la formation acquise ailleurs qu'au Québec est jugée équivalente au DEC ou à des études universitaires complétées au Québec.
– Transfert : toute personne qui a déjà réussi un minimum de 24 crédits de cours universitaires dans un programme de formation des maîtres d'une autre université.

Critères de sélection

La capacité d'accueil est répartie entre les différentes catégories sous réserve de l'excellence des dossiers. Les méthodes d'évaluation des dossiers scolaires sont décrites aux sections 3A (collégial) et 3B (universitaire).

- Pour les collégiens et les universitaires
  - L'excellence du dossier scolaire constitue le seul critère de sélection.
  - Dans l'évaluation du dossier scolaire des universitaires, l'importance relative du dossier universitaire par rapport à celui du collège est égale en pourcentage au nombre de crédits de cours universitaires multiplié par 2.
- Pour les candidats admissibles sur la base de crédits universitaires
  - Le dossier est évalué sur la base du dossier scolaire.
- Pour les candidats admissibles sur la base d'une formation acquise hors Québec
  - L'excellence et la pertinence du dossier constituent les seuls critères de sélection.
- Pour les transferts
  - Le dossier est étudié par le Service de l'admission et du recrutement et par la Faculté.

Remarque

- Le candidat admis doit se soumettre à l'épreuve diagnostique en français à laquelle il est convoqué par la Faculté. En cas d'échec à l'épreuve, l'étudiant se verra imposer, hors programme, un ou des cours de mise à niveau qu'il devra réussir.
- Le brevet d'enseignement, qui confère le droit d'enseigner au Québec, est émis par le ministère de l'Éducation du Québec. La citoyenneté canadienne ou le statut de résident permanent constitue une des exigences pour l'obtention du brevet. La Faculté informe les étudiants qu'ils devront produire une déclaration des antécédents judiciaires lors de la demande de délivrance de l'autorisation d'enseigner. Pour plus d'informations, voir www.MELS.gouv.qc.ca

Programme 1-835-1-5 Version 07

Baccalauréat en enseignement du français au secondaire

Ce programme comporte 123 crédits dont 63 du segment 01 Éducation et 60 du segment 80 Français et linguistique.

Segment 01 Éducation

Bloc 01 A *obligatoire* *9 cr.*

Initiation à la profession enseignante

	ETA 1001	3	AHE1 j	Histoire et philosophie de l'éducation
	ETA 1900	3	AHE1	Système éduc. et profession enseignante
	ETA 3550	3	AHE1	Évaluation des apprentissages

Bloc 01 B *obligatoire* *12 cr.*

Intervention éducative

	PPA 1210	3	AHE1	L'adolescent et l'expérience scolaire
	PPA 2000	3	AHE1	Laboratoire d'enseignement
	PPA 2220	3	AHE1	Apprentissage scolaire au secondaire
	PPA 3120	3	AHE1 j	Gestion de classe au secondaire

Bloc 01 C *obligatoire* *17 cr.*

Didactique

	DID 1010A	3	A 2 js	Français écrit pour futurs enseignants
+	DID 2211	3	AH 1 j	Intro. à la did. du français au second.
+	DID 3210	3	AHE1 j	Didactique de la littérature
+	DID 3212	3	AHE1 j	Did. de la grammaire et de l'orthographe
+	DID 4202	3	AHE1 j	Did. des textes courants et de l'oral
+	DID 4212	2	AHE1 j	Laboratoire de didactique du français

Bloc 01 D *obligatoire* *20 cr.*

Stages

	EDU 1012	1	AHE1 j	Stage de familiarisation à l'école sec.
+	EDU 2012	4	AHE1 j	Stage d'initiation à l'enseignement
+	EDU 3012	5	AHE1 j	Stage 1 d'enseignement au secondaire
+	EDU 4012	10	AHE1 j	Stage 2 d'enseignement au secondaire

Bloc 01 E *option* *minimum 3 cr., maximum 3 cr.*

Élève et son milieu

	ETA 2200	3	AHE1	École et environnement social
	PPA 3300	3	AHE1 j	Pédagogie en milieu urbain

Bloc 01 F *option* *minimum 2 cr., maximum 2 cr.*

Élèves à besoins particuliers

	PPA 4420	2	AHE1 j	Intervention éducative auprès d'adultes
	PPA 4430	2	AHE1 j	Élèves doués au secondaire
	PPA 4440	2	AHE1 j	Pédagogie/élèves à besoins particuliers

Segment 80 Français et linguistique

Bloc 80 A *obligatoire* *21 cr.*

Introduction à la littérature

	FRA 1000	3	A 1 j	Introduction aux études littéraires
	FRA 1005	3	A 1 j	Analyse de textes
	FRA 1021	3	H 1 j	Littérature et histoire de la langue
	FRA 1027	3	A 1 j	Histoire de la littérature
	FRA 2184	3	H 1 j	Histoire de la littérature de jeunesse
	FRA 2210	3	A 1 j	Poétiques modernes et contemporaines
	FRA 2284	3	H 1 j	Paralittératures

Bloc 80 B *obligatoire* *24 cr.*

Bases de la linguistique

	LNG 1080	3	A 1 j	Lexicologie, sémantique et morphologie
	LNG 1400	3	A 1 j	Notions de phonétique et de phonologie
	LNG 1540	3	A 1 j	Notions de syntaxe
+	LNG 2045	3	A 1 j	Grammaire du français et linguistique
+	LNG 2100	3	H 1 j	Français québécois
+	LNG 2160	3	H 1 j	Introduction à la psycholinguistique
+	LNG 2250	3	H 1 j	Analyse du discours en linguistique
	LNG 2350	3	A 1 j	Sociolinguistique

Bloc 80 C *option* *minimum 3 cr., maximum 3 cr.*

Histoire des littératures

	FRA 2100	3	A 1 j	Littérature française du Moyen Âge
	FRA 2103	3	H 1 j	Littérature française de la Renaissance
	FRA 2110	3	A 1 s	Littérature française du XVIIe siècle
	FRA 2111	3	H 1 j	Littérature de la Nouvelle-France
	FRA 2112	3	A 1 j	Littérature française du XVIIIe siècle
	FRA 2124	3	H 1 j	Littérature française du XIXe siècle
	FRA 2130	3	A 1 j	Littérature québécoise du XIXe siècle
	FRA 2131	3	H 1 j	Litt. québécoise des XXe et XXIe s.
	FRA 2141	3	H 1 s	Littérature maghrébine
	FRA 2142	3	A 1 s	Littérature africaine
	FRA 2143	3	A 1 j	Littérature des Caraïbes
	FRA 2183	3	H 1 j	Histoire de la littérature des femmes

Bloc 80 D *option* *minimum 3 cr., maximum 3 cr.*

Poétiques et parcours de lecture

	FRA 2180	3	A 1 j	Poésie moderne et contemporaine
	FRA 2181	3	A 1 s	Roman moderne et contemporain
	FRA 2220	3	H 1 j	Formes narratives
	FRA 2221	3	A 1 j	Formes poétiques
	FRA 2224	3	A 1 j	Formes brèves
	FRA 2241	3	H 1 j	Lecture des textes francophones
	FRA 2285	3	A 1 j	Les récits de soi
	FRA 3230	3	A 1 j	Auteur québécois
	FRA 3241	3	H 1 s	Auteur francophone

Bloc 80 E *option* *minimum 3 cr., maximum 3 cr.*

Études en dramaturgie

FRA	2162	3	A	1 j	Histoire du théâtre au Québec
FRA	2223	3	H	1 j	Formes dramatiques
FRA	2261	3	A	1 j	Dramaturgie d'Ancien Régime
FRA	2264	3	A	1 j	Dramaturgie québécoise
FRA	2362	3	A	1 j	Théorie des formes dramatiques
FRA	3360	3	A	1 j	Théorie de la représentation théâtrale

Bloc 80 F *option* *minimum 3 cr., maximum 3 cr.*

Pratiques culturelles

FRA	2500	3	H	1 j	La littérature et les autres arts
FRA	2510	3	H	1 j	La bande dessinée
FRA	3500	3	H	1 j	Littérature, culture, médias
FRA	3503	3	H	1 j	Mythes et littérature

Bloc 80 G *option* *minimum 3 cr., maximum 3 cr.*

Compléments de formation en linguistique

LNG	1120	3	A	1 j	Histoire de la langue française
LNG	1125	3	A	1 j	Temps et espaces francophones

Enseignement du français langue seconde

Programme offert conjointement avec l'Université McGill.

1-821-1-0 Baccalauréat (4 ans - avec stages obligatoires)

Perspectives professionnelles

Le diplômé enseigne le français, comme langue seconde, au primaire et au secondaire autant dans les programmes de base que dans les classes d'accueil, d'immersion et de francisation. Dans ces classes, le diplômé enseignera aussi les mathématiques.

Information sur le programme

www.scedu.umontreal.ca
Admission 514 343-7076

Admission au programme à l'automne 2011

Trimestre(s) d'admission			Capacité d'accueil		Statut autorisé		Horaire	
Automne	Hiver	Été	Non limitée	Limitée (section 10)	Temps plein	Temps partiel	Jour	Soir
✓				✓*	✓		✓	

* À titre indicatif, les statistiques de l'admission d'automne 2010 en date du 2 août : **candidats** : 342 dont 172 collégiens, **répartition des places en 2010** : 40 dont 20 à des collégiens, **offres d'admission** : 120 dont 69 à des collégiens. La **cote R** du dernier candidat collégien admis : 23,216.

Conditions d'admissibilité

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier et sous réserve de la qualité du dossier, le candidat doit

– être titulaire du diplôme d'études collégiales (DEC) décerné par le ministre de l'Éducation du Québec ou faire la preuve d'une formation équivalente au DEC (voir section 8 - formation à l'étranger, expérience, etc.)
  et
– à la demande de la Faculté, se présenter à une ou à des entrevues.

Conditions relatives à la langue française

– Pour être admissible, le candidat doit attester d'une connaissance de la langue française atteignant le degré que l'Université estime minimal pour s'engager dans le programme. À cette fin, il doit
  - soit avoir réussi l'Épreuve uniforme de langue et littérature française du ministère de l'Éducation du Québec
  - soit obtenir un score d'au moins 785/990 au Test de français international (TFI) et être classé au niveau 4 ou plus à la production écrite du Test de connaissance du français (Voir section2 - Connaissance du français).

Catégories de candidats

– Collégien : toute personne qui est titulaire d'un DEC ou qui est en voie de l'obtenir ou dont la formation est équivalente.
– Universitaire : toute personne titulaire d'un DEC ou qui fait preuve d'une formation équivalente et qui a suivi au moins 12 crédits de cours d'un programme universitaire à la date limite fixée pour le dépôt de la demande d'admission.
– Candidat admissible sur la base de crédits universitaires : toute personne non titulaire d'un DEC ou d'un diplôme équivalent qui a réussi un minimum de 24 crédits de niveau universitaire.
– Candidat admissible sur la base d'une formation acquise hors Québec : toute personne dont la formation acquise ailleurs qu'au Québec est jugée équivalente au DEC ou à des études universitaires complétées au Québec.
– Transfert : toute personne qui a déjà réussi un minimum de 24 crédits de cours universitaires dans un programme de formation des maîtres d'une autre université.

Critères de sélection

La capacité d'accueil est répartie entre les différentes catégories sous réserve de l'excellence des dossiers. Les méthodes d'évaluation des dossiers scolaires sont décrites aux sections 3A (collégial) et 3B (universitaire).

– Pour les collégiens et les universitaires
  - L'excellence du dossier scolaire constitue le seul critère de sélection.
  - Dans l'évaluation du dossier scolaire des universitaires, l'importance relative du dossier universitaire par rapport à celui du collège est égale en pourcentage au nombre de crédits de cours universitaires multiplié par 2.
– Pour les candidats admissibles sur la base de crédits universitaires
  - Le dossier est évalué sur la base du dossier scolaire.
– Pour les candidats admissibles sur la base d'une formation acquise hors Québec
  - L'excellence et la pertinence du dossier constituent les seuls critères de sélection.
– Pour les transferts
  - Le dossier est étudié par le Service de l'admission et du recrutement et par la Faculté.

Remarques

– Le candidat admis doit se soumettre à l'épreuve diagnostique en français à laquelle il est convoqué par la Faculté. En cas d'échec à l'épreuve, l'étudiant se verra imposer, hors programme, un ou des cours de mise à niveau qu'il devra réussir.
– Un cours de mise à niveau en mathématiques est imposé à tous les étudiants inscrits dans le programme. Ce cours est hors programme.
– Le brevet d'enseignement, qui confère le droit d'enseigner au Québec, est émis par le ministère de l'Éducation du Québec. La citoyenneté canadienne ou le statut de résident permanent constitue une des exigences pour l'obtention du brevet. La Faculté informe les étudiants qu'ils devront produire une déclaration des antécédents judiciaires lors de la demande de délivrance de l'autorisation d'enseigner. Pour plus d'informations, voir www.MELS.gouv.qc.ca

Programme 1-821-1-0 Version 05

Baccalauréat en enseignement du français langue seconde

Ce programme comporte 120 crédits dont 95 du segment 01, 8 crédits à option du segment 02, 11 crédits à option du segment 03, 6 crédits à option du segment 70.

Segment 01

Bloc 01 A *obligatoire* *27 cr.*

Éducation

	ETA 1900	3	AHE1	Système éduc. et profession enseignante
	ETA 2200	3	AHE1	École et environnement social
	ETA 3100	3	AHE1 j	Évaluation en FLS
	PPA 1100	3	AHE1 j	Apprentissage scolaire et développement
	PPA 1210	3	AHE1	L'adolescent et l'expérience scolaire
	PPA 2100T	3	AHE1 j	Intégration des TIC
	PPA 2104	3	AHE1 j	Laboratoire d'enseignement en FLS
	PPA 3103	3	AHE1 j	Élèves à besoins particuliers
	PPA 3222	3	AHE1 j	Gestion de classe en L2

Bloc 01 B *obligatoire* *12 cr.*

Didactique du français langue seconde

	DID 1010T	3	AHE1 js	Français écrit pour futurs enseignants
	DID 2102	3	AHE1 j	Acquisition et apprentissage des langues
	DID 2206	3	AHE1 j	Étude de la langue
	DID 4236	3	AHE1 j	Littératie et littérature jeunesse en L2

Bloc 01 C *obligatoire* *12 cr.*

Didactique des matières scolaires en L2

	DID 1500	3	AHE1	Les mathématiques au primaire
	DID 2110	3	AHE1	Didactique des sciences et technologies
	DID 2910	3	AHE1	Didactique des arts plastiques 1
	DID 3506	3	AHE1 j	Didactique des mathématiques en L2

Bloc 01 D *obligatoire* *9 cr.*

Littératures française et québécoise

	FLS 1200	3	AHE1 j	Littérature française depuis 1800
	FLS 3100	3	AHE1 j	Méthod. d'analyse des textes littéraires
	FLS 3350	3	AHE1 j	Littérature québécoise

Bloc 01 E *obligatoire* *15 cr.*

Linguistique

	FLS 1000	3	AHE1 j	Grammaire avancée
	FLS 1001	3	AHE1 j	Stylistique comparée
	LNG 1080	3	A 1 j	Lexicologie, sémantique et morphologie
	LNG 1400	3	A 1 j	Notions de phonétique et de phonologie
	LNG 1540	3	A 1 j	Notions de syntaxe

Bloc 01 F *obligatoire* *5 cr.*

Stages et séminaire de 1re et 2e années

	EDU 1006	1	AHE1 j	Stage de familiarisation en accueil
+	EDU 2006	3	AHE1 j	Stage d'assistanat
+	EDU 2080	1	AHE1 j	Séminaire de stage de 2e année

Bloc 01 G *option* *minimum 3 cr., maximum 3 cr.*

Philosophie de l'éducation

	ETA 1300	3	AHE1 j	Fondements philosophiques de l'éducation
	ETA 1301	3	AHE1 j	Philosophie de l'éducation catholique

Bloc 01 H *option* *minimum 3 cr., maximum 3 cr.*

Compléments de formation 1

	DID 2205	3	AHE1 j	Les sciences humaines au primaire
+	DID 3237	3	AHE1 j	Didactique et TIC pour l'univers social
	ETA 4000	3	AHE1	Recherche et résolution de problèmes
	ETA 4410	3	AHE1 j	Laboratoire de formation professionnelle
	PPA 1205	3	AHE1	Problématique de l'éducation préscolaire

Bloc 01 I *option* *minimum 3 cr., maximum 3 cr.*

Compléments de formation 2

	FLS 3000	3	AHE1 j	Aspects linguistiques du bilinguisme
	PPA 3001	3	AHE1 j	Éducation interculturelle

Bloc 01 J *option* *minimum 3 cr., maximum 3 cr.*

Spécialisation 1

	DID 3206	3	AHE1 j	Didactique du français en accueil 1
	DID 3510	3	AHE1 j	Enseignement du FLS au secondaire

Bloc 01 K *option* *minimum 3 cr., maximum 3 cr.*

Spécialisation 2

	DID 4214	3	AHE1 j	Didactique du français en accueil 2
	DID 4600	3	AHE1 j	Enseignement du FLS par immersion

Segment 02 Stages et séminaires de 3e année

Bloc 02 A *option* *minimum 0 cr., maximum 8 cr.*

+	EDU 3006	7	AHE1 j	Stage d'enseignement 1
+	EDU 3080	1	AHE1 j	Séminaire de stage de 3e année

Bloc 02 B *option* *minimum 0 cr., maximum 8 cr.*

+	EDU 3008	7	AHE1 j	Stage d'enseignement en FLS
+	EDU 3090	1	AHE1 j	Séminaire de stage de 3e année

Segment 03 Stages et séminaires de 4e année

Bloc 03 A *option* *minimum 0 cr., maximum 11 cr.*

+	EDU 4006	9	AHE1 j	Stage d'enseignement 2
+	EDU 4080	2	AHE1 j	Séminaire de stage de 4e année

Bloc 03 B *option* *minimum 0 cr., maximum 11 cr.*

+	EDU 4008	9	AHE1 j	Stage d'enseignement en immersion
+	EDU 4090	2	AHE1 j	Séminaire de stage de 4e année

Segment 70 Langues étrangères

Bloc 70 A *option* *minimum 6 cr., maximum 6 cr.*

+	ALL 1901	3	AHE1 js	Allemand 1 (niveau A1.1)
+	ALL 1902	3	AHE1 js	Allemand 2 (niveau A1.2)
+	ALL 1903	3	AHE1 js	Allemand 3 (niveau A2.1)
+	ALL 1904	3	AHE1 js	Allemand 4 (niveau A2.2)
+	ARA 1901	3	AHE1 js	Arabe 1 (niveau A1.1)
+	ARA 1902	3	AHE1 js	Arabe 2 (niveau A1.2)
+	ARA 1903	3	AHE1 js	Arabe 3 (niveau A2.1)
+	ARA 1904	3	AHE1 js	Arabe 4 (niveau A2.2)
	CHN 1050	6	AE 1 j	Chinois élémentaire 1
+	CHN 1060	6	HE 1 j	Chinois élémentaire 2
+	ESP 1901	3	AHE1 js	Espagnol 1 (niveau A1)
+	ESP 1902	3	AHE1 js	Espagnol 2 (niveau A2)
+	ESP 1903	3	AHE1 js	Espagnol 3 (niveau B1.1)
+	ESP 1904	3	AHE1 js	Espagnol 4 (niveau B1.2)
+	GRM 1901	3	AHE1 js	Grec moderne 1 (niveau A1.1)
+	GRM 1902	3	AHE1 js	Grec moderne 2 (niveau A1.2)
+	GRM 1903	3	AHE1 js	Grec moderne 3 (niveau A2.1)
+	GRM 1904	3	AHE1 js	Grec moderne 4 (niveau A2.2)
+	ITL 1901	3	AHE1 js	Italien 1 (niveau A1)
+	ITL 1902	3	AHE1 js	Italien 2 (niveau A2)
+	ITL 1903	3	AHE1 js	Italien 3 (niveau B1.1)
+	ITL 1904	3	AHE1 js	Italien 4 (niveau B1.2)
	JPN 1050	6	AE 1 j	Japonais élémentaire 1
+	JPN 1060	6	H 1 j	Japonais élémentaire 2
+	PTG 1901	3	AHE1 js	Portugais 1 (niveau A1)
+	PTG 1902	3	AHE1 js	Portugais 2 (niveau A2)
+	PTG 1903	3	AHE1 js	Portugais 3 (niveau B1.1)
+	PTG 1904	3	AHE1 js	Portugais 4 (niveau B1.2)
+	RUS 1901	3	AHE1 js	Russe 1 (niveau A1.1)
+	RUS 1902	3	AHE1 js	Russe 2 (niveau A1.2)

Enseignement en adaptation scolaire

1-857-1-0 Baccalauréat (4 ans - avec stages obligatoires)

Perspectives professionnelles

L'enseignant en adaptation scolaire exerce une action didactique corrective auprès d'élèves manifestant des difficultés d'apprentissage ou d'adaptation. Il interviendra généralement pour des difficultés en lecture, en orthographe, en mathématiques et en psychomotricité. La grande majorité de ces enseignants travaillent comme professeurs dans des classes spéciales pour enfants aux prises avec des difficultés d'apprentissage. D'autres assistent le professeur dans des classes régulières et portent une attention particulière aux élèves qui présentent des problèmes.

Information sur le programme

www.scedu.umontreal.ca
Admission 514 343-7076

Admission au programme à l'automne 2011

Trimestre(s) d'admission			Capacité d'accueil		Statut autorisé		Horaire	
Automne	Hiver	Été	Non limitée	Limitée (section 10)	Temps plein	Temps partiel	Jour	Soir
✓				✓*	✓		✓	

* À titre indicatif, les statistiques de l'admission d'automne 2010 en date du 2 août : **candidats** : 708 dont 471 collégiens, **répartition des places en 2010** : 98 dont 66 à des collégiens, **offres d'admission** : 281 dont 189 à des collégiens. La **cote R** du dernier candidat collégien admis : 24,056.

Conditions d'admissibilité

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier et sous réserve de la qualité du dossier, le candidat doit

- être titulaire du diplôme d'études collégiales (DEC) décerné par le ministre de l'Éducation du Québec ou faire la preuve d'une formation équivalente au DEC (voir section 8 - formation à l'étranger, expérience, etc.)
  et
- à la demande de la Faculté, se présenter à une ou à des entrevues.

Conditions relatives à la langue française

- Pour être admissible, le candidat doit attester d'une connaissance de la langue française atteignant le degré que l'Université estime minimal pour s'engager dans le programme. À cette fin, il doit
  - soit avoir réussi l'Épreuve uniforme de langue et littérature française du ministère de l'Éducation du Québec
  - soit obtenir un score d'au moins 785/990 au Test de français international (TFI) et être classé au niveau 4 ou plus à la production écrite du Test de connaissance du français (Voir section 2 - Connaissance du français).

Catégories de candidats

- Collégien : toute personne qui est titulaire d'un DEC ou qui est en voie de l'obtenir ou dont la formation est équivalente.
- Universitaire : toute personne titulaire d'un DEC ou qui fait preuve d'une formation équivalente et qui a suivi au moins 12 crédits de cours d'un programme universitaire à la date limite fixée pour le dépôt de la demande d'admission.
- Candidat admissible sur la base de crédits universitaires : toute personne non titulaire d'un DEC ou d'un diplôme équivalent qui a réussi un minimum de 24 crédits de niveau universitaire.
- Candidat admissible sur la base d'une formation acquise hors Québec : toute personne dont la formation acquise ailleurs qu'au Québec est jugée équivalente au DEC ou à des études universitaires complétées au Québec.
- Transfert : toute personne qui a déjà réussi un minimum de 24 crédits de cours universitaires dans un programme de formation des maîtres d'une autre université.

Critères de sélection

La capacité d'accueil est répartie entre les différentes catégories sous réserve de l'excellence des dossiers. Les méthodes d'évaluation des dossiers scolaires sont décrites aux sections 3A (collégial) et 3B (universitaire).

- Pour les collégiens et les universitaires
  - L'excellence du dossier scolaire constitue le seul critère de sélection.
  - Dans l'évaluation du dossier scolaire des universitaires, l'importance relative du dossier universitaire par rapport à celui du collège est égale en pourcentage au nombre de crédits de cours universitaires multiplié par 2.
- Pour les candidats admissibles sur la base de crédits universitaires
  - Le dossier est évalué sur la base du dossier scolaire.
- Pour les candidats admissibles sur la base d'une formation acquise hors Québec
  - L'excellence et la pertinence du dossier constituent les seuls critères de sélection.
- Pour les transferts
  - Le dossier est étudié par le Service de l'admission et du recrutement et par la Faculté.

Remarques

- Le candidat admis doit se soumettre à l'épreuve diagnostique en français à laquelle il est convoqué par la Faculté. En cas d'échec à l'épreuve, l'étudiant se verra imposer, hors programme, un ou des cours de mise à niveau qu'il devra réussir.
- Un cours de mise à niveau en mathématiques est imposé à tous les étudiants inscrits dans le programme. Ce cours est hors programme.
- Le brevet d'enseignement, qui confère le droit d'enseigner au Québec, est émis par le ministère de l'Éducation du Québec. La citoyenneté canadienne ou le statut de résident permanent constitue une des exigences pour l'obtention du brevet. La Faculté informe les étudiants qu'ils devront produire une déclaration des antécédents judiciaires lors de la demande de délivrance de l'autorisation d'enseigner. Pour plus d'informations, voir www.MELS.gouv.qc.ca

Programme 1-857-1-0 Version 01

Baccalauréat en enseignement en adaptation scolaire

L'orientation Enseignement au primaire comprend les segments 01 et 70 avec 120 crédits dont 111 obligatoires et 9 à option. L'orientation Enseignement au secondaire comprend les segments 01 et 75 avec 120 crédits dont 114 obligatoires et 6 à option.

Segment 01 Commun aux deux orientations

Bloc 01 A *obligatoire* *12 cr.*

Initiation à la profession enseignante

ETA	1001	3	AHE1 j	Histoire et philosophie de l'éducation
ETA	1900	3	AHE1	Système éduc. et profession enseignante
ETA	3001	3	AHE1 j	Recherche appliquée en adaptation scol.
ETA	3550	3	AHE1	Évaluation des apprentissages

Bloc 01 B obligatoire 15 cr.

Intervention éducative en adaptation scolaire

	PPA 1111	3	AHE1 j	Élèves HDAA et modèles de service
	PPA 1114	3	AHE1 j	TIC et adaptation scolaire
	PPA 1115	3	AHE1 j	Appr. et modèles d'ens. en adapt. scol.
	PPA 2110	3	AHE1 j	Gestion de classe et adaptation scolaire
	PPA 3110	3	AHE1 j	École, famille, conseil en adapt. scol.

Bloc 01 C obligatoire 9 cr.

Fondements en didactique

	DID 1001	3	AHE1 j	Fondements de la didactique des maths
	DID 1010A	3	A 2 js	Français écrit pour futurs enseignants
	DID 2200	3	AHE1	Didactique de la lecture/écriture

Bloc 01 D obligatoire 9 cr.

Projets d'intégration

	PED 1001	2	AHE2 j	Adapt. scol. au primaire et secondaire
	PED 3001	1	AHE1 j	Enseigner en adapt. scol. élèves HDAA
+	PED 4300	3	AHE1 j	Atelier d'innovation en adapt. scolaire
+	PED 4301	3	AHE1 j	Projet d'intégration en adapt. scolaire

Segment 70 Propre à l'orientation Enseignement au primaire

Bloc 70 A obligatoire 30 cr.

Didactique et orthodidactique des matières enseignées

	DID 1220	3	AHE1 j	Did. de l'arithmétique en adapt. scol.
	DID 1940	3	AHE1	Didactique des arts, adapt. scol. prim.
+	DID 2235	3	AHE1	Difficultés d'appr. du langage écrit 1
	DID 3220	3	AHE1 j	Did. des sciences, adapt. scol. primaire
	DID 3230	3	AHE1 j	Sc. humaines, adapt. scol. au primaire
+	DID 3236	3	AHE1	Difficultés d'appr. du langage écrit 2
	DID 3280	3	AHE1 j	Did. nbr. rationnels, adapt. scol. prim.
	DID 3309	3	AH 1 j	Did. de l'éthique et de la culture relig
	DID 4209	3	AHE1 j	Did. de la géométrie, adapt. scol. prim.
	DID 4232	1.5	AHE1 j	Comm. orale, adapt. scol. primaire
+	DID 4242	1.5	AHE1 j	Allophones au prim. et ens. du français

Bloc 70 B obligatoire 15 cr.

Besoins des élèves HDAA au primaire

	PPA 1110	3	AHE1 j	Croissance de l'enfant et prévention
+	PPA 2401	3	AHE1 j	Élèves en diff. d'apprentissage au prim.
+	PPA 3402	3	AHE1 j	Élèves en diff. de comportement au prim.
+	PPA 3470	3	AHE1	Élèves du prim., incapacités intellect.
+	PPA 4401	3	AHE1	Élèves du primaire en diff. et milieu

Bloc 70 C obligatoire 21 cr.

Stages

+	EDU 1110	3	AHE1 j	Stage 1 en adapt. scol. au prim. et sec.
+	EDU 2003	6	AHE1 j	Stage 2 en adapt. scol. au primaire
+	EDU 3003	6	AHE1 j	Stage 3 en adapt. scol. au primaire
+	EDU 4003	6	AHE1 j	Stage 4 en adapt. scol. au primaire

Bloc 70 D option minimum 9 cr., maximum 9 cr.

Clientèles particulières et environnement social

	ETA 2200	3	AHE1	École et environnement social
	PPA 3205	3	AHE1	La classe en milieu urbain
	PPA 4406	3	AHE1 j	Incapacités et pratiques d'intégration
+	PPA 4407	3	AHE1 j	Élèves en diff. grave de comportement

Segment 75 Propre à l'orientation Enseignement au secondaire

Bloc 75 A obligatoire 27 cr.

Didactique et orthodidactique des matières enseignées

	DID 2010	3	AHE1 j	Didactique des arts, adapt. scol. sec.
	DID 2020	3	AHE1 j	Difficultés en lecture au secondaire
	DID 2030	3	AHE1 j	Did. nbr. rationnels, adapt. scol. sec.
	DID 2040	3	AHE1 j	Did. des sciences, adapt. scol. second.
	DID 3110	3	AHE1 j	Difficultés en écriture au secondaire
	DID 3120	3	AHE1 j	Didactique de l'algèbre en adapt. scol.
	DID 3130	3	AHE1 j	Sc. humaines, adapt. scol. au secondaire
	DID 4010	1.5	AHE1 j	Comm. orale, adapt. scol. au secondaire
+	DID 4020	1.5	AHE1 j	Allophones au sec. et ens. du français
	DID 4030	3	AHE1 j	Did. de la géométrie, adapt. scol. sec.

Bloc 75 B obligatoire 21 cr.

Besoins des élèves HDAA au secondaire

+	PPA 2402	3	AHE1 j	Élèves en diff. d'apprentissage au sec.
+	PPA 3403	3	AHE1 j	Élèves en diff. de comportement au sec.
+	PPA 3480	3	AHE1 j	Élèves du sec., incapacités intellect.
	PPA 3485	3	AHE1 j	Insertion socioprof. des élèves HDAA
+	PPA 4402	3	AHE1 j	Élèves du secondaire en diff. et milieu
	PPA 4415	3	AHE1	École et adolescents en difficulté
+	PPA 4675	3	AHE1	L'adulte en difficulté d'apprentissage

Bloc 75 C obligatoire 21 cr.

Stages

+	EDU 1110	3	AHE1 j	Stage 1 en adapt. scol. au prim. et sec.
+	EDU 2110	6	AHE1 j	Stage 2 en adapt. scol. au secondaire
+	EDU 3110	6	AHE1 j	Stage 3 en adapt. scol. au secondaire
+	EDU 4110	6	AHE1 j	Stage 4 en adapt. scol. au secondaire

Bloc 75 D option minimum 3 cr., maximum 3 cr.

Environnement social

	ETA 2200	3	AHE1	École et environnement social
	PPA 3205	3	AHE1	La classe en milieu urbain

Bloc 75 E option minimum 3 cr., maximum 3 cr.

Clientèles particulières

	PPA 4406	3	AHE1 j	Incapacités et pratiques d'intégration
+	PPA 4407	3	AHE1 j	Élèves en diff. grave de comportement

Le choix des milieux de stage est subordonné à l'obligation de mettre le stagiaire en contact avec deux des trois clientèles cibles : difficultés d'apprentissage, difficultés d'adaptation et incapacité intellectuelle.

Qualification en enseignement

1-827-5-1 Certificat

Perspectives professionnelles

Au terme du programme, l'étudiant pourra obtenir un brevet d'enseignement.

Information sur le programme

www.scedu.umontreal.ca
Admission 514 343-7076

Trimestre(s) d'admission			Capacité d'accueil		Statut autorisé		Horaire	
Automne	Hiver	Été	Non limitée	Limitée (section 10)	Temps plein	Temps partiel	Jour	Soir
✓	✓	✓	✓		✓	✓	✓	✓

Conditions d'admissibilité

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier, le candidat doit avoir reçu un avis d'admissibilité de la part du ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport ou avoir un permis d'enseigner émis par le Ministère*.

* L'avis ou le permis doit être présenté au Service de l'admission et du recrutement (original ou copie certifiée conforme à l'original)

Remarques

Conditions d'inscription reliées à la maîtrise de la langue

– Pour pouvoir s'inscrire au stage d'enseignement 2, l'étudiant doit avoir réussi l'examen de français écrit du Ministre démontrant sa connaissance de la langue d'enseignement. Cet examen est administré par chacune des directions régionales du ministère de

l'Éducation, du Loisir et du Sport lors de la demande d'obtention du permis d'enseigner.
– Deux cours de mise à niveau facultatifs sont offerts aux candidats admis qui souhaitent se préparer pour le test : DID 1009 Grammaire pour futurs enseignants et DID 1010A ou DID 1010T Français écrit pour futurs enseignants.

Programme 1-827-5-1 Version 00

Certificat de qualification en enseignement

Ce programme totalise 30 crédits obligatoires.

Segment 70

Bloc 70 A *obligatoire* *6 cr.*

Didactique

DID	1112	3	AHE1 js	Analyse et conception didactique
DID	3370T	3	AHE1 j	Projets : français et autres disciplines

Bloc 70 B *obligatoire* *3 cr.*

Psychopédagogie

PPA	1212	3	AHE1 js	Intervention éducative et développement

Bloc 70 C *obligatoire* *6 cr.*

Formation pratique

ETA	1112	3	AHE1 js	Org. et culture de l'ens. au Québec
ETA	3550	3	AHE1	Évaluation des apprentissages

Bloc 70 D *obligatoire* *15 cr.*

EDU	1112	1	AH 1 j	Stage d'observation
EDU	2112	6	AH 1 j	Stage d'enseignement 1
+ EDU	3112	8	AH 1 j	Stage d'enseignement 2

Qualification en enseignement

1-827-7-0 Module

Perspectives professionnelles

Au terme du programme, l'étudiant doit réussir le stage probatoire hors programme afin d'obtenir son brevet d'enseignement.

Information sur le programme

www.scedu.umontreal.ca
Admission 514 343-7076

Trimestre(s) d'admission			Capacité d'accueil		Statut autorisé		Horaire	
Automne	Hiver	Été	Non limitée	Limitée (section 10)	Temps plein	Temps partiel	Jour	Soir
✓	✓	✓	✓		✓	✓		✓

Conditions d'admissibilité

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier, le candidat doit avoir reçu un avis d'admissibilité de la part du ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport ou avoir un permis d'enseigner émis par le Ministère*.

* L'avis ou le permis doit être présenté au Service de l'admission et du recrutement (original ou copie certifiée conforme à l'original)

Programme 1-827-7-0 Version 00

Module de qualification en enseignement

Ce programme totalise 15 crédits obligatoires.

Segment 70

Bloc 70 A *obligatoire* *6 cr.*

Didactique

DID	1112	3	AHE1 js	Analyse et conception didactique
DID	3370T	3	AHE1 j	Projets : français et autres disciplines

Bloc 70 B *obligatoire* *3 cr.*

Psychopédagogie

PPA	1212	3	AHE1 js	Intervention éducative et développement

Bloc 70 C *obligatoire* *6 cr.*

Fondements de l'éducation

ETA	1112	3	AHE1 js	Org. et culture de l'ens. au Québec
ETA	3550	3	AHE1	Évaluation des apprentissages

Faculté des sciences infirmières

Le Baccalauréat en sciences infirmières est offert selon divers parcours en fonction des études antérieures :

– Le programme **1-630-1-1** : un parcours à l'intention des titulaires d'un DEC en formation pré-universitaire en sciences ou aux candidats ayant fait des études universitaires dans un domaine autre que les sciences infirmières
– Le programme **1-630-1-2** : un parcours à l'intention des titulaires d'un DEC en soins infirmiers, première composante du DEC-Baccalauréat intégré et à l'intention des infirmières et infirmiers en exercice. Le programme est offert selon deux modalités :
  - temps plein
  - alternance travail-études
– Les programmes **1-630-4-0, 1-630-4-1 et 1-630-4-2** : un parcours à temps partiel visant les infirmières et infirmiers en exercice. Le parcours est constitué de trois étapes, les Mineures en sciences infirmières : Profession et santé, Pratique infirmière 1 et Pratique infirmière 2.

Sciences infirmières

1-630-1-1 Baccalauréat

Ce programme est destiné aux titulaires d'un diplôme d'études collégiales en sciences de la nature ou d'un diplôme équivalent. Le Baccalauréat en sciences infirmières à l'intention des titulaires du DEC en soins infirmiers ou des membres de l'OIIQ est présenté sous le numéro 1-630-1-2.

Le programme est également offert au campus de l'Université de Montréal à Laval (Voir la rubrique Remarques).

Perspectives professionnelles

L'article 36 de la Loi sur les infirmières et les infirmiers (Lii, art. 36, 2002) présente ainsi le champ de pratique des infirmières :

« L'exercice infirmier consiste à évaluer l'état de santé d'une personne, à déterminer et à assurer la réalisation du plan de soins et de traitement infirmiers, à prodiguer les soins et les traitements infirmiers et médicaux dans le but de maintenir la santé, de la rétablir et de prévenir la maladie ainsi qu'à fournir les soins palliatifs. »

De plus, l'article 39,4 du Code des professions (2002) ajoute que « L'information, la promotion de la santé et la prévention de la maladie, des accidents et des problèmes sociaux auprès des individus, des familles et des collectivités, sont comprises dans le champ d'exercice du membre d'un ordre dans la mesure où elles sont reliées à ses activités professionnelles. »

Information sur le programme

Secrétariat académique de la Faculté	514 343-6437
Admission	514 343-7076

Admission au programme à l'automne 2011

Trimestre(s) d'admission			Capacité d'accueil		Statut autorisé		Horaire	
Automne	Hiver	Été	Non limitée	Limitée (section 10)	Temps plein	Temps partiel	Jour	Soir
✓				✓*	✓		✓	✓

* À titre indicatif, les statistiques de l'admission d'automne 2010 en date du 2 août : **candidats** : 1031 dont 432 collégiens, **répartition des places en 2010** : 150 pour l'ensemble des candidats, **offres d'admission** : 495 dont 272 à des collégiens. La **cote R** du dernier candidat collégien admis : 25,000.

Conditions d'admissibilité

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier et sous réserve de la qualité du dossier, le candidat doit

– attester d'une des formations indiquées ci-dessous

  Soit
  - être titulaire d'un des diplômes d'études collégiales (DEC) suivants :
    - DEC en sciences, lettres et arts
    - DEC en sciences de la nature et avoir atteint les objectifs 00XU (biologie) et 00XV (chimie)

  Soit
  - être titulaire de tout autre diplôme d'études collégiales (DEC) décerné par le ministre de l'Éducation du Québec ou faire la preuve d'une formation équivalente au DEC (voir section 8)

  et
  - avoir réussi, **avant l'entrée dans le programme,** les cours préalables suivants (dont on trouvera une description et des équivalences à la section 7) :
    - Biologie 301 et 401 ou deux cours de biologie humaine
    - Chimie 101, 201 et 202
    - Mathématiques 103 et 203
    - Physique 101, 201 et 301

et

– **satisfaire aux conditions suivantes :**
  - avoir complété la formation scientifique préalable à l'admission au plus huit ans avant le dépôt de la demande d'admission
  - avoir la citoyenneté canadienne ou le statut de résident permanent.
  - remplir le document Supplément à la demande d'admission relatif au choix du campus *
  - à la demande de la Faculté, présenter un certificat médical
  - à la demande de la Faculté, se présenter à une entrevue

* Le formulaire est disponible sur le Web à l'adresse suivante : www.etudes.umontreal.ca/index_fiche_prog/163011_desc.html. Le Service de l'admission et du recrutement peut également transmettre le document par courrier aux candidats qui n'ont pas accès à Internet.

Condition relative à la langue française

– Pour être admissible, le candidat doit attester d'une connaissance de la langue française atteignant le degré que l'Université estime minimal pour s'engager dans le programme. À cette fin, il doit
  - soit avoir réussi l'Épreuve uniforme de langue et littérature française du ministère de l'Éducation du Québec
  - soit obtenir un score d'au moins 785/990 au Test de français international (TFI) et être classé au niveau 4 ou plus à l'entrevue orale et à la production écrite du Test de connaissance du français (voir section 2 - Connaissance du français).

Catégories de candidats

– Collégien : toute personne qui est titulaire d'un DEC ou qui est en voie de l'obtenir ou dont la formation est équivalente.
– Universitaire : toute personne titulaire d'un DEC ou qui atteste d'une formation équivalente et qui a suivi au moins 12 crédits de cours d'un programme universitaire à la date limite fixée pour le dépôt de la demande d'admission.
– Candidat admissible sur la base de crédits universitaires : toute personne non titulaire d'un DEC ou d'un diplôme équivalent qui a réussi un minimum de 48 crédits de niveau universitaire.

– Candidat admissible sur la base d'une formation acquise hors Québec : toute personne dont la formation acquise ailleurs qu'au Québec est jugée équivalente au DEC ou à des études universitaires complétées au Québec.

Critères de sélection

La capacité d'accueil est répartie entre les différentes catégories sous réserve de l'excellence des dossiers. Les méthodes d'évaluation des dossiers scolaires sont décrites aux sections 3A (collégial) et 3B (universitaire).

– Pour les collégiens et les universitaires
  - L'excellence du dossier scolaire constitue le seul critère de sélection. Le candidat doit toutefois avoir une cote de rendement minimale de 24.000.
  - Dans l'évaluation du dossier scolaire des universitaires, l'importance relative du dossier universitaire par rapport à celui du collège est égale en pourcentage au nombre de crédits de cours universitaires multiplié par 2.
– Pour les candidats admissibles sur la base de crédits universitaires
  - Le dossier est évalué sur la base du dossier scolaire.
– Pour les candidats admissibles sur la base d'une formation acquise hors Québec
  - Le dossier est étudié par le Service de l'admission et du recrutement et par la Faculté.
  - l'excellence et la pertinence du dossier et, s'il y a lieu, l'entrevue constituent les critères de sélection.

Remarques

– **Offre du programme sur deux campus**
  - Le Baccalauréat est offert aux campus de l'Université de Montréal à Montréal et à Laval. Le nombre de places à chacun des campus est limité. Le candidat indique sa préférence pour l'un ou l'autre campus en utilisant le « Supplément à la demande d'admission ». La sélection des candidats se fait selon les critères indiqués plus haut. L'offre d'admission tient compte des préférences exprimées par le candidat admis et du nombre de places à chacun des campus. **Si le candidat n'indique pas de préférence, l'Université considérera sa candidature pour le campus à Montréal**.
  - L'étudiant doit suivre tous les cours du programme au campus déterminé à l'admission. Un transfert de campus est exceptionnel et dépend du nombre de places disponible.
– Le programme de Baccalauréat en sciences infirmières comprend un stage en milieu hospitalier dès le premier trimestre de scolarité. La Faculté juge essentiel que tout candidat au programme maîtrise le vocabulaire français des sciences fondamentales et ait une connaissance suffisante de la culture et des pratiques propres aux milieux québécois de la santé. En conséquence, la Faculté se réserve le droit d'imposer la réussite d'une formation préparatoire à tout candidat qui au jugement de la Faculté ne rencontre pas ces exigences.
– Le candidat admis doit se soumettre à des épreuves en français auxquelles il est convoqué par la Faculté. En cas d'échec, l'étudiant se verra imposer, hors programme, un ou des cours de mise à niveau qu'il devra réussir.
– **La compréhension des textes de langue anglaise est essentielle**.
– Pour être autorisé à s'inscrire à un stage, l'étudiant doit répondre aux exigences suivantes : fournir des preuves des immunisations requises par le ministère de la Santé et des Services sociaux du Québec, attester d'un cours de niveau C de Réanimation cardiorespiratoire (RCR) et être inscrit au Registre des étudiants de l'Ordre des infirmières et infirmiers du Québec. Les formulaires requis sont disponibles au secrétariat de la Faculté.

Programme 1-630-1-1 Version 01

Baccalauréat en sc. infirmières

Segment 01

Bloc 01 A *obligatoire* *15 cr.*

+	SOI	1605	5	A	1	js	Personne et santé
+	SOI	1615	5	A	1	js	Expériences de maladie chronique 1
+	SOI	1702	2	A	1	js	Pratique de soins - maladie chronique 1
	SOI	1802	2	A	1	js	Initiation aux sciences infirmières
	SOI	1901	1	A	1	js	Intégration des apprentissages 1

Bloc 01 B *obligatoire* *20 cr.*

	CSS	1900	1	AHE1	j	Collaboration en sciences de la santé 1
+	SOI	1603	3	H	1	js	Expériences de maladie chronique 2
+	SOI	1625	5	H	1	js	Expériences relatives à la chirurgie
+	SOI	1705	5	H	1	js	Pratique de soins - chirurgie
+	SOI	1712	2	H	1	js	Pratique de soins - maladie chronique 2
+	SOI	1803	3	H	1	js	Discipline infirmière et profession 1
+	SOI	1911	1	E	1	js	Intégration des apprentissages 2

Segment 02

Bloc 02 A *obligatoire* *15 cr.*

+	SOI	2602	2	A	1	js	Expériences de santé en périnatalité
+	SOI	2604	4	A	1	js	Expériences de santé mentale
+	SOI	2703	3	A	1	js	Pratique de soins - périnatalité
+	SOI	2713	3	A	1	js	Pratique de soins - santé mentale
+	SOI	2802	2	A	1	js	Discipline infirmière et profession 2
	SOI	2901	1	A	1	js	Intégration des apprentissages 3

Bloc 02 B *obligatoire* *21 cr.*

	CSS	2900	1	AHE1	j	Collaboration en sciences de la santé 2
+	SOI	2609	9	AH	1	js	Situations critiques de santé
+	SOI	2613	3	H	1	js	Famille et santé
+	SOI	2614	4	HE	1	js	Expériences de fin de vie
+	SOI	2723	3	AH	1	js	Pratique de soins - situations critiques
+	SOI	2911	1	E	1	js	Intégration des apprentissages 4

Segment 03

Bloc 03 A *obligatoire* *13 cr.*

+	SOI	3606	6	AH	1	js	Communauté et santé
+	SOI	3706	6	AH	1	js	Pratique de soins - santé communautaire
	SOI	3901	1	A	1	js	Intégration des apprentissages 5

Bloc 03 B *obligatoire* *8 cr.*

	CSS	3900	1	AHE1	j	Collaboration en sciences de la santé 3
	SOI	3602	2	H	1	js	Expériences de transition dans les soins
+	SOI	3803	3	H	1	js	Leadership et profession infirmière 1
+	SOI	3812	2	E	1	js	Leadership et profession infirmière 2

Segment 70

Bloc 70 A *obligatoire* *11 cr.*

+	SOI	3716	6	H	1	js	Pratique de soins - clientèle spécifique

Segment 71

Bloc 71 A *obligatoire* *12 cr.*

	SOI	4706	6	H	1	js	Practicum de recherche
	SOI	6102	3	AHE1			Recherche et pratique infirmière
	SOI	6177	3	AHE1			Gestion de projets - nouvelles pratiques

Sciences infirmières

1-630-1-2 Baccalauréat

Ce programme est destiné aux candidats engagés dans le cheminement de formation intégrée (Dec-Bacc) et aux infirmières en exercice. Les candidats attestant d'une formation préuniversitaire en sciences référeront au Baccalauréat présenté sous le numéro 1-630-1-1.

Le programme est également offert au campus de l'Université de Montréal à Laval (Voir la rubrique Remarques).

Perspectives professionnelles

L'article 36 de la Loi sur les infirmières et les infirmiers (Lii, art. 36, 2002) présente ainsi le champ de pratique des infirmières :

« L'exercice infirmier consiste à évaluer l'état de santé d'une personne, à déterminer et à assurer la réalisation du plan de soins et de traitement infirmiers, à prodiguer les soins et les traitements infirmiers et médicaux dans le but de maintenir la santé, de la rétablir et de prévenir la maladie ainsi qu'à fournir les soins palliatifs. »

De plus, l'article 39,4 du Code des professions (2002) ajoute que « L'information, la promotion de la santé et la prévention de la maladie, des accidents et des problèmes sociaux auprès des individus, des familles et des collectivités, sont comprises dans le champ d'exercice du membre d'un ordre dans la mesure où elles sont reliées à ses activités professionnelles. »

Information sur le programme

Secrétariat académique de la Faculté	514 343-6437
Admission	514 343-7076

Admission au programme à l'automne 2011

Trimestre(s) d'admission			Capacité d'accueil		Statut autorisé		Horaire	
Automne	Hiver	Été	Non limitée	Limitée (section 10)	Temps plein	Temps partiel	Jour	Soir
✓				✓*	✓**		✓	✓

* À titre indicatif, les statistiques de l'admission d'automne 2010 en date du 2 août : **candidats** : 385 dont 255 collégiens, **répartition des places en 2010** : 144 pour l'ensemble des candidats, **offres d'admission** : 190 dont 155 à des collégiens. La **cote R** du dernier candidat collégien admis : 24.000.
** Une modalité d'alternance travail-étude sera également offerte si le nombre de candidats le justifie www.scinf.umontreal.ca/baccalaureat/programme_trois_parcours

Conditions d'admissibilité

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier et sous réserve de la qualité du dossier (cote de rendement minimale de 24.000), le candidat doit

– attester d'une des formations indiquées ci-dessous :
  - être titulaire du Diplôme d'études collégiales (DEC) en soins infirmiers (programme 180 A0 ou 180 B0), composante collégiale du Dec-Bacc

  ou
  - être titulaire du diplôme d'études collégiales (DEC) en soins infirmiers (programmes 180.01, 180.21 ou versions antérieures)

  ou
  - pour les candidats formés hors Québec, être titulaire d'un diplôme en soins infirmiers que l'Ordre des infirmières et infirmiers du Québec juge équivalent au DEC en soins infirmiers décerné par le ministre de l'Éducation du Québec.

et

– **satisfaire aux conditions suivantes :**
  - sauf pour les titulaires du Diplôme d'études collégiales (DEC) en soins infirmiers (programme 180-A0 ou 180-B0), être détenteur d'un permis d'exercice de l'Ordre des Infirmières et Infirmiers du Québec et être inscrit au tableau de l'Ordre
  - à la demande de la Faculté, présenter un certificat médical
  - remplir le document Supplément à la demande d'admission relatif au choix du campus *
  - avoir la citoyenneté canadienne ou le statut de résident permanent.
  - à la demande de la Faculté, se présenter à une entrevue

* Le formulaire est disponible sur le Web à l'adresse suivante : www.etudes.umontreal.ca/index_fiche_prog/163012_desc.html. Le Service de l'admission et du recrutement peut également transmettre le document par courrier aux candidats qui n'ont pas accès à Internet.

Condition relative à la langue française

– Pour être admissible, le candidat doit attester d'une connaissance de la langue française atteignant le degré que l'Université estime minimal pour s'engager dans le programme. À cette fin, il doit
  - soit avoir réussi l'Épreuve uniforme de langue et littérature française du ministère de l'Éducation du Québec
  - soit obtenir un score d'au moins 785/990 au Test de français international (TFI) et être classé au niveau 4 ou plus à l'entrevue orale et à la production écrite du Test de connaissance du français (voir section 2 - Connaissance du français).

Catégories de candidats

– Collégien : toute personne qui est titulaire d'un DEC ou qui est en voie de l'obtenir.
– Universitaire : toute personne titulaire d'un DEC et qui a suivi au moins 12 crédits de cours d'un programme universitaire à la date limite fixée pour le dépôt de la demande d'admission.
– Candidat admissible sur la base d'une formation acquise hors Québec : toute personne dont la formation acquise ailleurs qu'au Québec est jugée équivalente au DEC ou à des études universitaires complétées au Québec.

Critères de sélection

– Pour les collégiens et les universitaires
  - L'excellence du dossier scolaire constitue le seul critère de sélection. Le candidat doit toutefois avoir une cote de rendement minimale de 24.000.
  - Dans l'évaluation du dossier scolaire des universitaires, l'importance relative du dossier universitaire par rapport à celui du collège est égale en pourcentage au nombre de crédits de cours universitaires multiplié par 2.
– Pour les candidats admissibles sur la base d'une formation acquise hors Québec
  - Le dossier est étudié par le Service de l'admission et du recrutement et par la Faculté.
  - l'excellence et la pertinence du dossier et, s'il y a lieu, l'entrevue constituent les critères de sélection.

Remarques

– **Offre du programme sur deux campus**
  - Le Baccalauréat est offert aux campus de l'Université de Montréal à Montréal et à Laval. Le nombre de places à chacun des campus est limité. Le candidat indique sa préférence pour l'un ou l'autre campus en utilisant le « Supplément à la demande d'admission ». La sélection des candidats se fait selon les critères indiqués plus haut. L'offre d'admission tient compte des préférences exprimées par le candidat admis et du nombre de places à chacun des campus. **Si le candidat n'indique pas de**

préférence, l'Université considérera sa candidature pour le campus à Montréal.

- L'étudiant doit suivre tous les cours du programme au campus déterminé à l'admission. Un transfert de campus est exceptionnel et dépend du nombre de places disponible.

– Reconnaissance d'acquis
  - Selon les termes convenus avec le ministère de l'Éducation dans le cadre du Dec-Bacc, il est reconnu que le titulaire du DEC en soins infirmiers (180 A0 ou 180 B0) a satisfait aux exigences des cours du segment 01 (34 crédits).
  - Le titulaire d'un DEC en soins infirmiers (versions antérieures aux programmes 180 A0 ou 180 B0) peut, au moment de sa demande d'admission au programme, demander une reconnaissance d'acquis expérientiels pour des cours du segment 01.

– Pour être autorisé à s'inscrire à un stage, l'étudiant doit répondre aux exigences suivantes : fournir des preuves des immunisations requises par le ministère de la Santé et des Services sociaux du Québec et attester d'un cours de niveau C de Réanimation cardio-respiratoire (RCR). Les formulaires requis sont disponibles au secrétariat de la Faculté.

– Le candidat admis doit se soumettre à des épreuves en français auxquelles il est convoqué par la Faculté. En cas d'échec, l'étudiant se verra imposer, hors programme, un ou des cours de mise à niveau qu'il devra réussir.

– **La compréhension des textes de langue anglaise est essentielle**.

Programme 1-630-1-2 Version 02

Baccalauréat en sc. infirmières

Segment 01

Bloc 01 A *obligatoire* *35 cr.*

	CSS	1900	1	AHE1 j	Collaboration en sciences de la santé 1
+	SOI	1603	3	H 1 js	Expériences de maladie chronique 2
+	SOI	1615	5	A 1 js	Expériences de maladie chronique 1
+	SOI	1625	5	H 1 js	Expériences relatives à la chirurgie
+	SOI	1702	2	A 1 js	Pratique de soins - maladie chronique 1
+	SOI	1705	5	H 1 js	Pratique de soins - chirurgie
+	SOI	1712	2	H 1 js	Pratique de soins - maladie chronique 2
+	SOI	2602	2	A 1 js	Expériences de santé en périnatalité
+	SOI	2604	4	A 1 js	Expériences de santé mentale
+	SOI	2703	3	A 1 js	Pratique de soins - périnatalité
+	SOI	2713	3	A 1 js	Pratique de soins - santé mentale

Segment 02

Bloc 02 A *obligatoire* *15 cr.*

+	SOI	2506	6	A 1 js	Approfondissement des sc. fondamentales
+	SOI	2603	3	A 1 js	Personne et santé
	SOI	2803	3	A 1 js	Discipline infirmière et profession 1-2
	SOI	2812	2	A 1 js	Intégration aux sciences infirmières
	SOI	2901	1	A 1 js	Intégration des apprentissages 3

Bloc 02 B *obligatoire* *21 cr.*

	CSS	2900	1	AHE1 j	Collaboration en sciences de la santé 2
+	SOI	2609	9	AH 1 js	Situations critiques de santé
+	SOI	2613	3	H 1 js	Famille et santé
+	SOI	2614	4	HE 1 js	Expériences de fin de vie
+	SOI	2723	3	AH 1 js	Pratique de soins - situations critiques
+	SOI	2911	1	E 1 js	Intégration des apprentissages 4

Segment 03

Bloc 03 A *obligatoire* *13 cr.*

+	SOI	3606	6	AH 1 js	Communauté et santé
+	SOI	3706	6	AH 1 js	Pratique de soins - santé communautaire
	SOI	3901	1	A 1 js	Intégration des apprentissages 5

Bloc 03 B *obligatoire* *8 cr.*

	CSS	3900	1	AHE1 j	Collaboration en sciences de la santé 3
	SOI	3602	2	H 1 js	Expériences de transition dans les soins
+	SOI	3803	3	H 1 js	Leadership et profession infirmière 1
+	SOI	3812	2	E 1 js	Leadership et profession infirmière 2

Segment 11

Bloc 11 A *obligatoire* *12 cr.*

	PHL	1952	3	AH 1 j	Principes généraux de pharmacologie
	SOI	1007	3	AHE1 js	Méthodes d'évaluation de la santé
	SOI	1173	3	AHE1 js	Enseignement à la clientèle
	SOI	3213	3	AHE1 js	Interaction infirmière-client

Bloc 11 B *option* *minimum 9 cr., maximum 10 cr.*

	NUT	1959	2	AH 1 j	Nutrition et santé
	SOI	1421	3	AHE1 js	Communautés culturelles et soins
	SOI	2202	3	AHE1 js	Éthique en sciences infirmières
+	SOI	3005	4	AH 1 js	Soins et expériences de santé mentale
	SOI	3012	3	AHE1 js	Prévention des infections
	SOI	3207	3	AHE1 js	Chronicité à tous les âges de la vie
	SOI	3220	3	AHE1 js	Intervention en situation de crise

Bloc 11 C *obligatoire* *1 cr.*

	CSS	1900	1	AHE1 j	Collaboration en sciences de la santé 1

Segment 12

Bloc 12 A *obligatoire* *15 cr.*

+	SOI	2506	6	A 1 js	Approfondissement des sc. fondamentales
+	SOI	2603	3	A 1 js	Personne et santé
	SOI	2803	3	A 1 js	Discipline infirmière et profession 1-2
	SOI	2812	2	A 1 js	Intégration aux sciences infirmières
	SOI	2901	1	A 1 js	Intégration des apprentissages 3

Bloc 12 B *obligatoire* *21 cr.*

	CSS	2900	1	AHE1 j	Collaboration en sciences de la santé 2
+	SOI	2609	9	AH 1 js	Situations critiques de santé
+	SOI	2613	3	H 1 js	Famille et santé
+	SOI	2614	4	HE 1 js	Expériences de fin de vie
+	SOI	2723	3	AH 1 js	Pratique de soins - situations critiques
+	SOI	2911	1	E 1 js	Intégration des apprentissages 4

Segment 13

Bloc 13 A *obligatoire* *13 cr.*

+	SOI	3606	6	AH 1 js	Communauté et santé
+	SOI	3706	6	AH 1 js	Pratique de soins - santé communautaire
	SOI	3901	1	A 1 js	Intégration des apprentissages 5

Bloc 13 B *obligatoire* *8 cr.*

	CSS	3900	1	AHE1 j	Collaboration en sciences de la santé 3
	SOI	3602	2	H 1 js	Expériences de transition dans les soins
+	SOI	3803	3	H 1 js	Leadership et profession infirmière 1
+	SOI	3812	2	E 1 js	Leadership et profession infirmière 2

Segment 80

Bloc 80 A *obligatoire* *11 cr.*

+	SOI	3716	6	H 1 js	Pratique de soins - clientèle spécifique

Segment 81

Bloc 81 A *obligatoire* *12 cr.*

	SOI	4706	6	H 1 js	Practicum de recherche
	SOI	6102	3	AHE1	Recherche et pratique infirmière
	SOI	6177	3	AHE1	Gestion de projets - nouvelles pratiques

Segment 90

Bloc 90 A *obligatoire* *11 cr.*

+ SOI	3716	6 H	1 js	Pratique de soins - clientèle spécifique

Segment 91

Bloc 91 A *obligatoire* *12 cr.*

SOI	4706	6 H	1 js	Practicum de recherche
SOI	6102	3 AHE1		Recherche et pratique infirmière
SOI	6177	3 AHE1		Gestion de projets - nouvelles pratiques

Sciences infirmières : profession et santé

1-630-4-0 Mineure (2 à 4 ans)

Première de trois mineures destinées aux titulaires du Diplôme d'études collégiales en soins infirmiers ou d'un diplôme équivalent. Associée à la Mineure en sciences infirmières : pratique infirmière 1 et à la Mineure en sciences infirmières : pratique infirmière 2, elle donne droit au Baccalauréat en sciences infirmières selon un cheminement souple et à temps partiel. Des cours du programme sont également offerts dans les campus de l'UdeM à Laval, à Longueuil ou à Terrebonne (www.umontreal.ca/campus/).

Perspectives professionnelles

L'article 36 de la Loi sur les infirmières et les infirmiers (Lii, art. 36, 2002) présente ainsi le champ de pratique des infirmières :
« L'exercice infirmier consiste à évaluer l'état de santé d'une personne, à déterminer et à assurer la réalisation du plan de soins et de traitement infirmiers, à prodiguer les soins et les traitements infirmiers et médicaux dans le but de maintenir la santé, de la rétablir et de prévenir la maladie ainsi qu'à fournir les soins palliatifs. »
De plus, l'article 39,4 du Code des professions (2002) ajoute que « L'information, la promotion de la santé et la prévention de la maladie, des accidents et des problèmes sociaux auprès des individus, des familles et des collectivités, sont comprises dans le champ d'exercice du membre d'un ordre dans la mesure où elles sont reliées à ses activités professionnelles. »

Information sur le programme

Secrétariat académique de la Faculté	514 343-6437
Admission	514 343-7076

Admission au programme à l'automne 2011 et à l'hiver 2012

Trimestre(s) d'admission			Capacité d'accueil		Statut autorisé		Horaire	
Automne	Hiver	Été	Non limitée	Limitée (section 10)	Temps plein	Temps partiel	Jour	Soir
✓			✓			✓*		✓

* 3 à 6 crédits aux trimestres d'automne et d'hiver et de 0 à 3 crédits au trimestre d'été.

Conditions d'admissibilité

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier et sous réserve de la qualité du dossier (cote de rendement minimale de 24.000) le candidat doit

– attester d'une des formations indiquées ci-dessous :
  - être titulaire du Diplôme d'études collégiales (DEC) en soins infirmiers,

  ou
  - pour les candidats formés hors Québec, être titulaire d'un diplôme en soins infirmiers que l'Ordre des infirmières et infirmiers du Québec juge équivalent au DEC en soins infirmiers décerné par le ministre de l'Éducation du Québec.

et

– **satisfaire aux conditions suivantes :**
  - sauf pour les titulaires du Diplôme d'études collégiales en soins infirmiers, programmes 180A0 et 180B0, être détenteur d'un permis d'exercice de l'Ordre des Infirmières et Infirmiers du Québec et être inscrit au tableau de l'Ordre
  - à la demande de la Faculté, se présenter à une entrevue
  - avoir la citoyenneté canadienne ou le statut de résident permanent.

Condition relative à la langue française

– Pour être admissible, le candidat doit attester d'une connaissance de la langue française atteignant le degré que l'Université estime minimal pour s'engager dans le programme. À cette fin, il doit
  - soit avoir réussi l'Épreuve uniforme de langue et littérature française du ministère de l'Éducation du Québec
  - soit obtenir un score d'au moins 785/990 au Test de français international (TFI) et être classé au niveau 4 ou plus à l'entrevue orale et à la production écrite du Test de connaissance du français (voir section 2 - Connaissance du français).

Remarques

– Des photocopies du permis et de l'attestation d'inscription au tableau de l'Ordre des infirmières et des infirmiers du Québec sont requises.
– Le candidat admis doit se soumettre à des épreuves en français auxquelles il est convoqué par la Faculté. En cas d'échec, l'étudiant se verra imposer, hors programme, un ou des cours de mise à niveau qu'il devra réussir.
– **La compréhension des textes de langue anglaise est essentielle**.
– Selon les termes convenus avec le ministère de l'éducation dans le cadre du Dec-Bacc, il est reconnu que le titulaire du DEC en soins infirmiers (180 A0 ou 180 B0) a satisfait aux exigences des cours des segments blocs 70A et 70C (15 crédits). Le titulaire du DEC en soins infirmiers (version antérieure à 180-A0 ou 180 B0) peut, au moment de sa demande d'admission au programme, demander une reconnaissance des acquis expérientiels pour les cours correspondant aux mêmes segments.
– Pour être reconnue à l'intérieur d'un baccalauréat en sciences infirmières, cette mineure doit nécessairement être jumelée aux deux autres mineures offertes par la Faculté des sciences infirmières de l'Université de Montréal. L'obtention du baccalauréat en sciences infirmières par cumul de ces programmes courts est conditionnelle à une scolarité maximale de 8 ans.

Programme 1-630-4-0 Version 00

Mineure en sc. infirmières - profession et santé

La mineure Sciences infirmières - Profession et santé, offerte à temps partiel, est constituée de 27 crédits obligatoires et de 3 crédits à option.

Segment 70

Bloc 70 A *obligatoire* *12 cr.*

Évaluation de la santé et interventions

PHL	1952	3 AH	1 j	Principes généraux de pharmacologie
SOI	1007	3 AHE1	js	Méthodes d'évaluation de la santé
SOI	1173	3 AHE1	js	Enseignement à la clientèle
SOI	3213	3 AHE1	js	Interaction infirmière-client

Bloc 70 B *obligatoire* *11 cr.*

Assises de la profession

+	SOI	2506	6	A	1 js	Approfondissement des sc. fondamentales
	SOI	2803	3	A	1 js	Discipline infirmière et profession 1-2
	SOI	2812	2	A	1 js	Intégration aux sciences infirmières

Bloc 70 C *option* *minimum 3 cr., maximum 3 cr.*

Formation complémentaire

SOI	1421	3	AHE1	js	Communautés culturelles et soins
SOI	2202	3	AHE1	js	Éthique en sciences infirmières
SOI	3012	3	AHE1	js	Prévention des infections
SOI	3220	3	AHE1	js	Intervention en situation de crise

Bloc 70 D *obligatoire* *4 cr.*

Pratique réflexive

SOI	3013	3	AH	1 js	Pratique réflexive
SOI	3911	1	AH	1 js	Intégration des apprentissages

Sc. infirmières : pratique infirmière 1

1-630-4-1 Mineure (2 à 4 ans)

Deuxième de trois mineures destinées aux titulaires du Diplôme d'études collégiales en soins infirmiers ou d'un diplôme équivalent. Associée à la Mineure en sciences infirmières : profession et santé et à la Mineure en sciences infirmières : pratique infirmière 2, elle donne droit au Baccalauréat en sciences infirmières selon un cheminement souple et à temps partiel. Des cours du programme sont également offerts dans les campus de l'UdeM à Laval, à Longueuil ou à Terrebonne (www.umontreal.ca/campus/).

Perspectives professionnelles

L'article 36 de la Loi sur les infirmières et les infirmiers (Lii, art. 36, 2002) présente ainsi le champ de pratique des infirmières :
« L'exercice infirmier consiste à évaluer l'état de santé d'une personne, à déterminer et à assurer la réalisation du plan de soins et de traitement infirmiers, à prodiguer les soins et les traitements infirmiers et médicaux dans le but de maintenir la santé, de la rétablir et de prévenir la maladie ainsi qu'à fournir les soins palliatifs. »
De plus, l'article 39,4 du Code des professions (2002) ajoute que « L'information, la promotion de la santé et la prévention de la maladie, des accidents et des problèmes sociaux auprès des individus, des familles et des collectivités, sont comprises dans le champ d'exercice du membre d'un ordre dans la mesure où elles sont reliées à ses activités professionnelles. »

Information sur le programme

Secrétariat académique de la Faculté	514 343-6437
Admission	514 343-7076

Admission au programme à l'automne 2011 et à l'hiver 2012

Trimestre(s) d'admission			Capacité d'accueil		Statut autorisé		Horaire	
Automne	Hiver	Été	Non limitée	Limitée (section 10)	Temps plein	Temps partiel	Jour	Soir
✓			✓			✓*		✓

* 3 à 6 crédits aux trimestres d'automne et d'hiver et de 0 à 3 crédits au trimestre d'été.

Conditions d'admissibilité

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier et sous réserve de la qualité du dossier, le candidat doit

– avoir réussi le programme de Mineure en sciences infirmières : profession et santé ou faire preuve d'une formation équivalente.

et

– être détenteur d'un permis d'exercice de l'Ordre des Infirmières et Infirmiers du Québec et être inscrit au tableau de l'Ordre

Condition relative à la langue française

– Pour être admissible, le candidat doit attester d'une connaissance de la langue française atteignant le degré que l'Université estime minimal pour s'engager dans le programme. À cette fin, il doit
  - soit avoir réussi l'Épreuve uniforme de langue et littérature française du ministère de l'Éducation du Québec
  - soit obtenir un score d'au moins 785/990 au Test de français international (TFI) et être classé au niveau 4 ou plus à l'entrevue orale et à la production écrite du Test de connaissance du français (voir section 2 - Connaissance du français).

Remarques

– Des photocopies du permis et de l'attestation d'inscription au tableau de l'Ordre des infirmières et des infirmiers du Québec sont requises.
– Le candidat admis doit se soumettre à des épreuves en français auxquelles il est convoqué par la Faculté. En cas d'échec, l'étudiant se verra imposer, hors programme, un ou des cours de mise à niveau qu'il devra réussir.
– **La compréhension des textes de langue anglaise est essentielle**.

Programme 1-630-4-1 Version 00

Mineure en sc. infirmières - pratique infirmière 1

La mineure Sciences infirmières : Pratique infirmière 1, offerte à temps partiel, est constituée de 17 crédits obligatoires et de 13 crédits à option. Les crédits à option doivent être complétés à l'intérieur du même bloc de cours.

Segment 71

Bloc 71 A *obligatoire* *10 cr.*

Expériences de santé

+	SOI	2603	3	A	1 js	Personne et santé
+	SOI	2613	3	H	1 js	Famille et santé
+	SOI	2614	4	HE	1 js	Expériences de fin de vie

Bloc 71 B *option* *minimum 0 cr., maximum 13 cr.*

Soins d'urgence

	SOI	2403	3	AH	1 js	Soins en situation d'urgence 1
+	SOI	2413	3	AH	1 js	Soins en situation d'urgence 2
+	SOI	2423	3	AH	1 js	Soins en situation d'urgence 3
	SOI	2431	1	AH	1 js	Intégration des compétences (urgence)
+	SOI	2733	3	AH	1 js	Pratique de soins - Situations urgence 3

Bloc 71 C *option* *minimum 0 cr., maximum 13 cr.*

Soins critiques

	SOI	2503	3	AH	1 js	Situations critiques de santé 1
+	SOI	2513	3	AH	1 js	Situations critiques de santé 2
+	SOI	2523	3	AH	1 js	Situations critiques de santé 3
	SOI	2531	1	AH	1 js	Intégration des apprentissages
+	SOI	2723	3	AH	1 js	Pratique de soins - situations critiques

Bloc 71 D *obligatoire* *7 cr.*

Pratique infirmière

SOI	3023	3	AH	1 js	Pratique réflexive
SOI	3602	2	H	1 js	Expériences de transition dans les soins
SOI	3802	2	A	1 js	Pratique en interdisciplinarité

Sc.infirmières : pratique infirmière 2

1-630-4-2 Mineure (2 à 4 ans)

Troisième de trois mineures destinées aux titulaires du Diplôme d'études collégiales en soins infirmiers ou d'un diplôme équivalent. Associée à la Mineure en sciences infirmières : profession et santé et à la Mineure en sciences infirmières : pratique infirmière 1, elle donne droit au Baccalauréat en sciences infirmières selon un cheminement souple et à temps partiel. Des cours du programme sont également offerts dans les campus de l'UdeM à Laval, à Longueuil ou à Terrebonne (www.umontreal.ca/campus/).

Perspectives professionnelles

L'article 36 de la Loi sur les infirmières et les infirmiers (Lii, art. 36, 2002) présente ainsi le champ de pratique des infirmières :
« L'exercice infirmier consiste à évaluer l'état de santé d'une personne, à déterminer et à assurer la réalisation du plan de soins et de traitement infirmiers, à prodiguer les soins et les traitements infirmiers et médicaux dans le but de maintenir la santé, de la rétablir et de prévenir la maladie ainsi qu'à fournir les soins palliatifs. »
De plus, l'article 39,4 du Code des professions (2002) ajoute que « L'information, la promotion de la santé et la prévention de la maladie, des accidents et des problèmes sociaux auprès des individus, des familles et des collectivités, sont comprises dans le champ d'exercice du membre d'un ordre dans la mesure où elles sont reliées à ses activités professionnelles. »

Information sur le programme

Secrétariat académique de la Faculté 514 343-6437
ou courriel : annick.roberge@umontreal.ca
Admission 514 343-7076

Admission au programme Le programme sera ouvert à l'admission à compter de l'automne 2011

Trimestre(s) d'admission			Capacité d'accueil		Statut autorisé		Horaire	
Automne	Hiver	Été	Non limitée	Limitée (section 10)	Temps plein	Temps partiel	Jour	Soir
✓			✓			✓*		✓

* 3 à 6 crédits aux trimestres d'automne et d'hiver et de 0 à 3 crédits au trimestre d'été.

Conditions d'admissibilité

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier et sous réserve de la qualité du dossier, le candidat doit
– avoir réussi le programme de mineure en sciences infirmières : pratique infirmière 1 ou faire preuve d'une formation équivalente.
et
– être détenteur d'un permis d'exercice de l'Ordre des Infirmières et Infirmiers du Québec et être inscrit au tableau de l'Ordre

Condition relative à la langue française

– Pour être admissible, le candidat doit attester d'une connaissance de la langue française atteignant le degré que l'Université estime minimal pour s'engager dans le programme. À cette fin, il doit
  - soit avoir réussi l'Épreuve uniforme de langue et littérature française du ministère de l'Éducation du Québec
  - soit obtenir un score d'au moins 785/990 au Test de français international (TFI) et être classé au niveau 4 ou plus à l'entrevue orale et à la production écrite du Test de connaissance du français (voir section 2 - Connaissance du français).

Remarques

– Des photocopies du permis et de l'attestation d'inscription au tableau de l'Ordre des infirmières et des infirmiers du Québec sont requises.
– Le candidat admis doit se soumettre à des épreuves en français auxquelles il est convoqué par la Faculté. En cas d'échec, l'étudiant se verra imposer, hors programme, un ou des cours de mise à niveau qu'il devra réussir.
– **La compréhension des textes de langue anglaise est essentielle**.

Programme 1-630-4-2 Version 00

Mineure en sciences infirmières : pratique infirmière 2

La Mineure offerte à temps partiel, est constituée de 30 crédits obligatoires.

Segment 72

BLOC 72 A obligatoire (12 crédits)

Santé dans la communauté

SOI	3603	3	AH	1 js	Soins infirmiers de 1ère ligne
SOI	3613	3	AH	1 js	Soins infirmiers et santé publique
SOI	3703	3	AH	1 js	Pratique de soins - Soins de 1ère ligne
SOI	3713	3	AH	1 js	Pratique de soins - Santé publique

BLOC 72 B option (6 crédits)

Leadership

SOI	3803	3	AH	1 js	Leadership et profession infirmière 1
SOI	3812	2	AH	1 js	Leadership et profession infirmière 2
SOI	3821	1	AH	1 js	Intégration des apprentissages

BLOC 72 C option (12 crédits)

Orientation clinique

SOI	3506	6	AH	1 js	Projet d'intervention infirmière
SOI	3716	6	AH	1 js	Pratique de soins - clientèle spécifique

Sciences infirmières : soins d'urgence

1-630-7-1 Module

Information sur le programme

Secrétariat académique de la Faculté 514 343-6437
Admission 514 343-7076

Admission au programme à l'automne 2011 et à l'hiver et à l'été 2012

Trimestre(s) d'admission			Capacité d'accueil		Statut autorisé		Horaire	
Automne	Hiver	Été	Non limitée	Limitée (section 10)	Temps plein	Temps partiel	Jour	Soir
✓	✓		✓			✓		✓

Conditions d'admissibilité

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier et sous réserve de la qualité du dossier, le candidat doit
– être titulaire du Diplôme d'études collégiales (DEC) en techniques infirmières ou en soins infirmiers ou, pour les candidats formés hors Québec, être titulaire d'un diplôme en soins infirmiers que l'Ordre des infirmières et infirmiers du Québec juge équivalent au DEC en soins infirmiers décerné par le ministre de l'Éducation du Québec

– avoir réussi le cours SOI 1007 Méthodes d'évaluation de la santé
– être détenteur d'un permis d'exercice de l'Ordre des Infirmières et Infirmiers du Québec et être inscrit au tableau de l'Ordre
– avoir la citoyenneté canadienne ou le statut de résident permanent.
– à la demande de la Faculté, soumettre un curriculum vitae et se présenter à une ou à des entrevues

Condition relative à la langue française

– Pour être admissible, le candidat doit attester d'une connaissance de la langue française atteignant le degré que l'Université estime minimal pour s'engager dans le programme. À cette fin, il doit
  - soit avoir réussi l'Épreuve uniforme de langue et littérature française du ministère de l'Éducation du Québec
  - soit obtenir un score d'au moins 785/990 au Test de français international (TFI) et être classé au niveau 4 ou plus à l'entrevue orale et à la production écrite du Test de connaissance du français (voir section 2 - Connaissance du français).

Remarques

– Des photocopies du permis et de l'attestation d'inscription au tableau de l'Ordre des infirmières et des infirmiers du Québec sont requises.
– Le Module donne lieu à une attestation spécifique.
– Le candidat admis doit se soumettre à des épreuves en français auxquelles il est convoqué par la Faculté. En cas d'échec, l'étudiant se verra imposer, hors programme, un ou des cours de mise à niveau qu'il devra réussir.
– **La compréhension des textes de langue anglaise est essentielle**.
– Les cours du Module sont tous reconnus dans le Baccalauréat en sciences infirmières ou dans la mineure pertinente en sciences infirmières. Ce module pourrait aussi être intégré à un certificat sur étude du dossier.

Programme 1-630-7-1 Version 01

Module en sc. infirmières - soins d'urgence

Ce programme comporte 13 crédits de cours obligatoires.

Segment 70

Bloc 70 A			*obligatoire*				*13 cr.*
	SOI	2403	3	AH	1	js	Soins en situation d'urgence 1
+	SOI	2413	3	AH	1	js	Soins en situation d'urgence 2
+	SOI	2423	3	AH	1	js	Soins en situation d'urgence 3
	SOI	2431	1	AH	1	js	Intégration des compétences (urgence)
+	SOI	2733	3	AH	1	js	Pratique de soins - Situations urgence 3

Sciences infirmières : évaluation de la santé et interventions

1-630-7-5 Module

Information sur le programme

Secrétariat académique de la Faculté 514 343-6437
Admission 514 343-7076

Admission au programme à l'automne 2011 et à l'hiver et à l'été 2012

Trimestre(s) d'admission			Capacité d'accueil		Statut autorisé		Horaire	
Automne	Hiver	Été	Non limitée	Limitée (section 10)	Temps plein	Temps partiel	Jour	Soir
✓	✓	✓	✓			✓	✓	✓

Conditions d'admissibilité

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier et sous réserve de la qualité du dossier, le candidat doit
– être titulaire du Diplôme d'études collégiales (DEC) en soins infirmiers (programmes 180.01, 180.21 ou versions antérieures) ou, pour les candidats formés hors Québec, être titulaire d'un diplôme en soins infirmiers que l'Ordre des infirmières et infirmièrs du Québec juge équivalent au DEC en soins infirmiers décerné par le ministre de l'Éducation du Québec
– être détenteur d'un permis d'exercice de l'Ordre des Infirmières et Infirmiers du Québec et être inscrit au tableau de l'Ordre
– avoir la citoyenneté canadienne ou le statut de résident permanent.
– à la demande de la Faculté, soumettre un curriculum vitae et se présenter à une ou à des entrevues

Condition relative à la langue française

– Pour être admissible, le candidat doit attester d'une connaissance de la langue française atteignant le degré que l'Université estime minimal pour s'engager dans le programme. À cette fin, il doit
  - soit avoir réussi l'Épreuve uniforme de langue et littérature française du ministère de l'Éducation du Québec
  - soit obtenir un score d'au moins 785/990 au Test de français international (TFI) et être classé au niveau 4 ou plus à l'entrevue orale et à la production écrite du Test de connaissance du français (voir section 2 - Connaissance du français).

Remarques

– Des photocopies du permis et de l'attestation d'inscription au tableau de l'Ordre des infirmières et des infirmiers du Québec sont requises.
– Le Module donne lieu à une attestation spécifique.
– Le candidat admis doit se soumettre à des épreuves en français auxquelles il est convoqué par la Faculté. En cas d'échec, l'étudiant se verra imposer, hors programme, un ou des cours de mise à niveau qu'il devra réussir.
– **La compréhension des textes de langue anglaise est essentielle**.
– Les cours du Module sont tous reconnus dans le Baccalauréat en sciences infirmières ou dans la mineure pertinente en sciences infirmières. Ce module pourrait aussi être intégré à un certificat sur étude du dossier.

Programme 1-630-7-5 Version 00

Module en sc. infirmières - évaluation santé et interventions

Ce module, offert à temps partiel, est constitué de 15 crédits dont 12 crédits obligatoires et 3 crédits à option.

Segment 70

Bloc 70 A		*obligatoire*			*12 cr.*
PHL	1952	3	AH 1 j	Principes généraux de pharmacologie	
SOI	1007	3	AHE1 js	Méthodes d'évaluation de la santé	
SOI	1173	3	AHE1 js	Enseignement à la clientèle	
SOI	3213	3	AHE1 js	Interaction infirmière-client	
Bloc 70 B		*option*			*minimum 3 cr., maximum 3 cr.*
SOI	1421	3	AHE1 js	Communautés culturelles et soins	
SOI	2202	3	AHE1 js	Éthique en sciences infirmières	
SOI	3012	3	AHE1 js	Prévention des infections	
SOI	3220	3	AHE1 js	Intervention en situation de crise	

Les cours de ce module peuvent être intégrés à un programme d'études s'ils en font partie. En particulier, ils peuvent être intégrés au Baccalauréat en sciences infirmières 1-630-1-2 ainsi qu'à la Mineure en sciences infirmières : profession et santé 1-630-4-0. Ce module pourra aussi être intégré à un certificat sur étude du dossier.

Faculté de théologie et de sciences des religions

Animation spirituelle et engagement communautaire

1-887-2-0 Majeure (2 ans - avec stage obligatoire)
1-887-4-0 Mineure (1 an - avec stage obligatoire)
Des cours du programme sont également offerts dans les campus de l'UdeM à Laval, à Longueuil ou à Terrebonne (www.umontreal.ca/campus/).

Perspectives professionnelles

Le titulaire d'un baccalauréat comprenant la Majeure en animation spirituelle et engagement communautaire est habilité à assumer la responsabilité du service du même nom obligatoire dans toutes les écoles primaires et secondaires, selon les exigences gouvernementales.

Information sur le programme

Jean-François Roussel 514 343-6840
ou courriel : jean-francois.roussel@umontreal.ca
Carole Lapalme 514 343-7521
ou courriel : carole.lapalme@umontreal.ca
Admission 514 343-7076

Admission au programme à l'automne 2011 et à l'hiver et à l'été 2012

Trimestre(s) d'admission			Capacité d'accueil		Statut autorisé		Horaire	
Automne	Hiver	Été	Non limitée	Limitée (section 10)	Temps plein	Temps partiel	Jour	Soir
✓	✓	✓	✓		✓	✓	✓	✓

Conditions d'admissibilité

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier et sous réserve de la qualité du dossier, le candidat doit être titulaire du diplôme d'études collégiales (DEC) décerné par le ministre de l'Éducation du Québec ou faire la preuve d'une formation équivalente au DEC (voir section 8).

Condition relative à la langue française

Pour être admissible, le candidat doit attester d'une connaissance de la langue française atteignant le degré que l'Université estime minimal pour s'engager dans le programme. À cette fin, il doit

– soit avoir réussi l'Épreuve uniforme de langue et littérature française du ministère de l'Éducation du Québec
– soit obtenir un score d'au moins 605/990 au Test de français international (TFI) (voir section 2 - Connaissance du français).

Remarque

Les demandes d'admission doivent être déposées avant la date limite. Toutefois, la Faculté ne refusera pas nécessairement les demandes remises après cette date.

Programme 1-887-2-0 Version 00

Majeure en animation spirituelle et engagement communautaire

La majeure comprend 27 crédits obligatoires et 33 crédits à option.

Segment 76 Formation à l'intervention

Bloc 76 A *obligatoire* *3 cr.*

SRL	1002	3	AHE1 js	Introd. animation spir. engagement comm.

Bloc 76 B *option* *minimum 12 cr., maximum 18 cr.*

SRL	1011	3	AHE1 js	Spiritualités de l'Asie du Sud
SRL	1080	3	AHE1 js	Les grandes religions du monde
SRL	1090	3	AHE1 js	L'islam
SRL	1091	3	AHE1 js	Le judaïsme
SRL	2025	3	AHE1 js	Histoire religieuse du Québec
SRL	2515	3	AHE1 js	Cultures et spiritualités des jeunes
SRL	2522	3	AE 1 js	Spiritualités amérindiennes
SRL	2523	3	AE 1 js	Spiritualités de l'Asie de l'Est
SRL	2524	3	AE 1 js	Patrimoine religieux du Québec
SRL	2525	3	AHE1 js	Spiritualités africaines et créoles
THL	1025	3	AHE1 s	Israël biblique et son histoire
THL	1085	3	AHE1 js	Histoire du christianisme
THL	2005	3	AHE1 js	Sources et voies de spiritualité
THL	2115	3	AHE1 js	Jésus et la tradition synoptique

Bloc 76 C *option* *minimum 3 cr., maximum 6 cr.*

SOL	2306	3	E 1 j	Sociologie des religions
SRL	1005	3	AHE1 js	Introduction aux phénomènes religieux
SRL	2030	3	AHE1 js	Nouveaux mouvements religieux et sectes
SRL	2070	3	AHE1 js	Psilogie et religion
SRL	2520	3	AE 1 js	Dialogue interreligieux
SRL	3005	3	AHE1 js	La religion dans l'espace public
SRL	3030	3	AHE1 js	La mort et l'au-delà

Bloc 76 D *option* *minimum 6 cr., maximum 12 cr.*

ETA	2200	3	AHE1	École et environnement social
JES	1001	3	AHE1 js	Jeunes et réalités sociales
JES	2005	3	AHE1 js	Jeunes et famille
JES	2007	3	AHE1 js	Jeunes des communautés culturelles
JES	2008	3	AHE1 js	Jeunes et violence
JES	2009	3	AHE1 js	Jeunes et sexualité
JES	2012	3	AHE1 js	Les jeunes et le monde du travail
PPA	3205	3	AHE1	La classe en milieu urbain
PPL	3045	3	AHE1 js	Accommodement raisonnable
SRL	1431	3	AHE1 js	Religions, éthique et modernité

Bloc 76 E *option* *minimum 6 cr., maximum 6 cr.*

PPA	1100	3	AHE1 j	Apprentissage scolaire et développement
PSE	1070	3	A 1 s	La croissance et ses principaux enjeux
PSY	1095	3	AHE1 j	L'enfance
SRL	1055	3	AHE1 js	Psychologie de l'expérience religieuse

Bloc 76 F *obligatoire* *24 cr.*

JES	1000	3	AHE1 js	L'intervenant et la relation d'aide
SRL	1024	6	AHE2 js	Stage:animation spir./eng. communautaire
SRL	3120	3	AHE1 js	L'interreligieux et gestion de conflits
SVS	2378	3	H 1 s	Intervention communautaire
SVS	3804	3	HE 1 j	Fonctionnement et gestion des groupes
THL	2150	3	AHE1 js	Animation pastorale
THL	3015	3	AHE1 js	Accompagnement pastoral

Programme 1-887-4-0 Version 01

Mineure en animation spirituelle et engagement communautaire

La mineure comprend 18 crédits obligatoires et 12 crédits à option.

Segment 76

Bloc 76 A *obligatoire* *6 cr.*

Base

SRL	1002	3	AHE1 js	Introd. animation spir. engagement comm.
SRL	1080	3	AHE1 js	Les grandes religions du monde

Bloc 76 B *option* *minimum 3 cr., maximum 6 cr.*

Phénomènes religieux et spiritualité

SRL	1005	3	AHE1 js	Introduction aux phénomènes religieux
SRL	2030	3	AHE1 js	Nouveaux mouvements religieux et sectes
SRL	2070	3	AHE1 js	Psilogie et religion
SRL	2515	3	AHE1 js	Cultures et spiritualités des jeunes
SRL	2520	3	AE 1 js	Dialogue interreligieux
SRL	2522	3	AE 1 js	Spiritualités amérindiennes
SRL	2523	3	AE 1 js	Spiritualités de l'Asie de l'Est
SRL	2524	3	AE 1 js	Patrimoine religieux du Québec
SRL	2525	3	AHE1 js	Spiritualités africaines et créoles
SRL	3005	3	AHE1 js	La religion dans l'espace public
SRL	3030	3	AHE1 js	La mort et l'au-delà
THL	2005	3	AHE1 js	Sources et voies de spiritualité

Bloc 76 C *option* *minimum 6 cr., maximum 9 cr.*

Milieu scolaire et connaissance des jeunes

ETA	2200	3	AHE1	École et environnement social
JES	1001	3	AHE1 js	Jeunes et réalités sociales
JES	2005	3	AHE1 js	Jeunes et famille
JES	2008	3	AHE1 js	Jeunes et violence
JES	2009	3	AHE1 js	Jeunes et sexualité
JES	2012	3	AHE1 js	Les jeunes et le monde du travail
PPL	3045	3	AHE1 js	Accommodement raisonnable
SRL	2521	3	AE 1 js	Diversité relig. et dévelop. personnel
SRL	3120	3	AHE1 js	L'interreligieux et gestion de conflits

Bloc 76 D *obligatoire* *12 cr.*

Formation à l'intervention

JES	1000	3	AHE1 js	L'intervenant et la relation d'aide
SRL	1024	6	AHE2 js	Stage:animation spir./eng. communautaire
SVS	2378	3	H 1 s	Intervention communautaire

Approche critique du christianisme

1-885-7-1 Module

Information sur le programme

Jean-François Roussel 514 343-6840
ou courriel : jean-francois.roussel@umontreal.ca
Carole Lapalme 514 343-7521
ou courriel : carole.lapalme@umontreal.ca
Admission 514 343-7076

Admission au programme à l'automne 2011 et à l'hiver et à l'été 2012

Trimestre(s) d'admission			Capacité d'accueil		Statut autorisé		Horaire	
Automne	Hiver	Été	Non limitée	Limitée (section 10)	Temps plein	Temps partiel	Jour	Soir
✓	✓	✓	✓		✓	✓	✓	✓

Conditions d'admissibilité

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier et sous réserve de la qualité du dossier, le candidat doit être titulaire du diplôme d'études collégiales (DEC) décerné par le ministre de l'Éducation du Québec ou faire la preuve d'une formation équivalente au DEC (voir section 8).

Condition relative à la langue française

Pour être admissible, le candidat doit attester d'une connaissance de la langue française atteignant le degré que l'Université estime minimal pour s'engager dans le programme. À cette fin, il doit

- soit avoir réussi l'Épreuve uniforme de langue et littérature française du ministère de l'Éducation du Québec
- soit obtenir un score d'au moins 605/990 au Test de français international (TFI) (voir section 2 - Connaissance du français).

Remarque

Les demandes d'admission doivent être déposées avant la date limite. Toutefois, la Faculté ne refusera pas nécessairement les demandes remises après cette date.

Programme 1-885-7-1 Version 00

Module en approche critique du christianisme

Ce programme totalise 9 crédits de cours à option.

Segment 70

Bloc 70 A *option* *minimum 9 cr., maximum 9 cr.*

SRL	1025	3	AHE1 js	Christianisme, arts et littérature
SRL	2025	3	AHE1 js	Histoire religieuse du Québec
THL	1065	3	AHE1 js	Jésus : de l'histoire à la théologie
THL	1095	3	AHE1 js	Éthique théologique
THL	2105	3	AHE1 js	La Torah, coeur de la Bible hébraïque
THL	2115	3	AHE1 js	Jésus et la tradition synoptique
THL	3505	3	AHE1 js	L'être humain comme thème théologique

Avec l'approbation du responsable de programme, l'étudiant peut substituer à un cours du bloc 70A tout autre cours de théologie ou de sciences des religions.

Études islamiques

1-905-4-0 Mineure

Information sur le programme

Jean-François Roussel 514 343-6840
ou courriel : jean-francois.roussel@umontreal.ca
Carole Lapalme 514 343-7521
ou courriel : carole.lapalme@umontreal.ca
Admission 514 343-7076

Admission au programme à l'automne 2011 et à l'hiver et à l'été 2012

Trimestre(s) d'admission			Capacité d'accueil		Statut autorisé		Horaire	
Automne	Hiver	Été	Non limitée	Limitée (section 10)	Temps plein	Temps partiel	Jour	Soir
✓	✓	✓	✓		✓	✓	✓	✓

Conditions d'admissibilité

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier et sous réserve de la qualité du dossier, le candidat doit être titulaire du diplôme d'études collégiales (DEC) décerné par le ministre de l'Éducation du Québec ou faire la preuve d'une formation équivalente au DEC (voir section 8).

Condition relative à la langue française

Pour être admissible, le candidat doit attester d'une connaissance de la langue française atteignant le degré que l'Université estime minimal pour s'engager dans le programme. À cette fin, il doit

– soit avoir réussi l'Épreuve uniforme de langue et littérature française du ministère de l'Éducation du Québec
– soit obtenir un score d'au moins 605/990 au Test de français international (TFI) (voir section 2 - Connaissance du français).

Remarque

Les demandes d'admission doivent être déposées avant la date limite. Toutefois, la Faculté ne refusera pas nécessairement les demandes remises après cette date.

Programme 1-905-4-0 Version 00

Mineure en études islamiques

Le programme totalise 30 crédits, dont 12 crédits obligatoires et 18 crédits à option.

Segment 71

Bloc 71 A *obligatoire* *12 cr.*

DRT	3014	3	AHE1 j	Chari'ah, le droit islamique
HST	2181	3	A 1 j	Le monde musulman VIIe - XVe siècle
SRL	1090	3	AHE1 js	L'islam
SRL	1210	3	AHE1 js	Coran et Hadith

Bloc 71 B *option* *minimum 6 cr., maximum 9 cr.*

SRL	1220	3	AHE1 js	L'islam au Québec et en Amérique du Nord
SRL	2220	3	AHE1 js	Géopolitique de l'islam contemporain
SRL	2230	3	AHE1 js	Les grands penseurs de l'islam
SRL	2240	3	AHE1 js	Occident et islam
SRL	3220	3	AHE1 js	La mystique musulmane (soufisme)

Bloc 71 C *option* *minimum 6 cr., maximum 9 cr.*

ANT	3861	3	A 1 js	Cultures et sociétés arabo-musulmanes
ARA	1001	3	A 1 s	Introduction au monde arabe 1
ARA	1002	3	H 1 s	Introduction au monde arabe 2
+ ARA	1901	3	AHE1 js	Arabe 1 (niveau A1.1)
+ ARA	1902	3	AHE1 js	Arabe 2 (niveau A1.2)
+ ARA	1903	3	AHE1 js	Arabe 3 (niveau A2.1)
+ ARA	1904	3	AHE1 js	Arabe 4 (niveau A2.2)
ARA	2050	3	AHE1 j	Littérature arabe
ECN	1966	3	H 1 s	Économie du monde arabe
FRA	2141	3	H 1 s	Littérature maghrébine
HST	1071	3	A 1 j	L'émergence du monde arabe contemporain
PHI	3870	3	A 1 j	Philosophie médiévale arabe et juive
+ POL	2840	3	AH 1 j	Sécurité au Moyen-Orient
SOL	2050	3	AE 1 j	Sociologie du monde arabo-musulman

Bloc 71 D *option* *minimum 3 cr., maximum 3 cr.*

SRL	1005	3	AHE1 js	Introduction aux phénomènes religieux
SRL	1080	3	AHE1 js	Les grandes religions du monde
SRL	2025	3	AHE1 js	Histoire religieuse du Québec
SRL	2520	3	AE 1 js	Dialogue interreligieux
SRL	3005	3	AHE1 js	La religion dans l'espace public
SRL	3120	3	AHE1 js	L'interreligieux et gestion de conflits

Pastorale en milieux de santé

1-895-7-0 Module

Information sur le programme

Jean-François Roussel 514 343-6840
ou courriel : jean-francois.roussel@umontreal.ca
Carole Lapalme 514 343-7521
ou courriel : carole.lapalme@umontreal.ca
Admission 514 343-7076

Admission au programme à l'automne 2011 et à l'hiver 2012

Trimestre(s) d'admission			Capacité d'accueil		Statut autorisé		Horaire	
Automne	Hiver	Été	Non limitée	Limitée (section 10)	Temps plein	Temps partiel	Jour	Soir
✓	✓		✓			✓	✓	

Conditions d'admissibilité

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier et sous réserve de la qualité du dossier, le candidat doit

– être titulaire du diplôme d'études collégiales (DEC) décerné par le ministre de l'Éducation du Québec ou faire la preuve d'une formation équivalente au DEC (voir section 8 - formation à l'étranger, expérience, etc.)
et
– avoir une expérience d'au moins un an dans une problématique de santé

Condition relative à la langue française

Pour être admissible, le candidat doit attester d'une connaissance de la langue française atteignant le degré que l'Université estime minimal pour s'engager dans le programme. À cette fin, il doit

– soit avoir réussi l'Épreuve uniforme de langue et littérature française du ministère de l'Éducation du Québec
– soit obtenir un score d'au moins 605/990 au Test de français international (TFI) (voir section 2 - Connaissance du français).

Remarque

Les demandes d'admission doivent être déposées avant la date limite. Toutefois, la Faculté ne refusera pas nécessairement les demandes remises après cette date.

Programme 1-895-7-0 Version 01

Module de pastorale en milieux de santé

Ce module totalise 15 crédits de cours à option.

Segment 70

Bloc 70 A *option* *minimum 15 cr., maximum 15 cr.*

SRL	2040	3	AHE1 js	Pluralisme religieux et milieux de santé
THL	2145	3	AHE1 js	Panorama de la foi chrétienne
THL	3015	3	AHE1 js	Accompagnement pastoral
THL	3035	3	AHE1 js	Accompagnement pastoral et santé
THL	3520	3	AHE1 js	Bioéthique
THL	3590	3	AHE1 js	Questions spéciales en théol. pratique
THL	3590A	3	AHE2 js	Questions spéciales en théol. pratique

Les religions dans le monde contemporain

1-885-7-2 Module

Information sur le programme

Jean-François Roussel 514 343-6840
ou courriel : jean-francois.roussel@umontreal.ca
Carole Lapalme 514 343-7521
ou courriel : carole.lapalme@umontreal.ca
Admission 514 343-7076

Admission au programme à l'automne 2011 et à l'hiver et à l'été 2012

Trimestre(s) d'admission			Capacité d'accueil		Statut autorisé		Horaire	
Automne	Hiver	Été	Non limitée	Limitée (section 10)	Temps plein	Temps partiel	Jour	Soir
✓	✓	✓	✓		✓	✓	✓	✓

Conditions d'admissibilité

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier et sous réserve de la qualité du dossier, le candidat doit être titulaire du diplôme d'études collégiales (DEC) décerné par le ministre de l'Éducation du Québec ou faire la preuve d'une formation équivalente au DEC (voir section 8).

Condition relative à la langue française

Pour être admissible, le candidat doit attester d'une connaissance de la langue française atteignant le degré que l'Université estime minimal pour s'engager dans le programme. À cette fin, il doit

- soit avoir réussi l'Épreuve uniforme de langue et littérature française du ministère de l'Éducation du Québec
- soit obtenir un score d'au moins 605/990 au Test de français international (TFI) (voir section 2 - Connaissance du français).

Remarque

Les demandes d'admission doivent être déposées avant la date limite. Toutefois, la Faculté ne refusera pas nécessairement les demandes remises après cette date.

Programme 1-885-7-2 Version 00

Module les religions dans le monde contemporain

Ce programme totalise 9 crédits de cours, dont 3 obligatoires et 6 à option.

Segment 70

Bloc 70 A *obligatoire* *3 cr.*

SRL	1080	3	AHE1 js	Les grandes religions du monde

Bloc 70 B *option* *minimum 6 cr., maximum 6 cr.*

Phénomènes religieux et outils théoriques

SRL	1005	3	AHE1 js	Introduction aux phénomènes religieux
SRL	1055	3	AHE1 js	Psychologie de l'expérience religieuse
SRL	1431	3	AHE1 js	Religions, éthique et modernité
SRL	2025	3	AHE1 js	Histoire religieuse du Québec
SRL	2030	3	AHE1 js	Nouveaux mouvements religieux et sectes
SRL	2520	3	AE 1 js	Dialogue interreligieux
SRL	2522	3	AE 1 js	Spiritualités amérindiennes
SRL	2525	3	AHE1 js	Spiritualités africaines et créoles

Ou tout autre cours de sciences des religions accepté par le responsable de programme.

Sciences des religions

1-961-5-0 Certificat (1 an - avec stage facultatif

Information sur le programme

Jean-François Roussel 514 343-6840
ou courriel : jean-francois.roussel@umontreal.ca
Carole Lapalme 514 343-7521
ou courriel : carole.lapalme@umontreal.ca
Admission 514 343-7076

Admission au programme à l'automne 2011 et à l'hiver 2012

Trimestre(s) d'admission			Capacité d'accueil		Statut autorisé		Horaire	
Automne	Hiver	Été	Non limitée	Limitée (section 10)	Temps plein	Temps partiel	Jour	Soir
✓	✓	✓	✓		✓	✓	✓	✓

Conditions d'admissibilité

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier et sous réserve de la qualité du dossier, le candidat doit être titulaire du diplôme d'études collégiales (DEC) décerné par le ministre de l'Éducation du Québec ou faire la preuve d'une formation équivalente au DEC (voir section 8).

Condition relative à la langue française

Pour être admissible, le candidat doit attester d'une connaissance de la langue française atteignant le degré que l'Université estime minimal pour s'engager dans le programme. À cette fin, il doit

- soit avoir réussi l'Épreuve uniforme de langue et littérature française du ministère de l'Éducation du Québec
- soit obtenir un score d'au moins 605/990 au Test de français international (TFI) (voir section 2 - Connaissance du français).

Remarque

Les demandes d'admission doivent être déposées avant la date limite. Toutefois, la Faculté ne refusera pas nécessairement les demandes remises après cette date.

Programme 1-961-5-0 Version 01

Certificat en sciences des religions

Le certificat en sciences des religions comporte 30 crédits de cours à option répartis dans 7 blocs couvrant quatre thématiques.

Segment 73

Bloc 73 A *option* *minimum 3 cr., maximum 6 cr.*

Introduction, concepts de base, méthodologie I

SRL	1001	3	AHE1 js	Théories en sciences des religions
SRL	1005	3	AHE1 js	Introduction aux phénomènes religieux
SRL	1055	3	AHE1 js	Psychologie de l'expérience religieuse

Bloc 73 B *option* *minimum 3 cr., maximum 6 cr.*

Introduction, concepts de base, méthodologie II

ANT	2020	3	H 1 js	Anthropologie de la religion
PHI	1860	3	A 1 j	Introduction à la philosophie médiévale
SOL	2306	3	E 1 j	Sociologie des religions

SRL	1431	3	AHE1	js	Religions, éthique et modernité
SRL	2520	3	AE 1	js	Dialogue interreligieux
SRL	2521	3	AE 1	js	Diversité relig. et dévelop. personnel
SRL	2526	3	AHE1		Stage d'exploration SR appliquées 1
SRL	3120	3	AHE1	js	L'interreligieux et gestion de conflits

Bloc 73 C option minimum 6 cr., maximum 9 cr.

Données descriptives I (histoire et identité religieuse)

SRL	1011	3	AHE1	js	Spiritualités de l'Asie du Sud
SRL	1080	3	AHE1	js	Les grandes religions du monde
SRL	1090	3	AHE1	js	L'islam
SRL	1091	3	AHE1	js	Le judaïsme
SRL	2025	3	AHE1	js	Histoire religieuse du Québec
SRL	2070	3	AHE1	js	Psilogie et religion
SRL	2522	3	AE 1	js	Spiritualités amérindiennes
SRL	2523	3	AE 1	js	Spiritualités de l'Asie de l'Est
SRL	2525	3	AHE1	js	Spiritualités africaines et créoles
THL	1085	3	AHE1	js	Histoire du christianisme

Bloc 73 D option minimum 3 cr., maximum 6 cr.

Données descriptives II (histoire et identité religieuse)

+ GRC	3150	3	A 1	j	Auteurs grecs d'époque impériale
HGL	1021	3	AH 1	j	Mythe et religion en Grèce ancienne
HGL	1031	3	A 1	j	Mythe et religion dans le monde romain
HGL	2000	3	A 1	j	La Grèce et le Proche-Orient
HST	1031	3	A 1	j	Histoire de l'Antiquité
HST	3108	3	H 1	j	Religion et société au Moyen Âge
HST	3206	3	A 1	j	Religions et mentalités modernes
+ LAT	3150	3	H 1	j	Auteurs latins de l'Antiquité tardive
PHI	2960	3	H 1	j	Naissance de la philosophie chinoise
PHY	1972D	3	AH 1		Initiation à l'astronomie

Bloc 73 E option minimum 6 cr., maximum 9 cr.

Études comparatives des thèmes religieux I

SRL	1025	3	AHE1	js	Christianisme, arts et littérature
SRL	2030	3	AHE1	js	Nouveaux mouvements religieux et sectes
SRL	2524	3	AE 1	js	Patrimoine religieux du Québec
SRL	3005	3	AHE1	js	La religion dans l'espace public
SRL	3015	3	AHE1	js	Religions et politique
SRL	3030	3	AHE1	js	La mort et l'au-delà
SRL	3595	3	AHE1	js	Questions spéciales en sc. des religions

Bloc 73 F option minimum 3 cr., maximum 6 cr.

Études comparatives des thèmes religieux II

+ BIO	3002	2	A 1	j	Bioéthique
PHI	1400	3	AE 1	j	Problèmes en éthique
PHI	2920	3	A 1	j	Mythe, religion et connaissance
PHI	3925	3	A 1	j	Religion, science, raison philosophique

Bloc 73 G option minimum 3 cr., maximum 6 cr.

Intervention en contexte multireligieux

DID	3307	3	AHE1	js	L'enseignement culturel des religions
SRL	2040	3	AHE1	js	Pluralisme religieux et milieux de santé
SRL	2520	3	AE 1	js	Dialogue interreligieux
SRL	2521	3	AE 1	js	Diversité relig. et dévelop. personnel
SRL	2526	3	AHE1		Stage d'exploration SR appliquées 1
SRL	2527	3	AHE1	js	Stage international
SRL	3040	3	AHE1	js	Religion et intervention psychosociale
SRL	3090	3	AHE1	js	Stage en milieu multireligieux
SRL	3120	3	AHE1	js	L'interreligieux et gestion de conflits
SRL	3121	3	AHE1	js	Stage d'intervention SR appliquées 2

Sciences des religions appliquées

1-961-2-2 Majeure (2 ans - avec stage obligatoire)

La majeure en sciences des religions appliquées est conçue pour être jumelée avec une mineure ou un certificat qui peut être suivi concurremment. La Faculté recommande de choisir le programme complémentaire en fonction de l'une des trois thématiques suivantes : Intervention dans les milieux institutionnels, Intervention dans les médias, Intervention au niveau international (voir la rubrique Remarques pour plus de détails sur les jumelages suggérés).

Perspectives professionnelles

Selon les cours et le programme complémentaire choisis, le titulaire d'un baccalauréat composé d'une majeure en sciences des religions appliquées et d'une mineure ou certifiat complémentaire pourra oeuvrer dans différents domaines.

Intervention dans les milieux institutionnels

Intervenant dans les milieux communautaires et institutionnels, intervenant en milieux cliniques et en réadaptation, gestionnaire de ressources humaines dans les milieux religieux et pastoraux et dans les milieux communautaires, consultant dans les milieux institutionnels, scolaires et universitaires, accompagnateur en milieux de santé, animateur à la vie spirituelle et à l'engagement communautaire dans les écoles.

Intervention dans les médias

Journaliste, producteur, relationniste, traducteur, consultant sur la question religieuse dans la fonction publique, gestionnaire ou consultant dans le domaine de l'édition, de la traduction et de la production médiatique, expert dans le domaine du patrimoine religieux.

Intervention au niveau international

Représentant à l'étranger, agent d'engagement communautaire, intervenant en santé communautaire, conseiller en développement, agent de liaison, assistant à la mission éducative et aux communications, gestionnaire de projets, consultant en éducation internationale et affaires religieuses, conseiller en développement international.

Information sur le programme

Jean-François Roussel 514 343-6840
ou courriel : jean-francois.roussel@umontreal.ca
Carole Lapalme 514 343-7521
ou courriel : carole.lapalme@umontreal.ca
Admission 514 343-7076

Admission au programme à l'automne 2011 et à l'hiver et à l'été 2012

Trimestre(s) d'admission			Capacité d'accueil		Statut autorisé		Horaire	
Automne	Hiver	Été	Non limitée	Limitée (section 10)	Temps plein	Temps partiel	Jour	Soir
✓	✓	✓	✓		✓	✓	✓	✓

Conditions d'admissibilité

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier et sous réserve de la qualité du dossier, le candidat doit être titulaire du diplôme d'études collégiales (DEC) décerné par le ministre de l'Éducation du Québec ou faire la preuve d'une formation équivalente au DEC (voir section 8).

Condition relative à la langue française

Pour être admissible, le candidat doit attester d'une connaissance de la langue française atteignant le degré que l'Université estime minimal pour s'engager dans le programme. À cette fin, il doit

– soit avoir réussi l'Épreuve uniforme de langue et littérature française du ministère de l'Éducation du Québec
– soit obtenir un score d'au moins 605/990 au Test de français international (TFI) (voir section 2 - Connaissance du français).

Remarques

– Mineures ou certificats complémentaires proposés selon les champs d'intérêt
  - **Intervention dans les milieux institutionnels** : Action communautaire, animation spirituelle et engagement communautaire, éthique et droit, gérontologie, intervention auprès des jeunes, santé communautaire, toxicomanie : prévention et réadaptation, criminologie, gestion appliquée à la police et à la sécurité.
  - **Intervention dans les médias** : Communication appliquée, études cinématographiques, histoire, histoire de l'art, journalisme, publicité, relations publiques, science de la communication, science politique.
  - **Intervention au niveau international** : Éthique et droit, relations industrielles, sciences économiques, science politique, histoire, études québécoises, études européennes, études hispaniques, études arabes, études latino-américaines, géographie, sciences des communications, sociologie, santé communautaire, démographie.
– Les demandes d'admission doivent être déposées avant la date limite. Toutefois, la Faculté ne refusera pas nécessairement les demandes remises après cette date.

Programme 1-961-2-2 Version 00

Majeure en sciences des religions appliquées

La majeure comporte 12 crédits obligatoires, 45 crédits à option et 3 crédits au choix.

Segment 80

Bloc 80 A *obligatoire* *12 cr.*

Introduction

SRL	1001	3	AHE1	js	Théories en sciences des religions
SRL	1005	3	AHE1	js	Introduction aux phénomènes religieux
SRL	2135	3	AE 1	js	Praxéologie 1 : des pratiques complexes
SRL	2140	3	AE 1	js	Praxéologie 2 : des pratiques pertinentes

Bloc 80 B *option* *minimum 9 cr., maximum 12 cr.*

Traditions religieuses et spiritualités

PHI	2960	3	H 1	j	Naissance de la philosophie chinoise
PHI	2965	3	A 1	j	Le bouddhisme chinois
SRL	1011	3	AHE1	js	Spiritualités de l'Asie du Sud
SRL	1070	3	AHE1	js	Le christianisme
SRL	1090	3	AHE1	js	L'islam
SRL	1091	3	AHE1	js	Le judaïsme
SRL	2030	3	AHE1	js	Nouveaux mouvements religieux et sectes
SRL	2522	3	AE 1	js	Spiritualités amérindiennes
SRL	2523	3	AE 1	js	Spiritualités de l'Asie de l'Est
SRL	2525	3	AHE1	js	Spiritualités africaines et créoles
THL	2005	3	AHE1	js	Sources et voies de spiritualité

Bloc 80 C *option* *minimum 6 cr., maximum 12 cr.*

Études disciplinaires et thématiques

ANT	2020	3	H 1	js	Anthropologie de la religion
ANT	3021	3	A 1	js	Religion, modernité et globalisation
HGL	1021	3	AH 1	j	Mythe et religion en Grèce ancienne
HGL	1031	3	A 1	j	Mythe et religion dans le monde romain
PHI	2920	3	A 1	j	Mythe, religion et connaissance
PHI	3905	3	H 1	j	Philosophie de la religion
SRL	1055	3	AHE1	js	Psychologie de l'expérience religieuse
SRL	3030	3	AHE1	js	La mort et l'au-delà
SRL	3595	3	AHE1	js	Questions spéciales en sc. des religions
THL	1025	3	AHE1	s	Israël biblique et son histoire
THL	1055	3	AHE1	js	Dieu : questions et approches
THL	1085	3	AHE1	js	Histoire du christianisme
THL	1095	3	AHE1	js	Éthique théologique
THL	2115	3	AHE1	js	Jésus et la tradition synoptique
THL	2220	3	AHE1	js	Géographie et archéologie bibliques
THL	2525	3	AHE1	js	Éthique sociothéologique
THL	2560	3	AHE1	js	Mal et souffrance, limites de Dieu ?

Bloc 80 D *option* *minimum 6 cr., maximum 12 cr.*

Religion, culture et société

HEB	2118	3	A 1	js	Littérature, tradition et religion
PHI	1600	3	H 1	j	Introduction à la philosophie moderne
SRL	1025	3	AHE1	js	Christianisme, arts et littérature
SRL	1431	3	AHE1	js	Religions, éthique et modernité
SRL	2025	3	AHE1	js	Histoire religieuse du Québec
SRL	2515	3	AHE1	js	Cultures et spiritualités des jeunes
SRL	2520	3	AE 1	js	Dialogue interreligieux
SRL	2521	3	AE 1	js	Diversité relig. et dévelop. personnel
SRL	2524	3	AE 1	js	Patrimoine religieux du Québec
SRL	3005	3	AHE1	js	La religion dans l'espace public
SRL	3011	3	AHE1	js	Fondements religieux de l'Occident
SRL	3015	3	AHE1	js	Religions et politique
THL	3055	3	AHE1	js	Histoire des théologies chrétiennes
THL	3510	3	AHE1	js	Théologies contextuelles

Bloc 80 E *option* *minimum 6 cr., maximum 12 cr.*

Formation à l'intervention

SRL	2040	3	AHE1	js	Pluralisme religieux et milieux de santé
SRL	3120	3	AHE1	js	L'interreligieux et gestion de conflits
THL	2150	3	AHE1	js	Animation pastorale
THL	2155	3	AHE1	js	Éducation de la foi
THL	2540	3	AHE1	js	Pratiques rituelles : analyse-créations
THL	2540A	3	AHE2	js	Pratiques rituelles : analyse-créations
THL	3015	3	AHE1	js	Accompagnement pastoral
THL	3035	3	AHE1	js	Accompagnement pastoral et santé

Bloc 80 F *option* *minimum 6 cr., maximum 9 cr.*

Stages

SRL	2526	3	AHE1		Stage d'exploration SR appliquées 1
SRL	2527	3	AHE1	js	Stage international
SRL	3121	3	AHE1	js	Stage d'intervention SR appliquées 2

Sciences religieuses

1-961-4-0 Mineure (1 an - avec stage facultatif)

Information sur le programme

Jean-François Roussel 514 343-6840
ou courriel : jean-francois.roussel@umontreal.ca
Carole Lapalme 514 343-7521
ou courriel : carole.lapalme@umontreal.ca
Admission 514 343-7076

Admission au programme à l'automne 2011 et à l'hiver et à l'été 2012

Trimestre(s) d'admission			Capacité d'accueil		Statut autorisé		Horaire	
Automne	Hiver	Été	Non limitée	Limitée (section 10)	Temps plein	Temps partiel	Jour	Soir
✓	✓	✓	✓		✓	✓	✓	✓

Conditions d'admissibilité

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier et sous réserve de la qualité du dossier, le candidat doit être titulaire du diplôme d'études collégiales (DEC) décerné par le ministre de l'Éducation du Québec ou faire la preuve d'une formation équivalente au DEC (voir section 8).

Condition relative à la langue française

Pour être admissible, le candidat doit attester d'une connaissance de la langue française atteignant le degré que l'Université estime minimal pour s'engager dans le programme. À cette fin, il doit

– soit avoir réussi l'Épreuve uniforme de langue et littérature française du ministère de l'Éducation du Québec
– soit obtenir un score d'au moins 605/990 au Test de français international (TFI) (voir section 2 - Connaissance du français).

Remarque

Les demandes d'admission doivent être déposées avant la date limite. Toutefois, la Faculté ne refusera pas nécessairement les demandes remises après cette date.

Programme 1-961-4-0 Version 03

Mineure en sciences religieuses

La mineure en sciences religieuses comporte 27 crédits de cours à option puisés dans l'ensemble de la banque de cours de la Faculté de théologie et de sciences des religions et 3 crédits de cours au choix.

Segment 01

Bloc 01 A *option* *minimum 3 cr., maximum 21 cr.*

SRL	1001	3	AHE1	js Théories en sciences des religions
SRL	1005	3	AHE1	js Introduction aux phénomènes religieux
SRL	1011	3	AHE1	js Spiritualités de l'Asie du Sud
SRL	1025	3	AHE1	js Christianisme, arts et littérature
SRL	1055	3	AHE1	js Psychologie de l'expérience religieuse
SRL	1080	3	AHE1	js Les grandes religions du monde
SRL	1090	3	AHE1	js L'islam
SRL	1091	3	AHE1	js Le judaïsme
SRL	1431	3	AHE1	js Religions, éthique et modernité
SRL	1905	1	AHE1	js Atelier thématique sur les religions
SRL	1910	1	AHE1	js Atelier thématique sur l'interreligieux
THL	1005	3	AHE1	js Méthodes et outils en théologie
THL	1015	3	AHE1	js La théologie pratique, un carrefour
THL	1025	3	AHE1	s Israël biblique et son histoire
THL	1035	3	AHE1	js Initiation au Premier (Ancien) Testament
THL	1045	3	AHE1	js Initiation au Second (Nouveau) Testament
THL	1051	3	AHE1	js Stage en intervention catéchétique
THL	1055	3	AHE1	js Dieu : questions et approches
THL	1065	3	AHE1	js Jésus : de l'histoire à la théologie
THL	1075	3	AHE1	js Rites et sacrements
THL	1075A	3	AHE2	js Rites et sacrements
THL	1085	3	AHE1	js Histoire du christianisme
THL	1090E	3	AHE1	js Intervention pastorale
THL	1091E	3	AHE1	js Bible et tradition évangélique
THL	1093E	3	AHE1	js Modernité, urbanisation et église
THL	1094E	3	AHE1	js Le renouveau dans l'Église évangélique
THL	1095	3	AHE1	js Éthique théologique
THL	1096E	3	AHE1	js Introduction à la théologie évangélique
THL	1097E	3	AHE1	js Questions de théologie évangélique
THL	1905	1	AHE1	js Atelier thématique en théologie
THL	1910	1	AHE1	js Atelier thématique en catéchèse

Segment 02

Bloc 02 B *option* *minimum 3 cr., maximum 21 cr.*

SRL	2025	3	AHE1	js Histoire religieuse du Québec
SRL	2030	3	AHE1	js Nouveaux mouvements religieux et sectes
SRL	2040	3	AHE1	js Pluralisme religieux et milieux de santé
SRL	2070	3	AHE1	js Psilogie et religion
SRL	2135	3	AE 1	js Praxéologie 1 : des pratiques complexes
SRL	2140	3	AE 1	js Praxéologie 2 : des pratiques pertinentes
SRL	2515	3	AHE1	js Cultures et spiritualités des jeunes
SRL	2520	3	AE 1	js Dialogue interreligieux
SRL	2521	3	AE 1	js Diversité relig. et dévelop. personnel
SRL	2522	3	AE 1	js Spiritualités amérindiennes
SRL	2523	3	AE 1	js Spiritualités de l'Asie de l'Est
SRL	2524	3	AE 1	js Patrimoine religieux du Québec
SRL	2525	3	AHE1	js Spiritualités africaines et créoles
THL	2005	3	AHE1	js Sources et voies de spiritualité
THL	2015	3	AHE1	js Herméneutique biblique et théologique
THL	2035	3	AHE1	js Sources philosophiques de la théologie
THL	2105	3	AHE1	js La Torah, coeur de la Bible hébraïque
THL	2115	3	AHE1	js Jésus et la tradition synoptique
THL	2125	3	AHE1	js Théologie fondamentale
THL	2135	3	AHE1	js Praxéologie 1 : des pratiques complexes
+ THL	2140	3	AHE1	js Praxéologie 2 : des pratiques pertinentes
THL	2145	3	AHE1	js Panorama de la foi chrétienne
THL	2150	3	AHE1	js Animation pastorale
THL	2155	3	AHE1	js Éducation de la foi
THL	2160	3	AHE1	js Stage d'exploration
THL	2165	6	AHE2	js Grec biblique élémentaire
THL	2170	3	AHE1	js Baptême, confirmation, pardon
THL	2175	3	AHE1	js L'eucharistie
THL	2180	3	AHE1	js Sexualité et tradition chrétienne
THL	2185	6	AHE2	js Hébreu biblique élémentaire
THL	2220	3	AHE1	js Géographie et archéologie bibliques
THL	2505	3	AHE1	js Regard sur le prophétisme biblique
THL	2520	3	AHE1	js Paul et son oeuvre
THL	2525	3	AHE1	js Éthique sociothéologique
THL	2530	3	AHE1	js Transmission de la foi aujourd'hui
THL	2535	3	AHE1	js L'Église et les fonctions ecclésiales
THL	2540	3	AHE1	js Pratiques rituelles : analyse-créations
THL	2540A	3	AHE2	js Pratiques rituelles : analyse-créations
THL	2545	3	AHE1	js Langage et communication en catéchèse
THL	2550	3	AHE1	js Pédagogie et instruments catéchétiques
THL	2555	3	AHE1	js La catéchèse dans le projet ecclésial
THL	2560	3	AHE1	js Mal et souffrance, limites de Dieu ?
THL	2565	3	AHE1	js Catéchèse et éducation morale

Segment 74

Bloc 74 C *option* *minimum 3 cr., maximum 21 cr.*

SRL	3005	3	AHE1	js La religion dans l'espace public
SRL	3015	3	AHE1	js Religions et politique
SRL	3030	3	AHE1	js La mort et l'au-delà
SRL	3040	3	AHE1	js Religion et intervention psychosociale
SRL	3090	3	AHE1	js Stage en milieu multireligieux
SRL	3120	3	AHE1	js L'interreligieux et gestion de conflits
SRL	3595	3	AHE1	js Questions spéciales en sc. des religions
THL	3000	3	AHE1	js Foi, politique et engagement social
THL	3005	3	AHE1	js Spiritualité et sagesse dans la Bible
THL	3015	3	AHE1	js Accompagnement pastoral
THL	3025	3	AHE1	js Luc et Actes : de Jésus à l'Église
THL	3035	3	AHE1	js Accompagnement pastoral et santé
THL	3045	3	AHE1	js Les Pères de l'Église
THL	3055	3	AHE1	js Histoire des théologies chrétiennes
THL	3065	3	AHE1	js Rencontre des Églises et des religions
THL	3075	3	AHE1	js Gestion et leadership en Église
THL	3085	3	AHE1	js Littérature johannique
THL	3160	3	AHE1	js Stage d'intégration
THL	3505	3	AHE1	js L'être humain comme thème théologique
THL	3510	3	AHE1	js Théologies contextuelles
THL	3520	3	AHE1	js Bioéthique
THL	3525	3	AHE1	js Questions psychanalytiques en théologie
THL	3580	3	AHE1	js Questions spéciales en études bibliques
THL	3585	3	AHE1	js Questions spéciales en th. systématique
THL	3590	3	AHE1	js Questions spéciales en théol. pratique
THL	3590A	3	AHE2	js Questions spéciales en théol. pratique

Théologie

1-885-1-0 Baccalauréat (3 ans - avec stage facultatif)
1-885-2-0 Majeure (2 ans - avec stage facultatif)

Perspectives professionnelles

Le théologien exerce des activités de formation, d'animation, d'accompagnement et de gestion au sein des Églises (paroisses, diocèses, mouvements religieux), des institutions d'enseignement (cégeps, universités, centre de formation pour adultes) et des organismes sociaux (hôpitaux, prisons, centres d'accueil, groupes communautaires).

Information sur le programme

Jean-François Roussel 514 343-6840
ou courriel : jean-francois.roussel@umontreal.ca
Carole Lapalme 514 343-7521
ou courriel : carole.lapalme@umontreal.ca
Admission 514 343-7076

Admission au programme à l'automne 2011 et à l'hiver et à l'été 2012

Trimestre(s) d'admission			Capacité d'accueil		Statut autorisé		Horaire	
Automne	Hiver	Été	Non limitée	Limitée (section 10)	Temps plein	Temps partiel	Jour	Soir
✓	✓	✓	✓		✓	✓	✓	✓

Conditions d'admissibilité

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier et sous réserve de la qualité du dossier, le candidat doit être titulaire du diplôme d'études collégiales (DEC) décerné par le ministre de l'Éducation du Québec ou faire la preuve d'une formation équivalente au DEC (voir section 8).

Condition relative à la langue française

Pour être admissible, le candidat doit attester d'une connaissance de la langue française atteignant le degré que l'Université estime minimal pour s'engager dans le programme. À cette fin, il doit

– soit avoir réussi l'Épreuve uniforme de langue et littérature française du ministère de l'Éducation du Québec
– soit obtenir un score d'au moins 605/990 au Test de français international (TFI) (voir section 2 - Connaissance du français).

Remarque

Les demandes d'admission doivent être déposées avant la date limite. Toutefois, la Faculté ne refusera pas nécessairement les demandes remises après cette date.

Programme 1-885-1-0 Version 08

Baccalauréat en théologie

Le baccalauréat en théologie comporte 45 crédits de cours obligatoires, 42 crédits de cours à option et 3 crédits de cours au choix. Le cheminement honor comporte les neuf crédits du bloc 77V et 3 crédits du bloc 77W.

Segment 01

Bloc 01 A *obligatoire* *45 cr.*

SRL	1005	3	AHE1	js	Introduction aux phénomènes religieux
SRL	1080	3	AHE1	js	Les grandes religions du monde
THL	1005	3	AHE1	js	Méthodes et outils en théologie
THL	1015	3	AHE1	js	La théologie pratique, un carrefour
THL	1025	3	AHE1	s	Israël biblique et son histoire
THL	1035	3	AHE1	js	Initiation au Premier (Ancien) Testament
THL	1045	3	AHE1	js	Initiation au Second (Nouveau) Testament
THL	1055	3	AHE1	js	Dieu : questions et approches
THL	1065	3	AHE1	js	Jésus : de l'histoire à la théologie
THL	1075	3	AHE1	js	Rites et sacrements
THL	1085	3	AHE1	js	Histoire du christianisme
THL	1095	3	AHE1	js	Éthique théologique
THL	2005	3	AHE1	js	Sources et voies de spiritualité
THL	2015	3	AHE1	js	Herméneutique biblique et théologique
THL	2035	3	AHE1	js	Sources philosophiques de la théologie

Bloc 01 B *option* *minimum 6 cr., maximum 12 cr.*

Études bibliques

THL	1091E	3	AHE1	js	Bible et tradition évangélique
THL	2105	3	AHE1	js	La Torah, coeur de la Bible hébraïque
THL	2115	3	AHE1	js	Jésus et la tradition synoptique
THL	2220	3	AHE1	js	Géographie et archéologie bibliques
THL	2505	3	AHE1	js	Regard sur le prophétisme biblique
THL	2520	3	AHE1	js	Paul et son oeuvre
THL	3005	3	AHE1	js	Spiritualité et sagesse dans la Bible
THL	3025	3	AHE1	js	Luc et Actes : de Jésus à l'Église
THL	3085	3	AHE1	js	Littérature johannique
THL	3580	3	AHE1	js	Questions spéciales en études bibliques

Bloc 01 C *option* *minimum 6 cr., maximum 12 cr.*

Théologie systématique

THL	1096E	3	AHE1	js	Introduction à la théologie évangélique
THL	1097E	3	AHE1	js	Questions de théologie évangélique
THL	2125	3	AHE1	js	Théologie fondamentale
THL	2145	3	AHE1	js	Panorama de la foi chrétienne
THL	2170	3	AHE1	js	Baptême, confirmation, pardon
THL	2175	3	AHE1	js	L'eucharistie
THL	2180	3	AHE1	js	Sexualité et tradition chrétienne
THL	2525	3	AHE1	js	Éthique sociothéologique
THL	2535	3	AHE1	js	L'Église et les fonctions ecclésiales
THL	2560	3	AHE1	js	Mal et souffrance, limites de Dieu ?
THL	3045	3	AHE1	js	Les Pères de l'Église
THL	3055	3	AHE1	js	Histoire des théologies chrétiennes
THL	3065	3	AHE1	js	Rencontre des Églises et des religions
THL	3505	3	AHE1	js	L'être humain comme thème théologique
THL	3510	3	AHE1	js	Théologies contextuelles
THL	3520	3	AHE1	js	Bioéthique
THL	3525	3	AHE1	js	Questions psychanalytiques en théologie
THL	3585	3	AHE1	js	Questions spéciales en th. systématique

Bloc 01 D *option* *minimum 6 cr., maximum 12 cr.*

Théologie pratique

SRL	2515	3	AHE1	js	Cultures et spiritualités des jeunes
THL	1090E	3	AHE1	js	Intervention pastorale
THL	1093E	3	AHE1	js	Modernité, urbanisation et église
THL	1094E	3	AHE1	js	Le renouveau dans l'Église évangélique
THL	2135	3	AHE1	js	Praxéologie 1 : des pratiques complexes
+ THL	2140	3	AHE1	js	Praxéologie 2 : des pratiques pertinentes
THL	2150	3	AHE1	js	Animation pastorale
THL	2155	3	AHE1	js	Éducation de la foi
THL	2530	3	AHE1	js	Transmission de la foi aujourd'hui
THL	2540	3	AHE1	js	Pratiques rituelles : analyse-créations
THL	2540A	3	AHE2	js	Pratiques rituelles : analyse-créations
THL	2545	3	AHE1	js	Langage et communication en catéchèse
THL	2550	3	AHE1	js	Pédagogie et instruments catéchétiques
THL	2555	3	AHE1	js	La catéchèse dans le projet ecclésial
THL	2565	3	AHE1	js	Catéchèse et éducation morale
THL	3000	3	AHE1	js	Foi, politique et engagement social
THL	3015	3	AHE1	js	Accompagnement pastoral
THL	3035	3	AHE1	js	Accompagnement pastoral et santé
THL	3075	3	AHE1	js	Gestion et leadership en Église
THL	3590	3	AHE1	js	Questions spéciales en théol. pratique
THL	3590A	3	AHE2	js	Questions spéciales en théol. pratique

Bloc 01 E *option* *minimum 6 cr., maximum 12 cr.*

Sciences des religions

SRL	1001	3	AHE1 js	Théories en sciences des religions
SRL	1011	3	AHE1 js	Spiritualités de l'Asie du Sud
SRL	1025	3	AHE1 js	Christianisme, arts et littérature
SRL	1055	3	AHE1 js	Psychologie de l'expérience religieuse
SRL	1090	3	AHE1 js	L'islam
SRL	1091	3	AHE1 js	Le judaïsme
SRL	1431	3	AHE1 js	Religions, éthique et modernité
SRL	2025	3	AHE1 js	Histoire religieuse du Québec
SRL	2030	3	AHE1 js	Nouveaux mouvements religieux et sectes
SRL	2040	3	AHE1 js	Pluralisme religieux et milieux de santé
SRL	2070	3	AHE1 js	Psilogie et religion
SRL	2520	3	AE 1 js	Dialogue interreligieux
SRL	2521	3	AE 1 js	Diversité relig. et dévelop. personnel
SRL	2522	3	AE 1 js	Spiritualités amérindiennes
SRL	2523	3	AE 1 js	Spiritualités de l'Asie de l'Est
SRL	2524	3	AE 1 js	Patrimoine religieux du Québec
SRL	2525	3	AHE1 js	Spiritualités africaines et créoles
SRL	3005	3	AHE1 js	La religion dans l'espace public
SRL	3015	3	AHE1 js	Religions et politique
SRL	3030	3	AHE1 js	La mort et l'au-delà
SRL	3040	3	AHE1 js	Religion et intervention psychosociale
SRL	3120	3	AHE1 js	L'interreligieux et gestion de conflits
SRL	3595	3	AHE1 js	Questions spéciales en sc. des religions

Bloc 01 F *option* *minimum 3 cr., maximum 9 cr.*

Formation complémentaire

ANT	2020	3	H 1 js	Anthropologie de la religion
ANT	3035	3	H 1 j	Dynamique socioculturelle
ECN	1800	3	AH 1 j	Économies nord-américaines
ETA	3550	3	AHE1	Évaluation des apprentissages
FRA	1013	3	H 1 s	La rédaction
FRA	1959G	3	AHE1 js	Atelier de français écrit
GER	1000D	3	AHE1	Introduction à la gérontologie
HGL	1011	3	A 1 j	Initiation à l'archéologie grécoromaine
HGL	2000	3	A 1 j	La Grèce et le Proche-Orient
HST	1931	3	A 1 s	L'Antiquité
HST	1932	3	H 1 s	Le Moyen Âge occidental
HST	1941	3	A 1 s	L'époque moderne
IFT	1986	3	AHE1 js	Traitement informatique des textes
JES	1000	3	AHE1 js	L'intervenant et la relation d'aide
MSO	2030D	3	AHE1	Systèmes de santé et santé communautaire
PHI	1205	3	H 1 j	Philosophie française contemporaine
PHI	1400	3	AE 1 j	Problèmes en éthique
PHI	1520	3	H 1 j	Introduction à la métaphysique
PHI	3805	3	H 1 j	Aristote : éthique et politique
PHI	3925	3	A 1 j	Religion, science, raison philosophique
PHY	1972D	3	AH 1	Initiation à l'astronomie
PPA	2210	3	AHE1	Croissance de l'enfant et école primaire
PSY	2961	3	H 1 j	Psychologie du développement humain 2
SOL	1952	3	A 1 j	Introduction aux concepts sociologiques
SOL	2306	3	E 1 j	Sociologie des religions
SVS	1363	3	AE 1 j	Problèmes sociaux
SVS	2378	3	H 1 s	Intervention communautaire

Bloc 01 G *option* *minimum 0 cr., maximum 12 cr.*

Stages

SRL	2526	3	AHE1	Stage d'exploration SR appliquées 1
SRL	2527	3	AHE1 js	Stage international
SRL	3090	3	AHE1 js	Stage en milieu multireligieux
SRL	3121	3	AHE1 js	Stage d'intervention SR appliquées 2
THL	1051	3	AHE1 js	Stage en intervention catéchétique
THL	2160	3	AHE1 js	Stage d'exploration
THL	3160	3	AHE1 js	Stage d'intégration

Segment 77

Bloc 77 H *option* *minimum 0 cr., maximum 12 cr.*

Langues

ANG	1969	3	AHE1 j	Intermediate Reading
+ ANG	1975	3	AHE1 js	Advanced Reading
LAT	1111	3	A 1 s	Initiation à la langue latine 1
+ LAT	1121	3	H 1 s	Initiation à la langue latine 2
THL	2165	6	AHE2 js	Grec biblique élémentaire
THL	2185	6	AHE2 js	Hébreu biblique élémentaire

Bloc 77 V *option* *minimum 0 cr., maximum 9 cr.*

Cheminement honor : projet

THL	4000	3	AHE1 js	Cheminement personnalisé 1
THL	4001	3	AHE1 js	Cheminement personnalisé 2
THL	4002	3	AHE1 js	Projet de recherche honor

Bloc 77 W *option* *minimum 0 cr., maximum 3 cr.*

Cheminement honor : formation avancée

SRL	6120	3	AHE1	Théories de la religion
SRL	6203	3	AHE1	Religion, culture et société
THB	6110	3	AHE1 js	Méthode historico-critique
THB	6120	3	AHE1	Méthodes synchroniques
THL	6100	3	AHE1	Interprétation théologique et biblique
THP	6110	3	AHE1 js	Observation et analyse en praxéologie

Programme 1-885-2-0 Version 06

Majeure en théologie

La majeure en théologie comporte 30 crédits de cours obligatoires, 27 crédits de cours à option et 3 crédits de cours au choix.

Segment 01

Bloc 01 A *obligatoire* *30 cr.*

SRL	1005	3	AHE1 js	Introduction aux phénomènes religieux
THL	1005	3	AHE1 js	Méthodes et outils en théologie
THL	1025	3	AHE1 s	Israël biblique et son histoire
THL	1035	3	AHE1 js	Initiation au Premier (Ancien) Testament
THL	1045	3	AHE1 js	Initiation au Second (Nouveau) Testament
THL	1055	3	AHE1 js	Dieu : questions et approches
THL	1065	3	AHE1 js	Jésus : de l'histoire à la théologie
THL	1075	3	AHE1 js	Rites et sacrements
THL	1085	3	AHE1 js	Histoire du christianisme
THL	1095	3	AHE1 js	Éthique théologique

Bloc 01 B *option* *minimum 3 cr., maximum 9 cr.*

Études bibliques

THL	1090E	3	AHE1 js	Intervention pastorale
THL	1091E	3	AHE1 js	Bible et tradition évangélique
THL	2015	3	AHE1 js	Herméneutique biblique et théologique
THL	2105	3	AHE1 js	La Torah, coeur de la Bible hébraïque
THL	2115	3	AHE1 js	Jésus et la tradition synoptique
THL	2220	3	AHE1 js	Géographie et archéologie bibliques
THL	2505	3	AHE1 js	Regard sur le prophétisme biblique
THL	2520	3	AHE1 js	Paul et son oeuvre
THL	3005	3	AHE1 js	Spiritualité et sagesse dans la Bible
THL	3025	3	AHE1 js	Luc et Actes : de Jésus à l'Église
THL	3085	3	AHE1 js	Littérature johannique
THL	3580	3	AHE1 js	Questions spéciales en études bibliques

Bloc 01 C *option* *minimum 3 cr., maximum 9 cr.*

Théologie systématique

THL	1096E	3	AHE1 js	Introduction à la théologie évangélique
THL	1097E	3	AHE1 js	Questions de théologie évangélique
THL	2005	3	AHE1 js	Sources et voies de spiritualité
THL	2035	3	AHE1 js	Sources philosophiques de la théologie
THL	2125	3	AHE1 js	Théologie fondamentale
THL	2145	3	AHE1 js	Panorama de la foi chrétienne
THL	2170	3	AHE1 js	Baptême, confirmation, pardon
THL	2175	3	AHE1 js	L'eucharistie
THL	2180	3	AHE1 js	Sexualité et tradition chrétienne
THL	2525	3	AHE1 js	Éthique sociothéologique
THL	2535	3	AHE1 js	L'Église et les fonctions ecclésiales
THL	2560	3	AHE1 js	Mal et souffrance, limites de Dieu ?
THL	3045	3	AHE1 js	Les Pères de l'Église

THL	3055	3	AHE1 js	Histoire des théologies chrétiennes
THL	3065	3	AHE1 js	Rencontre des Églises et des religions
THL	3505	3	AHE1 js	L'être humain comme thème théologique
THL	3510	3	AHE1 js	Théologies contextuelles
THL	3520	3	AHE1 js	Bioéthique
THL	3525	3	AHE1 js	Questions psychanalytiques en théologie
THL	3585	3	AHE1 js	Questions spéciales en th. systématique

Bloc 01 D option minimum 3 cr., maximum 9 cr.

Théologie pratique

SRL	2515	3	AHE1 js	Cultures et spiritualités des jeunes
THL	1015	3	AHE1 js	La théologie pratique, un carrefour
THL	1093E	3	AHE1 js	Modernité, urbanisation et église
THL	1094E	3	AHE1 js	Le renouveau dans l'Église évangélique
THL	2135	3	AHE1 js	Praxéologie 1 : des pratiques complexes
+ THL	2140	3	AHE1 js	Praxéologie 2 : des pratiques pertinentes
THL	2150	3	AHE1 js	Animation pastorale
THL	2155	3	AHE1 js	Éducation de la foi
THL	2530	3	AHE1 js	Transmission de la foi aujourd'hui
THL	2540	3	AHE1 js	Pratiques rituelles : analyse-créations
THL	2540A	3	AHE2 js	Pratiques rituelles : analyse-créations
THL	2545	3	AHE1 js	Langage et communication en catéchèse
THL	2550	3	AHE1 js	Pédagogie et instruments catéchétiques
THL	2555	3	AHE1 js	La catéchèse dans le projet ecclésial
THL	2565	3	AHE1 js	Catéchèse et éducation morale
THL	3000	3	AHE1 js	Foi, politique et engagement social
THL	3015	3	AHE1 js	Accompagnement pastoral
THL	3035	3	AHE1 js	Accompagnement pastoral et santé
THL	3075	3	AHE1 js	Gestion et leadership en Église
THL	3590	3	AHE1 js	Questions spéciales en théol. pratique
THL	3590A	3	AHE2 js	Questions spéciales en théol. pratique

Bloc 01 E option minimum 3 cr., maximum 9 cr.

Sciences des religions

SRL	1001	3	AHE1 js	Théories en sciences des religions
SRL	1011	3	AHE1 js	Spiritualités de l'Asie du Sud
SRL	1025	3	AHE1 js	Christianisme, arts et littérature
SRL	1055	3	AHE1 js	Psychologie de l'expérience religieuse
SRL	1080	3	AHE1 js	Les grandes religions du monde
SRL	1090	3	AHE1 js	L'islam
SRL	1091	3	AHE1 js	Le judaïsme
SRL	1431	3	AHE1 js	Religions, éthique et modernité
SRL	2025	3	AHE1 js	Histoire religieuse du Québec
SRL	2030	3	AHE1 js	Nouveaux mouvements religieux et sectes
SRL	2040	3	AHE1 js	Pluralisme religieux et milieux de santé
SRL	2070	3	AHE1 js	Psilogie et religion
SRL	2135	3	AE 1 js	Praxéologie 1 : des pratiques complexes
SRL	2140	3	AE 1 js	Praxéologie 2 : des pratiques pertinentes
SRL	2520	3	AE 1 js	Dialogue interreligieux
SRL	2521	3	AE 1 js	Diversité relig. et dévelop. personnel
SRL	2522	3	AE 1 js	Spiritualités amérindiennes
SRL	2523	3	AE 1 js	Spiritualités de l'Asie de l'Est
SRL	2524	3	AE 1 js	Patrimoine religieux du Québec
SRL	2525	3	AHE1 js	Spiritualités africaines et créoles
SRL	3005	3	AHE1 js	La religion dans l'espace public
SRL	3015	3	AHE1 js	Religions et politique
SRL	3030	3	AHE1 js	La mort et l'au-delà
SRL	3040	3	AHE1 js	Religion et intervention psychosociale
SRL	3120	3	AHE1 js	L'interreligieux et gestion de conflits
SRL	3595	3	AHE1 js	Questions spéciales en sc. des religions

Bloc 01 G option minimum 0 cr., maximum 6 cr.

Stages

SRL	2526	3	AHE1	Stage d'exploration SR appliquées 1
SRL	2527	3	AHE1 js	Stage international
SRL	3090	3	AHE1 js	Stage en milieu multireligieux
SRL	3121	3	AHE1 js	Stage d'intervention SR appliquées 2
THL	1051	3	AHE1 js	Stage en intervention catéchétique
THL	2160	3	AHE1 js	Stage d'exploration
THL	3160	3	AHE1 js	Stage d'intégration

Segment 78

Bloc 78 H option minimum 0 cr., maximum 6 cr.

Langues

ANG	1969	3	AHE1 j	Intermediate Reading
+ ANG	1975	3	AHE1 js	Advanced Reading
LAT	1111	3	A 1 s	Initiation à la langue latine 1
+ LAT	1121	3	H 1 s	Initiation à la langue latine 2
THL	2165	6	AHE2 js	Grec biblique élémentaire
THL	2185	6	AHE2 js	Hébreu biblique élémentaire

Théologie pratique

1-895-5-2 Certificat (1 an - avec stage obligatoire)

Information sur le programme

Jean-François Roussel 514 343-6840
ou courriel : jean-francois.roussel@umontreal.ca
Carole Lapalme 514 343-7521
ou courriel : carole.lapalme@umontreal.ca
Admission 514 343-7076

Admission au programme à l'automne 2011 et à l'hiver et à l'été 2012

Trimestre(s) d'admission			Capacité d'accueil		Statut autorisé		Horaire	
Automne	Hiver	Été	Non limitée	Limitée (section 10)	Temps plein	Temps partiel	Jour	Soir
✓	✓	✓	✓		✓	✓	✓	✓

Conditions d'admissibilité

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier et sous réserve de la qualité du dossier, le candidat doit être titulaire du diplôme d'études collégiales (DEC) décerné par le ministre de l'Éducation du Québec ou faire la preuve d'une formation équivalente au DEC (voir section 8).

Condition relative à la langue française

Pour être admissible, le candidat doit attester d'une connaissance de la langue française atteignant le degré que l'Université estime minimal pour s'engager dans le programme. À cette fin, il doit

- soit avoir réussi l'Épreuve uniforme de langue et littérature française du ministère de l'Éducation du Québec
- soit obtenir un score d'au moins 605/990 au Test de français international (TFI) (voir section 2 - Connaissance du français).

Remarque

Les demandes d'admission doivent être déposées avant la date limite. Toutefois, la Faculté ne refusera pas nécessairement les demandes remises après cette date.

Programme 1-895-5-2 Version 01

Certificat en théologie pratique

Le certificat en théologie comprend 6 crédits de cours obligatoires, 21 crédits de cours à option et 3 crédits de cours au choix.

Segment 01

Bloc 01 A *obligatoire* *6 cr.*

Fondements théoriques

THL	2135	3	AHE1 js	Praxéologie 1 : des pratiques complexes
+ THL	2140	3	AHE1 js	Praxéologie 2 : des pratiques pertinentes

Segment 02

Bloc 02 B *option* *minimum 3 cr., maximum 6 cr.*

Stages

SRL	3090	3	AHE1 js	Stage en milieu multireligieux
THL	2160	3	AHE1 js	Stage d'exploration
THL	3160	3	AHE1 js	Stage d'intégration

Segment 03

Bloc 03 C *option* *minimum 6 cr., maximum 6 cr.*

Formation de base

SRL	1005	3	AHE1 js	Introduction aux phénomènes religieux
THL	1005	3	AHE1 js	Méthodes et outils en théologie
THL	1025	3	AHE1 s	Israël biblique et son histoire
THL	1035	3	AHE1 js	Initiation au Premier (Ancien) Testament
THL	1045	3	AHE1 js	Initiation au Second (Nouveau) Testament
THL	1055	3	AHE1 js	Dieu : questions et approches
THL	1065	3	AHE1 js	Jésus : de l'histoire à la théologie
THL	1075	3	AHE1 js	Rites et sacrements
THL	1075A	3	AHE2 js	Rites et sacrements
THL	1085	3	AHE1 js	Histoire du christianisme
THL	1095	3	AHE1 js	Éthique théologique

Segment 04

Bloc 04 D *option* *minimum 6 cr., maximum 9 cr.*

Théologie pratique

SRL	2515	3	AHE1 js	Cultures et spiritualités des jeunes
THL	1093E	3	AHE1 js	Modernité, urbanisation et église
THL	1094E	3	AHE1 js	Le renouveau dans l'Église évangélique
THL	2150	3	AHE1 js	Animation pastorale
THL	2155	3	AHE1 js	Éducation de la foi
THL	2530	3	AHE1 js	Transmission de la foi aujourd'hui
THL	2540	3	AHE1 js	Pratiques rituelles : analyse-créations
THL	2540A	3	AHE2 js	Pratiques rituelles : analyse-créations
THL	3000	3	AHE1 js	Foi, politique et engagement social
THL	3015	3	AHE1 js	Accompagnement pastoral
THL	3035	3	AHE1 js	Accompagnement pastoral et santé
THL	3075	3	AHE1 js	Gestion et leadership en Église

Segment 71

Bloc 71 E *option* *minimum 3 cr., maximum 6 cr.*

Problématiques biblico-théologiques

THL	1090E	3	AHE1 js	Intervention pastorale
THL	1091E	3	AHE1 js	Bible et tradition évangélique
THL	1096E	3	AHE1 js	Introduction à la théologie évangélique
THL	1097E	3	AHE1 js	Questions de théologie évangélique
THL	2105	3	AHE1 js	La Torah, coeur de la Bible hébraïque
THL	2115	3	AHE1 js	Jésus et la tradition synoptique
THL	2125	3	AHE1 js	Théologie fondamentale
THL	2145	3	AHE1 js	Panorama de la foi chrétienne
THL	2170	3	AHE1 js	Baptême, confirmation, pardon
THL	2175	3	AHE1 js	L'eucharistie
THL	2180	3	AHE1 js	Sexualité et tradition chrétienne
THL	2220	3	AHE1 js	Géographie et archéologie bibliques
THL	2505	3	AHE1 js	Regard sur le prophétisme biblique
THL	2520	3	AHE1 js	Paul et son oeuvre
THL	2525	3	AHE1 js	Éthique sociothéologique
THL	2535	3	AHE1 js	L'Église et les fonctions ecclésiales
THL	2560	3	AHE1 js	Mal et souffrance, limites de Dieu ?
THL	3005	3	AHE1 js	Spiritualité et sagesse dans la Bible
THL	3025	3	AHE1 js	Luc et Actes : de Jésus à l'Église
THL	3045	3	AHE1 js	Les Pères de l'Église
THL	3055	3	AHE1 js	Histoire des théologies chrétiennes
THL	3065	3	AHE1 js	Rencontre des Églises et des religions
THL	3085	3	AHE1 js	Littérature johannique
THL	3505	3	AHE1 js	L'être humain comme thème théologique
THL	3510	3	AHE1 js	Théologies contextuelles
THL	3520	3	AHE1 js	Bioéthique

Section 7 Cours collégiaux préalables à l'admission

Le candidat est tenu d'avoir complété tous les cours préalables à la date limite prévue, soit le **15 septembre** pour le trimestre d'automne et le **1er février** pour le trimestre d'hiver.

L'Université peut exiger qu'un candidat reprenne des cours préalables réussis il y a plus de huit ans avant le dépôt de la demande d'admission.

Dans la section 6 qui précède, lorsqu'il est indiqué sans plus de précision que des cours préalables sont exigés, il doit s'agir, pour que ces cours soient reconnus comme préalables, de cours dont le sigle collégial commence par : BIO ou 101 pour la biologie ; MAT ou 201 pour les mathématiques ; CHI ou 202 pour la chimie ; PHY ou 203 pour la physique.

Les cours préalables peuvent être suivis dans un cégep ou à l'Université dans le cadre du *Baccalauréat 120 crédits*. Pour plus d'information, s'adresser au Service d'accueil et de gestion des études (SAGE) de la Faculté des arts et des sciences au 514-343-6521.

1. Descriptions des cours

Allemand et Espagnol

101 Communiquer de façon restreinte

201 Communiquer sur des sujets familiers

Biologie

301 Évolution et diversité du vivant

Caractéristiques structurales et fonctionnelles des macromolécules, des cellules et des écosystèmes. ADN et régulation de l'expression génique, synthèse des protéines, mutations. Les lois mendéliennes et leur généralisation, gènes liés, hérédité liée au sexe et aberrations chromosomiques. Origine de la vie, théories de l'évolution, évolution des populations, spéciation, caractéristiques des cinq règnes du monde vivant. Cycles biogéochimiques, flux d'énergie et productivité dans un écosystème.

401 Organismes pluricellulaires

Analyse de la structure et fonctionnement d'organismes pluricellulaires sous l'angle de l'homéostasie et selon une perspective évolutive.

911 Biologie humaine I

Les systèmes digestif, cardiovasculaire, pulmonaire et rénal.

921 Biologie humaine II

Les systèmes nerveux, musculaire, endocrinien, de reproduction et de soutien.

Chimie

101 Chimie générale

Orbitales et probabilité de présence des électrons, nombres quantiques. Éléments : classification périodique, état physique habituel, propriétés périodiques des éléments, nombres d'oxydation. Nomenclature des éléments et des composés inorganiques. Formation des liaisons : aspect énergétique. Liaisons intramoléculaires. Prédiction des structures moléculaires. Liaisons intermoléculaires et états de la matière. Techniques expérimentales de base en chimie.

201 Chimie des solutions

Phénomène de mise en solution (étude qualitative). Unités de concentration. Propriétés colligatives : températures d'ébullition et de congélation, pression osmotique, loi de Raoult. Cinétique des réactions : aspect qualitatif, équation de vitesse et équation intégrée de vitesse appliquées à des réactions d'ordre 1 et 2, aspect énergétique, constantes de vitesse, temps de demi-réaction. Principe de Le Chatelier. Équilibres en solutions aqueuses (aspects qualitatifs et quantitatifs) : réactions acido-basiques, réactions d'oxydoréduction, solubilité.

202 Chimie organique

Nomenclature, représentation tridimensionnelle. Types d'isomérie. Types de réactifs. Réaction d'addition, d'élimination et de substitution. Effets électroniques. Réactivité des fonctions organiques simples. Fonctions en biologie et en biochimie. Expériences pratiques sur les composés organiques simples.

Mathématiques

103 Calcul différentiel

Fonctions algébriques, exponentielles, logarithmiques, trigonométriques et trigonométriques inverses. Limite : approche intuitive, définition, propriétés, calculs de limites. Continuité : définition et propriétés. Dérivée : interprétation géométrique, définition, règles et techniques usuelles. Applications : études de courbes, problèmes d'optimisation, taux de variation.

203 Calcul intégral

Limite : formes indéterminées, règle de l'Hospital. Règles et techniques d'intégration usuelles. Propriétés de l'intégrale indéfinie et de l'intégrale définie. Calcul

de longueurs, d'aires et de volumes. Théorème fondamental du calcul différentiel et intégral. Équations différentielles à variables séparables. Séries de Taylor et de MacLaurin.

105 Algèbre linéaire et géométrie vectorielle

Matrice et déterminant : définitions, propriétés, opérations, applications. Méthodes de Gauss-Jordan et de la matrice inverse pour résoudre des systèmes d'équations linéaires. Vecteurs géométriques et algébriques : définition, représentation, propriétés, opérations, applications. Produits de vecteurs : scalaire, vectoriel et mixte. Espace vectoriel : repère, base, dimension, combinaison linéaire, indépendance linéaire. Applications géométriques : droites et plans, intersections de lieux, calculs d'angles et de distances.

201-300 Formation complémentaire en méthodes quantitatives

Probabilités : probabilités empiriques, axiomes et théorèmes fondamentaux ; probabilités conditionnelles et événements indépendants. Inférence statistique : échantillonnage aléatoire, estimation d'une moyenne et d'une proportion, intervalles de confiance, vérifications d'hypothèses, tests sur une moyenne et sur une proportion, test d'ajustement du Khi-carré.

307 Probabilité et statistique

Analyse combinatoire. Probabilités. Statistiques descriptives. Inférences statistiques. Tests d'hypothèse.

337 Statistiques

Statistiques descriptives. Notions d'indépendance et de corrélation. Probabilités, échantillonnage. Estimation. Tests d'hypothèse. Association de deux variables.

360-300 Méthodes quantitatives en sciences humaines

Concepts fondamentaux et techniques de base de la méthode quantitative appliquée à la recherche scientifique en sciences humaines.

Physique

101 Mécanique

Quantités physiques scalaires et vectorielles : unités et dimensions. Cinématique des différents mouvements de rotation et de translation : position, déplacement, vitesse linéaire et angulaire, accélération. Force, dynamique de translation et de rotation. Énergie et travail mécanique. Principes de conservation de l'énergie et de la quantité de mouvement.

201 Électricité et magnétisme

Électrostatique : charge, champ, potentiel, énergie. Électrocinétique : courant, circuit, énergie, puissance. Magnétisme : aimant, force, champ magnétique.

301 Ondes et physique moderne

Cinématique et dynamique des vibrations. Ondes longitudinales et transversales. Ondes progressives et stationnaires, résonnance. Ondes sonores. Éléments de physique moderne. Optique géométrique et physique.

Psychologie

102 Psychologie générale

L'approche du comportement par la psychologie et l'acquisition d'un vocabulaire fondamental : spécialités de la psychologie et relations avec les autres savoirs, méthodes, écoles.

2. Tableaux d'équivalence

Discipline	Code	Sujet	Codes de cours communs (des collèges peuvent utiliser des codes qui leurs sont propres)	Objectif ou l'équivalent attesté par le collège			Cours préparatoires UdeM
				DEC sciences de la nature	DEC sciences, lettres et arts	DEC sciences humaines	
Biologie (101)	301	Évolution et diversité du vivant	101-NYA-XX (BIO ou 101)-301-RE	00UK			BIO 1953
	401	Organismes pluricellulaires	101-XXX-XX (BIO ou 101)-901-RE	00XU	01YJ	022V	BIO 1954
Chimie (202)	101	Chimie générale	202-NYA-XX	00UL	01Y6		CHM 1963
	201	Chimie des solutions	202-NYB-XX	00UM	01YH		
	202	Chimie organique	202-XXX-XX	00XV			CHM 1982
Mathématiques (201)	103	Calcul différentiel	201-NYA-XX (MAT ou 201)-103-RE	00UN	01Y1	022X	MAT 1903
	203	Calcul intégral	201-NYB-XX (MAT ou 201)-203-RE	00UP	01Y2	022Y	MAT 1923
	105	Algèbre linéaire et géométrie vectorielle	201-NYC-XX (MAT ou 201)-105-RE	00UQ	01Y4	022Z	MAT 1905
	307	Probabilité et statistique	201-XXX-XX				
		Statistique	201-XXX-XX (MAT ou 201)-301/2-RE 360-301-RE			022P	
	337	Statistique avancée	201-XXX-XX		01Y3	022W	STT 1971
Physique (203)	101	Mécanique	203-NYA-XX	00UR	01Y7		PHY 1901 et PHY 1902
	201	Électricité et magnétisme	203-NYB-XX	00US	01YF		
	301	Ondes et physique moderne	203-NYC-XX	00UT	01YG		
Psychologie	102	Psychologie générale	350-XXX-XX (PSY ou 350)-102/3-RE		01Y9	022K	PSY 1901 ou PSY 1983

Discipline	Code	Numéro propre à chacun des collèges	Objectif ou l'équivalent attesté par le collège				Cours préparatoires UdeM
			DEC arts et lettres		DEC sciences, lettres et arts	Autres DEC formation complémentaire	
Allemand (609)	101	609-XXX-XX ou ALL-XXX-XX	01DA	Ou au moins le niveau 01P2 de la série 01P	01YM	000Z	ALL 1951 ou ALL 1991
	201	609-XXX-XX ou ALL-XXX-XX	01DB		01YN ou 01YP	0010 ou 0067	
Espagnol (607)	101	607-XXX-XX ou ESP-XXX-XX	01DA	Ou au moins le niveau 01P2 de la série 01P	01YM	000Z	ESP 1951 ou ESP 1991
	201	607-XXX-XX ou ESP-XXX-XX	01DB		01YN ou 01YP	0010 ou 0067	

3. Tableaux récapitulatifs des préalables requis

PROGRAMMES UNIVERSITAIRES EN SCIENCES DE LA SANTÉ

	Audiologie	Ergothérapie	Kinésio	Médecine	Médecine dentaire	Médecine vétérinaire	Nutrition	Orthophonie	Optométrie	Pharmacie	Physiothérapie	Sciences infirmières
BIOLOGIE												
Le vivant (301) 101-NYA, 00UK, 01Y5	■	■		■	■	■	■	■	■	■	■	■
Organismes pluricellulaires (401) 00XU, 01YJ, 022V	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■
CHIMIE												
Chimie générale : Matière (101) 202-NYA, 00UL, 01Y6	■	■		■	■	■	■	■	■	■	■	■
Chimie des solutions (201) 202-NYB, 00UM, 01YH	■	■ ou		■	■	■	■	■	■	■	■ ou	■
Chimie organique (202) 202-XXX, 00XV		■		■	■	■	■		■	■	■	■
PHYSIQUE												
Mécanique (101) 203-NYA, 00UR, 01Y7	■	■		■	■	■	■	■	■	■	■	■
Électricité et magnétisme (201) 203-NYB, 00US, 01YF	■	■		■	■	■	■	■	■	■	■	■
Ondes et physique moderne (301) 203-NYC, 00UT, 01YG	■	■		■	■	■	■	■	■	■	■	■
MATHÉMATIQUES												
Calcul différentiel (103) 201-NYA, 00UN, 01Y1, 022X	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■
Calcul intégral (203) 201-NYB, 00UP, 01Y2, 022Y		■		■	■	■	■		■	■	■	■
Algèbre linéaire et géométrie vectorielle (105) 201-NYC, 00UQ, 01Y4, 022Z											■	

PROGRAMMES UNIVERSITAIRES EN SCIENCES PURES

	Biochimie et médecine moléculaire	Bio-informatique*	Chimie	Informatique	Informatique appliquée, cert. et modules**	Mathématiques, Math et économie, Math et info	Physique, Math et physique, Physique et info	Sciences biologiques	Sciences biomédicales	Sciences bio-pharmaceutiques
BIOLOGIE							1 cours	2 cours		
Le vivant (301) 101-NYA, 00UK, 01Y5, 022V	■	■							■	■
Organismes pluricellulaires (401) 00XU, 01YJ	■								■	■
CHIMIE							1 cours			
Chimie générale : Matière (101) 202-NYA, 00UL, 01Y6	■	■	■					■	■	■
Chimie des solutions (201) 202-NYB, 00UM, 01YH	■	■	■						■	■
Chimie organique (202) 202-XXX, 00XV	■		■					■	■	■
PHYSIQUE							2 cours			
Mécanique (101) 203-NYA, 00UR, 01Y7	■	■	■						■	■
Électricité et magnétisme (201) 203-NYB, 00US, 01YF	■	■	■						■	■
Ondes et physique moderne (301) 203-NYC, 00UT, 01YG	■	■	■						■	■
MATHÉMATIQUES								1 cours		
Calcul différentiel (103) 201-NYA, 00UN, 01Y1, 022X	■	■	■	■	■	■	■		■	■
Calcul intégral (203) 201-NYB, 00UP, 01Y2, 022Y	■	■	■	■	ou	■	■		■	■
Algèbre linéaire et géométrie vectorielle. (105) 201-NYC, 00UQ, 01Y4, 022Z			■	■	■	■	■			

* Cours indiqués et 2 des 5 cours suivants : BIO 401, CHM 202, un cours d'informatique, 2 cours de mathématiques ** Modules : Administration des systèmes informatiques, Multimédia, Programmation.

N.B. L'ombragé indique que la compétence est au choix dans le programme de DEC en sciences de la nature.

PROGRAMMES UNIVERSITAIRES EN SCIENCES APPLIQUÉES ET ENSEIGNEMENT

	Architecture*	Architecture de paysage	Design d'intérieur	Design industriel	Enseignement des mathématiques	Enseignement des sciences et technologies
BIOLOGIE						
Le vivant (301) 101-NYA, 00UK, 01Y5, 022V						■
Organismes pluricellulaires (401) 00XU, 01YJ						■
CHIMIE						
Chimie générale : Matière (101) 202-NYA, 00UL, 01Y6						■
Chimie des solutions (201) 202-NYB, 00UM, 01YH						■
Chimie organique (202) 202-XXX, 00XV						■
PHYSIQUE						
Mécanique (101) 203-NYA, 00UR, 01Y7						■
Électricité et magnétisme (201) 203-NYB, 00US, 01YF						■
Ondes et physique moderne (301) 203-NYC, 00UT, 01YG						■
MATHÉMATIQUES	↓ ou ↓ ou ↓	↓ ou ↓ ou ↓	↓ ou ↓ ou ↓	↓ ou ↓ ou ↓		
Calcul différentiel (103) 201-NYA, 00UN, 01Y1, 022X	■ ■	■ ■	■ ■	■ ■	■	■
Calcul intégral (203) 201-NYB, 00UP, 01Y2, 022Y	■	■	■	■	■	■
Algèbre linéaire et géométrie vectorielle (105) 201-NYC, 00UQ, 01Y4, 022Z					■	■
Probabilités et statistiques (307)	■	■	■	■		
Statistiques (337) ou Méthodes quantitatives (360-300) 022P	■	■	■	■		

PROGRAMMES UNIVERSITAIRES EN SCIENCES HUMAINES

	Criminologie	Démographie	Démographie et statistiques	Psycho-éducation	Psychologie, Bidisc. Psychoédu.et psychologie	Relations industrielles	Sciences économiques, baccalauréat	Sécurité et études policières	Service social
BIOLOGIE									
Biologie humaine					Un cours				
MATHÉMATIQUES					↓ ou ↓ ou ↓		↓ ou ↓ ou ↓ ou ↓		
Calcul différentiel (103) 201-NYA, 00UN, 01Y1, 022X			■		■		■ ■ ■ ■		
Calcul intégral (203) 201-NYB, 00UP, 01Y2, 022Y			■				■		
Algèbre linéaire et géométrie vectorielle (105) 201-NYC, 00UQ, 01Y4, 022Z			■				■		
Probabilités et statistiques (307)	Un cours	Un cours		Un cours	■	Un cours	■	Un cours	Un cours
Statistiques (337)					■		■		
Méthodes quantitatives (360-300) 022P					■		■		
Formation compl. en méthodes quantitatives (201-300) 022W					■				
PSYCHOLOGIE									
Psychologie (102)					■				

* à compter de l'admission d'automne 2012, le préalable exigé sera le cours de mathématiques 105
N.B. L'ombragé indique que la compétence est au choix dans le programme de DEC en sciences humaines.

Note : Pour les programmes sous la responsabilité de la Faculté de l'éducation permanente, voir les conditions propres à chacun de ces programmes.

1. Formations équivalentes au DEC[1]

Formation acquise au Québec

Un baccalauréat préuniversitaire complété dans une institution québécoise est considéré équivalent au Diplôme d'études collégiales (DEC).

Formation acquise au Canada hors Québec

De façon générale, une formation comprenant le Diplôme d'études secondaires et une année d'études universitaires, est jugée équivalente au Diplôme d'études collégiales (DEC). L'Université offre aux titulaires du Diplôme d'études secondaires la possibilité de compléter leur formation dans le cadre d'une année de transition (Voir *Baccalauréat 120 crédits : année de transition*).

Cependant, pour être admissible au Doctorat ou à l'année préparatoire en médecine, le candidat doit être titulaire d'un baccalauréat.

Formation acquise hors Canada

Les formations préuniversitaires variant selon les pays, le candidat est prié de consulter le tableau de la page suivante. Certains diplômes préuniversitaires sont jugés équivalents au Diplôme d'études collégiales (DEC). Le candidat doit ajouter une année d'études universitaires à certains autres diplômes préuniversitaires pour que sa formation soit jugée équivalente au DEC. L'Université offre la possibilité de suivre cette année d'études universitaires dans le cadre du Baccalauréat 120 crédits : année de transition.

Cependant, pour être admissible au Doctorat ou à l'année préparatoire en médecine, le candidat doit être titulaire d'un baccalauréat universitaire.

Programme contingenté

Nonobstant ce qui précède, l'Université se réserve le droit d'imposer une année de qualification, dans un programme non contingenté, à tout candidat dont la formation a été acquise à l'étranger. L'Université souhaite ainsi pouvoir mieux évaluer le potentiel du candidat pour l'admission à un programme contingenté et favoriser une meilleure intégration dans le cursus des études universitaires.

2. Autres bases

Formation universitaire

À défaut du DEC ou d'une formation équivalente, l'Université reconnaît comme base d'admissibilité aux programmes accessibles aux titulaires du DEC la réussite d'un minimum de :

48 crédits universitaires

- pour les Doctorats de premier cycle en médecine dentaire (ou année préparatoire), en médecine vétérinaire, en optométrie (ou année préparatoire), et en pharmacie
- pour les programmes de Baccalauréat en droit, et en sciences infirmières.

24 crédits universitaires

- pour les autres programmes de baccalauréat
- pour les programmes de majeure
- pour les programmes de mineure et de certificat sous la responsabilité de la Faculté des arts et des sciences
- pour le programme de mineure en kinésiologie
- pour le *Baccalauréat 120 crédits – structure d'accueil*

12 crédits universitaires

- pour les autres certificats et mineures
- pour les modules autres que les modules en langue et culture.

Cette base d'admissibilité ne s'applique cependant pas aux programmes suivants : Doctorat et année préparatoire en médecine, baccalauréats en musique et Baccalauréat 120 crédits – année de transition.

Profil d'accueil individualisé

Exceptionnellement, un candidat ne répondant pas aux bases d'admissibilité d'un programme peut devenir admissible s'il possède les connaissances et une expérience appropriées à ce programme. Le cas échéant, le candidat peut être invité à se présenter à une entrevue ou à subir un ou des tests d'admission. Le candidat peut se voir imposer une formation préparatoire définie par la faculté.

Ce candidat est toutefois admissible aux Modules en langue et culture présentés à la section 6 avec la seule réserve de réussir le test d'anglais pour le Module en langue et culture anglaises.

[1] Quelle que soit la base d'admissibilité (DEC ou autre), le candidat doit avoir réussi les cours préalables ou des cours équivalents et satisfaire à toutes autres conditions lorsque requis dans les conditions propres au programme choisi.

3. Formations hors Québec

Des informations plus exhaustives par pays et par programme sont présentées sur le site de l'Université à l'adresse www.futursetudiants.umontreal.ca/guide_adm_hors_qc/index.html

Le signe + indique que le candidat doit avoir complété au moins une année d'études universitaires après ses études préuniversitaires pour que sa formation soit considérée comme équivalente au Diplôme d'études collégiales (DEC).

CANADA

Provinces/ territoires	Diplômes	
Alberta	Diplôme d'études secondaires, High School Diploma	+
Colombie-Britannique	Diplôme de fin d'études secondaires BC Certificate of graduation (Dogwood Diploma, French Dogwood Diploma)	+
Île-du-Prince-Édouard	High School Graduation Diploma	+
Manitoba	Diplôme d'études secondaires, High School Diploma	+
Nouveau-Brunswick	Diplôme d'études secondaires, High School Graduation Diploma	+
Nouvelle-Écosse	High School Completion Certificate	+
Ontario	Diplôme d'études secondaires (DESO), Ontario Secondary School Diploma (OSSD) : avec 6 cours U ou M 12e année incluant français ou anglais	+
Saskatchewan	Diplôme de fin d'études secondaires (programme fransaskois), Record of Secondary Level Standing (Grade 12 Standing)	+
Terre-Neuve et Labrador	Diplôme de fin d'études secondaires, Senior High School Graduation Diploma	+
Nunavut, Territoires du Nord-Ouest et Yukon	Secondary School Diploma	+

INTERNATIONAL

Pays	Diplômes	
Afghanistan	Baccalauréat	+
Afrique du Sud	Senior Certificate, Matriculation Endorsement	+
Albanie	Dëftesë Pjekurie : Certificat de maturité	+
Algérie	Baccalauréat de l'enseignement secondaire	+
Allemagne	Allgemeine Hochschulreife, Fachgebundene Hochschulreife, Fachochschulreife : Certificat de qualification générale, spécialisée ou technique pour l'enseignement supérieur	
Antilles anglaises	General Certificate of Education (*A-Level* en trois matières)	
	High School Diploma	+
Angola	Habilitações Literárias : Certificat de fin d'études secondaires	+
Arabie Saoudite	Tawjihiyah : Certificat de fin d'études secondaires	+
Argentine	Bachillerato et Educatión Polimodal	+
Arménie	Mijnakarg/Iriv/Yndhanur Krtoutian Attestat : Certificat de fin d'études secondaires	+
Australie	Australian Capital Territory (ACT) Year 12 Certificate New-South Wales Higher School Certificate (HSC) Northern Territory Certificate of Education (NTCE) Queensland Senior Certificate (QSC) South Australian Certificate of education (SACE) Tasmanian Certificate of Education (TCE) Victoria Certificate of Education (VCE) Western Australia Certificate of Education (WA)	+
Autriche	Reifeprüfung : Certificat de fin d'études secondaires générales	+
Azerbaïdjan	Orta Tahsil Haqqinda Attestat : Diplôme d'études secondaires supérieures générales	+
Bahreïn, État de	Tawjihiya : Certificat de fin d'études secondaires générales, commerciales ou techniques	+
Bangladesh	Higher Secondary Certificate (HSC)	+
Belgique	Certificat d'enseignement secondaire supérieur général (Communauté française), Diploma Van Secundair Onderwijs (Communauté flamande) Abschlusszeugnis der Oberstufe des Sekundarunterrichts (Communauté germanophone)	
Bénin	Baccalauréat de l'enseignement secondaire	
Biélorussie	Attestat o Srednem Obrazovanii : Certificat de fin d'études secondaires générales Diplom o Srednem Spetsialnom Obrazovanii : Diplôme d'études secondaires spécialisées	+
Bolivie	Bachillerato Humanistico, Bachillerato Técnico	+
Bosnie-Herzégovine	Maturska Svjedodzba : Certificat de maturité Diploma (Technika Skola) : Certificat de fin d'études secondaires techniques	+
Botswana	Botswana (GCSE) : General Certificate of Secondary Education	+
Brésil	Certificado de Ensiño Médio (Certificat de fin d'études secondaires), Certificado de Auxiliar Técnico (technicien assistant), Diploma de Técnico de Nivel Médio (technicien), Diploma de Técnico de Segundo Grau (technicien de 2e niveau)	+
Bulgarie	Diploma Za Zavarseno Sredno Obrazovanie : diplôme de fin d'études secondaires	+
Burkina Faso	Baccalauréat, Baccalauréat technique	
Burundi	Diplôme d'humanités complètes, Diplôme d'État	+
Cambodge (Kampuchéa)	Certificat de fin d'études secondaires	+
Cameroun anglophone (occidental)	General Certificate of Education (*A-Level* en trois matières)	
Cameroun francophone (oriental)	Baccalauréat, Baccalauréat technique	
Cap Vert, Îles du	Certificado de Habilitaçoes Literarias : Certificat de fin d'études secondaires, préuniversitaires	+

PAYS	DIPLÔMES	
Caraïbes anglaises	General Certificate of Education (*A-Level* en trois matières)	
	High School Diploma	+
Centrafricaine, République	Baccalauréat, Baccalauréat de technicien	
Chili	Licencia de Educación Media (humanistico-scientifica, técnico medio)	+
Chine, République populaire de	Diplôme d'études secondaires supérieures	+
Chypre	Apolytirion (enseignement grec), Lise Bitirme Diploma (enseignement turc) : Diplôme de fin d'études secondaires	+
Colombie	Bachillerato	+
Comores, Union des	Baccalauréat de l'enseignement du second degré	
Congo, République démocratique	Diplôme d'État d'études secondaires du cycle long	+
Congo, République populaire du	Baccalauréat, Baccalauréat technique	
Corée, République de	Immungye Kodung Hakkyo, Silopgye Kodung Hakkyo : Diplôme de fin d'études secondaires préuniversitaires ou professionnelles	+
Corée, République populaire démocratique de	Certificat de fin d'études secondaires	+
Costa Rica	Bachillerato Secundaria, Bachiller en la Enseñanza media, Técnico en el Nivel Medio : Certificat de fin d'études secondaires, prénuniversitaires ou techniques	+
Côte-d'Ivoire	Baccalauréat, Baccalauréat technique	
Croatie	Maturalna svjedodžba, Svjedodžba o završnom ispitu, Svjedodžba yavrsene srednje skole : Certificat de fin d'études secondaires	+
Cuba	Bachillerato	+
Danemark	Studentereksamen, Hojere Handelseksamen et Teknisk Eksamen : Examen d'études secondaires supérieures générales, commerciales ou techniques	+
Djibouti	Baccalauréat de l'enseignement secondaire	+
Égypte, République arabe d'	Thanaweya A' Amma (GSEC : General Secondary Education Certificate), Technical Education Diploma et Advanced Technical Diploma	+
El Salvador	Bachillerato General et Bachillerato Técnico Vocacional	+
Émirats arabes unis	Shahadat Al-Thanawiya Al-Amma (Certificat préuniversitaire) et Diplôme d'études secondaires techniques	+
Équateur	Bachillerato	+
Espagne	Titulo de Bachillerato et Titulo de Técnico	+
Estonie	Gumnaasiumi Loputunnistus : Certificat de fin d'études secondaires	+
États-Unis	High School Diploma (Regular/Standard, Vocational, Honor/Regents, College/Academic Preparatory)	+
Éthiopie	Higher Education Entrance Examination (EHEEE)	+
Finlande	Lukion päättötodistus, Ylioppilastutkintotodistus et Ammatillinen perustutkintotodistus : Certificat d'études secondaires générales, examen de fin d'études secondaires et certificat de qualification professionnelle	+
France métropolitaine et France d'outre-mer	Baccalauréat général ou baccalauréat technologique	
Gabon	Baccalauréat et baccalauréat technique	

PAYS	DIPLÔMES	
Géorgie	Sashualo Skolis Atestasi, Prophesiuli-Teknikuri Sastsavleblis Diplomi et Sashualo Specialuri Sastsavleblis Diplomi : Certificat de fin d'études secondaires générales, techniques ou professionnelles et spéciales (études en arts)	+
Ghana	Senior Secondary School Certificate (SSCE)	+
Grèce	Apolytirio Lykeiou : Certificat de fin d'études secondaires	+
Guatemala	Bachillerato de Ciencias y Letras et Perito : Certificat de fin d'études secondaires et techniques	+
Guinée	Baccalauréat deuxième partie	
Haïti	Baccalauréat (système réformé), Baccalauréat II (système traditionnel)	+
Honduras	Bachillerato en Ciencias y Letras et Perito : Certificat de fin d'études secondaires et techniques	+
Hong Kong	Hong Kong Advanced Level Examination	
Hongrie	Érettségi Bizonyitvány : Certificat de fin d'études secondaires	+
Inde	Higher Secondary School Certificate	+
Indonésie	Surat Tanda Tamat Belajar Sekolah Menegah Unum: Diplôme de fin d'études secondaires, préuniversitaires	+
Irak	Adadiyah (Baccalauréat de sixième ou Certificat d'études préparatoires) et baccalauréat professionnel	+
Iran	Certificat d'études préuniversitaires fait après le Diplom-Metevaseteh (Certificat de fin d'études secondaires)	+
Irlande	Ardteistiméireacht (Leaving Certificate) : Certificat de fin d'études secondaires	+
Islande	Stúdentspróf et Sveinspróf : Certificat préuniversitaire et professionnel	+
Israël	Teudat Bagrut : Certificat de fin d'études secondaires	+
Italie	Diploma dell' Esame di Stato conclusivo dei Corsi di Istruzione Secondaria Superiore : Certificat de fin d'études secondaires	
Japon	Kotogakko Sotsugyo Shomeisho : Certificat de fin d'études secondaires 2e niveau	+
Jamaïque	General Certificate of Education (GCE *A-Level*)	
Jordanie	Tawjihi : Certificat de fin d'études secondaires générales	+
Kenya	Kenya Certificate of Secondary Education (KCSE)	+
Kirghizistan	Attestat o Srednem Obrazovanii : Certificat de fin d'études secondaires	+
Koweït	Shahadat Al-Thanawiya-Al-A'ama : Certificat de fin d'études secondaires	+
Laos, République démocratique populaire du	Diplôme de fin d'études secondaires 2e niveau	+
Lesotho	Cambridge Overseas School Certificate / GCE O-Level	+
Lettonie	Attestāts par Vispārējo Vidējo Izglītību, Diploms par Profesionālo Vidējo Izglītību : Certificat d'études secondaires générales, diplôme d'études secondaires professionnelles	+
Liban	Shahaadat Al-Bakaalouriya al Lubnaaniya l'il-ta 'liim al-Thaanawi, Al-Bakaalouriya al-Fanniya : Baccalauréat libanais et baccalauréat technique	+
Liberia	West African Examination Council (WAEC) Certificate (2e niveau)	+

PAYS	DIPLÔMES	
Libye	Certificat de fin d'études secondaires, Diplôme de formation intermédiaire (professionnelle)	+
Liechtenstein	Maturazeugnis, Berufsmaturitätszeugnis : Certificat de maturité, formation professionnelle	
Lituanie	Brandos Atestatas : Certificat de fin d'études secondaires	+
Luxembourg	Diplôme de fin d'études secondaires, Diplôme de technicien, Diplôme de fin d'études secondaires techniques	
Macédoine	Svidetelstvo za polo en Maturski Ispit : Diplôme de fin d'études secondaires	+
Madagascar	Baccalauréat de l'enseignement secondaire, Baccalauréat de l'enseignement technique	+
Malaisie	Sijil Tinggi Pelajaran Malaysia (STPM) : Certificat malaisien d'École supérieure	+
Mali	Baccalauréat, baccalauréat technique	+
Malte	Matriculation Certificate	+
Maroc	Baccalauréat, Baccalauréat technique	+
Maurice, Île	General Certificate of Education (*A-Level* en trois matières)	
Mauritanie	Baccalauréat, Brevet d'enseignement professionnel (BEP), Brevet de technicien (BT)	+
Mexique	Bachillerato, Bachillerato Tecnológico	+
Moldavie, République de	Diploma de Bacalaureat	+
Monténégro, République du	Diploma o Završenoj Srednjoj Školi Gimnazija : Certificat de fin d'études secondaires	+
Mozambique	Certificado de Habilitaçoes Literarias : Certificat de fin d'études secondaires	+
Myanmar , Union de (Birmanie)	Basic Education Standard X Examination (Matriculation)	+
Namibie	International General Certificate of Secondary Education (IGCSE)	+
Nicaragua	Bachillerato en Humanidades ou Ciencias, Tecnico Medio : Certificat de fin d'études secondaires (sciences humaines ou sciences et techniques)	+
Niger	Baccalauréat	
Nigéria	West African General Certificate of Education (GCE *A-Level* en 3 matières)	
	West African General Certificate of Education (GCE *O-Level*), Senior School Certificate	+
Norvège	Vitnemål Fra Videregående Skole : Certificat de fin d'études secondaires	
Nouvelle-Zélande	National Certificate of Educational Achievement (NCEA)	
Oman	Thanawiya Amma : Certificat de fin d'études secondaires	+
Ouganda	Uganda Advanced Certificate of Education (UACE)	
Ouzbékistan	O'Rta Ma'lumot To'G'Risida Shahodatnoma : Certificat préuniversitaire	+
Pakistan	Intermediate Certificate, Higher Secondary School Certificate (HSSC)	+
Palestine	Tawjihi : Certificat de fin d'études secondaires, générales ou techniques	+
Panama	Bachillerato, High School Graduation Diploma	+
Paraguay	Bachillerato	+
Pays-Bas	Voorbereidend Wetenschappelijk Onderwijs : VWO Diploma	+

PAYS	DIPLÔMES	
Pérou	Certificado de Educación Secundaria Común Completa (Científico, Humanista y Técnico), Diploma de Aptitud Profesional	+
Philippines	Katibayan, Katunayan, High School Diploma : Diplôme de fin d'études secondaires	+
Pologne	Świadectwo Dojrzałości Liceum Ogólnokształcącego, Świadectwo Dojrzałości Technikum, Świadectwo Dojrzałości Liceum Profilowanego : Certificat de maturité (études secondaires générales, techniques ou spécialisées)	+
Portugal	Diploma de ensimo secundário	+
Qatar	AL-Thanawiya Aama Qatari : Certificat d'enseignement secondaire général	+
République dominicaine	Bachillerato en Ciencias y Letras, Bachillerato, Perito	+
République tchèque	Vysvědčení o maturitní zkoušce : Certificat de fin d'études secondaires	
Roumanie	Diploma de Bacalaureat	+
Royaume-Uni - Angleterre, Irlande du Nord, Pays de Galles	General Certificate of Education Advanced Level (GCE *A-Level*), General Certificate of Education Advanced Subsidary (GCE *AS-Level*)	
Royaume-Uni - Écosse	Scottish Certificate of Education Higher Grade, Scottish Leaving Certificate Higher Grade	+
Russie, Fédération de	Attestat o Srednem (Polnom) Obschem Obrazovanii : Certificat de fin d'études secondaires générales	+
Rwanda	Diplôme de fin d'études secondaires	+
Sénégal	Baccalauréat, Baccalauréat technique	
Serbie	Diploma o Završenoj Srednjoj Školi Gimnazija : Certificat de fin d'études secondaires	+
Singapour	Singapore-Cambridge General Certificate of Education Advanced Level (GCE *A-Level*)	
Slovaquie, République de	Vysvedčenie Maturitnej Skúške : Certificat de fin d'études secondaires	
Slovénie	Maturitetno Spričevalo : Certificat de fin d'études secondaires	+
Somalie	Secondary School Leaving Certificate	+
Soudan	Sudan School Certificate (SSC)	+
Sri Lanka	Sri Lanka General Certificate of Education *A-Level*	+
Suède	Slutbetyg Från Gymnasieskola : Certificat de fin d'études secondaires	+
Suisse	Maturitätszeugnis : Certificat de maturité gymnasiale	
Syrie	Shahâda Al-Thânawiyya-Al-A'mma, Al-Shahâda Al-Thânawiyya-Al-Faniyya : Certificat de fin d'études secondaires générales et techniques	+
Tadjikistan	Attestat O Srednem Obrazovanii : Certificat de fin d'études secondaires Diplôme de fin d'études secondaires spécialisées ou professionnelles et techniques	+
Taïwan	Senior High School Leaving Certificate	+
Tanzanie	Advanced Certificate of Secondary Education (ACSE)	
Tchad	Baccalauréat, Baccalauréat de technicien	
Thaïlande	Mathayom Suska 6 : Certificat de fin d'études secondaires générales	+
Timor Oriental	Ensimo Secundario Diploma : Diplôme de fin d'études secondaires	+
Togo	Baccalauréat de l'enseignement secondaire (2e partie)	

PAYS	DIPLÔMES	
Trinité-et-Tobago	General Certificate of Education (GCE) Advanced *A-Level*, Caribbean Advanced Proficiency Examination (CAPE) : Certificats de fin d'études secondaires, préuniversitaires	
Tunisie	Baccalauréat	
Turquie	Lise Diplomasi : Diplôme de fin d'études secondaires générales, professionnelles ou techniques	+
Ukraine	Atestat : Certificat de fin d'études secondaires	+
Uruguay	Bachillerato diversificado de Ensenanza Secundaria : Diplôme de fin d'études secondaires générales	+
Venezuela	Bachillerato (Titulo de Bachiller), Técnico Medio : Certificat de fin d'études secondaires ou techniques	+
Vietnam	Bang Tot Nghiêp Pho Thông Trung Hoc : Certificat d'études secondaires supérieures	+
Yémen	Al Thanawiya : Certificat de fin d'études secondaires générales (option sciences ou lettres) ou professionnelles	+
Zambie	Zambian School Certificate Examination or General Certificate of Education (GCE *O-Level*)	+
Zimbabwe	Cambridge Higher School Certificate (HSC) or General Certificate of Education (CGE *A-Level*)	

AUTRES FORMATIONS

Baccalauréat international (B.I.)
Baccalauréat européen

Source : Conférence des recteurs et principaux des universités du Québec (CRÉPUQ) http://www.uquebec.ca/guide-admission/ consulté en juillet 2010.

Section 9 Études supérieures
Programmes de 2e et 3e cycles

www.fesp.umontreal.ca

514 343-6426

LÉGENDE		
C	Certificat	30 crédits
D.É.P.A.	Diplôme d'études professionnelles approfondies	30 crédits
D.É.P.D.	Diplôme d'études postdoctorales	30 crédits
D.É.S	Diplôme d'études supérieures	30 crédits
D.É.S.S.	Diplôme d'études supérieures spécialisées	30 crédits
D.C.	Diplôme complémentaire	30 crédits
Ph. D. ou D	Doctorat	90 crédits
I.P.S.A.V.	Internat de perfectionnement en sciences appliquées vétérinaires	45 crédits
M	Maîtrise	45 crédits
Mc	Microprogramme	15-18 cr.
Mi	Maîtrise individualisée	45 crédits

ARTS				
Études cinématographiques			M	Ph. D.
Histoire de l'art			M	Ph. D.
Musique			M	Ph. D.
Musique (composition)			M	D
Musique (interprétation)		D.É.S.S.	M	D
Musique (répertoire d'orchestre)		D.É.S.S.		

DROIT				
Common Law nord-américaine	Mc	D.É.S.S.		
Droit			M	Ph. D.
Droit des affaires	Mc	D.É.S.S.		
Droit des biotechnologies	Mc			
Droit des technologies de l'information	Mc			
Droit et travail	Mc			
Droit international	Mc	D.É.S.S.		
Droit notarial		Diplôme		
Droit fiscalité			M	
Droit notariat			M	

LETTRES				
Études allemandes			M	
Études anglaises			M	Ph. D.
Études classiques			M	
Études hispaniques			M	
Linguistique			M	Ph. D.
Littérature				Ph. D.
Littérature comparée			M	
Littératures de langue française			M	Ph. D.
Traduction		D.É.S.S.	M	Ph. D.

PROGRAMMES PLURISECTORIELS				
Commerce électronique			M	
Environnement, santé et gestion des catastrophes		D.É.S.S.		
Études allemandes dans le contexte européen		D.C.		
Études internationales	Mc	D.É.S.S.	M	
Géographie			M	Ph. D.
Géographie appliquée en environnement		D.É.S.S.		
Géomatique et analyse spatiale	Mc			
Muséologie			M	
Sc. humaines appliquées				Ph. D.

SCIENCES APPLIQUÉES				
Aménagement			M	Ph. D.
Architecture			M	
Design de jeux		D.É.S.S.		
Design urbain			Mi	
Environnement et développement durable		D.É.S.S.		
Gestion urbaine pour les pays en développement		D.É.S.S.		
Informatique			M	Ph. D.
Montage et gestion de projets d'aménagement		D.É.S.S.		
Urbanisme			M	

SCIENCES DE LA SANTÉ				
Administration des services de santé	Mc	D.É.S.S.	M	
Analyse et évaluation des interventions en santé		D.C.		
Animal – homme – environnement et santé	Mc			
Audiologie			M	
Biochimie clinique				D.É.P.D.
Conseil génétique			Mi	
Développement du médicament		D.É.S.S.		
Développement des pratiques infirmières	Mc			
Échocardiographie transœsophagienne périopératoire (ÉTO)	Mc			
Ergothérapie	Mc	D.É.S.S.	M	
Éthique clinique pédiatrique	Mc			
Études médicales post MD		D.É.S.		
Études spécialisées en médecine vétérinaire		D.É.S.		
Évaluation des technologies de la santé			M	
Formation générale en médecine d'assurance et expertise en sc. de la santé	Mc			
Génétique médicale	Mc			
Gestion de la qualité en santé	Mc			
Internat perfectionnement en sc. appliquées vétérinaires	I.P.S.A.V.			
Intervention en déficience visuelle		D.É.S.S.		
Interventions en santé publique vétérinaire	Mc			
Kinésiologie	Mc	D.É.S.S.	M	
Médecine d'assurance et expertise en sc. De la santé	Mc	D.É.S.S.		
Médecine d'assurance et d'expertise médicolégale	Mc	D.É.S.S.		
Médecine des animaux de compagnie	Mc			
Médecine dentaire			M	
Médecine dentaire, résidence multidisciplinaire	C			
Médecine dentaire et en stomatologie, résidence approfondie	C			
Microbiologie et immunologie			M	Ph. D.
Mobilité et posture	Mc			
Nutrition	Mc	D.É.S.S.	M	Ph. D.
Optométrie, certificat de résidence		C		
Orthophonie		D.É.S.S.	M	
Pathologie et biologie cellulaires			M	Ph. D.

SCIENCES DE LA SANTÉ (suite)				
Perfusion extracorporelle		D.É.S.S.		
Pharmacien Maître de stage	Mc	D.É.S.S.		
Pharmacogénomique	Mc			
Pharmacologie			M	Ph. D.
Pharmacologie clinique	Mc	D.É.S.S.		
Physiologie			M	Ph. D.
Physiothérapie			M	
Pratique infirmière avancée		D.C.		
Pratique pharmaceutique			M	
Prévention et contrôle des infections	Mc	D.É.S.S.		
Recherche, développement et évaluation du médicament (ReDEM).	D.C.			
Rééducation périnéale et pelvienne	Mc			
Résonance magnétique abdominovasculaire	Mc			
Résonance magnétique musculosquelettique	Mc			
Résonance magnétique Neuroradiologie	Mc			
Santé communautaire	Mc	D.É.S.S.	M	
Santé environnementale et santé au travail	Mc		M	
Santé et sécurité du travail		D.É.S.S.		
Santé publique	Mc			Ph. D.
Sciences biomédicales			M	Ph. D.
Sciences buccodentaires			M	
Sciences de la réadaptation			M	P.h. D.
Sciences de la vision			M	
Sc. De l'activité physique			M	Ph. D.
Sciences infirmières		D.É.S.S.	M	Ph. D.
Sciences neurologiques			M	Ph. D.
Sciences pharmaceutiques			M	Ph. D.
Sciences vétérinaires			M	Ph. D.
Soins palliatifs – fin de vie	Mc			
Soins pharmaceutiques	Mc	D.É.S.S.		
Soins spécialisés		D.C.		
Toxicologie et analyse du risque		D.É.S.S.		
Virologie et immunologie				Ph. D.

SCIENCES DE L'ADMINISTRATION				
Administration de l'éducation	Mc	D.É.S.S.		
Administration des syst. d'éducation et de formation	Mc	D.É.S.S.		
Administration sociale	Mc	D.É.S.S.		
Approfondissement de l'administration de l'éducation	Mc			
Éducation - Administration de l'éducation			M	
Éducation - Évaluation des compétences		D.É.S.S.	M	
Gestion du changement en éducation	Mc			
Gestion système de santé		D.C.		
Leadership et gestion des services infirmiers	Mc			
Relations industrielles		D.É.S.S.	M	Ph. D.
Sc. éducation – administration de l'éducation			M	Ph. D.

SCIENCES DE L'ÉDUCATION *En partie offert dans les campus à l'extérieur de Montréal*				
Didactique	Mc			
Didactique et intégration des matières	Mc			
Éducation	Mc			
Éducation comparée et fondements de l'éducation			M	Ph. D.
Éducation - Didactique		D.É.S.S.	M	
Éducation – enseignement au secondaire			M	

SCIENCES DE l'ÉDUCATION (suite)				
Éducation générale		D.É.S.S.	M	
Éducation – Intervention éducative			M	
Éducation – Orthopédagogie			M	
Évaluation des compétences	Mc			
Formation à l'enseignement postsecondaire	Mc			
Insertion professionnelle en enseignement	Mc			
Intégration pédagogique des TIC	Mc			
Intervention éducative		D.É.S.S.		
Orthodidactique		D.É.S.S.		
Orthodidactique du français	Mc			
Orthodidactique des math.	Mc			
Sc. de l'éducation -andragogie			M	Ph. D.
Sc. éducation -Didactique			M	Ph. D.
Sc. éducation - Mesure et évaluation en éducation			M	Ph. D.
Sc. éducation -Psychopédagogie			M	Ph. D.
Soutien à l'apprentissage	Mc			
Soutien à la transition scolaire des élèves ayant des besoins particuliers	Mc			

SCIENCES HUMAINES				
Analyse criminologique	Mc			
Anthropologie			M	Ph. D.
Bioéthique	Mc	D.É.S.S.	M	
Communication				Ph. D.
Communication dans les organisations en changement	Mc			
Criminologie			M	Ph. D.
Démographie			M	Ph. D.
Histoire			M	Ph. D
Intervention criminologique	Mc			
Méthodologies d'analyse sociologique	Mc			
Petite enfance	Mc	D.É.S.S.		
Philosophie			M	Ph. D.
Psychoéducation	Mc		M	Ph. D.
Psychologie			M	Ph. D.
Psychologie clinique				D
Psychologie recherche et intervention				Ph. D.
Santé, spiritualité, bioéthique	Mc	D.É.S.S.		
Science politique			M	Ph. D.
Sciences de la communication			M	
Sciences de l'information			M	Ph. D.
Sciences des religions	Mc		M	Ph. D.
Sciences économiques			M	Ph. D.
Service social			M	Ph. D.
Société, politiques publiques et santé	Mc	D.É.S.S.		
Sociologie			M	Ph. D.
Statistiques sociales	Mc			
Théologie	Mc		M	Ph. D., D
Théologie pratique	Mc		M	Ph. D.
Théologie études bibliques				Ph. D.

SCIENCES PURES				
Biochimie			M	Ph. D.
Biologie moléculaire			M	Ph. D.
Bio-informatique			M	Ph. D.
Chimie			M	Ph. D.
Finance mathématique et computationnelle		D.É.S.S.	M	
Génie biomédical		D.É.S.S.	M	Ph. D.
Mathématiques			M	Ph. D.
Physique			M	Ph. D.
Sciences biologiques			M	Ph. D.
Statistique			M	Ph. D.

Section 10 CRC et statistiques d'admission – Programmes à capacité d'accueil limitée

Automne 2010

La cote R est celle du dernier candidat admis en date du 2 août 2010, Elle est donnée à titre indicatif : le fait d'avoir une cote égale à celle du dernier admis de l'année précédente ne garantit pas l'admission l'année suivante.
Il est à noter que la cote peut constituer une partie de l'évaluation du dossier : une entrevue ou un test d'admission, par exemple, pouvant valoir 50% de l'évaluation globale (voir les Critères de sélection propres à chaque programme).

Programmes [1]	Collégiens					Autres candidatures			
	CRC	Demandes	Refus	Offres	Places	Demandes	Refus	Offres	Places
Architecture	30,246	386	133	105	44	456	169	91	53
Architecture de paysage	26,176	156	20	55	24	130	20	51	26
Audiologie	31,174	206	43	60	18	129	39	27	12
Biochimie et médecine moléculaire	25,701	534	53	263	91	290	62	102	49
Bio-informatique	25,137	51	9	27	8	145	34	31	22
Communication et Politique	22,000	250	12	133	59	175	15	66	41
Criminologie (B)	27,588	634	222	162	78	300	121	71	37
Criminologie (Mn)	26,054	175	67	39	23	94	22	20	12
Design, orientation design d'intérieur	26,481	208	20	62	22	225	50	34	23
Design, orientation design industriel	23,947	207	7	58	45	118	21	66	25
Droit (B)	30,500	1011	413	396	164	1056	527	355	171
Économie et Politique	22,000	227	21	129		343	33	86	
Écriture de scénario et création littéraire	20,000	155	1	61	34	75	11	30	16
Éducation préscolaire et enseignement primaire	24,001	709	197	334	127	433	141	174	77
Enseignement de l'éducation physique et santé	26,968	381	125	94	39	212	71	45	21
Enseignement de l'éthique et cultures religieuses	22,879	38	2	15	12	42	9	14	13
Enseignement de l'univers social au secondaire	25,746	187	43	47	21	109	27	26	12
Enseignement des mathématiques au secondaire	24,125	148	18	58	26	155	40	63	28
Enseignement des sciences et des technologies	23,170	65	4	39	10	128	36	48	20
Enseignement du français au secondaire	24,235	214	10	76	35	174	43	54	28
Enseignement du français langue seconde	23,216	172	18	69	20	170	50	51	20
Enseignement en adaptation scolaire	24,056	471	86	189	66	237	46	92	32
Ergothérapie	29,307	494	80	221	86	196	76	57	34
Ét, cinématographiques et Littérature comparée	20,000	112	3	60	39	61	4	24	21
Éthique et droit (Mn)	25,000	61	9	32		55	13	20	
Études cinématographiques (B)	23,000	240	20	140	61	156	33	70	39
Études internationales	28,000	534	133	238	90	354	87	133	60
Informatique	25,006	111	35	53		590	146	128	
Informatique appliquée (C)	20,383	24	0	15		166	23	71	

[1] Lorsqu'ils partagent la même capacité d'accueil, les programmes d'un même champ d'études sont regroupés sur une seule ligne, sinon les parenthèses précisent à quel programme correspondent les données. – [2] Nombre de places total.

Programmes [1]	Collégiens					Autres candidatures			
	CRC	Demandes	Refus	Offres	Places	Demandes	Refus	Offres	Places
Kinésiologie	27,581	568	105	238	64	317	74	78	36
Lettres et sciences humaines	20,000	51	3	31	21	30	2	11	14
Linguistique et psychologie	24,000	98	16	58		54	17	10	
Mathématiques/ Informatique : voir Informatique									
Médecine (dernier convoqué en entrevue)	33,317	921	380	324	168	1517	1162	170	122
Médecine dentaire	32,864	240	135	89	44	529	403	65	41
Médecine vétérinaire	32,552	227	125	47	45	380	255	49	45
Nutrition	30,594	367	61	163	46	277	120	66	34
Optométrie	32,946	256	99	23	20	492	343	38	22
Orthophonie	32,234	230	87	77	39	188	74	54	31
Pharmacie	33,432	735	370	225	79	1135	853	154	121
Physiothérapie	32,108	575	173	269	63	408	253	87	45
Physique et Informatique	25,006	27	8	6		65	12	3	
Psychoéducation (B)	28,000	467	145	125	59	290	103	62	36
Psychoéducation (Mn)	26,500	92	26	22	9	120	31	36	11
Psychoéducation et Psychologie (B)	29,000	181	37	38	18	123	43	15	12
Psychologie (B, Mj)	24,000	987	127	597	277	488	105	188	109
Psychologie (Mn)	24,500	134	32	42	12	146	28	43	13
Relations industrielles (B)	23,082	404	56	263	115	371	72	175	105
Sc, infirmières (cheminement DEC Sc, nature)	25,000	432	103	272	150[2]	599	279	223	150[2]
Sc, infirmières (cheminement DEC technique)	24,000	255	84	155	144[2]	130	78	35	144[2]
Science politique (B, Mj, Mn)	24,000	487	93	215		536	57	178	
Science politique et philosophie	22,000	98	9	39		78	5	12	
Sciences biologiques	26,496	739	74	364	149	425	91	171	86
Sciences biomédicales	27,504	665	100	355	99	341	114	89	51
Sciences biopharmaceutiques	27,558	257	30	143	35	215	91	50	30
Sciences de la communication (B, Mj, Mn)	24,500	494	83	252	90	464	101	135	85
Sécurité et études policières	26,000	219	62	83	38	159	43	59	27
Service social	27,819	333	123	64	38	412	192	81	47
Traduction (B)	24,156	192	35	37	27	231	46	63	33
Traduction (Mj)	22,693	43	8	12	11	75	23	19	19
Urbanisme (B)	24,892	209	11	85	35	178	21	60	30

Automnes 2008 – 2009 – 2010

La cote de rendement du dernier admis peut différer d'une année à l'autre, en raison de plusieurs facteurs : la qualité des dossiers soumis, le nombre de demandes d'admission, la capacité d'accueil, le nombre d'offres d'admission, la nature et la pondération de critères additionnels, etc,

Programmes [2]	2008	2009	2010
Architecture	29,500	29,947	30,246
Architecture de paysage	21,032	25,045	26,176
Audiologie	28,400	30,200	31,174
Biochimie et médecine moléculaire	25,008	25,049	25,701
Bio-informatique	25,385	25,069	25,137
Communication et Politique	23,897	24,017	22,000
Criminologie (B)	28,377	28,040	27,588
Criminologie (Mn)	26,500	26,406	26,054
Design, orientation design d'intérieur	26,567	26,417	26,481
Design, orientation design industriel	24,632	23,762	23,947
Droit (B)	30,000	30,000	30,500
Économie et Politique	22,000	22,129	22,000
Écriture de scénario et création littéraire	26,000	23,000	20,000
Éducation préscolaire et enseignement primaire	23,518	24,015	24,001
Enseignement de l'éducation physique et santé	25,430	26,542	26,968
Enseignement de l'éthique et cultures religieuses	21,189	21,927	22,879
Enseignement de l'univers social au secondaire	25,088	25,889	25,746
Enseignement des mathématiques au secondaire	22,651	23,219	24,125
Enseignement des sciences et des technologies	23,610	24,007	23,170
Enseignement du français au secondaire	22,032	23,316	24,235
Enseignement du français langue seconde	22,445	21,784	23,216
Enseignement en adaptation scolaire	23,500	23,015	24,056
Ergothérapie	28,750	29,200	29,307
Éthique et droit (Mn)	25,000	25,000	20,000
Études cinématographiques (B)	25,000	23,500	25,000
Études cinématographiques et littérature comparée	20,000	20,000	23,000
Études internationales	29,470	27,687	28,000
Informatique	25,017	25,050	25,006
Informatique appliquée (C)	22,487	22,775	20,383

[2] Lorsqu'ils partagent la même capacité d'accueil, les programmes d'un même champ d'études sont regroupés sur une seule ligne, sinon les parenthèses précisent à quel programme correspondent les données.

Programmes [2]	2008	2009	2010
Kinésiologie	26,982	28,000	27,581
Lettres et sciences humaines	20,000	20,000	20,000
Linguistique et psychologie	24,000	24,000	24,000
Médecine (dernier convoqué à l'entrevue)	33,799	33,801	33,317
Médecine dentaire	32,853	32,937	32,864
Médecine vétérinaire	32,414	32,389	32,552
Nutrition	31,000	30,886	30,594
Optométrie	32,350	33,014	32,946
Orthophonie	31,200	32,000	32,234
Pharmacie	33,393	33,522	33,432
Physiothérapie	31,230	32,000	32,108
Physique et Informatique	25,692	25,616	25,006
Psychoéducation (B)	27,000	27,492	28,000
Psychoéducation (Mn)	25,500	26,037	26,500
Psychoéducation et Psychologie (B)	28,500	29,610	29,000
Psychologie (B, Mj)	24,000	24,000	24,000
Psychologie (Mn)	26,000	24,900	24,500
Relations industrielles (B)	23,764	24,004	23,082
Sc, infirmières (cheminement DEC Sc, nature)	24,000	24,000	25,000
Sc, infirmières (cheminement DEC technique)	24,000	24,000	24,000
Science politique (B, Mj, Mn)	22,000	24,000	24,000
Science politique et Philosophie	22,000	22,000	22,000
Sciences biologiques	25,019	25,026	26,496
Sciences biomédicales	28,564	28,915	27,504
Sciences biopharmaceutiques		29,969	27,558
Sciences de la communication (B, Mj, Mn)	26,544	26,292	24,500
Sécurité et études policières	26,000	26,010	26,000
Service social	27,732	28,349	27,819
Traduction (B)	20,966	24,309	24,156
Traduction (Mj)	20,194	21,936	22,693
Urbanisme (B)	23,096	25,084	24,892

Campus principal

La plupart des facultés et départements logent sur le flanc nord du Mont-Royal, sous la tour Art déco qui caractérise l'Université. Quelques unités résident toutefois hors du campus, notamment la Faculté de médecine vétérinaire qui, à Saint-Hyacinthe, est au cœur d'un pôle de recherche et de développement dans le domaine agroalimentaire.

Par la route

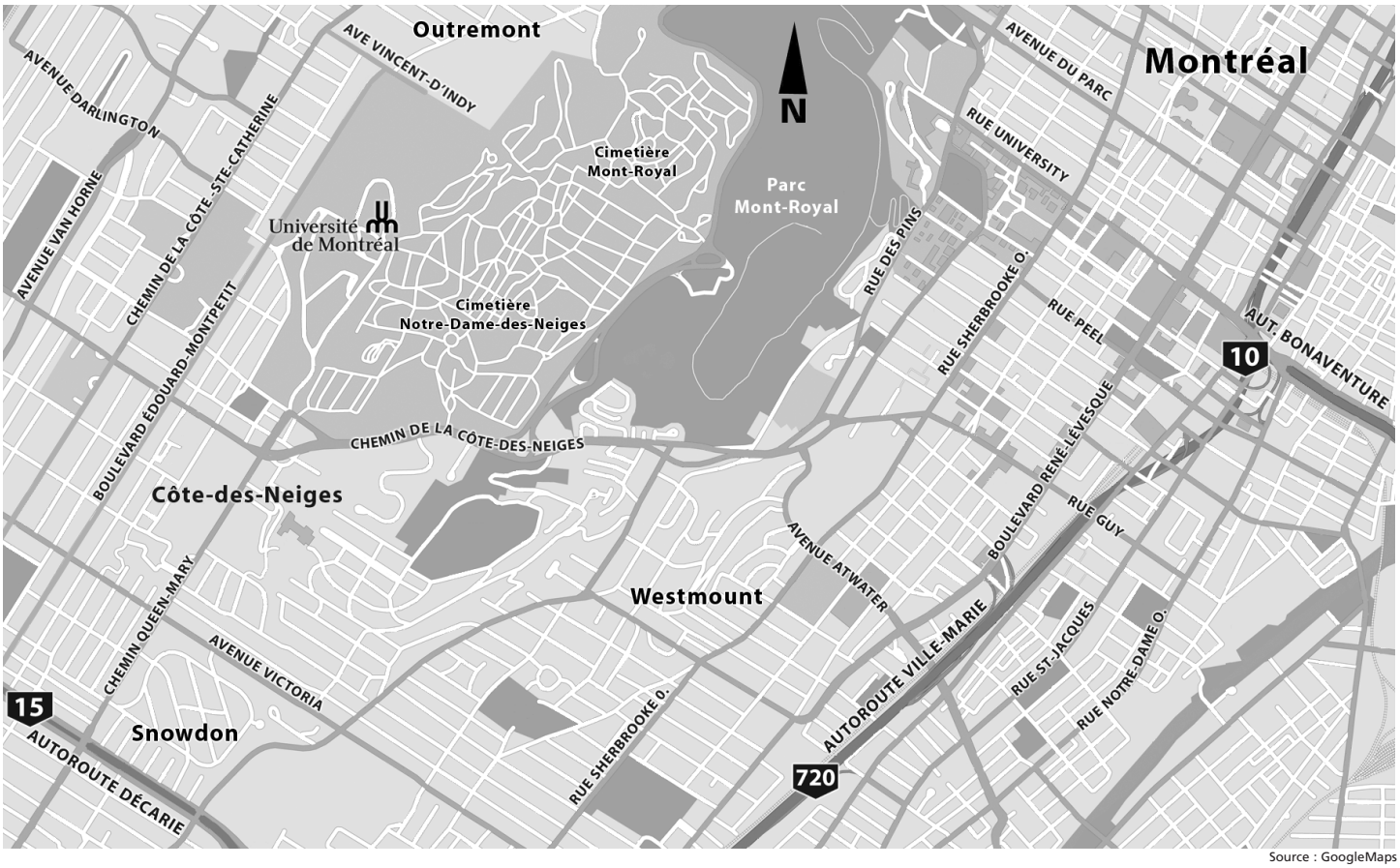

Source : GoogleMaps

Par le métro

Source : Société de transport de Montréal

Campus régionaux

Dans son souci constant de permettre l'accessibilité aux études universitaires au plus grand nombre, l'Université développe des campus régionaux à Longueuil, à Laval et dans Lanaudière. Quelque 10 000 étudiants en profitent déjà et peuvent mieux concilier travail et études.

Campus de l'UdeM à Longueuil

Édifice Port-de-Mer
101, Place Charles-Lemoyne, rez-de-chaussée
450 651-4777, 1 877-651-4777

Longueuil

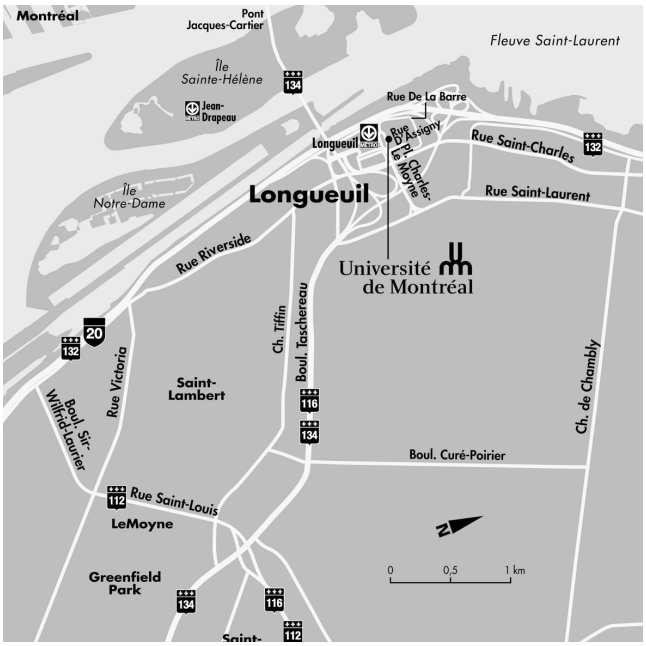

Campus de l'UdeM à Laval

Complexe Daniel-Johnson
2572, boulevard Daniel-Johnson, 2e étage
450 686-4777, 1 877-620-4777

Montmorency - Autobus 61

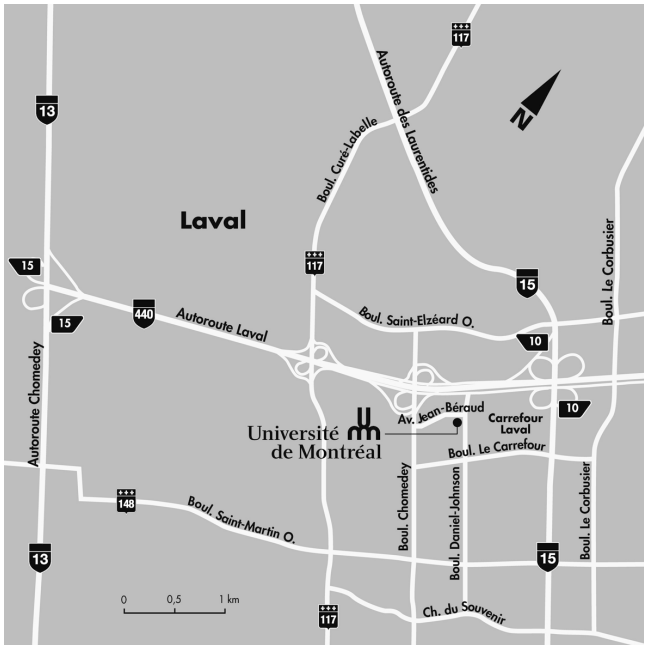

Campus de l'UdeM à Lanaudière

950, Montée des Pionniers, 2e étage
Terrebonne
450 657-7887, 1 866-770-7887

Horaires des campus régionaux

Lanaudière
Du lundi au vendredi, de 8 h à 22 h

Laval et Longueuil
Du lundi au vendredi, de 8 h à 22 h
Samedi et dimanche, de 8 h à 18 h

De la mi-juin à la mi-août, horaire d'été variable.